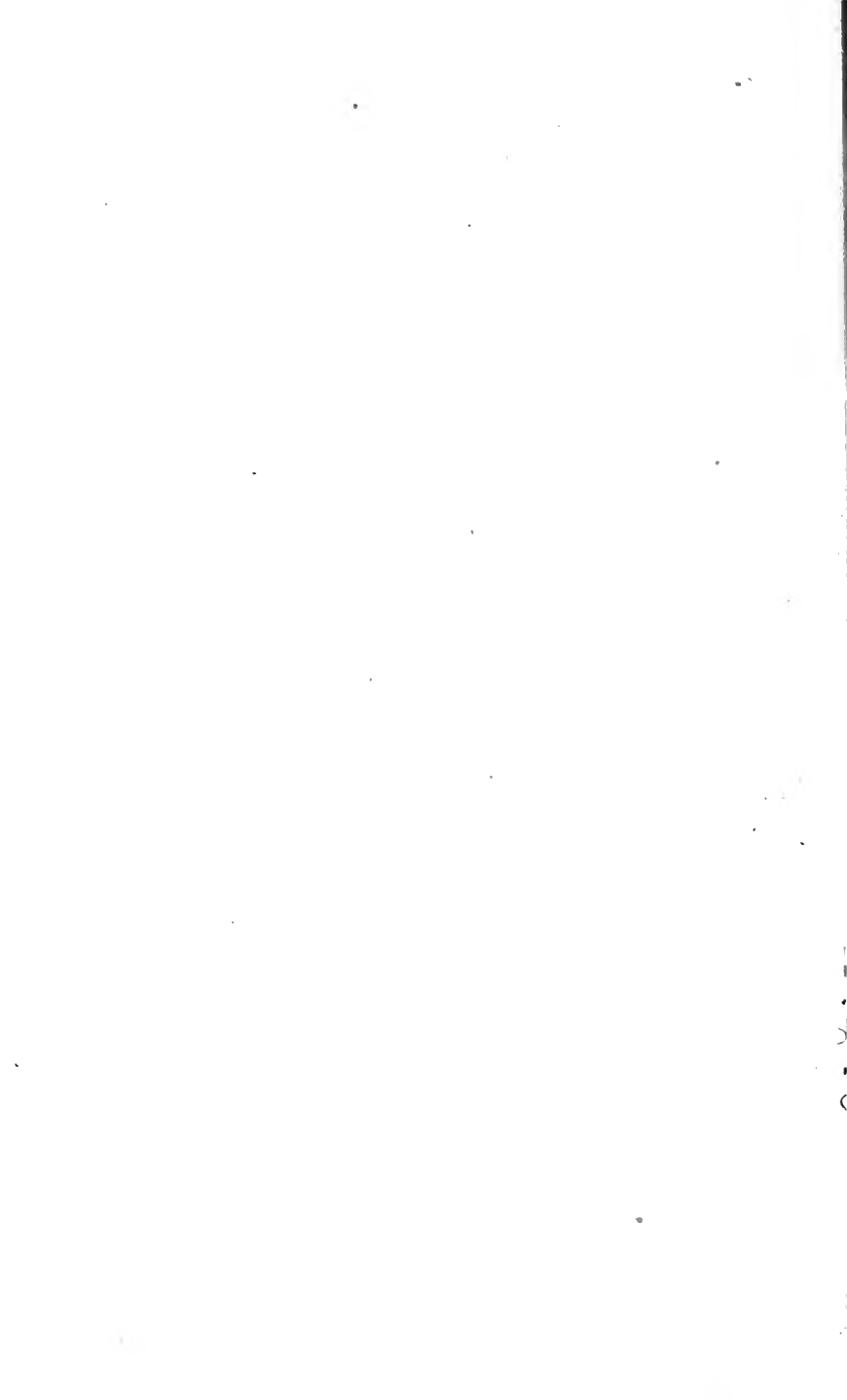
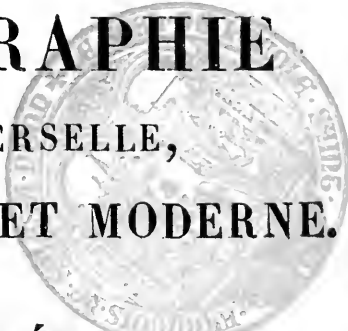




Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa





BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.
SUPPLÉMENT.

.....
LAM—LAZ
.....

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET C^e.
32, rue de Seine.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur OEdipe.*)

TOME SOIXANTE-DIXIÈME.



A. PARIS,
CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,
RUE DU HASARD-RICHELIEU, N° 13.

1842.



CT
143
.115
1811
v. 70

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-DIXIÈME VOLUME.

	MM.		MM.
A—D.	ARTAUD.	G—N.	GUILLOM (Aimé).
A—T.	H. AUDIFFRET.	G—R—D.	GUÉRAUD.
B—D—E.	BADICHE.	G—T—R.	GAUTHIER.
B—P.	DE BEAUCHAMP.	J—D—N.	JOURDAN.
B—RS.	BOINVILLIERS.	L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
B—U.	BEAULIEU.	L—B—E.	LABOUDERIE.
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.	L—M—X.	J. LAMOUREUX.
C. D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.	L—P—E.	Hippolyte DE LA PORTE.
CH—U.	CHASSÉRIAU.	L—R.	LAIR.
C—L—B	DE COMBETTE-LABOURELIE.	L—S—D.	LESOURD (Louis).
C. M. P.	PILLET.	L—Y.	LÉCUY.
C—R—E.	DE CARRIÈRE.	M—D j.	MICHAUD jeune.
C. T—Y.	COQUEBERT DE TAIZY.	M. D—Y.	MARTIN DOISY.
D—B—S.	DUBOIS (Louis).	M—LE.	MENTELLE.
D—C.	DELLAC.	M—ON.	MARRON.
D—D—R.	DIDIER.	M—R—T.	MURET (Théodore).
D—G.	DEPPING.	N—R.	NODIER (Charles).
D—H—E.	DEHÈQUE.	P—C—T.	PICOT.
D—M—T.	DE MUSSET-PATHEY.	P. L—T.	Prosper LEVOT.
D—R—R.	DUROZOIR.	P—OT.	PARISOT.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.	P—RT.	PHILBERT.
E—K—D.	ECKARD.	P—S.	PÉRIÈS.
E—S.	EYRIÈS.	R—D—N.	RENAULDIN.
F.	ANONYME.	R—F—G.	DE REIFFENBERG.
F. D. C.	FEUILLET DE CONCHES.	S—D.	SUARD.
F—LE.	FAYOLLE.	T—D.	TABARAUD.
F. P—T.	Fabien PILLET.	V. S. L.	VINCENS-ST-LAURENT.
F—T—E.	DE LA FONTENELLE.	W—R.	WALCKENARR.
G—CE.	GENCE.	W—S.	WEISS.
G. D—L.	DUVAL (George).	Z.	ANONYME.
G—C—Y.	DE GRÉGORY.		



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

L

LAMA (JEAN-BERNARD), peintre et architecte de l'école napolitaine, naquit à Naples vers l'année 1508. Son père cultivait aussi l'art de la peinture, et il le plaça d'abord dans l'école de l'Amato, que le jeune Lama quitta bientôt pour celle de Polydore Caravage, dont il parvint à s'approprier la manière. Il étudia en même temps l'architecture, et y développa des talents non moins distingués. Il exécuta pour l'église de Saint-Jacques des Espagnols, dans le style de Polydore, une *Pietà*, dont plusieurs attribuèrent l'invention à ce maître, tant Lama avait su mettre de correction et de force dans le dessin, de variété dans les attitudes et de goût dans la composition! Cependant il travaillait d'ordinaire dans un style plus doux et moins sévère, auquel il était porté par la nature même de son talent, et qui le rapprochait du Salerno, maître de Polydore. Aussi ne pouvait-il cacher le peu de cas qu'il faisait de son condisciple Marco di Pino, de Sienne, grand partisan de Michel-Ange, dont il cherchait à imiter la manière, quoique avec quelque réserve. Le Capèce, dans son *Segretario*, rapporte une lettre écrite à

LXX.

Lama, dans laquelle on lui dit : « Je sais que vous êtes en contestation avec Marco di Pino, parce que vous faites de la peinture plus agréable, et qu'il s'attache à l'exagération des formes sans chercher à fondre ses couleurs. Je ne sais ce que vous lui voulez; laissez-le faire à sa manière, et continuez à suivre la vôtre. » Les autres ouvrages dont Lama a enrichi les églises de Naples sont : Un *Crucifix* et une *Descente de croix*, dans l'église de Sainte-Marie-des-Grâces; les tableaux du maître-autel de l'église de Saint-André et de celle de Saint-Ephrem-le-Neuf; la *Transfiguration*, à Saint-Marcellin; le *Martyre de Saint Etienne*, à Saint-Laurent; *Jésus enfant au milieu des docteurs*, au maître-autel de l'église de la Sapience. Lama travaillait en stuc avec un rare talent; les portraits qu'il a peints l'emportent peut-être sur ses tableaux d'histoire. il mourut à Naples en 1579. Ses principaux élèves furent Antoine Capolongo, Sylv, Bruno, Bernard Pompeo, et le cavalier Landolfo, auquel il donna une de ses filles en mariage, — *Jean-Baptiste LAMA*, peintre, naquit à Naples, vers l'an 1660. Il fut

élève de Luc Giordano, et condisciple de Paul de Matteis, dont il devint par la suite le beau-frère, et auquel il fut redevable de la route qu'il suivit dans ses études. A l'exemple de Matteis, Lama rechercha la suavité du coloris et du clair-obscur. Les grands tableaux qu'il exécuta pour la galerie du duc Saint-Nicolas de Gaète lui firent beaucoup d'honneur; mais ce furent particulièrement les petits tableaux qu'il peignit pour les cabinets de quelques curieux, qui fondèrent sa réputation. Il y représentait ordinairement des sujets tirés de la fable. Ses ouvrages sont assez répandus à Naples et dans les autres villes de ce royaume.— *Julie LAMA*, peintre, naquit à Venise au commencement du xviii^e siècle, et s'acquît une réputation, par la manière pleine de talent dont elle a peint quelques-uns de tableaux de l'église de la Vierge-aux-Miracles, et de celle de Sainte-Marie-Formose. Elle ne s'éloigna jamais de sa ville natale, qu'elle n'a cessé d'enrichir de ses productions.

P—s.

LAMAQUE (1), en latin *Lamachus*, général athénien du cinquième siècle avant notre ère, est un de ces personnages auxquels ni Plutarque, ni Cornelius Nepos n'ont songé à consacrer un article spécial, et dont en conséquence les lexicographes et biographes modernes ont ou manqué ou négligé la physionomie. Cependant divers passages épars dans Thucydide, dans Diodore, dans Justin,

dans Frontin, dans Polyen, dans Plutarque lui-même, et surtout dans Aristophane (2), où Lamaque revient souvent et occupe des scènes entières, donnaient moyen de la recomposer. Sabbathier de Castres, dans trois articles distincts sur trois Lamaque (3), dont toutefois il finit par apercevoir ou soupçonner l'identité, et dans un autre sur un quatrième qui est plus évidemment encore un des trois premiers (4), n'a pas même présumé à cette tâche. Lamaque était le fils d'un Xénophane; et ce n'est que par un de ces jeux de mots du genre de ceux qu'il aime à multiplier qu'Aristophane l'appelle τὸν Γοργάσου, évidente allusion à la Gorgone (τὴν Γοργόνα, τὴν Μορμόνα; et ᾧ γοργόλοφα) en relief sur son bouclier. Rien n'indique à quelle tribu, à quel dème il appartenait; mais on ne peut douter qu'il fût Athénien, et d'origine citoyenne :

(2) Thucydide, liv. VI.—Diodore, l. XII (p. 120 de l'éd. Rodoman, Hanau, 1634), et surtout l. XIII (p. 134).—Plutarque, *Vie d'Alcibiade et Vie de Nicias*.—Aristophane dans les *Acharniotes et la Paix*.

(3) Il y en a même cinq. Mais celui qu'il place le quatrième n'est point un général: c'est tout simplement le sophiste dont nous-mêmes dirons un mot à la fin du présent article. Quant au cinquième, voy. la note suivante.

(4) Ce quatrième (ou 5^e) Lamaque, suivant le lexicographe aurait vécu vers 300 avant J.-C. et manqué une expédition sur Héraclée, fidèle alors à Palliade d'un roi de Perse, d'un *Grand-Roi* La méprise est inconcevable, car, la monarchie des Grands-Rois cessa dès 330 avec Darius Codoman, et en 300 regna le premier des Séleucides, Séleucus Nicator. D'autres circonstances d'ailleurs montrent bien qu'il faut remonter de deux siècles et dire vers 500 avant J.-C., indication moins grossièrement fautive, mais fautive encore, car en 500 Athènes n'avait nulle relation avec les Grands-Rois. La vraie date doit tomber de 475 à 400; et, ceci posé, la moindre attention nous ramène à notre Lamaque et à l'an 426. L'erreur du reste n'est pas le fait du hasard: elle est complète et fondamentale. Sabbathier, malgré la flagrante identité des faits (car ici ce n'est point de l'analogie, c'est de l'identité), n'a pas, comme pour les trois premiers Lamaque, émis le soupçon de l'identité des personnages; et la place qu'il donne au Lamaque en question (la 5^e, après Lamaque, sophiste et panégyriste d'Alexandre), démontre qu'il l'a cru chronologiquement postérieur à ce dernier.

(1) Amyot écrit *Lamachus* comme *Lysimachus*, etc., formes qui ne sont ni grecques ni françaises, et que réprouve le génie de notre langue. Les terminaisons en *us* sont, on le sait, étrangères au grec; et, chez nous, lorsque après la substitution de l'e muet à la flexion de déclinaison, le radical restant renferme plus d'une syllabe, on n'exprime en syllabes sonores que le radical. Aujourd'hui, on lit partout *Lysimaque*, *Callimaque*, *Nicomaque*, *Constantin Monomaque*, *Télémaque* et *Lamaque*.

étranger ou métèque, il ne serait point parvenu au commandement (5); et l'impitoyable comique, objet lui-même de tant d'attaques comme faux Athénien, n'eût pas manqué de signaler le même défaut chez le général. Lamaque dut naître de 472 à 465 avant J.-C. : car, d'une part, en 426, le Diccépol des *Acharniotes*, en se récriant contre les honneurs et les commissions lucratives qu'il se fait déférer au préjudice de citoyens en cheveux blancs, l'appelle *jeune homme*; ce qui même, par comparaison à *πολιὸς ἄνδρας*, et dans l'hypothèse d'une teinte d'ironie dans *de jeunes gens tels que toi*, n'implique pas plus de quarante-quatre ans; de l'autre, Plutarque, lors de l'expédition de Sicile (en 416), le dit âgé, ce qui sans doute n'est exact que par comparaison à son collègue Alcibiade, mais ce qui suppose toujours au moins un quinquagénaire. Ses parents n'étaient pas riches. La preuve, c'est qu'il ne le fut jamais, malgré les différentes occasions qu'il semble avoir eues d'acquérir un peu de fortune; et que, si, au lieu de naître pauvre, il fût devenu pauvre, Aristophane n'eût pas manqué cette occasion de montrer chez lui un prodige, un dilapidateur des biens de ses pères. Il en résulte que, s'il parvint à de hauts emplois, ce fut, non par la richesse, mais par un mérite militaire réel, et qu'il monta de grade en grade à peu près jusqu'à la position de *Systematarque* ou de *Chiliarque*. Pour

franchir de plein saut les degrés intermédiaires il eût fallu, ce que Lamaque n'avait pas, ou l'élocution facile, brillante, ou l'art de se créer une influence en flattant la populace de par laquelle tout se décidait au Pnyx; mais il avait en horreur le libre parler et le contrôle de la multitude, témoin cette exclamation qu'Aristophane lui met dans la bouche (6),

O Souveraineté

Du peuple! à moi tenir ce discours effronté!

Loin d'avoir le don de la parole, il ne voyait guère de réponse aux objections qu'un appel à son épée; l'escrime était la seule dialectique qu'il connût bien, et, une fois tiré des manœuvres et de l'équipement, il restait court, ou balbutiait, ou s'exhalait en injures ou en menaces. Tel est du moins l'aspect sous lequel le montrent deux scènes d'Aristophane, l'une, celle où Diccépol le bafoue et le renvoie; l'autre, celle où le héros reçoit, assez à contre-cœur, l'ordre de partir pour une campagne d'hiver, tandis que Diccépol est invité à une grande solennité gastronomique (7). Si l'avancement de Lamaque fut lent, il est clair que, pour être à l'âge de quarante ans au plus un des officiers très importants de l'armée athénienne, il avait dû entrer de bonne heure au service. Et dès lors le commencement de sa vie peut se récapituler ainsi qu'il suit: «Athénien, et né en Attique vers l'an 4 de l'olympiade LXXVII (en années avant notre ère, 469 et 468), il pouvait être dans sa dix-huitième année quand Cimou mourut au siège de Citium (451), et que le roi de Perse consentit, de guerre las, à signer avec Athènes le traité qui terminait si magnifiquement pour la république, si honteusement pour

(5) Nous ne prétendons pas que, seule, cette origine étrangère suffit pour exclure infailliblement: Nicias, Cléon, passaient pour étrangers. Mais Nicias était le plus riche citoyen de l'Attique; Cléon ne fut promu au commandement que par un caprice de la démagogie athenienne, qui prit au mot une de ses forfanteries (et d'ailleurs l'on sait combien on aurait tort de prendre à la lettre les jeux de mots de l'auteur des *Chevaliers*, sur le *Pa-phlagonien*: Cléon était vraiment citoyen).

(6) *Acharn.*, v. 610.

(7) *Acharn.*, v. 872-823; puis, v. 1071, etc.

le grand empire, la première série des luttes médo-persiques. Probablement Lamaque n'eut guère part, même comme soldat, à cette glorieuse clôture de la lutte entamée à Marathon. Néanmoins il prit parti bien jeune encore dans l'armée athénienne. Sa pauvreté, son peu de goût pour les travaux du commerce, de l'industrie, de l'agriculture ou des mines, et la médiocrité de ses dispositions intellectuelles ne laissaient pas d'autres voies ouvertes à son activité. En revanche il avait toutes les qualités qui constituent un militaire : hardi, robuste, brave, aimant le bruit et l'éclat, bien qu'aimant aussi ses aises et le plaisir (8), très haut de taille et la rehaussant probablement par ces triples aigrettes sur lesquelles Aristophane est intarissable (9), il ne pouvait qu'être excellent soldat. On peut croire que sur-le-champ, ou peu s'en faut, il fit partie d'un corps d'élite, et même d'un corps à cheval : le plaisant diminutif *ὁ χαῖρε, Λαμαχιπίσιον* par lequel le désigne Aristophane, au lieu de dire *Λαμαχιδίων* n'est pas le seul indice qu'en fournissent les *Acharniotes* ; et

(8) C'est du moins ce qu'on peut soupçonner quand on voit, dans Aristophane, avec combien de déplaisir il s'équipe pour aller combattre en Thrace, en disant (v. 1162) :

Il neige ! diable ! aïe, cela sent la campagne
D'hiver !.....

(9) Ainsi, par exemple, à la deuxième scène où paraît Lamaque, le messager d'état lui dit ces paroles :

J'apporte ici l'ordre des généraux.
Sus, sus. Lamaque ! en avant les héros
Et les plumets.

Et un peu plus bas, lui-même s'écrie en caressant ledit plumet :

Que ma plume d'autruche est belle, et blanche et longue.]

Puis tout à coup :

Dieux ! le ver crinivore a rongé mon panache.

On croit voir Murat faisant luire ses broderies au soleil, et l'on se rappelle involontairement ce que Paul-Louis Courier nomme les *Mamamouchis* à la campagne de Wagram.

il est peu vraisemblable qu'il ne soit devenu cavalier qu'en arrivant aux premiers grades. Quoi qu'il en puisse être, les nombreuses hostilités qui, dès la fin de la lutte médique, virent les Ioniens et les Doriens aux prises sur tant de points, et qui, élevant de jour en jour la puissance athénienne, préludèrent à la guerre du Péloponèse, offrirent souvent à Lamaque l'occasion de signaler son intrépidité, de mériter et d'obtenir de l'avancement, de rendre son nom populaire. Nous ne saurions suivre exactement ses pas dans cette carrière. Mais, en 441 au plus tard, sous l'administration de Périclès, avant la révolte et la réduction de Samos, nous le trouvons chargé de rendre la liberté à la colonie milésienne de Sinope, que gouvernait le tyran Timésiléon, c'est-à-dire d'intervenir, au nom du parti républicain de Sinope, contre le parti de la monarchie, et de frayer ainsi la voie au protectorat, à la domination d'Athènes sur cette opulente et puissante cité, une des positions les plus précieuses sur le Pont-Euxin. Lamaque réussit à merveille : non-seulement l'usurpateur fut renversé, mais ses partisans, les uns réduits à fuir, les autres exterminés ou dépouillés, laissèrent assez de terres vacantes pour que sept cents colons d'Athènes fussent dirigés sur la côte paphlagonienne pour s'y établir, et que la colonie milésienne devint athénienne. Quand la guerre du Péloponèse éclata, Lamaque trouva moyen de se faire confier au moins une de ces missions que le nombre des petites puissances en Grèce et la nécessité de se coaliser pour le moindre déploiement de forces faisaient revenir fréquemment. On députait en Chaonie, on députait en Sicile (à Canarine, à Géla, etc.), on députait en Thrace, ou députait à Cha-

rès, on députait au Grand-Roi (10). Les députés avaient deux ou trois drachmes par jour, souvent ils étaient défrayés en partie sur la route. Il y a bien loin de là aux appointements des modernes ambassadeurs extraordinaires, mais au fond le principe était le même. Aristophane reproche à Lamaque d'avoir trouvé ces députations et surtout les allocations plus de son goût que les camps, et il accouple ainsi son nom à celui d'un Mégacès (de haute naissance, et dont il est parlé encore dans les *Nuées*). Lamaque et le fils de Césyra ont été chargés chacun d'une ambassade et ont été, l'un en Perse, l'autre en Chaonie; mais lequel étudiait ainsi la question de Chaonie, lequel la question perse? C'est ce qu'on ne saurait démêler. Les grands airs et le goût de magnificence militaire de Lamaque pouvaient le rendre convenable pour les Asiatiques et à la cour d'Écbatane. Mais rien ne dit que Mégacès n'eût pas autant ou plus de faste, grâce aux dettes que son nom lui permettait de faire, grâce aussi à ce nom même: dans ce cas, à Lamaque serait échue la Chaonie. Cette ambassade est, sinon la seule qu'il ait remplie, du moins la seule dont parle Aristophane. C'est en 425 (6^e année de la guerre du Péloponèse), ou peu de temps avant 426, qu'eut lieu cette mission, qui lui valut de la part d'Aristophane le sobriquet de *Misthar-chide*, qu'on peut rendre par «dignitaire à la journée,» et une foule de sar-

casmes évidemment fondés sur des faits notoires dans Athènes (v. 503, etc.). Un an et quelques mois s'étaient écoulés depuis cette mission quand Lamaque eut ordre d'aller lever le tribut que devaient ou ne devaient pas les villes alliées sur la côte de l'Euxin, et notamment de réduire à l'alliance (c'est-à-dire à la soumission que déguisait le nom d'alliance) (11) la ville d'Héraclée en liaison alors avec le Grand-Roi. Thucydide nous montre d'abord un Aristide (*ὁ Ἀρχιπικρον*) chargé d'aller opérer des rentrées de ce genre, probablement en Thrace, où il met la main sur un agent perse, Artapherne qui certes n'agissait point isolément, et sur sa correspondance, puis un peu plus bas, les généraux Aristide et Démodoque faisant payer les cités hellespontiques; et c'est bien peu de temps après ceux-ci, ou peut-être en même temps, que Lamaque traverse et l'Hellespont et le Bosphore de Thrace, pour visiter le littoral de l'Euxin. Mais Diodore, au lieu d'écrire Aristide et Démodoque, dit Aristide et Symmaque. Dès lors il est simple de demander: Ne serait-ce pas Aristide et Lamaque qu'il eût fallu dire? ou bien, ne serait-ce pas Aristide, Démodoque et Lamaque? On peut aussi se poser cette question: les

(11) Il est désormais acquis à Pistolet, qu'Athènes, Sparte, Thèbes, etc., dans leurs efforts pour former un grand état, suivaient la même méthode que Rome (bien qu'avec moins d'art et de vertu que Rome, et commençaient l'assujétissement par un protectorat nommé *alliance*). Les *allies du Péloponèse* sont l'empire de Sparte; les allies d'Athènes, c'est-à-dire toutes les petites puissances insulaires ou coloniales qui lui payaient tribut et lui donnaient des vaisseaux, voilà l'empire d'Athènes. Et la politique de Persépolis à partir de ce temps, c'est de relâcher le protectorat, en d'autres termes, c'est de faire sortir les allies de l'alliance. En sortir était en quelque sorte se revoltier. Les revoltes des Latins contre Rome ne furent jamais autre chose. Le traité d'Antalcidas, faisait ainsi les alliances Inegales: Flaminibus en 197 aux ports Isthmiques les brisa de même, mais avec des moyens autrement puissants, pour mettre en voie d'exécution le décret.

(10) A Charès, v. 602 (des *Acharn.*); en Thrace, v. 602; en Chaonie v. 604 et 612; en Sicile vers 606. Et c'est là que se trouve à *Gela* et à *Catagela*. Or *Gela* veut il re, «ris-en,» et *Catagela* «moque-t-en;» mais il y a une ville de Gela, et il n'y a pas de Catagela: seulement il y a une Catane. De sorte que le lecteur qui vient de voir à Camarine, à Gela, à Cata..... s'attend à lire «à Catane,» et ne peut manquer de rire en voyant le jeu de mots inattendu qui forme le trait du complot.

deux ou trois généraux partirent-ils ensemble d'Athènes (si même ils partirent d'Athènes), ou bien se joignirent-ils, quittant chacun des stations diverses? Il y a plus : les navires, qui furent plus tard sous le commandement spécial de Lamaque firent-ils partie d'une flotte plus considérable (sous Aristide, Démodoque et Lamaque), ou formèrent-ils constamment une escadre à part? et dans le premier cas Lamaque, qui plus tard fut détaché d'Aristide, était-il relativement à lui sur le pied d'égalité, d'indépendance? Tout combiné, le plus probable, c'est que pendant quelque temps Aristide et Lamaque agirent ensemble, Lamaque légèrement subordonné à son collègue; mais que, quand Démodoque amena des renforts, il reçut ordre, lui, d'agir à part et de se porter sur l'est, sur l'Asie, tandis qu'Aristide et Démodoque se concentraient sur l'ouest et l'Europe. Lamaque s'était déjà familiarisé avec ces parages par l'expédition de Sinope. Son escadre était de dix vaisseaux. On ne saurait dire s'il alla plus loin qu'Héraclée, et conséquemment s'il remplit toute la mission que nous lui supposons. Mais un grand désastre l'assaillit dans cette ville. Un ouragan épouvantable grossit subitement la petite rivière de Callex, dont l'embouchure formait le port d'Héraclée, et imprima de telles secousses aux vagues que les vaisseaux de Lamaque chassèrent sur leurs ancres, et, se heurtant les uns contre les autres, furent fracassés et mis en pièces. C'est l'expédition de Charles-Quint devant Alger. Lamaque et tout son corps d'armée, contraints de se réfugier sur la côte, devinrent, dit-on, prisonniers des Héracléotes, qui toutefois les laissèrent reprendre par terre la route du Bosphore. Mieux vaut dire, ce nous semble, que presque

cernés par les Héracléotes, mais déterminés à se bien défendre, Lamaque et ses hommes obtinrent ou subirent une capitulation, dont les deux articles furent l'évacuation de la rive de l'Euxin par les Athéniens, mais liberté de faire en paix leur retraite. Ils eurent des guides, c'est-à-dire que les Héracléotes voulurent être sûrs par eux-mêmes de leur éloignement. Ils traversèrent ainsi, accompagnés et surveillés, le pays montueux des Thraces Bithyniens, non sans crainte d'être harcelés par ces farouches indigènes, et atteignirent la ville de Chalcedoine. Cette catastrophe, où rien n'indique que Lamaque ait eu des reproches à se faire, ne l'empêcha sans doute pas d'être employé les six ou sept années suivantes; et il faut que sa réputation n'ait fait que s'accroître, puisque (12), lorsque la seconde expédition de Sicile fut décrétée, lui qui n'avait pas moyen d'acheter des suffrages, et pour qui l'on ne peut supposer que, soit Alcibiade, soit Nicias, les ait achetés, il devint leur collègue comme général en chef (13). Un tel

(12) Nagnère avait eu lieu une intervention d'Athènes en Sicile, en faveur et à la requête de Leontium et d'Egeste contre Syracuse et Sélimonte, 427 avant J.-C; mais elle n'avait duré que 11 ans et avait amené les deux ligues belligérantes à une paix qui, en réalité, laissait Egeste et Leontium à peu près ouverts aux intrigues et à la domination de Syracuse, laquelle tendait à devenir la capitale et le centre d'un Royaume de Sicile. De là, sur Egeste et sur Leontium des mesures que l'on qualifia d'oppressives et qui firent invoquer de secours contre la prépondérance syracusaine une intervention d'Athènes.

(13) Voy. Thucydide, VI. 8-26; Plutarque, *Vie de Nicias*, 17, et *Vie d'Alcib.* 21.— Dans une première assemblée le peuple d'Athènes élut les trois généraux. Nicias était le premier, Lamaque le troisième. Dans une seconde assemblée (3 jours après), on délibéra sur les voies et moyens; et, après deux longs discours de Nicias, l'un sur l'inopportunité, sur les difficultés de la guerre, l'autre sur l'immensité des préparatifs nécessaires, on décréta des pleins pouvoirs aux généraux, et, sur la motion de Demostrate, on vota tout ce que Nicias regardait comme indispensable, sans s'arrêter à la dépense. Il fut ensuite délibéré, au sénat, sur ce qu'on ferait après la victoire: et, ne fût-ce que par

commandement dut porter au comble son orgueil militaire, d'autant plus qu'ordinairement on confiait les grandes armées à dix généraux, parfait moyen pour faire la guerre au grand profit et à la joie de l'ennemi. On sait combien Nicias trouvait la nouvelle guerre impolitique et dangereuse, tandis qu'au contraire Alcibiade en soutenait l'idée de toutes ses forces. Sans examiner à quel point Alcibiade est excusable, et louable peut-être, d'avoir lancé Athènes dans une voie où il ne s'agissait que de ne pas commettre des fautes grossières pour commencer à devenir un grand État, nous pouvons dire que Lamaque, dans la discussion qui précéda le départ, se déclara complètement du parti d'Alcibiade. Aristophane nous le montre toujours, non - seulement dans *les Acharniotes*, mais dans *la Paix*, jouée en 418 av. J.-C., ne respirant que les combats, et véritable boute-feu de la guerre.

Il luit, il luit le jour que Lamaque déteste (14), dit-il, pour annoncer la prochaine réapparition de la paix. Quand tout le monde se met à l'œuvre et tire le câble pour rendre la Déesse de la Paix au jour. « Eh ! eh ! s'écrie le chœur des laboureurs :

... Eh ! eh ! Pami Lamaque
Aux bras croisés, tu nous gênes ainsi !
De ta Gorgone on n'a que faire ici (15) !

Et, à la fin de la pièce, lorsque les enfants fredonnent les chants, indices ou de leurs caractères, ou des

cette délibération, il est clair que, si le décret de guerre voté au Pnyx ne paraît que des secours à donner aux Egéains et du rétablissement des Lénatins, en réalité on voulait la conquête de la Sicile.

14 *La Paix*, v. 304, ou bien :

Il luit, il luit, le jour à Lamaque funeste.
Mot-à-mot : le jour qui à Lamaque en horreur.

(15) *La Paix*, v. 475 et 474,

habitudes qu'ils puisent auprès de leurs parents, le chant du poltron et du fuyard est entonné par le fils de Cléonyme; mais, qui parle cuirasses, batailles, exploits guerriers? le fils de Lamaque (16). Toujours armé de pied en cap et prêt à monter à cheval, Lamaque qui, a pour écho comme pour devise le mot « bataille » (*maque*, en grec, veut dire combat), Lamaque, dont le nom est comme incrusté à celui de « guerre en Achaïe » par le grand mot qui fait tout un hémistiche,

Grand armement guerrolamaquéen (17)!

Lamaque pour qui Aristophane semble avoir forgé ces gigantesques et pittoresques termes de *σαλπυργολογ-χρῦπηνάδαι* et autres semblables, Lamaque était donc l'homme qu'il fallait pour entretenir l'exaltation et l'ardeur du soldat. Au total, bien que Nicias ne méritât point le généralat et surtout la première place, pris en masse, et faute d'autres commandants, le triumvirat était un choix habile : ce que le génie d'Alcibiade avait de trop en hardiesse, en légèreté, la circonspection de Nicias pourrait et saurait le balancer; et cepen-

(16) On peut risquer de traduire ainsi qu'il sult le lazzi d'Aristophane à cet endroit :

Damne marmot! le ciel te mette à mal
La guerre et toi! Tu ne chantes que guerre
Et que combats! Qui diable est donc ton père?
— Mon père? — Eh, oui! — Mon père, c'est
Lamaq.]

— Je m'attendais à voir là du *mémac*
Mot à mot, « à voir la Boulomaque ou Clausmaque ou quelque autre *Maque*... Et remarquez la ressemblance de Boulomaque et de Lamaque, puis, comme *Bou*... veut dire *bauf*, l'espece de jeu de mots qui en résulte et qui arien de *voulant combats* implique une vague idée de *ce bauf de Lamaque?*

(17) Ce qui donne au dernier mot une phonologie si particulière, c'est que la syllabe *aqu*... ou *ach*... est à la fois la dernière de Lamaque et la première d'Achéon, et que, dès-lors, en déroulant les syllabes par la prononciation, on trouve *Lamaque, Maq*... *Aq*... (commencement d'*Achéon*) et qu'on lit à fin en quelque sorte *Lamaque* aux combats en général, à la *guerre des Achéens*, c'est-à-dire les *Achéens* en particulier.

dant, comme ce qu'il fallait pour une conquête, but réel de l'expédition, c'étaient des succès frappants, rapides, Lamaque plein d'expérience, de bravoure et de feu, était bien apte à faire pencher la balance du côté d'Alcibiade et du succès. Une fatalité cruelle voulut que la populace d'Athènes, toujours prête à revenir sur ses décisions raisonnables, mais obstinée dans ses folies, décrêtât d'accusation Alcibiade et par cela même l'arrachât au commandement. Dès lors il n'y eut en fait qu'un général. Lamaque, pauvre et sans consistance, fut absorbé par Nicias, et ne vit plus triompher ses idées sur le plan général, sur le choix des opérations. Mais, jusqu'au départ d'Alcibiade, tout avait parfaitement marché. On avait franchi Coreyre, rendez-vous général des contingents des alliés; puis, après avoir doublé le cap d'Iapygie, on avait successivement atteint Tarente, Métaponte, Héraclée. Thurium, Crotone, Dascyléum, Locres, Rhegium. Crotone avait montré de bonnes dispositions aux Athéniens; Thurium avait ouvert ses portes et semblait décidée à une alliance. On touchait à la Sicile : là Nicias voulait qu'on se rendît en ligne droite à Sélinonte pour contraindre cette ville à respecter l'indépendance d'Égeste, car tel était le but avoué de la guerre. Ni le politique Alcibiade, ni Lamaque, malgré sa simplicité, ne concevaient ce plan pitoyable. Selon le fils de Clinias, il fallait sonder au plus vite toutes les cités siciliennes, hormis Sélinonte et Syracuse, par des députés, détacher des deux dernières tout ce qu'on pourrait de Grecs, mais plus encore les Sicules de l'intérieur; se rendre maître de Messine, bon port et bon lieu de repos; puis, quand on saurait pour qui tiendraient les diverses puis-

sances de la Sicile, on attaquerait et Syracuse et Sélinonte. Plus expéditif et plus hardi, le fils de Xénophane voulait qu'on tombât à l'instant même sur Syracuse, et qu'on frappât un grand coup, un coup décisif (18). « Syracuse n'est point prête, disait-il, on y a longtemps douté de l'expédition athénienne, les citoyens s'y défient les uns des autres. Nul allié encore ne s'est déclaré pour eux, nul ne se déclarera si nous avançons. Occupons à l'improviste le plat pays aux environs: que de Syracusains surpris! que d'otages! et que de butin, de ressources pour entretenir l'armée! Mettons le siège devant la ville, battons les Syracusains sous Syracuse, toute la Sicile attendra en silence l'événement. Et s'il faut une station, un lieu de relâche pour la flotte, Mégare est là, Mégare, place abandonnée et bonne rade, bien moins éloignée que Messine, tant par terre que par mer (19). » Toutes ces idées étaient de la plus incontestable justesse; on le voit et par la supériorité de l'armement athénien qui comprenait au moins cent trente-quatre vaisseaux et 38,500 hommes (20), et par les détails que Thucydide donne de la Sicile et de Syracuse. Le système d'Alcibiade ne manquait pas d'utilité non plus sans doute, et il pouvait se concilier avec celui de Lamaque. Mais, dans cette combinaison des deux plans, lequel devait prédominer? Était-ce l'intrigue diplomatique qui devait, en formant

[18] VI, 49 (Les avis de Nicias et d'Alcibiade, 47 et 48).

[19] Putarque est donc plus que léger lorsque (*Vie d'Alcib.*, 24) il semble croire qu'il n'y eut en tout que deux avis d'ouverts, et qu'il ajoute : « Mais Lamaque s'étant déclaré pour celui d'Alcibiade. . . . »

[20] Voy. Bœckh traduit par Lalliant, *Économie politique des Athéniens*, t. I, p. 455 et 456 de la trad. française.

des alliances, frayer la route vers Syracuse? ou bien le siège de Syracuse devait-il faciliter les alliances? Pour nous, la lecture de Thucydide (d'accord au reste avec les détails moins riches des autres historiens) ne nous laisse pas l'ombre d'un doute : il fallait suivre littéralement l'avis de Lamaque, cingler droit au territoire de Syracuse, débarquer, s'établir, accélérer le siège par terre et par mer; Syracuse n'eut pas tenu six mois, peut-être pas trois. Quant à des négociations avec les cités et les Sicules, on pouvait les entamer sur-le-champ, mais sans leur attribuer une importance égale pour lors à celle des moindres avantages militaires; et, qu'elles réussissent ou ne réussissent pas, la conduite à tenir devant Syracuse était invariablement la même. Les négociations en effet ne pouvaient être que de deux sortes: ou elles amèneraient des alliés aux Athéniens (or le négociateur y parviendrait d'autant mieux que les succès des Athéniens seraient plus prompts et plus marqués), ou elles retireraient des alliés à Syracuse (or, comme aucun encore n'avait agi pour celle-ci, les mêmes succès des Athéniens prolongeraient leur inaction). C'est donc Lamaque qui voyait le mieux dans cette guerre; et quelque supériorité qu'Alcibiade ait eue sur lui par sa finesse et par la multiplicité de ses talents, il est fâcheux, à notre avis, que le plan de Lamaque ait été subordonné à celui d'Alcibiade. Cependant il en resta encore assez pour que les avantages s'en fissent sentir. Après n'avoir perdu qu'un moment devant Messine, où lui-même alla porter des propositions d'alliance que la ville déclina, mais qui, du moins, eurent pour résultat l'établissement d'un marché au dehors, il revint à Rhégium; et ses deux collègues avec

soixante navires remplis de troupes firent voile vers le sud jusqu'à Syracuse, détachèrent dix vaisseaux en avant à Grand-Port pour proclamer qu'ils venaient rétablir les Léontins, puis s'emparèrent de Catane par un stratagème de l'invention d'Alcibiade (21), mais qui, sans doute, dut en partie sa réussite à l'aplomb et à l'expérience de Lamaque. Les gouvernants de Catane avaient permis l'entrée de la ville aux trois généraux pour y parler en conseil sur l'alliance qu'ils offraient. Tandis qu'Alcibiade par son éloquence captivait l'attention des citoyens, une porte de la ville fut brisée par les troupes d'Athènes; les adhérents de Syracuse prirent la fuite, et l'on rédigea un traité tel que le demandait Alcibiade. Bien qu'on doive croire que cette surprise n'eût point eu lieu sans des intelligences au sein même des gouvernants et parmi les préposés à la garde des murailles, il est bien clair aussi que la bonne disposition et la célérité de l'attaque y contribuèrent, et c'est à cette partie du complot que, vraisemblablement, Lamaque donna des soins. Très-peu de temps après, Alcibiade se vit réduit à fuir. Peu importe qu'il se soit passé ou non quelques escarmouches, lui présent, entre l'affaire de Catane et son départ. Nicias et Lamaque firent de l'armée deux divisions qu'ils tirèrent au sort; mais, nous le savons déjà, malgré l'égalité du titre, Lamaque obéissait. Nicias alors reprit ce plan déplorable qu'Alcibiade et Lamaque en se réunissant avaient écarté. Au

²¹ Thucydide, VI, 30 et 31; suivant Frontin (III, 2), c'est d'Agrigente qu'Alcibiade s'empara de cette façon; évidemment c'est une erreur. Polyen et Frontin racontent même qu'il s'empara, tandis qu'il était à Catane, d'un fort de Syracuse par une surprise semblable.

lieu de concentrer ses efforts sur Syracuse, la flotte athénienne revint au nord jusqu'à Messine, puis longea tout le littoral septentrional de la Sicile jusqu'à la petite ville sicannique d'Hyccara. La prise de cette place, patrie de la célèbre Laïs, fut l'unique fait d'armes glorieux de cette campagne qui absorba tout l'été. Himère, malgré les sollicitations de Nicias, avait fermé ses portes; Égeste ne donna que trente talents (le quart de ce qu'avait produit la vente des captifs d'Hyccara) et peu de troupes : une marche à travers les montagnes des Sicules fit perdre plus de temps qu'elle ne fournit d'auxiliaires effectifs. Les deux généraux se transportèrent en personne chez les confédérés des Sicules pour obtenir leur accession à l'alliance, et n'obtinrent des contingents que de très-peu d'entre eux; finalement la moitié de l'armée athénienne se trouva devant Hybla et mit le siège devant cette autre Hyccara; et, qui le croirait? elle eut la honte d'échouer. Nicias ne fut pas plus heureux lorsqu'il essaya de tomber sur Syracuse vide de défenseurs, en attirant tous les Syracusains à Catane; et s'il eut le dessus à l'affaire douteuse d'Hélore, il n'en put tirer aucun profit, et alla passer l'hiver à Naxos et à Catane, n'ayant, en cinq ou six mois de belle saison, que pris un gros bourg et fait une marche de cinquante lieues sur terres d'alliés. Mais ce qui était plus formidable, ce que Nicias, malgré de noirs pressentiments, ne comprenait pas encore assez, c'est que désormais le prestige moral qui entourait l'armée d'Athènes à ses débuts, et qui double la force matérielle, s'était évanoui pour jamais, surtout depuis l'échec d'Hybla; c'est que les Syracusains retrouvaient en Sicile

d'abord, puis hors de la Sicile (Corinthe, Sparte), et surtout allaient retrouver de jour en jour des alliés; c'est qu'on les voyait déjà sortir audacieusement de leurs murs, tenir la campagne, courir sur les avant-postes athéniens, et railler en face et tout haut les envahisseurs; c'est enfin qu'ils réduisaient à trois (au lieu de quinze) le nombre de leurs généraux. Le mal n'était pas irréparable certes, l'armée athénienne existait toujours; mais prendre Syracuse et conquérir la Sicile n'était désormais rien moins que sûr; et en tout cas on ne pouvait plus effectuer les plans ambitieux qu'à force d'hommes, d'or, de temps et de peines, lorsque de six à huit mois plus tôt le prodige était facile. Tout l'hiver, tandis que Nicias députait jusque dans Carthage, Lamacus dut jouer le principal rôle dans ses petites expéditions contre les Sicules hostiles ou neutres (c'étaient surtout ceux de la montagne). Au printemps la campagne s'ouvrit par une pointe sur Mégare et sur les bassins du Térias; on prit Centuripes, on mit le feu aux blés d'Inesse et d'Hybla. Bientôt l'armée entière, accrue de quelques renforts, se mit en marche et s'empara de l'importante position d'Epipoles qui dominait tous les environs et Syracuse même : les Syracusains, trop lents à venir s'y porter, tentèrent vainement de la reprendre, et le combat qu'ils engagèrent à cet effet sous Euryèle leur coûta trois cents hommes. Les Athéniens élevèrent ensuite à Labdale un fort qui regardait Mégare et qui devait leur servir de magasin, puis commencèrent à Sycé un mur de circonvallation qu'ils poussèrent rapidement : le général des Syracusains, Hermocrate, voulant éviter les affaires générales tant que les secours qu'il attendait du Péloponèse ne seraient point arrivés, y opposa un

contre-mur dont les Athéniens ne pourraient entraver la construction qu'en abandonnant leurs ouvrages s'ils venaient en force. Mais il eût fallu, pour que ce plan réussit, que les Syracusains eux-mêmes fussent strictement assujétis au service, et c'était le contraire; la garde se faisait négligemment, et partie de ceux qui devaient être sous les armes étaient à la ville. Il en résulta que Nicias et Lamaque, chacun à la tête de moitié de l'armée athénienne, détruisirent complètement la nouvelle muraille, arrachèrent les palissades, emportèrent les pieux. L'affaire au reste fut peu sanglante, sauf à Téménite, où s'étaient réfugiés les peu nombreux Syracusains chargés de veiller aux palissades. Quant à des secours de la ville, il ne pouvait leur en venir : une des divisions (celle de Lamaque ? car Nicias malade (22) et moins brave d'ailleurs ne pouvait se charger de la tâche la plus rude) s'était postée de manière à barrer le passage à qui voudrait se rendre au contre-mur. Cette affaire des Palissades ne découragea point Hermocrate, qui fit dès le lendemain recommencer le retranchement en le dirigeant à travers les marais, et creuser un fossé pour empêcher les Athéniens de conduire leurs ouvrages jusqu'à la mer. C'étaient encore des travaux à détruire; et, bien qu'ils vissent de se rendre maîtres de Polichna, et qu'ils eussent presque enfermé Syracuse, ils ne pouvaient vraiment bloquer la ville, qu'ils avaient renoncé à prendre d'assaut, qu'en s'emparant de ces lignes improvisées. Lamaque, à qui Nicias, que sa néphrétique accablait, avait laissé tout l'effectif du comman-

dement, et dont sans doute la présence et l'ardeur avaient hâté les travaux, résolut de ne pas tarder davantage à livrer une seconde bataille des Palissades. Il donne donc ordre au point du jour à toute l'armée de descendre d'Epipoles dans la plaine, fait jeter sur le marais, à l'endroit le moins profond, des poutres, des planches et madriers sur lesquels on passe, se met lui-même à la tête de l'aile gauche, et au bout d'une heure ou deux se trouve maître et des palissades et du fossé. Les Syracusains fuient, les uns vers la ville, les autres vers le fleuve; 300 Athéniens d'élite courent pour s'emparer du pont. A cette vue la cavalerie qui gardait le passage charge l'aile droite athénienne et y porte le désordre. Lamaque accourt de la gauche, suivi des Argiens et de quelques archers : on se mêle, on se bat avec fureur, le commandant des Syracusains, Callicrate, s'attache à Lamaque, lui porte un défi, l'attaque corps à corps, et finalement le perce d'un coup mortel. C'était au passage d'un fossé. Les fuyards alors se rallient; il y a plus, ils attaquent à leur tour, ils envoient même un détachement à l'enceinte d'Epipoles; et déjà dix plèthres du mur en avant étaient rasés, quand Nicias, pour empêcher qu'ils n'aillent plus loin, fait mettre le feu aux machines et à tous les ouvrages avancés. Cet incendie écarte en effet les assaillants, et en définitive les Athéniens restent les plus forts; leur flotte, partie de Thapse, arrive à Grand-Port. Nicias peut terminer la circonvallation; et puisque avec de la célérité, de la bravoure, Syracuse encore pouvait être emportée, Lamaque du moins avait « le bonheur de mourir dans un jour de victoire. » Surtout il ne vit point la détresse et la destruction de l'ar-

(22) Il était, suivant Plutarque, pendant toutes les opérations, bien qu'il ne se fût pas encore comme isolé (*Vie de Nicias* 24 et 25).

mée, le massacre de ses compatriotes, l'esclavage et les haillons de ceux qu'épargnèrent les conteaux des Syracusains ; il ne fut point sommé de chanter de l'Euripide aux vainqueurs ivres ! Suivant Plutarque, Callierate aussi avait reçu du héros mortellement blessé le coup de la mort, et les Grecs, qui savaient leurs tragiques par cœur pouvaient dire de lui,

δορι δ'ἔκτανες, δορι δ'ἔθανες.

Son corps, qu'avaient eu soin d'enlever les Syracusains, fut rendu le lendemain aux Athéniens, ainsi que ceux de cinq ou six hommes tués à ses côtés. — Le LAMAQUE sophiste, dont il a déjà été parlé plus haut, était aussi de l'Attique, mais du dème de Myrrhinonte. Il vivait un siècle après le général. Ce qui l'a fait échapper à l'oubli, c'est, nous ne dirons pas le panégyrique emphatique de Philippe et d'Alexandre qu'il prononça aux jeux olympiques, mais la véhémence improvisation par laquelle lui répondit instantanément, dit-on, Démosthène. L'improvisation est-elle réelle ? Nous en doutons, tout capable qu'en était Démosthène : il y avait en quelque sorte un programme, un ordre du jour pour chaque épisode ordinaire ou extraordinaire de la solennité olympique ; et Démosthène devait connaître à l'avance quel sujet allait traiter Lamaque. Mais ce qui n'était point sur l'ordre du jour, c'était la réponse du magnifique orateur ; et l'inattendu passa sans doute pour de l'improvisation. Quoi qu'il en soit, son discours se composait de deux parties : dans l'une, il réhabilitait Thèbes et Chéronée, et en général tous ceux qui s'étaient opposés à Philippe ; dans l'autre il s'efforçait de montrer que les intrigues et les interventions des Macédoniens étaient la cause de tous les maux des Grecs. A présent,

à quelle époque eut lieu cette espèce de discussion ? Alexandre était parti pour l'Asie en 334 ; les olympiades suivantes commencèrent en 332, 328, 324 ; le dernier des Grands-Rois périt l'année d'Arbelles (330). Donc, si, comme on peut pencher à le croire, Démosthène parlait sous l'inspiration de la puissance persane, qui le pensionnait (au moins depuis 336), conséquemment avant la ruine définitive de cette puissance, c'est aux jeux olympiques de 330 que Lamaque le sophiste se serait fait pulvériser par Démosthène. Tout simple que puisse sembler ce trait, il ne manque pas d'intérêt ; et ce serait un élément essentiel d'une histoire qu'on n'a jamais tentée : *l'Histoire de la Grèce pendant l'expédition d'Alexandre.* P—OT.

LAMANDE (FRANÇOIS - LAURENT), inspecteur-général des ponts et chaussées, fut un des hommes les plus distingués de ce corps savant. Il naquit à Dinan, en Bretagne, le 15 avril 1735, fit ses études à Paris, et eut pour maître de mathématiques le célèbre La Caille. L'abbé Marie, Bailly et Bernardin de Saint-Pierre furent ses condisciples. Les ports de Rouen, de Dieppe, de Fécamp et de Honfleur lui durent successivement des améliorations importantes ; mais ce fut surtout dans celui du Havre qu'il déploya le plus de talent et de savoir. On y a continué sur ses plans, depuis sa mort, de très-utiles travaux. Les Sables-d'Olonne, menacés d'être envahis par la mer, lui durent leur conservation ; et l'un des plus riches propriétaires de cette ville, en reconnaissance d'un si grand service, lui fit par son testament un legs considérable. C'est ce fait honorable qu'a cité avec une admiration si bien méritée son condisciple Bernardin de Saint-Pierre dans les *Harmonies de*

la nature. Lamandé était officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis et membre de l'Académie de Rouen. Il mourut à La Flèche, le 15 mai 1819. — LAMANDÉ (*Mandé*), fils du précédent, et comme lui inspecteur général des ponts et chaussées, naquit en 1777 aux Sables-d'Olonne, dans la Vendée. Il eut le double avantage de faire son éducation d'ingénieur à l'école des Ponts et Chaussées, sous Perronet; et, à l'école Polytechnique, lors de sa formation, sous Monge, Lagrange et Prony. Nommé ingénieur ordinaire, il fut successivement attaché au ministère de la marine et à celui de l'intérieur. A peine élevé au grade d'ingénieur en chef, il justifia cet avancement par la construction du pont en fer d'Austerlitz (1806), et du pont en pierre d'Iéna (1807). Ce pont, comme celui de Neuilly, est horizontal; il se fait admirer par l'élégance des formes et la hardiesse de la construction. En 1812, Lamandé fut chargé de continuer le pont de Rouen, commencé sur les dessins de l'ingénieur Le Masson, frère du célèbre sculpteur. Il revint à Paris, en 1815, avec le grade d'ingénieur en chef du département de la Seine. Il en remplit si bien les fonctions difficiles, qu'il fut récompensé en 1835 par le grade d'inspecteur général. Après 44 ans de services non interrompus, il est mort à Paris, le 1^{er} juillet 1837, lorsqu'il venait de terminer un mémoire *sur les moyens à employer pour la fondation des constructions hydrauliques*. Ce mémoire a été imprimé, en 1838, dans les *Annales des Ponts et Chaussées*, t. XV, p. 257.

F—LE.

LAMANNA (JÉRÔME), peintre et poète célèbre du xvi^e siècle, naquit à Catane, en Sicile, vers l'année 1580. Comme poète il est connu par

des *rime*, insérées dans le recueil intitulé : *Poesie de' Signori accademici fantastici di Roma*. Il a fait imprimer à part *Licandro, tragi-comedia; pastorale, idillj, rime*, etc. Mais c'est surtout comme peintre qu'il est célèbre. Il mourut en 1640, laissant d'excellents tableaux, dont plusieurs se voient encore dans les galeries napolitaines.

P—S.

LA MARCHE (JEAN-FRANÇOIS DE), évêque de Saint-Pol de Léon, né dans le diocèse de Quimper en 1729, suivit d'abord la carrière des armes, et fit une campagne en Italie, en qualité de lieutenant de dragons; mais ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il fut promu, en 1772, à l'évêché de Saint-Pol de Léon, et sacré le 7 septembre de la même année. Il montra une grande fermeté de caractère au commencement de la Révolution. Quand il reçut la notification, qui lui fut faite par le district de Morlaix, de la constitution civile du clergé, il renvoya les dépêches accompagnées d'un refus formel d'y obéir. Son chapitre suivit cet exemple, et il fallut recourir à la force pour apposer les scellés sur les archives de l'évêché et du chapitre de Léon. Alors les chanoines se rendirent près de leurs parents ou chez des personnes qui s'exprimèrent de les accueillir. Le prélat se retira chez une famille noble du pays; mais, ne tenant aucun compte des décrets de l'Assemblée nationale, il continua d'officier dans sa cathédrale et de régir son diocèse. Ses mandements, excitant le peuple à la résistance, produisirent une telle agitation que l'administration départementale résolut de le faire traduire au tribunal de Morlaix, récemment établi. Le 8 janvier 1791, un lieutenant de gendarmerie fut envoyé à Saint-Pol de Léon avec un détachement de

vingt hommes. Arrivé au domicile de l'évêque, le lieutenant lui intime l'ordre de le suivre. « Volontiers, monsieur, répondit le prélat qui était dans sa chambre; mais vous me permettrez de passer dans le cabinet voisin pour faire ma toilette? » Le lieutenant, examinant les lieux et ne voyant au pourtour de l'appartement que des rayons de bibliothèque chargés de livres, reste à la porte et l'attend.... Mais la toilette ne finissait pas. Le lieutenant se décide à ouvrir.... Plus de prisonnier. Il s'était sauvé par une porte secrète que les dispositions de la bibliothèque masquaient complètement. On apprit bientôt que, s'étant embarqué à Roscoff, petit port éloigné d'une demi-lieue de Saint-Pol de Léon, il avait gagné les côtes d'Angleterre. Ses instructions et ses mandements n'en circulèrent pas moins dans son diocèse et dans toute la Bretagne. Ceux qui ont connu La Marche pendant son émigration s'accordent à dire qu'il fut le modèle de toutes les vertus, le père et le consolateur non seulement des émigrés et des prêtres réfugiés mais encore des prisonniers français. Il mourut à Londres le 25 nov. 1806, comblé des bénédictions des pauvres. L'abbé Du Chatellier, depuis évêque d'Évreux, prononça son oraison funèbre, dans la chapelle française de Convey-street, Fitzroy-Square. Le peintre Danloux porta en France le portrait original de l'évêque de Léon, et ce tableau, exposé dans la galerie du Louvre, excita un vif intérêt. La Marche a fondé le collège de Saint-Pol de Léon, dont l'édifice seul lui coûta 300,000 fr. Il a introduit dans son diocèse la culture de la pomme de terre, dédaignée de son temps, et qui est aujourd'hui d'une si grande ressource pour les populations pauvres de la Bretagne.

P. L.—T.

LAMARCHE (JOSEPH DROUOT), général français, naquit à Wiche (Vosges), le 14 juillet 1733, d'une famille obscure, reçut une éducation incomplète et s'enrôla dès l'âge de dix-huit ans dans un régiment de dragons, où il devint sous-officier après huit ans de service, et lieutenant en 1760. Il était alors à l'armée de Hanovre, et il y fut blessé d'un coup de sabre, puis d'un coup de feu à la poitrine, qui lui fit courir de grands dangers. Nommé par suite capitaine en second dans le même corps, il passa capitaine commandant dans les hussards de Colonel-général, en 1783, et y parvint successivement au grade de lieutenant-colonel. C'était le point le plus élevé où pût arriver dans ce temps-là ce que l'on appelait un officier de fortune. Dans cette position Lamarche devait suivre le parti de la Révolution; et il le suivit avec d'autant plus d'empressement que, dès le 25 juillet 1791, aussitôt après l'émigration des officiers nobles, il devint colonel de ce même régiment des hussards de Colonel-général, l'un des plus beaux de l'armée française. Placé dès le commencement de la guerre sous les ordres de Luekner, il eut part aux opérations de l'armée qui fut opposée aux Prussiens dans leur expédition de Champagne, et il les suivit dans leur retraite sous le commandement de Valence. Ayant été nommé maréchal-de-camp le 10 octobre 1792, il prit pour aide-de-camp le jeune Ney, devenu plus tard si célèbre, et qui était alors officier de son régiment. Lamarche concourut à la prise de Namur, et après quelques succès de peu d'importance il passa l'Ourthe et alla s'établir à Verviers, où il prit ses quartiers d'hiver. Dampierre, qui commandait sur la Roër, ayant été forcé le 1^{er} mars suivant,

par l'armée du prince de Cobourg , de se retirer sur Liège, Lamarche vint occuper la position de Henri-Chapelle, où il soutint les efforts de l'ennemi, et forma l'arrière-garde jusqu'à Tirlemont. Il combattit encore à Cumplich contre des forces très-supérieures, et fut cité honorablement dans le rapport du général en chef Dumouriez. Placé au centre à la bataille de Nerwinde, il chassa d'abord l'ennemi de ce village et passa rapidement la Nèthe. Mais la gauche de l'armée, sous les ordres de Miranda, ayant fait une retraite précipitée, ces premiers avantages devinrent sans effet, et, après avoir couché sur le champ de bataille, la droite et le centre de l'armée française furent obligés de se retirer le lendemain sur Tirlemont. Lamarche concourut encore très-efficacement, dans cette retraite difficile, à maintenir l'ordre parmi les troupes, et il soutint, notamment dans la position de la montagne de Fer, près de Louvain, le choc d'une grande partie de l'armée autrichienne. La fatigue et ses anciennes blessures ayant alors épuisé ses forces, il demanda et obtint du général en chef la permission de se retirer à Douai. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'eut lieu la défection de Dumouriez. Sommé aussitôt par les commissaires de la Convention de se rendre à son poste, Lamarche vint joindre Dampierre, et il s'efforça, avec le petit nombre d'autres généraux qui ne suivirent pas leur chef, de réunir les faibles débris de cette armée dispersée et divisée par les défaites et les dissensions de l'esprit de parti. Lamarche reçut du conseil exécutif l'ordre de se mettre à la tête de l'armée des Ardennes, tandis que Dampierre prit le commandement de celle du Nord; et bientôt ces deux armées, qui for-

maient à peine trente mille hommes, se réunirent pour secourir Valenciennes et attaquer le camp de Farnars. En présence de quatre-vingt mille Autrichiens victorieux l'entreprise était difficile, et elle donna lieu à des attaques très-meurtrières où Dampierre fut tué. Le commandement général se trouvant alors tout entier dans les mains de Lamarche, épouvanté d'une responsabilité et d'un fardeau qui, dans de pareilles circonstances, étaient véritablement effrayants et beaucoup au-dessus de ses forces, il demanda un successeur que l'on se hâta de lui donner. Ce fut Custine que l'on nomma; mais ce général, alors malade, ne put venir que le mois suivant, et, en attendant, Lamarche, aidé de Kilmaine, dut soutenir encore une lutte très-inegale (*voy. KILMAINE, LXVIII, 517*). La droite et la gauche de l'armée se trouvant forcées par l'abandon du poste d'Orchies, que devait garder le général Ransonnet, il fallut se retirer sur Bouchain, puis sur le camp de César et l'Escaut, où Custine vint enfin prendre le commandement le 30 juillet 1793. Par une des bizarreries de cette époque, Lamarche, qui n'avait pas cessé de montrer, sinon une grande capacité, du moins un zèle à toute épreuve, fut suspendu de ses fonctions et confiné dans l'intérieur, avec défense de s'approcher de l'armée à moins de vingt lieues, fort heureux de n'être pas, comme tant d'autres, envoyé à l'échafaud. Il se retira à Épinal, où il vécut d'une modique pension jusqu'à ce que le premier consul Bonaparte, à la sollicitation du général Ney, voulût bien le nommer, en 1800, commandant d'une brigade de vétérans; mais Lamarche ne jouit pas longtemps de cet emploi, car il mourut peu de temps après.

LAMARCK (JEAN - BAPTISTE-PIERRE-ANTOINE DE MONET, chevalier de), l'un des naturalistes dont la France s'honore le plus, naquit le 1^{er} avril 1744, à Bazantin, village du département actuel de la Somme, entre Albert et Bapaume. Onzième enfant du seigneur de ce lieu, qui descendait lui-même d'une ancienne maison du Béarn, il n'eut en perspective qu'un mince patrimoine qu'une si nombreuse lignée devait réduire à de bien modiques dividendes. Aussi fut-il, suivant l'usage du temps, destiné au sacerdoce. Pour l'y préparer, on l'envoya au collège des jésuites d'Amiens. Ce n'était pas à l'époque où la France se trouvait engagée avec le plus de violence dans la désastreuse lutte commencée en 1756 contre la Prusse et l'Angleterre, qu'un jeune homme, dont l'un des frères avait trouvé une mort honorable sur la brèche, au siège de Berg-op-Zoom, et dont deux autres frères servaient encore avec distinction, pouvait abjurer sans résistance les traditions de sa famille, vouée de tout temps à la carrière des armes. Aussi fallut-il une ferme décision de la volonté paternelle pour le maintenir dans la ligne qu'on lui traçait; mais, à la mort du vieillard, arrivée en 1760, nulle remontrance ne fut capable de le retenir au séminaire. Agé à peine de dix-sept ans, il s'empara d'un mauvais cheval, se fit suivre par un pauvre garçon de son village, et s'achemina vers l'armée d'Allemagne, fondant toutes ses espérances sur son courage et sur une lettre de recommandation qu'une amie de sa famille lui avait remise pour le colonel du régiment de Beaujolais. On conçoit quel fut l'embaras de cet officier, peu favorablement disposé d'ailleurs par la mine chétive du jeune arrivant. Cependant

il l'admit comme volontaire. Le moment était critique; on se trouvait au mois de juillet 1761. Le maréchal de Broglie, général en chef de l'armée française, qui venait de réunir ses troupes avec une partie de celles du prince de Soubise, devait attaquer le lendemain les alliés commandés par le prince Ferdinand de Brunswick. Les Français, personne ne l'ignore, perdirent cette bataille, livrée à Willinghausen, entre Ham et Lippstadt. Pendant l'affaire une compagnie de grenadiers, au premier rang de laquelle le jeune Lamarck s'était placé dès le point du jour, reçut la garde d'un poste qui la tint exposée au feu de l'artillerie ennemie, et où on l'oublia même dans la confusion de la retraite. Tous les officiers et sous-officiers avaient succombé, et il ne restait plus que quatorze grenadiers, dont le plus ancien proposait de suivre le mouvement rétrograde qu'il voyait opérer aux autres troupes. Lamarck s'y opposa avec énergie, et il fallut que le colonel envoyât à ce faible détachement une ordonnance qui eut beaucoup de peine à pénétrer jusque-là pour lui transmettre l'ordre de se rallier. Ce trait de fermeté ayant été rapporté au maréchal, il fit sur-le-champ Lamarck officier, malgré les ordres formels du ministre de la guerre, qui, voulant apporter quelques changements dans l'organisation de l'armée, avait défendu de nommer à aucun emploi devenu vacant. Peu après le jeune homme obtint le grade de lieutenant, et il trouva dans la même campagne plusieurs autres occasions de se distinguer. Mais un accident imprévu l'empêcha de profiter d'un si heureux début. A la paix son régiment ayant été envoyé à Monaco, un de ses camarades, en jouant, le souleva par la tête, et détermina ainsi

le développement d'une affection grave, qui mit Lamarck dans la nécessité de venir à Paris se confier à des mains habiles; il y réclama les soins de Ténon, qui le rétablit par une opération dont il conserva toujours depuis de profondes cicatrices. Le traitement de cette maladie avait exigé une année entière, pendant laquelle l'exiguïté de ses ressources le tint confiné dans une solitude où il eut tout le loisir de se livrer à la méditation. Déjà, durant son séjour à Monaco, la végétation singulière de cette contrée rocailleuse l'avait frappé, et il avait pris quelque teinture de la botanique dans le traité des plantes usuelles de Chomel, tombé par hasard entre ses mains. D'un autre côté, à Paris, logé, comme il le disait lui-même, beaucoup plus haut qu'il n'aurait voulu, et n'ayant pour perspective que les nuages, il prit plaisir à les considérer, à en remarquer les différents aspects, les diverses configurations, et il acquit ainsi quelques idées vagues de météorologie. C'en fut assez pour lui faire comprendre que la carrière des armes n'était pas la seule dans laquelle on pouvait se distinguer, et il prit le parti d'embrasser celle de la médecine, résolution non moins courageuse que la première; car son modique revenu de 400 livres l'obligeait, dans les intervalles de ses études, à travailler pour vivre dans les bureaux d'un banquier; et lui, qui devait un jour se placer si haut, non pas dans les faveurs de la fortune, mais dans les illustrations de la science, débuta presque aussi rudement que Linné, qui avait dû aussi se préparer à son rôle de réformateur de l'histoire naturelle en raccommodant, pour les approprier à son usage, les vieux souliers de ses camarades. La médecine ne s'accordant point avec ses

goûts, il la quitta au bout de quatre années, durant lesquelles d'ailleurs il ne s'était guère occupé que de botanique. Ce fut définitivement à cette dernière science qu'il s'attacha pour s'en faire un état. Après s'être préparé pendant dix années, il se révéla tout à coup au monde savant dans un livre aussi remarquable par la nouveauté du plan que par le mode d'exécution. « Depuis longtemps, a dit Cuvier, « en suivant les herborisations, ou « en visitant le Jardin du Roi, il se « livrait, avec ceux qui étudiaient la « botanique en même temps que lui, « à des discussions sur l'imperfection « de tous les systèmes de classifica- « tion alors en vogue, et sur la faci- « lité d'en créer un qui conduisit plus « sûrement et plus promptement à la « détermination des plantes. Voulant « prouver son dire par le fait, il se « mit à l'œuvre, et en six mois d'un « travail sans relâche il écrivit sa « *Flore Française*. » Cet ouvrage n'était qu'un aperçu des végétaux reconnus indigènes à la France. Lamarck n'avait point eu la prétention d'y ajouter aucune nouvelle espèce, ni même d'approfondir ce qu'on savait déjà sur celles qu'il y introduisait. Mais c'était un guide commode et sûr, en ce que, prenant les conformations les plus générales pour point de départ, et procédant toujours par voie dichotomique, il ne laissait chaque fois qu'à choisir entre deux caractères opposés, et n'exigeait par conséquent que l'intelligence du langage technique adopté dans les descriptions, pour conduire infailliblement à la connaissance de la plante dont on voulait savoir le nom. Quelque mécanique que soit un tel procédé, ses avantages pour ainsi dire matériels ne pouvaient manquer de le faire accueillir, à une époque où, par des écrits pleins de charme, J.-J. Rous-

sceau venait de rendre la botanique populaire. Aussi la *Flore Française* eut-elle un rapide succès. Daubenton s'était chargé d'y exposer clairement les idées de l'auteur dans un discours préliminaire qu'on lit encore avec plaisir, et Haüy, qui savait mettre tant d'élégance et de soin dans ses moindres productions, s'était chargé d'en polir le style, car, il faut bien le dire, la plume savante de Lamarck ne fut jamais élégante, ni même correcte. La *Flore Française* sortit des presses de l'imprimerie royale par les soins de Buffon, qui saisit avec empressement cette occasion de prouver au public combien sont faciles ou indifférentes les méthodes distributives pour lesquelles il affectait un si profond dédain. Son génie d'écrivain ne pouvait s'accommoder à l'inflexible roideur d'un cadre prescrit d'avance, à l'enchaînement et à la subordination des idées. A la même époque, une place dans la section de botanique étant devenue vacante à l'Académie des Sciences, Lamarck y fut promu en 1779, quoique porté au second rang seulement, après Descemet, sur la liste de présentation; faveur de cour qui, cette fois, tomba bien et ne choqua pas l'opinion publique. Dès lors la fortune sembla ne plus le dédaigner autant, et, quoiqu'elle n'ait jamais été pour lui prodigue de ses dons, qu'elle n'accorde généralement qu'à une souplesse de caractère dont la nature ne l'avait pas doté, du moins lui fut-il permis d'entrevoir un avenir moins sombre que les rudes temps d'épreuve par lesquels il venait de passer. Buffon voulant le faire servir de Mentor à son fils, qu'il se proposait de faire voyager, mais sentant qu'il ne pouvait le réquière au rôle de précepteur, lui procura une commission de botaniste du roi. Revêtu de ce titre honorable, Lamarck consacra

une partie des années 1781 et 1782 à parcourir la Hollande, l'Allemagne et la Hongrie, avec son jeune élève, visitant partout les établissements publics et les savants, desquels son nom n'était déjà plus ignoré. A son retour en France, il cultiva la botanique avec plus d'ardeur que jamais, et bientôt il acquit de justes droits à la célébrité par la publication d'un travail moins généralement connu, mais plus important que sa *Flore*, la partie botanique de l'*Encyclopédie méthodique*. Tout n'est pas original dans ce grand ouvrage, et ne pouvait l'être; mais les descriptions sont tirées des meilleurs auteurs; le choix des figures a été fait avec beaucoup d'intelligence, et Lamarck y a semé une foule de remarques curieuses, puisées dans les magnifiques herbiers de Sonnerat, de Commerson et de Jussieu, qui furent généreusement mis à sa disposition. En lui reprochant de s'être astreint à l'ordre alphabétique et d'avoir suivi le système de Linné, on oubliait que le plan n'était pas de son choix, qu'il lui avait été imposé. Travailler sous la direction et dans les vues d'un libraire était alors son unique ressource, car la faveur de Buffon ne lui avait valu aucun établissement solide. Ce ne fut qu'en 1788 que le successeur de ce grand homme, le marquis de La Billarderie, fit créer pour lui une place de botaniste du cabinet, en le chargeant de conserver et d'arranger les herbiers. Encore fut-il au moment de perdre ce modeste emploi lorsque le décret de l'Assemblée législative, du 18 août 1792, qui supprimait les corporations savantes, fit craindre que le Jardin du Roi ne se trouvât enveloppé dans la même proscription. Mais la Convention nationale, par un décret rendu le 10

juin de l'année suivante, reconstitua l'établissement sous le titre de Muséum d'histoire naturelle, laissant aux douze personnes, qui alors y occupaient des places, le soin de se distribuer entre elles les douze chaires nouvelles qu'elle instituait. Ce fut encore là un moment critique pour Lamarck; le dernier venu de tous, il n'eut point à choisir, et dut prendre la chaire dont personne ne voulait, parce qu'on la jugeait trop peu importante, celle dans les attributions de laquelle rentrait la classe des animaux alors désignés, d'après Linné, sous les noms d'insectes et de vers. Or jusque-là il ne s'était jamais occupé des animaux, et moins encore de cette vaste branche de la zoologie, à l'exception toutefois des coquilles, pour lesquelles ses liaisons avec Bruguière lui avaient inspiré un goût assez vif, et dont il avait même formé une petite collection. Mais, bien qu'il fût près d'atteindre l'âge de cinquante ans, son courage inépuisable ne l'abandonna pas dans cette conjoncture. Bientôt, en étudiant sans relâche des objets si nouveaux pour lui, s'aidant des conseils de quelques amis et appliquant à la zoologie cette sagacité qui l'avait déjà si bien servi dans la botanique, il parvint à démontrer que les animaux, dont par dédain on lui avait abandonné l'histoire, étaient aussi intéressants, sinon même plus, que les autres, par leur nombre immense, par le rôle qu'ils jouent dans l'univers, par les variétés infinies de leurs formes et les singularités de leur organisation. Les travaux en ce genre, auxquels il se livra avec une assiduité qui ne s'est jamais démentie, l'ont placé plus haut encore que ceux qu'il avait exécutés en botanique, et ils lui vaudront certainement une réputation plus durable. C'est là en effet qu'il a déployé toute l'étendue

de son génie. Il s'y est élevé au rang de législateur, et si désormais on parvient à corriger quelques parties de ses ouvrages, à les amender, à les étendre, un long temps s'écoulera encore avant qu'un autre esprit aussi profondément observateur, aussi habile scrutateur des mystères de la nature, ose entreprendre de les soumettre à une refonte générale, semblable à celle que les livres de Linné subirent entre ses mains. Mais, durant les trente ans qui s'étaient écoulées depuis la paix de 1763, Lamarck n'avait pas consacré tous ses moments à la botanique, pour la section de laquelle on l'appela le premier de tous à l'Institut, lors de la création en 1796. Il avait médité aussi sur les lois générales de la physique et de la chimie, sur les révolutions du globe terrestre, sur les phénomènes atmosphériques, sur les lois qui président à l'organisme et à la vie. De bonne heure aussi il mit le public dans la confiance de ses pensées. Malheureusement elles n'étaient pas toutes, en ce genre, de nature à mériter qu'on y fit attention. Son plus grand tort, qu'on a peine à concevoir chez un homme qui avait consacré sa vie entière à l'observation, fut de vouloir, à l'instar de quelques écoles philosophiques, créer un système général de toutes pièces, et construire pour ainsi dire la nature *à priori*. C'est ainsi que, sans autres armes que celles du raisonnement, il ne craignit pas d'attaquer la théorie que Lavoisier venait d'établir sur l'expérience, et de provoquer en quelque sorte les nouveaux chimistes au combat. Ceux-ci eurent raison de laisser passer inaperçues des hypothèses dénuées de tout fondement empirique, et qui n'avaient même pas toujours le mérite d'être intelligibles. De même, en géologie, il créa un

système qui n'a peut-être ni plus ni moins de valeur qu'aucun de ceux qu'on pourrait imaginer, mais qui cependant a un défaut incontestable : celui de ne pas s'harmoniser avec les faits mêmes, tels qu'on les connaissait alors. Ce qu'on y découvre de plus remarquable, c'est l'idée que les chaînes les plus élevées de montagnes ont appartenu autrefois à des plaines. Aujourd'hui cette opinion est celle qui réunit le plus de suffrages, mais on attribue la formation des montagnes à des soulèvements déterminés par les forces volcaniques, et Lamarck les faisait produire par des amoncellements de débris de corps organisés, animaux et végétaux, tandis que, malgré l'ancienneté bien constatée de la vie sur la terre, personne ne doute maintenant qu'elle n'en ait pas toujours animé la surface, qu'elle est même postérieure à l'apparition des grandes aspérités qui hérissent cette dernière. La partie des travaux de Lamarck qu'on a plus désapprouvée, parce qu'elle fut mal jugée dès le principe, et qu'on chercha tout aussitôt à tourner en ridicule, est celle qui concerne la météorologie. En publiant ses principes et ses observations à ce sujet, dans un ouvrage périodique auquel il donna le titre d'*Annuaire météorologique*, il eut l'idée, pour éviter que les frais d'impression ne restassent à sa charge, d'insérer dans ce livre des probabilités qui pussent intéresser le public sans le tromper, faciliter la vente de l'ouvrage, et faire arriver aux amateurs instruits les petits mémoires météorologiques qui seuls en faisaient l'objet. Cette publication souleva des susceptibilités qui dépeignirent Lamarck à Napoléon comme un faiseur d'almanachs et de prédictions, chose effectivement inconvenante pour un membre d'un corps généra-

lement considéré. « Je ne fus pas
« longtems, a-t-il écrit, sans ap-
« prendre de la bouche même de ce-
« lui qui gouvernait alors son mécon-
« tentement positif sur une entreprise
« qui n'avait cependant d'autre but
« que l'étude des météores. Chose
« étrange ! l'auteur, en tout soumis
« aux lois, n'écrivant point sur la
« politique et ne s'occupant que d'é-
« tudes de la nature, se vit forcé de
« cesser sur-le-champ toute publi-
« cation de ses observations sur l'at-
« mosphère. Accoutumé depuis long-
« tems à céder à la nécessité, il se
« soumit en silence et continua d'ob-
« server, mais pour lui seul. » Le
passage de l'article *Météorologie* du
Dictionnaire d'histoire naturelle de
Déterville prouve que Cuvier a dissimulé une partie de la vérité en disant que Lamarck finit par renoncer à son travail stérile, dégoûté de voir les événements ne jamais répondre à ses prédictions. Quoiqu'il en soit, ce laborieux savant n'entretint plus le public que de ses travaux sur les animaux sans vertèbres et sur la physiologie générale. Dès son avènement à la chaire de zoologie, l'affaiblissement de sa vue l'avait obligé de recourir pour les insectes à l'assistance de Latreille. Bientôt il ne put plus distinguer les petits objets, et, dans les derniers tems, il devint complètement aveugle. Sa vie retirée et sa persistance dans des systèmes peu d'accord avec les idées qui dominaient dans les sciences ne lui avaient pas concilié la faveur des dispensateurs de grâces. « Lorsque les infir-
« mités sans nombre, amenées par
« la vieillesse, eurent accrues be-
« soins, dit Cuvier, toute son exis-
« tence se trouva à peu près réduite
« au modique traitement de sa chaire.
« Les amis des sciences, attirés par
« la haute réputation que lui avaient

« valu ses ouvrages de botanique et
 « de zoologie, voyaient ce délaisse-
 « ment avec surprise; il leur sem-
 « blait qu'un gouvernement protec-
 « teur des sciences aurait dû mettre
 « un peu plus de soin à s'informer de
 « la position d'un homme célèbre.
 « Mais leur estime redoublait à la vue
 « du courage avec lequel ce vieillard
 « illustre supportait les atteintes de
 « la fortune et celles de la nature. Ils
 « admiraient surtout le dévouement
 « qu'il avait su inspirer à ceux de ses
 « enfans qui étaient demeurés près
 « de lui. Sa fille aînée, entièrement
 « consacrée aux devoirs de l'amour
 « filial pendant des années entières,
 « ne l'a pas quitté un instant, n'a pas
 « cessé de se prêter à toutes les études
 « qui pouvaient suppléer au défaut
 « de sa vue, d'écrire sous sa dictée
 « une partie de ses derniers ouvrages,
 « de l'accompagner, de le soutenir
 « tant qu'il a pu faire encore quel-
 « que exercice, et ces sacrifices sont
 « allés au delà de tout ce qu'on pour-
 « rait exprimer. Depuis que le père
 « ne quittait plus la chambre, la fille
 « ne quittait plus la maison. A sa
 « première sortie elle fut incommo-
 « dée par l'air libre dont elle avait
 « perdu l'usage. S'il est rare de por-
 « ter à ce point la vertu, il ne l'est
 « pas moins de l'inspirer à ce degré,
 « et c'est ajouter à l'éloge de Lamarck
 « que de raconter ce qu'ont fait pour
 « lui ses enfans. » Lamarck est mort
 le 18 décembre 1829. Richard avait
 établi sous le nom de *Marckea*,
 changé par Persoon et Poiret en celui
 de *Lamarckea*, un genre de plantes
 de la famille des solanées, qui com-
 prend une jolie liane des forêts hu-
 mides de la Guiane. Ce genre a fait
 supprimer celui de *Lamarckia*, au-
 térieurement créé par Mœnch et Kœ-
 ller, pour une graminée à laquelle
 Persoon a donné celui de *Chrysurus*.

Les ouvrages de Lamarck, que nous
 rapporterons à trois classes, d'après
 les sujets sur lesquels ils roulent,
 sont: I. *Flore Française, ou Descrip-
 tion succincte de toutes les plantes
 qui croissent naturellement en Fran-
 ce*, Paris, 1773; 3 vol. in-8°; *ibid.*,
 1780, in-8°. M. de Candolle en a don-
 né une nouvelle édition fort augmen-
 tée, en six volumes, dont les cinq
 premiers ont paru en 1805, et le
 sixième en 1815. Il a été publié un
 extrait de la *Flore Française*, Paris,
 1792, 1 vol. in-8°. II. *Diction-
 naire de Botanique*, faisant partie de
 l'Encyclopédie méthodique. Les to-
 mes I (1783) et II (1786) sont en entier
 de Lamarck; pour le III^e (1789), il fut
 aidé par Desrousseaux; le IV^e (1795)
 est de ce dernier, de Poiret et de Sa-
 vigny; le V^e (1804), de Poiret et de
 M. de Candolle; le VI^e (1804), le VII^e
 (1806), et le VIII^e (1808), de Poiret
 seul, ainsi que les cinq volumes de
 supplément (1810—1817). III. *Illus-
 tration des genres, ou Exposition
 des caractères de tous les genres de
 plantes établis par les botanistes*,
 faisant également partie de l'Encyclo-
 pédie méthodique, t. I^{er}, 1791; II,
 1793; III, 1800, contenant 900 plan-
 ches. Poiret a donné en 1823 un vo-
 lume de supplément, avec 100 plan-
 ches. IV. *Recherches sur les causes
 des principaux faits physiques*, et
 particulièrement sur celles de la combus-
 tion, de l'élévation de l'eau dans
 l'état de vapeur, de la chaleur pro-
 duite par le frottement des corps so-
 lides entre eux, de la chaleur qui se
 rend sensible dans les décompositions
 subites, dans les effervescences et
 dans le corps de beaucoup d'ani-
 maux pendant la durée de la vie,
 de la causticité, de la saveur et de
 l'odeur de certains composés, de la
 couleur des corps, de l'origine de
 tous les composés et de tous les mi-

néraux, enfin de l'entretien de la vie des êtres organiques, de leur accroissement, de leur état de vigueur, de leur dépérissement et de leur mort; Paris, 1794, 2 vol. in-8°. V. *Mémoires de physique et d'histoire naturelle*, établis sur des bases de raisonnement indépendantes de toute théorie, avec l'exposition de nouvelles considérations sur la cause générale des dissolutions, sur la matière du feu, sur la couleur des corps, sur la formation des composés, sur l'origine des minéraux et sur l'organisation des corps vivants; Paris, 1797, 1 v. in-8°. Le fond des idées de Lamarek était que la matière se compose de principes essentiellement hétérogènes, qui, dans toutes leurs associations ou combinaisons, sont plus ou moins dans un état de gêne et de modification; or, comme il répugne à la raison, suivant lui, qu'une substance tende à s'éloigner de son état naturel, il croyait que, loin de produire les combinaisons, la nature tend sans cesse, au contraire, à les détruire. Il attribuait les phénomènes du son, non à la vibration de l'air et des corps sonores, mais à celle d'un fluide éthéré et très-subtil, qu'il croyait être aussi la cause de la chaleur. On remarque, en outre, qu'il déclare n'être disposé à croire aux résultats des analyses chimiques qu'alors qu'on n'aura employé pour les faire ni feu, ni sels, ni réactifs d'aucun genre, mais seulement des moyens mécaniques. Cette même idée s'est offerte à l'esprit de bien des personnes depuis l'immense développement qu'a pris la chimie organique dans ces derniers temps. VI. *Réfutation de la théorie pneumatique* et de la nouvelle doctrine des chimistes modernes, présentée article par article, dans une suite de réponses aux principes rassemblés et pu-

bliés par Fourcroy dans sa *Philosophie chimique*, précédée d'un Supplément complémentaire de la théorie exposée dans les Recherches sur les causes des principaux faits physiques; Paris, 1796, 1 vol. in-8°. VII. *Hydrogéologie*, ou Recherches sur l'influence générale des eaux, sur la surface du globe terrestre, sur les causes de l'existence du bassin des mers, de son déplacement, de son transport successif sur les différents points de ce globe, enfin sur les changements que les corps organisés vivants exercent sur la nature et l'état de cette surface; Paris, 1802, 1 vol. in-8°. Lamarek cherche à établir que, sans la lune, les mers seraient immobiles; leurs lits se combleraient de limon et de débris terreux, et leurs eaux couvriraient peu à peu la surface de la terre. VIII. *Annuaire météorologique*, contenant l'exposé des probabilités acquises par une longue suite d'observations sur l'état du ciel et les variations de l'atmosphère pour différents temps de l'année, l'indication des époques auxquelles on peut s'attendre à avoir du beau temps ou des pluies, des orages, des tempêtes, des gelées, des dégels, etc.; enfin la citation, d'après les probabilités, des temps favorables aux fêtes, aux voyages, aux embarquements, aux récoltes et aux autres entreprises dans lesquelles il importe de n'être point contrarié par le temps; Paris, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809 et 1810; onze volumes, dont les deux premiers in-18, et les autres in-8°. Il est fâcheux qu'en blâmant, peut-être avec juste raison, le mode de publication que le peu de fortune de Lamarek lui avait fait adopter, on ait laissé tomber dans l'oubli la méthode qu'il conseillait pour étudier les phénomènes météorologiques avec plus

de fruit qu'on n'en a retiré jusqu'à présent des observations recueillies d'après un plan qui ne paraît pas, en effet, devoir jamais conduire à des résultats bien satisfaisants. IX. *Système des animaux sans vertèbres, ou Tableau général des classes, des ordres et des genres de ces animaux*; présentant leurs caractères essentiels et leur distribution d'après la considération de leurs rapports naturels et de leur organisation; Paris, 1801, 1 vol. in-8°. C'est une esquisse du grand ouvrage dont nous parlerons plus loin. A Lamarck appartient l'introduction dans la science du terme d'animaux sans vertèbres, pour désigner les êtres jusqu'alors connus sous les noms de vers et d'insectes. Ce qui surtout le rend précieux, c'est qu'il exprime la seule circonstance d'organisation qui soit commune à tous ces animaux sans exception. Pour ce qui est de la classification, on a dit que les travaux de Lamarck et de Cuvier se sont quelquefois suivis d'assez près pour embarrasser l'historien le plus probe et le plus impartial; ce fait est incontestable; mais Lamarck demeura constamment étranger à l'anatomie pratique; il sut seulement profiter avec une rare habileté des recherches spéciales de Cuvier, et s'élever par leur secours à des idées de coordination que le grand anatomiste n'aurait peut-être pas toujours aperçues, pour lesquelles du moins il ne semblait pas avoir ce sentiment instinctif dont son illustre collègue était doué à un si haut degré. X. *Philosophie zoologique*, ou exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux, à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent, aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent, à

celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1830, 2 v. in-8°. Dans ce livre, où l'auteur a exposé une physiologie toute à lui, il y a beaucoup d'hypothèses, on doit en convenir; l'ensemble a une physiologie qui choque, ou qui du moins semble étrange, et les conséquences déduites de principes vrais sont souvent forcées au plus haut point. La proposition qui a soulevé le plus d'objections est celle qu'un besoin peut engendrer des organes. Cependant un besoin n'est que l'expression d'un rapport entre la forme de la vie et les influences ambiantes. Celles-ci venant à varier, et le peu que nous savons en géologie prouve qu'elles l'ont fait plus d'une fois, les relations n'étant plus les mêmes, il faut de toute nécessité que les corps vivants s'éteignent quand le passage d'un ordre de choses à l'autre est brusque, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs reprises, ou qu'ils se modifient quand cette transition a lieu d'une manière lente et graduelle. Le tort de Lamarck n'est donc pas d'avoir admis des générations spontanées et modifiables par le seul effet des lois de la nature, mais d'avoir supposé que ces modifications pouvaient n'avoir pas de termes, et que la plus simple organisation donnée suffisait pour expliquer ainsi la production de toutes les autres. La seule objection qu'on lui ait faite, celle qu'il y a identité des formes animales, depuis les temps historiques les plus reculés jusqu'à nos jours, n'a philosophiquement aucune valeur. Que sont, en effet, quarante siècles dans ce passé et dans cet avenir, dont, malgré l'effroi qu'éprouve notre imagination, nous sommes forcés de reculer sans cesse les bornes qui finis-

sent par se perdre dans l'infini, ou, si on l'aime mieux, dans l'indéfini? XI. *Extrait du cours de zoologie* du Muséum d'histoire naturelle sur les animaux sans vertèbres, présentant la distribution et la classification de ces animaux, les caractères des principales divisions, et une simple liste de genres; Paris, 1812, 1 vol. in-8°. XII. *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres, et la citation des principales espèces qui s'y rapportent; précédée d'une introduction offrant la détermination des caractères essentiels de l'animal, sa distinction du végétal et des autres corps naturels; enfin l'exposition des principes fondamentaux de la zoologie; Paris, 1815-1822, 7 v. in-8°. Depuis la mort de l'auteur, MM. Deshayes et Milne-Edwards ont publié une seconde édition, Paris, 1836-1840, 9 vol. in-8°. C'est l'ouvrage capital de Lamarck, le seul, avec la *Botanique* et la *Philosophie zoologique*, qui passera à la postérité. On peut prévoir un temps où il perdra le caractère classique qui le distingue si éminemment aujourd'hui; mais du moins demeurera-t-il toujours comme un des plus beaux monuments de l'esprit humain. XIII. *Mémoire sur les fossiles des environs de Paris*, 1823, 1 vol. in-4°, avec grand nombre de planches. Ce mémoire, imprimé par fragments dans les *Annales* du Muséum, n'a pas été terminé; il ne traite que des coquilles fossiles, dont Lamarck a contribué plus que personne à répandre l'étude. XIV. *Système analytique des connaissances positives de l'homme, restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation*, Paris, 1830, in-8°. J—D—X.

LAMARCK. Voy. AREMBERG, LVI, 406.

LAMARE, (GUILLAUME DE) né à Paris en 1664, et mort dans cette ville en 1747, fut curé de Saint-Benoît et ensuite chanoine de Notre-Dame. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimables et très-répandus, entre autres : *Épîtres et Évangiles pour les dimanches et fêtes, avec de courtes réflexions*, 1 vol. in-8°, imprimé en 1714, et qui a eu plus de cinquante éditions; la dernière est de 1824. (Voy. *La France catholique* 1825, Chronologie historique des curés de Saint-Benoît, par l'abbé Bruté.) Z.

LAMARE. Voy. MARE, XXVII, 1.

LAMARLIÈRE (ANTOINE-NICOLAS, comte de), général français, issu d'une noble et illustre famille d'Écosse, dont les ancêtres suivirent la fortune du roi Jacques II, lorsque ce prince se réfugia en France, naquit à Crépy, près de Meaux, en 1746, et fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes. Entré comme élève à l'École Militaire en 1756, il fut nommé six ans après sous-lieutenant dans le régiment du Dauphin, dans lequel il fit les dernières campagnes de la guerre de Sept-Ans en Allemagne. Blessé à l'attaque du fort de Hamm, en Westphalie, il passa comme lieutenant dans le régiment du Perche; devint major des grenadiers royaux en 1769, et fit la campagne de Corse de cette année sous le maréchal de Vaux. Dix ans plus tard il fut nommé lieutenant de roi et commandant de la ville et citadelle de Montpellier, emploi qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1789. S'étant alors montré partisan des innovations, et n'ayant par conséquent pas émigré, il obtint en 1791 le commandement du 14^e régiment d'infanterie, puis le grade de

maréchal de camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit entrer neuf bataillons d'infanterie dans Lille assiégé par les Autrichiens, dans le mois de septembre 1792, et qu'il eut part avec le général Ruault à la défense de cette place. Après avoir pris la citadelle d'Anvers, le 18 nov. 1792, il commanda l'avant-garde de Miranda sur la Meuse, et partit de Ruremonde pour faire une invasion dans la Gueldre prussienne, afin de mettre ce pays à contribution. Dumouriez prétend, dans ses Mémoires, que cette opération fut exécutée *légalement*, et qu'au lieu de 8 millions de contributions, dont il devait frapper ce pays, il n'obtint guère que le quart de cette somme. Quoiqu'il en soit, Lamarlière était à peine revenu sur la Meuse que le corps de Miranda fut obligé de lever le siège de Maestricht et de se retirer en toute hâte. Il paraît que cette retraite fut exécutée par la division de Lamarlière avec quelque désordre; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut dénoncé pour cela au ministère de la guerre par le capitaine Dejean (*voy.* ce nom, LXII, 229), qui ne craignit pas de lui reprocher en face qu'il avait plus songé à *sauver ses équipages que ses troupes*. Lors de la défection de Dumouriez, qui eut lieu un peu plus tard (avril 1793), Lamarlière, à l'exemple de Dampierre, se sépara de lui pour se réunir aux commissaires de la Convention nationale, lesquels lui donnèrent le commandement d'une division. Dumouriez fut très-mécontent de cette conduite, et dans ses Mémoires il traite fort mal Lamarlière, qui, dit-il, ayant été chargé par Valence de conduire ses chevaux et ses équipages à Tournai, *ajouta la friponnerie à la scélératesse*, et s'appropriâ l'un et l'autre en se rendant à Valenciennes auprès des dé-

légués de la Convention, qui le nommèrent aussitôt général de division, et lui donnèrent le commandement d'un corps d'armée. Il combattit alors sous Dampierre dans plusieurs occasions, notamment à l'affaire meurtrière de Reymes où le général en chef fut tué. Le 24 mai Lamarlière battit les Hollandais à Roubaix et à Turcoing; puis on l'envoya à Lille pour prendre le commandement de cette place, où il fut ensuite dénoncé, comme noble et complice de Dumouriez, par un protégé de Robespierre, nommé Lavalette. Poursuivi plus tard par Robespierre lui-même, il fut décrété d'accusation à la suite d'un rapport du comité de salut public, où l'on eut l'indignité de produire la lettre d'un *émigré* adressée à une femme *inconnue*, et d'après laquelle il aurait permis à cet émigré d'entrer dans la place de Lille. Traduit sur ce chef d'accusation ridicule au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 25 nov. 1793. Au moment où il allait paraître devant le sanglant tribunal, le député Duhem, qui l'avait connu au siège de Lille, et qui lui portait intérêt, ayant couru après Robespierre dans la rue pour le solliciter en sa faveur, n'en reçut que cette froide réponse : *Je ne me mêle pas de ces choses-là*. M-D j.

LAMARQUE (FRANÇOIS), conventionnel, était né dans le Périgord vers 1755, et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1785. Une consultation qu'il fit alors en faveur de la province du Bourbonnais, et qui fut signée par Tronchet, Target et d'autres avocats célèbres, lui fit une réputation. Ayant, comme la plupart des hommes de son ordre, embrassé la cause de la Révolution, il fut nommé juge au tribunal du district de Périgueux en 1790, et l'année suivante député du département

de la Dordogne à l'Assemblée législative. Il commença à se faire connaître dans cette Assemblée par des travaux sur l'ordre judiciaire, et ensuite par des motions contre les émigrés, dont il proposa, dès le 21 janvier 1792, de séquestrer les biens, disant que c'était à ceux qui provoquaient la guerre d'en supporter les frais, et que ceux qui défendaient la patrie devaient être indemnisés aux dépens de ses ennemis. Trois jours après il fut élu secrétaire. Le 8 mars suivant il demanda que le décret de séquestre qu'il avait provoqué ne fût pas soumis au *veto* du roi, ce qui était une infraction évidente de la Constitution. Le 28 juin, il proposa de casser tous les membres des tribunaux, « parce qu'ils n'étaient pas assez patriotes. » Le 9 août, il pressa l'Assemblée de prononcer la déchéance du roi, ce qui a fait croire qu'il était dans le secret de la conspiration; et ce qui le prouve encore davantage, c'est qu'il proposa à l'Assemblée de se déclarer en permanence jusqu'à la décision de cette importante question. Le lendemain, au moment où la populace attaquait le château des Tuileries, il fut envoyé avec Carnot et deux autres de ses collègues pour essayer de rétablir l'ordre; mais ils rentrèrent bientôt sans avoir fait beaucoup d'efforts ni couru de grands périls, déclarant *qu'ils n'avaient pas pu se faire reconnaître*. Cependant Lamarque s'était offert lui-même pour marcher à la tête de cette députation. Il rédigea le lendemain une Adresse au peuple pour lui faire approuver les événements de la *grande journée*. Le 20 du même mois il fut chargé d'une autre mission auprès de l'armée de Luckner, et il écrivit de la frontière du Nord que « partout on « trouvait la preuve des *trahisons du*

« *pouvoir exécutif*; que Metz était « sans canons, et les soldats sans armes, etc., etc. » A son retour, il devint membre de la Convention nationale, et y vota la mort de Louis XVI, de la manière suivante : « Louis est coupable de conspiration; « il fut parjure, il fut traître. Son « existence soutient les espérances « des intrigants, les efforts des aristocrates. La loi a prononcé la peine « de mort; je la prononce aussi, en « désirant que cet acte de justice, « qui fixe le sort de la France, soit le « dernier exemple d'un homicide légal. » Il rejeta l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Lamarque se montra fort hostile au parti de la Gironde, et défendit, contre Geaonné, la commune de Paris, accusée de faire délibérer la Convention sous le couteau. Il entra ensuite au comité de défense générale, et demanda la suspension des procédures commencées contre les auteurs des massacres de septembre; il s'opposa ensuite à ce que le duc d'Orléans fût compris dans le décret d'expulsion de la famille des Bourbons, et vanta les services rendus par ce prince à la Révolution. A la suite d'un rapport sur les pamphlets répandus depuis la mort de Louis XVI, il fit décréter la peine de mort contre les auteurs d'écrits provoquant le retour de la royauté. Au moment de la défection de Dumouriez il fut envoyé à l'armée du Nord, avec Bancal, ses collègues Camus, Quinette et le ministre de la guerre Beurnonville, afin de le faire arrêter; mais ce général les ayant livrés au prince de Cobourg, ils furent tous détenus par les Autrichiens jusqu'au mois de décembre 1795 dans les cachots du Spielberg. A cette époque l'Autriche consentit à les échanger contre la princesse fille de Louis XVI.

Lamarque entra alors au conseil des Cinq-Cents, où il reprit bientôt son système de diffamation contre la royauté, et on l'y vit se dédommager, par de violents discours, du silence qu'il avait été contraint de garder si longtemps. Nommé l'un des secrétaires du Conseil avec Baneal, Quinette et Drouet, le 23 janvier 1796, il déclara qu'il regardait comme ennemi de la république quiconque provoquerait la suppression des associations de citoyens. A cette occasion il attaqua vivement le royalisme, dont plusieurs de ses collègues niaient l'existence, et il soutint que le système d'anarchie était imaginaire. Dans le mois de sept. suivant il présenta une motion sur l'instruction publique et l'enseignement des langues vivantes, pour lesquelles il réclama, contre l'avis de Mercier, l'institution de chaires publiques et gratuites. C'est à ce sujet qu'il se livra à une discussion véritablement curieuse sur l'origine des langues. Plus tard il prononça un discours en faveur de la loi du 3 brumaire qui excluait les nobles et parents d'émigrés des fonctions publiques, et il invoqua une amnistie générale et absolue, parlant dans l'intérêt de Barère, auquel il aurait surtout désiré la faire étendre. Il se déclara fortement, le 28 décembre, contre toute atteinte à la liberté de la presse, et vota néanmoins pour le projet de Daunou, relatif à la calomnie. Il fit ensuite ordonner un rapport sur les prêtres réfractaires. Le 4 février 1797 il se livra à une nouvelle sortie contre le royalisme, et soutint qu'il résultait des pièces de la conspiration de Lavielleur-roy que ses complices n'étaient pas de la faction d'Orléans, mais bien des agents de Louis XVIII, des Anglais, des émigrés et des Antri-

chiens. Il fut élu président le 20 avril; puis il demanda, pour amener le rappel de son ami Barère, que toutes les lois inconstitutionnelles fussent abolies. Il s'éleva peu après contre le libre exercice des cultes, rappela les crimes commis au nom de la religion, et s'efforça de faire soumettre à un nouveau serment les prêtres catholiques. Il fut, à cette époque, un des plus ardents défenseurs du Directoire dans sa lutte avec les conseils, et s'opposa, dans la séance du 10 août, à l'adoption des propositions de Bailly, tendant à faire examiner la conduite du Directoire relativement à la marche des troupes vers Paris et aux Adresses des armées. Il eut part ensuite à toutes les attaques du Directoire contre le parti cléric, et présida le conseil des Cinq-Cents à l'Odéon, le 18 fructidor an V (4 sept. 1797). Peu de jours après cette révolution il prononça le discours commémoratif de la fondation de la république; vota, le 27 novembre, en faveur de la successibilité des enfants naturels; demanda des indemnités pour les complices de Babeuf, acquittés par la haute cour de Vendôme, et, le 22 mars 1798, présenta une opinion sur l'influence des théâtres, qu'il voulait faire servir à la *régénération des mœurs et de l'esprit républicain*. L'époque des nouvelles élections approchait; Lamarque essaya vainement de seconder le parti qu'on désignait alors sous le nom d'*anarchique*. Il dénonça, le 1^{er} mai, un libelle contre les élections de la Dordogne; mais, malgré ses soins, le Directoire, qu'il avait servi avec tant de chaleur, se montra peu reconnaissant; il vint à bout de faire annuler les élections qui ne lui convenaient pas. Le jour où Bailleul exécuta cette mesure au nom du Directoire, et prétendit que

la *moralité* des élus devait être la seule règle des choix, Lamarque, que cette maxime nouvelle frappa d'étonnement, monta à la tribune, et dit avec une feinte sensibilité : « On ose avancer que le temps des principes est passé, et que la *moralité* des élus doit être la seule règle de votre décision ! Et ce blâme déjà fort étrange, on ose l'appuyer d'un exemple plus étrange encore, du 18 fructidor. Ah ! que ceux qui l'invoquent connaissent peu cette journée et les hommes qui l'ont faite ! Ceux-ci ont versé des larmes de sang sur le plus nécessaire des triomphes. Ils ne se dissimulaient pas qu'ils mettaient la Constitution de côté et la liberté en danger ; mais il fallait opter entre cette mesure et le renversement de la république. » Lamarque, bien qu'il eût été nommé dans deux départements, bien qu'on rappelât en sa faveur sa présidence au 18 fructidor, fut du nombre des exclus. On le vit alors donner son adhésion au coup d'État qui suspendait, selon lui, les droits du peuple, « parce que, » dit-il, « la résistance serait inutile, » et que l'adhésion pouvait avoir son utilité. » Et en effet, pour récompense de cette soumission, le Directoire le nomma, dans le même mois, ambassadeur à la cour de Stockholm ; mais le roi de Suède, qui n'avait pas les mêmes raisons de le dédommager, et qui ne voulait pas se trouver en présence d'un régicide, lui fit signifier de ne pas mettre le pied dans ses États. Ainsi éconduit, l'ambassadeur s'en revint doucement à Paris, de Hambourg, où il s'était rendu. Réélu au conseil des Cinq-Cents, l'année suivante, on lui permit cette fois d'y entrer, et il fut nommé secrétaire le 20 août. Le triomphe momentané des jacobins, à cette époque,

ayant amené de nouveaux projet d'amnistie, Lamarque eut encore occasion de réclamer, mais toujours sans succès, en faveur de Barère. Il vota la suppression du mot *haine à l'anarchie* dans le serment civique, parce qu'il pensait que c'était pour calomnier la liberté qu'on l'y avait inséré, fit l'éloge du général Joubert tué à Novi, et le proposa pour modèle aux défenseurs de la patrie. Le 15 août 1799 (28 thermidor, an VII), il fit partie d'une commission de sept membres nommés par le conseil des Cinq-Cents, pour lui présenter des mesures de salut public (les autres membres étaient Chénier, Daunou, Lucien Bonaparte, Eschasseriaux aîné, Bonlay de la Meurthe et Berlier). Lamarque se prononça, dans le même temps, contre la licence de la presse ; appuya la motion du général Jourdan lorsque celui-ci voulut faire déclarer la patrie en danger ; examina s'il était nécessaire d'imprimer une force extraordinaire à la marche constitutionnelle, et si, au lieu de conserver le caractère ministériel et secret, cette force ne devait pas recevoir un caractère national et public. Il vota pour l'affirmative, et rappela l'époque de 1792, où cette déclaration des dangers de la patrie avait, selon lui, produit les plus grands avantages. Il nia cependant qu'en cette circonstance l'Assemblée législative eût voulu amener le renversement de la constitution royale qu'elle avait fait serment de défendre, ce qui fut démenti par Poulthier. Lamarque termina son discours par ces mots : « La liberté ou la mort ! » Le conseil répéta ce cri, mais ne déclara point la patrie en danger. Cette résistance paralysa toutes les manœuvres du parti jacobin, qui rentra dans une espèce d'inaction, et donna le temps à ses en-

nemis de préparer le 18 brumaire. Lamarque ne fut pas formellement exclu du corps législatif à cette époque ; seulement il n'y entra point à sa recomposition ; et, en mars 1800, il fut appelé aux fonctions de préfet du département du Tarn ; puis, en 1804 , nommé substitut du procureur-général au tribunal de cassation, qui était alors Merlin (de Donai) ; ce qui fit dire aux mauvais plaisants qu'on avait mis à celui-ci *la marque sur le dos*. Il y siégea jusqu'en février 1815 , ne fut pas compris dans la nouvelle organisation de cette cour ordonnée par le roi, et y fut rétabli par ordre de Bonaparte, après le 20 mars 1815. A l'époque du Champ-de-Mai, il présida les collèges électoraux de la Dordogne, et harangua Napoléon en cette qualité. Compris dans la loi contre les régicides, en 1816, Lamarque se réfugia à Genève, où il obtint l'autorisation de résider, et passa de là en Autriche. Revenu en France en 1819 par la faveur du ministre Decazes, il se retira à Montpont, dans la Dordogne, où il demeura paisiblement et mourut au mois d'août 1839. M-D.J.

LAMARQUE (MAXIMILIEN), général français, naquit à Saint-Sever, le 22 juillet 1770, fils unique d'une famille fort honorable. Son père, procureur du roi à la sénéchaussée de cette ville, député de sa province aux états généraux de 1789, y fut si peu remarqué qu'on n'en trouve pas la moindre trace dans les journaux ni les mémoires du temps. Le jeune Maximilien venait d'achever de très bonnes études, lorsque la Révolution éclata ; il en embrassa la cause avec ardeur, et s'enrôla dès le commencement dans un bataillon de volontaires du département des Landes, qui fut employé sur la frontière d'Espagne. Devenu capitaine de grenadiers dans

la première campagne, il commanda une compagnie de cette brave troupe qu'on appelait la *colonne infernale*, sous les ordres du premier grenadier de France, La Tour d'Auvergne. Il trouva là de nombreuses occasions de se distinguer, notamment à l'attaque de Fontarabie, dont il s'empara à la tête de deux cents hommes, après avoir passé la Bidassoa sous un feu meurtrier, et qui lui enleva plus de la moitié de ses soldats. Avec le reste il fit dix-huit cents prisonniers et s'empara de quatre-vingts pièces de canon. Cet exploit eut un grand retentissement ; le jeune capitaine fut nommé adjudant-général, et chargé de porter les drapeaux pris sur l'ennemi à la Convention nationale, qui, par un décret spécial, déclara qu'il avait bien mérité de la patrie. Lorsque la paix fut conclue avec l'Espagne, Lamarque passa à l'armée du Rhin, où il servit sous les ordres de Moreau et de Dessolle, qui était son compatriote et son ami. Nommé général de brigade en 1801, il assista en cette qualité aux batailles d'Engen, de Moeskirck et de Hohenlinden. Après la paix de Lunéville il commanda pendant quelques mois une brigade sous les ordres de Leclerc qu'heureusement il ne suivit pas dans la désastreuse expédition de Saint-Domingue. Resté sur le continent, et employé dans la grande armée, sous les ordres de Napoléon, il eut part à la glorieuse journée d'Austerlitz, et fut presque aussitôt après envoyé en Italie pour y faire partie de l'armée qui allait envahir le royaume des Deux-Siciles au profit de Joseph Bonaparte. Obligé, pour se rendre à cette destination, de traverser les montagnes du Tyrol, il échappa miraculeusement avec son escorte à la chute d'une avalanche. Attaqué ensuite par la bande du fameux Fra-

Diavolo, il lui échappa avec le même bonheur, et concourut en 1807 à la prise de Gaëte. D'autres services lui acquirent l'estime du nouveau roi, qui voulut en faire son aide-de-camp. Mais, comme il eût fallu pour cela quitter le service de France, Lamarque s'y refusa. L'empereur le fit alors général de division, et le laissa dans le royaume de Naples, dont il investit bientôt Joachim Murat en appelant Joseph au trône d'Espagne (1808). Lamarque dirigea avec succès, en cette qualité, plusieurs opérations importantes, notamment celle de Caprée, île fameuse, où Tibère avait bravé les vengeances de Rome et l'indignation du monde. Cette masse de rochers inaccessibles était défendue par une artillerie formidable et deux mille Anglais que commandait le fameux Hudson-Lowe, destiné à commander plus tard une île non moins célèbre. Lamarque s'embarqua avec seize cents soldats, et, après une navigation très-aventureuse qui dura toute une nuit, il trouva enfin un point de débarquement entre d'immenses rochers, où l'on ne voyait qu'un étroit sentier qui pût conduire au sommet des forts. C'est par là que les soldats de Lamarque montèrent un à un, et que, sans tirer un coup de fusil, ils égorgèrent à l'arme blanche tout ce qui se trouva sur leur passage. Ils s'emparèrent ainsi du fort le plus élevé, celui de Sainte-Barbe, où ils firent onze cents prisonniers. Mais la partie inférieure de l'île, la Grande-Marine, était encore au pouvoir de l'ennemi, et, pour y descendre, le danger n'était pas moins imminent que celui qu'il avait fallu braver pour s'emparer de la partie supérieure. Lamarque donne l'exemple; sa troupe le suit, et, menacés d'un assaut, les Anglais ren-

dent la place. Ce fait d'armes est sans nul doute un de ceux qui ont le plus honoré la valeur française. Le ministre de Joachim, Salicetti, étant venu, après la victoire, examiner les lieux, écrivit à Naples : « J'y suis, et « j'y vois les Français; mais je ne « puis comprendre comment ils y « sont venus. » Le nouveau roi de Naples, à qui tant de valeur profitait, se montra fort reconnaissant en donnant à Lamarque un domaine considérable, mais dont il ne devait pas jouir longtemps. Peu après, le général quitta les États de Naples pour commander une division à l'armée d'Italie sous le prince Eugène Beauharnais. Cette armée, surprise au début de la campagne de 1809, essuya d'abord quelques échecs; mais ensuite le corps de Lamarque obtint des succès décisifs à Villa-Nova, sur la Piave, et surtout à Laybach, où il enleva un camp retranché, fit cinq mille prisonniers et prit soixante-cinq pièces de canon. Lorsque l'armée d'Italie se fut réunie à celle que Napoléon commandait lui-même sur le Danube, Lamarque fut placé sous les ordres de Macdonald, et il combattit à Engendorf et à Wagram. Dans cette terrible bataille surtout il se couvrit de gloire. Bravant le feu d'une artillerie formidable il eut quatre chevaux tués sous lui, et vit tomber sa division presque tout-entière, foudroyée par les boulets de deux cents pièces de canon. La croix de grand-officier de la Légion-d'Honneur fut la récompense de ce mémorable exploit. Aussitôt après, Lamarque fut envoyé contre les Anglais qui avaient tenté de s'emparer d'Anvers. On se souvient que leur apparition dans l'Escaut, dont on avait eu d'abord grand-peur à Paris, ne fut ni longue ni brillante. C'est alors que le roi Murat appela encore Lamar-

que auprès de lui, afin que ce général l'aîdât à soutenir une lutte meurtrière et difficile contre les Calabrois. Cette fois il ne put le servir bien efficacement, et, après quelques courses insignifiantes dans les Calabres, il fut envoyé en Espagne où se continuait une guerre non moins funeste et non moins périlleuse. Les combats d'Atta-Julia, de Riponil, de Bagnolas et de la Salud ajoutèrent à sa réputation. Mais il fallut bientôt évacuer cette contrée, et ce fut lui qui commanda l'arrière-garde, que l'on chargea de faire sauter les fortifications de Girone. Revenu en France à l'époque de la Restauration, en 1814, il parut d'abord se soumettre franchement au gouvernement royal, et il en reçut la croix de Saint-Louis, mais il ne fut pas employé. Dès lors, mécontent, il se livra souvent à des plaintes amères. Ce fut lui qui dit un jour, en présence du comte de Blacas, qui le félicitait sur le repos dont il allait jouir sous la Restauration, ce mot si cruellement injurieux : « Nous n'appelons pas cela du repos, c'est une halte dans la boue. » On sent que dans de pareilles dispositions Lamarque dut voir avec bien de la joie le retour de Napoléon en 1815. Il s'est beaucoup défendu d'avoir eu la moindre part aux complots qui préparèrent ce retour. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne fut pas des derniers à aller saluer son ancien maître, et qu'il en fut parfaitement accueilli. Nommé d'abord commandant de Paris, puis d'une division sur la frontière du Nord, il fut envoyé dans l'Ouest comme général en chef aussitôt que les Vendéens firent des démonstrations hostiles. Les instructions qu'il reçut en partant furent terribles et dignes tout-à-fait des premiers temps de la Révolution. Il devait mettre à prix les têtes des principaux chefs,

faire fusiller à l'instant ceux qui tomberaient dans ses mains, démolir les maisons, briser les cloches, enlever des otages, etc. L'histoire doit reconnaître qu'il fut loin de se livrer à de pareilles cruautés. Après avoir publié une proclamation par laquelle il excitait les peuples de la Vendée à abandonner ceux dont *la présence leur fut toujours funeste*, il obligea tous les parents des Vendéens, qui se trouvaient à Angers, de s'éloigner de cette ville. Il écrivit ensuite franchement, le 9 juin, avant de passer la Loire, aux chefs de l'armée royale, *qu'il ne rougissait pas de leur demander la paix, parce que dans les guerres civiles la seule gloire est de les terminer*; que *l'aspect d'un champ de bataille où l'on ne voyait que des Français, lui déchirait l'âme*, etc. Il ne manœuvra ensuite qu'avec beaucoup de lenteur et de circonspection, ménageant évidemment les personnes et les propriétés, et ne faisant exécuter aucun des ordres rigoureux qu'il avait reçus. Après quelques combats de peu d'importance, si ce n'est celui des Nattes, où périt Louis de Larochejaquelein, et celui de la Roche-Servière, où il eut affaire à la plus grande partie des forces vendéennes, il amena la plupart des chefs, et notamment Sapinaud, qui avait le commandement général, à signer un traité de paix auquel d'autres chefs refusèrent de se soumettre, mais qui cependant fut le dernier événement de cette guerre. La crainte trop fondée de voir les étrangers profiter de nos dissensions pour opprimer et partager la France porta dans ce temps-là quelques royalistes à une proposition très-honorable, et qui, bien que reçue avec empressement par Lamarque, n'eut aucun résultat : c'était de se réunir à lui et de se placer sous ses ordres

pour combattre ensemble les ennemis de la France. Si cette généreuse proposition n'eût aucune suite, ce n'est pas Lamarque qu'il faut en accuser. Dès que l'autorité du roi fut rétablie, ce général s'empessa de s'y soumettre, et il fit prendre la cocarde blanche à son armée. Cependant cette guerre lui avait fait près du trône des ennemis puissants. Placé sur la liste de proscription du 24 juillet 1815, il fut obligé de se réfugier dans les Pays-Bas. C'est là qu'ayant lu un mémoire dans lequel le général Canuel blâmait sa conduite dans la dernière campagne vendéenne, il y fit, sous le titre de *Lettre du général Lamarque au général Canuel*, une réponse fort ingénieuse et tout à fait écrasante pour son adversaire. « Une diction piquante, satirique, un style vigoureux et élevé, » a dit un biographe, rappellent au lecteur les mémoires de Beaumarchais et les lettres de Port-Royal... Dans le même temps Lamarque adressait au roi un mémoire fort pressant, et cependant très respectueux, pour obtenir la fin de son exil, mais il ne l'obtint qu'en 1820. Alors il vint habiter la capitale, et parut ne s'y occuper que d'objets littéraires. Le parti de l'opposition libérale s'efforça à plusieurs reprises de le faire nommer député, mais il ne put y réussir qu'en 1829. Lamarque siégea à l'extrême gauche de la Chambre. Réélu après la révolution de 1830, qu'il avait complètement approuvée et secondée, il fut encore une fois envoyé par le nouveau gouvernement dans les départements de l'Ouest, où l'on craignait un soulèvement de la part des royalistes. Ce soulèvement n'ayant pas eu lieu, Lamarque revint siéger à la Chambre des députés, où il prit plusieurs fois la parole sur des questions

militaires, entre autres pour les membres de la Légion d'Honneur, et où il continua de voter avec la majorité jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 1^{er} juin 1832, des suites de l'épidémie cholérique. Ses funérailles au cimetière de l'Est attirèrent un nombreux concours. Deux partis s'y étant trouvés en présence, il en résulta une lutte sanglante qui dura plusieurs jours, et qui ne fut terminée que par un déploiement de forces considérables et la présence du roi Louis-Philippe dans le quartier Saint-Martin, au plus fort du combat. On a encore de Lamarque : I. *Nécessité d'une armée permanente et projet d'une organisation d'infanterie économique*, Paris, 1820, in-8°. II. *De l'esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'étendre, de la nécessité et des moyens de le ramener*, 1826, in-8°. III. *Mémoire sur les avantages d'un canal de navigation parallèle à l'Adour, considéré sous le rapport agricole, commercial et militaire*, Paris, 1825, in-8°. IV. *Notice sur la vie de Basterèche, des Basses-Pyrénées*, imprimée en tête d'un *Choix de Discours de ce député*, Paris, 1828. On a publié, en 1835, un ouvrage posthume, sous le titre de *Souvenirs, mémoires et lettres du général Maximilien Lamarque*, Paris, 3 vol. in-8°, où l'on a été étonné de ne trouver que des diatribes rebattues contre la Restauration, et point de cette élévation, de cette générosité d'opinion que l'on avait quelquefois remarquée dans ses écrits et dans ses discours à la tribune. — LAMARQUE d'Arronzat (le baron Jean-Baptiste-Isidore), maréchal de camp, né à Drazon (Basses-Pyrénées), s'enrôla aussi dès l'année 1791 dans un bataillon de volontaires du département des Landes, où il fut nommé capitaine, et fit

avec distinction dans ce corps les guerres d'Espagne, d'Italie et d'Égypte. Devenu colonel du 3^e régiment d'infanterie légère, il se signala particulièrement aux batailles d'Essling, de Wagram, et reçut pour récompense le titre de baron, d'officier de la Légion-d'Honneur, et une dotation. Étant passé en Espagne l'année suivante, il s'y distingua par la défense de Figuières avec trois bataillons contre quinze mille Espagnols, et à la bataille d'Alta-Fualla, où il fit quinze cents prisonniers. Le général Decaen demanda pour lui à cette occasion le grade de maréchal-de-camp, qu'il obtint au mois de mai 1812. Chargé en cette qualité du commandement de Lérida, et se trouvant séparé depuis plusieurs mois de l'armée de Suchet, Lamarque tomba dans un piège du baron d'Eroles qui lui envoya un émissaire avec un faux ordre du maréchal d'évacuer la place. Il en était à peine sorti avec sa garnison, qu'entouré d'une armée anglaise et espagnole, il fut obligé de se rendre prisonnier avec quinze cents hommes. Après quelques mois de captivité, il revint en France à l'époque de la Restauration, fut mis en retraite et mourut à Pau le 8 mai 1834.

M—D j.

LA MARTELIÈRE (JEAN-HENRI-FERDINAND), littérateur, dont le véritable nom était SCHEWING DEN HAMMER (*brandissant le marteau*), naquit le 14 juillet 1761, à Ferrette, dans la Haute-Alsace, où sa famille était depuis long-temps en possession des premières charges de la magistrature, et avait quitté son nom allemand pour prendre celui d'un fief qui lui appartenait dans le Sundgau. Après avoir fait ses études dans les universités d'Allemagne, où il eut Schiller pour condisciple, La Martelière alla les perfectionner à

Paris, et revint s'y fixer lorsqu'il eut voyagé dans quelques parties de l'Europe. Son goût pour les lettres et les beaux-arts, et ses liaisons avec quelques hommes marquants dans la littérature, déterminèrent son choix. La révolution lui ayant fait perdre la plus grande partie de sa fortune, il fut obligé de recourir à sa plume. Dès l'année 1786, il avait terminé un drame en 5 actes et en prose, *Robert chef de brigands*, imité de Schiller. Mais comme les obstacles qu'il éprouva longtemps pour le faire représenter n'étaient pas encore levés en 1791, ce fut par un autre ouvrage qu'il débuta dans la carrière dramatique. Ce début ne fut pas heureux. Une comédie en 3 actes et en vers, *les Trois Amants*, jouée en 1791, au théâtre de Monsieur, rue Feydeau, dut sa chute à la froideur du sujet et à la longueur des scènes, quoique le style en fut assez agréable. *Robert chef de brigands*, qui n'avait pas ce mérite, parut enfin au théâtre du Marais, le 6 mars 1792, et la vogue prodigieuse que ce drame obtint fit aussi la réputation du comédien Baptiste aîné. La Martelière donna encore à ce théâtre, la même année, *le Tribunal redoutable*; ce drame, en 5 actes et en prose, eut presque autant de succès que celui de *Robert*, dont il était la suite, mais fut au moment d'attirer quelques chagrins à l'auteur, parce qu'il y avait émis des principes qui avaient plus d'un rapport aux circonstances. Ces deux pièces furent imprimées en 1793, in-8°, et la première passa, la même année, avec Baptiste, au Théâtre Français de la République, où elle continua d'attirer la foule. Toutefois La Martelière interrompit ses travaux littéraires, et on le perd de vue pendant cinq à six ans. Si, par scrupule de conscience, il refusa, comme

il l'a prétendu, d'accepter sous le gouvernement du Directoire, la place de président de la commission centrale à Aix-la-Chapelle, et celle d'agent national des arts et des monuments de la Belgique, parce que ces fonctions avaient pour but de spolier des peuples vaincus, il s'absenta probablement ou obtint quelque emploi aux armées. Il reparut en 1798, et donna au théâtre Louvois : *Les Trois espions*, ou *les Arts et la Folie*, comédie en 3 actes, en vers, prose et couplets, in-8°; au théâtre de la Gaité : *le Testament*, ou *les Mystères d'Udolphé*, drame en 5 actes, en prose, 1799, in-8°; au Théâtre-Français : *l'Amour et l'Intrigue*, drame en 5 actes, en prose, longtemps annoncé sous le titre de *la Favorite*, imité de Schiller, et tombé, 1801; au théâtre des Jeunes-Artistes : *Gustave en Dalécarlie*, ou *les Mineurs suédois*, trait historique en 5 actes et en prose, 1803, in-8°. A cette époque, La Martelière ne trouvant pas que la culture des lettres pût suffire à son bonheur, ni le faible produit de ses travaux dramatiques à son existence, ne se montra plus difficile, et accepta un emploi dans l'administration centrale des droits-réunis, créée nouvellement. Il y devint successivement sous-chef de bureau, puis contrôleur extraordinaire, et fut mis à la retraite le 1^{er} janvier 1823, jouissant d'une pension de 2,400 fr. qui a rendu son existence indépendante, heureuse et paisible, jusqu'à sa mort, arrivée le 27 avril 1830. Outre les sept ouvrages que nous avons cités, il a donné encore au théâtre : VIII *les Francs-Juges*, ou *les Temps de barbarie*, mélodrame en 4 actes, qui réussit à l'Ambigu-Comique, 1807 et 1815, in-8°. IX. *Le Mari sans caractère*, ou *le Bonhomme*, comédie

en 5 actes, en vers, tombée à l'Odéon, en 1808; l'auteur fut dédommagé de cet échec par le succès qu'y obtint en 1814 : X. *Pierre et Paul*, ou *Une Journée de Pierre-le-Grand*, comédie en 3 actes, en prose, 1815, in-8°. Il a donné à l'Opéra-Comique (Feydeau) trois ouvrages qui ont eu du succès : XI. *Menzikoff et Fædor*, ou *le Fou de Berezof*, en 3 actes, musique de Champein, 1808, in-8°. XII. *La Partie de campagne*, en un acte, et en prose, 1810, in-8°. XIII. *Le Prince d'occasion*, ou *le Comédien de province*, en 3 actes, musique de Garcia, 1817, in-8°. Son dernier ouvrage dramatique est : XIV. *Fiesque et Doria*, ou *Gènes sauvée*, tragédie en 5 actes, imitée de Schiller, 1824, in-8°. Cette pièce, reçue trois fois au Théâtre-Français, fut suspendue par ordre supérieur, et remplacée par la tragédie de *Fiesque* de M. Ancelot. La Martelière avait une grande connaissance de la scène, une imagination féconde en situations pleines d'intérêt et de chaleur, mais il écrivait avec trop de précipitation et de négligence. On a encore de lui : XV *Théâtre de Schiller*, traduit de l'allemand, 1799, 2 vol. in-8°, contenant trois pièces de cet auteur : *l'Amour et l'Intrigue*, la *Conjuration de Fiesque*, *Don Carlos*, et *Obellino* de Zschocke; c'est tout ce qui a paru d'une collection qui devait contenir, en douze volumes, les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers. XVI. *Les Trois Gil Blas*, ou *Cinq ans de folie*, histoire pour les uns, et roman pour les autres, 1802 et 1809, 4 vol. in-12. XVII. *Fiorella*, ou *l'Influence du cotillon*, suite des *Trois Gil Blas*, 1802 et 1809, 4 vol. in-12. Ces deux romans sont assez plaisants, mais un peu trop égrillards. XVIII. *Alfred et Liska*, ou *le Hussard parvenu*, roman historique du xvne

siècle, 1804, 4 vol. in-12. XIX. *Le Cultivateur de la Louisiane*, roman historique, 1808, 4 vol. in-12. XX. *Conspiration de Bonaparte contre Louis XVIII*, ou *Relation de ce qui s'est passé dans Paris*, depuis le 30 mars 1814 jusqu'au 22 juin 1815, etc., 1815, in-8°. Dans cette brochure, qui a eu trois éditions, l'auteur invitait la Chambre des Représentants à se rendre, avant la clôture de la session, au devant du roi, *toute affaire cessante*. La Martillière a publié, en 1825, le prospectus d'une *Histoire des conspirations célèbres, tant anciennes que modernes*, qui devait former douze volumes in-8°; mais cet ouvrage inachevé et inédit ne paraîtra peut-être jamais. A—T.

LA MARTILLIÈRE (JEAN FAVRE DE), général d'artillerie, naquit à Nîmes, le 10 mars 1732, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, et fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes. Après avoir terminé ses études à Paris, il entra comme sous-lieutenant dans l'artillerie en 1757, et fit aussitôt la guerre en Allemagne jusqu'à la paix de 1763. Alors il passa dans les colonies occidentales, fut employé particulièrement à la Guadeloupe, et composa sur la défense de cette île des mémoires lumineux qui fixèrent l'attention de Gribeauval. Cet ingénieur célèbre lui confia l'inspection de la fonderie de Douai, où le jeune La Martillière ajouta beaucoup à sa réputation, et fut dès-lors considéré comme un des premiers officiers de l'artillerie française. Son avancement fut en conséquence aussi rapide qu'il pouvait l'être à cette époque. Il était en 1789 colonel et chevalier de Saint-Louis. Ayant embrassé la cause de la révolution, il devint maréchal-de-camp en 1792, et fut chargé, au commencement de l'année suivante, du

commandement de l'artillerie à l'armée des Pyrénées-Orientales. Ce fut en cette qualité qu'il dirigea la vigoureuse défense de Bellegarde et le siège de la citadelle de la Trinité. Le 17 novembre 1794, il conféraît avec Dugommier pendant l'attaque de Peyrostortes et de Lupia, lorsque ce général en chef fut frappé mortellement d'un éclat d'obus. La Martillière reçut du même coup une assez forte contusion : mais il conserva assez de force et de présence d'esprit pour arrêter par de bonnes dispositions la marche de l'ennemi, disposé à profiter de ce malheur pour enlever la position de la *Montagne noire*. Trois jours plus tard l'armée française remportait la victoire d'Eyscaulas; puis elle s'empara de Figuières et de Roses par deux sièges remarquables, et dans lesquels il déploya une grande habileté. Nommé général de division en 1795, il fut envoyé à l'armée du Rhin pour en organiser l'artillerie, qu'il commanda aux batailles de Stockach et de Zurich en 1799. De là il passa à l'armée d'Italie, au moment où elle était rejetée dans Gènes sous les ordres de Masséna. Chargé du commandement de l'artillerie durant ce siège mémorable, il y déploya, malgré son grand âge, une activité et des talents qui ajoutèrent beaucoup à sa célébrité et lui firent donner le commandement général de l'artillerie, lorsque les deux armées se trouvèrent réunies après la bataille de Marengo. Le 4 janvier 1802, ses longs et utiles services furent récompensés par le titre de sénateur, et un peu plus tard par celui de comte, de grand-officier de la Légion-d'Honneur, et par la sénatorerie d'Agen. Alors, profitant de ses loisirs, il mit la dernière main à ses divers écrits, savoir : I. *Recherches*

sur les meilleurs effets à obtenir dans l'artillerie, 2 vol. in-8°, 2^e édition, 1812. II. *Réflexions sur la fabrication en général des bouches à feu, augmentées d'un traité de la ballistique*, Paris, 1817, in-8°. Le général de La Martillière mourut à Paris, le 28 mars 1819, sans laisser de postérité. Ainsi sa patrie s'éteignit en sa personne. M—D J.

LAMAUVE (LOUIS-CÉSAR), né à Vitteffleur-en-Caux, était destiné par sa famille à l'état ecclésiastique ; mais un penchant irrésistible l'entraîna vers l'étude de la médecine. Il suivit d'abord les cours de chirurgie à Rouen, puis il vint à Paris, où il fut nommé successivement prévôt d'anatomie de l'école pratique, professeur de médecine et d'accouchement, et enfin, en 1791, chirurgien des hôpitaux militaires. Lamauve était employé en cette dernière qualité à Reims quand il reçut le grade de docteur en médecine. Quelques années après il alla se fixer à Rouen, où il fit gratuitement, et avec grand succès, des cours d'anatomie, de chirurgie et d'accouchement. Il dut à sa réputation d'habile praticien la place de chirurgien en chef de l'hospice général de cette ville. Dès lors les soins d'une nombreuse clientèle et la publication de plusieurs mémoires de chirurgie, dont quelques-uns ont une certaine importance, occupèrent tous ses instants. Il mourut le 3 août 1821. Nous avons de lui : I. *Manière de traiter les maladies syphilitiques dans les femmes enceintes, dans les enfants nouveaux-nés et dans les nourrices* (à la suite de l'Histoire de la médecine clinique, etc. de P.-A.-O. Mahon, publiée par Lamauve), Paris, an XII (1804), in-8°. II. *Nouveau procédé pour détruire les polypes* (dans les *Annales cliniques de la Société de médecine de*

Montpellier, XVI (Hist., t. IV), p. 129). Ce procédé consiste dans le tamponnement des fosses nasales, que l'auteur vante comme bien supérieur à la ligature, à l'arrachement et à la cautérisation. Cette assertion est loin d'avoir reçu la sanction de l'expérience, et cette nouvelle méthode est entièrement tombée dans l'oubli. III. *Sur les dangers d'ouvrir l'artère épigastrique dans l'opération de la hernie inguinale* (dans les *Mémoires de la société libre d'émulation de Rouen*). Lamauve a fait, sur la distribution de l'artère épigastrique et sur ses rapports avec le cordon, des travaux qui, depuis, ont été complètement effacés par ceux de Scarpa, de Dupuytren et de A. Cooper, mais qui n'en étaient pas moins très-remarquables à l'époque où ils ont paru. IV. *De l'influence de l'imagination des mères sur le produit de la conception* (même recueil). L'auteur, tout en reconnaissant l'influence que les commotions externes, les impressions intérieures exercent parfois sur le mode de développement de l'œuf humain, déclare qu'il est absurde de supposer que les modifications qui en résultent pour ce dernier puissent jamais emprunter quelques-uns des caractères de la cause perturbatrice. D—D—R.

LAMB (JACQUES BLAND-BURGES), publiciste et poète anglais, naquit le 8 juin 1752, à Gibraltar. Fils unique d'un officier fort riche, ensuite contrôleur-général des douanes dans la Grande-Bretagne du nord, il fut élevé avec le plus grand soin, demeura deux ans à l'université d'Edimbourg, sous Somerville, l'auteur de l'*Histoire du règne de la reine Anne*, passa bientôt à l'école de Westminster et enfin, de 1769 à 1773, fut un des hôtes du collège de l'Université à Oxford. Vint ensuite le voyage

obligé ; Bland-Burges mit d'un à deux ans à visiter la France, la Suisse, l'Italie et une partie de l'Allemagne. A son retour il s'agit de choisir une profession : le jeune touriste se décida pour celle des lois : il suivit les cours de Westminster-Hall et, à la saison d'été, 1777, il fut admis membre du barreau de Lincoln's-Inn. Burges était sans nul doute un des jeunes avocats qui avaient le plus de savoir et de pénétration. C'est peut-être ce qui bientôt lui rendit sa profession fastidieuse. Lié avec Pitt et avec le duc de Leeds, il sentit prédominer en lui la fibre politique, et il finit par abandonner totalement les affaires juridiques dès qu'il eut été élu représentant de Helston (Cornouailles) à la chambre des communes, en 1787. Les ministres, ses amis, le nommèrent en 1789 sous secrétaire d'État aux affaires étrangères. Dans cette belle position, qui le rendait en quelque sorte membre du cabinet, il lança diverses publications sur les affaires du jour, publications précieuses en ce qu'il faut y voir moins l'opinion de l'individu que l'argumentation sophistique du cabinet pour déguiser ses plans et pour donner le change à l'Europe. Il n'en était point à son coup d'essai, et dès 1778, c'est-à-dire très peu de temps après son début au barreau, il imprimait déjà (*voy.* plus bas). Uni à un autre sous-secrétaire d'État, bientôt il fonda, sous la protection de Pitt, la célèbre feuille quotidienne *the Sun* (le Soleil), et, dans les commencements surtout, il y fit lui-même une foule d'articles en vers et en prose, badins et sévères, qui contribuèrent puissamment à la fortune du journal, bien que les subventions ministérielles opérassent encore plus. Ces services lui valurent en 1794, conjointement avec Evan Nepean et Cot-

terell, le poste de commissaire du sceau privé, puis, en 1795, lorsqu'il résigna celui de sous-secrétaire d'État (la carrière politique le fatiguait comme l'avait jadis lassé celle du barreau), le titre de baronnet de Burville avec celui de maréchal à vie de la maison du roi. Il avait été réélu en 1790 par Helston : il ne se représenta point aux élections suivantes, et bien décidément il ne voulut plus vivre que pour la littérature et pour lui. Beaucoup de poésies, parmi lesquelles un poème épique, signalèrent cette époque de sa vie, la plus longue de toutes, car elle s'étend de 1796 à 1810 ou 1812, tandis qu'il ne fut avocat que dix ans, et homme d'État que neuf. A partir de 1812 commence, comme une quatrième et dernière phase de l'existence de Burges. L'ex-légiste, l'ex-journaliste, l'ex-sous-secrétaire des affaires étrangères, l'ex-poète épique, ne s'occupait plus que de philologie sacrée et de théologie. Sa mort eut lieu en 1824. Il avait été marié trois fois, et ses trois femmes, toutes de familles titrées, l'avaient précédé dans la tombe : de la seconde, lady Anne Montolieu, fille d'un baron de Saint-Hippolyte, il avait eu dix enfants ; les autres unions restèrent stériles. Jus qu'en 1821 il n'avait porté de nom que celui de Burges, et c'est sous ce nom qu'on le trouve cité comme fondateur du *Sun*, comme homme d'État et comme écrivain ; une ordonnance de George IV lui permit de joindre à son nom celui de Lamb, et d'écarteler les armes des Lamb avec celle des Burges. Voici la liste des ouvrages qu'on a de lui et qu'on peut diviser en quatre sections : 1^o littérature proprement dite (IX-XIV) ; 2^o politique et polémique (III-VIII) ; 3^o jurisprudence (I, II) ; 4^o théologie (XV). I. *Considé-*

rations sur la loi de l'insolvabilité, Londres, 1783, in-8°. Dans cet écrit, occasionné par la proposition de la loi d'insolvabilité portée aux Chambres britanniques par le comte d'Effingham, Burges fait preuve non-seulement de connaissances spéciales et positives, mais encore d'esprit philosophique; c'est le jurisconsulte qui parle, mais déjà l'homme politique se dessine, et aujourd'hui il est aisé de voir que Pitt ne fut pas étranger à cet essai. II. *Lettre au comte d'Effingham sur son acte d'insolvabilité*, 1783, in-8°. III. *Adresse à ceux des gentilshommes de campagne de l'Angleterre et du Pays de Galles qui font partie des cours de comtés*, 1789, in-8°. IV. *Lettres sur l'agression de Noutka par les Espagnols*, 1790, in-8°, sous le pseudonyme Vêrus. C'est une de ces publications patelines, si familières à la chancellerie de la Grande-Bretagne, ou même à toutes les chancelleries, et par lesquelles l'ambitieux rejette toujours sur autrui le tort de l'agression et proteste de sa longanimité, de son désintéressement, de son amour de la paix, ou bien met en avant les grands mots de droit des nations, de liberté du commerce, etc., lorsqu'il s'agit d'un commerce appartenant à d'autres, tel qu'était ou devait être celui de la baie de Noutka. Les *Lettres de Vêrus* furent un des moyens par lesquels le cabinet britannique attira très vivement l'attention de John Bull sur la contestation de Noutka; et, comme tout ce qui est de l'intérêt de l'Angleterre est incontestablement légitime en Angleterre, la cupidité publique, tant aux Chambres que hors des Chambres, sympathisa très fort avec la marche que voulaient suivre les ministres et approuva les préparatifs de guerre contre l'Espagne. IV.

Historique des négociations de la France et de l'Espagne, en 1790, 1790, in-8°. Tandis que la Grande-Bretagne, armant avec éclat, dépensait 75 millions à mettre sa marine sur le pied de guerre, et obtenait, en vertu de l'alliance du 15 avril 1788, le concours des états généraux qui envoyaient l'amiral Kinsbergen se réunir à la flotte anglaise de Howe, l'Espagne avait réclamé de la France, de par le pacte de famille, l'envoi d'une armée formidable, et l'Assemblée constituante, après avoir examiné jusqu'à quel point cet acte engageait la nation, avait décrété, le 24 août 1789, que celle-ci ferait honneur aux obligations défensives et commerciales contractées par son gouvernement, et que Louis XVI serait prié d'équiper quarante-cinq vaisseaux de ligne avec un nombre proportionné de frégates. Cette page intéressante de l'histoire de la Révolution naissante est peu connue de ce côté-ci de la Manche; et surtout on n'a pas assez pensé à la sensation que fit à Saint-James la détermination vigoureuse de l'Assemblée, digne héritière ici des pensées de Louis XIV et fidèle à la politique de la monarchie, quand la monarchie était fidèle à son rôle de grande puissance et d'ennemie de l'Angleterre. L'*Historique* de Burges accuse bien cette sensation, et, sous ce rapport, c'est un monument à consulter. VI. *Lettres d'Alfred, ou Revue de l'état politique de l'Europe, 1792*, in-8°. Ces lettres avaient d'abord paru, les unes après les autres, dans divers numéros du *Sun*. Elles roulaient naturellement sur les événements contemporains; le style en est sévère et mâle: on peut encore aujourd'hui les lire avec intérêt, car elles embrassent l'Europe entière, et beaucoup des appréciations, des pro-

phéties de l'auteur ont été, les unes ratifiées, les autres réalisées par le temps. VII. *Le Casuiste*. C'est une satire insérée d'abord dans les colonnes du *Sun*, et où Burges dépeint les uns après les autres avec autant de verve que de vérité, mais en exagérant beaucoup, suivant les lois de la caricature de tous les temps et de tous les pays, les chefs de l'opposition. VIII. Beaucoup de *Contes* plus ou moins piquants, parmi lesquels nous indiquerons *la Perruque de l'Evêque*. On peut regretter que ces siphériques échantillons d'une polémique mordante et moqueuse n'aient pas été réunis et imprimés. Il est vrai que, comme tous les recueils de ce genre, ils auraient besoin de notes en grand nombre. IX. *Héroïques épîtres de l'avocat Bradshaw parmi les ombres, à John Dunning, esq.*, 1778. X. *La naissance et le triomphe de Cupidon*, 1796, in-4°. Ce poème, composé pour de ravissantes gravures publiées par Tomkins, d'après des dessins de la main de la princesse royale Élisabeth, fut reçu avec beaucoup d'applaudissements, et jouit du succès des ouvrages de luxe qu'on trouve quelques mois étalés sur le guéridon, entre la romance nouvelle et l'album de la maîtresse de maison. XI. *Richard I^{er}* (ou Cœur-de-Lion), 1801, 2 vol. in-8°. Burges consacra les deux années 1799 et 1800 à la composition de ce poème inspiré en partie, l'on n'en saurait douter, par l'expédition de Bonaparte en Égypte. Il le corrigea, sinon longtemps, du moins beaucoup, et envoya des épreuves à ses amis, avec prière de les lui renvoyer sévèrement critiquées. De ces exemplaires retrouvés après sa mort avec les notes d'Ashley, de Boscawen, de Cumberland, etc., plusieurs se sont vendus très cher. L'ouvrage n'eut pourtant qu'un

médiocre succès, et quoique prôné à sa naissance, quoique intéressant par le sujet et par le héros, quoique émanant d'un homme d'État, il tomba tout doucement dans les limbes de l'oubli où dorment tant d'épopées. De mauvais plaisants allèrent jusqu'à dire, faisant allusion au *Sun*, que c'était une tache au soleil. XII. *L'Exodiade* (en société avec Cumberland), en deux parties, 1807, 1808. XIII. *Richesses, ou la Femme et la Mère*, 1810, in-8°. Cette comédie, jouée au théâtre du Lycée par la compagnie de Drury-Lane, est tirée de la *Cité-Madame*, de Massinger. XIV. *Le Dragon, chevalier*, roman. XV. *Raisons qui commandent une nouvelle traduction de la Bible*, 1819, in-4°.

P—OT.

LAMB (CHARLES), littérateur et poète anglais, naquit à Londres, vers 1775. Après avoir étudié à l'école de grammaire de l'Hôpital-du-Cbrist, il entra comme employé dans les bureaux du comptable-général de la compagnie des Indes. C'était une singulière individualité d'artiste que Charles Lamb; parfaitement excentrique, il ne fit jamais pourtant ce que l'on appelle des folies. Son intérieur était uni, réglé; point de dettes, rien de ces témérités ambitieuses qu'inspire le désir d'être, de paraître, et qui prouvent la facilité d'imaginative avec laquelle on se forge un opulent et joyeux avenir. Lamb avait toute la ponctualité, toutes les minutieuses vertus du parfait commis. On se louait beaucoup de lui au bureau. Hors du prosaïque édifice cependant, il ne voyait pas une tête bureaucratique. Toutes ses propensions l'entraînaient vers les gens de lettres et vers les lettres. L'école à la mode alors, c'était l'école laquiste ou laeustre, l'école de Southey, l'école

des poètes cumberlandais, lesquels, au reste, nuageux, brumeux, pâteux et filandreux sentimentalistes au moral, étaient dans l'ordre politique de fort ardents révolutionnaires, rimant des sonnets aux conventionnels, des élégies aux régicides, dressant des plans de pantisocratie ou Sociétés de l'égalité universelle, et trouvant qu'il pouvait y avoir à prendre dans la fête de la Raison et dans Larévellière-Lépaux. Charles Lamb eut des relations intimes suivies avec tous les coryphées des laquistes; mais telle était sa haute indépendance d'esprit, tel était son impassible bon sens, qu'il n'adopta nulle de leurs exagérations politiques, s'en tenant littéralement aux principes constitutionnels de la vieille Angleterre, la monarchie limitée, l'épiscopat, les deux Chambres, l'aristocratie, le paupérisme. Ce n'est pas là sans doute le meilleur des mondes possibles! mais mieux vaut encore le château de Tendertentronck que l'invasion des Bulgares; et notre calme et philosophique penseur, loin de s'élançer vers un fantastique avenir, comme les idéologues pantisocratistes, ses camarades, se plaisait à se replonger dans le passé. Il en résulterait qu'il n'était pas plus laquiste en fait d'art et de poésies qu'en fait d'idées politiques, et qu'il était plutôt l'ami, le familier, que le disciple ou l'affilié de l'école cumberlandaise. Longtemps sans doute on l'en prisait moins. Le jour vint où l'on s'aperçut de l'erreur. Mais pour en venir là il fallut vingt ans. Un mince recueil de *Vers blancs* qu'il publia en 1798, en société avec Lloyd, fut sa première communication au public; et c'est le seul de ses ouvrages qui porte quelques traces du faux goût des laquistes. Mais dès ce temps il s'était voué (par suite

il est vrai de leurs inspirations) au culte des vieilles légendes, à la revivification des vieilles époques; et rapidement il en vint à se choisir une époque favorite sur laquelle il concentra toutes ses études, toutes ses facultés. Ce fut celle d'Élisabeth, étendue de quelques années en deçà et au delà. Il s'implanta là, *tanquam in re nullius*, se satura des écrits, de l'esprit, du goût, des modes du temps, vécut, se nut et respira dans l'atmosphère des Leicester et des Raleigh, pénétra par la pensée, par un instinct de conviction, ce que les reliques écriées, sculptées ou manufacturées du temps ne pouvaient révéler, et en vint réellement à se faire le contemporain d'une génération antérieure de deux siècles. De même que tel vénérable Bénédictin, au courant des moindres actes de Thibaut-le-Tricheur et d'Herbert Éveille-Chien, savait à peine la bataille de Friedland et le traité de Bukarest, de même pour Lamb, capable de s'égarer aux environs de Régent-Street et dans les larges rues de North-End, c'eût été un jeu de se dégager du dedale de la *Cité* sous les Tudors. Cette connaissance du temps, des choses, des hommes, des préjugés et des idées d'alors, respire dans tout ce qu'a fait Lamb, et donne à son œuvre des reflets de vérité locale qui captivent et produisent l'illusion. Quand Scott, par l'éclat et la fécondité de son talent, eut pris place aux sommités de l'arène littéraire, et que la critique fit la théorie de son génie, on put voir que dans cet art de peindre un siècle et un pays, art qui fit au moins moitié de ses succès, il avait eu des précurseurs, et que Lamb (dont Scott au reste n'est point le plagiaire) avait, comme lui, mais avant lui, obéi au besoin de ressusciter l'antique dans toute la pléni-

tude et la réalité de la vie. Et, comme Scott, il avait réussi. Bien qu'en variété il n'égalé point le seigneur d'Abbotsford, et qu'il ne sache pas ainsi que lui croiser des millions de fils en une seule et vaste toile, peut-être, en revanche, a-t-il plus de profondeur. Le style vaut mieux, le tissu est plus serré, l'ensemble est plus ferme; les tableaux sont plus vraiment des œuvres d'art, non pas qu'*Ivanhoe*, *Richard*, *Montrose* et quelques autres, mais que certains romans de Scott. D'ailleurs, avant que l'on en fût là, Lamb avait de la réputation, et on le goûtait. A la domination de laquistes, qui, comme politiques, venaient d'abjurer leurs anciennes idées, et rompaient avec fureur des lances en faveur du ministérielisme, était venue s'opposer une autre école, celle des Coleridge des Keats, des Leigh Hunt, fort exaltés aussi dans le sens politique, mais constants du moins et hommes de cœur et d'honneur. Dès l'apparition de ceux-ci, Lamb, qui comprenait que leur littérature était plus près du vrai, et qui, en fait, s'était créé un genre à part, ne montrant d'attachement que pour les personnes, non pour les aphorismes esthétiques des laquistes, se déclara publiquement l'admirateur de tout ce qui, dans cette nouvelle coterie, lui semblait digne de louanges, et, sans renoncer, soit à ses premières amitiés, soit à ses premières convictions, il contracta des liaisons avec des poètes plus vigoureux, avec des socialistes plus sérieux que leurs antagonistes. C'est dans cette indépendance sincère et désintéressée, c'est dans cet éclectisme de bonne foi et de bon sens qu'il se maintint jusqu'à ses derniers moments. Sans soif de gloire, la méritant de plus en plus, et finissant par l'atteindre, chercheur consciencieux, adroit mo-

saïste, érudit vivificateur et inspiré, artiste tout spécial, charmant souvent les plus artistes de ses lecteurs par la perfection de ses tableaux, mais surtout se charmant lui-même, et heureux du fait même de sa composition ou de sa recomposition (car il recomposait!), un vieil édifice, un vieux portrait, un vieux livre, une vieille complainte, toute vieille ruine le passionnait et l'amusait des heures entières. Sa bibliothèque ne contenait guère, outre quelques contemporains obligés, que des éditions au millésime de 1600 ou de 1500. Il était grand connaisseur en peinture, pour peu qu'on s'en tint à la peinture anglaise, de Henri VII à la Restauration, ou à des sujets tirés de cette époque. Mais sur ces matières il eût parlé du matin au soir et du soir au matin sans désespérer, bien qu'un peu gêné par un défaut de langue : c'est même, dit-on, ce défaut qui l'avait détourné du barreau. Quoi qu'il en puisse être, cet inconvénient ne tenait en rien à une difficulté de trouver les idées ou des expressions. Au contraire il avait tout le vocabulaire à son service, et les mots affluaient sur ses lèvres. Lamb ne se maria jamais; il vivait patriarcalement avec sa sœur, célibataire comme lui et comme lui faisant de la poésie et de la prose tour-à-tour. Il fumait énormément et prisait de même. Lamb était quinquagénaire lorsque enfin il quitta son administration avec une pension de retraite : mais il n'en jouit que quelques années : sa mort eut lieu en 1834. Il était petit et faible, mais sa tête avait de la beauté, de l'expression : on eût dit un des types du Titien. Voici la liste des ouvrages qu'on lui doit : I. Des *Poésies* peu nombreuses, savoir : 1^o sa part des *Poèmes en vers blancs* (par Ch. Lamb et Ch. Lloyd),

Londres, 1798, in-8°. Bien qu'en général nous ne goûtions pas les vers sans rimes, c'est à tort que Byron, dans une note de sa fameuse satire, pour expliquer ces deux vers,

Whoso verse of all but childish prattle void
Seems blessed harmony to Lamb and Lloyd,

caractérise les deux amis par «Lamb et Lloyd, les deux plus ignobles suivants de Southey et compagnie.» 2° *Jean Woodeville*, tragédie, 1801, in-8° (en vers et en prose, à la manière de Shakspeare). 3° *M. H****, farce représentée en 1806 à Drury-Lane. De tous ces morceaux (la tragédie à part) les meilleurs sont les *Trois Amis* et les *Adieux au Tabac*, (en vers de cinq syllabes), la *Version de repentance* et quelques-uns des douze sonnets. II. Le conte de *Rosamonde Grey et la vieille aveugle Marguerite*, Londres, 1798, in-8°. III. *Récits sur Shakspeare*, Londres, 1807, 2 vol. in-8°. Ces vieux récits, tant sur les contemporains de Shakspeare que sur Shakspeare lui-même ne sont pas seulement remplis de charme, ce sont des morceaux de critique achevés : ils ont fait comprendre à tous l'atmosphère que respirait Shakspeare, et fait rire à Leigh-Hunt. «Lamb eût «mérité que Shakspeare lui servît «un de ses drames, tout chaud sortant du four.» IV. *Aventures d'Ulysse*, Londres, 1808, in-12. V. *Des Essais*. VI. D'assez nombreux articles dans le *Magazine*, le *New-Monthly Magazine*, le *Blackwood's Magazine*, la plupart sous le voile de l'anonyme ou sous le pseudonyme d'Elie. VII. Un recueil intitulé *Echantillons des poètes anglais dramatiques, avec des notes*, 1808, in-8°. Ces notes, historiques et critiques ont, avec les récits sur Shakspeare, échangé de face la critique sur les ori-

gines du théâtre anglais et fait apprécier la génération de poètes dont pouvait alors s'enorgueillir l'Angleterre. Les œuvres poétiques de Lamb ont été données par A. et W. Galignani, dans leur *The Poetical Works of Rogers, Campbell, Montgomery, Lamb and Kirke White*, Paris, 1829.—De sa sœur on a : I. *l'École de miss Leicester*, Londres, 1808, in-8° (ou in-12). II. des *Poésies* pour les enfants, 1809, 2 vol. in-8° ou in-12. III. Diverses poésies mêlées parmi celles du frère. P—OT.

LAMB (GEORGE), quatrième et dernier fils du premier vicomte *Melbourne* (Peniston LAMB), naquit le 11 juillet 1784. Il fut un des plus brillants élèves d'Eton, passa ensuite au collège de la Trinité de Cambridge, où il reçut le degré de maître ès-arts (1805), et où se fit remarquer son goût pour la solitude et pour les lettres. Cependant il suivit la carrière du barreau avec l'idée de devenir un jour un homme politique, et il entra dans cette vue à Lincoln's Inn, d'où bientôt il fut appelé à la circonscription du Nord. Mais il se dégoûta presque aussitôt des fonctions judiciaires, et la délicatesse de sa santé lui servit de prétexte pour les quitter. Son frère aîné venait de mourir, lui laissant et sa belle bibliothèque et un legs. Il consacra d'abord ses loisirs à des études de son choix. Pendant un temps on le vit se livrer à la petite littérature de théâtre et de journaux. Il s'avisa de donner à Covent-Garden une farce intitulée *Sifflez* (Whistle for it) : il l'avait donnée jadis, *intra muros et scyphos*, au prieuré de Banmøre, devant ses amis et convives, et l'on avait fort applaudi ; mais à Covent-Garden le perfide public fit docilement ce qu'ordonnait l'auteur : il siffla outrageusement. George Lamb n'en eut pas moins de

succès à la *Revue d'Edinbourg*, où il fut en quelque sorte le lieutenant du caustique Jeffrey, et où se lisent de lui quelques articles, entre autres l'analyse des *Misères* de Beresford. Byron, qui, comme on sait, a pris à partie toute la rédaction du célèbre recueil écossais, dit en prose (dans une note) : « MM. Jeffrey et Lamb sont l'alpha et l'oméga de la *Revue d'Edinbourg*, » et en vers un peu plus haut : « Cherchez des roses en décembre, de la glace en juin ; demandez de la constance au vent, du blé à la paille ; croyez-en une femme, ou une épitaphe , ou tout autre objet menteur, plutôt que.... de vous laisser égarer par le cœur de Jeffrey ou par la tête béotienne de Lamb (1). » Dans la suite pourtant, Lamb eut pour collègue, dans l'administration de Drury-Lane (outre le comte d'Essex et lord Kinnaird) Byron lui-même ; et il eut le plaisir de voir celui-ci se rétracter sur son compte, mais dans une note, mais en simple prose, et nous ne savons par quelle fatalité on ne retient guère l'humble prose, tandis que les détestables vers s'enca-drent, s'incrument indélébilement dans la mémoire. Cependant le nom

de Lamb le portait naturellement du côté des affaires publiques. Il vint siéger au parlement en 1818, en remplacement de sir Samuel Romilly, comme représentant de Westminster ; sa candidature, que soutenaient les whigs, avait donné lieu aux scènes les plus orageuses comme les plus burlesques ; il avait eu pour concurrents le radical Hobhouse et le major Cartwright. Mais aux élections générales de 1819 il dut céder la place au premier de ces antagonistes, et ne reparut à la Chambre qu'en 1826, par la grâce du duc de Devonshire et comme l'élu de Dunganon. Cebourg, du reste, sembla s'inféoder à lui jusqu'à sa fin, et le nomma encore trois fois son représentant. Lamb fit peu de sensation au Parlement. Lord Melbourne, son frère, ne l'en fit pas moins entrer à sa suite au cabinet whig de lord Grey, en 1832, en le prenant pour sous-secrétaire de l'intérieur. George Lamb eut part en cette qualité à tous les actes de son frère, et, à défaut de grands talents, fit preuve au moins d'esprit de justice et de modération. Il mourut le 2 janvier 1834, à Whitehall-Yard, dans Londres. On a de lui, outre la farce indiquée plus haut, quelques poésies fugitives et une *traduction de Catulle* (Lond., 1821), qu'il est difficile de se procurer, parce qu'il n'en a été tiré que peu d'exemplaires. — Les noms de *Lamb* et *Lambe* sont communs en Angleterre, et nous pourrions encore citer un autre *George LAMB*, auteur des *Mystères du château de Ferney*, Londres, 1809, 2 vol. in-12 ; deux *William LAMB*, l'un dont il parut en 1802 (Londres), in-8°, une comédie intitulée *les Amis fashionables* ; l'autre, médecin, membre du collège royal de médecine, champion bruyant du régime végétal, et auteur de *Recherches sur les propriétés de l'eau*

(1) Voici les vers anglais.

Seek roses in december, ice In June,
Hope constancy in wind or corn in chaff,
Believe a woman or an epitaph,
Or any other thing that's false, before
You trust in critics who themselves are sore
Or yield one single thought to be misled
By Jeffrey's heart or Lambe's bootiah head.

Plus bas il fait allusion à la mesaventure de sa farce de *scoc*. « Tandis, dit-il, que le piteux soupirant de la joyeuse Thalie, Lamb, qu'on diable on siffia, siffle en diable. »

While gay Thalia's luckless votary, Lambe
Damn'd like the Devil, Devil-like will damn.

Et à l'avant-dernière page :

..... The quarry stands at bay,
Unscared by all the din of Melbourne house.
By Lambe's resentment, or by Holland's spouse.

de source et sur les précautions à prendre contre l'emploi du plomb dans les conduits, pompes, réservoirs... (Lond., 1803, in-8°); de *Recherches sur l'origine des malaises de la constitution* (Londres, 1805, in-8°); d'*Essais sur l'effet d'un régime particulier prescrit dans les cas de squirres*, etc., etc. P—OT.

LAMB (lady CAROLINE), née miss Caroline Ponsonby, belle-sœur du précédent, mériterait par elle-même d'échapper à l'oubli, n'eût-elle pas eu le malheur d'être une page de la vie de lord Byron. Liée par la naissance aux premières familles de l'Angleterre et de l'Irlande, fille unique du comte (Frédéric Ponsonby) de Besborough, petite-fille, par lady Henriette, sa mère, du premier des comtes Spencer, et, par son aïeule maternelle, arrière-petite-fille des Poyntz et du grand comte de Peterborough, Caroline reçut la plus brillante éducation, mais une éducation de fille unique et d'héritière. Née le 13 nov. 1785, lady Caroline avait à peu près vingt ans lorsque, mariée (le 3 juin 1805) à l'honorable William Lamb, elle fit son entrée dans le monde. Elle y produisit la plus vive sensation, et devint une des beautés à la mode, une des premières dames du château. Ce n'est pas qu'elle fût belle; on eût pu même trouver qu'elle n'était pas jolie. Bien faite, mais petite de taille, et de formes un peu grêles, blanche et blonde, mais peu régulière de traits, elle eût à peine été remarquée dans un cercle commun. Au sein d'un monde d'élite, où son mari jouait un grand rôle, il n'en était point ainsi. Le contraste de ses yeux d'un noir sombre, avec son teint et sa chevelure d'Anglaise, lui donnait quelque chose de singulier; sa cambrure d'Espagnole, sa désinvolture d'Italienne, sa vivaci-

té de créole frappaient et la classaient à part. Au total, elle attirait, puis captivait et finissait le plus souvent par fasciner. Ses manières excentriques semblaient d'abord déconseillées, bizarres; mais on s'approchait pour la mieux voir, et l'on ne s'éloignait plus, et l'on s'y habituaient; on arrivait à y trouver, non-seulement du charme, mais ce qui certes ne s'y trouvait pas, de l'harmonie et de la gradation, ou plutôt on ne pensait rien de tout cela: on la voyait belle et on ne la désirait point autrement. Est-ce qu'elle se mettait en grands frais de coquetterie pour cela? Un peu, mais peu, et certes moins et moins maladroitement que celles qui dépréciaient et jalousaient ses succès. On l'accusait de manquer de dignité; c'est possible (bien qu'on puisse répondre quelque chose à l'objection, et que son premier abord semblât par fois un peu hautain). A coup sûr, sa stature n'était point majestueuse; et vu que d'ailleurs la majesté suppose, sinon stagnation, du moins lenteur et marche cérémonieuse, son esprit avait aussi fort peu de majesté. Elle ne se souciait aucunement des airs de grandeur. Le mariage de lady Caroline-Lamb fut d'abord heureux: elle avait donné le jour à trois fils, dont un survit encore; elle se réfugiait de l'insignifiant caquetage des salons dans son intérieur, près de sa bibliothèque, près de son époux qui, partageant son goût pour les lettres, lisait souvent avec elle les chefs-d'œuvre de l'art. Mais cette paisible diversion ne pouvait longtemps satisfaire la vive imagination de la noble lady. Pour ces organisations de feu, il n'est de beaux sites que les sites accidentés: la vie unie et sans tempêtes lui semblait monotonie et prosaïsme: elle aspirait à quelque malheur. Elle n'en trouva point tant que Byron ne fut pas

là. Byron alors courait l'Orient; tantôt à Malte, tantôt en Grèce, en Albanie, ramassant ses impressions de *Childe Harold*, du *Giaour*, du *Corsaire*, de la *Fiancée*, et, quoi qu'on en dise, bien parfaitement inconnu de la haute société britannique, à laquelle n'arrivait point d'écho en écho le bruit lointain et affaibli de ses aventures; et ce n'est point, ce ne pouvait être de lui que s'occupait particulièrement alors lady Lamb. Mais quelque temps après, lorsque, de retour en Angleterre, il eut mis au jour les deux premiers *Chants du Pèlerinage*; quand la sincérité profonde avec laquelle est accentué le caractère de Childe eut fait dire que Childe était le portrait de l'auteur; quand l'aristocratie et la presse, qui jusque-là, malgré la brûlante flagellation des bardes d'Albion et des hypercritiques de la Calédonie, ne s'étaient point occupés de l'intérieur et de la biographie du satirique nouveau, ne parlèrent plus d'autre chose que de ses aventures et més-aventures, de ses étrangetés, de ses saillies, de ses orgies, de ses maîtresses, de son ours de Cambridge, de sa coupe formée d'un érâne, de ses belles et petites mains louées (c'est le vaniteux poète qui nous l'atteste), louées par le terrible pacha de Janina, etc., etc., alors Caroline se passionna soudainement pour la célébrité à la mode, et sa passion ne fut point un secret. On la guettait; elle ne s'en doutait pas, ou plutôt s'en moquait; et, quand tout fut public, elle affecta de braver encore plus l'opinion. Les ennemis de Byron n'ont point tout à fait eu tort de dire et redire qu'une de ses joies sathaniques les plus vives était de perdre les femmes qui s'approchaient de lui, et même celles qui ne s'en approchaient pas. Nous ne nierons rien certes :

mais, d'une part, avouons aussi que trop souvent les victimes faisaient les trois quarts du chemin; de l'autre, il faut au moins remarquer qu'ordinairement la manière du grand poète n'était pas d'entourer ces pauvres femmes de trompeuses adulations, de s'adresser spécialement à telle ou telle, de l'amener laborieusement et graduellement à faillir, de lui promettre fidélité, bonheur, tendresse exclusive (*quella ch'ame sola par donna*). Byron, au contraire, possédait au suprême degré l'art de l'indifférence insolente; il semblait ne pas voir, ou ne pas se soucier. Drapé dans sa gloire, absorbé, planant trop haut pour apercevoir à terre, son type chéri, c'était celui du beau blasé qui a tout vu, tout eu, tout trouvé vide, qui n'aime plus, mais se laisse parfois aimer, et daigne par grâce accepter les dévouements qui se jettent par milliers à sa tête. Il se plaisait à passer au milieu de l'enivrement comme un idéal de beauté funeste qu'il faut adorer et qui tuera. Il parlait de ce principe, la seule foi de cet athée en vertu, que si l'on montre à une femme dix chemins, dont neuf sont sûrs, tandis qu'un seul mène à un abîme qu'aucune encore n'a franchi, c'est à ce dernier qu'elle donnera la préférence. Cette pose sultanesque lui réussissait et réussit à d'autres qui ne sont point des Byron. Et, en jetant ainsi ses filets à toutes, plusieurs se prenaient auxquelles certes il n'avait jamais pensé, et dont vraiment la féminine fatuité se vantait fort en supposant qu'un seul filet eût été jeté exprès pour elle. De celles-ci fut lady Caroline Lamb. Très-certainement Byron n'usa d'abord à son égard que de cette coquetterie générale, de cette séduction expectante que nous venons de caractériser, sans l'excuser

en aucune façon. Caroline, qui le vit pour la première fois chez lady Jersey, qui dès ce soir-là le chambrâ presque sans produire toute l'impression qu'elle attendait ou désirait, l'avait à peine vu lorsque, travestie en jockey, elle s'introduisit chez lui et lui remit, elle-même à lui-même, une lettre revenant à : « Votre esclave toujours, et ta maîtresse quand tu voudras. » Byron n'était pas homme à ne pas reconnaître, en dépit de l'habit de jockey, que le porteur et l'auteur de la missive ne faisaient qu'un. La franchise lui plut, la hardiesse lui plut, et en vérité, pendant un temps, il fut à peu près sans autres liaisons; il faut même dire à sa louange qu'il ne cherchait point à l'afficher. C'est elle qui triomphait trop publiquement et qui prenait plaisir à triompher de rivales vraies et supposées. C'est elle qui, par des imprudences, des éclats et finalement par des scènes en plein salon, d'abord mettait le public sur la voie, puis dans la confidence. C'est elle qui, tout en promettant, style byronien, les services de Kaled et l'amour de Gulnare, s'abandonnait à des fureurs de Roxane et avait toutes les exigences du plus impérieux des despotes. Pendant deux ans et demi à peu près que dura cette frénésie, il n'y eut peut-être pas six mois où l'illusion des deux amants pût subsister. Jalouse un peu du passé, beaucoup du présent, immensément de l'avenir, Caroline entendait que Byron ne regardât qu'elle, ne parlât que de son gré à d'autres qu'elle, ne s'inspirât que d'elle. Il est vrai qu'à son tour elle consentait à la même dépendance, ne voyant, ne sortant, n'écrivant, ne disposant de son temps qu'au gré de Byron. Mais l'ingrat, le croirait-on? trouvait encore plus fatigant d'avoir tant d'ordres à donner que tant d'ordres

à recevoir. Puis, de fort bonne heure le mari avait tout su : surpris à peu près, l'auteur du *Giaour* et de *Manfred*, malgré sa féconde imagination, n'avait trouvé de moyen autre pour colorer sa présence que de se faire passer pour un voleur, et de sortir rapidement, un petit poignard de dame à la main et l'écrin de mylady sous son manteau; pure comédie d'autant moins apte à donner le change à mylord que Byron, dans sa brusque évasion, avait laissé tomber une lettre à son adresse. Bulwer, dans sa Vie de Byron, auquel on sait qu'il est assez hostile, assure que l'illustre poète avait tenté de décider sa maîtresse à fuir avec lui pour quelque lointaine contrée, et que celle-ci, malgré sa passion, eut l'honneur de se refuser à ce vœu. Nous en sommes vraiment fâché pour lady Caroline Lamb : tout ce que prouve l'anecdote de Bulwer, c'est qu'effectivement il fut question entre Caroline et Byron de fuite publique, éclatante; mais que la proposition soit venue du poète, nous ne le croirons jamais. Et qu'eût-il gagné à cette péripétie d'un drame complet à ses yeux, et qu'avec son inconstance il devait déjà trouver long? Le scandale eût-il été plus grand? son triomphe, à lui, plus marqué? sa passion, à elle, plus forte? Et la souhaitait-il plus forte? Des hommes du caractère de Byron ont-ils quelque propension à s'affliger pour la vie d'une situation incommode et gênante? Les vingt héros qu'il a peints, et qui sont comme autant de monnaies par lui frappées à son effigie, séducteurs, corsaires, sicaires, renégats, favoris d'impératrices, traînent-ils jamais après eux la femme légitime d'autrui? Et si plus tard telle fut la situation de Byron, ne fut-ce pas par suite de circonstances assez étrangères à sa

volonté (1)? En remettant à sa place l'assertion du biographe sur le poète, en revanche nous en détruirons une du poète sur son amie. Il disait en Italie, parlant d'elle : « Ah ! comme nous nous sommes mutuellement trahis ! » A mesure que leur liaison s'éloignait de son origine, Byron devenait traître ; sur ce point il n'y a point de doute ; et ce n'était pas seulement par des pensées de mariage. Mais les torts de Caroline n'étaient que trop d'esprit et trop d'amour. Quelque volupté qu'éprouvât Byron à être compris et admiré par une intelligence de femme, il finit par s'ennuyer de s'entendre appeler *le sublime*, et toujours par la même bouche ; et il est des moments où il eût de grand cœur préféré une belle sotte ! Puis, pour elle, comment martingaler jamais (chose essentielle en amour transcendant) après avoir débuté par l'infini ? et que dire de nouveau à l'homme dont le premier jour on a fait à la lettre un dieu ? Ajoutez (toujours de la part de la dame) cet esprit de domination, cette soif de célébrité, cette prétention à ne trouver que ses portraits dans les héroïnes écloses aux vers du poète, cette jalousie des créations même de l'imagination d'un artiste quand ces créations n'étaient à son image ! Et enfin les jalousies matérielles, non injustes, hélas ! et tout ce qui peut en être la suite, l'espionnage, les taquineries, les querelles, les mille scènes impatientantes et qui ridiculiserait presque ; tantôt, au milieu d'un bal, vu qu'au

lieu d'user de ses droits de permettre et de défendre en détail, le poète lui dit : « Dansez avec qui vous voudrez ! » évanouissements, pleurs, cris, refus de revenir à la vie autrement que dans ses bras ; tantôt, invasion sous travestissement dans le domicile non conjugal, soufflet donné à la rivale, etc., etc. En réalité, c'était l'enfer de part et d'autre : Caroline était devenue une calamité pour Byron : les minutes charmantes avaient été expiées par des heures atroces et amères. Le tigre de Londres n'avait plus même le courage de jouer, comme il l'avait fait si souvent, sur le contraste du caractère et du nom de son Agneau (*Lamb* signifie en anglais agneau). Enfin il cessa complètement de la voir. Un matin cependant elle s'introduisit encore, dit une note de Medwin, *at her quondam lover's apartments* (il était absent !) ; et furieuse, peut-être de ne le point trouver, tombant sur un volume de *Vathek*, un des livres que Byron avait le plus goûtés dans son enfance (*voy.* la note de *Childe-Harold*, ch. 1^{er}, stance 22), et que sans doute ils avaient plus d'une fois savouré ensemble, elle écrivit sur la page blanche *Remember me* (ressouvien-toi de moi) ! De retour, Byron trouva le livre ouvert sur la table ; et c'est alors qu'à ce cartel de femme il répondit par ces huit vers (2), où parmi tant d'au-

(2) Remember thee ! remember thee !
Till Lethe quench life's burning stream,
Remorse and shame shall cling to thee
And haunt thee, like a feverish dream.
Remember thee ! by, doubt it not
Thy husband too shall think of thee :
By neither shall thou be forgot
Thou false to him, thou fiend to me !

(1) Bulwer dit aussi, toujours à propos de lady Lamb, que *beaucoup* des lettres d'amour de Byron étaient des copies textuelles des *Liaisons dangereuses*. Nous aimerions *beaucoup* à voir de ces autographes. Byron copier Laclôs autrement qu'en passant, comme plaisanterie, ou par quelque autre hasard ! Bien que le grand poète dans ses caprices se soit souvent baissé, nous doutons qu'on nous prouve celui-là.

Se souvenir de toi ! de toi ! Tant que le Lethe n'aura pas éteint l'ardent torrent de ta vie, le remords et la honte t'interont autour de toi et te poursuivront comme un rêve dans la fièvre. — Se souvenir de toi ! Ah ! n'en doute pas, ton époux n'y songera que trop ! ni lui, ni moi ne t'oublierons, lui pour qui tu fus perfide, moi dont tu es la furie !

tres mots suit cette ligne écrasante : « Et ton époux aussi se souviendra ! » Puis il déchira le feuillet et l'envoya sous un pli à sa persécutrice. Ils ne se réconcilièrent jamais, et quelques mois après eut lieu le mariage de Byron, suivi bientôt des plus tristes tiédeurs de ménage, et du second et dernier adieu du poète à sa patrie. Lady Caroline eût peut-être tout pardonné alors, s'il l'eût mise de moitié dans ce second pèlerinage de Childe-Harold. Mais jamais Byron n'en avait été plus loin. Il a dit depuis à qui voulait l'entendre que cette femme, d'un esprit et d'un caractère supérieurs, l'avait à jamais dégoûté des femmes d'esprit et des femmes dominatrices, et presque des femmes. Pour être soufferte de lui au sortir de cette liaison, il fallut qu'une jeune miss, après avoir déserté la maison paternelle, passât un an à ses côtés, vêtue en page. Et peut-être le désir d'un contraste fut-il pour plus qu'on ne pense, à l'insu de Byron même, dans le choix qu'il fit de miss Milbanke, correcte épouse, si peu semblable à celle qui l'avait tyrannisé. S'il en fut ainsi, lady Lamb fut vengée en quelque sorte par elle-même : son souvenir porta malheur. Mais ce ne fut point assez pour elle : le ressentiment profond qu'elle nourrissait dans son cœur s'exhala bientôt, et le roman de *Glenarvon* (1816) vint attester qu'elle entendait blesser de ses traits, blesser de ses mains celui dont elle avait à se plaindre. Vain cri de détresse et de colère, et qui ne servait qu'à prouver son dépit et son désir de faire du mal aux auteurs de ses maux ; car Byron n'était pas seul l'objet de sa haine. Mais plus le cri de l'abandonnée accusait de désespoir et de fureur, plus l'impitoyable orgueil de Byron eût pu se sentir flatté, bien que son irritabilité en ait été longtemps frois-

sée (3), plus sa célébrité funeste croisait ! Et le monde, le grand, le haut monde, tout en dévorant *Glenarvon*, tout en déversant l'anathème sur l'original du portrait, était sans merci pour le peintre. On pardonna peut-être encore moins à lady Caroline l'éclat de son talent que les plaisirs de sa faute. On ne s'était point complètement retiré d'elle avant *Glenarvon* : soit qu'on pressentit qu'elle se rendrait redoutable, soit que l'on trouvât que pour une noble dame écrire c'était descendre, on sembla s'apercevoir pour la première fois, en lisant ces confessions, cette apologie, ce mémoire, comme on voudra l'appeler, qu'elle avait fait scandale ; il fut comme convenu de l'évincer tacitement du monde. Naguère l'élite de la Grande-Bretagne affluait chez elle ; quelques amitiés seulement lui restèrent (les Hobhouse, les Wellington, les Ugo Foscolo, noms surpris de se rencontrer), et une femme, Mme de Staël, dont les lettres vinrent adoucir ses amertumes. A partir de cet instant, la plus grande partie de sa vie s'écoula dans sa belle terre de Brocket-Hall. Aux cœurs blessés l'ombre et le silence. Elle y recevait ses fidèles, et de loin en loin quelques illustrations du continent, bien qu'elle n'aimât plus à se donner en spectacle ; mais elle avait chance de recevoir ainsi des nouvelles directes de l'absent et de voir ceux qui l'avaient vu. Singulier intervertissement des destinées humaines, le poète anglais à Venise, le poète de Venise en Angleterre ! Foscolo était de tous le plus assidu à Brocket-Hall. Il n'y donna du moins que de bons conseils. C'est sur ses

(3) Non seulement Byron revenait fréquemment, dans la conversation, sur les calomnies de *Glenarvon*, mais dans son *Don Juan* même (chant II, stanco 201), il a voulu lancer un trait contre sa vindicative ennemie.

avis, en harmonie du reste avec ses propres penchans, que, résolue à ne plus froisser personne, Caroline composa son deuxième roman, *Graham Hamilton*, qu'on lut encore avec avidité, mais qui pourtant eut moins de retentissement que le premier, peut-être parce qu'il n'irritait point. Ensuite vint *Ada Reis* (réimprimé à Paris, A. et W. Galignani, 1824, 2 vol. in-12), le moins populaire des trois ouvrages, mais qui ne pouvait qu'ajouter, tôt ou tard, à sa réputation d'écrivain. Et pour peu qu'elle eût voulu être difficile pour elle-même, et bien comprendre que connaître à fond le cœur humain n'est que le commencement du talent d'un grand romancier, et que les personnages doivent se peindre et se peindre eux-mêmes, presque à leur insu, par leurs actes et leur langage, le public anglais pouvait attendre d'elle une longue série de compositions sortant de la ligne ordinaire. Mais un épisode inattendu, dramatique comme ses trois ans, vint couper court à ses communications avec le monde. Son mari passait beaucoup de temps auprès d'elle, sans vains reproches, sans faux pardons, ayant pitié, l'aidant à porter la vie et la traitant comme une malade. Byron n'était plus. On avait eu soin de soustraire aux yeux de lady Lamb les gazettes contenant les détails de son agonie, de sa mort : elle ne savait que le fait, et en avait appris la nouvelle avec assez de courage. On le croyait ainsi du moins. Pour nous, nous pensons qu'elle n'ignorait rien de ces funèbres détails qu'on avait cru lui cacher. Un jour elle se trouvait à la grille du parc d'où l'on apercevait la grande route : son époux l'accompagnait et lui faisait une lecture. Tout à coup passe un char funèbre, armorié, reconnaissable : c'étaient les cendres de Byron,

s'acheminant de Missolonghi à Newstead. Nous croyons que lady Lamb savait d'avance que ce char devait passer. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'on la ramena mourante au château, en déplorant ce funeste hasard ; c'est qu'elle resta longtemps en danger, qu'elle rejeta les soins de William, qu'elle eut longtemps des accès de délire, que les médecins la dirent atteinte d'aliénation mentale, même lorsque corporellement elle fut convalescente ; qu'elle s'indignait de cette sentence, mais qu'elle n'écrivit plus rien, du moins pour le public, et que désormais elle ne fit plus que languir. Cependant elle atteignit le commencement de 1828. Une hydropisie s'était ajoutée à ses maux, et elle s'était rendue à Londres pour y subir une opération douloureuse. Mais, après un soulagement momentané, le mal reprit son cours : elle expira le 25 janvier 1828, à sa maison de Pall-Mall. Ses restes furent transportés au cimetière de Halfield, appartenant à la famille Melbourne. Des trois romans de lady Caroline Lamb, un seul, à notre connaissance, *Glenarvon*, a été traduit en français (Paris, 1819, 3 vol. in-12). On ne saurait y méconnaître de la verve, du style, et dans quelques descriptions, surtout dans quelques discours qu'elle fait prononcer au personnage principal, la vraie touche byronienne. L'habitude d'agencer, de graduer les événements, de bien filer, de bien finir, de dénouer adroitement et vraisemblablement, sans démentir les antécédents par la finale, ne s'y trouve pas encore. Son héros est plus noir qu'il ne convient, nous ne disons pas seulement au point de vue réel, mais au point de vue de l'ensemble. La physionomie de lady Marguerite ne manque pas d'énergie, mais elle n'est point achevée ; retouchée avec lar-

geur et en fondant bien les traits qui la composent, elle deviendrait superbe, dominerait la tête même de Glenarvon, et composerait un admirable trio avec celle de l'héroïne. On devine, sans que nous en disions davantage, que nous désapprouvons la confession non motivée : c'est une des taches les plus réelles de l'ouvrage. Quant à l'épisode final, ce n'est plus le roman, c'est un hors-d'œuvre, un épilogue, une ballade à part : c'est (bien que l'on connaisse des légendes analogues à celle qui fait le fond du morceau) une magnifique et dithyrambique prophétie sur Byron ; c'est le chant des Furies d'Eschyle, « le chant qui dessèche, qui égare, qui mène à l'abîme, » dont chaque syllabe est comme la maille d'un réseau. Il n'y a rien dans *Manfred* qui donne plus l'impression de terreur et de fatalité. L'élève avait passé le maître, si ce n'est comme puissance de style, au moins comme puissance de pensée et de malédiction. Il n'y a plus là de Bas-Bleu. Au fond donc cette addition (peu longue d'ailleurs), ne nuit point à l'unité. L'unité vraie de *Glenarvon*, c'est l'unité d'impression « Voilà ton passé ! » (tel est le sens de 2 volumes et sept huitièmes) • Et voici ton avenir ! » (tel est le sens des dernières pages). Les pages sont comme la signature : lady Lamb signe : « Celle qui te hait. » Le mérite des deux autres romans est très-réel aussi, et peut-être l'est davantage. *Ada Reis* était l'ouvrage favori de l'auteur. Il a le piquant de la satire, et, quoique obscur, c'est de tous le plus profond. Ce défaut n'est pas rare chez ceux qui, parlant pour la première fois au public, ont trop à dire, et n'ont pas encore assez d'empire pour ordonner leurs impressions, comme en mathématiques on ordonne le polynôme à discuter ou à résoudre.

Graham Hamilton décèle beaucoup de connaissance et du monde réel, et des caractères, des passions, des ressorts secrets qui font agir l'humanité : les exagérations, l'atrocité gratuite et inexplicquée s'y trouvent moins prodiguées que dans *Glenarvon*; la donnée fondamentale est hautement philosophique et morale : c'est que la franchise, la sensibilité, la bienfaisance, le désir de la vertu, lorsque la raison ne tient pas les rênes, sont des causes de ruine et de malheur, tant pour celle qui les possède que pour tous ses entours, plus inmanquablement encore ou plus cruellement que le vice systématique et le crime avec préméditation. Caroline, en traçant ce tableau, écrivait d'inspiration. Comme elle avait peint Byron dans *Glenarvon*, de même elle se peint ici sous les traits de l'héroïne, laquelle, il est vrai, rappelle les traits de celle de *Glenarvon* mais mieux finis et mieux fondus. *Graham Hamilton* aussi contient divers chants admirables en vers, particulièrement ces trois stances que termine ce refrain : *Ce que j'ai fait, tu ne le ferais pas* (4). Il existe encore d'autres vers de lady Lamb, mais disséminés, les uns dans *Ada* et dans *Glenarvon*, les autres dans quelques recueils ; et

(4) On les a, mais faussement, attribuées à mistress Jordan. On aura sans doute du plaisir à les trouver ici.

If thou could'st know what 't is to weep
 To weep unpitied and alone
 Thelivelong night whilst others sleep,
 Silent and mournful wate to keep
 Thou woud'st not do what I have done.

If thou could'st know what 't is to smile
 To smile, whilst scorn'd by every one
 To hide, by many an artful wile
 A heart that knows more grief than guile
 Thou would'st not do what I have done.

And, oh, If thou could'st think how drear
 When friends are changed and health is gone,
 The world would to thine eyes appear.
 If thou, like me, to none wert dear
 Thou would'st not do what I have done.

probablement il en est aussi qui sont restés manuscrits. On doit regretter que le tout n'ait pas été réuni. Vers et prose, on lirait ce recueil avec attrait, et l'on y reviendrait après l'avoir lu, comme à tout ce que recommandent un vraitalent, la science du monde, du réel, et l'impression sincère.

P—OT.

LAMBALLE (MARIE - THÉRÈSE-LOUISE de Savoie-Carignan, princesse de) est, parmi les innombrables victimes de la Révolution, l'une de celles dont le trépas excite encore les plus touchantes émotions. D'autres ont aussi péri misérablement sous le fer du bourreau ou le poignard des assassins, mais aucun meurtre ne fut plus atroce et moins mérité que celui de cette infortunée princesse. Née à Turin, le 8 sept. 1749, de Louis-Victor de Savoie-Carignan et de Henriette de Hesse-Rheinfels, cette princesse était grande-tante du roi actuel (*voy. CARRIGNAN, LX, 166*). Elle reçut à la cour de Turin une éducation conforme au rang qu'elle devait y tenir, et elle en profita admirablement. Dès ses plus jeunes années, ses grâces, ses vertus, son esprit firent les délices de sa famille, et le roi Victor-Amédée surtout eut pour elle toute l'affection d'un père. Le plus vif désir du monarque était qu'elle épousât un prince de l'illustre maison de France. On le savait à Versailles, et le roi Louis XV était dans les meilleures dispositions à cet égard. Une occasion se présenta bientôt. Madame de Pompadour mourut en 1764; le duc de Penthièvre, que l'austérité de ses mœurs et sa haute piété avaient tenu éloigné de la cour pendant les dernières années de la puissance de cette favorite, s'en rapprocha quand elle fut morte, et le roi, qui l'aimait et le respectait, lui fit l'accueil le plus gra-

cieux. À cette époque, son fils Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, était de toutes les parties du duc de Chartres, à peu près du même âge que lui. Le duc de Penthièvre, qui voyait avec peine cette liaison dont les suites probables alarmaient sa tendresse paternelle, songea sérieusement à le marier. Il espérait que la société d'une femme jeune, belle et vertueuse, offrirait au prince de Lamballe assez de charmes pour le détourner des voies déplorables où il s'était engagé. Plein de confiance dans la bonté du roi, il s'en rapporta à lui sur le choix de celle qui deviendrait l'épouse de son fils. Louis XV, très-affectionné à la maison de Savoie, en mémoire de son aïeule la duchesse de Bourgogne, jeta les yeux sur la princesse de Carignan, qui venait d'accomplir sa dix-septième année. Elle était alors dans tout l'éclat de la jeunesse, et, sans être régulièrement belle, elle avait le teint éblouissant de fraîcheur. Sa physionomie était vive, piquante, spirituelle, et sa taille de la plus admirable élégance. Telle nous la représentent les mémoires du temps et les portraits et gravures qui nous en restent. Louis XV, décidé sur le choix d'une épouse pour le prince de Lamballe, et l'ayant fait approuver par le duc de Penthièvre, chargea le baron de Choiseul-Beaupré, son ambassadeur, de la demander au roi de Sardaigne. Victor-Amédée en fut ravi, et le même jour, 8 janvier 1767, le prince et la princesse de Carignan, qui en furent avertis, en portèrent la nouvelle à leur fille. Le portrait du jeune prince lui fut remis, il lui plut; et sachant qu'il avait été élevé par son père, dont la vertu sans faste était l'objet du respect universel; informée d'ailleurs que Mlle de Pen-

thièvre, qui allait devenir sa belle-sœur, était un modèle de grâce, de décence, et non moins vertueuse que son père, elle ne balançait pas à donner son consentement. Le 14, le mariage fut déclaré, et, le 17, M. de Choiseul signa le contrat, comme ayant les pleins pouvoirs du duc de Penthièvre. La bénédiction nuptiale fut donnée le lendemain, le prince Victor de Carignan représentant le prince Lamballe; et le soir même la jeune princesse partit pour la France, accompagnée du chevalier de l'Estre, gentilhomme d'honneur du duc de Penthièvre, de la comtesse de Guébriant et du marquis d'Aché, destinés à son service. Elle arriva le 30 à Montereau, et, au moment où l'on se mettait à table pour souper, un page, vêtu avec recherche et de tournure élégante, se présenta et lui offrit un bouquet de la part de son mari. Comparant alors dans sa pensée les traits du galant messenger avec ceux du portrait qu'on lui avait remis à Turin, elle reconnut bien vite que c'était le prince lui-même, mais elle respecta son incognito, qui ne cessa qu'à Nangis, où elle le retrouva accompagné du duc de Penthièvre, qui était venu jusque-là au-devant d'elle. Il l'embrassa avec effusion et la combla de caresses. Après la bénédiction nuptiale, donnée aux deux époux dans le château de Nangis, par le cardinal de Luynes, ils partirent pour Paris avec le duc de Penthièvre et toutes les personnes de leur suite. Madame de Lamballe fut présentée le 5 février, à Versailles, au roi et à la reine, à la dauphine, et aux quatre filles du roi, mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise. Louis XV la vit et l'accueillit avec le plus vif intérêt; l'estime et l'attachement que dès-lors il conçut pour elle ne se démentirent jamais. Madame de Lam-

balle parut avec éclat dans une cour qui commençait à vieillir, et s'y fit distinguer non moins par sa grâce charmante que par une conduite irréprochable, et des mœurs toujours exemplaires. Dans les premiers temps de son mariage, le prince de Lamballe se montra assidu auprès d'elle, la combla d'égards et d'attentions. Le bon duc de Penthièvre put croire que ses espérances étaient réalisées et que, sensible aux vertus, aux charmes de son épouse, son fils allait sérieusement se réformer et cesser la vie de libertinage où il s'était laissé entraîner jusque-là. Mais il n'en devait pas être ainsi. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que la liaison déplorable du jeune prince avec le duc de Chartres se renoua plus forte que jamais. D'un caractère faible et d'un tempérament ardent, le prince de Lamballe se livra de nouveau à tous les excès de la débauche; et le duc de Chartres, dont il se piqua plus que jamais de suivre les pernicious exemples, le précipita journellement dans les plus grands désordres. Toutefois, pour ne pas alarmer son père et ne point affliger son épouse, il environnait ses écarts d'une sorte de mystère, et ne se replongeait dans la fange du vice que clandestinement. Néanmoins le vieux duc, informé de cette triste vérité, le fit suivre par un de ses valets. Le jeune prince l'ayant surpris un jour dans cette surveillance: « Combien mon père te donne-t-il pour me suivre? — Cinquante louis. — Eh bien! moi, je t'en donnerai autant pour te tenir tranquille, et cinquante coups de canne si tu continues. » Bientôt après il leva le masque, passa les jours et les nuits dans des orgies crapuleuses, méprisant les exhortations de son père et les timides reproches d'une épouse dont il se montrait de

plus en plus indigne. Mais il connut bien vite à ses dépens tout ce que le vice a de plus amer au fond de sa coupe empoisonnée. Une maladie horrible, fruit inévitable de ses débauches, vint attaquer chez lui les sources de la vie, et, malgré tous les secours de la médecine, son état fut bientôt désespéré. Les médecins, comme cela arrive toujours en pareille circonstance, conseillèrent l'air de la campagne, et on le transporta au château de Luciennes, appartenant alors au duc de Penthièvre. Là, les soins les plus touchants lui furent prodigués par la princesse son épouse, plus affectée de l'état déplorable où elle le voyait qu'offensée de la cause qui l'avait produit, et qu'on n'avait pas pu lui laisser ignorer plus longtemps. Modèle de tendresse conjugale, ange de résignation, elle passait les jours et les nuits au chevet de son lit, lui donnant elle-même les médicaments ordonnés, s'abstenant de tout reproche, et ne lui adressant que des consolations. Cependant le mal faisait des progrès effrayants, et une opération cruelle fut déclarée indispensable; mais elle ne sauva pas le malheureux prince, qui succomba, au milieu d'horribles souffrances, le 7 mai 1768, âgé de vingt ans : il n'était marié que depuis un an ! La princesse le regretta comme s'il l'eût mérité, et elle vint sa vie à remplacer auprès du duc de Penthièvre le fils qu'il avait perdu, le fils dont sans cesse il déplorait la mort, et dont souvent avec la jeune veuve il allait visiter la tombe à Rambouillet. On lit dans des recueils ou mémoires du temps, et beaucoup de gens répètent encore aujourd'hui, que le duc de Chartres (devenu depuis le trop fameux duc d'Orléans) avait précipité à dessein le prince de Lamballe dans les excès

qui le perdirent, voulant par ce moyen réunir aux domaines déjà si considérables de sa maison les biens immenses du duc de Penthièvre. Certes notre intention n'est pas de nous ériger en apologistes du duc de Chartres, mais avant tout nous devons être vrais. Or, ce ne fut qu'un an après la mort du prince de Lamballe que le duc de Chartres épousa Mlle de Penthièvre, et, à l'époque où le frère de cette princesse était son compagnon de débauche, il est certain qu'il ne songeait guère à l'épouser et qu'on ne songeait pas davantage à la lui donner. Ajoutons, comme preuve surabondante, que le duc de Penthièvre qui, à coup sûr, n'ignorait pas ces bruits, et qui était plus que tout autre intéressé à les approfondir, n'en accorda pas moins un peu plus tard la main de sa fille au duc de Chartres, ce qui prouve qu'il était convaincu de leur fausseté. Le temps de son deuil, qu'elle avait passé avec le duc de Penthièvre à Rambouillet, étant expiré, M^{me} de Lamballe reparut à Versailles. Elle n'avait rien perdu de ses attraits, et Louis XV, qui l'avait toujours aimée, la revit avec plaisir. La vertueuse reine, Marie Leczinska, n'avait pas tardé à suivre au tombeau M^{me} de Pompadour. Louis XV était donc veuf, et il n'avait plus de maîtresse, du moins en titre. On s'aperçut des progrès que M^{me} de Lamballe faisait sur son cœur, et ce fut alors que des personnes vertueuses, désirant ramener à la cour la décence et les mœurs qui en étaient bannies depuis longtemps, conçurent le projet de lui faire épouser la princesse de Lamballe. M^{me} Adélaïde surtout l'adopta d'enthousiasme, et elle eut à cet égard plusieurs entretiens avec M^{me} de Lamballe, qui ne parut pas éloignée de s'y prêter, moins par ambition,

sans doute que par le désir de relever la majesté royale de la déconsidération où la conduite jusque-là si déréglée du monarque l'avait fait tomber. Mais ce projet, qui paraissait être à la veille de s'accomplir, avorta bientôt par les menées du duc de Choiseul et de sa sœur, la duchesse de Grammont, qui n'était pas femme à se dessaisir volontiers, en faveur d'une autre, de l'empire qu'elle avait pris sur le faible Louis XV. M^{me} de Lamballe, qui avait déjà reçu nombre de félicitations anticipées, ne fut ni affligée ni surprise, et continua de remplir sans ostentation ses devoirs de fille adoptive auprès du duc de Penthièvre. Le mariage du duc de Chartres avec M^{lle} de Penthièvre ayant eu lieu vers ce temps, elle parut au mariage, et assista à toutes les fêtes célébrées à cette occasion. Devenue l'amie de la nouvelle duchesse de Chartres, elles firent ensemble différents voyages dans les possessions de la maison d'Orléans et de la maison de Penthièvre, semant partout les bienfaits et recueillant partout les bénédictions du pauvre. Après la présentation de M^{me} Dubarry, la princesse de Lamballe et le duc de Penthièvre se retirèrent à Vernon, où leur constante affabilité, leur charité inépuisable les firent adorer, et où leur mémoire est encore aujourd'hui en vénération. M^{me} de Lamballe revint à Versailles pour les fêtes du mariage de la Dauphine, réservée comme elle à une fin si déplorable. Cette princesse l'aima dès qu'elle la vit, et c'est de ce jour que date leur intimité. Devenue reine de France, Marie-Antoinette s'attacha encore davantage à M^{me} de Lamballe, et ce fut pour elle que la reine fit revivre la charge de surintendante de sa maison, au grand regret de

la vieille maréchale de Noailles, qui en remplissait les fonctions sans en avoir le titre. Peu de temps après, le duc de Penthièvre, étant allé tenir les états de Bretagne, emmena avec lui sa belle-fille, dont il ne pouvait consentir à rester séparé, même pour quelques semaines; et là, comme à Vernon, comme à Rambouillet, comme à Versailles, elle gagna tous les cœurs par ses manières affables, et se fit bénir des malheureux par ses nombreuses charités. Ce fut pendant cette absence de la princesse de Lamballe que M^{me} de Polignac, qui venait de paraître à la cour, s'insinua plus avant dans les bonnes grâces de Marie-Antoinette, et que commencèrent les faveurs répandues ensuite avec tant de profusion sur une famille dont la fatale influence s'est perpétuée jusque dans ces derniers temps. À son retour M^{me} de Lamballe s'aperçut facilement des progrès que la nouvelle favorite avait faits dans l'esprit de la reine, et, n'ayant reçu de cette princesse, tout à l'heure encore son amie, que des marques d'une politesse froidement affectueuse, elle ne demeura que peu de jours à Versailles, et alla passer la belle saison à Sceaux. Ce fut là qu'elle apprit la mort de la princesse de Carignan, sa mère, qu'elle avait toujours tendrement chérie, et dont elle s'était séparée avec tant de regrets. Tout entière à sa douleur, elle fut obligée, pour obéir aux lois d'une rigoureuse étiquette, de reparaître à la cour, afin d'y recevoir les condoléances de la famille royale. M^{me} de Lamballe étant la dernière princesse de la cour de Louis XVI qui se soit conformée à cet usage, et les formalités avec lesquelles il s'accomplissait n'étant guère connues de la génération actuelle, peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'en dire quelques mots.

Lorsqu'une princesse du sang avait à recevoir de la famille royale un compliment de condoléance, elle se rendait à Versailles, en grand deuil; on la conduisait dans un des appartements du château, où elle se plaçait sur un lit de repos. Toute la famille se rangeait à l'entour, et recevait le roi, la reine, les enfants de France et les autres princes de la maison royale. Après leur départ, la princesse se levait, et, suivie de tous ses proches, comme elle en vêtements de deuil, elle allait rendre successivement au roi, à la reine et aux princes la visite qu'elle venait d'en recevoir. Cette comédie se jouait le plus sérieusement du monde. Mme de Lamballe retourna le même jour à Sceaux, et, blessée des rares témoignages d'amitié que lui donnait la reine, elle ne revint à la cour qu'à de longs intervalles. Cependant Louis XVI avait convoqué les états généraux, et l'ouverture en avait été fixée au 4 mai. Toute la famille royale devait assister à la procession solennelle qui eut lieu à cette occasion, Mme de Lamballe y accompagna la reine, comme surintendante de sa maison. Nous n'avons point à entrer dans les détails de cette cérémonie, premier anneau de la chaîne de tant d'horribles malheurs qui ont pesé sur la France! Nous dirons seulement qu'après la procession, la reine, rentrée dans ses appartements, prit la main de Mme de Lamballe, et, la lui serrant affectueusement, comme autrefois, lui dit, le cœur gros de soupirs: « Vous voyez, mon amie, comme ils nous ont traités, et avec quelle impudence le duc d'Orléans jouissait de notre humiliation et de la faveur du peuple! » En effet, les cris de *vive le Roi!* que quelques personnes seulement firent entendre, avaient été promptement é-

touffés par les cris redoublés de *vive le duc d'Orléans!* Les événements de juillet ayant forcé Mme de Polignac à s'expatrier, Mme de Lamballe, qui l'avait laissée tranquillement jouir de sa faveur, effrayée des dangers que courait la famille royale, et particulièrement la reine, revola, fidèle au culte du malheur, auprès de son ancienne amie, qui la reçut avec attendrissement. Mais les événements se pressaient déjà; le roi n'avait plus qu'une ombre d'autorité, et la reine devenait de plus en plus l'objet de la fureur populaire. Mme de Lamballe pensa que c'était le duc d'Orléans qui faisait ainsi partager à la populace la haine dont lui-même était animé contre cette princesse; et, quoiqu'elle ne l'eût vu que fort rarement depuis la mort de son mari, qu'elle attribuait à ses funestes conseils, elle surmonta sa répugnance, et se détermina à lui faire une visite, pour tâcher de le réconcilier avec la reine. Le duc d'Orléans, il faut le dire, la reçut avec une politesse respectueuse, l'écouta avec intérêt, et parut d'abord vouloir se prêter au raccommodement sollicité. Mais la négociation n'eut pas d'autres suites, les familiers du prince, qui en avaient été instruits, ayant tout fait pour la rompre et y étant parvenus. La reine ne sut pas moins gré à Mme de Lamballe de l'avoir tentée, et, reconnaissante du dévouement qu'elle venait de lui témoigner, lui rendit la place qu'elle avait occupée dans son cœur, et la lui conserva toujours depuis. L'échec qu'avait éprouvé Mme de Lamballe ne la rebuta pas, et l'attachement qu'elle portait à la famille royale, dont les dangers croissaient de plus en plus, lui inspira un autre moyen de l'en préserver. Ce qui animait surtout le peuple contre le roi et la reine, c'était la disette fac-

tice organisée par les chefs de la Révolution, et qu'ils attribuaient si indignement aux manœuvres de la cour. Un banquier ou agent de change, nommé Pinet, qui avait toute la confiance du duc d'Orléans, passait chez quelques personnes pour être l'agent secret des accapareurs, et pour diriger à leur compte toute la manœuvre de l'accaparement. Mme de Lamballe dit à la reine tout ce quelle savait à cet égard, et lui proposa de faire inviter Pinet à une conférence au château de Marly, afin d'obtenir de lui, au moyen de brillantes promesses, le secret des accapareurs. « Qu'on lui promette « tout ce qu'il voudra, répondit la « reine à Mme de Lamballe, mais « qu'il apaise la faim du peuple; et « je suis sûre qu'il nous reviendra, « car il nous aimerait si on ne le « trompait pas. » Pinet fut donc invité à la conférence, et, flatté de la marque de confiance qui lui était accordée, il avait promis de s'y rendre. Les auteurs de la famine ayant eu vent de l'affaire, le malheureux Pinet fut trouvé assassiné dans la forêt du Vésinet, son portefeuille vide, à côté de lui. Ce mystérieux assassinat produisit une grande sensation, mais ne donna lieu à aucune poursuite. Les accaparements continuèrent, le pain devint de plus en plus cher; on persista à en accuser la cour, et les hordes parisiennes marchèrent sur Versailles. A peine Mme de Lamballe, qui était alors à l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui la Banque de France), en fut instruite qu'elle se disposa à voler auprès de la reine. Le duc de Penthièvre entra dans son appartement au moment où elle sortait, et la supplia de demeurer, lui représentant avec force le sort cruel qui l'attendait, elle amie de la reine, si l'on venait à la re-

connaître en ronte, et le désespoir où sa perte le plongerait. Mme de Lamballe céda à ses larmes et à ses prières, sous la promesse qu'il la ferait avertir de deux en deux heures de la suite des événements. Le lendemain elle n'eut pas plus tôt appris que la famille royale était amenée à Paris, qu'elle courut aux Tuileries; elle eut la triste consolation d'y recevoir la reine à son retour de l'Hôtel-de-Ville, où le roi avait d'abord été conduit. Dès que Marie-Antoinette l'aperçut, elle se précipita dans ses bras, fondant en larmes. « Tout est « perdu, mon amie! ce palais est une « prison dont nous ne sortirons que « pour aller à la mort. » Mme de Lamballe, essayant de ranimer son courage, lui déclara que rien désormais ne pourrait la détacher d'elle, et se retira pour lui laisser prendre quelque repos si nécessaire après deux journées passées dans d'aussi terribles angoisses. Depuis ce moment, Mme de Lamballe, compagne assidue de la reine dont elle partageait et consolait les peines, ne fit que de courtes absences pour aller voir le duc de Penthièvre, soit à Aumale, soit à Veruon. Elle se trouvait dans cette dernière résidence à l'époque de la fameuse séance du 4 février 1790, où Louis XVI, voulant ôter tout prétexte aux factieux qui l'accusaient de nourrir dans son cœur une aversion prononcée pour le nouvel ordre de choses, se rendit inopinément à l'Assemblée nationale pour y jurer de maintenir la liberté constitutionnelle. On sait avec quel enthousiasme cette déclaration spontanée fut accueillie par les amis de l'ordre; on sait aussi que l'Assemblée presque entière se leva aux cris de *Vive le roi!* et le reconduisit jusque dans son palais. Louis XVI put croire ce jour-là qu'il avait reconquis l'amour

des Français : Marie-Antoinette se livra elle-même à cette illusion, et voici ce que dans ses transports de joie elle écrivit à Mme de Lamballe : « 5 février 1790. — Pends-toi, brave « Crillon, disait Henri IV, à son frère « d'armes. Et moi aussi, je vous dis, « ma bonne amie, plaignez-vous de « n'avoir pas été hier à Paris. Jamais, « depuis un an, nous n'avons eu une « journée aussi délicieuse. Je ne « veux pas retarder jusqu'à votre re- « tour le plaisir que vous aurez à en « apprendre les détails. Vous vous « souvenez des inquiétudes que nous « éprouvions quand vous partîtes, et « la certitude seule que vous seriez « sans peu de jours auprès de moi « me fit consentir à votre absence. « Eh bien, à présent, je désire aussi « vivement que vous soyez ici pour « vous faire partager ma joie. De la « joie ! Ah ! mon amie, qui m'eût dit « que ce sentiment pourrait encore « trouver place dans mon triste « cœur ! (Suivent les détails de la « séance.) Revenez donc le plus tôt « possible, mon amie, pour me voir « heureuse ; ce sera peut-être pour si « peu de temps qu'il ne faut pas « en manquer l'occasion. Ma fille « s'ennuie de ne pas vous voir, et « Elisabeth vous désire. Adieu, vous « l'amie la plus fidèle, et dont je « n'oublierai jamais les marques d'at- « tachment. Comptez sur celui que « j'aurai toujours pour vous. » Mais trop de gens étaient intéressés à perpétuer les troubles, pour que l'ordre se rétablît ; et la Révolution, après une halte de cinq ou six jours, continua sa marche en violant tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes : les propriétés, les coutumes, les légitimités de toute espèce. Quand les droits antérieurs sont mis en état de suspicion, quand le présent est déshérité des garanties

du passé, le hasard et la force brutale décident seuls de l'avenir. Le reste de l'année 1790 se passa sans autres événements marquants que la fameuse fête de la fédération du 14 juillet, où Mme de Lamballe parut aux côtés de la reine qu'elle ne quittait plus. Vers le milieu de l'été elle l'accompagna à Saint-Cloud, où les géôliers de la famille royale lui permirent d'aller respirer pendant quelques semaines un air moins épais que celui de sa prison des Tuileries. Pendant ce temps on s'occupait à l'Assemblée nationale de la question de savoir jusqu'à quel point le duc d'Orléans et Mirabeau se trouvaient compromis dans les événements des 5 et 6 octobre 1789. L'Assemblée ayant décrété l'innocence de tous les deux, dans sa séance du 2 octobre 1790, Mme de Lamballe en instruisit le duc de Penthièvre, alors à Vernon, par une lettre conçue en ces termes : « Je viens de quitter ma « sœur (Mme la duchesse d'Orléans), « mon cher papa ; je lui ai fait com- « pliment sur le décret qui innocent « son mari. Vous vous imaginez bien « que nous ne nous sommes pas dit « ce que nous pensions réciproque- « ment. Elle le croirait coupable « qu'elle n'en serait pas moins com- « blée de le voir échapper à l'infamie « que ce procès aurait versée sur lui. « Cette idée est affreuse pour une « femme qui aime aussi tendrement « son mari. Et puis *ses enfants ne « sont pas coupables*, et la punition « de leur père aurait rejailli sur « eux..... Écrivez à ma sœur que « vous partagez sa satisfaction ; faites « cet effort, mon cher papa « Le côté droit n'a opposé qu'une « faible résistance, excepté le mar- « quis de Bonmay, qui a été garde du « corps ; et, comme on ne pouvait « justifier le prince qu'en accusant de

« braves gens, le marquis de Bonnay
 « a fait leur apologie, en vieux sol-
 « dat, de la manière la plus tou-
 « chante, et a fini par dire que les
 « gardes du corps, ses braves frères
 « d'armes, seront toujours ce qu'ils
 « ont été, semblables à Bayard,
 « sans peur et sans reproche. Son
 « courage a ranimé le côté droit, qui
 « a demandé l'ajournement; mais im-
 « possible. Mirabeau était trop pressé
 « de sortir d'affaire, et ils ont été
 « blanchis tous deux. Je vous écrirai
 « tout ce qui s'ensuivra, et je profi-
 « rai toujours des occasions de vous
 « assurer du tendre respect, etc.»
 Rien de remarquable dans la vie de
 M^{me} de Lamballe jusqu'au moment
 du fatal voyage de Varennes. Quand
 le projet en fut définitivement arrêté,
 la reine lui en fit part, et l'assura
 que dès qu'elle serait en lieu de sû-
 reté elle l'appellerait auprès d'elle.
 Mais il fut convenu que jusque-là,
 pour écarter tout soupçon, elle irait
 habiter le château d'Aumale, où une
 indisposition assez grave retenait
 alors le duc de Penthièvre, et que la
 reine lui écrirait dès qu'elle serait
 arrivée à Montmédy. Elle partit donc
 pour Aumale. Leurs adieux furent
 très-touchants; il semblait qu'elles
 éprouvassent l'une et l'autre le dou-
 loureux pressentiment des malheurs
 irréparables qu'entraînerait un voya-
 ge entrepris sous de si tristes aus-
 pices. Bien tristes en effet! Le roi et
 la reine ramenés captifs aux Tuile-
 ries, Marie-Antoinette épancha ainsi
 sa douleur dans le sein de son amie :
 « Nous avons été trahis; notre mal-
 « heur est au comble; sans Éli-
 « beth je ne sais jusqu'où aurait
 « été mon désespoir. Mais cet ange
 « fait passer dans les cœurs les plus
 « ulcérés la paix et la résignation qui
 « ne l'abandonnent point. Mes en-
 « fants ont été accablés de fatigue;

« la chaleur était excessive, ils mou-
 « raient de soif, et nous avons eu
 « toutes les peines du monde à nous
 « procurer des rafraichissements. . .
 « Les défiances sont augmentées; il
 « y a bien plus de dangers qu'avant
 « ce malheureux voyage. Oh! ma
 « chère Lamballe, ne vous exposez
 « pas aux plus injustes soupçons;
 « éloignez-vous pour quelque temps.
 « Si plus tard le ciel nous réunit,
 « vous retrouverez toujours le cœur
 « d'une amie qui compte sur le vô-
 « tre.» Cette lettre affligea profondé-
 ment le duc de Penthièvre et M^{me} de
 Lamballe. Cependant elle ne pouvait
 se résoudre à suivre, en s'éloignant,
 le conseil de la reine, obligée qu'elle
 eût été d'abandonner son beau-père
 souffrant. Ce fut alors qu'il parut
 dans une feuille révolutionnaire, in-
 titulée *le Paquebot*, un article infâ-
 me, où la princesse était accusée d'a-
 voir, au moment du départ pour
 Varennes, fait arborer la cocarde
 blanche à ses domestiques; d'être
 en correspondance avec M^{me} Du-
 Barry, retirée en Angleterre, et de
 préparer par ses intrigues la contre-
 révolution. Consternée d'une pareille
 dénonciation, qui mettait ses jours
 en danger, M^{me} de Lamballe crut
 devoir se disculper par cette lettre
 adressée au rédacteur de *la Feuille
 du Jour* : « Permettez-moi, monsieur,
 « de réclamer contre une erreur dans
 « laquelle le rédacteur du *Paquebot*
 « a été induit par son correspondant
 « de Londres. M^{me} de Lamballe a
 « appris à Aumale le départ du roi.
 « Elle y était allée à cause d'une in-
 « disposition survenue à son beau-
 « père, M. de Penthièvre. Elle n'a
 « avec elle qu'un seul nègre. Elle
 « n'a donc pu faire porter la cocarde
 « blanche à ses gens, qui sont restés
 « à Paris. Elle n'a jamais été en cor-
 « respondance avec M^{me} Dubarry.

« Les honnêtes gens devraient se borner à gémir du mal qui existe, et ne pas l'augmenter par des calomnies. J'attends de votre impartialité, etc. » Le duc de Penthièvre ne vit plus alors que les dangers qui menaçaient sa belle-fille. « Tant qu'ils ne vous ont pas signalée, lui dit-il, j'ai voulu vous garder auprès de moi; mais puisque les voilà qui vous calomnient, croyez bien qu'ils n'auront de repos que quand ils vous auront livrée à la fureur du peuple. Suivez le conseil de la reine, et partez. » Elle partit donc pour l'Angleterre, sous prétexte d'aller prendre les eaux de Bath; et l'accueil plein de distinction qu'elle y reçut du roi et de la reine, de tous les personnages haut placés, la sympathie que lui montra le reste de la population, eussent été dans le cas de l'y retenir, si elle eût pu oublier qu'elle avait promis à Marie-Antoinette, triste et malheureuse, de revenir partager ses périls et ses chagrins. Elle attendait donc avec impatience que les bruits fâcheux répandus sur son compte fussent dissipés pour reparaître en France. Quand elle sut que la Constitution était acceptée par le roi, et que le calme semblait rétabli, elle revint à Paris. Jusqu'alors elle avait conservé son habitation à l'hôtel de Toulouse; cette fois, elle prit possession aux Tuileries du logement affecté à sa place de surintendante de la maison de la reine, pour ne plus quitter cette princesse. A compter de ce jour elle eut part à toutes les insultes, à tous les outrages dont on l'abreuvait journellement, et elle accomplit jusqu'au bout la mission de dévouement qu'elle s'était imposée. Au 20 juin nous la retrouvons aux côtés de la reine, et, lorsque des scélérats altérés de son sang la réclamèrent à grands cris, c'est Mme de

Lamballe qui la retient de force, pour ainsi dire, dans ses appartements, et l'empêche d'aller chercher la mort qui l'attend dans les appartements du roi. « Ma place est auprès de mon époux. — Votre place est auprès de vos enfants. » Et Marie-Antoinette, grâce à la présence d'esprit de Mme de Lamballe, échappe, ce jour-là, aux coups de ses assassins. Nous la voyons encore, dans la matinée du 10 août, accompagnant la reine, lorsque cette princesse vient, à cinq heures, se présenter avec le roi au petit nombre de serviteurs fidèles arrivés là pour défendre un trône qui allait s'écrouler dans des flots de sang. Et puis, quand, sur l'avis de Rœderer, le roi se décide à se rendre à l'Assemblée avec toute sa famille, Mme de Lamballe s'y rend avec eux, appuyée sur le bras du comte François de La Rochefoucauld, et partage leur captivité de trois jours dans la loge du *Logographe*. Le lundi, 13 août, vers deux heures après midi, elle les suit au temple, en même temps que Mme de Tourzel et Pauline, sa fille, Mmes Thibaut et Sainte-Brice, femmes de chambre de la reine, qu'on avait bien voulu lui laisser provisoirement, et Mme de Navarre, sa femme de chambre à elle. Quand les augustes prisonniers furent arrivés dans les bâtiments du grand-prieuré, en attendant que le donjon fût disposé pour être leur prison : « Eh bien, mon amie, dit la reine à Mme de Lamballe, vous avez voulu partager mon sort; vous voyez ce qui me reste de mes grandeurs passées : des fers, et la mort qui nous attend. — Je le sais, madame, mais je les préfère à la destinée la plus brillante, puisqu'il n'en est aucune où je puisse vous donner une plus grande marque d'attachement. Je tremblais qu'ils ne nous séparassent; mais puisque je

suis assurée de mourir où d'être déli-
vrée avec vous, je me trouve heu-
reuse. » Ce douloureux bonheur ne
devait pas lui être laissé longtemps.
Les hommes de la Commune avaient
décidé qu'on enlèverait à la famille
royale les fidèles serviteurs qui s'é-
taient voués à son sort, et, quoique
pour en venir là un prétexte leur
fût peu nécessaire, ils fabriquèrent
la déclaration suivante, que nous re-
produisons textuellement : « Par de-
« vant nous, préposés à la surveil-
« lance de Louis XVI, le 18 août
« 1792, à midi, est comparu le ci-
« toyen Devin, sous-officier de la
« compagnie-ci-devant Monsieur, sec-
« tion du Luxembourg, lequel nous a
« déclaré qu'étant en sentinelle sur
« l'escalier où donne la chambre de
« Louis XVI, il a vu, vers les onze
« heures, sortir de la chambre du mi-
« lieu, une dame qui tenait trois let-
« tres d'une main, et de l'autre
« ouvrant avec précaution la porte
« de la chambre à droite, d'où elle
« sortit les mains vides quelques
« instants après, pour rentrer dans la
« chambre du milieu. Devin ajoute
« qu'il a vu distinctement, pendant
« les deux fois que cette dame avait
« ouvert la porte, une lettre à moi-
« tié écrite ; et, nous témoignant ses
« inquiétudes sur la correspondance
« qu'il soupçonne exister, il nous a
« requis de saisir toutes lettres et
« papiers que nous pourrions aper-
« cevoir entre toutes les mains de
« toutes personnes qui approchent
« Louis XVI. Sur quoi nous avons
« arrêté d'en déférer aux représen-
« tants. — A l'instant est comparu
« Jean-P. Pricquet, garde national de
« la section de Saint-Sulpice, lequel
« nous a dit qu'étant en sentinelle ce
« matin, sur la galerie entre les deux
« tourelles, il a vu par la fenêtre de
« la chambre du milieu une dame

« écrire avec beaucoup d'attention et
« d'inquiétude, pendant tout le temps
« de sa faction. Lesquelles déclara-
« tions les susdits n'ont signées,
« pour ne le savoir, ainsi qu'ils l'ont
« déclaré. » Ce fut d'après cette ridi-
cule déclaration qu'un mandat d'ame-
ner ayant été lancé contre toutes les
personnes qui étaient venues se ren-
fermer avec le roi au Temple, on le
signifia à Mmes de Lamballe et de
Tourzel, qui furent contraintes de se
rendre auprès de la reine et de
prendre congé d'elle. Les adieux
de Marie-Antoinette et de la prin-
cesse furent déchirants. Qu'eût-ce
été donc si elles avaient pu péné-
trer dans l'avenir ! Il était minuit
quand elles arrivèrent à la Commune.
On les interrogea toutes séparément.
Nous n'avons à nous occuper ici que
de l'interrogatoire subi par Mme de
Lamballe. — « Vos noms ? — Marie-
Louise-Thérèse de Savoie-Bourbon
Lamballe. — Quels renseignements
avez-vous à donner sur l'affaire du
10 ? — Aucun. — Où avez-vous passé
cette journée ? — Comme parente,
j'ai suivi le roi à l'Assemblée natio-
nale. — Vous êtes-vous couchée dans
la nuit du 9 au 10 ? — Non. — Où
étiez-vous ? — Dans mon appartement,
au château. — Ne vous êtes-vous pas
rendue chez le roi dans la nuit ? —
Voyant qu'il pourrait y avoir du
bruit, j'ai passé chez lui vers une
heure du matin. — Vous devez avoir
eu connaissance que le peuple était
insurgé ? — Je l'ai appris en enten-
dant sonner le tocsin. — Avez-vous
vu les Suisses et les gardes natio-
naux qui ont passé la nuit sur la ter-
rasse ? — Je me suis mise à ma fenê-
tre ; mais je n'en ai vu aucun. — Le
roi était-il chez lui quand vous vous
y êtes rendue ? — Il y avait beaucoup
de monde, mais le roi n'y était pas.
— Vous avez su que le maire de Pa-

ris était aux Tuileries? — J'ai appris qu'il y était venu. — A quelle heure le roi s'est-il rendu à l'Assemblée? — A sept heures. — N'avait-il pas, avant de s'y rendre, passé les troupes en revue? Savez-vous le serment qu'il leur a fait prêter? — Je n'ai pas entendu dire qu'on eût prêté de serment. — Avez-vous eu connaissance qu'il y ait eu des canons montés et braqués dans les appartements? — Non. — Avez-vous vu au château MM. Mandat et d'Affry? — Non. — Connaissez-vous les portes secrètes des Tuileries? — Je ne les connais pas. — N'avez-vous pas, depuis que vous êtes au Temple, écrit et reçu des lettres? (Cette question était évidemment suggérée par la dénonciation Devin et Pricquet.) — Je n'ai jamais écrit ni reçu de lettres qu'elles n'aient été remises à un officier municipal. — Avez-vous connaissance d'un amblement qui se fait pour Mme Élisabeth? — Non. — N'avez-vous pas reçu depuis peu des livres de dévotion? — Non. — Quels sont les livres que vous avez au Temple? — Je n'en ai aucun. — Avez-vous connaissance d'un escalier barré? — Non. — Quels sont les officiers généraux que vous avez vus aux Tuileries, dans la nuit du 9 au 10? — Je n'ai point vu d'officiers généraux; je n'ai vu que M. Ræderer. — Les interrogatoires que subirent les autres personnes de la suite du roi, amenées avec elle du Temple à la Commune, furent aussi minutieux et aussi insignifiants. Ils durèrent presque toute la nuit. Dès qu'ils furent terminés, on fit passer les prisonniers dans une salle voisine, où on les laissa seuls, afin de donner aux magistrats du peuple le temps de déjeuner et de délibérer. Vers onze heures ils les firent reparaitre devant eux. Après avoir témoigné qu'ils étaient satisfaits de leurs ré-

ponses, ils leur demandèrent, par un raffinement de cruauté bien digne de pareils hommes, s'il ne leur serait pas agréable d'aller reprendre leur service au Temple. Tous répondirent qu'ils y retourneraient avec joie. On les fit retirer pour la deuxième fois, et on délibéra sur la question de savoir si on les remettrait en liberté, ou si on les maintiendrait en état d'arrestation. Les avis étant partagés, on décida qu'il fallait s'en rapporter aux lumières de Manuel et de Péthion. Manuel eut bientôt pris son parti, et il les fit, pour la troisième fois, comparaître à la barre. « Mesdames, leur dit-il avec assez de politesse, le conseil général, dans sa sagesse, vient d'arrêter que vous resterez en arrestation jusqu'à nouvel ordre. Vous aurez à choisir entre deux maisons d'arrêt celle qui pourra vous convenir. Il s'agit de la Force ou de la Salpêtrière. » Indignée de cette alternative infamante, Mme de Lamballe, relevant fièrement la tête, répond avec calme et dignité: « Qu'on nous conduise dans la première que vous avez nommée. » Aussitôt des cris s'élevèrent du sein de la foule: *Non pas! non pas! à la Salpêtrière! c'est assez bon pour ces coquines-là.* Quand le tumulte fut apaisé, le conseil fit emmener Mmes de Lamballe, de Tourzel, etc., et, sans égard pour le vœu du peuple manifesté tout à l'heure, on les conduisit à la Petite-Force, où on les confia aux soins de la femme Héandre, à la surveillance de qui cette partie de la prison venait d'être confiée. Il était une heure après midi, et il y en avait treize que ces infortunées étaient en butte aux insultes de la vile populace, dont la salle des séances était remplie, sans avoir pris la moindre nourriture, sans qu'il leur eût été accordé un instant de repos.... Il avait été décidé

d'abord que Mmes de Lamballe et de Tourzel seraient séparées l'une de l'autre. Mais ce Manuel, qui faisait profession de haïr Dieu et les rois, ne se montra pas insensible, dit-on, aux charmes de Mme de Lamballe; car, bien qu'elle eût alors près de quarante-trois ans, sa figure n'avait encore rien perdu de l'éclat de ses premières années. Il décida de son autorité privée que les deux prisonnières resteraient ensemble. Mme de Lamballe et Mme de Tourzel passèrent les derniers jours d'août à se confier leurs chagrins, leurs inquiétudes, à se consoler et à s'encourager mutuellement. Cependant les visites domiciliaires avaient encombré les prisons qui regorgeaient de détenus. On y en amenait tous les jours par centaines, et le moment était venu où elles n'allaient plus suffire. Il fallut songer à se débarrasser de toutes ces bouches inutiles, et les chefs des conjurés s'assemblèrent à l'hôtel de la Chancellerie pour y aviser. Le ministre de la justice, Danton, présidait le conseil, assisté de ses deux secrétaires et confidents intimes, Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins. Plusieurs moyens furent mis en avant. Billaud-Varenne proposa tout d'abord de mettre le feu aux prisons et de brûler tout ce qui était dedans. Ce moyen ayant été rejeté dans la crainte que l'incendie ne causât plus de mal qu'il ne fallait, un autre proposa de faire périr les prisonniers par voie d'inondation. Ce serait beaucoup trop lent, s'écria Marat : « Il est
« un moyen bien meilleur, et auquel,
« j'en suis certain, le peuple pren-
« dra pari avec plaisir. J'ai soixante
« hommes, garçons bouchers, dont
« je suis sûr. Ces gens-là sont accou-
« tumés au sang. Il sera facile de les
« déterminer à tuer tous ces aristo-
« crates, qui au fait sont moins in-

« nocents que les moutons qu'on
« égorge tous les jours par mil-
« liers. » L'avis de Marat prévalut, et le massacre des prisons fut décidé. C'est aussi Marat qui, dans des vues d'humanité, ou de sûreté (car on ne peut croire à de l'humanité chez un pareil homme), demanda que, pour moins effrayer les victimes, on ne prononçât, en les envoyant à la mort, que ces mots : *Élargissez Monsieur ou Madame*. — Nous n'avons point à peindre ici les torrents de sang qui coulèrent pendant près de huit jours dans toutes les prisons de la capitale; nous ne parlerons, afin de rester dans notre sujet, que de ce qui se passa à l'hôtel de la Force. Des démarches avaient été faites, dans la journée du 31 août, auprès de Manuel, en faveur de Mmes de Tourzel, Thibaut et autres dames détenues dans cette prison. Ces démarches, accompagnées de sommes d'argent considérables, avaient porté fruit. Manuel, qui d'ailleurs était un peu plus accessible à la pitié que les autres membres de la Commune, consulta ses listes dans la matinée du 2 septembre, et il envoya, vers dix heures du matin, Truchon, dit *le Grand Nicolas*, avec ordre de faire sortir de la Petite-Force vingt-quatre femmes, du nombre desquelles Mme de Tourzel, Pauline sa fille, Mmes Thibaut et Saint-Brice. Lorsque la princesse de Lamballe fut informée de leur départ par sa femme de chambre, Mme de Navarre, elle vit bien que son sort était décidé. — A midi les soixante massacreurs de Marat étaient réunis dans une salle basse de l'Hôtel-de-Ville, où on les gorgeait de vin et de liqueurs fortes, pour que le courage ne leur manquât point dans cette horrible mission. Si, dans la soirée et dans les journées suivantes, un plus grand nombre de tra-

vailleurs s'adjoignit à eux, c'est que le peuple, comme l'avait prévu Marat, *y prit part avec plaisir*; mais la vérité est que *l'affaire* avait été confiée d'abord à soixante hommes seulement. Les massacres commencèrent à la Force dans la soirée du dimanche, presque en même temps qu'aux Carmes et à l'Abbaye. Le premier qui tomba sous le fer des assassins fut le malheureux Rulhières, frère de l'académicien, et ancien commandant du guet de Paris. C'était un brave et galant homme, fidèle au roi par principes et par inclination, auquel on n'eut jamais rien à reprocher. On égorga ensuite M. de La Chesnaye, un des six commandants de la garde nationale (1), l'abbé de la Gardette, MM. Delouze, Lelivet, la Botière, Penthèvre-Fègre, de Vollemart, Dologny de Rovennais, Chavannes et autres personnages plus ou moins obscurs. La massue populaire écrasa ensuite un homme que la hache du bourreau seule eût dû frapper. C'était l'abbé Bardy, transféré là depuis une quinzaine de jours des prisons du Châtelet, où il avait été écroué par prévention d'assassinat de son propre frère. Peu s'en fallut qu'il n'échappât à la mort : car lorsque, son tour étant venu d'être interrogé, il répondit franchement qu'à la vérité il avait tué son frère, mais que son frère était un aristocrate qui avait voulu le forcer à émigrer, ce mensonge fut près de le sauver; il allait être mis en liberté, et probablement porté en triomphe, lorsqu'un ancien valet de chambre, qu'il avait chassé pour vol

et qui se trouvait là, déclara que ce n'était pas vrai; qu'il avait tué son frère pour lui enlever sa maîtresse. Il n'en fallut pas davantage, et son affaire fut faite sur-le-champ (2). Ici nous devons dire que les massacres s'exécutèrent à l'hôtel de la Force avec plus d'ordre et de régularité que dans les autres prisons. Quatre officiers municipaux, revêtus de leurs écharpes, y présidaient : c'étaient Lhuillier; Hébert (le Père Duchesne), Monneuse (3) et Dangers (4). Manuel et Péthion eux-mêmes ne dédaignèrent pas d'y paraître un instant, et nous pensons que le sort de la princesse de Lamballe ne fut pas étranger à cette apparition. Si les massacres durèrent trois jours dans cette prison, c'est parce que les directeurs de ces atrocités avaient quelques motifs pour y mettre plus d'importance. On en verra la preuve dans l'interrogatoire qu'ils firent subir à Mme de Lamballe, et dans les horribles circonstances qui suivirent sa mort. Mais il faut dire aussi que si, à la Force, on n'égorgeait qu'à bonnes enseignes, et après avoir fait au moins subir aux victimes une espèce d'interrogatoire, ce fut là aussi que les massacres eurent lieu avec le plus de raffinement et de cruauté. Un nègre

(2) L'abbé Bardy avait été placé, au Châtelet, dans la même chambre que Champelos et Grandmaison, arrêtés pour fabrication de faux assignats. Cette chambre était située au second étage de la tourelle donnant du côté de l'ancien *Veau qui tette*. Ayant eu occasion d'aller faire signer une procuration à Champelos, nous le trouvâmes jouant aux échecs avec l'abbé Bardy. C'était un grand et bel homme, ayant beaucoup de ressemblance avec l'abbé de Saint-Phar, fils naturel du gros duc d'Orléans, que tout Paris a connu.

(3) Pierre-Martin Monneuse, ancien mercier, et alors marchand de vins, fut depuis au nombre des terroristes déportés par l'arrêté des consuls, du 14 nivose, an IX (1801), à l'occasion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise.

(4) Claude-François Dangers, administrateur de police, exécuté le 29 prairial an II (1794), comme complice de l'admiral (voy. ce nom, *LVJ*, 78) et de Cécile Renaud.

(1) Depuis que Lafayette avait quitté le commandement en chef de la garde nationale de Paris, cette fonction était exercée alternativement par six commandants du nombre desquels MM. Acloque, de La Chesnaye, Carl et Maudat.

y fut particulièrement remarqué, qui ne fit autre chose qu'égorger pendant les trois jours entiers, sans autre interruption que celle dont il avait besoin pour aller prendre à la hâte quelques aliments dans un cabaret de la rue du Roi de Sicile. Cet homme était horrible à voir : les bras nus, la poitrine découverte, sa peau noire rougie par le sang qu'il répandait à flots, sur sa figure d'affreux éclats de rire; à chaque victime qu'il voyait expirer sous ses coups, vous eussiez dit le chef des esprits infernaux, accouru là tout exprès pour assouvir son antique haine contre le genre humain (5). On distinguait parmi les autres massacreurs Varlet, Gonchon, Allaigre, Belair, le tisserand Radi, Mamin et Charlat, dont nous aurons à parler tout-à-l'heure. M^{me} de Lamballe, après le départ de M^{me} de Tourzel, fut livrée à l'inquiétude la plus vive, aux angoisses les plus terribles. Les cris des malheureux qu'on égorgeait dans la rue retentissaient jusqu'à elle. A chaque instant il lui semblait voir arriver les bourreaux qui devaient l'égorger à son tour. Sa porte s'ouvre, elle se croit au moment suprême; c'est M^{me} de Navarre qui, la figure rayonnante d'espoir, lui présente ce billet sans signature, qui vient de lui être remis par une main inconnue : « Soyez tranquille, M.... a promis la vie à celle qui vous est chère. Dites-lui que, quelque chose qu'il arrive, elle se tienne enfermée dans sa chambre, et n'en des-

« cende pas. » Bien qu'elle eût fait déjà le sacrifice de sa vie, M^{me} de Lamballe n'en éprouva pas moins un vif sentiment de joie à la lecture de ce billet, et il ne lui fut pas difficile de deviner d'où lui venait cette consolation inattendue. Quel autre en effet que le duc de Penthièvre pouvait s'occuper de sa délivrance dans un pareil moment? Accablé de chagrins et d'inquiétudes, atteint d'une maladie grave, ce malheureux prince languissait dans son hôtel de Toulouse, lorsque le danger que courait sa fille chérie vint ajouter à sa douleur. Il savait la délivrance de M^{me} de Tourzel, il savait à quelles conditions Manuel l'avait procurée. Un valet de chambre, jouissant de toute sa confiance, est mandé près de lui. « Allez, lui dit-il, n'épargnez rien; voyez Manuel; la moitié de ma fortune, ma fortune tout entière, s'il le faut, pourvu que je la sauve! Allez! ne perdez pas une minute! » On se rend chez Manuel: 150,000 fr. sont proposés et reçus. Manuel promet la vie sauve à M^{me} de Lamballe. Moins féroce que ses collègues, cet homme n'était pas dépourvu d'une sorte de loyauté, et il se piquait de tenir sa parole. Aux jours horribles dont nous parlons, il la tint scrupuleusement à tous ceux à qui il l'avait donnée, soit à prix d'argent, soit pour tout autre motif; car il est avéré que Danton et lui sauvèrent quelques malheureux sans rien exiger. Manuel eût certainement épargné M^{me} de Lamballe, si la chose avait entièrement dépendu de lui. Mais il trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, et il fut obligé de céder à une volonté plus forte que la sienne. Les massacres de la journée du 2 finirent vers minuit, et un silence lugubre succéda aux cris douloureux qui s'étaient fait entendre pendant six heu-

(5) Ce nègre, que Fournier l'Américain avait amené des colonies, se nommait Delorme. C'était un homme tel qu'on représente l'empereur Vitellus. Ses exploits au 2 septembre lui valurent le grade de capitaine de canonniers de la section de Popincourt, qu'il occupait encore au 2 prairial an III (1794). Condamné à mort comme complice de l'assassinat du député Féraud, et ayant porté sa tête au bout d'une pique, il fut exécuté sur la place de la Bastille, le 3 du même mois.

res. Étonnée de vivre encore, M^{me} de Lamballe se jeta sur son lit pour prendre quelque repos ; mais elle ne ferma les yeux que pour les rouvrir presque aussitôt, réveillée en sursaut par des songes affreux , se mettant à genoux sur son lit, et demandant grâce aux bourreaux , dont elle se voyait déjà entourée. Tous ces détails ont été donnés plus tard par M^{me} de Navarre , qui eut le bonheur de lui survivre. — Le lendemain , lundi 3 , à huit heures du matin , deux hommes à figure sinistre entrent brusquement dans sa chambre , et lui enjoignent de se lever à l'instant , parce que la Commune , lui disent-ils , a décidé qu'elle allait être transférée à l'Abbaye. Elle leur répond que , prison pour prison , elle aime autant rester dans celle où elle se trouve. Puis elle leur demande des nouvelles de M^{mes} de Tourzel. On lui répond qu'elles sont en sûreté , et on la presse de nouveau de se lever et de s'habiller. Elle refuse encore ; et ces deux hommes , sans dire un mot de plus , se retirent. « Vous le voyez , Madame , dit alors M^{me} de Navarre , ces deux personnages mystérieux sont d'accord avec Manuel ; car c'est de lui , n'en doutez pas , qu'il est question dans l'avis anonyme qui nous a été donné. Ils sont entrés dans votre chambre parce qu'ils sont entrés dans toutes les autres , et qu'il ne fallait pas donner lieu aux soupçons ; mais ils étaient prévenus d'avance que vous refuseriez de sortir. Aussi vous voyez qu'ils n'ont pas insisté et qu'ils se sont retirés sans mot dire. » C'est ainsi que M^{me} de Navarre cherchait à entretenir la malheureuse princesse dans l'espoir d'une délivrance à laquelle elle-même n'osait pas croire. Toutefois elle avait deviné juste. Les deux individus dont il s'agit avaient été envoyés là par Manuel. L'un

d'eux , ce même Truchon , qui , de l'ordre du procureur de la Commune , avait fait sortir la veille les dames de Tourzel et vingt - deux autres femmes , étant venu rendre compte au conseil de la Commune de sa nouvelle visite à l'hôtel de la Force , dit qu'il n'y restait plus que deux femmes , M^{me} de Lamballe et sa femme de chambre , et il demanda ce qu'il en fallait faire , s'il fallait les délivrer comme les autres. « Il n'appartient qu'au peuple , s'écrie Lhuillier , d'ordonner de la vie ou de la mort de ses prisonniers. » Et Jourdeuil , enchérissant sur Lhuillier , ajoute : *Le peuple appelle la vengeance sur l'amie de Marie-Antoinette : il faut qu'elle meure!* Manuel , dans la crainte qu'on ne lui reprochât son marché , garde un silence prudent , et l'ordre est donné de comprendre M^{me} de Lamballe dans le massacre de la journée. Truchon partit aussitôt pour aller le mettre à exécution. Nous allons voir que des efforts furent encore tentés cependant pour arracher la princesse au sort affreux qui la menaçait. A onze heures du matin , lundi 3 , les assassins de la veille étaient de retour à leur poste de l'hôtel de la Force. Lhuillier , Hébert , Dangers , Monneuse siégeaient. Mamin et Charlat donnent le signal ; aussitôt une foule de tigres rugissants s'écrie : *la Lamballe! la Lamballe!* Ces cris , précurseurs de la mort , parviennent à son oreille. « Juste ciel , dit-elle à M^{me} de Navarre , les voilà qui viennent ! où me cacher ? » Et elle tombe dans les bras de sa fidèle femme de chambre , qui elle-même avait peine à se soutenir. Elle eut néanmoins la force de la porter sur son lit , où elle demeura quelque temps évanouie. Il se fit alors un moment de silence , mais bientôt les cris *la Lamballe! la Lamballe!* recommencent ; et sa

porte s'ouvre avec fracas. Elle voit les deux mêmes hommes qui s'étaient présentés la veille. « Venez, lui dit Truchon d'un air féroce, on vous attend. — Qui êtes-vous? — Que vous importe? je suis le *Grand Nicolas*; et je viens de la part du conseil de la Commune qui vous ordonne de venir à l'instant même parler aux commissaires qui vous attendent là-bas. — Quels sont ces commissaires? — Qu'est-ce que ça vous fait? Obéissez, ou nous saurons bien vous y forcer. — Laissez-moi le temps de passer une robe. — A la bonne heure, mais que ce ne soit pas long. » Et les deux hommes se retirent. En proie à la plus vive frayeur, M^{me} de Lamballe s'habille à la hâte. « Eh bien! s'écrie, au bout de quelques minutes, Truchon qui était resté sur le palier, avez-vous bientôt fini? » Et il rentre, et force la princesse à demi-habillée de descendre avec lui dans le redoutable guichet, où elle se trouve en face des officiers municipaux. Arrivée devant ce tribunal effroyable, la vue des armes ensanglantées, des bourreaux dont les mains, le visage et les vêtements sont teints de sang, les cris de douleur de ceux qu'on égorge dans la rue lui causent un tel saisissement qu'elle s'évanouit de nouveau à plusieurs reprises. A peine commence-t-elle à reprendre ses sens, par les soins de M^{me} de Navarre, qu'elle en reprend aussitôt l'usage. Lorsqu'on la croit en état de subir un interrogatoire, on a l'air d'y procéder. Voici quel fut, à peu de mots près, cet interrogatoire, également recueilli par M^{me} de Navarre, et qui, comme celui qu'elle avait subi à l'hôtel-de-ville, se lit dans un journal du temps. — « Qui êtes-vous? — Marie-Louise, princesse de Savoie-Carignan. — Votre qualité? — Surintendante de la maison de la

reine. — Aviez-vous connaissance des complots de la cour, au 10 août? — Je ne sais pas s'il y avait des complots au 10 août, mais je sais que je n'en ai eu aucune connaissance. — Jurez l'égalité, la liberté, la haine du roi, de la reine et de la royauté. — Je jurerai facilement les deux premiers: je ne jurerai pas le dernier; il n'est pas dans mon cœur. » Ici un assistant lui dit tout bas: « Jurez donc; si vous ne jurez pas, vous êtes morte. » La princesse de Lamballe ne répondit rien, leva ses mains à la hauteur de ses yeux, et se dirigea vers le guichet. Lhuillier dit alors: *Qu'on élargisse Madame!* On sait que cette phrase était un signal de mort. Le même individu, qui déjà lui avait dit: *Jurez donc*, et que tout fait croire avoir été aposté là par Manuel, lui recommanda, lorsqu'on ouvrit le guichet, de crier: *Vive la Nation!* Mais, effrayée à la vue du sang et des cadavres qu'elle aperçut, elle laissa échapper cette exclamation: « Dieu, quelle horreur! » A ce moment un des monstres qui l'entouraient imagina de lui enlever son bonnet avec la pointe de son sabre; mais, comme il était ivre de sang et de vin, il atteignit la princesse au-dessus de l'œil; le sang jaillit, et ses longs cheveux tombèrent sur ses épaules. Deux hommes la tenaient fortement sous les bras, et la forçaient de marcher sur des cadavres. Elle s'évanouissait à chaque instant. Elle se trouvait alors dans cet espace étroit qui conduit de la rue Saint-Antoine à la prison, et qu'on nomme la rue des Ballets. Une demi-douzaine d'individus postés dans ce passage hasardèrent quelques cris de *grâce! grâce!* — « Mort aux laquais déguisés du duc de Penthièvre! » s'écrie Mamin qui tombe sur eux à coups de sabre. Deux furent tués sur place; les autres trou-

vèrent leur salut dans la fuite. Dans le même instant Charlat (6), tambour de la garde nationale dans le bataillon des Arcis, décharge sur la tête de la princesse, évanouie dans les bras des deux hommes qui la soutenaient, un coup de bûche qui l'étend à ses pieds, sur une pile de cadavres. On l'achève à coups de sabre et à coups de pique. Un autre scélérat, Grison, garçon boucher, lui coupe la tête avec son couteau de boucherie (7), et, accompagné de quelques autres égorgeurs, il va la déposer sur le comptoir d'un marchand de vin qu'ils veulent forcer à boire à *sa santé*. Cet homme refuse; on le maltraite, on le traîne sur un monceau de cadavres, et on l'oblige, le couteau sur la gorge, à crier *vive la nation!* Il s'évanouit, on le laisse là, et, quand il rentre chez lui, il trouve son comptoir vide; les brigands avaient tout enlevé. Pendant ce temps, le corps de M^{me} de Lamballe était resté exposé à la vue et aux insultes de la populace plus de deux heures. A mesure que le sang qui coulait de ses blessures ou de celles des cadavres voisins venait altérer la blancheur de ses membres, le nègre Delorme et Mamin s'occupaient à le laver. Le courage nous manque pour peindre les excès de barbarie et d'obscénité auxquels ces monstres se livrèrent. Contentons-nous de dire qu'après avoir chargé un canon avec une de ses jambes, Charlat lui déchira les entrailles et lui arracha le cœur. D'autres scélérats s'emparèrent du tronc, lièrent

les poignets avec une corde, et le traînèrent dans les rues. Sa tête, qu'on rapporta de chez le marchand de vin, fut placée au bout d'une pique, et portée d'abord à l'abbaye Saint-Antoine, où la princesse avait passé quelque temps. On la présenta à l'abbesse, M^{me} de Beauvau, que les monstres savaient être l'amie particulière de M^{me} de Lamballe. Puis le *cortège*, marchant avec des tambours et des sifres en tête, se dirigea vers le Temple. Ceux qui le conduisaient, ayant appris qu'une femme de chambre de la reine, jeune personne de 18 ans, demeurait à l'entrée de la rue de Jouy, revinrent sur leurs pas, montèrent chez elle et lui présentèrent cette tête sanglante qu'ils l'obligèrent à baiser, après quoi ils reprirent la route du Temple. Lorsque les directeurs des massacres eurent décidé que la tête de madame de Lamballe serait portée à cette prison, pour faire subir à la famille royale et à la reine en particulier une supplice inconnu jusqu'alors, le conseil des commissaires du Temple se concerta avec une députation de l'Assemblée législative, qui s'y était rendue en toute hâte. Ainsi tous devinrent complices de ces horribles faits. Approuvant tacitement les fureurs des assassins, et ne voulant ou n'osant point les repousser par la force armée qui était à leurs ordres, ils firent faire l'examen des fusils de cette garde, pour s'assurer qu'ils n'étaient pas chargés, et ils ordonnèrent qu'on en ôtât les baïonnettes. Cependant, effrayé de la responsabilité qui pèserait sur eux, si cette populace pénétrait jusqu'aux augustes prisonniers confiés à leur garde, Danjou, l'un des commissaires qui, probablement était dans le secret de ces horribles complots, imagina de faire tendre le long du mur un ruban aux trois

(6) Ce Charlat s'enrôla vers la fin de septembre pour l'armée de Dumouriez, où il fut, à son tour, massacré par ses camarades, fatigués de l'entendre se vanter journellement de ses prouesses à la Force.

(7) Grison fut condamné à la peine capitale, et exécuté à Troyes, en janvier 1797, comme chef des brigands qui dévastaient alors le département de l'Aube, et aussi comme l'un des égorgeurs de septembre.

couleurs nationales, et d'y attacher en plusieurs endroits un papier portant cette inscription : *Citoyens, vous qui à une juste vengeance savez allier l'amour de l'ordre, respectez cette barrière, elle est nécessaire à notre surveillance et à notre responsabilité.* Gorsas, longtemps l'apologiste, puis le dénonciateur des massacres de septembre, écrivait le lendemain dans son journal que le peuple s'était arrêté à la vue de cette barrière, qu'il s'était même approché de ce ruban sacré avec un respect religieux, et l'avait baisé à genoux. Cet acte, fût-il vrai, ne prouverait qu'une chose : c'est que le peuple, sous l'impulsion des scélérats qui le dirigent, est susceptible de toutes les impressions ; qu'il massacre, se prosterne, boit du sang, parle humanité, jure, obéit, rit, pleure, tue, chante, adore, comme un automate cédant au ressort qui le meut. L'intention de ceux qui dirigeaient le peuple assassin n'étant point encore arrêtée sur le sort des prisonniers du Temple, ils ne firent point violer la barrière tricolore par leurs agents. A un signe du chef de la bande, tous s'arrêtèrent devant le ruban tricolore ; et s'ils ne le baisèrent pas à genoux, comme le dit Gorsas, toujours est-il qu'ils s'inclinèrent avec un air de respect. Ce chef de bande, s'adressant alors aux commissaires : « Magistrats, leur dit-il, nous ne venons pas porter une main, je ne dirai pas sacrilège, sur les otages confiés à votre surveillance ; nous demandons seulement qu'un nombre des patriotes qui m'accompagnent, fixé par vous, portent aux pieds de la tour cette tête impie, afin que ceux qui sont cause de tant de maux voient le résultat de leurs complots funestes. » Les commissaires, au nom-

bre de trois, Danjou, que nous avons déjà nommé, Chardier et Guichard, accédèrent à un vœu si énergiquement prononcé. Mais tandis qu'ils parlementaient avec cette horde de bandits sur le nombre plus ou moins grand d'individus qui devrait former la députation, ceux-ci, fatigués de tant de lenteurs, arrachent la barrière tricolore devant laquelle ils venaient de s'incliner, et, se précipitant comme un torrent dans la principale cour du Temple, ils traversent le passage dit du Bailli, s'avancent dans le jardin, et arrivent, en poussant des hurlements de bêtes féroces, jusque sous la croisée du bâtiment latéral, dit la Petite-Tour, que la famille royale occupait depuis quelques jours. Des deux commissaires de la commune qui se trouvaient en ce moment de service auprès d'elle, l'un, nommé Carrette, dormait dans une pièce à côté de celle où la famille était réunie (8) ; Cléry dînait dans les appartements du bas de la Tour. Il était alors environ trois heures. Menessier, autre commissaire, était assis auprès du roi qui jouait avec madame Élisabeth. La croisée de l'appartement était ouverte. Menessier, décoré de son écharpe, s'y montra ; les cris redoublèrent ; il ferma la croisée et rentra. Étonné et inquiet de ce bruit, le roi en demanda la cause à Menessier, qui lui fit une réponse évasive, et l'engagea à continuer son jeu. Cependant l'attroupement devenait à chaque instant plus considérable ; les vociférations retentissant jusque dans l'appartement, le roi et sa famille, effrayés, s'approchèrent de la croisée pour voir

(8) Carrette, à son réveil, fut tellement effrayé du récit qu'on lui fit des horreurs qui venaient de se passer, et ses craintes furent telles qu'il se retira chez lui et ne reparut plus à la Commune.

ce qui se passait au-dehors. Menessier se plaça devant eux pour les retenir dans l'intérieur, et ils y restèrent. Mais les hurlements de cette troupe sanglante ne discontinuaient pas; ils appelaient à grands cris le roi et la famille royale, demandant que la croisée fût ouverte et que les prisonniers parussent. Menessier qui, avait aperçu l'horrible trophée que ces monstres portaient avec eux, persistait à la tenir fermée, lorsque deux hommes entrèrent avec précipitation dans la chambre, et signifièrent brutalement au roi et à la reine que le peuple exigeait qu'ils se missent à la croisée sur-le-champ. Menessier, après leur avoir dit qu'il n'appartenait qu'à lui de prendre et d'ordonner les dispositions convenables aux circonstances, leur enjoignit de se retirer, ce qu'ils firent. Le roi, ignorant le motif pour lequel on venait de lui intimer l'ordre, au nom du peuple, de se montrer à la croisée, s'approcha en effet pour regarder; mais au moment où il allait lever le rideau, Menessier se précipita devant lui, en s'écriant : « Oh! non, non, de grâce, « n'approchez pas, ne regardez pas; « quelle horreur!» Comme il s'éloignait de la croisée, les deux hommes qui venaient de se présenter reparurent, et répétèrent au roi et à la reine, en termes plus énergiques que la première fois, que le peuple exigeait absolument qu'ils se montrassent à la croisée, et qu'il fallait lui obéir. Le roi et la reine répondirent qu'ils étaient disposés à faire ce que le peuple demandait, mais qu'on leur dît ce qu'il voulait. « Et pardieu, répliqua un des deux interlocuteurs, « c'est pour vous faire voir la tête de « la Lamballe.» A cette révélation terrible et inattendue, la reine se trouva mal en s'écriant qu'elle était cause de

la mort de son amie; et elle tomba à la renverse. Le roi se cacha le visage dans ses mains, fondant en larmes, et, s'appuyant sur le dossier du lit, il y resta longtemps, en proie à la plus vive affliction. Le jeune dauphin et Madame royale se précipitèrent aux pieds de leur mère, pleurant et criant; et Mme Élisabeth, presque privée de raison, courait çà et là dans l'appartement, donnant des marques du plus affreux désespoir. Pendant que ces scènes de désolation se passaient dans l'intérieur, l'attroupement se maintenait au pied de la Tour, et les vociférations continuaient. Quelques-uns des commissaires de la Commune, effrayés pour leur responsabilité, sommèrent Mathis, commandant de la force armée, de le dissiper, et il en vint à bout, non sans de grands efforts. Tous ces misérables disparurent enfin, ne laissant au Temple que les traces de douleur et de consternation que cette scène d'horreur avait fait naître dans l'âme des malheureux prisonniers (9). Les assassins, après avoir promené quelque temps autour du Temple la tête de Mme de Lamballe, se dirigèrent vers le Palais-Royal, et plantèrent la pique qui soutenait cette tête sous les fenêtres même du duc d'Orléans. Ils y arrivèrent au moment où le prince allait se mettre à table avec Mme de Buffon, sa maîtresse, et quelques Anglais. A cette vue Mme de

(9) Ces détails sont extraits d'une note historique présentée en 1817, par Menessier lui-même, au roi Louis XVIII, et que nous avons sous les yeux. Cet ancien municipal, impliqué en 1797 dans l'affaire de Babeuf, fut condamné par contumace à la déportation. Il fut encore du nombre des cent soixante-treize également condamnés à la déportation, en 1801, après l'explosion de la machine infernale. Il parvint à s'y soustraire, en travaillant comme garçon jardinier, pendant plusieurs années, chez un maraîcher du faubourg du Temple. En 1814 il reparut et donna des leçons d'écriture. Il est mort à Paris, le 2 juin 1818.

Buffon se jeta sur un fauteuil, se couvrit la figure de ses deux mains, en criant tout éperdue : « Ah! mon Dieu, « ma tête se promènera un jour de « cette manière ! » Le duc pâlit, chancela et fut près de se trouver mal. Un des Anglais qu'il avait invités ne put tenir à ce spectacle, et il se retira avant que l'on se fût mis à table. Du Palais-Royal la bande se rendit à l'hôtel de Toulouse, où résidait le duc de Penthièvre, et où Mme de Lamballe avait longtemps habité; mais il est juste de dire qu'ils n'insistèrent pas pour entrer, et qu'ils voulurent bien épargner à ce prince l'affreux spectacle qu'ils avaient fait subir aux prisonniers du Temple. Ils continuèrent de promener dans Paris cette tête saignante, tandis que d'autres scélérats traînaient dans les ruisseaux son tronc mutilé. Dans la soirée, des serviteurs fidèles qui avaient eu le triste courage de suivre ces monstres, pour dérober à leur fureur quelques-uns de ses déplorables restes, parvinrent à en recueillir une partie, et ils les inhumèrent secrètement. Venons aux causes de l'assassinat de Mme de Lamballe. L'opinion la plus généralement accréditée considère cette infortunée princesse comme une victime sacrifiée à la vengeance, d'autres disent aux intérêts de fortune du duc d'Orléans. Peltier va jusqu'à dire que les massacres de septembre ne furent décidés qu'afin de l'y comprendre; ce qui est une absurdité dont nous ne nous occuperons pas. Les ordonnateurs des massacres envisageaient les choses plus en grand. Quant au fait de la participation du duc d'Orléans à ce crime, nous n'y croyons pas davantage. Dépouillé de toute influence depuis le 10 août, et renfermé dans son Palais-Royal, où il tremblait pour sa vie, il était dans une égale impuissance

de nuire ou de protéger, de sauver ou de faire périr qui que ce fût. Il y eut pourtant une cause particulière de cet affreux assassinat. Vingt-six femmes étaient enfermées à la Force; vingt-cinq en sortirent saines et sauvées; Mme de Lamballe seule était vouée au meurtre, et à quel meurtre! et dans quelles circonstances! Pourquoi donc elle plutôt que Mme de Tourzel, que Pauline sa fille, que toutes les autres? Pourquoi, lorsque le même jour et presque à la même heure, Mme de Lamballe et la princesse de Tarente interrogées, celle-ci à l'Abbaye, celle-là à la Force, sur leur sentiments pour la reine, et toutes deux ayant protesté de leur attachement pour elle, Mme de Lamballe est-elle impitoyablement massacrée, tandis que Mme de Tarente est mise en liberté, aux acclamations de la populace et des égorgeurs? Pourquoi enfin tout ce raffinement de cruautés? Nous allons le dire. Quelque temps après la journée du 10 août, le député Kersaint fut envoyé à l'armée de Lafayette ainsi, que deux autres députés, avec mission d'abord d'arrêter ce général, ensuite d'examiner jusqu'à quel point il était possible de se défendre contre l'invasion des Prussiens, qui était imminente. Il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour se convaincre que, dans l'état de faiblesse et de désorganisation où l'armée se trouvait, il lui serait impossible de s'opposer à la marche des alliés. Il revint en toute hâte faire partager sa frayeur à ses collègues, et ne leur dissimula pas qu'en huit ou dix journées d'étape l'ennemi serait aux portes de Paris. Et l'on sait qu'à la même époque Dumouriez écrivait tous les jours qu'il était hors d'état de résister; qu'il fallait arrêter les Prussiens par d'autres moyens que par la force des armes. On déli-

béra sur le parti qu'il y avait à prendre, et l'on reconnut que le seul moyen de salut serait d'obtenir une lettre de Louis XVI au roi de Prusse, dans laquelle il le prierait de suspendre sa marche et d'évacuer momentanément le territoire français. Kersaint, Manuel et Péthion furent chargés d'aller au Temple demander cette lettre ; ils y allèrent en effet, et promirent au roi la vie sauve pour lui et sa famille, s'il voulait consentir à signer la lettre qu'on lui demandait. Ils n'éprouvèrent qu'un refus positif. La reine, sollicitée à son tour, leur signifia qu'elle approuvait la détermination du roi, et qu'elle ne lui conseillerait jamais une démarche si humiliante. Les trois députés revinrent à la charge quelques jours après, sans plus de succès. Alors ils songèrent à d'autres moyens, et arrêtrèrent qu'il fallait effrayer celui qu'on ne pouvait convaincre ; et le sort de M^{me} de Lamballe fut décidé. Ils lui offrirent d'abord la liberté et la vie, si elle voulait user de son influence auprès de la reine pour la déterminer à arracher au faible monarque cette précieuse lettre. La tentative ne réussit pas davantage ; M^{me} de Lamballe répondit que ce n'était pas à elle à dicter au roi ni à la reine la conduite qu'ils avaient à tenir dans une circonstance si grave. Cependant Longwi et Verdun venaient de tomber au pouvoir du roi de Prusse : Paris était en alarmes, les chefs des conspirateurs effrayés parlaient déjà de mettre la Loire entre eux et l'ennemi, lorsque Danton, pour leur redonner du cœur, ordonna les massacres de septembre. Le samedi soir, veille du jour où ils devaient commencer, Péthion, Manuel et Kersaint firent une nouvelle tentative auprès du roi : elle fut tout aussi inutile que les précédentes. Il fallait pourtant obtenir la lettre à tout

prix, il fallait vaincre cette obstination qui désolait et inquiétait. Le 2 septembre, vers midi, au moment où l'on tirait le canon d'alarme, où le son lugubre du tocsin se faisait entendre de toutes parts, un membre de la commune, Mathieu, prêtre apostat, aborde le roi, l'œil étincelant de fureur : « Ce n'était donc pas
 « assez d'avoir fait assassiner nos frères au 10 août, vous faites encore
 « marcher contre nous un ennemi féroce, qui vient nous égorger, nous,
 « nos femmes et nos enfants ; mais
 « auparavant je vous jure que vous
 « périrez de nos mains. Cependant
 « il est temps encore. Si vous voulez,
 « vous pouvez... » Le roi demeura inflexible et refusa la lettre aux menaces de Mathieu, comme il l'avait refusée aux prières des trois commissaires. Irrités de cette courageuse fermeté, les ordonnateurs des massacres décidèrent que M^{me} de Lamballe serait mise à mort, que sa tête placée sous les yeux de la famille royale, et surtout de la reine, jetterait l'épouvante dans leurs cœurs, et déterminerait enfin le malheureux prince à signer la lettre. Tout cela fut exécuté comme on vient de le voir ; la lettre signée par Louis XVI fut aussitôt portée par Billand-Varenne, au camp des Prussiens, qui suspendirent leur marche, puis se retirèrent définitivement au grand étonnement de l'Europe. Sans doute que cette lettre ne fut pas auprès d'eux le moyen le plus efficace, et que les diamants du garde-meuble les touchèrent bien davantage... Quoiqu'il en soit, on sait assez aujourd'hui comment se termina cette funeste comédie (*voy. DUMOURIEZ, LXII*). Quelques historiens ignorants ou intéressés ont élevé des doutes sur tous ces faits, et récemment encore M. d'Allonville nie formellement la lettre de Louis XVI ;

mais il n'appuie son opinion d'aucune preuve. Nous ajouterons à celles que nous avons données quelques passages du discours prononcé à la Convention, par Billaud-Varenne, dans la séance du 2 juin 1793, et qui se trouve rapporté plus au long dans l'article biographique consacré à ce fameux Montagnard (voy. BILLAUD-VARENNE, LVIII, 272). « Péthion, qui s'était engagé avec Louis XVI à le sauver s'il voulait prier le roi de Prusse d'évacuer le territoire français, Péthion, associé pour cette machination avec Manuel et Kersaint, a une teinte de noirceur de plus que les deux autres, puisque ceux-ci ont eu la conscience de voter pour la grâce qu'ils avaient promise, tandis que Péthion a sacrifié sa parole à la crainte de perdre sa popularité, et a voulu, au mépris d'un engagement formel, se faire un masque de la tête abattue du despote..... » Si ces paroles de Billaud-Varenne, prononcées dans une telle circonstance, et considérées depuis un demi-siècle dans le *Moniteur*, ne suffisaient pas, nous y ajouterions le témoignage de Louis XVI lui-même, cité par plusieurs historiens, qui rapportent que le malheureux monarque, apprenant sa condamnation à mort, dit à Malesherbes : *Je suis bien sûr au moins que Péthion, Manuel et Kersaint ne l'ont pas votée...* Louis XVI se trompait quant à Péthion, et c'est le reproche que Billaud-Varenne fit à celui-ci cinq mois plus tard. L'accusation de régicide dans la bouche de Billaud est assez bizarre; mais son témoignage n'en est que plus certain. Quelle que soit au surplus la cause que l'on doit assigner à la mort de Mme de Lamballe, on ne peut nier que cette mort n'ait été digne d'elle et de l'infortunée princesse à qui elle avait

voué sa vie. On a imprimé en 1826, à Paris, 2 vol. in-8°, intitulés : *Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la Révolution, accompagnés d'anecdotes inconnues et authentiques sur les princes contemporains et autres personnages célèbres de cette époque*, etc. C'est ouvrage, que l'on dit composé d'après le journal, lettres et entretiens de la princesse de Lamballe, est dénué de toute probabilité et de toute vraisemblance. C'est une des compilations les plus fausses, les plus mensongères qui aient été faites dans un temps où l'on semble avoir pris à tâche de mettre en roman ou en contes absurdes les récits les plus graves et les plus dignes de l'attention et du respect de la postérité. G. D—L.

LAMBARDE (WILLIAM), savant légiste et antiquaire anglais, fils d'un alderman de Londres, naquit dans cette ville en 1536, et fut admis dans la société de Lincoln's Inn en 1556. Il s'appliqua surtout à l'étude des coutumes et de la jurisprudence des temps saxons. Le premier résultat de ses travaux fut une collection et traduction des lois saxonnes sous le titre de *Αρχαιονομια, sive De priscais Anglorum legibus libri*, Londres, 1568, in-4°.; réimprimé en 1644, avec l'Histoire ecclésiastique de Bède, par Abraham Wheelock. Lambarde travailla aussi à un voyage dans le comté de Kent, qu'il termina en 1570, sous le titre de *Perambulation of Kent*, et qui fut publié en 1576, après avoir été revu par l'archevêque Parker, et le lord trésorier Burleigh. Lambarde avait l'intention d'étendre plus loin ses recherches, et il avait déjà recueilli des matériaux pour une description générale de la Grande-Bretagne, dont ce qu'il avait fait paraître n'était que l'échantillon; mais il suspendit ses travaux lorsqu'il apprit

que Cambden s'occupait du même sujet. Néanmoins ses matériaux furent publiés en 1730, in-4^o, sous le titre de *Dictionarium Angliæ topographicum et historicum*. Cambden, en louant beaucoup son premier ouvrage, et reconnaissant les obligations qu'il avait à son auteur, l'appelle un « homme distingué par son « savoir et sa piété. » Il lui donnait encore la qualification d'homme pieux, à cause de la fondation d'un hôpital pour les pauvres de Greenwich, que Lambarde avait fait construire en 1576 dans le comté de Kent, avec la permission de la reine Élisabeth, dont cet établissement porta le nom. C'était le premier de ce genre élevé par des protestants. Lambarde ayant été nommé, en 1579, juge-de-peace du comté de Kent, composa, pour l'instruction de ceux qui exerçaient la même magistrature, l'*Eirenarcha*, ou les *Devoirs des juges-de-peace*, en 4 volumes, imprimés d'abord en 1581, et dont la onzième édition parut en 1619. Blackstone, dans ses *Commentaires*, recommande cet ouvrage à ceux qui se destinent au barreau ou à la magistrature. Lambarde publia aussi en 1582, in-8^o, les *Devoirs des constables*, qui ont eu depuis 6 éditions. En 1592, il fut nommé maître en chancellerie, et en 1597 sir Thomas Egerton, garde du grand-sceau, le choisit pour garde des archives de la chancellerie : enfin, en 1600, la reine le distingua particulièrement en lui annonçant elle-même qu'elle l'avait fait garde des archives d'Angleterre déposées à la Tour de Londres. Il présenta à cette princesse, en 1601, son *Pandecta Rotulorum*; et il avait écrit dans le temps un autre ouvrage, intitulé *Archeion*, ou *Discours sur les hautes cours de Justice en Angleterre*, qui ne fut publié qu'en 1635, quelques

années après sa mort, par les soins de Thomas Lambarde, son petit-fils. W. Lambarde mourut le 19 août 1601. On trouve de grands détails sur ce savant et sur ses manuscrits dans sa Vie, insérée par Nichols dans sa *Bibliographie topographique de l'Angleterre*, et dans la *Bibliographie légale* de Bridgman. D-z-s.

LAMBERG (JOSEPH-MAXIMILIEN, comte de), écrivain original et très-ingénieur, naquit le 24 nov. 1729 (1), à Brünn dans la Moravie, d'une des plus anciennes familles de cette province. Après avoir terminé ses premières études, il fréquenta les universités de Breslaw, de Berlin et de Halle, où il suivit avec un vif intérêt les leçons de Wolff et de Nettelblatt. Désirant perfectionner ses connaissances, il visita les différents États de l'Allemagne. Son frère, Léopold, qui avait aidé le cardinal de Polignac dans la composition de l'*Anti-Lucrèce*, lui servit de compagnon de voyage et de guide. Ils arrêta quelque temps à la cour de Bareith, retenu par les bontés du margrave, qui l'avait nommé son grand-veneur. En 1754, il fut décoré par l'empereur du titre de chambellan, et vint résider à Paris près du comte de Starhemberg, son ami, qui y était ambassadeur d'Autriche. Il y passa trois années dans la société des littérateurs, des savants et des artistes; puis il accompagna dans son voyage d'Italie le duc de Wurtemberg, dont il était conseiller intime, et pendant leur séjour à Venise alla complimenter, au nom de ce prince, le nouveau doge Foscarini. Quelques courtisans, jaloux de sa faveur, étant parvenus à l'éloigner de Stuttgart, il accepta la

(1) Cette date est celle qu'on lit autour de son portrait à la tête du *Mémorial d'un mondain*, c'est donc par erreur que les biographes allemands placent la naissance de Lamberg en 1730.

place de grand-maréchal de l'évêque d'Angsbourg : mais bientôt, fatigué de la frivole importance de ces fonctions, il s'en démit pour pouvoir se livrer entièrement à la culture des sciences et des lettres. Il fit en 1770 un second voyage en Italie, et profita d'une occasion favorable pour aller en Corse, d'où il poussa jusque sur les côtes d'Afrique. Ayant voulu revoir Venise, où il avait laissé des amis, il y rencontra le fameux aventurier connu sous le nom de comte de Saint-Germain (*voy. ce nom*, XXXIX, 586). Il eut plusieurs conversations avec ce mystérieux personnage, et il annonçait le projet de publier ses mémoires, mais il ne l'a point exécuté. De retour en Allemagne, il resta d'abord à Landshut, dans la Bavière, et finit par se fixer dans son château de Briinn, où il mourut le 23 juin 1792, à l'âge de soixante-trois ans. Doué d'un esprit très-vif et d'une grande pénétration, le comte de Lamberg avait des connaissances fort étendues dans presque tous les genres. Il parlait avec une égale facilité toutes les langues de l'Europe. Grand mathématicien, on lui doit l'invention de plusieurs machines ingénieuses. Il avait formé le plus beau cabinet de physique de l'Allemagne, et il faisait ou répétait toutes les expériences indiquées par les Académies. Mais dans le comte de Lamberg l'homme valait encore mieux que le savant. Il fut le bienfaiteur de la contrée qu'il habitait ; sa mémoire y resta en vénération. Il avait été marié deux fois, d'abord avec la comtesse de Trautmansdorff, dont il eut deux enfants qu'il perdit en bas âge, ensuite avec la baronne Daschberg, qui lui donna plusieurs héritiers de son nom. Le comte de Lamberg avait reçu de ses amis le titre de *Democrites Dulcior* ; mais il a dit lui-même,

dans le *Mémorial d'un mondain*, que « plus poli que Démocrite envers « le genre humain, il ne rit pas des « hommes, mais des systèmes, des « contradictions et des puérlités aux- « quels et à l'aide desquels les « hommes donnent ou savent se don- « ner un air d'importance. » Tous ses ouvrages sont écrits en français, savoir : I. *Mes Fragments*, Paris, 1758, in-8°. II. *Essai sur l'impossible*, ouvrage problématique, *ibid.*, 1764, in-8°. III. *Vanité de quelques-unes de nos connaissances*, *ibid.*, 1766, in-8°. IV. *Nouveaux sujets de littérature et de philosophie*, 1767, in-8°. V. *Réflexions sur la propriété d'une courbe algébrique dont les contours marqueraient les traits d'un visage connu*, Livourne, 1770, in-8°. *Mémorial d'un mondain*, au cap Corse (Vienne), 1775, in-8°. C'est l'ouvrage capital de l'auteur. Le premier volume est un résumé très curieux des observations critiques, morales et philologiques qu'il avait faites dans ses voyages. Le second renferme plusieurs mémoires scientifiques et deux extraits de sa correspondance avec un grand nombre de savants. Toutes les vues ne sont pas également justes, mais il en est peu qui ne soient présentées d'une manière piquante. L'auteur a recueilli beaucoup d'anecdotes, principalement sur Paoli qui venait de quitter la Corse. La seconde édition, imprimée dans la Chronique de Londres, 1776, in-8°, est ornée d'un portrait de Lamberg en médaillon, gravé par F. Apostoli, noble Vénitien, et augmentée d'un volume qui contient les opuscules que l'auteur avait publiés précédemment. VII. *Le Canot, ou Lettres de Maman Blergx*, Vienne (1782), in-8°. VIII. *Époques raisonnées de la vie d'Albert de Haller*, 1778, in-8° de 148 p., et avec un nouveau

titre daté de 1781. Le biographe n'a commencé son ouvrage qu'à l'époque où Zimmermann s'était arrêté dans sa Vie de Haller, publiée en 1775. Il donne une notice fort intéressante des relations qu'il entretenait avec le célèbre naturaliste, et des extraits fort étendus de sa correspondance. IX. *Tablettes fantastiques*, ou Bibliothèque très-particulière pour quelques pays et quelques hommes. Dessau, 1782, in-4° de 172 p. L'auteur a dédié cet ouvrage à Lacépède. X. *Lettres critiques, morales et politiques*, Amsterdam (Hanau), 1786, 3 parties in-8°; elles ont été réimprimées à Berne, en 1787, et à Francfort en 1802. Lambert a laissé en manuscrits plusieurs ouvrages, entre autres sa *Biographie*. Il était en correspondance avec les littérateurs les plus distingués de la France et de l'Allemagne, notamment avec Algaroti, Hume, Voltaire et d'Alembert.

L—M—X.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, d'une famille distinguée de Picardie, était grand-chantre de Lille, et jouissait d'une haute réputation dans la chaire, lorsque les Artésiens, ayant fait séparer leur église de celle de Cambrai, à laquelle elle était unie depuis 500 ans, l'éluèrent pour leur évêque en 1093. Il fut sacré l'année suivante à Rome par Urbain II, qui le nomma par la suite son légat dans la seconde Belgique. Il parut avec éclat dans plusieurs conciles, surtout en 1095, dans celui de Clermont, dont il rédigea les *actes*, qu'on trouve au Xe tome de la collection du P. Labbe. Il fit d'excellents règlements pour le gouvernement de son diocèse, mérita par sa sagesse et ses talents la confiance de ses peuples, et l'estime de tout ce qu'il y avait de plus distingué. On le regardait comme l'oracle de l'église

gallicane. Pascal II lui donna la commission d'absoudre le roi Philippe I^{er} de l'excommunication qu'il avait encourue par son mariage incestueux avec Bertrade. Ce prélat mourut en 1115. Il fut entermé dans sa cathédrale où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe singulière, qui porte que la sainte vierge était apparue à Lambert et à deux jongleurs, et qu'elle avait donné à l'évêque un cerge qui avait la vertu de guérir du mal des *ardents*, alors fort commun en France. De là sans doute l'histoire de la fameuse *chandelle d'Arras*. Le Ve tome des *Miscellanea* de Baluze contient un ample recueil des *actes, chartes et lettres* de Lambert ou à lui attribués. — **LAMBERT**, disciple de saint Bruno, et abbé de Pontbière, dans le diocèse de Langres, à la fin du XI^e et au commencement du XII^e siècle, composa quelques écrits dont il ne nous reste qu'un petit traité de grammaire latine, assez bon pour le temps et propre à donner une idée de l'état des études à cette époque. On le trouve dans l'*appendix* du tome II des *Annales bénédictines*. Lambert assista au concile de Troyes en 1104. T-D.

LAMBERT (JEAN de), marquis de *Saint-Bris*, issu d'une noble et ancienne famille de l'Angoumois, naquit au château des Escuyers, en Périgord, le 25 septembre 1586. Il était fils d'un des plus dévoués serviteurs et compagnons d'armes de Henri IV. Nommé page de ce monarque, il alla faire sa première campagne en Hollande sous Maurice de Nassau, par lequel il fut chargé d'une mission importante à la cour de France, n'ayant encore que vingt-deux ans. Il combattit alors la politique de Sully, qui eut tort de s'opposer au succès des négociations dont il s'agissait, ainsi que le prouva l'é-

vénement. Il était entré en 1605, avec le grade d'enseigne, dans le régiment de M. de Châtillon. Il se trouva au siège de Juliers. Bassompierre, qu'il suivit dans son ambassade d'Espagne, et qu'il ne quitta point dans la guerre qui eut lieu ensuite (ayant été fait par lui, en 1610, lieutenant de sa compagnie de gendarmes), l'employa dans plusieurs combats. A celui de Nanteuil, près Pamprou, en Poitou, en 1618, Lambert fut grièvement blessé. Ce fut au siège d'Hesdin, sur la brèche qu'il avait faite, que le roi entré de ce côté donna le bâton de maréchal à la Meilleraye. L'autorité qu'il avait dans l'armée fut bien prouvée au siège de Gravelines (1644), où commandaient les maréchaux de France Gassion et de la Meilleraye. Ces deux généraux s'étant brouillés, les troupes, divisées par la querelle de leurs chefs, allaient se charger, lorsque Lambert, qui n'était encore que maréchal-de-camp, ordonna, de la part du roi, et en son nom, aux deux partis de s'arrêter, de ne plus reconnaître l'autorité supérieure de ces maréchaux. On obéit à l'instant; les maréchaux se retirèrent, et l'armée fut sauvée par cet acte de vigueur. Sa fidélité ne fut point ébranlée, pendant les troubles de la Fronde, par l'offre que lui fit le duc d'Orléans de la première de toutes les dignités militaires pour l'attirer dans son parti. Tel était son stoïcisme qu'étant dans son lit lorsqu'un courrier lui apporta le brevet de gouverneur de Metz, superbe place alors, il prit le paquet sans l'ouvrir. Enfin son désintéressement fut poussé au point que, plus d'une fois, il refusa des sommes énormes qu'on lui proposait pour obtenir de petites concessions regardées par lui comme incompatibles avec son devoir. Sa belle-fille, la cé-

lèbre M^{me} de Lambert (*voy.* ce nom, XXIII, 262), a tiré de ces beaux exemples et de quelques auteurs une instruction bien connue pour son fils. Il eut l'honneur de commander Turenne, qui avait la bonne grâce de dire que Lambert lui avait appris son métier. Une lettre de Henri de Bourbon, père du grand Condé, atteste que celui-ci aurait pu en dire autant. Deux cents autres lettres de rois, de princes du sang, de ministres, nommément Richelieu et Mazarin, ne permettent pas de douter que ce ne fût un homme d'un grand caractère et de grands moyens. Il avait été fait, le 21 novembre 1651, chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Jean de Lambert passa les dernières années de sa vie dans sa terre de Saint-Bris, comté d'Auxerre, érigée pour lui en marquisat (1644). Il y mourut le 23 octobre 1665, âgé de quatre-vingts ans. — Son fils et son petit-fils fournirent aussi une très-honorable carrière militaire. Ce dernier vit arriver en 1754 le terme de son existence. — LAMBERT (*Henri-Joseph*, marquis de), issu d'une branche cadette de la famille des précédents, naquit le 11 février 1738. Entré au service dès son enfance, il commença, avec le grade de capitaine dans le régiment de Harcourt, cavalerie, la guerre de Sept-Ans. De 1757 à 1762, passant de grade en grade, il prit part aux combats les plus importants de toute cette époque. A la fin de 1762, il fut nommé mestre de camp, commandant du régiment de Berry, cavalerie, et en conserva les fonctions jusqu'en 1780. Décoré de la croix de Saint-Louis en 1763, malgré sa jeunesse, il devint brigadier des armées du roi en 1770. On avait, en 1778, rassemblé sur les côtes de Bretagne et de Normandie, dans la vue d'une descente en An-

gleterre, deux corps commandés par le maréchal de Broglie. Le marquis de Lambert fut nommé premier aide de camp faisant les fonctions de maréchal général des logis, et il était dit dans la lettre qui l'appelait à ce service, que c'était en l'absence du comte de Broglie, frère du maréchal. Après avoir été placé ensuite (1779) sous les ordres du comte de Vaux, il fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Louis dans la même année, et maréchal de camp en 1780, et enfin inspecteur général des troupes du roi. Il Pétaît encore en 1789, faisant d'ailleurs partie du conseil de la guerre permanent créé en 1787. Nommé gouverneur de la citadelle d'Arras, en 1788, il fut bientôt après employé dans son grade au camp de Saint-Omer, sous les ordres du prince de Condé. Lorsque les princes français émigrèrent, le marquis de Lambert sortit de France et entretenit une correspondance suivie avec les frères de Louis XVI, qui le nommèrent ministre auprès du roi de Prusse pendant la campagne de 1792. Il la fit au quartier général de l'armée prussienne, et se trouva à tous les combats et opérations de guerre qui commencèrent par le siège de Longwy. Sur ces entrefaites il reçut une lettre de la part de Catherine II, lui annonçant que son fils aîné (Marie-Charles), qui servait dans les armées russes et était arrivé au grade de lieutenant général, venait de périr glorieusement dans une bataille en Podolie. Voulant acquérir à son service le père de ce jeune homme, comme un officier d'un mérite reconnu, elle lui proposait le grade de général-major. Ce ne fut qu'après la campagne de 1793 que le marquis de Lambert se rendit à Hamm, dans la vue d'obtenir l'agrément de Louis XVIII et de prendre ses instructions pour

Saint-Petersbourg. Il arriva dans cette capitale en février 1794, et y reçut de l'impératrice beaucoup de marques de confiance. Paul 1^{er} ne lui fut pas moins favorable. Ce prince confirma la propriété d'une terre que Catherine avait donnée au général en le nommant chef d'un régiment dont les rapports devaient être adressés directement, soit au czar lui-même, soit au grand-duc Alexandre. Celui-ci, devenu empereur, traita M. de Lambert avec la même bonté, la même considération. Des affaires de famille l'ayant rappelé en France, il tomba, malade à son retour, dans la ville de Graudentz, en Prusse, et y mourut le 19 janvier 1808, âgé de soixante-neuf ans. — Ses fils restèrent après lui au service de Russie.

L—P—E.

LAMBERT (JACQUES), jésuite, né à Macon en 1603, fut admis dans la Société à l'âge de dix-sept ans. Après y avoir enseigné la rhétorique et la philosophie, il se consacra au ministère de la chaire, et obtint de grands succès dans les missions du midi de la France. Sur la fin de sa vie, il fut fait recteur du collège de Carpentras, et ensuite de celui de Vienne, où il mourut le 31 décembre 1670. On a de lui plusieurs ouvrages ascétiques, écrits avec autant d'onction que de simplicité, mais qu'on ne lit plus depuis longtemps. Ce sont : I. *La Philosophie des gens de cour*, imprimée d'abord in-4^o; et avec des additions, Lyon, 1656, 4 vol. in-8^o. II. *La Science morale des Saints*, ib., 1662, 4 vol. in-8^o. III. *La Science d'une âme consacrée en l'honneur de la B. Vierge*, ibid., 1665, in-4^o. IV. *La Science de la raison chrétienne*, ou *Logique chrétienne*, ibid., 1669, in-8^o. V. *De la maternité divine et de ses prérogatives*, Vienne, 1670, in-12. — Jacques LAMBERT, autre jé-

suite, né à Paris en 1614, fut chargé, pendant un grand nombre d'années, de la direction de la maison professe, et mourut à Paris le 24 mai 1670. Il est auteur de deux petits ouvrages ascétiques : *le Trésor de la communion générale*, et *le Bon Pasteur*, imprimés en 1663, in-12. W—s.

LAMBERT (JOSEPH), fils d'un maître des comptes, naquit en 1654 à Paris, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et eut le prieuré de Palaiseau, près Paris. Il se distingua par la pratique exemplaire de toutes les vertus qui forment un digne ecclésiastique. Dès l'âge de trente ans il se consacra à la chaire dans l'église Saint-André-des-Arcs, sa paroisse. Ses instructions solides, pleines d'onction, d'un style simple, mais touchant, attirèrent parmi ses auditeurs un grand nombre de protestants, et il eut le bonheur d'en convertir plusieurs. Zélé pour le maintien de la discipline ecclésiastique, il écrivit contre l'abbé Boileau sur la pluralité des bénéfices, et ce fut à sa réquisition que la Faculté de théologie fit un décret qui déclara nulles les thèses de ceux qui s'y seraient nommés titulaires de plus d'un bénéfice. Les pauvres avaient été toute sa vie l'objet de ses sollicitudes ; sur la fin de ses jours, il se consacra entièrement à leur service. Les revenus de son prieuré, sa plume, ses instructions, tout fut pour eux, et afin que sa charité contribuât à leur soulagement après sa mort, il fonda des écoles gratuites. C'est au milieu de ces tendres soins, dont sa douceur et sa modestie relevaient encore le prix, qu'il termina sa carrière, en 1722, victime de la pénitence et d'un travail non interrompu. Il avait la confiance de plusieurs prélats, entre autres celle du cardinal de Noailles, qui l'aimait et le considérait beaucoup. Ses ouvrages sont :

I. *Discours sur la vie ecclésiastique*, 1702, 2 vol. Ce sont des conférences faites à Amiens et à Paris. II. *L'Année évangélique*, ou *Homélie*, 7 vol., 1692-95; en 8 vol., 1740. III. *Épîtres et Évangiles de l'année, avec des réflexions*, 1713. IV. *Les Ordinations des Saints*, 1717. V. *La Manière de bien instruire les pauvres*, 1717. VI. *Histoires choisies de l'Ancien et du Nouveau Testament*. VII. *Instructions courtes et familières pour les dimanches et fêtes*, 1721. VIII. *Instructions sur les commandements de Dieu*, 1722. IX. *Le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*, 1729. X. Des *Lettres* de controverse et plusieurs autres petits ouvrages. On remarque dans toutes les productions de ce saint prêtre un esprit nourri de la lecture des livres sacrés, une éloquence pleine d'onction, malgré la simplicité du style, qu'il ne soignait pas beaucoup, n'écrivant guères que pour les pauvres et pour les gens de la campagne; et des règles de conduite utiles et exactes. T—D.

LAMBERT (CHARLES-GUILLAUME), conseiller au parlement, puis au conseil d'État, naquit à Paris, en 1726, d'une ancienne famille de robe. Voué dès l'enfance à la magistrature, il fit de très bonnes études, devint successivement maître des requêtes, conseiller d'État, et s'acquit une grande réputation de savoir et de probité. Ce fut lui que l'on chargea de faire le rapport au conseil sur l'arrêt qui avait condamné le malheureux général Lally, lequel fut cassé d'après ses conclusions. Le jeune comte de Lally-Tollendal, qui poursuivait cette affaire (voy. LALLY, LXIX, 513), a, dans toutes les occasions, donné de grands éloges à Lambert. Ce magistrat fut ensuite appelé au conseil des finances, puis il fit partie de l'as-

semblée des notables en 1787, et fut nommé contrôleur-général dans la même année. Lorsque, dans le mois de juillet 1789, Necker quitta le ministère, Lambert, qui avait exercé sous lui, continua d'administrer les finances ; mais il ne resta que peu de temps en place. Par suite d'une de ces dénonciations que faisait alors chaque jour le parti révolutionnaire contre les meilleurs fonctionnaires, l'Assemblée nationale prononça, le 19 octobre 1790, que Lambert, comme tous les autres ministres, avait perdu la confiance de la nation. Il donna en conséquence sa démission, et, pour éviter les persécutions qu'il n'était que trop aisé de prévoir, il se retira à Sainte-Foy. Mais il y fut arrêté dans le mois de février 1793, amené à Paris, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 27 juin, même année. M—D j.

LAMBERT (LOUIS-AMABLE-VICTOR), vicaire général du diocèse de Poitiers, naquit à Cherbourg, en 1766, fit de très-bonnes études dans cette ville, et vint à Paris où il fut le précepteur des fils de M. de Juigné, frère de l'archevêque. Ayant émigré avec cette famille dès le commencement de la Révolution, il entra chez les Pères de la Foi en Allemagne, et, s'étant livré à la prédication, il obtint beaucoup de succès dans différentes chaires. Il mérita ensuite les respects et l'admiration publiques par les soins qu'il donna souvent à des prisonniers de guerre de toutes les nations, et plus particulièrement aux Français, s'exposant à tous les dangers des maladies contagieuses dont ces malheureux étaient atteints. Revenu en France vers 1802, à l'époque du rétablissement de la religion, il prêcha dans plusieurs églises, notamment à Lyon, et contribua beaucoup au succès qu'obtint alors le re-

tour des idées religieuses. Lorsque le pape Pie VII rétablit la Société de Jésus, la Congrégation des Pères de la Foi se trouvant dissoute, Lambert s'attacha au diocèse de Poitiers, où il fut nommé chanoine, puis placé à la tête d'une mission, et enfin grand-vicaire en 1820. Quelques années plus tard il prêcha à la cour en présence de Louis XVIII, et, son éloquence y ayant été appréciée, il reçut le titre de prédicateur ordinaire du roi. C'est dans ce temps que, le hasard l'ayant conduit près de deux soldats qui allaient s'égorger, il se jeta au milieu d'eux, bravant leurs glaives menaçants, et parvint à les réconcilier. Ce respectable ecclésiastique est mort en 1831. On a de lui : I. *Oraison funèbre de Louis XVIII*, prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers, le 24 sept. 1824, Poitiers, 1824. II. *Oraison funèbre de Ch.-François d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Bordeaux*, Poitiers, 1827, in-8°. III. *Oraison funèbre de MM. de Larochéjaquelein, généraux en chef de l'armée vendéenne*, prononcée à Saint-Aubin de Beaubigné, le 28 juillet 1828, en présence de S. A. R. M^{re} la duchesse de Berry, Poitiers, 1828, in-8°. IV. *La Providence*, discours prononcé dans l'église métropolitaine de Saint-Etienne, Toulouse, 1828, in-8°. V. *Puissance de la Croix*, discours prononcé à Migné, le jour anniversaire de l'apparition de la Croix, Poitiers, 1828, in-8°. VI. *Triomphe de la Croix*, discours prononcé dans l'église de Saint-Etienne le 23 mars 1828, Toulouse, 1828, in-8°. M—D j.

LAMBERT (PIERRE-THOMAS), pieux et savant ecclésiastique, naquit en 1751, à Lons-le-Saulnier. Après avoir terminé ses études au séminaire de Nantua, il entra dans la congrégation des missionnaires de Saint-Joseph, à Lyon, d'où il passa

bientôt dans celle du Mont-Valérien. S'étant fait connaître avantageusement de l'ancien évêque de Senez (*voy.* BEAUVAIS, III, 659), ce prélat lui confia la rédaction de l'*Orator sacer*, ouvrage destiné, comme son titre l'annonce, à former pour la chaire de jeunes athlètes. Les talents de l'abbé Lambert lui méritèrent aussi l'estime de M. de Juigné, archevêque de Paris, qui l'employa souvent dans les affaires de son diocèse, et en 1790 le fit agréer par le duc de Penthièvre pour son confesseur. Après la mort de ce prince, il fut attaché comme aumônier à Mme la duchesse d'Orléans; mais le comité révolutionnaire de Vernon ayant donné ordre de l'arrêter, il fut obligé de s'éloigner dans un moment où la princesse avait le plus besoin de ses conseils et des secours de son ministère. N'ayant pu passer en Angleterre, comme il en avait le projet, il se rendit à Lons-le-Saulnier, d'où il espérait gagner les montagnes de la Suisse. Quelques jours après son arrivée, il fut reconnu et conduit à la maison de réclusion de Besançon. Il parvint à s'évader sans compromettre son gardien, et alla d'abord à Fribourg, puis à Constance. Dans cette dernière ville il rencontra l'abbé Jacques, son ancien professeur de théologie, qui lui conseilla d'apprendre l'allemand, et se chargea de lui donner les premières leçons. Ses progrès dans cette langue furent très-rapides. Il entreprit un ouvrage *théologico-politique*, dans lequel il se proposait de traiter à fond les principales questions soulevées par la constitution civile du clergé; mais dès que les chemins de la France lui furent ouverts il se hâta d'y rentrer, et il fit à l'amour de la paix le sacrifice de son travail, déjà fort avancé.

Ce ne fut qu'en 1797 qu'il obtint la permission de revenir à Paris. Pendant son exil il avait cessé d'entretenir une correspondance avec ses amis, par la crainte de les compromettre. En arrivant, il apprit avec autant de douleur que de surprise que la personne à laquelle il avait, en partant, confié tous ses papiers, les avait jetés au feu, se croyant menacée d'une visite domiciliaire. Un instant avait suffi pour anéantir le fruit des travaux de sa vie entière. Parmi ses manuscrits, ce qu'il regrettait le plus, c'était une traduction entière de la *Bible* d'après la Vulgate, et les matériaux qui devaient servir à composer l'*Orator sacer*, dont l'impression commencée en 1787 n'avait été suspendue que par les événements (1). La journée du 18 fructidor le força de quitter de nouveau la France. Il trouva le moyen de vendre un petit domaine qui lui restait aux environs de Lons-le-Saulnier, et, muni des instructions qu'il avait reçues de Mme la duchesse d'Orléans, il se rendit à Fribourg auprès de la princesse de Conti, qui, connaissant son dévouement, l'en avait déjà récompensé par le titre de son aumônier; de là, en Allemagne, et enfin à Mittau, où il eut l'honneur d'être admis à une audience particulière de Louis XVIII. L'abbé Lambert alla rendre compte à Mme d'Orléans, réfugiée en Espagne, du résultat de sa mission. Il reprit auprès de cette princesse ses fonctions d'aumônier,

(1) Les papiers de l'abbé Lambert contenaient en outre: plusieurs pièces de *vers*, et des *sermons* qu'il avait composés pendant son séjour à Lyon; des *Instructions chrétiennes* destinées à la jeunesse; un *Mémoire historique* sur l'institut de Saint-Joseph, sa constitution et les changements qu'elle avait éprouvés depuis peu; un *Discours* sur les apologies et sur les apologistes du christianisme; une *Vie de M. de Beauvais*, ancien évêque de Senez, etc.

employa ses loisirs à rédiger les mémoires de sa vie, et, avant d'avoir pu y mettre la dernière main, mourut à Sirin ou à Figuières en 1802. Ce fut longtemps après que l'ouvrage dont cet article est extrait parut sous le titre de *Mémoires historiques, littéraires et religieux*, Paris, 1822, in-8°. A la fin du volume on trouve un mémoire et des notes sur l'*Ora-tor sacer* dont on a déjà parlé, et que l'abbé Lambert regretta toute sa vie de n'avoir pu terminer. W—s.

LAMBERTI (le P. ARCHANGE), missionnaire, né dans le XVII^e siècle à Aversa, ville du royaume de Naples, entra dans la congrégation des Théatins, et, ayant été envoyé par ses supérieurs dans la Mingrèlie, parcourut cette belle province dans tous les sens et en publia la description sous ce titre : *Relazione della Colchide, oggi detta Mengrellia*, Naples, 1654, in-4°. Cet ouvrage est rare. On en trouve une traduction française dans le *Recueil de voyages*, par Melchis. Thévenot, I, 31-52 (voy. THÉVENOT, XLV, 379). W—s.

LAMBERTI (BONAVENTURE), peintre, né à Carpi, en 1652, vint à Bologne, attiré par le désir d'apprendre la peinture sous la direction de Carlo Cignani. Ce fut un des derniers peintres qui suivirent avec succès la route qu'avait tracée cet habile maître. Lamberti fit les plus grands progrès dans le coloris. Après avoir travaillé quelque temps à Modène, en concurrence avec Lana, il se rendit à Rome, où il fut bientôt chargé d'exécuter trois tableaux pour l'église de la Minerve et pour celle de la Madeleine. Il peignit ensuite la coupole de l'église de la Victoire, et déploya dans ces divers travaux une force, une beauté de coloris et une perfection de dessin qui lui attirèrent tous les suffrages. Cependant, mal-

gré ses talents reconnus, Lamberti n'a exécuté qu'un petit nombre d'ouvrages publiés; mais plusieurs de ses modèles ont mérité d'être copiés en mosaïque par Ottaviani. Le tableau de *S. François de Paule ressuscitant un enfant*, qu'il fit pour l'église du St-Esprit des Napolitains, a été gravé par J. Frey, grand in-folio. La famille Gabrieli, dont il était le protégé, possède de lui un certain nombre de tableaux d'histoire, qui suffiraient pour lui assurer une réputation, si la sienne n'était déjà justement fondée sur les divers ouvrages dont nous avons parlé. Pendant son séjour à Rome, il y établit une école d'où sont sortis quelques élèves habiles, parmi lesquels le chevalier Benefial tient le premier rang. Lamberti mourut à Rome, en 1721. Dorigny a gravé en 1693, d'après ce maître, la *Vierge dans une tribune, montrant l'Enfant Jésus à S. Charles Borromée, prosterné devant elle, et à S. Liborio, debout*. C'est une grande pièce en hauteur. Les tableaux de Lamberti, répandus à Rome, à Carpi, à Viterbe, etc., se distinguent par la pureté du dessin, la chaleur du coloris et la sagesse de la composition. Pascoli donne de grands éloges à ce maître dans ses *Vies des Peintres*. Lanzi le cite plusieurs fois, et toujours d'une manière honorable dans l'*Histoire de la Peinture en Italie*; mais sa biographie la plus complète et la plus détaillée est celle de Tiraboschi dans la *Biblioteca Monese*, VI, 443. P—s.

LAMBERTINI (MICHELE DI MATTEO), peintre, né à Bologne dans les premières années du XV^e siècle, fut élève de Lippo Dalmasio. La peinture à l'huile venait à peine d'être inventée, et Lambertini, à l'exemple de son maître, peignit dans un genre qui tenait encore du gothique, mais

où déjà l'on aperçoit un acheminement vers une meilleure manière. Les figures ont plus de mouvement, les couleurs sont mieux fondues, les draperies ont des plis moins roides et moins multipliés, et elles commencent à accuser le nu. On conserve de lui au-dessus de la porte du réfectoire des Carmes de Saint-Martin de Bologne un tableau en plusieurs compartiments, qu'il avait signé de la manière suivante : *Michel Mattei, l'anno 1469*. Ce tableau resta placé au maître-autel de la chapelle des Aringhieri jusqu'en 1660, époque à laquelle on y substitua le tableau de *Sainte Madelène de Pazzi*, peinte par César Gennari, neveu du Guerchin. On cite encore de Lambertini un tableau que l'on croit peint à l'huile en 1443, dont l'Albane faisait le plus grand cas, et qu'il préférait, pour la fraîcheur et la fermeté des chairs, aux ouvrages du Francia. Lanzi, dans son *Istoria pittorica d'Italia*, assure que ce que l'on connaît aujourd'hui de ce peintre, peut se comparer aux ouvrages des meilleurs artistes contemporains de Lambertini. On ignore en quelle année il mourut.

P—s.

LAMBERTY (GUILLAUME DE), diplomate, était né vers 1660 dans le pays des Grisons, de parents d'origine italienne. Ayant achevé ses études, il parcourut les principaux États de l'Europe pour s'instruire de leurs intérêts politiques. Se trouvant à Rotterdam en 1691, il visita Bayle et lui proposa de traduire en italien les *Nouvelles de la République des lettres*; mais le libraire de Bayle n'ayant pas goûté cette proposition, elle n'eut pas de suite. Peu de temps après il fut attaché comme secrétaire à lord Portland, ambassadeur d'Angleterre; et depuis il fut employé par divers autres ministres, qui tous n'eurent qu'à

se louer de son zèle et de sa discrétion. Le journal que Guendeville publiait à La Haye, sous le titre d'*Esprit des cours de l'Europe*, ayant été supprimé sur les plaintes de l'ambassadeur de France, Lamberty le continua pendant trois mois, pour obliger Guendeville, auquel il en remit ensuite la rédaction (*voy. GUEDEVILLE, XIX, 35*). Parvenu à l'âge du repos, il s'établit à Nyon, petite ville du canton de Berne, dans une situation agréable. Ce fut là qu'il recueillit et mit en ordre les traités et autres actes diplomatiques publiés en Europe depuis la mort du roi d'Espagne Charles II. Cette compilation fut imprimée à La Haye, 1724-34, in-4^o, en 12 v., sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIII^e siècle*. L'édition était à peine terminée que des libraires d'Amsterdam en donnèrent une seconde qui parut de 1735 à 1740, in-4^o, 14 vol. C'est la plus estimée. Il en existe des exemplaires gr. pap. On trouve dans la *Biblioth. historique de la France*, n^o 29135, l'indication des matières contenues dans chaque volume. Cet ouvrage, qui n'a plus guère d'utilité, doit cependant être réuni, dans les grandes bibliothèques, aux compilations du même genre, publiées par Dumont et Rousset. Lamberty mourut plus qu'octogénaire, en 1742. Barbier, dans son *Dictionn. des anonymes*, lui avait donné le titre de *marquis*, qu'il n'a jamais porté; mais il l'a supprimé dans la seconde édition. Outre les ouvrages cités, on lui doit : *Mémoires de la dernière révolution d'Angleterre*, par L. B. T., La Haye, 1702, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, écrit avec une grande partialité, est depuis longtemps oublié.

W—s.

LAMBESC (CHARLES-EUGÈNE, comte de *Brionne*, prince de), d'une

branche de la maison de Lorraine, établie en France par Claude, duc de Guise, fils de René II, duc de Lorraine, naquit le 25 sept. 1751. Il fut vivement protégé à la cour de Versailles par la reine Marie-Antoinette, dont il était parent; elle le fit élever à la dignité de grand-écuyer, de France, et il obtint le 1^{er} janvier 1777, à vingt-six ans, l'honneur d'être nommé chevalier des ordres. En 1789 il commandait le régiment de cavalerie Royal-Allemand, qui fut chargé le soir du 12 juillet, de protéger la statue de Louis XV, sur la place de ce nom. On y avait, le matin, attaché des placards, et l'on menaçait d'en enfoncer les grilles pour briser quelques ornements de la statue. On lit, dans plusieurs histoires contemporaines, que le prince de Lambese se précipita sur le peuple avec violence à la tête de son régiment; mais ce récit est entièrement contraire à la vérité. Le prince avait ordre de tenir sa troupe immobile, lorsqu'une multitude de peuple, accompagnant deux hommes qui portaient en triomphe le buste du duc d'Orléans et celui de Necker, parut sur la place; beaucoup d'agitateurs salariés provoquaient par des injures et par des pierres le prince et ses soldats. On s'approchait d'eux pour couper les crins de la queue des chevaux. Avant de se retirer, au moment où il en avait reçu l'ordre, le prince pensant qu'il pourrait être poursuivi, fit avancer ses cavaliers vers le pont tournant, et lui-même, voyant venir un autre flot de peuple qui arrivait du Palais-Royal, en proférant des cris féroces, entra dans les Tuileries, mais sans frapper; la multitude repoussée se sauva de toutes parts, et le prince, après avoir traversé au pas une foule d'enfants de collège, en bas âge, qui revenaient

de leur promenade aux Champs-Élysées (il leur faisait signe de n'avoir pas peur; un vieillard seulement fut renversé par la foule, mais il n'eut pas de blessure), put reprendre le chemin du camp formé près de Paris. Lorsqu'il était déjà à la hauteur des Champs-Élysées, les gardes-françaises survinrent sans leurs officiers sur la place Louis XV, et résolurent d'y établir des bivouacs. Dès ce moment la révolution fut commencée, et la cour ordonna le renvoi de l'armée, dont une partie occupait le Champ-de-Mars. Le 14 juillet, après la prise de la Bastille, le prince fut mis en accusation. Mais, traduit plus tard devant le Châtelet, il fut absous. Ayant émigré avec tout son régiment au commencement de 1792, il accepta du service en Autriche, où il obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant, et il devint capitaine des gardes d'Arcières allemandes. Le 20 mai 1803 il se maria avec la comtesse Anne de Cetter, dont il resta veuf le 5 janvier 1814; et le 23 janvier 1816 il épousa en secondes noces Marie-Victoire, née comtesse Folliot de Crenneville, veuve de François de Paule, comte de Collorédo-Walsée. La vie du prince de Lambese, appelé aussi alors duc Charles de Lorraine, était très-retirée quand une circonstance le força de sortir, en 1817, de sa retraite accoutumée. On a vu qu'en 1777 il avait été nommé chevalier des ordres du roi, mais il paraît que, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise (M. de Metternich n'était pas encore ministre dirigeant), le prince de Lambese avait renvoyé à Hartwell les insignes du cordon-bleu. Cette démarche, dont peut-être il n'avait pas pu se dispenser dans l'état de dépendance où il vivait à Vienne, mais qui n'en était pas moins offensante,

avait singulièrement déplu à Louis XVIII, qui cependant ne manifesta pas de ressentiment, et se contenta de ne point répondre. Sa magnanimité à cet égard avait même été telle que dans l'*Almanach Royal* de 1814-1815 (on ne publia qu'un seul Almanach pour ces deux années), le prince de Lambese est placé, dans l'article qui mentionne les chevaliers des ordres, à son rang de nomination en 1777. Depuis, l'empereur François Ier et son fils avaient été revêtus des mêmes ordres, et seuls ils portaient cette décoration. Le prince de Lambese se décida à faire une visite au chargé d'affaires du roi de France à Vienne, pour le prier de demander qu'il fût permis à un chevalier qui se repentait de sa faiblesse de reprendre l'honorable décoration; ce qui n'était pas possible, à moins qu'on n'obtint une permission du roi. Il eût été facile, sans faire de bruit, d'acheter à Paris une croix d'or à huit pointes pommetées d'or, émaillée de blanc sur les huit pointes, et anglée de fleurs de lis, au milieu de laquelle est figurée une colombe, les ailes déployées, en émail, d'un côté, et portant, de l'autre l'image de saint Michel, or et émail. « Avec cela, disait au prince de Lorraine un fou de Français au service de Vienne, faites acheter deux aunes de cordon bleu, rue *aux fers*, à Paris, et vous en verrez l'affaire. » Mais il existait une grande difficulté. Le collier de l'ordre du Saint-Esprit n'était plus en la possession du prince, qui l'avait renvoyé. Il n'y avait en 1789 qu'à peu près cent de ces colliers qui étaient toujours les mêmes. A chaque extinction, le collier était rendu et donné à un nouveau chevalier. On ne pouvait pas en fabriquer à Vienne. Il est composé de fleurs de lis et de trophées d'armes en or, d'où naissent des flammes et des bouillons

de feu, et de la lettre H couronnée, en mémoire de Henri III, fondateur. Le tout pèse à peu près quatre marcs. L'histoire de chaque collier est connue, et l'on ne peut porter (on en a fait le serment) que le collier qu'on a reçu. Il est vrai que beaucoup de ces colliers n'avaient pas été rendus depuis la Révolution, et que d'autres étaient dispersés ou détruits. Ils engagèrent une longue conversation entre le prince et le chargé d'affaires du roi. Le prince paraissait craindre que, dans la position où se trouvait Louis XVIII vis-à-vis de quelques intérêts révolutionnaires, le gouvernement ne voulût s'abstenir de parler en rien du commandant de Royal-Almand, à qui l'on avait fait une si mauvaise réputation lors des scènes de la place Louis XV. Il se trouva que l'agent du roi était un de ces enfants qui avaient été témoins de l'événement, et qu'il avait tout vu de ses propres yeux. Le prince entendit ce témoignage avec une grande joie, et pria qu'incidemment, en rendant compte de la conversation et de la demande, on ajoutât le récit de cette partie des faits de la soirée du 12 juillet. Il n'y avait là qu'un hommage à rendre à la vérité. Le gouvernement, qui avait continué depuis trois ans de comprendre le prince de Lambese au nombre des chevaliers des ordres, ne pouvait refuser une grâce nouvelle qui ne dépendait que du roi seul. Un grave manquement avait été commis. L'acte de clémence fut complet: mais les détails relatifs à la calomnie ne transpirèrent pas assez. Heureusement il n'est pas trop tard pour les signaler, même cinquante-trois ans après l'événement. Le prince de Lambese est mort le 21 novembre 1825. On a remarqué qu'il possédait une écriture si belle et si élégante qu'elle pouvait faire la fortune d'un homme

qui aurait eu besoin de ce talent pour exister.

A--D.

LAMBRECHTS (CHARLES-JOSEPH-MATHIEU), ministre de la justice sous le gouvernement directorial, était né, dans les Pays-Bas autrichiens, le 20 nov. 1753. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Louvain, il y fut reçu docteur en droit, puis professeur, et enfin recteur en 1786. Appelé à Vienne par l'empereur Joseph II, ce *philosophe sur le trône*, pour nous servir de ses expressions, le chargea de visiter les différentes universités d'Allemagne. Revenu à Louvain, Lambrechts fut chargé d'y enseigner, a-t-il dit, une matière jusqu'alors fort négligée, le droit des gens, le droit naturel, public et universel. Ce fut dans ce temps-là qu'éclata dans ce pays l'insurrection contre l'empereur *philosophe*. Soupçonné fort mal à propos sans doute de conserver de l'attachement pour son souverain, Lambrechts fut obligé de s'éloigner de la Belgique, et n'y revint qu'en 1797, après l'invasion des Français, dont il adopta entièrement les opinions nouvelles; ce qui le fit nommer, lors de la réunion de cette contrée à la France, président de l'administration centrale, puis commissaire du Directoire exécutif près le département de la Dyle. S'étant fait remarquer par son habileté et par son zèle dans ces fonctions importantes, il fut appelé à Paris, et nommé ministre de la justice après la révolution du 18 fructidor (4 sept. 1797), qui renversa le parti royaliste et porta Merlin (de Douai) au Directoire. En juillet 1799, il fut remplacé par Cambacérès; mais, aussitôt après le 18 brumaire; il fut nommé par le premier consul membre du sénat conservateur, et, en 1804, comte et commandant de la Légion-d'Hon-

neur. Pendant toute la durée du gouvernement impérial, Lambrechts siégea à côté de Lanjuinais, de Garat et de Volney, faisant partie de cette ombre d'opposition qui ne fut tolérée par le maître que parce qu'elle n'eut jamais assez de force et de courage pour lui donner de l'inquiétude. En 1814 il vota pour la déchéance de Bonaparte, et fut le rédacteur des *considérants* de l'acte de déchéance, où sont exposés avec précision les grands principes des libertés publiques, la censure du passé et des leçons pour l'avenir. Il fut aussi membre de la commission qui rédigea la constitution présentée par le sénat et annulée par la déclaration de Saint-Ouen. A l'occasion de la discussion de la charte royale, il eut quelques contestations de principes avec l'abbé de Montesquiou, ce qui fut cause sans doute un peu plus tard de son exclusion de la Chambre des Pairs. Il obtint alors des lettres de grande naturalité et ne voulut point quitter la France, quoique sa patrie en eût été séparée. Quels que fussent ses motifs de mécontentement contre la restauration, il refusa de prêter serment à Bonaparte lors de son retour de l'île d'Elbe, et vota contre l'acte additionnel. Au second retour des Bourbons il resta encore sans fonctions; mais en 1819, s'étant lié avec le parti de l'opposition libérale, il fut porté en même temps par deux départements (celui du Bas-Rhin et celui de la Seine-Inférieure), à la Chambre des Députés, où il siégea constamment sur les bancs de l'extrême gauche. Les opinions les plus remarquables qu'il y manifesta furent pour l'admission de Grégoire, où il se leva presque seul à la contre-épreuve, et contre le système électoral des deux degrés, proposé par le ministre. Lambrechts mourut à Paris,

le 4 août 1823. Par son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse; M. Corbière, alors ministre de l'intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait croire qu'il appartenait à la religion réformée, bien que né dans le catholicisme. On a publié après sa mort un écrit de 8 pag. sous ce titre : *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier* (M. d'Outrepont), in-8°, 1823; et, en langue allemande, *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in-8° de 4 pages, par H. Stoeber. On a de Lambrechts : I. *Principes politiques*, Paris, 1815 in-8°. II. *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé VRAIS PRINCIPES DE L'ÉGLISE GALLICANE*. Paris, 1818, in-8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour en indiquer l'esprit et l'objet M — D j.

LAMBTON (GUILLAUME), membre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences), s'est rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Hindoustan. Né vers l'an 1748, il était simple brigadier d'infanterie, lorsque le marquis de Wellesley, qui avait su apprécier son savoir et ses talents, le chargea de diriger les levées trigonométriques qui avaient pour but de lier par une suite de triangles les côtes occidentales de l'Inde avec les côtes orientales, de manière à rattacher le tout à l'Observatoire de Madras. Lambton commença ce grand travail vers l'an 1801, mais il conçut bientôt le projet de

lui donner plus d'importance scientifique, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de déterminer la valeur d'un degré moyen d'un grand cercle de la terre. Il espérait pouvoir étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Hindoustan, et mesurer un arc du méridien terrestre qui aurait eu 26° d'amplitude, ce qui était presque une longueur triple de celle de l'arc mesuré en Europe, depuis Dunkerque jusqu'aux îles Baléares par MM. Delambre, Méchain, Arago et Biot. Durant le cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lambton avait successivement poussé son opération commencée dans le Carnatic jusqu'à Ellichpoor. Il avait mesuré un arc de méridien dont l'amplitude surpassait 12°. Il s'embarqua plein de santé, et surtout plein d'ardeur, pour Hyderabad vers le milieu de janvier 1823; une fièvre catarrhale le força de s'arrêter à Hinghan-Ghaut, à 50 milles au Sud de Nagpour, et il mourut dans cet obscur village, le 20 ou 26 (1) janvier à l'âge de 75 ans. Il avait été successivement promu aux grades de capitaine, de major, de lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres et correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté, non seulement à cause des services importants qu'il avait rendus à son pays, et qu'il continuait de rendre à la science, mais aussi, à cause de l'estime universelle dont il jouissait, des amis que lui avaient procurés la douceur de son caractère et ses vertus privées.

(1) Voyez l'*Asiatic Journal*, t. XVI, année 1823, p. 108. — On dit le 20 janvier dans un article biographique très-incomplet, et dans les additions qui sont à la page 444, on dit le 26 janvier; il y a probablement une faute d'impression à l'un des deux endroits.

Comme tout ce que Lambton a publié intéresse au plus haut degré ce que la science de l'astronome et de l'ingénieur peut se proposer de plus important et de plus élevé, la figure de la terre, nous allons donner les titres exacts de tous ses mémoires, et nous indiquerons les recueils des sociétés savantes où ils sont insérés.

1^o *Exposition d'une méthode pour étendre la levée géographique à travers la péninsule de l'Inde* (Recherches de la Société Asiatique, tom. VII, p. 312 à 335). — 2^o *Récit des opérations exécutées pour la mesure d'un arc du méridien sur la côte de Coromandel, et sur la longueur du degré qu'on en peut déduire à la latitude de 12° 32'* (Recherches de la Société Asiatique, 1808, in-4^o, tom. VIII, p. 38). Ce mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés sur la côte de Coromandel, depuis Cuddalore jusqu'au fort Saint-Georges. M. Delambre, dans la *Connaissance des temps* pour 1810 (août 1808), a rendu compte de cette première opération du major Lambton, et il dit qu'elle présente une différence en moins de 13 toises seulement avec celle qui a été faite en France. — 3^o *Récit des opérations trigonométriques à travers la péninsule de l'Inde pour lier le fort Saint-Georges avec Mangalore* (Recherches de la Société Asiatique, 1811, in-4^o, t. X, p. 290). — 4^o *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 8° 9' 38"*, 39 et 10° 59' 48", 93, nord, ou *Continuation du grand arc du méridien commencé en 1804, qui se terminait à 14° 6' 19" de latitude nord* (Recherches de la Société Asiatique, Calcutta, 1816, in-4^o, t. XII, p. 1). Ce Mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés. M. Delambre en a rendu compte dans la *Connaissance des temps* pour 1819 (1816, in-8^o, p. 292).

En comparant cet arc indien avec l'arc mesuré en Angleterre, Lambton trouve le mètre un vingt-cinquième de ligne plus court que celui qui a été déduit en France, et l'aplatissement de la terre, d'après les mêmes calculs, serait de $\frac{1}{25}$ (mesures anglaises). — 5^o *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 15° 6' 0"*, 2 et 18° 8' 45", ou *Continuation de l'arc précédent qui se terminait à 8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat. 1820, in-4^o, t. XIII, p. 1). Ce mémoire est accompagné de deux cartes, l'une donne les triangles entre Punnae et Daumergida, l'autre les triangles entre Namthabad et Daumergida. Il est suivi d'une liste considérable de lieux indiens dont Lambton indique la latitude et la longitude. Il a daté ce Mémoire important d'Hyderhabad le 15 sept. 1815; et il a donné un extrait des deux Mémoires précédents dans le 43^e volume des *Philosophical Transactions*, Londres, 1818, in-4^o, p. 486. Cet extrait qui est accompagné de deux grandes cartes des triangles mesurés en présente tous les résultats. Selon ces résultats le calcul donne un mètre plus court que le mètre français d'un cinq millième du pouce anglais (p. 514). — 6^o Le dernier mémoire de Lambton se trouve dans le t. XXIII des *Philosophical transactions*, p. 27; il est intitulé: *Corrections faites au grand arc du méridien qui s'étend entre 8° 9' 38"*, 39 et 18° 3' 23", 64, afin de le réduire à l'étalon parlementaire. C'est dans ce mémoire, écrit peu de temps avant sa mort, que Lambton manifeste l'intention de mesurer une nouvelle base entre Bopaul et Seronje; de prolonger la mesure de son méridien jusque près d'Agra sur la Jumna; qu'il se félicite de la bonne santé dont il jouissait, et qu'il se flatte de pouvoir terminer son opéra-

tion commencée. Depuis la mort de Lambton, ses opérations géodésiques ont été continuées par M. Everest, son premier assistant, et les nouveaux travaux ont fait découvrir, dans le travail de Lambton, des erreurs qui ont amené la résolution de mesurer de nouveau une de ses bases. Consultez : *Mesure d'un arc du méridien entre 18° 3' et 24° 7'* par le capitaine Everest, Londres, 1830, in-4°, p. 93, et *Description d'une machine compensatrice pour mesurer*, par le capitaine Everest, tom. 28, p. 195 des Mémoires de la Société Astronomique. Ceci ne doit point diminuer la gloire Lambton. La même chose est arrivée en France, où les nouvelles opérations entreprises par les ingénieurs de la guerre pour la levée de la carte de France, ont donné lieu à la rectification de plusieurs triangles de la mesure de l'arc terrestre commencée par MM. Delambre et Mechain. Comme dans toutes les opérations manuelles on ne peut qu'approcher de l'exactitude mathématique, et jamais l'atteindre, ceux qui vérifient les opérations qu'on a déjà faites diffèrent toujours dans leurs résultats de ceux qui les ont précédés. Pour s'assurer que l'erreur n'est pas de leur côté, ils sont forcés de multiplier les contre-épreuves, et ils arrivent ainsi nécessairement à une plus grande précision, sans compter qu'ils opèrent avec de meilleurs instruments. L'industrie, qui devient chaque jour plus puissante par les progrès des sciences, se montre toujours très prompte à leur rendre les bienfaits qu'elle en reçoit. M. Fourier, dans ses Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de l'Institut, et M. Ritter, dans sa Géographie (1836, t. VI), ont parlé avec éloge de Lambton, et donné une analyse de ses travaux.

W—r.

LAMIE ou **LAMME** (BLAISE PUPINI, ou Mastro BIAGIO DALLE), peintre, naquit à Bologne vers la fin du XV^e siècle. Il se rendit à Rome pour y suivre les leçons de François Francia, et se lia d'une étroite amitié avec Barthélemi Ramenghi, surnommé le Bagnacavallo. Lorsque ce peintre alla s'établir à Bologne, Mastro Biagio l'y suivit et l'aida dans la plupart des travaux qui lui furent commandés. Il avait une grande pratique de son art, et Vasari l'accuse d'avoir profité de cette facilité pour abuser de la bonté de Bagnacavallo; mais Vasari avait quelques motifs de ressentiment contre cet artiste, et ses accusations paraissent dénuées de fondement. Biagio peignit conjointement avec Bagnacavallo le réfectoire du convent de Saint-Sauveur. Leur tableau a pour sujet le *Miracle des cinq pains et des deux poissons*. Ils peignirent encore à fresque la façade de la Bibliothèque: ils y représentèrent la *Dispute de saint Augustin*; et Vasari ne peut s'empêcher de convenir que la perspective en est très belle. Biagio s'associa de même avec Jérôme da Trevigi et avec quelques autres artistes. Dans les ouvrages auxquels il a donné tous ses soins, on reconnaît la manière de Francia, son maître, mais agrandie par l'étude qu'il avait faite de Raphaël. Ses figures ont du relief, et l'on y découvre le caractère du grand siècle. Toutes ces qualités se manifestent dans sa *Nativité de Jésus-Christ*, que l'on conserve à l'Institut de Bologne. On ignore en quelle année il mourut.

P—s.

LAMELIN (ENGELBERT), médecin, naquit vers 1580 à Cambrai d'une famille honorable. Il embrassa la profession de son père et s'acquit dans toute la Flandre la réputation d'un praticien instruit et d'un bon

observateur. On a de lui quelques ouvrages qui méritent encore d'être consultés : I. *De vita longa libri duo : quibus adjecta sunt commoda et incommoda sobriæ et moderatæ vitæ*, Lille, 1628, in-12. II. *Tractatus de Peste, ejusque præservatione*, ibid., 1628, in-12. C'est la traduction d'un opuscule que son père avait écrit en français. On la trouve ordinairement réunie à l'ouvrage précédent. III. *L'avant-goût du vin*; déclaration de sa nature, faculté médicinale et alimentaire, etc., Douai, 1630, pet. in-8°, volume rare et très recherché des curieux. W—s.

LAMÉSANGÈRE (PIERRE), ancien Docteur, naquit à Baugé, en Anjou, le 23 juin 1761, fit de bonnes études au collège d'Angers, et devint professeur de belles-lettres et de philosophie à celui de La Flèche. Il ne quitta ses fonctions que lorsque la Révolution vint l'y contraindre; et il échappa alors, vivant obscurément dans Paris, aux persécutions auxquelles l'exposait son ancien état. En 1799 il fut le continuateur du *Journal des Dames et des Modes*, commencé par Sellèque en 1797, et dont il fit dès lors son unique occupation. Il était assez piquant de voir un ecclésiastique fort grave et de mœurs très austères se livrer à un pareil travail. C'était lui-même qui tenait les registres, faisait la rédaction et allait dans les spectacles, dans tous les lieux publics observer la toilette des dames. Il surveillait aussi avec beaucoup de soin et d'intelligence la fabrication des gravures, toujours très exactes, et représentant parfaitement les costumes du jour; ce qui contribua beaucoup au succès de l'entreprise. Ce succès avait procuré à Lamésangère une fortune qui suffisait à ses goûts fort simples, et il y trouvait encore de quoi faire du bien et rendre

des services. Il mourut à Paris le 25 février 1831 (1). M. H. Guillon prononça sur la tombe de son bienfaiteur un discours qui fut inséré dans le *Journal des Dames* du 28 du même mois. On a de Lamésangère : I. *Le Voyageur à Paris, tableau pittoresque et moral de cette capitale*, Paris, 1789; 2^e éd., 1797, 3 vol. in-18. II. *Géographie historique et littéraire de la France, d'après la nouvelle division des quatre-vingt-trois départements*, Paris, 1791, 4 vol. in-12; 2^e éd., 1796, III. *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*, Paris, 1794, in-12. IV. *Vie de F.-René Molé, comédien français*, Paris, 1803, in-12. M—D j.

LAMETH (CHARLES de), baron de Bussy, maréchal de camp, était le fils du baron de Lameth, capitaine de cheval-légers, où il entra lui-même fort jeune, dans la compagnie de son père, en 1622. Deux ans après il obtint le commandement de cette même compagnie, qu'il conduisit dans les Cévennes, puis au siège de La Rochelle contre les protestants. Il s'y distingua en plusieurs occasions, fut ensuite employé dans le Piémont, devint en 1631 mestre de camp, colonel d'un régiment d'infanterie qu'il commanda à la prise de Trèves, où il tint garnison, et reçut le titre de gouverneur. Ayant conduit une partie des troupes qu'il commandait dans cette ville au siège de Lamothe, il y

(1) La Mesangère sortait toujours sans parapluie. S'il venait à pleuvoir, il en achetait un. Il oubliait souvent sa tabatière, et, dans ce cas, il en achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il achetait quelque chose; tantôt une paire de bas de soie, tantôt une paire de souliers, un habit ou un chapeau. Il avait toujours dans sa poche des pièces de quinze et de trente sous, pour donner aux pauvres qu'il rencontrait dans la rue. A sa mort, on a trouvé, parmi ses effets, mille paires de bas de soie, deux mille paires de souliers, six douzaines d'habits bleus, cent chapeaux ronds, quarante parapluies, quatre-vingt-dix tabatières, jet 10,000 fr. en pièces de quinze et trente sous. F—L E.

fut blessé, revint à Trèves et obtint le brevet de maréchal de camp le 3 octobre 1634. Ayant été appelé à Coblenz dans le mois de mars 1635, les Espagnols profitèrent de son absence pour attaquer la place de Trèves, qu'ils prirent le 26 de ce mois. Le baron de Lameth resta à Coblenz, dont il eut le commandement, jusqu'au mois de mars 1636, où, pressé encore par les Espagnols, il fut obligé de se renfermer dans Ehrenbreitstein. Étroitement bloqué dans cette forteresse, il y souffrit pendant dix-huit mois toutes les horreurs de la plus cruelle famine, et n'en sortit que le 27 juin 1637 par une capitulation honorable. S'étant alors rendu à l'armée de Picardie, il fut tué le 10 septembre 1637 au siège de la Capelle. — LAMETH (*Augustin*, marquis de), de la même famille, fut maréchal de camp et gouverneur de Douleus jusqu'à sa mort, arrivée en 1694.

M—D j.

LAMETH (le marquis **AUGUSTIN-LOUIS-CHARLES** de), arrière-petit-neveu des précédents, naquit à Paris, le 20 juin 1755, l'aîné de sept enfants. Son père, qui avait épousé la sœur du maréchal de Broglie, mourut dans les guerres de Hanovre, où il était chef de l'état-major-général de l'armée du Bas-Rhin. Se trouvant ainsi orphelin et sans fortune, le jeune marquis excita au plus haut degré l'intérêt de toute la cour et particulièrement celui de la Dauphine, qui plus tard, devenue reine, pourvut aux frais de son éducation et à celle de ses frères. Voué comme eux dès l'enfance à la carrière des armes, il y obtint d'abord, sous les auspices du maréchal de Broglie, un avancement rapide. Il était colonel lorsque la Révolution éclata, et il avait commandé successivement le régiment d'Auvergne et celui de la

Couronne. Il n'en embrassa pas aussi chaudement la cause que ses frères, et il ne remplit dans le commencement aucune fonction publique. Continuant à vivre paisiblement dans son château d'Hénencourt près d'Amiens, il fut à plusieurs reprises maire de son village. En 1809 il était chef de légion de la garde nationale de cet arrondissement, et il fut en cette qualité chargé de commander les gardes nationaux que l'on envoya sur l'Escaut pour défendre Anvers contre l'invasion des Anglais. On sait que cette expédition dura peu, et que les Anglais se hâtèrent de retourner à leurs vaisseaux, dès qu'ils virent quelques troupes marcher contre eux sous les ordres du maréchal Bernadotte. Lameth était depuis 1805 l'un des membres du Corps-Législatif muet, et il conserva ces faciles fonctions jusqu'à l'année 1810. Nommé à la Chambre des représentants dans les Cent-Jours de 1815, par le département de la Somme, il s'y fit peu remarquer, et, après la seconde chute du gouvernement impérial, il retourna habiter ses terres de Picardie, et y mourut le 19 janvier 1837. — Son fils *Alfred*, né en 1784, d'un premier mariage avec Mlle de La Tour du Pin, entra en 1800 dans un corps de volontaires et fit la campagne de Suisse sous le maréchal Brune. Il devint ensuite capitaine aide de camp du maréchal Soult, puis chef d'escadron dans la garde impériale, et enfin, en 1808, aide de camp de Murat, qui le conduisit en Espagne, où il se trouva au massacre de Madrid. Ce jeune officier, aussi distingué par son esprit que par sa valeur, avait déjà fait sept campagnes, reçu dix blessures, et il était destiné à la plus brillante carrière, lorsqu'il fut tué par une bande de guérillas, à peine âgé de vingt-quatre ans. — Son frère, *Adolphe*,

qui servait dans la marine, s'y était aussi fait remarquer particulièrement de l'amiral Villaret-Joyeuse, lorsqu'il mourut de la fièvre jaune dans l'île de Sainte-Lucie. — Il n'est resté ainsi du marquis de Lameth qu'un seul fils, né d'un second mariage avec Mlle de Choiseul, et une fille, M^{me} la comtesse de Riencourt.

M—D j.

LAMETH (le comte CHARLES-MALO-FRANÇOIS DE); frère du marquis, était né le 5 octobre 1757, et, comme ses frères, dut sa première éducation à la bienfaisance royale. On sait même que, plus particulièrement distingué par la reine Marie-Antoinette, il eut plus de part à ses bienfaits. Il était capitaine lorsqu'il passa en Amérique avec Rochambeau, et il devint bientôt aide-major général des légis. Ayant eu la jambe droite fracassée par un coup de feu à l'assaut d'York's-Town, il fut nommé chevalier de St-Louis, colonel en second des dragons d'Orléans, puis colonel commandant du régiment des cuirassiers du roi, et enfin gentilhomme d'honneur du comte d'Artois. C'était pour ce temps-là un avancement sans exemple, et il excita des mécontentements parmi des officiers qui dans la suite ont montré plus de dévouement à leur maître. Comblé ainsi des bienfaits de la cour, les frères Lameth semblaient être appelés plus que d'autres à défendre les droits de la monarchie. La reine, qui, comme nous l'avons dit, protégeait particulièrement le comte Charles, lui fit épouser mademoiselle Picot, fille d'un riche négociant de Bayonne, propriétaire d'établissements considérables dans les colonies. Il était ainsi dans une brillante position lorsqu'il fut nommé, en 1789, député de l'Artois aux états généraux. Il s'y montra dès le commencement l'un

des ennemis les plus ardents de l'autorité royale, et ne fit pas cependant partie de la minorité de la noblesse, qui, après la fameuse séance royale du 23 juin, se réunit au tiers état; mais il avait protesté auparavant contre la délibération de la majorité et la déclaration qu'elle avait faite que le vote par ordre était un des principes constitutifs de la monarchie. Le comte Charles semblait alors avoir beaucoup d'impatience dans le caractère, et être sans cesse tourmenté de l'ambition de faire effet; mais, l'ayant nous-même observé avec une grande attention, nous sommes obligé de dire que le véritable talent de l'orateur n'était pas le sien. Il paraissait très rarement à la tribune, parlait souvent de sa place, et ne traitait jamais de question à fond; il se bornait à jeter au milieu de la discussion quelques phrases arrangées suivant le goût du temps, et assaisonnées de sarcasmes qui provoquaient les applaudissements des tribunes, mais produisaient peu d'impression sur les personnes réfléchies, et excitaient plus souvent le rire que la conviction. Il appartenait, dans les premiers temps de l'Assemblée nationale au parti que l'on appelait le *Palais-Royal* ou le *Camp des Tartares*, qui, quoique peu nombreux, venait cependant à bout, par ses violences et son exagération, de dominer la majorité et de forcer ses délibérations. On lui attribue, ainsi qu'à ses amis, qu'on regarde comme les fondateurs du club des Jacobins à Paris, et qu'ils dirigeaient effectivement à cette époque, l'idée de semblables établissements dans les provinces, et leur affiliation avec la *société mère* dans la capitale; invention qui mit tout le royaume à la disposition de quelques individus, et constitua au

nom de la liberté un despotisme nouveau, le plus extraordinaire et le plus intolérable peut-être dont on ait conservé la mémoire. C'était surtout par un comité de l'assemblée, appelé *le comité des recherches*, que s'exerçait ce despotisme, et Charles de Lameth en était un des membres les plus actifs. Ce zèle l'ayant conduit pendant la nuit, avec son collègue Péthion, au couvent des Annonciades, pour y chercher M. de Barentin, l'un des ministres proscrits, qu'on disait s'y être réfugié (*voy. BARENTIN, LVII, 160*), cette circonstance, qui fut connue de tout Paris dès le lendemain, donna lieu à un grand nombre de plaisanteries. Ch. de Lameth ne désavoua pas le fait; et le marquis de Bonnay publia, à cette occasion, un petit poème plein d'esprit et de malice, intitulé *le Siège des Annonciades*, qui égaya beaucoup aux dépens des agents du comité des recherches (*voy. BONNAY, LVIII, 559*). Du reste, Lameth prit assez bien la plaisanterie, et parut s'en amuser lui-même; mais il eut, vers le même temps, une aventure plus fâcheuse avec le duc de Castries, qui lui donna un coup d'épée. Cette blessure, quoique peu dangereuse, irrita ses partisans au point qu'à l'imitation de ce qu'on voit souvent en Angleterre, des rassemblements se portèrent à l'hôtel de Castries, brisèrent les meubles et les jetèrent par les fenêtres. Cet événement, dénoncé à l'Assemblée, y excita du tumulte, et n'eut pas toutefois d'autre suite, parce que la majorité paraissait peu disposée à réprimer des désordres qui n'étaient que la conséquence de ses principes. Les votes les plus remarquables et les plus importants de Charles de Lameth furent son opposition à ce qu'on accordât le *veto* au roi, ainsi qu'au projet qui attachait l'éligibilité des députés au paiement

d'une certaine quotité de contributions, comme *consacrant*, dit-il, *l'aristocratie des richesses*. Toujours occupé d'affaiblir l'autorité royale déjà si impuissante, il proposa encore d'ôter au roi le droit de faire grâce. Enfin, ne rêvant que ruine et dissolution, il se montra sans nul doute un des plus ardents à saper la monarchie dans toutes ses bases; et, ne ménageant pas davantage la religion, il s'opposa à ce que l'on décrêtât que le catholicisme était la religion de l'État. Mais cette motion fut heureusement repoussée par la majorité. Dans la discussion sur le livre rouge, Lameth garda le silence, parce qu'il s'y trouva porté pour des sommes considérables, que son éducation et celle de ses frères avaient coûté au Roi, et fit reporter au trésor royal l'argent qui en avait été tiré pour sa famille, lequel ne se montait pas à moins de 60,000 francs. Les journaux royalistes établirent alors sans peine que cette tardive restitution était loin d'acquitter envers le roi tout ce que lui devaient Charles de Lameth et sa famille. Dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, il voulut que l'exercice de cette prérogative appartînt exclusivement à la nation, appuya aussi la suppression des titres honorifiques, et contribua à plusieurs décrets sur l'armée. Ce fut à peu près vers ce même temps qu'il fit en pleine Assemblée sa profession de foi politique, qu'on ne lui demandait pas et que ne justifia pas sa conduite : « Je suis « ennemi de toute aristocratie. J'en- « tends par aristocratie le désir de de- « miner, désir contraire à l'égalité po- « litique, qui se trouve dans les États « despotiques, où les hommes sont « égaux parce qu'ils ne sont rien, et « qui est la base de notre constitution, « dans laquelle les hommes sont « égaux, parce qu'ils sont tout... Je

« faisais autrefois partie d'un ordre
 • qui avait quelques avantages aris-
 • tocratiques; j'y ai renoncé par haine
 • pour l'aristocratie. » Le 28 juillet, il
 s'opposa à la motion, faite par Mira-
 beau, de déclarer traître le prince de
 Condé, s'il ne désavouait pas le Mani-
 feste qui lui était attribué. Il profita
 d'une Adresse envoyée de Londres, au
 nom des Amis de la Constitution qui
 dénonçaient les armemens de l'An-
 gleterre, pour faire une sortie contre
les despotes, et inviter les peuples à
 s'entendre sur les moyens de se tirer
 de l'*esclavage*. Le 18 décembre, il
 soutint, contre Mirabeau, qu'on ne
 devait plus traiter que comme simples
 citoyens tous les membres de la fa-
 mille royale, excepté le Roi et le
 dauphin, qui seuls étaient privilégiés.
 Un peu plus tard, se montrant encore
 animé de la même haine pour tout
 ce qui appartient à la religion, ce fut
 lui qui, le premier, demanda que tous
 les ecclésiastiques fussent obligés de
 prêter serment à la constitution ci-
 vile du clergé, sous peine de perdre
 leurs places; et cette proposition ne
 fut que trop bien accueillie. On sait
 de combien de persécutions, de com-
 bien de glorieux martyres elle devint
 l'inévitable conséquence! Après avoir
 poursuivi avec tant d'acharnement
 les ecclésiastiques alors si peu en
 état de se défendre, Charles de La-
 meth poursuivit avec la même fureur
 les ministres de Louis XVI, dont le
 pouvoir n'était guère plus solide. Ce
 fut surtout dans la séance du 6 avril
 qu'il les accusa avec le plus de force de
travailler l'armée, de n'y placer que
 des *aristocrates*. Quand toutes ces
 violences eurent à la fin contraint
 Louis XVI de s'éloigner de sa capi-
 tale, Charles de Lameth se montra
 fort alarmé dans le moment où il
 apprit son départ. Après avoir invité
 ses collègues à *prendre des mesures*

de salut public, il demanda que le
 canon d'alarme fût tiré, que tous les
 militaires de l'assemblée fussent te-
 nus de prêter à l'instant même ser-
 ment de fidélité à la nation; que
 Bouillé, et tous les officiers *sus-
 pectes fussent arrêtés*, etc., etc. C'é-
 tait véritablement le délire de la
 peur; et le député-colonel ne se cal-
 ma que lorsqu'il apprit l'arrestation
 de la famille royale. On dut être
 fort étonné de voir alors s'opérer en
 lui une révolution telle que ses par-
 tisans et ses amis eux-mêmes eurent
 de la peine à le reconnaître. Loin de se
 montrer acharné contre le pouvoir
 royal, il parut désormais l'un des
 plus disposés à le fortifier, et il fut un
 de ceux qui combattirent le plus éner-
 giquement la déchéance, que deman-
 dait avec beaucoup de chaleur le parti
 républicain. Il présidait l'assemblée
 dans la journée du 3 juillet, lorsque
 des rassemblements de Jacobins s'a-
 meutèrent au Champ-de-Mars pour
 demander la destruction de la mo-
 narchie, et il concourut de tout son
 pouvoir aux mesures qui, de concert
 avec Lafayette et Bailly, furent prises
 contre ces insurgés. Ce fut à peu près
 là que se terminèrent ses fonctions
 législatives. Après la session il reprit
 son rang dans l'armée, fut nommé
 maréchal de camp au commencement
 de 1792, et alla commander un corps
 de cavalerie sur la frontière du nord,
 sous le maréchal de Rochambeau. Il
 s'était éloigné de l'armée par un congé
 du ministre de la guerre avant la ré-
 volution du 10 août, et il se trouvait
 à Paris lorsqu'elle éclata. Ne songeant
 guère à porter secours au pauvre
 Louis XVI, comme c'était son devoir,
 il se mit en route pour le Havre avec
 sa femme et sa fille, fut arrêté le 12 et
 emprisonné à Rouen par ordre du mi-
 nistre Clavière. Il ne recouvra la liber-
 té que par le courage qu'apporta son

frère Théodore (1) à le défendre, soit à la tribune de l'Assemblée, soit auprès du ministre de la justice, Danton. Ayant ainsi obtenu sa liberté, Charles sortit de prison, et alla au Havre, où il s'embarqua le jour même où Robespierre envoyait ordre de l'arrêter. Il se rendit à Hambourg, où il fonda, avec son frère Alexandre et son ancien collègue d'Aiguillon, une maison de commerce qui eut peu de succès. Rencontre dans cette ville par un ancien émigré royaliste, qui l'apostropha vivement, il fut contraint de se battre en duel et reçut un coup d'épée au travers du corps. Rentré en France, en 1801, Charles de Lameth y vécut retiré, avec un traitement de général de brigade réformé, jusqu'en 1809. A cette époque, il fut envoyé par Napoléon, à l'armée de Hanovre, fut nommé, dans la même année, gouverneur du grand-duché de Wurtzbourg, et revint presque aussitôt en France,

(1) LAMETH (*Théodore*), le second de la famille, né en 1736, entra, dès l'âge de 15 ans, dans la marine qu'il quitta en 1770, après avoir fait plusieurs campagnes sous M. de Guichen et d'Orville. Il passa alors comme capitaine dans un régiment de cavalerie, et fit la guerre d'Amérique, où il fut blessé au combat de la Grenade. Revenu en France avec des instructions du comte d'Estaing pour le ministre de la marine, il fut nommé colonel en second, puis colonel commandant du régiment de cavalerie Royal étranger, et enfin maréchal de camp en 1791. Depuis longtemps il s'était fixé en Franche-Comté, et il fut nommé, en 1790, administrateur du département du Jura, puis député à l'Assemblée législative, où il siégea constamment au côté droit et parmi les royalistes constitutionnels. A l'époque des massacres de septembre 1792, il fut le seul qui osa dénoncer ces horreurs et conjurer ses collègues d'y mettre fin. Il ne montra pas un courage moins honorable dans la dernière séance, lorsqu'il monta de nouveau à la tribune pour y plaider la cause de son frère Charles, alors arrêté à Rouen, et il ne craignit pas, le même jour, d'aller implorer pour lui le féroce Danton. Étant retourné dans le Jura, après la session, il fut bientôt forcé de s'en éloigner par la Terreur, et se réfugia en Suisse, d'où il ne revint qu'après la chute de Robespierre. En 1814, il était, par l'ancienneté, le second des maréchaux de camp, et il espérait être nommé lieutenant général; mais il fut mis à la retraite, et depuis ce temps il resta sans fonctions. Il habite en ce moment la capitale (août 1841).

sans que l'on sache la cause d'un si prompt retour. Il fut cependant encore employé, en 1812, à l'armée d'Espagne, et il commanda la place de Santona, en Biscaye, jusqu'à ce qu'il reçût de Louis XVIII, en mai 1814, l'ordre de la rendre. Revenu à Paris aussitôt après, il y obtint du roi le brevet de lieutenant général, dû à son ancienneté, mais ne fut point employé, et vécut longtemps dans la retraite. Le parti de l'opposition libérale l'ayant fait nommer, en 1829, membre de la chambre des députés pour l'arrondissement de Pontoise, à la place de son frère, Alexandre, qui venait de mourir (*voy. l'art. suivant*), il alla siéger à l'extrême gauche à côté de Lafayette, dont il partagea encore une fois, comme à l'Assemblée Constituante, les travaux et les opinions. Cependant il s'y fit moins remarquer, si ce n'est dans la séance du 3 février 1832, où, répondant au député Jollivet, qui avait paru lui faire un reproche de son émigration, il donna sur sa personne et sur son frère des explications assez curieuses pour que nous croyions devoir les rapporter. « Le préopinant a dit que j'étais un émigré; puisque le mot *migrare* signifie *sortir*, je suis un émigré. Je suis sorti de France après avoir été emprisonné, tenu au secret pendant neuf semaines. Par dévouement, mon frère Théodore implora ma grâce auprès de Danton. Danton lui répondit : « Charles n'aime pas la république; que; mais la révolution serait dés-honorée si l'on faisait tomber sa tête. » Je suis allé au Havre, et le jour même Robespierre donna l'ordre de m'y faire arrêter; jugez s'il était temps que je partisse. Si l'on a voulu donner à entendre que j'avais eu des relations avec les émigrés et de la sympathie pour eux, je réponds que,

pendant mon absence, je n'ai eu de relation qu'avec un seul émigré, il m'a passé son épée à travers le corps... J'ai sacrifié à ma patrie ma fortune, tout ce que j'avais de plus cher, mes relations de famille, mes amitiés. Je sais qu'en naissant j'ai contracté envers mon pays une dette que je suis toujours prêt à acquitter. On a donné une fausse interprétation aux paroles que j'ai prononcées hier; quand j'ai parlé de la guerre civile, je n'ai pas voulu dire que c'était toujours le bon parti qui triomphait. Ce que j'ai dit de la guerre civile ne s'applique pas du tout aux émigrés. Il est vrai que je n'ai jamais éprouvé de haine pour les Vendéens et les émigrés. C'est peut-être ma faute, mais je n'ai jamais pu haïr. Je persiste à penser qu'au commencement d'un règne nouveau il faut se garder d'exciter les haines sanglantes; que ces appels à la vengeance étaient contraires au patriotisme, à la générosité. » Ce discours, qui excita à plusieurs reprises les rires de ses collègues fut, pour le célèbre orateur de l'Assemblée constituante, le dernier chant du cygne. Charles de Lameth mourut à Paris le 23 déc. 1832. Ses funérailles furent très-calmes, et les journaux du parti en dirent à peine quelques mots. B—U et M—D j.

LAMETH (ALEXANDRE DE), le dernier de cette famille qui devait tant à la monarchie de Louis XVI, et qui lui fut si funeste ! Il naquit à Paris, le 28 octobre 1760, lorsque sa mère, restée veuve avec sept enfants, n'avait d'autres ressources que les bontés du roi et l'appui du maréchal de Broglie, son frère. Ces avantages ne manquèrent pas plus au jeune Alexandre qu'ils n'avaient manqué à ses frères, et comme eux il fut élevé aux frais de l'État. Reçu chevalier de Malte en naissant, il devait entrer

dans la carrière ecclésiastique, et jouir de plusieurs bénéfices que l'usage de ce temps-là assurait aux cadets des grandes familles; mais ses goûts militaires et les idées de réformes politiques, qui chez lui germèrent de bonne heure, en décidèrent autrement. Entré sous-lieutenant, à seize ans, dans un régiment de cavalerie, il devint bientôt capitaine. La guerre d'Amérique ayant alors éclaté, il y suivit son frère Charles, aide-major du général en chef Rochambeau, et fut employé comme officier de l'état-major-général (1). Si jeune et sans expérience, on sent qu'il dut être peu remarqué. Cependant, à son retour en France, lorsque la paix se conclut en 1783, il fut promu au grade de colonel en second, et peu de temps après il fit en Allemagne, en Pologne et en Russie, plusieurs voyages, dont on doit penser que le besoin de compléter son éducation militaire ne fut pas le seul motif. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, bien que devenu par une faveur excessive officier supérieur dans une monarchie, il se montra partout admirateur passionné des systèmes d'égalité et d'innovations qu'il avait vu pratiquer avec tant de succès dans le Nouveau-Monde. C'était alors dans tous les pays, même dans les cours, et surtout à celle de France, un très bon moyen de réussir. La réputation de patriotisme que se fit ainsi le jeune colonel suffit pour qu'il fût nommé en 1789, par l'imprévoyante noblesse du bailliage de Péronne, un de ses députés aux États-Généraux. Dès les premières séances de cette assemblée il s'y fit remarquer par son exaltation patriotique, et fut l'un des quarante-sept de son ordre, qui, les premiers et mal-

(1) C'est par erreur que l'on a dit qu'il avait été aide de camp de Rochambeau.

gré des mandats impératifs, malgré le vote formel de la majorité, allèrent se réunir aux députés des communes, et violèrent ainsi dans leurs bases les lois et les constitutions de notre antique monarchie, qui dès lors, on peut le dire, cessa réellement d'exister. Le soulèvement et la révolution du 14 juillet ne furent que les conséquences de ce premier fait, et quant à cette révolution on ne peut pas douter qu'Alexandre de Lameth n'ait pris beaucoup de part aux intrigues qui la préparèrent. Il raconte lui-même dans son *Histoire de l'Assemblée constituante*, que, de concert avec le fils du maréchal de Broglie, il fit dire à ce commandant de l'armée, destinée à réprimer la révolte, qu'il n'aurait pas dû accepter un commandement dont l'offre, faite par le prince de Condé, son ennemi personnel, ne pouvait être qu'un piège tendu à sa bonne foi. A cette perfide insinuation, le vieux guerrier répondit loyalement que, dans tous les cas, il ferait son devoir en obéissant au roi. Nous sommes loin de penser que, dans cette circonstance, le maréchal ait réellement fait tout ce qu'il aurait dû, mais on ne peut du moins soupçonner sa fidélité; et la réponse qu'il fit à son fils et à son neveu ne doit point étonner; mais la démarche de ceux-ci et l'aveu positif de Lameth sont des preuves sans réplique de la part que l'un et l'autre prirent à l'insurrection, et de tout l'intérêt qu'ils mettaient à sa réussite. Dès lors on les vit dans toutes les occasions à la tête du mouvement révolutionnaire, et le secondant de toutes leurs facultés. Dans la fameuse nuit du 4 août, où le bon Lally-Tollendal, croyant tous ses collègues en démence, disait à l'oreille du président : « Personne n'est plus maître de soi; levez la séance, » Alexandre et son frère

Charles ne furent pas des derniers à s'immoler. Il est vrai que, pour le premier, ce sacrifice était peu de chose, puisqu'il ne perdait à cet auto-da-fé universel de revenus et de privilèges que son modeste et vain titre de chevalier. Voyant un peu plus tard que le clergé ne mettait pas autant d'empressement à livrer ses biens pour le triomphe de la Révolution, Alexandre, de concert avec le marquis de Lacoste, proposa à ses collègues de donner ces biens pour garantie aux créanciers de l'État; et cette proposition, qu'on ne décréta pas sur-le-champ, il est vrai, fut cependant, il faut le reconnaître, la première pensée, le germe de cette grande spoliation, qui devait anéantir, sans profit pour l'État et pour ses créanciers, des richesses accumulées depuis tant de siècles, dont la plus grande partie, on ne le sait que trop aujourd'hui qu'il faut y suppléer par des contributions excessives, était consacrée à la religion, à l'enseignement et à la charité publique. Alexandre de Lameth n'avait pas pensé à tout cela, sans doute, quand il fit sa motion, et il n'en avait pas prévu les moindres conséquences. Ce fut avec la même légèreté et tout aussi peu de réflexion que, le 3 novembre suivant, ce jeune colonel, le plus étranger peut-être à la science des lois qu'il y'eût dans l'Assemblée, demanda de prime abord, et sans la moindre hésitation, la destruction tout entière de ces vénérables cours de justice, de ces antiques parlements qui, placés entre les prétentions du despotisme et les passions de la multitude, étaient une garantie des libertés publiques beaucoup plus sûre et plus réelle que tout ce qui leur a succédé. Lameth déclara nettement à ses collègues que leur existence dépendait de cette suppression, que l'Assemblée nationale ne pourrait pas être tant qu'il y au-

rait à côté d'elle *de ces corps rivaux de sa puissance, de ces corps accoutumés à se regarder comme les véritables représentants de la nation.* Ainsi elle avait à peine renversé le pouvoir royal, cette assemblée de novateurs et de niveleurs; elle avait à peine annoncé ses projets de modérer, d'équilibrer tous les pouvoirs, que déjà elle ne pouvait plus en supporter un seul qui lui fit ombrage. Il est évident, au reste, que ce premier coup porté à la puissance judiciaire n'était que le résultat d'un plan arrêté dès longtemps, et qu'en cela le jeune orateur ne fut que l'instrument des meneurs. Il conclut à ce que l'on empêchât les parlements alors en vacances de se réunir pour leur rentrée, qu'en attendant une suppression définitive la justice fût rendue par les chambres des vacations; et tout cela fut à l'instant décrété. Mais les conséquences du décret se firent bientôt sentir. Comme l'avaient prévu les gens de quelque bon sens, en l'absence de toute justice de grands désordres affligèrent les provinces, et une foule de réclamations surgirent de toutes parts. Voulant mettre fin à de telles calamités, la chambre des vacations de Bordeaux prit une décision énergique, et dans laquelle furent signalées des *hordes meurtrières qui ravageaient le Limousin, le Périgord, l'Agenois, et qui, non contentes de piller, d'incendier les châteaux, avaient commis les mêmes horreurs dans les églises...* Dans leur courageux arrêt les magistrats de Bordeaux attribuèrent sans déguisement tous ces désordres aux opérations de l'Assemblée nationale, qu'ils ne voulurent pas qualifier autrement qu'une *réunion de députés de bailliages, formée par le roi pour travailler à la réformation des abus et assurer le bonheur de l'État,*

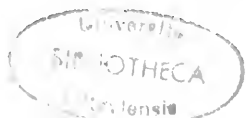
mais qui n'avait encore produit que des maux difficiles à énumérer..... Cet arrêt, dénoncé à l'Assemblée par la garde nationale et par la municipalité de Bordeaux, y produisit une grande irritation. On nomma une commission pour aviser aux moyens de sévir, de réprimer tant d'audace, et à la séance du 4 mars le député Mathieu de Montmorency fit, au nom de cette commission, un rapport fulminant contre le président et le procureur-général Dudon, qui furent mandés à la barre. Lameth ajouta encore quelques invectives à celles du rapporteur, et il demanda que l'affaire fût renvoyée au Châtelet, ce qui était le comble du mépris pour des magistrats de cour souveraine comme l'étaient ceux du parlement. Le président fut exempté de venir à la barre, à cause de son grand âge, et le fils du procureur-général y parut pour son père. Le décret n'eut pas immédiatement d'autres suites; mais il fut aisé de voir que le coup mortel était porté, que les parlements avaient cessé d'exister, et que c'était Alexandre de Lameth qu'on avait chargé d'attacher le grelot. Plus tard (8 août 1790) il appela encore les rigueurs de ses collègues sur les parlements de Metz, de Rouen, et surtout sur celui de Toulouse qui s'était aussi prononcé avec énergie contre les opérations de l'Assemblée nationale. Lameth demanda que les signataires de l'arrêt toulousain, accusés de *rébellion et de forfaiture*, fussent mandés à la barre. Si toutes ces propositions ne furent pas adoptées sur-le-champ, l'histoire doit au moins remarquer que, trois ans plus tard, ce fut avec les mêmes plaintes et les mêmes accusations, exprimées à peu près dans les mêmes termes, que Lacombe et Fouquier-Tainville rédigèrent leurs arrêts de mort con-

tre les mêmes magistrats, et qu'ainsi il n'est que trop vrai, comme l'a dit Rivarol, que les constituans furent les pères, les créateurs des conventionnels, et que les crimes, les assassinats de 1793 ne furent que les résultats, les conséquences des principes et des décrets de 1789. Ce fut par le même esprit d'intolérance et de haine pour tout ce qui ne se prosternait pas devant la toute-puissance constituante qu'après avoir demandé qu'on mit aux arrêts le président de Frondeville (*voy.* ce nom, LXIV, 530), qui avait osé dire qu'il s'honorait des censures de l'Assemblée, Alexandre Lameth fit, dans la séance du 17 juin 1790, un long et virulent rapport contre les catholiques de Nîmes, qui avaient demandé le rétablissement de l'autorité royale, de la religion catholique, et la révision de tous les décrets (*voy.* FROMENT, LXIV, 527). Il conclut encore à ce que les signataires de cette insolente pétition fussent mandés à la barre; ce que l'on décréta sur-le-champ. On vit ensuite celui qui se montrait si scrupuleux, si avare de concessions quand il s'agissait des pouvoirs de l'Assemblée nationale, ne vouloir pas qu'on laissât au monarque la moindre partie de son ancienne puissance. Il refusa d'abord de lui donner le *veto absolu* sur les lois qu'il n'approuverait pas, et il eut beaucoup de peine ensuite à lui accorder le *veto suspensif*. Le 15 mai 1791 il mit en question si on lui laisserait le droit de paix et de guerre, et il se montra l'un des plus chauds adversaires de Mirabeau, qui, revenu à de plus sages opinions, pensait que la couronne ne pouvait être dépouillée de cette prérogative sans les plus graves inconvénients. Le grand orateur fut vaincu dans cette occasion par les efforts réunis d'Alexandre Lameth, de son ami Barnave et de toutes les

fractions du parti républicain, qui commençait à devenir nombreux, et mettait beaucoup d'importance à cette affaire. On vit plus de quarante mille individus attendre à la porte de la salle les jeunes orateurs pour les applaudir et les porter en triomphe. Ce fut le premier exemple de ces ovations, de ces parades dont les partis se sont tant de fois servis depuis cette époque pour soulever les passions de la multitude, et faire des émeutes ou des révolutions. Cette fois le principal objet du mouvement fut évidemment d'abaisser Mirabeau, dont on commençait à se défier, et de grandir ses adversaires, particulièrement Alexandre de Lameth, qui jusque-là n'avait guère été qu'un honte-feu, un enfant perdu, et dont on a dit avec vraisemblance que Sieyès préparait les motions. Jamais il n'avait osé attaquer en face son redoutable adversaire, lorsqu'un jour, à la tribune des Jacobins, s'étant permis en son absence quelques insinuations plus hardies que de coutume, il s'arrêta subitement lorsqu'il vit entrer Mirabeau. N'ayant rien entendu, le député d'Aix se fait raconter ce qui s'est passé; et alors il se recueille, monte à la tribune et commence ainsi, de ce ton de voix effrayant et dont il accablait ses rivaux : « Est-ce à des ad-
« versaires, est-ce à des juges, est-ce
« à des ennemis que je parle? Si c'est
« à des adversaires, je les combattrai;
« si c'est à des juges, ils doivent m'en-
« tendre; si c'est à des ennemis, je
« les terrasserai... » Et en effet il terrassa le pauvre Alexandre qui n'eut pas un mot à répondre. Mais la mort du grand homme le délivra bientôt de ce terrible rival. Alors on vit les Lameth, Barnave et quelques autres devenir à peu près les maîtres de toutes les discussions. Alexandre avait été plusieurs fois se-

erétaire de l'Assemblée ; il fut nommé président, et il était outre cela de la plupart des comités, des commissions, et souvent leur rapporteur ; enfin il faisait des motions, des discours sur toutes les questions, même sur celles dont ses goûts et ses habitudes semblaient devoir l'éloigner davantage. Ne pouvant en donner une complète énumération, nous citerons encore ses apologies de la liberté de la presse, dont on doit reconnaître qu'il prit toujours la défense, même lorsqu'il se contenta de blâmer avec beaucoup de réserve et de modération les écrits de *monsieur Marat*, qu'il trouvait criminels, mais dont il voulait qu'on respectât l'auteur. Pour ce qui le regardait personnellement, ainsi que son frère Charles, ils firent preuve l'un et l'autre, dans toutes les occasions, de l'impassibilité, de l'abnégation la plus entière. Et il faut avouer qu'en cela leur générosité était grande, car tous les deux se voyaient sans cesse attaqués dans les journaux et les pamphlets royalistes, où Rivarol, Durosot, l'abbé Royou et quelques autres parlaient souvent d'eux en termes fort durs et fort piquants, revenant sans cesse sur leur ingratitude envers la cour et leur malheureux oncle, le maréchal de Broglie, qui dès lors, première victime de tant de projets insensés, vivait dans l'exil et l'oubli, tandis que ceux dont il avait protégé l'enfance votaient et proposaient des lois contre la noblesse et contre l'émigration... Un des meilleurs sujets de plaisanterie qui s'offrit à la verve spirituelle de ces écrivains satiriques fut la bizarre ambassade *des nations*, représentée par une troupe d'aventuriers ramassés dans les rues, les mauvais lieux, et qu'on avait déguisés sous toutes sortes de costumes. Conduite par le Prussien Cloutz (*voy. ce nom, IX, 119*), cette mascarade fut

admise solennellement à la barre du sénat français, pour y *représenter l'univers*, et ils demandèrent comme une haute faveur la permission d'assister à la grande fédération du 11 juillet. Lameth, qui prit au sérieux cette burlesque comédie, ou qui plutôt était dans le secret, prononça le même jour (19 juin 1790) un long discours, où dominait le propagandisme avec toutes les folles idées de l'époque ; et, pour complaire à ces aventuriers, il finit par la proposition de renverser le monument de la place des Victoires, qui attestait les triomphes de Louis XIV. Cette proposition, si indigne d'un Français, et surtout d'un militaire que les descendants du grand roi avaient comblé de tant de biens, ne fut pas exécutée sur le champ, il est vrai ; mais, comme tant d'autres projets du même genre, on ne l'oublia pas au temps de la Convention ; et alors disparut pour toujours, et selon les vœux d'Alexandre Lameth, ce monument élevé à la gloire de la France. C'était par la propagande et la contagion démagogique, beaucoup plus que par la force des armes, que l'on prétendait alors soumettre les nations au nouveau système ; et cette pensée perça assez clairement dans les discours et les rapports qu'Alexandre Lameth fit à plusieurs reprises, sur l'organisation de l'armée, au nom du comité militaire dont il était membre. Dans cette partie du moins, où il avait l'avantage de quelques années d'expérience, on pourrait croire qu'il ne dit que des choses vraies, qu'il ne fit que des propositions raisonnables ; mais pour cela, comme pour tout le reste, il ne s'agissait à cette époque que de renverser et de détruire. Dans son rapport du 10 février 1790 sur un sujet si important, Lameth indiqua longuement



les vices de l'ancienne organisation, mais il n'indiqua point de remède; il montra les abus, il conseilla de les faire disparaître, mais il ne dit point comment on devait s'y prendre, ni ce que l'on devait mettre à la place. Ses apologistes, louant outre mesure ses travaux dans cette partie de la législation, sont allés jusqu'à dire que c'est à lui que la France dut les victoires qui un peu plus tard lui firent tant d'honneur. Mais ceux qui connaissent bien notre histoire militaire savent assez que dans cette branche de l'administration, comme dans la plupart des autres, cette Assemblée détruisit et renversa beaucoup, mais qu'elle ne rétablit et ne construisit rien de solide ni de durable; qu'aucune loi militaire de quelque importance sur la discipline ou sur l'avancement ne date de son époque, mais bien des années 1792 et 1793, du moment où les nécessités de la guerre firent mieux connaître la nullité et le danger de tout ce qu'avait fait cette première assemblée, qui s'était elle-même si fastueusement intitulée *Constituante*. Alors ce fut Dubois de Crancé qui, au nom du comité militaire de la Convention nationale, fit adopter ces lois d'amalgame entre les bataillons de volontaires et la troupe de ligne, ces lois et ces règlements qui fixèrent la discipline, l'ordre du service et l'avancement sur des bases invariables, et dont la plupart sont encore en vigueur. Certes ces lois et ces règlements que fit adopter Dubois de Crancé étaient encore loin de la perfection, et nous ne pensons pas qu'on doive leur attribuer toute notre gloire; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Alexandre Lameth n'y eut pas la moindre part. Dans son rapport du 20 septembre 1790 il insista beaucoup sur la nécessité de changer le

mode d'avancement, mais il n'en fit adopter aucun autre, et il exagéra encore des torts dont quelques-uns étaient réels, mais dont la famille des Lameth avait peut-être moins que toute autre en France le droit de se plaindre. Comment en effet ce jeune colonel, le quatrième des siens qui eût obtenu un tel grade à peine âgé de vingt-cinq ans, osa-t-il dire, en présence de tant de témoins qui pouvaient l'accabler, qu'avant la Révolution *tous les emplois et toutes les grâces, soit pécuniaires, soit honorifiques, n'étaient donnés qu'à l'intrigue et à la faveur...* Pour exciter l'ambition des subalternes, pour les mettre en rébellion contre leurs chefs, il fallait déverser le blâme et le ridicule sur tout ce qui s'était fait autrefois, et dans ce but tous les moyens étaient bons. Alexandre Lameth y mit un tel zèle qu'on l'accusa un jour d'avoir lui-même colporté dans les casernes des pamphlets qui n'étaient autre chose que ses discours de tribune. Il s'en excusa avec beaucoup de vivacité; mais il ne persuada personne, et le feu de l'insurrection gagnant bientôt la plupart des régiments, on vit dans toutes les garnisons les soldats se révolter contre leurs chefs. Dans beaucoup de corps ils les forcèrent à prendre la fuite, et ils égorgèrent ceux qui voulurent résister. Alors cependant les Lameth, les Barnave, les Lafayette, et la plupart de ceux qui avaient si imprudemment mis le feu à toutes les parties de l'édifice, commençaient à revenir de leurs illusions, et ils voyaient qu'eux-mêmes allaient être engloutis dans le gouffre, s'ils ne se hâtaient de le fermer. Alexandre dénonça lui-même à cette époque (avril 1791), comme premières causes du mal, les clubs de Jacobins, et plus particulièrement

Robespierre et Péthion qui les dirigeaient. Le 22 juillet il fit encore, au nom du comité militaire, sur la sûreté extérieure, un très-long rapport où, pour la première fois, on ne remarqua aucune pensée de révolution et de propagande; seulement il eut le tort d'y exagérer beaucoup les forces de nos voisins, et d'y diminuer considérablement les nôtres, qu'il ne porta qu'à cent quatre-vingt mille hommes. Un mois plus tard, le 28 août, il fit une peinture très-sombre des suites de l'insubordination qu'avaient provoquée, dit-il, les discours des clubistes et de quelques orateurs de l'Assemblée nationale, déclarant que les généraux, et M. de Rochambeau lui-même, n'étaient plus obéis, que trois cents *brigands* (c'étaient des soldats révoltés) occupaient la citadelle d'Arras; enfin, que la plupart des officiers avaient été forcés d'émigrer *de peur d'être pendus* (ce furent ses expressions). Alors, comme son frère et Barnave, il s'était rapproché de la cour, et semblait vouloir enfin rendre quelque pouvoit au malheureux Louis XVI. Mais, ainsi qu'on ne l'a que trop vu dans nos révolutions, les auteurs du mal ne furent jamais ceux qui purent le réparer ou le guérir; et cette Assemblée constituante, qui avait tant bouleversé, tant détruit, allait se dissoudre elle-même, ne laissant à la place d'une monarchie de quatorze siècles, renversée en un seul jour, que cette ombre, ce simulacre de constitution qu'elle avait si longuement discutée, si péniblement élaborée, et qu'une première émeute devait anéantir..... Pour comble d'imprévoyance ces imprudents législateurs, ne voyant guère mieux leurs intérêts personnels que ceux de la France, s'interdirent la faculté de faire partie de la législature qui devait les remplacer. Ainsi,

bientôt livrés aux passions rivales de leurs successeurs, presque tous devaient périr victimes de l'incendie qu'eux-mêmes avaient allumé. Alexandre Lameth, aussi imprévoyant que ses collègues, n'avait pas même songé à ce qu'il ferait en quittant cette tribune, où il s'était si longtemps éivré d'applaudissements et de vaines illusions. Oubliant non-seulement sa gloire militaire, mais celle de législateur, et plus modeste qu'on ne devait le penser, il se borna d'abord aux fonctions d'administrateur du département de Paris, qui lui avaient été données par les élections de 1791. Cependant, quand il vit la guerre commencer au mois de mai 1792, il songea à reprendre son épée, et partit comme maréchal-de-camp pour la frontière du Nord, où il fut d'abord placé sous les ordres de Luckner. Il occupait, au début d'une guerre qui devait être si longue, mais où il ne devait paraître qu'un instant, la position devenue si célèbre de Maulde, où il commanda une brigade pendant un mois. Il n'avait pas eu une seule fois occasion d'y combattre lorsqu'on l'envoya commander à Mézières. Il s'y trouvait sous les ordres de Lafayette, quand la révolution du 10 août vint les forcer l'un et l'autre de s'expatrier, pour se soustraire à l'échafaud, où les eût certainement envoyés cette faction des Jacobins dont ils étaient les créateurs. Ce fut un spectacle assez digne d'être observé que celui qu'offrirent alors ces deux fameux chefs du parti révolutionnaire qui, depuis quinze ans, depuis la guerre d'Amérique, avaient eu part aux mêmes travaux, aux mêmes périls, et qui dans ce moment encore subissaient la même destinée (*voy. LAFAYETTE, LXIX, 374*). Tombés dans les mains des Autrichiens, ils furent

d'abord mis dans les mêmes prisons, à Namur et à Luxembourg, puis livrés aux Prussiens qui les rendirent à l'Autriche lorsqu'ils firent leur paix avec la république. Lameth seul resta malade à Magdebourg, où il recouvra la liberté en 1795, par l'intercession de son oncle, le maréchal de Broglie réfugié chez le duc de Brunswick, qui après avoir été son ennemi dans les guerres de Hanovre, et son allié fort équivoque ou du moins inutile dans la fameuse expédition de Champagne, donnait un asile à son infortune. Il lui accorda la délivrance d'un neveu qui expiait des torts dont certes on était loin de pouvoir accuser le brave maréchal. Alexandre alla aussitôt en Angleterre où il fut encore poursuivi par la haine des Français royalistes qui le firent expulser. Alors il se rendit à Hambourg, où il retrouva son frère Charles et son ami, le duc d'Aiguillon, qui formèrent avec lui une association de commerce, laquelle ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, car dès l'année suivante (1797) il la quitta pour rentrer en France, bravant les lois de l'émigration, qui dans ce moment ne s'exécutaient pas avec beaucoup de rigueur. Mais la révolution du 18 fructidor le força bientôt d'en sortir encore une fois pour se soustraire à ces lois de la Révolution qu'il n'avait pas faites, il est vrai, mais que certainement lui et ses amis avaient préparées et rendues inévitables. Il ne rentra définitivement qu'après la révolution du 18 brumaire, lorsque Bonaparte eut établi un pouvoir assez fort pour n'avoir pas besoin d'être persécuteur. On sait que dès lors le nouveau maître de la France accueillait tous les émigrés qui ne s'étaient pas irrévocablement liés aux intérêts des Bourbons. Alexandre de Lameth, qui restait tou-

jours sans fortune, sollicita de lui un emploi, et il en obtint en 1802 une préfecture de peu d'importance et très éloignée de Paris, celle des Basses-Alpes, trois ans après celle de Rhin-et-Moselle à Coblenz, puis celle de la Roër à Aix-la-Chapelle, et enfin celle du Pô, où il résida dans la capitale du roi de Sardaigne et fut presque roi lui-même. Ainsi Napoléon, aussi habile que prévoyant, savait se servir de tout le monde et mettre chacun à sa place. Sous son gouvernement les hommes de la Révolution qu'il voulut bien employer furent toujours mis dans l'impuissance de lui nuire, car il était persuadé, comme il l'a dit de Lafayette, qu'ils étaient tout *prêts à recommencer*, s'ils trouvaient l'occasion; mais, cette occasion, il s'arrangea toujours pour ne jamais la leur offrir. Ainsi tenus à l'écart, ils le servirent aussi bien et avec autant de zèle et de fidélité que ses plus anciens amis. Tant que dura sa puissance, Alexandre de Lameth parut satisfait des diverses fonctions que lui confia le maître; et tout aussi bien que les meilleurs préfets de ce temps-là, il fit rejoindre les conscrits et rentrer les contributions. De son côté Napoléon, content de ses services, le créa baron et chevalier de la Légion-d'Honneur, titres que sollicita, et dont se montra fort honoré et fort reconnaissant celui qui en avait assez méprisé de plus anciens et de plus vrais, pour les sacrifier à un vain désir de popularité. Cette partie de la vie d'Alexandre de Lameth, exempte de trouble et de tout projet de révolution, en fut sans nul doute la plus heureuse. Mais quand le grand empire tomba en 1814, la préfecture du Pô ayant disparu, le préfet déchu se hâta de venir à Paris et d'offrir ses services à Louis XVIII. S'il l'eût trouvé aussi fort, aussi solidement

établi que l'avait été Napoléon, il l'eût servi très certainement avec le même zèle, avec la même soumission. Mais le nouveau monarque ne put lui donner un pouvoir, une fixité qu'il n'avait pas lui-même (voy. Louis XVIII, au vol. suivant). Il l'accueillit d'abord très bien, et, suivant la maxime d'*union et oubli* dont il avait fait la règle de sa conduite, il lui donna le grade de lieutenant-général, et l'envoya administrer l'une des plus belles préfectures de son royaume, celle de la Somme. Tant qu'il put croire que cette Restauration allait reposer sur des bases solides et durables, Lameth lui obéit en tout point, et se montra fort empressé de la bien servir. Mais quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, quand le préfet de la Somme vit les Bourbons lui céder la place si vite et presque sans résistance, il se hâta de revenir à son ancien maître qui le fit entrer sur-le-champ dans la Chambre des pairs, où il retrouva beaucoup de ses anciens amis, de ses collègues de la Constituante, que Bonaparte avait tenus longtemps éloignés de sa personne, mais qu'alors il devait au moins supporter en attendant de meilleures circonstances, dominé comme il l'était par le parti de la révolution, que dirigeaient Carnot, Fouché et tant d'autres, qui n'avaient concouru à le rétablir qu'à cette condition. L'orateur de la Constituante se réunit avec joie à de tels hommes, et, après la bataille de Waterloo, il fit d'inutiles efforts pour maintenir un ordre de choses où il espérait trouver plus de sécurité et de faveur que dans la monarchie des Bourbons qui avait tant de reproches à lui faire! On croit cependant qu'alors il n'appartenait pas au parti bonapartiste. Il fut un de ceux qui interrompirent Labédoyère lorsque

ce jeune séide se répandit en invectives contre les hommes qu'il accusait de trahir Napoléon. « Jeune homme, lui-dit-il, vous vous oubliez; songez que vous n'êtes pas au corps-de-garde... » Rentré dans l'obscurité après le retour du roi, Alexandre de Lameth ne remplit pas d'autres fonctions que celles de membre d'un comité d'enseignement mutuel; et lorsque, après la dissolution de la Chambre de 1815, l'opposition libérale le désigna pour faire partie de la nouvelle chambre, il écrivit dans les journaux que les voix qu'on voudrait bien lui donner seraient inutiles par la raison qu'il ne payait pas suffisamment de contributions. Il paraît qu'un peu plus tard sa fortune s'augmenta, ou que les besoins du parti firent que l'on vint à son aide comme cela se pratiquait alors; car, sans que la loi qui fixait le cens de l'éligibilité fût changée, Alexandre de Lameth accepta en 1820 la députation du département de la Seine-Inférieure, et alla siéger sur les bancs de l'extrême gauche, à côté de Lafayette et de Benjamin Constant. Retrouvant alors son ancien zèle, et toute son énergie révolutionnaire, il se mêla à la plupart des discussions, et surtout à celles où il crut l'honneur et les principes de l'Assemblée Constituante intéressés. Pour lui c'était l'arche sainte, et il ne fallait pas qu'on y touchât en sa présence. « Oui, » dit-il, dans la séance du 21 février 1821, en s'adressant au ministre de Serre, qui avait parlé de l'illustre aréopage avec quelque irrévérence, « oui, je m'honore d'avoir fait partie de cette Assemblée; ses services sont connus, son éloge est fait depuis longtemps; si on la blâme dans cette enceinte, au-dehors on n'a pas la même opinion. D'ailleurs il est naturel que celui qui a loué la Convention, des-

« tructive de la royauté (2) et de
 « toute liberté, blâme l'Assemblée
 « Constituante, qui, en les fondant
 « l'une par l'autre, avait tout fait
 « pour les garantir et les conserver. »
 C'était le temps où le parti de l'opposition, si acharné contre la monarchie des Bourbons, avait adopté pour base de ses attaques des apologies sans vérité et sans mesure de l'Assemblée Constituante et de tout ce qui lui avait appartenu. Ce fut surtout par là que ce parti attira Lameth dans ses rangs. Ces éloges le rendirent plus fier et plus exigeant; jamais on ne l'avait vu aussi persuadé de sa supériorité. Prenant un ton dédaigneux et superbe, il dit un jour aux ministres du roi, qu'il accusait de vouloir renverser la Charte : « Quels
 « sont donc les antécédents des hommes qui osent tenter une telle entreprise? Sont-ce des Richelieu, des Ximènes, des Pombal, des Choiseul! Je jette les yeux sur les bancs
 « des ministres, et cette vue me rassure... » Depuis longtemps, en effet, il n'y avait plus en France ni Richelieu, ni Choiseul; mais ce n'était pas au parti révolutionnaire qu'il appartenait de s'en plaindre. Si, en 1789, Louis XVI avait eu auprès de lui seulement une ombre de ces grands hommes, M. de Lameth et les siens ne l'eussent pas renversé du trône, et on ne les aurait pas vus trente ans plus tard insulter encore aux ministres de son frère! Certes, si quelqu'un avait droit de parler avec tant de mépris des hommes d'État de cette époque, ce n'était pas

celui dont les plans et les projets avaient en de si pitoyables résultats; ce n'était pas l'homme qui, après avoir demandé avec tant d'instance la liberté, l'égalité la plus entière, s'était fait ensuite volontairement le serviteur dévoué et fort humble du despote le plus absolu qui jamais ait gouverné la France; ce n'était pas l'homme dont toute la vie politique n'était qu'erreurs et contradictions; qui, après avoir fondé le club des Jacobins, après s'en être montré l'un des membres les plus ardents, l'avait ensuite accusé de tous les maux de la Révolution; qui tout récemment encore venait d'injurier, d'accuser les émigrés, après avoir dit en 1791 que les officiers ne quittèrent leurs régiments que *pour ne pas être pendus*; qui enfin avait lui-même émigré pour ne pas subir un sort pareil. Alexandre de Lameth fut ainsi pendant quatre ans l'un des députés les plus acharnés contre le pouvoir royal, et il parla encore dans beaucoup de discussions sur la paix, sur la guerre et sur toutes les questions. Mais, quand les royalistes reprirent un peu d'influence après la mort du duc de Berry et la guerre d'Espagne, il ne fut pas réélu par le département de la Seine-Inférieure. L'arrondissement de Pontoise l'ayant élu en 1827, il vint encore une fois siéger à l'extrême gauche, près de Lafayette et de Benjamin Constant. Depuis quelque temps sa santé s'était fort affaiblie, et il mourut à Paris le 19 mars 1829. Ses funérailles, à l'occasion desquelles on craignait une émeute, furent cependant paisibles. MM. Kératry, Casimir Perrier et Jay prononcèrent des discours sur sa tombe, et les électeurs de Pontoise, pour rendre un hommage plus réel à sa mémoire, se firent un devoir de nommer à sa place, membre de la

(2) Quelques jours auparavant M. de Serre avait dit à la tribune, avec sa légèreté accoutumée, que la majorité de la Convention nationale avait été *saine*. Du reste on a lieu de s'étonner que Lameth, qui siegeait et votait alors avec beaucoup de conventionnels et de gens qui faisaient profession d'admirer leurs œuvres, les ait blâmés si hautement en leur présence. §.

Chambre des députés, son frère Charles. Alexandre de Lameth a publié, dans la dernière année de sa vie, une *Histoire de l'Assemblée Constituante* en deux gros vol. in-8°. Le 3^e volume du manuscrit était prêt, cependant on ne l'a pas encore imprimé. C'est, comme on doit le penser, une apologie sans réserve, sans restriction de l'illustre Assemblée, et beaucoup plus remarquable par les réticences que par des enseignements utiles à l'histoire d'une époque si importante. Barnave y est le plus grand, le plus éloquent des orateurs passés, présents et à venir, et Mirabeau lui est toujours sacrifié. On a encore de Lameth : I. *La Censure dévoilée*, Paris, 1824, in-8°. II. *Un Electeur à ses collègues*, Paris, 1824, in-8°. III. *Considérations sur la garde nationale*, Paris, 1827, in-8°. IV. *Discours prononcé sur la tombe de Stanislas de Girardin*, 1827, in-8°. V. *Quelques opinions et rapports à l'Assemblée et aux Chambres*. Il fut en 1791 l'un des rédacteurs du journal *le Logographe*, et de la *Revue encyclopédique* en 1819 et ann. suiv., avec M. Jullien; enfin des premiers volumes du *Précis des événements militaires*, qu'il rédigea avec Mathieu Dumas, pendant son séjour à Hambourg, en 1799. M—D j.

LAMILLETIÈRE (THÉOPHILE BRACRET de), issu d'une ancienne famille de magistrature, entra d'abord dans la carrière de ses ancêtres, qu'il quitta pour se livrer à l'étude de la controverse. Son zèle pour le protestantisme le fit députer, en 1620, par le Consistoire de Paris, à l'Assemblée de La Rochelle; il contribua beaucoup à faire décider la guerre contre le gouvernement, et fut envoyé en Hollande pour y solliciter des secours. Arrêté en 1627, il fut traduit devant la Chambre mi-partie de Toulouse,

condamné à la peine capitale qu'il aurait subie si les Rochelois n'avaient menacé d'user de représailles envers Figuières, parent du P. Joseph, qui était entre leurs mains. Affligé des divisions qui déchiraient le sein de la réforme, il s'occupa d'en réunir les différents partis et procura à cet effet des conférences entre les principaux chefs, qui n'eurent aucun résultat. Ses perplexités croissant à mesure que les divisions se multipliaient, il conçut de la défiance sur la religion dont il avait jusque-là épousé la cause avec tant de chaleur. Le Consistoire de Charenton, voyant qu'il songeait à quitter la réforme, lança contre lui, en 1642, une sentence d'excommunication, ce qui le décida à se déclarer ouvertement catholique : il fit abjuration en 1645, et il soutint cette démarche par des écrits véhéments contre ses anciens coreligionnaires, qui, de leur côté, ne l'épargnèrent pas. Grotius cependant loua sa piété, son zèle pour la concorde, son habileté dans les matières de controverse. Costar en parla fort avantageusement, et il dit qu'il était devenu aussincèrement catholique qu'il avait été calviniste, que son changement n'avait eu d'autre cause que les divisions scandaleuses de la réforme. Il était de la société des savants qui s'assemblaient chez l'abbé de Marolles, et cet abbé l'en représente comme un des plus estimables membres. Lamilletière mourut en 1665. Le projet de réunir les catholiques et les protestants l'avait occupé très-sérieusement. On assure qu'il avait dépensé 40,000 fr. pour l'impression de ses écrits publiés dans cette vue. Voici les titres des principaux : I. *Epistola ad Card. Richel. de universi orbis christiani concordia per ipsum cardinalem constituenda*, 1634, in-8°. II. *Christiana concordia inter catho-*

licos et evangelistas in omnibus controversiis instituendæ concilium, 1636. Cet ouvrage ayant été attaqué par Dumoulin et par Daillé, l'auteur leur répondit par le suivant. III. *Le Moyen de la paix chrétienne est la réunion des catholiques et des évangélistes sur les différends de religion*, 1637, in-8°. L'ouvrage ayant été dénoncé à la Faculté de Théologie, à l'instigation du P. Joseph, Lamilletière fit échouer la dénonciation par ses mémoires justificatifs. Le syndic Chapelas en fit paraître une censure, mais ce fut de son propre chef. IV. *Le Pacifique véritable*, 1644. Cet ouvrage fut censuré par la Sorbonne, quoiqu'il eût été approuvé par le docteur Flavigny, qui fut exclu des assemblées de la Faculté pendant plusieurs années pour n'avoir pas voulu rétracter son approbation. L'auteur y avançait que, dans le sacrement de pénitence, la satisfaction doit précéder l'absolution; « que nous n'avons le jugement irréfutable de l'Église que dans le Concile universel où se montre le consentement unanime de l'Église. » Cette dernière proposition fut censurée comme téméraire, injurieuse à l'Église et hérétique, en ce qu'elle n'attribue l'infailibilité à l'Église universelle que dans le seul temps qu'elle est assemblée en Concile œcuménique. Une seconde proposition condamnée par la censure suppose qu'il y a eu un temps où l'Église ne connaissait pas l'usage légitime du sacrement de pénitence. L'auteur du *Pacifique*, qui était encore de la religion prétendue réformée, voulant se signaler dans la dispute causée par le livre de la *Fréquente Communion*, soutint que la pénitence devait être absolument publique, que la confession devait l'être aussi, que l'absolution ne pouvait être véritable que le pénitent

n'eût accompli la satisfaction. D'un autre côté, il passait dans une extrémité opposée, avançant que tous les fidèles qui sont en état de justice peuvent et doivent communier tous les jours. Arnould, dont il prétendait reproduire les discours, désavoua ces opinions dans une lettre aux prêtres approbateurs, et fit voir qu'il avait tenu un juste milieu entre le relâchement des casuistes et les maximes outrées de Lamilletière. V. *La victoire de la vérité, pour la paix de l'Église, pour convier le roi de la Grande-Bretagne d'embrasser la foi catholique*, Paris, 1651, in-8°, ouvrage dédié au roi d'Angleterre Charles II, alors réfugié en France. T—D.

LAMIOT (LOUIS-MARIE), missionnaire français, né dans le diocèse d'Arras vers 1765, fut admis en 1787 dans la congrégation de Saint-Lazare. Après avoir été ordonné diacre, il s'embarqua pour la Chine en 1789, avec deux autres missionnaires (Clet et Pené). Arrivé à Macao, il reçut l'ordre de prêtrise, se rendit à Canton et ensuite à Pékin, où il fut chargé de la direction d'un séminaire. Il y était aussi interprète du gouvernement pour les langues d'Europe et professeur de mathématiques. Il résida longtemps dans cette ville; mais en 1819, soupçonné d'avoir des relations avec le P. Clet, qui venait d'être arrêté dans la province de Ho-Nan, où il prêchait l'Évangile, et transféré dans le Hon-Pé, Lamiot y fut conduit également afin d'être confronté avec lui. Parvenu auprès de son confrère, il lui administra le viatique dans la prison, où ce généreux missionnaire fut étranglé le 17 février 1820. Quant à Lamiot, le tribunal, après l'avoir livré plusieurs fois aux bourreaux, ne trouva pas contre lui de charges suffisantes pour une condamnation, et ordonna qu'il fût expulsé de l'empire.

On le conduisit à Canton , seul port de la Chine dont l'entrée soit ouverte aux étrangers ; mais bientôt , ayant pu se rendre à Macao , il y jouit de quelque tranquillité , fonda un collège dans cette ville , et y mourut le 5 juin 1831. P—RT.

LAMMA (AUGUSTIN), peintre , né à Venise , vers 1636 , reçut les leçons d'Antoine Colza , élève du Bourguignon. Il est compté parmi les meilleurs peintres de batailles qu'ait possédés l'Italie. Toutes les galeries un peu riches de ce pays renferment quelques tableaux de Lamma. Le plus renommé est celui que l'on voit dans le cabinet de la famille Curti , à Venise , et qui représente le *Siège de Vienne par les Turcs*. Il est peint , suivant l'habitude de Lamma , dans la manière de Mathieu Stom. Cet artiste vivait encore en 1696 , ainsi qu'on le voit par la date de plusieurs des ouvrages qu'il a exécutés à cette époque. P—S.

LAMOLA (JEAN), littérateur italien du XV^e siècle , mériterait une place distinguée dans les annales littéraires par la découverte qu'il fit du meilleur et plus complet manuscrit d'*Aurelius Cornelius Celsus* , lors même qu'il n'aurait pas d'autres titres à cet honneur. Né à Bologne vers 1400 , il alla très-jeune à Vérone fréquenter l'école de Guarino , et ensuite à Florence , où il fut précepteur des fils du patricien Palla Strozzi. En 1427 il se rendit à Milan , et ce fut alors qu'il y fit , dans la célèbre bibliothèque ambrosienne , la découverte dont nous venons de parler. De cette ville il passa à Pavie , où il fut professeur de belles-lettres dans l'université. En 1434 il alla à Venise , et y resta quelque temps ; il n'en sortit même que parce que la peste s'y était déclarée. Alors il revint à Bologne , où il professait encore les

humanités en 1448. La contagion de Venise ayant gagné le pays que Lamola habitait , il ne trouva plus de quoi subsister par l'enseignement , qui était sa seule ressource. Sa détresse l'obligea d'implorer la bienveillance du pape , qui se hâta de lui procurer des secours , et lui prodigua même des faveurs auxquelles il ne s'attendait pas. Lamola partit pour Rome , afin d'en exprimer sa reconnaissance au pontife , et peu de temps après son arrivée il y mourut , jeune encore , vers 1449. Ses ouvrages sont conservés en manuscrits , les uns dans la bibliothèque ambrosienne , les autres dans la bibliothèque impériale de Vienne. Du nombre des premiers sont : 1^o une *Dissertation* en forme de lettre à la louange de la philosophie ; 2^o une *Lettre adressée à Sigismond Marliani , milanais*. Du nombre des seconds sont : 1^o un *Discours* prononcé en 1441 , à l'élection d'un gonfalonier bolonais ; 2^o un livre *De pudicitia* , adressé à Gui d'Antonio Lambertini , en 1443 ; 3^o un *Discours à la louange de Jacob Lavagnola* , autre disciple de Guido. G—N.

LAMORINIÈRE (ADRIEN-CLAUDE LEFORT DE), littérateur , né à Paris le 23 décembre 1696 , d'une famille noble , mais peu riche , étudia chez les Jésuites , où il eut pour maître le célèbre Père Porée (*voy.* ce nom , XXXV , 419). Afin de se livrer au travail avec plus de tranquillité , il se retira à Senlis , dans une maison de Genovéfains , et pendant les douze ans qu'il y demeura il rassembla les matériaux de diverses collections poétiques qu'il publia plus tard. Étant retourné à Paris , il continua de s'y occuper de littérature , et mourut dans cette ville le 12 avril 1768. Il a donné , comme auteur , mais sans y mettre son nom : 1. *Les Vapeurs* , comédie en un acte et en vers , Paris ,

1753, in-12. II. *Le Temple de la Paresse, ou le Triomphe du Travail*, comédie en un acte et en vers, avec un prologue et un divertissement, Paris, 1753, in-12. Ces deux pièces n'ont jamais été représentées. III. *Histoire abrégée du règne de Constance, empereur d'Orient et d'Occident*, Paris, 1756, in-12, ouvrage assez estimé. Comme éditeur, il a publié : 1° *Choix de poésies morales et chrétiennes, depuis Malherbe jusqu'aux poètes de nos jours*, Paris, 1739, 3 vol. in-8°. — 2° *Nouveau choix de poésies morales et chrétiennes*, Paris, 1740, 3 vol. in-8°; il y en a une édition magnifique, mais tirée à très-peu d'exemplaires, Paris, 1747, 3 vol. in-4°, avec portraits en taille-douce. — 3° *OEuvres choisies de J.-B. Rousseau*, 1741, in-12. Ce recueil, fait avec goût, a été souvent réimprimé. — 4° *Bibliothèque poétique, ou Nouveau choix des plus belles pièces de vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours*, Paris, 1745, 4 vol. in-4° ou 6 vol. in-12. L'introduction, qui contient l'histoire de la poésie française et celle des poètes français avant Clément Marot, est de l'abbé Goujet. — 5° *Passé-temps poétiques, historiques et critiques*, 1757, 2 vol. in-12. Ce recueil se compose d'*OEuvres diverses de Ch. Perrault*, de *l'Esprit de Malherbe*, et du *Portefeuille posthume de Bruzen de la Martinière*. Les collections que nous venons de citer sont accompagnées d'un grand nombre de notes et d'observations critiques de Lamorinière. Enfin, dans les morceaux de poésie qu'il éditait, il a supprimé ou même changé les vers qui pouvaient porter atteinte à la religion et aux bonnes mœurs.

P—RT.

LAMORINIÈRE. (*Voy.* NOËL *de la Morinière*, au Supp.).

LAMOTHE (le baron ETIENNE-AUGUSTE DE), général français, né le 5 avril 1772, à Paris, d'une famille honorable, fit dans cette ville des études interrompues par les lois de la réquisition. Obligé de partir pour l'armée, en 1793, il se rendit d'abord à Bordeaux, où il fut employé à l'état-major de la place. Doué d'une très-belle taille, on a dit qu'il y avait connu madame de Fontenay, et que Tallien, qui déjà voulait posséder cette dame, envoya son rival à Toulon, où Lamothe réussit à se faire remarquer du commandant de place, qui le prit en amitié et lui procura un grade dans l'armée. Son avancement fut dès-lors rapide, et il se distingua dans toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire. Il était général de brigade en 1812, lorsqu'il fut compromis, par un *quiproquo* fâcheux, dans l'affaire de Mallet. Disgracié par Napoléon, il ne fut remis en activité qu'au commencement de 1814, et prit part à la campagne de Champagne. Dès le 2 avril, il fut un des premiers généraux qui vinrent se rallier au gouvernement provisoire, et faire leur soumission au roi. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis le 20 août, et commandant de la Légion d'Honneur le 23. Le général Lamothe était à Bordeaux au moment du retour de Bonaparte, en mars 1815, et il suivit en cette occasion les ordres et l'exemple du général Decaen. Revenu à Paris aussitôt après, il s'y trouvait lors de la capitulation et de la retraite derrière la Loire. C'est alors que plusieurs autres généraux se réunirent pour l'envoyer auprès de Louis XVIII, qu'il rencontra à Cambrai, et à qui il présenta les soumissions de ses camarades; mais comme il était chargé par eux de plusieurs

demandes délicates, notamment de la conservation des couleurs nationales, sa mission n'eut aucun succès. Il fut cependant porté sur la liste des généraux en activité, mais il resta sans emploi. Le général Lamothe mourut à Paris en 1836. M—D j.

LAMOTTE-FOUQUÉ (CAROLINE, baronne de), romancière allemande, morte dans sa terre de Rathenow, en Saxe, le 21 juillet 1831, s'est fait connaître par un grand nombre de productions qui ont obtenu beaucoup de succès en Allemagne. On cite, comme ses meilleures, *Rodrigue, la Dame de Falkenstein, Féodora, des Contes, des Lettres sur l'éducation des femmes*. Elle réussit moins bien lorsqu'elle voulut prendre Walter Scott pour modèle, et l'on ne trouva pas dans son style la naïveté, le piquant qui distinguent l'illustre Écossais. Quelques romans de cette dame ont été traduits ou imités en français : I. *Clara, ou les Femmes seules savent aimer*, trad. par F. J., Paris, 1820, 3 vol. in-12. II. *Ida*, imité par Rougemont, Paris, 1821, 3 vol. in-12. III. *Vingt-et-un ans, ou le Prisonnier*, traduit librement par M^{me} de Montolieu, Paris, 1822, in-12. — Le baron Fr. de LAMOTTE-FOUQUÉ, mari de la précédente, littérateur allemand, issu d'une ancienne famille de Normandie, que la révocation de l'édit de Nantes força de s'expatrier (voy. FOUQUÉ, XV, 352), est auteur de plusieurs ouvrages, dont deux sont traduits en français : 1^o *Ondine*, conte, traduit par M^{me} de Montolieu, Paris, 1819-1822, in-12. On a quelquefois attribué cet opuscule à l'épouse du baron; et l'on a même dit qu'il avait été composé primitivement en français, par un Français, et que le texte allemand n'en est qu'une version. 2^o *Pierre Schlemihl*, Paris, 1822,

in-12. — **LAMOTTE-Duportail** (*Jacques Malo de*), né à Saint-Malo, en 1760, était sous-lieutenant dans la marine, en 1791, quand il fut envoyé à la recherche de La Pérouse, sous les ordres d'Entrecasteaux et d'Auribeau. Ces deux chefs étant morts, Lamotte leur succéda dans une partie du commandement. Mais lorsqu'il vit les équipages proclamer la république, il se retira, à l'exemple de Rossel, et ne reentra qu'en 1803 dans sa patrie, où il mourut en 1812. Le manuscrit de son journal ne fut pas inutile à Labillardière et à Rossel pour la rédaction de leurs relations. M—D j.

LAMOTTE-VALOIS (le comte MARC-ANTOINE-NICOLAS de), époux de la fameuse Lamotte, condamnée en 1786 pour l'escroquerie du collier destiné à la reine (voy. MOTTE (*Jeanne de la*), XXX, 284), naquit en Champagne, probablement à Bar-sur-Aube, vers 1750, fils d'un chevalier de Saint-Louis qui avait été tué à la bataille de Minden. Il avait lui-même servi pendant quelques années dans la gendarmerie, et s'était retiré dans sa famille, où il vivait d'une modique pension que lui faisait son oncle, M. de Surmont, lorsque les deux sœurs de Saint-Remy, qui venaient de s'échapper du couvent de Longchamps, près Paris (1782), furent accueillies par la bienfaisance de M^{me} de Surmont. Ces deux demoiselles passèrent près d'un an chez cette dame, où elles reçurent les hommages de beaucoup de jeunes gens du pays, entre autres de Beugnot, qui fut depuis comte de l'Empire et ministre de Louis XVIII, et du comte de Lamotte, neveu de M. de Surmont. Ce dernier, dont l'ainée de ces demoiselles avait plus particulièrement fixé les regards, finit par l'épouser, et deux mois après la célébration du mariage elle mit au jour

deux enfants mâles qui ne vécurent pas. Mme de Surmont, fort mécontente d'un pareil scandale, expulsa de sa maison les deux époux, qui se trouvèrent dans le plus grand dénuement. Plein de confiance dans l'intelligence de sa femme et surtout dans ses prétentions à descendre de la maison de Valois, Lamotte se rendit avec elle à Paris, où elle retrouva le jeune Beugnot qui y débutait dans la profession d'avocat, et qui, déjà intimement lié avec elle, continua de la voir fréquemment et de l'aider de ses conseils. Mais cette liaison ne pouvait pas offrir à Mme de Lamotte une perspective fort brillante; elle en forma bientôt une autre beaucoup plus avantageuse avec le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, évêque de Strasbourg, qui jouissait de 800,000 liv. de rente, mais qui, malgré cela, était criblé de dettes (voy. ROHAN, XXXVIII, 435). On sait avec quelle adresse Mme de Lamotte réussit à captiver ce crédule prélat, et comment elle sut lui persuader que, ayant un grand crédit auprès de la reine Marie-Antoinette, elle le ferait rentrer dans la faveur de cette princesse, faveur qu'il avait perdue depuis son ambassade à Vienne. On sait aussi comment Mme Lamotte lui fit acheter le fameux collier, et comment elle s'empara de ce riche ornement, qui ne valait pas moins de 1,600,000 fr. Son mari l'aïda, et fut son complice dans toute cette intrigue, et, dès que le magnifique collier fut tombé dans leurs mains, c'est lui qui le dépeça et alla le vendre en Angleterre, d'où il revint bientôt pour se rendre avec sa femme à Bar-sur-Aube. Ils affichèrent dans cette ville un luxe et une opulence d'autant plus étonnants qu'on les y avait vus naguère l'un et l'autre dans la plus extrême détresse. On y fut ainsi peu

surpris de la catastrophe qui vint bientôt les frapper. Mme de Lamotte se trouvait avec Beugnot, dans une grande fête à l'Abbaye de Clairvaux, lorsque l'abbé Maury, arrivant de Paris, raconta, en présence d'une nombreuse compagnie, la grande nouvelle dont toute la France était occupée, l'arrestation du cardinal de Rohan. Aussitôt Mme de Lamotte, consternée et la pâleur sur le front, quitte la table; Beugnot la suit, et tous deux vont au domicile de la comtesse, où ils passent la nuit à brûler ses papiers. A quatre heures du matin l'opération était terminée, et Beugnot venait de rentrer chez lui lorsque des agents de police arrivent de Paris pour arrêter Mme Lamotte et la conduisent à la Bastille. Le mari, qui était absent pour une partie de chasse, échappa ainsi à l'arrestation, et dès qu'il fut de retour il se hâta de fuir en Angleterre, emportant tout ce qu'il avait de plus précieux. On voit que Beugnot lui-même fut très-heureux de n'être pas arrêté, et que, si les agents de police étaient venus une heure plus tôt, il eût certainement été conduit à la Bastille avec son amie. Il a raconté dans les fragments de ses Mémoires, où nous avons pris ces détails, que, jusqu'au moment où il aida Mme de Lamotte à brûler ses papiers, il avait tout ignoré; mais nous pensons que la justice ne se serait pas contentée de cette déclaration, et que, pour sa sûreté, il a fort bien fait de se taire tant que le procès a duré. Nous regrettons seulement que, n'ayant, comme il le dit, aucun reproche à se faire, il n'ait pas lui-même demandé à être entendu pour dire la vérité, qu'il connaissait très bien, et que surtout il ne se soit pas empressé de témoigner en faveur de la reine, à laquelle, dans ses Mémoires, il rend la plus complète justice. Nous

pensons que s'il avait rempli ce devoir son témoignage eût été très-utile à cette princesse , dans un moment où le parti de la Révolution se servait si odieusement de cette affaire pour la calomnier , et qu'un tel dévouement lui eût fait beaucoup d'honneur. Lamotte, qui était parvenu à gagner l'Angleterre, fut condamné par contumace à la même peine que sa femme, c'est-à-dire à la flétrissure et à la prison perpétuelle. Il se garda bien de faire purger sa contumace tant que le pouvoir royal fut quelque chose en France, et il se borna alors à demander la liberté de Mme de Lamotte, qui était enfermée à la Salpêtrière, menaçant, si on ne la lui rendait pas sur-le-champ, de publier un libelle contre la reine et le baron de Breteuil. Épouvantée par ces menaces et par les approches de la Révolution, cette princesse eut la faiblesse de lui faire remettre, pour prix de son manuscrit, une somme considérable que Mme de Polignac elle-même porta en Angleterre, et Lamotte garda le silence pendant quelque temps (1). Mais lorsque la Révolution eut éclaté avec toutes ses violences, et que les plus odieuses calomnies contre Marie-Antoinette en furent un des principaux moyens, Lamotte, ne doutant pas que l'arrêt du Parlement, qui le condamnait, ne fût par cela même abrogé , se hâta d'accourir à Paris, et il eut l'audace de demander sa réhabilitation comme

celle de sa femme , dans une pétition à l'Assemblée constituante. Quelques peu favorables pour la cour que fussent alors les dispositions de la majorité de cette Assemblée , la pétition fut rejetée avec une sorte d'indignation. Mais Lamotte ne se rebuta point; il adressa un peu plus tard la même demande à l'Assemblée législative, et fut également repoussé, puis arrêté, pour être jugé par le nouveau tribunal criminel, ne l'ayant été que par défaut au parlement. Dans le même temps il faisait réimprimer à Paris l'horrible pamphlet qu'il avait déjà publié à Londres, après en avoir vendu le manuscrit, avec promesse de ne jamais le faire paraître, et il le vendait une seconde fois à la reine, qui en faisait brûler l'édition dans les fourneaux de la manufacture de Sèvres, et croyait ainsi le détruire à jamais. Mais la révolution du 10 août 1792 vint bientôt assurer définitivement l'impunité de Lamotte; il en profita pour s'échapper de la Conciergerie, où il était enfermé, et il se retira encore une fois à Bar-sur-Aube, et s'y présenta comme une victime du despotisme royal, étalant un luxe d'autant plus scandaleux que ce n'était évidemment que le produit du fameux collier. Mais, soit qu'il voulût faire justice, soit qu'il voulût s'emparer de ses dépouilles, suivant l'usage de ce temps-là, le comité de salut public qui gouvernait la France en 1793 envoya à un de ses agents l'ordre de l'arrêter, et il fut détenu jusqu'au 9 thermidor. Sorti de prison à cette époque, dans le moment où en sortaient les gens de bien, il essaya de se donner pour un royaliste persécuté; et l'on vit cet escroc, ce misérable forçat, oser poursuivre en justice les agents du comité de salut public qui l'avaient arrêté, et les faire condam-

(1) Madame Campan a déclaré, dans ses Mémoires, qu'elle a vu dans les mains de la reine le manuscrit d'un mémoire infâme de la femme Lamotte, qu'on lui avait apporté de Londres, et qui était corrigé de la main même de Calonne dans les endroits où l'ignorance des usages de la cour avait fait commettre à cette misérable de trop grossières erreurs. Cette circonstance est faite pour étonner de la part de Calonne, que l'on sait être resté fidèle jusqu'à la fin à la cause des Bourbons, et surtout de la reine. Heureusement elle ne repose que sur le témoignage de madame Campan.

ner à 50,000 francs de dédommagement. Mais ceux qu'il poursuivait ainsi n'avaient point été entendus; ils ignorèrent même longtemps leur condamnation, et, dès qu'ils en furent informés, ils la firent annuler par le même tribunal qui l'avait prononcée. Lamotte, qui avait probablement imaginé ce moyen de suppléer aux produits du collier, mangés depuis longtemps, fut déçu de son espoir. Dans le tumulte de la Révolution, il continua de rester en liberté, et personne ne pensa à l'envoyer au bagne, où il devait être depuis 1786. On croit aussi qu'il y échappa par les conseils et la protection d'un homme puissant, qui n'était pas étranger à l'affaire du collier. Il traversa ainsi sans accident les époques de la Révolution et de l'Empire; et lorsque vint la Restauration, où l'on put croire que l'infâme calomniateur de Marie-Antoinette subirait enfin son arrêt, il trouva encore des protecteurs non moins zélés que puissants, et son audace devint telle qu'ayant découvert dans une position de fortune brillante l'agent principal du comité de salut public qui l'avait fait arrêter en 1793, il se flatta de lui arracher quelques sommes d'argent par les mêmes moyens qu'il avait autrefois employés contre la reine; et pour cela il publia un mémoire, vrai tissu de mensonges et de calomnies, qu'il envoya d'abord aux parents et amis, puis à son adversaire lui-même. Mais celui-ci ne se laissa pas intimider; il ne craignit pas d'entrer en lutte devant les tribunaux avec un forçat; et, après une courte discussion, Lamotte fut déclaré non recevable et condamné aux frais du procès. Après cet échec il continua d'habiter la capitale; et nous nous étonnons de l'impunité qu'il y trouva sous le règne de Louis XVIII, et même sous

celui de Charles X. On croit qu'il y était employé par la police secrète, et même que ce fut lui qui dénonça ou inventa la fameuse conspiration du *bord de l'eau*. Il mourut à Paris dans le mois de novembre 1831.

M—D j.

LAMOUREUX (. . .), sculpteur, naquit à Lyon en 1674, et fut élève de Coustou l'aîné. Il se fit connaître de bonne heure et fut chargé de plusieurs ouvrages importants qui sont au nombre des monuments les plus remarquables de la ville de Lyon. On cite particulièrement deux excellents bas-reliefs placés sous une des tribunes de la chapelle du Gonfalon, dont l'un représente *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, et l'autre *la Mort de la Vierge*. L'expression et la composition de ces deux bas-reliefs sont dignes d'éloge. Lamoureux a encore exécuté dans le retable de l'église du Verbe - Incarné deux figures en marbre de l'*Annonciation*; et les sculptures dorées du *Tabernacle* de l'église de la Visitation sont aussi de lui. Cet artiste aurait acquis une réputation plus étendue si une mort prématurée ne l'eût enlevé. Revenant de Thoissey à Lyon, par le coche d'eau, il eut le malheur de tomber dans la Saône, et s'y noya.

P—s.

LAMOUREUX (JEAN-VINCENT-FÉLIX), un de nos habiles phytographes, était natif d'Agen et vit le jour le 3 mai 1779. Son père, marchand assez à l'aise, connu par quelques écrits et fort considéré dans cette ville, lui fit donner l'éducation classique; mais c'est surtout à l'histoire naturelle, à la botanique que le jeune homme consacra ses efforts. Il avait pour professeur en cette science, à l'école centrale d'Agen, un M. de Saint-Amant. Obligé de s'absenter de l'établissement, ce savant déclara

que Lamouroux, quoique de ses élèves le moins âgé, pourrait le remplacer tolérablement, et Lamouroux fit quelques jours le cours à sa place. Il acquit aussi des notions de physique et de chimie, et ses progrès furent rapides dans le dessin, cet instrument indispensable des naturalistes. Ces premières études terminées, il ne se lança point pourtant dans la carrière scientifique, et sembla se résigner très-paisiblement à seconder son père, soit dans la direction d'une manufacture de toiles peintes qu'il avait établie, soit dans les excursions que nécessitait le placement des marchandises. Il ne possédait peut-être pas les qualités commerciales. Ce double et triple rôle de contre-maître à l'atelier, de teneur de livres au bureau, de commis voyageur au dehors devait lui prendre presque tout son temps. Cependant il savait en trouver, si ce n'est pour étudier beaucoup les livres, du moins pour herboriser, et pour faire collection de ce qu'il recueillait. Était-ce ou non au préjudice de la fabrication? Ce qu'il y a de certain, c'est que sa maison cessa de pouvoir marcher. Le jeune homme alors trouva des ressources dans ce qui n'avait été pour lui qu'un délassement. Il savait beaucoup, sans avoir beaucoup lu. Lorsqu'on est pourvu des qualités qui font le bon observateur, et pour peu qu'on possède quelques connaissances préliminaires, c'est une manière d'étudier qui l'emporte sur toutes les autres et qui récompense bien amplement de la peine qu'on a pu prendre. Encore voué aux toiles peintes, Lamouroux était déjà en état de révéler aux naturalistes, non-seulement des particularités nouvelles sur quelques plantes peu connues, mais encore des plantes complètement nouvelles. Aussi fit-on fort bon accueil (après

ses deux articles de 1802 et 1803, sur l'Agave américaine et deux nouvelles espèces de Varechs) à l'opuscule où il consigna, en 1805, ses découvertes (*Diss. sur plusieurs espèces de Fucus peu connues ou nouvelles*); et ce mince cahier bien patronné fut-il remarqué de quelques-uns des maîtres de la science. En 1807, il se rendit à Paris, où il noua des relations nombreuses avec les savants, et où, renouçant désormais à l'industrie et au commerce, il sollicita un emploi analogue à sa spécialité dans l'instruction publique. Si nouveau venu, il ne pouvait guère être placé dans la capitale. On l'envoya professeur à l'Académie de Caen (1808). On sait que l'illustre Cuvier affectionnait ce département du Calvados, où longtemps, obscur encore, il préluda à ses grands travaux, et d'où il s'élança si brillamment à la célébrité. Lamouroux au reste fut là comme dans son domaine. C'est d'herbes marines que jusque alors il s'était principalement occupé : il en fit dès ce moment son étude spéciale, unique, sauf en ce qui regardait son enseignement, qui embrassait toute la phytographie, non une seule de ses branches seulement. Partageant ainsi son temps entre les obligations du professorat et des travaux à lui, il rendit également service à la science en contribuant essentiellement à créer une émulation, un amour de l'histoire naturelle dans le département du Calvados (de là, entre autres effets, la *Société linnéenne de Caen*, dont il est le fondateur), et en enrichissant, en changeant de face toute cette classe d'êtres qui flottent aux confins de la zoologie et de la botanique marine. Les quatre ouvrages capitaux qu'il imprima ou prépara pour l'impression, sur ces deux embranchements de la science, polypiers et hydrophy-

tes, se classent au nombre de ceux auxquels la phytographie et la zoophytographie doivent le plus de genres ou d'espèces nouvelles, de descriptions modèles, de sages et heureuses classifications. Jamais chez lui de doubles emplois, jamais de coupes hasardées, jamais de plaisir à renverser en pure perte la nomenclature reçue et les groupes. Aussi les faits qu'il énonce et qu'il décrit sont-ils acquis à la science, et la répartition qu'il propose de ses plantes favorites en ordres, familles, genres, espèces et variétés, n'a-t-elle guère subi de modification. Dès l'apparition du second, la classe des Sciences de l'Institut l'admit au nombre de ses membres correspondants; et nul doute que, s'il eût vécu assez longtemps, il eût siégé dans cette savante assemblée. A l'étranger il faisait autorité, et son *Essai sur les genres de la famille des Thalassiophytes* était cité sous le titre de *Genera Thalassiophytarum*. Diverses grandes publications parisiennes, qui n'étaient point simplement des compilations (voy. plus bas), s'honoraient de sa coopération. Il suffisait à tout, grossissait de jour en jour ses superbes collections, les plus riches qu'il y eût alors, en hydrophytes et en polypiers, et rédigeait un grand ouvrage impatientement attendu, le *Species thalass.*, lorsqu'une attaque d'apoplexie fondroyante le frappa dans la nuit du 25 au 26 mars 1825. Une souscription fut ouverte à Caen pour élever une pierre tumulaire à sa mémoire, et les naturalistes de Paris s'empresèrent d'y contribuer. Il laissait un fils. Nous avons déjà parlé de l'impulsion que son enseignement et son exemple avaient donnée à l'étude de l'histoire naturelle, tant à Caen qu'aux environs. Entre autres élèves qu'il avait formés se remarquent

MM. Gaillon, Deslongchamps et Valerland. Ses précieuses collections furent achetées par la ville de Caen, dont elles ornent aujourd'hui le Musée. Les nombreuses recherches auxquelles s'était livré Lamouroux l'avaient conduit à quelques idées neuves sur la classification des animaux. Ces idées, qu'il exprima dans ses cours à la Faculté de Caen, se trouvent consignées surtout dans une *Introduction à l'Histoire des Zoophytes ou animaux rayonnés, pour l'Encyclopédie méthodique*, lue à la Société linnéenne du Calvados, le 7 juin 1824, et dont la *Revue encyclopédique* (XXIII, 498, — août 1824) a présenté le résumé. Suivant Lamouroux, le règne animal se partage en deux grands embranchements, les animaux symétriques et les animaux asymétriques, et au premier appartient, non-seulement les quatre grandes classes des vertébrés, mais encore les crustacés, les arachnides et les insectes à squelette externe, tandis que parmi les asymétriques se rangent les annélides, les cirrhipèdes, les mollusques, les polypes à polypiers, les échinodermes, les acalèphes, les polypes nus et les infusoires. Cette distribution peut-être a quelque chose d'artificiel, non point parce que les vers intestinaux n'y forment pas de subdivision particulière, et qu'ils se répartissent dans diverses classes du deuxième embranchement (ne peut-on pas dire au contraire que les vers intestinaux sont eux-mêmes une classe artificielle?), mais à cause de bien d'autres détails où l'artifice se laisse apercevoir. Nous ne le nierons point; mais, d'une part, il est reconnu par les naturalistes que, dans les gradins inférieurs de l'échelle zoologique, on n'a point encore atteint complètement cet idéal de la méthode natu-

relle auquel on aspire; de l'autre, l'idée dominante de la classification de Lamouroux, sa distinction des symétriques et asymétriques se lie à un fait très-grave : c'est que les asymétriques vivent ou dans l'eau, ou dans un milieu humide, et non-seulement n'ont pas besoin de respirer l'air pour subsister, mais souffrent de l'action de ce fluide, et conséquemment n'ont point d'organes pour l'absorption et la décomposition de l'air, tandis que les symétriques périssent tôt ou tard par la privation d'air, même ceux qui habitent surtout les eaux, et ne vivent jamais très-loin de la surface des mers : ce qui mène à dénommer aussi ses deux embranchements aérozoons et hydrozoons, et ce qui peut jeter un grand jour sur l'histoire du globe et de ses premiers habitants, et sur les fossiles. Au reste il croyait que la science des hydrozoons, et surtout des zoophytes, était encore à l'état d'enfance, et que les zoophytes seuls comptent peut-être autant d'espèces que tout le reste du genre animal. Pourtant on n'en connaît guère encore que six mille espèces, et il peut y en avoir deux mille à peu près d'inédites dans ses collections. Ses grands ouvrages sont : I. *Essai sur les genres de la famille des Thalassiophytes non articulés*, Paris, 1813, in-4°, 7 pl. gr. (publié d'abord dans les *Annales du Mus. d'hist. nat.*, t. XX en trois articles, p. 20, 115, 267, etc.; lu à l'Institut le 3 février 1812). Aux trois familles de thalassiophytes inarticulées que reconnaissaient les naturalistes, Lamouroux a joint celle des dyctiotées que distinguent ces taches polymorphes formées par des capsules séminifères au milieu d'un tissu réticulaire et foliacé, et qui, de couleur verdâtre, ne noircissent jamais à l'air comme les foliacées. Il

en a fait cinq genres (dictyote, dictyoptère, flabellaire, amansie et sardinië). Quant aux autres familles, il distribue les ulvacées en quatre genres, les floridées en onze, les fucaées en six. Tous ont été adoptés. Resterait la détermination des espèces; mais c'était un nouveau, un immense travail à entreprendre. Il s'en chargea pourtant, et lorsqu'il mourut, ce *Species*, suite et complément du *Genera*, n'était pas loin d'être achevé : il est à souhaiter qu'il ne soit pas perdu pour l'impression. II. *L'Histoire générale des Polypiers coralligènes flexibles, vulgairement nommés zoophytes*, Caen, 1816, in-8°, 1 tableau et 19 planch. Ce beau travail avait été présenté à la première classe de l'Institut dès 1810, puis avait reçu des augmentations et avait été profondément remanié en 1813. Mais alors encore il ne décrivait que les espèces qu'il possédait dans sa riche collection : il continua ses acquisitions et ajouta encore aux premières découvertes; de 1815 à 1817 il s'occupa de réintercaler dans ces espèces celles même qu'il n'avait point et que d'autres avaient décrites, puis il les répartit en classes; il obtint ainsi 56 genres, dont 42 absolument nouveaux, et 560 espèces, dont 140 au moins inédites. Jamais ouvrage sur les polypiers n'avait été aussi complet, aussi méthodique, aussi exact. Il fait époque dans l'histoire de la zoophytologie. III. *Exposition méthodique des genres de l'ordre des Polypiers, avec leur description et celle des principales espèces*, Paris, 1821, in-4°, 84 pl. Cet ouvrage embrasse non-seulement les polypiers flexibles, objet du travail précédent, mais encore les polypiers pierreux. Lamouroux a bien voulu dire qu'il a pris pour base et pour point de départ *l'Histoire naturelle des zoophytes* de

J. Ellis, publiée par Solander, et en effet les 64 premières planches sont la reproduction de celles d'Ellis (les 20 dernières ont été dessinées par Lamouroux); mais la vérité, c'est que les additions seules de Lamouroux ont aujourd'hui de la valeur, et qu'il est indispensable à un naturaliste de posséder les belles planches qu'il y a jointes. Ses descriptions en français sont accompagnées, soit en faveur des étrangers, soit comme objet de comparaison, d'une phrase latine de Lamarck, d'Ellis, de Pallas. Pour la description du genre suffit une phrase précise et brève; ensuite vient la description d'une ou plusieurs espèces intéressantes, soit comme inédites, soit par leur beauté, leur fréquence ou leurs usages. La classification éclectique et provisoire est celle de Lamarck pour les polypiers pierreux, de Lamouroux pour les polypiers flexibles; toutefois celle-là même, Lamouroux ne cache point que dans les détails elle est souvent artificielle, plus que naturelle (1); mais pour le moment on ne pouvait mieux faire, et, quelques déplacements qu'on puisse lui faire subir plus tard, les coupes heureuses qu'il a pratiquées survivront en partie, et ses indications à lui-même seront souvent la source des modifications qu'elles subiront. On pourra élever ses ordres au rang de familles, ses divisions au rang d'ordres. On pourra lui reprocher d'avoir compris les genres Liagore et Coralline parmi les polypiers. On effacera surtout de la liste des polypiers les Spongiées, dont même

(1) La totalité des polyplers est distribuée en 5 divisions: 1. P. semipierreux ou flexibles; 2. P. pierreux; 3. P. soccoïdes plus ou moins irritables et sans axe central. Les premiers sont *cellulifères*, *calcifères*, *corticifères*; les seconds, *fo-raminaux*, *lamellifères*, *tubuleux*; les troisièmes, non partagés en sections, forment 5 ordres; en tout 20 ordres, 72 genres.

il commence la description par ces mots: *Polypes nuls*, etc. IV. *Résumé d'un cours élémentaire de Géographie physique*, Caen, 1821, in-8°; 2^e éd., Caen, 1824, in-8° (trad. en allem. sous le titre d'*Umriß eines elementar*, etc., par Lebrét, Stuttgart et Tübingue, 1823). C'est à tort que Quérard donne cet ouvrage comme une histoire géologique des contrées habitées par l'auteur. Évidemment au contraire Lamouroux a voulu embrasser la totalité de la science, et, au lieu de faire une monographie où presque tout lui eût appartenu, il n'a prétendu que retracer plus heureusement et abrégativement les principes applicables à toute région. Son résumé se divise ainsi en quatre parties, astronomie, aérographie, hydrographie, géognosie. À cette dernière est annexé un aperçu de l'histoire des volcans et de celle des fossiles. LaPlace et Francœur, Humboldt et Biot, Bonnard, Cuvier sont les principales sources où Lamouroux a puisé; il n'en pouvait choisir de meilleures; et à ce mérite d'une exactitude parfaite il joint celui de la méthode et de la lucidité. Tout bien vu, et à une époque à laquelle un résumé de ce genre manquait, un tel ouvrage était un service rendu, non-seulement à la jeunesse des écoles, qui aujourd'hui ne peut plus rester étrangère à la géographie physique, mais même aux gens du monde et aux cultivateurs. Toutefois on regretta en Allemagne que Lamouroux n'eût en quelque sorte qu'ébauché un travail qui se prêtait à des développements si riches et si féconds en application. Il proposa une division de toutes les plantes en géophytes et hydrophytes, analogue à celle que plus tard il imagina pour le règne animal, aérozoos et hydrozoos. V. Sa *Dissertation sur plusieurs espèces de Fucus* peu

connues ou nouvelles, Agen, 1805, in-4°, 36 pl., qui fut le premier de ses ouvrages. Des descriptions françaises et latines accompagnent cette dissertation, qui porte l'indication de premier fascicule (on devine qu'il n'y en a pas en de deuxième). VI. Un grand nombre de *Mémoires*, *Notices* ou *Dissertations*, la plupart dans des recueils scientifiques périodiques. Nous indiquerons de préférence : 1° *Notice sur les Aras bleus, nés en France et acclimatés dans le département du Calvados*, lue à la Société Linn. de Paris, 28 déc. 1828, puis insérée t. II, p. 155 des *Mém.* de cette Soc., tome que du reste une circonstance a rendu à peu près inédit. Il en existe quelques exemplaires tirés à part (Paris, 1823). Cette demi-feuille, qui ressemble un peu trop à un prospectus, constate pourtant un fait intéressant pour l'ornithologiste : c'est que ces superbes oiseaux, qu'on aurait pu croire incapables de vivre un peu loin de la zone torride, peuvent avec des soins s'acclimater à 50° lat. N. 2° *Mémoire sur le rouissage de l'Agave Americana* (dans la *Décade philos.*, 1802); 3° *Description de deux espèces de Varechs* (*Bulletin de la Société Philomatique*, 1803); 4° *Mémoires sur plusieurs nouveaux genres de la famille des Algues maritimes* (*Journal de Botanique*, 1809); 5° *Mém. sur la classif. des Polypiers* (*Bulletin de la Soc. Philomat.*, 1812); 6° *Rapport sur le Blé lammas* (imprimé par ordre de la Soc. de Comm. et d'Agr. de Caen, 1813, et inséré dans plusieurs ouvr. périod.); 7° *Discours sur l'Ophiure à six rayons* (*Ophiura hexactina*) (dans les *Ann. du Mus. d'hist. nat.*, XX, 1813); 8° *Mém. sur la Lacernaire campanulée* (*Mém. du Mus. d'hist. nat.*, II, 1815, avec une pl.); 9° *Rapport sur le crocodile de Caen* (*Ann.*

gén. des Sc. phys. de Bruxelles, t. III, p. 160); 10° *Notice sur la Montée* (*Bull. de la Soc. Philomat.*, 1812, p. 181). On présumait que la Montée, petit poisson qui abonde dans l'Orne et dans d'autres petites rivières de la Basse-Normandie, est une espèce particulière de murène. Lamouroux pense que ce n'est autre chose que l'anguille pimperneau encore jeune (ou, comme il dit, le frai de l'anguille pimperneau). La différence unique consiste dans l'angle des pectorales plus ou moins aigu : cette différence ne tient qu'à l'âge. 11° *Mém. sur la Géographie des plantes marines* (lu à l'Inst. le 21 fév. 1825, ins. dans les *Ann. des Sc. nat.*, 1^{re} série, t. VII, p. 60, 1826). C'est le premier essai de la distribution des végétaux marins sur le globe, et le dernier travail de Lamouroux; nul bibliographe ne le mentionne. On lui doit encore : *Notice sur le Bon-Sauveur* (c'est une institution de sourds-muets à Caen), lue à la Soc. roy. des Sc., Arts et Belles-Lett. de Caen, Caen, 1824, in-8°; et deux articles dans la *Revue encyclopédique*, l'un sur la *Flore Agénaise* de Saint-Amans (XVI, 583), l'autre sur les *Hydrophytes* d'Agardh (XXV, 127); plus 1° une grande partie du 1^{er} volume de *l'Histoire des Zoophytes ou Animaux rayonnés*, pour *l'Encyclopédie méthodique*; 2° un supplément à *l'Icones Zoophytorum* d'Esper de Nuremberg; 3° bon nombre d'articles dans les seize premiers volumes du *Dict. class. d'hist. naturelle*, de Bory de Saint-Vincent, 1822; 4° l'édition de Buffon publiée chez Verdière, 1824, etc. (il n'eut pas le temps de la conduire jusqu'au bout : c'est Desmarests qui l'acheva). Nous avons parlé plus haut du dessein qu'il avait de faire suivre son *Expos. méth. des genres de l'ordre*

de divers passages d'Homere, d'Oppien, de Tryphiodore, etc., on a de lui: I. *Osservazioni sopra il giudizio pronunciato in Firenze intorno ad alcune opere italiane*, Milan, 1811, in-12. A cette époque Napoléon déclara à Florence, d'après la loi du 24 fructidor an XI, le prix decennal sur le meilleur ouvrage italien, et Lamprédi publia des *Observations critiques* sur les ouvrages présentés au concours et qui furent couronnées, notamment sur celui de Mican. *L'Italia avant la domination des Romains*, et sur celui de Botta. *les États-Unis et leur indépendance*. II. *Lettere filologiche e critiche seguite da un dialogo intorno all'opera del cavaliere Vincenzo Monti intitolata Proposta d'alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca*, Naples et Milan, 1820, vol. in-8°. Nous devons à Monti, au *Dante du XI^e siècle*, une médaille d'or sur la médaille en grand bronze frappée à Milan en son honneur, d'ivoire, par ses observations linguistiques, arrêté la fougue de Cesari, de Botta et autres, qui, au commencement de ce siècle, voulaient, avec la *Comédie* de Dante Alighieri et les *Nouvelles* de Boccace à la main, réformer la langue et la syntaxe, au mépris de Machiavel et des autres écrivains du XVI^e siècle, qui ont donné à la langue italienne une forme harmonieuse et claire. III. *Lettere a Vincenzo Monti intorno alla sua traduzione dell' Illiade d'Omero, con appendice di lettere di Quirino Visconti e di Angelo Histozoli*, Milan, 1827, in-8°. ouvrage très-intéressant à lire, si l'on considère que Monti s'est efforcé de faire la traduction du grand poète grec en ignorant cette langue. IV. *I fenomeni e la apparenza celeste di Arato Solitano, colti dal greco in esametri* (17-

80). *di M.-J. Ciccone con supplementi del Grotzio, ed un appendice di altri frammenti diversi di Ciccone, a tradotti da Gnero ad trigonali suoi, che ci sono rimasti: il tutto tutto in endecasillabi siziani*, Naples, 1831, in-8°, avec figures. Lamprédi a présenté dans cette traduction en vers italiens un ensemble des opinions de Cicéron et de Grotius sur l'ouvrage très-connu d'Aratus, et en cela il a réquis de nouveaux titres littéraires. G—v.

LANCASTER EDMOND ou EDMOND, dit le Bossu, comte de . . . fils puiné du roi d'Angleterre Henri III, et d'Édmore le Prévost, naquit à Londres en 1257. Il eut à peine âgé de dix ans le sceptre, son père le nomma comte de Chesler, et que l'époque le Royaume de France des Français-prémisses, l'empereur, au nom du pape, de la souveraineté de la Sicile et de la Pouille, avec le titre de roi de Sicile, titre de roi, puis de Comte, le véritable souverain, existait encore. De 1264 à 1265 Henri III de son fils les biens de Simon le Montfort comte de Leicester, qui venait de se réconcilier, et de beaucoup d'autres domaines, en lui conférant d'abord le titre de comte de Derby, et ensuite celui de comte de Lancaster et de Leicester, et le gardien du royaume. Edmond épousa en 1269, une riche héritière. A sa mort, il eut

1. Jean, frère de Richard I, qui succéda à son père, et son fils Jean-Baptiste-François, comte de Lancaster avant de monter sur le trône. C'est le premier comte de ce nom, tous les rois ont depuis cette époque mentionné.

2. D'après une tradition populaire Edmond dit le Bossu, comte de Lancaster, fut tué et décapité par Henri III, dans sa prison, et fut enterré dans le premier sanctuaire, Édouard I, roi d'Angleterre, qui régna sous le nom d'Édouard I. Les historiens, par conséquent, nous ont mentionnés William Duc de Normandie, l'Angevin, reconnaissant, cependant, que le premier eût le nom de Jean, et Édouard I, et que le second fut le fils de Jean.

Guillaume, comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfants. Il se rendit ensuite dans la Terre-Sainte, d'où il revint en 1271. A la mort de Henri III, arrivée en 1272, Edouard, son fils aîné, se trouvait en Palestine, et il était à craindre qu'Edmund ne profitât de la circonstance pour se faire reconnaître roi au préjudice de son frère absent. Mais, soit qu'il ne voulût, soit qu'il n'osât rien entreprendre, il ne s'opposa pas à ce qu'Édouard fût proclamé, malgré son absence. A son retour, Édouard, pour reconnaître cette marque de fidélité, fit diverses concessions à son frère Edmund, et disposa entre autres, en sa faveur, du comté de Champagne. Ce prince lui fut toujours fidèle, et combattit avec courage dans les rangs de l'armée anglaise envoyée contre l'Écosse. De violentes querelles entre des matelots anglais et des sujets du roi de France, qui se terminèrent par un sanglant engagement, dans lequel plusieurs vaisseaux français furent capturés et près de quinze mille hommes tués ou noyés, provoquèrent le ressentiment de Philippe-le-Bel, qui somma le roi d'Angleterre (1293), en sa qualité de duc d'Aquitaine, à comparaître pour répondre de ces insultes. Édouard, occupé à cette époque de ses projets contre l'Écosse, fit offrir par son ambassadeur, l'évêque de Londres, un dédommagement aux victimes du parti français, pourvu que les Anglais obtinssent aussi compensation. Mais cette proposition ayant été rejetée, Édouard, qui avait besoin de la paix, envoya en France, comme négociateur, son frère Edmund, époux actuel de la reine douairière de Navarre, mère de Jeanne, reine de France (3). On espérait qu'il serait reçu

avec bienveillance : il le fut en effet ; mais la simplicité du prince ne pouvait lutter contre tout l'art de ses adversaires. Les deux princesses offrirent leurs bons offices, et signèrent, le 1^{er} janvier 1294, un traité par lequel la Guienne dut être remise entre les mains du roi de France, qui s'engageait à la rendre immédiatement, en acceptant des satisfactions convenables pour les autres injures dont il avait à se plaindre. Édouard donna son consentement à ce traité, et le monarque français promit de l'observer. On retira alors la citation donnée à Édouard, et Edmund expédia des ordres pour que la possession légale et en quelques points militaire de la Guienne fût remise aux officiers du seigneur suzerain. A l'expiration des quarante jours du délai qui avait été fixé, le comte de Lancaster rappela à Philippe son engagement ; il n'obtint d'abord que des réponses évasives, et, sur de nouvelles instances, il reçut ensuite un refus positif, bientôt suivi d'un jugement qui déclarait la Guienne confisquée. Tel est le récit des écrivains anglais, qui prétendent que Philippe-le-Bel abusa de la confiance d'Édouard ; et ce récit est en grande partie confirmé par un mémoire d'Edmund, inséré dans les Actes de Rymer, et où les négociations mystérieuses par lesquelles on amusa Édouard et Edmund se trouvent exposées. Il l'est encore par la lettre d'Édouard aux prélats et barons de Gascogne, et par l'acte où il renonce à l'hommage, et où il rappelle les traités secrets entre Edmund et Philippe-le-Bel. Les historiens français, au contraire, disent que l'abandon fut simulé, que ce fut un pur effet de

Blanche, fille de Robert, comte d'Artois, troisième fils de Louis VIII, roi de France, veuve de Henri, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie.

(3) Edmund avait épousé en secondes noces

la politique d'Édouard, qui, supportant impatiemment toute dépendance, voulut éteindre la féodalité en y satisfaisant. Il laissa en effet confisquer et prendre ses provinces, pour ne les plus tenir de la France, mais *de Dieu et de son épée*, espérant les reconquérir aisément, soit par ses propres forces, soit par celles de ses alliés, et les posséder alors en toute souveraineté. Quoiqu'il en soit, on ne peut s'expliquer la prompte soumission des provinces confisquées que par un peu de négligence du côté d'Édouard et un peu d'artifice du côté de Philippe-le-Bel. A son retour en Angleterre Édmond prit part à la guerre contre les Gallois, et fut envoyé en France, en 1295, avec une petite armée de sept mille hommes, pour reconquérir la Gascogne. Il obtint d'abord quelques avantages sur les Français auprès de Bordeaux, mais étant tombé malade, il mourut à Bayonne, en 1296, ordonnant par son testament que son corps ne fût pas enterré avant que ses dettes n'eussent été complètement payées. Ainsi que nous l'avons vu, le comte de Lancaster avait été marié deux fois et n'avait pas eu d'enfant de son premier mariage; il laissa du second avec Blanche, reine douairière de Navarre, trois fils, Thomas, Henri, Jean, et une fille. Ces deux derniers moururent en France sans postérité.

D—z—s.

LANCASTER (THOMAS, comte de), fils du précédent et de Blanche, reine douairière de Navarre, succéda, en 1296, aux grands biens laissés par son père, et en fit hommage au roi Édouard 1^{er}, son oncle, en 1298. Cousin-germain du roi Édouard II, et premier prince du sang, le comte de Lancaster était en même temps le sujet le plus puissant et le plus riche du royaume, car il possédait de son pro-

pre chef ou de celui d'Alice, sa femme, fille et unique héritière de Henri de Lacy, comte de Lincoln, qu'il avait épousé en 1311, six comtés avec de vastes propriétés territoriales, où il exerçait, suivant l'usage de l'époque, la juridiction la plus étendue. Turbulent et factieux par caractère, il haïssait mortellement Pierre Gaveston, favori du roi, auquel ce jeune prince, en montant sur le trône (1307), avait abandonné les rênes du gouvernement, en le créant gardien du royaume, et qu'il avait marié à sa propre nièce, fille du comte de Gloucester. La haute faveur de Gaveston et son insolence avaient irrité au dernier point les barons, qui se confédérèrent, et, réunissant une armée sous la conduite du comte de Lancaster, qu'ils avaient placé à leur tête, forcèrent Édouard II à éloigner son favori (1318). Mais les ennemis de Gaveston avaient eu à peine le temps de se féliciter de sa chute qu'ils apprirent avec autant de surprise que d'indignation qu'un ordre royal l'avait nommé au gouvernement de l'Irlande, et qu'il était entré en fonctions. Pour apaiser les grands, le roi conféra à leur chef l'office de gardien héréditaire du royaume, et il acheta le comte de Lincoln, beau-père de celui-ci, ainsi que les principaux seigneurs, par d'autres concessions plus ou moins considérables. Gaveston, rappelé l'année suivante, brava de nouveau l'animosité des grands, et eut l'imprudence de se permettre contre eux les railleries les plus piquantes, surtout contre le comte de Lancaster, auquel il avait donné le surnom de *comédien*. Indignés de cette audace et certains de la faiblesse du roi, les barons le forcèrent à consentir que des commissaires nommés par eux gouvernassent le royaume. Ils'engagea en

outré à ne disposer d'aucune partie de ses revenus, qui devaient être affectés au paiement de ses dettes et à l'entretien de sa maison, jura d'observer ponctuellement la grande charte, et consentit à laisser aux seigneurs élus, appelés *ordonnateurs*, le soin d'expliquer les articles obscurs ou douteux qui pourraient s'y trouver. D'après un nouveau règlement, signé en 1311, Gaveston fut banni. Mais, en 1312, Édouard, qui ne pouvait vivre sans ce favori, l'ayant rappelé auprès de lui sans en prévenir les ordonnateurs, ceux-ci résolurent d'employer la violence pour achever sa ruine. Le comte de Lincoln, beau-père du comte de Lancaster, l'un des plus considérables du parti, tant par sa naissance et par ses dignités que par son âge et sa sagesse, se trouvant malade et retenu au lit, fit venir auprès de lui son gendre, et le conjura dans les termes les plus forts et les plus touchants de délivrer l'Angleterre, en éloignant de la personne du prince les ministres et les favoris étrangers, et en faisant observer la grande charte, unique fondement du bonheur et de la tranquillité du pays. Pour suivre ces conseils, le comte de Lancaster s'unit étroitement aux comtes de Warwick, de Pembroke, d'Arundel, de Hereford, de Warren, à l'archevêque de Cantorbery, et à plusieurs autres évêques et barons, et ils résolurent tous, d'un commun accord, de prendre les armes, dans le seul but, disaient-ils, de soutenir les droits de l'Église et de l'État. Élu chef de la confédération, Lancaster et ses complices, sous prétexte d'un tournoi, rassemblèrent secrètement les chevaliers de leur parti. Ne trouvant pas le roi à York, Lancaster se dirigea en toute hâte sur Newcastle. Édouard n'eut que peu d'heures

pour évacuer la place avant l'arrivée des barons. Il s'enfuit à Tynmouth, malgré les larmes et les prières de sa femme, s'embarqua avec Gaveston à bord d'un vaisseau, et débarqua à Scarborough. Le favori, pour plus de sûreté, resta dans le château; le roi se rendit à York, où il déploya la bannière royale. Lancaster revint alors sur ses pas, campa entre York et Scarborough, et donna commission aux comtes de Surrey et de Pembroke d'assiéger le château, où il savait que Gaveston était enfermé. Cette place, quoique l'une des plus fortes du royaume, était si mal pourvue de vivres et de munitions, qu'après quelques jours de siège Gaveston fut contraint de se remettre à la discrétion de ses ennemis, qui lui accordèrent une capitulation par laquelle il lui fut promis qu'on le ferait parler au roi, et qu'il ne serait jugé que par ses pairs, dans la forme ordinaire. Mais le comte de Warwick, qui s'était fortement opposé à l'entrevue du roi et de son favori, ayant trouvé moyen d'enlever celui-ci par force, le conduisit à Warwick, et, de concert avec quelques autres seigneurs lui ayant fait sommairement son procès, lui fit trancher la tête, en présence des comtes de Lancaster, de Hereford et de Surrey, violant ainsi une capitulation, et foulant aux pieds les lois du pays et les égards que des sujets doivent à leur souverain (1). Après ce meurtre les confédérés poursuivirent le roi, et le forcèrent à leur accorder une amnistie pour tout ce qui s'était passé, sous la condition de lui faire une réparation publique; acte qui eut

(1) Quand on lui prononça son jugement, Gaveston se jeta aux pieds du comte de Lancaster, et implora, mais en vain, la pitié et la protection de son « aimable lord. »

lieu, en 1313, dans la grande salle de Westminster, devant tout le peuple. Craignant de se livrer entre les mains du roi, le comte de Lancaster et quelques autres seigneurs refusèrent de le servir dans la guerre qu'il lit aux Écossais, en 1314, et qui se termina par la bataille de Bannock-Burn (24 juin 1314), où les Anglais éprouvèrent une déroute complète. Suivant Lingard, le comte de Lancaster fut placé, en 1316, à la tête de l'administration du royaume; mais il ne consentit à remplir les fonctions de président que sous trois conditions: qu'il lui serait permis de se retirer si le roi refusait de suivre son avis; que rien d'important ne serait fait sans qu'il eût été consulté, et enfin que les conseillers inutiles seraient congédiés par l'autorité du parlement. D'après sa demande ces conditions furent enregistrées sur les registres du parlement; la haine réciproque du roi et des seigneurs augmentait tous les jours. Édouard, principalement animé contre le comte de Lancaster, qu'il regardait comme l'unique auteur de ses disgrâces et comme son plus dangereux ennemi, ne pouvant s'emparer de sa personne, lui suscita un affaire que la défiance la plus excessive n'aurait pas été capable de prévenir. Pendant que ce seigneur se tenait éloigné de la cour, un chevalier, nommé Saint-Martin, homme d'une très-petite mine et qui avait la taille d'un nain, présenta aux juges une requête pour réclamer la femme du comte de Lancaster, héritière des maisons de Lincoln et de Salisbury, en soutenant qu'il avait couché avec elle, et qu'elle lui avait fait une promesse de mariage avant que de s'engager avec le comte. Cette dame, mécontente de son mari, ayant, à sa honte éternelle, reconnu la vérité du fait, fut adjugée, avec tous ses biens, à cet indigne prétendant. Cette

affaire, qui aurait demandé un long examen, fut jugée avec tant de précipitation qu'il fut aisé de comprendre que les juges avaient été gagnés par avance, et que le roi lui-même était le promoteur de cet étrange procès. Un affront de cette nature, fait à un prince du sang royal extraordinairement aimé du peuple, excita une vive indignation contre Édouard (2). Les barons, mécontents de la conduite du roi, qui avait prorogé et révoqué le parlement sur leurs instances, coururent de toutes parts aux armes. Néanmoins le légat du pape et quelques seigneurs plus modérés s'étant entremis, un accord fut conclu et signé à Leek le 9 août 1318, et confirmé, trois jours après, par le parlement que le roi avait assemblé sur les pressantes instances des médiateurs. D'après cet accord, un certain nombre des seigneurs confédérés devait être admis dans le conseil du roi, qui s'engageait à ne rien faire sans leur participation. Le comte de Lancaster était un de ces conseillers, mais, comme il ne pouvait se fier au roi, il fut convenu qu'il nommerait un baron ou un chevalier pour tenir sa place; et en outre Édouard lui accorda une amnistie pure et simple, sans aucune restriction, pour tout ce qui s'était passé jusqu'alors. Après la signature de l'accord, le roi et le comte de Lancaster se virent dans la plaine de Leicester, s'embrassèrent et se baisèrent en signe d'une parfaite réconciliation. Toujours jaloux de ceux qui approchaient la personne

(2) Nous devons faire observer que Lingard ne dit pas un mot de cette anecdote racontée par Rapin-Thoyras, et que Dugdale, qui entre au surplus dans peu de détails à ce sujet, raconte seulement que la femme du comte de Lancaster avait eu, dit-on, des relations familières avec Ebullo le Strange, fils de lord Strange, et qu'il l'épousa ensuite, en ajoutant que Lancaster l'avait répudiée plusieurs années avant sa mort.

du roi, les seigneurs avaient introduit à la cour un jeune homme nommé Hugues Spencer, qu'ils croyaient dévoué à leurs intérêts, et lui avaient procuré une place de chambellan (3) dans la vue de se servir de lui comme d'un espion. Mais leur projet tourna contre eux-mêmes, car le père de Spencer lui donna des instructions toutes contraires, et lui persuada de pousser sa fortune en travaillant directement pour lui-même, au lieu de servir les barons. Il ne tarda pas, en effet, à force de patience et de souplesse, à gagner les bonnes grâces du roi. De son espion il devint son confident, et remplit enfin dans son cœur la place que Gaveston y avait autrefois occupée. Comme Gaveston aussi il ne tarda pas à montrer une fierté ontrée et une avidité insatiable. Il devint, ainsi que son père, qu'il avait fait nommer comte de Winchester, odieux à la nation, et particulièrement à la noblesse. Le comte de Lancaster, toujours populaire, et ennemi juré du roi, malgré leur réconciliation extérieure, avait su profiter de ces conjonctures pour former un parti contre les deux favoris. Il avait persuadé à ses amis que leur perte et la sienne étaient infaillibles s'ils ne trouvaient moyen d'éloigner les deux Spencer de la cour; que le roi, qui couvait un secret désir de se venger, était, à la vérité, incapable de bien conduire un dessein, mais qu'on avait tout à craindre de ce prince assisté de ses deux nouveaux ministres, bien plus habiles que Gaveston. Ces raisons firent un prompt effet, et l'ancienne confédération fut renouvelée en 1320. Après avoir saccagé

(3) Lingard prétend que c'était Lancaster lui-même qui avait obligé le roi d'adopter le jeune Hugues Spencer, une de ses propres créatures, pour remplir l'office de chambellan.

les terres des deux Spencer, Lancaster et les barons surent inspirer une telle crainte au roi qu'il se vit obligé de consentir à l'exil des favoris. Mais un prétexte qui s'offrit à Édouard lui ayant permis d'assembler des troupes pour venger une insulte personnelle que lord Badlesmere avait faite à la reine, il rappela le jeune Spencer, ainsi que son père, et, ayant jeté dans un terrible embarras les barons qui n'avaient pas eu le temps de se concerter et de lever une armée, les attaqua séparément, en intimida plusieurs qui se soumirent, et poursuivit surtout avec acharnement le comte de Lancaster, le plus puissant d'entre eux, quoique sa popularité semblât depuis quelque temps sur son déclin. Battu près de Burgh par le chevalier André Harceley, gouverneur de Carlisle, Lancaster, après avoir fait des efforts inutiles pour rallier ses troupes, ne put éviter le malheur d'être pris, avec quatre-vingt-quinze barons ou chevaliers, et il fut conduit d'abord à York, et de là à son château de Pontfact. Ce malheureux prince se vit d'abord exposé aux insultes des soldats qui l'appelaient par moquerie *le roi Arthur*, à cause de certaines lettres qu'on avait interceptées, et où il était désigné par ce nom. Peu de jours après (22 mars), le roi, s'étant rendu à Pontfact, le fit comparaître en jugement devant six comtes et barons qui l'accompagnaient, et parmi lesquels se trouvaient les deux Spencer. Cette assemblée, réunie à la hâte et peu nombreuse, le condamna, comme traître, à être traîné, pendu et mis en quartiers. Mais comme il était d'extraction royale, le roi voulut bien lui épargner l'infamie de ce supplice, et il lui fit trancher la tête. Les spectateurs et les ministres de la justice, pour faire preuve de loyauté, acca-

blèrent d'indignité la malheureuse victime. Tandis qu'on le conduisait au lieu de l'exécution, sur un petit cheval gris sans bride, son confesseur et un Frère-prêcheur à ses côtés, on lui jeta de la boue, on l'insultait du titre de roi Arthur, nom qu'il avait pris dans sa correspondance avec les Écossais. « Roi du ciel, s'écria-t-il, accorde-moi merci, car le roi de la terre m'a abandonné! » Ainsi périt, le 23 mars 1322, Thomas, comte de Lancaster. Les partisans du roi et des Spencer le traitaient de traître et de scélérat, qui, ayant été pris les armes à la main contre son souverain, était justement condamné. Mais le peuple avait sa mémoire en vénération, le regardant comme un martyr de la liberté. Immédiatement après sa mort on courait en foule à son tombeau, où l'on prétendit qu'il s'opérait des miracles. Le roi fut même obligé d'enjoindre très-expressément à l'évêque de Londres de faire cesser la superstition des peuples de son diocèse qui allaient faire leurs prières devant un portrait de ce comte, placée dans l'église de Saint-Paul. L'année suivante, le chevalier Hareley, qui avait été créé comte de Carlisle pour récompenser le service qu'il avait rendu au roi en s'emparant du comte de Lancaster, étant tombé dans la disgrâce des Spencer, eut la tête tranchée. Quoiqu'on doive reconnaître que le comte de Lancaster avait mérité la mort, Édouard II témoigna plusieurs fois hautement le regret de l'avoir fait exécuter. Après la mort de ce prince, en 1327, le jugement prononcé contre Thomas, comte de Lancaster, fut annulé, parce qu'il n'avait pas été traduit en cour du roi, ni jugé par ses pairs, et en 1329 Édouard III, fils et successeur d'Édouard II, eut la singulière idée de faire canoniser

Lancaster, qui ne laissa pas d'enfants de son mariage avec la fille du comte de Lincoln. D—z—s.

LANCASTER (HENRI, comte de), frère du précédent, dont il prit le titre aussitôt après sa mort, s'appelait auparavant comte de Leicester. Le supplice de Thomas de Lancaster n'avait pas éteint son parti, et la haine que Henri avait conçue contre les deux Spencer le décida bientôt à se joindre à leurs ennemis. En 1326, la reine Isabelle, débarquée en Angleterre avec Mortimer, appela les Anglais à la révolte; Henri de Lancaster se joignit à elle contre son mari, Édouard II, et fut un des principaux barons qui firent déposer ce souverain, et nommer par le parlement le jeune prince royal gardien du royaume, au nom et du droit de son père. Lancaster s'empara du jeune Spencer et du chancelier Baldock, qui s'étaient retirés dans les bois près du château de Lantressan, et peu après le roi Édouard lui-même, ayant perdu tout espoir de se sauver, sortit de sa retraite, et se rendit volontairement à son cousin, qui l'envoya à la forteresse de Kenilworth. Le comte de Lancaster, à la garde duquel la personne du malheureux roi avait été confiée, fut bientôt ému de sa triste position; il le traita avec humanité, et eut pour lui tous les égards que commandaient un rang si élevé et une si haute infortune. Comme on le soupçonnait de vouloir le mettre en liberté, on le retira de ses mains, et il fut confié à lord Berkley, au chevalier Montravers et à Gourday. On sait quelle fut sa fin funeste (*voy. ÉDOUARD II, tom. XII, p. 506*). En 1327, première année du règne d'Édouard III, le jugement rendu contre Thomas, comte de Lancaster, ayant été annulé, tous ses biens furent

remis à son frère Henri, qui fut nommé en même temps gardien et protecteur de la personne du jeune roi. Mécontent, ainsi que d'autres seigneurs, de ce que la reine et Mortimer avaient usurpé toute l'autorité contre l'intention du parlement, qui avait nommé douze barons pour avoir soin des affaires publiques, Lancaster et ses adhérents refusèrent d'assister à l'assemblée dans laquelle Mortimer fut créé comte de la Marche. Ils avaient déjà commencé à tenir des conférences secrètes et à former des projets pour réformer le gouvernement, lorsque la reine et son favori furent avertis de leurs menées. Le comte de Lancaster, qu'ils regardaient comme l'auteur de ce complot et le chef des mécontents, fut la première victime qu'ils résolurent de sacrifier à leur sûreté. Il leur fournit bientôt un prétexte en refusant de livrer Thomas Withers, qui venait de tuer lord Holland, considéré comme l'ennemi capital de la maison de Lancaster, et l'un des principaux auteurs de la mort du comte Thomas. La reine anima le roi contre le comte de Lancaster, qu'elle présentait comme ayant entrepris de protéger les criminels et d'arrêter le cours de la justice, et il fut résolu de châtier cette désobéissance. Dès que Lancaster apprit qu'on avait dessein de l'attaquer, il fit de son côté (1328) des préparatifs pour se défendre, et forma une association dans laquelle entrèrent Edmond, comte de Kent, et Thomas, comte de Norfolk, oncles du roi, le lord Beaumont et quelques autres seigneurs qui convinrent tous d'opposer la force à la force, si on les attaquait. Ils publièrent en même temps un manifeste contenant les motifs de leur armement, tous tirés des griefs du royaume et de l'intérêt public. Vivement pressé par

les troupes royales, avant d'avoir eu le temps de terminer ses préparatifs, Lancaster, inopinément abandonné d'ailleurs des comtes royaux, et désespérant du succès, accepta le pardon que l'archevêque de Cantorbéry fut chargé de lui offrir, en s'engageant à payer la moitié de la valeur de ses domaines. Il s'obligea en outre « à ne faire, ou à empêcher qu'il ne fût fait aucun mal ou injure au roi, aux deux reines, ou à toute autre personne élevée ou de basse classe, de leur conseil ou de leur maison. » En 1330, sous prétexte que le comte de Lancaster avait donné son approbation à une conspiration supposée du comte de Kent, Mortimer le fit emprisonner ainsi que plusieurs autres seigneurs dont il se défiait. Il fut mis en liberté l'année suivante (1331), lorsque le roi Edouard III, ayant fait arrêter et exécuter le comte de la Marche, eut pris lui-même les rênes du gouvernement. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1345, on ne voit pas que le comte de Lancaster ait fait des actions dont le souvenir doive être conservé par l'histoire. Il avait été marié deux fois, la première en 1299, à Marie, fille de sir Patrick Chaworth, dont il ne laissa point d'enfants, et la seconde à Maud ou Marie, dont il eut un fils nommé Henri, et six filles. D—z—s.

LANCASTER (HENRI, comte et plus tard duc de), fils du précédent, et l'un des plus braves guerriers de son siècle, si fécond en héros. Nous ignorons le titre qu'il porta jusqu'en 1338, où le roi d'Angleterre, Édouard III, pour récompenser les services qu'il lui avait rendus dans la guerre d'Écosse, lui accorda le titre de comte de Derby. Chargé la même année d'attaquer l'île de Gant, dont les Français s'étaient

emparés et où ils avaient mis une garnison, il fut grièvement blessé et renversé sur le champ de bataille. Il eût péri ou du moins été fait prisonnier, sans la bravoure du chevalier Walter Manney ou Manny, qui l'enleva au cri de *Lancaster pour le comte de Derby!* En 1339 Derby fit la guerre de Flandre, sous les ordres du roi lui-même, et se trouva deux ans après au combat naval que ce prince livra devant Sluys, et dans lequel les Français furent battus. Après avoir été employé dans plusieurs négociations qu'il termina heureusement, le comte de Derby reçut en 1342 le commandement de l'armée destinée à agir contre les Écossais, mais qui ne fit rien de remarquable. Le talent qu'il avait montré pour les négociations décida le roi à l'envoyer en Espagne (1344), accompagné du comte de Salisbury, pour traiter avec Alphonse XI, roi de Castille, relativement à des différends survenus entre leurs sujets respectifs. Il se rendit ensuite à Rome afin de négocier, par l'intermédiaire du pape, la paix entre Philippe de Valois et Édouard, et d'amener une décision sur les droits que ce dernier s'attribuait sur la couronne de France. Le pape s'étant prononcé en faveur de Philippe, la négociation n'eut aucun résultat. De retour d'une nouvelle mission auprès du roi de Castille, le comte de Derby fut nommé lieutenant d'Édouard en Aquitaine. Il se rendit avec une armée dans cette province, attaquée alors par les Français qui y avaient fait de grands progrès. Débarqué à Bayonne le 6 juin 1345, Derby marcha sur Bordeaux, et, secondé par le brave Manny, reprit la plupart des places que l'ennemi avait conquises. Ce fut à la suite de la reddition de Bergerac, dont il avait

abandonné le pillage à ses soldats, qu'un chevalier gallois trouva un grand coffre plein d'argent, et, jugeant cette capture trop riche pour oser se l'approprier, avertit le comte, qui déclara que sa promesse ne dépendait pas de la somme, que tout appartenait au soldat. Gaillard, en parlant de ce trait de générosité, dit qu'il eût été plus glorieux pour le général anglais de ne pas avoir permis le pillage. La plus brillante action de la campagne se passa sous les murs d'Auberoche. Le comte de Lisle, commandant les Français, avait rassemblé douze mille hommes dans les environs, et avec cette troupe il investit immédiatement la place. À l'aide de quatre machines les assiégeants jetèrent des nuées de pierres dans l'intérieur de la forteresse, et forcèrent la garnison à chercher un abri dans le souterrain. Le comte de Derby, avec trois cents hommes d'armes et six cents archers, vint à son secours par des chemins détournés. À l'instant du souper ils s'élançèrent dans le camp français : le général et les principaux officiers furent tués ou pris à table, et les archers dispersèrent facilement, à coups de flèche, les petits corps ennemis, à mesure qu'ils essayèrent de se former. Mais la nouvelle de cette attaque parvint bientôt à la connaissance de l'autre moitié de l'armée assiégeante, qui se trouvait postée du côté de la place, et les vainqueurs se virent obligés de lutter de nouveau contre un ennemi infiniment plus nombreux. La garnison du château décida la victoire. Dans la chaleur de l'action, elle chargea l'arrière-garde des Français, et il ne s'en échappa qu'un petit nombre. Neuf comtes et vicomtes furent faits prisonniers, et il n'y eut pas, selon Froissard, un seul homme d'armes,

parmi les Anglais, qui ne s'en retour-
nât avec deux ou trois barons, che-
valiers ou écuyers pour sa part de
captifs. Quelques historiens appellent
dès ce moment Derby comte de Lan-
caster, titre dont il venait d'hériter
par la mort de son père, tandis qu'il
faisait en Guienne des conquêtes
faciles. La cour de France, ayant en-
fin rétabli ses finances, commença de
grands préparatifs, et le duc de Nor-
mandie, accompagné du duc de Bour-
gogne et d'une foule de noblesse,
conduisit contre Derby une puis-
sante armée qui l'obligea de se tenir
sur la défensive. Ne pouvant s'oppo-
ser au siège et à la prise d'Angou-
lême, il se vit contraint d'inviter
Édouard à lui envoyer des renforts.
Lorsqu'il les eut reçus il put repren-
dre l'offensive, tandis que le roi d'An-
gleterre s'embarquait pour Sluys,
afin d'y rejoindre les députés de
Flandre, avec lesquels il était en
pourparlers. La retraite du duc de
Normandie de la Guienne laissa le
comte de Lancaster maître du champ
de bataille. Il profita de sa supério-
rité pour s'emparer de Mirabeau,
de Lusignan, de Taillebourg et de
Saint-Jean - d'Angély. Poitiers lui
ouvrit aussi ses portes; il poussa ses
incursions jusque sur les bords de la
Loire, remplit les provinces méridi-
onales de la France d'horreur et de
dévastation, et ramena ses troupes
chargées de dépouilles dans leurs
quartiers d'hiver. Sa suite person-
nelle était alors composée, dit Dug-
dale, de huit cents hommes d'ar-
mes, de deux mille archers et de
trente bannières. Il menait un train
de prince, et la dépense de son inté-
rieur s'élevait à plus de 100 liv. sterl.
par jour. Il assista au siège et à la
prise de Calais, et fut admis en 1350
dans l'honorable Société des cheva-
liers de la Jarretière, qu'Édouard

venait de créer. Dans la bataille
navale qui se donna le 29 août, entre
Calais et Douvres, où Édouard vain-
quit une flotte espagnole com-
mandée par don Carlos de la Cerda,
le comte de Lancaster vint au secours
du prince de Galles, dont le vais-
seau était sur le point de couler bas,
et l'arracha à la mort. En 1352 le
roi accorda au héros anglais le ti-
tre de duc de Lancaster (1). Parti
la même année, avec la permission
d'Édouard, pour aller combattre les
infidèles, il retournait en Angleterre
après avoir appris qu'une trêve ve-
nait d'être conclue entre les chré-
tiens et les païens, lorsqu'il eut une
vive discussion avec Othon, duc de
Brunswick, et lui proposa de la ter-
miner par un duel. Suivant les écri-
vains anglais, trop souvent partiaux
pour leurs compatriotes, le duc de
Lancaster montra dans cette occa-
sion une bravoure chevaleresque, et
le duc de Brunswick au contraire une
faiblesse de caractère poussée jus-
qu'à la poltronerie. Quoi qu'il en
soit, la querelle ayant été soumise,
d'un commun accord, à l'arbitrage du
roi de France, ce prince réconcilia les
deux adversaires, qui se firent mu-
tuellement des présents. Peu de
temps avant la bataille de Poitiers,
Lancaster fit, suivant Dugdale, des
incursions en France, et s'y empara de
quelques villes, évitant d'accepter la
bataille que le roi lui offrit à plusieurs
reprises, en disant qu'il avait autre
chose à faire, mais qu'il tiendrait
toujours des lanternes allumées sur
ses derrières, afin qu'on pût voir le
chemin qu'il prendrait. L'année sui-

(1) Ce fut en 1357 qu'Édouard introduisit en Angleterre le titre de duc, qui n'y était pas connu auparavant. Son fils aîné l'obtint le premier, sous le nom de duc de Cornouailles, et, avec ce titre, son père lui conféra plusieurs domaines considéra-
bles pour le mettre en état d'en soutenir la dignité.

vante (1357) il fut nommé lieutenant et capitaine général dans le duché de Bretagne, pour le roi d'Angleterre et pour Jean de Montfort, alors mineur. Guerrier valeureux autant qu'habile diplomate, et homme d'État plein de prévoyance, le duc de Lancaster, que Gaillard appelle un homme vertueux, après avoir longtemps combattu avec succès pour son souverain, tâcha de le décider à faire la paix, et ce fut surtout par ses conseils qu'Édouard conclut avec le roi Jean, le 8 mai 1360, le célèbre traité de Breigny. Quoique les conditions de ce traité fussent très dures pour la France, elles l'auraient été peut-être davantage sans les avis et les remontrances de Lancaster, qui ne survécut que peu d'années à sa conclusion, étant mort de la peste, en 1362, à Leicester. En lui s'éteignit la première maison de Lancaster, n'ayant laissé de son mariage avec Isabelle, fille de Henri, lord Beaumont, que deux filles, dont l'une épousa en premières noces Raphe, fils de lord Stafford, puis le duc de Zélande, et Blanche, mariée à Jean de Gand, comte de Richmond, troisième fils d'Édouard III, et plus connu sous le titre de duc de Lancaster (2), fondateur de la seconde maison de ce nom (voy. HENRI IV, t. XX, 123). D—Z—S.

LANCASTER (JEAN DE GAND, duc de), troisième fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, et dont les descendants suscitérent les funestes divisions des maisons de Lancaster et d'York, distinguées par la rose rouge pour la première, et par la rose blanche pour

la seconde (1), naquit en 1339 à Gand dans les Pays-Bas, où la Reine Philippe de Hainaut, sa mère, résida pendant trois ans. Connu d'abord sous le nom de Jean de Gand, de la ville où il était né, il épousa, en 1359, Blanche, fille et héritière de Henri, comte et depuis duc de Lancaster, titre auquel il succéda, à la mort de son beau-père, arrivée en 1362. Pierre-le-Cruel, roi de Castille, chassé de ses États par Henri de Transtamare, son frère, s'étant rendu à Bordeaux pour implorer l'assistance du prince de Galles, celui-ci leva une armée de trente mille hommes, et se mettant à sa tête, pénétra en Espagne, dispersa les ennemis à la bataille de Najara (1367), où Jean de Gand monta une grande valeur, et rétablit sur le trône le monarque espagnol, qui paya ce service de la plus noire ingratitude. Vaincu et tué par son frère l'année suivante, Pierre-le-Cruel laissa deux filles qui se réfugièrent dans la Guienne, où le duc de Lancaster épousa l'aînée, en 1370, un an après avoir perdu sa première femme. Ce prince prit incontinent le titre de roi de Castille et de Léon, annonçant par là son dessein de revendiquer les droits qu'il tenait de la fille de Pierre-le-Cruel (2). Cette démarche impolitique, ou tout au moins

(1) Les querelles de ces deux maisons déchirèrent l'Angleterre par des guerres civiles qui durèrent quatre-vingt-six ans. Elles commencèrent, en 1399, par l'usurpation de Henri, duc de Lancaster, fils de Jean de Gand, qui contraignit Richard II son cousin germain, à résigner le trône, et se fit élire et couronner roi, en prenant le titre de Henri IV. Elles produisirent trente batailles rangées, et coûtèrent la vie à trois rois d'Angleterre, à un prince de Galles, etc. La paix fut rétablie, en 1485 après la bataille de Bosworth ou périt Richard III, par le mariage de Henri VII, héritier, par les femmes, de la maison de Lancaster, avec Elisabeth, fille d'Édouard IV, de la maison d'York.

(2) Pierre-le-Cruel ne laissa à sa mort que deux filles. On vient de voir que l'aînée épousa le duc de Lancaster; le comte de Cambridge, autre fils d'Édouard III, s'unit à la seconde.

(2) Dans la table de l'*Histoire d'Angleterre* de Bertrand-Moleville on confond les deux ducs de Lancaster, dont on ne fait qu'un seul personnage, parce qu'en effet on ne distingue aucunement, dans le texte, le genre, mort en 1399, du beau-père, qui avait cessé de vivre près de 57 ans auparavant; ce dernier s'appelait d'ailleurs Henri, tandis que l'autre avait le prénom de Jean.

prématurée, obligea Henri de Trans-tamare à s'unir encore plus étroitement avec la France; et, comme son intérêt demandait qu'il contribuât autant qu'il serait possible à l'abaissement de l'Angleterre, il prit la résolution d'assister le roi Charles V de toutes ses forces. Les Français ayant rompu le traité de Brétigny, et les villes cédées aux Anglais par ce traité s'étant révoltées, le duc de Lancaster et le comte de Cambridge, son frère, voyant qu'avec le peu de troupes qu'ils avaient ils ne pouvaient espérer de les réduire, ni s'opposer efficacement aux efforts des Français, passèrent en Angleterre pour y solliciter des secours. Édouard III, leur père, décidé à faire un puissant effort en Gascogne, assembla une armée de trente mille hommes dont il donna le commandement au duc de Lancaster, lequel prenait toujours en Angleterre le titre de roi de Castille. Ce prince, étant débarqué à Calais, traversa la plus grande partie de la France pour se rendre à Bordeaux; mais loin que ce fût sans trouver d'opposition, ainsi que le prétend le partial Rapin-Thoyras, les Français le harcelèrent tellement dans cette longue marche, et il y perdit tant de monde qu'il lui restait à peine la moitié de son armée quand il atteignit sa destination. Les écrivains français sont unanimes à ce sujet, et Hume lui-même partage leur opinion. La situation des Anglais était si critique à cette époque, qu'en 1375, lorsque Édouard se vit contraint de conclure une trêve, il ne lui restait plus de ses anciennes possessions en France que Bordeaux, Bayonne, et Calais. La trêve ayant été prorogée, il revint en Angleterre avec les débris de ses troupes. L'âge avancé et les infirmités d'Édouard III le déterminèrent à résigner en grande partie l'ad-

ministration entre les mains du duc de Lancaster, malgré l'extrême impopularité de ce prince. Mais le parlement réclama et obtint son éloignement, sans doute à l'instigation du prince de Galles, qui craignait le crédit du duc auprès du roi, et qui, se sentant mourir, voyait avec inquiétude qu'il allait laisser le jeune Richard, son fils, à la merci d'un oncle ambitieux qui pouvait se servir de son autorité pour lui enlever la couronne. Les tristes prévisions de ce héros ne tardèrent pas à se réaliser, et il cessa d'exister le 8 juin 1376, à peine âgé de quarante-six ans. Immédiatement après sa mort, le roi s'empressa de rappeler auprès de lui le duc de Lancaster qu'il plaça de nouveau (1377) dans le poste que celui-ci avait été obligé de quitter. Néanmoins, en lui accordant ce témoignage de son affection et de sa confiance, Édouard ne voulut pas lui donner lieu d'espérer qu'il le destinait pour son successeur. Afin de prévenir tous les différends qui pourraient survenir après sa mort, relativement à sa succession, il créa son petit-fils comte de Chester, et lui conféra le titre de prince de Galles. Il lui fit en outre prêter serment, par toute la noblesse, comme à l'héritier présomptif de sa couronne; et, pour le mettre par avance comme en possession du rang qui lui était destiné, il lui donna une place au-dessus de ses oncles dans toutes les solennités. Pendant que tout cela se passait à la cour, Jean Wiclef, docteur en théologie de l'Université d'Oxford, publia ses opinions qui furent condamnées par le pape Grégoire XI. L'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Londres, chargés de faire souscrire l'hérésiarque à cette condamnation, et, en cas de refus, de le citer à Londres, le sommèrent d'abord de

se trouver au synode qu'ils avaient convoqué dans cette ville, malgré la crainte que leur inspiraient les nombreux partisans de Wicief, et surtout le duc de Lancaster, dont l'autorité n'était guère moins grande que celle du roi. En effet cette crainte n'était pas sans fondement, car l'évêque de Londres ayant voulu forcer Wicief à se tenir debout et découvert devant eux pendant son interrogatoire, le duc de Lancaster ne voulut pas y consentir, et la dispute s'échauffant sur ce sujet, il en vint jusqu'à menacer l'évêque. Le peuple, croyant le prélat en danger, prit son parti avec tant de chaleur que Lancaster jugea prudent de se retirer, en imminant Wicief. Cette retraite ne fit pas cesser le tumulte, et le bruit ayant couru qu'à la sollicitation du duc on avait proposé dans le conseil du roi de casser le maire de Londres et d'ôter à la ville ses privilèges, les mutins délivrèrent tous les prisonniers, pillèrent le palais du prince et traînèrent ses armoiries dans la rue, insulte dont il se vengea en faisant déposer le maire et les aldermen, qu'il accusait de n'avoir pas employé leur autorité à réprimer les séditieux. Les évêques, n'osant pas procéder rigoureusement contre Wicief, se contentèrent de lui imposer silence. Peu après cet événement le roi Édouard tomba malade et expira le 21 juin 1377. Quoiqu'il eût solennellement désigné son petit-fils pour son successeur, bien des gens craignaient que l'exécution de sa dernière volonté ne rencontrât des obstacles de la part des trois oncles de ce jeune prince, qui pouvaient lui disputer le trône. Néanmoins Richard, alors âgé seulement de 11 ans, fut couronné sans opposition, le 16 juillet 1377, vingt-quatre jours après la mort d'Édouard. Lancaster, l'aîné des trois frères, auquel l'âge,

l'expérience et l'autorité sous le règne du feu roi avaient donné un grand ascendant, n'était pas doué d'un esprit entreprenant, et son avarice autant que ses manières brusques et hautaines l'avaient rendu extrêmement impopulaire; aussi fut-il des premiers à rendre hommage à son neveu, bornant son ambition à gouverner l'État pendant la minorité de Richard. Il se chargea avec le comte de Cambridge de l'administration des affaires, en attendant la tenue du parlement, qui ne devait s'assembler qu'au mois d'octobre. Mais ils n'osaient se servir qu'avec de grandes précautions de l'autorité qu'ils s'étaient eux-mêmes attribuée, de peur de faire naître contre eux des préventions qui leur portassent préjudice dans la prochaine session. Le parlement nomma plusieurs gouverneurs au jeune roi pour prendre soin de son éducation, et ordonna que les trois oncles fussent régents du royaume, mais il leur associa quelques évêques et des seigneurs laïques. Cette précaution, suite de la méfiance que ces princes inspiraient, fut un grand sujet de mortification surtout pour le duc de Lancaster, qui s'était flatté de l'espoir d'être seul régent, et les événements ultérieurs montrèrent combien cette méfiance était fondée. Quelques actes de violence qu'il se permit firent juger de ce qu'il aurait pu faire s'il eût eu toute l'autorité entre ses mains. Il força deux aldermen de Londres à lui remettre l'argent accordé au roi par le parlement, et qui leur avait été confié, et ne parut pas disposé à l'employer pour le service de l'État. Cependant il acheva d'équiper la flotte qu'il préparait depuis longtemps, non pour garder les côtes et pour protéger les navires marchands, comme il s'y

était obligé, mais pour rétablir le duc de Bretagne que le roi de France avait chassé de ce duché, par la connivence des seigneurs bretons qu'il avait su engager dans ses intérêts. Lorsque la flotte fut en état d'être mise en mer, Lancaster s'y embarqua lui-même (1378) et fit voile pour la Bretagne, où il assiégea Saint-Malo. Mais il trouva tant d'obstacles à ce siège de la part de Duguesclin, qui commandait l'armée française, qu'il fut contraint de renoncer à son entreprise. Ce fut après cet événement que le duc de Bretagne, pour s'assurer le secours des Anglais, leur céda Brest par un traité. Peu de temps auparavant ils avaient acquis du roi de Navarre la ville de Cherbourg. Quoique l'Angleterre fût en guerre avec la France et avec l'Écosse, et qu'elle eût quelque peine à défendre ses propres côtes, le duc de Lancaster eut assez de crédit dans le conseil pour le déterminer (1380) à envoyer des troupes au secours de Ferdinand, roi de Portugal, alors attaqué par Jean, roi de Castille. Le but avoué de cette expédition était d'empêcher l'agrandissement de ce dernier souverain, ennemi acharné des Anglais; mais la véritable cause venait de l'espoir qu'avait conçu Lancaster de s'emparer du royaume de Castille, sur lequel il avait de justes prétentions. Le Parlement ayant accordé les fonds nécessaires, Lancaster fit donner la conduite de ce secours au duc de Cambridge, son frère, se réservant de le suivre bientôt lui-même, accompagné de plus grandes forces. Cependant, comme la trêve avec l'Écosse allait expirer, il se chargea, avec l'assentiment du conseil, d'aller sur la frontière des deux royaumes, pour en négocier la prolongation, afin que l'envoi des troupes en Portugal n'éprouvât au-

cun obstacle. Cette trêve allait être signée quand un soulèvement général du bas peuple, qui s'était donné pour chef un couvreur de Deptford, nommé Walter, et qu'on appelait communément Wat-Tyler, ou Gautier le couvreur, mit tout à feu et à sang dans le royaume. Cette populace, irritée surtout contre le duc de Lancaster, qu'elle accusait d'avoir, par sa négligence, causé tous les maux que le pays avait soufferts, réduisit en cendres le palais de ce seigneur, mit au pillage les maisons de ceux qu'elle regardait comme ses ennemis, et commit enfin des cruautés inouïes contre tous les nobles, les juges, avocats et procureurs qui tombèrent entre ses mains. L'aversion que ces furieux avaient conçue contre le duc Jean de Lancaster était telle qu'ils s'engagèrent par serment à ne reconnaître pour roi aucun homme qui s'appelât *Jean*, parce qu'ils le soupçonnaient d'aspirer à la couronne. Le duc de Lancaster, qui était sur les frontières du Nord quand la rébellion éclata dans la province de Kent, située à l'autre extrémité du royaume, se hâta, dès qu'il en eut appris la première nouvelle de conclure une trêve de trois ans avec les Écossais, que ces mouvements pouvaient rendre plus difficiles. Cependant, comme il craignait de s'exposer à la rage de ses ennemis s'il retournait à la cour, et même de fournir aux provinces du Nord un prétexte d'imiter celles du Midi s'il demeurait dans le royaume, il prit le parti de se retirer en Écosse, où il s'arrêta jusqu'à ce que la sédition fût apaisée. Le roi d'Écosse lui offrit vingt mille hommes pour aller réprimer les rebelles; il le refusa, de peur que la révolte ne devînt générale dans le royaume, s'il entreprenait d'y introduire des étrangers. Malgré ces précautions, il ne put éviter que

ses ennemis ne fissent courir le bruit qu'il avait eu dessein de marcher vers Londres, à la tête d'une armée écossaise pour s'emparer de la couronne; mais il repoussa facilement cette accusation, qui n'avait aucun fondement. En 1383, les Écossais ayant recommencé leurs irruptions, le parlement accorda au roi un subside pour leur faire la guerre. La conduite en fut confiée au duc de Lancaster, qui pénétra dans le pays ennemi, et s'avança jusqu'aux portes d'Edimbourg, ce qui força le roi d'Écosse à demander d'être compris dans la trêve de dix mois, conclue entre la France et l'Angleterre. A son retour Lancaster, accusé de vouloir s'emparer du trône, se justifia aisément; mais constamment en butte à la haine des favoris, qui le considéraient comme un surveillant incommode, il fut secrètement averti d'un complot formé contre lui. Jugeant alors qu'il y aurait de l'imprudence à se livrer entre les mains d'ennemis si acharnés, et, sans se mettre en peine de se justifier de nouveau, il se retira dans son château de Pontfract, où il rassembla quelques troupes, et fit d'autres préparatifs avec l'intention de se défendre, dans le cas où il serait attaqué. Quoiqu'il n'eût pas beaucoup d'amis, comme on le voyait persécuté par les ministres favoris, qui étaient encore moins aimés que lui, il trouva assez de gens qui se rangèrent dans son parti. Une guerre civile était sur le point de s'allumer dans le royaume, quand la princesse de Galles, mère du roi, s'entremît pour procurer la paix (1385) avant qu'on eût commencé les hostilités. Elle y réussit enfin, après bien des voyages et des fatigues; et Richard, désabusé des soupçons qu'on avait voulu lui inspirer contre le duc son oncle,

lui rendit ses bonnes grâces. Il lui confia même cette année 60,000 hommes avec lesquels le duc marcha contre les Écossais qui venaient de faire une invasion en Angleterre; ils se retirèrent à son approche, et, en les poursuivant en Écosse, il vengea ses compatriotes par les ravages qu'il exerça dans le pays de leurs ennemis. Le roi Richard s'étant joint à lui, avec l'élite de son armée, tout promettait les plus grands succès, lorsque les Écossais opérèrent une diversion dans le Cumberland, où ils mirent tout à feu et à sang. Le duc de Lancaster fit ce qui dépendait de lui pour porter le roi à une vigoureuse résolution; mais celui-ci, cédant aux suggestions du comte d'Oxford, son favori, retourna honteusement à Londres sans vouloir combattre. La crainte de l'invasion des Français et des Écossais étant passée, le duc de Lancaster mit ses propres affaires sur le tapis, et demanda du secours au roi pour faire valoir les droits qu'il avait sur le royaume de Castille. La conjoncture était on ne peut plus favorable. Jean, fils naturel du feu roi de Portugal Ferdinand, se voyant pressé par le roi de Castille, qui prétendait que la couronne de Portugal était dévolue à la reine son épouse, sollicita une alliance avec Richard, offrant de reconnaître le duc de Lancaster pour roi de Castille et d'appuyer son droit de toutes ses forces. Le roi d'Angleterre, prévenu contre son oncle, que ses favoris lui faisaient regarder comme un parent dangereux et en même temps comme une espèce de gouverneur très incommode, désirait vivement son éloignement; et le duc, pressant de son côté la conclusion de cette affaire, elle fut bientôt terminée. Le parlement accorda l'argent nécessaire, et, lorsque tous les préparatifs furent achevés, le duc de Lancaster s'embar-

qua à Portsmouth, à la tête de vingt mille combattants, menant avec lui Constance de Castille, sa femme, et ses deux filles. Le roi et la reine les accompagnèrent jusqu'au bord de la mer, et, en leur souhaitant un heureux succès dans cette entreprise, leur firent présent de deux couronnes d'or. Le duc s'arrêta quelque temps à Brest, et fit lever le siège que le duc de Bretagne avait mis devant cette place, que toutes ses sollicitations n'avaient encore pu tirer d'entre les mains des Anglais. Ensuite, ayant continué sa route, il arriva, le 7 août 1386, à la Corogne, où il fit débarquer ses troupes. Il se rendit aussitôt maître de diverses places dans la Galice, et enfin de Saint-Jacques de Compostelle, où il passa l'hiver. Tandis que la saison l'empêchait de poursuivre ses progrès, il conclut le mariage de Philippe, sa fille aînée, avec le roi de Portugal, et s'occupa de dresser le plan de la campagne suivante. Ses succès, pendant cette campagne, sans être assez décisifs pour le mettre en état de conquérir le pays dont il était souverain titulaire, obligèrent toutefois le roi de Castille à faire avec lui un traité par lequel ce prince s'engagea à lui payer comptant 600,000 livres, et à lui assigner une pension annuelle de 40,000 livres durant sa vie et celle de la duchesse sa femme. Ce traité fut suivi du mariage de la princesse Catherine, fille du duc et de Constance, avec Henri, fils aîné du roi de Castille, en faveur duquel le duc et la duchesse se départirent de leurs prétentions sur ce royaume. Après la conclusion de ce mariage, le duc de Lancaster revint en Angleterre (1390), et, quoique son arrivée ne satisfît pas le roi Richard, celui-ci l'accueillit d'une manière si affectueuse qu'on put espérer désormais une heureuse union

dans la famille royale. Cette espérance se confirma par la réconciliation que le duc de Lancaster procura entre le roi et le duc de Gloucester, réconciliation qui parut si sincère de la part du roi, que tout le monde y fut trompé. Malgré ces apparences, la présence du duc de Lancaster ne laissait pas d'être importune à Richard, qui, pour acheter son éloignement, lui fit le plus riche présent dont un roi d'Angleterre pût alors gratifier un sujet, en l'investissant, avec les mêmes droits qui avaient été accordés au feu prince de Galles, père du roi, du duché de Guienne, que l'humeur inconstante des Gascons avait replacé sous le gouvernement de l'Angleterre. Chargé en 1393, ainsi que le duc de Gloucester, d'aller négocier une paix finale avec la France, Lancaster ne put remplir sa mission, par suite de la maladie mentale de Charles VI, qui fit renvoyer la négociation de la paix à un temps plus convenable. La mort de la reine, arrivée au commencement de 1394, et le départ du duc de Lancaster pour la Guienne, où il était allé prendre possession de sa principauté, ne contribuèrent pas peu à hâter les desseins des ennemis des Lollards (c'était le nom que l'on donnait aux sectateurs de Wicléf), et ils profitèrent de ces favorables conjonctures pour les persécuter. Le duc de Lancaster, qui s'était rendu à Bordeaux (1396) pour y faire reconnaître sa souveraineté, y avait trouvé des obstacles auxquels il ne s'était pas attendu. Les Gascons, prétendant que leur pays était inséparablement uni à la couronne d'Angleterre, soutenaient qu'il n'était pas au pouvoir du roi de l'aliéner. Après plusieurs contestations sur ce sujet, le roi se décida à révoquer sa donation, et le duc de Lancaster se soumit d'assez

bonne grâce à cette révocation, qu'il ne pouvait pas au surplus empêcher. Mais comme la duchesse de Lancaster était morte en 1394, pour le consoler en quelque sorte de la perte qu'il venait de faire d'une province aussi importante que la Guienne, le roi lui permit d'épouser Catherine Rouet, fille d'un simple chevalier du Hainaut et veuve du chevalier Thomas Swinford, malgré le mécontentement des ducs d'York et de Gloucester, qui considéraient cette alliance comme une tache pour leur famille. Le roi ne s'en tint pas là, car il fit accorder par le parlement une charte qui légitima, sous le nom de Beaufort, les enfants que le duc de Lancaster avait eus de cette dame avant leur mariage, et, quelque temps après l'assassinat du duc de Gloucester, pour gagner le duc de Lancaster, il créa, en 1397, le comte de Derby, son fils aîné, duc de Hereford, et fit marquis de Somerset son fils aîné du troisième lit, qui portait déjà le titre de comte du même nom. Le duc de Lancaster mourut, en 1399, peu regretté du peuple et moins encore du roi, qui ne pouvait s'empêcher de le craindre. Par la mort de ce prince, son titre et ses biens, qui étaient considérables, furent dévolus au duc de Hereford, son fils (*voy.* HENRI IV, t. XX, p. 123). Le duc de Lancaster avait, ainsi que nous l'avons déjà dit, été marié trois fois. Il eut : 1° de Blanche de Lancaster deux filles et un fils ; *Philippe* (3), qui épousa Jean 1^{er}, roi de Portugal ; *Élisabeth*, mariée en premières no-

ces à Jean Holland, duc d'Exete, ret en deuxième nocés à Jean Cornwall, *Henri*, qui porta d'abord le titre de comte de Derby, ensuite celui de duc de Hereford, et parvint à la couronne, après avoir fait déposer Richard II, son cousin-germain ; 2° de Constance de Castille, une seule fille, *Catherine*, mariée à Henri III, roi de Castille ; 3° enfin de Catherine Rouet ou Roet, veuve du chevalier Thomas Swinford, une fille et trois fils : *Jeanne*, qui épousa Ralph Newill, comte de Westmoreland ; *Jean Beaufort*, comte et puis marquis de Somerset ; *Thomas Beaufort*, duc d'Exeter ; *Henri Beaufort*, cardinal de Winchester. D—z—s.

LANCASTER (HENRI). *Voy.* HENRI IV, t. XX, 123.

LANCASTER (JOSEPH), célèbre par le système d'éducation qui porte son nom, quoiqu'il n'en soit pas l'inventeur, naquit à Londres le 25 novembre 1778, d'une famille pauvre et obscure. Son père, après avoir servi comme soldat, devint un simple ouvrier gagnant sa vie à fabriquer des tamis. Malgré la misère de ses parents, il faut néanmoins que le jeune Lancaster ait eu des maîtres et reçu quelque instruction, puisque, avant l'âge de vingt ans, on le voit ouvrir une école pour les enfants pauvres, dans le faubourg de Southwark, paroisse de Saint-George's-Fields. Il y mit en pratique, sur une grande échelle, le plan d'éducation que le docteur Bell avait fait connaître le premier dans le Royaume-Uni, et ne tarda pas à obtenir de brillants succès. Il popularisa bientôt la méthode de l'enseignement mutuel, mode si expéditif et si peu coûteux d'instruire un grand nombre d'enfants pour ainsi dire simultanément et sans maître. Dès 1800 trois cents enfants suivaient ses leçons,

(3) Lorsque Philippe II, roi d'Espagne, se préparait à envahir l'Angleterre, sous le règne d'Élisabeth, il fit dresser une généalogie de laquelle il résultait manifestement qu'il descendait de Jean de Gand, duc de Lancaster, par *Philippe* et *Catherine*, filles de ce duc qui avaient épousé, l'une Jean I, roi de Portugal, et l'autre Henri III, roi de Castille.

et le nombre en augmenta chaque jour. Grâce aux encouragements pécuniaires qu'il reçut de toutes parts, Lancaster put réduire les frais déjà si minimes, et il n'hésita même pas à annoncer que désormais l'enseignement serait gratuit dans son école. L'opuscule qu'il publia en 1803, sous le titre d'*Amélioration de l'éducation*, eut un immense succès; de grands personnages, parmi lesquels nous citerons le duc de Bedford et lord Sommerville, se déclarèrent ses protecteurs, et d'abondantes souscriptions lui permirent de construire, en 1804, un vaste local dans lequel il comptait mille élèves dès 1805. Il créa en même temps une école pour deux cents filles, qui, sous l'inspection de ses deux sœurs, apprirent d'après sa méthode la lecture, l'écriture, le calcul et les travaux habituels des femmes. Le roi d'Angleterre Georges III, qui avait appris ses succès, désira le voir, le combla d'éloges, et souscrivit en sa faveur, ainsi que la famille royale, pour des sommes considérables. Ce fut à cette époque (1805) qu'il donna à sa méthode le titre de *système royal lancastérien d'éducation*, et qu'il parcourut l'Angleterre pour y établir des écoles sur le modèle de celle qu'il dirigeait à Londres. Si Lancaster avait de puissants protecteurs, il avait aussi de redoutables antagonistes. Le haut clergé anglican, auquel ses succès avaient donné de l'ombrage, et qui feignait de croire que la propagation de sa méthode mettait l'Église en péril, parce que Lancaster, qui était quaker, admettait des enfants de toutes les sectes, le fit attaquer dans des pamphlets qui le présentèrent comme un homme dangereux. Les calomnies qu'on répandit contre lui diminuèrent rapidement le nombre de ses souscripteurs,

et une association à la tête de laquelle se trouvait, non-seulement tout le haut clergé anglican, mais où l'on voyait même figurer le prince-régent, lui opposa le docteur Bell, qui reçut des sommes importantes pour fonder une école rivale. Dès lors les établissements de Lancaster allèrent en déclinant, et la diminution des souscriptions ne lui permettant plus de payer les dépenses qu'ils occasionnaient, il eût été réduit à abandonner son entreprise si deux amis généreux, Corston et Fox, ne se fussent engagés à acquitter ses dettes. Ils formèrent, en 1808, avec lui, une société où il eut la direction exclusive de l'enseignement. Ce fut alors qu'il visita de nouveau les différentes parties du Royaume-Uni, faisant des cours et donnant des instructions pour la création d'écoles semblables à la première. En 1812 il ouvrit à Lower-Tooting une espèce de séminaire dans lequel il chercha à appliquer l'enseignement lancastérien ou mutuel aux sciences et aux langues; mais, malgré ses nombreux prospectus remplis de pompeuses promesses, peu de personnes venant à son secours, ses dettes s'accumulèrent, il fut déclaré en état de faillite (1) et obligé d'abandonner son établissement. Après avoir voyagé pendant quelques années en Écosse et en Irlande, il se rendit en Amérique, espérant y obtenir plus de succès. Bolivar l'accueillit, dit-on, avec la plus grande distinction, et non-seulement lui permit d'ouvrir des écoles primaires dans la Colombie, mais mit à sa disposition des sommes considérables pour l'entretien de ces

(1) Des écrivains anglais assurent que parmi les meubles qui furent vendus au bénéfice des créanciers de Lancaster, au moment de sa déconfiture, se trouvaient trois équipages.

établissements. A la mort de son protecteur, Lancaster s'embarqua pour les États-Unis de l'Amérique septentrionale, où il paraît qu'il réussit peu. On assure même que vers la fin de sa vie il s'y trouvait dans un tel état de détresse qu'on fut obligé d'ouvrir des souscriptions pour l'empêcher de mourir de faim. Il termina enfin sa vie à New-York, le 24 septembre ou 24 octobre 1838, dans la soixante-unième année de son âge. Il fut, dit-on, écrasé par une voiture. On a beaucoup discuté sur la part plus ou moins grande qu'a eue Lancaster dans la création ou plutôt la propagation de *l'enseignement mutuel*, qu'on a aussi appelé de son nom *enseignement lancastérien*. Voyons d'abord ce qu'on entend par enseignement mutuel; nous dirons ensuite quelques mots sur son origine. Trois principaux modes d'enseignement sont généralement adoptés dans les écoles primaires, *l'enseignement individuel*, *l'enseignement simultané* et enfin *l'enseignement mutuel*; nous ne parlerons pas de l'enseignement universel, qui participe de chacun de ces trois modes, ou plutôt qui en diffère complètement (voy. JACOTOT, LXVIII, 16), nous ne ferons que mentionner les deux premiers. Par l'enseignement mutuel, le plus simple et le plus économique des trois modes ou formes cités plus haut, un seul maître suffit à une école de cinq ou six cents enfants, sans qu'il en résulte la moindre confusion, le moindre retard. Des tableaux pour la lecture, l'écriture, l'arithmétique, etc., qui durent plusieurs années, suffisent à tous les élèves, qui n'ont besoin que d'ardoises et de crayons, et se passent de livres, de papier, de plumes, d'encre, etc. Divisés par groupes d'un certain nombre d'élèves, ceux-ci

sont distribués dans chaque groupe, suivant leur degré précis de capacité actuelle, en sorte que le plus capable occupe momentanément la première place, qu'il perd s'il fait une faute, et dans laquelle il est remplacé par l'élève qui se sera montré à un instant donné son supérieur. Celui-ci à son tour cédera bientôt la place qu'il avait obtenue s'il fait une faute et qu'elle soit corrigée par un autre concurrent. C'est ainsi que dans l'enseignement mutuel, comme le dit M. de Gérando, chaque enfant observe ses égaux, est observé par eux, déploie à chaque instant tout l'effort dont il est capable, monte, descend, remonte incessamment au niveau de son mérite. Dans l'enseignement mutuel l'action du maître est moins immédiate que dans les deux autres modes d'enseignement: il agit par l'organe des moniteurs, il respire en eux, il se multiplie par eux; c'est lui qui les forme, qui les dirige. L'élève, dans les fonctions de moniteur, revoit ce qu'il a déjà appris, s'en rend compte, et par là se confirme, se perfectionne dans ce qu'il sait. Les échanges qui s'opèrent entre les élèves doublent les forces de chacun. L'instruction descend mieux à leur portée, dans chaque degré, en leur arrivant par le canal de leurs camarades. Nous avons vu que ce n'était point à Lancaster que l'on doit le mode d'enseignement qui porta quelque temps son nom, et qu'il n'a fait que s'emparer du système publié en Angleterre par le docteur Bell, système presque ignoré dans sa patrie, que le premier mit en pratique avec une activité et un zèle qu'on ne peut que louer, sans avouer la source où il avait puisé. Cette méthode au surplus n'appartient ni à l'un ni à l'autre; elle était connue et pratiquée dans l'Inde dès les temps les plus re-

culés, si l'on s'en rapporte aux récits des voyageurs qui ont visité cette contrée, entre autres à ceux de l'italien Pietro della Valle, qui s'y trouvait en 1618 (2); et des voyageurs écrivant au commencement du XIV^e siècle affirment l'avoir vu pratiquer à cette époque en Turquie (3). Il avait été recommandé par Erasme, l'un des principaux restaurateurs des études modernes (1467—1536), dit

(2) Voici comment s'exprime ce voyageur :

« Mais afin de profiter du temps qui se passa à
« disposer toutes ces choses, je demeurai sur le ves-
« tibule du temple il l'appelle le temple d'Hani-
« (mant), près la forteresse de Gourrada Naghar,
« pour voir de certains jeunes enfants qui y
« apprennent à lire d'une façon fort extraordi-
« naire, dont je vous ferais part comme d'une chose
« très curieuse à mon avis. Ils étaient quatre
« qui avaient appris du maître une même leçon; et
« afin de l'inculquer parfaitement en leur mé-
« moire, et de répéter les précédentes qui leur
« avaient été prescrites, et, de peur de les oublier,
« un d'eux chantait d'un certain ton musical une
« ligne de la leçon, comme, par exemple, deux et
« deux font quatre; et pendant qu'il chantait cette
« partie de la leçon, pour l'apprendre mieux, il
« l'écrivait en même temps, non pas avec une
« plume et sur du papier, mais, pour l'épargner et
« n'en pas gâter inutilement, il en marquait tous
« les caractères avec le doigt sur le même plancher
« où ils étaient assis en rond, et qu'ils avaient
« couvert à cet effet de sable très délié. Après
« que le premier de ces enfants avait écrit de la
« sorte en chantant, les autres chantaient et écri-
« vaient la même chose tous ensemble. Ensuite le
« premier recommençait, chantait et écrivait une
« autre ligne de la leçon, comme, par exemple,
« quatre et quatre font huit, que les autres repe-
« taient incontinent après, et ainsi toujours alter-
« nativement de la même façon; et lorsque le ter-
« rain était couvert de caractères, ils passaient la
« main par dessus, les effaçaient et y répandaient
« d'autre sable, s'il était nécessaire, pour y tracer
« de nouvelles lettres, et continuaient toujours de
« la sorte pendant le temps qui leur était donné
« pour étudier. Ces enfants me dirent aussi que, de
« cette façon, ils apprenaient à lire et à écrire
« sans papier, sans plumes et sans encre; et sur ce
« que je leur demandai qui les enseignait et qui les
« corrigeait lorsqu'ils manquaient, vu qu'ils étaient
« tous écoliers, et que je ne voyais pas de maître
« parmi eux, ils me répondirent fort raisonnable-
« ment qu'il était impossible qu'une seule difficulté
« les arrêtât tous quatre en même temps sans la
« pouvoir surmonter, et que, pour ce sujet, ils
« s'exerçaient toujours ensemble, afin que, si l'un
« manquait, les autres lussent ses maîtres. »

(3) *Athènes ancienne et moderne, et Etat présent de l'empire des Turcs, contenant la vie du sultan Mahomet IV*, par de La Guillo-
lière, 1673.

M. de Gérando, et le sage Rollin (1661—1741) l'avait vu employer à Orléans, et l'avait jugé digne d'attention. Mme de Maintenon (1635—1719) l'avait introduit à Saint-Cyr, et à son exemple plusieurs congrégations religieuses, livrées à l'éducation des filles, en avaient adopté des parties plus ou moins nombreuses. Dès 1747, ou même 1741, Heurbault, que M. de Gérando appelle Heurbault, avait formé dans l'hospice de la Pitié, près du Jardin-des-Plantes, une école de trois cents enfants, soumis à ce mode d'instruction et de discipline si rapide et si économique, et le chevalier Paulet avait conçu en 1772 le plan d'un institut militaire, auquel il put donner, quelques années plus tard, de l'extension par la protection du roi Louis XVI, et où l'on habitait les différents élèves à professer en sous-ordre, et à mériter de devenir maîtres à leur tour pour les langues, les mathématiques et les arts d'agrément. La police et presque toute l'administration leur étaient confiées, etc. Ce fut bien postérieurement qu'en Angleterre Bell et Lancaster organisèrent leur système sous deux formes différentes, dans deux ordres d'écoles rivales, quoique fondées sur un principe commun. Il avait été propagé en Amérique, essayé en Russie et en Suisse, lorsqu'après 1814 M. le comte Alexandre de Laborde introduisit en France l'enseignement dit lancastérien, qu'il était allé étudier en Angleterre, qu'il combina avec la méthode de Bell, et qui fut d'abord assez défavorablement accueilli du gouvernement, parce qu'il avait été appliqué pour la première fois dans les Cent-Jours, sous le ministère de Carnot (4). Il a fait depuis de grands

(4) M. de Laborde publia à ce sujet : *Plan*

progrès dans ce pays, ainsi que dans le reste de l'Europe, quoiqu'on assure que les Allemands se montrent disposés à l'abandonner, et il a été reporté en Asie, perfectionné par des missionnaires anglais de différentes communions. Comme toutes les nouveautés, accueilli d'abord en France avec un vif enthousiasme, il fut ensuite traité avec une excessive sévérité. On compta parmi ses adversaires de bonne foi des personnes pieuses et très-éclairées, et il eut en même temps pour partisans des hommes non moins recommandables sous les mêmes rapports. On en a fait tour-à-tour une invention capable d'illustrer toute seule le siècle qui l'a vue naître, ou un mode d'instruction qu'il fallait se hâter de proscrire, parce qu'il était en opposition avec la religion, la saine morale et les gouvernements monarchiques. Ses admirateurs ont prétendu que la plupart de leurs antagonistes jugeaient la méthode avant d'avoir pris la peine de l'examiner, ou après l'avoir examinée légèrement; que s'ils l'eussent bien observée, ils auraient été convaincus qu'elle ne créait des ennemis ni à la religion, ni à aucune espèce de gouvernement; que c'était uniquement un moyen perfectionné d'instruire la jeunesse à très-peu de frais. Les adversaires de cette méthode font observer que les connaissances lentement acquises le sont aussi plus sûrement; que c'est dans l'enfance que se contractent les bonnes habitudes, que se forment les mœurs, et qu'une méthode qui abrège le temps de l'éducation, pour des enfants surtout qui n'en auront jamais d'autre, peut avoir des inconvénients que ne

compenseront pas ses avantages. Ils ajoutent que cette méthode consiste trop en des mouvements mécaniques, qu'elle ne dit rien au cœur, et que former le cœur est pourtant le but essentiel de l'éducation. Pour garder un juste milieu entre des opinions si opposées, on peut dire que la méthode de l'enseignement mutuel, confiée à des mains pures, à des hommes religieux et moraux, peut être d'une grande utilité, en abrégeant le temps ordinairement si long de l'instruction élémentaire, et en donnant ainsi les moyens de consacrer celui qui reste à acquérir des connaissances utiles. M. de Gérando, quoique partisan de l'enseignement mutuel, reconnaît que ses formes ne s'appliquent avec un véritable fruit qu'aux écoles assez nombreuses pour se prêter à toutes les sous-divisiones qu'il introduit, et pour laisser à chacun une vie suffisante, et qu'au dessous de quatre-vingts élèves son utilité est moins sensible. Il avoue aussi que les formes de cet enseignement, en excluant les entretiens du maître avec leurs élèves, en interdisant entre eux le commerce de la pensée, perdent leurs avantages dans les études qui exercent essentiellement l'intelligence et qui ont pour but le développement des idées. Lancaster a publié en anglais : 1° *Améliorations dans l'éducation*, in-8°, 1803; 3° éd., 1806; 2° *Lettre au très-honorable Jean Foster, sur les moyens d'élever et de rendre utiles les pauvres en Irlande*, in-8°, 1805; 3° *Appel de la justice dans la cause de dix mille enfants pauvres*, in-8°, 1807; 4° *Syllabaire (Spelling-Book) à l'usage des écoles*, in-12, 1808; 5° *Notice sur les progrès du plan de Joseph Lancaster pour l'éducation des enfants*, in-8°, 1810; 6° *Rapport sur les progrès de Joseph Lancaster de-*

d'éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées de Bell et de Lancaster, 1813, in-8; deuxième édition, 1816.

puis 1798, in-8°, 1811; 7° Substance d'une leçon prononcée à la taverne des francs-maçons, in-8°, 1812; 8° Oppression et persécution, Bristol, 1816.

D—Z—S.

LANCELLOTTI (JEAN-PAUL).
Voy. DURAND de Maillane, LXIII, 222.

LANCELOT (NICOLAS), littérateur français, oublié jusqu'ici dans les dictionnaires, a cependant laissé quelques ouvrages qui sont encore recherchés. On peut conjecturer qu'il était de la même famille que Claude Lancelot (*voy. ce nom, XXIII, 317*), l'un des plus illustres solitaires de Port-Royal. C'est sur l'autorité de Barbier qu'on lui donne le prénom de Nicolas (*voy. la table du Dict. des Anonymes*). Cependant il ne l'a mis à la fin d'aucune de ses dédicaces, qui sont signées de son nom de famille ou des initiales L. S. L. (le sieur Lancelot). Lui-même nous apprend, dans le style un peu emphatique que lui avait fait contracter la lecture des auteurs espagnols, qu'il était né à Paris ou du moins dans le voisinage (1). Mal partagé du côté de la fortune, il dut à la protection de quelques amis un petit emploi dans le Dauphiné, qu'il habita près de quinze ans. C'était pour Lancelot une sorte d'exil que d'être obligé de vivre loin de Paris. Il s'en plaint amèrement dans une *Épître* aux nymphes de la bienheureuse Ile-de-France (2): « Des montueux rivages, leur dit-il, où la Saône se marie avec le Rhône, et en la province qui porte le nom du roi des poissons, où mon ingrate destinée, triomphant trop absolument de mon génie, tient ma for-

« tuno enchaînée depuis plus de deux lustres, j'ai emprunté cette musette d'un esprit des plus experts (Lope de Vega). » L'épître est de 1622. Cette date donne celle de l'arrivée de Lancelot dans le Dauphiné, et par approximation celle de sa naissance, qu'on peut fixer à 1587. Il vivait encore en 1636, mais on ignore l'époque de sa mort. Il était ami de Boisrobert. Les ouvrages que l'on connaît de lui sont : I. *La Palme de Fidélité*, ou Récit véritable des amours infortunées et heureuses de la princesse Orbelinde et du prince Clarimant, Mores Grenadins; divisé en cinq livres; Lyon, 1620, in-8°. Dans la dédicace à M^{lle} de Chezallies, dame de Meil, Lancelot dit qu'il a traduit cet ouvrage d'un manuscrit espagnol. II. *Les Délices de la vie pastorale de l'Arcadie*, traduction de Lope de Vega, fameux auteur espagnol, *ibid.*, 1622; et avec quelques changements dans le titre, 1624, in-8°. Un avis du libraire annonce la prochaine publication de l'ouvrage de Gonsalve Cespedes (*voy. ce nom, VII, 587*), intitulé : *Poema tragico de lespanol Gerardo y desenganos de lamor lascivo*. Lancelot en avait terminé la traduction; mais à l'heure qu'il pensait y donner le *dernier trait* son manuscrit se trouva perdu. En ayant retrouvé par hasard quelques fragments, il les publia sous ce titre : III. *Nouvelles tirées des plus célèbres auteurs espagnols*, Paris, 1628, et Rouen, 1641, in-8°. Ce volume, qui est assez rare, ne contient que six nouvelles. L'auteur promettait une seconde partie; mais elle n'a point paru. IV. *Le Parfait ambassadeur*, traduit de l'espagnol de Jean-Ant. Vera y Zuniga, Paris, 1635, in-4°; *ibid.*, 1642, in-12; *jouxte la copie* (Hollande, Elzevir), 1642, in-12; Leyde, 1709, in-8°. L'ouvrage a un peu

(1) « J'ai sucé les premiers aliments de la vie dans les belles prairies de Seine. » *Épître aux Nymphes*.

(2) Cette épître se trouve à la tête des *Délices de la vie pastorale*.

vieilli; mais l'édition elzévirienne est recherchée.

W—s.

LANCHARÈS (ANTOINE), peintre d'histoire, naquit à Madrid en 1586. Élève de Patrice Caxès, il surpassa bientôt tous les jeunes gens qui suivaient ainsi que lui les leçons de ce maître. Ses progrès furent si rapides qu'en très-peu de temps il parvint à imiter les ouvrages d'Eugène Caxès avec une telle perfection que les connaisseurs les plus habiles avaient peine à distinguer leurs tableaux. Il avait peint pour les Jésuites de Madrid un *Enfant Jésus* au milieu d'une gloire d'anges. Cette production, qui jouissait d'une juste célébrité, a disparu pendant les dernières guerres, et l'on ignore ce qu'elle est devenue. Les fresques, qu'il avait peintes dans le même temps à la chartreuse de Paular, ont été détruites; mais on conserve avec soin dans le même monastère une *Ascension* et une *Descente du Saint-Esprit*, qui suffiraient pour assigner à Lancharès une place parmi les premiers peintres de l'Espagne. Il fut chargé, conjointement avec Louis Fernandez et Pierre Nunez, de la peinture des tableaux du couvent des Carmes à Madrid. Ceux de Lancharès représentent la *Vie de Saint Pierre de Vélasquez*. Ses productions se font remarquer par une grande simplicité et une imitation vraie et sentie de la nature. Ses dessins jouissent de l'estime des amateurs, et ils sont recherchés. Il mourut à Madrid le 21 juillet 1658. P—s.

LANCIA ou *Lanza* (le marquis MANFRED DE), fut un des plus grands capitaines du XIII^e siècle. Il naquit dans le village de Cavaglia, dont son père était seigneur, et fut un des plus solides appuis de la ligue lombarde en faveur de l'empereur Frédéric II contre le pape Grégoire IX. Manfred épousa Bianca Galvano, de la ville

d'Acqui, l'une des plus belles femmes de l'Italie, et dont l'empereur se montra fort épris. Il eut d'elle Manfred, conquérant de la Sicile (*voy. ce nom*, XXVI, 476). Un des premiers exploits du marquis de Lancia fut en 1238 (selon Muratori), lorsque à la tête des milices de Verceil, de Novare, de Tortone et d'Asti, il arriva sur le Pô, afin de détruire le pont bâti par les Placentins, et d'arrêter les Milanais qui faisaient la guerre à l'empereur Frédéric. La rencontre des deux armées fut très-sanglante; les Impériaux lancèrent des brûlots incendiaires sans résultat, et ils ne purent enlever le poste des Placentins, qui furent secourus par les Milanais. Manfred fut ensuite nommé par l'empereur gouverneur d'Alexandrie, ville libre, qui avait abandonné la ligue de Lombardie, et en 1239 (ajoute Muratori), s'étant réuni au marquis Obert Pallavicini (*voy. ce nom*, XXXII, 449), ils allèrent mettre à contribution le territoire de Gènes. Les Milanais et les Placentins ayant envoyé des secours aux Génois, ceux-ci repoussèrent courageusement les deux généraux (1). La ville de Verceil, par décision du 4 mai 1240, adopta Manfred de Lancia comme citoyen de la république verceilaise, et lui fit don d'un palais pour lui et ses descendants, qui le possédaient encore au XVIII^e siècle. Le parti guelfe, soutenu par les De-Advocatis, aujourd'hui Avogadro, familles riches et puissantes, ayant prévalu en 1243, le marquis de Lancia fut proscrit avec Pierre Bichieri, le neveu du cardinal Guala Bichieri (*voy. GUALA*, LXVI, 189). C'est alors que le malheureux abbé Galle (*voy. ce nom*,

(1) Voyez Saint-Marc et Muratori. Voyez aussi le t. XVI, des *Annales du Hainaut*, publiées par M. le marquis de Fortia.

XVI, 384), supérieur du monastère des bénédictins de Saint - André, à Verceil, fondé par le même cardinal, à son retour d'Angleterre, eut aussi à souffrir des persécutions pour avoir donné des secours aux proscrits, notamment à la femme de Manfred. Les dissensions politiques ayant changé de face sous le pontificat d'Innocent IV, il résulte d'une charte du 31 juillet 1248, conservée aux archives de la ville de Verceil, que le bannissement des deux Gibelins Pierre Bichieri et Manfred Lancia fut révoqué à condition qu'ils prêteraient serment d'obéissance à la république verceilaise. Manfred était un homme très-éloquent; et pour prouver son attachement aux Verceilais, il harangua l'empereur Frédéric en leur faveur, et il les protégea contre les chefs Avogadro du parti guelfe, qui furent vaincus et proscrits à leur tour. C'est en 1247 qu'il défendit la ville de Verceil contre les Langosco, seigneurs de Lumello, et qu'il éleva le château-fort de Motta de Conti. En 1248 Manfred Lancia se trouvait dans la ville de Vittoria, que l'empereur Frédéric avait fait bâtir près de Parme, lorsque, le 18 février, même année, cette ville fut attaquée par les Parmesans; la citadelle ayant été prise et la garnison impériale passée au fil de l'épée, Lancia mourut, tandis que son souverain était à la chasse du faucon. C'est de cette famille que descendait le cardinal delle Lancie (voy. LANCES, XXIII, 325), le dernier rejeton de tant d'illustres guerriers. Son père *Augustin* fut gouverneur général de la Savoie en 1671; il était parent de saint François de Sales.

G—G—Y.

LANCIOTTI (FRANÇOIS), peintre, né à Florence vers la fin du XV^e siècle, imita la manière de Fran-

cois Mostraerts, peintre flamand. Vasari dit qu'il excellait dans la représentation des scènes nocturnes éclairées par des feux ou des lumières, et autres sujets analogues. C'est à ce peu de mots que se borne tout ce que l'on sait de lui comme peintre: mais il mérite d'être connu par un petit poème sur la peinture, dont il est l'auteur. Cet opuscule, où éclate un rare talent, porte la date suivante: *Impressum Romæ anno MDVIII et di XXV de Zugno*. Il a été réimprimé de nos jours dans le tome VII de *Lettres sur la Peinture* de Bottari. La Peinture personnifiée s'y plaint à l'auteur de l'abandon où il la laisse; celui-ci, pour s'excuser, lui expose sa manière de vivre. Plein d'une activité que rien ne peut satisfaire, il a cherché dans le mouvement et les voyages un remède contre le repos qui l'accable, et il lui rend compte de toutes les courses qu'il a entreprises. Ce poème, écrit en *terza rima* (ou tercets) se fait remarquer par beaucoup de facilité et d'élégance. Ce qui ajoute à sa singularité, c'est qu'il fut composé au milieu d'une tempête qui surprit l'auteur dans un de ses voyages, ainsi qu'on le voit par une lettre qu'il écrivait à F. Tommasi, en lui adressant son ouvrage. — **LANCIOTTI** (*Jacopino*), peintre, poète et orateur, naquit à Modène en 1507. Outre les belles-lettres, il ajouta à ses connaissances l'étude de l'astrologie que les esprits les plus éclairés ne rougissaient pas à cette époque de regarder comme une science réelle. Il cultiva de plus avec ardeur la musique, et fabriqua lui-même les instruments nécessaires pour s'y livrer; enfin il se distingua par son adresse sur le tour et par ses ouvrages de peinture. Il exerça la charge de notaire, et se fit chérir par la douceur et l'amabilité de son

caractère. Le 4 mai 1554, une mort prématurée l'enleva à ses amis, à l'âge de quarante-sept ans. Durant sa vie il avait obtenu la faveur de Charles-Quint et de Clément VII, et après sa mort le célèbre Castelvetro publia son Éloge. De tous les ouvrages qu'il a composés, on n'a imprimé que celui qui a pour titre *Vera Storia del Pota da Modena* (Histoire véritable du Podestat de Modène). En tête se trouve une grossière et bizarre estampe gravée sur bois. On conserve dans la bibliothèque *Estense*, à Ferrare, un volume manuscrit contenant un grand nombre d'ouvrages qu'il a composés sur des objets littéraires.

P—s.

LANÇON (NICOLAS-FRANÇOIS), conseiller au parlement de Metz, et maître-échevin de cette ville, y naquit le 17 mai 1694. Il devint, fort jeune encore, l'un des magistrats les plus distingués de sa compagnie. Sa profonde connaissance de l'ancienne législation le fit charger par le roi de commissions importantes, entre autres de la rédaction des coutumes des évêchés de Toul et Verdun. Élu en 1758 maître-échevin, il rétablit l'ordre dans les finances de la ville, et ses hôpitaux lui durent des améliorations essentielles. A ces travaux il joignit l'étude de l'histoire de la province et la recherche des titres. Ses connaissances et son cabinet furent très-utiles à A. Lancelot (*v. ce nom*, XXIII, 322), quand ce savant vint en Lorraine pour y faire l'inventaire des archives. Les études n'avaient peut-être été nulle part aussi négligées qu'à Metz : « Nous sommes riches en monuments, disait-il, mais pauvres en bonne volonté, et surtout ennemis de la communication. » Il fut un des fondateurs de l'Académie royale établie à Metz en 1760. Une apoplexie foudroyante l'enleva le 6 mars 1767.

Son portrait est l'un de ceux des quatorze illustres Messins placés à l'hôtel-de-ville. Il laissa un fils qui était procureur général au parlement de Metz lors de la suppression de cette cour, en 1790. On a de Lançon : I. *Mémoire sur l'état de la ville de Metz et les droits de ses évêques*, Metz, 1737, in fol., réimprimé dans la *Notice de la Lorraine*, par dom Calmet. Saint-Simon, évêque de Metz, frère du célèbre duc de ce nom, avait pris le titre de prince de Metz. Cette prétention ne pouvait se soutenir qu'à l'aide de l'ignorance de l'histoire; Lançon, dans ce Mémoire savant et substantiel, prouva que cette ville libre et impériale n'avait jamais reconnu la souveraineté de ses évêques. II. *Table chronologique des édits, déclarations, etc., enregistrés au parlement de Metz depuis sa création*, Metz, 1740, in-4°. III. *Usages locaux de la ville de Toul, homologués par lettres-patentes, etc., ibid.*, 1746, in-12. IV. *Coutumes de la ville et du pays de Verdun, ibid.*, 1747, in-12. V. *Recueil des lois, coutumes et usages des Juifs de Metz, ibid.*, 1763, in-12. F.

LANDEN (JOHN), mathématicien anglais, naquit à Peakirk, près de Péterborough, en 1719. Dès sa tendre enfance, il montra de grandes dispositions pour les mathématiques. En 1744 il travaillait au *Journal des Dames* (*Lady's Diary*). Dans le t. XLVIII des *Transactions philosophiques*, il donna l'investigation de quelques théorèmes d'où dérivent plusieurs propriétés du cercle, et qui servent dans les fractions à décomposer les dénominateurs en facteurs plus simples, pour en faciliter l'intégration. Ce mémoire avait été communiqué à la Société royale de Londres par le savant Robert Simpson. En 1755, Landen publia un vo-

lume intitulé : *Mathematical Lucubrations*, titre qui annonçait que l'étude des mathématiques, qui a fait l'occupation de toute sa vie, remplissait alors ses heures de loisir. Ce livre renferme divers traités relatifs à la rectification des courbes, à la sommation des séries, à plusieurs parties de la haute analyse. Dans le tome LI des *Transactions philosophiques*, on trouve une *Nouvelle méthode pour sommer un grand nombre de séries infinies*. Le premier volume de l'*Analyse résiduelle (Residual analysis)* parut en 1764. Dans ce traité, après avoir expliqué les principes sur lesquels cette analyse est fondée, l'auteur l'applique à une grande variété de problèmes, pour trouver les propriétés des courbes, leur mener des tangentes, en décrire les développées, en déterminer le rayon de courbure, ainsi que les points d'inflexion et de rebroussement, et les asymptotes. Il se proposait d'étendre cette analyse à des questions de mécanique et de physique dans un second volume qui n'a point paru. En 1766, Landen fut élu membre de la Société royale de Londres. Deux ans après, il publia, dans le tome LVIII des *Transactions philosophiques*, le *Spécimen d'une nouvelle méthode pour déterminer les aires curvilignes*. Dans le t. LX, il démontra de nouveaux théorèmes sur les aires des courbes, d'une manière plus concise et plus élégante que celle qui a été employée par Cotes, Moivre, et autres grands géomètres. Dans le tome LXI, il considéra de certaines intégrales, qui ne peuvent être exprimées que par des arcs de sections coniques; sujet déjà traité par Maclaurin et d'Alembert. Dans son Mémoire, Landen fixe la limite entre l'arc hyperbolique et sa tangente, quand le point de contact

est supposé à une distance infinie du sommet de la courbe, et il en déduit une propriété remarquable qui se rapporte aux corps suspendus comme le pendule. En 1774, il publia : *Animadversions on Dr Stewart's computation of the sun's distance from the earth* (Recherches sur le calcul de la distance de la terre au soleil, par Stewart), où il signale l'erreur de Stewart sur la distance du soleil à la terre, erreur déjà reconnue en 1769 par Dawson. Elle provenait, comme l'a remarqué M. Chasles (*Histoire de la géométrie*, p. 174, 1 vol. in-4^o, 1837), non de la méthode en elle-même, mais de quelques quantités négligées à tort dans le but de la simplifier. Ainsi, Landen se trompe quand il prétend qu'il ne faut attendre la vraie solution du problème ni de la méthode de Stewart, ni du principe sur lequel elle est fondée. Dans le tome LXV des *Transactions*, Landen donna le théorème qu'il avait promis en 1771, et qui consiste à trouver un arc hyperbolique égal à deux arcs elliptiques; ce qui depuis a été démontré plus simplement par Legendre, car les premiers inventeurs prennent rarement le chemin le plus court. Dans le tome LXVII on trouve une nouvelle théorie du mouvement de rotation des corps auxquels sont appliquées des forces propres à détruire ce mouvement. L'auteur ignorait alors que d'Alembert avait traité ce sujet dans ses *Opuscules mathématiques*. Il le reprit donc, mais sans donner toutefois une solution générale du problème, laquelle consiste à déterminer les mouvements d'un corps de forme quelconque tournant librement autour d'un axe passant par son centre de gravité. Cet ouvrage est imprimé dans un volume de *Mémoires* publié en 1780, et enrichi d'un *Appendix* contenant

des théorèmes pour la détermination d'intégrales plus complètes que celles qu'on avait déjà trouvées. En 1782, Landen fit des améliorations à sa théorie du mouvement de rotation; mais, voyant que sa solution du problème général différait de celle de d'Alembert, et ne pouvant pas découvrir en quoi péchait celle-ci, il n'osa point publier la sienne. Dans le courant de la même année, s'étant procuré le volume des *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1757), qui contient la solution du problème par Euler, il lui reprocha d'être fautive comme celle de d'Alembert. Convaincu alors que la sienne était exacte, il la fit paraître dans le tome LXXV des *Transactions*. Dans le tome LXXX, Wilbore, mathématicien distingué, prit la défense des deux géomètres, l'Allemand et le Français. Landen était sur le point de voir sa solution, et de la développer pour la rendre plus intelligible, lorsque l'ouvrage du père Frisi, *Cosmographiæ physicæ et mathematicæ*, etc., lui présenta une solution de son problème, conforme aux calculs d'Euler et de d'Alembert. Toujours plus persuadé de la vérité de sa solution, il se décida à la défendre par écrit. Sa santé commençait à décliner, et depuis plusieurs années il était attaqué de la pierre. C'est pendant les intervalles de ses souffrances, qu'il composa le second volume de ses *Mémoires*, qui renferme le problème général sur le mouvement de rotation. Il vécut assez pour achever ce volume, et il en reçut un exemplaire la veille de sa mort, arrivée le 15 janvier 1790, à Milton, près de Peterborough. Landen, fort au courant des découvertes des géomètres de son temps, a su y joindre les siennes, surtout dans la théorie de la mécanique. On peut le regarder comme le d'Alembert des Anglais. F.—LE.

LANDER (RICHARD), voyageur anglais, né dans une condition bien humble, et instruit tout juste comme on l'est dans les écoles les plus simples, s'est acquis un nom impérissable dans l'histoire de la géographie par la solution d'un problème qui avait longtemps embarrassé les hommes les plus habiles dans cette science. Lui-même nous apprend qu'il avait vu le jour à Truro, petite ville du Cornouailles, le 8 février 1804; qu'il était le quatrième de six enfants, et que, dès l'âge le plus tendre, l'inclination de courir le monde se développa chez lui. Les récits des pays lointains et des aventures des hommes qui les avaient parcourus le ravissaient d'aise. « Ils produisirent « sur mon esprit, ajoute-t-il, une im- « pression profonde et durable, et, « dès ce moment, je formai la réso- « lution, ou plutôt j'éprouvai un « désir violent et comme irrésistible « de devenir un voyageur, afin que « l'histoire de mes aventures pût un « jour être rivale pour l'intérêt de « celles que j'avais écoutées avec « une attention extrême. » Son vœu a été accompli; cependant il ne s'en flattait pas encore, lorsque ayant à peine atteint sa neuvième année il fut obligé de quitter la maison paternelle à la suite de malheurs de famille dont il ne nous instruit pas. A onze ans, il accompagna, comme domestique, un négociant qui allait aux Antilles. Arrivé à Saint-Domingue, il fut attaqué d'une fièvre qui mit sa vie dans le plus grand danger; mais il y échappa, grâce aux soins des négresses, à sa jeunesse et à sa forte constitution. En 1818, il était de retour en Angleterre, et il passa cinq ans au service de diverses maisons; il suivit un de ses maîtres en France et dans d'autres pays du continent européen. Revenu à Londres, il apprend qu'un

commissaire chargé par le gouvernement d'aller faire une enquête sur l'état des colonies a besoin d'un domestique; aussitôt, il quitte son maître, est agréé par le commissaire, et s'embarque avec lui à Portsmouth, en février 1823, débarque au cap de Bonne-Espérance, parcourt toute la colonie, se sépare de son maître et revoit l'Angleterre en 1824. Bientôt il entre chez un parent du duc de Northumberland, où il vivait assez agréablement, quand la renommée lui apprit en 1825 que Clapperton et Denham avaient achevé leur voyage dans l'intérieur de l'Afrique. « Cette nouvelle, s'écrie-t-il, ranima de nouveau mon humeur vagabonde; je me reprochai d'être resté si longtemps dans un état comparatif d'indolence. Décidé dès cet instant à embrasser la première occasion favorable de m'éloigner encore une fois de ma patrie pour aller vers telle contrée du globe où le sort me pousserait, j'attendais impatientement qu'une circonstance quelconque me mît à même d'effectuer le projet que j'avais le plus à cœur : elle ne tarda pas à se présenter. J'entends dire que le gouvernement britannique a l'intention d'envoyer une seconde expédition pour explorer les pays encore inconnus de l'Afrique centrale et tâcher de découvrir la source, le cours et l'embouchure du mystérieux Niger. Cette entreprise s'accordait trop bien avec mes souhaits, formés depuis tant d'années, pour ne pas essayer de m'y associer. Je cours chez le capitaine Clapperton, qui devait la conduire; j'exprimai à ce brave et spirituel officier mon vif empressement de prendre part, même dans le poste le plus humble, à la nouvelle et hasardeuse tentative dont il avait

« le commandement. Il m'écouta attentivement, et, après que j'eus répandu à un petit nombre de questions, il m'engagea cordialement comme son domestique de confiance. » Tout en faisant les préparatifs nécessaires, et s'acquittant gaîment de ses nouveaux devoirs, Lander ne se dissimulait pas les dangers de la nouvelle carrière dans laquelle il lui tardait tant de se lancer. Il ne pouvait s'empêcher de frissonner au souvenir du triste sort de Mungo-Park et de tant d'autres voyageurs dont la fin déplorable était enveloppée de ténèbres qui la faisaient paraître encore plus affreuse. Toutefois cette émotion passagère ne put ébranler sa résolution. Les remontrances de ses amis et de ses parents furent inutiles; un riche personnage des environs de Falmouth promit, puisqu'il voulait absolument visiter les pays étrangers, de lui procurer une place lucrative dans une des nouvelles républiques de l'Amérique-Méridionale; ce fut en vain. Lander était déterminé, l'Afrique seule avait des attraits pour lui. Clapperton et ses compagnons de voyage firent voile de Portsmouth le 25 août 1825; nous avons raconté dans son article, T. LXI, les divers événements de son voyage. Depuis qu'il avait perdu tous ses compatriotes, à l'exception de Lander, il appelait ce dernier son fils.... « En l'entendant parler ainsi, dit Lander, les nègres pensèrent que ce brave officier était réellement mon père. Entourés de visages et d'objets étrangers, privés de toute communication avec la société civilisée, et voyageant loin de notre patrie et de tout ce qui nous était cher, dans des contrées barbares, souvent dans des forêts sombres et des solitudes effrayantes, nous nous attachâmes l'un à l'autre

« par le plus fort de tous les liens.
 « Nos caractères sympathisaient ;
 « nous entrions dans les projets ,
 « nous partagions la joie et la tris-
 « tesse, l'espérance et le désespoir,
 « nous participions aux sentiments
 « et aux amusements l'un de l'autre.
 « Il était de l'intérêt de tous deux
 « qu'il en fût ainsi. Les circonstances
 « avaient rapproché deux hommes
 « qui auparavant étaient séparés par
 « les lois de la hiérarchie sociale.
 « Grâce à sa belle âme, le capitaine
 « Clapperton oubliâ volontairement
 « la différence de nos conditions
 « respectives ; et, quant à moi, je
 « dois dire que mon attachement
 « pour lui était si grand que j'an-
 « rais volontiers subi toute espèce de
 « privation plutôt que de le laisser
 « souffrir, et, si le cas l'eût exigé,
 « j'eusse donné avec plaisir ma vie
 « pour conserver la sienne. » Après
 avoir rendu les derniers devoirs à son
 maître, Lander tomba malade ; ce ne
 fut qu'au bout de quinze jours de
 souffrances qu'il put se tenir sur son
 séant. Un vieux nègre l'avait soigné.
 Bientôt des émissaires du sultan
 Bello vinrent de sa part lui demander
 la remise des coffres de Clapperton,
 qu'ils supposaient pleins d'or et d'ar-
 gent. Leur surprise ne fut pas mé-
 diocre lorsqu'il se trouva que la
 somme qu'il possédait ne suffisait
 pas pour payer les frais de son voya-
 ge jusqu'à la côte. Ils dressèrent
 néanmoins un inventaire de tout ce
 qu'il avait et le remirent à Bello.
 Ensuite un ordre de livrer une cer-
 taine quantité de marchandises fut
 apporté à Lander ; le sultan promit
 d'en payer le prix qu'il réclamerait :
 un mandat sur un marchand de Kano
 lui fut donné. Lander, conformément
 aux recommandations verbales de
 Clapperton, aurait bien voulu revenir
 en Europe par le Sahara et le Fezzan ;

mais, ayant réfléchi sur la perfidie des
 hommes auxquels il devait avoir af-
 faire, il pria Bello de le laisser s'en
 retourner par la route du Sud. Après
 quelques difficultés celui-ci y con-
 sentit, et le jeune Anglais partit le 4
 mai de Sackatou avec deux nègres,
 des chameaux et des chevaux, et
 marcha au sud. Dès le second jour
 il manqua périr de soif dans un
 désert. Le 25 il était à Kano ;
 quelques jours après il fut reconnu
 à Nammaleck par deux cavaliers
 du roi de Zegzeg, dont il avait tra-
 versé le territoire. Ils se hâtèrent
 d'aller avertir leur maître qu'ils
 avaient rencontré un chrétien, avec
 deux ânes chargés de richesses et un
 superbe cheval qu'il destinait au roi
 de Feundah. Le 19 juin Lander ap-
 prochait de cette ville, et sortait de
 Danrora, lorsque quatre cavaliers de
 Zegzeg le contraignirent de les suivre
 à Zaria, où leur maître l'attendait. Il
 y entra le 22 juillet ; le roi, qui ne
 l'avait fait venir que pour le voir,
 l'accueillit avec bienveillance, et,
 deux jours après, le laissa continuer
 sa marche. Lander regagna le che-
 min par lequel il était venu avec
 Clapperton : « Je dois convenir, dit-
 « il, que nulle part je ne fus reçu de
 « mauvaise grâce ; partout, au con-
 « traire, on nous félicitait de notre
 « retour, avec les expressions les plus
 « bruyantes de joie. Quelquefois
 « même, notamment entre Djannah
 « et Badagry, les clameurs de la foule
 « furent si terribles en me revoyant,
 « que mon cheval en trembla de peur,
 « mais c'était la manière dont les na-
 « turels s'y prenaient pour me com-
 « plimenter d'être revenu sain et
 « sauf. Edoli, roi de Badagry, fut
 « content de me voir, et me céda sa
 « maison. Il alla malgré moi deme-
 « rer dans une méchante hutte. De
 « même que les autres princes afri-

« cains, il fut affligé en apprenant la mort du capitaine Clapperton. » Lander était arrivé le 11 novembre à Badagry; peu s'en fallut qu'il n'en sortît pas. Les Portugais, marchands d'esclaves, firent tant par leurs calomnies que le jeune Anglais fut d'abord traité froidement par le roi et ses principaux capitaines, et ensuite amené devant les prêtres du fétiche pour répondre aux accusations portées contre lui. Ses dénonciateurs prétendaient qu'il était un espion du gouvernement britannique, et que, si on lui permettait de partir, il reviendrait bientôt avec une armée pour conquérir le pays. Le grand-prêtre lui répéta ce grief à haute voix, en ajoutant : « Si tu es venu réellement avec de mauvais desseins, cette eau te fera certainement périr; si au contraire l'imputation est fautive, chrétien, tu n'as rien à craindre. » Comme il n'y avait pas à balancer, Lander avala résolument le breuvage que le grand-prêtre lui présentait, et qui avait un goût désagréable et amer. Puis, quoique bien persuadé d'être innocent, il courut à son logis pour boire une forte dose d'émétique et une grande quantité d'eau chaude. Son estomac fut si bien dégagé qu'il n'éprouva d'autre accident qu'un léger étourdissement pendant quelques heures. Comme les personnes soumises à cette dure épreuve y échappaient très-rarement, tout le monde, voyant que Lander, au bout de cinq jours, n'en éprouvait aucun mauvais effet, s'écria qu'il était protégé de Dieu, et que nul homme ne pouvait lui nuire. Le roi lui rendit son amitié; on ne le laissa manquer de rien, on le regardait avec admiration. Durant les deux mois qu'il resta encore à Badagry, il ne sortit jamais qu'armé, d'après le conseil du roi, car les

Portugais ne cachaient pas leur haine pour lui. Il ne savait pas comment il pourrait être tiré de cette position fâcheuse, quand le 20 janvier 1828 le capitaine d'un navire anglais, qui trafiquait le long de la côte, lui écrivit de Juidah pour lui offrir ses services. Lander lui répondit tout de suite, réunit tous ses effets, prit congé du roi, atteignit le même jour Juidah, et s'embarqua sur un brick anglais. Il alla au cap Corse, où il donna la liberté à ses esclaves. Le 13 février la corvette *l'Esq* le reçut et le conduisit à l'île Fernando Po, où il eut une longue entrevue avec Denham, ancien compagnon de voyage de Clapperton (*voy. DENHAM, LXII, 333*). Le 30 avril il revit Portsmouth, puis il se hâta de porter à l'amirauté, à Londres, tous les papiers de Clapperton. Un séjour de près d'un mois dans la capitale lui fut nécessaire pour copier le journal qu'il avait tenu depuis le 20 novembre 1826; ensuite il partit pour embrasser sa famille, dont il était éloigné depuis treize ans. Sa santé était tellement altérée que, durant tout l'été, il ne put corriger le travail imparfait qu'il avait remis au gouvernement. Il songea donc à rédiger un nouvel ouvrage d'après ses notes et avec l'aide de son frère, qui avait appris le métier d'imprimeur à Truro. Il l'acheva au mois d'octobre de l'année suivante, et, dans l'instant où il mettait l'introduction sous presse, il y ajouta une note pour annoncer que le gouvernement du roi l'avait engagé à se rendre à Feundah, dans l'intérieur de l'Afrique, pour de là suivre le cours du Niger, vers le Benin, « de sorte, ajoute-t-il, que, lorsque le public aura en main la relation suivante, je serai très-probablement en chemin pour la côte occidentale d'Afrique. Dans cette nou-

« velle entreprise je ne serai accom-
 « pagné que de mon frère John Lan-
 « der, qui, je l'ai déjà dit, m'a assisté
 « dans la composition de cet ouvrage.
 « Si l'énergie et la persévérance peu-
 « vent nous être de quelque utilité,
 « j'ai les plus fortes raisons de croire
 « que cette expédition réussira aussi
 « heureusement que je l'espère. Dans
 « tous les cas, rien ne manquera de
 « notre part pour accomplir l'objet
 « que l'on a eu vue. » Cette note est
 datée du 29 novembre 1830. On s'in-
 téresse vivement à ces deux jeunes
 gens qui vont hardiment tenter les
 hasards d'un voyage fatal à tant
 d'hommes accoutumés à toutes les
 fatigues. John Lander avait consenti
 à suivre son frère uniquement pour
 ne pas le laisser courir seul de si
 grands périls; aucune récompense
 pécuniaire ne lui avait été promise.
 — Le 9 janvier 1830 les deux frères
 firent voile de Portsmouth sur un na-
 vire marchand, qui les débarqua le
 22 février au cap Corse; puis ils ga-
 gnèrent Accra, d'où un brick de
 guerre les porta promptement à Ba-
 dagry. Ils avaient avec eux quatre
 nègres et une négresse qui, pour la
 plupart, avaient déjà été au service
 de Richard. Le 31 mars ils commen-
 cèrent leur marche; ce ne fut pas sans
 beaucoup de fatigues, de privations
 et de souffrances qu'ils arrivèrent le
 13 mai à Katenuga, capitale de l'Yar-
 riba. Richard Lander voyait cette
 ville pour la troisième fois; le roi
 les combla de marques de bonté, et
 à leur départ, le 22, leur fournit des
 porteurs. Ils se dirigèrent au nord-
 ouest jusqu'à Kiama, ensuite au
 nord-est vers Boussa; sur le Kouarra;
 ils y entrèrent le 17 juin; le roi et
 la reine revirent avec plaisir Richard
 Lander. Les deux Anglais réussirent
 à reconvrer plusieurs des effets qui
 avaient appartenu à Mungo Park

(voy. ce nom, XXXII, 580) : on
 avait déjà constaté qu'il avait péri
 près de Boussa, dans le Kouarra. Le
 25 ils remontèrent ce fleuve sur une
 pirogue qui les conduisit à Yaourie,
 ville considérable au nord de Boussa.
 Ils y restèrent jusqu'au 2 août; mais,
 le sultan ne leur ayant pas accordé la
 permission de traverser son pays vers
 l'est, ils retournèrent par eau à
 Boussa. Après avoir fait, à la sollici-
 tation du roi, une visite au prince
 qui régnait à Ououaou, leur départ
 ne put s'effectuer que lorsque le roi
 eut obtenu une réponse favorable du
 fleuve, qu'il consulta pour savoir si
 l'issue du voyage des blancs serait
 heureuse. Alors il leur procura une
 grande pirogue, bien approvisionnée
 de vivres. Des guides appartenant à
 des familles de princes résidant sur
 les bords du fleuve accompagnèrent
 les jeunes Anglais qui, le 20 sept.,
 commencèrent leur mémorable navi-
 gation sur la portion du Kouarra
 qu'aucun Européen n'avait encore
 vue. Les rives de ce fleuve et les îles
 qui s'élèvent à sa surface sont fertiles
 et généralement bien habitées et cul-
 tivées; souvent on apercevait des vil-
 les qui paraissaient florissantes. Les
 communications entre les riverains
 sont fréquentes, des pirogues traver-
 sent continuellement le Kouarra, d'au-
 tres suivent son cours et le remon-
 tent. Les deux frères furent retenus
 quelque temps par la cupidité d'un
 chef à l'île de Zagozhi, vis-à-vis de
 Rabba; il ne leur restait qu'une très-
 petite quantité de marchandises; il
 fallait changer de pirogues dans ce
 lieu où leurs guides les quittèrent.
 Enfin ils se remirent en route le 16
 octobre. Le Kouarra, qui jusque-là
 coule du nord au sud, tourne brus-
 quement à l'est et s'élargit beaucoup;
 il offre un aspect magnifique; les vil-
 lages sont nombreux. Au delà du

confluent du Koundouma, qu'il reçoit à gauche, on aperçoit successivement les villes d' Egga et de Kakeunda. Ici le fleuve reprend son cours au sud, et entre dans une chaîne de montagnes. Le 24 octobre les jeunes Anglais se trouvèrent devant l'embouchure du Tchadda, affluent de gauche du Kouarra, et virent au confluent Cottancarrassi, qui est une grande ville. Ils s'étaient arrêtés dans divers endroits, leur aspect avait excité au plus haut degré la curiosité des nègres. « On nous regarde, disent-ils, avec une sensation visible d'étonnement et de frayeur; si nous nous approchons trop de la porte, la foule recule dans un état d'inquiétude extrême et en tremblant. » Parfois ils étaient obligés de se cacher à tous les regards pour éviter la multitude des importuns. On ne leur laissait pas un instant de repos; chacun demandait qu'ils écrivissent, et l'on accompagnait ces demandes d'un présent de denrées. Déjà ils avaient remarqué à Egga des nègres vêtus de tissus du Benin et de Portugal, ce qui annonçait une communication entre cette ville et le golfe de Guinée; ils en virent encore davantage à Bocqua et à Attah. Que l'on juge de leur surprise lorsque le 27, en passant devant Dammeuggou, ils entendirent un homme, couvert d'une veste de soldat anglais, qui, dans la langue de leur pays, les invita à s'arrêter; ils n'en tinrent aucun compte, mais une douzaine de pirogues les poursuivit et les força de venir rendre leurs devoirs au chef, qui ne les laissa partir que le 4 novembre. Ils avaient observé que les montagnes s'écartaient de chaque côté. Afin de n'être pas trop retardés par la lenteur ordinaire des nègres, Richard se plaça dans une pirogue, et John dans une autre; le premier venait de pas-

ser devant Kirri, grand marché de la rive droite, quand il rencontra une cinquantaine de pirogues qui remontaient le fleuve. Il avoue que lorsqu'il distingua le pavillon anglais parmi ceux qui ornaient ces embarcations, il ne put se défendre d'un certain sentiment de fierté. Cette satisfaction ne fut pas de longue durée. Sur son refus d'obéir à l'ordre de se rendre à bord de la principale de ces pirogues, un coup de tambour se fit entendre, des fusils furent tournés vers lui; en un moment son bateau fut abordé et pillé; il se défendit aussi bravement qu'il lui fut possible. Les bandits s'éloignèrent, il les suivit vers Kirri. Chemin faisant il est hélé par le chef d'une grande pirogue qui l'engage en anglais à venir le trouver; il y consent, est traité avec bonté, et un moment après il aperçoit son frère, dont le bateau avait été également la proie des pillards. Les deux blancs, arrivés devant Kirri, sont forcés de rester sur la pirogue; ils étaient presque nus et exposés à l'ardeur du soleil. De braves gens et des femmes prirent part à leur infortune, et leur apportèrent des bananes et des cocos pour les rafraîchir. Bientôt on leur dit de venir reconnaître leurs effets, que l'on avait retirés en fouillant les pirogues des forbans; une grande partie était en très-mauvais état. Des prêtres musulmans parlèrent si chaudement en leur faveur, dans le palabre qui se tint ensuite, que les deux Européens furent mandés à terre au coucher du soleil. On déclara qu'on leur rendrait ce qui avait été retrouvé; que l'homme qui avait commencé l'attaque serait condamné à perdre la tête pour avoir agi sans la permission de son chef; qu'ils devaient se considérer comme prisonniers, et que le lendemain ils seraient con-

duits chez Obié, roi d'Eboé, qui prononcerait sur leur sort. Quoique cette décision pût paraître singulière à des Européens, les jeunes voyageurs l'entendirent avec joie, et remercièrent Dieu de ce qu'il leur avait conservé la vie. Ils avaient tout perdu : Obié les traita avec bonté ; s'étant fait expliquer les faits qui les amenaient devant lui, il consentit à les relâcher, pourvu qu'un des capitaines anglais, dont les navires étaient mouillés le long de la côte, payât leur rançon, qui fut évaluée à la valeur de vingt esclaves en marchandises. Le fils d'un roi voisin de l'embouchure du Rio Noun, nom que porte ce bras du Kouarra, promit de répondre de la somme si les prisonniers s'engageaient à lui en compter une assez forte. Richard Lander consentit à remettre à ce personnage un mandat sur un des capitaines anglais. A cette condition, les deux frères furent mis en liberté, et le 12 novembre ils s'embarquèrent avec leur monde sur une grande pirogue. Le 14, ils entrèrent dans un petit bras du fleuve qui déviait à gauche; et, à leur satisfaction inexprimable, ils observèrent le mouvement de la marée. Le roi de Brass, auquel ils furent présentés par son fils, exigea d'eux une nouvelle obligation, et retint auprès de lui en otage John Lander avec une partie de son équipage. Richard, un de ses serviteurs, et le fils du roi s'acheminèrent dans une pirogue vers l'embouchure du fleuve. Que l'on se figure, s'il est possible, l'allégresse de ce brave jeune homme en découvrant, le 18, un brick anglais à l'ancre. Mais quelle fut sa consternation lorsque le capitaine, quoique malade et alité, lui déclara, en accompagnant son discours des imprécations les plus horribles, qu'il ne lui ferait pas l'avance

de la somme la plus légère, bien que Lander lui protestât que tous ses déboursés lui seraient payés par le gouvernement britannique. Enfin, après de nouvelles tentatives de la part du jeune voyageur, le navigateur brutal lui dit : « Tâchez de faire venir à « bord votre frère et vos gens, je les « emmènerai ; mais, je vous le répète, « vous n'obtiendrez rien de moi. » Heureusement le nègre se laissa persuader par Lander, qui lui assura que très-certainement il finirait par être payé, et, malgré son mécontentement, il s'acquitta fidèlement de sa commission. Le 24, les deux frères s'embrassèrent à bord du navire anglais ; ils promirent au jeune chef nègre que leur dette envers lui serait acquittée : le gouvernement britannique a rempli cet engagement. Le 27 le navire franchit la barre du Rio Noun, et le 1^{er} décembre il les débarqua chez le gouverneur de l'île Fernando Po, où ils restèrent jusqu'au 20 janvier 1831. Alors ils montèrent sur un vaisseau de guerre qui allait à Rio de Janeiro. Un bâtiment de transport les mena du Brésil en Angleterre. Ils atterrirent à Portsmouth le 9 juin 1831. Richard Lander partit aussitôt pour Londres afin d'annoncer au ministère la découverte importante que son frère et lui venaient de faire. Ce fut une grande nouvelle ; ils avaient constaté, par leur navigation sur le Kouarra, que ce fleuve, après avoir coupé une chaîne de montagnes, entre dans un pays uni, et se partage en plusieurs bras ; ils étaient arrivés à la mer par celui qui a reçu le nom de Rio Noun. Tous les géographes, en Angleterre et dans les pays étrangers, s'en réjouirent, et chacun s'empressa de féliciter ces deux jeunes gens. On vantait avec raison leur courage et leur persévérance ; on les voyait avec plaisir échappés à tous les périls qui

avaient failli arrêter leur marche. Le gouvernement et la Société de géographie de Londres les récompensèrent : le prix annuel, laissé à la disposition de cette compagnie par le roi, fut remis à Richard Lander, comme ayant été chargé de l'expédition. Les papiers des deux frères furent portés à l'amirauté, et leur relation fut publiée en 1832. Ils étaient retournés à Truro ; John Lander, cédant à son humeur casanière, s'y établit : quant à Richard, quoiqu'il se fût marié avant son second voyage, ce lien n'était pas assez fort pour l'empêcher de courir une troisième fois des hasards auxquels il avait échappé si miraculeusement. Son amour des entreprises aventureuses n'était pas satisfait ; et il prêta l'oreille aux propositions d'une compagnie de négociants de Liverpool qui l'invitèrent à diriger un armement destiné pour l'intérieur de l'Afrique. On espérait vendre à la population nombreuse des pays baignés par le Kouarra des marchandises de manufactures anglaises, rapporter en échange des productions de ces contrées, et établir ainsi les bases d'un commerce lucratif. On avait aussi pour objet de recueillir des renseignements utiles à la géographie, de mettre un terme à la traite des nègres, et de contribuer ainsi à répandre graduellement les bienfaits des lumières et de la civilisation en Afrique ; c'était trop espérer à la fois. Deux pyroscaphes (navires à vapeur), le *Kouarra* de 145 tonneaux, l'*Alburkah* de 55, construits en fer, et le brick la *Colombine*, composaient l'expédition ; elle partit le 25 juillet 1832 de Milford-Haven, port de la côte sud du pays de Galles, arriva heureusement le 7 octobre au cap Corse, et peu de jours après à l'embouchure du Rio Nouu. La *Colombine* y resta mouillée. Le

27, les deux pyroscaphes remontèrent le fleuve. Bientôt les obstacles entravent leur navigation : les roitelets nègres, qui tiraient leurs principaux profits de la traite, s'efforcent naturellement de faire avorter une expédition qui veut pénétrer dans l'intérieur du pays en se bornant au trafic des marchandises qu'il produit, et de plus fournir aux Africains celles d'Europe à bien meilleur marché que ne les vendaient les commerçants indigènes. L'un des pilotes nègres qui conduisaient les pyroscaphes reçoit de son maître l'ordre de faire chavirer celui qu'il dirigeait ; des Anglais, descendus sur une île pour couper du bois, sont accueillis par une fusillade très-vive ; les hostilités continuent le lendemain ; les Anglais font une descente, un village est brûlé par représailles. Le 7 novembre, on était devant Eboé. Le 22, Lander revit le roi d'Attah, l'empêcha par ses exhortations d'immoler deux victimes humaines, et lui fit promettre solennellement de renoncer à ces sacrifices affreux ; cette promesse, approuvée par tous les spectateurs, fut fidèlement tenue. Cependant les funestes effets du climat ne tardèrent pas à causer la mort de beaucoup d'Anglais. Le *Kouarra* toucha plusieurs fois et finit par rester immobile sur un banc de sable. L'*Alburkah*, sur lequel se trouvait Lander, parvint à six milles plus haut près du confluent du Kouarra et du Tchadda. Lander était, à ce qu'il paraît, peu d'accord avec Laird, qui commandait le *Kouarra*, car, pendant qu'ils se trouvaient ainsi retenus à peu de distance l'un de l'autre, ils ne communiquèrent pas ensemble. Eunué de son oisiveté forcée et affaibli par la dysenterie, Lander partit le 17 août 1833, pour aller chercher à Fernando Po des marchandi-

ses et des médicaments. Il y arriva le 1^{er} mai, et quitta cette île le 18. Il remontait le Rio Noun dans sa pirogue, quand il rencontra, le 10 juillet, Laird, qui, après avoir fait une excursion jusqu'à Feundah sur le Tchadda, ramenait son pyroscaphe en Angleterre. Lander, parvenu à Cottamcarrassi, au confluent des deux rivières, remonta sur l'*Alburkah*, que commandait Oldfield, et on entra dans le Tchadda, que ce capitaine nomme Chary. On s'avança ainsi jusqu'à une distance de 104 milles; espérant, d'après les assertions des nègres, atteindre le lac Tchad; c'était s'aventurer sur une indication très-problématique. On souffrit beaucoup du manque de vivres, car, par des causes non expliquées, la population indigène refusait d'en vendre, et même d'avoir aucune communication avec les Anglais. Au bout de quinze jours Lander et Oldfield prirent le parti de retourner à Cottamcarrassi; revenus dans le Kouarra, ils firent route au nord. Leur navigation n'éprouva d'autre inconvénient que celui de la rareté du chauffage. On y obvia en mettant la curiosité des nègres à contribution nul n'était admis à bord s'il n'apportait une certaine quantité de bois: par ce moyen l'approvisionnement put suffire à la consommation. Le 16 septembre, les voyageurs étaient devant Rabbah; le gouverneur les accueillit amicalement; le trafic s'établit entre lui et les Européens; mais la lenteur ordinaire aux Africains dans toutes les affaires empêcha de rien terminer. Lander voulait remonter le fleuve jusqu'à Boussa; un accident arrivé à la machine du pyroscaphe contraignit de prendre une route opposée; et, le 2 octobre, on suivit le cours du fleuve. Quand on fut à Attah,

Lander acheta une île voisine qu'il nomma *English island* (l'île anglaise). La destinant à servir d'entrepôt de commerce, il y laissa pour gérant un Anglais né en Afrique. Le 1^{er} novembre, l'*Alburkah* atteignit, dans le plus pitoyable état, l'embouchure du Rio Noun. A peine en mer, il rencontra le *Kouarra*, qui le remorqua jusqu'à Fernando Po. Lander, toujours infatigable, expédia de nouveau l'*Alburkah*, le 15 novembre, pour le Rio Noun: il devait le rejoindre plus tard avec une cargaison de cauris qu'il allait prendre au cap Corse, comptoir anglais de la côte de Guinée. Revenu à Fernando Po, il écrivit à son frère le 1^{er} janvier 1834; il lui racontait tous ses malheurs, mais était plein d'espoir pour l'avenir; il annonçait qu'il allait visiter l'intérieur de l'Afrique pour la troisième et dernière fois, et qu'il comptait être à Londres dans les premiers jours de mai. Peu de jours après, il s'embarqua sur le cutter le *Craven*, qui le conduisit à l'embouchure du Rio Noun: là, il transporta ses marchandises dans deux pirogues avec lesquelles il voulait rejoindre l'*Alburkah*. Parvenus à une distance d'à peu près 70 milles, la plus grande des deux pirogues échoua; déjà leurs équipages, formés de nègres Kroumen, travaillait à la remettre à flot, quand une fusillade, partie de derrière les broussailles touffues qui bordaient les îles et les rives voisines, vint les interrompre. Lander était si persuadé des intentions amicales des nègres de cette contrée qu'il crut d'abord que c'était une salve destinée à célébrer son heureux retour. La vue de ses fidèles Kroumen rentrant dans la pirogue blessés, et tombant à ses côtés, le convainquit bientôt de son erreur. Les encourageant de la voix et

du geste, il essaya de se défendre jusqu'à la dernière extrémité ; plusieurs de ses barbares ennemis périrent. Il se baissait pour prendre une cartouche, une balle le frappa près de la hanche ; il chancela un moment, mais resté debout il continua d'exciter son monde à la résistance. Toutefois, voyant ses munitions presque épuisées, et l'ardeur de ses Kroumen adventie, tandis que le feu de ses adversaires devenait plus vif, il reconnut que le seul moyen de salut était de tâcher de gagner l'autre pirogue qui était à flot à peu de distance. Abandonnant alors leurs marchandises, ils se jetèrent à la nage, et gagnèrent la pirogue avec de grandes difficultés ; puis ils se livrèrent au courant du fleuve. Poursuivis pendant plus de quatre heures, avec un acharnement extrême, ils échappèrent enfin à leurs ennemis. Un jeune chirurgien anglais qui était avec Lander lui donna tous les soins que sa position exigeait, et l'amena le 27 janvier à Fernando Po. Durant les premiers jours, son état parut si satisfaisant que l'on se flattait de le sauver ; lui-même reprenait du cœur ; mais, le 6 février, la gangrène survint à sa blessure, d'où l'on n'avait pu extraire la balle ; il expira un peu après minuit avec la fermeté qui l'avait toujours distingué. Toute la population de l'île le regretta vivement, et se fit un devoir d'assister à ses funérailles. Il était de petite taille, mais doué d'une grande force musculaire et d'une constitution extrêmement robuste. Quiconque le voyait pour la première fois était frappé de sa physionomie ouverte, de la largeur de sa poitrine, du mouvement continuel de ses yeux. Il possédait au plus haut degré ce courage passif si nécessaire à un voyageur qui veut parcourir l'Afrique.

Ses manières étaient douces, aisées, agréables, ce qui, joint à sa gaieté et à son air aimable et sprituel, le faisait chérir de tous ceux qui le connaissaient. Tel est le portrait qu'a tracé de lui son frère, qui fut le témoin en Afrique des marques d'attachement que lui donnaient les nègres qu'il avait vus dans son premier voyage. On a de Richard Lander, en anglais : I. *Journal du voyage de Kano à Sackatou et de là à Badagry*, imprimé à la suite de la deuxième relation de Clapperton (voy. ce nom, LXI, 95). On a vu plus haut que cette relation, rédigée à la hâte, n'avait pas été corrigée. Néanmoins elle fait concevoir une très bonne opinion de l'auteur. Il raconte avec beaucoup d'ordre et de netteté tout ce qui lui est arrivé depuis le 26 novembre 1826, jour où il fut obligé de rester à Kano pour veiller sur les marchandises que Clapperton y avait déposées, jusqu'au 3 février 1828 qu'il s'embarqua pour l'Angleterre. On est aussi touché des témoignages d'affection qu'il donne à son maître devenu son ami, que charmé de la résolution qu'il montre dans son long voyage au milieu de nations barbares. John Barrow, dans son introduction au *Voyage de Clapperton*, fait ressortir convenablement la conduite courageuse et prudente de Lander en traversant les différentes tribus qui se trouvaient sur son chemin ; il réussit à emmener jusqu'à la côte un grand coffre où étaient les habits, beaucoup d'effets, et tous les papiers de son maître. II. *Records of captain Clapperton's last expedition in Africa*, etc. (Souvenirs de la dernière expédition du capitaine Clapperton en Afrique, par Richard Lander, son fidèle serviteur et le seul membre survivant de l'expédition, et aventures subséquentes de l'auteur), Londres, 2 vol. in-8°, fig.

Cette relation, précédée de l'essai que Lander a écrit sur sa vie, contient beaucoup de particularités curieuses sur les contrées qu'il a traversées. Elle annonce qu'il était doué du talent de bien observer et de raconter avec agrément et précision. III. *Journal of an expedition to explore the course and termination of the Niger: with a narrative of a voyage down that river to its termination*, Londres, 3 vol. in-16, cartes et figures. Il a été traduit en français par M^{me} Belloc. Il y en a aussi des traductions en allemand, en hollandais, en suédois. Les deux frères Lander ont signé la préface. Une partie de leurs manuscrits avait été perdue dans la bagarre où ils furent si maltraités à la fin de leur voyage. Mais, comme chacun avait tenu un journal séparé, ils purent, en réunissant les fragments qui restaient, composer leur livre. Il a obtenu un succès mérité dans leur patrie et dans tous les pays où l'on attache du prix aux efforts du courage et de la persévérance, pour atteindre à un but utile. Les deux frères, jeunes encore, exempts des préventions que peut donner l'étude approfondie d'un objet, ne s'étaient pas engoués d'un système sur l'embouchure du fleuve de l'Afrique centrale que Mungo Park avait nommé *Niger*, d'après les écrits des anciens. Les nègres chez lesquels ils voyageaient l'appelaient *Dialiba*; plus bas ils le désignaient par la dénomination de Kouarra. Les hypothèses sur son cours définitif étaient nombreuses; la plus voisine de la vérité est celle de M. - C. - J. Reichard, insérée dans le cahier du mois d'août des *Ephémérides géographiques de Weimar* (1803). Nous avons donné la traduction de son mémoire dans les *Annales des Voyages*, t. V, 1808. Cette nouvelle conjecture parut si

étrange à Hoffmann, que, dans un article du *Journal des Débats*, il la combattit comme improbable. Beaucoup de géographes et de voyageurs firent de même: Bowdich, entre autres, rejeta bien loin cette opinion. Denham et Clapperton montrèrent, par la carte annexée à leur relation, qu'ils ne la partagent pas non plus, et qu'ils adoptent les rapports des nègres. Cependant la carte qui accompagne le second voyage de Clapperton, et qui est dressée d'après les idées de M. Barrow, son éditeur, annonce déjà une modification, et le Kouarra parvient à la mer par un des bras qu'il forme après être sorti des montagnes. Probablement le docte écrivain avait médité sur les communications verbales qu'il avait reçues de Lander, et qui s'accordaient avec les témoignages de divers voyageurs anciens. La traduction française du voyage des frères Lander, écrite d'un style élégant et facile, a fait connaître leurs travaux mémorables. Leur manière de raconter est simple; cependant on remarque un peu de prétention dans les portions du récit qui sont de John Lander. Les deux frères avertissent dans leur préface que, durant la plus grande partie de leur séjour dans le Soudan, ils ont ressenti une certaine langueur que causait le climat; que parfois elle influait considérablement sur leur esprit, et qu'ils ne pouvaient résister à l'atteinte qu'elle portait à leur constitution. Malgré ces graves inconvénients et les maladies dont ils furent atteints, ils écrivaient chaque soir, lorsqu'ils le pouvaient, les événements de la journée. On reconnaît à la lecture de leur relation qu'elle a été rédigée sous l'impression du moment, ce qui est un sûr garant de sa fidélité. Elle est sans contredit une des plus intéressantes et des plus instructives qui aient été publiées sur l'inté-

rieur de l'Afrique. M. B. Beecher, lieutenant de vaisseau de la marine royale, l'a fait précéder d'une introduction, où il passe en revue toutes les tentatives faites pour explorer et expliquer le cours du Niger. Il ajoute que deux traits distinguent l'expédition des frères Lander d'avec toutes celles qui l'avaient précédée, savoir : la grandeur et l'importance de l'entreprise, et les faibles moyens avec lesquels elle fut accomplie. Les jeunes voyageurs n'ont pas fait d'observations astronomiques ; leur seul instrument était une boussole qu'ils perdirent dans le pillage de leurs effets à Kirri. M. Beecher a donc été obligé de construire la carte qui accompagne le voyage d'après les seuls renseignements contenus dans leur narration ; aussi ne la regarde-t-il que comme un essai appuyé sur leurs remarques. Il ajoute que du moins elle sera utile pour guider les Européens, qui, versés dans l'art des observations astronomiques, donneront à ce travail la précision nécessaire. Le récit du dernier voyage de R. Lander est contenu dans l'ouvrage suivant : *Narrative of an expedition into the interior of Africa by the river Niger in the steam-vessels Quorra and Alburkah, in 1832, 1833 and 1834, by Mac-Gregor Laird, and R. A. K. Oldfield, surviving officers of the expedition (Relation d'une expédition, dans l'intérieur de l'Afrique, par le fleuve le Niger, sur les navires à vapeur le Kouarra et l'Alburkah, faite en 1832, 1833 et 1834)*, Londres, 1835, 2 vol. in-8°, carte et figures. Le mauvais résultat de cette expédition fut dû au peu d'accord qui régnait entre les chefs, comme on l'a vu plus haut. La relation de Laird ne comprend que le tiers des deux volumes, le reste est rempli par celle d'Oldfield. L'un et l'autre sont des ob-

servateurs peu judicieux et des narrateurs insipides. Tous deux reprochent à Lander sa vivacité, et sa conduite parfois arbitraire envers les nègres. La carte offrant le cours du Niger, de Rabbah à la mer, a été dressée d'après le relevé de M. Allen, l'officier de la marine royale qui partit avec Lander ; elle diffère de celle qui accompagne le second voyage de ce dernier. Depuis la catastrophe des deux pyroscaphes, un navire anglais a remonté le Rio Noun, puis le Kouarra, et n'a pas eu à se plaindre de son voyage. Le portrait de Lander, gravé, ainsi que celui de son frère, dans son second voyage, le montre vêtu à l'européenne, et ne donne pas une idée aussi avantageuse de sa physionomie que celui que l'on voit en tête de la relation particulière de son voyage avec Clapperton, et qui le représente dans le costume oriental. Les compatriotes de R. Lander lui ont érigé une statue sur la place publique de Truro. E—s.

LANDES (PIERRE), écrivain royaliste, né à Paris vers 1754, fils du secrétaire en chef des états du Dauphiné, fut avocat au parlement de Dijon, et s'attacha vivement à la destinée des anciennes cours judiciaires. Il prévint, dès le commencement, les suites funestes de la Révolution, et, voulant éclairer les Français, il publia, en 1790, une brochure intitulée *Discours aux Welches*, qui eut un succès prodigieux et fut le prétexte de beaucoup de persécutions que les révolutionnaires firent éprouver à l'auteur. Il fut arrêté et dirigé en 1793 sur Paris, où il eût subi le sort de toutes les victimes de cette époque, si quelques amis courageux (1) ne s'étaient

(1) Voir les détails de cet événement, dans l'ouvrage intitulé : *Paris, Versailles et les provinces*.

masqués et embusqués sur la route pour arrêter son escorte et le rendre à la liberté. Assez heureux pour avoir pu gagner la Suisse, il se réfugia à Berne, puis à Fribourg, où il consacra sa plume à la cause du trône et de l'autel. Il entretenait pour cela pendant longtemps une correspondance avec le prince de Condé. Arrêté de nouveau par les troupes françaises, lors de leur entrée en Suisse sous les ordres du général Brune, il allait être transféré des prisons de Berne dans celles de Paris, par ordre supérieur, lorsque sa fille, âgée de sept ans, alla se jeter aux pieds de M^{me} Brune. Sa piété filiale toucha si vivement le cœur de cette dame, qu'elle obtint de son mari la liberté de Landes. Cette bonté pouvait compromettre le général auprès du Directoire exécutif, mais il ne put résister aux prières de sa femme et aux larmes de l'enfance. Il est fâcheux que ce trait de générosité n'ait pas été plus connu en 1815; peut-être qu'alors il eût sauvé le maréchal Brune. Landes se réfugia à Augsburg, et il fit plusieurs voyages en Allemagne dans l'intérêt des Bourbons. Rentré en France avec sa famille, en 1802, après douze ans d'exil, il mourut à Dijon le 28 nov. 1806, ne laissant d'autre héritage à sa fille unique que l'exemple de ses vertus. On a de lui : I. *Journal de ce qui s'est passé à Dijon à l'occasion de la rentrée du Parlement, et des autres Cours de la province*, Kell, (Dijon), 1789, in-8°. II. *Discours aux Welches, dans lequel on a inséré la justification de la chambre des vacations du Parlement de Rouen, Metz, et particulièrement de Rennes, ouvrage dénoncé à l'Assemblée nationale*, Dijon, de l'imprimerie des aristocrates, 27 mars 1790, in-8° de 53 pages. III. *Nouveau Discours*

aux Welches, Paris, 1790, in-8° de 70 pages, publié sous le pseudonyme de *Blaise Vadé, fils d'Antoine et neveu de Guillaume*. Ces deux brochures, publiées à l'occasion des persécutions qui précédèrent la suppression des parlements (voy. l'article LAMETH (*Alexandre*), dans ce volume), firent beaucoup de bruit; mais elles ont été depuis complètement oubliées. IV. *Principes du droit politique, mis en opposition avec ceux de J.-J. Rousseau sur le Contrat Social*, Neuchâtel en Suisse, 1794, 1 v. in-8°; réimprimé à Paris en 1801. Il est à remarquer que, dans sa *Réponse au Coup d'œil du général Montesquieu*, d'Entraigues s'est attribué cet ouvrage. V. *De la Nécessité d'un état monarchique en France*, ouvrage publié par ordre du roi Louis XVIII, Neuchâtel, 1795, in-8°. VI. *Lois de la morale et de l'honneur*, Neuchâtel, 1797, in-8°. VII. *Le Fugitif, ou les Malheurs de la Proscription* (ouvrage posthume), Paris, 1825, 4 vol. in-12. Landes a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un roman politique intitulé *Doisan, ou les Malheurs du Sentiment*. M—D j.

LANDI (COSTANZO), littérateur et numismate, naquit, en 1521, à Plaisance, d'une famille patricienne. Benoît Laberdini, son premier instituteur, sut lui inspirer le goût le plus vif pour la littérature. A l'âge de douze ans il composa une élégie latine, si touchante et si gracieuse, que pour cette seule pièce il mériterait mieux que beaucoup d'autres une place dans la liste des *Enfants célèbres* de Baillet. De Plaisance il se rendit à Bologne, où il acheva ses études littéraires sous la direction de Rom. Amaseo, l'un des savants philologues de cette époque. Il alla ensuite à Ferrare étudier le droit sous Alciat. L'attachement qu'il conçut

pour ce grand jurisconsulte et le désir de profiter de ses leçons le décidèrent à retourner plusieurs fois à Ferrare. Il était en 1537 à Pavie, et cette même année, ou la suivante, il fut admis à l'académie de la marquise Hippolyte de Malaspina. En 1545 il accompagna son oncle, le comte Frédéric Scotti, député par la ville de Plaisance vers le pape Paul III. La vue des monuments de Rome éveilla son goût pour l'antiquité. Cependant il ne renonça point à l'étude du droit, puisque, cette même année, il rejoignait Alciat à Ferrare et qu'il le suivit en 1546 à Pavie. De retour à Plaisance, en 1548, il fut, par une distinction honorable, admis sans examen au collège des docteurs. Il pouvait aspirer aux premières places de la magistrature; mais, avide de nouvelles connaissances, il se rendit, en 1551, à Padoue, pour y suivre les cours de philosophie et de médecine. Son oncle, le comte Scotti, trouvant qu'il n'était plus d'un âge à fréquenter les académies comme un écolier, lui fit de sérieux reproches de sa conduite, et le força de revenir à Plaisance. La mort de son oncle l'ayant rendu maître de ses actions, il alla bientôt à Pavie, et l'on sait qu'en 1560 il y suivait un cours de physique, persuadé sans doute qu'il n'était jamais trop tard pour apprendre. Le désir de perfectionner ses connaissances en numismatique le ramena peu de temps après à Rome, où il avait déjà fait plusieurs voyages, et il s'y livrait avec ardeur aux recherches d'antiquités, lorsqu'une mort prématurée, mais non pas imprévue, l'enleva le 25 juillet 1564, à quarante-trois ans. Outre quelques opuscules cités par le Poggiali, mais qui n'offrent aucun intérêt, et des *Rime* dans la *Raccolta* de Crémone, 1560, in-8°, on a de Landi : I. *Lusuum pueri-*

lium libellus, Ferrare, 1545, in-8°. Ce sont les poésies et les autres compositions de sa jeunesse. II. *Oratio habita in Academia illustr. Hippolytæ marches. Malespinæ, cum adiretur lectionem Virgilii*, 1540; Ferrare, 1546, in-4°. On ne mentionne cet opuscule que pour annoncer que le Poggiali en possédait un exemplaire sur vélin. III. *Ad tit. Pandectarum de justitia et jure enarrationum liber*, etc., Plaisance, 1549, in-folio. IV. *Carmina*, Pavie, 1550, in-4°. V. *In epithalamium Catulli annotationes*, ibid., 1550, in-8°. VI. *Methodus de bona valetudine tuenda*, Lyon, 1557, in-12 de 42 pag. Ce petit ouvrage lui a valu une place dans la *Biblioth. scriptor. medicor.* de Manget, qui a pris Landi pour un médecin. VII. *In veterum numismatum Romanorum miscellan. explicationes*, ibid., 1559 ou 1560, in-4°. C'est le plus connu des ouvrages de Landi, et le seul qui soit recherché des curieux; il a été réimprimé sous le titre : *Selectiorum numismatum præcipue Romanorum expositiones*, Leyde, 1695, in-4°, fig. Cette édition est préférée à l'ancienne. Le Quadrio attribue à Landi la traduction du premier livre *Dell' arte poetica*, Plaisance, 1549, in-8°; mais le Poggiali ne pense pas qu'il en soit l'auteur. La bibliothèque royale de Parme possède les poésies inédites de Landi. On peut consulter pour plus de détails Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, VII, 861; et le Poggiali, *Memorie di Piacenza*, II, 130-54.

W—s.

LANDI (le comte JULES), littérateur, naquit à Plaisance, dans les premières années du XVI^e siècle. Ayant achevé ses études et son cours de philosophie à Rome, il se livra tout entier à la jurisprudence, et, après avoir reçu le laurier doctoral,

fut admis au collège de magistrature de sa ville natale. On peut conjecturer qu'il partit peu de temps après pour la Hongrie, où il lit au moins une campagne, comme volontaire, contre les Turcs. Il parcourut ensuite l'Europe afin de satisfaire sa curiosité. Se trouvant à Lisbonne, il profita d'une occasion favorable pour passer à l'île de Madère, où l'on sait qu'en 1530 il séjourna quelques mois (1). De retour à Plaisance, il fut honoré successivement de divers emplois et chargé de commissions importantes dans lesquelles il donna des preuves d'habileté; cependant il ne fut pas toujours à l'abri des revers. Mais le Poggiali, son biographe, déclare que, malgré toutes ses recherches, il n'a pas pu venir à bout d'éclaircir et de répandre quelques lumières sur les aventures dont la vie de Landi fut semée. Une lettre du cardinal Fréd. Frégose, archevêque de Salerne, nous apprend qu'en 1536 Jules était dans les prisons de Rome, mais on ignore le motif ainsi que la durée de sa détention. Il eut en 1546 une affaire d'honneur dans laquelle plusieurs personnages distingués se trouvaient compromis, et qui s'arrangea par leurs soins à sa satisfaction. Au milieu de cette vie agitée, Landi ne négligeait point la culture des lettres; mais, peu jaloux du titre d'auteur, il abandonnait à Louis Domenichi (*voy. ce nom, XI, 507*) le soin de publier ses ouvrages pour le profit qu'il pouvait en retirer. Landi vivait encore en 1578, et, comme il était alors dans un âge assez avancé, il est probable qu'il ne poussa guère au-delà sa carrière. C'est une chose assez remarquable qu'on ne

cite ni le lieu ni la date de la mort d'un homme qui, par sa famille et par ses talents, tenait un des premiers rangs à Plaisance. Ses principaux ouvrages sont : I. *Formagiata di ser Stentato al serenissimo re della virtude*, Plaisance, 1542, in-8°; réimprimé par Turchi à la fin du second livre de la *Raccolta delle lettere facete*, Venise, 1575, in-8°. On dit que l'idée de cette plaisanterie lui fut inspirée par le goût du cardinal de Médicis pour ce mets très commun en Italie. II. *La Vita di Esopo tradotta*, Venise, 1545; *ibid.*, 1550; et Milan, 1561, in-8°, avec une traduction des *Fables d'Esopé* que l'on attribue également à Landi, mais dont l'auteur est inconnu. III. *La Vita di Cleopatra, reina d'Egitto; con una orazione in lode dell' ignoranza*, Venise, 1551, in-8°. Cette vie de Cléopâtre est une espèce de roman dans le genre de la *Cypopédie* de Xénophon. Elle a été réimprimée plusieurs fois. L'édition de Paris, Molini, 1788, in-12, est très jolie. Il en existe un seul exemplaire sur vélin. Cet ouvrage a été traduit en français par Barère, 1809, in-18. Le *Discours* à la louange de l'ignorance se retrouve à la suite des *Lettere facete* de Turchi, pag. 444. IV. *Le azioni morali nelle quali si discorse intorno al duello*, etc., Venise, 1564, in-8°, t. 1^{er}; Plaisance, 1575, t. II. Cet ouvrage, qui dans le temps eut beaucoup de succès, mais qu'on ne lit plus aujourd'hui, fut réimprimé à Venise, en 1586, et à Plaisance en 1595; c'est une espèce de paraphrase de l'*Introduction à la morale* par Aristote, en forme de dialogue, dont les interlocuteurs sont Jacques Lefebvre d'Étapes, Clichtove, son disciple, Laurent Bartolini, noble Florentin, et Landi lui-même, qui, pendant son séjour à

(1) C'est par erreur que Zeno dit (*Bibl. de Fontanini, II, 147*) que Landi était exilé dans cette île.

Paris, s'était lié d'une étroite amitié avec eux. V. *La descrizione dell'isola della Madera*, Plaisance, 1574, in-12. Ce rare volume contient la description de l'île de Madère en latin, par Landi, et la traduction italienne par Aleman Fino; Apostolo Zeno ne croyait pas que le texte latin eût été jamais imprimé; mais le Poggiali déclare qu'il possède un exemplaire de l'édition qu'on vient de citer, et que le texte s'y trouve en regard de la traduction italienne. On a des lettres de Landi dans la plupart des *Raccolte* du XVI^e siècle. Voy. pour plus de détails sa vie dans les *Memorie per la storia di Piacenza*, II, 195-214.

W—s.

LANDI (le chevalier GASPARD), professeur de peinture à Rome, naquit à Plaisance, le 6 janvier 1756, de parents honnêtes, mais peu riches, et fit ses humanités au collège des Jésuites. Dès sa première jeunesse il montra un véritable génie pour l'art de la peinture dont il reçut les premiers principes dans l'école fondée à Plaisance par l'un de ses plus illustres concitoyens. Il étudia surtout avec une sorte d'enthousiasme les chefs-d'œuvre du Corrège et de Carrache dans la cathédrale de cette ville, et remporta le grand prix à l'Académie de Parme, pour son tableau de *Tobie et Sara*. Le marquis de Landi, s'étant déclaré le Mécène d'un jeune homme qui portait son nom, l'envoya à ses frais étudier à Rome sous Pompeo Batoni, et ensuite sous Corvi. A l'âge de 20 ans Landi devint l'élève et l'ami de ses condisciples Camuccini de Sabatelli et Benvenuti. Il mérita aussi la bienveillance du grand sculpteur Canova. Il obtint plusieurs prix aux concours annuels pour d'admirables compositions, et, jeune encore, il fut nommé par le pape Pie VI professeur à l'Académie de Saint-Luc, où

il surpassa les autres artistes par un beau coloris, par la grâce des physionomies et la vérité de la couleur dans les chairs. Nous avons vu, en 1812, à Rome, son tableau, de deux mètres de long sur un mètre et demi de hauteur, représentant *Vénus* couchée sur un lit dans une position décente. Cette composition peut égaler celle du Titien sur le même sujet par son coloris et par la belle distribution des figures. En 1813, il fut chargé de plusieurs tableaux par le gouvernement français, et nommé un des directeurs de l'école établie dans le couvent de l'Apollinaire, qui fut supprimée par le pape en 1815; malgré le chagrin qu'en éprouva Landi, il continua de résider à Rome, d'où il envoya à Plaisance deux tableaux (*la Vierge au tombeau de J.-C.* et *la surprise des apôtres qui trouvent le tombeau vide*). En 1827, tandis qu'il travaillait à un grand tableau (*la Conception de la Vierge*), destiné pour l'église de Saint-François-de-Pata à Naples, il fut frappé d'apoplexie, et eut beaucoup de peine à terminer cet ouvrage. Il quitta Rome en 1829, et alla se fixer dans sa patrie avec une fortune assez considérable, fruit d'une prévoyance peu commune parmi les artistes. Il en a joui paisiblement jusqu'à sa mort, arrivée le 28 février 1830. Il s'était marié dès l'âge de 18 ans, mais sa femme l'avait précédé au tombeau. On fait admirer aux voyageurs, dans l'église des Dominicains de Plaisance, le chef-d'œuvre de Landi, qui représente *Jésus montant, au Calvaire*, tableau dont il fut chargé, en 1810, par une délibération du conseil municipal de cette ville, et après un concours. On a plusieurs notices sur Landi, entre autres une par son compatriote Giordani, insérée dans le tome V de ses œuvres.

G—G—Y.

LANDOIS. *Voy.* LANDAIS (Pier-
re), XXIII, 329.

LANDOIS (PAUL), est le véritable et très-obscur inventeur, au théâtre, d'un genre bâtarde, et qui, heureusement, malgré de nombreuses imitations, n'a point prévalu. Le 17 août 1741, il fit représenter aux Français *La Silvie*, en un acte et en prose, avec un prologue. Ce drame, emprunté du roman des *Illustres Françaises*, fut sifflé et n'eut que deux représentations; néanmoins l'auteur le fit imprimer l'année suivante. Il y donna le premier exemple d'une pièce qualifiée de *tragédie bourgeoise*, et du soin de détailler minutieusement la pantomime théâtrale et le costume des acteurs. Après une tentative aussi malheureuse, il garda le silence; mais son innovation a été depuis ridiculement suivie et fastueusement vantée par Diderot, Beaumarchais et tant d'autres. On ignore l'époque de la naissance et de la mort de Landois, omis jusqu'ici par les biographes.

E—K—D.

LANDOLPHE (JEAN-FRAN-
çois), navigateur, né à Auxonne, en Bourgogne, le 5 février 1747, quitta son pays à l'âge de dix-huit ans et vint étudier la chirurgie à Paris. Ayant éprouvé du dégoût pour cette profession, il se décida pour celle de marin, et se rendit à Nantes en 1766. Il fit sa première campagne l'année suivante comme novice sur un navire marchand qui allait à Saint-Domingue. Après divers voyages aux Antilles et à la côte occidentale d'Afrique, il fut reçu capitaine au long cours en 1775. Comme il avait porté son attention sur les points où il serait le plus avantageux de former des établissements de commerce sur le littoral africain, il vint à Paris pour présenter ses plans à la compagnie de la Guiane française. à la

quelle le gouvernement avait accordé un privilège pour une portion de la côte d'Afrique au sud du cap Vert. A cette époque la France ne possédait pas le Sénégal. Landolphe fut invité par la compagnie à communiquer son projet à M. David, ancien gouverneur de cette colonie, et à M. Eyriès, officier de la marine royale, qui avait longtemps navigué à la côte d'Afrique, tous deux chevaliers de Saint-Louis. Landolphe se trompe en disant qu'ils allaient être nommés administrateurs de la compagnie. David demeurait à Paris et prenait part à l'administration de cette association, composée de plusieurs capitalistes; Eyriès (c'était mon père), exerçait au Havre les fonctions d'officier de port, et surveillait, avec l'autorisation du ministre, les armements des vaisseaux de la compagnie, dirigés par une maison de commerce de cette place. Les projets de Landolphe furent accueillis favorablement par David, qui cependant ne lui cacha pas qu'ils ne pouvaient être mis à exécution sur-le-champ. Notre marin retourna donc à Nantes, fit une expédition lucrative à la côte d'Angola, et revint à Paris, où il revit David, duquel il apprit que la compagnie lui destinait le commandement de l'un des quatre navires cédés par le roi à la compagnie. Il alla au Havre; le navire mettait à la voile; il courut à Saint-Malo, où un autre l'attendait; il l'amena au Havre, et comme les hostilités étaient imminentes entre la France et l'Angleterre, il prit des lettres de marque, c'est-à-dire qu'il eut la permission de courir sus aux vaisseaux ennemis. La compagnie lui annonça que les circonstances l'obligeaient d'attendre un temps plus favorable pour former l'établissement projeté. En février 1778, il entra dans le

fleuve de Benin ; c'était là qu'il voulait fonder un comptoir ; il obtint l'agrément du roi du pays ; mais ce ne fut pas alors qu'il réalisa son dessein. Diverses expéditions l'occupèrent pendant la durée de la guerre. Il aborda aux Antilles, aux côtes de l'Amérique du Nord, revit la France et le Benin. Pendant la guerre il avait reçu le brevet de lieutenant de frégate. Enfin en 1786 il commença l'exécution de son projet. Un fort fut bâti dans le royaume d'Ouère sur l'île de Borodo, à la rive gauche du Rio-Formoso, ou de Benin. L'établissement prospéra ; non-seulement le succès remplissait les desirs de Landolphe, mais il surpassait déjà ses espérances. Les troubles qui éclatèrent en France en 1789, et continuèrent les années suivantes, empêchèrent qu'on lui expédiât des navires, et il lui fut impossible de remplacer les blancs qui mouraient victimes de l'ardeur du climat. Cet abandon l'aurait bientôt consumé de chagrin, s'il n'eût pris la résolution de recevoir tous les navires étrangers qui fréquentaient ces parages. Il achetait leurs cargaisons, qui lui donnaient de très-gros profits, et les payait par des marchandises sur lesquelles il gagnait également. Des bénéfices si considérables, et dont le résultat était visible, excitèrent la jalousie des Anglais qui trafiquaient dans ces contrées. Ils ourdirent d'abord un complot en suscitant contre lui un des vassaux du roi d'Ouère ; ils l'avaient encouragé par des dons, par la promesse de le soutenir, et la perspective du pillage. Ce roi, instruit de cette machination, la prévint, fit prisonniers quatre des chefs de son vassal, qui, déjà embarqués dans leurs pirogues, se dirigeaient vers le comptoir français ; ils furent menés à Landolphe, confessè-

rent la vérité, et furent laissés à sa discrétion ; il leur pardonna, et les renvoya comblés de présents. Alors ses ennemis se tinrent longtemps tranquilles. Le 30 avril, 1792, deux capitaines anglais et un subrécargue lui apportèrent, de la part de leurs armateurs de Liverpool, de magnifiques cadeaux en reconnaissance des services qu'il avait rendus à leurs compatriotes. Landolphe leur donna un repas somptueux ; la nuit même, ces Anglais, nommés Gordon, Potter et Cockeron, à la tête de leurs équipages armés, s'introduisirent dans le fort, pénétrèrent en silence jusqu'au logement de Landolphe, qui fut réveillé par une décharge de coups de pistolets, et ne sauva sa vie qu'en se précipitant nu par la fenêtre. Atteint à la jambe d'un coup de feu, ce ne fut qu'avec peine qu'il se traîna vers un fossé où il se mit dans l'eau jusqu'au cou pour se cacher. C'est de là qu'il vit livrer à la dévastation et aux flammes le fruit de ses travaux. Las de détruire et chargé de butin, les brigands se rembarquèrent et retournèrent à leurs navires. Landolphe fut recueilli par les nègres. Le fils du roi, qu'il avait ramené d'Europe où il l'avait conduit, vint à son secours et pansa ses blessures. Le roi lui prodigua les soins et les égards les plus affectueux. Cet acte de brigandage commis en pleine paix, excita une vive indignation en Angleterre ; mais la guerre qui éclata six mois après empêcha les réclamations de Landolphe. Le roi avait fait investir les deux navires anglais mouillés sur la rade de Régio ; les nègres s'étaient emparés des capitaines et des équipages ; il offrit le plus beau des deux bâtiments à Landolphe, qui lui expliqua les raisons qui l'empêchaient d'accepter. Un vaisseau français le transporta six mois après à la Guade-

loupe. Il contribua par son courage et sa présence d'esprit à sauver cette colonie d'attaques extérieures, et à la défendre contre une révolte des nègres. Le gouvernement lui confia plus tard la mission d'aller avec des députés de l'île réclamer des approvisionnements et des munitions dont elle manquait. Il sut par son habileté éviter la ligne des croiseurs anglais, et arriva heureusement aux États-Unis de l'Amérique du Nord. Le ministre plénipotentiaire de France chargea Landolphe du commandement d'une corvette prise aux Anglais; il devait se rendre à la Guadeloupe. Il prévint par sa fermeté une révolte qui devait éclater à son bord, et, ce qui est plus honorable pour lui, il plaida devant le tribunal révolutionnaire de l'île la cause d'un capitaine qui avait navigué de conserve avec lui, et que des délateurs accusaient d'avoir voulu livrer son navire à l'ennemi. Son client fut acquitté. Quelque temps après, Landolphe soutint un combat contre une frégate ennemie; son bâtiment, inférieur en force et désemparé, coulait bas lorsqu'il fut amariné par les Anglais. Landolphe, mené prisonnier à Portsmouth, n'y resta pas très-longtemps. Mis en liberté sans condition, il gagna Cherbourg, où il subit un interrogatoire devant un tribunal de sept hommes coiffés d'un bonnet rouge, qui jugèrent ses réponses satisfaisantes; il obtint un passeport pour Paris. Sur la route, Landolphe et ses compagnons éprouvèrent plus d'une fois la difficulté de se procurer du pain; tantôt ils durent satisfaire à de choquantes interpellations, tantôt ils furent traités amicalement; une fois ils furent régalez par une bande de Chouans. Arrivé à Paris, Landolphe se trouva au milieu d'un monde absolument nouveau. Bien mieux accueilli par Tru-

guet, ministre de la marine, que par un chef de bureau, il partit pour Rochefort, afin de paraître, suivant l'usage, devant un conseil de guerre pour être jugé sur la perte du navire qu'il avait commandé; il fut acquitté à l'unanimité. Landolphe était alors lieutenant de vaisseau; le 1^{er} juillet 1796, il fut élevé au grade de capitaine de frégate. Le nouveau ministre de la marine, Pléville-le-Peleu (*voy.* ce nom, XXXV, 65), lui donna le commandement d'une frégate destinée à porter à Cayenne des troupes, des munitions de guerre et de l'argent. Chemin faisant, il prit un navire, et atterrit sans encombre à la côte de la Guiane, d'où il se hâta de repartir pour la Guadeloupe. Il fit des croisières dans la mer des Antilles, s'empara de plusieurs bâtiments, et arriva le 3 janvier 1798 à l'embouchure de la Charente. Dans les années suivantes il commanda successivement plusieurs frégates, puis une petite escadre, ravitailla la colonie du Sénégal, visita les îles du cap Vert et la côte occidentale d'Afrique, fit des prises, et alla reconnaître son ancien établissement du Rio Formoso. Les pirogues de nègres qui l'accostèrent portaient le pavillon français; il prit et brûla quatre navires anglais armés en guerre et en marchandises, s'empara de l'île du Prince, située dans le golfe de Guinée, étouffa une conspiration de nègres contre les blancs, donna des marques de sa reconnaissance à des personnes qui, jadis, lui avaient rendu des services, et de sa bonté à d'autres qui l'avaient offensé. La malignité du climat le força de quitter ces parages en décembre 1799; il laissa l'île sans y avoir rien détruit ou dérangé, et les autorités portugaises le remercièrent d'avoir préservé la ville du pillage. Parvenu à l'embouchure du

Rio de la Plata, à la côte opposée de l'océan Atlantique, il ne fut pas reçu cordialement par tous les officiers espagnols. Il y fit cependant des vivres, et en août 1800 établit une croisière à la hauteur de Rio-de-Janeiro. Une chance fâcheuse l'y attendait; une division anglaise, supérieure en force, l'attaqua; il fut contraint de se rendre; une de ses frégates s'échappa. Landolphe perdit dans cette malheureuse affaire un coffre qui contenait toute sa fortune. Un Portugais qu'il avait obligé en Afrique lui rendit la pareille au Brésil. Embarqué sur une frégate portugaise qui surgit au port de Lisbonne, il passa par l'Espagne, reentra en France, subit encore une fois le jugement d'un conseil de guerre, et fut acquitté peu de jours après la conclusion du traité d'Amiens. Sa santé s'était altérée pendant une vie si aventureuse; il sollicita sa retraite, qui lui fut accordée, avec une pension d'abord de 1,500 francs, puis de 1,200. Invité à dîner aux Tuileries par le premier consul qui l'interrogea sur ce qu'il pouvait faire pour lui, il ne demanda rien. Landolphe termina ensuite quelques affaires au ministère de la marine, mais il ne put jamais obtenir les parts de prises qui lui revenaient d'après la loi et se montaient à des sommes considérables. Pour se distraire, il fit imprimer : *Mémoires du capitaine Landolphe, contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans, aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques, rédigés sur son manuscrit par J.-S. Quesné*, Paris, 1823, in-8°. Le littérateur qui a mis en ordre ses papiers a souvent omis des corrections indispensables pour le style et le mouvement de la narration; ce qui lui fait perdre beaucoup d'intérêt. Les pays que Landolphe a vus sont du nombre de ceux que les voya-

geurs ont le plus fréquentés : il est sobre de détails géographiques, mais beaucoup moins de ceux qui concernent les mœurs des peuples et les productions de la nature. On se plaît aux récits de l'auteur, qui se montrèrent franc, sincère, loyal, brave, humain et obligeant. Ayant écrit de mémoire, il commet quelquefois des erreurs sur les personnes et dans l'ordre des événements. En parlant de mon père, qu'il vit pour la première fois en 1776, il dit qu'il avait été sous-gouverneur du Sénégal sous les ordres du duc de Lanzun, mais l'expédition qui nous rendit cette colonie n'eut lieu qu'en 1779 (1); du reste les faits sont exacts. Ailleurs il confond M. de Rivière, officier-général de la marine, avec M. de Rivière, officier de l'armée de terre. Je me souviens qu'étant allé passer les vacances, au Havre en 1777, j'y vis Landolphe; c'était, ainsi qu'il le dit lui-même, un homme de petite taille; il avait le teint brun, l'œil vif, l'air et le ton décidés. Il avait connu dans le pays d'Ouère le botaniste Palisot de Beauvois (*voy. ce nom*, XXXII, 412), et l'avait soigné dans une maladie grave; celui-ci en a témoigné sa reconnaissance en nommant *Landolphia* un joli arbrisseau du Benin. Landolphe mourut à Paris en 1825. E—s.

LANDOLT (SALOMON), militaire et peintre, né en 1741 à Zurich, où son père était membre du grand-conseil, se destina d'abord à la carrière des armes, et fut admis, en 1764, à l'école de Metz. Il la quitta

(1) La *Biographie universelle*, T. LVII, p. 416 article BARAGUEY D'HILLIERS, dit que le 22 messidor an II (10 juillet 1794), parmi le petit nombre d'accusés qui échappèrent à l'échafaud, se trouva un capitaine de vaisseau; c'était mon père, J.-J. Eyries, capitaine de vaisseau du roi, chevalier de Saint-Louis et de Charles III. Il mourut le 10 juillet 1798.

pour aller étudier la peinture à Paris, sous la direction du peintre Le Paon, et à Lyon l'art vétérinaire sous Bourgelat, étant amateur passionné des chevaux et de la chasse. De retour dans sa patrie, il obtint une place au tribunal municipal de Zurich, et, sur sa proposition, il fut chargé d'organiser un corps de tirailleurs cantonnax, le premier qu'ait eu la Suisse. L'idée fut approuvée, et d'autres cantons imitèrent l'exemple donné par Landolt dans le canton de Zurich. En 1776 le désir de voir Frédéric II et son armée le conduisit à Berlin; il fut bien accueilli par le roi, qui l'engagea même à lever pour son service un corps de troupes suisses. Landolt répondit que la constitution de sa patrie ne permettait pas de lever des troupes pour d'autres puissances que celles avec lesquelles des capitulations particulières à ce sujet avaient été faites. Il revint à Zurich plein d'enthousiasme pour Frédéric et pour l'armée prussienne. L'année suivante il fut nommé membre du grand-conseil, reprit le commandement des tirailleurs, et obtint en 1778 le bailliage de Greifensée, dont le siège était un château situé dans une contrée fort pittoresque. Landolt vint s'y établir avec une ancienne vivaudière tyrolienne, sa gouvernante, femme douée d'une énergie originale qui ne le cédait point à la sienne. Il commença alors, en sa qualité de bailli, une administration de la justice, qui ressemblait beaucoup à celle d'un cadî ture, et dans laquelle le bâton jouait un grand rôle. Rien n'était plus expéditif que la justice du bailli de Greifensée; on en raconte une foule d'anecdotes. Avait-il jugé le prévenu coupable, il lui appliquait sur-le-champ un certain nombre de coups de bâton, ou le faisait exposer sur l'échafaud, après avoir fait son-

ner la cloche pour convoquer le public. Il avait dans la salle d'audience une grande glace dans laquelle il observait les mouvements et gestes des prévenus sans qu'ils s'en doutassent. Malheur à ceux qui lui laissaient apercevoir des signes d'intelligence! Ayant trouvé en défaut un inspecteur des forêts, il le condamna à recevoir des coups de bâton. Le condamné déclara qu'il allait appeler de ce jugement. « Vous en appellerez, répliqua le bailli, mais en attendant vous allez recevoir votre punition. » L'inspecteur porta plainte, et Landolt fut invité par le gouvernement à mieux observer les formes. Ayant vu un jour un vagabond mendier, malgré son ordonnance contre la mendicité, il fit conduire ce mendiant dans une auberge, avec ordre de le bien régaler. Puis il enjoignit à l'inspecteur de la police, qui n'avait pas rempli son devoir, de payer la dépense de ce vagabond, et de le conduire ensuite hors du bailliage. Cet homme, qui administrait la justice d'une façon si étrange, était pourtant le bienfaiteur de ses administrés; il faisait faire des plantations, dessécher les marais, améliorer les chemins, introduire de meilleurs procédés agricoles. Pour réprimer la passion du jeu, il organisa dans son château des soirées, où les jeunes gens pouvaient s'exercer dans le chant. Après les six ans de ses fonctions de bailli, il se retira dans une maison de campagne qu'il avait acquise. Il y forma une réunion d'artistes, parmi lesquels étaient Louis Hess et Conrad Gessner, son élève. Il fit lui-même un grand nombre de tableaux et d'esquisses. A l'époque de la Révolution, lorsque la France eut déclaré la guerre au roi de Sardaigne, il fut mis à la tête du contingent envoyé par le canton de Zurich à celui de Genève;

et peu de temps après il fut nommé bailli à Eglisau, sur le Rhin. Dès lors il montra une haine ardente contre les républicains français et contre leurs partisans en Suisse. Il agit hostilement contre eux lors de l'arrivée des Russes et des Autrichiens, malgré les dangers qu'il courait à cause de l'exaspération d'une partie de ses administrés. Il faillit même être tué d'un coup de fusil qu'on tira sur lui. Il quitta Eglisau pour se retirer à la campagne; mais les événements militaires de l'an 1799 l'appelèrent de nouveau sous les armes. Il seconda de tout son pouvoir les opérations de l'archiduc Charles et du général russe Korsakof, et prit part aux combats de Wiedikon et de Zurich. Les victoires de Masséna le forcèrent de se retirer à la suite des troupes étrangères, pour lesquelles il s'était compromis, et de se réfugier en Souabe, avec son ami Escher; ce qui lui fit perdre le peu de biens qu'il possédait, et qui avait été détruit par les armées amies et ennemies. Après le départ de l'armée française il revint à Zurich; en 1803 il fut nommé membre du grand-conseil et colonel de la réserve des tirailleurs; plus tard il fut président du tribunal de Wiedikon. Il quitta encore une fois les fonctions publiques pour vivre à la campagne; mais ne possédant plus de maisons, il changea plusieurs fois de demeure, et mourut enfin en 1818 chez un ami, à Andellingen. Dans les derniers temps de sa vie, le délabrement de sa fortune l'avait forcé de tirer parti de son talent, comme peintre. Ayant un peu d'instruction, et étant trop agité pour s'appliquer beaucoup, il manquait de correction, mais ses tableaux et gouaches étaient empreints de quelque originalité. Ses goûts militaires se retrouvaient dans ses compositions, qui représentaient, pour la plupart,

des batailles, des scènes de camp ou de la vie des soldats. C'était principalement les Prussiens qu'il se plaisait à peindre. Depuis les guerres de la Révolution, il mettait aussi en scène des Français, des Autrichiens et des Russes; cependant, demeurant toujours Prussien de cœur, il ne pouvait jamais se déterminer à donner aux Français la victoire dans ses combats. Il les avait souvent représentés fuyant; mais ils prirent leur revanche en le faisant fuir à son tour avec les troupes qu'il secondait. Il attachait tant d'importance à retracer exactement les sujets militaires qu'il faisait quelquefois ranger en ordre de bataille tous les gens qu'il pouvait réunir pour exécuter, sous ses yeux, des feux de mousqueterie; ou bien il faisait lever ces gens au milieu de la nuit, pour allumer un feu dans un pré lointain, voulant représenter fidèlement un feu de bivouac. Ses voisins furent une fois effrayés en entendant, à la pointe du jour, des coups de fusil tirés autour de la demeure du peintre; mais ils se rassurèrent en le trouvant spectateur tranquille d'une attaque simulée qu'il avait arrangée. Il courait au loin après les incendies pour en observer les effets, gravissait les hauteurs pendant les orages, et suivait, durant des heures entières, la marche et le jeu de lumière des nuages. Aussi a-t-il rendu avec beaucoup de vérité plusieurs effets de jour, et divers incidents de la nature. Outre ses tableaux militaires, il a peint des chasses et des paysages de la Suisse. David Hess, son compatriote, a publié à Zurich, en 1820, une notice sur la vie et les travaux de cet artiste singulier. D—G.

LANDON (CHARLES-PAUL), peintre et littérateur français, naquit à Nonant (département de l'Orne), en 1760. Ayant cultivé de bonne heure

les arts du dessin, il prit des leçons de peinture dans l'atelier de J.-B. Regnault, et fit assez de progrès pour remporter le grand prix de l'Académie, ce qui lui valut l'avantage d'être envoyé à Rome, où il séjourna pendant cinq ans, en qualité de pensionnaire du roi. De retour à Paris avant la Révolution, il se livra à l'étude des lettres, et ce fut seulement après l'époque de la Terreur qu'il crut devoir reprendre ses pinceaux. Quelques-uns de ses ouvrages furent remarqués aux expositions du Louvre, notamment la *Leçon maternelle*, le *Bain de Paul et Virginie*, *Dédale et Icare*. Ces trois tableaux ont été gravés, et nous avons vu longtemps les deux derniers dans la galerie royale du Luxembourg. Les compositions de Landon sont gracieuses, quoique un peu froides. Il n'était pas savant dessinateur ; ses attitudes sentaient le mannequin ; mais ses têtes de femme avaient de la finesse, et son coloris ne manquait pas de fraîcheur. Ce n'est pas d'ailleurs par les productions de son pinceau qu'il s'est fait connaître avec le plus d'avantage : il a beaucoup écrit sur les arts, et il a entrepris, à ses frais, plusieurs collections pittoresques et biographiques, dont le moindre mérite était d'occuper à la délinéation des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture une foule de jeunes dessinateurs. On a de lui, en 33 volumes, ornés de gravures au trait, les *Annales du Musée* ; et, en 22 volumes, les *Vies et les Œuvres des peintres les plus célèbres*. Il a aussi publié une *Description historique de Paris et de ses édifices*, avec un précis historique (par Legendre), 2 volumes in-8° ; une *Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles, avec leurs portraits gravés au trait* ; le *Recueil des ouvrages de peinture et de sculp-*

ture qui ont concouru aux prix décennaux en 1810 ; les *Nouvelles des arts*, journal dont les numéros ont été recueillis en cinq volumes in-8° ; le *Salon de 1817*, et celui de 1824 ; la *Galerie du Luxembourg* ; celle de *Giustiniani*, celle de *Madame la duchesse de Berry* ; les *Antiquités d'Athènes*, d'après Stuart et Revett ; la *Description de Londres et de ses édifices*, avec 42 planches ; les *Amours de Psyché et de Cupidon*, et le *Saint Évangile de N.-S. J.-C.*, avec des planches au trait, d'après Raphaël ; et enfin l'*Atlas du Musée, ou Catalogue figuré de ses tableaux et statues*. Landon a, en outre, fourni des articles au *Journal de Paris*, et à la *Biographie universelle*. Ses jugements sur les artistes sont en général de bon goût, et assez clairement écrits pour être lus avec intérêt par les hommes les plus étrangers aux théories de la peinture et de la sculpture. Il avait de la finesse dans l'esprit et beaucoup de douceur dans le caractère ; aussi, lorsqu'il se voyait forcé de critiquer quelques-uns de ses contemporains, était-ce toujours avec une extrême politesse qu'il s'acquittait de cette obligation. Doué d'une jolie figure, mais non d'une complexion robuste, il ne ménagea point assez, dans sa jeunesse, la faveur dont il jouissait auprès des dames ; et ce fut à la suite d'un long épuisement de poitrine qu'il mourut, à Paris, en 1826, vivement regretté des artistes et de toutes les personnes qui avaient eu des relations avec lui. Landon était peintre du cabinet de M. le duc de Berry, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre correspondant de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts), conservateur des tableaux du Musée royal du Louvre et de la galerie de Mme la duchesse de Berry.

LANDON (miss **LÆTITIA**), si connue sous le nom de l'*Improvisatrice*, naquit à Londres vers 1803. Elle manifesta de bonne heure une grande facilité pour la poésie, et se distingua très-jeune encore par des productions qu'elle faisait insérer dans les recueils avec la signature des initiales L. E. L. Même dans les ouvrages qu'elle a donnés au public, elle a gardé constamment l'anonyme. Elle ne confiait le secret de son nom qu'à ses amis, et à la haute société dans laquelle elle vivait. Dans une *Viede miss Landon*, publiée en anglais récemment, on apprend que le gouverneur du cap de Bonne-Espérance, le capitaine Maclean, l'épousa à Londres, il y a quelques années, et l'emmena au cap avec lui. Le 13 oct. 1838, elle mourut subitement, avant d'avoir atteint sa quarantième année. En moins de six ans, miss Landon fit paraître 4 volumes, chacun de quatre à cinq mille vers. Le premier et le second, l'*Improvisatrice* et le *Troubadour*, poèmes d'une étendue considérable, sont suivis tous deux de poésies détachées. Le troisième volume, la *Violette d'or*, est un cadre qui permet au poète de déployer toute la variété de son talent : c'est le concours des troubadours de tous les pays se disputant la *Violette* d'Issaure aux Jeux floraux. Le quatrième volume contient plusieurs petits poèmes : le *Bracelet vénitien*, la *Pléiade perdue*, qui a inspiré aussi mistress Hemans (1); une *Histoire de la lyre*, c'est-à-dire l'histoire d'une âme poétique et *fémantine*. Si l'on joint à ces différentes productions une foule de pièces légères, dont elle a enrichi les recueils littéraires et poétiques, et

enfin un roman en prose (*Romance and reality*), on sera étonné de la fécondité et de la souplesse de son talent. Miss Landon semblait avoir pris Thomas Moore pour modèle. Elle le savait par cœur, et ses vers ont la même suavité que ceux de cet auteur, ce qui est bien rare dans la poésie anglaise. La donnée de l'*Improvisatrice* est celle de Corinne, sujet qui, depuis que Sapho en a fourni le type réel, a tenté presque toutes les femmes. Elle a aussi traduit plusieurs beaux morceaux de Chateaubriand, et la *Chartreuse* de Fontanes. En lui reconnaissant le talent de peindre ce qu'elle décrit, on lui reproche un luxe d'images, avec cette profusion de gouttes de rosées, de pierres précieuses, de rubis et d'émeraudes, dont Thomas Moore a *brillanté* plutôt qu'enrichi la poésie anglaise. Mme Tastu, à qui nous devons les principaux détails de cet article, a traduit en beaux vers une pièce de miss Landon qui a pour titre : *La Chronique d'Amour*. Elle se trouve dans la *Revue des Deux Mondes*, t. XII. F—LE.

LANDRÉ-BAUVAIS (AUGUSTIN-JACOB), médecin, naquit à Orléans, le 4 avril 1772, d'une ancienne famille de magistrature. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et sa philosophie au collège d'Harcourt. Voulant se vouer à la médecine, il suivit les leçons de Desault pendant trois années, et fut élève interne à l'Hôtel-Dieu sous ce grand chirurgien. En 1792 il partit pour Lyon, où Marc-Antoine Petit ne tarda pas à le faire nommer chirurgien en second à l'hospice civil et militaire de Châlons-sur-Saône. Après deux années de séjour en cette ville, il revint à Paris, où, lors de la création de l'École de Santé, en 1795, il fut reçu élève par concours. En 1799, sur la

(1) On trouve une excellente notice de miss Landon sur les ouvrages de mistress Hemans, dans *the new monthly Magazine*, for aug. 1835, et dans *the Obituary*, for 1839. t. XX.

demande de Pinel, il obtint le titre d'aide-médecin de l'hospice de la Salpêtrière, et l'année suivante on lui conféra celui d'adjoint. Dès lors, il se livra tout entier à l'enseignement de la pathologie interne et de la médecine clinique, jusqu'à ce que des symptômes graves d'une affection de poitrine, qui se renouvelèrent pendant plusieurs années, le missent dans la nécessité de cesser ses cours, au grand regret des élèves. En 1815 une réaction, qui blessa l'opinion publique, le porta à la double place de professeur de clinique et de doyen de la faculté de médecine de Paris; en 1830, une autre réaction le fit rentrer dans l'obscurité de la vie privée. Il mourut le 26 déc. 1840, après avoir donné en sa personne un éclatant exemple du pouvoir de l'hygiène et des soins bien entendus de la médecine pour résister aux atteintes d'une maladie qui, livrée à elle-même, conduit si vite ses victimes au tombeau. On n'a de lui que deux ouvrages peu remarquables : I. *Doit-on admettre une nouvelle espèce de goutte sous la dénomination de goutte asthénique primitive?* Paris, 1800, in-8°; ce fut sa thèse d'admission au doctorat. II. *Séméiologie, ou Traité des signes des maladies*, Paris, 1810, in-8°; 1813, in-8°; 1818, in-8°; sommaire des faits connus jusqu'alors, classés d'après les principes nosographiques de Pinel.

J—D—N.

LANDRI (Saint), placé sur la liste des évêques de Paris le vingt-huitième, et entre Audebert et Chrodoberth, florissait, d'après cela, vers l'an 650, sous Clovis II. Doué de toutes les vertus épiscopales, il était, selon les légendes, remarquable surtout par sa charité envers les pauvres. Elles lui attribuent divers miracles, et rapportent que, dans une

année de disette, après s'être défait de tout ce qu'il possédait, il vendit encore les vases sacrés pour venir au secours des indigents. C'est une tradition généralement reçue, dans le diocèse de Paris, que ce fut lui qui fonda et dota l'Hôtel-Dieu de cette ville, et qu'il le plaça près de l'église et du palais épiscopal, pour être plus à portée de veiller sur les soins qu'on donnait aux malades. Ce local est celui où était auparavant le palais et les jardins du maire Erchinoald. On croit aussi que c'est à l'invitation de saint Landri que Marculfe, moine de Paris, recueillit ses *Formules*, qu'il lui dédia. On dit encore qu'il souscrivit, avec vingt-trois autres évêques, la charte d'émancipation que Clovis II accorda à l'abbaye de Saint-Denis, en 653. On ignore l'époque précise de sa mort: le dernier Bréviaire de Paris la met à l'an 656. Le fait de la dédicace que Marculfe fit de ses *Formules* à saint Landri ne peut donner aucune lumière sur cette date, parce qu'on n'est pas plus assuré du temps où ce religieux a existé. Launoy croit que ce n'était qu'au VIII^e siècle (voy. MARCULFE, XXVI, 622). Saint Landri fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, appelée alors *Saint-Germain-le-Rond*. L'Église de Paris célèbre sa fête le 3 juin. Telle est la vie de saint Landri, comme la rapportent les Bollandistes et le dernier Bréviaire de Paris. Tout le monde n'est pas d'accord sur ces faits. Sauval et Valois doutent qu'il y ait jamais en un évêque de Paris du nom de Landri. L'abbé Lebeuf, au lieu d'un Landri, croit qu'il faut en admettre deux, dont l'un peut avoir été évêque de Paris, et l'autre était chorévêque ou évêque régional. Il observe que le nom de Landri ne se trouve point dans les anciens martyrologes, que le culte de ce saint

n'est pas ancien, que ses légendes datent de plusieurs siècles après celui où l'on dit qu'il a existé, et qu'elles se sont insensiblement grossies; que, s'il a occupé le siège de Paris, ce n'est que pendant un très-court espace de temps, qui ne suffit point à toutes les choses qu'on lui attribue; il ajoute enfin que le plus ancien titre où il soit question de lui ne remontait pas à plus de 500 ans. Voyez la dissertation de cet auteur dans le 2^e volume de celles qu'il a écrites sur l'*Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, page xxxiii.

L—Y.

LANDRIANI (PAUL-CAMILLE), peintre d'histoire, né à Milan vers 1570, suivit la manière d'Octave Semini, dont il avait reçu des leçons, et acquit une grande célébrité. La perfection de ses ouvrages est attestée par Lomazzo, qui le cite comme un des jeunes gens qui, de son temps, soutenaient avec honneur l'art de la peinture. Il fut appelé *il Duchino*, peut-être parce qu'il dirigea toutes les peintures qui furent exécutées à cette époque dans la cour du grand-duc de Milan. Il a fait un grand nombre de tableaux d'autel, parmi lesquels les connaisseurs estiment celui qu'on voit dans l'église Saint-Ambroise de Milan, et qui représente *la Nativité du Seigneur*. Il y rappelle la grâce et la science de dessin de son maître, avec un degré de plus de fermeté et de vie. Un autre tableau de *la Passion*, qui se trouve dans la même ville, porte son nom et la date de 1602. Il peignait également à fresque, d'un grand style, et avec beaucoup de fraîcheur; ses ouvrages, en ce genre ont conservé la même fraîcheur que s'ils venaient d'être peints. Landriani mourut vers l'année 1619.

P—s.

LANDRY (PIERRE), dessinateur et graveur au burin, naquit à Paris

vers 1630. Le nombre de gravures qu'il a exécutées, tant d'après ses propres compositions que d'après celles de divers maîtres italiens, est considérable. Ses portraits sont d'un burin ferme et d'une extrême propreté. Il est certain que sa célébrité n'est point aussi grande que le mérite la perfection de ses ouvrages. Ses principales productions sont : *Louis XIV*, d'après François; grand in-folio; *le prince de Conti*, d'après Gribelin; *Charles de Bourbon, évêque de Soissons*, d'après J. Laniel; *le comte d'Harcourt, nommé le Cadet à la Perle*, portrait anonyme; *saint Jérôme*, et *la Vierge, demi-figure portant l'enfant Jésus dans son berceau*, d'après deux de ses compositions; *la Samaritaine*, d'après l'Albane; *une grande tête de saint Jean-Baptiste*, d'après le Carrache; *le Triomphe de Jésus-Christ*, grande composition en neuf feuilles, formant 14 pieds de long (*Journal des Savants*, 1701, 329), etc.

P—s.

LANGARA (DON JUAN DE), amiral espagnol, naquit, vers 1730, d'une famille noble de l'Andalousie. Entré de bonne heure dans la marine, il en parcourut rapidement les grades inférieurs, et parvint, en octobre 1779, à celui de chef d'escadre. L'Espagne était alors l'alliée de la France contre l'Angleterre, dans la guerre de l'indépendance américaine. Langara se trouvait, le 15 janvier 1780, à la hauteur du cap Saint-Vincent, quand il rencontra la flotte anglaise, commandée par l'amiral Rodney, et composée de 21 vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates. L'escadre espagnole n'était que de onze vaisseaux, dont trois venaient de recevoir du commandant une autre destination. Forcé au combat, malgré l'extrême infériorité du nombre, Langara ne craignit pas de l'accep-

ter, et disputa la victoire pendant douze heures; mais trois blessures qu'il reçut, la perte d'un de ses vaisseaux, qui sauta en l'air, et la prise de quatre autres, au nombre desquels était celui qu'il montait, l'empêchèrent de s'opposer à l'entrée de la flotte victorieuse dans le détroit, où, après avoir ravitaillé Gibraltar, elle mit à la voile pour les Antilles. Langara, quoique prisonnier de guerre, fut nommé lieutenant-général des armées navales; c'est ainsi que Charles III, son souverain, récompensait le courage malheureux. Sous Charles IV, l'Espagne, ayant pris part à la coalition contre la France républicaine, Langara commanda, en 1793, la flotte espagnole, qui, réunie à celle des Anglais, entra, pendant la nuit du 27 au 28 août, dans le port de Toulon, que leur livrèrent les sections de cette ville insurgées contre la Convention nationale. La mésintelligence qui éclata bientôt entre les Espagnols, qui voulaient concourir de bonne foi au rétablissement de la monarchie française, et l'amiral anglais, Hood, qui ne voulait que détruire nos établissements maritimes, et s'emparer de nos meilleurs vaisseaux, favorisa le succès des républicains. L'évacuation de Toulon ayant été résolue, Langara eut le tort de concourir à ces actes de destruction, en ordonnant à deux officiers espagnols de se concerter avec Sidney-Smith pour anéantir les magasins, l'arsenal et l'escadre française. Ce fut à la lueur de cet incendie que, dans son rapport officiel, il comparait à l'embrasement de Troie, et qui coûta, suivant lui, à la France vingt-deux vaisseaux de ligne, huit frégates et vingt-cinq corvettes, brigantins ou autres petits bâtiments; ce fut au bruit de l'artillerie des républicains, aux cris des familles éplorées qui, re-

doutant leur vengeance et le sort des Lyonnais, voulaient fuir sur la flotte combinée, ce fut enfin aux cris de détresse des malheureux qui, près d'aborder, étaient submergés avec leurs frères embarcations, que les étrangers abandonnèrent Toulon, le 18 décembre 1793. Ils auraient pu néanmoins s'y défendre encore longtemps, puisqu'il n'y avait pas une seule brèche et que leurs communications par mer n'étaient pas interceptées comme on l'a prétendu. En récompense de ce haut fait d'armes, qui certes n'illustra pas sa réputation, Langara commanda l'escadre d'honneur qui, le 2 avril 1794, alla prendre à Livourne le prince Louis de Parme, gendre futur de Charles IV, et depuis roi d'Étrurie: il le débarqua, le 10 mai, à Carthagène, d'où il repartit dans le mois de juillet pour observer les côtes d'Italie. Au printemps de 1795, il joignit son escadre à celle de Gravina, près de Collioure, pour tenter de reprendre Rosas sur les Français; mais par la réunion de leurs efforts ils ne purent pas même réussir à s'emparer de deux frégates mouillées dans la rade. Après la paix de Bâle, l'Espagne étant redevenue l'alliée de la France, Langara fut chargé du commandement d'une flotte de vingt-six vaisseaux de ligne, treize frégates, etc., qu'il conduisit à Toulon, en octobre 1796, ayant contraint à la retraite les Anglais, qui bloquaient l'armée navale française dans ce port, et il répara ainsi la honte dont il s'y était couvert trois ans auparavant. Au retour de cette expédition il se rendit à Madrid, où il succéda, en janvier 1797, à don Pedro Varela de Ulloa, dans le ministère de la marine, qu'il avait refusé, en novembre 1795, après la démission forcée de son ami, don Antonio Valdez. Le fait le plus in-

portant du ministère de Langara fut la délivrance de Cadix, que les Anglais bombardaient. Cette délivrance fut opérée, au mois de juillet 1797, par Mazarredo, à qui Langara avait fourni tous les moyens et donné tous les pouvoirs qui lui facilitèrent le succès de cette entreprise. Mais comme les Anglais recommençaient sans cesse le blocus de Cadix, et que l'âge avancé de Langara ne lui permettait pas de déployer l'activité nécessaire dans des circonstances si difficiles, il fut obligé de céder le ministère de la marine au lieutenant-général Domingo Grandallana (1798), reçut, pour dédommagement, le grade de capitaine-général, qui correspond à celui de maréchal de France, et mourut en 1800. Il était décoré du grand-cordon de plusieurs ordres de l'Espagne.

A—T.

LANGBEIN (AUGUSTE-FRÉDÉRIC-ERNEST), littérateur allemand, né en 1757, à Radeberg en Saxe, et fils d'un bailli, se destina à la carrière de son père, et étudia le droit à l'Université de Leipzig. Il commença par être greffier; puis, s'ennuyant de cette occupation, il alla, en 1785, s'établir comme avocat à Dresde; mais il fit plus de vers que de plaidoyers, et fut heureux d'obtenir une place d'employé aux archives. Au bout de douze ans, n'étant pas plus avancé que le premier jour, il quitta les archives et la Saxe, et en 1800 il se rendit à Berlin pour y cultiver les lettres dans lesquelles il avait déjà acquis de la réputation. Il y publia une suite de romans et de poésies badines, surtout des contes en vers dont il puisait en grande partie les sujets dans les œuvres de Boccace, La Fontaine et d'autres conteurs des siècles précédents. Le gouvernement prussien lui donna, en 1820, la place de censeur des ouvrages

de littérature, quoique la morale relâchée de ses compositions eût eu souvent besoin d'être censurée également. Il mourut à Berlin le 2 janvier 1835. Langbein n'est pas un écrivain original; il avait peu d'imagination, et imitait beaucoup; mais il avait un style spirituel, facile et agréable, propre à plaire à la multitude, et un ton égrillard qui convenait à la légèreté de mœurs existant à Berlin. Aussi ses ouvrages eurent-ils quelque vogue; mais ce succès ne s'est pas soutenu. Plusieurs de ses chansons ont pourtant acquis une sorte de popularité. Voici la liste de ses écrits : I. *Poésies*, Leipzig, 1787; nouv. éd., 1820. II. *Contes badins* (*Schwaenke*), Dresde, 1793; 3^e édition, Berlin, 1816. Les nouveaux contes badins qu'on a publiés sous son nom ne sont pas de lui. III. *Veillées* (*Feierabend*), Leipzig, 1793-94, 3 vol. IV. *Talismans contre l'ennui*, Berlin, 1801-1802, 3 vol. V. *Le Roi gris, roman nouveau-antique*, ibid., 1803. VI. *Nouveaux Écrits*, ibid., 1804, 2 vol. VII. *Nouvelles*, ibid., 1804. VIII. *Le Chevalier de la Vérité*, ibid., 1805, 2 vol. Ce roman a été traduit en français par Lemare, Paris, 1814, 3 vol. in-12. IX. *Thomas Kellerwurm*, ibid., 1806. X. *Les Ailes du Temps* (*Zeit Schwingen*), ibid., 1807. XI. *François et Rosalie, ou la Querelle d'épicier*, ibid., 1808. XII. *L'Homme singulier et ses fils*, ibid., 1809. XIII. *Le Fiancé sans fiancée*, ibid., 1810. XIV. *Petits Romans et contes*, ibid., 1812-14, 2 vol. XV. *Poésies nouvelles*, Tubingen, 1812, 2^e vol., Stuttgart, 1823. Ce sont encore des contes, fables, chansons, dont la plupart avaient déjà paru dans les almanachs qu'il pourvoyait habituellement de ses productions légères. XVI. *Jocus*, Berlin, 1813. XVII. *Entretiens dans les heures de loisir*,

ibid., 1815. XVIII. *Voyage du magister Zimpel à la noce, et autres contes badins*, ibid., 1820. XIX. *Couronne de chansons allemandes*, ibid., 1820. XX. *Contes de fées et autres contes*, ibid., 1821. XXI. *Ganyméda*, ibid., 1823; nouv. éd., 1830, 2 vol. XXII. *Jocus et Phantasia*, ibid., 1824. XXIII. *Vacuna*, ibid., 1826. Langbein a composé aussi deux comédies : *Les Amants comme ils sont et comme il doivent être*, et *le Revenant*, Leipzig, 1787, qui sont depuis longtemps oubliés. Cependant Langbein avait préparé une édition complète, et, à ce qu'il prétendait, corrigée, de ses œuvres, en 30 vol. ; elle a commencé à paraître en 1835 à Stuttgart.

D—G.

LANGE (RODOLPHE DE), érudit allemand, fils d'un baron westphalien, naquit vers 1440. Au gymnase de Deventer, où il étudia sous la direction de la nouvelle congrégation des frères, dite congrégation de Windesheim, il conçut un amour très-vif pour la littérature classique. Aussi lorsque, grâce à son oncle, doyen du chapitre de Munster, il eut reçu une prébende dans ce chapitre, il alla, avec le comte de Spiegelberg et Pymont, visiter l'Italie, et puisa dans les leçons de George de Trébizonde, de Théodore Gaza, de Léonard Aretin, de Laurent et Nicolas Valla, une instruction qu'il n'avait pas trouvée dans la Basse-Allemagne. Il revint de l'Italie avec une belle collection de livres, et un vif désir d'améliorer les études scolastiques de sa patrie. D'après ses avis, de bons maîtres formés à Deventer furent appelés au gymnase de Munster ; il aida de ses livres, de sa bourse, de ses conseils, les jeunes gens qui annonçaient de grandes dispositions, et les plaça dans les établissements d'instruction de la Westpha-

lie, ou dans les églises collégiales, pour y suivre leurs études. Chargé, vers 1475, par l'évêque de Munster, d'une mission auprès du pape Sixte IV, Rodolphe de Lange étonna le pontife par sa facilité à parler latin. Il se lia d'amitié avec Perotti, Politien, Pic de la Mirandole et autres savants ; Laurent de Médicis l'accueillit aussi avec bienveillance. Après un séjour de plusieurs années en Italie, il revint à Munster, et fut promu au décanat du chapitre de l'église dite le Vieux-Dôme. A l'avènement de l'évêque d'Osnabruck au siège de Munster, il obtint sur les écoles du pays toute l'influence nécessaire pour réformer la vieille routine, et introduire des livres et des méthodes supérieurs à ce qui existait. En vain l'université de Cologne s'éleva contre toute réforme et prit la défense de la vieille scolastique ; Lange peupla les écoles de Munster de bons élèves du gymnase de Deventer, et y introduisit l'explication des auteurs classiques latins, ainsi que l'étude du grec. On s'adressait de loin au doyen de Munster pour avoir de bons maîtres. Rodolphe Agricola, son ancien condisciple, lui écrivit : « Au nom de nos études communes, je me réjouis de ta gloire, mon cher Lange, et je t'en félicite ; car la voix presque unanime du peuple proclame ton érudition et ton profond savoir. De quelque côté que je me tourne, à quelque savant que je m'adresse, tous me parlent avec éloge de toi. Tu as entrepris une tâche digne de toi, celle de ressusciter l'antique et vraie érudition, au milieu de la barbarie générale qui nous environne, » etc. Rodolphe de Lange mourut octogénaire, en 1519, et fut enterré dans le cloître de la cathédrale de Munster. Il avait publié plusieurs ouvrages qui sont devenus très-rares ; ce sont : 1^o un poème

épique, *De Excisione Hierosolymæ postrema* ; 2^o un autre poème, *De Excisione urbis Nusiensis*, sur le siège mis, en 1475, devant la ville de Neuss ou Nuys par Charles-le-Téméraire (1) ; enfin 3^o un recueil d'hymnes et autres pièces sacrées sous le titre de *Carmina*, imprimé à Munster, en 1486. Hamelman, dans ses *Opera genealogico-historica de Westphalia*, a donné un discours funèbre sur ce savant. — Un autre érudit allemand, *Ad.-Gottlieb LANGE*, né en 1778 à Weissensee en Thuringe, et mort le 9 juillet 1831, était recteur de l'école de Schulpforte, dont il avait été l'élève. C'était un homme profondément instruit, et capable de former de bons latinistes. Il est auteur de plusieurs dissertations, dont voici les principales : *Vindiciæ tragædiæ romanæ ; Dialogus de Oratoribus Tacito vindicatus ; Silvæ Portenses* ; une dissertation sur le bouclier de Scipion, et une autre sur la question de savoir si l'*i*, dans *Alexandria*, est une longue ou une brève. Ses écrits, tant latins qu'allemands, ont été recueillis et publiés avec une notice sur sa vie, par son collègue Jacob, sous le titre de *A.-G. Lange Vermischte Schriften und Reden*, Leipzig, 1832, un vol. in-8^o.

D—G.

LANGE (CHRÉTIEN), fils d'un théologien assez célèbre, vint au monde le 9 mai 1619, à Luckau, près d'Altenbourg. Après avoir fait de bonnes études dans les universités de Wittemberg et de Leipzig, il s'appliqua pendant quelque temps à la chimie, puis embrassa la carrière de la médecine, et reçut les honneurs du doctorat dans cette dernière ville,

à son retour d'un voyage en Italie, en France, en Angleterre et en Hollande. L'année suivante, en 1644, l'université lui confia la chaire de physiologie, qu'il échangea bientôt après contre celle d'anatomie et de chirurgie. Il devint enfin professeur de pathologie, et conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 24 mars 1662. L'étroite amitié qui le liait avec Hauptmann lui fit adopter les opinions singulières de ce dernier, qui attribuait toutes les maladies à la présence d'animalcules, théorie que quelques esprits excentriques ont cherché à faire revivre de nos jours. Lange a publié une édition du *Scrutinium de Peste* de Kircher, à laquelle il joignit une préface peu remarquable. On lui doit aussi un commentaire sur le traité des Fièvres de Van-Helmont, et un autre sur la pathologie spagyrique de Fabri. Enfin il a publié un certain nombre de dissertations sur la respiration, l'avortement, les calculs urinaires, le lait, le cancer, la rougeole, etc. Ces productions, aujourd'hui dépourvues de tout intérêt, ont été réimprimées sous le titre de *Miscellanea medica curiosa*, Francfort, 1688, in-4^o, par les soins de G. Francus. J—D—N.

LANGE (JEAN-REMI), peintre flamand, né à Bruxelles, fut élève de Van-Dyck. C'est, de tous les disciples de ce maître, celui qui s'est le mieux approprié sa manière et qui a le plus approché de son coloris. Son dessin cependant était loin d'égaliser sa couleur ; il manque de finesse et de correction, ainsi qu'on peut en juger par le petit nombre de ses tableaux que l'on conserve à Bruxelles et dans d'autres villes des Bays-Bas. Ce sont en général de grandes compositions destinées pour les églises et représentant des sujets de dévotion. Lange mourut en 1671.

P—S.

(1) Ces deux ouvrages sont indiqués dans quelques recueils comme ayant paru, le premier à Mayence, en 1479, et le second à Heidelberg, en 1476 ; mais c'est une erreur, ils ont dû paraître dans le siècle suivant.

LANGÉ (JOSEPH), célèbre acteur du théâtre de Vienne, naquit, le 1^{er} avril 1751, à Wurtzbourg, où son père fut employé comme secrétaire de légation auprès du cercle de Francoie. Il montra de bonne heure beaucoup d'inclination pour la peinture et cultiva ce talent, aidé de M. Reimold, alors chancelier du prince-évêque de Wurtzbourg. Après la mort de ce dernier il quitta son pays, et passa à Vienne où il trouva son frère aîné, alors placé auprès d'une famille très-distinguée. Ce fut dans ce temps que se manifesta chez lui le goût de l'art dramatique. Les deux frères, pleins d'enthousiasme pour le spectacle, s'associèrent quelques jeunes gens et établirent un théâtre de société. Le célèbre Sonnenfels, en ayant été instruit, fit appeler les frères artistes, les engagea à représenter une petite pièce chez lui, et les décida à se consacrer tout entiers au théâtre. L'aîné mourut quelque temps après; mais le cadet s'acquitta, par ses talents, une grande renommée, et obtint pour toujours la faveur des Viennois. On pouvait dire de lui ce que Mme de Staël a dit de Talma : « Il y a dans la voix de cet homme je ne sais quelle magie, qui, dès les premiers accents, réveille toutes les sympathies du cœur; le charme de la musique, de la peinture, de la sculpture, de la poésie, et par-dessus tout, du langage de l'âme, voilà ses moyens pour développer, dans celui qui l'écoute, toute la puissance des passions généreuses ou terribles. » Lange se forma d'après la manière française, mais il eut peut-être plus de naturel et plus de sensibilité. Il se retira du théâtre dans un âge très-avancé, et mourut vers 1829. Lange n'avait jamais négligé la peinture; on a de lui plusieurs compositions tirées de l'histoire des saints. L'église de Nicols-

bourg conserve un tableau fort estimé de cet artiste, dont la femme était une cantatrice distinguée.

Z.

LANGÉ (SAMUEL - THÉOPHILE), théologien allemand, naquit le 5 avril 1767 à Ohra, non loin de Dantzig. Son père, alors prédicateur à Ohra, passa bientôt, comme premier diacre, à l'église de la Trinité de Dantzig, et n'eut point de peine à faire pencher son esprit du côté de la carrière ecclésiastique. Du gymnase de Dantzig, où se sont formés tant d'hommes illustres, et dont il fut un des meilleurs élèves, Lange alla suivre à l'université d'Iéna les cours de théologie, de philologie, de philosophie, d'histoire, et, quelques années après, il y fixa son domicile. L'air lourd de Dantzig était funeste à sa santé, et peu s'en fallut, en 1794, qu'il n'y pérît d'une maladie de poitrine. A Iéna il commença par donner des leçons particulières de théologie et de philosophie (1795) et bientôt il eut le titre d'adjoint à la Faculté de philosophie, titre vide en apparence, mais qui ne tarda point à lui faire conférer les fonctions de professeur de philosophie (1796) puis de professeur de théologie (1798), mais à titre extraordinaire. Il fût resté volontiers en cette ville, s'il eût eu le titulariat; mais, désespérant de l'obtenir vite, il accepta une nomination analogue à Rostock, et quitta pour jamais l'université saxonne pour celle du Mecklenbourg (1798). A ce professorat il joignit les fonctions de prédicateur à l'église du Saint-Esprit, et en 1799 il se fit recevoir docteur en théologie. En 1809 il devint premier professeur et ancien de sa Faculté. De 1820 à 1821 il géra le rectorat académique. Sa mort eut lieu le 15 juin 1823. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont quelques-

uns sont importants, mais malheureusement ce sont ceux-là qu'il n'a pas terminés. Voici la liste des principaux : I. *Histoire du dogme de l'église chrétienne, d'après les Pères de l'église*, Leipzig, 1796, in-8°, 1^{re} partie (il n'y en a pas de 2^e). II. *Système de morale théologique, ou de théologie morale*, Leipzig et Rostock, 1803, grand in-8°, 1^{re} partie. III. *Essai d'une apologie de la Révélation*, Iéna, 1794, in-8°. IV. *Du besoin où est l'église d'un nouveau système de théologie chrétienne, et de la meilleure manière de l'établir* (principalement contre le docteur Ammon), Rostock, 1804, in-8°. V. *Réfutation calme et par principe de l'écrit de Vogel qui a pour titre : Exposition, sur pièces, de la querelle de la loge le Temple de la Vérité, etc.*, Rostock, 1808. VI. *Manuel de logique élémentaire*, Rostock, 1820. VII. *Dissertatio historico-critica in qua Justinus martyris Apologia pro christiano ad Antoninum Pium sub examen vocatur*, Iéna, 1795, in-8°. VIII. Une traduction des *Éléments de la philosophie sur l'âme humaine*, de Dugald Stewart, Berlin, 1794, 2 vol. in-8°. IX. Une traduction des *Écrits de saint Jean*, avec éclaircissements (Neu-Strelitz, 1795, in-8°, 1^{re} partie; Weimar, 1797, 2^e partie). X. Des articles dans la *Feuille libérale du soir*, et dans quelques autres écrits périodiques. P—OT.

LANGE ou **L'ANGE** (ANNE-FRANÇOISE-ÉLISABETH), actrice du Théâtre-Français, non moins fameuse par ses galanteries et ses prodigalités que par son talent, naquit à Gênes, le 10 septembre 1772, de parents français dont on n'a connu ni le rang ni la profession (1), mais qui probablement apparte-

naient à la classe des artistes cosmopolites. On ignore les détails de sa première jeunesse, ainsi que les motifs et l'époque de son retour dans sa patrie originaire, et de son entrée dans la carrière théâtrale. Mais on sait qu'en 1787 elle jouait les jeunes premières à Tours, et qu'elle fut ensuite attachée à l'une des quatre troupes ambulantes de la Montansier (voy. ce nom, XXIX, 453). Ce fut le 2 octobre 1788 qu'elle débuta sur la scène française, au faubourg Saint-Germain, par le rôle de Lindane, dans *l'Écossaise* de Voltaire, et de Lucinde, dans *l'Oracle* de Saint-Foix. Les charmes de sa figure, les grâces de sa taille, un peu petite, la décence de son maintien, sa physionomie de vierge, la douceur de son organe, le ton sentimental de sa diction et son petit air de modestie convenaient parfaitement à l'emploi de jeunes amoureuses, et lui méritèrent l'accueil le plus favorable. Elle fut immédiatement reçue pensionnaire; mais comme ses chefs d'emploi ne se laissaient doubler par elle que dans les rôles les plus ingrats, elle s'enuya de végéter dans cette position secondaire. L'espoir de trouver, au théâtre de la rue de Richelieu, des occasions plus fréquentes de perfectionner son talent et d'acquérir de la réputation, la détermina, en 1791, à s'y réunir, avec Grandmesnil et Mlle Simon, aux autres transfuges du Théâtre-Français, Talma, Monvel, Dugazon, Mmes Vestris, Candaille et Desgarcins. S'apercevant bientôt qu'elle était déçue dans son attente, Mlle Lange retourna seule, en 1792, au théâtre du faubourg Saint-Germain, qui avait pris le nom de Théâtre de la Nation. Elle y joua

nous pensons que ce pourrait être le G.-C. Lange, violoniste qui vivait en 1780, suivant le *Dictionnaire des Musiciens*.

(1) Comme son père s'appelait Charles Lange,

parfaitement la nièce, dans le *Vieux Célibataire* de Collin d'Harleville, s'y essaya avec succès, l'année suivante, dans la tragédie, par le rôle de Zaïre, par celui de Palmire dans *Mahomet*, et fut reçue sociétaire au mois de mai. Elle justifia le choix de ses camarades par les applaudissements universels qu'elle obtint, le 1^{er} août 1793, en créant de la manière la plus intéressante le rôle de Paméla, dans la comédie de ce nom. Mais son triomphe ne fut pas de longue durée. On sait que les allusions qu'offrait cette pièce de François de Neufchâteau (voy. ce nom, LXIV, 445), celles que le public avait trouvées dans *l'Ami des Lois* (voy. LAYA, ci après), le succès de ces deux comédies, et surtout la jalousie des acteurs du Théâtre de la République, rue de Richelieu, attirèrent sur celui du faubourg Saint-Germain l'animadversion du gouvernement révolutionnaire, qui le fit fermer le 3 sept. 1793. M^{lle} Lange partagea le sort de presque tous ses camarades qui furent incarcérés, les hommes aux Madelonnettes, et les femmes à Sainte-Pélagie. Mais, quelque temps après, sous un léger prétexte de maladie, elle obtint d'être transférée dans la maison de santé de Belhomme, rue de Charonne, où le régime était bien plus doux et la surveillance moins sévère. Aussi M^{lle} Lange s'y résigna-t-elle philosophiquement à son sort (2). Ne pouvant faire usage de ses talents, elle y tirait parti de ses charmes, et avait pour amant le riche banquier Mons. Peu de temps après le 9 thermidor, les comédiens français, ayant recouvré leur liberté, retournèrent

à leur ancienne salle, qui, sous la direction de la Montansier, prit le nom de *Théâtre de l'Égalité*, et que l'insuffisance des recettes les força d'abandonner au bout de quatre mois. Alors ils firent un traité avec Sageret, directeur du théâtre Feydeau, pour y jouer trois fois la semaine, et ils y débutèrent le 27 janvier 1795. Mais M^{lle} Lange, qui paraissait avoir renoncé au culte de Thalie pour celui de Vénus (3), ne reparut sur la scène que le 2 août, et elle y aurait recueilli une plus ample moisson de lauriers, si sa longue absence n'eût un peu refroidi l'enthousiasme du public. Bientôt la zizanie se mit entre les comédiens français, et il en résulta une scission dès l'année suivante. M^{lle} Raucourt et tous les acteurs de la tragédie allèrent s'installer au théâtre de la rue Louvois, où ils entraînent successivement quelques acteurs de la comédie, entre autres M^{lle} Mézeray, rivale de M^{lle} Lange par l'emploi, le talent et la beauté. Celle-ci était restée au théâtre Feydeau avec Fleury, Dazincourt, M^{lles} Contat et Devienne, qui avaient recruté Caumont, Armand, M^{lle} Mars cadette, alors à son aurore, et quelques acteurs médiocres. M^{lle} Lange, devenue indispensable dans cette réunion, y tenait un des premiers rangs. Elle y jouait en chef les rôles de jeunes amoureuses : Florestine dans *la Mère coupable*, Sophie dans *Tom Jones à Londres*, et dans le *Père de Famille*, etc. : elle suppléait quelquefois, dans les grandes coquettes, M^{lle} Contat, qu'elle semblait destinée à remplacer dans cet emploi, lorsque cette actrice aurait exclusivement adopté celui des mères nobles.

(2) Nous l'avons vue rayonnante de beauté, au printemps de 1791, se promener dans le vaste jardin de cette maison, où étaient alors détenus Linguet, Portalis père, les cent trente-deux Nantais, etc., et le père de l'auteur de cet article.

(3) A cette époque elle ruinait complètement un riche négociant de Hambourg qui était venu réclamer auprès du gouvernement français des navires sous le séquestre.

Mlle Lange savait se montrer tour à tour naïve, sensible et caressante ; elle ne manquait ni de noblesse ni d'entente de la scène ; mais un embonpoint un peu précoce commençait à la rendre peu propre aux ingénuités, et faisait supposer qu'en voulant imiter Mlle Contat, elle s'éloignait du naturel et de la simplicité. Sensible à ce reproche que Grimod de La Reynière ne lui ménagea pas dans son *Censeur dramatique*, Mlle Lange se corrigea de ce défaut par un travail forcé, et, pendant un long éloignement de Mlle Contat, elle joua, d'une manière très-satisfaisante, Julie dans *la Coquette corrigée*, Mme Lisban dans *Heureusement*, Céphise dans *l'Erreur de l'Esprit*. Mais son zèle se ralentit lorsqu'elle vit rentrer au théâtre Feydeau Mlle Mézeray, le 18 octobre 1797. La jalousie, le dépit lui inspirèrent un dégoût invincible, et elle quitta le théâtre lorsqu'elle eut épousé, le 24 décembre, Michel-Jean Simons, associé de son père, riche entrepreneur de voitures à Bruxelles (4). L'acte de mariage fut signé par Dejoly, ancien ministre de la justice sous Louis XVI, et par deux autres notabilités : François de Neufchâteau, alors un des cinq membres du Directoire, et Talleyrand, ministre des relations extérieures. Mlle Lange n'avait voulu que se faire un état pour le présent, sans s'inquiéter de l'avenir. Elle continua donc ses prodigalités, sans renoncer aux égarements de sa vie passée, donnant des fêtes brillantes dans sa maison de campagne près de Meudon, où un de ses amants se blessa grièvement, en sautant par la fenêtre pour ne pas être surpris en tête à tête avec elle. Après

la ruine de Simons père et fils, leurs femmes vinrent à leurs secours, l'une par une pension viagère, l'autre en vendant une partie de ses diamants et de ses bijoux. Celle-ci, qui n'avait pas les talents littéraires de sa belle-mère, serait peut-être rentrée au théâtre, si le scandale qu'avait produit son portrait en Danaé, peint et exposé au salon de 1799, par Girodet (*voy. ce nom, LXV, 413*), ne l'eût couverte d'un ridicule ineffaçable. Le chagrin s'empara d'elle et lui causa une maladie pour laquelle on lui prescrivit le voyage d'Italie. Mais son état empira, et elle mourut en Toscane, vers 1825. A—T.

LANGERMANN (JEAN-GODEFROI), médecin, naquit à Maxen, près de Dresde, le 8 août 1768. Son père, cultivateur, désirait qu'il se destinât à sa profession, et ne le vit qu'avec peine suivre une autre carrière. Schoenberg, maréchal de la cour de Saxe, possédait à Maxen une maison de plaisance dans laquelle il passait une grande partie de l'année et où il recevait les principaux habitants du pays. Langermann y fut admis dès sa plus tendre enfance. Sa gaîté naïve et les heureuses dispositions de son esprit plurent tellement au maréchal que le jeune enfant passait presque tout son temps dans sa maison ; mais, son protecteur étant mort, il fut de nouveau remis à son père, qui, dans le but d'en faire un agriculteur, le livra aux plus rudes travaux de la campagne, ce qui formait un douloureux contraste avec ses goûts, ses dispositions et ses occupations précédentes. Mais enfin la veuve du maréchal, qui partageait l'affection de son époux pour le jeune Langermann, devint sa protectrice, et obtint avec peine de son père qu'il fréquentât les écoles à Dresde, où il fit ses études universi-

(4) On a vu à l'article CANDEILLE (t. LX) que cette actrice épousa, peu de temps après, Simons le père.

taires avec distinction. Il y apprit les langues anciennes et la musique, pour laquelle il montra toujours beaucoup de goût, ainsi que pour la poésie. En 1789 il commença à l'université de Leipzig l'étude de la jurisprudence, à laquelle il joignit celle de la philosophie et de l'histoire. Au bout de trois ans il soutint des thèses de droit. Quoique Langermann n'ait jamais exercé la science des lois, il puisa cependant dans leur étude des connaissances qui lui servirent beaucoup dans les fonctions administratives dont il fut chargé par la suite. Après avoir terminé son cours de droit, il se livra à l'éducation de la jeunesse, et l'on compte parmi ses élèves le poète Hardenberg-Novalis (*voy. HARDENBERG*, LXVI, 415). Il fut ensuite instituteur chez un riche négociant de Leipzig qui recevait beaucoup de monde, et il put y développer cette gaieté, cette aménité qui le distinguaient. Langermann avait depuis longtemps un goût prononcé pour les sciences naturelles. L'étude de la jurisprudence et celle de la littérature, auxquelles il s'était livré jusque-là, ne pouvaient satisfaire ce goût. Décidé à changer de profession, il se rendit à l'université d'Iéna en 1794 pour y étudier l'art de guérir. Il y suivit les leçons d'Hufeland, Stark, Fichte, Scheerer, Götting, Loder, et fit tant de progrès dans les sciences médicales qu'il fut en état, au bout de trois ans, de soutenir, pour obtenir le grade de docteur, une thèse qui lui acquit la plus brillante réputation, et qui a contribué à le faire regarder en Allemagne comme le fondateur de la médecine mentale; elle est intitulée : *De methodo cognoscendi curandique animi morbos stabilienda*, Iéna, 1797, in-8°. Dans cette dissertation, qui n'a que 68 pages, l'auteur divise les maladies mentales en idiopathi-

ques et sympathiques. Les premières ont immédiatement leur siège dans l'âme; les secondes proviennent du corps et agissent sympathiquement sur l'âme. Langermann fonde sa méthode sur l'observation et l'induction. Dans le traitement moral des aliénés il conseille surtout d'imiter ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants, qui cherchent à exercer, à former la raison de leurs élèves, à réprimer leurs passions, à corriger leurs défauts. Pendant son séjour à Iéna, il contracta une étroite amitié avec Schiller et Gœthe. Il y concourut aussi à la rédaction de la *Gazette littéraire* de cette ville, publiée par Schütz. De là il alla visiter les hospices d'aliénés de la Saxe, et se rendit en observateur dans les prisons et les maisons de correction pour y étudier les passions des hommes. En 1799 il se fixa à Bayreuth, où sa réputation lui acquit bientôt une clientèle nombreuse. Il fut nommé assesseur au collège de médecine de Franconie, conseiller médical, professeur d'accouchement, et, en 1802, directeur et médecin de la maison des aliénés de Saint-Georges, près de Bayreuth. Ce fut surtout dans cette dernière fonction que se distingua Langermann, soit par ses talents administratifs, soit par l'habileté qu'il déploya dans le traitement de ses malades. M. le docteur Vaidy, qui a visité cet établissement, accorde les plus grands éloges aux soins philanthropiques que l'on y donnait aux aliénés, et à la manière sage et prudente avec laquelle le traitement moral y était dirigé (*Dictionnaire des Sciences médicales*, tome XXX, pag. 471). L'auteur a publié lui-même une notice sur sa méthode, dans la *Gazette médico-chirurgicale* de Salzbourg. Il fut nommé, en 1810, conseiller d'État du roi de Prusse, et, en

1821, chevalier de l'ordre de l'Aigle-Rouge. Langermann éprouvait depuis longtemps des attaques de goutte dont les symptômes faisaient craindre une métastase sur le cœur. Les désordres de la respiration augmentèrent à un tel point qu'il succomba le 5 septembre 1832. A l'ouverture du corps on trouva une ossification de l'origine de l'aorte. Les ouvrages de Langermann sont peu nombreux et ne peuvent pas justifier aux yeux des lecteurs français la haute réputation dont il a joui en Allemagne; mais sa grande renommée est surtout fondée sur les améliorations et les réformes importantes qu'il opéra dans la maison d'aliénés de Bayreuth, qui a mérité de servir de modèle à beaucoup d'établissements de ce genre. Ses vues nouvelles et hardies éprouvèrent bien des obstacles de la part de quelques hommes puissants; il sut les vaincre avec une constance qui fait honneur à son caractère. Outre sa dissertation inaugurale, ce médecin a laissé les écrits suivants : I. *Quelques mots au public sur l'extraction du placenta après l'accouchement* (en allemand), Hof et Bayreuth, 1803, in-8°. Langermann avait défendu à une sage-femme d'extraire de force une portion du placenta fortement adhérente à l'utérus, cet organe étant dans un état d'inertie, et les parties externes très-enflammées. Cette portion de l'arrière-faix sortit naturellement au bout de trois jours; mais la femme succomba à une fièvre puerpérale. Le public, comme c'est l'ordinaire, accusa le médecin. L'auteur composa cet opuscule pour se justifier. Il prend occasion d'y combattre plusieurs erreurs populaires accréditées principalement chez les sages-femmes. II. *De la fièvre jaune et des établissements sanitaires qui existent en Allemagne pour pré-*

venir l'introduction de cette prétendue peste et des autres maladies contagieuses, Hof, 1805, in-8°. Cet ouvrage a eu deux éditions. Il parut à l'époque de l'invasion de la fièvre jaune à Livourne. L'auteur s'y déclare fortement contre l'opinion qui admet la contagion de la fièvre jaune. Il a publié l'ouvrage de Sweiger *Sur les hôpitaux et les établissements de bienfaisance de la ville de Paris*, Bayreuth, 1809, in-8° (en allemand), avec des additions et un appendice sur les hôpitaux militaires français. Le docteur Ideler, professeur à l'université de Berlin, a mis au jour un petit écrit intitulé : *Langermann et Stahl, représentés comme les fondateurs de la médecine mentale*, Berlin, 1835, in-8° (en allemand). Nous en avons extrait les principaux détails de cette notice.

G—T—R.

LANGERON (le comte ANDRAULT de), issu d'une famille ancienne du Nivernais, naquit à Paris le 13 janvier 1763. Entouré de toutes les séductions de la fortune et des succès du monde, il sentit de bonne heure le besoin de se distinguer dans la carrière des armes. La guerre d'Amérique lui offrit une occasion qu'il saisit avec ardeur. Il s'embarqua en 1782, comme sous-lieutenant, dans le régiment de Bourbonnais, sur la frégate *l'Aigle*, qui soutint un combat glorieux contre le vaisseau anglais *l'Hector*, et échoua dans la Delaware. Le comte de Langeron rejoignit alors l'armée alliée, et il fit la campagne de 1783 sous les ordres de Vionessil, à Porto-Cabello, à Caracas, dans la terre ferme de l'Amérique et à Saint-Domingue. La paix le ramena en France; il fut nommé capitaine au régiment de Condé-dragons; en 1786 colonel en second du régiment de Médoc, et, en 1788, colonel surnuméraire au régiment

d'Armagnac. La guerre ayant éclaté entre la Russie et l'Autriche contre la Turquie et la Suède, le comte de Langeron sollicita vainement la permission de servir comme volontaire dans l'armée autrichienne; mais, plus heureux dans ses démarches auprès de l'impératrice Catherine, il partit pour St-Pétersbourg au mois de mai 1790. On lui confia le commandement d'une division de chaloupes canonnières, sous le prince de Nassau, dans la Baltique, et sa conduite au combat de Biorek lui mérita la croix de Saint-Georges. Le lendemain il s'empara de plusieurs bâtimens dans le combat de Rogel, où Tchitchagoff défit la flotte du roi de Suède. Huit jours plus tard il combattait pendant vingt-deux heures à la sanglante affaire de Rotcheusalen, si funeste à la flottille russe. Après la paix avec la Suède, il alla joindre en Bessarabie l'armée du prince Potemkin. Le 21 décembre 1790 il monta à l'assaut d'Ismaïl sous les ordres de Souwarow (*voy. ce nom*, XLIII, 214), à la tête du 1^{er} bataillon des chasseurs de Livonie, après avoir traversé le Danube sous le feu le plus meurtrier. Précipité du haut des remparts, il fut rejeté dans le fleuve et blessé à la jambe. La prise d'Ismaïl coûta 14,000 hommes aux Russes et 24,000 aux Turcs. Langeron reçut pour ce brillant fait d'armes une épée d'or avec cette suscription : *A la bravoure*. Dans le mois de mai 1791 il servit en Moldavie sous Reppin, en qualité de colonel, et à la bataille de Matschin mérita les remerciemens de ce général. L'année suivante il entra comme volontaire dans l'armée du prince de Saxe-Teschén dans les Pays-Bas, et se trouva le 13 au combat de la Grisselle où Gouvion, qui commandait l'avant-garde de Lafayette, fut surpris et tué. Au mois de septembre suivant

il fit, avec les princes français et l'armée du duc de Brunswick, la campagne si pénible et si malheureuse de la Champagne. Après la retraite il retourna à St-Pétersbourg, et l'impératrice Catherine l'envoya, avec le duc de Richelieu, dans les Pays-Bas, servir à l'armée autrichienne sous le prince de Saxe-Cobourg. Il y fit les campagnes de 1793, 1794, et il se trouva aux batailles de Maubeuge, de Landrecies, de Lannoy, de Turcoing, de Tournay et du Camp de César, où il sauva la vie au duc d'York qui allait au devant d'une colonne ennemie, la croyant hanovrienne; aux affaires de Lefferinkhouke, de Rosendaël, près de Dunkerque, où il courut de grands périls, et où le comte d'Alton fut tué; enfin aux sièges de Valenciennes, du Quesnoy; à l'attaque du camp retranché de Maubeuge, et à Wattignies. Après la retraite des Autrichiens derrière le Rhin, Langeron retourna encore à St-Pétersbourg, où l'impératrice lui donna le régiment des grenadiers de la petite Russie. Brigadier en 1796, il fut promu par l'empereur Paul I^{er} au grade de général-major en 1797, puis de lieutenant général en 1799, et fut employé dans la Courlande et la Samogitie comme quartier-maître général d'un corps de vingt-cinq mille hommes qu'il commanda. Paul I^{er} le nomma inspecteur d'infanterie, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, et ensuite comte de l'empire. En 1805 il marcha en Moravie, dans la seconde armée commandée par Buxowden, et, après la réunion de cette armée avec la première sous les ordres de Kutusoff, il commanda la seconde colonne à la bataille d'Austerlitz. En 1806, la guerre ayant éclaté de nouveau entre la Russie et la Turquie, le comte de Langeron fut employé à Bucharest sous les ordres de Michelson, et, en

1807 , il commanda en Bessarabie l'aile gauche du général Meyendorff. Il se trouva au combat de Babilé, près d'Ismail, au blocus de cette forteresse qui lui rappelait ses premiers exploits, enfin à cinq affaires contre sa garnison et contre les Tartares. L'hiver suivant il commanda sur le Pruth. Le prince Prozorovsky lui confia son aile gauche placée en Bessarabie, puis son armée de réserve chargée de défendre les deux Valachies et le cours du Danube. Lorsque ce général fut mort, le prince Bagration lui succéda, et, après le passage du fleuve, s'avança vers Silistrie. Le grand-visir était à Schumla; il n'attaqua point Bagration, passa le Danube à Roustchouk et menaça Bucharest, où était le comte de Langeron, si malade qu'il ne pouvait monter à cheval. Ses troupes étaient disséminées sur une étendue de deux cents lieues, et la moitié de ses soldats encombraient les hôpitaux. Il ne put rassembler que six mille hommes; le grand-visir en commandait cent trente mille. La terreur était générale, les membres du divan voulaient fuir; le comte de Langeron les rassemble. « Restez, » leur dit-il; après-demain, à pareille heure, l'avant-garde du grand visir sera battue. » Il tint parole. Deux jours après il ne restait pas un Turc sur la rive gauche du Danube. Six campagnes contre les Turcs lui avaient donné une expérience qui favorisa son audace; il attaqua l'avant-garde ennemie, forte de quinze mille hommes, à Fracina, la culbuta, la poursuivit jusque sous les murs de Giurgevo, où était campé le grand-visir; qui n'osa pas accepter le combat; il repassa le Danube, et la Valachie fut sauvée. En juin 1810, chargé du siège de Silistrie, il s'en empara, après sept jours de tranchée ouverte; fit ensuite une brillante expédition dans les

monts Hémus, et assiégea Roustchouk et Giurgevo, qui capitulèrent. Nommé chef de la 2^e division militaire, en mars 1811, il commanda toute l'armée de Moldavie jusqu'à l'arrivée de Kutusoff, qu'il seconda ensuite de la manière la plus habile; l'armée turque enveloppée se rendit à discrétion. La paix fut conclue en mai 1812. Napoléon avait passé le Niémen et s'avavançait vers Smolensk. Langeron commanda une colonne sous Tchitchagoff, qui avait succédé au général Kutusoff et qui marchait de Valachie en Pologne et en Lithuanie. Il se trouva à plusieurs combats sur le Don, près de Bracez, ensuite à la prise de la tête du pont de Borisow et au combat de la Bérésina. Il poursuivit l'armée française par Wilna jusqu'à la Vistule. On sait que dans cette retraite, si funeste aux troupes de Napoléon, le comte de Langeron se fit remarquer par les soins généreux qu'il donna aux prisonniers ses compatriotes. En mars 1813 il fut chargé du siège de Thorn, et, après sept jours de tranchée ouverte, cette place se rendit. Il marcha ensuite sur Bautzen. A la bataille de Königs-varta, il attaque ce village, s'empare de cinq pièces de canon, fait prisonniers plusieurs généraux et environ douze cents hommes. Après la bataille de Bautzen il se retire sur Sweidnitz, et pendant l'armistice il reçoit le commandement de l'armée de Barclay; puis il est chargé d'un corps de cinquante mille hommes, qui, avec ceux de Sacken et du général prussien York, composait l'armée de Silésie, commandée par Blücher. Dans le mois d'août, après la rupture de l'armistice, il passe la rivière de Bober; son avant-garde est au moment d'être coupée; il vole à son secours avec deux divisions: le combat est vif et sanglant; son cheval est tué

sous lui, l'avant-garde est dégagée. L'empereur Napoléon attaque Blücher près de Lœvenberg en Lusace, et l'oblige à la retraite, que Langeron soutient jusqu'à la nuit contre les efforts de toute l'armée française. A la bataille de Goldberg, le maréchal Macdonald attaque Blücher; Langeron commande la gauche; il obtient d'abord des succès; ensuite il opère, depuis quatre heures jusqu'à neuf, une retraite par échelons qui lui mérite les éloges du général en chef. Le 26 août il contribue au gain de la bataille décisive de la Kazbach, où l'armée française, contrainte de repasser la Bober, fait une perte considérable en matériel et en prisonniers. Le corps de Langeron combattit depuis neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; il fut le pivot sur lequel le centre et l'aile droite convergèrent en exécutant une attaque générale. Le lendemain ce même corps fit mettre bas les armes à deux bataillons près de Goldberg. Le 20 la division Puthod, acculée à la Bober, fut obligée de se rendre au prince Tcherbatoff et au général Rondzewith, qui faisaient partie du corps de Langeron. Dans ces trois journées il enleva aux Français un matériel nombreux, et leur fit beaucoup de prisonniers, parmi lesquels étaient le général Puthod et presque tous ses officiers. Il soutint en Lusace d'autres combats qui lui furent également avantageux. Dans le mois de sept., les trois corps de Blücher, commandés par Langeron, Sacken et York, passent l'Elbe; après un vigoureux combat ils marchent sur la Saale, et se placent derrière l'armée française. Cette manœuvre, que les étrangers regardent comme une des plus belles dont l'histoire fasse mention, et qui contraignit Napoléon de combattre à Leipzig dans une position fâcheuse,

contribua beaucoup au succès de cette campagne. Mais, pendant ce temps, par un mouvement habile et imprévu des Français, Blücher et le comte de Langeron furent au moment d'être surpris dans la petite ville d'Uben. Peu de jours après, Napoléon, dont les manœuvres étaient devenues incertaines, revient à Leipzig et y est cerné par toutes les armées des alliés. Le 16 octobre il attaque la grande armée des empereurs de Russie, d'Autriche et du roi de Prusse, et il est attaqué lui-même par Blücher. Le comte de Langeron enlève les villages de Gross et Klein-Wetteritz, prend plusieurs pièces d'artillerie et fait deux mille prisonniers; mais il eut dans cette affaire un moment très-critique. Après la perte de ces deux villages, Napoléon fit marcher de grandes forces au secours de son aile gauche; Langeron, débordé et obligé de se développer sur une seule ligne trop étendue, fut repoussé sur le ruisseau de Wetteritz, qui, étant très marécageux, lui donna des inquiétudes sur son artillerie et sa cavalerie, forcées de se retirer précipitamment. Il fallut payer d'audace et arrêter l'attaque impétueuse des Français pour donner le temps de passer ce ruisseau; Langeron était près de son avant-garde; il arrête le régiment de Slunelbourg, qui se retirait, et le ramène à l'ennemi sous une grêle de balles et de mitraille. Les autres le suivent; les Français hésitent; la retraite se fait sans perte, et Langeron reprend l'offensive. Le 18 octobre, à la bataille de Leipzig, sous les ordres du prince royal de Suède (Bernadotte), il passe la Partha, attaque le village de Schœnfeld; trois fois il le prend, trois fois il en est repoussé; il s'y établit enfin, et contribue ainsi sur ce point au gain de la bataille;

mais il y perd un général et près de cinq mille hommes. Le 19, Langeron et Sacken forcent la porte de Hall; ils entrent dans Leipzig et separent de cinquante-sept canons. Blücher poursuit l'armée française jusqu'au Rhin. Langeron est chargé d'observer la tête du pont de Cassel, vis-à-vis Mayence. Le 1^{er} janvier 1814, il passe le Rhin à Kaul, enlève Bingen, et tient Mayence bloqué pendant les mois de janvier et de février. Il quitte ensuite le blocus de cette ville, qu'il remet au duc de Saxe-Cobourg, et se rend en France auprès de Blücher; défend Soissons, et combat à Laon, à Craon, à Vichy, etc.; enfin il marche, par Reims et Châlons, sur Paris. Son avant-garde force le passage de la Marne à Trilport, après un vif combat, et s'approche de la capitale. Le 29 mars il occupe le Bourget et repousse les avant-postes sur la Villette. Le lendemain, il commande l'extrême droite des armées combinées, observe Saint-Denis, et emporte d'assaut, à quatre heures du soir, avec le corps du général Rondzewitch, la position retranchée de Montmartre; prend vingt-neuf canons, et le soir même occupe les barrières de Paris. Il reçoit de l'empereur de Russie l'ordre de Saint-André, et de l'empereur d'Autriche celui de Marie-Thérèse de la troisième classe. A son retour en Russie il eut le commandement d'un corps de soixante - dix mille hommes en Volhynie. En 1815 il marcha de nouveau sur le Rhin, et après la bataille de Waterloo il prit différentes positions en Alsace et en Lorraine, dont il bloqua les forteresses jusqu'à la conclusion de la paix. Il fut ensuite appelé au gouvernement de Kherson, d'Ekaterinoslav, et de la Crimée, nommé chef de la ville d'Odessa, des Cosaques de la mer Noire et de ceux du Don. Gou-

verneur-général de la nouvelle Russie (en 1822), le comte de Langeron fut aussi nommé protecteur du commerce de la mer Noire et de la mer d'Azoff, etc. Il reçut la démission de tous ces emplois le 11 mai 1823, sans qu'on en sache la cause; et ne rentra en faveur qu'à l'avènement de l'empereur Nicolas. En 1826 il suivit ce prince à Moscou, porta au couronnement le manteau impérial, et reçut les insignes de l'ordre de Saint-André, en diamants. En 1828 la guerre ayant été déclarée aux Turcs, et l'empereur étant venu lui-même commander son armée, appela près de lui le comte de Langeron, qui se trouva au combat du Danube, près de Satounose en Bessarabie. Il accompagna encore le tsar devant Schumla, et prit part à deux combats livrés aux troupes turques qui occupaient cette ville. A la fin de juillet, l'empereur lui confia le commandement de toutes ses forces dans les deux Valachies; il fut chargé de la défense de ces deux provinces comme il l'avait été vingt ans auparavant, et s'en tira aussi heureusement. Il fallait observer Giurgevo, Kalé et Tournou, sur la rive gauche du Danube, et toutes les forteresses situées sur la rive droite. Les Turcs y avaient plus de 60,000 hommes armés, et le corps de Langeron n'en comptait que 13,000. Outre les maladies ordinaires à ce climat, la peste désolait Bucharest et soixante-trois villages entre l'Arjiteh et l'Olta: Langeron avait à se défendre de ce fléau et des Turcs; il fit occuper le camp de Daja, devant Giurgevo, et celui de Tchegarsk, devant Tournou, et se porta de sa personne, avec une colonne mobile, à Tcheloneschti et à Slatyn, pour donner des secours, de ces positions centrales, aux endroits attaqués. Ses détachements soutinrent quatorze combats heureux contre

des forces très-supérieures, sorties des forteresses de Giurgevo, de Tourno, de Kladova et de Viddin. Le général-major Geismar, qui commandait sous lui dans la petite Valachie, renforcé à temps, résista le 25 septembre, près du village de Tcheroy, à une attaque générale du pacha de Viddin, et, dans la nuit du 25 au 26, il attaqua lui-même, surprit l'armée turque et la dispersa : 7 canons, 23 drapeaux, 600 prisonniers, tout le camp tendu, furent les trophées de cette victoire. Quelque temps après, les Turcs abandonnèrent leurs retranchements de Kalafalt, devant Viddin, sur la rive gauche du Danube, et le général Geismar les occupa. Le 27 octobre, Langeron reçut l'ordre de venir devant Silistrie, et d'en faire le siège avec le 2^e et le 3^e corps d'infanterie, l'artillerie de siège, la flottille, etc., etc. Le 3 novembre, jour désigné pour l'ouverture de la tranchée, un ouragan affreux, suivi d'une gelée de 4 à 8 degrés, vint ensevelir son armée sous la neige; fit périr près de 1000 hommes, 500 chevaux, et tous les bœufs de l'artillerie. Un pareil ouragan était sans exemple dans ces pays, à cette époque de l'année. Langeron fut forcé de lever le siège. La retraite offrit des obstacles presque insurmontables; il fallait retirer tout le matériel de l'artillerie des boues qu'avait amenées le dégel, et en même temps contenir la garnison; ces travaux difficiles furent accomplis en dix jours, malgré le feu continu de la place. Au mois de novembre, l'armée russe prit des quartiers d'hiver, et le comte de Langeron eut le commandement de toutes les troupes cantonnées dans la Moldavie et les deux Valachies. Il fit enlever d'assaut la forteresse Kalé, où l'on prit le pacha, quarante canons, onze

drapeaux et quatre cents soldats. Peu de jours après, il bombardait Tourno, où l'on trouva cinquante canons. Il y avait alors 14 degrés de froid, et comme on ne pouvait creuser la terre pour remplir les gabions, avec lesquels on construisait sept batteries, on les remplit avec de la neige battue. L'empereur Nicolas, en récompense de ces trois affaires, nomma le comte de Langeron chef du régiment de Miajsk, et lui fit présent de deux canons des forteresses prises. Au mois de mars 1829, Diebitch ayant été nommé commandant en chef de l'armée, Langeron, plus ancien que lui, se retira avec l'agrément de l'empereur, et passa deux ans à St-Pétersbourg. Attaqué du choléra, lorsque cette épidémie exerça ses ravages en Russie, il vit approcher sa fin avec fermeté, et mourut le 4 juillet 1831. Par ordre de l'empereur Nicolas, il fut inhumé dans l'église catholique d'Odessa. Le comte de Langeron était un homme de beaucoup d'esprit. Avant son émigration, il avait passé plusieurs années à Paris, et donné au théâtre une fort jolie comédie, intitulée *le Duel*, qui a été imprimée en 1789. Il travaillait dans le même temps aux *Actes des Apôtres* avec Peltier et Champcenez, et l'on cite cette épigramme qu'il y inséra contre le duc de Larochehoucauld-Liancourt, qui s'était attribué des vers dont il n'était pas l'auteur :

Si l'on empruntait du courage
Comme on emprunte de l'esprit,
Liancourt aurait l'avantage
De se battre comme il écrit.

F.

LANGETTI (JEAN - BAPTISTE), peintre, naquit à Gênes en 1635. Il fut d'abord élève de Pierre de Cortone, et entra ensuite dans l'école du vieux Cassana, dont il a en général rappelé le coloris. Il alla s'établir à

Venise, et, en 1650, il était au nombre des peintres étrangers qui florissaient dans cette ville. Boschini, dans son poème en langage vénitien, intitulé : *Carta del Navegar pittorresco*, où il célèbre les artistes distingués de Venise, consacre quelques vers à Langetti, et le loue comme un professeur habile dans le dessin et le maniement du pinceau. Ces éloges ont été confirmés par Zanetti, et plus encore par les tableaux qu'il a exécutés avec soin, et parmi lesquels on remarque un *Crucifix*, placé dans l'église de Sainte-Thérèse. Dans ses autres ouvrages il a peint en général de pratique, et n'a guère déployé que le talent d'un homme habile dans le métier. Les galeries de Venise et de la Lombardie possèdent un grand nombre de ses tableaux, dans lesquels il s'est plu à représenter des *vieillards*, des *philosophes*, des *anachorètes*, etc. Sa facilité était si grande qu'il faisait un tableau dans un seul jour. Il ne peignait que d'après nature; et quoiqu'il n'eût rien de cet idéal dont les artistes grecs nous ont laissé de si parfaits modèles, même dans les sujets les plus communs, la force de ses tons et le brillant de son pinceau faisaient rechercher ses ouvrages, que l'on payait un très-haut prix. Il mourut à Venise, en 1676, âgé de quarante et un ans. La galerie de Dresde contient un de ses tableaux (*le Supplice de Marsias*), qui a été gravé.

P—s.

LANGHORNE (JEAN), écrivain anglais du XVIII^e siècle, naquit vers 1736, à Kirby-Stephen, dans le comté de Westmoreland. Il entra dans les ordres ecclésiastiques, fut précepteur des enfants d'un riche propriétaire, dont il épousa la fille, et mourut le 1^{er} avril 1779, dans la cure de Blagden, au comté de Somerset. On a de lui plusieurs ouvrages ingé-

nieux, écrits avec élégance, et où l'on trouve beaucoup de raison, de sensibilité, et une profonde connaissance du cœur humain. Voici les titres des principaux : I. *Lettres sur la retraite religieuse, la mélancolie et l'enthousiasme*, 1762, in-8°. II. *Epanchements de l'amitié et de l'imagination*, 1763, 2 vol. in-12, réimprimés vers 1765, avec des additions, et des suppressions qui portent sur des endroits licencieux; trad. en français (par Griffet de la Labaume), Paris, 1787, in-18, publié par Imbert de B., à qui l'on a faussement attribué cette traduction. III. *Lettres de Théodose et de Constance*, 1763 et 1765, 2 vol. in-12, traduites en français (par Robinet), Rotterdam, 1764, in-8°. IV. *Lettres sur l'Éloquence de la chaire*, 1765, in-8°. V. *La fatale Prophétie*, drame, 1766. VI. *Frédéric et Pharamond*, ou les *Consolations de la vie humaine*, en forme de dialogue, 1769, in-12. VII. Une traduction anglaise des *Vies de Plutarque*, faite sur le grec, conjointement avec Guill. Langhorne, enrichies de notes et d'une nouvelle vie de Plutarque, 1770, 6 vol. in-8°. Cette traduction a depuis été retouchée par Wrangham. VIII. *Fables de Flore*, 1771, in-4°; réimprimées pour la cinquième fois en 1801. IX. *L'origine du voile*, 1773, in-4°. Le sujet de ce petit poème est le trait rapporté par Pausanias : quand Pénélope eut à choisir entre rester avec son père et partir avec son amant, elle mit son voile sur son visage pour cacher sa rougeur, et dit ce que la modestie lui inspira. X. Deux volumes de *Sermons*, 1773. XI. *Œuvres poétiques*, 1776, 2 vol. in-12. C'est sans doute dans ce recueil que se trouve l'*Hymne à l'humanité*, dont Romance de Mesmon a inséré une traduction en prose dans le *Spectateur du Nord*, n° 8, 1797. XII. So-

timan et Almena, trad. en français par D. L. F. (Laflotte), Paris, 1765, in-12. Ce roman a été admis dans la *Bibliothèque de poche* du libraire Cooke, de Londres. Langhorne est en outre éditeur des *Poésies de Collins*, précédées d'une Notice biographique, 1765, in-12. Il était grand admirateur de ce poète, et fit le voyage de Chichester exprès pour aller recueillir des particularités sur sa vie et honorer son tombeau. Le sacristain de la cathédrale l'ayant conduit à l'endroit qu'on lui avait désigné, Langhorne y passa une heure à donner un libre cours à ses regrets. Ce ne fut que le soir, en sou-pant avec un habitant de la ville, qu'il apprit que la place qu'il avait baignée de ses larmes renfermait le cercueil de M. Collins, honnête tailleur de Chichester. Langhorne avait un extérieur peu imposant. Un jour qu'il considérait avec beaucoup d'attention une jeune et belle femme qui se trouvait dans sa compagnie, s'étant aperçu qu'elle en était troublée, il crut s'excuser en lui disant que, s'il la regardait ainsi, ce n'était pas pour l'admirer, mais qu'il réfléchissait sur le dégât que la mort devait faire un jour sur cette belle figure. Cette réflexion désagréable rendit sans doute à la jeune femme qui en était l'objet la présence d'esprit qu'elle avait perdue. « Je suis fâchée, lui dit-elle, « que vos réflexions aient pris une « tournure si sérieuse par rapport à « ma figure : mais je vous félicite de « ce qu'il est impossible à la mort « même de faire un changement con-sidérable sur la vôtre. » Nous ignorons si Langhorne est auteur ou seulement éditeur d'un ouvrage intitulé : *Lettres supposées écrites entre Saint-Evremond et Waller*, 1769, 2 vol. in-12. — Guillaume LANGHORNE, frère du précédent, né en 1721, fut

ministre de Hakinge et de Folkes-tone, et mourut en 1772. Il possédait une partie des talents littéraires de son frère, qui lui a consacré une épitaphe en vers, et lui a adressé ses *Épîtres sur l'élevation de l'âme* (on the Enlargement of the Mind). On a de Guillaume Langhorne : *Job*, poème, 1760, in-4°, et une *Paraphrase en vers d'une partie d'Isaïe*. Il a eu part à la traduction des *Vies de Plutarque*, publiées par son frère. L. et S.—D.

LANGLADE, l'un des plus grands scélérats dont le nom ait souillé les fastes de la jurisprudence criminelle, naquit dans les Cévennes, vers l'année 1745, de parents honnêtes qui soignèrent son éducation, lui firent étudier la médecine, et l'envoyèrent à Avignon, en 1766, pour se perfectionner dans la chirurgie, sous les Pamard et les Poutignon. Doué d'une taille et d'une figure assez avantageuses, d'un esprit insinuant, et joignant à ces dons naturels des manières polies et beaucoup de hardiesse, il ne fut pas difficile à Langlade d'être admis dans les meilleures sociétés de la bourgeoisie. Son goût pour la dépense, les plaisirs et la débauche lui firent beaucoup d'amis parmi les jeunes gens, dont il devint l'oracle et le coryphée. Il se lia plus intimement avec le fils d'un vieil horloger, Mence, jeune homme simple et crédule; mais une cupidité criminelle eut plus de part à cette liaison que des rapports sympathiques de goûts et de caractère. Mence fils désirait depuis longtemps d'être reçu franc-maçon, et Langlade, qui avait promis de lui épargner toutes les épreuves et les mystifications auxquelles sont exposés les récipiendaires dans les réunions et les banquets fraternels, renvoyait d'un jour à l'autre la réception de

son ami. Enfin, dans la nuit du 11 au 12 février 1768, Langlade, se trouvant avec Mence à un bal de société, lui propose de le recevoir franc-maçon, et l'invite à sortir pour se rendre à la loge, dont il avait une clef, et où il était bien sûr de ne trouver personne, car il n'y avait pas même un concierge. Ils arrivent dans la salle des épreuves, autour de laquelle étaient suspendus tous les instruments de mystification. La vue des armes, des têtes de mort fait frissonner le jeune Mence; son ami le rassure, le fait mettre à genoux, lui bande les yeux, lui attache les mains, et lui tranche la tête. Il s'empare aussitôt des effets les plus précieux et de l'argent que cet infortuné avait sur lui, sans oublier les clefs de sa maison, et, laissant le cadavre baigné dans son sang, il sort pour mettre à profit son forfait. A l'aide des clefs, il s'introduit dans la maison de l'horloger, et va frapper à la porte de la servante, qui, croyant que c'est son jeune maître qui revient du bal, se lève en chemise pour lui donner de la lumière; mais à peine a-t-elle ouvert la porte, qu'elle tombe frappée de plusieurs coups de poignard. Il ne restait plus, pour être maître de la maison, qu'une troisième et faible victime à immoler. Langlade entre dans la chambre du vieillard, et, le trouvant endormi, il l'assomme avec un marteau. Tranquille alors, il enlève à son gré l'argent, l'argenterie, les montres, les emporte chez lui, et retourne effrontément passer le reste de la nuit au bal. Le lendemain, la maison et la boutique de Mence restent fermées. Les voisins, croyant que toute la famille est à la campagne, s'étonnent de n'en avoir pas été prévenus par la servante, qui avait coutume de leur laisser la clef de la basse-cour, pour qu'ils donnassent à

manger aux poules pendant son absence. L'agitation, le vacarme de ces animaux pressés par la faim, inspirent des soupçons. Le magistrat averti se transporte sur les lieux, en ordonne l'ouverture, et, trouvant deux cadavres, il appelle les hommes de l'art pour constater les faits. Langlade a encore l'impudence de se présenter; et, tandis que ses confrères n'aperçoivent sur le corps de Mence aucune trace de mort violente, il leur démontre de quelle manière le vieillard a été assassiné. Cependant la disparition du jeune Mence le fit d'abord soupçonner; mais les franc-maçons s'étant réunis en loge trouvèrent le cadavre en putréfaction, et alors on se rappela que l'infortuné Mence n'avait pas reparu depuis la nuit du bal. Ces indices éveillèrent la surveillance de la justice. Langlade, alarmé des bruits qui circulaient sur son compte, s'avisa trop tard de prendre des précautions pour éloigner les preuves matérielles de ses crimes. Ses malles furent arrêtées aux portes de la ville, et l'on y trouva tous les objets qu'il avait volés dans la maison de l'horloger. Il fut arrêté le 20 février. On instruisit son procès, et, d'après ses propres aveux, il fut condamné, le 12 avril 1768, à être rompu vif, à expirer sur la roue, son corps à être brûlé, ses cendres jetées au vent, et sa tête à être exposée dans un lieu élevé, pour perpétuer le souvenir de ses forfaits. Conduit au supplice le lendemain dans un tombereau, à travers une foule immense, il saluait gracieusement à droite et à gauche toutes les personnes qu'il reconnaissait. Arrivé au pied de l'échafaud, il en franchit les marches avec légèreté, conserva son audace jusqu'au dernier moment, et reçut la mort avec beaucoup de courage et de fermeté. Sa tête, réduite à

des ossements blanchis par le temps, et fixée, par une grille de fer, contre les remparts d'Avignon, près de la porte du Rhône, y resta exposée durant vingt-quatre ans. Ce n'est qu'après le 10 août 1792 que les assassins de la Glacière, les Duprat, les Jourdan, les Mainvielle, la firent disparaître, par respect sans doute pour la mémoire d'un homme qu'ils auraient trouvé digne de figurer dans leurs rangs.

A—T.

LANGLÉ (JEAN), conseiller au Parlement de Rennes, étudia le droit à Bourges, sous Alciat, et eut pour condisciple et ami le célèbre Douaren, de Moncontour. Député vers Charles IX, aux états-généraux de 1560, il se concilia l'estime de ce prince, qui le retint quelque temps à Bordeaux, et lui permit de siéger au parlement de cette ville. Langlé, que Loyseau (*Traité des offices*, liv. I, chap. 8, n° 33) appelle docte, était en outre éloquent, érudit et généreux. On lui doit un ouvrage composé dans ses moments de loisir pendant les vacances du Parlement, dans lequel il s'occupe de la jurisprudence en général, et de ce qui se passa de son temps au barreau de Rennes. Cet ouvrage, que Sauvageau, dans ses notes sur Dufail, qualifie d'excellent, a pour titre : *Jani Langlæi, regii in senatu Britannicæ Celticæ consiliarii Otium semestris*, Rennes, 1577, in-fol. On ignore les lieux et les dates de sa naissance et de sa mort.

P. L—T.

LANGLÈS (LOUIS - MATHIEU), orientaliste peu digne de sa réputation, qui, sans être bien grande, surpassa de beaucoup son savoir, naquit à Pérenne, près de Montdidier, le 23 août 1763. Fils d'un cultivateur, suivant les uns, ou, si on l'en croit lui-même, d'un chevalier de Saint-Louis, il commença ses études auprès

de ses parents qui l'amènèrent à Paris, où il les acheva superficiellement. La carrière des armes, à laquelle ils le destinaient, ne convenant ni à son physique grêle, ni à son caractère pacifique, il obtint de son père la permission de se livrer à l'étude des langues orientales, qu'il disait lui être utiles pour servir dans l'Inde comme militaire ou comme diplomate. Il suivit donc, au collège de France, le cours d'arabe, sous Caussin de Perceval père, et celui de persan sous Ruffin; mais, bien qu'il fût aidé aussi des conseils de Silvestre de Sacy, il ne s'éleva jamais, dans la connaissance de ces deux langues, au-dessus de la médiocrité. En 1785 il fut nommé lieutenant dans la garde du tribunal des maréchaux de France, et chargé, comme tel, d'empêcher et de réprimer les duels. Ces fonctions, peu honorables, mais faciles, lui laissaient le loisir de se livrer à son goût dominant. Toutefois l'étude dont il sut tirer le meilleur parti, sous le rapport littéraire, fut celle de la langue anglaise. Elle lui servit pour publier : *les Instituts politiques et militaires de Tamerlan, écrits par lui-même en mogol, et traduits en français, sur la version persane d'Abou-Taleb al Hoesiny, avec la vie du conquérant, d'après les meilleurs auteurs orientaux*, des notes et des tables historiques et géographiques, Paris, 1787, in-8°. Cet ouvrage, l'un des meilleurs de Langlès, fut composé d'après la version anglaise de Davy, qui avait paru en 1783, par les soins de White, professeur à Oxford. S'il l'eût réellement traduit du persan, ou (comme l'a dit poliment Abel Rémusat, dans un article nécrologique où il n'a pas voulu tout à fait écraser un confrère mort, qu'il savait apprécier à sa juste valeur), si Langlès eût comparé la traduction anglaise à l'original per-

san, il n'aurait pas commis dans un autre ouvrage un anachronisme de plus de deux siècles, en confondant un Adel-Chah, roi de Visapour, avec Malek Adel, frère de Saladin. Depuis deux ans, Bertin, non point le trésorier des parties casuelles (comme on l'a dit par erreur), mais le ministre d'État, qui avait conservé la confiance de Louis XVI et la correspondance avec les missions françaises en Chine, passionné pour tout ce qui venait de cet empire, avait chargé Langlès de publier le Dictionnaire mandchou-français du P. Amyot. Avant de s'acquitter du rôle d'éditeur, Langlès, qui n'a jamais su assez le mandchou pour en lire une page dont il n'aurait pas connu le sens d'avance, prit quelque teinture de cette langue dans les manuscrits du missionnaire, et il y trouva les moyens de réduire le syllabaire mandchou, de 13 à 1400 sons différents, à un simple alphabet de 29 lettres, dont il fit graver les poinçons, et il publia son *Alphabet tartare-mandchou, composé d'après le syllabaire et le dictionnaire universel de cette langue, avec des détails sur les lettres et l'écriture des Mandchous*, Paris, 1787, in-4°; c'est le premier ouvrage imprimé dans cette langue, en caractères mobiles. Sa troisième édition (1807, in-8°) fut augmentée d'une notice sur l'origine, l'histoire et les travaux littéraires des Mandchous, actuellement maîtres de la Chine. L'importance que l'auteur mit à un travail qui avait fixé l'attention de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, mais d'ailleurs si simple et si facile que le premier venu, avec de bons yeux et de la patience, aurait pu le faire tout aussi bien, et les éloges un peu outrés qu'il reçut, éveillèrent l'attention de la critique. On lui donna le sobriquet de *Tartare*, et il fut accusé, non sans raison, de s'être

approprié l'alphabet que Deshautesrayes (*voy. ce nom*, XI, 180) avait fait graver, vingt ans auparavant, dans l'Encyclopédie, ce dont il fut forcé de convenir dans sa deuxième édition. Ces deux ouvrages, dédiés par Langlès à l'Académie des Inscriptions, lui valurent, de la part du vieux maréchal de Richelieu, peu compétent sur cette matière, une des douze pensions de mérite dont le tribunal des maréchaux de France pouvait disposer en faveur de ses officiers. Dès lors, se mettant en évidence à tort et à travers, il donna, en 1788, un *Précis historique sur les Mahrattes*, traduit du persan, ou plutôt de l'anglais, et formant les cinquante dernières pages des *Affaires de l'Inde*, (traduit par Soulès), 2 vol. in-8°. De même, à la suite des *Mémoires relatifs à l'état de l'Inde*, par Hastings (*voy. ce nom*, LXVI, 450), traduit de l'anglais, par Lamontagne, 3^e édition, in-8°, il remplaça la relation de la fuite du prince Djihandar-Chah, fils aîné de l'empereur mogol alors régnant, Chah-Alem, morceau d'histoire moderne, annoncé dans la préface, par les *Ambassades réciproques d'un roi des Indes et de Perse et d'un empereur de la Chine*, formant 58 pages, que Langlès dit avoir traduites du persan, et qui ne sont que l'extrait fort sec et tronqué d'une *Histoire des descendants de Tamerlan*, par Abd-errezak (*voy. t. LVI*, 19), traduite par Galland. Langlès, qui assurait que cette traduction était perdue, sut bien la retrouver ensuite pour y prendre en entier un autre ouvrage que nous citerons plus bas. Il donna encore, en 1788, sous l'anonyme : *Voyage sur les côtes de l'Arabie Heureuse, la mer Rouge et en Egypte*, par H. Rooke, traduit de l'anglais, avec une *Notice sur l'expédition de*

M. de Suffren au Cap de Bonne-Espérance, in-8°; *Contes, Fables et Sentences, tirés de différents auteurs arabes et persans, suivis d'une notice sur Ferdoussy, et d'une analyse sur son poème des rois de Perse*, in-8° et in-18. Dans le discours préliminaire, il prétend, sans fondement, faire connaître, le premier en France et sur le continent de l'Europe, l'existence et les travaux de la Société littéraire de Calcutta. Ce fut le 28 décembre 1788 qu'il présenta au roi le 1^{er} volume in-4° du *Dictionnaire tartaromandchou-français, composé d'après le Dictionnaire mandchou-chinois du P. Amyot, avec des additions*, et dont le deuxième volume ne parut qu'en 1790. Il publia cette année ses *Fables et Contes indiens, avec un discours préliminaire et des notes sur la religion, la littérature, les mœurs, etc., des Hindous*, in-8° et in-18. On y trouve une partie des fables de Bidpai. Ces contes et ces fables sont tirés de divers ouvrages anglais et d'une *Anthologia Persica*, imprimée à Vienne, et dont Langlès n'a corrigé ni les fautes ni les contre-sens. Quoique la Révolution vint contrarier le projet qu'il avait formé d'aller servir dans l'Inde, il ne laissa pas d'en adopter les principes avec exaltation. En 1790, il présenta une adresse à l'Assemblée constituante sur l'importance des langues orientales pour l'extension du commerce, les progrès des lettres et des sciences, espérant en obtenir une chaire; mais des travaux plus importants firent ajourner indéfiniment sa demande. Ses liaisons avec Gudin de la Brenellerie, ami de Beaumarchais, ne pouvaient lui être favorables auprès de l'ancien lieutenant général de police, Lenoir, bibliothécaire du roi, ni de son successeur d'Ormesson; mais elles réussirent auprès de

Carra et de Chamfort, qui, après le 10 août 1792, furent nommés gardes de la Bibliothèque nationale, par le ministre Roland. Langlès obtint une des trois places de sous-gardes des manuscrits. Il s'y maintint, sous le régime de la Terreur, en flattant les chefs du parti dominant, et surtout Lefebvre de Villebrune, qui, le 3 août 1793, avait été nommé seul garde de la Bibliothèque. On conçoit que par une pareille conduite Langlès ne partagea point l'arrestation ni la détention de ses chefs et collègues, Barthélémy, oncle et neveu, Desaulnais, Capperonnier et Van-Praet. Uniquement occupé, pendant cinq ans, de sollicitations, d'affaires d'intérêt et d'ambition, il interrompit ses travaux littéraires et ne publia qu'un seul ouvrage, sous le voile de l'anonyme: *Description du Pégu et de l'île de Ceylan, renfermant des détails exacts et neufs sur le climat, les productions, etc. de ces contrées*; par Hunter, Wolf et Eschelskroon; traduit de l'anglais et de l'allemand 1793, in-8°. Cette même année il devint membre de la commission temporaire des arts, adjointe par la Convention nationale à son comité d'instruction publique. Les soins qu'il se donna pour faire connaître les manuscrits orientaux, et pour préserver de la destruction les objets d'art et de science échappés au vandalisme, méritèrent l'approbation du comité, qui, en 1794, lui confia la garde du dépôt littéraire des Capucins de la rue Saint-Honoré. Mais il ne faut pas dire (comme dans son Éloge par Dacier) que sa qualité d'orientaliste, son zèle exclusif pour tout ce qui était arabe ou persan, le rendirent étranger, et en quelque sorte inviolable, au milieu des événements politiques. Quoique Langlès ne parlât de l'Asie que comme s'il y était né, et que l'*asiomanie* rem-

plaçât chez lui la connaissance positive des langues orientales, même les notions les plus simples de notre histoire et de notre littérature, il visait toujours à une chaire de professeur : mais comme il lui était difficile d'en obtenir une au collège de France, où il n'y en avait point de vacante, il parvint, au moyen de ses relations intimes avec des conventionnels, et par la persévérance active de ses démarches, à faire rendre le décret qui créa, le 30 mars 1795, l'école spéciale des langues orientales vivantes à la Bibliothèque nationale. Chargé de l'organisation de cette école, qui serait plus utile pour la politique, le commerce et les progrès des connaissances historiques, si les cours y étaient plus longs, les élèves plus nombreux, les livres et manuscrits plus variés, et si le résultat annuel de leurs travaux était imprimé ou du moins mis au net et déposé au département des manuscrits de la Bibliothèque, Langlès ne s'oublia pas; il en fut nommé président, puis administrateur, et en même temps professeur de persan, de mandchou et de malais. Cependant il n'y a enseigné, tant bien que mal, pendant vingt-neuf ans, que la première de ces langues, et jamais les deux autres. Quant aux professeurs d'arabe et de turc, on ne lui doit que des éloges pour avoir sacrifié son amour-propre en influant sur le choix de Silvestre de Sacy et de Venture, qui lui étaient infiniment supérieurs. Cette année 1795 fut pour Langlès une suite de prospérités. La Convention, peu de jours avant la clôture de sa session, réorganisa la Bibliothèque nationale, et elle créa l'Institut. Villebrune (1),

déchu de son autorité suprême, et nommé, pour fiche de consolation, à l'une des trois places de conservateur des manuscrits, ayant été révoqué le lendemain, sur les réclamations de tous ses collègues, Langlès le remplaça pour la spécialité des manuscrits orientaux. Comme il avait obtenu les secondes voix à la dernière élection de l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et qu'il aurait probablement obtenu la majorité si, le jour même de la prochaine élection, les Académies n'eussent été dissoutes, il fut compris dans les deux derniers tiers de l'Institut, par le choix des membres formant le premier tiers nommé par le Directoire exécutif. Satisfait alors d'avoir environ 15,000 fr. de traitement annuel, et un vaste logement à la Bibliothèque, Langlès reprit tranquillement le cours de ses travaux, qui ont plus ajouté à sa fortune qu'à sa réputation. Il coopéra la même année à une édition in-8° des *Voyages de Pallas* en Russie, traduits par Gauthier de la Peyronnie, publiés in-4° en 1788, et il donna une nouvelle édition des *Voyages de Norden en Égypte et en Nubie*, dont le troisième volume in-4° ne parut qu'en 1800, et ne contient de lui que des notes et éclaircissements. Il tenta, en 1795, avec Camus, Baudin des Ardennes et Daunou, de ressusciter le *Journal des Savants*, qui, sous leur direction, ne vécut que six mois. Membre de la commission des travaux littéraires de l'Institut, Langlès prit part à la rédaction des mémoires publiés par la classe des langues et littératures anciennes; il y donna : *Recherches sur le papier-monnaie des Orientaux*, fournit aussi quelques dissertations

(1) Nous rectifions ici, pour les faits et les dates, plusieurs erreurs graves contenues dans l'article Lefebvre de Villebrune qui, comme Lan-

glès, avait dû sa place à ses opinions démagogiques (voy. VILLEBRUNE, XLIX, 5).

à la collection des *Notices et Extraits* des manuscrits de la Bibliothèque du roi, telles que les *Fragments du Code de Djenghiz-Khan*, tirés de Mir-Khond; la *Notice des livres Tatars-Mandchous de la Bibliothèque royale*; la *Description du canal des deux mers en Egypte*, d'après Makrizi; des Mémoires sur *Alexandrie*, les *Pyramides*, les *Nilomètres* et les *Oasis*; le *Rituel religieux des Mandchous*: mais ce travail au-dessus de ses forces, mettait au grand jour sa médiocrité. Il y renonça de bonne heure pour s'occuper d'ouvrages plus faciles et plus lucratifs, principalement de traductions anglaises et allemandes de voyages en Asie, dans lesquelles il eut Labanme pour principal collaborateur. Il les surchargeait de notes et d'additions plus ou moins importantes. Il a bien dû regretter celle qui figure dans son *Voyage de Thunberg au cap de Bonne-Espérance, aux îles de la Sonde et au Japon*, 1796, 4 vol. in-8°, ou 2 vol. in-4°, qui en contient aussi du naturaliste Lamarck. Langlès y dit (t. I, page 71), en parlant de Gustave III: « Le même dont l'intrépide et immor-
« tel Ankarstrom a délivré les Sué-
« dois, mais sans les affranchir du
« joug monstrueux de la royauté. » Dans une autre note (t. III, p. 128), il donne à entendre que le pantalon est le signe de la liberté, et la culotte la marque de l'esclavage. Dans une troisième note (t. IV, p. 59), il dit
« que les hommes opprimés par le
« despotisme se vengent sur la nation
« entière des vexations qu'ils éprou-
« vent: de là la corruption du goût
« et des arts. Les esclaves peuvent
« parodier la nature, la rapetisser,
« l'outrer, la tourmenter; mais il
« n'appartient qu'à l'homme libre de
« la connaître, de l'apprécier et de
« l'exprimer.... Il n'était permis

« qu'au génie républicain des Grecs
« d'animer le marbre, de faire respi-
« rer la toile, de créer des modèles
« qui firent à jamais l'admiration et
« le désespoir de tous les artistes sa-
« lariés par les despotes. » Si ces notes eussent paru sous le règne de la Terreur, on pourrait seulement taxer l'auteur de poltronnerie; mais en 1796 il n'y avait que de l'ineptie à faire parade du régicide et du sans-culottisme. Langlès flattait encore les opinions dominantes et les hommes du jour, comme on le voit dans les notes ajoutées à la seconde édition qu'il donna des *OEuvres complètes de Poirere*, 1797, in-8°. Il y dit que « c'est à
« la suppression de la loi du *maxi-
« mum* qu'il faut attribuer l'immorale
« et insatiable avidité des agricul-
« teurs, et par conséquent leur avi-
« lissement; et, ailleurs, que les pré-
« tendus ministres d'un Dieu qu'ils
« outragent veulent replacer l'hom-
« me libre sous le joug d'un maître
« légitime. » Il commença la même année la publication de sa *Collection portative de Voyages, traduits de différentes langues*, formant 6 vol. in-18, avec figures, et contenant: *Voyage de l'Inde à la Mecque, par Abdoul-Kerym*, 1 vol.; *Voyage de la Perse dans l'Inde, par Abdoul-Rizak, et du Bengale en Perse, par W. Franklin*, 1798, 2 vol., avec une *Notice* (fort inexacte) sur les *Révolutions de la Perse, un mémoire historique sur Persépolis*, et des notes (le premier et le troisième de ces ouvrages avaient paru en 1793, in-8°, avec une *Description de l'île Poulo-Pinang*, traduite par Fr. Noël, et une Notice sur la Perse, encore plus fautive, que Langlès ne corrigea pas, lorsqu'il fit reparaitre ce volume avec un nouveau frontispice, 1801, in-8°); *Voyage pittoresque de l'Inde*, par Hodges, 1805, 2 volumes, et

Voyage chez les Mahrattes, par Tone, 1820, 1 vol. Tous ces Voyages sont traduits de l'anglais, à l'exception de celui d'Abdoul-Rizak, que Langlès dit avoir traduit du persan. On a cru longtemps que cet opuscule, qui ne forme que la moitié d'un volume était l'unique produit de ses connaissances orientales; mais il est bien constant aujourd'hui qu'il l'a pris en entier dans la traduction française, par Galland, de l'Histoire des descendants de Tamerlan, par le même *Abdoul-Rizak* (*Abd-errezzak*, dont nous avons parlé ci-dessus); qu'il a donné comme son propre ouvrage celui de Galland, dont il existe à la Bibliothèque Royale deux manuscrits inédits; que, pour faire disparaître les traces du plagiat, il a soustrait de l'un des exemplaires les cahiers qui contenaient les paragraphes relatifs au voyage de l'auteur persan, sans se rappeler que sur l'autre exemplaire il avait marqué les mêmes paragraphes par des crochets au crayon (2). Dans une note du voyage de Franklin, il dit « qu'aussitôt après la mort « du prophète, l'ambitieux Omar « s'empara de l'autorité suprême. » Cela est faux; car Omar ne fut que le second khalife et le successeur d'Abou-Bekr, qu'il avait nommé avant lui. Dans une autre note, il déclame contre les sales et stupides enfants de Saint François. Dans une troisième, il loue un historien persan de n'avoir pas dissimulé les cruautés de Nadir-Chah (voy. ce nom, XXX, 536), et accuse le frère Bazin, Jésuite, d'avoir flagorné ce tyran de la Perse. Mais les injures qu'il lui prodigue, mais ses déclamations contre l'esprit

jésuitique et sacerdotal, sont, sur ce sujet, aussi injustes que ridicules; en effet l'historien véridique, c'est le frère Bazin, et le flagorneur, c'est l'auteur persan. Langlès a encore publié comme auteur ou éditeur (car il ne distinguait pas scrupuleusement ces qualités sur les frontispices ou dans les préfaces): *Voyage du Bengale à Saint-Petersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachmyr, la Perse, suivi de l'histoire des Rohillahs et des Seikes*, par G. Forster, traduit de l'anglais, avec des additions, des notes et une notice sur les khans de Crimée, 1802, 3 vol. in-8°. Dans ses notes, extraites, sans choix et sans discernement, de divers auteurs, Langlès a rapporté la mort de Nadir-Chah sous trois dates différentes. Quant à sa notice sur la Crimée et à ses additions à la notice sur les Rohillahs et les Seikes, elles prouvent qu'il n'était qu'un maladroit compilateur, et qu'il n'avait pas même, pour écrire l'histoire, une qualité indispensable, la mémoire. L'auteur de cet article avait entrepris de corriger les trois volumes du Voyage de Forster; mais il y renonça en songeant qu'il eût fallu en faire six, qui auraient fort peu intéressé le public. *Voyage de Hornemann dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, capitale du Fezzan, suivi d'éclaircissements sur la géographie de l'Afrique*, par Renel, traduit de l'anglais, avec un *Mémoire sur les oasis, d'après les auteurs arabes*, 1803, 2 vol. in-8°. *Recherches sur la découverte de l'essence de rose*, Paris, 1804, in-18. L'auteur espérait que cet opuscule, élégamment imprimé, mettrait en bonne odeur l'étude des langues orientales, et la ferait adopter par le beau sexe; mais il eût fallu pour cela un style plus élégant que le

(2) C'est nous-même qui, en 1812, et n'étant pas encore attaché à la Bibliothèque Royale, avons découvert le double emprunt fait par Langlès à Galland, et vérifié par feu Chezy et Silvestre de Sacy.

sien. *Recherches asiatiques, ou Mémoires de la Société établie au Bengale, pour faire des recherches sur l'histoire, les antiquités, les sciences, etc., de l'Asie*, 1804, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, auquel Langlès n'a fourni que les notes pour la partie orientale, et qu'il annonçait comme devant avoir 6 vol., fut publié par A. Duquesnoy, et n'a pas eu de suite. *Voyage en Chine et en Tartarie, à la suite de lord Macartney*, par Holmes, traduit de l'angl., 1805, 2 vol. in-8°. Langlès ne fut que l'éditeur de cet ouvrage, remarquable seulement par une double collection de gravures dont la moitié avait déjà paru séparément avec les explications. Nous ne citons que pour mémoire le *Catalogue des manuscrits sanskrits de la Bibliothèque royale*, rédigé en anglais par Hamilton (voy. ce nom, LXVI, 394), et auquel Langlès n'a eu part que comme traducteur et commentateur. *Diatribes de l'ingénieur Seid-Moustapha* (voy. t. XLI, p. 482), sur l'état actuel de l'art militaire, du génie et des sciences à Constantinople, publiée d'après l'édition originale (de Scutari, 1803), avec des notes et une préface, Paris, 1810, in-8°. *Relation de Dourry-effendi, ambassadeur de la Porte ottomane auprès du roi de Perse*, traduite du turc (par de Fienne), et suivie de l'*Extrait des Voyages de Pétis de La Croix*, rédigés par lui-même, 1810, in-8°. L'éditeur s'est borné à des notes et à une notice assez peu exacte sur Pétis de La Croix (voy. t. XXXIII, p. 478). *Voyages du chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, édition assez bien exécutée et conférée sur les trois éditions originales, etc., 1811, 10 vol. in-8° et atlas. Il est fâcheux que Silvestre de Sacy ait attendu quinze ans pour donner, dans le tome VIII du *Journal*

Asiatique, un article critique où il relève quelques-unes des nombreuses erreurs de cette édition et des deux mille notes de l'éditeur. Si son article eût paru peu de temps après la publication de l'ouvrage, il eût été pour le public un préservatif contre le charlatanisme littéraire si commun de nos jours, et si honteux pour la littérature. La *Notice chronologique de la Perse*, que Langlès a jointe à cette édition, et à laquelle il attachait beaucoup d'importance, est un travail d'écolier; rien de neuf, des erreurs, des anachronismes et des lacunes considérables et nombreuses. *Grammaire de la langue arabe, vulgaire et littéraire*, en français et en latin, ouvrage posthume de Savary, augmenté de contes arabes par l'éditeur, 1813, in-4°. La lenteur et l'insouciance de Langlès à publier un ouvrage dont il s'était chargé, en 1796, nuisirent à son succès, deux autres grammaires arabes ayant paru dans l'intervalle. *Voyage de Sind-Bad le marin, et la Ruse des femmes*, contes arabes avec le texte et des notes, 1814, in-8°; ce sont les contes qu'il avait publiés dans l'ouvrage précédent. Il a grossi son petit volume par une longue préface et des notes; mais il n'a pas fait oublier la traduction des voyages de Sind-Bad, par Galland, dans les *Mille et une nuits*, et son texte arabe ne passe pas pour correct. Le cours rapide de la fortune littéraire de Langlès s'arrêta sous le gouvernement consulaire. On a dit qu'il était en disgrâce auprès de Bonaparte, parce qu'il avait refusé de le suivre en Égypte (3). Il est plus vrai-

(3) Langlès avait probablement imaginé ce prétexte afin de motiver l'éloignement que Bonaparte manifesta pour lui. Mais nous ne pensons pas qu'on ait songé à lui pour en faire un interprète de l'armée française, parce qu'ignorant absolument l'arabe vulgaire et le turc, il ne pouvait ob-

semblable que Napoléon, qui se connaissait en hommes, avait su apprécier la médiocrité du professeur de persan et les opinions de l'apologiste d'Ankarstrom. Quoique Langlès eût présenté à l'empereur, en 1808, son alphabet et son dictionnaire mandchou, il n'en obtint ni honneurs ni récompenses. Celui qui avait si bien su flatter les hommes du jour aux diverses époques de la Révolution, adopter, suivant les circonstances, leurs principes et leur système, et consacrer, dans ses notes, sa haine contre le despotisme, échoua auprès du despote par excellence, qui, sans dédaigner la flatterie, ne voulait être flatté que par des hommes d'esprit. Langlès, en 1802, était membre de l'Institut, de la Société Philotechnique de Paris, et du Lycée ou Athénée d'Alençon. En 1808, il fut nommé associé de l'Académie royale de Gœttingue; en 1810, de celle de Munich, puis de la Société philosophique de Philadelphie, du Musée de Francfort et de la Société d'Emulation de l'Île-de-France; en 1815, chevalier de l'ordre russe de Saint-Wladimir; en 1816, correspondant de l'Institut royal des Pays-Bas; en 1817, membre honoraire de la Société Asiatique de Calcutta; président de la Société des Antiquaires de France, dont il était un des fondateurs, et il fut admis en cette qualité à haranguer Louis XVIII, qui l'avait maintenu, en 1814, dans sa chaire de persan, et nommé, en 1816, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par la même ordonnance qui en avait exclu des hommes bien supérieurs à lui. Enfin, en 1818, il fut nommé membre honoraire de l'Académie de Saint-Pétersbourg; il

reçut du roi des Pays-Bas, une boîte en or avec son chiffre en diamants; et, en 1819, il obtint du roi de France la décoration de la Légion-d'Honneur, que Napoléon lui avait toujours refusée. Si la Restauration se montra favorable à Langlès, ce fut pourtant à cette époque qu'il vit s'érouler le fragile édifice de sa renommée. Quelques hommes versés dans les langues orientales, et d'autres qui, sans s'être livrés spécialement à cette étude, connaissent l'histoire des nations de l'Orient (4), s'étaient convaincus du charlatanisme et de l'ignorance de Langlès; mais les uns, comme académiciens, répugnaient à démasquer un confrère dont la honte eût rejailli sur le corps, et les autres n'étaient pas en position de prendre l'initiative. Cependant le marquis Fleuriau de Langle, dans son *Nécrologe des auteurs vivants*, avait dit, en 1807, que « toutes les productions de Langlès ne l'empêcheraient pas de passer, bien jugé, bien apprécié, auprès de la postérité, pour un savant très-médiocre. » Mais l'auteur de ce petit *Nécrologe* était mort la même année, et son opuscule oublié. Langlès se reposait donc sur ses lauriers, sans trop d'humiliation pour son amour-propre. Les lecteurs peu instruits le croyaient sur parole, et trouvaient tant bien que mal, dans ses ouvrages, des choses qu'ils ignoraient ou qu'ils ne pouvaient ni approfondir ni vérifier. La maveillance d'un étranger fut plus forte que l'indulgence française. Jules Klaproth, arracha le premier, comme il le dit lui-même, quelques plumes à ce Phénix de la lit-

tenir la place d'interprète en chef, qui fut donnée à Venturo, et qu'il n'aurait pas renoncé à sa double position à Paris, pour être, en Égypte, simple interprète sous les ordres de Venturo.

(4) Parmi les premiers, Silvestre de Sacy, Chezy, Remusat, etc.; parmi les seconds, C.-M. Pillet M. de Vernon et l'auteur de cet article.

térature orientale, afin qu'on pût dire de la gloire de Langlès : *Etiam perière ruina*. Fuyant devant les armées coalisées qui avaient envahi l'Allemagne, Klaproth, à peine arrivé à Paris, publi deux brochures que l'auteur de son article (*voy. t. LXVIII*) n'a point citées. Dans la première, intitulée *Grande Exécution d'automne*, n° 1, Lintz, 1814, in-8°, il démontre le peu de fond des connaissances de Langlès en persan, en arabe, etc. L'orientaliste français, à qui l'auteur en avait adressé un exemplaire, répondit par une lettre datée du 15 septembre 1815, et terminée par la proposition indirecte d'un duel. Klaproth accepta le défi ; mais, au lieu de deux témoins, il prit le public pour juge, et donna le n° 2 de la *Grande Exécution d'automne*, ou *Lettres sur la littérature mandchou*, trad. du russe de M. Afanassi Larianowitch Leontiew, Paris, 1815, in-8°, 80 pages, y compris la dédicace au docteur Antonio Montucci de Siena, signée par le prétendu traducteur. Dans cet opuscule peu connu et peu à la portée du commun des lecteurs, parce qu'il est hérissé de citations et de discussions arides et peu amusantes, Klaproth a démontré que Langlès ne savait pas un mot de mandchou ; que son Alphabet et son Dictionnaire de cette langue ne sont que de mauvaises compilations, et que le Dictionnaire même du P. Amyot contient beaucoup d'erreurs, d'omissions et d'inutilités. En janvier 1816, Klaproth adressa un exemplaire de sa seconde brochure à l'éditeur de la *Biographie universelle* ; mais sa lettre d'envoi, dictée par la malveillance et non par l'esprit de critique, contenait une dénonciation dangereuse à cette époque. Il y avait copié les trois notes du voyage de Thunberg que nous avons signalées, et y accensait l'auteur

de ces notes d'avoir été *bonnet rouge*. L'éditeur garda cette lettre sans en faire usage, et se contenta d'écarter insensiblement Langlès de la collaboration à sa Biographie. — L'un des fondateurs de la Société de Géographie, et vice-président de sa commission centrale, en 1823, Langlès n'a jamais fait partie de la Société Asiatique de Paris, dont il aurait dû voir la fondation avec plaisir, et où sa place paraissait marquée, s'il n'eût craint d'y trouver trop d'hommes compétents, trop de véritables connaisseurs, et surtout si la coterie qui composait le premier noyau de cette société ne lui eût offert ses ennemis personnels, ou du moins ses mystificateurs, Klaproth, Abel Rémusat et Saint-Martin, dont il ne pouvait se résoudre à être le collègue. Il ne laissa pas cependant de les ménager, de leur faire des prévenances, et de contribuer aux travaux de cette Société, en lui envoyant le spécimen des petits caractères arabes et des signes particuliers frappés et gravés par ses soins. Les uns et les autres peuvent également servir à imprimer le persan, le turc, l'indoustani, le malais et la langue des Afghans. Aussi Rémusat, qui n'aimait ni n'estimait Langlès, fit, dans le *Journal asiatique*, l'éloge des services rendus par lui à l'orientalisme, et lui adressa les remerciements de la Société. Dans un autre rapport il loua encore l'obligeance de Langlès, qui avait offert à la Société son exemplaire imprimé de la *Grammaire japonaise* du P. Rodriguez, pour le collationner avec le manuscrit de la Bibliothèque Royale que cette Société voulait publier. Mais dans ce même rapport il signalait les fautes de son alphabet mandchou et de sa traduction du dictionnaire du P. Amyot. Les derniers ouvrages de Langlès sont : *Notice sur l'état actuel de la Perse*,

1818, in-18, lig. ; le texte persan est de Myr Davoud Zadour, et le texte arménien de M. Chahan de Cirbied. *Monuments anciens et modernes de l'Indoustan, décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque, et précédés d'une notice géographique, d'une notice historique et d'un discours sur la religion, la législation et les mœurs des Indoux*, Paris, 1812-1821, 3 vol. in-fol., avec trois cartes et 144 planches. Cet ouvrage non terminé est le plus important de tous ceux que l'auteur a publiés ; mais il offre les mêmes défauts que ses autres compositions, et ne sera jamais cité comme autorité. *Castes de l'Inde ou Lettres sur les Hindoux*, 1822, in-8°. *Analyse des mémoires contenus dans le XIV^e vol. des Asiatick Researches* (Recherches sur l'Asie, ou travaux de la Société établie au Bengale, sur l'histoire, les antiquités, les sciences et les arts de l'Asie), avec des notes et un appendice, 1825, in-4°. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. Il a coopéré aux *Annales encyclopédiques*, à la *Revue encyclopédique* et au *Mercure étranger*. Il a donné dans le premier : *Notice sur les travaux littéraires des missionnaires dans l'Inde*, 1817, in-8°, tirée à part, ainsi que quelques autres. Ersch lui attribue : *Les Paroles du Sage*, 1790, in-8° (douteux) ; *Description géographique, historique et politique de Fez et de Maroc*, par G. Hoerst, traduite et augmentée de notes, 1796, in-4° ; et la collaboration avec Laporte du Theil et Legrand d'Aussy, ses collègues à la Bibliothèque Royale, au *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine, etc.*, par Cassas, 1799 et suiv., in-fol. Langlès avait la prétention d'être savant, homme de lettres, et en même temps homme du monde et de plaisir, quoiqu'il n'eût aucune des qualités

nécessaires pour jouer ce double rôle. Le genre de vie qu'il avait adopté nuisait tout à la fois à ses facultés morales et à sa santé. Hors d'état de travailler le soir après un copieux repas ou une orgie, et n'ayant pas encore ses idées bien nettes le lendemain matin, il ne lui restait que les moments qu'il pouvait dérober dans la journée à ses diverses fonctions. De là ces absences de mémoire, de réflexion et de discussion qu'on remarque dans tous ses ouvrages. Une maladie, causée par son intempérance, et qui attaqua ses yeux et son cerveau, sans présenter d'abord un caractère alarmant, l'enleva le 28 janvier 1824. Il n'avait alors que soixante ans et cinq mois, quoiqu'il parût bien plus âgé. Des discours furent prononcés à ses funérailles par Caussin de Perceval père, Gail, Barbié du Bocage, et par M. Jomard. La Société de Géographie, par l'organe de M. Roux ; M. Ed. Gauthier d'Arc, dans la *Notice* qui précède le catalogue de la bibliothèque de Langlès ; M. Destains, dans les *Annales de la Littérature et des Arts* ; M. Aubert de Vitry, dans le *Bulletin des Sciences* ; M. Mahul, dans l'*Annuaire nécrologique* ; Abel Rémusat, dans le *Journal Asiatique* ; et Dacier, à l'Académie des Inscriptions, ont payé à Langlès l'hommage de l'estime, de la reconnaissance ou de la confraternité. Tous lui ont donné des éloges plus ou moins outrés, à l'exception des deux derniers, qui ne l'ont pas fait sans restrictions. On est étonné que Dacier ait commis quelques inexactitudes dans son éloge. Nous regrettons de nous être mis en contradiction avec ces hommes honorables ; mais, n'ayant pas les mêmes motifs qu'eux de taire ou d'adoucir la vérité, nous protestons du moins que le jugement que nous portons ici sur Langlès n'est dicté par aucun sen-

timent personnel de haine, de jalousie et de vengeance, et encore moins par l'influence d'un homme dont nous estimions l'érudition, mais non la personne. Nous avons connu Langlès pendant plus de vingt-cinq ans. Nous n'avons eu qu'à nous louer de ses politesses, de ses complaisances, de ses bons procédés, qui pourtant, n'exigeant ni amitié ni reconnaissance, n'avaient droit qu'à des égards qui ont dû finir avec sa vie. Dans son intérieur Langlès était un peu tracassier, vétilleux et grognon; mais dans le monde il tâchait de prendre un air aimable et riant qui contrastait avec son physique. Il eut la manie plutôt que la science de l'orientalisme. Il l'a prouvé par sa prétention à vouloir figurer comme traducteur, éditeur ou annotateur dans la plupart des ouvrages sur l'Orient, à s'ériger en législateur de l'orientalisme par une orthographe particulière et choquante des noms orientaux, qui malheureusement a été adoptée, dans un grand ouvrage, par des hommes qui ont été ses collaborateurs, sans être orientalistes (5). Dans l'*Histoire de Perse*, par Malcolm, trad. de l'anglais, 1821, le traducteur Benoît, n'ayant rien changé à l'orthographe anglaise, arbitraire et bizarre, des noms orientaux, Langlès y a joint une table de concordance de ces noms, suivant la prononciation française. Mais il n'y a mis que les noms les plus simples, les plus faciles à comparer et à deviner; quant aux plus baroques, qu'il n'a pu déchiffrer,

il les a omis (6). Langlès avait aussi la manie des notes. Il aurait pu servir de type à l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. Il les a multipliées non-seulement dans ses traductions, mais dans plusieurs autres ouvrages qui lui étaient étrangers, ou dont il n'a été qu'éditeur. Il en a mis dans l'*Abrégé de l'histoire des Othomans*, par Castellan, 1812; dans un *Mémoire sur l'histoire des Druses*, par Venture, 1808; dans l'*Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Ali* par M. Félix Mengin, 1823-24, où ses notes ne sont ni aussi nombreuses ni aussi importantes et curieuses que celles de M. Jomard. Cependant, il faut le dire, les manies de Langlès et ses nombreuses et médiocres publications ont plus contribué à populariser le goût, non pas des langues, mais de l'histoire et de la géographie de l'Asie et de l'Afrique, que les travaux plus importants des autres orientalistes. Par ses acquisitions et par les présents qui lui étaient faits, il avait rassemblé une immense bibliothèque, abondante surtout en ouvrages sur les langues anciennes et vivantes, sur la géographie, l'histoire, les antiquités, la religion, les mœurs des peuples de l'Orient. La galerie qui contenait cette bibliothèque était ouverte tous les jours et à toute heure à ses amis. Deux fois par mois elle était le rendez-vous de toutes les notabilités de l'Europe savante, le point de réunion des érudits et des gens de lettres de Paris. C'est par ses soirées du mardi, par sa complaisance à prêter ses livres aux hommes occupés ou simplement curieux de littérature orientale; c'est par l'utile direction qu'il donna, plutôt par goût

(5) Les orientalistes ont tous rejeté le *q* remplaçant d'une manière ridicule le *k* ou le *c* dur; l'*h* double ou triple pour marquer la forte aspiration, et l'*h*us de l'accent circonflexe et de l'apostrophe pour marquer les syllabes longues et les interruptions. Mais nous adoptons le *c* cédille, dans le cas seulement où il remplace le *s* simple entre deux voyelles.

(6) C'est ainsi qu'il n'a point porté sur sa liste le *deylemte Mardawidj*, dont l'auteur anglais a fait trois princes, parce qu'il a écrit son nom de trois manières différentes.

que par choix, à ses nombreux et faibles travaux; c'est par les questions graves qu'il aborda, par les discussions qu'il provoqua, sans y prendre part; c'est enfin par son zèle et sa persévérance, qu'il a su bien mériter de la science. L'école des langues orientales, qui lui doit sa fondation, a produit des élèves plus habiles que lui, et dont plusieurs, sur l'invitation de l'empereur Alexandre, ont fondé en Russie une colonie d'orientalistes. On doit regretter que la riche collection de Langlès sur l'Orient, et surtout son *Ayin Akbery* (*voy. AKBAR*, I, 360), n'ait pas été acquise en entier par la Bibliothèque Royale. Le catalogue de ses livres, très-rare et très-recherché, forme un volume de 697 pages, y compris la notice et les tables. Ils ont été vendus en mars, avril et mai 1826, et ont produit la somme de 117,626 francs, dans laquelle l'*Ayin Akbery* figure pour 16,201 fr. Langlès n'a laissé qu'un fils, qui, juge au tribunal de Rambouillet, survécut peu d'années à son père.

A—T.

LANGLOIS (ISIDORE), journaliste, naquit à Rouen le 18 juin 1770, et fit dans cette ville de fort bonnes études. Ayant embrassé dès le commencement avec beaucoup de chaleur la cause de la révolution, il vint à Paris, se lia avec tous les meneurs, fut admis à la Société des Jacobins, et figura parmi les assaillants du château des Tuileries, dans la journée du 10 août 1792. Ses yeux s'ouvrirent cependant bientôt, à l'aspect des crimes qui ensanglantèrent la capitale dans les horribles journées de septembre. Il s'exprima à cet égard avec sa franchise habituelle, et fut dès lors noté comme suspect. S'étant attaché à une partie des Thermidiens, qui renversa Robespierre, il se fit remarquer après la journée du

9 thermidor, parmi les courageux écrivains qui eurent tant d'influence sur les événements, et qui contribuèrent si efficacement à faire rentrer la France dans des voies de sagesse et de modération. Langlois rédigeait alors le *Messager du soir*, et ce journal, fort répandu, contribua beaucoup, dans la journée du 13 vendémiaire an IV (oct. 1795), à soulever la population de Paris contre la Convention nationale. Arrêté après la défaite des Parisiens, Langlois fut traduit à une commission militaire, et complètement acquitté. Il reprit la rédaction de son journal, et n'y déploya pas moins de courage et d'énergie contre le parti révolutionnaire. Ayant un jour fort maltraité Bellegarde (*voy. ce nom*, LVII, 503), ce député essaya de se venger en lui donnant un soufflet; mais, par une méprise assez bizarre, ce soufflet fut reçu par un autre Langlois, ce qui ne fit qu'ajouter à l'irritation et aux invectives d'Isidore. Le général Hoche, ayant eu des plaintes pareilles à faire contre lui, s'en vengea comme Bellegarde. Cette fois, il n'y eut pas de méprise, et personne ne se plaignit, personne ne répliqua. Le *Journal des Hommes libres*, quoique fort opposé au *Messager*, eut la bonne foi de blâmer de pareils actes; mais Langlois n'obtint aucune réparation. Il ne se vengea qu'en continuant d'écrire avec autant de vigueur que de talent contre le parti montagnard. Il fut en conséquence un des journalistes condamnés à la déportation, après la révolution du 18 fructidor; mais il échappa à l'arrestation, et se tint caché pendant près de deux ans à Bordeaux et dans les environs. Amnistié, comme tous les condamnés de fructidor, après la révolution du 18 brumaire, il revint à Paris; mais il lui fut impos-

sible d'y reprendre la rédaction de son journal, le gouvernement consulaire en ayant supprimé plus de cent par un arrêté, et ne permettant pas qu'il en restât plus de quatre. Langlois se livra alors à la rédaction de quelques pamphlets clandestins, et à celle d'un bulletin à la main, qui lui était fort bien payé par les agents de Louis XVIII. Il mourut le 11 août 1800. On a de lui : I. *Qu'est-ce qu'une convention nationale?* 1795, in-8°. II. *Des gouvernements qui ne conviennent pas à la France*, 1795, in-8°. III. *Isidore Langlois à ses juges et à ses concitoyens*, in-8°. — LANGLOIS (Jean-Thomas), avocat au Parlement de Paris, né à Gisors, en 1747, et mort dans la même ville en 1804, se montra dès le commencement fort opposé à la révolution, et concourut à la rédaction des *Actes des Apôtres* et de la *Quotidienne*. Il a publié : I. *Eloge de P. Buisson, organiste*, 1776, in-12. II. *Eloge de Louis XII*, Paris, 1786, in-8°. III. *De la Souveraineté*, Paris, 1797, in-8°. IV. *Code hypothécaire, avec des Commentaires*, Paris, 1798; seconde édition, 1799, in-8°. V. (avec Frانس) *Mémoire pour le chef de brigands Magloire Pélage et pour les habitants de la Guadeloupe*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°. — LANGLOIS des Gravilliers, ami de Gallais, fut aussi journaliste, et concourut avec lui à la rédaction du *Censeur*. Il mourut à Paris vers 1805. M—D j.

LANGLOIS (EUSTACHE-HYACINTHE), dessinateur, graveur et antiquaire, auquel des circonstances plus favorables ont seules manqué pour obtenir une grande renommée, naquit au Pont-de-l'Arche, en Normandie, le 3 août 1777. Fils d'un conseiller du roi, officier des eaux et forêts, il suivait ses études classiques, lorsque sa vocation pour les arts se

manifesta. La fréquentation d'un peintre de paysage, Pan de Saint-Martin, lié avec sa famille, contribua à développer en lui ce goût qu'il n'aurait pas probablement été libre de suivre si la Révolution n'eût renversé la fortune et toute l'existence de ses parents. Au lieu de la carrière administrative, à laquelle on le destinait, et qui lui aurait procuré sans doute des conditions d'existence beaucoup plus heureuses sous tous les rapports, Langlois devint donc artiste. Venu à Paris en 1793, il fut placé chez le célèbre David, puis entra à l'École de Mars, qui avait succédé à l'ancienne École Militaire. Dans cet établissement les leçons de dessin furent celles qu'il suivit avec le plus d'ardeur. En 1798 il reprit l'étude de la peinture. En butte, ainsi que sa famille, à d'odieuses dénonciations, il dut la liberté, peut-être la vie, à la caution de M. Dupont (de l'Eure), ami de son père, et aux énergiques réclamations des députés de son département. Atteint bientôt après par la conscription, Langlois servit pendant quelque temps d'une manière active, fit partie d'un conseil de guerre, et, après de nombreuses démarches, obtint son congé par la protection de l'impératrice Joséphine. Il espérait se fixer à Paris, ce grand centre artistique, mais le sort contraire le força de revenir en 1806 dans sa ville natale. Pendant dix ans il y vécut obscur, inconnu, dans la position la plus gênée, la plus pénible. — En 1816 Langlois quitta le Pont-de-l'Arche pour Rouen, que depuis il n'a pas cessé d'habiter. Il croyait, dans cette grande ville, trouver plus de ressources pour sa profession d'artiste. Mais la misère, qui avait chassé Langlois du Pont-de-l'Arche, devait l'accompagner à Rouen. Il avait une femme, sept enfants, et malheureusement,

on est obligé de le dire pour expliquer une partie des douleurs de cette existence, puis aussi comme une frappante leçon, Langlois n'avait pas le bonheur de trouver dans son ménage cet esprit d'ordre, de conduite, si nécessaire, surtout avec tant de charges et peu de moyens pour les soutenir. A son arrivée à Rouen il s'était établi au fond d'un des quartiers les plus tristes, les plus retirés. Ensuite il se logea dans l'ancien couvent de la Visitation de Sainte-Marie, restauré depuis pour y placer le musée des Antiquités, mais alors ruine sombre et mélancolique. Au bout d'une galerie humide et froide on rencontrait un escalier en bois, espèce d'échelle, semblable à celle des moulins, par laquelle on montait dans un grenier délabré, peuplé d'oiseaux domestiques, étrange antichambre du cabinet de travail de Langlois. Dans ce réduit, revêtu d'un papier en lambeaux, parmi de précieux objets d'art, de curieux manuscrits, des livres rares, offerts pour la plupart à Langlois par des appréciateurs de son mérite, et qui gisaient pêle-mêle sur les meubles, partout, vous trouviez auprès d'une cheminée sans feu, même dans les froids rigoureux, un homme serein et stoïque, en apparence du moins. S'il parvenait à oublier un moment les souffrances de ses pauvres petits enfants presque nus, que l'arrivée d'un étranger avait fait fuir, vous étiez étonné de sa parole pénétrante et colorée, de son imagination active et puissante. — Langlois avait renoncé, ou à peu près, à la peinture, où il n'était pas appelé à réussir. Mais, au milieu des admirables monuments du moyen-âge, dont Rouen et ses environs sont peuplés, il s'était en quelque sorte identifié avec eux, et sa plume, son crayon,

son burin les étudiaient, les décrivaient, les reproduisaient sans cesse avec un amour passionné. Langlois a la gloire d'avoir puissamment contribué à raviver le goût et l'étude du genre gothique. Il poussait le courage jusqu'à la fureur, la persévérance jusqu'à la ténacité la plus opiniâtre, quand il s'agissait d'arracher quelque noble ruine au marteau des vandales. Son feu se communiquait aux plus tièdes, et c'est ainsi qu'on lui doit la conservation de bien des débris précieux. — Langlois languissait misérable dans son pays, et déjà sa réputation s'étendait en Angleterre. Le célèbre dessinateur d'antiquités, Mackensie, venait souvent à Rouen lui apporter ses ouvrages, pour qu'il y jetât quelques-uns de ces personnages si vrais, si spirituels, que faisait éclore en foule la verve de l'artiste normand. Langlois excellait dans les scènes fantastiques. Gargouilles des vieilles églises, prenant vie sous son crayon, diables, sorcières, tout ce monde surnaturel des antiques légendes lui inspirait des fantaisies où l'entraînement de son imagination ardente n'ôtait rien à la correction du dessin. Il exécutait aussi avec un rare fini des ouvrages à la plume imitant la gravure. On doit citer particulièrement de lui en ce genre, une *Scène du moyen-âge*, composition capitale, détruite dans un incendie, en 1823, chez un graveur qui en était détenteur pour sûreté d'une dette peu importante. Le croquis seul a survécu dans l'œuvre de Langlois, réunie par M. Pottier, conservateur de la Bibliothèque de Rouen. Langlois aimait beaucoup les allégories. Il traduisait ainsi des idées pleines de force et de sens, de manière à rappeler tout à la fois Callot, Hogarth et Holbein. L'une de ses créations de cette espèce les plus re-

marquables et les plus vigoureuses est celle où il a personnifié la conscription sous les traits d'une ogresse dévorant, dans sa faim insatiable, la provision toujours renaissante de malheureux que lui apporte l'aigle impériale, sa pourvoyeuse. C'était en face de Napoléon tout puissant que Langlois jetait sur le papier cette sanglante satire. Il ne l'avait pas signée à la vérité, et prudemment il refusait de la vendre, quoiqu'on lui en eût offert 600 fr. Mais il était dit que l'épître arriverait à son adresse. Un des peintres les plus fameux de ce temps en était dépositaire, quand Napoléon en personne vint visiter son atelier. L'empereur a l'idée de feuilleter quelques dessins. Par un hasard auquel le peintre, qui jouait là gros jeu, ne fut pas, dit-on, complètement étranger, Napoléon tombe précisément sur le carton qui renfermait l'allégorie. Un coup d'œil lui suffit pour en deviner le sens. Il repoussa le carton, tourna le dos, et s'en alla sans rien dire. — Langlois réussissait parfaitement dans la gouache : on estime en ce genre ses scènes d'hiver et ses chasses. Parmi ses aquarelles on cite une *Tentation de Saint Antoine*. Ne l'ayant pas vue, nous ne pouvons dire comment il a soutenu, dans un même sujet, la lutte avec l'illustre maître lorrain. Langlois faisait aussi de la miniature. M. Baudry, imprimeur à Rouen, en possède une de lui, que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre. On reste confondu de tant de travaux, quand on pense que l'artiste normand les entremêlait d'une foule d'autres *besognes* purement commerciales, telles que des enseignes de marchands, des vignettes pour des confiseurs, des enveloppes de sucre de pomme, des dessins d'indiennes, comme il en faut à l'indus-

trie rouennaise. Une fois, pressé par le besoin, il avait improvisé une belle esquisse pour meuble : il la fait offrir à un fabricant en réputation, qui convient de payer 500 fr. le dessin achevé. Langlois travaille jour et nuit. Sa composition terminée, il se hâte de l'apporter à l'industriel, qui marchande et n'offre plus que 300 fr. Malgré sa détresse, Langlois indigné jette son dessin au feu, et sort les mains vides, mais le front haut. — Il est affreux de penser à cette poignante misère, que la dévorante activité, le mérite si distingué de Langlois ne pouvaient éloigner de lui. Le désordre intérieur dissipait le fruit de ses veilles. Les dons remis par une amitié discrète, en des mains que l'on devait croire le plus naturellement appelées à en faire le meilleur emploi, disparaissaient sans que le pauvre artiste en profitât, souvent même sans qu'il en eût connaissance. M. de Kergariou, alors préfet de la Seine-Inférieure, aimait et appréciait sa conversation comme son talent. Mais une raison trop réelle empêchait Langlois d'aller à la préfecture aussi souvent que ses intérêts l'eussent exigé, raison qu'il se gardait bien d'avouer : c'était l'affreux dénûment de sa garde-robe. Quelques fidèles amis devinèrent la triste vérité. Un jour Langlois trouva chez lui un beau costume noir complet. Combien de prières, de négociations, de mensonges, ne fallut-il pas pour le décider à s'en revêtir ! Il va à la préfecture, reçoit une commande de travaux, revient heureux, enchanté. Quelques jours après, rappelé chez M. de Kergariou, il veut mettre le précieux habillement : une partie, la pièce la plus indispensable, y manquait : on l'avait vendue, et ce n'était pas pour avoir du pain ! En 1824 Langlois fut nommé membre de l'Académie de

Rouen, et, faute de souliers, il ne put pendant plusieurs semaines se faire recevoir. Ses confrères croyaient avoir pourvu à ce besoin en glissant à quelqu'un l'argent nécessaire. Cet argent avait pris, à l'insu de Langlois, le chemin accoutumé. — Telle fut, pendant longues années, la vie de cet homme, tantôt en proie à de sombres mélancolies, tantôt étincelant de la plus spirituelle gaieté; aujourd'hui réduit à laisser échapper ce cri déchirant : *Nous n'avons pas de pain!* et le lendemain joyeux comme un enfant d'avoir mystifié une compagnie savante de Paris par l'envoi d'un parchemin prétendu gothique, couvert par lui d'un grimoire indéchiffrable, dont le docte corps déclarait deviner parfaitement le sens et la date reculée; jetant au hasard, souvent à titre de cadeau d'ami, les œuvres de sa verve; en même temps, ou tour à tour, fier, naïf, insouciant, irritable, misanthrope, cynique même parfois; bon et charitable, solliciteur, non pour lui-même, mais pour autrui, quand il n'avait rien à partager avec ceux qui souffraient. Ses élèves étaient pour lui l'objet d'une affection paternelle. On pourrait, parmi eux, citer une jeune fille pauvre, dont il avait fait une excellente maîtresse de dessin. Cette jeune personne, étant tombée malade, voyait sa position naissante compromise. Pendant toute la maladie de son ancienne élève, Langlois alla donner pour elle des leçons en ville, lui dont la fierté n'avait jamais pu, même dans ses plus grandes détresses, se résoudre à *courir le cachet* pour son propre compte. — En 1827, Madame, duchesse de Berry, cette généreuse protectrice des arts, vint à Rouen. Il fallait lui trouver un bon *cicerone* dans ses visites aux monuments : on songea à Langlois, dictionnaire vivant, puits in-

tarissable de science en fait d'archéologie gothique. La princesse fut charmée de l'esprit, du savoir, de l'allure un peu sauvage de son guide. L'année suivante la place de professeur de dessin de l'école municipale devint vacante. On en avait déjà presque disposé; mais un ami de Langlois, M. Destigny, l'entraîna bon gré malgré à Rosny, où se trouvait la duchesse, qui se souvint parfaitement de son *cicerone* et lui fit donner la place. — Dès lors la position de Langlois devint plus favorable; il eut du moins le nécessaire : la pauvreté remplaça la misère, et c'était beaucoup pour lui. En 1835 il reçut la décoration de la Légion-d'Honneur. Mais une trop longue et trop pénible lutte avait usé avant le temps sa forte constitution. Ses accès d'hypocondrie étaient de jour en jour plus fréquents et plus noirs. Le 2 août 1837, il fut soudainement frappé de cécité : depuis ce moment, malgré les soins, la sollicitude qui l'entouraient, il ne fit plus que répéter : *Je veux mourir*. Il expira le 29 sept. de la même année, à l'âge de soixante ans. — Langlois, si malheureux pendant sa vie, négligé plutôt que méconnu par la plupart de ses concitoyens, reçut de grands honneurs après sa mort. La ville de Rouen a élevé, par souscription, un monument à sa mémoire. M. David, de l'Institut, a fait un buste de Langlois, qui reproduit fidèlement ses traits en même temps réguliers et spirituels, empreints d'une causticité un peu dédaigneuse, et son front vaste qu'ombrageait une forêt de cheveux touffus. Langlois était dans sa jeunesse assez bel homme pour que l'auteur du tableau des Sabines, qui le compta parmi ses élèves, l'ait pris pour modèle de son Romulus. — Langlois, dans ses écrits, n'est pas un modèle de correction; sa plume n'était

que l'accessoire, l'auxiliaire de son crayon et de son burin; mais son style a du nerf, du mouvement, de la couleur; ce n'est pas la manière lourde des archéologues vulgaires; bien différent de beaucoup de savants, il possédait l'art de rendre la science amusante. On a aussi de lui quelques vers, où l'on trouve de la grâce et de la sensibilité. Langlois, en un mot, offre l'exemple d'une de ces organisations privilégiées, qui font le *grand artiste*; et nous ne croyons pas exagérer son mérite en lui donnant ce titre, avec toutes les personnes qui l'ont apprécié. La plus noble destination d'un ouvrage comme la *Biographie* est de faire monter ou descendre à leur rang légitime les noms négligés ou trop pronés par les contemporains. — Voici la liste des ouvrages que Langlois, comme écrivain, a publiés: I. *Recueil de quelques vues, sites et monuments de France, et spécialement de la Normandie, et de divers costumes de ses habitants*, Rouen, 1817. Cet ouvrage devait se composer d'un grand nombre de livraisons. Une seule a paru: elle se compose de vingt pages de texte, accompagnées de huit gravures. II. *Notice sur l'incendie de la cathédrale de Rouen, occasionné par la foudre, le 15 septembre 1822, et sur l'histoire monumentale de cette église*, Rouen, 1823, 1 vol. avec gravures. III. *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Fontenelle et de Saint-Wandrille*, Paris, 1827. Cet *Essai* fut édité avec luxe par MM. Tastu et Henri Gaugain, qui en firent tous les frais pour l'offrir en cadeau à Langlois. Par suite de circonstances malheureuses, l'édition presque entière, tirée à 500 exemplaires, s'est trouvée abandonnée et gaspillée à Paris. IV. *Essai historique et descriptif sur la peinture sur*

verre ancienne et moderne, et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monuments français et étrangers, suivi de la Biographie des plus célèbres peintres verriers, Rouen, 1832, 1 vol. avec planches. Langlois a, en outre, enrichi les recueils de diverses Sociétés savantes d'un grand nombre de Mémoires. Nous citerons particulièrement les suivants, parmi ceux dont il a doté la Société d'Emulation de Rouen: *Mémoire sur la calligraphie des manuscrits du moyen-âge*, 1821, avec deux planches, tiré à part; *Notice sur le tombeau des Energés de Jumièges et sur quelques décorations intérieures des églises de cette abbaye*, 1824, trois planches, tirée à part (cette notice développée a formé un volume in-8°, qui a paru après la mort de l'auteur); *Notice sur les bas-reliefs des stalles de la cathédrale de Rouen*, avec une planche, 1827; *Mémoires sur des tombeaux gallo-romains découverts à Rouen dans les années 1827 et 1828*, avec deux planches, 1828; *Note sur les anciennes forteresses de Rouen*, 1831; *Rouen au XVI^e siècle, et la Danse des morts du cimetière Saint-Maclou*, avec sept planches, 1832; *Discours sur la fête des fous et les déguisements monstrueux du moyen-âge*, 1833, etc. Langlois a donné plusieurs articles à la *Revue de Rouen*, et il a participé à la rédaction du *Glossaire de la langue romane*, par Roquefort. Il a laissé plusieurs manuscrits, dont le plus considérable est la *Danse des morts*, développement de son Mémoire de 1832, et pour laquelle il a fait plus de soixante gravures. M. André Pottier, d'après les dernières instructions de Langlois lui-même, s'est chargé de mettre en ordre les matériaux de ce grand ouvrage. Le nombre des dessins de Langlois, dispersés dans le

cabinet ou le portefeuille des amateurs, est incalculable. Son œuvre de graveur, telle que la possédera la Bibliothèque de Rouen, se composera de près d'un millier de morceaux. Il a exécuté des planches pour une quantité d'ouvrages, principalement relatifs à la Normandie. Tout, sans doute, n'est pas d'égalé force, dans cette multitude de travaux; mais beaucoup ont une valeur artistique qui les élève fort au-dessus de ce qui n'est que marchandise et *pacotille*. Langlois a fait encore de charmants dessins de vignettes, lettres grises, etc., qui ont été gravés sur bois par M. Brevière, comme lui Rouennais, et comme lui artiste fort distingué; par exemple, le magnifique cul de lampe qui accompagne l'*Essai sur Saint-Georges de Bocherville*, de M. A. Deville. — M. Charles Richard a publié une intéressante *Notice* sur E.-H. Langlois, Rouen, 1838, grand in-8°. — Parmi les enfants de Langlois, il en est deux, M^{lle} Espérance Langlois (M^{me} Bourlet de Lavallée) et M. Polyclès Langlois, qui, élèves de leur père, ont été souvent associés à ses travaux de dessin et de gravure. M—R—T.

LANGOUEZNOU (DOM JEAN), bénédictin et abbé du monastère de Landévennec, vivait dans le IV^e siècle. Il était issu de l'ancienne famille des Saint-Goueznou ou Lan-Goueznou, seigneurs du château du Breignou, surnommé *Castel gleb*, ou le Château mouillé, parce qu'il était situé au milieu d'un lac, dans la commune du Boury-Blanc. Langoueznou, témoin des miracles arrivés au Folgoat, après la mort du bienheureux Salaun, en 1350, écrivit en bon latin l'*Histoire miraculeuse contenant le mystère de Nostre-Dame du Folgoet ou Foulgoat, au fond de la Basse-Bretagne, advenu environ l'an 1350, et solennisé au*

premier jour de novembre, feste de Tous-Saints, ou à la my-oust, en mémoire de saint Salaun, extraite du trésor de l'église du pais mesme où il est révééré. Cette légende existait encore en 1562, et fut alors communiquée par le R. P. Rolland de Neufville, évêque de Léon, à René Benoist et Pascal Robin, qui en firent une traduction, ou plutôt une paraphrase, insérée d'abord dans la légende de René Gauthier, à la date du 8 mars, et ensuite par le P. Albert le Grand, dans ses *Vies des saints de Bretagne*. Elle a été reproduite avec un cantique du même auteur, en l'honneur de la B. V. Marie, dans la nouvelle édition des *Vies des saints*, etc., Brest, 1837, in-4°. Ce cantique était solennellement chanté au monastère de Landévennec et dans tous les prieurés de son obédience, aux fêtes de la Vierge. Dom Morice et Dom Taillandier ont omis Jean de Langoueznou dans leur catalogue des abbés de Landévennec, où il doit figurer entre Yves Gormon, mort le 7 juin 1344, et Armel de Languern, décédé le 22 juillet 1362; car c'est la place que lui assigne Messirien, qui dit que ce religieux mourut en odeur de sainteté, et qu'il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau. P. L—T.

LANGRENIÈRE (JANDONNET de), des environs d'Argenton-Château, en Poitou, et ancien mousquetaire de la garde du roi, fut un des officiers supérieurs marquants de la Haute-Vendée, et signa à Saurmur, le 12 juin 1793, la nomination de Cathelineau au grade de généralissime. Un corps républicain avait occupé Thouars, le 29 juillet 1793; Langrenière alla le reconnaître, le lendemain, à la tête d'un détachement de cavalerie. Un seul dragon se présenta d'abord et provoqua les

Vendéens par des insultes ; mais bientôt un coup de carabine le blessa à une très-grande distance, et il se sauva, laissant la route couverte de sang. Les royalistes se portèrent aussitôt sur la chaussée de Coron, où ils passèrent la rivière, les uns dans des bateaux, les autres à la nage. Pendant ce temps, les patriotes, au nombre d'environ quatre cents cavaliers, se retirèrent, quelques-uns sur la route de Saumur, et la plus grande partie sur celle de Poitiers, et, à l'entrée des royalistes, Thouars se trouva entièrement évacué. Un secours en hommes, envoyé par Larochejaquelein à Piron, avant la bataille de Coron, fut aussi confié à Langrenière, qui contribua puissamment au succès obtenu par son parti dans cette journée. Ce chef passa la Loire avec la grande armée vendéenne. Suivant quelques-uns, il fut tué aux côtés de Lyrot de la Patouillère, à la malheureuse bataille de Savenay, le 23 oct. 1793 ; suivant d'autres, et cela paraît plus positif, ayant été pris à cette même affaire par les patriotes, il fut conduit à Nantes, où on le fusilla.

F—T—E.

LANGRISH (BROWNE), médecin anglais, sur la vie duquel nous ne possédons aucun renseignement, termina sa carrière à Londres, le 29 novembre 1759. Sans occuper un rang éminent dans la science à laquelle se rattachait sa profession, il n'a pas laissé néanmoins de faire une certaine sensation parmi les physiologistes, à cause des théories chimiques qu'il employait pour l'explication des fonctions de la vie. Suivant lui, le mouvement musculaire tenait à l'action d'esprits éthérés qui augmentent la force contractile des éléments de la fibre charnue. Ce qu'il a fait de plus remarquable, ce sont des tables indiquant les différentes

proportions de la sérosité et de la partie solide du sang, des degrés de cohésion que possèdent les globules rouges constituant cette dernière, et de la proportion des divers principes qu'on obtient du sang et de l'urine, en leur appliquant les procédés de l'analyse chimique. Mais on ne peut guère compter sur l'exactitude et la fidélité de ces tables. On doit à Langrish quelques expériences intéressantes sur l'empoisonnement par l'acide prussique ou hydro-cyanique, et sur les traces qu'il laisse après la mort. Parmi les hypothèses dont il se montra partisan, on remarque celle qui supposait dans les ventricules du cœur l'existence de fibres dilatatrices, propres à agrandir ces cavités, et à y faire affluer le sang par une sorte de succion. Ses ouvrages sont : I. *New essay on muscular motion*, Londres, 1733, in-8°. II. *The modern Theory and practice of physik*, Londres, 1738, in-8°. III. *Physical Experiments upon brutes*, Londres, 1745, in-8°. Ce dernier ouvrage a été traduit en français, Paris, 1749, in-8°.

J—D—N.

LANGUEDOC (MICHEL), jésuite, né à Rennes en 1670 et mort le 28 mai 1752, a laissé : 1° *des Notes sur les sept premiers tomes du Nouveau-Testament du P. Lallemand*, édition de 1713 à 1716 ; — 2° *Dissertation sur les trirèmes ou vaisseaux de guerre des anciens* ; Paris, 1721, in-4°. M. Barras de la Penne, premier chef d'escadre des galères du roi, et commandant du port de Marseille, a publié des remarques sur cette dissertation ; Marseille, 1722, in-8°. — **LANGUEDOC** (GILLES), greffier de la communauté de Rennes, né en 1640 et mort en 1731, est auteur d'une histoire de Rennes du XV^e au XVIII^e siècle,

sous ce titre : *Recueil historique de ce qui s'est passé de plus important touchant la ville et la communauté de Rennes, concernant son principe, son ancienne consistance, son gouvernement, le nombre de ses officiers et de ses revenus, et enfin tous les changements qui y sont arrivés, les plus considérables, depuis le commencement de l'an 1400, auquel temps se rapporte la première forme de son érection, jusqu'en 1724 inclusivement, le tout tiré des archives et autres registres de ses archives.* Ce recueil, inédit, mais dont il existe plusieurs copies, forme l'article 187 des manuscrits de la bibliothèque de cette ville. C'est un volume in-folio de 190 feuillets. P. L.—T.

LANGWEDEL (BERNARD), médecin allemand, naquit à Hambourg en 1596. Après s'être distingué dans ses études, et avoir profondément médité les écrits d'Hippocrate, il se livra à la pratique de son art dans sa ville natale. Les succès qu'il y obtint le firent remarquer de Jules-Henri, duc de Saxe-Lawembourg, qui le nomma son premier médecin et conseiller. Il devint aussi médecin public (polyatre) de la ville de Hambourg. L'envie ne tarda pas à se déchaîner contre Langwedel, et les dernières années de sa carrière furent employées à repousser d'injustes agressions, et à venger Hippocrate des atteintes portées à sa doctrine par un de ses plus fougueux détracteurs, G.-F. Laurent, médecin hambourgeois. Langwedel mourut en 1656, âgé de soixante ans. Il a laissé plusieurs ouvrages qui témoignent en sa faveur dans les discussions polémiques qu'il eut à soutenir. I. *Carolus Piso enucleatus, sive observationes medicæ C. Pisonis, certis conclusionibus physico-pathologicis comprehensæ, rationibus*

firmis illustratæ, et in epitomen reductæ; Hambourg, 1639, in-8°; Leyde, 1639, in-16. II. *Thesaurus Hippocraticus, sive Aphorismi Hippocratis in classes et certos titulos ordine dispositi, atque succinctis rationibus illustrati*, Hambourg, 1639, in-12. III. *Henrici Julii altenburgensis Aristarchus, sive Centuria in novitium quemdam Hippocratis exagitatorem*, Hambourg, 1647, in-4°. IV. *Hippocratis defensio contra quoscumque petulos ejusdem obtrectatores ac calumniatores suscepta*, Leyde, 1647, in-16; Amsterdam, 1661, in-12. Dans cette apologie d'Hippocrate, Langwedel fait un appel à toutes les académies du globe, pour venger l'injure dirigée contre le vieillard de Cos. Certaines expressions peu mesurées de cet opuscule prouvent que la querelle s'était envenimée, et que, dans ses attaques fougueuses, le médecin Laurent avait passé les bornes de la décence. La polémique continua dans les ouvrages suivants. V. *Narratio controversiæ et litis inter B. Langwedel et G.-F. Laurentium exortæ*, 1647, in-4°. VI. *Colloquium Romano-Hippocraticum inter Marforium et Pasquinum*, Leyde, 1648, in-12; Amsterdam 1661, in-12. Dans ce dialogue Langwedel continue à soutenir avec chaleur la cause d'Hippocrate. R—D—N.

LANJUNAIS (JEAN-DENIS), l'un des hommes les plus remarquables de la Révolution par son caractère de ténacité et de courage, naquit à Rennes, le 12 mars 1753. Fils d'un avocat au parlement de Bretagne, qui prit le plus grand soin de son éducation, il était neveu de ce moine apostat qui abandonna son couvent pour se faire protestant, et dont le principal ouvrage fut condamné par arrêt du parlement (*voy.*

LANJUNAIS, XXIII, 372). Destiné à la carrière du barreau, le jeune Lanjuinais fut reçu docteur en droit à l'âge de dix-huit ans, et trois ans plus tard, en 1775, il obtint dans les luttes d'un cours une chaire de droit canonique. Sa réputation de savoir et de probité augmentant de jour en jour, il fut appelé par le choix des trois ordres, en 1779, aux fonctions de conseiller des états de Bretagne. Dès cette même année, ayant été chargé d'une cause où il s'agissait du *droit de colombier*, alors exclusivement attribué à la noblesse et aux grands propriétaires dans la plupart des provinces, à peu près comme cela est encore aujourd'hui, il saisit cette occasion pour exprimer contre la noblesse et même contre le clergé des opinions tellement audacieuses que son mémoire, dénoncé par le procureur-général, fut supprimé, comme calomnieux, par arrêt du parlement. Il gagna néanmoins son procès; mais, ne voulant plus se trouver en présence des magistrats auxquels ses opinions avaient déplu, il renonça à la plaidoirie, se bornant à la consultation. Cette résolution lui laissant plus de loisir, ce fut dans ce temps qu'il écrivit son *Traité sur l'origine, l'imprescriptibilité, le caractère distinctif des différentes espèces de dîmes, et sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les dîmes tenues en fief*, qui fut publiée en 1786, Rennes, 4 vol. in-4°. Exclusivement occupé du droit canonique, il composa encore plusieurs écrits sur cette science alors fort importante. Dès le commencement de la Révolution Lanjuinais s'en montra l'un des plus chauds partisans. On sait combien l'ordonnance du 27 décembre 1788, qui décida que le nombre des députés du tiers serait égal à celui des deux autres ordres, ajouta

à l'irritation des partis dans toute la France, et particulièrement en Bretagne, où l'on peut dire que la révolution était commencée avant la convocation des États-généraux. Des assemblées de députés des paroisses, connues sous la dénomination de *chambres de lecture*, avaient, en préparant leurs cahiers, déjà discuté les privilèges de la noblesse en matière d'impôts. Une guerre d'écrits s'étant engagée, Lanjuinais rassembla, dans deux brochures qui eurent plusieurs éditions, tous ses griefs contre la noblesse, et il en déduisit cette conclusion aussi nouvelle que hardie : *la noblesse n'est pas un mal nécessaire*. L'irritation fut portée au comble; il y eut des émeutes sanglantes, les 26 et 27 janvier 1789, et, selon sa coutume, le parti révolutionnaire accusa les nobles, qui en étaient victimes, de les avoir provoquées et soudoyées. Ce fut même le sujet des doléances présentées sérieusement au parlement par l'ordre des avocats, dans un mémoire que signèrent Lanjuinais et Lechapelier. La sénéchaussée de Rennes ayant, sous l'impression de ces actes de violence, procédé à la rédaction de ses cahiers, y demanda non-seulement l'abolition des droits féodaux, mais celle de la noblesse titulaire; et Lanjuinais fut encore le principal rédacteur de ces cahiers. Tout cela excitant de plus en plus les haines contre la noblesse, elle se vit obligée de se disperser, et ne fit point d'élections, protestant contre celles du tiers-état. Le parti populaire, où Lanjuinais figurait en première ligne, ne tint aucun compte de ces protestations, qui n'eurent d'autre effet que d'irriter de plus en plus les esprits. C'est dans de telles circonstances que Lanjuinais fut député aux états-généraux par le tiers-état de la sénéchaussée de Rennes. La députation bre-

tonne avait un caractère de républicanisme dont il faut chercher le principe dans les statuts particuliers à la province ; et cette disposition eut une grande influence sur les premières délibérations de l'Assemblée nationale. A cet esprit, qui était éminemment le sien, Lanjuinais joignait des sentiments religieux, des mœurs sévères, et beaucoup de ténacité à suivre les conséquences des principes qu'il avait adoptés. Ses collègues et lui établirent à Versailles ce fameux comité breton, qui, transporté un peu plus tard à Paris, dans l'ancien couvent des Jacobins, devint la Société des amis de la constitution, puis la Société populaire, mère de tous les autres clubs de la république, et domina toute la France. Les députés bretons, en formant leur comité, n'avaient d'abord intention que d'y traiter des intérêts particuliers de leur province ; mais lorsqu'ils virent le parti qu'ils pouvaient en tirer pour les affaires générales, ils s'empresèrent d'y admettre ceux de leurs collègues des autres provinces qui suivaient le même système. La plupart de ceux qui fréquentaient alors cette réunion n'avaient pas sans doute le projet de détrôner le prince régnant ; mais ils voulaient restreindre considérablement son pouvoir, et le dépouiller des prérogatives qui jusqu'alors en avaient été l'appui. Dans la séance de l'Assemblée nationale du 27 juin 1789, Lanjuinais s'éleva contre les expressions *je veux, j'ordonne*, dont s'était servi le roi quelques jours auparavant. Il ne voulut pas qu'on donnât le titre de prince aux membres de la famille royale. On le vit ensuite parler avec force contre la noblesse de Bretagne, comme ayant publié des actes contraires à la liberté : appuyer les mesures qui furent prises contre les par-

lements, et plus particulièrement contre celui de Rennes. Il demanda aussi l'abolition des décorations, et, après la loi qui les supprima, ils'opposa à ce que le roi et le prince royal portassent le cordon bleu. Il repoussa l'établissement des deux chambres, qu'avait proposé le premier comité de constitution ; enfin il opina pour l'anéantissement de tous les privilèges, et demanda que les gens de couleur fussent admis à l'exercice des droits civils et politiques. Très religieux, mais fortement attaché aux libertés de l'Église gallicane, Lanjuinais se montra toujours l'un des adversaires les plus prononcés de la cour de Rome. En qualité de membre du comité ecclésiastique, il fut un des députés qui contribuèrent le plus à cette constitution civile du clergé qui devait donner lieu à tant de persécutions et faire couler tant de larmes et de sang. Il s'efforça cependant, a-t-il dit, d'en écarter tout ce qui, à son avis, pouvait occasionner un schisme. Il parla souvent sur cette matière délicate, et y fit preuve de beaucoup d'instruction, mais d'opinions très-passionnées. Quoique réformateur de la discipline temporelle de l'Église, il ne fut pas du nombre de ceux qui la dépouillèrent de ses biens : il voulut au contraire les lui conserver, en s'opposant à ce qu'ils fussent déclarés nationaux, et en soutenant que les dîmes inféodées venaient, pour la plupart, des dîmes ecclésiastiques, comme il s'était efforcé de le prouver dans son livre *Sur l'origine des dîmes*. Le 7 novembre 1789, il empêcha le succès d'une délibération qui, si elle n'eût pas arrêté le mouvement révolutionnaire, lui aurait au moins donné une direction différente. Après les événements des 5 et 6 octobre, Mirabeau s'étant rapproché de la cour, et le roi ayant consenti à l'ad-

mettre au ministère, ce député demanda que les ministres eussent dans l'Assemblée voix consultative, sauf à statuer dans la constitution, s'ils en seraient membres. Cette motion fut vivement débattue, et sur le point de passer; mais Lanjuinais demanda que, pendant la session, aucun député ne pût faire partie du ministère; et sa motion fut décrétée au milieu de nombreux applaudissements. Il se réunit ensuite au parti constitutionnel ou feuillant; et, après la session, s'étant retiré à Rennes, il y fut nommé professeur de droit constitutionnel et en même temps membre de la haute-cour nationale. En septembre 1792 il fut député à la Convention nationale par le département d'Ille-et-Vilaine. S'étant rendu dans la capitale avant l'ouverture des séances, il assistait un jour aux discussions de ce club des jacobins dont il était un des fondateurs, et qui déjà avait changé trois fois de nom sans changer de système, lorsque l'on mit à l'ordre du jour le serment de *haine aux rois et à la royauté*: il n'hésita pas à le combattre, et déclara que, pour son compte, étant appelé à prononcer dans la Convention nationale sur le sort de Louis XVI, il ne pouvait se lier d'avance. Le serment n'en ayant pas moins été voté, il se retira, et l'on peut dire que ce fut à compter de ce jour qu'il tourna toute son énergie contre des désordres et des calamités que lui-même avait provoqués et excités avec tant d'ardeur, mais que dès lors il voulait sincèrement combattre. A la seconde séance de la Convention nationale, il repoussa la proposition de renouveler tous les corps administratifs et judiciaires, *comme suspects de royalisme*, et d'entendre à tous les citoyens la faculté d'être élu. N'ayant pu empêcher que cette funeste proposition fût décrétée.

il en paralysa du moins les effets en faisant décider son renvoi à un comité, pour les moyens d'exécution. Le 24 septembre, il joignit sa voix à celle de Kersaint et de Buzot pour demander une enquête sur les massacres des prisons, ainsi qu'une loi contre les provocateurs à l'assassinat, et la formation d'une garde départementale pour la sûreté de la Convention nationale. Dès ce temps les meneurs du parti de la Montagne le comprirent très-bien, et il se vit injurié chaque jour dans les feuilles de Marat. Le 5 novembre il s'unit à Lonvet dans son attaque contre Robespierre; mais on sait que cette courageuse attaque eut peu de résultat. Le 15 décembre il parla en faveur de Louis XVI, et demanda qu'on lui laissât les mêmes moyens de défense et d'appel qu'aux autres accusés. Le lendemain il appuya vivement la motion faite par Buzot de forcer la famille d'Orléans à quitter la France. Le 19 il s'éleva de nouveau contre le duc d'Orléans, malgré les huées des tribunes et les épigrammes de Billaud, Tallien et autres Dantonistes. Le 26 décembre il osa attaquer l'acte d'accusation de Louis XVI. Inébranlable à la tribune, il y développa, au milieu des interruptions et des plus furieuses clameurs, toute l'atrocité d'un procès où les ennemis déclarés du roi devenaient à la fois les accusateurs, les témoins, les jurés, les juges et presque les bourreaux, d'un procès où les juges accusaient leur victime de crimes qu'eux-mêmes avaient commis, notamment du sang répandu le 10 août; enfin il alla jusqu'à qualifier ses collègues de conspirateurs, et il finit par les sommer impérieusement d'annuler ce monstrueux acte d'accusation. La Convention, ayant persisté dans sa détermination d'agir comme cour de justice,

se posa trois questions à résoudre, et commença l'appel nominal. Sur la première question : *Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentat contre la sûreté générale de l'État?* Lanjuinais répondit : **NON**, sans être juge. Sur la seconde : *Le jugement de la Convention nationale contre Louis Capet sera-t-il soumis à la ratification du peuple?* **OUI**, si vous condamnez Louis à mort; dans le cas contraire je dis **NON**. *J'entends dire que mon suffrage ne sera pas compté; comme je veux qu'il le soit, je dis OUI.* Avant de passer à la troisième question : *Quelle peine sera infligée à Louis?* il s'agit de savoir quelle serait la majorité requise pour faire force de jugement. Lanjuinais, invoquant sur ce point la règle de la justice criminelle, voulait qu'elle fût de deux tiers des voix; mais il ne put faire prévaloir cet avis, et, quand vint son tour, sur la question de la peine, il se prononça ainsi : « Comme homme, je voterais la mort de Louis; mais, comme législateur, considérant uniquement le salut de l'État et l'intérêt de la liberté, je ne connais pas de meilleur moyen pour les conserver et les défendre contre la tyrannie que l'existence du ci-devant roi. Au reste j'ai entendu dire qu'il fallait que nous jugeassions cette affaire comme la jugerait le peuple lui-même; or, le peuple n'a pas le droit d'égorger un prisonnier vaincu. Ainsi je vote pour la réclusion jusqu'à la paix, et le bannissement ensuite, sous peine de mort en cas qu'il rentrât en France. » Si l'on se reporte à toutes les circonstances de ce mémorable événement, et surtout aux dangers qui environnaient Lanjuinais, on verra que cette opinion, prononcée avec une admirable énergie, fut sans contredit un des faits les plus remarquables du procès, un

des votes les plus courageux, les plus favorables à l'accusé qui y furent exprimés. Après avoir été combattue par Garran-Coulon, sa proposition fut rejetée. Trouchet, De Sèze et Malesherbes reproduisirent ce moyen après l'arrêt; mais Merlin de Douai le combattit de nouveau, et détermina l'assemblée, qui paraissait indécise, à passer à l'ordre du jour. Le 8 février suivant Lanjuinais, au milieu d'hommes menaçants, armés de poignards et de pistolets, soutint encore, avec le plus noble courage, le décret qui ordonnait la poursuite des massacreurs de septembre, décret que le parti jacobin voulait faire rapporter. Au commencement de mars il combattit le projet d'un tribunal révolutionnaire, et demanda au reste que ses attributions ne s'étendissent pas au delà de Paris. Sommé de se rendre au comité de législation pour coopérer à la rédaction de la loi, il refusa hautement, s'abstint de ce travail, et vota contre le projet. Les 27 et 28 mai il attaqua de nouveau les terroristes de la manière la plus vive, défendit la commission des Douze (voy. *GUABET*, XVIII, 584), et dénonça Chabot comme l'un des chefs du complot contre une partie des députés. Le 2 juin il parla encore avec la plus grande énergie, malgré les injures de Drouet et la fureur du boucher Legendre, qui lutta violemment avec lui corps à corps, et lui tint longtemps le poing sur la gorge, en menaçant de l'assommer. — « Hé bien, oui, dit le député de Rennes, fais décréter que je suis un bœuf, et alors tu m'assommeras. » Barère, ayant invité tous les membres qu'on avait proscrits à se suspendre eux-mêmes de leurs fonctions pour leur propre sûreté, Lanjuinais répondit avec le plus admirable sang-froid : « Si j'ai montré jusqu'à

• présent quelque courage, je l'ai puisé dans mon ardent amour pour la patrie et la liberté. Je serai fidèle à ces sentimens, je l'espère, jusqu'au dernier souffle. Ainsi n'attendez pas de suspension... • Alors Chabot ayant interrompu et raillé Barbaroux, qui annonçait sa soumission, Lanjuinais reprit : « Je dis à mes interrupteurs, et surtout à Chabot, qui vient d'injurier Barbaroux : « on a vu, dans l'antiquité, orner les victimes de fleurs et de bandelettes, mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas... Je ne suis pas libre pour me démettre, vous ne l'êtes pas vous-mêmes pour accepter ma démission. La Convention est assise, etc. » Ce discours si courageux fut imprimé dans le temps et il eut deux éditions. Mis en arrestation chez lui, à la fin de la même séance, Lanjuinais parvint à s'évader, malgré le gendarme chargé de le surveiller, et il échappa ainsi à une mort inévitable. La Convention le mit hors de la loi le 28 juillet; mais il sut encore échapper à toutes les recherches en restant dix-huit mois confiné dans une cachette de sa maison à Rennes, gardé par une domestique dévouée et par sa digne épouse (1). Il sollicita sa réinstallation en novembre 1794, après la chute de Robespierre, et ne put l'obtenir que le 8 mars 1795. Dès le mois de juin il fut nommé président de l'Assemblée, et il s'y distingua toujours par la justice, le courage et la modération de ses opinions. Il parla souvent et avec force en faveur des prêtres déportés, des parents d'émigrés, et de la liberté religieuse, etc. Le 4 mai 1795 il déploya encore beaucoup de fermeté

contre les Jacobins; mais il se prononça, au 13 vendémiaire (oct. 1795), contre les sectionnaires royalistes, et s'opposa cependant à toute mesure tyrannique contre les uns et les autres. Lors de la réélection des deux tiers de la Convention, il fut réélu par soixante-treize départemens, et presque dans tous le premier de la liste. On s'attendait généralement, d'après un témoignage de popularité si incontestable, qu'il serait un des cinq membres du Directoire exécutif, mais on sait qu'il fallait pour ces fonctions des révolutionnaires plus sûrs, plus dévoués, et surtout la garantie du régicide. Lanjuinais resta donc membre du Conseil des Anciens, et il y combattit avec un courage invariable toutes les lois qui parurent se rapprocher du système révolutionnaire, notamment celle qui excluait du corps législatif les parents d'émigrés, les signataires d'actes réputés inciviques, etc.; celle qui privait les pères et mères des biens qui devaient échoir à leurs enfants émigrés, enfin celle qui attribuait au Directoire la radiation des listes d'émigrés. Le 26 octobre 1795 il fut élu secrétaire du Conseil, d'où il sortit en mai 1797. N'ayant pas été réélu à Rennes, où les royalistes avaient pris le dessus, il entra dans la vie privée, et ce fut pour lui une occasion de revenir à l'enseignement. La Révolution avait emporté les Facultés de droit avec les corporations. Mais en l'an III (1795), la Convention créa des écoles centrales auxquelles elle attacha un cours de législation; et Lanjuinais, nommé professeur à celle de Rennes, tâcha d'y donner à l'étude du droit la meilleure direction possible. Le droit naturel, sous le nom de *Théorie des droits et des devoirs*, le droit constitutionnel, le droit criminel, les règles de l'organisation et de

(1) Le dévouement de madame Lanjuinais et de Julie Poirier, leur domestique, a été célébré par Legouvé dans son *Mérite des femmes*.

la compétence des tribunaux, le droit civil et la procédure, tel fut le programme de son cours, qu'il divisa en trois années; et ce programme, rendu public, fut adopté dans presque toutes les écoles. Il se chargea en outre bénévolement de la chaire de grammaire générale qui était vacante et que personne ne voulait remplir. — Le coup de main du 18 brumaire an VIII (nov. 1799), qui livra la république à Bonaparte, vint le surprendre au milieu de ces paisibles travaux. L'année suivante le premier consul l'admit au Sénat, et il fut encore dans cette assemblée du petit nombre de ceux qui conservèrent une espèce d'indépendance. On l'y vit se prononcer avec énergie contre l'élévation de Bonaparte au consulat à vie; et même on a dit qu'il s'écria dans cette occasion: « Vous voulez choisir un maître dans un pays où les Romains ne voulaient pas prendre leurs esclaves. » Mais une si téméraire attaque est peu vraisemblable, et il faut n'avoir guère connu Bonaparte pour croire que l'auteur d'une pareille sortie fût resté au Sénat jusqu'à la fin de son règne. Les fonctions de sénateur laissant beaucoup de loisir à Lanjuinais, ce fut alors qu'il se réunit à Bernardi, Target, Portalis et Malleville, etc., pour former, sous le nom d'*Académie de législation*, une école de droit où il enseigna le droit romain, et d'où sont sortis beaucoup d'élèves dont la France s'honore aujourd'hui. Cette école cessa d'exister en 1804, à l'époque où furent établies celles de droit avec obligation aux étudiants d'y prendre leurs degrés. Lanjuinais consacra alors ses nouveaux loisirs à l'étude des théogonies orientales, vers laquelle le portait le désir de chercher de nouvelles preuves pour les traditions bibliques. Sachant qu'il existait

en anglais et en allemand de nombreux et savants ouvrages sur les dialectes orientaux, il eut, à l'âge de cinquante ans, la patience d'apprendre ces deux langues sans maître, et il publia dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, et dans le *Moniteur*, plusieurs articles sur les langues, les mœurs et les religions de l'Asie. Ces travaux le firent remarquer des savants, et, le 26 décembre 1808, il remplaça Bitaubé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (troisième classe de l'Institut). Lanjuinais, qui avait gardé le silence quand il s'était agi de discuter le titre d'empereur, fut alors nommé comte et commandant de la Légion d'Honneur, et il choisit pour devise de ses armoiries ces deux mots, qui résument assez bien son esprit et la pensée de toute sa vie: *Dieu et les lois*. Le 1^{er} avril 1814 il vota pour l'établissement d'un gouvernement provisoire et la déchéance de Bonaparte. Le roi le nomma pair de France le 4 juin, et il siégea très-assidûment à la chambre; mais il s'y fit peu remarquer et prit rarement la parole. Au mois de mars 1815, croyant apparemment voir le résultat de la volonté nationale dans le peu d'opposition qu'éprouva Bonaparte à son retour de l'île d'Elbe, il se montra favorable à son gouvernement. Les électeurs du département de la Seine et de Seine-et-Marne l'ayant porté à la chambre des représentants, il fut élu président à la première séance. Avant d'approuver ce choix, Napoléon voulut avoir un entretien avec lui, et il le manda aux Tuileries. « Il ne s'agit plus de tergiverser, lui dit-il, il faut répondre à mes questions. Êtes-vous à moi? — Je n'ai jamais appartenu qu'à mon devoir. — Vous éludez. Me servirez-vous? — Oui, sire, dans la ligne du de-

« voir. — Mais, me haïssez-vous ? —
 « J'ai le bonheur de ne jamais haïr,
 « même ceux qui m'ont fait pendant
 « dix-huit mois *tuable à vue*. » Alors
 l'empereur lui tendit les bras, l'em-
 brassa, et parut satisfait. Le lende-
 main il envoya son adhésion à la pré-
 sidence, ainsi conçue : « J'accepte,
 signé NAPOLÉON. » Lanjuinais ne prit
 guère part ensuite que par son vote
 aux stériles délibérations qui rempli-
 rent la session. Après la défaite de Wa-
 terloo et l'abdication qui en fut la
 suite, la Chambre ayant voulu faire
 une constitution, tout en reconnais-
 sant Napoléon II, Lanjuinais fit partie
 de la commission que l'on nomma
 pour rédiger un projet qui fut présenté
 le 29 juin. Mais le ministre de la
 guerre, Davoust, ayant déclaré, dès
 le 27, que, d'après les rapports qu'il
 recevait, le retour des Bourbons lui
 semblait inévitable, Fouché invita
 Lanjuinais, qui parut y consentir, à
 préparer les esprits dans la Chambre
 à cet événement, et l'on pense que
 c'est à ce motif qu'il faut attribuer
 l'empressement avec lequel il leva la
 séance le 7 juillet au soir, malgré le
 décret de permanence et les réclama-
 tions d'un grand nombre de repré-
 sentants. « Vous nous ajournez à
 « demain, lui dit le général Drouart,
 « parce que demain la force nous in-
 « terdira l'entrée de cette enceinte. »
 Et en effet le lendemain les repré-
 sentants trouvèrent closes les portes de
 leur palais. Cinquante de ceux qui
 se présentèrent pour entrer se rendi-
 rent au domicile de leur président
 pour constater le fait de force ma-
 jeure; et c'est à cette simple démar-
 che que se borna leur protestation.
 Louis XVIII entra ce même jour à
 Paris, et Lanjuinais fut maintenu
 à la Chambre des pairs, malgré l'or-
 donnance qui en excluait ceux qui
 avaient accepté des fonctions pen-

dant l'interrègne. Dans le mois de
 septembre 1815 il fut nommé pré-
 sident du collège électoral d'Ille-
 et-Vilaine. Le discours qu'il pro-
 nonça à l'ouverture de cette assem-
 blée donna encore prise aux atta-
 ques de ses adversaires : ils en si-
 gnalèrent plusieurs phrases comme
 étant l'expression du républicanisme
 qu'il avait longtemps professé, et
 d'un respect équivoque pour l'auto-
 rité monarchique. Cent soixante-
 deux électeurs réclamèrent contre sa
 nomination à la présidence, par une
 Adresse qu'ils firent parvenir au roi.
 Dans cette pièce, qui a été imprimée,
 les électeurs passent rapidement en
 revue sa conduite pendant la Révo-
 lution, et ils en font une critique des
 plus amères. Cependant on ne peut
 nier que Lanjuinais ne fût un hom-
 me estimable par ses mœurs, son
 courage et sa probité. Il se livra
 sans doute trop facilement à beau-
 coup d'illusions et d'erreurs; mais
 ses intentions ne furent jamais cou-
 pables. Heureux ceux qui, placés,
 comme lui, dans le torrent de la Ré-
 volution, n'ont pas commis de fau-
 tes plus graves. A la fin de 1815,
 quand la Chambre des pairs se con-
 stitua en cour de justice pour le pro-
 cès du maréchal Ney, il montra
 encore beaucoup de force et d'indé-
 pendance. On sait que dans la capi-
 tulation de Paris il avait été stipulé
 que nul ne pourrait être recherché
 ni poursuivi à raison de ses opinions
 ou actes antérieurs; Lanjuinais sou-
 tint qu'on ne pouvait priver l'accusé
 du bénéfice de cette clause. Sur la
 question relative à la peine à appli-
 quer il abandonna son système de
 protestation, afin de concourir du
 moins à atténuer la peine. « Il n'y
 « aurait pas de Chambre des pairs,
 « dit-il, si en fait de crime d'État,
 « elle n'était pas un grand jury poli-

« tique. En conséquence, considérant
 « la conviction où je suis qu'il y a des
 « vices majeurs dans l'instruction,
 « avec les circonstances atténuantes
 « que chacun connaît, et qui ne sont
 « prévus par aucune de nos lois ;
 « redoutant pour ma patrie l'abîme
 « de malheurs qui peuvent naître de
 « la multiplication des supplices pour
 « des crimes politiques, je vote pour
 « la déportation. » On le vit combattre
 avec énergie la loi portant suspension
 de la liberté individuelle, qu'il com-
 para à l'odieuse loi des suspects. Pen-
 satisfait d'attaquer cette mesure dans
 la Chambre des pairs, il l'attaqua en-
 core dans une brochure qui fut répandue
 avec profusion. Des membres de la
 Chambre désapprouvèrent cet écrit,
 et plusieurs journaux en firent la
 critique. Prenant occasion de censurer
 les opinions politiques de Lanjuinais,
 ils lui attribuèrent faussement la
 brochure de son oncle, que le parlement
 avait condamnée. Bien que fort attaché
 à sa religion, Lanjuinais combattit la
 proposition de restituer au clergé ses
 biens non vendus, et de lui permettre
 d'en acquérir de nouveaux. Il combattit
 aussi la proposition de supprimer les
 pensions des prêtres mariés, de rétablir
 les cours prévôtales, enfin la loi d'am-
 nistie, à cause de l'exception contre
 les régicides. A la fin de 1817 il publia
 sur les libertés de l'Église gallicane,
 auxquelles il pensa que l'on voulait
 attenter en rendant la vie au concordat
 de Léon X et de François I^{er}, une
 brochure où se manifesta toute la haine
 qu'il portait à la bulle *Unigenitus*, et
 sa prédilection pour la constitution
 civile du clergé, décrétée en 1791.
 Quand le calme fut un peu revenu,
 il détourna ses regards du présent,
 et se mit à écrire sur les *Constitutions
 de la nation française* (Paris, 1819, 2
 vol. in-8°), un

ouvrage dont la première partie est
 tout historique. Les deux autres sont
 purement de doctrine. A toutes les
 pages éclate son zèle pour la Consti-
 tution de 1791 et pour les libertés
 gallicanes. En 1819 il concourut,
 avec M. Jullien, de Paris, à la fonda-
 tion de la *Revue encyclopédique*, et
 il donna depuis à ce recueil, ainsi qu'à
 la *Chronique religieuse*, au *Mercur
 de France*, au *Journal de la Société
 asiatique*, aux *Annales de grammaire
 et à l'Encyclopédie moderne*, de
 Courtin, un grand nombre d'articles
 sur des sujets de religion, de politique
 et d'histoire. En 1822 il reparut à la
 tribune pour y parler en faveur de la
 liberté de la presse; puis il s'éleva avec
 force contre un article de la loi d'en-
 registrement qui supposait les con-
 grégations religieuses autorisées, et
 leur attribuait des privilèges, dit-il,
 en matière d'impôts. Enfin, en 1826,
 presque à la veille de sa mort, il pro-
 nonça un long discours contre le projet
 de rétablir les privilèges d'aïnesse
 et de substitution. Il achevait alors
 sa traduction du poème sanscrit de
Baghavadgita, et il composait en
 même temps un *Mémoire historique*
 sur la célèbre maxime de l'édit de
 Pistes, de 884: *Lex fit consensu
 populi et constitutione regis*. C'est
 au milieu de ces travaux que, le 13
 janvier 1827, il succomba aux atteintes
 d'un anévrisme au cœur, fort aggravé
 par tant d'agitations politiques. Son
 corps fut inhumé au cimetière du Père-
 Lachaise, où Abel Rémusat prononça
 un discours au nom de l'Académie des
 Inscriptions et Belles-Lettres. Plusi-
 eurs amis du défunt prirent aussi la
 parole, et le comte de Ségur fit son
 éloge à la chambre des pairs dans la
 séance du 1^{er} mars 1827. Quelques
 traits de ce discours achèveront bien
 le portrait

de Lanjuinais. « C'était un homme « éminemment de bonne foi, soit qu'il « se trompât ou non, sans s'occuper « de ce qui pouvait plaire aux diffé- « rents partis, ou les choquer; et par « cette bonne foi toujours respecta- « ble, même dans les écarts de son « imagination, il exprimait sans mé- « nagement toute opinion qui lui pa- « raissait juste et conforme à l'intérêt « général... Ceux même dont il com- « battait les opinions rendaient hom- « mage à la pureté de ses intentions, « à cette verdeur de vieillesse, à cette « franchise sans bornes, qui ne lui « permettait de contenir aucune de « ses pensées, qui donnait à ses dis- « cours, quelquefois impétueux, une « empreinte d'originalité qui pei- « gnait fidèlement son caractère... »

Outre les ouvrages cités, on a de Lan-
juinais: I. *Rapport sur la nécessité
de supprimer les dispenses de ma-
riage, et d'établir une forme purement
civile pour constater l'état des person-
nes*, 1791, in-8°; 1815, in-8°. II. *Dis-
cours sur la question de savoir s'il
convient de fixer un maximum de
population pour les communes de
la république*, Paris, 1793, in-8°. III. *Dernier cri de Lanjuinais, aux
assemblées primaires, sur la Consti-
tution de 1793*, Rennes, 1793; ibid.,
an III, (1795), in-8°. IV. *Rapport sur
l'effet rétroactif des lois du 5 brum.
et du 17 nivose an II*, 1795, in-8°. C'est en conséquence de ce rapport
que l'effet rétroactif de la funeste loi
du 17 nivose, sur l'égalité du par-
tage des successions, fut retiré.

V. *Notice sur l'ouvrage de l'évêque
et sénateur Grégoire, intitulé De la
Littérature des Nègres*, 1808, in-8°.

VI. *Mémoire justificatif*, 1815,
in-8°, 2 éditions.

VII. *Histoire na-
turelle de la parole*, par Court de
Gebelin, avec un Discours prélimi-
naire et des notes, 1816, in-8°.

VIII. *Notice de la Dissertation de
feu M. Baradère sur l'usure*, Pau,
1817, in-8°. IX. *Appréciation du
projet de loi relatif aux trois con-
cordats*, Paris, décembre 1817, in-8°.

X. *Vues politiques sur les change-
ments à faire à la constitution
d'Espagne, afin de la consolider
spécialement dans le royaume des
Deux - Siciles*, Paris, 1820, 1821,
in-8°. XI. *Histoire abrégée de l'in-
quisition religieuse en France*, Pa-
ris, 1821, in-8° de 56 p.

XII. *Mé-
moires sur la religion, avec des ta-
bleaux de la discipline et des mœurs
du temps présent dans les différentes
communions. Premier mémoire. Des
officialités anciennes et nouvelles*,
Paris, 1821, in-8°.

XIII. *La religion
des Indoux, selon les Védah, ou Ana-
lyse de l'Oupnek'at publié par An-
quetil Duperron, en 1802*, Paris,
1823, in-8°.

XIV. *Études biographi-
ques et littéraires sur Ant. Arnauld,
P. Nicolle et Jacq. Necker, avec
une notice sur Christ. Colomb*,
Paris, 1823, in-8°. Le marquis de
Brignolle, de Gênes, a publié, sous
le voile de l'anonyme, des *Observa-
tions critiques* sur cette dernière no-
tice, Paris, 1824, in-8°.

XV. *La bas-
tonnade et la flagellation pénales,
considérées chez les peuples anciens
et chez les modernes*, Paris, 1825,
in-18.

XVI. *Examen du huitième
chapitre du contrat social de J.-J.
Rousseau, intitulé: De la religion
civile*, Paris, 1825, in-8°.

XVII. *Les
jésuites en miniature, ou le Livre
du jésuitisme* (de M. de Pradt) ana-
lysé, avec quelques mots sur des ré-
flexions nouvelles de M. l'abbé de
Lamennais, et sur la vie de Scipion
Ricci, évêque de Pistoie, Paris, 1826,
in-18.

XVIII. *Extraits de la gram-
maire slave de la Carniole, du Mi-
thridates d'Adelung, etc., dans les
Mémoires de l'Académie celtique.*

On a encore de Lanjuinais un grand nombre d'*opinions* et de *discours* prononcés à la Chambre des Pairs, diverses brochures politiques, et un *fragment historique sur le 31 mai*, imprimé à la suite de l'Histoire de la Convention nationale de Durand de Maillane (1825). Il a été l'éditeur du *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de J.-C.*, par M. le président de Grégory. Enfin Barbier lui attribue le *Préservatif*, 1788, in-12, et une part dans la révision et la publication de la *Vie et Mémoires de Scipion Ricci*, Paris, 1825, 4 vol. in-8°, ouvrage que M. de Potter avait fait paraître à Bruxelles la même année. M. Victor Lanjuinais, a publié une édition des *œuvres* de son père, en 4 vol. in-8°, Paris, 1832.

B—U et M—D j.

LANNEAU (PIERRE - ANTOINE-VICTOR MAREY DE), fondateur et ancien chef de l'institution de Sainte-Barbe, né à Bar, près de Semur, le 24 décembre 1758, d'une famille noble, mais sans fortune, commença en 1767 ses études à La Flèche, et les termina à l'École militaire de Paris. Destiné à l'état ecclésiastique, et pourvu d'un canonicat à Langres, il suivit le penchant qui l'entraînait vers l'instruction publique; entra dans l'ordre des Théatins, qui se livrait à l'enseignement, et devint principal du collège de Tulle. La Révolution, dont il adopta les principes, l'enleva bientôt à ces paisibles fonctions; il vint alors à Autun, prêta le serment à la constitution civile du clergé (1791), et fut nommé grand-vicaire de l'évêque Talleyrand; mais ayant renoncé au sacerdoce il se maria, puis devint successivement membre du club d'Autun, maire de cette ville, agent du district, administrateur de la fonderie du Creusot. Élu, par le dé-

partement de Saône-et-Loire, député suppléant à l'Assemblée législative, il n'eut point l'occasion de siéger. Lanneau, qui se trouvait à Paris au moment où cette législature fit place à la Convention, se vit en butte aux persécutions des terroristes, dont il réprobait les excès. Incarcéré au Luxembourg, il dut sa liberté à la protection de Carnot, son compatriote. Il s'éloigna de Paris pendant quelque temps, et quand il put y revenir sans danger il établit une imprimerie; mais il quitta bientôt cette profession peu en harmonie avec ses habitudes. Par la protection de Ginguené, qui, sous le ministère de Bénézech, cherchait à réorganiser les études en France, il obtint une place de chef de bureau de l'instruction publique; mais il ne conserva pas longtemps cet emploi. La place d'administrateur de l'Opéra, qu'on lui offrit alors, ne le tenta point; et, revenant à la vocation de toute sa vie, il accepta avec empressement le modeste emploi de sous-directeur du Prytanée français (1797), qui est aujourd'hui, comme autrefois, le collège de Louis-le-Grand; mais bientôt il devait fonder lui-même une institution qui, depuis quarante ans, a soutenu avec avantage la concurrence des établissements du gouvernement. Il ne restait plus en l'an VII, de l'ancien collège de Sainte-Barbe, que les bâtiments vendus comme biens nationaux à différents acquéreurs, qui, vu leur vétusté, spéculaient sur la démolition. Lanneau entreprit de les rendre à leur ancienne destination. Il eut d'abord pour associé dans cette entreprise l'ex-Lazariste Mielle, homme profondément immoral et aussi peu capable de se conduire lui-même que de diriger un grand établissement; aussi se hâta-t-il de laisser Lanneau s'ac-

quitter seul de cette tâche honorable, mais en faisant acheter sa retraite par l'engagement de lui payer pour chaque élève une remise considérable. On n'aurait pu alors, sans inspirer de l'ombrage au gouvernement, mettre une institution sous l'invocation d'une sainte; et le nouveau pensionnat reçut d'abord le nom de *Collège des Sciences et des Arts*. Secodé par des professeurs tels que Maugras et Laromiguière, Lanneau ne tarda pas à rendre son institution la première de Paris. A l'époque du concordat, il adressa une supplique au cardinal-légat Caprara, pour obtenir que son mariage fût validé par l'Église, et le pape Pie VII consentit à le relever de ses vœux. On doit reconnaître qu'il mettait le plus grand zèle à faire pratiquer la religion aux jeunes gens confiés à ses soins. Il eut pour ses élèves, d'abord dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, et plus tard dans l'intérieur de son établissement, une chapelle sous l'invocation de Sainte-Barbe. Lors de la formation de l'Université impériale, il envoya aux Lycées Impérial, Napoléon et Charlemagne, des pensionnaires qui partout obtenaient de grands succès. Dans un moment où l'enseignement primaire était si négligé à Paris comme par toute la France, Lanneau avait fondé de ses deniers, dans les bâtiments de son collège, donnant rue des Sept-Voies, une école gratuite pour les enfants du XII^e arrondissement, dirigée par deux anciens Frères de la Doctrine chrétienne. Il admettait gratuitement dans son pensionnat les sujets couronnés de cette petite école, et plusieurs sont devenus des professeurs distingués. Ce ne furent pas les seuls boursiers qui lui durent l'éducation; à cet égard il prévenait les demandes des familles. On en jugera par le trait suivant :

un de ses élèves venait de perdre son père, et avec lui toute ressource; le correspondant de cet orphelin vint exposer à Lanneau l'impossibilité de le laisser à Sainte-Barbe : « Je vois, au contraire, répondit l'instituteur, l'impossibilité qu'il en sorte. » Lanneau fit pendant plusieurs années, dans son établissement, deux cours de langue française, l'un tout élémentaire pour les enfants, l'autre plus avancé pour les pensionnaires plus âgés dont les études latines avaient été manquées. Il savait donner à son enseignement tant d'intérêt, que les élèves regardaient comme une faveur d'être admis à suivre ce dernier cours. Personne, en effet, ne sut prendre sur la jeunesse autant d'ascendant en sympathisant avec elle, et mettre en pratique les enseignements consignés dans le *Traité des Études* de Rollin. Le grand-maître Fontanes lui conféra, lors de la création, le titre d'officier de l'Université. Sous la Restauration, menacé dans la possession de son établissement, à cause de sa position de prêtre marié, il se vit obligé de renoncer à la direction de son collège pour la confier à Mouzard, son gendre, que la mort enleva si tôt à l'instruction et à la poésie latine. Cet arrangement fut favorisé par M. Royer-Collard, qui présidait la commission d'instruction publique. Alors Lanneau appela pour remplir les mêmes fonctions Adam, ancien professeur au Lycée Impérial; enfin, en 1819, le diplôme fut confié au fils aîné du fondateur, M. Adolphe de Launeau, aujourd'hui maire du 12^e arrondissement et directeur de l'école des Sourds-Muets. Cependant, jusqu'à sa mort, arrivée le 31 mai 1830, Lanneau continua de résider à Sainte-Barbe et de s'occuper de la discipline et de l'enseignement. Son ac-

tivité lui faisait encore trouver le temps de diriger les études dans un pensionnat de jeunes demoiselles, fondé par une de ses filles. Versé dans l'histoire, la géographie et les mathématiques, il avait surtout fait une étude approfondie de la langue française. Dans les dernières années de sa vie, il recueillit les cours qu'il avait professés, et publia des Grammaires graduées pour les différents âges. Voici les titres de ses ouvrages : I. *Cours ou Leçons pratiques de Grammaire française*, suivies de la syntaxe, en faveur du second et du troisième âge des études, Paris, 1824, in-12. II. *Grammaire des enfants* qui passent de la lecture et de l'écriture à l'étude du français, Paris, 1824, in-12; 3^e édition 1826. III. *Grammaire élémentaire, par demandes et par réponses*, en faveur des commençants, Paris, 1824, in-12. IV. *Grammaire française par demandes et par réponses*, en faveur des premières classes de latin, Paris 1824, in-12. V. *Dictionnaire de poche de la langue française*, rédigé d'après l'Académie, Paris 1827, grand in-32; 4^e édition, 1829. VI. *Dictionnaire portatif des Rimes françaises*, rédigé d'après l'Académie, Paris, 1828, in-32. VII. *Dictionnaire de poche latin-français*, Paris, 1829, in-32. Il est à remarquer que l'auteur de ces différents livres, dont le mérite pratique est incontestable, avait lui-même un style incorrect, mais vif, animé, pittoresque. Personne ne connaissait mieux l'art de ces allocutions qui, dans les solennités scolaires, produisent sur la jeunesse une impression durable. Le plus bel éloge de cet instituteur se trouve dans l'espèce de culte que ses élèves ont voué à sa mémoire, et dans la force de l'association des *Barbistes-Lanneau*, créée sous ses yeux, qui a ses réunions,

ses finances, son comité, et qui survit à trois ou quatre révolutions. C'est aux frais des Barbistes que la lithographie, la sculpture, la numismatique (1), ont reproduit les traits de Lanneau dont la figure était remarquable par la dignité. D—R—R.

LANNEL (JEAN de), sieur du *Chaintreau* et de *Chambord*, littérateur peu connu, était né vers 1570. Neveu de Hillerin, trésorier, ou, comme on dirait aujourd'hui, receveur général à Poitiers, il fit d'excellentes études chez les Jésuites, et fut placé par son oncle près du maréchal de Brissac (*voy. Cossé, X, 44*). Après la mort de ce protecteur il passa au service du duc de Lorraine, et resta quelque temps à sa cour. Lannel vivait en 1630; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : I. *Histoire de la vie et de la mort d'Arthemise*, Paris, 1621, in-12. C'est un roman. II. *Recueil de plusieurs harangues, remontrances, discours et avis d'affaires d'État de quelques officiers de la couronne et d'autres grands personnages*, *ibid.*, 1622, in-8°; 1623, in-4°. Ce volume contient vingt harangues de Brissac, trois de Laval, quelques discours de Villeroy, et diverses pièces relatives à l'histoire de la Ligue. L'éditeur en a malheureusement retouché le style. III. *Discours des obsèques et enterrement du roi Charles IX*, écrit par un catholique, *ibid.*, 1622, in-8°. Cette pièce, qui fait partie du recueil dont on vient de parler, est attribuée à Lannel, mais il n'en est que l'éditeur. IV. *Histoire de don Jean II, roi de Castille, recueillie de divers auteurs*, *ibid.*, 1622, in-8°; 1640 et

(1) En 1833 les Barbistes ont fait frapper, en son honneur, une superbe médaille sortie des mains de M. Gatteaux, le plus ancien des élèves de Lanneau

1641, même format. Ce volume contient une lettre dans laquelle l'auteur, sous le nom de Diego Valera, indique au roi les moyens de remédier aux désordres de l'État. Cette lettre, et les maximes de politique semées dans l'ouvrage, ont fait conjecturer que du Chaintreau n'était que le prête-nom du cardinal de Richelieu (voy. LUNA, XXV, 429), mais il est impossible de rien décider à cet égard. V. *Le Roman satyrique*, ibid., 1624, in-8° de 1115 pag. C'est un tableau d'une vérité frappante, mais quelquefois trop naïf, des mœurs de la cour de Henri III et de ses successeurs. L'abbé d'Artigny en a publié un fragment, avec quelques remarques, dans les *Mémoires de Littérature*, VI, 44-50. On en trouve un curieux extrait dans la *Bibliothèque des Romans*, sept. 1783, suivi de conjectures plus ou moins fondées sur les principaux personnages que l'auteur met en scène sous des noms supposés. En donnant une nouvelle édition de ce livre sous le titre *le Roman des Indes*, Paris, 1625, in-8° de 1169 pag., Lannel paraît n'avoir eu d'autre but que d'éviter les interprétations, puisqu'il s'est contenté de changer le lieu de la scène et les noms des acteurs. Cet ouvrage, conduit avec beaucoup d'art, et dont la lecture est très attachante, aurait dû mériter à Lannel une place distinguée parmi les romanciers. Cependant Sorel n'en fait aucune mention dans la *Bibliothèque française*; et Lenglet-Dufresnoy, qui n'a pas connu les deux éditions dont on vient de parler, en cite une de Paris, 1637, in-8°, sans ajouter la moindre réflexion, preuve évidente qu'il n'en connaissait que le titre. VI. *Le Monarque parfait, ou les Devoirs du prince chrétien*, traduction du latin de Bellarmin, ibid.,

1625, in-8°. Lannel avait fait cette traduction par ordre du duc de Lorraine. VII. *Vie de Godefroi de Bouillon*, duc de Lorraine et roi de Jérusalem, ibid., 1625, in-8°. Cet ouvrage est très-rare. Tous les bibliographes ne le citent que d'après le *Catalogue de Ducange*. On présume que c'est une nouvelle édition de l'ancien *Roman de Godefroi de Bouillon*, dont Lannel aura, suivant sa coutume, rajeuni le style. VIII. *Le Lys de Chasteté*. Prosp. Marchand conjecture que c'est un panégyrique de la reine Anne d'Autriche. IX. *Lettres*, Paris, 1626, in-8°. L'article que Marchand a consacré à Lannel dans son *Dictionnaire* ne contient que la nomenclature de ses ouvrages, précédée d'une assez longue dissertation sur le véritable auteur de l'histoire de Jean II, roi de Castille. W—s.

LANOUE (RENÉ-JEAN de), général français, né en Bretagne vers 1740, d'une ancienne famille de cette province (v. NOUE (de la), XXXI, 409), entra fort jeune dans la carrière des armes, fit les campagnes de la guerre de Sept-Ans, et parvint successivement au grade de colonel. Maréchal-de-camp à l'époque de la Révolution, il devint alors lieutenant général et fut employé en cette qualité à la fin de 1792, sur la frontière du Nord, où des commissaires de la Convention le firent arrêter et mettre en prison à Douai, sous prétexte qu'il avait refusé de marcher au secours de Lille. Dumouriez, qui l'estimait, lui fit bientôt recouvrer la liberté; mais Lanoue, voyant que cet acte d'autorité pouvait compromettre le général en chef, retourna de lui-même en prison et voulut être jugé. Acquitté à l'unanimité par le tribunal criminel, il se rendit aussitôt auprès de Dumouriez, qui le plaça d'abord à son état-major, et lui donna ensuite le

commandement de la division d'avant-garde sur la Roër. On sait que cette avant-garde, attaquée à l'improviste, le 1^{er} mars 1793, par des forces très supérieures, fut repoussée et dispersée dans un grand désordre. Lanoue, qui n'avait ce commandement que depuis quelques jours, et qui avait à peine eu le temps de reconnaître ses positions, fut poursuivi comme cause principale d'un revers qu'il n'avait certainement pas dépendu de lui d'empêcher (*voy. DUMOURIEZ, LXIII, 168*). Arrêté encore une fois par ordre des représentants du peuple, il fut conduit à Paris, traduit à la barre de la Convention nationale, et interrogé par le président Jean Debry, dans la séance du 28 mars 1793. Ce fut un spectacle assez bizarre que celui d'un général d'armée interrogé sérieusement sur ses opérations par un avocat qui lui demanda comment il n'avait pas réussi à couvrir, avec trois mille hommes, un cordon de quinze lieues que le prince de Cobourg attaquait avec soixante mille Autrichiens. Danton fut le seul qui parla en sa faveur. Remis en prison jusqu'à de nouveaux renseignements, Lanoue fut ensuite traduit au tribunal révolutionnaire sur un rapport que fit l'ex-moine Poulthier, le 12 avril suivant, et trois jours après le malheureux général périt sur l'échafaud, une des premières victimes du système de terreur et de sang qui venait d'être adopté, et qui devait surtout peser sur les généraux. Il mourut avec un grand courage, et fut vivement regretté par les militaires qui l'avaient connu. Dumouriez parle de lui avec beaucoup d'éloges dans ses Mémoires.

M—D J.

LA NOUE (GUSTAVE-COLAS DE), jeune poète enlevé à la fleur de l'âge, naquit à Orléans, le 16 février 1812.

Son père, président à la cour royale de cette ville, après lui avoir donné les premières leçons, le plaça, ainsi que son frère cadet, à Tours, chez un ecclésiastique instruit, M. l'abbé Gnillard, qui, retiré de la carrière de l'enseignement, continuait à instruire quelques enfants de famille. Dans ses mains, le jeune La Noue, en étendant ses connaissances, se pénétra aussi des sentiments religieux qui étaient depuis longtemps héréditaires dans sa famille. Dès lors distingué par son goût pour la poésie, à peine âgé de treize ans, il composa un poème sur Jeanne d'Arc. Deux ans plus tard il mit en vers l'histoire d'un voyage qu'il venait de faire à la Trappe de La Melleraiie, avec son père et son précepteur. En 1828, au mois d'oct., il entra au collège Stanislas, à Paris, où il termina ses études. Des prix nombreux au grand concours (en rhétorique et philosophie) furent la récompense de son assiduité au travail. Par soumission à l'autorité paternelle, en 1831, il commença son cours de droit, et, en 1833 il prit, en cette faculté, le grade de bachelier; mais, il faut le dire, ses tendances toutes littéraires lui laissaient peu de goût pour ce genre d'étude, et il l'abandonna pour se livrer exclusivement aux lettres et surtout à la poésie. C'est alors qu'il fut un des fondateurs d'une association de charité d'autant plus honorable qu'elle ne recherchait pas les louanges de la renommée, l'éclat de la publicité. Des jeunes gens de familles distinguées s'étaient réunis dans le noble but de soulager les maux et, en même temps, d'améliorer les mœurs de la classe pauvre. Chaque membre de l'association avait, comme un domaine, sa rue à parcourir, ses indigents à visiter. Par les soins de ces jeunes gens, de nombreuses souffrances ont été secourues,

beaucoup de malheureux ont été arrachés à de fâcheux désordres de mœurs. Ces missionnaires nouveaux avaient pour les uns de l'argent, pour les autres de bons conseils, de touchantes paroles. La pieuse association dont Gustave de La Noue fut un des membres les plus zélés existe encore, et ferait un bien immense si elle était plus nombreuse, si elle disposait de moyens plus étendus. En 1830 il avait composé plusieurs fragments d'histoire sainte appropriés aux lecteurs d'un journal intitulé *le Peuple*. Plus tard il devint collaborateur de différents recueils littéraires : *la Revue européenne*, *la France catholique*, *l'Univers religieux*, *l'Université catholique*. Un voyage aux ruines de Jumièges, en Normandie, lui fit naître le désir de visiter les nouveaux Bénédictins de Solesmes, et il se rendit en 1834 à cette communauté naissante. C'est là qu'il conçut le poème qu'il dédia à dom Guéranger, fondateur de cette maison. Il le composa à Auteuil, où il passa une partie des années 1835 et 1836. Ce séjour à Auteuil, dans la *rue de Boileau*, n'était peut-être pas, pour le jeune poète, l'effet du hasard. Il rentra à Paris au commencement de 1837, et bientôt il ressentit plus gravement les atteintes de la maladie de poitrine qui devait le conduire au tombeau. Il alla néanmoins passer chez son père, à Olivet, près d'Orléans, le printemps et l'été, pour essayer de se rétablir. Il revint trop tôt à Paris, où il arriva au commencement de l'automne dans une maison de santé, rue de l'Oursine. Son bonheur fut d'y faire quelques vers, et sa piété redevint plus vive. Il songeait à embrasser l'état ecclésiastique ou religieux, et ce sujet fut souvent la matière de ses entretiens avec l'auteur de cet article, son confesseur et son ami. Mais le mal fit des progrès ra-

pides ; Gustave reçut les sacrements et mourut dans les sentiments les plus chrétiens, le 18 février 1838. Ses obsèques eurent lieu le 20, à l'église Saint-Médard. Un groupe considérable de jeunes gens suivit le convoi au cimetière du Mont-Parnasse, où un marbre noir couvre aujourd'hui la tombe du jeune poète. Un de ses amis, M. Justin Maurice, prononça un discours dont le nombreux cortège fut ému. Quelques jours après, M. Fresse-Montval, retraça les principaux traits de la vie du jeune poète chrétien, au service que célébra pour lui la congrégation de la Sainte-Vierge, dont il était membre, et dans laquelle il avait fait sa consécration sur son lit de mort. Tous les journaux religieux dirent la perte que venaient de faire les lettres. Un artiste distingué, M. Bion, son ami, assis au chevet de son lit, modela ses traits trois jours avant sa mort, et les a conservés sur un médaillon qui les rappelle avec fidélité. Outre les articles mentionnés ci-dessus, Gustave de La Noue a laissé *Enosh, prologue*, 1 vol. in-8°, Paris, Debécourt, sans date, mais du commencement de l'année 1837. Il ne le donnait que comme le prologue d'un grand poème qu'il se proposait de publier. C'est une sorte de trilogie sur la création, la rédemption et le jugement dernier. Il l'a intitulé : *Eden, Jérusalem, Josaphat*. On y trouve la preuve que Gustave de La Noue était véritablement poète. Le titre *Enosh*, du verbe hébreu *Anash*, souffrir, veut dire l'homme dans le sens moral, et indique assez la pensée de l'auteur. Aussi a-t-il mis pour épigraphe : *Ecce homo*. Quand le volume parut, l'auteur commençait, pour ainsi dire, sa longue agonie ; et l'on doit attribuer principalement à cette cause le silence que la plupart des journaux ont gardé sur un livre

vraiment remarquable. Au commencement de l'année 1839 une seconde édition fut publiée sous ce titre : *Enosh, poème religieux, par Gustave de La Noue, avec une notice biographique par M^{me} Mélanie Waldor*, 1 vol. in-8°, Paris, A. Le Gallois, éditeur. Elle est ornée du portrait de l'auteur, d'après le médaillon de M. Bion.

B—D—E.

LANSSELIUS (PIERRE), théologien flamand du commencement du XVII^e siècle, naquit à Gravelines, et s'agrégea à la compagnie de Jésus. Il s'adonna tout entier à l'étude des langues anciennes, en particulier de celles de l'Orient, et il aimait à appliquer ses connaissances à la critique sacrée. Il voyagea en Allemagne pour y visiter les principales bibliothèques, et se fit une réputation qui engagea Philippe IV, roi d'Espagne, à l'attirer à Madrid pour y professer l'hébreu. Il paraît, par les lettres d'Holstenius, publiées par M. Boissonade (p. 292), que Lansselius aurait été flatté de se voir appelé à Rome pour y concourir au perfectionnement de l'édition sixtine, mais qu'une politique cauteleuse traversa le succès de ses démarches. Il mourut à Madrid, à l'âge de 52 ans, le 16 août 1632. On a de lui : I. *S. Dionysii Areopagitæ Opera*. Il a retouché la version de Périon, ajouté au texte d'anciennes scolies grecques traduites par lui, et enfin *Disputatio apologetica de vita scriptisque Dionysii*, Paris, 1615, in-fol., et dans le tome I de la grande *Bibliotheca Patrum*. II. Un supplément aux Scolies de Jean Mariana, et d'Emmanuel Sa, sur la Bible sixtine, édition d'Anvers, 1624, 2 vol. in-fol. III. *Brevis omnium qua notarum, qua calumniarum, quæ ab Isaaco Casaubono, in exercitationibus suis adversus ill. card. Baronium, Justino martyri inuruntur dispunctio*;

à la suite de *Justini martyris opera*, Paris, 1636, in-fol. M—ON.

LANTHENAS (FRANÇOIS), conventionnel, né dans le Forez, vers 1740, pratiquait obscurément la médecine à Paris lorsque la Révolution commença. Il s'en déclara l'un des plus chauds partisans, et fut chef de division au ministère de l'intérieur sous Rolland. Nommé en 1792 député à la Convention nationale par le département de Rhône-et-Loire, il y vota ainsi dans le procès de Louis XVI : « Louis a mérité la mort; « je l'y condamne, à condition de « suspendre l'exécution, et de l'exiler si les ennemis nous laissent en « paix, lorsque la constitution sera « bien établie; de proclamer cette « suspension avec ses motifs; d'abolir ensuite la peine de mort, en « exceptant Louis, si ses parents ou « amis envahissent notre territoire.» Il n'y avait certainement pas dans ce vote une intention formelle de régicide, et c'est à coup sûr un des moins cruels qui aient été prononcés. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'il ait compté pour la mort immédiate. Lanthenas sembla ensuite s'attacher au parti de la Gironde, et il fut d'abord porté sur la liste des proscrits du 31 mai 1793; mais Marat l'en fit effacer en alléguant que c'était un *pauvre d'esprit*, et qu'il ne méritait pas qu'on s'occupât de lui. Dès lors il garda le silence, et ne l'interrompit que dans la séance du 1^{er} avril 1795, où il demanda que l'on rassurât les *vrais républicains* qui étaient persécutés comme *terroristes*. Quatre jours après il fut nommé secrétaire, et il prit la défense d'un jacobin subalterne nommé Lefiot, qui était poursuivi comme complice de Robespierre. Ce fut sa dernière motion à la Convention nationale. Devenu, à la fin de 1795, membre du

Conseil des Cinq-Cents, il y demanda dans le mois de mars 1796 que la liberté de la presse fût restreinte, ce qui était une contradiction évidente avec ses écrits et ses discours précédents. Il combattit ensuite quelques opérations financières du gouvernement directorial, et sortit du Conseil en 1797. Il reprit alors la pratique de la médecine, et mourut en 1799. C'est donc par erreur qu'on a dit en 1816, dans les journaux, qu'étant atteint par la loi contre les régicides, il s'était réfugié en Italie. Lanthenas a publié : I. *Inconvénients du droit d'aïnesse, où l'on démontre que toute distinction entre les enfants d'une même famille entraîne une foule de maux politiques, moraux et physiques*, Paris, 1789, in-8°. II. *De la liberté indéfinie de la presse et de l'importance de ne soumettre la communication des pensées qu'à l'opinion publique, adressé et recommandé à toutes les Sociétés patriotiques, populaires et fraternelles de l'empire français*, Paris, 1791, in-8°. III. *Des Sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'instruction publique*, Paris, 1791, in-8°. IV. *Théorie et pratique des Droits de l'Homme*, trad. de l'anglais de Thomas Paine, Paris, 1792, in-8°. V. *Nécessité et moyen d'établir la force publique sur la relation continuelle du service militaire, et de la représentation nationale*, Paris, 1792, in-8°. VI. *Motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel, une époque solennelle de réconciliation entre les républicains, etc.*, Paris, 1793, in-8°. VII. *Déclaration des Devoirs de l'homme, des principes et maximes de la morale universelle*, 1794 in-8°. VIII. *Base fondamentale de l'instruction publique et de toute constitution libre*, Paris, 1796, in-8°. IX. *Décadence et chute*

du système des finances de l'Angleterre, trad. de l'anglais de Th. Paine, 1796, in-8°. X. *Religion civile proposée aux républicains*, Paris, 1798, in-12.

M—D j.

LANTHENÉE (LE RATZ DE), gentilhomme du pays de Liège, cultiva les sciences physiques et mathématiques, dans le XVIII^e siècle, avec plus de zèle que de succès. On croit qu'il mourut vers 1770. Il a publié : *Eléments de géométrie, ou Principes de la mesure de l'étendue, expliqués très-clairement par démonstrations la plupart nouvelles, et surtout sans le secours des proportions*, Paris, 1738, in-12. L'auteur, disent les journalistes de Trévoux, a de la clarté et de la précision, et il écrit d'une manière assez convenable à la portée des commençants; il promet une géométrie-pratique, sans doute après avoir donné un traité des proportions; car cette géométrie-là, du moins, ne saurait se passer d'une règle de trois (mois de mars 1739, 1^{re} partie). II. *Lettre à M. de Voltaire, sur un écrit intitulé: Réponse aux objections faites contre la philosophie de Newton*, ibid., 1739, in-8°. Voltaire, qui souffrait impatiemment la moindre critique, ne fit cependant aucune attention à cette lettre; et le nom de Lanthénée ne se trouve pas une seule fois dans ses ouvrages. III. *Examen et Réfutation de quelques opinions sur les causes de la réflexion et de la réfraction*, ibid., 1740, in-8°. IV. *Nouveaux essais de Physique*, ibid., 1750, in-12. V. *Essai sur une méthode de rendre les aréomètres ou pèse-liqueurs comparables*, ibid., 1769, in-12, brochure de 32 pag. Le moyen indiqué par Lanthénée n'est autre que l'aréomètre de Fahrenheit, décrit longtemps auparavant dans les *Transactions philoso-*

phiques (ann. 1724), et dans les *Acta erudit. Lips.* (ann. 1730), et il paraît que ce physicien ignorait que Montigny et Lavoisier avaient déjà présenté, à l'Académie des Sciences, des Mémoires sur le même objet.

W—s.

LANTIER (ÉTIENNE-FRANÇOIS de), littérateur, naquit à Marseille, le 1^{er} octobre 1734, d'une famille noble, estimée, et surtout distinguée par sa piété et ses bonnes mœurs. L'austérité de la maison paternelle ne s'accordait pas avec les goûts d'un jeune homme qui, à peine sorti de l'école des Jésuites, entra sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, alors en garnison à Marseille, et déjà ne rêvait qu'aventures et gloire militaire. Le plus beau jour de sa vie, a-t-il dit souvent, fut celui où il endossa l'uniforme et ceignit l'épée. Il parcourut ensuite successivement la Corse, la France, et l'Espagne, dont il a si bien décrit les mœurs et le beau climat. Passionné pour la lecture, il dévorait tous les livres avec une avidité et une irréflexion dont ils s'est toujours repenti. De retour à Marseille, Lantier voulut être auteur dramatique, et il entreprit *l'Impatient*, sujet maladroitement traité par un de ses amis, et que lui-même ne fit d'abord qu'ébaucher. L'ambition littéraire s'étant alors éveillée en lui, il résolut d'aller à Paris. Son père consentit avec peine à ce voyage, et lui donna cependant 50 louis pour le faire. Il débuta dans la capitale par une jolie pièce de vers, adressée à la fameuse Dubarry, ennemie personnelle du duc de Choiseul, qui ne voulait pas fléchir le genou devant elle. Ces vers circulèrent beaucoup, et furent attribués à Delille et même à Voltaire; ils commencent ainsi :

Desse des plaisirs, tendre mère des Grâces.

Protégé par l'évêque d'Orléans (Ja-

rente), alors ministre de la feuille des bénéfécés, Lantier le pria d'en faire connaître l'auteur au duc de Choiseul, qui lui accorda une pension de 1,200 liv. sur les affaires étrangères, et le nomma secrétaire d'ambassade à Dresde. Mais, trois mois après, ce ministre fut disgracié, et le duc d'Aiguillon, son successeur, fit perdre à Lantier sa place et sa pension. Pour se consoler il termina *l'Impatient*; et un ami le conduisit chez le comédien Monvel, qui garda la pièce trois ans sans pouvoir en obtenir la lecture; enfin elle fut lue et reçue avec applaudissement. Dans cet intervalle, Lantier avait composé une autre comédie qu'il alla faire lire à Diderot, si fier de ses fougueuses erreurs et de son grossier athéisme, mais dans son intérieur l'homme du monde le plus doux, le plus simple. « Mon enfant, » lui dit-il, votre pièce ne vaut rien; « mais avez-vous eu du plaisir à la faire? — Oui, beaucoup. — Eh bien, que voulez-vous de plus? » Renoncez-vous à votre ouvrage? — « Oui, puisqu'il est si mauvais. — Voulez-vous me le donner? — « Très volontiers. » Et Diderot s'en empara. Il a depuis traité ce sujet en cinq actes, et l'a laissé à Saint-Pétersbourg dans le pensionnat des demoiselles nobles. Cependant *l'Impatient*, joué en 1778, eut un succès douteux; la pièce avait des longueurs; La Harpe dit, dans son *Mercur*, que c'était l'ouvrage d'un jeune homme. On conseilla à l'auteur de la retirer; mais Molé, qui y avait un rôle très piquant, la soutint vivement et voulut qu'il la corrigeât. Barthe, son compatriote, peut-être par jalousie de métier, lui conseillait de l'abandonner, assurant que sa chute était inévitable. Cependant on la joua enfin, et elle fut portée aux nues; on la représenta bientôt à Versailles, et

Louis XVI lui-même y rit de tout son cœur. On engagea Lantier à se trouver sur son passage; mais il s'était peint lui-même dans sa pièce, et il n'eut pas la patience d'attendre le roi. D'après le conseil d'un de ses amis, il envoya des vers au comte d'Artois, et reçut un brevet de capitaine. Un peu plus tard il fut créé chevalier de Saint-Louis. Lantier, dès lors connu par une bonne comédie, fréquenta la plus haute société; les maisons du maréchal de Stainville, du marquis de Choiseul, de Mmes de Boufflers et de Brancas lui furent ouvertes. C'est là qu'il puisa cette fleur d'urbaineté et de bon ton, reste précieusement des deux derniers siècles, et qui caractérise assez bien ses ouvrages; c'est là qu'il connut François de Neufchâteau et Cérutti. Encouragé par un premier succès, il composa trois petits contes moraux, pleins de sel, de gaieté philosophique, et fit imprimer un recueil de poésies sous le nom de *l'Abbé Mouche*, 1784, in-8°. Son poème d'*Herminie*, qui parut en 1788, est surtout remarquable par la versification. Les exordes de chaque chant rappellent ceux de l'Arioste. Ses poésies légères le placent au rang des meilleurs élèves de l'école de Voltaire. Ses *Essais* dans le genre dramatique furent moins heureux. *Le Flatteur*, pièce en cinq actes et en vers, jouée en 1782, ne réussit point. Dugazon, voulant la corriger, élagua tellement, que Molé trouva l'ouvrage décharné, et ne voulut plus y jouer. Enfin on l'abandonna tout à fait. Cependant La Harpe y reconnaît plus de gaieté que dans celui de J.-B. Rousseau (1). *Les Coquettes rivales*, pièce qu'il fit représenter en 1786, et plus tard sous le

titre de *les Rivales*, n'eut aucun succès (2). Doué d'un fonds inépuisable de gaieté, connaissant bien le monde, Lantier eût pu réussir au théâtre; mais il ne l'étudia jamais à fond. D'ailleurs, dégoûté par ces échecs, autant que par la société des comédiens, il se mit à composer des romans, puis la vie de ce fameux comte de Saint-Germain, qui prétendait vivre depuis deux mille ans, dont il fit un cadre pour décrire les mœurs des différents pays que cet aventurier disait avoir parcourus. Il commença par l'histoire de Jésus-Christ; de là passa aux Grecs, et c'est cette idée qui a produit *Anténor*. Dans ce temps-là, un de ses amis, riche et homme de lettres, lui proposa de faire avec lui un voyage en Italie. Il a souvent regretté de n'avoir pas apporté à ce voyage toute la réflexion d'un philosophe et d'un observateur. Il se rendit d'abord à Genève, puis à Venise, où il assista à cette fête dans laquelle le *Bucentaure* sort du port en grande pompe pour aller épouser la mer; et il y fit connaissance avec le marquis de Capanelli, qui s'était ruiné à faire jouer des pièces de théâtre dans son palais de Bologne, et qui avait traduit *l'Impatient*. A Rome, il fut accueilli par le cardinal de Bernis, et reçu à l'Académie des Arcades. Après avoir visité Naples, Pompéïa, Herculaniun, où il trouva le manuscrit d'Anténor, comme Montesquieu avait reçu celui du Temple de Gnide à Constantinople, des mains d'un ambassadeur, il arriva à Florence, où il dîna chez un roi dé-

ne furent pas plus goûtées que la musique. A—T.

(2) Lantier donna encore au Théâtre-Français, en 1788, *l'Inconséquente*, comédie en 3 actes, qui, suivant Grimm et le *Mercur de France*, tomba injustement dès le second acte. Aussi les comédiens, pour mystifier le parterre, achevèrent le spectacle par *l'Impatient*, du même auteur. Les trois derniers ouvrages dramatiques de Lantier n'ont point été imprimés. A—T.

(1) *Lucette*, opéra-comique en un acte, dont la musique était de Frizieri, fut jouée au Théâtre-Italien en 1786, et ne fut pas achevée. Les paroles

trôné, Charles-Édonard Stuart, et où il fit connaissance avec Alfieri. De retour à Genève, il y connut l'abbé Raynal. En 1786, Lantier revint à Marseille, où l'Académie, présidée par le marquis des Pennes, lui ouvrit ses portes. A un second voyage à Genève, il connut madame de Staël. Revenu dans sa ville natale en 1788, la Révolution l'y retint; il s'y maria. Retiré à la campagne, il entendait autour de lui les hurlements des cannibales. Ne trouvant de consolation que dans le charme de l'étude, il s'occupa sérieusement des *Voyages d'Antéonor*; mais la voix publique lui annonçant que le roi était en péril, il partit pour Paris. A Lyon il apprend la catastrophe du 10 août, et se décide à y séjourner. Arrêté comme suspect, il fut emprisonné dans une salle de l'Hôtel-de-Ville avec sept à huit cents personnes. S'étant évadé par une espèce de miracle, il se réfugia à Saint-Maximin, où il connut, parmi les révolutionnaires de la contrée, Lucien Bonaparte, qui le prit en amitié, et qui, par là, concourut à le sauver. Plus tard il eût fait sa fortune si Lantier eût voulu devenir courtisan de l'empereur son frère. Enfin, après le 9 thermidor, il retourna à Marseille, termina *Antéonor*, et partit pour Paris. Aucun libraire ne voulait d'abord se charger de cet ouvrage, dont le succès a été si prodigieux. Déchiré par les journalistes, surtout par Dus-sault et M. de Feletz, qui ne voulaient y voir qu'une faible imitation d'*Anacharsis*, *Antéonor* n'en a pas moins eu seize éditions, et il a été traduit dans toutes les langues modernes. Cet ouvrage séduira toujours ceux qui aiment à trouver dans un roman un grand intérêt dramatique, un style pur et facile, la grâce jointe à l'énergie de la pensée et de l'expression. On a dit que Lantier avait voulu

rivaliser avec l'immortel auteur du *Voyage d'Anacharsis*, ce qui certainement ne peut être regardé comme un tort. Mais Lantier était trop léger, sa vie fut trop agitée pour qu'il donnât à sa composition les mêmes soins et la même suite que Barthélemy avait donnés à la sienne. Le *Voyage d'Antéonor* fut composé au milieu du monde le plus bruyant, des femmes les plus aimables de la capitale. Ses héros s'en ressentent, et ils sont loin d'avoir le caractère antique de ceux de Barthélemy. Leurs actions et leurs discours ressemblent plutôt à ceux du XVIII^e siècle; ainsi ils ne donnent qu'une idée imparfaite, et souvent fautive, de l'ancienne Grèce. On a dit avec quelque raison que c'était l'*Anacharsis des boudoirs*, ce qui, dans un siècle de frivolité, est fait pour lui donner plus de lecteurs qu'à un ouvrage grave (3). Encouragé par le succès, Lantier composa successivement les *Voyageurs en Suisse*, le *Voyage en Espagne*, 1809, 2 vol. in-8°, la *Correspondance de Mlle d'Arly*, 1814, 2 vol. in-8°, remarquable par la grâce et l'intérêt qu'il a su répandre sur un fond aussi léger. Dans les *Voyageurs en Suisse*, il a emprunté quelques descriptions à Bourrit, qui, loin de s'en plaindre, l'en a remercié, disant que la lecture de cet ouvrage lui avait fait grand plaisir (*voy. BOURRIT, LIX, 140*). Retiré à Marseille depuis 1814, Lantier termina à quatre-vingt-onze ans un poème en huit chants, où l'on trouve

(3) Ce qu'on peut reprocher à l'auteur d'*Antéonor*, c'est d'avoir accolé ensemble des personnages réels qui ont vécu à plus d'un siècle d'intervalle les uns des autres. On peut dire que le succès de cet ouvrage a été prodigieux et incompréhensible. Il a été traduit en allemand par Muller; en anglais par Brand, en espagnol par Calzara; en portugais par Vasconcellos; en russe par Harow.

encore des morceaux charmants, une touche gracieuse, des vers de la bonne école. L'histoire ne nous offre aucun exemple d'un nonagénaire ayant conservé une imagination assez vive pour concevoir un plan aussi long et aussi difficile; St-Aulaire aussi vieux ne faisait que des madrigaux. Vers la fin de ses jours, Lantier perdit la vue; mais cet accident n'altéra point l'amabilité de son caractère. Il avait quelque chose de Fontenelle, dont il égala presque la longévité. Peu de temps avant sa mort, il reçut les honneurs du triomphe. Il fut couronné de lauriers au grand théâtre de Marseille, où l'on donnait *l'Impatient*. Lantier termina le 31 janv. 1826, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, sa longue vie, qui fut presque toute consacrée aux lettres, et il remplit en mourant tous ses devoirs de religion (4). Par une disposition assez bizarre de son testament, il avait ordonné que, le jour de sa mort, on célébrât en son honneur un banquet funéraire à la manière des anciens; et le banquet eut lieu comme il l'avait ordonné. La plupart des académiciens de Marseille, qui tous étaient ses amis, y assistèrent, et M. Gimou, poète lauréat, y lut une pièce de vers composée à cette occasion.—Le libraire Bertrand avait annoncé les *OEuvres complètes de Lantier*, en 13 vol. in-8°, divisés de la manière suivante: première livraison: *Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie*, avec des notions sur l'Égypte; manuscrit grec trouvé à Herculanium; nouvelle édition,

3 vol. in-8°, ornés d'une carte et de trois jolies figures d'après les dessins de Chasselat. Deuxième livraison, *Voyage en Espagne* du chevalier Saint-Gervais, officier français, et les événements de son voyage, 2 vol. in-8°, ornés de figures d'après La fitte. Troisième livraison: *les Voyageurs en Suisse*, 3 vol. in-8°, avec portrait. Quatrième livraison, *Contes* en vers et en prose, suivis de pièces fugitives, du poème d'Hermipie, de Métastase à Naples, et d'un recueil de pièces diverses, 3 tomes en 2 vol. in-8° ornés de vignettes (5). Cinquième livraison: *Correspondance de Mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly*, 2 vol. in-8°; *Geoffroy Rudel*, ou *le Troubadour*, poème en huit chants, suivi de notes, et orné d'une jolie vignette, in-8° (6). Cette édition en 13 vol. in-8° n'a point paru; mais le même libraire l'a remplacée par une édition compacte, avec portrait, *fac simile*, et notice sur la vie de l'auteur, Paris, 1836, 2 vol. in-8° à deux colonnes. On a attribué par erreur à Lantier un conte intitulé *le Fakir*, et des *Reflexions philosophiques sur le Plaisir* par un célibataire, qui sont de Grimod de la Reynière.

M—D j.

LANTIVY - TREDION (de), né à Vannes, d'une des familles distinguées de la Bretagne, se joignit en 1793 aux insurgés du Morbihan, et dans une rencontre fut fait prisonnier par les républicains. La commission militaire le condamna à être fusillé à Vannes avec d'autres royalistes. Ces infortunés étaient au nombre de douze, rangés sur la même ligne; à

(4) Exempt d'ambition, abhorrant l'intrigue et la flatterie, et homme d'honneur, il ne chercha jamais à attirer sur lui les faveurs du pouvoir. Il refusa même notamment de se mettre sur les rangs pour entrer à l'Institut. « J'aime mieux, disait-il, qu'on dise pourquoi je n'y suis point, que pourquoi j'y suis. » Quoique fidèle aux Bourbons, qu'il avait servis, il perdit la moitié de sa pension militaire sous la restauration.

A—T.

(5) Les contes, les poésies fugitives avaient été publiés, dans une réimpression d'Herminie, en 1802, 3 vol. in-18 avec 5 gravures. Lantier avait donné un Recueil de poésies, 1817, in-8.

A—T.

(6) Ce poème n'avait paru qu'en 1822.

A—T.

la première décharge ils tombèrent tous, et avec eux le jeune Lantivy, qui avait reçu la balle au bras droit. On les enleva sans examen, et il furent enterrés hors de la ville. La nuit suivante, des paysans, qui étaient presque tous attachés à la noblesse, allèrent les visiter, ayant un prêtre à leur tête. On s'aperçut que Lantivy n'était pas mort; on le dégagea, et on le transporta dans une maison sûre, où ses parents, avertis qu'il existait encore, lui portèrent en secret des secours. Sa sœur (M^{lle} de Lantivy), lui prodigua les plus tendres soins, et le rappela à la vie et à la santé. Ce brave jeune homme, décidé à verser le reste de son sang pour la cause royale, ne fut pas plus tôt en état de marcher, qu'il sortit de la Bretagne, et parvint à se réunir aux émigrés rassemblés à Jersey. Il fut repris les armes à la main à la malheureuse affaire de Quiberon, jugé encore une fois à Vannes, et fusillé sur la place de cette ville, vis-à-vis la maison paternelle. B—P.

LANUSSE (FRANÇOIS), général français, né le 3^e nov. 1767 à Habbas, (les Landes), était l'aîné de cinq enfants, deux garçons et trois filles, qui perdirent leur père en bas âge, et furent élevés avec tous les soins que put leur donner une mère restée veuve sans fortune. Doué de beaucoup d'intelligence et d'activité, François Lanusse fut destiné au commerce, et dès l'âge de quinze ans il occupa une place de commis dans une maison de commerce de Limoges. La Révolution étant survenue, il en adopta les principes avec toute la chaleur de son caractère, et s'enrôla, au commencement de l'année 1792, dans l'un des premiers bataillons de volontaires nationaux que fournit le département de la Haute-Vienne. Ses camarades le nommèrent aussitôt

commandant en second, puis commandant en chef. Envoyé d'abord avec cette troupe à la frontière espagnole, il y prit part aux premières opérations de la guerre, au commencement de l'année 1793, sous les ordres de Dugommier, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à Figuières où il fut blessé. Nommé adjudant-général avec le grade de chef de brigade, il passa à l'armée d'Italie quand la paix se fit avec l'Espagne, en 1795, et se trouva sous les ordres de Bonaparte, lorsque ce général y parut pour la première fois dans le mois de mars 1796. Il se distingua à Dego, à Montenotte et à Millesimo, où il fut blessé, et mérita par sa valeur que le général en chef demandât pour lui au Directoire le grade de général de brigade. Blessé de nouveau à Mondovi, il ne quitta pas le champ de bataille, et se distingua encore au pont de Lodi, et surtout à Castiglione, où il commandait une brigade sous Augereau. Le Directoire exécutif lui fit écrire à cette occasion une lettre très-flatteuse, en lui envoyant un sabre d'honneur magnifique. Ce fut lui que le général en chef chargea, à la même époque, de réprimer l'insurrection qui venait d'éclater à Pavie, et il s'acquitta de cette mission délicate avec beaucoup de fermeté et de vigueur. Employé sur la Brenta dans la campagne suivante, il y exécuta de très-belles charges à la tête d'un corps de husards; mais enveloppé par la cavalerie de Wurmsér, il reçut dans la mêlée plusieurs coups de sabre, et fut conduit prisonnier jusqu'à Vienne, où l'on voulut lui faire l'amputation d'une cuisse; il s'y refusa obstinément et fut guéri en trois mois. Revenu à l'armée française après les préliminaires de Léoben (août 1797), il obtint la permission

d'aller aux eaux de Baréges pour y achever sa guérison. Elle était à peine achevée qu'il fut demandé par Bonaparte pour commander une division dans son armée destinée à la conquête de l'Égypte. Il arriva au port de Toulon lorsque la flotte était déjà partie, et ne put se rendre à son poste que sur un aviso. Employé d'abord à soumettre quelques tribus d'Arabes, il déploya une grande énergie et fit incendier la ville de Demanhour, qui s'était insurgée. Chargé de commander le delta du Nil pendant l'expédition de Syrie, il sut y maintenir l'ordre, et mettre cette contrée à l'abri des descentes dont la menaçaient les Turcs et les Anglais. Il était malade au Caire lorsque ceux-ci vinrent, sous les ordres d'Abercromby, attaquer l'armée française que commandait Menou, après le départ de Bonaparte et la mort de Kléber. Dès qu'il reçut la nouvelle de leur débarquement, Lanusse fit partir sa division pour aller à leur rencontre, et s'y porta lui-même en descendant le Nil sur une embarcation. Arrivé sur la plage d'Aboukir, il y prit le commandement de l'aile gauche; et, quoique blessé dès le commencement, il ne quitta pas le champ de bataille, ramena plusieurs fois les troupes à la charge, et fut à la fin frappé mortellement d'un biscaien à la cuisse. — LANUSSE (*Pierre-Robert*), frère du précédent, fut d'abord son aide-de-camp, puis celui de Murat, et devint général de brigade. Il était employé à la Grande-Armée en 1812, et depuis il a vécu dans la retraite. — LANUSSE, curé de Saint-Étienne près Bayonne, et député du clergé de Tartas à l'Assemblée nationale, où il se fit peu remarquer, était probablement de la même famille.

M—D j.

LANUZA (VINCENT BLASCO DE), historien espagnol, était né vers

1570 à Sallent, petite ville de l'Aragon. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé théologal du chapitre de Jaën; et, dans la suite, il obtint le même emploi à Saragosse, après un concours très-brillant. L'étude de l'histoire nationale et la culture des lettres partagèrent ses loisirs, et il mourut vers 1630. On a de lui : I. *Historias ecclesiasticas y seculares de Aragon*, Saragosse, 1622, 2 vol. in-fol. C'est la continuation des *Annales* de Zurita (*voy.* ce nom, LH, 500). Elle est très-estimée. II. *Peristephanon, seu de coronis sanctorum Aragonensium, vita, morte, miraculis Petri Arbuesii, canonici Cæsaraugustani et primi inquisitoris, libri V*, ibid., 1623, in-8° (en vers). W—s.

LANZANI (ANDRÉ), peintre d'histoire, naquit à Milan vers l'année 1645, et fut d'abord élève de Scaramuccia, qui à cette époque résidait à Milan. Il se rendit ensuite à Rome, où il suivit quelque temps les leçons de Carle Maratta; mais son génie ne pouvant se plier au style froid de ce maître, il passa dans l'école de Lanfranc. Ses meilleurs ouvrages, ainsi qu'on l'a observé dans beaucoup d'autres peintres, sont ceux qu'il exécuta à son arrivée à Milan, lorsque, de retour de Rome, sa manière semblait encore imbue des préceptes et des exemples qu'il avait reçus dans cette capitale des arts. Le *Saint Charles dans une gloire*, entre autres, qui existe dans la cathédrale de Milan, est un de ces tableaux précieux que l'on ne montre au public que dans les occasions solennelles. Lanzani a fait, en outre, dans la bibliothèque ambrosienne, un beau tableau où il a représenté les *Actions du cardinal Frédéric*. Dans les ouvrages de ce genre, il laisse peu à désirer pour l'abondance des idées,

la richesse des vêtements et l'effet du clair-obscur ; mais le plus souvent les seules louanges qu'il mérite pour l'exécution ne sont dues qu'à sa facilité et à la franchise de son pinceau. Après avoir donné dans sa patrie des preuves de talent, il fut appelé à Vienne par l'empereur, nommé chevalier, et chargé d'importants travaux ; et il ne cessa de se distinguer dans son art jusqu'à sa mort, arrivée en 1712. — *Polidore LANZANI*, peintre de Venise, élève du Titien, se borna à peindre des *têtes de vierge* et de *saints*.

P—S.

LANZONI (JOSEPH), célèbre médecin et antiquaire italien, vint au monde le 26 octobre 1633, à Ferrare. Dès ses plus jeunes ans il montra beaucoup d'inclination pour l'étude, et des dispositions que la tendresse de parents éclairés sut cultiver habilement. Aussi fit-il des progrès rapides dans la carrière des sciences. En 1683 il reçut le double titre de docteur en philosophie et en médecine, et l'année suivante, malgré sa jeunesse, il obtint une chaire qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 1^{er} février 1730. C'est moins comme médecin qu'il s'est distingué que comme érudit passionné pour le travail de cabinet. Il y consacra tout son temps, qu'il partageait entre la lecture des ouvrages sur l'art de guérir et celle des cours d'antiquités. Ainsi que la plupart de ceux qui se laissent guider par un véritable esprit philosophique, et auxquels le vulgaire des praticiens reproche de n'avoir cette opinion que par défaut d'expérience, il n'avait pas beaucoup de confiance dans le pouvoir de la médecine, c'est-à-dire qu'il ne croyait pas à tous ces prétendus miracles, à cette puissance merveilleuse des médecins dont on se plaît à faire si grand bruit. Il comptait

peu sur les remèdes, principalement sur ceux qui résultent d'une association de drogues diverses, et la saignée, aidée du régime, était à peu près le seul auquel il accordât une efficacité incontestable. Presque toutes les académies de l'Italie l'avaient admis parmi leurs membres, et il appartenait à celle des Curieux de la Nature sous le nom d'Épicharme. Uni à une femme d'une rare fécondité, il obtint d'elle dix-sept fils, à seize desquels il eut la douleur de survivre. Ses ouvrages, assez nombreux, ont été réunis sous ce titre : *Opera omnia medico-physica et philosophica, tum edita hactenus, tum inedita*, Lausanne, 1738, 3 vol. in-4^o. Les plus remarquables sont *Citrologia curiosa, seu curiosa citri descriptio*, Ferrare, 1690, in-12 ; réimprimé en 1703, in-4^o ; *De Balsamaticæ cadaverum*, Ferrare, 1693, in-12 ; réimprimé à Genève en 1696, à Ferrare en 1704, et à Genève en 1707 ; *Dissertatio de Iatrophysicis Ferrariensibus qui medicinam suis scriptis exornarunt*, Bologne, 1690, in-4^o.

J—D—N.

LAPARA de Fieux (LOUIS) fut un des généraux les plus distingués du siècle de Louis XIV, illustré par tant de grands hommes dans tous les genres. Né le 24 septembre 1651, dans la plus profonde obscurité, au hameau de Bas-Bourlès, près d'Aurillac, en Auvergne, d'une famille roturière, mais qui avait des prétentions à la noblesse, il fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes, et fit surtout des études très-suivies dans le génie militaire. Entré en 1667 comme enseigne dans le régiment de Sourches, puis comme lieutenant dans celui de Piémont, il passa dans l'arme du génie en 1670, et fit la guerre en Hollande. Il assista ensuite aux sièges de Maestricht, de

Trèves, et à ceux de Besançon, de Dôle et de Salins, où il fut blessé. L'année suivante il fut encore blessé lorsque l'armée française alla secourir Oudenarde, assiégée par le prince d'Orange, et continua néanmoins ses services d'ingénieur aux sièges de Dinant, de Huy, de Limbourg, de Condé, de Bouchain et d'Aire, puis à ceux de Valenciennes, de Cambrai et de Saint-Omer. Blessé de nouveau à celui de Saint-Guislain, par lequel il termina la campagne, il reçut en récompense le titre de gouverneur de cette place. On voit, par sa correspondance, que le siège de Luxembourg, où il commandait une des trois brigades d'ingénieurs que dirigeait Vauban, est le vingt-quatrième auquel avait assisté Lapara, et que Vauban demanda pour lui aussitôt après une commanderie, disant qu'il la méritait bien. En conséquence d'une si honorable recommandation, il fut fait brigadier des armées du roi en 1693, puis maréchal-de-camp, et enfin lieutenant-général en 1704. Nommé chevalier de Saint-Louis lors de la création de cet ordre, il fut ensuite major de la citadelle d'Arras, puis de celle de Luxembourg, et enfin de Niort et de Mont-Dauphin, en 1706. Les principaux sièges qu'il dirigea en chef sont ceux de Suse, de Carmagnole, de Montmélian, de Bruxelles, de Valence, et enfin de Barcelonne, dont le dernier lui coûta la vie, le 15 avril 1706. S'étant approché très-près de la place pour reconnaître les travaux, il reçut au-dessus de la hanche un coup de mousquet qui lui traversa le bas-ventre, et il mourut deux heures après. M. le colonel du génie Augoyat, qui a publié en 1839 une curieuse *Notice historique* sur cet illustre guerrier, termine ainsi son éloge : « Comme directeur d'attaque, Lapara a, sans pécher

« contre les règles, montré, en gé-
 « ral, de la hardiesse dans ses ouver-
 « tures de tranchée. il a souvent en-
 « couru un blâme mérité, pour avoir
 « préféré aux attaques par industrie,
 « les attaques de vive force, qui
 « avaient l'inconvénient de causer la
 « perte de beaucoup de troupes, et
 « de ne pas toujours réussir. On ne
 « saurait lui imputer l'échec de Coni,
 « ni la longueur des sièges de Barce-
 « lone, de Verrus et de Chivas, en-
 « trepris sans que ces places fussent
 « investies. Les attaques de Montmé-
 « lian, de Roses, de Palamos et
 « de la Mirandole paraissent ne rien
 « laisser à désirer. Celle de Valence ar-
 « racha des éloges à Vauban, qui était
 « un juge sévère... Il ne peut pas être
 « comparé à Vauban; mais aucune ré-
 « putation contemporaine ne balan-
 « çait la sienne dans le corps du gé-
 « nie. » Malgré tant de titres à la célé-
 « brité, les historiens disent à peine
 quelques mots de Lapara, et aucun
 biographe avant nous ne lui avait con-
 sacré d'article. Cet oubli vient surtout
 de ce qu'il n'a point écrit, et de ce qu'il
 était plutôt homme d'action que de
 cabinet. Son portrait, découvert à
 Bas-Bourlès en 1824, fut apporté à la
 mairie d'Aurillac, où il reste déposé
 honorablement. M—D J.

LAPÉYRE (JACQUES D'AUZO-
 LES de), secrétaire et homme de con-
 fiance de Henri, duc de Montpensier,
 jusqu'à la mort de ce prince, arrivé
 en 1608, naquit dans la Haute-Au-
 vergne, le 14 mai 1571. Ses premiers
 ouvrages datent de 1610, et, depuis
 cette époque, il donna tous les ans un
 volume. Il savait le latin, le grec, le
 syriaque et l'hébreu, qu'il apprit un
 peu tard; il s'appliqua surtout à la
 chronologie, à la géographie et à la
 critique de l'Écriture sainte. Quoique
 ses ouvrages soient presque oubliés,
 il est sûr qu'il a contribué à débrouil-

ler le chaos dans lequel la chronologie était ensevelie, et à éclaircir plusieurs points difficiles de l'Écriture. La plupart des savants rendirent justice à son savoir, et ils allèrent jusqu'à faire frapper, en son honneur, une médaille avec son portrait et cette inscription : *Jacobus d'Auzoles, dominus de Lapeyre, chronographorum princeps* (on en trouve la gravure au Cabinet royal des estampes); ils lui donnèrent encore les titres flatteurs de *roi des temps, de génie des siècles*. En 1626, il obtint, sans l'avoir sollicitée, une pension de 1,000 liv. de l'assemblée du clergé qui se tenait alors à Poitiers; mais il la perdit au bout de dix ans, pour avoir avancé dans sa géographie (p. 208) que « les cinq îles Moluques étaient gouvernées par un évêque qui « avait quarante femmes. » Il attaqua souvent, mais avec modération, les opinions des savants morts et vivants; la plupart de ceux-ci le lui rendirent avec usure, et le traitèrent avec une dureté inconcevable. Ils lui suscitèrent même des querelles, peu honorables pour eux, en lui faisant les reproches les plus frivoles. Il compta parmi ses plus redoutables adversaires les Pères Petau et Salliau, jésuites, Jacques Bolduc, capucin; les deux derniers se réconcilièrent néanmoins avec lui, et le Père Bolduc poussa la délicatesse jusqu'à supprimer, dans la seconde édition de son livre *Ecclesia ante legem*, tout ce qu'il avait écrit contre Lapeyre (*Disciple du Temps*, pag. 209). Jacques d'Auzoles mourut à Paris le 19 mai 1642. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages imprimés et manuscrits, qui renferment beaucoup de choses utiles et curieuses, au milieu de paradoxes et de rêveries. Ils sont tous dédiés à quelques personnages éminents dans

l'État ou dans l'Église. Lapeyre avait formé « la résolution de suivre l'ordre « des puissances du royaume, tant « que ses labeurs le pourroient permettre, et à mesure qu'il les donnoit au public, etc. » (*Chronologie*). Les dédicaces, précédées ou suivies du portrait du patron, sont des modèles de basse flatterie et de mauvaises pointes; les *Discours aux lecteurs*, qui les accompagnent, semblent être des amendes honorables, dans lesquelles l'auteur demande pardon de son nouvel ouvrage, « à genoux « et les deux mains jointes. » Nous allons donner la liste de ses ouvrages, sans rien retrancher aux titres, parce qu'ils indiquent le sujet qui y est traité, et ses divisions. *Imprimés*. I. *Sancta Domini nostri Jesu-Christi Evangelia, secundum evangelistas*, Paris, 1610, in-fol.; c'est une espèce de concordance qui lui coûta sept ans de travail. II. *Les saints Évangiles de notre Seigneur Jésus-Christ, selon les saints évangelistes*, Paris, 1610, in-4°. C'est la traduction de l'ouvrage précédent, mais, comme il dit lui-même, « par une « méthode différente de la latine. » III. *Melchisédech, ou discours auquel on voit qui est le grand-prêtre-roi, et comme il est encore aujourd'hui vivant en corps et en âme, bien qu'il y ait plus de 3,700 ans qu'il donna sa bénédiction à Abraham*, Paris, 1622, in-8°. L'auteur conclut nettement (ce sont ses expressions, page 213), ou que Hénoch et Melchisédech ne sont qu'un seul et même homme sous deux divers noms, ou que, si Melchisédech est autre que Hénoch, il est l'un des fils d'Adam, et l'un des justes qui sont encore au Paradis terrestre, comme Hénoch et Élie. Dom Calmet, dans sa dissertation sur Melchisédech, en tête de l'Épître aux Hé-

breux, semble n'avoir compris ni d'Auzoles de Lapeyre, ni les Pères Petau et Salian, qui ont écrit contre celui-ci. IV. *Job*, ou sa *Véritable Généalogie*; de laquelle on voit comme il est descendu de Nachor, selon les Hébreux et saint Jérôme, qu'il épousa Dina, fille de Jacob, suivant Philon, et ne fut jamais des descendants d'Ésaü, ni contemporain de Moïse, contre l'opinion commune, Paris, 1623, in-8°. V. *Apolo- gie contre le Père Salian*, Jésuite, du temps auquel a vécu Melchisédech, Paris, 1629, in-8°. VI. *La sainte Géographie*, c'est-à-dire, exacte description de la terre, et véritable démonstration du Paradis terrestre, depuis la création du monde jusques à maintenant, selon le sens littéral de la sainte Écriture, et selon la doctrine des saints Pères et docteurs de l'Église, Paris, 1629, in-fol. Cet ouvrage est divisé en trois livres: le premier traite de la création du monde, du Paradis terrestre et leurs dépendances, selon la doctrine des Pères et docteurs de l'Église; le second, de la création du monde et ses dépendances, selon Moïse; le troisième renferme des explications de la sainte géographie, depuis la confusion des langues jusques à maintenant. Selon d'Auzoles de Lapeyre, le Paradis terrestre « a été, depuis qu'il fut planté, est, et sera jusques à la fin du monde (p. 43); » « il est situé dans la terre de Chanaan (170); » « et si tant est que le Paradis terrestre soit encore tel qu'il fut planté au commencement du monde, cela nous est inconnu et invisible; s'il n'est changé en effet, pour le moins le nous semble-t-il en apparence (188). » Il admet trois révolutions terrestres: la première, quand le Seigneur sépara l'eau de la terre; la deuxième qui s'opéra par le dé-

lugé, et la troisième, purement morale, qui suivit la confusion des langues à Babel. VII. *Le Disciple du Temps*, ou libre et très-humble réplique, touchant l'origine et généalogie de Job, contre le XX^{me} chapitre du livre 9 de la *Doctrine des Temps*, du R. P. Petau, jésuite, avec des Remarques chronologiques contre ses animadversions, par saint Épiphané, et quelques échantillons des défauts de sa Chronologie, Paris, 1631, in-8°. VIII. *L'Antibabau*, ou anéantissement de l'attaque imaginaire du R. P. Bolduc, prêtre capucin, Paris, 1632, in-8°. Le mot *babau*, dans la langue de l'auteur, signifie *néant, vilaine bête, épouvantail pour les enfants*. Une lettre du bon Père Bolduc, dans laquelle il se vantait de *foudroyer les impertinences* de Lapeyre et de le réduire lui-même en cendres, donna lieu à ce pamphlet, où se trouvent quelques plaisanteries de bon aloi. Si l'on est curieux de voir des sottises et des grossièretés mêlées dans un même article, on n'a qu'à voir celui de Baillet sur l'*Antibabau*. IX. *La sainte Chronologie du Monde*, divisée en deux parties, et chacune d'icelles en cinquante-neuf siècles, y compris le siècle auquel nous sommes. En la première partie se voyent les preuves démonstratives de la durée du monde, depuis la première année de sa création jusques à maintenant; et en la seconde, les discours et raisons qui se peuvent et doivent dire sur lesdites preuves, Paris, 1632, in-fol., ouvrage attaqué par le Père Petau, dans la 3^e partie du *Rationarium temporum*, avec l'amertume trop ordinaire à ce savant Jésuite. On a reproché à Lapeyre d'y avoir voulu excuser les impostures d'*Aunius de Viterbe*. Nous ne dirons pas qu'il était excusable par la vogue qu'avait à cette

époque l'opinion qui attribuait les ouvrages d'*Annius* à ceux dont ils portaient le nom, comme on peut le voir dans la Bibliothèque critique de Richard Simon, tom. II, page 89. Il y a plus; quoiqu'il semble pencher vers l'opinion commune, page 139, il dit néanmoins, dans son discours aux lecteurs, postérieur au corps de l'ouvrage : « Les rois nouveaux « qu'on tire de l'Éthiopie, au rapport « de Vecchietus, ni ceux de la Chine, « par les relations de tous les nouveaux auteurs qui en ont écrit, ne « sont pas plus de mise que ceux « que nous lisons dans les auteurs « ramassés par *Annius de Viterbe*, « dans *Tritennius* pour les Gaules, « et dans *Gildas* pour la Grande-Bretagne. » Ce n'est pas là se montrer partisan des fourberies d'*Annius de Viterbe*, et il y a ailleurs des passages non moins forts. X. *Le Berger chronologique*, contre le prétendu géant de la science des temps, ou défenses sans artifice, pour la nue vérité, contre les défis et les menaces inutiles du R. P. Denis Petau, Jésuite, insérées au premier livre de son *Rationarium temporum*, touchant les défauts qu'il dit être en la Sainte Chronologie du Monde, divisées en 54 articles, avec 13 démonstrations claires et naïves de ses erreurs et confusions sur l'ordre des temps, le tout justifié suivant la sainte-Écriture, contre ses fausses maximes, Paris, 1634, in-8°. XI. *L'Ariadne, ou filet secourable pour se développer des embarras nouveaux du R. P. Denis Petau, Jésuite d'Orléans, et sortir promptement de ses labyrinthes chronologiques, à la honte et confusion du Monstre des temps, appelé Rationarium*, Paris, 1634, in-8°. Ce traité n'est point inutile à ceux qui lisent les *Rationarium temporum* et *Doctrina tempo-*

rum du Père Petau; ils y verront que ce Jésuite, tout en se fâchant contre Lapeyre, a souvent profité de ses remarques, et qu'il aurait dû en profiter plus souvent. XII. *Eclaircissements chronologiques et nécessaires* pour les véritables positions des matières qui sont dans les poètes, et autres historiens fabuleux, tant des règnes de Priam, roi de Troie, d'Agès, Theseus et Menesteus rois d'Athènes, que de la chasse du sanglier calidonnien, combat des Lapithes et Centaures, voyage des Argonautes; première et deuxième guerre de Thèbes, première et seconde prise de Troie, et une infinité d'autres telles matières, contre Ensèbe Viguier, Temporarius, Salian et Petau, avec quelques répliques à ces deux derniers, Paris, 1635, in-8°. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup moins de vivacité que ceux des deux derniers auteurs qui y donnèrent lieu. « Mon « but perpétuel, dit-il aux lecteurs « est de chercher l'ordre et la vérité, « tant qu'il se peut en toutes choses, « soit saintes ou véritables. Que si « en les cherchant et les trouvant, « il arrive que cela soit aux dépens « de ceux qui ont écrit devant moi, « je ne suis pas pour cela cause de « leurs défauts, et l'on ne m'en doit « accuser, non plus que de malice, « ni de vanité de les prendre à partie, comme il semble que je le fais : « car bien que j'en aie assez de sujet « contre les Pères Salian et Petau, « je proteste néanmoins que ce n'est « que pour d'autant plus clairement « faire voir l'ordre véritable de toutes ces matières fabuleuses par « l'ordre que nous y donnons. » Il est impossible de le convaincre d'avoir manqué de bonne foi et de loyauté, pas plus que dans ce qu'il dit, page 272. « Nous avons choisi « pour notre démonstration ces six

« auteurs , trois catholiques , et au-
 tant d'hérétiques, non pour aucune
 « animosité que nous ayons contre
 « pas un d'eux , j'en appelle Dieu à
 « témoin, mais pour faire voir les
 « fausses positions chronologiques
 « de qui que ce soit , et pour faire
 « voir la vérité des nôtres, suivant les
 « règles des plus anciens qui, en ces
 « matières , nous tiennent lieu de
 « loi. » XIII. *L'Épiphanie*, ou pen-
 sées nouvelles à la gloire de Dieu,
 touchant les trois Mages qui, partis
 de l'Orient, se trouvèrent en Béth-
 léem, pour y adorer N. S. J. C. le
 13^{me} jour de son ineffable naissance,
 Paris, 1638, in-4^o. Cet ouvrage est
 divisé en quatre parties. Dans la der-
 nière l'auteur s'attache à réfuter les
 sentiments de quelques modernes
 qui prétendent que les corps des
 Mages sont conservés à Milan, à
 Constantinople, à Cologne, etc.
 XIV. *Le Mercure charitable*, ou contre-
 touche et souverain remède pour
 désempierrer le Père Petau, Jésuite
 d'Orléans, depuis peu métamorphosé
 en fausse pierre de touche, Paris,
 1638, in-fol. L'auteur y rappelle les
 éloges, tant en vers qu'en prose,
 qu'on a donnés à ses ouvrages, et
 les oppose aux satires des Pères Pe-
 tau, Salian, Bolduc, et de Petit, in-
 génieur du roi. *Manuscripts*. XV. *Gé-
 néalogie de la maison d'Harcourt*,
 Bibliothèque historique de France,
 tome III, page 792, n^o 42,696. Cep-
 pendant Gilles-André de la Roque,
 qui en a fait un grand usage dans
 son histoire généalogique de la mai-
 son d'Harcourt, Paris, 1662, 4 vol.
 in-fol., dit à la page 4 du tome 1^{er}
 que l'ouvrage de Lapeyre a été im-
 primé. XVI. *Les Siècles*, depuis la ré-
 demption du monde jusques à pré-
 sent, 2 parties. XVII. *Les Alphabets
 historiques*, 2 parties. XVIII. *La
 Genèse* en hébreu et en français.

XIX. *Généalogie du Fils de Dieu*,
 dauphin du ciel. XX. *Généalogie du
 fils du Roi*, dauphin de la terre.
 XXI. *Psaumes* en syriaque et en
 français. XXII. *Le Grand Miroir
 chronologique*, dans lequel tout le
 monde se voit, depuis la création
 jusques à maintenant. XXIII. *Le
 Panthéon* en 30 vol., etc. L—B—E.

LAPIS (GAETANO), peintre d'his-
 toire, né à Cagli, dans l'Ombrie, en
 1704, avait acquis une connaissance
 assez profonde du dessin lorsqu'il en-
 tra dans l'école de Conca; et, quoi-
 qu'on ne remarquât rien de brillant
 dans ses ouvrages, il montra du moins,
 dans cette partie de l'art, une cor-
 rection peu commune, et de l'origi-
 nalité dans sa manière. Chargé de
 peindre quelques tableaux pour sa
 ville natale, il s'est plu à y répéter la
 même composition. Ce sont plusieurs
 saints en pierre devant une madone
 et un Enfant-Jésus. Ses Vierges se
 font remarquer par la beauté de
 leurs formes. On fait un grand cas
 d'une *Cène* et d'une *Nativité* placées
 aux deux côtés d'un des autels de
 l'église du Dôme, à Cagli. On trouve
 encore quelques-unes de ses composi-
 tions à Pérouse et dans d'autres
 villes des États Romains. Mais on voit
 à Rome, dans le plafond d'une des sal-
 les du palais Borghèse, une *Naissance
 de Vénus*, peinte avec une correction
 de dessin et une grâce bien supérieu-
 res à tout ce qu'on connaît de lui. On
 doit attribuer à sa modestie et à la
 méfiance qu'il avait de son talent
 l'obscurité non méritée où il est resté.
 Ce peintre mourut à Rome en 1776.

P—s.

LAPLACE (PIERRE-SIMON), na-
 quit le 22 mars 1749, à Beaumont,
 non loin de Pont-l'Évêque, en Basse-
 Normandie. Son père était un très-
 pauvre paysan de la vallée d'Ange;
 mais les dispositions précoces dont

l'enfant donnait les preuves, et qui tout jeune encore le faisaient remarquer dans son étroite localité, intéressèrent quelques âmes charitables. Il fut placé au collège de Caen, où il commença ses études; et, muni des premières connaissances indispensables, il revint suivre, comme externe, les cours de l'École militaire de Beaumont. Cet utile établissement ne comptait pas moins de trois cents élèves, dont moitié était aux frais du roi. C'est là que Laplace sentit prédominer en lui la fibre mathématique. Jusqu'à ce moment il s'était signalé par une rare mémoire, par une égale aptitude à tout, et, dit Fourier, par la sagacité avec laquelle il débattait des points subtils de controverse théologique. Serait-ce que ses parents avaient cru voir pour lui une carrière dans l'état ecclésiastique, et songeaient à le placer au séminaire? Ce qui semble sûr, c'est que lui-même n'y pensa jamais. Ses cours finis, il ne quitta point cette École militaire de Beaumont, si différente d'une maison religieuse; et d'élève il y devint professeur provisoire. Tandis qu'il enseignait là les éléments des mathématiques, très-peu d'années lui suffirent pour se rendre familières les plus hautes théories de l'analyse et des sciences qui s'y lient le plus étroitement (la mécanique, la physique, l'astronomie). Mais, soit désir d'aller puiser les connaissances à la source, soit instinct secret qui lui révélât ce qu'il ferait, il souhaitait ardemment se rendre Paris. Muni de quelque argent et de lettres de recommandation, il se mit en route; et bientôt il eut le bonheur de compter d'Alembert parmi ses appuis; succès d'autant plus glorieux qu'il ne le devait point à la faveur. Laplace, malgré les lettres de recommandation sur lesquelles il comptait, n'avait pu même être in-

troduit près de d'Alembert à sa première visite; rentrant chez lui, il lui écrivit, en son nom, une lettre dans laquelle, en sollicitant son suffrage, il se livrait à des considérations élevées sur les principes généraux de la mécanique. Le grand géomètre en fut frappé, fit appeler le jeune homme le jour même, et s'occupa très-activement de le faire nommer à une chaire de mathématiques, soit à Berlin, soit à l'École militaire de Paris. Laplace préférait de beaucoup la dernière, et c'est en effet la dernière qu'il obtint. Il ne tarda point à justifier sa nomination en lisant à l'Académie des Sciences un mémoire capital, où déjà se révélait cette aptitude extraordinaire à démêler dans l'inconnu des données pour des problèmes à forme inattendue, et par cela même à mettre les problèmes en équation. Ce mémoire roulait sur les solutions particulières des équations différentielles, et sur les inégalités séculaires des planètes. Il y démontre que si les distances moyennes des planètes au soleil, pendant un nombre de révolutions successives, varient, la moyenne des moyennes est invariablement la même. Dès lors Laplace prit rang dans l'opinion, malgré sa jeunesse, parmi les notabilités de la science; et comme d'ailleurs il ne manquait point de cette souplesse non moins nécessaire que le mérite à l'avancement, il devint, dès 1773, membre-adjoint de l'Académie des Sciences, et, en 1785, membre titulaire en remplacement de Leroy. Peu de temps auparavant il avait succédé à Bezout comme examinateur des élèves du corps royal d'artillerie. Nul doute que, comme savant, il ne fût digne de ces avantages, et de plus encore. Presque perpétuellement occupé des questions les plus ardues

de l'astronomie mathématique, il commençait à faire faire des pas réels à cette partie si difficile de la science, à confirmer par la géométrie, en même temps la plus délicate et la plus élevée, les pressentiments de ses devanciers, à démontrer la justesse des conceptions de Newton jusque dans leurs derniers détails, à donner aux théories, par la précision et la profondeur des calculs, une universalité saisissante. Ses résultats sur cette branche favorite de ses études enrichissaient le recueil de l'Académie. En même temps il se tenait au courant des découvertes matérielles faites par les autres astronomes; il avait été des plus prompts à suivre celle du *Georgium sidus*. Aidé du modeste et habile président Saron, qui faisait pour lui le métier d'observateur et des calculs souvent pénibles et fastidieux, il avait reconnu, cinq mois après la découverte, que l'astre nouveau se mouvait dans un orbe presque circulaire de très-grand rayon; puis, un an plus tard, il avait vu les observations s'éloigner de l'hypothèse circulaire, et indiquer l'ellipticité de l'orbite; puis, se mettant à la recherche d'une méthode analytique pour déterminer directement l'orbite elliptique d'une planète par quatre observations peu distantes, il en avait tiré les principaux éléments du cours de l'astre, et annoncé dès lors, comme incontestable, que c'était une planète (fin de 1782); et enfin, Bode ayant proclamé l'identité de la planète et de l'étoile 964^e du catalogue de Mayer, il trouva, en refaisant les calculs d'après ses formules, que cette planète avait dû être, en effet, à quelques secondes près, à la place d'Herschel, au moment où observait Mayer (10^h 21' 18", terme moyen à Paris, 23 septembre

1756) (1). Il s'était associé aux recherches de Lavoisier sur le calorique et sur quelques points de la théorie des vapeurs et de l'électricité. Très-préoccupé des problèmes sur les probabilités, et par suite, tandis qu'il en cherchait les applications et les exemples, entraîné vers la théorie des institutions aléatoires, vers les calculs sur la vie, et vers divers objets de statistique, il avait tenté, avec Duséjour et Condorcet, de déterminer la population générale et particulière de la France. Toutes les idées fondamentales dont le développement et la démonstration ont fait sa gloire, il les avait au plus tard à trente ans, et la plupart d'entre elles avant cet âge. Chaque année en faisait sortir quelqu'une de l'état de vague ou de simple soupçon pour l'élever au rang de fait scientifique, de vérité démontrée et précisée, et déjà il songeait à réunir en un corps, en un vaste ouvrage, qui serait comme l'Almageste de l'âge moderne, ses découvertes et celles de ses devanciers sur le système du monde. Nous le répétons donc, comme savant, il était au niveau de tous les éloges. Mais son caractère n'avait pas ce désintéressement, cette modestie que l'on aime à trouver, et qu'on trouve parfois dans l'homme supérieur. L'ambition le disputait en son cœur à l'amour de la science, et quand éclatèrent les fureurs de la Révolution, s'il ne se précipita point dans les excès de la démagogie, du moins fit-il des efforts pour occuper un coin de la scène politique. En 1796

(1) Toutefois les éléments d'Herschel donnés par Laplace ont été, mais très légèrement, modifiés tant par lui-même ou sous ses auspices, au bout d'un temps, que par d'autres astronomes. La justesse de ses résultats était déjà bien surprenante si l'on songe qu'il n'avait eu pour données que des observations extrêmement voisines.

il fut un des membres de la députation qui vint jurer à la barre du Conseil des Cinq-Cents haine inextinguible à la royauté. On peut dire, il est vrai, que la députation, que le chef de la députation du moins, n'en savait rien d'avance (*voy. LACÉPÈDE, LXIX, 273*). Un peu plus tard, Laplace fit hommage au même Conseil de son *Exposition du système du monde*. Il proposa ensuite aux membres de l'Institut, ses collègues, d'offrir aux représentants du peuple le compte-rendu annuel de leurs travaux; et cette motion ayant été adoptée, il parut dans l'assemblée à la tête des savants que le sort désignait pour cette mission. Dans la harangue qu'il adressa aux députés à ce sujet, il fit, avec un accent de conviction, l'éloge pompeux, non-seulement des sciences et du mécanisme des choses célestes, mais aussi du mécanisme des choses d'icibas, de la Révolution en général, du Directoire en particulier, etc., etc. Peu de temps après revint de l'Italie le vainqueur de Lodi, le signataire du traité de Campo-Formio; et, soit pour mieux feindre des goûts paisibles, soit ambition de toutes les gloires, le général administrateur et diplomate voulut aussi avoir sa place marquée parmi les savants: il fut reçu membre de la première classe de l'Institut, et, à défaut de connaissances profondes (car nous ne sommes pas de ceux qui croient que Bonaparte fût un fort mathématicien), il lit mille de ses cajoleries les plus gracieuses aux coryphées de la science, lesquels le lui rendirent certes avec usure. Laplace fut un de ceux-là; et si son instinct de courtisan, bien plus solide chez lui que son admiration pour les formes et les idées révolutionnaires, lui fit saisir avec enthousiasme l'occasion de nouer

des relations avec le célèbre général, le général en revanche fit vraiment la cour au savant. Il eut souvent recours à lui pour la formation de la commission d'Égypte; et, chose plus inattendue, lorsque, revenu de cette stérile expédition, il eut ôté le pouvoir des mains du Directoire, et pris le titre de premier consul, en un instant où il fallait du talent aux ministres, il confia le portefeuille de l'intérieur à Laplace, comptant sans doute que l'homme qui, plus que tout autre, avait triomphé des perturbations planétaires, en les réduisant à n'être qu'autant de conséquences de la loi générale, aurait également raison des perturbations sociales. Mais il ne tarda point à s'apercevoir qu'il s'était trompé, et dans les *Mémoires de Sainte-Hélène* on le montre s'expliquant très-sévèrement sur son ex-ministre. « Laplace, lui fait dire le rédacteur de ces Mémoires, était un administrateur plus que médiocre: il ne prenait rien sous son point de vue; il cherchait des subtilités partout, et partout ne voyait que des infiniment petits. » Il est possible que, mécontent de la rapidité avec laquelle Laplace revint aux Bourbons, et de son absence pendant les Cent-Jours, Bonaparte ait donné cette forme sarcastique à ses paroles, et que cette vieille pointe sur les infiniment petits, assez mauvaise déjà lorsqu'elle était neuve et que la métaphysique du calcul différentiel reposait exclusivement sur la considération des infiniment petits, lui ait semblé fort spirituelle. Ce qui nous semble vrai, c'est que le jugement au fond est juste. La preuve, c'est qu'au bout de six semaines Laplace ne put y tenir, et que le premier consul donna le ministère à son frère Lucien, en dépit des démarches que multiplia Laplace pour

conserver le portefeuille. Mais le maître avait prononcé; et véritablement il eût en tort de revenir sur sa sentence. Seulement Laplace eut, pour consoler sa vanité, un siège au Sénat conservateur (décembre 1799); puis, en 1803, il devint successivement vice-président et chancelier de ce corps, qui n'avait au reste nulle des prétentions du sénat romain, et qui jamais ne fit d'opposition à César. Advint bientôt la célèbre proposition qui fit du consul perpétuel un empereur. On pense bien que Laplace ne se souvint point de ce serment de haine éternelle à la monarchie, qu'il avait prêté jadis : les serments, en ce temps, ne sont point des lois de Kepler. Aussi fut-il, dès l'institution de la Légion-d'Honneur, gratifié du grand-cordon de cet ordre (1805). Du reste; son rôle politique fut nul sous l'Empire. Un discours sur la nécessité de renoncer au calendrier républicain, et de revenir au calendrier grégorien (12 fructidor an XIII), et quelques harangues d'apparat pour les solennités officielles, tels sont les seuls signes d'existence qu'il donna, comme dignitaire de l'Empire. Pendant ce temps il recevait de nouveaux honneurs : le titre de comte (1806), la croix de grand-officier de la Légion-d'Honneur et celle de grand-officier de l'ordre de la Réunion, en 1813; il présidait, depuis 1807, la Société Maternelle (c'étaient encore des moyens de flatterie, la Société Maternelle était placée sous la protection de Madame-Mère). Malgré ces faveurs, et malgré la bienveillance personnelle dont l'empereur l'avait honoré, Laplace fut des premiers à voter le renversement du trône impérial et l'établissement d'un gouvernement provisoire; puis, par suite, à protester de son dévouement aux Bourbons rétablis. Aussi Louis XVIII, en sub-

stituant au Sénat la Chambre des Pairs, le comprit-il dans la nouvelle pairie, et, en 1817, lors de la classification des pairs, lui conféra-t-il, en échange du titre de comte, celui de marquis. Il faut avouer que, depuis 1814 au moins, il avait le mérite d'être fidèle à sa récente conviction, et qu'il ne fut point de ceux qui, traités avec honneur et bonté par la dynastie de retour, se précipitèrent aux Tuileries pendant les Cent-Jours. Calcul ou noblesse de cœur, ce fut un beau moment dans la vie de Laplace, et d'autant plus que certainement Bonaparte l'eût accueilli avec plaisir. Il cherchait à rallier toutes les sommités; et c'est un de ces traits qui disposent à moins se défier de cette excuse un peu banale, vraie au fond, mais si apte dans l'application à justifier toutes les lâchetés, que le savant, dans l'intérêt même de la science, doit, sauf des exceptions rares, être bien avec le pouvoir. Avoir applaudi au Consulat et à l'Empire, qui incontestablement réorganisèrent la France et la firent glorieuse, grande, une et forte, puis applaudir à la Restauration, qui, amenée par les fautes de l'Empire, pouvait donner à la France une stabilité plus grande encore et fixer son rang normal en Europe, ne supposait point une honteuse versatilité, bien qu'il soit fâcheux d'avoir à louer l'un après l'autre deux systèmes ennemis. Quoi que l'on en pense, on doit au moins rendre à Laplace cette justice que, s'il passa de la République à l'Empire et de Napoléon à Louis XVIII, il ne déserta jamais le culte de la science, et que jamais il ne mérita cette plaisanterie de Courier... «Demandez à M. le baron Cuvier, à M. le marquis Laplace (si ces gentilshommes n'ont point oublié toutes leurs mathématiques)...» Sous les trois régimes La-

place continua sans interruption ses recherches, et sans interruption en consigna le fruit, soit dans les mémoires de l'Académie des Sciences ou quelques autres recueils, soit dans ses ouvrages propres. Son grand ouvrage, celui qui recommandera sa mémoire à la postérité, et qui, l'espèce humaine eût-elle encore dix mille ans de viabilité, empêchera son nom de périr, la *Mécanique céleste*, commencée sous la République, fut continuée sous l'Empire, et s'acheva sous la Restauration. Outre l'Académie des Sciences de Paris (ou première classe de l'Institut), presque toutes les grandes Sociétés savantes de l'Europe se l'étaient associé à titre divers (la Société royale de Turin), celle de Copenhague et l'Académie des Sciences de Gœttingue, en 1801; celle de Milan, en 1802; celle de Berlin, en 1808; la première classe de l'Institut de Hollande, en 1809, etc.). L'Académie Française même se l'adjoignit en 1816, bien que l'élégance non contestée de son style ne lui méritât point cette nouvelle distinction, en un temps où tant de mathématiciens écrivaient bien. Il avait professé l'analyse aux Écoles normales, en 1795. Il était depuis longtemps membre du Bureau des Longitudes, et il finit par en devenir président. En 1816, c'est lui qui fut chargé par Louis XVIII de présider la commission pour la réorganisation de l'École Polytechnique; et s'il s'éleva dans le moment quelques critiques sur les mesures qui furent prises à cette occasion, le temps en a fait justice. De ces mesures, les unes étaient voulues par une autorité supérieure dont Laplace n'avait qu'à prendre les ordres, les autres n'avaient point les inconvénients que leur reprochait l'esprit de parti; et, au total, loin d'être injuste ou malveillant à l'égard de collègues ou

d'hommes dignes de son estime, Laplace, rendit beaucoup de services, et empêcha ou atténué nombre d'iniquités. En général, ainsi que tous les hommes supérieurs, dès qu'ils voient leur supériorité reconnue, il ne portait envie qu'à peu de personnes, encourageait volontiers la jeunesse, et se montrait distributeur assez impartial du blâme comme de la louange. Cependant il ne se préserva point complètement de sa tendance à favoriser les plus obséquieux, les plus adroits et les plus souples. Devenu président de l'Académie des Sciences (1817), il jouissait naturellement, tant par sa position que par ses talents, d'une influence plus qu'ordinaire; grâce à lui, divers savants arrivèrent peut-être un peu plus tôt qu'à leur tour; et leur rapide avancement, en partie justifié par des travaux et des découvertes, ne fut peut-être pas donné uniquement à la science. Que les rivaux, en ces occasions, aient eu le tort de ne pas se présenter dans la lice, de s'abstenir, de s'abdiquer, en quelque sorte, comme indignés que de plus jeunes eussent eu l'art de se proeurer plus de chances, ce n'en était pas moins un tort au président de l'Académie des Sciences de ne pas intervenir spontanément en faveur du plus digne, et de prendre au mot une boutade trop concevable. Laplace se fit ainsi des ennemis, faute de déployer dans la direction de l'Académie un caractère à la hauteur de son génie. L'attachement, un peu servile au reste, qu'il montrait aux principes d'ordre et de légitimité, qui certes devaient profiter aux Bourbons rétablis, mais dont n'eût pas moins profité la France si les uns eussent su commander, si l'autre eût su obéir, contribuèrent aussi beaucoup à le dépopulariser. Son refus de paraître aux Tuileries

pendant les Cent-Jours, son soin d'être bien en cour, son titre de marquis substitué à celui de comte, enfin celui de gentilhomme de la chambre, que joignit son fils au grade de lieutenant-colonel d'artillerie, tout cela était aux yeux du bonapartisme et du libéralisme autant de traits de flagornerie et de haine aux institutions constitutionnelles. En vain il s'était montré dans quelques occasions défenseur de celles des libertés publiques dont le maintien est à souhaiter comme garantie de l'équilibre des pouvoirs; on remarquait qu'il n'était guère libéral qu'avec et comme le ministre. Il acheva de s'attirer une attention hostile, et de se désigner aux sarcasmes malins des petits journaux, quand, lors de la fameuse discussion sur la liberté de la presse, l'Académie Française, dont il était membre, ayant jugé à propos de protester en quelque sorte contre le projet de loi, il refusa de s'associer à la manifestation de ses confrères, et déclara dans les journaux qu'il ne devait pas avoir d'opinion politique à l'Académie. Que cette manière de voir fût complètement pure et courageuse; que jamais dans son passé il n'y eût dérogé; que refuser d'émettre un avis politique à l'Académie soit s'interdire l'éloge en même temps que le blâme, c'est ce que nous n'examinerons pas. Toujours est-il qu'en droit strict il est déplorable qu'un corps scientifique ou littéraire prenne une part quelconque aux affaires politiques du jour, à moins que la teneur même de l'acte qui l'a constitué ne lui ait, au moins pour quelques cas spéciaux, délégué un lambeau de pouvoir politique, comme autrefois, par exemple, la monarchie avait donné une juridiction et des privilèges à l'Université de Paris; et encore sont-ce là le plus souvent des institutions

vicieuses. Mais ainsi ne raisonnent pas les passions, et généralement le refus de Laplace fut aigrement critiqué. En même temps la science, dont le propre est de marcher toujours en avant, débordait et quelquefois précisait, redressait ou condamnait Laplace; puis, avec cette ingratitude commune à toutes les masses de l'espèce humaine, ignares ou éclairées, la génération jeune méconnaissait l'immensité des services rendus par l'homme qui l'avait précédée de quarante ans dans la carrière. On s'ennuie d'entendre toujours nommer un même homme le grand, le profond, le sublime, comme de l'entendre appeler le juste, et il tarde d'en finir avec lui; les médiocrités surtout sont âpres à dire: « Ote-toi de mon soleil. » C'est ce qu'éprouva Laplace. La fin de sa vie fut empoisonnée par d'amers déboires qu'il serait déplacé de citer tous. Bornons-nous à dire qu'ici c'étaient les saillies absurdes de gens qui ne soupçonnent pas même l'équation de la parabole, mais dont les feuilletons et les petits articles sont en possession de faire rire et de piquer; que là c'étaient des discussions en règle, épineuses et fatigantes, avec de plus jeunes adversaires. Telle fut notamment celle qu'il eut avec Carlini et Plana au sujet du problème du perfectionnement des tables lunaires; l'Académie des Sciences venait de décerner à ces deux savants italiens le prix proposé. Sur cette question Laplace lut au bureau des longitudes un morceau où il paraissait imputer la méthode suivie par les deux lauréats (1820); ceux-ci répondirent la même année par des *Observations sur l'écrit de M. Laplace relatif, etc.*, Gênes, 1820. C'est à tort pourtant qu'on a prétendu que le chagrin de ces discussions abrégées

sa vie. Il touchait à sa soixante-dix-huitième année accomplie lorsqu'il s'éteignit, le 5 mars 1827, à neuf heures du matin (précisément un siècle après Newton, mort le 20 mars 1727.) Peu de jours avant l'instant funeste, et au commencement de la maladie à laquelle il devait succomber, il parlait encore, mais avec un enthousiasme inaccoutumé, du mouvement des astres, puis d'une expérience de physique qu'il disait être capitale, et annonçait qu'il irait entretenir l'Académie de ces questions. Était-ce le délire? était-ce une de ces lueurs subites qui viennent comme illuminer l'intelligence et la doubler à la veille de sa séparation d'avec le corps, et quand la langue se refuse à énoncer la pensée? ou plutôt tout simplement ce symptôme d'une fin prochaine qui consiste à vouloir se lever, s'habiller et sortir, quand la force manque et qu'on ne doit plus quitter le lit que mort? Une de ses dernières paroles fut « Ce que nous savons est peu de choses; ce que nous ignorons est immense. » Il expira sans douleur. Ses cendres reposent au cimetière du Père La Chaise. Sur l'emplacement de la maison où avait eu lieu sa naissance fut élevé un monument à sa mémoire : une des deux tables de marbre qui en font partie porte en lettres d'or l'inscription suivante, due à Chénedollé :

Sous un modeste toit ici naquit Laplace,
Lui, qui sut de Newton agrandir le compas,
Et, s'ouvrant un sillon dans les champs de l'espace,
Y fit encore un nouveau pas.

Ces vers n'indiquent peut-être pas avec la précision désirable le caractère propre des découvertes de Laplace, et nous ne voyons rien, sauf la rime, qui empêche d'en dire autant d'Herschel, de Lalande, de Delambre, d'Olbers, de Bode, ou de tout autre astronome de premier ordre.

Ils ne disent même pas si c'est comme observateur de phénomènes astronomiques ou comme calculateur de théories et de formules, en d'autres termes, si c'est comme sachant user de bons yeux et de bons télescopes, ou comme armé d'un profond génie d'analyse mathématique, que Laplace s'est acquis un nom impérissable. A vrai dire, il ne dédaignait point d'observer; comme tant d'autres il avait passé des nuits à suivre le cours des astres, à guetter un passage de planète ou de satellite. Mais là n'est point sa gloire, et là n'est point le caractère de son génie. Sa vue était trop délicate pour lui permettre impunément et longtemps la tension des organes ophthalmiques, et il y a plus que de l'hyperbole à nous le montrer passant la nuit à contempler les étoiles, et le jour à tirer de ses observations les démonstrations et les formules dont la science lui est redevable. Laplace n'a point, ainsi qu'Herschel, Harding, Olbers et Piazzi, découvert des planètes nouvelles; il n'a point signalé de comètes, il n'a point dédoublé des étoiles multiples et reculé, en quelque sorte, le champ de la vision, en composant et en maniant de gigantesques télescopes. Ce n'est point par la puissance de la rétine, c'est comme puissance intelligente du premier ordre qu'il a pris rang parmi les hommes les plus illustres dont la France puisse s'enorgueillir. Avec Lagrange, il a été sans contredit la plus forte tête calculatrice de notre âge. Mais tandis que Lagrange s'est attaché par-dessus tout à perfectionner l'analyse pure, c'est-à-dire l'instrument à l'aide duquel les sciences avancent, et n'a donné qu'en moins grand nombre les solutions de mécanique ou d'astronomie (principe de la moindre action, libration de la

lune, etc.), c'est presque toujours à la science et moins souvent à l'instrument de la science, que Laplace a fait faire des pas énormes. Il a, en même temps, créé les méthodes dont il voulait se servir, et utilisé ces méthodes. Comme créateur ou inventeur en mathématiques pures, bien que ses découvertes soient capables de fonder plusieurs renommées, il le cède à Lagrange; mais l'importance, la beauté, la large portée des solutions qu'il a données compensent au moins cette infériorité partielle et laissent Lagrange à son tour derrière lui. En réalité, chacun avait, en quelque sorte, choisi sa sphère et y dominait, mais faisait de temps à autre des excursions dans celle de son rival pour prouver qu'il eût aussi bien réussi dans celle-ci que dans la sienne; et nous n'en doutons pas. A présent, en quoi consistent donc ces solutions si hautes, si belles et si fécondes? Le voici. — D'abord, notons que l'astronomie mathématique, quoique elle ait été son étude favorite, n'a pas été la seule science à laquelle Laplace a fait faire des progrès: il cultivait aussi la physique avec ardeur, et, s'il eût fait choix de cette science comme de sa science de prédilection, ou si le ciel accordait aux grands hommes un excès de longévité proportionnel à l'excès de leur génie, il eût été aussi grand physicien que grand géomètre. Nous l'avons vu se réunir à Lavoisier pour des expériences sur la chaleur; tous deux ensemble étudièrent les diverses dilatations de beaucoup de solides, et inventèrent un calorimètre fondé sur ce principe que, un volume d'eau à 75° fondant un volume égal de glace à 0°, la quantité de glace à 0, fondue par tout autre corps à 75 exprimerait sa chaleur spécifique, celle de l'eau étant 1; et effectivement, aidés de l'instrument

nouveau, ils fixèrent les chaleurs spécifiques de diverses substances, soit liquides, soit solides; recherches qui, donnant l'élan à beaucoup d'autres, devaient finir par amener à cette belle loi que tous les éléments chimiques ont la même capacité pour la chaleur. On peut regretter seulement que leur calorimètre n'ait point été propre à mesurer la chaleur spécifique des gaz. Tous deux aussi furent des premiers à porter leur attention sur le sujet éminemment délicat des propriétés statiques de l'électricité. Seul Laplace ou enrichit ou précisa la théorie des réfractions, des propriétés des gaz, des mesures barométriques, et tenta le difficile problème des effets capillaires; mais, comme Young et d'autres, il partit d'un point faux pour déterminer l'action du liquide renfermé dans le tube; il le crut de densité uniforme, et un autre (2) eut le bonheur de démontrer que les phénomènes d'attraction capillaire dépendent d'un décroissement rapide dans la densité de la colonne liquide. On peut s'en étonner d'autant plus que l'appréciation de ces effets délicats et que la distinction des variétés et variations de densité étaient tout à fait dans le génie de Laplace. C'est ainsi qu'en acoustique, depuis longtemps, les savants, en expliquant la transmission du son, étaient embarrassés d'un excès de vitesse que ne justifiait point, à leur avis, la cause qui produit le son. Laplace soupçonna que cet excès devait tenir à la chaleur développée dans la condensation à laquelle donnent lieu nécessairement les vibrations de l'air qui transmettent le son; et, procédant sur-le-champ à la vérification de cette ingénieuse conjecture, il trouva dans ses calculs la preuve complète et de ce qu'il avait

(2) Poisson.

imaginé, et de l'exactitude de la loi jusque-là inexacte sur la vitesse de transmissibilité du son. On doit encore à Laplace la première application suivie des lois de la mécanique à la physique corpusculaire, application entrevue par Descartes, essayée par Newton, mais qui n'a été vraiment réalisée, et fondée irrévocablement que par Laplace. A ses yeux, la constitution moléculaire des corps matériels présente comme autant d'univers particuliers qui restent soumis pourtant aux lois de la mécanique générale, et qui forment chacun un système non moins riche en merveilles, mais plus riche en détails et en complications que le monde planétaire. Par là des myriades de particules agissent et réagissent les unes sur les autres à des distances imperceptibles, diverses pourtant, et offrent par cette infinie diversité, et de distances et d'attractions, plus de difficultés que les mouvements comparativement simples et réguliers qui s'opèrent aux cieux. Toutefois ces mouvements eux-mêmes, à combien de perturbations, à combien d'inégalités et périodiques et séculaires sont-ils soumis! Déjà plusieurs des inégalités périodiques avaient été calculées; mais à chaque pas nouveau que faisait l'astronomie, et finalement Halley venait de proclamer le fait capital et désespérant de l'accélération de la lune, fait qui durait au moins depuis l'époque des fameuses éclipses de lune observées à Babylone en 721, 720 et 719 avant notre ère. Las d'en demander l'explication à l'attraction, on en était venu, sinon à croire, du moins à dire provisoirement que cette longue accélération était sans doute le résultat de la résistance du milieu éthéré. Mais comme dans cette hypothèse le milieu éthéré où s'opèrent

les révolutions de la lune ne diffère pas de celui que parcourent des planètes qui, elles-mêmes, sont de constitution analogue à la lune, il fallait admettre aussi que la même cause affecterait le cours des planètes et altérerait de plus en plus l'ordre primitif, de telle sorte que, soumis incessamment à des perturbations croissantes, ces astres iraient enfin se précipiter sur la masse du soleil. Le système de Newton ne suffisait donc plus à la conservation de l'univers; et de deux choses l'une, ou le monde devait périr, les distances, les attractions et les formes des courbes décrites autour du soleil variant sans cesse, ou il fallait comme une nouvelle intervention de la puissance créatrice pour rétablir l'équilibre détruit. Et, en général, il faut avouer qu'on était assez disposé à reconnaître l'insuffisance ou l'instabilité (c'est presque dire la fausseté) de la loi newtonienne. L'esprit sagace et ferme de Laplace ne désespéra point si vite de la théorie du grand homme. Pénétré de la puissance et de la fécondité des lois mécaniques, il avait en lui comme une persuasion invincible que l'attraction se suffit et que notre système, s'il n'est stable, est stable au moins pour bien des milliers de siècles. Mais c'était là de la divination, ce n'était point de la science. Il fallait prouver; Laplace fut lent à donner cette démonstration, ou, ce qui était la vraie démonstration, à faire voir comment de l'attraction même dérive la variation tour à tour accélératrice et retardatrice du mouvement de révolution de la lune. A diverses fois, il la chercha sans succès, puis il en abandonna la recherche, mais sans en abandonner la pensée; au contraire, il y songeait toujours, et, finalement, c'est en s'exerçant sur la théorie des satellites

de Jupiter qu'une analogie inattendue peut-être le mit soudainement sur la voie. Longtemps il n'avait abouti sur la question qu'à des recherches négatives. Ainsi, d'abord, en essayant la résistance du milieu éthéré, il avait pensé que cette résistance est pour ainsi dire insensible et n'affecte ni le périégée lunaire ni les nœuds; mais de là nécessairement l'impossibilité de produire une accélération de mouvement moyen, la variation du mouvement moyen étant liée à des variations de mouvements du périégée et des nœuds. On avait émis l'idée que cette altération du mouvement pouvait avoir pour cause la non-instantanéité de l'action de la gravitation; examinant si cette supposition, dont au reste l'idée n'est pas nouvelle, puisqu'on la trouve dans Bacon (37^e Aphorisme), satisfait à la difficulté, il démontra que la vitesse de l'action de la gravitation, si cette action n'est pas instantanée, égale plus de 50 millions de fois celle de la lumière, qui, comme on sait, parcourt au delà de 312,000 kilomètres par seconde; la vitesse de l'action de la gravitation serait donc, elle, de 15 à 16 trillions par seconde; elle arriverait aux quintillions avant la fin de la journée. Une telle non-instantanéité équivaut parfaitement à l'instantanéité pour les variations du mouvement de la lune et ne change rien à ceux du périégée et des nœuds, rien par conséquent à celui de l'astre lui-même. Enfin; la vraie cause de cette accélération, si laborieusement étudiée, lui apparut; il l'annonça le 19 mars 1787 à l'Académie des Sciences: c'est la diminution de l'excentricité de l'orbite terrestre. Cette diminution, on le sait à présent, ne doit point être éternelle; elle atteindra un maximum, puis fera place à une augmentation,

laquelle aura aussi son maximum, et redeviendra diminution: c'est-à-dire que les mots de diminution et d'augmentation se récapitulent par celui de variation. A la variation en plus correspond une augmentation de la force perturbatrice du soleil; la variation en moins a pour conséquence une diminution de cette même force. Or, d'une part, l'augmentation de la force solaire produit un ralentissement du cours de l'astre autour de la terre, tandis que la diminution de cette même force solaire (ou augmentation relative de la force terrestre) amène une accélération. Or la variation de l'excentricité est un corollaire de l'attraction. L'accélération elle-même résulte donc de cette grande loi qui, plus que jamais, éclata comme universelle, comme pourvoyant à tout, comme altérant et rétablissant l'équilibre, ce qui est un autre équilibre d'ordre plus élevé. La magnifique analyse par laquelle était ainsi résolu le problème donnait en même temps, ou devait donner sous peu, la clef d'une foule d'autres détails. L'inégalité séculaire du mouvement du périégée, l'inégalité séculaire du mouvement des nœuds, étaient précisées en chiffres (3); et l'on voyait pourquoi les deux mouvements vont se ralentissant, tandis que celui de la lune s'accélère. L'équation séculaire de la moyenne anomalie en dérivait. La révolution anomalistique subissait une modification importante, ainsi que toutes les quantités qu'on peut regarder comme fonctions de la longitude moyenne, du périégée ou des nœuds. La distance de notre satellite à la terre, l'excentricité de son orbite à lui, enfin

(3) Elles sont égales, l'une au moyen mouvement, multiplié par 5,00032, l'autre au moyen mouvement multiplié par 0.753432.

son inclinaison, se trouvaient pareillement assujéties à des équations séculaires liées à celle du moyen mouvement. Une conséquence curieuse que Laplace a tirée encore de l'accélération de la lune, mais qui ne se rapporte qu'à l'histoire de la science, c'est que les tables lunaires des Hindoux, que Bailly regarde comme antérieures de trois mille ans à l'ère chrétienne, ne remontent pas au delà de l'époque de Ptolémée, c'est-à-dire du 11^{me} siècle de notre ère. A cette première série de découvertes, qui toutes se rattachent à la théorie de l'accélération, s'en lie une seconde, non moins haute, non moins belle, et non moins hérissée de difficultés; elle fut occasionnée par la nécessité sans cesse croissante où les astronomes se trouvaient de substituer aux tables lunaires de Lalande, dont l'erreur croissait sans cesse, des tables nouvelles. Il n'était pas difficile, en comparant les insuffisances ou inexactitudes des tables avant 1756, et les imperfections antérieures à 1756, de comprendre que l'erreur soustractive puis additive des tables avait pour cause quelque inégalité à longue période : mais déterminer cette inégalité, en démêler les éléments, en fixer les limites en espace et en durée, c'était un problème qu'il était donné à peu de résoudre, et tous les yeux se tournèrent vers Laplace pour en solliciter la solution. Reprenant alors de point en point, et sous toutes les faces, la théorie de la lune, aux trois grandes inégalités périodiques qui affectent sa longitude (évection, variation, équation annuelle), il ajouta l'inégalité de 114 ans dont l'argument égale le double de la longitude du nœud de l'orbite lunaire, plus la longitude de son périégée, moins trois fois la longitude du périégée du soleil, et qui est proportionnelle

au sinus de cet angle ; puis, à l'aide des équations de conditions, séparant les diverses causes d'erreur qui viciaient les tables, il détermina la valeur absolue de la nouvelle inégalité (et par conséquent son coefficient), la correction à l'époque des tables, en 1750, et la diminution séculaire du moyen mouvement (4). Il indiqua et détermina encore d'autres inégalités périodiques, mais dont l'action est moins sensible ou bien plus lente à se faire sentir, et, en définitive, il arriva par l'analyse combinée avec un nombre immense d'observations de Paris et de Greenwich, à des formules sur lesquelles ont été construites les excellentes tables de Burg, dont chaque jour confirme la justesse. Il entreprit aussi de trouver par la théorie la constante de la parallaxe lunaire, que jusqu'alors on n'avait déterminée que par des observations ; et, appliquant aux parallaxes observées toutes les inégalités que la théorie avait révélées, il fixa la valeur de cette constante à 1°, 56841 (d'où une moyenne distance égale à 60,237990 rayons terrestres ou 86 261 l.). Tout s'enchaîne dans les sciences ; et cette distance de la lune à la terre, un astronome n'a pas besoin pour l'obtenir de quitter son observatoire, l'observation minutieuse, assidue des variations du mouvement lunaire peut la lui donner. D'observations semblables il peut encore conclure avec la dernière exactitude, du moins avec une exactitude égale à celle de l'observation, la figure de la terre. En effet, de certaines variations périodiques qui altèrent la longitude, et de cette mutation de l'orbite lunaire qui diminue son inclinaison à l'écliptique lors de

(4) Coefficient, 47''51; correction pour 1750, 41''51; diminution sécul. du moy. mouv., 98''654.

la coïncidence du nœud ascendant avec l'équinoxe de printemps, et qui s'augmente quand c'est avec l'équinoxe d'automne que le nœud coïncide, inégalités dans lesquelles est empreinte celle de l'ellipsoïde terrestre, et qui n'auraient point lieu si notre planète était sphérique, il résulte que l'aplatissement de la terre, ou la différence des diamètres équatorial et solaire, est un peu moins d'un 305^{me}. La valeur admise jadis pour cet élément était moins forte et n'allait qu'à environ un 335^e; la combinaison des cinq mesures géodésiques principales donne aujourd'hui pour résultat un 299^e. On voit à quel point l'évaluation de Laplace s'écarte peu du chiffre que nous avons des raisons de regarder comme le meilleur, et combien son approximation, si l'on veut n'y voir qu'une approximation, est plus voisine de la nouvelle détermination que de l'ancienne. C'est encore de cette parfaite connaissance des variations des mouvements de la lune, combinés avec une science non moins profonde de la mécanique, et avec un admirable emploi des méthodes analytiques, que Laplace jeta un jour inattendu sur les marées. A vrai dire, on avait bien vu, et Newton lui-même avait bien dit que le flux et le reflux ont pour cause la gravitation, et qu'avec l'action de la lune y contribue celle du soleil. Mais les démonstrations n'avaient jamais été satisfaisantes; et tous les savants s'avouaient que la question était à reprendre à peu près du commencement à la fin. On sait, au reste, que peu de problèmes sont hérissés de plus de données variables. Il s'en fallait de beaucoup que Lalande, à peu près le dernier qui eût traité sérieusement la question, eût fourni réponse à tout. Laplace ne recula devant aucune de

ces difficultés : les embrassant toutes d'un coup d'œil, mais distinguant les éléments de chaque marée (les oscillations petites et longues qui dépendent du mouvement du corps troublant, les oscillations diurnes dues à la rotation de la terre, et les oscillations sémi-diurnes), il prit pour base presque unique de tous ses calculs le principe de dynamique d'après lequel l'état d'un système de corps où les résistances qu'il éprouve ont effacé les conditions primitives du mouvement est périodique comme les forces qui l'animent, et, réunissant à ce principe celui de la coexistence des oscillations très-petites, il obtint une expression de la hauteur des marées dont les arbitraires comprennent l'effet des circonstances locales du port; expression qui représente avec une exactitude merveilleuse les nombreuses variétés de marées et les modifications que leur impriment les circonstances. Une de ces modifications les plus remarquables, c'est que les plus grandes et les plus faibles marées sont d'un jour et demi en retard sur les instants des syzygies et des quadratures. L'expression de Laplace montre que le retard dépend de deux causes, la rapidité du mouvement de l'astre qui agit sur l'Océan et l'ensemble des circonstances locales; et, par une autre suite de deductions, de ce retard même il conclut que la masse de la lune est un 69^{me} de celle de la terre. C'est un des exemples frappants qui peuvent faire voir de quelle étendue et quelle fécondité sont ordinairement les solutions de Laplace. De même, lorsqu'il justifia Newton à propos de l'insignifiance des différences que présentent au moment des solstices deux marées consécutives (lesquelles, d'après la théorie newtonienne, devraient différer énormément), non-

seulement il démontre que la cause principale des différences serait la non-uniformité de profondeur de la mer ; il en tire de plus cette conséquence que , considérée dans une grande étendue, la mer est d'une profondeur à peu près uniforme (6500 mètres environ l'océan Pacifique, 5000 l'Atlantique); et, par les formules qui déterminent la différence des marées consécutives , il prouve que la précession des équinoxes et la nutation de l'axe terrestre sont les mêmes que si la mer formait avec la terre une seule masse solide. Nous omettons une infinité d'autres résultats empreints des mêmes qualités, et après lesquels, vraiment, il ne reste guère à découvrir sur la question du flux et du reflux. Pour l'esprit généralisateur et synthétique, en même temps qu'analytique, de Laplace, tout était ou conséquence, ou cause, ou fonction, ou partie d'un autre fait ou d'un ensemble. Dans le flux et le reflux il voyait les oscillations d'un liquide recouvrant au moins en partie la surface de la terre : l'Océan le fit penser à l'atmosphère. Comme l'Océan, et même plus que l'Océan, l'atmosphère enveloppe le globe; c'est un océan aériforme, fluide au lieu d'être liquide, et sujet, ainsi que l'autre, à des oscillations. Quelles que soient les différences, saillantes au reste, de ces deux océans, ils ont certes assez de ressemblance : l'action du soleil et de la lune qui traversent l'air pour arriver à l'Océan ne peuvent manquer d'y produire des mouvements analogues à ceux du flux et du reflux. Mais ces mouvements très-faibles, et qui, pour être bien démêlés au milieu des mouvements propres ou accidentels de l'atmosphère, exigent une longue suite d'observations délicates faites avec des baromètres très-sensibles, ne pouvaient qu'être indiqués par

Laplace ; et l'analyse, faite de données, ne pouvait en chercher la formule et la loi. — Une quatrième série de découvertes de Laplace c'est sa théorie des planètes supérieures, mais principalement de Jupiter. Déjà, en parlant de l'accélération séculaire de la lune, nous avons dit que c'est en étudiant les lunes de Jupiter, et en étendant à la nôtre ce qu'il remarquait dans celles-ci, qu'il avait trouvé la cause perturbatrice de la vitesse lunaire. Effectivement, en étudiant avec autant d'assiduité que de soin la variation séculaire des éléments de l'orbite de l'énorme planète, il s'était aperçu qu'aux changements de mouvements de ceux-ci correspondent des changements dans les mouvements des satellites. Mettons encore au nombre des plus beaux théorèmes d'astronomie qui aient jamais été démontrés par l'analyse, ceux qui roulent sur les inégalités multipliées de ces quatre corps célestes, et surtout sur la liaison des mouvements des trois premiers (sur l'égalité de trois fois le moyen mouvement sidéral du deuxième à la somme de deux fois celui du troisième et une fois celui du premier : sur l'existence du même rapport entre les moyens mouvements synodiques ; sur ce fait que la longitude, soit absolue, soit sidérale ou synodique du premier, plus deux fois celle du troisième, moins trois fois celle du second, est toujours équivalente à 180°), puis sur l'inaltérable perpétuité de cet état de choses, en conséquence sur l'impossibilité d'éclipse des trois satellites à la fois. C'est d'après cette belle théorie, et d'après des observations en nombre immense, que Delambre rédigea ses précieuses tables des satellites de Jupiter, si importantes surtout pour la navigation. Enfin Laplace calcula aussi plusieurs des longues périodes

de Jupiter et de Saturne. A l'inégalité de $12'$, découverte par Lalande, il en joignit une autre de $48'$ dont la période est d'environ neuf siècles. Il reconnut notamment (en étudiant la quasi-commensurabilité des moyens mouvements de ces deux planètes, dont on sait que la première achève, à $8^{\circ} 57'$ près, cinq révolutions, tandis que la deuxième en accomplit deux) que ce rapport cause dans les moyens mouvements des deux astres une inégalité périodique qui tour à tour retarde et accélère l'une en accélérant ou ralentissant l'autre, et qui, par suite de variations séculaires dans les éléments de l'orbite embrasse, au lieu de 850 ou 877 ans, 918 années : c'est ce que l'on appelle la grande inégalité de Jupiter et de Saturne. Elle est féconde en détails curieux. C'est surtout à l'occasion et à la suite de cette théorie que Delambre dressa ses nouvelles tables de Saturne et ensuite de Jupiter, dont l'exactitude inespérée va jusqu'à la demi-minute et satisfait à tout avec un bonheur incroyable. Mais rien peut-être n'est plus magnifique que de voir cette grande inégalité, grâce à la petite avance de $8^{\circ} 57'$, après avoir menacé la stabilité du système solaire, amener les deux planètes dans des positions telles que la perturbation est complètement compensée, et que, revenues enfin aux mêmes positions l'une relativement à l'autre, et toutes deux relativement au soleil, elles recommencent une nouvelle course. Laplace nous a encore familiarisé avec des périodes plus longues, telles par exemple que la révolution tropique du grand axe de l'orbite de Jupiter (22748 ans), du grand axe de l'orbite terrestre (20937), etc., etc. Calculant ce dernier et ses coïncidences, soit avec la ligne des solstices, soit avec celle des

équinoxes, il rapporta l'avant-dernière coïncidence à 4000 ans avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque où l'histoire sainte place la création du premier homme, et la dernière à l'an 1250, ce qui le porta (lui qui avait parlé contre le calendrier républicain) à proposer l'équinoxe du printemps de 1250 comme une ère universelle, comme le premier jour de la première année. Ainsi, à chaque pas de Laplace, l'attraction, insuffisante auparavant à rendre raison des complications sans fin de notre univers planétaire, recevait comme une sanction éclatante, la stabilité de notre système redevenait éminemment probable, il n'était plus besoin de l'accession d'une cause étrangère pour rétablir l'équilibre premier. Si c'est Lagrange qui a démontré directement cette stabilité, on ne saurait nier que les travaux de Laplace n'aient facilité, corroboré la démonstration. Les variations séculaires des orbites planétaires auraient toujours, en dépit des perfectionnements de l'analyse, embarrassé les astronomes lorsqu'il se serait agi de comparer des observations séparées par de longues périodes, si Laplace n'eût atténué la difficulté en fournissant un principe pour établir ces comparaisons, principe auquel depuis on a donné de l'extension (5) : ce principe, c'est l'invariabilité d'un plan passant par le centre de gravité du système, toujours parallèle à lui-même (dans l'hypothèse, peu probable au reste, de l'éternel isolement de notre système), et autour duquel oscille le tout entre des limites très-resserrées. Le plan dont Laplace enseigne à déterminer la position, et qui, formant avec l'écliptique un angle de $1^{\circ} 35' 31''$ environ, passe par

(5) M. Poinsot.

le soleil et à mi-chemin des orbites de Jupiter et de Saturne, peut être considéré comme l'équateur du système solaire : il est inerte. Grâce à sa position fixe, les oscillations du système peuvent être calculées pour un temps illimité. Son immobilité ou sa variation fera connaître à la postérité si le soleil et les mondes qui gravitent autour de lui sont liés ou non aux autres. Une autre énigme dont Laplace semble avoir été préoccupé de bonne heure, mais dont la pensée le poursuivait de plus en plus, c'était l'origine et la cause de notre système solaire. D'abord y a-t-il une cause à ce système? Il ne balançait pas à l'affirmer, proclamant qu'il y avait à parier quatre trillions contre l'unité que cet ensemble de corps, tous roulant de l'ouest à l'est autour du soleil, et tous tournant sur eux-mêmes, tous elliptiques, et presque sans excentricité (si l'on en excepte Mercure), tous ayant leur orbite peu inclinées à leur équateur (6), avaient été lancés dans l'espace par une même impulsion tangentielle qui, combinée avec la force radiale, produisait l'orbite elliptique. Ensuite quelle est cette cause? Très-frappé des condensations de nébuleuses observées par Herschel, il regardait comme éminemment probable que le soleil avait été enveloppé jadis par une immense atmosphère égale au moins à la distance qui la sépare de la planète la plus éloignée, atmosphère qui naturellement participait à son mouvement de rotation; puis, que cette atmosphère se resserrant par le refroidissement, de fortes zones de vapeur se trouvèrent abandonnées dans le

plan de son équateur, et, par l'attraction mutuelle de leurs molécules, se changèrent en divers sphéroïdes. Dans cette hypothèse, les comètes seraient de petites nébuleuses à noyaux, errant de système en système, décrivant (il y a du moins six mille à parier contre un) des ellipses très-allongées, ou des paraboles. — Dans ces résultats, comme dans une foule d'autres qu'il a semés partout, s'aperçoit la prédilection qu'il étalait pour la théorie des probabilités, théorie lumineuse et féconde, qui, née d'un trait du génie de Pascal, cultivée par Fermat et Huygens, fondée par Jacques Bernoulli, avancée par Stirling, Euler et Lagrange, a pris rang parmi les vraies sciences depuis Laplace, car c'est Laplace qui en a le premier réuni et fixé les principes : il l'a soumise à une seule méthode analytique; il en a prodigieusement reculé les limites, tant par les méthodes qui lui donnent ses formules que par ses formules elles-mêmes, et que par les applications qu'il en fait. Nous l'avons déjà écrit et nous devons le répéter : non-seulement par la facilité avec laquelle il manie les intégrales et met à profit toutes les ressources connues des mathématiques transcendantes, mais aussi par les nombreux perfectionnements que lui doit l'analyse infinitésimale, Laplace se montre, en génie inventif, l'égal de Lagrange. C'est lui qui le premier (après que Lagrange eut intégré directement les équations linéaires aux différences finies à coefficients constants), considérant les équations linéaires aux différences partielles finies, d'abord sous la dénomination de séries récurrentes, ensuite sous leur dénomination propre, conçut l'idée des fonctions génératrices et en déduisit la manière la plus générale et la plus simple d'intégrer toutes ces équations.

(6) Il est vrai que les corps en question ne sont que les planètes et leurs satellites, les ellipses des orbites cométaires au contraire ayant d'énormes excentricités et leurs plans représentant toutes sortes d'inclinaisons.

tions. C'est lui qui le premier transforma en intégrales définies de différentielles multipliées par des facteurs à hautes puissances les expressions compliquées de l'analyse et les intégrales des équations aux différences, le tout par une méthode qui fournit à la fois la fonction comprise sous le signe intégral et les limites de l'intégration; puis donna, pour réduire l'intégrale définie en série convergente un procédé qui fait converger la série avec d'autant plus de célérité que la formule dont elle est la traduction est plus compliquée, série qui, bien que trouvée en supposant réelles et positives les limites des intégrales définies, a également lieu quand l'équation déterminatrice de ces limites n'a que des racines négatives ou imaginaires. C'est lui qui le premier, faisant usage de ces passages du positif au négatif et du réel à l'imaginaire, et parvenant par eux à diverses valeurs d'intégrales définies singulières qu'ensuite il démontra directement, donna aussi aux géomètres un exemple suivi d'abord avec réserve, puis bientôt avec une extrême confiance. Laplace donc se récapitule pour nous en huit lignes: très-belles méthodes analytiques; heureuses excursions dans le domaine de la physique; théorie de l'accélération et ses corollaires; inégalité lunaire de 184 ans, et discussion plus approfondie des inégalités périodiques de la lune; théorie des marées; théorie des satellites de Jupiter et de la grande inégalité des deux grosses planètes; théorie du plan invariable; théorie des probabilités. Cet ensemble de sublimes recherches, logiquement liées les unes aux autres et qui décèlent chez leur auteur cette persévérance, cette unité de vues, première condition des grands succès scientifiques, classe indubitablement La-

place parmi les génies du premier ordre, et dont les œuvres ont égalé la capacité. La plus haute des sciences, l'astronomie mathématique, ne doit pas plus à Kepler et à Newton qu'à lui, bien que les phénomènes dont il a rendu raison soient moins généraux que les lois énoncées par ces grands hommes, et qu'il n'ait fait que démontrer ces lois ou en tirer les conséquences. Les grandes lois étaient trouvées; venu trop tard, il ne pouvait plus être le premier à les dire. Il y a, dit-on, aujourd'hui une douzaine d'hommes en Europe capables de résoudre les problèmes qui ont fait la gloire de Laplace. Peut-être; mais ils viennent cinquante ans après la jeunesse de Laplace. Forts d'une analyse bien autrement perfectionnée, ils ont ses méthodes, ils suivent sa trace et son impulsion: Laplace a élargi et creusé le sillon, en feront-ils autant? — Les résultats que nous venons d'énumérer sont consignés la plupart dans les mémoires fournis par Laplace aux Sociétés savantes, et dont voici le catalogue méthodique, distribué en cinq séries, savoir: 1^o physique pure (1-3), 2^o mathématiques pures et probabilités (3-15), 3^o astronomie générale (16-19), 4^o planètes (20-32), 5^o inégalités et système du monde (33-41). I (avec Lavoisier). *Mémoire sur la chaleur* (dans les Mémoires de l'Ac. des Sciences, 1780). II (encore avec Lavoisier). *Mémoire sur l'électricité qu'absorbent les corps qui se réduisent en vapeurs* (Mémoires de l'Académie des Sciences, 1781). III. *Mémoire sur le mouvement de la lumière dans les milieux diaphanes* (Mém. de l'Institut, 1809; et, même année, dans le Recueil de la Soc. d'Arcueil). IV. *Mémoire sur les suites récurro-récurrentes et sur leurs usages dans la théorie des hasards* (dans le

Recueil des Savants étrangers, VI, 1774). V. *Mémoire sur les suites* (Acad. des Sc., 1779). VI. *Mém. sur les usages du calcul aux différences partielles dans la théorie des suites*. (Acad. des Sc., 1777.) VII. *Recherches sur le calcul intégral aux différences partielles* (Acad. des Sc., 1773). VIII. *Mémoire sur l'intégration des équations différentielles par approximation* (Acad. des Sc., 1777). IX. *Sur les approximations des formules qui sont fonctions de très-grands nombres* (en deux Mémoires, Acad. des Sc., 1782 et 1783). X. *Mémoire sur les approximations des formules qui sont fonctions de très-grands nombres, et sur leur application aux probabilités* (Mém. de l'Institut, 1809). XI. *Mémoire sur les probabilités* (Acad. des Sc., 1778). XII. *Mémoire sur la probabilité des causes par les événements* (Rec. des Savants étrangers, VI, 1774). On pourrait encore ranger parmi les écrits de Laplace, relatifs en partie aux mathématiques pures, son *Mémoire sur l'intégration des équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la théorie des hasards*, mémoire placé plus bas sous le n° 36. XIII. *Sur les naissances, les mariages et les morts à Paris, depuis 1771 jusqu'à 1784* (Acad. des Sc., 1785). XIV (avec Duséjour et Condorcet). *Essai pour connaître la population du royaume et le nombre des habitants de la campagne*, en adaptant sur chacune des cartes de M. Cassini l'année commune des naissances tant des villes que des bourgs et des villages dont il est fait mention sur chaque carte (Acad. des Sc., 1783-1788, six parties). XV. *Mémoire sur divers points d'analyse* (dans le *Journal de l'École Polytech.*, VIII, 1809). Aux mathématiques pures aussi, mais à d'au-

tres sciences en même temps qu'aux mathématiques pures, appartient encore trois mémoires que bientôt nous retrouverons sous les n°s 33, 40 et 38, et dont, pour le moment, nous nous contentons d'indiquer les sujets qui sont, pour l'un, les solutions, particulières des équations différentielles; pour l'autre, le calcul intégral et le système du monde; et pour l'autre, l'inclinaison moyenne des orbites des comètes, etc. XVI. *Mémoire sur la mécanique* (*Journ. de l'Éc. Polyt.*, II, 1798). XVII. *Mémoire sur la détermination d'un plan qui reste toujours parallèle à lui-même dans le mouvement d'un système de corps agissant d'une manière quelconque les uns sur les autres, et libres de toute action étrangère* (*Journ. de l'Éc. Polyt.*, II, 1798). XVIII. *Mémoire sur le mouvement des corps célestes autour de leur centre de gravité* (Mém. de l'Inst., sect. des Sc. math. et phys., I, 1798). XIX. *Théorie des attractions des sphéroïdes, et de la figure des planètes* (Acad. des Sc., 1782), tiré à part avec le millésime de 1785, parce qu'effectivement le volume de l'Académie ne parut qu'en 1785). Ce mémoire complète la *Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes* dont nous parlerons un peu plus bas, et comprenant, entre autres détails, le calcul des oscillations d'un fluide qui recouvre une sphère, prélude à la théorie des marées. XX et XXI. Deux *Mémoires* différents sur la figure de la terre (l'un, Mém. de l'Acad. des Sc., 1783; l'autre, dans les Mém. de l'Inst., 1817), plus des *additions au second Mémoire* (même recueil, 1818). XXIII. *Mémoire sur la précession des équinoxes* (Acad. des Sc., 1777). XXIV et XXV. Deux *Mémoires* différents sur le flux et le reflux de la mer, l'un de 1790, l'autre

de 1818; le premier dans le recueil de l'Acad. des sciences, 1790; le second dans les *Mémoires de l'Institut*, 1818. XXVI et XXVII. *Sur l'équation séculaire de la lune* (Acad. des Sc., 1786); et *Mémoire sur les équations séculaires du mouvement de la lune, de son apogée et de ses nœuds* (Mém. de l'Institut, II, 1799). XXVIII. *Mémoire sur la théorie de la lune* (Mém. de l'Institut, III, 1801). XXIX. *Théorie de Jupiter et de Saturne* (2 part., Mém. de l'Ac. des Sc., 1785 et 1786). C'est là que se trouve la découverte de l'équation de la grande inégalité séculaire de Jupiter et de Saturne, dont la période est naturellement de 877 ans. XXX. *Théorie des satellites de Jupiter* (2 parties, Acad. des Sc., 1789). XXXI. *Mém. sur la théorie de l'anneau de Saturne* (Acad. des Sc., 1787). XXXII. *Mém. sur le mouvement des orbites des satellites de Saturne et d'Uranus* (Mém. de l'Institut, 1801). XXXIII. *Sur les solutions particulières des équations différentielles et sur les inégalités séculaires des planètes* (Acad. des Sc., 1772), plus des *additions* (même volume). XXXIV. *Sur les inégalités séculaires des planètes et de leurs satellites* (Acad. des Sc., 1784). Laplace y démontre que les attractions mutuelles des planètes ne produisent point de changement dans leurs révolutions, mais que pour les satellites elles occasionnent des rapports singuliers entre ces révolutions. On y trouve des observations de Mercure qui sont toujours rares en Europe. XXXV. *Mémoire sur les variations séculaires des orbites des planètes* (Acad. des Sc., 1787). XXXVI. *Recherches sur l'intégration des équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la théorie des hasards, sur le principe de la gravitation universelle et sur les*

inégalités séculaires des planètes qui en dépendent (Recueil des Savants étrangers, VII, 776). XXXVII. *Mémoire sur le développement vrai de l'anomalie du rayon vecteur elliptique en séries ordonnées suivant les puissances de l'excentricité* (Mém. de l'Institut, 1823). XXXVIII. *Mémoire sur l'inclinaison moyenne des orbites des comètes, sur la figure de la terre, et sur les fonctions* (Recueil des Savants étrangers, VII, 1776). XXXIX. *Mémoire sur la détermination des orbites des comètes* (Acad. des Sc., 1780). XL. *Recherches sur le calcul intégral et sur le système du monde* (Acad. des Sc., 1772), avec des *additions*. Entre autres objets que touche Laplace dans ce Mémoire se trouvent les intégrales particulières et les solutions particulières. Si plus tard Lagrange a donné des unes et des autres une théorie fondamentale (1774), il ne faut point oublier que Laplace le précédait dans cette recherche aride, qu'il s'y est montré profond et neuf, sinon complet, et même que sa terminologie, à peu près l'inverse de celle de Lagrange, a semblé plus juste et plus conforme à la nature des choses, c'est-à-dire exprime mieux les procédés par lesquels il arrive aux résultats. XLI. *Recherches sur plusieurs points du système du monde* (en deux parties, Acad. des Sc., 1775 et 1776) (7). A ces mémoires peut s'a-

(7) Déférant à l'invitation de quelques personnes qui trouvent intéressant de suivre, année par année, l'activité intellectuelle de Laplace, en ayant sous les yeux la chronologie des travaux spéciaux qu'il a donnés aux divers recueils, nous reproduisons ici les titres abrégés de ces morceaux, tels qu'ils se succèdent dans l'ordre de publication, mais en rappelant que, les volumes des grands recueils étant souvent en retard et portant un millésime antérieur de deux ou trois ans à la date vraie de leur apparition, les dates qui suivent et qui reproduisent le millésime des volumes peuvent avoir besoin d'une correction. Nous les laissons pourtant. Voici pourquoi : Si l'apparition du

jouter, bien qu'elle n'ait jamais été comprise dans les recueils de sociétés savantes, sa *Théorie du mouvement*

et de la figure elliptique des planètes, Paris, 1784, 1 vol. in-4°. Ce beau travail, imprimé aux frais de Saron, et qui ne fut tiré qu'à deux cents exemplaires, tous donnés à des amis, à des savants ou à des bibliothèques, a pour but de déduire les propriétés des mouvements elliptiques et paraboliques de la seule considération des équations différentielles du second ordre, qui déterminent à chaque instant le mouvement des corps célestes autour du soleil. Il se compose de deux parties. Dans la première, des équations différentielles du mouvement des planètes, Laplace remonte à la nature de ce mouvement et des orbites qu'elles décrivent; il montre comment ces éléments naissent de l'intégration successive de ces équations; il donne le moyen de déterminer approximativement le mouvement elliptique dans les deux cas d'une ellipse presque circulaire et d'une ellipse très-excentrique (ce qui embrasse et planètes et comètes); il présente les variations séculaires sous la forme la plus simple qu'elles puissent avoir, expose les éléments d'Uranus (récemment découverts), donne une solution nouvelle du grand problème des orbites des comètes et en tire une méthode simple et usuelle pour déterminer les éléments de ces corps; puis, après un théorème intéressant sur le mouvement elliptique, il termine par une méthode de déterminer les masses des planètes qui ont des satellites. La seconde partie, destinée uniquement aux géomètres, présente d'abord une théorie complète des attractions des sphéroïdes elliptiques

volumé est postérieure au-millésime, si par conséquent un morceau fin en 1767 ou 88 est inséré dans le tome de 1789, en revanche la découverte et la rédaction ont pu et dû occuper des années antérieures à 87 et 88, et des-lors il s'opère une espèce de compensation. Plus de précision serait ici inopportune. Les chiffres arabes indiquent l'ordre chronologique; les chiffres romains désignent l'ordre méthodique suivi dans le texte de l'article. — Année 1772 : 1. (XXXIII) *Solution partic. des équat. diff. et inégales séc. des planètes* (Ac. des Sc.); 2. (XI) *Calcul intégral et syst. du monde* (Ac. des Sc.). — Années 1775 : 3. (VII) *Calcul intégral aux diff. partielles* (Ac. des Sc.). — Année 1774 : 4. (IV) *Suites récurrentes et leur usage dans la théorie des hasards* (Ac. des Sc.); 5. (III) *Probabilité des causes par les évènements* (S. étr.). — Années 1773 et 1776 : 6. (XL) *Sur plusieurs points du syst. du monde* (Ac. des Sc.); 7. (XXXVI) *Intégration des eq. différentielles aux diff. finies, et usage dans la th. des has., etc., etc.* (Ac. des Sc.); 8. (XXXVIII) *Inclinaison moy. des orb. des comètes, fig. de la terre, fonctions* (Sav. étr., 1776). — Année 1777 : 9. (VI) *Usage du calcul aux diff. part. dans th. des suites* (Ac. des Sc.); 10. (XXIII) *Précession des équinox.* (Ac. des Sc.); 11. (VIII) *Intégrat. des eq. différ. par approximat.* (Ac. des Sc.). — Année 1778 : 12. (XI) *Probabilités* (Ac. des Sc.). — Année 1779 : 13. (V) *Suites* (Ac. des Sc.). — Années 1780 : 14. *Détermination des orb. des comètes* (Ac. des Sc.); 15. I) *Chaleur* (Ac. des Sc.). — Année 1781 : 16. (II) *Électricité* (Ac. des Sc.). — Années 1782 et 3 : 17. (IX) *Approx. des formules fonct. de t-grands nomb.* (Ac. des Sc.); 18. (XIX) *Attract. des sphéroïdes et fig. des planét.* (Ac. des Sc.); 19. (XX) *Premier mém. sur la fig. de la terre* (Ac. des Sc.); 20. (XII) *Naiss., mariages et morts à Paris* (Ac. des Sc.); 21. (XIV) *Population du roy.* (Ac. des Sc.); six. mém., mais de 1785 à 1788. — Année 1783 : 22. (XXXIV) *Intégr. sécul. des planét. et satell.* (Ac. des Sc.). — Années 1785 et 86 : 23. *Th. de Jupiter et de Saturne* (Ac. des Sc.); 24. (XXVI) *Équat. séc. de la lune* (Ac. des Sc.). — Année 1787 : 25. (XXXI) *Th. de l'anneau de Saturne* (Ac. des Sc.); 26. (XXXV) *Variat. séc. des orb. des planét.* (Ac. des Sc.). — Année 1789 : 27. (XXX) *Th. des satell. de Jupiter* (Ac. des Sc.). — Année 1790 : 28. (XXIII) *Premier mémoire sur flux et reflux* (Académie des Sciences). — Année 1798 : 29. (XVII) *Plan touj. parall. à lui-même dans le mouv. d'un syst., etc.* (J. de l'Ec. polyt.); 30. (XVI) *Mécanique* (J. de l'Ec. polyt.); 31. (XVIII) *Mouv. des corps cel. autour de leur centre de gr.* (Inst.). — Année 1799 : 32. (XXVII) *Éq. sécul. du mouv. de la lune, de son apogée et de ses neuds* (Inst.). — Année 1801 : 33. (XXXII) *Mouv. des orb. des satell. de Saturne et d'U.* (Inst.); 34. (XXVIII) *Th. de la Lune* (Inst.). — Année 1809 : 35 (XV) *Divers points d'analyse* (J. de l'Ec. polyt.); 36. (III) *Mouv. de la lumière dans milieu diaphanes* (Inst. et Soc. d'Arc.); 37. (X)

Approx. des formul. fonct. de t-grands nomb. et applic. aux probabilit. (Inst.). — Année 1817 et 18 : 38. et 39. (XXI et XXII) *Second mém. sur fig. de la Terre. et Addit.* (Inst.); 40. (XXIV) *Sec. mém. sur flux et refl.* (Inst.); 41. (XXXVII) *Dével. de l'anomalie du rayon vecteur ellipt. en séries suivant puiss. d'excentricité* (Inst.).

sur un point, soit intérieur ou superficiel, soit extérieur (sa méthode, pour l'action sur les points extérieurs, est particulièrement remarquable et l'emporte infiniment sur les expressions de cette action connues auparavant); l'auteur est ainsi conduit à déterminer la figure des ellipsoïdes homogènes en équilibre, et le mouvement de rotation qu'ils finiront par prendre, quelle qu'ait été d'ailleurs l'impulsion primitive qui les animait à leur état primitif de masse fluide; de là, ne voyant dans la figure elliptique qu'une solution particulière du problème général, où l'on se propose de déterminer toutes les figures avec lesquelles une masse fluide homogène, qui tourne sur elle-même et dont toutes les parties s'attirent, peut être en équilibre, il reprend *à priori* ce problème, le simplifie, et, sans le résoudre, arrive à un beau théorème sur les attractions d'un sphéroïde quelconque, l'attraction étant censée puissance indéfinie de la distance. Enfin il termine par la recherche des lois de pesanteur, selon lesquelles une sphère attire tous les points situés au dehors, comme si toute la masse était réunie à son centre. Outre ces mémoires, composés à mesure qu'il trouvait et qu'il avait à faire connaître aux savants, Laplace a mis au jour plusieurs ouvrages de longue haleine : le principal, sans contredit, est son *Traité de la Mécanique céleste*, 1799-1825, 5 vol. in-4°. En 1799, avaient paru les deux premiers volumes, lesquels furent réimprimés en 1829 et 1830; le troisième vit le jour en 1803, et le quatrième en 1805. Vingt ans s'écoulèrent ensuite jusqu'à l'apparition du cinquième et dernier en 1825. Ce vaste ensemble, enrichi de suppléments qui en rendent la lecture difficile, est distribué très-méthodiquement en

seize livres qui roulent : le premier, sur les lois générales de l'équilibre et du mouvement; le second, sur la loi de la pesanteur universelle et des centres de gravité des corps célestes; le troisième, sur la figure des corps célestes; le quatrième, sur les oscillations de la mer et de l'atmosphère; le cinquième, sur les mouvements des corps célestes autour de leur propre centre de gravité; le sixième, sur la théorie des mouvements planétaires; le septième, sur la théorie de la lune; le huitième, sur la théorie des satellites de Jupiter, de Saturne et d'Uranus; le neuvième, sur la théorie des comètes; le dixième, sur différents points relatifs au système du monde; le onzième, sur la figure et la rotation de la terre; le douzième, sur l'attraction et la répulsion des sphères, et sur les lois de l'équilibre et du mouvement des fluides élastiques; le treizième, sur les oscillations des fluides qui recouvrent les planètes; le quatorzième, sur les mouvements des corps célestes autour de leur centre de gravité; le quinzième, sur le mouvement des planètes et des comètes; le seizième, sur le mouvement des satellites. Les deux premiers composent le I^{er} volume; les trois suivants, le t. II; les livres 6 et 7, le t. III, auquel doit être ajouté un supplément; les livres 8, 9 et 10, le t. IV, que grossit un supplément sur l'action capillaire, plus un supplément au supplément (ces suppléments ont, l'un 65 planches, l'autre 78); enfin les six derniers livres forment le t. V; mais, pour être véritablement complet, il faut y joindre trois suppléments trouvés après la mort de Laplace dans ses papiers, et qui traitent : le premier, du développement en séries du radical qui exprime la distance de deux planètes; le deuxième, du développement des coor

données elliptiques ; le troisième, du flux et reflux linéaire atmosphérique. Quand la *Mécanique céleste* fut terminée, Laplace put dire : *Exegi monumentum*. Effectivement, il n'existe point de monument astronomique comparable, soit pour l'importance et la profondeur des solutions, soit pour la hauteur et la beauté des méthodes, soit pour la lucidité, l'ordre, la parfaite distribution des matières, soit enfin à cause de cette considération que plus de moitié de ce qui compose les cinq volumes, fond et forme, est uniquement à Laplace, et que, par la forme, il s'approprie en quelque sorte le reste. Jamais ouvrage donc ne fut, moins que la *Mécanique céleste*, une compilation. Fréquemment même s'y rencontrent des solutions capitales qui n'étaient entrées dans aucun de ses mémoires. Et c'est surtout après avoir lu cette gigantesque composition qu'on apprécie l'originalité du génie de Laplace. A la suite du *Traité de la Mécanique céleste*, nous devons mentionner l'*Exposition du système du monde*, Paris, 2 vol. in-8°, 1796 ; 4^e édit., 1813, in-4°, et 2 vol. in-8° ; 5^e édit., revue et augmentée, 1824, in-4°, ou 2 vol. in-8°. C'est une espèce de traduction en langue vulgaire, sans écriture analytique et sans calcul, du grand ouvrage dont il commençait à peu près en même temps la publication, et dont les deux premiers volumes parurent en 1799. Laplace y ramène toutes les recherches sur le système du monde au principe des vitesses virtuelles ; il y reprend la mécanique dans ses bases et démontre rigoureusement toutes les parties de cette science ; surtout, non content de tracer le tableau et de donner la démonstration des phénomènes, il s'attache à développer l'esprit des méthodes et la marche

des inventeurs. Sous ce point de vue, l'ouvrage offre un intérêt historique réel. Laplace, du reste, a bien prétendu être historien, et la cinquième partie de l'*Exposition du système du monde* contient un *Précis d'histoire de l'astronomie*, qui même a été tiré à part (Paris, 1821, in-8°). Ce précis, peut-être, serait un peu maigre, si c'était vraiment un ouvrage particulier ; mais, simple appendice d'un ouvrage théorique plus long et plus grave, il ne mérite plus ce reproche. Seulement il ne faudrait pas que le lecteur s'imaginât y trouver la table complète de toutes les découvertes astronomiques et la complète caractéristique de tous les hommes qui ont servi la science, soit en observant, soit en démontrant, soit en exposant. Cela n'est pas et cela ne pouvait être. On n'en reconnaît pas moins, malgré toute l'exiguité du cadre, le haut esprit de méthode, la lucidité, la perspicacité de Laplace. Il saisit admirablement le trait capital du génie de chaque homme, l'essence de chaque découverte, et, s'il n'apprend pas tout, la parfaite justesse de tout ce qu'il dit met bien sur la voie et donne plus de lumières réelles que beaucoup d'exposés plus longs. Les autres livres de l'*Exposition du système du monde* sont consacrés, le premier aux mouvements apparents des corps stellaires, le second aux mouvements réels, le troisième aux lois générales du mouvement, le quatrième à la théorie de la pesanteur universelle. La rapidité, la netteté, l'enchaînement habile et simple de tous les détails, la facilité avec laquelle se déroulent le simple exposé, la démonstration, la généralisation, la loi, font de cet ensemble un des résumés les plus remarquables qui aient jamais paru ; et à coup sûr il n'exis-

tait pas, lorsque cet ouvrage vit le jour, une seule production de ce genre réunissant les mêmes mérites au même degré. C'est principalement l'*Exposition du système du monde* qui valut à Laplace son renom comme élégant et pur écrivain, renom qui, quoique bien d'autres depuis eussent déployé autant de mérite littéraire, devait plus tard autoriser sa réception à l'Académie Française. Il y aurait erreur pour tant à croire que le premier littérateur venu, que l'homme du monde étranger à l'analyse et à la géométrie pourraient véritablement comprendre et pénétrer Laplace. Pour lire son ouvrage entier avec un fruit réel, il faut être déjà d'une certaine force en mathématiques plus qu'élémentaires. La suppression de ces signes, qui, aux yeux du vulgaire, hérissent et rendent rébarbative la physionomie des formules, des transformations et des raisonnements analytiques ne donne vraiment de clarté aux énoncés que lorsqu'on possède également les formules en langue algébrique et en langue courante, ce qui suppose qu'on est familier avec les principes et les procédés des hautes mathématiques. Faute de ce précédent, on peut croire que l'on comprend; mais en réalité l'on ne comprend qu'à peu près, et il règne toujours un vague presque équivalent à l'ignorance dans les idées et les images sous lesquelles on se représente, soit les phénomènes isolés, soit surtout les ensembles de phénomènes. C'est donc plus aux géomètres qu'aux hommes de lettres et de salon que s'adresse le Résumé de Laplace, et l'utilité capitale de son livre est de rappeler aux vrais savants des théorèmes dont la démonstration leur est connue, et de mettre en relief leur liaison, leurs rapports, la manière dont ils s'en-

gendrent, s'enlacent et se soutiennent les uns les autres. Enfin viennent l'*Essai philosophique sur les probabilités*, Paris, 1814, in-4°; 2^e édit., 1814, in-8°; 3^e édit., 1816; 4^e éd., 1819; 5^e, 1825 (toutes aussi in-8°), et la *Théorie analytique des probabilités* (Paris, 1812; in-4°), grossie plus tard de quatre suppléments, savoir: 1^o l'application du calcul des probabilités à la philosophie naturelle, 1816; 2^o l'application du calcul des probabilités aux opérations géodésiques, 1818; 3^o l'application des formules géodésiques des probabilités à la méridienne de la France, 1821; 4^o un autre enfin en 1825. Ces quatre morceaux, de 170 pages environ, furent réunis à l'ouvrage même dans une deuxième édition, puis dans une troisième (1820, in-4°), qui est de beaucoup la meilleure, grâce à des modifications et à des additions de l'auteur. La *Théorie analytique*, on le voit, précéda de deux ans l'*Essai*. L'*Essai* n'est effectivement à la *Théorie analytique* que ce que l'*Exposition du système du monde* est à la *Mécanique céleste*, un abrégé à l'usage des personnes instruites, mais moins versées dans les hautes mathématiques, d'un *Traité* qui n'est accessible qu'aux mathématiciens de profession. La *Théorie* présente les mêmes caractères que les autres ouvrages analytiques de Laplace; elle est devenue classique; elle a fourni les principaux éléments des traités qui ont paru depuis sur cette branche des sciences exactes. Pour l'*Essai philosophique*, il se lit très-couramment, et, s'il ne peut être un titre égal à l'admiration, la rapidité avec laquelle les matières sont passées en revue, la variété des applications, la facilité qu'on a de saisir presque d'un coup d'œil toute la science des probabilités, divers dé-

taills que Laplace y donne sur lui-même et sur ses découvertes, en montrant, dans les Probabilités, un des éléments de ses découvertes astronomiques, et enfin quelques aperçus historiques sur les hommes qui se sont livrés à l'étude des Probabilités, et sur les pas qu'ils ont fait faire à cette étude, en rendent la lecture très-atrayante. Nous pourrions encore trouver, en cherchant bien, divers opuscules de Laplace, par exemple ses cinq ou six *leçons d'analyse* aux Écoles normales en 1795; la dernière roulait sur les *probabilités* (voy. *Séances des Écoles normales*, t. VI, p. 321), et divers articles dans la *Connaissance des temps*, puis enfin les *discours, rapports, etc.*, soit comme président du Sénat, soit comme pair, et à d'autres titres, dont aucun, aux yeux de la postérité, ne vaudra celui d'auteur de la *Mécanique céleste* (8).

P—OT.

LAPPO, architecte florentin, fut contemporain du célèbre Arnolfo di Lapo (voy. ce nom, II, 522), qui florissait vers le milieu du XIII^e siècle. Vasari prétend qu'il était originaire d'Allemagne, qu'il se nommait *Jacopo*, et que, s'étant établi à Florence, les habitants de cette ville, selon leur usage d'abrèger les noms, lui donnèrent celui de *Lapo*, sous lequel il continua d'être connu. Mais il résulte du témoignage de Baldinucci, de l'abbé Lanzi et de Morrona, dans sa *Pisa illustrata nel arti del disegno*, que Lapo naquit à Florence, et qu'il apprit son art de Nicolas de Pise, qui était à cette époque

le plus habile architecte de la Toscane. La ressemblance de nom et le témoignage de Vasari ont donné lieu également d'avancer qu'Arnolfo était fils de Lapo, tandis que, d'après les recherches des mêmes historiens, il est reconnu que Lapo, plus jeune qu'Arnolfo, avec lequel il était lié d'une étroite amitié, fut condisciple de ce dernier, qui suivait en même temps que lui les leçons de Nicolas de Pise. Ce qui achève d'écarter tous les doutes à cet égard est le contrat passé, en octobre 1266, entre la fabrique du Dôme de Sienne et Nicolas de Pise, pour la construction de la chaire de cette église; convention qui a été conservée par le P. della Valle dans la préface de l'édition qu'il a donnée de Vasari, et où on lit les mots suivants : « *Pro suis discipulis secum ducat Senas Arnolphum et Lapum, suos discipulos, quos secum pro infra scriptis salariis, ut infra scribitur, tenebit usque ad complementum dicti pulpiti.* » C'est donc par erreur que, dans l'article précité, on dit qu'Arnolfo était fils de Lapo. Le père de cet habile artiste se nommait Cambio; il habitait Colle de Valdelsa, près Florence (1). Lapo se rendit célèbre dans son art, et il avait orné la ville de Florence de

(1) Il n'est pas hors de propos d'ajouter les détails suivants à ceux qu'on a vus dans l'article Arnolfo, et qui ne le font connaître que comme architecte. Ainsi que tous les habiles artistes de ce temps, il se distingua également dans la sculpture, et dans la peinture. Parmi les ouvrages dignes de mémoire qu'il a exécutés, on doit citer le tombeau du cardinal de Bruges, dans l'église Saint-Dominique, à Orvieto, où il a manifesté ses rares talents dans les trois arts qu'il cultiva. Ce tombeau, orné de mosaïques et de sculptures pleines de mouvement, est un des monuments les plus riches et les plus beaux de cette époque. Il l'exécuta en 1290, quelques années avant de commencer l'église de Sainte-Marie del Fiore. La tribune de marbre qu'il fit dans l'église de Saint-Paul *extramuros*, à Rome, est ornée de bas-reliefs précieux, représentant le sacrifice d'Abel, un ange incliné qui encense l'autel, etc. Les figures sont remarquables par la manière dont elles sont ajustées.

(8) *L'Exposition du système du monde* a été traduite en allemand par J.-C.-F. Hauff, Francfort, 1797, 2 vol. in-8; et en anglais par J. Pond, membre de la Société royale de Londres, 1809, 2 vol. in-8. Une traduction allemande de la première partie de la *Mécanique céleste* a été donnée par J.-C. Burckhardt (voy. ce nom, LIX, 738), Berlin, 1800, 2 vol. in-8.

plusieurs édifices remarquables que le temps a détruits. Nicolas de Pise, chargé par la ville d'Assise de la construction de la grande église de cette ville, où devaient être déposées les reliques de saint François, en fournit les plans et en commença l'exécution; mais appelé dans plusieurs contrées de l'Italie pour y diriger de nombreux travaux, il choisit Lapo pour le suppléer dans ceux de l'église d'Assise, ce qui a donné lieu à Vasari de le regarder comme l'auteur de cet édifice. Ce fut Lapo qui donna les plans de l'évêché d'Arezzo, et non le père d'Arnolfo. Vasari se trompe en disant que cet édifice fut fondé en 1218, car il est prouvé, par le concordat passé en faveur de cette fabrique, et cité par Rondinelli dans sa description d'Arezzo, que les travaux ne commencèrent que vers l'année 1277; d'où il résulterait même que Lapo n'a pu les voir terminer, puisque c'est à peu près vers cette époque qu'il mourut. On peut douter aussi que Lapo ait fait construire le château des seigneurs de Pietramala, car la puissance de cette maison ne commença à s'établir que dans les premières années du XIV^e siècle. — *Riccio di* LAPO, peintre, naquit à Florence, vers l'année 1330. Il épousa une fille de Giotto, dont il eut Étienne di Lapo, également peintre, et qui fut le père de Giotto le jeune, dit *il Giot-tino*, peintre célèbre. P—s.

LAPOIX. Voy. FRÉMINVILLE, XVI, 20.

LAPORTE. Voy. PORTE, XXXV, 454.

LAPPOLI (MATHIEU), peintre d'Arezzo, naquit vers le milieu du XV^e siècle, et fut élève de dom Bartolomeo della Gatta, abbé de Saint-Clément, célèbre peintre en miniature. Le disciple répondit aux soins de son maître et devint un artiste

renommé. Vasari a conservé une nomenclature étendue des tableaux à fresque et en détrempe dont il avait orné la plupart des églises d'Arezzo. On y admire un *saint Bernard* qui passe pour son meilleur ouvrage. Il est encore d'une parfaite conservation, et se trouve dans le réfectoire des Bernardins. On voit en outre un *saint Sébastien* dans l'église de Sainte-Marie. On regrette que le temps ait détruit ses autres ouvrages, notamment une *Annonciation*, où, sous les traits de la Vierge, il avait peint la mère du fameux Pierre Arétin. Lappoli mourut en 1504. — *Jean-Antoine* LAPPOLI, son fils, naquit en 1492. Élève du Pontorme, il s'adonna pendant quelque temps, avec ardeur, à l'étude; mais le goût des plaisirs vint le détourner et mettre un terme à ses progrès. Il apprit la musique, et devint un habile joueur de luth. Cependant, ayant fait connaissance avec François di Sandro, élève d'André del Sarto, ce nouvel ami lui persuada de l'accompagner chez son maître, où il se remit à dessiner et à peindre d'après le modèle vivant. La peste s'étant déclarée à Rome en 1532, Perino del Vaga se réfugia à Florence, où il se lia d'amitié avec Lappoli. Le fléau s'étant étendu jusqu'à cette ville, les deux artistes l'abandonnèrent, et Lappoli revint à Arezzo, où il peignit avec succès une grande frise de *la Mort d'Orphée*, imitant le bronze. Il termina, pour les religieuses de Ste-Marguerite, une *Annonciation* que la mort avait empêché Dominique Peori, son premier maître, d'achever. Enfin Lappoli se rendit à Rome, où il retrouva Perino del Vaga, le Rosso et d'autres amis qui lui procurèrent la connaissance de Jules Romain, de Sébastien del Piombo et de Mazzuoli, de Parme, avec lequel un goût commun pour la musique le lia

bientôt d'une étroite amitié. D'après les conseils de ce dernier, il entreprit quelques tableaux pour se faire connaître du pape Clément VII. Mais le sac de Rome, arrivé au mois de mai 1527, détruisit ses espérances; les dessins et les tableaux qu'il avait commencés furent brûlés; lui-même fut fait prisonnier par les soldats du duc de Bourbon, qui le retinrent pour en obtenir une rançon à laquelle il n'échappa qu'en se sauvant en chemise pendant une nuit, à travers les plus grands périls. Il revint dans sa patrie d'où la peste le chassa de nouveau. A son retour il y fut chargé de l'exécution de plusieurs tableaux, parmi lesquels on conserve encore une *Adoration des Mages*, dans le couvent des Capucins. Enfin Vasari cite comme deux ouvrages très-remarquables de cet artiste une *Judith mettant la tête d'Holopherne dans une corbeille tenue par une esclave*, et un *saint Jean-Baptiste dans le désert*. On regrette que le temps donné à ses plaisirs ait été perdu pour l'art; et lui-même, sur la fin de sa carrière, se repentit plus d'une fois d'avoir négligé ses études. Il mourut dans sa patrie, en 1552, des suites d'une fièvre aiguë. Parmi ses élèves, Barthélemi Torri, d'Arezzo, mérite surtout d'être cité. P—s.

LAQUEUILLE (le marquis de), maréchal de camp dans les armées du roi de France, avant la Révolution, fut député aux états généraux par la noblesse de la sénéchaussée d'Auvergne, sa patrie. Il se fit remarquer dans son ordre, et ensuite à l'Assemblée constituante, par la vigueur avec laquelle il défendit la monarchie, telle qu'elle était constituée avant la convocation des états. Voyant que ses efforts étaient inutiles, il donna sa démission dès le mois de mai 1790, prétextant l'expiration de

ses pouvoirs, que l'Assemblée n'avait pas eu le droit de changer ni de prolonger. Après avoir protesté contre tout ce qui s'était passé contrairement au système de l'ancienne monarchie, le marquis de Laqueuille sortit de France et se retira dans la Belgique. Lorsque la guerre de l'émigration fut arrêtée, on le chargea de lever des troupes dans les Pays-Bas, et les princes lui donnèrent le commandement des volontaires nobles assemblés sur ce point. Le 27 octobre 1791, il répondit au roi au nom de la noblesse émigrée qu'il avait invitée à rentrer en France, et expliqua les motifs qui l'empêchaient d'obtempérer aux désirs du monarque. Ces motifs étaient puisés dans l'état d'oppression où se trouvait ce malheureux prince, forcé d'agir contre ses véritables intentions. Le marquis de Laqueuille fut décrété d'accusation, par l'Assemblée législative, le 2 janvier 1792. La même accusation fut portée le même jour et par le même acte contre *Monsieur*, depuis roi de France, contre le prince de Condé et contre le vicomte de Mirabeau. Dans la campagne des Français émigrés, en 1792, le marquis de Laqueuille commanda la noblesse d'Auvergne, avec le titre d'adjutant général du comte d'Artois, et continua assez longtemps son service. On connaît l'issue de cette expédition (*voy. DUMOURIEZ, LXIII*). Après le licenciement, le marquis de Laqueuille vécut dans la retraite, en Allemagne, et il rentra en France lorsque Bonaparte y fut maître du pouvoir; tous ses biens avaient été vendus, et il était sans ressource. Il mourut à Paris en 1810, dans un état voisin de l'indigence et dans un âge avancé.

B—U.

LARAUZA (JEAN-LOUIS), un des maîtres de conférences de l'ancienne

École normale, fut comme frappé de malheur et destiné à la tristesse dès l'enfance. Né le 8 mars 1793 à Paris, il perdit, encore en bas âge, son père et sa mère, et resta presque sans fortune. Si un oncle n'eût fait à peu près tous les frais de son éducation, il eût été forcé de discontinuer ses études. Au collège, malgré son extrême application et une conduite modèle, s'il avait des succès, il n'effaçait point des condisciples bien plus légers et plus fréquemment vainqueurs que lui. Admis à l'École normale, tout nouvellement créée alors, il trouva encore bien plus de rivaux; et, quelque réels que fussent ses progrès, il se recommanda plus par la sagesse de la tenue que par le brillant du langage ou la facilité de l'intelligence. Chrétien de cœur, il goûtait peu les fanfaronnades d'une érudition trop affichée et trop en vogue à cette époque parmi la jeunesse; et sa tendance à s'isoler, à renfermer sa pensée, à couvrir d'une superficie de sécheresse et de tristesse ce qu'il avait au cœur de poétique et de passionné, s'y développa au point d'être le trait dominant de son caractère. Cependant il trouva des amis, et sa droiture, sa persévérance, son instruction reconnue forcèrent l'estime. En quittant l'École il fut nommé professeur agrégé pour les hautes classes au collège de Montpellier; et l'année suivante il alla remplir la chaire de rhétorique à celui d'Alençon. De là, il revint à Paris. L'École normale venait de subir une réorganisation: les élèves admis devaient désormais rester trois ans; et plus de chaires, ou plus exactement plus de conférences, se trouvaient en disponibilité. Laranza s'en vit donner une: ce fut celle de grammaire générale. Il fut loin, à notre avis, d'y déployer un mérite transcendant, ou même

un mérite suffisant; il fut très-loin aussi de faire illusion, ainsi que tant d'autres, par la beauté de la forme, sur l'indigence du fond; il n'avait point, et il eût été obligé de travailler longtemps avant d'avoir l'aplomb, la souplesse, la puissance d'improvisation élégante, à l'aide desquels on fascine un auditoire: la netteté, la décision surtout lui faisaient défaut. Et si l'on ajoute qu'au besoin chacun avait le droit d'interpeller, de demander des explications, et que plusieurs prenaient la parole avec des vues peu bienveillantes, on comprendra les embarras où plus d'une fois il se trouva. Nous l'en plaignions sincèrement, et d'autant plus que, s'il était en réalité au-dessous de sa tâche, son succès était encore bien au-dessous de celui qu'il eût mérité d'avoir. Il n'avait que vingt-trois ans d'ailleurs au moment où il commença; et il faut avouer que la littérature à elle seule ne donne pas cette élégance mathématique de langage, cette lucidité de vues, cette précision de formules et de formes, conditions essentielles du talent qui entreprend de discuter sous toutes les faces, de reconnaître dans tous les cas, de suivre sous toutes les variations et dans toutes les conséquences l'équation générale de la métaphysique du langage. Mais alors, pourquoi le président du conseil de l'instruction publique faisait-il choix d'un littérateur de vingt-trois ans pour un cours qui eût demandé, sinon un Sicard, un Saey, du moins un homme formé à leur école, et quand peut-être il eût été facile de donner à Laranza un poste plus en harmonie avec ses goûts? Il connaissait, il étudiait avec amour l'histoire des littératures; il lisait avec délices les chefs-d'œuvre de la poésie latine; il aimait surtout Virgile et en savait de longs morceaux par cœur. Poète

lui-même au fond de l'âme, il cultivait avec succès la musique, cette autre forme de la poésie; le piano l'avait initié aux éléments du contrepoint, et, s'il n'avait pas plus au bout des doigts la vélocité souvent si vaine du virtuose qu'au bout de la langue la flexibilité de langage du rhéteur, il avait, ce qui vaut mieux, le sens profond de l'art; il déchiffrait, il approfondissait les partitions, il composait, et le charme, la vigueur de ses compositions étonnaient les artistes eux-mêmes. En général, il était aisé au juge habile de sentir que la valeur de Larauza était d'autant plus grande qu'il s'enveloppait d'obscurité, et que, seul ou dans l'intimité, en silence et à tête reposée, il s'abandonnait au courant de ses études et de ses pensées. S'il avait, en présence du grand nombre, quelque chose de mélancolique, de triste, de gauche et de manqué, libre de ce contact qui l'intimidait, il redevenait lui-même et tout autre. Personne, au reste, n'était pour lui plus sévère que lui-même; non-seulement il se dépréciait, il croyait à la sentence qu'il prononçait contre lui-même. Vint une place à demander, il regardait tout autre comme plus digne que lui de l'obtenir; et, contrairement à tant d'autres, insatiables de cumul, il se bornait sans regrets aux médiocres appointements de l'École normale. Il n'en savait pas moins suffire à tout, même aux frais de voyages en Italie. Il est vrai que la plus stricte économie présidait aux détails de ces déplacements. Dans les vacances de 1820, il parcourut à pied toutes les vallées des Alpes Cottiennes. Grand admirateur d'Annibal, il voulut reprendre à fond et par lui-même la question du passage de ce grand général. Les idées de Whitaker, de Delnc, de M. Letronne, du savant marquis de Fortia,

venaient de ranimer la curiosité sur ce point. On peut en croire Larauza lorsqu'il dit que ce n'est point un orgueilleux désir d'avoir une solution à lui qui le décidait à revenir sur une question souvent traitée, et où il fallait bien, quelque parti qu'il prit, qu'il aboutît au résultat de l'un ou de l'autre de ses devanciers. Il sentait confusément que les preuves de ces savants ne produisaient point la conviction, et qu'il y avait à compléter les démonstrations ou à revenir sur des opinions. Un simple voyage ne lui suffit point pour rassembler les éléments d'une conviction, et trois fois encore il parcourut de point en point ces parages curieux et célèbres. Il n'en était qu'à sa seconde excursion quand une ordonnance, signée Corbière, prononça la dissolution de l'École normale; il se trouva sans place avec un faible traitement provisoire. Il n'en suivit pas moins sa pensée, et, comme on l'a vu, il visita encore à deux reprises les localités qui l'intéressaient si vivement. Sa persévérance fut enfin récompensée: l'aspect et la comparaison des lieux fixa définitivement son opinion, et, de retour à Paris, il s'occupa de rédiger un mémoire sur le problème si longtemps l'objet de ses investigations. Il venait à cette époque, après avoir été en vain présenté comme candidat à la chaire d'éloquence latine, laissée vacante par le décès de Delaplace, d'obtenir un mince emploi de sous-bibliothécaire de l'Université. Probablement son mémoire eût amélioré sa position; il était autorisé à en lire des extraits à l'Académie des Inscriptions, et seulement un motif de délicatesse l'en empêchait: devant combattre une opinion énoncée par M. Letronne dans le *Journal des Savants*, il différait la lecture pour ne point la faire en l'ab-

sence de ce redoutable antagoniste. Une maladie qu'avaient développée les fatigues de son quadruple voyage et l'excès de travail le força de s'aliter, et, après une agonie douloureuse, il expira le 29 sept. 1825. M. Viguier fit imprimer son mémoire sous le titre d'*Essai sur le passage des Alpes par Annibal*, Paris, 1826, in-8°, et le fit précéder d'une courte notice, tribut touchant et bien senti à la mémoire de son ami. M. Cousin prononça sur sa tombe un adieu funèbre qui se trouve reproduit dans Mahul (*Annales biog.*, 1826, 1^{re} partie). Exagération à part, et avec la franchise qu'on ne nous dénierait pas, nous l'espérons, le mémoire de Larauza nous semble, tout bien examiné, ce qu'il y a de mieux sur le passage d'Annibal. Il suit d'abord M. Letronne jusqu'au confluent de l'Isère et du Drac; et jusque-là peut-être la tâche était facile. Mais lorsqu'il s'écarte de lui, lorsqu'il est réduit à le combattre, il marche de même d'un pas ferme, et il trace de main de maître son itinéraire. Son idée sur l'*ad lævæam* de Tite-Live et sa discussion de tous les points relatifs à la phrase de l'historien, l'indication lumineuse qu'il donne à propos des *Tricorii* (ce n'est pas l'emplacement assigné aux *Tricorii* qui doit vous faire interpréter l'historien, c'est l'historien qui doit vous donner l'emplacement réel, à cette époque, des *Tricorii*), la manière dont il identifie la *Druentia* au Drac (soit que ce dernier eût alors un nom spécial, soit qu'on l'appelât *Druentius Minor*, le sens qu'il donne aux *Αεζόπετρα ὄρη* (les Alpes), ainsi traduites en grec à cause de l'ambiguïté du son *Alb* ou *Alp*, tout cela nous semble incontestable. Il en est de même de tout le détail de la route des Carthaginois au travers des défilés et des escarpements. Il est inutile d'a-

jouter que nous regardons avec Larauza et tant d'autres le Mont-Cenis comme le véritable point par où, du versant occidental, l'armée passa au versant oriental. Le chapitre complémentaire où, aux discussions positives qui précèdent, succèdent les discussions négatives pour achever de ruiner les solutions contraires, est particulièrement remarquable. Évidemment Larauza serait devenu, avec le temps, un digne membre de l'Académie des Inscriptions. P—OT.

LARDIZABAL (don MANUEL de), ministre de Ferdinand VII, roi d'Espagne, naquit en Biscaye, vers 1750, d'une famille noble, et vint de bonne heure à la cour de Madrid, où il fut, sous le règne de Charles IV, membre du conseil suprême de Castille. S'étant mis en opposition avec le fameux Godoï, il éprouva une disgrâce complète à l'époque du procès de l'Escurial (*voy. FERDINAND VII*, LXIV, 80), et ne rentra en grâce qu'à l'avènement de Ferdinand VII, en 1808. Ce prince l'ayant alors rétabli dans ses titres et emplois, il le suivit à Bayonne, et se vit contraint, dans cette ville, de faire partie de la junte des notables espagnols que Napoléon força d'accepter la constitution qui établissait la royauté de son frère Joseph Bonaparte. Il fut en conséquence l'un des quatre-vingt-douze membres de cette junte qui reconurent le nouveau roi par la déclaration du 8 juin, et qui l'accompagnèrent ensuite en Espagne. Mais il saisit la première occasion de se soustraire à cette oppression et de se réunir à ses compatriotes insurgés, qui le nommèrent aussitôt l'un des cinq membres de la junte suprême de gouvernement, installée à Madrid dans le mois de septembre de cette année, et que la marche des Français obligea ensuite de se retirer à Aranjuez, puis

à Séville. Lardizabal y conserva ces fonctions importantes pendant près de deux ans, et il s'en acquitta avec autant d'habileté que de courage et de dévouement à son souverain. Mais quand il vit de nouvelles opinions s'introduire parmi ses compatriotes, et que des idées de révolution et de changements dans la constitution monarchique vinrent les diviser, il se déclara hautement contre les Cortès qui voulaient établir ces changements, et il cessa de faire partie du gouvernement. S'étant alors retiré à Alicante, il y publia en 1811 une brochure intitulée *Le Gouvernement et la Hiérarchie d'Espagne vengés*, dans laquelle, comparant les anciennes lois de la monarchie espagnole avec celles que les Cortès voulaient y substituer, il donnait hautement la préférence aux premières, et traitait les novateurs avec beaucoup de sévérité. Les partisans de la nouvelle constitution jetèrent les hauts cris; ils soulevèrent la populace, et l'on vit éclater contre l'auteur une véritable émeute. Après avoir échappé à ces fureurs, Lardizabal fut poursuivi et arrêté par ordre des Cortès. On saisit tous ses papiers, et il fut conduit prisonnier à Cadix. Le conseil de Castille, soupçonné de partager ses opinions, fut suspendu de ses fonctions, et lui-même destitué par un jugement que l'assemblée des Cortès prononça à la suite des plus violents débats. Éloigné ainsi de toute participation aux affaires, Lardizabal resta dans cette position jusqu'au retour de Ferdinand VII, en 1814. Un des premiers actes du pouvoir de ce prince fut de rapporter le jugement des Cortès et de le nommer conseiller d'État et ministre des Indes. Lardizabal adressa aussitôt aux habitants du Pérou une proclamation très-énergique, afin de les ramener

à l'obéissance du roi légitime, et ce début eut un plein succès. Tout annonçait au nouveau ministre le plus heureux avenir lorsqu'une circonstance imprévue, qui reste encore inexplicable, vint l'accabler du sort le plus funeste. Tout à coup arrêté par ordre du roi, ainsi que ses amis Abadia et Calomarde, ils furent transférés dans différentes prisons. On a dit qu'une correspondance indiscreète, dans laquelle se trouvaient révélées quelques intrigues de la cour de Ferdinand VII, et que des ennemis de Lardizabal communiquèrent à ce prince, fut cause de cette catastrophe. On a dit aussi, ce qui est plus probable, qu'il fut poursuivi par la haine des Cortès. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après avoir été longtemps détenu dans la citadelle de Pampe-lune, il mourut exilé en Biscaye, à la fin de 1823, et qu'on le regarda généralement comme une victime de l'ingratitude et de la faiblesse de Ferdinand VII.—LARDIZABAL (don Jose), général espagnol, de la même famille que le précédent, entra fort jeune dans la carrière des armes. Il était officier supérieur en 1808. Ayant embrassé avec beaucoup de zèle la cause de l'indépendance, il fut nommé général, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment au siège de Sagonte. Il commandait une division dans Valence, lorsque le maréchal Suchet s'empara de cette ville en janvier 1812. Fait prisonnier de guerre et transféré en France, il resta longtemps détenu dans la forteresse de Vincennes. Cette détention, qui fut extrêmement rigoureuse et ne cessa qu'en 1814, altéra singulièrement sa santé. Revenu alors à Madrid, le général Lardizabal mourut au bout de six mois, à peine âgé de trente-sept ans.—Un général du même nom et de la même famille combattit longtemps

dans la Navarre pour la cause de don Carlos, et il figurait encore à la tête des troupes qui levèrent l'étendard de l'insurrection contre Espartero en 1841.

M—D j.

LAREVELLIÈRE-L'ÉPAUX

(LOUIS-MARIE de), l'un des cinq directeurs de la république française, né le 23 août 1753 à Montaigu, en Poitou, est un de ces révolutionnaires dont les excès politiques contrastent malheureusement avec le caractère privé. Larévellière eut en outre la prétention d'être l'apôtre d'une religion nouvelle; ce qui non seulement couvrit son nom d'un ridicule indélébile, mais le porta à des actes d'un odieux fanatisme. Nous devons d'autant plus insister sur ce point que, depuis quelques années, des biographes se sont accordés pour jeter un voile officieux sur cette partie essentielle de la vie de l'ex-directeur (1), qui d'ailleurs, comme homme d'État, n'avait fait preuve que d'une excessive médiocrité. Il vint au monde avec une constitution frêle, et, dans sa première enfance, éprouva des maux et des accidents qui le rendirent contrefait. Son père, négociant à La Rochelle, dont les spéculations

avaient peu réussi, voulut au moins laisser à sa fille et à ses deux fils l'héritage d'une bonne éducation (2). Louis-Marie Larévellière, le plus jeune des trois, commença au collège de Beaupreau ses classes, qu'il acheva chez les Oratoriens d'Angers. Reçu licencié en droit à l'université de cette ville, il partit pour Paris, à l'âge de 22 ans, prêta serment d'avocat au parlement, et entra chez un procureur, nommé Potel. Laisant bientôt la pratique et la jurisprudence, dont l'étude était peu faite pour un tel esprit, il se livra à ces vagues spéculations qu'on a décorées du nom de sciences morales et politiques, s'adonna aux arts, et surtout à la musique. C'était l'époque de la guerre d'Amérique. Les opinions républicaines commençaient à fermenter en France, et Larévellière songea un instant à passer aux États-Unis pour suivre les drapeaux des insurgés; mais la nature, en le créant difforme, ne l'avait pas destiné à la profession militaire. Il retourna en Anjou, où il épousa mademoiselle Boyleau de Chandoiseau. Dès lors sa destinée parut bornée à celle d'un heureux et paisible bourgeois, vivant avec aisance sur un domaine de campagne, à la Faye-sur-le-Layon. Mme Larévellière avait un goût très-vif pour la botanique; son mari, à qui elle sut l'inspirer, devint bientôt membre d'une société d'amateurs qui se forma à Angers. Déterminé par les instances de quelques amis, il ouvrit un cours public de botanique, qu'il faisait aimer par son élocution facile et la ma-

(1) V. la *Biographie des Contemporains* de MM. Arnault, Jay, Jouy, et Norvins; la *Biographie universelle et portative des Contemporains*, de Rabbe et Boisjolin; l'*Annuaire* de M. Mahul (année 1824); mais ce biographe, qui avoue lui-même avoir reçu un article communiqué, a eu la bonne foi d'enoncer, dans une note, les torts que l'on peut reprocher à Larévellière-L'Épiaux, entre autres *persécutions religieuses*; enfin, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, un écrivain dont les opinions ne seront pas suspectes au parti qui soutient encore aujourd'hui les doctrines politiques de l'ancien directeur, M. Gallois, s'exprime ainsi à cet égard: « Les auteurs de la *Biographie des Contemporains* ont voulu nier d'abord que Larévellière eut à la direction des *phoiphilanthropes*; mais il y avait mauvaise grâce à eux à vouloir nier l'évidence, parce qu'aux yeux de leur époque cette évidence n'était plus qu'un ridicule: tout le monde sait aujourd'hui que, malgré les dénégations des sectaires, lorsque Larévellière fut obligé de donner sa démission de directeur, il était réellement leur chef. »

(2) Le frère aîné de Larévellière, après avoir étudié la jurisprudence, passa plusieurs années à Paris, et finit par se fixer à Angers, où il acheta une charge de conseiller au présidial. Ayant embrassé avec modération les principes de la Révolution, il fut amené à Paris pendant la Terreur, et périt sur l'échafaud, tandis que son frère Louis-Marie était proscrit et fugitif.

nière brillante et poétique dont il développait le système de Linné. Le jardin où il donnait ses leçons ne tarda pas à devenir un établissement municipal, et la ville d'Angers a encore aujourd'hui son jardin botanique. Cependant Larévellière et sa femme, qui poussaient à l'extrême leurs opinions philosophiques et républicaines, se trouvaient mal placés, en France, sous une monarchie, et ils projetaient d'aller s'établir en Suisse ou en Amérique, lorsque les événements de 1789 donnèrent un autre cours à leur destinée. Il fut dès lors facile à Larévellière de pressentir qu'il n'était plus besoin pour lui d'aller au loin chercher une république. « La Révolution commença, dit « un panégyriste (3); ses discours, ses « écrits en favorisèrent le progrès. » Nommé syndic de la commune et membre de l'assemblée du bailliage d'Angers, il y fut élu député aux états généraux. Après avoir été un de ceux qui sollicitèrent la réunion des trois ordres et la vérification des pouvoirs en commun, il ne demanda pas avec moins de zèle la suppression des ordres; et la regardant comme acquise avant même qu'on l'eût discutée, il refusa d'adopter le costume qui distinguait les députés du tiers. Le 29 mars 1790, le roi ayant adressé à l'Assemblée une lettre relative aux paiements du trésor, Larévellière s'opposa à toute délibération sur cette note, attendu qu'elle n'était contre-signée d'aucun ministre. Il fut élu secrétaire au mois d'avril suivant; à la séance du 15 juin, il présenta à l'Assemblée le mandement patriotique de l'évêque d'Angers sur la formation du département de Maine-et-Loire.

En faisant l'éloge de ce *prélat-citoyen*, il se plaignit de ce que, presque partout ailleurs, on avait tenté de gêner les peuples en leur faisant confondre l'intérêt de la religion avec celui de ses ministres. C'est ainsi que s'annonçait déjà celui qui devait se montrer le plus ardent ennemi des prêtres insermentés. Quoique siégeant à l'extrême gauche, qu'on appelait *le Camp des Tartares*, Larévellière se montra, sous le rapport purement politique, moins violent que plusieurs de ses collègues, que par la suite il devait laisser bien loin derrière lui. Dans la séance du 18 mai 1791, on l'entendit prédire que la chute du trône serait funeste à la liberté. Ses paroles à ce sujet méritent d'être citées. « Dans un « pays d'une telle étendue, dit-il, les « liens du gouvernement doivent être « plus serrés qu'à Glaris ou à Appen- « zel, sans quoi l'État serait abandon- « né aux horreurs de l'anarchie, pour « passer ensuite sous la domination « de quelques intrigants. Aussi je ne « crains pas d'assurer, moi qui n'ai « pas un penchant bien décidé pour « les cours, que, le jour où la France « cessera d'avoir un roi, elle perdra « sa liberté et son repos, pour être li- « vrée au despotisme effrayant des « factions. » On voit que Larévellière était alors un prophète beaucoup mieux inspiré que quand il voulut être le grand pontife de la théophilanthropie. Lui-même ne se doutait pas en ce moment sans doute qu'il mériterait, quatre ans après, d'être confondu parmi les *intrigants* sous le joug desquels devait tomber la France. Au surplus, tout en demandant que la monarchie fût conservée, comme le seul garant de la liberté, l'unique sauvegarde de la paix et de la sûreté publiques, il prit part à toutes les accusations contre les ministres, dont le but véritable était de désarmer la

(3) DESPAZE, *les Cinq hommes*, Paris, 1796, in-32, brochure assez curieuse, stipendiée par le Directoire.

royauté, et vota constamment pour priver le monarque de ses plus importantes prérogatives. Il demanda que les juges fussent institués par le peuple, que le roi n'eût pas même le droit de clore ses parcs, pour jouir des plaisirs de la chasse, et s'opposa à ce que le titre de prince fût accordé aux membres de la famille royale. Lorsqu'il fut question de consacrer les couleurs nationales, il proposa d'inscrire sur les drapeaux : *La liberté ou la mort*. Cependant, en votant ainsi presque toujours dans le sens le plus révolutionnaire, Larévellière ne s'assujettit à la marche d'aucun parti. Il avait été un des plus zélés fondateurs du club des Jacobins; quand il vit que la plupart de ces démagogues ne travaillaient que pour la faction d'Orléans, dont il fut toujours l'ennemi, il passa au club des Feuillants, où s'étaient réunis les chefs du parti constitutionnel, et même beaucoup de royalistes, qui regardaient ce club comme la dernière ressource de la monarchie expirante. Larévellière en fut dans les premiers temps un des membres les plus assidus; mais bientôt, voyant ce club tomber dans la déconsidération, comme cela doit arriver à toute association d'hommes qui n'ont ni le même but ni les mêmes intentions, il l'abandonna pour embrasser décidément le parti de la république. Dans les dernières discussions de l'Assemblée constituante, il se prononça pour la non-réélection des députés à la législature suivante. Durant la session il s'était lié d'une amitié intime avec M. Pincepré de Buire, député du bailliage de Péronne, vieillard respectable, qui professait à peu près les mêmes opinions que lui, mais avec plus de sagesse et de modération. En le quittant à la fin de la session, de Buire lui dit : « De grands désordres se préparent; je te con-

« nais assez pour être sûr que, quel-
 « que soit l'événement, tu seras pro-
 « scrit. Donne-moi ta parole d'hon-
 « neur que c'est à moi que tu vien-
 « dras demander un asile, ou renonce
 « pour moi à ton amitié. » Larévellière promit, quoiqu'il ne partageât pas les craintes de son ami; deux ans plus tard la prédiction de celui-ci était accomplie. Après la session, Larévellière fut élu membre de l'administration de Maine-et-Loire, puis juré près la haute-cour d'Orléans. Au mois d'août 1792 il revint à Angers, fut nommé adjudant général des gardes nationales de Vilhiers, et peu de temps après député à la Convention nationale. La guerre civile commençait à éclater. Irrités par les innovations religieuses dans l'Ouest, les habitants des campagnes s'apprêtaient à s'armer pour les repousser. Larévellière-l'Époux, rêvant déjà une religion nouvelle, établit une espèce de mission patriotique qui parcourait les campagnes, les jours de foire et de marché, en prêchant la liberté; mais ce nouvel apostolat, auquel lui-même prit une part personnelle, ne réussit point, et peu s'en fallut que lui et ses associés ne fussent assommés par le peuple. « Larévellière et ses collaborateurs, « dit le panégyriste déjà cité, ne du-
 « rent leur salut qu'au généreux dé-
 « vouement de quelques gendar-
 « mes (4). » Ce fut avec moins de péril que dans ce temps d'anarchie il concourut à la rédaction d'un journal et à la formation d'un club auxquels il imprima une direction toute républicaine. Dans ces feuilles paraissaient chaque jour de virulentes déclamations contre les prêtres. Dès les

(4) Ici Despaze le compare sérieusement à Jésus-Christ : « Comme le bon Jésus, dit-il, il organisa une compagnie d'apôtres. »

premières séances de la Convention, il s'y déclara pour l'incompatibilité de toute espèce de fonctions avec celles de législateur. Il siégeait au milieu de ces députés du centre que Marat qualifiait de *crapauds du Marais*. Au mois de novembre 1792 il fit adopter le projet présenté par Ruhl, portant que la nation française viendrait au secours des peuples qui voudraient recouvrer leur liberté, c'est-à-dire s'insurger contre les rois. Dès ce moment nul ne se montra plus ardent pour la propagande. Oubliant sa profession de foi à l'Assemblée constituante, il alla plus loin, dans le procès de Louis XVI, que les Girondins eux-mêmes, qui, dans l'intention de le sauver, avaient voté l'appel au peuple et demandé le sursis. Il vota contre cet appel, pour la mort et contre le sursis. Néanmoins il demanda que cette dernière question fût examinée avec maturité, et s'opposa aux Montagnards, qui, sur la proposition de Tallien, demandaient, pour ne pas prolonger *les angoisses d'un condamné*, l'exécution du décret de mort dans les vingt-quatre heures. « Ce n'est pas sans horreur « que j'entends invoquer l'humanité « avec des cris de sang, » s'écria Larévellière, qui, par une incroyable inconséquence, semblait oublier que ses propres votes étaient aussi des votes de sang. Après s'être ainsi séparé des Girondins dans le procès du roi, il se rallia désormais à leur parti; mais comme eux ce fut en vain qu'il essaya d'arrêter les sanglantes conséquences des principes démagogiques que, plus ardemment que personne, il avait contribué à établir. Il signala ce changement d'opinion en publiant, dans la *Chronique de Paris*, du 11 février 1793, un article intitulé *le Cromwellisme*, où il dénonçait, avec autant de vérité

que de courage, la marche et les desseins du parti de Robespierre et de la commune de Paris. Cet article, qui est peut-être ce que Larévellière a fait de mieux (car on n'y retrouve point ce pathos amphigourique qui caractérise ses autres écrits), fit une grande sensation, et fut reproduit dans le *Moniteur*. On doit le dire; cet article, publié au moment où la faction de la Montagne était si redoutable, pourrait être mis au nombre des actes les plus honorables de la vie de son auteur, s'il n'y eût pas professé hautement la doctrine du régicide. Ainsi, en louant le cromwellisme d'une seule chose, c'est-à-dire d'avoir *produit le bon effet d'avilir la royauté*, il le blâme d'avoir fait juger le *traître* Charles « avant « l'établissement d'un nouveau gou- « vernement, acte *juste et nécessaire*, « mais qui, exercé avant le temps, « donnait plus de chances à son am- « bition. » Du reste Larévellière paraissait peu à la tribune, mais travaillait beaucoup dans les comités, surtout dans le comité de constitution, où il n'eut cependant qu'une influence secondaire. Le 10 mars, pour constater son opposition au décret qui établissait le tribunal révolutionnaire, il demanda vainement l'appel nominal; le lendemain, Danton, pour compléter la victoire de la Montagne, vint à l'assemblée avec une motion approuvée d'avance par les meneurs du parti, et qui avait pour objet de donner à la Convention la faculté de prendre des ministres dans son sein. Larévellière se précipita à la tribune derrière Danton, et persista à y demeurer malgré ce terrible démagogue, qui, fier de sa force brutale et de sa haute stature, menaçait l'exigu député de Maine-et-Loire *de le faire tourner sur le pouce*; puis, lorsque ce dernier eut développé sa

motion : « Moi aussi, dit Larévellière, « j'ai voté pour la mort du tyran, « contre tout appel et tout sursis; et, « si vingt tyrans étaient encore sou- « mis à mon jugement, je voterais de « la même manière. C'est par suite « de ce sentiment de haine que j'ai « pour la tyrannie que j'emploierai « tous les moyens que la nature m'a « départis pour m'opposer à la ty- « rannie nouvelle qui s'établît sur les « ruines de l'ancienne. » Après ce début énergique, et qui, dans la bouche d'un régicide, était le langage obligé de l'époque, Larévellière détruisit peu à peu l'insidieuse argumentation de Danton; puis montra ce député, Robespierre et la commune de Paris marchant à la tyrannie par une route de sang. Il déclara qu'il se ferait plutôt exterminer que de souffrir que la république en général et son département en particulier devinssent sujets et tributaires d'une ville orgueilleuse, d'un dictateur insolent ou d'une oligarchie sanguinaire. « Oui, dit-il en terminant, je « ne cesserai de poursuivre ces ty- « rans brigands qui, bien logés, bien « nourris, bien vêtus, vivant dans les « plaisirs, s'apitoient si affectueuse- « ment sur le sort du pauvre, s'élè- « vent avec fureur contre tout ce qui « jouit de quelque aisance, et s'inti- « tulent fastueusement *sans-culot-tes.* » Ce discours releva les Girondins abattus. L'ordre du jour fut réclamé avec chaleur sur la motion de Danton, qui déclara n'avoir exprimé que son opinion personnelle, sans prétendre faire de proposition spéciale; enfin, malgré l'insistance de Robespierre, qui revint à la charge, l'ordre du jour fut adopté. Le 21 mars, Larévellière fut élu secrétaire. Il appuya quelques jours après la mise en accusation de Marat, et proposa de joindre au décret le numé-
ro

de son journal où il demandait un dictateur. Malgré ces sorties courageuses, Larévellière avait trop peu de consistance pour que la Montagne jugeât à propos de le comprendre dans la proscription des Girondins; aussi ne fut-il pas question de lui au 31 mai, et l'on peut croire que son amour-propre en fut blessé autant que ses sympathies. Quoi qu'il en soit, ce jour-là et le 2 juin, il prit hautement la défense de ses collègues, déclarant qu'il voulait *partager leurs fers*. Quelques jours auparavant (le 27 mai) il avait demandé avec Vergniaud la convocation des assemblées primaires. Depuis, il ne cessa de protester contre toutes les délibérations, en réclamant l'appel nominal pour chaque décret, demande qui n'était accueillie que par des vociférations et des menaces. Ses efforts pour se faire entendre au milieu de ces discussions tumultueuses fatiguèrent tellement sa poitrine qu'il ne pouvait plus monter à la tribune que soutenu par ses collègues Pilastre et Leclerc (de Maine-et-Loire). Cet état de faiblesse lui sauva la vie; car à l'une des séances du mois d'octobre, où, dans l'impossibilité de faire consacrer son vote par l'appel nominal, il donna sa démission, pour ne pas *paraître s'associer à tant de mesures atroces et extravagantes*, il eût été sur-le-champ déféré au tribunal révolutionnaire sans l'observation d'un député de la Montagne: *Eh! ne voyez-vous pas que le b.... va crever; il ne vaut pas le coup!* Il sortit, et le soir même le comité de sûreté générale lança contre lui un mandat d'arrêt qui fut à l'instant converti en mise hors la loi. Il trouva un refuge à l'ermitage de Ste-Radegonde, dans la forêt de Montmorency, chez le naturaliste Bosc, qui à cette époque sauva plus d'un pro-

scrit. Larévellière était depuis quinze jours dans cette retraite lorsque de Buire parvint à lui faire rappeler sa promesse. Aussitôt, quoique malade et sans argent, il quitte la forêt de Montmorency, et, après douze jours de marche, arrive au village de Buire, à deux lieux de Péronne. Là il eut, pendant deux ans, un asile sûr et tous les soins de l'affection. La chute de Robespierre lui permit enfin de revenir à Paris; mais il était ruiné; ses propriétés dans la Vendée avaient été dévastées, et il se voyait réduit à chercher une occupation pour faire vivre sa famille, lorsque, sur la demande de Thibault (du Cantal), il fut rappelé à la Convention, où il n'avait pas été remplacé. Il y reparut le 8 mars 1795. On sait qu'alors chaque député avait une indemnité de six-huit francs par jour. Larévellière acquit un peu plus de crédit qu'auparavant. Le 26 il fut nommé secrétaire, puis membre de la commission chargée de préparer les lois organiques de la constitution, lois bizarres, dont le boucher Legendre avait donné l'idée à l'époque de l'insurrection du 2 prairial an III (1795), et qui n'étaient qu'un leurre dont on se servit pour en imposer aux partisans de la constitution de 1793 et arriver à celle de l'an III. On a prétendu qu'alors Larévellière était revenu sur la royauté à son opinion de l'Assemblée constituante, et qu'il avouait que le gouvernement républicain ne convenait nullement aux Français; mais, fort occupé de ce qu'il appelait un système religieux, il s'éleva contre les prêtres, qu'il regardait comme la cause du peu de succès de ses prédications, et demanda que ceux d'entre eux qui, ayant été condamnés à la déportation, ne sortiraient pas de la France dans deux mois, fussent assimilés aux émigrés. Et pourtant

l'homme qui se montrait si cruel pour les ministres du culte catholique manifesta, sous d'autres rapports, des sentiments assez modérés. Appelé par position dans les rangs des réacteurs thermidorien, il ne suivit pas les inspirations d'une aveugle animosité, qui n'eût rien eu de surprenant de la part d'un homme dont le frère et plusieurs parents avaient péri sous la hache révolutionnaire. Il réprouvait la Terreur, et par cela même répugnait à voir ceux qui en étaient devenus les adversaires, après en avoir été les ministres, la faire revivre contre ceux qui l'avaient organisée avec eux. Ainsi, lors du procès des membres des anciens comités, il se pronouça pour la déportation de Billaud-Varenne, de Collot d'Herbois et de Barère; mais il s'opposa formellement à ce qu'on les envoyât à l'échafaud. « Personne, dit-il, ne « hait plus que moi ces hommes, « d'abord parce que je hais les tyrans, « ensuite parce qu'ils ont fait périr « mes meilleurs amis; mais, avant de « consulter mes affections, je cherche l'intérêt de la patrie. Il ne faut « pas prendre la fureur pour de l'énergie; la véritable force admet les « conseils de la sagesse. Vous avez « cru que la déportation était la mesure que vous deviez adopter contre « eux, vous devez vous y tenir. » Lorsque la commission des Onze présenta, par l'organe de Daunou, divers articles de la Déclaration des Droits qui lui avaient été renvoyés (7 juillet), Larévellière insista pour que, laissant de côté les discussions oiseuses sur ces grands principes qu'on discute depuis le commencement du monde, on se hâtât d'établir une liberté journalière, usuelle, pratique; « autrement, ajoutait-il, « nous n'établirions qu'un gouvernement faible et mobile, qui serait le

« précurseur d'une monarchie d'au-
 tant plus insupportable que nous
 « avons détruit tous les corps qui
 « existaient entre le peuple et elle. »
 Il adjurait ensuite la Convention de
 ne pas imiter le chien qui lâche sa
 proie pour l'ombre. « Pour vouloir
 « une république démagogique, di-
 « sait-il, nous n'en aurons point du
 « tout; pour vouloir donner la liberté
 « politique à ceux qui ne sauraient
 « ou qui ne pourraient pas en jouir,
 « on leur fera perdre même la liberté
 « civile. Voilà où l'on nous mène
 « avec les principes extravagants
 « dont on nous fatigue depuis cinq
 « ans. » Ce langage fut vivement ap-
 plaudi, et il eût été à désirer que
 celui qui s'exprimait ainsi fût pour-
 vu d'une tête assez saine pour se
 tenir toujours dans cette sage di-
 rection. Quelques jours après, re-
 venant sur la nécessité de ne pas
 traîner en longueur cette discussion,
 il déclara que les puissances enne-
 mies, notamment l'Angleterre, vou-
 laient qu'il n'y eût en France ni mo-
 narchie ni république, et que les puis-
 sances neutres ou amies y désiraient
 le rétablissement de la monarchie.
 D'où il conclut que les unes et les
 autres travaillaient à retarder la
 constitution, et qu'il fallait par con-
 séquent se hâter d'en avoir une, si
 l'on voulait avoir une république :
 « Sinon, la France, ajoutait-il, sera
 « royaliste, comme le vent un parti,
 « ou plutôt anéantie, comme le vent
 « l'Angleterre. » On peut voir dans
 le *Moniteur* les opinions qu'il pro-
 nonça sur la division départementale
 et le placement des municipalités,
 sur l'état civil, sur les élections, sur
 la division du corps législatif en con-
 seils des Anciens et des Cinq-Ceuts,
 sur le jury constitutionnaire, etc. Élu
 président le 19 juillet, il eut occasion
 de haranguer le noble vénitien Qui-

rini, et à la suite de cette allocution
 il donna l'accolade fraternelle au re-
 présentant de la république de Venise,
 au milieu des applaudissements de
 l'assemblée et des tribunes. Quelques
 jours avant cette momerie, il avait
 fait écarter, par l'ordre du jour, une
 pétition tendant à la suppression du
 calendrier républicain. Selon lui,
 plus on examinait ce calendrier,
 « plus on sentait qu'il n'y avait que
 « des ignorants et des aristocrates
 « qui pussent déclamer contre cette
 « institution. » Le 17 août, appuyant
 la motion de Baudin (des Ardennes),
 il demanda que l'acte constitutionnel
 fût soumis à l'acceptation du peuple,
 cette constitution pouvant seule sau-
 ver les royalistes et les républicains;
 car si elle n'était pas acceptée, disait-
 il, l'orgueilleux monsieur d'Artois,
étayé de sa famille, et d'autre part
Condé, enfin la branche d'Orléans,
*qui avait beaucoup moins de ven-
 geances à exercer*, auraient chacun
 un parti qui les voudraient pour
 rois; et, tandis que ces hommes avilis
 se battraient pour le choix d'un maî-
 tre, il s'élèverait un parti républicain
 où il irait se ranger. Le seul moyen,
 selon lui, d'échapper à tant de diffi-
 cultés, était la constitution; et, pour
 en obtenir l'acceptation, on fit alors
 affluer des Adresses, parmi lesquel-
 les il faut remarquer celle des dé-
 partements de l'Ouest, présentée
 par Larévellière, qui, à cette occa-
 sion, fit rendre un décret pour que
 tous les réfugiés de ces départements
 fussent admis dans les assemblées
 primaires. Le lendemain, au nom
 de la commission des Onze, il fit
 décréter une Adresse au peuple fran-
 çais, qui n'était qu'une diatribe am-
 poulée contre la royauté. Ces mar-
 ques si multipliées du plus ardent
 républicanisme valurent à Laré-
 vellière l'entrée au comité de salut

public, le 1^{er} sept. 1795. Exalté par cet accroissement d'influence, il conçut alors la pensée ambitieuse de se hisser à la tête du gouvernement qu'établissait la constitution nouvelle, et, lorsque la lutte des sections contre la Convention fut près d'éclater, on le vit constamment sur la brèche. Le 13 septembre, il dénonça à la tribune les menées royalistes des sectionnaires. « Je le dirai avec courage, s'écria-t-il; la tyrannie que je vous annonçai le 11 mars 1793 se renouvellera, si les manœuvres des meneurs de sections se réalisent. » Interrompu par les murmures des tribunes, il déclara qu'il braverait les menaces du royalisme, comme au 31 mai il avait bravé les cris de l'anarchie; puis, reprenant son discours: « Les meneurs des sections de Paris, continua-t-il, qu'ils soient parés d'habits élégants ou de jolies coiffures, ou couverts de haillons ou de sales bonnets, qu'ils aient un langage épuré ou celui de la grossièreté et de l'ignorance, ne perdent jamais de vue leur éternel projet, qui est de concentrer la souveraineté dans Paris pour se la partager, abreuver d'amertume et opprimer atrocement la représentation nationale. » Il conclut en invitant ses collègues à rester calmes et unis. Ces harangues, qui révélaient toutes les alarmes de la Convention, ne pouvaient qu'encourager les sections; des mouvements se manifestèrent dans Paris lors des élections qui précédèrent le 13 vendémiaire an IV (5 oct. 1795). Larévellière fit décréter que la Convention rendait les Parisiens responsables de sa sûreté, et que, si un attentat était commis contre elle, le corps législatif et le Directoire se réuniraient à Châlons-sur-Marne. Le 4 oct. (12 vendém.), alors que tout était en conflagration, il fit

encore décréter une proclamation aux Parisiens, dans laquelle on remarquait « ce passage: Non, citoyens, dussions-nous périr sous le fer des bourreaux, jamais nous n'invoquerons le crime pour fonder le règne de la vertu; jamais la Convention nationale ne tendra la main au terrorisme: elle l'a détruit pour toujours. » Cependant, après les combats de vendémiaire, un parti, où figuraient à la fois des royalistes et des anarchistes, voulait empêcher les élections et retarder la mise en activité de la constitution nouvelle. Ce parti trouva, parmi ses adversaires les plus ardents, Larévellière-L'Époux, qui, le 26 octobre, appuya les dénonciations de Louvet contre Rovère; il accusa celui-ci d'avoir, dans l'intérêt des royalistes et des anarchistes, tenté de diviser, pour les perdre, les hommes les plus influents de la Convention, entre autres Siéyès, dont il fit le plus grand éloge, jusqu'à le qualifier d'homme de génie. Larévellière, se mettant lui-même en jeu, raconta les menées qui avaient été pratiquées auprès de lui pour le porter à dénoncer Siéyès...; que même il avait été *circonvenu de femmes*... « Il est vrai que je les aime beaucoup, ajouta-t-il avec cette naïveté triviale, qui faisait si souvent dégénérer les discussions de la Convention en commérages, mais je les aime dans la place que leur assigne la nature, et je concentre toutes mes affections dans la mienne. » Dans la séance décisive du 23 octobre (1^{er} brumaire), comme les tribunes interrompaient par leurs vociférations Thibaudeau, qui accusait Tallien de complots subversifs de la constitution, Larévellière somma le président Génissieux de maintenir la dignité de l'assemblée et de faire cesser ces insolentes clameurs; puis, apostrophant Tallien et d'autres anciens

terroristes que la peur avait replacés au sommet de la Montagne : « Eh ! quoi, s'écria-t-il, lorsqu'il y a encore parmi vous des hommes qui, dans nos malheureuses contrées, sous leurs yeux, laissé exposer aux insultes de leurs bourreaux des femmes nues longtemps avant de les faire fusiller..... »

Deux jours après il appuya la proposition de Bourdon (de l'Oise), tendant à mettre le tribunal d'Eure-et-Loir à même de juger les crimes commis dans la Vendée par Rossignol, Daubignon, Héron, Pache et Bouchotte. Le résultat de tous ces efforts ne se fit pas attendre. Réélu au Conseil des Anciens, il en fut nommé président. Appelé quatre jours après au Directoire par 316 suffrages sur 318 votants, il se hâta d'accepter, bien qu'il eût annoncé le contraire dans une lettre adressée le 1^{er} nov. au conseil des Cinq-Cents. On ne pouvait refuser au nouveau directeur un zèle sincère pour la république et beaucoup de désintéressement ; mais ses amis eux-mêmes ne croyaient pas que ces qualités fussent dirigées en lui par un esprit étendu, juste et ferme. Ceux qui se rappelaient quelques-uns de ses principes, ceux qui reconnaissaient que, malgré ses votes régicides, il avait été constamment l'ennemi des proscriptions, les royalistes surtout, espèrent qu'il serait au moins le plus modéré des cinq directeurs. Ils se trompèrent ; Larévellière fut au contraire le plus violent, et surtout le plus obstiné (5). Travailleur, ou

plutôt paperassier infatigable, l'expédition des affaires ordinaires lui fut abandonnée par ses collègues ; les proclamations publiées par le Directoire furent le plus souvent rédigées par lui, mais son défaut de caractère l'empêcha presque toujours d'influer sur les mesures vraiment importantes. Carnot et Barras se disputaient la guerre ; Rewbell s'était saisi de la diplomatie et des finances ; Letourneur était dirigé par Carnot. C'était des sciences, des mœurs, de la religion, que s'occupait plus particulièrement Larévellière : des sciences, en provoquant des établissements destinés à servir de digue à la barbarie qui depuis trois ans avait couvert la France ; des mœurs, en instituant ces fêtes nationales si coûteuses et si gâchement exécutées ; de la religion, en créant cette déplorable secte des théophilanthropes, dont les chefs furent à la fois ridicules et d'autant plus odieusement fanatiques qu'ils n'avaient aucune conviction, et que leur seul motif était une haine furieuse contre le catholicisme. Au surplus la *théophilanthropie* n'était guère autre chose que le culte de l'Être-Suprême et la reconnaissance de l'immortalité de l'âme, que Robespierre avait fait décrier. Larévellière, qui proscrivait les cérémonies du catholicisme comme des momeries, voulut cependant que sa secte eût des apôtres et des so-

« s'ennuie déjà de ses grandeurs, et qu'il se repent
« de s'être engouffré dans l'intrigue et la mauvais
« foi. Voici la preuve qu'il est le moins révolution-
« naire des cinq : après la glorieuse journée des
« sections, les conjurés, occupés d'un vaste plan
« de tyrannie, se formèrent en comité général ; là
« ils accusèrent *ab hoc et ab hac*, employèrent
« tous les moyens de chasser le nouveau tiers. Il
« fut même question d'ajourner la mise en activité
« de la constitution. En ce moment Larévellière
« eut quelque vergogne, et accusa lui-même un de-
« puté montagnard d'avoir fait entrer une femme
« qu'il avait dépouillée et violée ; il menaça de
« nommer ce monstre..... On lui ferma la bouche
« avec le directorial. »

(5) Danican, dans ses mémoires sur la journée du 13 vendémiaire, intitulés *les Brigands démasqués*, traite Larévellière avec plus d'indulgence que les autres directeurs, mais il exprime naïvement l'opinion qu'on avait de sa nullité. « Monté sur le trône, dit-il, on ne sait pourquoi ni comment, cet homme est d'une faible trempe, et a la physionomie froide et lavée. Il tremble perpetuellement sur l'avvenir. Je suis assuré qu'il

lepnités. Chacun des adeptes dut être prêtre à son tour; les officiants furent revêtus de longues robes blanches, avec des ceintures tricolores, et récitèrent en chaire des hymnes et des cantiques philosophiques, en invoquant le Dieu de la nature. Quoique les principales églises de Paris fussent déjà rendues au culte, les théophilanthropes ne venaient pas moins, les décadis, y exercer le leur; et, comme ces nouveaux religieux parlaient de vertus, qu'ils prêchaient une morale assez rapprochée de celle de l'Évangile, quelques bonnes gens se déclarèrent pour eux; mais lorsque de malins journalistes eurent fait connaître parmi les nouveaux prêtres des révolutionnaires forcés, des hommes couverts de crimes, on se moqua d'eux ouvertement, et le surnom burlesque de *filous en troupes* leur fut donné. Leur grand-prêtre, Larévellière, fut voué au ridicule, et ses collègues eux-mêmes lui firent sur ce point des plaisanteries fort piquantes. « Fais-toi pendre, lui dit un jour Barras; c'est le seul moyen de faire des prosélytes: les religions ne réussissent que par des martyrs. » Larévellière ne poussa pas les choses aussi loin; sa secte ne subit d'autre martyre que celui du ridicule, qui, du reste, en France, est le plus accablant; elle tomba dans le plus profond mépris, malgré les efforts de Larévellière pour la soutenir. L'éclat qu'il voulut donner aux fêtes de la vieillesse et de l'agriculture, les mesures qu'il prit pour la propagation du nouveau calendrier, enfin jusqu'à ses lectures à l'Institut, dont il était membre, n'eurent pas d'autre but. Nous avons sous les yeux un de ces mémoires, qui n'est autre chose qu'une levée de boucliers contre le catholicisme, une apologie du culte bâtard dont l'inepte directeur était le souverain pontife, au point

qu'il ne se croyait rien moins que l'émule, le rival du Saint-Père à Rome. On y lisait ces mots sur le catholicisme: « Imaginez sa vengeance et sa rage d'avoir été humilié et dissous. » Cette phrase maïsement atroce servit de texte à une lettre dans laquelle La Harpe rappelait au régicide Larévellière qu'un des principaux moyens des bourreaux de la Révolution avait été d'accuser leurs victimes de *vengeance et de rage*. Ce langage odieux se trouve dans tous les discours officiels que tint Larévellière en qualité de président du Directoire. Soit qu'il célébrât la fête du 21 janvier, ou celle de la fondation de la république, soit qu'il reçût un ambassadeur étranger ou quelque officier venant apporter les drapeaux conquis sur l'ennemi, on devait s'attendre de sa part à une diatribe ampoulée, tantôt contre l'infortuné roi dont il avait voté la mort, tantôt contre quelque monarque vaincu, ou enfin contre les partisans du royalisme. Ce fut lui qui concourut spécialement à l'institution de la fête du 21 janvier et du serment de haine à la royauté; et, lorsqu'il présida pour la première fois dans l'église de Saint-Sulpice, devenue le *Temple de la Victoire*, la célébration de cette fête régicide, il commença par préconiser « cette mémorable journée, où la juste punition du dernier roi des Français anéantit pour jamais le stupide respect que d'âge en âge on nous inspira, ajoutait-il, pour la race de nos tyrans. Une longue oppression nous faisait envisager l'oppressive royauté comme une institution divine, et celui qui en était revêtu comme un être inviolable dont toutes les folies et tous les forfaits devaient être supportés sans murmures. Ce prestige fut dissipé; la raison recouvra son empire. » Quel-

ques semaines après, lors de la présentation des drapeaux napolitains (6 mars 1797), Larévellière proféra les plus grossières invectives contre le roi Ferdinand, qu'il qualifia de *misérable jouet d'un ministre insolent*, de *brigand détroné*, etc. On peut citer encore, comme exemples de ce langage ampoué et ridiculement prétentieux, sa harangue sur la mort de Hoche, son allocution à Visconti, envoyé de la république Cisalpine, etc. Toute cette phraséologie si pleine d'emphase, loin d'imposer à l'opinion, excitait les risées de tous les partis. On savait que, lors de la conspiration de Babeuf, qui avait éclaté peu de mois après l'installation du Directoire, Larévellière n'avait été pour rien dans les mesures de surveillance par lesquelles Carnot avait su déjouer ce complot. Telle était l'opinion qu'on avait de l'indécision de son caractère que les députés appelés *Clichiens* espèrent l'attirer dans leur parti quelque temps avant la révolution du 18 fructidor; mais, soit faiblesse, comme l'a prétendu dans son *Mémoire* un des proscrits de cette journée, le député Lacarrière, qui assure que la peur d'être pendu était le sentiment qui dominait le plus Larévellière, soit perfidie, suivant Carnot, qui dans ses *Mémoires*, fait de son ancien collègue un portrait peu flatté, mais tracé de main de maître, Larévellière se rejeta dans le parti de Rewbell et de Barras, où cette terrible peur en fit un des plus ardents proscripteurs. On lit dans les *Mémoires* de Garat sur Suard que Rewbell et Larévellière abandonnèrent la dictature à Barras dans la nuit du 17 au 18 fructidor, et se retirèrent dans leurs appartements. Le fait est faux, quoique tous les deux en fussent bien capables; il est

certain qu'ils furent réunis durant toute la nuit à leur collègue Barras, et que tous trois ne cessèrent de délibérer et d'agir en commun. La peur avait en quelque sorte galvanisé Larévellière, qui devint alors non pas un foudre de guerre, mais un des plus cruels artisans de proscription. Ainsi agissaient les directeurs, secondés par leurs ministres Talleyrand, Schérer, Sotin et Merlin (de Douai). Dès le 16 fructidor (2 septembre), les mesures offensives et défensives étaient complètes, et le 18 ils purent les exécuter à loisir. Le sabre d'Augereau fit le reste. La proscription des directeurs Carnot et Barthélemy, et celle de cinquante-trois députés, marquèrent la victoire de cette majorité du Directoire, unie à la minorité des deux conseils. Pour justifier ce coup d'état, le triumvirat publia des pièces qui tendaient à prouver que les proscrits avaient conspiré en faveur de la royauté. Dès ce moment fut établie l'oligarchie des trois directeurs, Rewbell, Larévellière, Barras. Leurs desseins auraient échoué s'ils se fussent renfermés dans le cercle des lois; mais fidèles à cette maxime, émise alors par le député Bailleul, un de leurs adhérents : « Bannissons ces ab-
« surdes théories de prétendus princi-
« pes, ces invocations stupides à la
« constitution, » ils exercèrent leurs rigueurs avec une activité infatigable sur toutes les classes de citoyens, par toute la France. Ce fut Barras qui s'opposa à ce que les proscrits fussent mis à mort. Larévellière pensait alors à cet égard, comme son collègue Barère, qu'il n'y a que les morts qui ne reviennent point. On peut ajouter qu'il fut si peu étranger au 18 fructidor qu'il avait fait pressentir d'avance cette catastrophe, dans la réponse qu'il adressa en qualité de président à Bernadotte, lors de la présenta-

tion des drapeaux conquis par l'armée d'Italie. On avait sondé l'opinion de Bonaparte, qui la commandait en chef; et ce général avait envoyé à Paris un de ses aides-de-camp pour assurer le Directoire de son dévouement et de celui de son armée; il avait même promis d'envoyer pour l'exécution une somme de 2 millions; mais il n'en fit rien. Cette assurance et ces promesses enhardirent singulièrement les directeurs. Après le succès, on put reconnaître l'influence personnelle de Larévellière dans les persécutions nouvelles qui éclatèrent contre les prêtres : le Directoire obtint la faculté de les déporter, selon son bon plaisir, et la loi du 24 août précédent, qui rapportait toutes les dispositions pénales à leur égard, fut rapportée (6). Tous les noms rayés, depuis les six derniers mois, de la liste des émigrés, y furent reportés; nul parent d'émigré ne put voter dans une assemblée quelconque qu'après les quatre années qui suivraient la paix générale. Personne ne dut remplir de fonctions publiques avant d'avoir juré haine à la royauté. Un des premiers actes du Directoire, dans la nuit du 18 fructidor, fut la saisie, le pillage des imprimeries; car la réprobation de la liberté de la presse fut toujours l'infailible symptôme du despotisme (7). Les propriétaires, éditeurs, imprimeurs de quarante-deux journaux ou recueils périodiques, furent condamnés à la déportation. Ainsi Larévellière

(6) Parmi les causes de la journée du 13 fructidor, Montgaillard n'hésite pas à mettre *la féroce animosité de ce grand pontife des théophilanthropes contre les prêtres insermentés*. « Le culte catholique, ajoute cet historien, excita jusqu'à la rage la colère de ce fondateur d'une secte de théistes. C'est, dans ce personnage, une hydrophobie religieuse. »

(7) Déjà, après le 13 vendémiaire, Larévellière et ses collègues avaient pros crit la chanson des réactionnaires royalistes, intitulée *le Réveil du peuple*.

se trouvait vengé de ce débordement de caricatures et de plaisanteries si bouffonnes dont il avait été l'objet. On a dit que le Directoire n'avait *souillé d'aucune tache de sang sa victoire* au 18 fructidor, et que la *déportation, mesure avouée par l'humanité*, avait été entre ses mains une grande mesure de salut public (8); comme si la déportation à Sinnamari, et les odieux traitements, les privations qui attendaient les proscrits sous cet affreux climat, n'eussent pas été aussi cruels que la mort! Et sans doute, comme on l'a dit encore, le Directoire *ne tuait pas, mais il faisait mourir à petit feu*. Enfin, pour proscrire ses ennemis, il n'avait pas même recours à ces formes de procédure révolutionnaire qu'on observait du moins sous la Terreur. Quant à Larévellière et à ses deux collègues, qui, simples magistrats d'exécution, s'étaient emparés de tous les pouvoirs, il ne tint pas à eux que ce coup d'état ne fût immédiatement suivi de mesures plus étendues, témoin la proposition d'un vaste système de déportation faite, sous leur inspiration, par Boulay (de la Meurthe), le 16 octobre 1797, et qui excita une désapprobation si marquée que, trois jours après, ce député retira son rapport. Non content de dogmatiser et d'expédier les affaires du second ordre, Larévellière s'occupait beaucoup plus qu'on ne le croit généralement des affaires extérieures, en ce qui concernait l'Autriche et surtout l'Italie, parce que dans cette dernière contrée il voyait régner le pape, dont il se croyait réellement le rival. Au mois de sept. 1797, il voulut opposer Augereau à Bonaparte, dont la gloire et l'esprit d'indépendance offusquaient les obscurs

(8) Discours de Boulay (de la Meurthe) aux Cinq-Cents.

directeurs. Profitant de la mort inopinée de Hoche, ils nommèrent Augereau général en chef des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Le but du Directoire, en élevant à ce poste un révolutionnaire si prononcé, était aussi de prendre une attitude hostile contre l'Autriche, pour laquelle Bonaparte montrait dès lors de grands ménagements. Ce fut à cette époque que, prétendant donner une leçon indirecte au vainqueur de l'Italie, Larévellière, président et organe du Directoire, fit connaître à ce général qu'Augereau venait de remplacer Hoche, guerrier, disait-il, *qui n'avait pas connu de bornes dans son dévouement à la cause de la république*. Parlant ensuite des négociations entamées, il ajoutait qu'on ne devait plus songer au moindre ménagement envers la maison d'Autriche, qu'il accusait d'intelligence avec les conspirateurs de l'intérieur, et d'avoir voulu, à l'époque du 18 fructidor, faire *poignarder les trois directeurs, qu'on désignait sous la qualification de triumvirs*. Il terminait en exhortant Bonaparte à user de représailles envers un ennemi si constamment perfide, et à écouter enfin les ouvertures qui avaient été faites au gouvernement français par les mécontents de Hongrie. Cette dépêche, du 25 septembre, fut suivie d'une autre lettre, du 29, par laquelle, renversant les bases des préliminaires proposés par Bonaparte, Larévellière déclara que le Directoire préférerait les chances de la guerre au moindre changement dans son *ultimatum*, déjà trop favorable à la maison d'Autriche. A cela le général répondit par sa démission. Ce n'était pas la première fois qu'il avait recouru à cette fierté calculée vis-à-vis d'un gouvernement dont il connaissait la faiblesse. Larévellière, aux yeux

de qui Bonaparte avait le tort irrémédiable d'avoir ménagé le souverain pontife, opina pour que sa démission fût acceptée. Rewbell et même Barras penchaient vers cette opinion; mais les deux nouveaux directeurs, Merlin (de Douai) et François de Neufchâteau, s'opposèrent à ce qu'on indisposât un chef aussi habile en politique qu'heureux à la guerre, en brusquant les importantes négociations dont il était chargé. Après une longue délibération il fut décidé en principe, et sur l'insistance spéciale de Larévellière, que l'Italie serait révolutionnée; mais que, pour le moment, on suivrait un système de conciliation et de ménagement envers Bonaparte et l'Autriche. Puis Larévellière écrivit au général une lettre flatteuse, et par laquelle il lui déclara que le Directoire n'acceptait pas sa démission : « Craignez, lui » disait-il, que les conspirateurs » royaux n'aient essayé de jeter dans » votre âme des dégoûts et des dé- » fiances capables de priver votre » patrie des efforts de votre gé- » nie. » Ainsi, pour perpétuer leur puissance, Larévellière et ses deux collègues auraient voulu prolonger pour la France les maux et les sacrifices de la guerre, et pousser à bout la propagande révolutionnaire; ainsi Larévellière en particulier voyait partout des royalistes : c'était la pensée fixe de cet esprit faible, troublé par le remords du régicide; c'était le supplice qui empoisonnait ses grandeurs éphémères (9). Quant à Bonaparte, devenu, en vertu de la lettre du Directoire, arbitre des conditions du traité qui fut bientôt après

(9) Despaze, son panégyriste, ne lui fait que ce seul reproche: « Le lecteur ami du vrai, dit-il, » peut lui reprocher d'avoir employé trop souvent » la dénomination de royaliste. »

conclu à Campo-Formio, il mit fin à la première guerre de la Révolution, de manière à prouver au monde que la Révolution était plus forte que l'Europe; et le Directoire, dans la position où il se trouvait vis-à-vis de l'opinion publique, dut être content de cette paix qui confirmait à la France la limite du Rhin et la possession de la Savoie. Le fait est que s'il ne l'était pas, s'il pouvait regretter que la république de Venise eût été sacrifiée à l'Autriche, il affecta de le paraître; et, dans la lettre que Larévellière-l'Époux adressa encore à Bonaparte, le 26 octobre, il exprima au *général pacificateur* toute la joie du Directoire. « Vous avez, lui disait-il, allié à l'impétuosité de la victoire la modération du véritable courage et la sagesse des négociations. » Mais la conclusion même de cette lettre prouvait combien ces compliments étaient peu sincères; le directeur annonçait au vainqueur d'Italie qu'il allait être enlevé du théâtre de sa gloire et de son influence pour prendre le commandement de l'armée d'Angleterre. En attendant il l'invitait à se rendre à Rastadt pour assurer l'exécution du traité du 17 octobre. Lorsqu'à son retour, au mois de décembre suivant, Bonaparte fut reçu avec solennité par le Directoire, Larévellière lui fit beaucoup d'avances, et s'efforça même de le gagner à la secte théophilanthropique; mais l'esprit net et positif du vainqueur de l'Italie n'était assurément pas fait pour se laisser prendre aux rêveries d'un radoteur idéologue. L'amour-propre de Larévellière en fut mortellement offensé; sa haine contre Bonaparte devint irréconciliable; aussi eut-il la plus grande part aux petites et tortueuses manœuvres par lesquelles le triumvirat directorial s'efforça d'éloigner et de

tenir dans l'ombre ce génie naissant qui l'effaçait. Cette année se termina par un événement qui fournit à Larévellière l'occasion de donner cours à son animosité contre le pape, et en même temps à son mauvais vouloir contre Bonaparte. Dans une émeute, excitée contre le gouvernement romain par des agents français, le général Duphot fut tué lorsqu'il haranguait le peuple. « Larévellière, entouré de ses théophilanthropes, est-il dit dans les *Mémoires de Napoléon*, fit décider qu'on marcherait contre le pape. Le temps était venu de faire disparaître *cette idole*, disait-il à ses collègues; le mot de république romaine suffirait pour transporter toutes les imaginations ardentes. Le général Bonaparte avait été trop *circospect* dans le temps; et si l'on avait des querelles aujourd'hui avec le pape, c'était uniquement sa faute. Mais peut-être avait-il ses vues particulières; en effet, ses formes civiles, ses ménagements vis-à-vis du pape, sa généreuse compassion pour des prêtres déportés, lui avaient donné en France *bien des partisans qui ne l'étaient pas de la Révolution.* » L'opinion de Larévellière prévalut, et, le 15 février 1798, Berthier, qui venait d'être nommé commandant de l'armée d'Italie, entra dans Rome, y proclama la république, et força le pape d'en sortir. Ce vénérable pontife se réfugia d'abord dans une chartreuse, à quelques milles de Florence. On saisit ses palais, on le dépouilla de ses États, en lui promettant une pension de 2,000 écus romains (10,770 fr.), et cela d'après les instructions spéciales de Larévellière, qui, en sa qualité d'apôtre de la théophilanthropie, se croyait appelé à renverser la papauté. Bientôt Pie VI fut arraché à l'asile où il vi-

vait dans une profonde retraite, puis conduit successivement par les agents du fanatique directeur à Turin, et dans la forteresse de Briançon. Mais dès qu'au 30 prairial an VII (18 juin 1799) Larévellière-l'Épau fut éliminé du Directoire, le gouvernement français, accordant quelque pitié aux souffrances du vénérable pontife, le fit transporter à Valence, sous un ciel plus doux. De toutes les iniquités dont abonde l'histoire de nos troubles révolutionnaires, il en est peu qui soulève autant l'indignation et le dégoût que l'atrocité froide et systématique de Larévellière envers un souverain octogénaire dont la modération et la douceur avaient obtenu l'hommage même des communions dissidentes; et, quand on venait à comparer au physique burlesque et disgracieux du directeur apôtre, véritable *polichinelle*, comme on l'avait surnommé, la douce majesté du pontife au milieu des pompes solennités de la religion romaine, combien on était frappé du contraste! Cependant tout tombait en dissolution sous l'administration de Merlin et de Treilhard, qui formaient avec Larévellière la majorité du Directoire; leur ineptie gouvernementale devenait chaque jour plus palpable. Barras, et Sieyès qui avait succédé à Rewbell, plus habiles ou plus ambitieux, cherchaient à ramener le gouvernement à l'unité, soit en y appelant un prince étranger, soit en prenant pour dictateur un heureux général; et Joubert fixa d'abord leur choix pour un poste que devait enlever Bonaparte. En attendant il était instant de se débarasser du triumvirat, qui n'avait plus la majorité dans les Conseils. L'occasion se présenta naturellement. La législature avait réclamé du Directoire un exposé de la situation de la

république; on fut dix jours sans répondre, et, au bout de ce terme, arriva un message signé de Merlin, alors président, d'où il résultait que la principale cause des revers de la république était due à la pénurie du trésor, et à la division qui existait entre les premiers pouvoirs. Cet exposé, qui se terminait par une invocation aux Conseils de rester unis avec le Directoire, fut mal reçu par le Conseil des Auciens à la séance du 29 prairial (17 juin). Bertrand (du Calvados) fit sentir toute l'inconvenance de cette communication, dans laquelle le Directoire faisait tomber sur les Conseils la responsabilité de ses propres fautes; puis il somma les trois directeurs de sortir d'un poste dans lequel ils avaient perdu la confiance publique. Boulay de la (Meurthe), qui parla ensuite, s'exprima ainsi sur le compte de Larévellière: « Il a de
« la moralité, j'en conviens; mais son
« entêtement est sans exemple; son
« fanatisme le porte à créer *je ne sais*
« *quelle religion*, pour l'établis-
« sement de laquelle il sacrifie toutes
« les idées reçues, il foule aux pieds
« les règles du bon sens, il viole tous
« les principes et attaque la liberté
« de conscience. » En effet, telle était l'intolérance du petit homme que les prêtres assermentés ne trouvaient pas plus grâce à ses yeux que les prêtres qui avaient refusé de se soumettre à la constitution civile du clergé. Larévellière et Merlin, se voyant abandonnés de tous, ne firent rien pour conjurer l'orage. Dans la journée du 30 prairial, chacun d'eux adressa au Conseil des Cinq-Cents une lettre absolument identique, dans laquelle l'un et l'autre déclaraient qu'ils s'éloignaient du Directoire pour empêcher que leur nom devint un obstacle à l'union, un prétexte de discorde. Puis ils ajoutaient: « Je reste au sein

« de ma famille, toujours prêt à rendre compte d'une conduite sans reproche, parce que les motifs en ont été dictés par l'amour le plus ardent de la République. » De son côté, Treilhard avait été éliminé par le Conseil des Anciens. La malignedé publique s'amusa aux dépens des directeurs détrônés, et la taille contrefaite de Larévellière donna lieu à une nouvelle caricature. Il y était représenté entouré de sacs d'argent, et porté sur un brancard par ses collègues Merlin et Treilhard, détrônés comme lui. On avait inscrit ces mots sur le manteau de Larévellière : « Nous emportons le *magot*; » ce qui ne pouvait s'appliquer à la fortune de celui-ci ; car, quelque modique que fût son avoir, il ne l'avait point augmenté durant sa haute puissance, et, après sa disgrâce, il se retira modestement à Andilly. Dans sa retraite, il fut d'abord en butte à de nombreuses dénonciations; quelques pétitionnaires demandèrent sa mise en jugement, ainsi que celle de Treilhard, de Merlin et de Schérer, comme traîtres, dilapidateurs et criminels de lèse-nation ; et, le 19 thermidor, une commission chargée d'examiner ces dénonciations conclut à ce qu'elles fussent admises contre les trois ex-directeurs. Au moment de la formation d'un comité général pour les discuter, Bertrand (du Calvados) dénonça les sociétés populaires qui demandaient qu'ils fussent jugés révolutionnairement et *ostracisés*. « Non, » dit-il au milieu des applaudissements de toute l'assemblée ; des mains républicaines ne se souillent pas du sang des coupables : « la loi seule prononcera. » Dans ce comité, qui dura trois jours, Larévellière et ses collègues trouvèrent de chauds défenseurs dans Sherlock, Gillet, Curée, Brival, Thiessé, Daunou,

Chénier, etc., qui déclarèrent que ce serait un triomphe pour les rois que de voir ceux qui avaient siégé à la tête d'un gouvernement longtemps leur vainqueur, conduits un à un à l'échafaud ; que, si une fois l'échafaud était relevé pour les magistrats de la République, on ne s'arrêterait pas là. Ils invoquèrent enfin la promesse faite du haut de la tribune aux directeurs que, s'ils donnaient leur démission pour écarter le danger d'une lutte, aucune poursuite ne serait dirigée contre eux. Cette discussion terminée, on procéda à un scrutin particulier sur chacune des trois dénonciations qui avaient été mises en délibération, et elles furent rejetées à une assez forte majorité. Dès ce moment Larévellière disparut de la scène politique, et, après avoir publié une apologie de sa conduite, il retourna à ses plantes et à ses livres. Voici comment, écrivant sous la dictée de Napoléon, le général Montholon s'exprime sur cette époque de sa vie : « Bossu, de l'extérieur « le plus désagréable qu'il soit possible, il avait le corps d'Ésope : il « écrivait passablement ; son esprit « était de peu d'étendue ; il n'avait « ni l'habitude des affaires, ni la connaissance des hommes ; il fut alternativement dominé, selon les temps, « par Carnot et Rewbell. Le Jardin « des Plantes et la théophilanthropie « faisaient toute son occupation ; il « était fanatique par tempérament, « patriote chaud et sincère, citoyen « probe, bien intentionné. Il entra « pauvre au Directoire et en sortit « pauvre. La nature ne lui avait accordé que les qualités d'un magistrat subalterne. » Il continuait d'assister régulièrement aux séances de l'Institut, où il lut des *Recherches historiques et statistiques sur la Vendée*. Il eût pu recouvrer quel-

que importance sous Bonaparte, mais il ne voulut pas fléchir. Lors de la création de l'Empire, il refusa de prêter serment, comme membre de l'Institut; la lettre où il motivait ce refus était si énergique que le ministre de l'intérieur s'abstint de la mettre sous les yeux de la classe dont Larévellièrre faisait partie. L'ordre fut donné de le remplacer; Camus, Dannon, Ginguené, Pastoret, Quatremère de Quincy et quelques autres s'opposèrent fortement à ce qu'on remplaçât un membre sur la simple annonce de sa démission, dont on n'apportait pas la preuve écrite. A la fin l'on choisit pour son successeur, ce même Visconti qui, peu d'années auparavant, avait, en qualité d'ambassadeur de la république Cisalpine, harangué Larévellièrre. Obligé alors de quitter Paris, celui-ci choisit pour sa retraite un petit domaine qu'il avait acquis dans la commune d'Ardon, à trois lieues d'Orléans. Son défaut de fortune l'avait forcé de vendre sa maison d'Andilly et une partie de ses livres. Pendant six années il vécut paisiblement à Ardon avec sa femme et ses enfants, affectant le républicanisme et conservant encore ses idées théophilanthropiques. Il recevait quelques amis de Paris, entre autres Ducis, dont on a voulu, sous la Restauration, faire un royaliste, et qui fut toujours républicain au fond du cœur. C'est là que l'auteur d'*Othello* refit le premier acte de son *Hamlet*, et composa l'*Épître à Gérard*. En 1809 il fut permis à Larévellièrre de revenir à Paris pour achever l'éducation de son fils (10). En 1811, Bona-

parte lui fit offrir une pension dont on le laissait libre de fixer le montant. Logé non loin du Jardin des Plantes, à l'Estrapade, il vivait dans l'intimité de la famille Thouin; le goût de la botanique avait formé cette liaison. On pouvait le rencontrer quelquefois sur les quais, dans un costume plus que modeste, arrêté devant les étalages des libraires. En 1815 la proscription contre les régicides ne l'atteignit point, parce qu'il était resté sans fonctions publiques pendant les Cent-Jours. Il est mort à Paris le 27 mars 1824, et a été inhumé au cimetière du Père La Chaise. On a de lui : I. *Essai sur les moyens de faire participer l'universalité des spectateurs à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales, ou Réflexions sur le culte, sur les cérémonies et sur les fêtes nationales*, Paris, 1797, in-8°. C'est le mémoire qui avait été lu par son auteur à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, et qui donna lieu aux attaques de La Harpe. II. *Du Panthéon et d'un théâtre national*, 1798, in-8°. III. *Réponse de Larévellièrre-Époux aux dénonciations portées au corps législatif contre lui et ses anciens collègues*, 1799, in-8°. IV. *Essai sur le patois vendéen*, et quelques articles dans les Mémoires de l'Académie celtique. En 1819 il avait commencé à dicter à son fils aîné des Mémoires qui furent achévés en 1823, et dont il ordonna que la publication n'eût lieu qu'à une époque éloignée. Son portrait a été peint en 1800 par Gérard, et son buste exécuté en 1823 par M. David, qui a épousé depuis une des petites-filles de l'ex-directeur. On croit que la figure qui se trouve placée derrière Fénélon, dans le fronton du Panthéon, exécuté par le même statuaire, n'est autre que celle de Larévellièrre-Époux. Si

(10) Ce fils avait eu d'abord pour précepteur M. Trouvé, qui commença sa carrière politique sous la protection du directeur dont il élevait les enfants. M. Trouvé épousa dans cette maison mademoiselle Leclerc, qui servait d'institutrice aux filles de Larévellièrre-Époux.

dans tous ces portraits le pinceau et le ciseau ont flatté le personnage, il n'en est pas de même de la presse et de l'histoire, qui ont su du moins le peindre au naturel. D—R—R.

LARIBOISIÈRE (JEAN-AMBROISE BASTON de), général français, né à Fougères, en 1759, d'une famille noble, fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes, et, après avoir fait des études convenables, entra à l'âge de vingt-deux ans comme lieutenant dans un régiment d'artillerie. L'avancement dans ce temps de paix n'était pas aussi facile qu'il le devint plus tard; et Lariboisière servait encore dans le même grade quand arriva la Révolution. Il s'en déclara partisan, et fut nommé capitaine en 1791. Employé dès l'année suivante à l'armée du Rhin sous Custine, il concourut à l'invasion du Palatinat et à la prise de Mayence. Resté dans cette place en 1793, lorsqu'elle fut assiégée par les Prussiens, il eut une part importante à sa défense, et, lors de la capitulation, fut laissé aux ennemis pour otage. Revenu bientôt en France, il fit encore dans les armées du Rhin, du Danube, les campagnes de 1794, 1795, parvint au grade de colonel, et fut nommé directeur du parc d'artillerie. Devenu général de brigade, il commanda en 1805 l'artillerie du 4^e corps de la Grande-Armée, et concourut efficacement à la victoire d'Austerlitz, par l'heureux emploi qu'il fit de ses batteries dirigées contre l'étang de Menitz, sur lequel l'infanterie russe avait eu l'imprudence de s'établir. Après la journée d'Iéna, Lariboisière contribua beaucoup à la défaite du corps de Blücher, qu'il poursuivit jusqu'à Lubeck, où il fut blessé. Ayant ensuite suivi la Grande-Armée en Pologne, il partagea tous ses succès, fit construire un très-beau

pont sur la Vistule, et fut remarqué par Napoléon, qui lui donna le commandement de l'artillerie de sa garde, et le fit général de division. A la bataille simeurtrière d'Eylau, Lariboisière, par ses habiles dispositions, soutint pendant toute la journée le centre de l'armée française, sur lequel était dirigé tout le feu de l'artillerie des Russes. Chargé aussitôt après de diriger, sous le maréchal Lefebvre, le siège de Dantzick, défendu par une garnison de vingt mille hommes que commandait un des lieutenants du grand Frédéric (le feld-maréchal Kalkreuth), il déploya dans ce siège mémorable autant d'activité que de talent; et, malgré une blessure grave qu'il reçut à la cuisse, il ne quitta pas un instant les travaux jusqu'à la reddition de la place. Napoléon le nomma pour ce fait grand-officier de la Légion-d'Honneur. Lariboisière prit ensuite une part non moins glorieuse aux batailles d'Heilsberg, de Friedland: et, lors de l'entrevue des deux empereurs, ce fut lui qui établit au milieu du Niémen le radeau sur lequel eurent lieu les premières conférences. Il passa ensuite en Espagne, où il dirigea l'artillerie à l'attaque de Madrid et à la bataille de Sommo-Sierra. Revenu en Allemagne avec Napoléon en 1809, il concourut à l'invasion de l'Autriche, et fit construire, après la bataille d'Essling, les ponts sur le Danube, qui sauvèrent l'armée française et préparèrent la victoire de Wagram, à laquelle sa formidable artillerie contribua encore puissamment. Le peu de temps qui sépara ces grands événements de l'invasion de la Russie fut employé par Lariboisière à une inspection du port de Toulon et des côtes de la Méditerranée, que semblaient alors menacer les Anglais. Rappelé à la Grande-Armée, dès le

commencement de 1812, et chargé de disposer les moyens de transport pour les vivres et le matériel de l'artillerie dans la grande expédition de Russie, il comprit dès lors combien ces moyens seraient insuffisants, et il s'en expliqua avec la plus noble franchise, en présence de l'empereur lui-même; mais il ne put faire prévaloir son opinion, qui fut cependant approuvée par Murat et le maréchal Ney. Marchant à la tête de l'artillerie de la garde impériale, ce fut encore Lariboisière qui dirigea les principales attaques à Smolensk, et surtout à la Moscowa, la plus sanglante des batailles que l'on connaisse, et celle où l'on a vu les plus terribles effets de l'art de la guerre chez les modernes. Lariboisière y prit une part glorieuse; mais il eut la douleur d'y perdre un de ses fils, qui fut tué en chargeant à la tête d'une colonne. A Moscou, ce fut encore lui qui arma le Kremlin et qui prépara les moyens de le faire sauter. Dans la désastreuse retraite il ne déploya pas moins d'activité; mais toute la division de son artillerie ayant été dévorée par le froid ou la faim des soldats et des chevaux il ne put sauver qu'une vingtaine de ses canons, et conçut de tant de calamités un tel chagrin, qu'il tomba malade à Wilna, et ne put qu'avec beaucoup de peine atteindre Königsberg, où il mourut dans les premiers jours de janvier 1813.

M—D j.

LARIVE (JEAN MAUDUIT de), acteur tragique du Théâtre-Français, naquit à La Rochelle le 6 déc. 1744. Ses parents, qui appartenaient à la classe bourgeoise, l'amènèrent à Paris en 1760, pour lui procurer une éducation complète; mais, voyant qu'il ne répondait pas à leurs intentions, ils l'envoyèrent à Saint-Domingue, où ils entretenaient des relations

commerciales. Le jeune Mauduit ne séjourna que deux ans dans cette colonie. De retour en France, il fréquenta les théâtres de la capitale, se sentit du goût pour l'état de comédien, et, sous le nom de Larive, qu'il conserva toute sa vie, il s'engagea dans des troupes de province. Ce fut surtout à Lyon qu'il développa toutes ses dispositions pour le genre tragique. S'étant trouvé dans cette ville au moment où Lekain y donnait quelques représentations, il eut le bonheur de se faire applaudir à côté de ce grand acteur, qui lui conseilla de se rendre à Paris. Il s'y rendit, en effet, en 1770, mais ce fut moins à la protection de Lekain qu'à celle de Mademoiselle Clairon qu'il dut l'avantage de débiter à la Comédie-Française. Cette célèbre actrice l'adopta pour élève; et, comme il était d'une beauté remarquable, on ne manqua pas de faire à ce sujet de malignes conjectures. Les premiers débuts de Larive cependant n'eurent qu'un succès équivoque: quoiqu'il eût été applaudi dans plusieurs scènes du rôle de Zamore, les comédiens ne l'admirent point parmi eux, et il se vit forcé de retourner en province. Ses progrès y furent rapides. Il se distingua tellement à Versailles dans la troupe de Mademoiselle Montansier, que les gentilshommes de la chambre le rappelèrent à Paris, où il reprit le cours de ses débuts, le 29 avril 1775. Il eut dès lors son ordre de réception; mais ce ne fut pas encore sans peine qu'il parvint à vaincre les préventions du parterre contre tous les acteurs qui osaient doubler Lekain. Ce fut d'abord la représentation du mélodrame de *Pygmalion*, ensuite la reprise de *Roméo et Juliette*, qui achevèrent de lui concilier la faveur publique. L'énergie avec laquelle il joua, dans cette dernière

pièce, le rôle important de Montaigu, produisit la plus vive impression, et fit faire un grand pas à sa réputation. Les auteurs s'empressèrent alors de lui confier le sort de leurs ouvrages; et, à la mort de Lekain, en 1778, il eut l'honneur de l'emporter sur Molé, Monvel et Pouteuil, pour l'héritage des premiers rôles tragiques. Depuis cette année jusqu'en 1789, époque où des cabales de foyer lui firent prendre la résolution de quitter la Comédie-Française, il fut constamment l'idole des jeunes gens. Les femmes, surtout, l'élevèrent aux nues, non moins charmées, sans doute, de ses dons extérieurs que de son talent. Il est certain que si Larive n'avait pas reçu en partage une intelligence aussi sûre et une âme aussi profondément tragique que celles de son célèbre prédécesseur, il possédait au moins des qualités assez brillantes pour supporter sans trop de désavantage une si redoutable comparaison. En 1788, cet acteur, qui portait beaucoup d'intérêt à Mademoiselle Fleury, son élève, eut le chagrin d'éprouver à ce sujet l'inconstance du public. Il jouait le rôle d'Orosmane; au lieu de la jeune actrice, pour laquelle il avait réclamé celui de Zaïre, il vit paraître Mademoiselle Desgarcins, dont il ne favorisait pas les débuts; et il ne tarda pas à reconnaître qu'une cabale s'était formée contre lui. Des coups de sifflets se firent entendre; il en fut outré, il joua mal. Ce fut immédiatement après cette mésaventure qu'il prit le parti de la retraite. Il y avait environ deux ans qu'il parcourait la province, où il était toujours accueilli avec enthousiasme, lorsqu'à la demande du public il fut rappelé à la Comédie-Française, dont il ne voulut point cependant redevenir sociétaire. Sa rentrée par le rôle d'Œdipe (4 mai 1790) fut

pour lui un triomphe si éclatant, que tous les journaux en parlèrent comme d'un événement digne d'être consigné dans les fastes du théâtre. Mais ce fut aussi peu de temps après qu'éprouvant quelque dérangement de santé, et ne pouvant voir sans un secret chagrin la faveur publique se tourner du côté du jeune Talma, il laissa paraître dans son jeu de fréquentes inégalités. C'était l'époque de la Révolution, dont il n'avait épousé les idées qu'avec une sage modération. Cette époque lui fut fatale: arrêté en septembre 1793, par ordre du comité de salut public, comme prévenu d'avoir reçu dans sa maison du Gros-Caillou Lafayette et Bailly, au moment où ceux-ci faisaient proclamer la loi martiale dans le Champ-de-Mars, il resta détenu, avec une partie de ses camarades, jusqu'à la fameuse journée du 9 thermidor (27 juillet 1794). Quoique le séjour d'une prison humide lui eût fait perdre une partie de ses avantages physiques, il remonta pour quelque temps sur la scène, aux applaudissements unanimes du public, qui se plut ainsi à le dédommager de vingt mois de captivité. Toutefois Larive ne prit point d'engagement avec la Comédie-Française. Après de nouvelles tournées en province, il s'attacha au théâtre de Louvois, qu'administrait Mademoiselle Raucourt, et qui fut fermé par ordre du Directoire exécutif, après la révolution du 18 fructidor (1). Ce fut alors qu'il occupa ses loisirs à la composition

(1) Ce fut à la suite d'une scène assez gaie que l'autorité fit fermer le théâtre de Louvois. On y donnait *les Trois Frères rivaux*, pièce dans laquelle il y a un valet nommé Merlin, que tout le monde traite de *fripou*. Les allusions à Merlin, alors ministre de la justice, furent saisies avec transport par le public, et le ministre rancuneux ne manqua pas de voir dans cette explosion de gaieté un projet de contre-révolution.

d'un ouvrage sur l'art théâtral, et qu'il ouvrit à Paris, rue Grange-Batelière, un cours de déclamation, dont les leçons furent recueillies en trois volumes in-8°. Si aucun livre de ce genre n'a la vertu de former des talents supérieurs, on peut dire du moins que celui-ci mérite d'être consulté par les jeunes comédiens, et qu'on y lit d'ailleurs avec intérêt un bon nombre d'anecdotes curieuses. Le style en est pur et élégant, ce qui fit soupçonner l'auteur de s'être fait aider par Vigée et Luce de Lancival; mais nous avons entre les mains des lettres de Larive, qui prouvent que cet acteur n'était pas dépourvu de littérature. Il composa et fit représenter, en juin 1783, une scène lyrique ou mélodrame intitulé *Pyrame et Thisbé*. Cette pièce, dans laquelle il jouait le rôle de Pyrame, fut accueillie favorablement, mais elle ne resta point au théâtre. Nommé en 1806 lecteur du roi Joseph Bonaparte, il se rendit à Naples, et y dirigea le théâtre français jusqu'à l'avènement de Joachim Murat au trône des Deux-Siciles. De retour en France, il se retira dans sa belle propriété de Moulignon (près de Montmorency), où il exploita sans beaucoup de succès une source d'eaux minérales. Il fut longtemps maire de sa commune, et il y mourut le 30 avril 1827, âgé de 82 ans. Cet acteur, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'avait pas reçu de la nature ce qu'on appelle le don des larmes. Il n'excellait pas à exprimer l'amour. Son impatience naturelle ne lui permettait guère de se livrer aux savantes combinaisons qu'exigent des rôles comme ceux d'Orosmane, de Mahomet, de Mithridate; mais, dans tous ceux dont l'héroïsme est plus *en dehors*, et surtout dans le genre chevaleresque, il savait, par la véhémence de son débit,

la beauté simple et noble de ses gestes et les superbes accents de sa voix, produire de vives sensations. Son humeur était singulièrement journalière. S'il était quelquefois lent et apathique devant un public peu nombreux, il manquait rarement de déployer un talent ferme, vigoureux et riche d'effets imprévus, lorsqu'une grande affluence de spectateurs flattait et électrisait, pour ainsi dire, son amour-propre : il remplaçait alors la sensibilité de cœur par une chaleur de tête qui s'exaltait jusqu'à l'enthousiasme. Sa taille, au-dessus de la moyenne, était svelte et bien dessinée; ses yeux, à fleur de tête, avaient une expression fière et imposante. Son débit était large, franc, nuancé; aucun acteur de son temps ne possédait comme lui le ton du commandement, du dédain, de l'ironie amère et de la menace. Mais il avait en même temps l'abus de toutes ces qualités : ses élans l'emportaient; il ne se rendait pas assez maître de son organe, plein, souple, retentissant; et l'admiration qu'il inspirait par ces défauts mêmes à la multitude n'obtenait pas toujours l'approbation raisonnée des vieux amateurs. Néanmoins ces imperfections étaient rachetées par des traits si brillants et si entraînants qu'il était permis de préférer cette exagération à une méthode plus sage et plus étudiée. Il est facile de juger qu'avec ce genre de talent et l'élégante vigueur de ses formes, Larive devait représenter dignement Rodrigue, Horace, Achille, Zamore, Tancrède, Spartacus, Philoctète, Coriolan, Ladislas, Bayard, Guillaume Tell, en un mot tous les personnages dont les sentiments énergiques ne sont pas concentrés dans l'âme ou voilés par une sombre dissimulation. Il ne concevait pas ses rôles à la manière de Lekain et de

Talma, qui lui étaient évidemment supérieurs par leurs savantes et profondes combinaisons ; mais de soudaines inspirations venaient à son aide ; et, comme il les devait en quelque sorte au hasard, elles avaient souvent plus d'éclat et d'effet que de justesse. Dans les dernières années de sa vie théâtrale, surtout, ses qualités les plus brillantes s'étaient singulièrement éclipsées. Il faut cependant rappeler ici un fait qui honore sa vieillesse. En 1816, une représentation devant être donnée au bénéfice d'un infortuné, Larive n'hésita pas à risquer son ancienne réputation pour concourir à cet acte de bienfaisance : à l'âge de soixante-onze ans il osa jouer le rôle de Tancrède, et les amateurs furent agréablement surpris de retrouver en lui les plus beaux traits de son premier talent ; il fut applaudi avec transport. Larive était membre correspondant de l'Institut. Sa première femme, fille du comédien d'Hannetaire (voy. ce nom, XIX, 379), avait de l'esprit et de l'instruction, et passait pour donner à son mari de judicieux conseils. Il épousa la seconde à l'âge de plus de soixante ans, après avoir été nourri de son lait par l'avis des médecins, pendant plusieurs mois, pour une maladie de poitrine. Nous avons vu entre les mains de Larive une volumineuse collection des lettres qui lui avaient été écrites par Mlle Clairon, et qui nous ont paru contenir des observations extrêmement précieuses sur l'art de la représentation théâtrale. Les comédiens français ont dans leur foyer un beau buste de cet acteur, que l'on doit au talent de Houdon. Fen Duviqnet, qui succéda à Geoffroy dans la rédaction du feuilleton des *Débats*, et dont les auteurs et les artistes dramatiques regrettent

encore la critique pleine de savoir, de bon goût et d'urbanité, avait composé pour ce marbre l'inscription suivante :

Citoyen vertueux, acteur sublime et tendre,
On chérit ses talents, on estime ses moeurs ;
Et chez les malheureux il va tarir les pleurs
Qu'au théâtre il a fait répandre.

Parmi les écrits imprimés dans lesquels on trouve différents jugements sur le talent de Larive, on peut consulter de préférence : la Correspondance de La Harpe, qui devait à cet acteur le succès de Coriolan et de Philoctète ; le *Journal des Théâtres*, commencé par Lefuel de Méricourt et continué par de Charnois ; le *Censeur dramatique*, par Grimod de la Reynière ; la *Lorgnette des Spectacles* et la *Revue des comédiens*, par l'auteur de cet article ; l'*Histoire du Théâtre-Français*, par MM. Etienne et Martainville ; les *Mémoires de Dazincourt*, par un anonyme ; un *Éloge de Larive*, par M. Villenave, et les *Mémoires de Fleury*, édités par M. Laffitte. F. P.—r.

LARIVE, peintre. Voy. RIVE (de la), XXXVIII, 154.

LARIVIERE. Voy. RIVIÈRE (de la), XXXVIII, 160.

LARIVIERE (JEAN-BAPTISTE-ÉTIENNE de), né vers 1755, était depuis 1779 avocat au parlement de Paris, quand la Révolution éclata ; et, lors de l'organisation des communes, l'enthousiasme qu'il avait montré lui valut, par l'élection, la place d'officier municipal de Paris. C'est en cette qualité qu'il fut chargé d'y ramener l'intendant Berthier, que le peuple avait arrêté à Compiègne. Lorsqu'il fut arrivé avec son prisonnier sur la place de l'Hôtel-de-Ville, Larivière essaya vainement de le soustraire à la rage des assassins ; et plus tard on lui fit le reproche de n'avoir pas déployé dans

cette circonstance tout le courage qu'il aurait dû montrer. Quoi qu'il en soit, dès ce moment il parut avoir changé de principes, et témoigna dans toutes les occasions l'horreur la plus manifeste pour les crimes dont Paris était alors le théâtre. Nommé, en 1791, juge de paix de la section de Henri IV, il dénonça, à l'Assemblée nationale, le 17 mai 1792, Carra, qui, dans son journal (*les Annales patriotiques*), avait signalé les ministres Bertrand-Moleville et Montmorin comme membres du comité autrichien. Deux jours après il décréta un mandat d'arrêt contre les députés Chabot, Bazire et Merlin (de Thionville), qui avaient émis la même opinion à la tribune législative. Mandé sur-le-champ à la barre, il présenta sa justification, qui ne fut point admise, et, le 20 du même mois, décrété d'accusation, sur le rapport de Guadet, comme ayant attenté à l'inviolabilité des représentants du peuple, il fut envoyé dans les prisons d'Orléans pour être jugé par la haute-cour qui devait être établie dans cette ville. Ramené à Paris après les massacres de septembre, il fut égorgé dans les rues de Versailles le 9 de ce mois, avec les autres prisonniers d'Orléans.

D—R—R.

LARIVIÈRE (PIERRE-JOACHIM-HENRI DE), législateur et magistrat, est assurément un des avocats dont les discours véhéments ont le plus contribué à propager les principes de la Révolution; il eut cependant la sagesse de s'arrêter devant les terribles conséquences d'un premier entraînement. Né à Falaise, en Normandie, en 1761, il suivait dans cette ville la carrière du barreau, lorsque la convocation des états généraux lui fournit l'occasion d'embrasser avec chaleur la cause de la démocratie,

ce qui le fit nommer en 1791, par le département du Calvados, député à l'Assemblée législative. Lié avec les membres les plus ardents du parti de la Gironde, il vota constamment avec eux pendant cette session; et toutes ses opinions, à cette époque, sont empreintes de la plus vive exaltation. Lors du complot royaliste qui éclata dans la ville de Caen au mois de décembre 1791, il appuya les conclusions de Guadet, rapporteur de cette affaire, et demanda la mise en accusation des gentilshommes signalés comme les auteurs de ce mouvement. Selon lui, pour voter le décret d'accusation, il n'était besoin que d'un simple soupçon et non de preuves. « Lorsque Cicéron accusa « Catilina en plein sénat, ajouta-t-il, s'il lui avait fallu observer les « formalités, Rome n'eût pas été sauvée. » Quelques jours après (25 février 1792), il s'éleva contre les acteurs de plusieurs théâtres, et particulièrement du Vandeville, qui affectaient de donner des pièces où respirait l'incivisme. « Il semble, dit-il, que les acteurs ne puissent « se relever de l'avisement où ils « étaient tombés, et qu'ils soient incapables de sentir la dignité de « l'homme. Plusieurs bons citoyens « ont été maltraités pour s'être révoltés contre ces platitudes, répétées, débitées avec affectation, et « applaudies avec transport par tous « les valets de cour. » Le 10 mars, il appuya le décret d'accusation proposé par Brissot contre Delessart, et se montra, dans les séances suivantes, un des adversaires les plus acharnés de ce ministre. Faisant allusion à la mort récente de l'empereur Léopold, il rendit grâce au destin de la France qui l'avait délivrée de ses plus grands ennemis, le ministre Delessart et l'empereur. « L'un, dit-il,

« préparait, dans le cabinet des Tuileries, la foudre que l'autre allait « bientôt faire éclater sur nos têtes. » Cette diatribe contre un souverain dont la tombe était à peine fermée excita les murmures du côté droit, et ce ne fut qu'après deux épreuves que la majorité décida que l'orateur pouvait continuer. Il conclut en sollicitant un prompt rapport sur le dernier office de la cour de Vienne, afin que l'assemblée fût à même de décider s'il y avait lieu ou non à déclarer la guerre à l'empereur. Dans la suite de la même discussion, Larivière s'opposa à ce qu'il fût donné au ministre de la justice Duport du Tertre, également inculpé, communication des chefs d'accusation portés contre lui (1). Ce fut dans le même esprit de haine contre la monarchie qu'il insista pour avoir la parole, afin d'appuyer une ridicule accusation du député Kersaint contre les Suisses qui avaient chassé des Tuileries des vendeurs d'écrits injurieux au roi et à la reine (24 avril). Le 26 mai, s'appuyant d'un passage du *Contrat social*, il prouva que les opinions religieuses devaient être libres, qu'il n'y avait en cette matière aucune différence entre l'intolérance civile et l'intolérance théologique; et que, puisqu'il n'y avait plus de religion nationale exclusive, on n'avait nul droit d'exiger à cet égard le serment d'aucun citoyen, prêtre ou laïque. Le 17 juin, il s'opposa à ce que l'on envisageât comme intéressant la sûreté de l'État l'affaire du député Jouneau, qui avait donné une volée de coups de

(1) Voy. le *Moniteur* du 14 mars 1792. La Table de ce journal fait dire à Henri Larivière positivement le contraire de ce qui se trouve dans le texte; et plusieurs biographies, entre autres la *Biographie nouvelle des Contemporains*, ont copié cette faute, en la reportant, par une nouvelle erreur, à la séance du 4 avril, dans laquelle Henri Larivière ne prit point la parole.

canne à son collègue Grangeneuve, après lui avoir vainement proposé un duel. Henri Larivière établit qu'il serait immoral de demander un décret d'accusation contre Jouneau, et conclut, puisqu'il n'avait commis qu'un délit de simple police, à ce qu'il fût envoyé pour trois jours à l'Abbaye (2), ce qui fut décrété malgré l'opposition de la Montagne. Le 26 août, il demanda que la législature actuelle *emportât la gloire* d'avoir fait une loi pour abolir la contrainte par corps en matière de commerce. A la suite de la journée du 10 août, il fut un des commissaires chargés de faire des recherches dans les papiers trouvés aux Tuileries, et vint lire à la tribune une pièce tout entière, disait-il, de la main du ministre Delessart et sur laquelle était écrit en marge, de la *propre main du roi* : « Projet du comité des ministres, « concerté avec MM. Alexandre Lameth et Barnave. » D'après cette lecture un décret d'accusation fut porté contre ces deux anciens députés. Le 26, lors de la présentation de l'acte d'accusation, Larivière rétracta en partie une déclaration si formelle, et, n'osant plus être si affirmatif, il se borna à dire que la pièce et la note en question lui avaient paru, la première de la main de Delessart, la seconde de la main du roi; « mais je ne l'assurerai point, ajouta-t-il, n'étant pas assez expert en écritures, et connaissant d'ailleurs combien cette sorte de vraisemblance peut être défectueuse. » Dans la même séance il réclama l'ordre du jour sur la proposition de Jean Debry, tendant à la formation d'un corps de tyrannicides. Le 13 août, il demanda que le président de

(2) Autre erreur de la Table du *Moniteur*, qui convertit en *deposition comme témoin* cette proposition que Larivière fit comme député.

la municipalité provisoire de Paris fût mandé à la barre. « Je demande, dit-il, « aux députés des quatre-vingt-trois « départements, s'ils seraient assez « pusillanimes pour souffrir qu'un ci- « toyen, quel qu'il soit, mette sa vo- « lonté au dessus de la volonté géné- « rale? s'ils souffriront qu'après avoir « chassé un tyran du château des « Tuileries, il s'élève un autre Louis « XVI dans la maison d'un particu- « lier? » Le 3 septembre, après avoir demandé le rappel à l'ordre de Char- lier, il lui fit retirer la parole, ce dé- puté ayant dit, à l'occasion de la levée du siège de Verdun, qu'il ne fallait pas que l'assemblée se décourageât. Le même jour il fut un des commis- saires chargés d'aller porter aux qua- rante-huit sections de la capitale le décret, rendu sur le rapport de Gen- sonné, qui déclarait la municipalité de Paris responsable de la sûreté des personnes et des propriétés. C'était le jour où l'on massacrait dans les prisons; et cependant, dès le lende- main, Henri Larivière, plus ardent que jamais dans ses opinions ultra- révolutionnaires, non content d'ap- puyer Chabot et Dubayet, qui pro- posaient le serment de haine à la royauté, ajoutait : « Il ne s'agit pas « seulement d'étrangers (on venait « de parler du duc de Brunswick et « du duc d'York); nous jurons, par « tout ce qu'il y a de plus sacré, que « jamais, de notre consentement, au- « cun monarque, ni étranger, ni « français, ne souillera la terre de la « liberté! » Réélu par son département à la Convention, il y professa d'a- bord les principes exagérés qu'il avait manifestés à l'Assemblée lé- gislative. On le vit, dans la séance du 18 octobre 1792, s'élever avec chaleur contre l'ordre du jour qui venait d'être prononcé sur la discus- sion relative aux dépenses secrètes

du pouvoir exécutif, forcer en quel- que sorte la majorité de revenir sur sa décision, et faire décréter que les ministres justifieraient dans les vingt- quatre heures de la délibération qu'ils avaient dû prendre à l'effet d'arrêter le compte des sommes mises à leur disposition pour ces dépenses secrètes. Le 19 décembre, le député Sillery ayant attaqué comme précipi- tée et *comme immorale* la discus- sion par laquelle la Convention avait prononcé le bannissement de Phi- lippe Égalité (le duc d'Orléans) et de sa famille, Henri Larivière s'écria : « Est-ce par immoralité, citoyens, « que vous avez cru que votre haine « pour les tyrans devait s'étendre, « non - seulement à celui sur le- « quel va bientôt s'appesantir le « glaive de la loi, mais à ceux « qui par leur crédit et leur puis- « sance sont dans le cas de porter « ombrage aux amis de la liber- « té? » Toutefois, dès cette épo- que, Henri Larivière marchait dans d'autres voies et s'efforçait d'arrêter la Révolution, qu'il avait jusqu'alors si ardemment servie. Dans le procès de Louis XVI il refusa de se pronon- cer sur la question de culpabilité. « Je déclare, dit-il, qu'ayant participé « au décret qui porte que Louis sera « jugé, mais non à l'amendement « qui a décidé qu'il le serait par « vous, je ne puis prononcer dans « une affaire où je cumlerais tous les « pouvoirs. Je déclare ne pouvoir vo- « ter que le renvoi au souverain. » En conséquence, au second appel nominal, il vota pour que le juge- ment fût soumis à la sanction du peuple. « Comme c'est affaiblir une « proposition évidente que de la mo- « tiver, dit-il, j'énonce purement et « simplement mon vœu : *Oui.* » Il vota ensuite en ces termes sur la pei- ne à infliger : « Ce ne peut être par

« humanité qu'on épargne un coupable. La pitié pour les scélérats est une cruauté envers les gens de bien. Je n'ai jamais douté que Louis ne fût un grand criminel, et, si je ne l'ai pas ainsi prononcé sur le fait, c'est qu'il m'a paru injuste d'être à la fois législateur et juré. Mais à présent qu'il s'agit d'employer contre Louis une mesure politique, et que je puis, comme législateur, prononcer sur son sort, je déclare en cette qualité et d'après ma conscience, qui m'élève au-dessus de tous les dangers, que l'intérêt de la patrie exige que Louis soit détenu pendant la guerre et exilé à la paix. » Après la condamnation à mort, il opina pour le sursis, et suivit constamment depuis la bannière des Girondins. Le 3 avril 1793, lorsque Robespierre attaqua Brissot comme complice de Dumouriez, Henri Larivière, demandant l'ordre du jour sur toutes ces *misérables accusations*, se borna à dire ces mots, qui donnent l'idée du langage pédantesquement parlementaire de l'époque : « Ce fut pour aller combattre les Volsques que Manlius oublia ses haines particulières. » Dans les séances tumultueuses des 18 et 20 mai il réclama contre les violences des tribunes comme un moyen de dissoudre la Convention. Le 21 mai il fut nommé membre de cette fameuse commission des Douze, que la majorité chargea de l'examen des arrêtés de la municipalité de Paris, et de la recherche des complots contre l'ordre et la liberté publique. Cette commission, composée d'hommes énergiques, débuta par l'arrestation d'Hébert et d'autres Jacobins couverts de crimes. Les Montagnards alarmés provoquèrent l'insurrection. Soutenue par le bataillon du Finistère, la commission fit échouer

le complot, tramé depuis deux mois, d'assassiner les députés modérés, qui étaient alors en majorité dans la Convention. Mais les Montagnards eurent pour eux l'appui de plusieurs sections, dont les orateurs vinrent en députation demander la dissolution de cette commission. Le ministre de l'intérieur, Garat, que Henri Larivière n'appelait que *Garat-Septembre*, le maire de Paris, Pache, avaient, à la séance du 27, donné le signal des récriminations contre les Douze. Henri Larivière demanda la parole pour défendre ses collègues. « Vous ne pouvez, s'écria-il, refuser d'entendre la commission des Douze. Vous l'accusez de tyrannie, mais c'est vous qui exercez un despotisme abominable en ne voulant entendre aucun de ceux qui veulent défendre la commission extraordinaire. Président, il faut ou lever la séance ou m'entendre. » Cette protestation énergique se perdit dans le tumulte, et l'assemblée, au milieu des menaces des tribunes, prononça la dissolution de la commission. Le lendemain la Convention, rendue à la liberté, annula le décret. La rage des conjurés s'en augmente; durant la nuit du 30 au 31 mai le tocsin retentit dans Paris, les sections s'assemblent, et leurs députations provoquent de nouveau un décret qui casse définitivement la commission des Douze qu'on taxe de royalisme. Le 2 juin un autre décret met en arrestation chez eux Henri Larivière et ses collègues. Il trouva moyen de tromper ses surveillants, et se rendit dans le Calvados, où il prit part au complot formé par les autorités du département de l'Eure et des départements voisins, pour soustraire la Convention à l'influence de la Montagne. Le 13 juin, le député Thuriot demanda sa mise hors la loi. Le len-

demain, Drouet, se rendant l'organe d'une dénonciation, à lui faite par des tailleurs de pierre natifs de Caen, accusa Henri Larivière de s'être mis avec Gorsas à la tête des bataillons insurgés des grenadiers de cette ville. Enfin le 8 juillet, sur le rapport de Saint-Just, il fut déclaré traître à la patrie, mis hors la loi, et ses biens furent confisqués. Tout porte à croire que c'est de cette époque que date le rapprochement de Henri Larivière avec le parti royaliste. Pendant plusieurs mois il demeura caché dans les forêts du Calvados, et ne reparut qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794). Il écrivit alors à la Convention pour la solliciter de prononcer sur son sort, en lui exposant la persécution tyrannique dont il était victime depuis vingt mois. Dubois-Dubais attesta le civisme de Larivière, et demanda le renvoi de sa lettre aux trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation. L'assemblée accueillit par des applaudissements cette proposition qui fut décrétée; mais, deux jours après, sur le rapport de Merlin (de Douai), et à la suite de la discussion la plus orageuse, il fut décidé que Henri Larivière et ses collègues ne rentreraient pas dans la Convention, sans que pour cela ils pussent être inquiétés. Enfin, le 8 mars 1795, sur la proposition du même rapporteur, fut rendu le décret de rappel. Le lendemain Lecointre (de Versailles) demanda une enquête sur la conduite des députés réintégrés. Cette motion fut repoussée par Merlin (de Douai), qui, faisant allusion à Henri Larivière, invita Lecointre à profiter, s'il le pouvait, que des hommes qui avaient abandonné Wimpfen dès qu'ils l'avaient reconnu royaliste, étaient aussi des royalistes. Henri Larivière justifia les appréhensions

de ceux qui s'étaient si longtemps opposés à son retour au sein de l'assemblée. Il poursuivit lui-même avec acharnement les membres de l'ancien comité de salut public. Le 24 mars il réclama contre l'éloge de la journée du 31 mai, fait par Robert Lindet, un des membres de ce comité, et l'accusa d'avoir été le *royaliste le plus effréné* sous l'Assemblée législative. Le 7 avril il appuya vivement la proposition de Pellet, tendant à modifier la constitution de 1793, et s'éleva surtout contre les articles de cette constitution qui autorisaient les insurrections partielles. Dès ce moment on vit Henri Larivière, ainsi que Lanjuinais, Boissy d'Anglas et plusieurs autres, se livrer à l'honorable tâche de faire révoquer plusieurs lois de ce code révolutionnaire. Le 11 avril il appuya le projet présenté par Saladin pour annuler tous les décrets qui mettaient les citoyens hors la loi par suite des événements des 31 mai, 2 et 6 juin. « Ceux qui se sont opposés au 31 mai, dit-il, ont bien mérité de la patrie. » Le 14 mai il demanda l'impression d'une pétition qui réclamait contre l'atteinte portée par la loi du 12 floréal (1^{er} mai 1795) à la liberté de la presse. Lors de l'insurrection du 1^{er} prairial (19 mai) il manqua deux fois d'être assassiné, comme il faisait lecture au poste du Palais-Égalité des décrets rendus par la Convention; mais deux fois il dut la vie au dévouement des bons citoyens; il en fut quitte pour perdre ses boucles et son chapeau, qui lui furent volés. Le lendemain il parut à la tribune pour annoncer que la force armée qui entourait l'assemblée venait de prêter serment de faire une guerre à mort aux terroristes et aux buveurs de sang; puis, dans le cours de cette séance, interrompant le président

Vernier, qui félicitait les citoyens de la section Lepelletier de leurs efforts *pour écraser le royalisme* : « Il ne s'agit pas ici du royalisme, s'écria Larivière, c'est du terrorisme tout pur.... On donne une fausse direction à l'esprit public. Pour moi, dussé-je être, comme hier, assassiné à votre porte, je dirai que ceux qu'on appelle royalistes sont bien moins à craindre que les Jacobins. » Il accusa ensuite Robert Lindet d'avoir tenu chez lui un directoire pour organiser le mouvement de la veille. Il fit ensuite décréter des remerciements aux citoyens de la section Lepelletier comme ayant sauvé la représentation nationale, puis à ceux auxquels il devait la vie. Il fut nommé secrétaire le 25 mai. Quelques jours après il demanda l'arrestation de tous les membres des anciens comités de gouvernement. Dans cette circonstance il réitéra ses accusations contre Robert Lindet, qu'il stigmatisa en ces termes : « Il est le plus hypocrite des hommes; il est capable de gratter avec le fer la plaie d'un ami en lui faisant de gracieuses grimaces. » Attaquant ensuite Carnot, comme ayant fait cause commune avec les bourreaux : « Carnot, s'écria-t-il, comment as-tu pu, pendant quinze mois entiers, ne pas t'apercevoir qu'on assassinait journellement la patrie en proscrivant ses meilleurs et ses plus utiles citoyens? Comment as-tu pu être assez indifférent ou assez imbécile pour ne pas ouvrir les yeux sur les projets des cannibales avec lesquels tu te trouvais journellement? Ne pas empêcher le crime, c'est le commettre. Je ne demande pas ta tête, mais je veux seulement que tu ne sièges plus parmi nous. » Enfin il insista pour que tous les faits relatifs à la révolte

du 1^{er} prairial fussent jugés par une commission militaire. Le 3 juin il fut nommé membre du nouveau comité de salut public. Le 4 août il s'opposa à l'impression d'un discours de Dubois-Crancé contre la réaction, et démontra qu'il ne fallait y voir que les regrets de la Terreur. Deux jours après il proposa, au nom des comités réunis, l'abrogation du décret rendu quelques jours auparavant, portant l'établissement d'une commission chargée de juger les terroristes détenus. L'assemblée, en adoptant cette mesure, ajourna les autres articles dans lesquels il présentait un mode de jugement par les tribunaux ordinaires. Quelques jours après, Henri Larivière reproduisit, avec des modifications, le projet, qui fut adopté par acclamation. Le 5 septembre il fit renvoyer au comité de législation la proposition de mettre en arrestation tous les prêtres insermentés, faisant sentir le danger de voter d'enthousiasme une loi pénale. Peu de temps après (7 octobre) il sortit du comité de salut public. Il passa, dès lors pour avoir abandonné les rangs des républicains; en effet, il était un des plus véhéments orateurs de ce parti qui, sous prétexte de punir les agents coupables de la faction du 9 thermidor, sapait successivement toutes les bases des institutions républicaines. A l'époque du 13 vendémiaire an IV (5 oct. 1795), il fut accusé d'avoir eu des relations avec le parti qui voulait renverser la Convention. A la séance du 17 oct., Bantable l'accusa d'avoir, en faisant décréter la loi du 4 fructidor, *assassiné les patriotes*. Larivière répondit que dans tous ses discours il n'avait parlé ni des patriotes, ni même des terroristes; qu'il n'avait jamais parlé que des brigands, des assassins, des voleurs... Or, ajouta-t-il au milieu

« des murmures de l'extrême gauche et des applaudissements de la majorité, à quoi bon sans cesse mêler cette cause à celle des patriotes? » Enfin son nom se trouva compromis dans les notes trouvées chez Lemaitre et lues à la Convention le 18 octobre. Tallien demanda un comité secret pour examiner les accusations dont Larivière était l'objet, ainsi que Lanjuinais et Boissy d'Anglas. Le lendemain, à la séance publique, Luvet chercha à expliquer la conduite de Henri Larivière au 13 vendémiaire par son attachement très-vif pour sa mère et son épouse. « Comme on désespérait de le corrompre, dit-il, on l'inquiéta pour tous les objets chers à son cœur; on lui fit croire qu'on voulait frapper en lui leur soutien, qu'on voulait rétablir le système de terreur. » Enfin il affirma qu'il n'y avait pas de républicain *plus vrai, plus pur, plus inflexible* que Henri Larivière, éloge que celui-ci n'était rien moins que disposé à mériter. Quoi qu'il en soit, les accusations cessèrent, et, lors de la réélection du tiers désigné par le sort pour sortir de la Convention, le député du Calvados, surmontant tous les obstacles que les républicains opposaient à sa réélection, entra triomphant au Conseil des Cinq-Cents. S'attachant alors au parti dit de *Clichy*, il en fut bientôt regardé comme un des chefs, et se prononça, dans toutes les circonstances, contre le Directoire et contre la plupart des mesures que ce gouvernement faisait proposer par ses partisans aux deux Conseils. C'est ainsi que, le 10 mai 1796, il fit rejeter la proposition d'exclure de Paris les anciens membres de l'Assemblée constituante et de la Législative. Le 15 juin il interpella vivement Tallien, signalant la réaction qui s'opérait depuis trois

mois. Le lendemain, lorsque Rouyer, au nom des commissaires-inspecteurs de la salle, fit part à l'assemblée du complot des Babouvistes, dénoncé par le ministre de la police Cochon, Larivière s'écria : *Voilà la réaction de Tallien!* Il profita de cette occasion pour faire une véhémence sortie contre les Jacobins et les Babouvistes, et reprocha à plusieurs de ses collègues leur obstination à ne voir que dans les royalistes les ennemis de la république, et non dans ces *féroces Jacobins* qui avaient couvert la France de sang et de ruines. Le 11 août il ménagea un nouveau triomphe au parti modéré des Conseils, en faisant accorder des secours au fils du conventionnel Bernard (des Bouches-du-Rhône), mis à mort pour avoir qualifié d'*attentats* les événements du 31 mai. Dans le projet de résolution Larivière fit insérer que Bernard était *mort victime de son dévouement à la patrie*. Sur sa proposition la même faveur fut accordée à la veuve et aux enfants du conventionnel Duperré, autre victime du 31 mai. Le 29 août, dans un discours où il s'élevait aux plus hautes considérations et s'appuyait de l'opinion de Rousseau et de Beccaria, il soutint qu'à la législature ne pouvait appartenir le droit d'amnistie, et proposa l'ajournement, jusqu'à la paix, du projet alors en discussion, et qui tendait à amnistier les auteurs de délits relatifs à la Révolution. Quelques jours après (8 septembre) il demanda le rapport de la loi du 3 brumaire, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Qualifiant cette loi d'*infâme*, il établit qu'elle constituait le plus odieux privilège; puis, osant attaquer de front le directeur Barras, alors président du Directoire, il ajouta : « Vous chassez l'élu du peuple, « membre d'une administration muni-

« cipale, sison allié est émigré, et vous
 « souffrez que la première magistra-
 « trature, que le sceau de l'État soit
 « remis au frère d'un homme qui est
 « dans les camps ennemis! Si la loi
 « n'est pas appliquée à Barras, elle
 « ne peut l'être à personne. » Lariv-
 « vière revint ensuite sur l'amnistie,
 qui, selon lui, allait comprendre des
 voleurs, des dilapidateurs, et rendre
 à la société « jusqu'à ces bêtes féroces
 « qui avaient plongé le couteau dans
 « le sein de leurs concitoyens désar-
 « més, et qui, cinq jours encore après
 « le 2 septembre, se demandaient le
 « matin : *Où va-t-on tuer?* » Attaqué
 vivement dans le cours de cette dis-
 cussion, comme *ami des rois*, par
 Julien Sonhait, Henri Larivière de-
 manda le rappel à l'ordre de son ac-
 cusateur. Le 17 octobre il appuya le
 projet de résolution présenté par
 Dubrueil en faveur des prêtres détenus.
 Il fit sentir tout l'odieux des
 mesures prises contre eux par la
 Convention, et dans une éloquente
 prosopopée il montra les auteurs de
 ces lois, de retour dans leurs foyers,
 en butte à l'indignation des familles
 mutilées par eux, et recevant d'elles
 cet arrêt trop juste : « Tu as proscri-
 « sans entendre les réclamations in-
 « dividuelles, tu as proscriit en masse;
 « sois proscriit à ton tour : ton titre
 « de membre de la Convention est un
 « anathème, comme tu rendis le nom
 « de prêtre un titre à la proscrip-
 « tion. » On peut s'étonner qu'aucun
 biographe n'ait encore relevé ces pa-
 roles qui devinrent prophétiques. La
 discussion s'étant engagée de nouveau
 le 1^{er} novembre, sur la loi du 3 bru-
 maire, Henri Larivière eut une vive
 altercation avec Legot; la séance
 en fut troublée, et les cris à *l'Ab-
 baye!* furent proférés contre les deux
 députés. Le lendemain, après que
 l'assemblée eut prononcé le maintien

de l'article 1^{er} de cette loi, à l'égard
 des parents ou alliés d'émigrés, Lariv-
 vière demanda que, conséquente à ses
 principes, elle arrêât la même dispo-
 sition à l'égard de tous les hommes
 mis en jugement pour délits révolu-
 tionnaires. « A quoi les reconnaîtra-
 « t-on, dites-vous? Regardez, regar-
 « dez leurs habits : ils sont teints de
 « sang; jetez les yeux sur leurs do-
 « maines : ils appartiennent à la veuve
 « et à l'orphelin dépouillés. A ces
 « traits pouvez-vous méconnaître les
 « vrais assassins de la patrie? » Il re-
 vint encore sur l'exception en faveur
 de Barras, et attaqua de nouveau ce
 directeur. Le 8 décembre, en ap-
 puyant le projet de Pastoret, relatif
 à la liberté de la presse, il s'étonna
 que des hommes d'État s'alarmassent
 de quelques pamphlets calomnieux,
 et répondit aux orateurs qui avaient
 jeté des doutes sur l'esprit public, que
 le royalisme, dont on faisait tant de
 bruit, n'existait nulle part dans la ré-
 publique, déclaration qui excita de
 vives réclamations au côté gauche,
 et à laquelle sans doute Larivière,
 tout le premier, n'avait pas une foi
 bien vive. Lors de la conspiration
 royaliste de La Vilheurnois, Brohier
 et Duverne de Presle, il s'opposa à
 l'impression du discours de Lamar-
 que, qui avait montré toute l'import-
 tance de cette affaire, et s'attacha à
 prouver que ce complot ne devait être
regardé que comme un jeu. Cette as-
 sertion, suivie de l'apologie des roya-
 listes, excita un si violent tumulte,
 qu'après une longue lutte avec ses
 interrupteurs Larivière fut obligé de
 quitter la tribune. Le lendemain, des
 murmures ayant encore interrompu
 Dumolard, qui demandait que les
royalistes de d'Orléans ne fussent
 pas plus épargnés que ceux de Louis
 XVIII, Larivière invoqua la liberté
 de la tribune, et s'éleva contre la

tyrannie des interrupteurs. Cependant chaque jour voyait augmenter son influence dans l'assemblée. Nommé secrétaire, il répondit victorieusement en cette qualité (29 mai 1797) au député Hardi, qui taxait le bureau de partialité dans la désignation des commissions; il lui reprocha d'avoir, lorsqu'il siégeait lui-même au bureau, tenu la conduite qu'il attaquait dans les autres. Henri Larivière, élevé ensuite à la présidence, montra quelquefois de la partialité, notamment dans la discussion relative au serment des prêtres, où il affirma, au milieu des réclamations les plus vives, que le projet qui les exemptait de toute déclaration était adopté. Le lendemain il lui fallut soumettre la question à l'appel nominal, et le résultat du scrutin donna une décision toute contraire, qui fut accueillie aux cris de *vive la République!* Il dénonça peu de temps après les opérations du Directoire, parla du danger de la patrie, de la marche des troupes vers Paris et de l'arrivée d'une bande de brigands; puis il fit passer à l'ordre du jour sur la proposition de Tallien, tendant à créer une commission chargée de présenter des mesures politiques et législatives. Un autre jour, il annonça que le Directoire allait appeler à un emploi considérable l'ancien ministre de la justice, Garat, qu'il accusa d'être complice des massacres de septembre. Enfin, au plus fort de la lutte entre le Directoire et les deux Conseils, alors que le recours aux armes et à un coup d'État paraissait inévitable, il appuya vivement toutes les mesures proposées par Pichegru pour donner au corps législatif une force indépendante du pouvoir exécutif. Mais la journée du 18 fructidor (4 sept. 1797) assura le triomphe du Directoire, et Larivière fut inscrit un des premiers sur les listes de dépor-

tation dressées par le parti vainqueur. Deux jours après, on publia dans le *Moniteur* des notes tirées des pièces de la conspiration de Brotier, dans lesquelles il était signalé comme étant digne de la confiance des royalistes. Proscrit pour la seconde fois, il se déroba à la déportation par une prompte fuite. Il se retira d'abord en Allemagne avec sa femme et ses enfants. Il ne voulut pas rentrer en France à l'époque où Bonaparte devint premier consul, et passa en Angleterre, où il reçut du comte d'Artois l'accueil que lui méritaient les services qu'il s'était efforcé de rendre à la cause royale (3). On lui confia plusieurs opérations que les relations intimes qu'il avait conservées avec des personnes influentes dans l'intérieur de la France lui permirent d'entreprendre, et il s'en acquitta à la satisfaction du prince. Le révolutionnaire Méhée, en apparence proscrit par Bonaparte, mais ayant réellement une mission de la police, chercha, sous prétexte de servir les Bourbons, à avoir des conférences avec Larivière et Bertrand-Moleville. Le premier fut chargé par le prince d'examiner le parti qu'on pourrait tirer de Méhée; et il s'aperçut bientôt que ce n'était qu'un traître. Bonaparte, parvenu au trône impérial, fit offrir à Larivière la place de conseiller d'État; mais, inébranlable dans

(3) Dans une notice sur Henri Larivière, M. de Frasers attribue à ce député le mérite d'avoir conçu le projet de délivrer de la tour du Temple madame la duchesse d'Angoulême, et d'avoir, dans un comité du conseil des Cinq-Cents, fait la motion de charger le Directoire de négocier l'échange de cette princesse contre Benrouville, Maret, Semonville, Camus, Quinette, Bancal et Lamarque, retenus prisonniers en Autriche. Les Jacobins de la Convention s'élevèrent vivement contre cette proposition; mais Larivière s'écria qu'il allait la faire hautement à la séance publique des Cinq-Cents. La discussion cessa tout aussitôt: la proposition adoptée fut transmise au Directoire; et, comme on sait, l'échange eut lieu.

l'attachement qu'il avait voué aux Bourbons, il refusa. Son exil se prolongea jusqu'en 1814, époque de la première Restauration. Il fut alors nommé avocat-général à la Cour de cassation. Quelques jours après, la révolution des Cent-Jours le força de repasser en Angleterre. A la seconde rentrée du roi, il reprit ses fonctions d'avocat-général, et, dans ce temps difficile, il exerça le ministère public avec beaucoup de modération et d'impartialité. Appelé en 1818 à siéger comme conseiller à la même cour, il continua de s'honorer par son intégrité, son aptitude et son assiduité. Il eut en 1819 à soutenir un procès scandaleux contre Fauche-Borel. Cet ancien agent royaliste lui réclamait, comme provenant de ses deniers personnels, une somme qu'il avait remise en cette qualité à Henri Larivière au nom des princes. Ce dernier gagna le procès; mais il eut à répondre à diverses allégations que son adversaire avait élevées contre sa conduite politique. Fauche-Borel l'accusait d'avoir fait partie d'une commission dite *des Douze*, chargée dans la révolution d'examiner les papiers qui se trouvaient aux Tuileries, et d'avoir profité de cette mission pour s'emparer d'une carte de Cassini, trouvée dans le cabinet du roi. Henri Larivière se disculpa de ce prétendu vol en établissant que la Convention, qui possédait les cuivres de Cassini et qui en avait fait tirer quelques exemplaires, lui avait fait don d'une de ces cartes, parce qu'il était obligé par ses fonctions de connaître parfaitement la topographie de la France. Il appuya cette assertion d'une lettre explicative de Boissy-d'Anglas, alors pair de France. Après la révolution de 1830, il refusa de prêter serment au nouveau roi, et cessa de faire partie de la Cour de cassation. Il se

retira d'abord en Angleterre avec sa famille; mais le climat de ce pays ne convenant plus à sa santé, il partit pour Nice, en 1833, d'où, après un séjour de peu de mois, il se rendit à Florence, où il résida jusqu'en 1837. Alors il fut obligé de revenir à Paris, pour sauver quelques débris de sa modique fortune. Il s'était rendu de nouveau à Londres lorsqu'il fut surpris par la maladie dont il mourut le 3 nov. 1838. On a de lui, outre un grand nombre de rapports, d'opinions, et quelques réquisitoires imprimés : I. *Lettre à MM. les députés composant le comité des finances dans l'Assemblée nationale*, Paris, 1789, in-8°. II. *Palladium de la constitution politique, ou Régénération morale de la France*, Paris, 1790, in-8°. III. *L'heureuse nation, ou Relation du gouvernement des Feliciens, peuple souverainement libre et heureux sous l'empire absolu de ses lois*, 1790. Il a fait insérer quelques morceaux de poésie dans divers ouvrages périodiques. D—R—R.

LARIVIÈRE (PIERRE - FRANÇOIS - TOUSSAINT) naquit à Sées (Orne), le 13 octobre 1762. Grand-vicaire, en 1790, il adopta les principes de la révolution; et, se livrant à l'enseignement, il fut un des professeurs de l'école centrale du Calvados. Ce ne fut qu'en 1818 que la nouvelle université appela Larivière à une chaire de philosophie, à Clermont. Pendant une année, il suppléa, à Paris, le savant Laromiguière, ou, pour parler plus exactement, il remplaça Thurot, qui depuis quelques temps suppléait ce professeur, et il s'acquitta, par la publication du précis de son cours, l'estime de M. Royer-Collard, qui le nomma proviseur du collège d'Orléans. Cet établissement, tombé en décadence, était très-entrettenu par suite d'une mauvaise ges-

tion ; Larivière releva ce collège pour les études comme pour le temporel durant les sept années qu'il administra. Sous le ministère de M. Frayssinous, on exigea de lui sa démission. L'abbé Larivière menaça d'en appeler à l'opinion publique, et il fut envoyé, en 1827, inspecteur d'Académie à Strasbourg. Dans le cours des vacances de 1829, il mourut à Montargis, le 30 oct. Secrétaire, pendant 15 ans, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Caen, il a publié trois volumes des Mémoires de cette compagnie. On a de lui : 1^o *Grammaire élémentaire latine - française* ; 2^o *Nouvelle Logique classique*. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur la réforme de l'Université. Z.

LAROCHE (ANTOINE de), navigateur français, qui, étant au service de l'Angleterre, revenait, au mois de mai 1675, de l'île de Chiloë, doubla le cap Horn, et voulut rentrer dans l'Océan Atlantique méridional par le détroit de Lemaire ; car on ignorait à cette époque que la mer fût ouverte à l'est de la terre des États. Les vents de l'ouest étaient si violents et les courants si rapides que Laroche fut porté dans l'est, sans pouvoir se rapprocher des terres qui forment le détroit de Magellan. Le mois de mai était déjà avancé, l'hiver de ces climats commençait, et Laroche désespérait de sa navigation. Ses inquiétudes s'accrurent encore lorsqu'il aperçut devant lui, à l'est, une terre inconnue. Après bien des efforts il parvint à gagner une baie, où il mouilla près d'une pointe qui s'étendait au sud-est, et où la mer était profonde. Il distingua, vers la côte, des montagnes couvertes de neige, et fut exposé à des vents très orageux. Au bout de quatorze jours, le temps s'étant éclairci, il reconnut qu'il était ancré à une des extrémités

de cette terre, et il découvrit au sud-est et au sud d'autres terres hautes, couvertes de neige. Un vent favorable lui permit d'appareiller et de reconnaître le canal dans lequel il se trouvait. Ayant fait route au nord-ouest pendant vingt-quatre heures, un coup de vent impétueux du sud le força de courir au nord pendant trois jours, jusqu'au quarante-sixième degré de latitude australe. La tempête se calma, et Laroche, se dirigeant au nord, rencontra, par les 45 degrés, une terre qu'il représente comme fort grande, agréable à la vue, et ayant à sa côte orientale un bon port où il se procura de l'eau, du bois et du poisson. Il y passa six jours sans voir un seul habitant, et observant la déclinaison de l'aiguille aimantée. De là il se rendit à la baie de Tous-les-Saints au Brésil. Ces détails sont extraits de l'ouvrage de Seixas y Lôvera, intitulé : *Descripcion geographica de la region magellanica*. Une section de ce livre porte ce titre : *De la découverte faite par Antoine de Laroche d'un autre passage nouveau de la mer du Nord dans la mer du Sud*. Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire des découvertes géographiques ont pensé que la grande île de Laroche était la même terre vue par Duclos-Guyot, de St-Malo, en juin 1756, qu'il nomma l'île Saint-Pierre, et que Cook nomma Géorgie australe, en 1772. Burney ne partage pas cette opinion, qui cependant paraît la plus probable. E—s.

LAROCHEFOUCAULD. *Voy. ROCHEFOUCAULD*, XXXVIII, 303, et au Supplément.

LAROCQUE (S.-G. DE), qui écrivait sous Henri IV et entretenait commerce de vers avec Florent Chrétien, précepteur de ce prince, le cardinal Duperron et Philippe Des-

portes, a été omis dans presque tous les dictionnaires. C'était un gentilhomme probablement seigneur ou du moins natif du village d'Agnetz, près de Clermont en Beauvoisis. On conjecture, d'après un de ses sonnets, qu'il était né vers 1550, avait porté les armes et fait d'assez longs voyages sur terre et sur mer. Ce fut sans doute à la suite de Henri d'Angoulême, grand-prieur et amiral de France, et gouverneur de la Provence, dont il était gentilhomme en même temps que Malherbe. Plus tard il s'attacha à la reine Marguerite, et la Vie de Malherbe, attribuée à Racan, dit qu'il mourut à la suite de cette princesse, par conséquent avant 1615. Ses poésies, imprimées à Rouen en 1594 par parties détachées, furent réunies avec la date de 1595, sous le titre de *Premières OEuvres du sieur de Larocque, de Clermont en Beauvoisis*. Ce recueil, format in-18, contient : 1° les Amours de Phyllis ; 2° les Amours de Carithée ; 3° la continuation d'Angélique d'Arioste ; 4° les heureuses Amours de Cloridan ; 5° les Œuvres chrétiennes. Une édition plus complète sans doute, puisqu'elle était divisée en six parties, parut à Rouen en 1599 et 1600 ; elle est citée dans les *Jugements des Savants* de Baillet, et, d'après eux, par Moréri. Enfin, une dernière édition, avec épître dédicatoire à la reine Marguerite, fut donnée à Paris, en 1609, in-12. Saint-Marc, dans la *Table raisonnée des poésies de Malherbe*, fait l'éloge de la versification de Larocque, et cite cette édition, qui est encore rappelée, ainsi que quelques pièces de l'auteur, dans le recueil intitulé : *Les Poètes français jusqu'à Malherbe*, Paris, Crapelet, 1824, 6 vol. in-8°. Bien que Larocque se soit essayé en plusieurs genres de poésie, sonnets, stances, chansons, épîtres, élé-

gies, poèmes, cantiques, il n'en montre pas plus de variété. Chez lui tout est monotone et languissant, les idées comme la diction. Du reste, il avait de la facilité et du nombre ; mais déjà ces qualités n'étaient plus remarquables à l'époque où il écrivait, et elles n'ont pu le sauver de l'oubli.

C—R—E.

LAROMIGUIÈRE (PIERRE), professeur de philosophie, né à Lévinac ou Livinhac, dans le Rouergue, en 1756, reçut les premiers éléments de la langue latine du Père Garrigues, curé de ce village. Ce vénérable ecclésiastique, mort plus qu'octogénaire, il n'y a guère que douze ans, et dont Laromiguière ne parlait jamais qu'avec attendrissement, aimait à rappeler que le *pauvre Pierrou* (il désignait ainsi son illustre élève) avait beaucoup de facilité (1). Après avoir achevé ses études au collège de Villefranche, Laromiguière entra dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, et, dès 1773, commença à parcourir les degrés les plus humbles de l'enseignement. Il fut successivement régent de cinquième, de quatrième, de seconde, dans les collèges que possédait la Doctrine à Moissac et à Lavaur (2). Régent de troisième au col-

(1) Nous tenons ces détails de M. Valette, suppliant et ami de Laromiguière, qui les a d'ailleurs consignés dans la *Gazette du Lot* du 2^o août 1837, où il émet le vœu d'ériger une statue à ce philosophe dans le village qui l'a vu naître.

(2) Il fallait entendre Laromiguière s'exprimer avec un charme tout particulier sur les premiers temps de sa carrière universitaire ; et nous avons entendu nous-même sortir de sa bouche ce récit que M. Armand Marrast, un de ses disciples, de ses amis les plus chers, a consigné dans le *National* du 23 août 1837. « Nous étions, disait-il, vingt-quatre jeunes gens qui, après avoir été nourris de grec et de latin pendant huit ans, comptions à nous exercer à l'enseignement. Il fallait débiter par la plus basse classe, et deux années durant être prêt à toute heure et à toutes les questions qu'il plaisait aux supérieurs de nous adresser. Souvent, au moment de manger la soupe, on entendait une voix grave qui vous

lège de l'Esquile à Toulouse en 1776, il y devint, l'année suivante, répétiteur de philosophie, et s'essaya pour la première fois dans cet enseignement qui devait illustrer son nom. Lui-même aimait à raconter que jusqu'à ce moment il n'avait été *bourré* que de scholastique, et se croyait déjà un grand philosophe, lorsque la logique de Condillac lui tomba sous la main. Il sentit comme une révélation nouvelle. Toutes ses idées changèrent; il refit ses études philosophiques; et il avouait que pendant douze ans il n'avait jamais passé une semaine sans relire la logique de Condillac (3). Il fut ensuite professeur titulaire de philosophie à Carcassonne en 1778, à Tarbes l'année suivante, à La Flèche en 1781, enfin à Toulouse en 1784. Ce fut dans cette dernière ville qu'à l'occasion d'une thèse que voulait interdire le parlement il montra cette indépendance unie à la modération, et cette dignité modeste qui formèrent toujours les principaux traits de son caractère. Son enseignement à Toulouse eut un grand succès; et ses cahiers de métaphysique, publiés dans cette ville en 1793, sans nom d'auteur, commencèrent à fixer sur lui les regards. « Sieyès, appréciateur peu indulgent de tous les écrits, même des siens, dit un biographe, distingua celui de Laromi-

guière, le fit lire à Condorcet, à Cabanis, à Destutt-Tracy, à quelques autres amis des études philosophiques, et invita l'auteur à venir poursuivre auprès d'eux le cours de ses honorables travaux (4). » Il vint donc en 1795 à Paris, où tous les hommes de talent affluaient pour se frayer une voie dans la route de l'ambition et des honneurs. Quant à lui, il ne rechercha qu'à continuer, malgré la suppression des congrégations enseignantes, la noble et modeste tâche d'instruire la jeunesse. Ce goût, ou plutôt cette vocation, le porta à s'attacher comme auditeur aux écoles normales. Un jour Garat, qui y donnait des leçons de philosophie, débuta par ces paroles : « Il y a ici « quelqu'un qui devrait être à ma « place ; » et il lut les observations d'un anonyme sur la précédente leçon. L'auteur était Laromiguière. Lors de la création de l'Institut, il fut nommé correspondant de la classe des sciences morales et politiques. Plusieurs mémoires qu'il lut aux séances ajoutèrent à sa réputation. Aux écoles centrales, création également nouvelle, il fut appelé d'abord à une chaire d'éloquence, puis à une chaire d'histoire. En vain Sieyès voulut qu'il l'accompagnât dans son ambassade à Berlin; Laromiguière refusa, comme il refusa depuis de se prêter aux démarches de ses amis pour obtenir le titre de sénateur. Il avait un instant été membre du Tribunat; mais il fut du premier tiers éliminé et *resta philosophe* (5). Attaché au Prytanée français comme examinateur des boursiers, puis

« disait : « Professeur de sixième, montez en « chaire et expliquez-nous toutes les difficultés du « que retranché; dites l'opinion de Port-Royal, ré- « citez la prosodie latine, récitez le trois-ème chant « de l'Énéide, en commençant par le soixantième « vers.... » Puis des chicanes à l'infini, des efforts « de mémoire surnaturels. Des épreuves d'un autre « genre attendaient, deux ans après, le professeur « d'humanités. Enfin, c'était le tour de la philoso- « phie : *Nego consequentiam, argumentum in « barbara; distingo;* et il fallait parler latin « constamment et sans solécisme, sous peine d'être « hué par les *ornatissimè auditores*. Après « quoi ou nous donnait cent ecus par an, la jouis- « sance d'une belle bibliothèque, et nous étions « heureux comme des chanoines. »

(3) Nous tenons cette anecdote de M. Valette.

(4) DAUNOU, *Notice sur Laromiguière*, insérée dans le *Journal de la langue française* (janvier 1829).

(5) Ces mots soulignés sont tirés du discours prononcé par M. V. Leclerc, doyen de la Faculté des Lettres, aux funérailles de Laromiguière.

comme professeur de morale, plus tard comme conservateur de la bibliothèque de cet établissement devenu Lycée impérial, Laromiguière exerçait ses fonctions d'une manière dont lui seul peut-être donnait l'exemple. Il demandait compte aux élèves des livres qu'il leur prêtait; et les leçons qu'il leur donnait, sous une forme de conversation affectueuse et paternelle, étaient sans doute le meilleur enseignement qu'ils pussent recevoir. L'auteur de cet article se rappelle lui-même ces excellentes leçons. Plus tard Laromiguière put juger encore mieux de la nécessité de ces lectures réfléchies, lorsque, chargé d'examiner les candidats au baccalauréat, il eut si souvent à déplorer la profonde ignorance de la plupart en fait de connaissances générales. Lors de l'institution de la Faculté des Lettres, il se vit appelé, par Fontanes, à la chaire de philosophie. Ce fut le 26 avril 1811 qu'il ouvrit cette série de leçons, sur les principes de l'intelligence et les origines des idées, qui eurent un si grand éclat et qui popularisèrent tout d'abord l'enseignement de la Faculté des Lettres. Ce n'était pas seulement une jeunesse studieuse qu'on voyait alors se presser sur les bancs de l'école; tout ce que la capitale avait d'esprits distingués dans les deux sexes s'y rendait en foule; et si, selon la remarque de Garat, Laromiguière n'a pas été le seul, du moins il fut le premier qui, dans cette haute philosophie, transforma le pays latin en pays français. Il faut avoir assisté comme nous à ces leçons, qui attiraient un si brillant concours, pour s'en faire une idée. On y était assidu, attentif, silencieux, sauf les moments si fréquents où de vifs applaudissements éclataient. Son élocution, doucement animée, était

pure, élégante, quelquefois pittoresque; et le léger accent méridional que conserva toujours le professeur était si gracieux, si bien en harmonie avec sa physionomie à la fois spirituelle et bonne, que ce qui chez tout autre eût paru un défaut était chez lui un charme de plus. « Qui nous « rendra, a dit avec vérité un juge « compétent (6), les incomparables « leçons où, dans une clarté su- « préme, s'unissaient sans effort les « grâces de Montaigne, la sagesse de « Locke, et quelquefois aussi la sua- « vité de Fénelon? M. Laromiguière « éclairait, charmait, entraînait. Sa « parole exerçait une fascination vé- « ritable. J'ai vu des hommes vieillir « dans ces méditations, s'imaginer, et « entendant M. Laromiguière, qu' « leur esprit s'ouvrait, pour la pre- « mière fois à la lumière, tandis « qu'à côté d'eux les plus simples « trompés par cette lucidité merveil- « leuse, croyaient comprendre par- « faitement les plus profonds mys- « tères de la métaphysique. » Dans ces leçons, dont la doctrine était toujours bien arrêtée, ses principes n'étaient pas les seuls qu'il fit connaître: Descartes, Mallebranche, Leibnitz montaient, pour ainsi dire, tour à tour en chaire et prenaient la parole. Toutes les philosophies étaient appréciées et comparées par le professeur, et la plus riche érudition servait d'ornement et d'appui aux vérités les mieux démontrées. A l'époque où Laromiguière commença ses leçons, les principaux disciples de Condillac s'occupaient de perfectionner la théorie de leur maître. Les uns poussaient jusqu'à ses dernières conséquences cette célèbre maxime de Condillac: *Il n'y a rien dans l'en-*

(6) M. Victor Cousin, Discours prononcé aux funérailles de Laromiguière.

tendement qui n'y soit entré par les sens. Les autres, à la tête desquels était Laromiguière, jugèrent que Condillac s'était trop exclusivement attaché à l'analyse des impressions produites sur les sens par les objets extérieurs, et n'avait pas assez mis en lumière qu'il existe dans l'homme une puissance active par elle-même, indépendante des sensations sur lesquelles elle opère. La réhabilitation de l'intelligence dans l'activité, dans l'indépendance, dans la dignité qui lui appartiennent, tel est le but que s'était proposé Laromiguière, et l'on peut dire qu'il a su l'atteindre. Sans renier les doctrines de Condillac, qu'il prétendit toujours absoudre du reproche de matérialisme, il prouva que toutes les facultés de l'entendement ne sont pas renfermées dans la faculté, ou, pour parler comme lui, dans la capacité de sentir; il prouva que, si *l'art de penser* dépend du langage, *la pensée* précède la parole. Apôtre du véritable éclectisme, il essaya de rester indépendant de toutes les sectes. « Ne soyons ni à Locke, ni à Descartes, ni à Mallebranche, dit-il, dans une de ses leçons, soyons à la vérité. » En combattant l'opinion de Condillac sur la transformation de la sensation en attention, comparaison, jugement, raisonnement, il convenait d'ailleurs que les idées dérivent non pas de la sensation, comme disait Condillac, mais de nos diverses manières de sentir, essentiellement distinctes de nature, et modifiées par l'activité de l'âme. En effet, s'il refusa de considérer la sensation comme une *faculté*, source de toutes les autres, et distingua la *passivité* de l'âme dans la sensation, de son activité dans *l'attention*; s'il fit de l'attention la première faculté de l'entendement, il ne vit ensuite en elle

que la manifestation d'une force interne pour modifier et rendre plus nettes, plus vives ces diverses manières de sentir. Il réduisit, du reste, à trois les facultés qui, selon son expression, *ont été départies à la plus intelligente des créatures*, savoir : *l'attention, la comparaison et le raisonnement*, qui, réunies au *désir*, à la *préférence* et à la *liberté*, compris dans le seul mot de *volonté*, forment l'ensemble de la *pensée humaine*. Cette nouvelle nomenclature, n'aurait-elle d'autre mérite que de simplifier les procédés des analystes et de préciser les termes employés comme instruments par Condillac et ses devanciers, que Laromiguière aurait encore rendu un immense service à la science. Il a posé les questions avec plus de clarté qu'aucun philosophe ne l'avait fait avant lui, en s'attachant à définir certains mots dont l'abus égarait souvent dans les recherches métaphysiques; et, sous ce rapport, Cabanis lui avait, dès les premiers jours du XIX^e siècle, rendu pleine justice. Quant à la distinction de la passivité et de l'activité de l'âme, elle avait été faite longtemps avant Laromiguière; mais, sur ce point, il est juste de dire que jamais il ne prétendit être inventeur. La difficulté n'était donc pas de constater cette distinction entre l'activité et la passivité, mais d'expliquer le concours de la *capacité* de sentir avec la faculté d'agir, c'est-à-dire d'être attentif, de comparer, de raisonner et de vouloir, pour produire la pensée. A cet égard il s'est contenté de rappeler les hypothèses plus ou moins ingénieuses de Descartes, de Mallebranche, de Leibnitz, pour résoudre ce grand problème et combler l'abîme qui, selon son expression, sépare l'esprit de la matière. Il s'est attaché aussi à dé-

montrer que Condillac avait été injustement accusé de matérialisme, et Descartes d'athéisme. En défendant ce dernier contre le reproche plus général qu'on lui adresse d'avoir professé les idées innées, il a prouvé que ce philosophe n'admettait pas les idées innées dans le sens qu'on lui attribue. Selon Laromiguière, s'il est faux qu'il y ait des idées innées, il est également faux que toutes les idées viennent des sens; il y a plus d'un milieu entre les deux membres de cette alternative, et ce milieu se trouve dans ses leçons. Au surplus, lui-même a suffisamment exposé le point de départ de sa doctrine sur l'analyse des idées, dans le passage suivant : « Nous avons dit : *Toutes les idées ont leur origine dans le sentiment*; » et nous nous sommes séparés de Platon, de Descartes, de Mallebranche. Nous avons dit : *Toutes les idées n'ont pas leur origine dans la sensation*, et nous avons abandonné Aristote, Locke et Condillac. « Nous avons dit encore : *Toutes les idées ont leur cause dans l'action des facultés de l'entendement*, et nous nous sommes trouvés hors des voies de tous les philosophes. » Ce passage peut en outre donner un exemple de la noble familiarité, de la vivacité, de la spontanéité de parole qui distinguait Laromiguière, et faisait que souvent il s'élevait jusqu'à l'éloquence, tout en se tenant dans les limites de ce que les rhéteurs appellent le genre tempéré. Un autre exemple tiré de sa première leçon (deuxième partie du *Cours*) fera encore mieux sentir cette vérité : « *Les hommes ne seront heureux*, dit Platon, *que lorsqu'ils seront gouvernés par des philosophes*. Voilà la philosophie sur un trône. *Où est le philosophe*, dit Rousseau, *qui pour sa gloire ne*

tromperait pas le genre humain? « Voilà la philosophie sur des tréteaux. Ainsi, la philosophie est tout ce qu'il y a d'excellent, de sublime; elle est tout ce qu'il y a de pernicieux, de vil. Quand les choses en sont venues à ce point, quand les mêmes mots expriment ce qu'il y a de plus opposé, la parole n'est plus un bien, elle est un mal : elle empêche toute communication d'idées et de sentiments. Je ne puis donc pas vous dire ce que c'est que la philosophie; on a rendu cette définition impossible. » Ce qu'il faut encore remarquer dans les leçons de ce professeur, c'est qu'il se personnifiait dans son cours; toujours dans le vrai, il n'exagérait aucune idée, aucun sentiment, et la morale douce et indulgente qu'il professait fut dans tous les temps la règle de sa conduite. Il n'était point assurément de ces philosophes qui, profonds et imposants dans leur chaire, n'en descendent que pour faire évanouir le philosophe. Et quel éloge pour Laromiguière que deux de ses panégyristes (7), sans s'être donné le mot, aient pu relire sur son cercueil cette belle page de ses leçons, qui offre le résumé de ce que son cœur, autant que son esprit, lui avait inspiré dans l'analyse de la sensibilité humaine : « Plaisirs des sens, plaisirs de l'esprit, plaisirs du cœur : voilà, si nous savions en user, les biens que la nature a répandus avec profusion sur le chemin de la vie. Qu'on se garde de mettre en balance ceux qui viennent du corps et ceux qui naissent du fond de l'âme. Rapides et fugitifs, les plaisirs des sens ne laissent après eux que du vide, et tous les hommes s'en dégoûtent

(7) M. V. Leclerc et M. Valette, Discours prononcés aux funérailles de Laromiguière.

avec l'âge. Les plaisirs de l'esprit ont un attrait toujours nouveau. L'âme est toujours jeune pour les goûter ; et le temps, loin de les affaiblir, leur donne chaque jour plus de vivacité. Pythagore offre aux dieux une hécatombe pour les remercier d'un théorème qui porte encore son nom. Kepler ne changerait pas ses règles contre la couronne des plus grands monarques. Est-il des jouissances au-dessus de telles jouissances ? Oui, messieurs, il en est de plus grandes. Quels que soient les ravissements que fait éprouver la découverte de la vérité, il se peut que Newton, rassasié d'années et de gloire, Newton qui avait décomposé la lumière et trouvé la loi de la pesanteur, se soit dit, en jetant un regard en arrière : Vanité ! tandis que le souvenir d'une bonne action suffit pour embellir les derniers jours de la plus extrême vieillesse et nous accompagne dans la tombe. Laromiguière eut l'amitié des plus illustres contemporains ; il portait dans la société une constante aménité. Si cet homme, à la fois bon et vraiment supérieur, eut des ennemis, ou plutôt des envieux dans l'École, car il ne pouvait en avoir dans le monde, ils prirent du moins le soin de cacher leur mauvais vouloir sous la forme d'éloges restreints pour lui, et de louanges exagérées pour ceux qui étaient ses émules. Dès 1813, il discontinua ses leçons à la Faculté des Lettres. Sa gloire acquise offusquait des renommées naissantes ; il y avait d'ailleurs dans l'École réaction contre la philosophie de Condillac, et il aima mieux se retirer de la carrière que de soutenir des luttes qui eussent troublé sa vieillesse, et surtout contrarié ses habitudes de bienveillance. Il eut successivement pour suppléants

MM. Thurot, Larivière de Cardillac et Valette ; ce dernier suppléa pendant huit ans son maître, dont il était devenu l'ami. Laromiguière n'en continua pas moins de prendre part aux travaux de la Faculté comme examinateur, et les jeunes gens pouvaient dire avec quelle bonté paternelle il rassurait leur timidité et encourageait leurs efforts. A son titre de professeur de philosophie il joignait les fonctions paisibles de bibliothécaire de l'Université. La bibliothèque dont il était le conservateur n'était autre que celle du Prytanée français (collège Louis-le-Grand), enlevée à cet établissement, pour être transférée dans les bâtiments de la Sorbonne. A la mort de Barbié du Bocage, Laromiguière refusa les fonctions de doyen, que lui offrait le ministre de l'instruction publique, et que ses confrères le sollicitaient d'accepter. Il réitéra ce refus huit ans après, lorsque le décès de l'humaniste Lemaire rendit de nouveau cette place vacante. C'est avec la même modestie que, pendant quinze ans, il repoussa les invitations d'illustres amis qui le pressaient de se mettre sur les rangs pour l'Académie Française ; il ne voulut jamais faire de visites, et l'Académie, sans qu'on puisse lui reprocher d'avoir été fidèle au plus sage des règlements, a pu regretter plus d'une fois de ne pas compter parmi ses membres celui qui avait fait parler à la philosophie un langage si pur, si élégant et si véritablement académique. S'il reçut assez tardivement la décoration de la Légion-d'Honneur, qu'on s'étonnait de ne pas lui voir, on peut être sûr que jamais il ne la demanda. Aussitôt que l'Académie des sciences morales et politiques fut reconstituée, en 1831, la voix publique y désigna sa place, et

il y fut nommé à l'unanimité. Ses confrères aimaient à lui témoigner les égards que son grand âge aurait suffi pour lui mériter, mais qui prenaient surtout leur source dans le sentiment qu'inspirent la vertu et le talent joints à une constante aménité de caractère. Laromiguière avait été partisan des tendances de la révolution dans ce qu'elle avait de modéré, toujours il fut l'ennemi de ses excès; il eut toujours pour Bonaparte et son despotisme un éloignement qu'il exprimait quelquefois avec un mépris amer. Du reste, indulgent envers tout le monde, il conservait cet optimisme en amitié. Sicard, Desre-naudes (*voy.* ce nom, LXII, 417), Daunou, Sieyès et Garat ont surtout compté parmi ses amis; et, quelque opinion qu'on puisse avoir sur les deux derniers, en raison du rôle politique qu'ils ont joué, l'amitié de Laromiguière restera toujours pour eux un trait honorable (8). Les dernières années de l'illustre professeur furent tourmentées par les douleurs d'une maladie de vessie; mais, au milieu des plus cruelles souffrances, il conserva jusqu'à la fin cette sérénité d'âme, cette égalité de caractère et de langage, cette joie paisible du cœur qui faisaient de lui le plus aimable comme le plus vrai des philosophes. Il s'est éteint le 12 août 1837, avec la résignation d'un sage et la confiance d'un homme religieux. A sa mort se sont révélés une foule de traits de sa bienfaisance délicate et discrète (9). Il a réelle-

(8) On peut joindre à ces noms celui de M. Monteil, auteur de l'*Histoire des Français*, et celui de M. Armand Marrast, qui a consacré dans le *National*, à Laromiguière, un article offrant une analyse de ses doctrines, que pour le fond comme pour la forme le maître n'aurait pas désavoué.

(9) Daunou, dans la notice déjà citée, atteste eug jamais ses libéralités ne s'élevèrent au-des-

ment mérité cet éloge d'un de ses collègues, que non-seulement il enseigna la philosophie pendant plus d'un demi-siècle, mais, *ce qui est mieux encore, il la fit aimer* (10). Il avait, à la sollicitation de Fontanes, grand-maître de l'Université, fait imprimer ses *Leçons* (Paris, 1815 et 1818, 2 vol. in-8°; 5^e édit., 1833). Ces deux volumes, qui offrent tout ce que la parole a d'inspiration et tout ce que le style ajoute de correction et de perfection à la pensée, ont été traduits en italien, en allemand et en anglais. Par une coïncidence qui fut fort remarquable (11), la première édition des *Leçons* parut dans le même temps que Mme de Staël publiait son ouvrage *Sur la philosophie allemande*, dont Laromiguière fut l'adversaire modéré, mais constant. On retrouve avec intérêt, dans les deux volumes qui firent la gloire de sa vieillesse, sinon le fond des idées, du moins les formes claires et lucides qui donnaient déjà un caractère si neuf et si remarquable au programme de ses leçons de philosophie publié à Toulouse, en 1793, sous ce titre : *Projet d'éléments de métaphysique*, 25 pag. in-8°. On a encore de lui : *Paradoxes de Condillac*, ou *Réflexions sur la langue des calculs*, Paris, an XIII (1805), in-8°; 2^e édition, 1828, 1 vol. in-12. Les *Observations* de Laromiguière sur cet ouvrage posthume de Condillac sont peut-être ce qu'il a

sous de mille francs chaque année. Il ajoute qu'un des services qu'il a indubitablement rendus à la véritable instruction publique, a été de faire, en 1828, les avances des deux premiers tomes de l'ouvrage de M. Monteil, son ancien confrère dans la congrégation des Doctrinaires. Ces avances se montaient à six mille francs, et Laromiguière les fit à tous les risques et périls de l'ouvrage dont le succès mérita de surpasser les espérances de l'auteur et de son généreux ami.

(10) M. Leclerc, Discours déjà cité.

(11) V. les *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard et sur le XVIII^e siècle*, par Garat, t. II, p. 43.

écrit de mieux. On lui doit de plus deux *Mémoires* imprimés dans le recueil de l'Institut (*Sciences morales et politiques*, au VI, t. 1, p. 451 et 467), le premier sur la détermination de ces mots *analyse des sensations*, le second sur le mot *idées*, qui lui valurent dans le temps le suffrage de tous ceux qui cultivaient l'analyse intellectuelle. Nous avons cité les discours qui furent prononcés à ses funérailles par MM. Droz, Cousin, V. Leclerc et Valette. La Faculté des Lettres de Paris possède dans une de ses salles un beau buste de Laromiguière, par M. Carle Elshoët. C'est le résultat d'une souscription ouverte par M. V. Leclerc, doyen de cette Faculté.

D—R—R.

LARRAMENDI (le P. MANUEL DE), savant philologue, était né vers la fin du XVII^e siècle, dans le Guipuscoa, province qui fait partie du royaume de Biscaye. Ayant embrassé la règle de Saint-Ignace, il dut se livrer, suivant l'usage, à l'enseignement des langues anciennes et de la rhétorique. Dans la suite, il remplit avec succès la chaire de théologie au collège de Salamanque. La reine Marie-Anne de Neubourg, veuve de Charles II, l'ayant choisi pour son confesseur, il habita quelque temps la cour. Depuis il se retira dans sa province natale, et il y mourut vers 1750. Plein de zèle pour la gloire de sa province, il s'occupa presque toute sa vie de la langue basque, dont le premier il fit connaître, dans ses ouvrages, moins utiles que curieux, les règles fondamentales et les ressources qu'on était loin d'y soupçonner, d'après le peu d'importance de sa littérature. On a du P. Larramendi : I. *La antiquedad y universalidad del Bascuence en España*, Salamanque, 1728, in-8^o. Son but, dans cet ouvrage, est de prouver que le castillan

et ses différents dialectes sont des dérivés de la langue basque. II. *El imposible vencido. Arte de la lengua bascongada*, ibid, 1729, in-8^o. On avait sans doute dit au P. Larramendi qu'il lui serait impossible de connaître et d'ordonner toutes les règles de la langue basque, et c'est ce qui lui fit donner à sa grammaire ce titre un peu fastueux. Il a dédié cet ouvrage à la province de Guipuscoa, l'une des premières de l'Espagne, comme la langue basque est une des premières du monde. Toutes les langues, dit-il dans son épître dédicatoire, ont eu leur enfance et leurs imperfections; le basque seul a toujours été une langue parfaite, attendu qu'il ne reconnaît pour auteur que Dieu lui-même, qui le forma tel qu'il est resté, lors de la division des langues, dont le basque est une des soixante-douze premières, qui sont les mères de toutes les autres. Une chose vraiment impossible, ce serait de répondre sérieusement à des raisonnements aussi concluants; mais la grammaire du P. Larramendi n'en est pas moins un ouvrage très-remarquable et digne de l'attention des philosophes. III. *Discurso historico sobre la antiqua famosa Cantabria*, Madrid, 1736, in-8^o. IV. *Diccionario trilengue del castellano, bascuence y latin*, Saint-Sébastien, 1745, 2 vol. in-fol. Dans un discours préliminaire très-étendu, l'auteur passe en revue la plupart des grammairiens espagnols, auxquels il reproche des bévues et des omissions importantes; il n'épargne pas même le célèbre Gregorio Mayans (*voy. ce nom*, XXVII, 610). Mais à son tour Mayans affirme que c'est dans ses *Origines hispanicæ linguæ* que Larramendi a puisé tout ce qu'il a dit de raisonnable sur la langue basque. *Voy. Specimen biblioth. majansianæ*, p. 164. W—s.

LARREY (CLAUDE-FRANÇOIS-HILAIRE), né à Beaudeau, près Bagnères de Bigorre, en 1774, étudia la médecine dans une école spéciale que son oncle Alexis Larrey, chirurgien distingué, avait fondée à Toulouse pour l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie. En 1793, il obtint au concours une place de chirurgien-major dans l'un des corps récemment formés, et que l'on destinait à renforcer l'armée des Alpes maritimes. Il s'y rendit aussitôt ; et, après plusieurs campagnes, il fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Nîmes. En 1803 il alla prendre le bonnet doctoral à Montpellier, ce qui n'était, au reste, qu'une simple formalité, pour régulariser sa position sociale, et la mettre en harmonie avec les nouvelles institutions. Ses succès dans la pratique lui acquirent une grande réputation qui s'étendit au loin. Il mourut en 1819, d'une maladie organique du cœur, dont les progrès avaient sans doute été hâtés par l'ardeur avec laquelle il se livrait au laborieux et pénible exercice de sa profession. On a de lui : I. *Réflexions particulières sur l'art des accouchements*, Nîmes, 1799, in-8°. Contrairement aux opinions reçues et qui reposent sur des faits bien observés, Larrey soutient qu'il est inutile et même dangereux de faire rentrer dans la matrice le cordon ombilical sorti en même temps que quelqu'une des parties de l'enfant. Il y aurait au contraire danger à suivre son précepte, si l'on n'y était contraint par des circonstances particulières qui se présentent quelquefois. II. *Lettres aux habitants de Nîmes*, Nîmes, 1804, in-8°. Le but de cet opuscule est de combattre les craintes qu'on avait conçues relativement à l'efficacité de la vaccine. III. *Discours sur les précautions que*

doivent prendre les mères pour procurer une bonne constitution à leurs enfants, suivi de quelques réflexions sur les accouchements, Nîmes, 1802, in-8°. IV. *Discours sur la prééminence et la certitude de la médecine opératoire*, Nîmes, 1802, in-8°. V. *Dissertations sur l'application du trépan à la suite de quelques lésions du crâne, et sur l'utilité en général des préparations dans les grandes opérations, fondée sur l'observation*, Montpellier, 1803, in-8°. J—D—N.

LARROQUE (LOUIS-BONIFAS), naquit à Castres, le 14 sept. 1744, de parents zélés calvinistes, et qui envoyèrent leur fils perfectionner ses études à Lausanne en Suisse. Il y fit des progrès rapides, et devint ministre de l'Évangile le 18 février 1768. Bientôt il fut placé, en qualité de pasteur, à la tête de l'église de Castres. Il se maria neuf ans après, en 1777, avec Marguerite Bonafoux. Larroque était alors doué de beaucoup de talent pour la chaire, et ses sermons étaient fort suivis. Lorsque la révolution éclata, sans approuver tous les crimes qui en furent la suite, il en adopta les principes, surtout ceux qui proscrivaient le catholicisme, auquel il avait voué une haine implacable. Ce ne fut pas cependant sous cette influence, mais sous celle d'une faiblesse trop condamnable, qu'il prit part au jugement inique du P. Imbert et de quelques autres prêtres, qui périrent sur l'échafaud en 1794. Larroque mourut le 5 oct. 1811. Il n'avait livré aucun de ses ouvrages à l'impression pendant sa vie. Après sa mort, un de ses neveux publia, à Toulouse, *l'Élève de l'Évangile*, 2 gros volumes in-8°. Cet ouvrage est moins propre à consolider les principes de la religion, dont Larroque était le ministre, qu'à conduire au déisme ou à l'établisse-

ment d'un culte particulier pour chaque individu. On n'y voit que trop à quels desordres peut se livrer celui qui s'écarte des croyances que la révélation a établies. C—L—B.

LARRUGA (don EUGENIO), auteur espagnol moderne, entreprit la tâche très-méritoire de faire connaître à ses compatriotes les richesses de leur sol et de leur industrie, dans un ouvrage commencé pendant le règne de Charles III, sous le titre de *Memorias politicas y economicas sobre la industria, las minas, etc., de Espagna*. Cet ouvrage diffus, mais utile, contient le détail des produits de la terre et des fabriques de tout genre dans les diverses provinces d'Espagne. Quarante-huit volumes en avaient déjà paru en 1804, année de la mort de l'auteur. Une société de gens de lettres en a entrepris la continuation; mais les révolutions qu'a subies ce malheureux pays ont de nouveau interrompu cette publication Z.

LARUE (GERVAIS DE), naquit à Caen le 7 sept. 1751, de parents obscurs. Son père était ouvrier tisserand, et sa mère tenait une échoppe de fruitière. La bienveillance de l'abbé Macpherson, principal du collège du Bois, lui ouvrit la carrière des études classiques. Lorsqu'il les eut terminées, il fit sa théologie à l'Université de Caen, fut promu en 1773 au sous-diaconat, l'année suivante au diaconat, et reçut l'ordre de prêtrise en 1775. Nommé, en 1780, second chapelain des religieuses de la Charité, il obtint, trois ans plus tard, la chaire de quatrième au collège des Arts, fut porté, en 1786, au professorat d'histoire du collège du Bois, et la même année élu doyen de la Faculté des Arts, dignité annuelle, à laquelle il fut appelé de nouveau en 1790. Dès l'année 1785, il était de-

venu membre de l'Académie royale des Belles-Lettres de Caen, et, dans son discours de réception, il avait traité de la chronologie des anciens peuples, matière qui lui était familière, mais qui ne fut pas l'objet principal de ses travaux, spécialement appliqués à des recherches de la plus haute importance sur les origines de la langue et de la littérature nationales. La révolution amena une grande perturbation dans la vie de l'abbé de Larue; il refusa le serment à la constitution civile du clergé, comme ecclésiastique et membre de l'Université de Caen, qui fut supprimée en 1791. Condamné à la déportation comme réfractaire, il dut s'estimer heureux de pouvoir s'embarquer au Havre, à l'affreuse époque des premiers jours de septembre 1792, pour se réfugier en Angleterre. Son mérite ne tarda pas à être apprécié sur cette terre étrangère; il obtint la faveur d'un libre accès dans les bibliothèques les plus renommées de ce royaume. Les trésors de la fameuse Tour de Londres (1) devinrent l'objet plus spécial de ses investigations. C'est là que le hasard lui fit découvrir une masse énorme de *poèmes français du moyen âge*, monuments jusqu'alors inconnus de notre ancienne littérature, qu'il fit connaître dans une suite d'articles fournis en 1794 et années suivantes à un recueil périodique dit *Archæologia*. Il y apprenait aux Anglais que la langue et la littérature françaises avaient été celles de la cour, sous leurs rois normands et angevins, et y avaient produit cette masse de poèmes si longtemps tenus pour des chefs-d'œuvre, et peut-être à tort si injustement négligés aujourd'hui.

(1) Ces trésors viennent d'être dévorés par les flammes (nov. t. 44).

Ces publications lui ouvrirent l'entrée à la Société des Antiquaires de Londres et à celle d'Édimbourg. L'avènement de Bonaparte au consulat ayant rendu à la France des jours plus sereins, l'abbé de Larue en profita pour rentrer, dans sa patrie. Les premières années s'écoulèrent dans une retraite où il demeura ignoré sous le simple nom de *Gervais*. C'est alors qu'il composa, en 1804, ses *Recherches sur les prairies de Caen*; en 1805, un mémoire sur le commerce de Caen depuis le XI^e siècle jusqu'à la prise de cette ville en 1417 par les Anglais, mémoire dont l'analyse a été insérée dans le 1^{er} volume des *Mémoires de la Société d'agriculture et de commerce* de cette ville. L'auteur avait déjà lu, à l'Académie de Caen, un autre mémoire sur le même sujet, depuis le XIV^e siècle jusqu'en 1685, époque de la révocation de l'édit de Nantes. Il est à regretter que ces deux mémoires, qui comportent un grand intérêt, soient restés inédits. C'est à la même époque (1805) que notre savant antiquaire écrivit ses *Recherches sur la célèbre tapisserie de la reine Mathilde*, représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands, et appartenant à l'église cathédrale de Bayeux, Recherches dont il publia une 2^e édition en 1824. Il en avait fait hommage, dès 1812, à la Société des Antiquaires de Londres, qui les fit traduire en anglais et les inséra dans le XVII^e volume de ses Mémoires. Ce recueil contient plusieurs autres mémoires archéologiques de Larue. Le *Magasin encyclopédique* (1799, t. 1^{er}) renferme aussi l'analyse d'un mémoire curieux de Larue, encore inédit, mais lu au Lycée de Caen, sur la vie et les ouvrages de Philippe de Than et de Simon Dufresne, trouvères normands

du XII^e siècle. Un commencement de réorganisation de l'instruction publique avait eu lieu, en 1802 et pendant les années suivantes; on avait fondé des collèges sous la dénomination de lycées; puis Napoléon, après son avènement à l'empire, avait créé sa grande Université de France. En 1808 on jugea convenable d'organiser, au-dessus des lycées, ce que l'on appela des Facultés des lettres et des académies, toutes liées ensemble dans ce corps unique régi par un seul chef, M. de Fontanes. Tous les membres encore existants des anciennes universités furent recherchés et appelés à former ces académies nouvelles. L'abbé de Larue obtint, le 20 juillet 1809, la chaire d'histoire à celle de Caen, et fut en même temps nommé secrétaire de la Faculté des lettres, dont il devint doyen en 1821. Dans cette même année 1809, une circonstance qui ne doit point passer inaperçue amena une discussion littéraire entre lui et Chénier, chargé alors du cours de littérature à l'Athénée de Paris. Il s'agissait des *Trouvères*, qui depuis longues années étaient l'objet des savantes recherches de Larue. Tout le monde alors confondait ces improvisateurs de nos provinces septentrionales avec les *Troubadours* appartenant à nos régions du midi; et si l'on faisait entre les uns et les autres quelque distinction, c'était pour attribuer à ces derniers la priorité et le mérite de l'invention: c'est ce qu'avait fait Chénier dans son cours, et ce qu'il avait répété dans des dissertations insérées au *Mercur*, dont il était collaborateur, les 14 octobre 1809, 6 et 20 janvier 1810; Larue combattit victorieusement à ce sujet le professeur de l'Athénée, dans ses *Lettres normandes*, insérées au *Journal de l'Empire* les 22 avril, 13

et 24 mai 1810. Pendant qu'il s'occupait de ses laborieuses recherches sur cette question, un autre savant, originaire de la Provence, Raynouard, achevait un travail à peu près identique, mais qui l'avait conduit à des résultats différents. Cette divergence portait principalement sur cette question : A l'époque où les populations d'origine italique et germanique s'étaient mélangées sur le sol sud-ouest de l'Europe, s'était-il d'abord formé une langue unique, qui plus tard se serait subdivisée en plusieurs dialectes locaux ? ou bien, dès l'origine de ce mélange des deux races, chaque région se serait-elle fait immédiatement un idiome distinct, par une altération plus ou moins intense du latin primitif, et sans la préexistence d'un intermédiaire commun ? Raynouard s'était prononcé hautement en faveur de la première hypothèse ; la seconde était vivement soutenue par son antagoniste. Cette grave discussion ne s'éleva qu'au moment de la publication de l'histoire des *Trouvères* ; la mort vint les frapper l'un et l'autre avant sa solution, elle est restée *sub judice*. Larue avait donné en 1815 un intéressant mémoire sur les Bardes armoricains, et il avait alors été nommé correspondant de l'Institut ; il publia en 1820 ses *Essais historiques sur la ville de Caen*, ouvrage non terminé, et qu'il devait compléter par une *histoire militaire* et une *histoire littéraire* de cette cité. La première s'est trouvée en manuscrit dans ses papiers ; il n'y existait que des fragments qu'on peut regarder comme les principaux éléments de la seconde. C'est aussi dans son portefeuille que se sont trouvées deux dissertations historiques et littéraires dont la publication serait bien désirable, l'une *sur les restes d'antiquités romaines subsis-*

tant dans la Neustrie inférieure, l'autre sur les invasions des Saxons et sur leurs colonies au diocèse de Bayeux. Il fut décoré de l'ordre de la Légion-d'Honneur le 31 octobre 1826. Quoique ses travaux littéraires se fussent constamment portés vers le moyen âge, on ne doit pas croire qu'il fût ennemi des découvertes modernes dès qu'il les jugeait utiles, et il avait 60 ans quand il se décida à se faire vacciner. Il avait été élu, en 1832, associé libre de l'Académie des Inscriptions ; ce ne fut que deux ans après, en 1834, qu'il fit enfin paraître l'*Histoire des Trouvères*. Bien qu'il eût atteint sa 83^e année, il avait conservé toute sa force de tête, et sa vieillesse était pleine de verdeur. C'était le grand œuvre de Larue, sa pensée toujours dominante et pour ainsi dire l'unique objet de sa vie entière. Cet ouvrage était depuis longtemps attendu, il fut recherché avec beaucoup d'empressement et obtint tout le succès qu'il mérite réellement. Nous avons indiqué plus haut la discussion qu'il fit naître entre l'auteur et son collègue, à l'Institut, Raynouard ; il survécut d'une année à peine à cette publication, et mourut le 24 septembre 1835, au moment où il venait d'entrer dans sa 85^e année. Si nous voulons apprécier le talent de Larue comme littérateur, nous dirons qu'il fut un zélé infatigable des antiquités les plus ardues, un antiquaire de la plus ingénieuse et de la plus rare sagacité, un érudit sans égal pour tout ce qui tient à l'histoire, la physiologie et la littérature du moyen âge. Il se distingua surtout dans un genre de recherches scientifiques dont il fut le premier, et restera peut-être encore longtemps l'unique modèle. Il fut d'ailleurs homme de bien, capable de longues

et solides affections, et fidèle à ses devoirs comme ecclésiastique; il était depuis 1810 chanoine honoraire de la cathédrale de Bayeux. Sa conduite fut toujours exemplaire, et il eût obtenu des succès dans la chaire, s'il eût plus recherché l'élégance du langage et les pompes de l'éloquence, auxquelles il attachait trop peu de prix. Le soin de la composition n'eut jamais à ses yeux qu'une importance très-secondaire. On a trouvé dans son portefeuille les manuscrits de plusieurs sermons; nous nous bornerons à en citer un, prononcé en 1814 dans l'église de Saint-Jean à Caen, et qui produisit alors un grand effet. Le sujet était : la cause et les suites de la révolution, et le texte tiré d'Isaïe : *Vægenti peccatrici*. Dans ce discours, faisant l'éloge de Louis XVI, il regrettait et incriminait l'abolition de la compagnie de Jésus. Ce fait est d'autant plus remarquable que, dans ses ébauches sur l'histoire littéraire de la ville de Caen, écrites avant 1814, et restées inédites, on avait trouvé des attaques inconvenantes contre les Jésuites, et qu'il avait été dénoncé pour ce sujet à M. Frayssinons, évêque d'Hermopolis, et grand-maître de l'université. Le prélat crut devoir en parler à Larue, qui se borna à répondre : « Monseigneur, l'ouvrage n'est pas imprimé. » Était-ce de sa part avouer le fait? On ne peut que le présumer, mais ce qui est plus certain, c'est qu'il a varié (et peut-être plus d'une fois) dans son opinion sur cette Société célèbre. Le manuscrit de ce discours existe, ainsi que les notes relatives à l'histoire littéraire. Si on les imprime plus tard, les passages pourront en être comparés. Il a également varié sur la question non moins obscure de la légalité dans le fameux procès des Templiers. Larue était parfois brusque et capri-

cieux, nous ne le nierons pas; mais s'il sentait vivement ce qui lui semblait présenter à son égard les caractères de l'offense et de l'injustice, s'il le repoussait énergiquement, et si quelques personnes ont eu à se plaindre de lui sous ce rapport, il n'en est pas moins certain qu'il eut beaucoup d'amis, et parmi eux les savants les plus distingués. Au nombre de ses correspondants de France nous nous bornerons à citer MM. de Chateaubriand, Cuvier, Lally-Tollendal, Millin, Van-Praet et Dom Brial; parmi les étrangers, Joseph Banks, Carlisle, Pinkerton, Walter Scott, etc.; le bibliothécaire autrichien Ferdinand Wolf, le savant Danois de Bronstedt, etc. Nous rappelons ici ceux des ouvrages de Larue qui ont été imprimés : I. *Recherches historiques sur la Prairie de Caen*, Caen, 1804, brochure in-8°. II. *Recherches sur la Tapisserie de Bayeux*, Caen, 1805, 1^{re} édition in-4°, ornée de 8 planches représentant la Tapisserie; 2^e édition, 1824, in-4° de 92 pages, avec les mêmes planches. III. *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement*, Caen, 1820, 2 vol. in-8°, ornés de dessins lithographiés; tiré in-4° à 12 exemplaires seulement. IV. *Histoire des Trouvères*, Caen, Mancel, 1834, in-8°. L—s—D.

LARUE (ISIDORE-ÉTIENNE DE), né dans le Nivernais, vers 1765, reçut dans ce pays une éducation incomplète, et se montra d'abord favorable à la Révolution. S'en étant séparé à l'aspect des premiers excès qui la souillèrent, il fut nommé député au Conseil des Cinq-Cents par le département de la Nièvre, en 1795, dans le temps où les choix étaient dirigés par le parti royaliste. A la suite d'un long discours, dans la séance du 30 prairial an IV (juin 1796), il

proposa de passer à l'ordre du jour sur la question de faire juger par le tribunal de l'Isère les auteurs des assassinats commis récemment par les réacteurs dans les départements méridionaux et principalement à Lyon. A l'époque des élections de l'année 1797, il accusa les terroristes d'avoir dirigé par la violence celles de Nevers, et il demanda la translation de l'assemblée dans un autre lieu. Il parla ensuite à plusieurs reprises sur les contributions, et en faveur des créanciers des émigrés. Ayant été nommé membre de la commission des inspecteurs avec Pichegru et Willot, il prit une grande part aux mouvements qui précédèrent la journée du 18 fructidor an V (sept. 1797). Déjà, dans la séance du 20 juillet, il avait rendu compte des réponses évasives faites par le Directoire sur la marche des troupes vers Paris; et ce fut encore lui qui, le 4 août suivant, présenta un rapport sur ce sujet et sur tous les complots dirigés contre le corps législatif. Ayant signalé le général Hoche et le commissaire Lagrange comme les auteurs de ces complots, il demanda que le Directoire en fit connaître et poursuivre tous les auteurs. Après de telles manifestations il était difficile que Larue échappât aux proscriptions qui devaient suivre le triomphe du Directoire au 18 fructidor. Dans cette journée déplorable il était, dès le matin, à son poste d'inspecteur de la salle, et c'est là qu'il fut arrêté par Augereau, ainsi que Pichegru, et conduit à la prison du Temple, puis déporté à la Guiane. Après quelques mois de captivité dans les déserts pestilentiels de Sinnamari, il s'évada sur une frêle pirogue avec Pichegru, Willot, Ramel et six autres de ses compagnons d'infortune (*voy. PICHEGRU, XIXV, 279*). Barbé-Mar-

bois et Laffont-Ladebat refusèrent de profiter de ce moyen d'évasion. Après avoir couru en pleine mer de très-grands dangers, les malheureux proscrits abordèrent à la colonie hollandaise de Surinam, où ils furent très-bien reçus par le gouverneur; ils se rendirent ensuite en Angleterre, où de Larue fut présenté au comte d'Artois, qui lui fit le meilleur accueil. Attaché dès lors irrévocablement aux Bourbons, Larue accompagna Pichegru en Allemagne et passa en France, où il vint se réunir à son beau-frère, M. Hyde de Neuville, et prendre part à ses entreprises et à ses périls pour la cause royale. Bientôt poursuivi par la police consulaire, il fut encore obligé de se cacher et n'obtint qu'avec peine d'être tenu en surveillance dans le département de la Nièvre. Cet état de persécution ne cessa qu'en 1814, à l'époque de la Restauration. Larue fut alors créé chevalier de la Légion-d'Honneur, et le roi Louis XVIII lui donna des lettres de noblesse. En 1816 il fut nommé conservateur de Archives de France, en remplacement de Daunou, et garda cet emploi jusqu'à la révolution de juillet 1830. Le 1^{er} août, on trouva son cadavre sur les bords du canal de l'Oureq, et l'on crut généralement que, désespéré des suites de cette révolution et craignant surtout de perdre sa place, il s'était donné la mort. Il avait publié en 1821 : *Histoire du 18 fructidor, ou Mémoires contenant la vérité sur les divers événements qui se rattachent à cette conjuration, précédés du tableau des factions qui déchirèrent la France depuis quarante ans, et terminés par quelques détails sur la Guiane, considérée comme colonie*, 2 vol. in-8°. On a inséré plusieurs lettres de Larue, adressées à sa femme, dans le vo-

lume intitulé *Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor*, à la rédaction duquel M. Hyde de Neuville concourut en 1799.

M—D j.

LASALLE (PIED-DE-FER, marquis de), né en 1734, dans le pays de Soule, fils d'un conseiller au Châtelet, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, fit comme officier d'infanterie la guerre de Sept-Ans en Allemagne, et devint successivement capitaine, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, commandeur de Malte et gouverneur de Saint-Domingue. Ayant épousé une demoiselle d'Offemont, petite-nièce de la fameuse marquise de Brinvilliers, il acquit par cette union la propriété de la terre d'Offemont en Soissonnais. Il se fixa dans la capitale, où il se ruina dans de folles dépenses et finit par tenir une espèce de maison de jeu. Les produits de sa plume n'étaient pas capables de relever sa fortune. Il composa des pièces de théâtre, et traduisit de l'anglais des romans et d'autres ouvrages peu connus aujourd'hui. S'étant déclaré dès le commencement partisan de la Révolution, il fut élu le 14 juillet, au moment de la prise de la Bastille, l'un des membres du comité permanent qui s'empara du pouvoir à l'Hôtel-de-Ville; et ce même comité le nomma presque aussitôt commandant de la milice parisienne. Lafayette ayant été nommé le lendemain commandant-général, Lasalle resta commandant en second; mais il faillit dès le 5 août payer bien cher ce commencement de faveur. Ayant voulu faire sortir de Paris un bateau de poudre avariée, la populace imagina qu'il cherchait à priver les Parisiens de munitions de guerre; ce qui était alors un grave délit. On se saisit de sa personne, et déjà la corde du fatal réverbère était prête, lorsque Lafayette

vint à son secours et l'aida à se sauver à travers la foule. Le lendemain Lasalle vint se justifier devant ce même peuple qui l'applaudit avec autant d'enthousiasme qu'il en avait mis la veille à le poursuivre. Il fut nommé maréchal de camp et continua de commander la garde nationale sous Lafayette; mais, plus heureux que celui-ci, il écbappa aux proscriptions. On croit que dès lors il était atteint d'aliénation mentale, ce qui ne l'empêcha pas de paraître à la barre de la Convention nationale le 14 juillet 1795, et d'y recevoir l'accolade du président, en commémoration du service qu'il avait rendu à la patrie six ans auparavant. Il fut ensuite nommé lieutenant général et commandant d'une cohorte de vétérans; depuis il tomba tout à fait en démence, et mourut à Charenton le 23 oct. 1818. Il a publié : I. *Eudoxe*, tragédie en cinq actes, Paris, 1763, in-12; pièce que la musique de Gossec ne put soutenir sur la scène. II. *Les Pêcheurs*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, Amsterdam et La Haye, 1768, in-8°. III. *L'Officieux*, comédie en trois actes et en prose, 1780, in-8°; ouvrage assez bien conçu, mais dont le style ressemble à la conversation la plus commune. IV. *Chacun a sa folie*, comédie en deux actes et en vers, Paris, 1781, in-8°. V. *Sophie Francourt*, comédie en quatre actes et en prose, 1783, in-8°. VI. *L'Oncle et les Tantes*, comédie en trois actes et en vers, 1786, in-8°; jouée quatre ou cinq fois à la Comédie Française. VII. *Le Maladroit, ou Lettre du comte de Gauchemont*, Paris, 1788, 2 part. in-12. VIII. *Suzanne et Gerseuil, histoire véritable*, Paris, 1801, in-18. IX. *L'Anneau de Salomon*, Paris, 1812, 4 vol. in-12. Lasalle a traduit de l'anglais : 1° *Lucy*

Villen, 1766. 2^o *Clara Lennox*, 1798. 3^o. *Andronica* (par miss Charlton), 1799. 4^o *Mémoires du règne de Georges III* (par Belsham, voy. ce nom, LVII, 524). La plupart de ses pièces de théâtre n'ont pas été jouées, et il en avait composé beaucoup d'autres qui n'ont été ni jouées ni imprimées. Il avait fait recevoir à l'Opéra une pièce intitulée *Vistnou*, qui n'a pas été représentée. On a prétendu que le marquis de Lasalle avait en beaucoup de part à la rédaction des romans de M^{me} Benoît. L. et M—D j.

LASALLE (ANTOINE DE), l'un de nos métaphysiciens les plus remarquables, fut très-vanté par quelques-uns, mais est resté oublié du plus grand nombre. Né à Paris en 1754, il passa pour le fils naturel du comte de Montmorency-Pologne, et fut élevé dans la maison et sous la tutelle du prince de Montmorency-Tingry, légataire universel du comte. Orphelin de père et de mère dès l'âge de six ans, il fut destiné par son tuteur à l'état ecclésiastique, et porta l'habit violet; mais lorsqu'il eut terminé sa philosophie, ayant témoigné beaucoup de répugnance pour cet état, on lui fit apprendre l'anglais, afin de le placer à Londres dans le commerce, pour lequel il ne montra pas plus de goût. Il avait à peine atteint sa seizième année qu'on l'envoya à St-Malo étudier l'hydrographie. En 1770, il s'embarqua sur le navire *le St-Pierre*, expédié pour la pêche de Terre-Neuve; trois ans après, sur le navire *l'Américain*, employé à la traite des nègres; et enfin en 1776, sur le vaisseau *le Superbe*, équipé pour la Chine, aux frais d'une compagnie d'actionnaires, dont Lasalle lui-même faisait partie. De retour de l'Inde en 1778, ayant essuyé un passe-droit dans la demande du commandement d'une frégate, il

quitta la marine, et voyagea en Suisse et en Italie, où il encourut la disgrâce du prince de Tingry. Revenu à Paris, il finit par être un homme de lettres, et, de plus, un métaphysicien. Le *Novum Organum* de Bacon lui étant tombé dans les mains, il se mit à faire de l'analyse. Un premier essai, original par les idées et le style, sous le titre bizarre de *Désordre régulier*, Berne (Auxerre), 1786, 1 vol. in-12, qu'il composa en trente jours, durant une convalescence, fut annoncé par Garat, qui faisait alors les réputations dans le *Journal de Paris*, comme le début d'un homme nouveau, qui venait, après Diderot, Rousseau, etc., nous offrir des lumières. Cet éloge extraordinaire d'un opuscule anti-académique, où Buffon, encore vivant, était attaqué et persiflé, occasionna, par le crédit de celui-ci, la suspension du journal, mais fit rechercher le nouveau philosophe par les admirateurs même de Buffon, entre autres par Hérault de Séchelles, alors avocat général. Ce dernier fit les frais d'impression d'un second ouvrage de Lasalle, *la Balance naturelle*, Londres (Paris), 1788, 2 vol. in-8^o, quel'auteur lui dédia. En n'annonçant pas moins que le système du monde, et en nous apprenant, ce qui n'est pas nouveau, que *tout va et vient* en vertu d'une loi universelle, ce livre, en quatre chapitres, d'ailleurs pleins d'idées et de verve, écrit avec une sorte d'enthousiasme, n'en excita aucun dans le public, malgré l'éveil donné par le rédacteur du *Journal de l'Oise* (Mathieu de Mirampal). M. Azaïs paraît néanmoins y avoir pris sa loi des *Compensations*. Il en fut de même d'un troisième ouvrage, *la Mécanique morale*, Genève (Auxerre), 1789, 2 vol. in-8^o, qui est l'application utile et plus mesu-

rée, mais parfois abstraite, de la *Balancelle naturelle*, à l'homme moral, intellectuel et physique. On y trouve, en autant de livres, un art de disposer son esprit, un art d'apprendre, un art de raisonner, un art de connaître les hommes, un art de disposer son caractère, un art de s'exprimer, un art d'agir et de déterminer soi et les autres. L'auteur de cette notice fit, dans le *Journal encyclopédique* d'octobre 1790, l'analyse de cet ouvrage, que la singularité du titre n'a pu tirer de l'oubli. Il est resté tellement ignoré qu'on a depuis attribué, d'après Salgues, à Hérald de Séchelles, une *Théorie de l'ambition*, communiquée à ce dernier, retenue par lui, et rétablie de mémoire par son auteur dans la *Mécanique morale*, sous le nom de *Théorie du charlatanisme*. La copie d'une première traduction du traité de Bacon, *De Augmentis scientiarum*, a de même passé au compte de la succession du conventionnel; et l'auteur, l'ayant réclamée vainement auprès du député Grégoire, a traduit une seconde fois ce traité. Lasalle émigra en 1790; il avait fait et il proposa un plan dirigé contre la Révolution et ses principaux agents. Une modique rente sur biens-fonds, son unique ressource, fut bientôt saisie: mais il ne put alors être ramené en France par un de ses amis, qui alla le chercher à Rome, et qui parvint à retirer l'écrit contre-révolutionnaire, devenu inutile. Après avoir de nouveau signalé des personnages trop fameux, dans les notes de la *Campana a martello*, traduite du *Tocsin* (de Dutens) avec l'abbé Nivoletti; après avoir publié encore un *Examen critique de la constitution de 1791*, *J.-J. Rousseau à l'Assemblée nationale*, des *Dialogues des vivants*, et une *Défense contre*

les légistes, publicistes et autres juristes, Lasalle, contraint de quitter Rome, revint en France, au fort de la Terreur. Ce fut dans l'asile de quelques amis, soit à Paris, soit à Semur, qu'indépendamment de plusieurs opuscules qu'il publia, tels qu'un *Recueil* de pièces de vers adressées à ses amis, des *Méthodes abrégatives* en mathématiques, des *Observations* sur une *Période de grands hivers*, il s'occupa de la traduction des *Oeuvres* de Bacon, d'abord entreprise et abandonnée, puis reprise et enfin achevée malgré les difficultés de sa position. C'est aujourd'hui à ce seul titre de traducteur qu'on le connaît, quoiqu'il soit de plus le commentateur, ou même le continuateur de Bacon. Mais il s'est permis de supprimer, à l'époque de la *théophilanthropie*, des passages où le philosophe anglais fait sa profession de foi chrétienne; ce qui a valu au traducteur la critique d'un docte protestant (*voy. DELUC, LXII, 294*), et a nui à son succès. Cette version, imprimée à Dijon en 1799-1802, 15 vol. in-8°, ne fit pas la fortune du malheureux Lasalle, qui resta plongé dans la plus profonde misère, bien que, sous le règne de la Convention nationale, les députés Daunou et Lakanal lui eussent fait obtenir du comité d'instruction publique quelques gratifications, et que le roi Louis XVIII lui eût accordé en 1821 une pension de 600 francs. Cette détresse se prolongea jusqu'à ses derniers moments, car il mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 21 novembre 1829. Ses amis essayèrent, après sa mort, de se cotiser, pour l'impression d'une *Notice biographique de Bacon moderne*; mais ce fut en vain; la souscription ne fut pas remplie, et la notice est restée inédite.

LASALLE (HENRI), né à Versailles vers 1765, fit de bonnes études à Paris, et fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, auquel la Révolution le fit renoncer. Il entra alors dans la carrière du barreau, se fit avocat, et, comme la plupart de ses confrères, il embrassa la cause de la Révolution; mais, d'un caractère fort modéré, il n'eut part à aucun de ses excès, et n'acquit une certaine célébrité qu'après la chute de Robespierre. Lors du 18 fructidor, le Directoire le nomma l'un des trois membres du bureau central chargé de la police de Paris, et que remplaça, sous le Consulat, la préfecture de police. Loin d'exercer dans cet emploi important aucune persécution, Lasalle y rendit de nombreux services; aussi il ne put s'y maintenir longtemps. Après son triomphe au 18 brumaire, Bonaparte l'envoya commissaire général de police à Brest. Mais, encore une fois dans cet emploi, la sagesse et la modération des principes de Lasalle le mirent en opposition avec les autorités locales. Il fut rappelé, et resta sans fonctions dans un état de fortune qui prouve assez qu'il n'avait pas abusé, comme tant d'autres, de son pouvoir pour s'enrichir. Le gouvernement consulaire autorisait alors la rentrée de beaucoup d'émigrés; mais il ne leur rendait aucune partie de leurs biens confisqués, même ceux qui n'étaient pas vendus; Lasalle conçut l'idée généreuse de provoquer la restitution de ceux de leurs biens que l'État avait encore à sa disposition, et il publia sur cette question une brochure qui eut un grand succès, mais qui déplut vivement au consul, lequel voulait bien mettre fin aux proscriptions, mais n'aimait pas à faire des restitutions qui pouvaient contrarier ses projets. Il ne pardonna point cette indiscretion à Lasalle,

et ne continua plus de l'employer. Forcé alors de recourir à ses talents littéraires, Lasalle publia plusieurs écrits et traductions de l'anglais, et en même temps il concourut à la rédaction de quelques journaux, entre autres du *Journal des Débats*, où ses articles étaient signés S. Ce ne fut qu'en 1815, lorsqu'il revint de l'île d'Elbe, que l'empereur consentit à nommer Lasalle commissaire général de police dans les départements de l'Est. Mais cette faveur dura peu, car il eut à peine le temps de faire une tournée sur la frontière suisse, qu'il était spécialement chargé de surveiller. Ses fonctions cessèrent avec le pouvoir de Napoléon, et il revint à ses occupations littéraires, pour ne plus les quitter, jusqu'à sa mort, en 1833. Lasalle a publié: I. *Sur l'arrêté des consuls du 24 thermidor, relatif aux lois des prévenus d'émigration*, Paris, 1801, in-8°. C'est la brochure que nous avons indiquée ci-dessus. II. *Sur le commerce de l'Inde*, 1802, in-4°. III. *Des Finances de l'Angleterre*, Paris, 1803, in-8°. IV. *De la Neutralité des villes asiatiques*, Paris, 1803, in-8°. V. *Le Secret de M. Lebrun-Tossa, ou Lettre à l'auteur de Non-Révélation, suivie des variantes qui existent entre le manuscrit de M. Lebrun-Tossa et le manuscrit de Conaxa*. Cette brochure, en faveur de M. Étienne, était relative à la discussion que fit naître à cette époque la comédie des *Deux Gendres*. VI. *Sur le concordat de 1817*, Paris, 1818, in-8°. VII. *Maison hospitalière, ou Projet d'un établissement destiné à recevoir les femmes domestiques aux époques où elles sont sans place*, Paris, 1827, in-8°. VIII. *Du prix du pain à Paris; moyen d'en arrêter le renchérissement*, Paris, 1829, in-4°. Henri Lasalle a publié, comme traduit de la

langue anglaise : 1^o *Essai biographique sur M. Perceval, ministre d'Angleterre*, avec des notes, 1812; 2^o *Recherches sur l'origine, les progrès, le rachat, l'état actuel et la régie de la dette nationale de la Grande-Bretagne*, par Robert Hamilton, 1817, in-8^o; 3^o *Relation d'un séjour à Alger*, 1820, in-8^o; 4^o *Essai sur l'histoire du gouvernement et de la constitution d'Angleterre, depuis Henri VII jusqu'à nos jours*, par J. Russell, 1822, in-8^o; 5^o une *Vie du duc de Wellington*, Paris, 1816, in-8^o; 6^o la continuation de l'*Histoire d'Angleterre*, par Bertrand-Moleville, formant le septième volume de cet ouvrage, et imprimée séparément sous le titre de *Georges III, sa cour et sa famille*, 1822, in-8^o. M—D j.

LASALLE (ANTOINE-CHARLES-LOUIS COLLINET de), général français, né à Metz, le 10 mai 1775, d'une famille anoblie en 1655 par le duc de Lorraine, fut élevé avec beaucoup de soin sous les yeux de son père, qui était commissaire ordonnateur. Voué dès l'enfance à la carrière des armes, il fut porté comme cadet gentilhomme sur le contrôle du régiment d'Alsace en 1786, mais, la Révolution étant survenue, il n'y fut pas reçu officier, et s'engagea en 1793, comme simple cavalier, dans le 23^e régiment de chasseurs à cheval, où il devint fourrier, et fit les campagnes de cette époque aux armées du Rhin et de la Moselle. Doué d'une belle stature et de toutes les qualités qui font le bon officier, il en obtint bientôt le grade et fut aide-camp du général Kellermann, qui le mena en Italie, où il fut fait prisonnier à Brescia le 29 juillet 1796. C'est dans cette circonstance qu'ayant été conduit au feld-maréchal Wurmser, celui-ci l'interrogea sur l'âge du jeune Bonaparte,

qui venait de paraître sur la scène avec tant d'éclat. Lasalle répondit fièrement : « Celui de Scipion quand il vainquit Annibal. » Renvoyé presque aussitôt sur parole, il fut nommé capitaine de hussards, puis chef d'escadron à la suite de nombreux exploits, particulièrement à Rivoli, le 16 janvier 1797, où avec quelques hussards il fit mettre bas les armes à un bataillon autrichien tout entier. Combattant ensuite à l'avant-garde, à côté de Leclerc, devenu plus tard le beau-frère de Bonaparte, il se lia avec lui d'une étroite amitié, et tous les deux se distinguèrent également aux passages de la Piave et du Tagliamento. Ayant suivi Bonaparte en Égypte, Lasalle y donna de nouvelles preuves de courage à Chelbreiss, aux Pyramides, à Thèbes, où il sauva Davoust, et surtout au combat de Salahieh, qui fut si meurtrier pour la cavalerie française. A son retour en France, après l'évacuation définitive de l'Égypte, il fut nommé colonel du 10^e de hussards, et se distingua encore en Italie, à la tête de ce corps, dans les campagnes de 1800 et 1801; sous Masséna, notamment à Caldiero, où il eut trois chevaux tués sous lui. Nommé commandant de la Légion d'Honneur et général de brigade, il fit en cette qualité la campagne de 1805 en Allemagne, où il eut sous ses ordres deux régiments de dragons qui exécutèrent de très brillantes charges à la bataille d'Austerlitz. L'année suivante il fit la campagne de Prusse, et, après avoir concouru à la victoire d'Iéna, il ne contribua pas moins efficacement aux prodiges qui opérèrent en si peu de temps la dispersion et l'anéantissement de l'armée prussienne. Il était un de ceux qui firent prisonnière la garde royale tout entière, sous les ordres du prince de Hohenloe (voy. Hohen-

LOE, LXVII, 263); et lui tout seul, à la tête de deux régiments de husards, il fit ensuite capituler la place de Stettin, défendue par une garnison de six mille hommes! Lasalle se distingua encore à Lubeck et à Schwartau, où Blücher fut obligé de rendre les armes, et il reçut à la suite de cette glorieuse campagne, le 30 décembre 1806, le brevet de général de division. Dans l'année suivante, en Pologne, il ajouta encore à sa réputation d'intrépidité à Deppen, à Eylau et à Heilsberg. Ce fut dans cette dernière bataille que, voyant Murat entouré de dragons ennemis, il exécuta une charge pour le dégager, tua leur chef de sa propre main, et sauva ainsi le beau-frère de Napoléon, qui, à son tour, deux heures après, le sauva de la même manière d'un péril semblable, et lui dit affectueusement, en lui serrant la main : « A présent nous sommes quittes. » Après le traité de Tilsitt, Lasalle passa en Espagne où il concourut à l'invasion de la Vieille-Castille, puis à la victoire d'el Rio-Secco, sous le maréchal de Bellune, et à celles de Burgos, de Villarejo et de Medellin. Rappelé en Allemagne, lorsque Napoléon y revint lui-même pour combattre les Autrichiens, il commanda encore la cavalerie de l'avant-garde, et se distingua à Raab, à Essling et enfin à Wagram, où il fut frappé mortellement d'une balle le 6 juillet 1809. Le duc de Rovigo raconte que ce brave général, qui s'était toujours plus occupé de sa gloire que de sa fortune, avait eu un singulier pressentiment de sa mort, et que, la veille de la bataille où il succomba, il s'était levé pendant la nuit pour écrire une pétition à l'empereur en faveur de sa femme et de ses enfants, que le matin il la donna au duc de Bassano, et que celui-ci

la remettait à Napoléon au moment même où on lui annonça qu'il était mort... Lasalle avait été fait comte de l'empire et grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il était chevalier de la Couronne-de-Fer et de plusieurs ordres étrangers. Le 1^{er} janvier 1810 un décret impérial ordonna que sa statue fût placée sur le pont de la Concorde à Paris. Par un arrêté du conseil de la commune de Metz, son nom a été donné à l'une des rues de cette ville.

M—D j. .

LASAUSSE (l'abbé JEAN-BAPTISTE), né à Lyon le 22 mars 1740, fut directeur du séminaire de la congrégation de Saint-Sulpice, d'abord à Tulle, puis à Paris. Ayant adopté les principes de la Révolution, il prêta le serment qui fut exigé des ecclésiastiques, et Lamourette, alors évêque constitutionnel de Lyon, le nomma son grand-vicaire. En 1793 il accompagna au supplice le fameux Chalier (*voy.* ce nom, VII, 630), et lui fit même baiser la crucifix avant de monter sur l'échafaud, circonstance dont les journaux du temps n'ont point parlé. L'abbé Lasausse, revenu à l'unité catholique, mourut à Paris le 2 novembre 1826. Il a publié un grand nombre de livres de piété, dont plusieurs ne sont que des réimpressions, des extraits ou des traductions d'ouvrages de différents auteurs. Voici les titres des principaux : I. *Cours de Méditations ecclésiastiques*, Tulle, 1781, 2 vol. in-12; 2^e édition, Paris, 1782, 3 vol. in-12. II. *Cours de Méditations religieuses*, Paris, 1782, 2 vol. in-12. III. *Cours de Méditations chrétiennes*, Paris, 1782, 2 vol. in-12. IV. *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandements de Dieu et les sacrements*, Paris et Lyon, 1802, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage reparut en 1826 sous le titre de *Conversations*

d'un curé avec ses paroissiens, mais c'est la même édition dont il était resté des exemplaires. V. *Cours annuel de sujets de piété pour les simples fidèles et les ecclésiastiques*, Paris et Lyon, 1805, 3 vol. in-8°. VI. *Vie de Jésus-Christ, tirée de l'Évangile, selon la concorde, et mise dans la bouche de Jésus-Christ*, suivie de réflexions, etc., Paris et Lyon, 1806, 2 vol. in-12 ou 3 vol. in-8°. VII. *Doctrine de Jésus-Christ, puisée dans les Épîtres des Apôtres et dans l'Apocalypse*, Paris et Lyon, 1807, 2 vol. in-12. VIII. *Explication du Catéchisme* (à l'usage de toutes les églises de l'empire français), avec des traits historiques après toutes les leçons, Paris, 1807, in-12; réimprimée plusieurs fois, notamment en 1814, et anonyme, ainsi que les quatre ouvrages précédents. On comprend que dans les éditions faites sous la Restauration le nom de Louis XVIII ait été substitué à celui de Napoléon dans l'explication du quatrième commandement relativement aux devoirs des Français envers leur souverain. Le P. Bern. Lambert (voy. ce nom, XXIII, 276) publia, en 1808, une critique acerbe de cet ouvrage. IX. *Le Solitaire chrétien*, Paris, 1822, 2 vol. in-18. L'abbé Lasausse a donné sous le voile de l'anonyme les traductions suivantes : 1° *Retraite de huit jours*, trad. de l'italien du P. Cataneo, Paris, 1783, in-18; 2° *Le Vrai Pénitent*, trad. de l'italien, Tulle et Paris, 1785, Lyon, 1826, in-12; 3° *l'Heureuse Année*, ou *l'Année sanctifiée*, imprimée d'abord à la suite de l'ouvrage précédent, et depuis séparément, Rouen, 1798, 1806, etc. C'est une traduction libre de l'ouvrage italien intitulé *Diario spirituale*; elle est estimée; 4° *Homélies sur la liberté, l'égalité et la philosophie moderne*, trad. de l'ita-

lien de Turchi, évêque de Parme, avec le texte original en regard, Paris et Lyon, 1816, in-12; 5° *l'École du Sauveur*, ou *Bréviaire du Chrétien*, Paris, 1791-93, 7 vol. in-12. C'est une traduction de l'ouvrage latin de Jacques Planat, docteur en théologie et en droit canon, intitulé : *Schola Christi*. Quoique Barbier (*Dict. des Anonymes*) attribue cette traduction à l'abbé Chomel, Lasausse l'a toujours revendiquée comme étant de lui. Enfin il a publié comme éditeur : *Vie et œuvres spirituelles de M. Cormeaux, curé en Bretagne, et zélé missionnaire, décapité à Paris en 1794*, Paris, 1796, 2 vol. in-12; *Doctrine spirituelle du P. Berthier, du P. Surin, du P. Saint-Jure, de M. d'Orléans de Lamothe et de sainte Thérèse*, Paris, 1797, in-12, souvent réimprimé; et deux ouvrages inédits du P. Surin (voy. ce nom, XLIV, 230); le *Prédicateur de l'amour de Dieu*, Paris, 1799, in-12, plusieurs éditions; dans celle de 1824 on a rétabli un chapitre supprimé par la censure impériale; la *Guide spirituelle*, suivie de *Dialogues sur la vie intérieure*, Paris, 1801, in-12.

P—RT.

LASCARIS (PAUL), descendant des anciens comtes de Vintimille, près de Nice, famille alliée, du côté maternel, aux empereurs d'Orient. naquit à Castellar en 1560. A l'âge de 24 ans, il fut admis dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, fit ses caravanes, puis sa profession. En 1636, il était bailli de Manosque, lorsqu'il fut élevé à la dignité de grand-maître de l'ordre et investi de la souveraineté de l'île de Malte, où il commença, par des ouvrages de fortifications, à se mettre en garde contre les infidèles; et, par son activité, il parvint à s'emparer du fameux renégat marseillais Ibrahim

Rais, surnommé *Bécasse*. L'évêque de Malte, afin d'exempter les jeunes gens du service militaire, facilitait l'admission aux ordres ecclésiastiques; le grand-maître Lascaris s'y opposa avec fermeté, et il dénonça cet abus au pape. Vers l'an 1645, trois galères de Malte, après un combat obstiné, s'emparèrent d'un bâtiment turc sur lequel se trouvait une dame du sérail qui, par dévotion, allait à la Mecque avec un enfant qu'on disait être fils du Grand-Seigneur Ibrahim. Cette capture irrita le sultan, qui déclara la guerre aux Maltaïses. Dans ces circonstances critiques, Provana, ayant imploré le secours des différentes langues de l'ordre, vit arriver de France le vicomte Louis d'Arpajon, avec 2,000 hommes enrôlés à ses frais, et plusieurs navires chargés de munitions. Les menaces de la Porte contre les chevaliers de Malte tournèrent au préjudice des Vénitiens, auxquels l'île de Candie fut enlevée. Deux ans après, le fameux Masaniello, ayant par la révolte de Naples, mis le désordre en Italie, Lascaris refusa de prendre part à cette révolution, comme aussi de prêter assistance à l'aventurier Giacaja, qui se disait prince ottoman légitime et souverain de Constantinople. L'île de Malte dut au grand-maître Lascaris l'acquisition faite en Amérique de l'île de Saint-Christophe, acquisition qui fut confirmée par lettres-patentes de Louis XIV en 1653. Il établit dans la cité Valette une bibliothèque considérable et fit un règlement pour que les livres des chevaliers morts dans l'île fussent réunis à la bibliothèque. Lascaris, après avoir gouverné l'ordre pendant vingt et un ans, mourut à Malte le 14 août 1657. On trouve son portrait dans l'ouvrage du chevalier Paroletti sur les *Soixante illustres Piémontais*.

G—G—Y.

LASCARIS (PAUL - LOUIS), de la famille des marquis de Vintimille, naquit l'an 1774, en Provence, proche de Nice. Il se trouvait à Malte, pour ses caravanes, près d'être reçu chevalier profès, lorsque Bonaparte, faisant route pour l'Égypte, s'empara de cette île en juin 1798. Le jeune chevalier s'attacha au général français et le suivit en Orient dans cette fameuse expédition, qui pouvait avoir des résultats immenses que Lascaris comprit bien, et dont Bonaparte fut toujours préoccupé. Comptant sur l'enthousiasme qu'il avait excité dans ces contrées et qui n'était pas éteint, il conçut le projet, après la rupture du traité d'Amiens, en 1803, de s'ouvrir la route des Indes pour attaquer les Anglais, et de faire alliance avec la Perse. Ce projet fut communiqué à Lascaris, qui, muni d'argent et d'instructions secrètes, partit de Paris et alla d'abord s'établir à Alep, pour s'y perfectionner dans la langue arabe. Homme de courage et de talent, il feignit une sorte de monomanie, afin de faire excuser son séjour en Syrie, ses relations avec tous les Arabes du désert qui arrivaient à Alep. Enfin, après quelques années de préparation, ayant épousé une Géorgienne, parente de Soliman-Pacha, il tenta sa grande et périlleuse entreprise. Depuis le 18 février 1810, jour du départ d'Alep avec le marchand Fatalla, porteur de différents objets de mode de la valeur de 10,000 fr., et sous des déguisements nécessaires, il parcourut toutes les tribus de la Mésopotamie et des rives de l'Euphrate. Voici comment il raconte lui-même ce voyage, dans la relation qu'il en a laissée, et qui a été publiée après sa mort : « Nous « partîmes pour Nahaman, où je fis « connaissance du Bédouin Hettall; « le 22 février nous partîmes pour

« Hama, ville considérable, où mon
 « commis (Fatalla) voulait déployer
 « ses marchandises ; mais je m'y op-
 « posai. J'allai prendre le dessin du
 « château. On me dénonça à Sélim-
 « Bey, connu par sa cruauté, qui
 « ordonna de mettre *les deux chiens*
 « *de voyageurs* en prison, comme in-
 « fidèles suspects. Je me rachetai
 « avec de l'argent, et nous partîmes
 « pour Homs, où je m'empressai de
 « prendre des notes sur les mœurs des
 « Bédouins, et à cet effet je restai un
 « mois pour vendre des marchan-
 « dises. D'Homs nous allâmes à Sad-
 « dad, ville qui servait de halte aux
 « commerçants de la Mecque ; et,
 « protégés par le Bédouin Hassam,
 « nous fûmes conduits à Palmyre.
 « Nous demeurâmes quelque temps
 « dans cette belle ville, pour vendre
 « nos marchandises et visiter le pays,
 « connaître les chefs de chaque tribu
 « et leurs opinions. Après de grandes
 « difficultés, nous parvîmes jusqu'à
 « Bagdad, puis à Mémouna, frontière
 « des Indes-Orientales. » Contrarié par
 une guerre sanglante entre les Bé-
 douins, c'est là que Lascaris confia à
 Fatalla toutes ses instructions confi-
 dentielles divisées en dix points :
 1^o partir de Paris pour Alep ; 2^o cher-
 cher en cette ville un Arabe dévoué
 et se l'attacher comme drogman ;
 3^o se perfectionner dans la langue
 arabe ; 4^o aller à Palmyre ; 5^o péné-
 trer parmi les Bédouins ; 6^o connaître
 tous les cheiks et gagner leur amitié ;
 7^o les réunir tous dans une même
 cause ; 8^o leur faire rompre tout pacte
 avec les Osmanlis ; 9^o reconnaître tout
 le désert, les endroits où se trouve
 de l'eau et des passages jusqu'aux
 frontières des Indes ; 10^o revenir en
 Europe. Lascaris revint à Alep, riche
 de connaissances qu'il avait acquises
 et de relations politiques qu'il avait
 préparées pour Napoléon. Mais, pen-

dant qu'il accomplissait sa mission,
 la fortune renversa son protecteur et
 son héros. De retour à Constanti-
 nople en 1814, il apprit, par l'am-
 bassadeur Audréossi, les malheurs
 de Napoléon, et reçut la nouvelle de
 sa chute le jour même où il se dispo-
 sait à retourner en France pour lui
 rapporter les fruits de sept années de
 périls et de dévouement. Ce coup im-
 prévu fut mortel pour Lascaris. Il
 passa en Égypte et mourut au Caire
 en 1815, laissant pour unique héritage
 ses notes, qui furent achetées
 par M. de Lamartine en 1830, et pu-
 bliées sous le titre suivant : *Récit*
de Fatalla Sayeghîr (1) demeurant
à Latakîé, sur son séjour chez les
Arabes errants du grand désert, rap-
porté et traduit par les soins de La-
martine, Paris, 1835, in-8^o. Nous
 regrettons que le consul anglais se soit
 emparé de tous les manuscrits de Las-
 caris, dont la publication eût sans
 doute été fort utile. G—G—Y.

LASCARIS (AUGUSTIN), mar-
 quis de Viutimille, de la même fa-
 mille que le précédent, naquit à Tu-
 rin en 1776, fut placé parmi les
 pages et reçut sa première éducation
 à la cour. Premier page de la reine,
 il fut promu au grade d'officier de
 cavalerie, et, en 1792, les Français
 ayant occupé le comté de Nice, il fut
 nommé aide-de-camp du roi Victor-
 Amédée, qui avait établi son quar-
 tier-général à Saorgio, d'où bien-
 tôt il fut obligé de repasser le Col
 de Tende. La guerre ayant cessé par
 suite du traité de Cherasco (1796), le
 marquis Lascaris continua son service
 dans les bureaux de l'état-major, où
 il se distingua par son instruction et
 son activité. Après la bataille de Ma-
 rongo, en 1800, il abandonna la car-

(1) Nom pris par le^e compagnon de voyage de
 Lascaris, lequel possédait les notes.

rière militaire; il épousa M^{lle} Carron de Saint-Thomas, héritière de l'ancienne et riche famille de ce nom. Napoléon, voulant entourer son trône de l'ancienne noblesse, nomma, en 1810, la marquise Lascaris-Saint-Thomas dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise. Le mari vint à Paris, où il s'occupa de sciences, d'arts, et surtout d'agriculture. En 1814 le roi de Sardaigne, étant revenu à Turin, rappela au service les anciens officiers avec le grade d'ancienneté qui leur était dû, comme s'ils l'avaient toujours servi; et Lascaris, de capitaine qu'il était en 1800, se trouva général dans l'état-major. Depuis longtemps il présidait la Société royale d'Agriculture, lorsqu'en 1829 il fut admis à l'Académie des Sciences, dont il devint aussi président, et il donna un puissant encouragement théorique et pratique aux travaux de ces deux sociétés savantes. Nommé, en 1831, conseiller d'État, il prit part à la rédaction définitive du Code civil sarde, publié en 1837. Enfin, accablé de chagrins et de contrariétés, il mourut le 28 juillet 1838, dans la vallée d'Aoste, au petit village de Saint-Vincent, où les médecins l'avaient envoyé pour prendre les eaux minérales. Il était lieutenant général, commandeur de l'ordre de Saint-Maurice, de l'ordre militaire de Savoie et de celui de Léopold d'Autriche, conseiller d'État ordinaire, vice-président honoraire de la Chambre royale d'agriculture et de commerce, décurion de la ville de Turin, et académicien honoraire des Beaux-Arts. On a de lui: I. *Capelli di paglia di Toscana*, Turin, 1819, in-8°. Dans cet ouvrage il a démontré l'utilité de la manufacture de chapeaux de paille qui donnait à Florence un produit annuel de 5,000,000 fr., et il anima à Nice cette industrie, dont nous avons admiré

les progrès en 1829. II. *Ragionamento sopra la litografia*, Turin, 1820, in-8°. Cet art, qui a fait des progrès si remarquables, dus au zèle du comte de Lastérie, languissait en Piémont, où, en 1818, nous fûmes des premiers à faire lithographier quatre planches pour notre ouvrage sur la culture du riz en Lombardie (Turin et Paris, in-8°). III. *Dei fontanili*, Turin, 1830, in-8°. Nous avons présenté cet intéressant volume à la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris, et nous avons démontré comment on peut tirer parti des sources d'eau et les élever comme des puits artésiens. IV. *Sul Arracha olicifera*, 1831, in-8°. V. *Sul gelso delle Filippine*, 1832, in-8°. VI. *Schiarimenti sopra il riso bertone del Dolton ormea*, 1834, in-8°. VII. *Brevi discorsi*, Turin, 1837, in-8°. Ce sont des discours à l'usage des agriculteurs, pour l'intelligence des nouvelles lois. VIII. *Dell' Acero campestre*, 1837. Dans ce mémoire, l'auteur prouve que les jardiniers peuvent cultiver utilement l'*Érable sauvage*; et il donne le dessin d'un arbre dans lequel on a formé une galerie, à Savigliano. G—G—Y.

LASERRE (le chevalier BARBIER DE), né le 27 sept. 1764, à Valenciennes, fut garde de la marine en 1778, année qui vit éclater la guerre d'Amérique; il était lieutenant de vaisseau en 1786. Ayant émigré, il fit en 1792 la campagne dite *des Princes*, passa ensuite en Angleterre et servit en qualité de capitaine, puis de major, dans la légion de Montalembert. Il se trouvait en 1795 à la tête d'un régiment, avec le grade de colonel. Réformé en 1798, on ne sait par quel motif, il entra au service du Portugal en 1801. Revenu, l'année suivante, en Angleterre, il paraît s'être dès lors rattaché à la cause des Bour-

bons. Louis XVIII lui confia, en 1813, une mission près du prince royal de Hollande. A la première restauration, il se flatta d'avoir contribué à déterminer le général Maison à se prononcer pour l'autorité royale, et à la faire reconnaître par l'armée placée sous ses ordres. Il obtint le grade de contre-amiral *honoraire*. Le duc de Bourbon le chargea, en 1815, d'aller rendre compte à Louis XVIII de la situation politique des départements de l'ouest. A la seconde restauration, ses nouveaux services ne restèrent pas sans récompense. Le gouvernement de l'École navale d'Angoulême lui fut confié. Admis à la retraite en 1826, il mourut cette même année, des suites d'un coup de feu reçu dans la poitrine, pendant la guerre. Homme droit et d'un caractère énergique, il traversa avec honneur les vicissitudes d'une carrière semée d'obstacles et de dangers. On a du chevalier de Laserre un ouvrage anonyme intitulé : *Essais historiques et critiques sur la marine de France, de 1661 à 1789, par un ancien officier de la marine royale*, in-8° de 306 pages, publié en 1813 à Londres. Cet ouvrage, surtout dans sa partie critique, annonce un esprit étendu et très judicieux.

CH—U.

LASINSKY (FRÉDÉRIC - HENRI-CHARLES), théologien allemand, né au commencement de ce siècle à Trarbach, sur la Moselle, fut promu, jeune encore, à la cure de Bacharach. Là, en méditant solitairement sur l'Évangile, il conçut des idées qui s'éloignaient des doctrines qu'il était chargé d'enseigner. Sentant alors qu'il ne pouvait continuer son ministère, et ne voulant pourtant pas renoncer à ses opinions qui lui paraissaient conformes à l'esprit du christianisme, il donna sa démission,

et se retira à Heidelberg, pour y publier le résultat de ses méditations. Il les fit paraître en effet, sous le titre de *die Offenbarung des Lichts*, la révélation de la lumière dans la parole joyeuse des quatre évangélistes; explication des évangiles depuis le premier verset jusqu'au dernier, pour tout ami de la lumière, Stuttgart, 1836, 2 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, l'auteur rejette non seulement les miracles tels que les entend l'Église, mais aussi le système de Strauss. Selon Lasinsky, tous les miracles doivent être entendus comme ayant été opérés, non pas sur les corps, mais sur les âmes; ainsi, quand l'Évangile dit que Jésus-Christ a ressuscité Lazare, cela veut dire non pas qu'il lui a rendu la vie matérielle, mais qu'il a sauvé son âme de la mort, suite de son incurabilité ou de son égarement. C'est ainsi que d'un ton mystique, mais pénétré d'une profonde conviction, l'auteur cherche à expliquer tous les miracles. C'est avec une piété sincère que Lasinsky fait son commentaire singulier, et veut l'inculquer au peuple dont il prend le langage. Il est mort peu de temps après la publication de ce travail, le 29 décembre 1836, dans la ville où il s'était retiré.

D—G.

LASSALA (MANUEL), historien et poète, né en 1729, à Valence en Espagne, entra dans la compagnie de Jésus; se livra avec ardeur à l'étude des langues, et professa l'éloquence, la poésie et l'histoire dans l'université de cette ville. En 1767, Charles III ayant expulsé les Jésuites de ses États, Lassala fut transporté, avec ses confrères, en Italie, et se fixa à Bologne, où il se fit estimer par ses vertus et ses talents. Il y mourut le 4 déc. 1798. On a de lui, en espagnol: 1. *Essai sur l'Histoire générale,*

ancienne et moderne, Valence, 1755, 3 vol. in-4°. C'est un ouvrage très remarquable par son exactitude et sa concision. II. *Notice sur les Poètes castillans*, Valence, 1757, in-4°. III. Deux tragédies : *Joseph présenté à ses frères*, en cinq actes; *Don Sancho Abarea*, en trois actes, l'une et l'autre représentées et imprimées à Valence, la première en 1762, et la seconde en 1765. IV. *Iphigénie en Aulide*, tragédie en cinq actes, imitée d'Euripide et de Racine, Bologne, 1779. V. *Ormisinda*, tragédie en trois actes, 1783. VI. *Lucia Miranda*, tragédie en cinq actes, 1784. Ces trois pièces, que Lassala composa pendant son séjour à Bologne, sont en vers italiens, et l'on admira la facilité avec laquelle l'auteur écrivait dans cette langue. VII. Un poème latin, intitulé, *Rhenus*, 1781, in-4°, qui contient le récit des désastres causés à Bologne par le débordement d'une rivière qu'on appelle le Petit-Rhin. VIII. Un autre poème, *De Sacrificio civium Bononiensium libellus singularis*, 1782, composé à l'occasion d'une fête donnée par les négociants de Bologne. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, obtint les éloges des amateurs de la poésie latine. IX. *Fabulæ Lokmani sapientis, ex arabico sermone latinis versibus interpretata*, Bologne, 1781, in-4°. Lassala dédia cette traduction, de l'arabe en vers latins, des fables de Lokman (voy. ce nom, XXIV, 631) à Perez Bayer, célèbre antiquaire espagnol (voy. BAYER, III, 604). P—RT.

LASSERÉ(LOUIS), hagiographe, né à Tours, vers la fin du x^e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Saint-Martin. Il employa ses loisirs à la culture des lettres, et favorisa de tout son pouvoir les jeunes gens dans lesquels il croyait re-

marquer d'heureuses dispositions. Appelé par François I^{er} à Paris, en 1540, il échangea son canonicat contre un de Notre-Dame, et fut nommé proviseur du collège de Navarre, où il ranima le goût des bonnes études. Il mourut le 6 sept. 1546, et fut inhumé dans le chœur de la chapelle du collège (1). C'est à lui qu'est dédiée la seconde édition des *épihètes* de Ravisius. (voy. ce nom XXXVII, 153). On a de Lasseré : I. *Explication de l'oraison dominicale, de la salutation angélique et du symbole des apôtres*, Paris, 1532, in-12. II. *Traité du sacrement de l'autel*. III. *Les cérémonies de la messe à l'usage des religieuses de Fontevault*. IV. Un recueil d'*Épîtres* latines. V. *La vie de monseigneur Saint Hierosme*, traduite du latin, Paris, 1529, in-4°; réimprimée *ibid.*, 1530, in-4°, avec les *Vies de madame Sainte Paule et de monseigneur Saint Loys*. Il existe de ces deux éditions deux exemplaires sur vélin; nos anciens bibliothécaires en citent une troisième, Paris, 1541, in-4°; une quatrième, de 1588, est cotée, dans la *Bibliothèque historique de la France*, n°. 16865, où la mort de Lasseré se trouve mal indiquée à l'année 1542. Ses vies de saint Jérôme et de saint Louis, sont encore estimées et ne sont pas sans mérite. L—S—D.

LASSIS, médecin connu surtout par ses opinions anti-contagionistes, naquit à Châtillon-sur-Loire, le 21 oct. 1772. Sa vie fut toute de labeur et de dévouement. Uniquement occupé d'un objet, la contagion dans les maladies, concentrant tous ses efforts,

(1) Jacques Merlin, euré de Montmartre, célèbre théologien, contemporain de Lasseré, en parle avec beaucoup d'éloges dans son apologie d'Origène, et dit que c'était l'homme de son temps qui s'était rendu le plus recommandable par son érudition et par ses vertus.

toutes ses recherches sur ce point si important de la pathologie générale, il en a fait jaillir une foule de vérités utiles qui trouvèrent alors peu d'écho, mais que les savants d'aujourd'hui, plus habiles à fouiller qu'à créer, exhument précieusement pour les offrir ensuite comme le résultat de leurs propres travaux et de leurs observations particulières. Destiné à la médecine militaire, Lassis entra, en 1793, au Val-de-Grâce, en qualité de chirurgien de troisième classe. Chacun de ses pas fut marqué par un nouveau succès. Au mois de mars 1794, il obtint au concours la place de prosecteur, et deux mois plus tard il fut nommé chirurgien aux Invalides, où il resta jusqu'en 1805. A cette époque, il quitta Paris pour aller se fixer à Nemours. Ses connaissances étendues et profondes, son habileté comme praticien le placèrent bientôt au premier rang des médecins de cette ville. Sa clientèle devint nombreuse, son existence heureuse; cependant, dévoré par un invincible besoin d'observer de plus près les maladies épidémiques, objet de ses constants efforts, il abandonna brusquement sa nouvelle résidence et tous les avantages qui auraient dû l'y retenir, quand en 1812 il apprit les cruels ravages qu'exerçait le typhus sur la Grande-Armée. Il réalisa ses petites économies, vint à Paris les confier à un de ses amis, fit son testament, et part pour Mayence, théâtre du danger. Il était très-sobre de médicaments, mais il savait les employer à propos. Sa générosité et sa vive sensibilité lui gagnaient promptement la confiance et l'affection des malades. Toujours à la piste de l'ennemi qu'il s'était chargé de combattre, son zèle ne se démentit pas un seul instant. Il revint à Paris en 1814, avec les Cosaques et le typhus; et,

après avoir observé la maladie sous toutes ses formes, à toutes ses périodes, sur des individus des deux sexes de tout âge, dans des climats différents et des conditions pathologiques les plus variées et les plus diverses, il soutint, dans un ouvrage publié en 1819, qu'elle n'est pas de nature contagieuse. Quelque temps après, la fièvre jaune éclata à Barcelone; Lassis y court et lutte contre les médecins, les académies et le gouvernement, pour soutenir son opinion, à laquelle finissent par se ranger un certain nombre de ses confrères. Il repousse les quarantaines et les cordons sanitaires comme des moyens inutiles et même barbares. A-t-il eu tort ou raison? Qu'il nous suffise de rappeler que, plus tard, M. Chervin, l'un des membres de la docte académie, reçut un grand prix Monthyon pour avoir exactement répété ce que Lassis avait dit, sans résultat, sur la non-contagion de la fièvre jaune. La terrible épidémie qui vint décimer une partie de la France en 1832 fournit à celui-ci une nouvelle occasion de montrer le zèle et le dévouement dont il était animé. Pour prix de ses travaux et de ses fatigues pendant le choléra, il reçut des communes de Saint-Ouen et de Saint-Cyr une médaille sur laquelle il était représenté sous la forme d'Esculape, tenant la mort éloignée de lui. Ce fut là l'unique récompense qu'on lui décerna; car le gouvernement et les Sociétés savantes le laissèrent dans l'oubli. Ne recueillant qu'ingratitude en retour des services qu'il avait rendus, il sollicita vainement de l'Académie de médecine, dont cependant il était membre, un rapport général et détaillé sur les ouvrages qu'il avait déjà publiés, ou qu'il tenait encore manuscrits. Une simple lettre émanée d'une commission composée de MM. Hus-

son, Ribes, Girardin, Andral, Loyer-Villermay et Isidore Bourdon, lui fut adressée à ce sujet : elle lui causa une joie impossible à décrire ; il la montrait partout et à tous, et la fit imprimer en tête de toutes ses brochures. Nous en rapporterons quelques passages. « Votre persévérance surtout nous a paru mériter des éloges. Quelques personnes vous accuseront, nous le savons, d'être possédé d'une *idée fixe* (elles désigneront ainsi l'exclusion donnée par vous à la *contagion* des fièvres et à l'établissement des *cordons sanitaires*) ; mais il faut vous consoler de ce reproche, en songeant qu'on l'a adressé dans tous les temps à ceux qui combattaient d'anciennes erreurs ou qui établissaient des vérités jusque-là inconnues. Votre désintéressement aussi commande l'estime et remplit d'étonnement. Il faut être bien épris de la vérité, bien convaincu de l'avoir trouvée, profondément dévoué à son culte et persuadé de ses miracles, pour oser délaissier pour elle les routes de la fortune et les vraies sources du bonheur. N'oubliez-vous à citer que votre ouvrage de 1819 et vos recherches courageuses sur l'épidémie de Barcelone, vous mériteriez encore, selon nous, d'importantes récompenses. Mais personne mieux que nous, membres de la commission de l'Académie et possesseurs à ce titre de vos innombrables mémoires, ne sait combien vous avez sujet de vous plaindre de l'oubli du gouvernement et de l'indifférence de vos confrères. Plusieurs, dans ces dernières années, ont reçu de nobles et éclatants encouragements, qui auraient pu envier vos services publics et vos travaux... » Non-seulement Lassis prétendait que de toutes les affections épidémiques aucune n'est contagieuse, mais encore il regardait toutes ces maladies

comme parfaitement identiques entre elles et avec nos affections fébriles ordinaires. Cette opinion exclusive est loin d'avoir reçu la sanction de l'expérience ; elle porte le cachet d'une exagération évidente, et les faits se présentent en foule pour démontrer qu'elle repose sur une base erronée et purement hypothétique. La mort de Lassis vint terminer dignement des jours bien remplis : ce fut le dernier acte de dévouement et de générosité d'une vie passée au milieu de dangers et de sacrifices continuels. En 1835 le choléra régnait à Marseille ; Lassis manifesta l'intention de s'y rendre, et il écrivit à l'Institut : « Je m'associerais volontiers, pour ce voyage, avec d'autres médecins qui voudraient prendre part à mes recherches ; je les défraierais même, s'il en était besoin. » Sa proposition ne fut pas entendue ; il partit seul, et se rendit à Toulon, où il succomba bientôt à une fièvre typhoïde, compliquée de choléra. Outre quelques articles insérés dans divers journaux, il a publié : I. *Dissertation sur les avantages de la paracentèse pratiquée dès le commencement de l'hydropisie abdominale*, Paris, 1803, in-8°. II. *Recherches sur les véritables causes des maladies appelées typhus, ou de la contagion des maladies typhoïdes*, Paris, 1819, in-8° ; ouvrage reproduit en 1822, avec une introduction nouvelle de 23 pages, sous ce titre : *Causes des maladies épidémiques, moyens de les prévenir et d'y remédier, avec quelques réflexions sur l'épidémie d'Espagne*, Paris, 1822, in-8°. III. *État de la science relativement aux maladies épidémiques, ou nouvelles remarques sur le succès des démarches faites par le docteur Chervin auprès de l'administration pour empêcher l'examen des docu-*

ments de M. le docteur Lassis, Paris, 1831, in-8°. IV. *Examen d'un nouveau bandage propre à maintenir réduite la luxation de l'extrémité scapulaire de la clavicule; accompagné d'une observation relative à une luxation de cette espèce, guérie par ce bandage, et précédé de quelques remarques sur ceux qui ont été employés jusqu'à ces derniers temps* (Bulletin des Sciences médicales, t. VII, p. 242). V. *Sur les causes des épidémies, leur nature, les moyens d'y remédier et même de les prévenir: lu à l'Académie royale de Médecine le 23 août 1825 (extrait dans les Archives générales de Médecine, t. IX).*

D—D—R.

LASSUS (ORLAND DE), fameux compositeur, appelé par les Italiens *Orlando di Lasso*, mais dont on a sujet de penser que le vrai nom était *Roland de Lattre*, naquit à Mons, en 1520, et devint d'abord, ainsi que Grétry, enfant de chœur dans une des églises de sa ville natale. Son père ayant été condamné, comme faux monnayeur, à porter au cou un collier de monnaies fabriquées, et à faire, en cet équipage, trois fois le tour d'un échafaud dressé sur le marché. Roland, révolté de l'infamie qui s'attachait à son nom, le quitta pour celui d'Orland de Lassus, et saisit avec empressement l'occasion de désertir son pays. Elle lui fut offerte par Ferdinand de Gonzague, général au service de l'Empire, et vice-roi de Sicile, qui l'emmena en Italie. Le malheureux jeune homme avait alors seize ans. A dix-huit, il sortit, de la maison de son protecteur pour s'attacher à Constantin Castriotto, avec lequel il alla à Naples, où il obtint l'appui du marquis de la Terza, qui pendant plus de deux années le garda chez lui. A cette époque, la

magnifique, avait pris un caractère plus mâle et plus grave, mais sans perdre toutefois sa merveilleuse mélodie. A vingt et un ans, il alla à Rome, où l'archevêque de Florence, qui y résidait, lui fit le plus bienveillant accueil. Il demeura chez ce nouveau Mécène environ six mois, après lesquels il obtint la place de maître de chapelle à Saint-Jean de Latran. Vers 1543 il fut rappelé dans sa patrie par le danger que couraient ses parents, atteints d'une maladie mortelle. Le désir de les revoir, de les embrasser encore une fois, l'emporta sur toute autre considération : Lassus quitta Rome, courut à Mons, mais il était trop tard : il ne trouva qu'un double cercueil. La ville où il était né ne réveillait dans son cœur que de pénibles souvenirs; il se hâta de l'abandonner et se rendit en Angleterre, puis en France, avec Jules-César Brancaccio, amateur passionné des beaux-arts. Ces voyages terminés, il se fixa à Anvers, dont le séjour lui plaisait, et y resta deux ans. Choyé, fêté partout, il passait les moments qu'il ne donnait pas au travail ou à l'étude, avec les personnes les plus distinguées par leur instruction, leur esprit et leur naissance. Roland prenait spécialement à tâche de propager le goût de la musique. Ses efforts furent couronnés d'un succès tel que bientôt sa réputation se répandit au loin et pénétra jusqu'aux têtes couronnées. Albert V, dit *le Généreux*, duc de Bavière, invita, en 1557, Lassus à se rendre à sa cour. Il lui fit des propositions très-avantageuses et l'engagea à emmener avec lui à Munich plusieurs musiciens des Pays-Bas, qui fournissaient alors à toute l'Europe des artistes habiles, comme le fait depuis longtemps l'Italie. Sur les quatorze années passées par Lassus, depuis son départ de Rome jusqu'à

son établissement à Munich, nous n'avons que des données assez vagues. Il est probable néanmoins que cette époque ne fut point perdue pour l'inspiration, et que plusieurs des compositions qu'il publia plus tard datent de là. A Munich il mérita bientôt la bienveillance du duc Albert. Régina Weckinger, fille d'honneur de la duchesse, devint son épouse en 1558. En 1562, Albert le nomma maître de sa chapelle, alors une des plus célèbres, et qui se composait de 92 musiciens les mieux famés de toutes les nations, savoir : douze basses, quinze ténors, treize hautes-contre, seize élèves, six castrats, et trente instrumentistes. Tranquille, admiré, heureux, Lassus s'abandonna à toute sa verve. Par la multiplicité de ses compositions, surtout par leur originalité et leur richesse, il obtint l'honneur d'être placé au-dessus de tous les musiciens contemporains, excepté cependant Palestrina, avec lequel il a été glorieux pour lui d'être mis en parallèle. En employant à propos des passages chromatiques, il fit disparaître la monotonie de la modulation; il perfectionna et simplifia la mesure; et si Palestrina resta le chef de l'école italienne, Lassus doit être reconnu ce lui de l'école allemande. Le 7 décembre 1570, à la diète impériale de Spire, l'empereur Maximilien partageant l'enthousiasme général, et au couronnement duquel Lassus avait assisté, à Francfort en 1562, lui donna, ainsi qu'à ses enfants légitimes et à leurs descendants des deux sexes, des lettres de noblesse. Le 6 avril 1574, le pape Grégoire XIII, aussi de son propre mouvement, le créa chevalier de Saint-Pierre à l'éperon d'or, dans la chapelle papale du Vatican. Cette même année, Lassus fit une excursion en France, et Charles IX, dont la musique seule pouvait dissiper les

sombres vapeurs, voulut le retenir à Paris. Le duc Albert, toujours généreux, préférant à sa propre satisfaction la fortune de son favori, l'exhortait à accepter les offres brillantes qui lui étaient faites, et que la reconnaissance l'engageait à rejeter, lorsque Charles IX expira le 30 mai 1574. Dès ce moment il fut fixé irrévocablement à Munich, où Albert lui prodigua de nouveaux bienfaits. Ce prince mourut le 24 oct. 1579, et son successeur, le duc Guillaume V, hérita de son estime pour Lassus. Cet homme délicat avait placé le fruit de ses économies dans la caisse du Trésor public, au taux de 5 pour cent d'intérêt. Après avoir touché ce revenu pendant plusieurs années, il éprouva des remords. Sa conscience lui reprocha ces profits usuraires, réprouvés par l'Église; il renvoya donc les sommes qu'il avait perçues à titre d'intérêt, mais le duc eut soin de l'indemniser, en rendant hommage à sa religieuse délicatesse. Les *maestri* de nos jours pourront rire de cette action d'un grand homme qui, réduit à un traitement annuel de 400 florins, épargnait à la sueur de son front une modique somme de 4,400 fl.; mais, en tenant compte des idées du temps, les âmes honnêtes seront touchées de ce trait de probité, qui va jusqu'au puritanisme. Vers la fin de sa vie, des chagrins et l'épuisement causé par un travail excessif avaient affaibli sa raison. Il mourut vers 1595. Sa femme lui survécut jusqu'au 5 juin 1600. Parmi leurs enfants, Ferdinand, nommé en 1602 maître de chapelle du duc de Bavière Maximilien 1^{er}, et Rodolphe sont les plus connus comme musiciens. Les ouvrages d'Orland de Lassus, soit imprimés, soit inédits, forment un catalogue considérable. Quoique Deimotte (*voy.* ce nom, LXII, 283) en ait donné

la liste la plus étendue, il s'y trouve cependant des omissions, et dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique pour 1841* nous en avons signalé quelques-unes. Beaucoup d'auteurs ont parlé de Lassus, entre autres Samuel Van Quickelberg, d'Anvers. Mais, de tous ces biographes, le plus exact et le plus intéressant est sans contredit H. Delmotte, que l'on vient de citer. La *Notice sur Roland de Lattre*, qui ne parut qu'après sa mort, à Valenciennes, en 1836, in-8°, fig., a été traduite en allemand, sur les instances de M. Spieker, bibliothécaire du roi de Prusse, par M. F.-W. Dehn, qui y a ajouté des remarques, Berlin, 1837. Un jeune écrivain de talent, né dans les mêmes murs que Lassus, a fait un résumé de l'ouvrage de Delmotte, et a mis à la fin un poème dont Lassus est le héros, et dans lequel on a applaudi de très-beaux vers (*Roland de Lattre*, Mons, 1838, in-18). Légataire du vœu formé par Delmotte en mourant, vivement sollicitée par M. Matthieu, et guidée par ses propres sympathies, la Société des Sciences et des Lettres du Hainaut a résolu d'ériger une statue à Lassus, à l'imitation de ce que Liège va faire pour Grétry, et de ce qu'Anvers a déjà fait pour Rubens.

R—F—G.

LASTANOSA (VINCENT-JEAN DE) DE FIGUERUELAS (1), numismate espagnol, était né vers 1606 à Huesca, dans l'Aragon. Possesseur d'une fortune considérable, il employa la plus grande partie de ses revenus à favoriser dans sa province l'étude de

(1) M. Brunet, trompé par le catalogue de Paris de Meyzieu, cite sous le nom de *Figueruelas*, pour *Figueruelas*, le *Museo de las medallas desconocidas espanolas*, Saragosse, 1644, in-4, comme un ouvrage différent du *Museo de Lastanosa*, Huesca, 1645. C'est évidemment le même ouvrage; il y a tout au plus le frontispice de change.

l'histoire et les recherches d'antiquités. Indépendamment d'une nombreuse collection de médailles et de monnaies espagnoles, il avait rassemblé des monuments, des statues, des inscriptions, et il les avait disposés dans ses jardins à Figueruelas, avec un ordre qui prouvait le bon goût du maître. Ces jardins ont été célébrés par André d'Ustarroz, dans un petit poème devenu très rare (2). Lastanosa fit présent de ses livres et de ses médailles aux États d'Aragon, pour servir à l'instruction publique. Il vivait encore en 1681, comme on l'apprend d'Antonio, *Bibl. Hispan. nova*, II, 325; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui: I. *Museo de las medallas desconocidas espanolas*, Huesca, 1645, in-4°, fig. Ce rare volume contient la description et le trait de plus de huit cents médailles et monnaies d'Espagne, inconnues jusqu'alors aux numismates. Il est terminé par trois dissertations du P. Paul-Albinian de Rujas, jésuite, de Franç. de Urrea et d'André de Ustarroz sur la numismatique espagnole. II. *Tratado de la moneda jaquesa y de otras de oro y plata del regno de Aragon*, Saragosse, 1681, in-4°. Cet ouvrage n'est guère moins rare que le précédent, auquel il se trouve ordinairement réuni. C'est un traité curieux des monnaies particulières à l'Aragon. Le seul atelier monétaire de cette province ayant été longtemps à Jaca, c'est de là que la monnaie s'est appelée *jaquesa*. M. Brunet a donné la description de ces deux volumes dans son Manuel du libraire. III. *Oraculo manual y arte de prudencia*, Huesca, 1647, in-4°, ouvrage cité par D. Antonio. W—S.

(2) *Descripcion de las antiguedades y jardines de Vinc. Juan de Lastanosa*, Saragosse, 1617, in-8, de 9 f.

LASTHÉNIE, femme illustre de l'ancienne Grèce, naquit vers l'an 420 avant J.-C., à Mantinée, ville d'Arcadie, qui devint si célèbre par la mort glorieuse d'Épaminondas. Cette femme montra de bonne heure une très-grande aptitude aux sciences, et surtout un amour passionné pour l'étude de la philosophie. Platon tenait alors à Athènes une école célèbre qui prit le nom d'Académie. Lasthénie se rendit dans cette ville pour y jouir des entretiens de Platon. Elle se déguisait en homme, afin d'assister régulièrement aux leçons du fameux disciple de Socrate, et en cela elle suivait l'exemple d'Axiothée, de Phlias, qui s'habillaient également en homme pour ne pas scandaliser le nombreux auditoire de Platon. Lasthénie, dont la passion pour l'étude croissait de jour en jour, ne crut pas devoir s'en tenir aux leçons de Platon; elle fréquenta encore, avec Axiothée, l'école fameuse de Speusippe, son oncle maternel. On ne peut douter que ce philosophe n'eût Lasthénie pour disciple, car Denys-le-Jeune lui écrivait un jour : « Nous pouvons apprendre la philosophie d'une femme d'Arcadie qui est votre écolière. » Les historiens ne s'accordent pas sur l'époque de la mort de Lasthénie; mais tous la rangent au nombre des disciples les plus distingués de Platon. B—rs.

LATAPIE (FRANÇOIS-DE-PAULE), botaniste, né à Bordeaux le 8 juillet 1739, était fils d'un arpenteur-feudiste du château de la Brède, appartenant à Montesquieu. Ce grand écrivain (mort en 1755) ne put que surveiller la première éducation du jeune homme, qui plus tard devint secrétaire de son fils, le baron de Secondat (voy. ce nom, XLI, 426), physicien, naturaliste et agronome. Il l'accompagna dans un voyage en Ita-

lie et dans plusieurs îles de la Méditerranée, notamment à l'île d'Elbe, où, aidé de quelques notes d'un commentateur de Vitruve, il découvrit, au bord du golfe *del Campo*, les belles colonnes de granit taillées par les Pisans pendant le XI^e et le XII^e siècle, et laissées dans la carrière. A Naples il connut l'ambassadeur d'Angleterre, W. Hamilton (voy. ce nom, XIX, 366), qui le chargea de revoir le texte français de son ouvrage, intitulé : *Campi Phlegræi*. Latapie avait écrit la relation de ce voyage, et de retour en France il en lut des extraits dans les séances publiques de l'Académie des Sciences de Bordeaux. Déjà les académies de Padoue, de Florence, des Arcades de Rome, et plusieurs autres Sociétés savantes d'Italie le comptaient parmi leurs membres. Appelé aux fonctions d'inspecteur des arts et manufactures de la province de Guienne, il fut ensuite nommé professeur de botanique au Jardin des Plantes de Bordeaux. Le charme qu'il savait répandre sur cette étude faisait affluer à ses cours, non-seulement des étudiants, mais un grand nombre de personnes du monde. La Révolution le força de quitter cette place; mais, lors de la création des écoles centrales, il obtint à celle du département de la Gironde la chaire d'histoire naturelle, et plus tard il professa la littérature grecque au lycée de Bordeaux. Enfin on l'adjoignit aux bibliographes chargés du classement des livres de la bibliothèque publique de cette ville. Latapie mourut à Bordeaux le 8 octobre 1823, après avoir légué à plusieurs écoles les fonds nécessaires pour la distribution de différents prix. Peu de mois auparavant il avait concédé à la commune de la Brède une propriété rurale dont le revenu annuel est employé à doter une rosière, et il

ordonna, comme un témoignage de sa reconnaissance envers la famille de son bienfaiteur, que ce prix de vertu fût décerné par un descendant de Montesquieu, ou à son défaut par le propriétaire du château de la Brède. Le *Musée d'Aquitaine*, t. II, p. 250, contient une notice sur Latapie, signée F. J. On a de lui : I. *L'Art de former les jardins modernes, ou l'Art des jardins anglais*, trad. de Whately, Paris, 1771, in-8°. II. *Hortus Burdigalensis, ou Catalogue du Jardin des Plantes de Bordeaux*, Bordeaux, 1784, in-12. L'extension donnée à cet établissement, où l'on cultive aujourd'hui environ trois mille plantes, a rendu fort incomplet le *Catalogue* de Latapie, qui n'en comprend guère plus de cinq cents; mais il ne faut pas oublier que l'auteur contribua beaucoup à propager le goût de la botanique dans sa patrie. III. *Description de la commune de la Brède* (imprimée dans le tome V des *Variétés bordelaises* de l'abbé Beurein, Bordeaux, 1785, in-12). IV. *Notice sur les arts et manufactures en Guienne*, adressée au conseil d'État en juin 1785. C'est un manuscrit in-4° de 300 pages, que l'on conserve à la Bibliothèque de Bordeaux. Enfin Latapie a fourni divers articles au *Journal d'Agriculture* de Rozier. Il légua à son pays un riche *herbier* qu'il avait formé des seules plantes de la contrée; mais il ne put achever une synonymie de la vigne, pour laquelle il rassemblait des plants de toutes les variétés.

P—RT.

LATHAM (JEAN), savant ornithologiste anglais, originaire, par son père, du comté de Lancastre, par sa mère, qui était une Sotheby, du comté de Chester, naquit le 27 juin 1740 au bourg royal d'Eltham (comté de Kent). Son père, qui cu-

mulait dans cette modeste résidence la profession de chirurgien et les profits d'une boutique de pharmacie, le destinait, en qualité d'aîné, à être un jour son successeur. On abrégéa donc son éducation philologique et littéraire; et, malgré ses succès, qui eussent pu déterminer d'autres que ses parents à lui laisser continuer ses études, il quitta les bancs de l'école de Merchant-Taylor avant de s'être familiarisé avec la litote et l'antonomase, n'ayant encore que quinze ans; et presque sur-le-champ on l'appliqua aux études médicales, d'abord en l'emmenant au chevet des malades à Eltham même, ensuite en l'envoyant à Londres suivre les cours des professeurs en renom ou en titre. Parmi ses maîtres fut William Hunter, pour l'anatomie. Le jeune élève s'attacha particulièrement à la clinique des hôpitaux, et acquit bientôt, n'ayant que vingt ou vingt et un ans, une expérience qui n'est pas toujours le partage des plus âgés. Doué d'une vue parfaite, profond et fin observateur, il embrassait d'un coup d'œil toutes les circonstances et tous les symptômes d'un état pathologique. Il avait beaucoup disséqué. Enfin il était d'une extrême adresse manuelle. Toutes ces qualités l'appelaient à devenir un chirurgien des plus habiles. Cependant il ne se fit point recevoir docteur; et quand, ayant subi ses examens, il fut déclaré propre à l'exercice de l'art chirurgical, il alla s'établir, dès 1763, dans une ville du comté de Kent, peu distante du bourg où il avait pris naissance, à Dartford : imitateur complet de son père, il y prescrivait les remèdes comme chirurgien-médecin, il les vendait comme pharmacien. Très-assidu, très-entendu, et sans cesse augmentant ou entretenant sa clientèle, il sut ainsi se faire, dans un

espace de trente-deux ans, une assez belle fortune non - seulement pour être à l'abri du besoin, mais pour vivre commodément et largement. Mais si à cela se fût borné le mérite de Latham, son nom serait resté ignoré comme sa personne au fond de la tombe, ainsi que ceux de tant de myriades d'honnêtes pharmaciens-médecins, et n'occuperait point une place dans cette Biographie et dans la science. A quoi donc tient cette célébrité qui défend d'omettre son nom ? Le voici : c'est que, tout en restant fidèle à l'art et au commerce qui le faisaient vivre, Latham sut trouver dans son temps des heures, des jours, des nuits, pour passer de l'anatomie et de la physiologie de l'homme à celle d'autres animaux. L'anatomie comparée et en général l'histoire naturelle se lient bien inévitablement aux études médicales, et, quelle que soit leur dissemblance, le nœud commun qui les assemble est aisé à saisir ; la dissection et l'observation en sont les bases, les conditions premières. Latham, dont on vient de dire l'habileté dans l'une et l'autre de ces opérations, avait, à peine au sortir de l'extrême enfance, montré de rares dispositions en ce genre et le goût le plus vif pour l'étude de la nature. Il existe encore de lui un curieux portrait, lequel le représente, âgé de dix ans, un oiseau perché sur son doigt ; on dirait un pressentiment de l'artiste, ou bien de la mère ou du père, qui voulut que son fils posât ainsi : l'ornithologiste se décèle dès un temps où le pauvre enfant ne savait pas même ce que c'est que l'ornithologie. Une fois sa vie quotidienne arrangée, sa clientèle créée, sa future fortune en train de se faire et se faisant à toute minute, Latham, établi, marié, se mit en tête d'utiliser les loisirs qui restent toujours dans une ville

de province, en étudiant les sciences naturelles, et il fixa son choix sur les oiseaux pour sujet de collection ; puis, chemin faisant, et chaque jour davantage, il étudia les objets réunis dans son petit musée. Bientôt son renom de collecteur s'étendit aux environs. Les collecteurs (en tant que faiseurs de collections) sont très-goûtés en Angleterre, où l'on est en adoration devant la masse ou devant le nombre. Latham écrivit à Pennant au moment où *la Zoologie britannique* venait de paraître, et à des observations remarquables il joignit des échantillons d'oiseaux (britanniques cependant) qu'avait omis le célèbre naturaliste. Frappé de cette circonstance, Pennant lui répondit par la lettre la plus gracieuse, et lui demanda la faveur de sa correspondance. La correspondance, en effet, se noua, devint active, et ne finit qu'en 1799 avec la vie de Pennant. A son tour il fut recherché par divers amateurs, divers savants d'un ordre élevé, entre autre sir Lever Ashton, dont les magnifiques collections géologiques étaient alors presque sans rivales en Angleterre ; et sir Joseph Banks, dont l'opulence et le crédit furent si libéralement employées, sa vie durant, à provoquer, à faciliter l'essor des sciences. Latham, d'ailleurs, malgré son séjour à peu près constant à Dartford, était en actives relations avec une foule de savants, se tenait au courant de tout ce qui s'écrivait sur sa matière favorite, visitait des musées ou collections, dessinait ce qui lui manquait, faisait des échanges de doubles, disséquait, empaillait, etc., etc. Il finit par recueillir de cette manière assez de matériaux pour donner sur les oiseaux un ouvrage fondamental, qui embrassait la totalité de cette classe de vertébrés hémathermes, et qui offrait beaucoup d'espèces compléte-

ment ignorées des ornithologistes ses devanciers. La première partie du tome I^{er} de cet ouvrage fut mise sous presse vers la fin de 1780 et parut en 1781; les années suivantes, jusqu'à 1785 inclusivement, virent les autres parties, au nombre de cinq; puis en 1787 fut publié un supplément que vulgairement on appelle premier supplément de Latham, parce qu'il en sortit un second beaucoup plus tard, en 1801. Dans le laps de temps fort long qui sépare l'une de l'autre ces deux publications complémentaires, Latham n'était pas resté oisif. Non-seulement il avait donné au public un nouvel ouvrage de longue haleine (son *Index ornithologique* latin) et fourni des Mémoires à plusieurs recueils savants; il avait fortement contribué à la création de la Société Linnéenne de Londres, en 1788. Avant cette époque, s'il existait dans la capitale de la Grande-Bretagne une Société d'histoire naturelle, elle végétait obscurément, sans membres illustres ou influents, sans retentissement, sans journal, sans finances, nous dirions presque sans collections et sans bibliothèque. Latham, dans son vif désir de voir se former et fleurir une Société pour l'avancement et l'étude des sciences naturelles, sentait pourtant que tenter de ressusciter celle qui périssait n'était qu'une œuvre chétive et fautive, en même temps que difficile et disgracieuse, et que mieux valait bâtir à neuf. Un de ses amis, Smith, venait d'acheter à Upsal la bibliothèque et les collections de Linné. Cette circonstance, ce grand nom à mettre comme drapeau en tête d'une phalange de savants inspirèrent Smith et Latham. Une assemblée eut lieu à Chelsea, chez Smith, à laquelle assistèrent plusieurs amis communs. Tous souscrivirent à l'idée et au nom

d'une Société Linnéenne, c'est-à-dire qui généraliserait et perfectionnerait, en les suivant jusque dans les derniers détails, les méthodes de Linné; et Smith fut nommé président. Latham était de plus membre de la Société Royale de Londres (depuis le 15 décembre 1774), membre correspondant de la Société Médicale (1788), membre honoraire de la Société d'Histoire naturelle de Berlin et de la Société Royale de Stockholm. En 1795, l'université d'Erlangen lui décerna sans examen, et d'office, un diplôme de docteur. En vain Latham, dans sa modestie, voulut décliner cet honneur; Banks s'obstina, dans ses lettres et partout, à nommer notre ornithologiste Docteur Latham, et la dénomination sonore finit par l'emporter; nous ne savons même si le nouveau docteur continua de s'en plaindre. Il abandonna l'année suivante l'exercice de la double profession qu'il avait remplie pendant un tiers de siècle (1763-1796), et renonça en même temps au séjour de Dartford. Il y laissa de vifs regrets, surtout au respectable antiquaire de Kent, Samuel Denne, qui trouvait de grandes ressources pour ses recherches dans la bibliothèque de Latham et dans son talent pour le dessin. La petite ville de Ramsey, que ce dernier choisit alors pour sa retraite, n'était pas seulement la résidence de son fils, c'était aussi une des localités du Hampshire les plus riches en beaux sites, en ruines pittoresques et parlantes, en souvenirs; et, maintenant nous devons le dire, notre pharmacien-médecin-ornithologiste était savant en antiquités. « Je suis, disait-il, entre l'histoire naturelle et l'archéologie, comme était Garrick entre les deux muses de la tragédie et de la comédie; je ne sais vraiment laquelle des deux je préfère : je

« voudrais me livrer tout entier à toutes deux, et jamais je ne me donne à l'une sans regretter de ne pas être à l'autre. » De nouveaux honneurs lui furent encore décernés et allèrent le trouver au fond de sa province : tels furent le titre de médecin extraordinaire du prince régent, de médecin de l'hospice de Saint-Barthélemy, de président de la Société Médicale de Londres. Il était digne de ces hommages par l'assiduité avec laquelle il suivait toutes les découvertes, non-seulement en ornithologie, mais dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et même jusque dans le domaine des sciences physiques. De temps à autre quelques opuscules ou quelques articles échappaient de sa plume ; il éditait la *Pharmacopée* d'Healde (1805), en la remettant en harmonie avec les idées et les découvertes récentes ; il révisait et augmentait la *Zoologie britannique* de Pennant (1811) ; mais son rêve de tous les jours, c'était de donner, en la retouchant profondément, une nouvelle édition de l'ouvrage qui avait fait sa réputation (la *Synopsis des Oiseaux*). Cette édition nouvelle, il en avait préparé le manuscrit en 1809, et déjà des libraires de Londres s'étaient chargés de cette publication, quand des contestations pécuniaires ajournèrent, et définitivement firent avorter ce projet. Il ne fut repris qu'en 1820, après d'énormes pertes d'argent qui enlevèrent à la vieillesse de Latham presque tous ses moyens d'existence, et le réduisirent à quitter sa retraite de Ramsey, avec sa seconde femme, pour aller vivre à Winchester, auprès de sa fille et de son gendre, médecin et pharmacien en cette ville. Le triste Latham n'avait sauvé que quelques débris du naufrage de sa fortune, entre autres, de beaux livres

et plusieurs pièces de son musée d'ornithologie. La sympathie obligeante de ses amis trouva un libraire pour la réimpression de son ouvrage remanié, et attira des souscripteurs en nombre assez considérable pour qu'il y eût profit en même temps qu'honneur à sa publication. C'était un spectacle touchant que de voir un octogénaire compulser les voyages, les mémoires, les revues, les grands ouvrages à figures dont les vingt dernières années avaient vu naître une si grande quantité, réintercaler, dans les intercalations mêmes de 1809, nombre d'additions ou de rectifications, retoucher de sa main les planches de cuivre avec la fermeté d'un autre âge, mener grand train la lecture des épreuves ; et certes il fallait être énergiquement trempé pour suffire à cette tâche sous le poids de tant d'années, et la conduire si lestement ; car il ne fallut guère que trois ans pour commencer et terminer les dix volumes in-4° d'un ouvrage dont un tiers au moins était tout neuf, relativement à sa première édition. Latham vécut encore quatorze années après cet effort, qui, loin de l'affaïsser, sembla rafraîchir et reverdir sa vigueur. Il envoyait des articles à *l'Archæologia* ; il couvrait encore de notes marginales la deuxième édition de son *Index ornithologique*, comme s'il en eût médité une troisième édition, dans laquelle auraient figuré les oiseaux de Vieillot, d'Audebert, de Temminck. Il faisait sa promenade journalière, seul et dédaigneux du bras d'autrui ; il parlait avec un feu inextinguible des découvertes en histoire naturelle, et surtout en ornithologie. Un interlocuteur, un ami avait-il besoin de quelques livres que recélassent encore les rayons de sa bibliothèque, il ne se bornait point à le prêter, à l'offrir ;

il fallait qu'il allât porter lui-même le trésor à celui qui le désirait, et ni distance ni poids ne l'arrêtaient. Son seul chagrin, il l'atteste dans ses lettres, c'était celui que déplore si éloquemment Juvénal, la douleur de survivre à tout ce qu'on a connu, à tout ce qu'on a aimé (1). Ainsi Latham vit de jour en jour cette correspondance animée, le délasement de sa vieillesse, après avoir été une des occupations de son âge mûr, se resserrer, languir, enfin cesser faute de correspondants. Latham porta le deuil de sa seconde femme; il ferma même les yeux à celle qui eût dû les lui fermer, à sa fille unique, mistress Wickham, qu'il idolâtrait de toute la force qui peut rester à un nonagénaire (1835). Ce dernier coup précipita peut-être sa fin à lui-même : les infirmités ne l'avaient point encore sérieusement frappé; leur atteinte se fit sentir : sa vue faiblit, et graduellement l'abandonna. Nulle maladie ne dissolvait violemment son être, mais l'épuisement, d'un pas lent et sûr, allait minant les sources de sa vie : l'huile était à la veille d'être tarie dans cette lampe qui brûlait depuis près de quatre-vingt-dix-sept ans. Une dernière fois la flamme mourante se ranima : Latham parla sciences médicales, zoologie, antiquités, avec une verve extraordinaire; puis une prostration totale prit la place de cet élan; il s'alita et s'éteignit insensiblement en quatre jours, le 4 février 1837. Il ne manquait que trois ans quatre mois et vingt-quatre jours à cette haute longévité pour être celle du centenaire. Latham était le patriarche (*the father*, disent les Anglais) de la Société Royale de Londres, depuis la

mort de Bray, en 1833, et de la Société Médicale de Londres depuis 1827, époque à laquelle mourut Planta (Abraham Hume et J. English Dolben l'ont remplacé dans ce décanat; qu'on nous pardonne ces petits détails de simple curiosité). Il avait été marié deux fois, ainsi qu'on l'a vu. Son portrait, lithographié à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, et au-dessous sa signature, très-ferme encore, se voient en tête du n° XXV (oct. 1837), tome IV, du *Naturaliste* de Neville Wood, qui donne sur son compte une notice assez intéressante, à laquelle il faut joindre un supplément, toujours tome IV, mais dans un des numéros qui suivent. Une autre notice se trouve dans le *Gentleman's Magazine* de 1837; une autre dans les *Transactions de la Soc. Linn.*, et nous pourrions en mentionner encore quelques-unes. Enfin il est beaucoup parlé de Latham dans diverses lettres de Sam. Denne, insérées dans Nichols : *Illustr. of the literary history of the With Century*. Voici les ouvrages qu'on lui doit : I. *Tableau synoptique général des oiseaux* (A general synopsis of the birds), Londres, 3 vol. en six parties, in-4°, et deux suppléments. Les six premières parties parurent 1783, deuxième 1783 ou 1784, tome III entier 1785. La pagination, au reste, se suit d'un bout à l'autre du volume, et la page qui commence une deuxième partie n'a point de titre. On a vu que le premier supplément est de 1787, le deuxième de 1801. L'ouvrage est en anglais. Le mot *synopsis* (que nous traduisons par tableau synoptique) ne doit pas faire illusion, et induire à penser que l'ouvrage de Latham n'est qu'un résumé; il est fort développé au contraire, bien que continuellement d'un style concis et sec,

(1) inque
Perpetuo morore. et nigra veste senescant. 35

comme il convient au moins tant qu'on se borne à la synonymie, à la description et à l'énoncé des habitations, habitudes, etc. Il embrasse la totalité de la science; il contient bon nombre de genres et quantité d'espèces dont nulle mention n'avait été faite par Buffon, Pennant, Linné, et moins encore par leurs prédécesseurs, Ray, Belon, etc. La science ornithologique a, sous ce rapport, des obligations réelles à Latham, bien que peu de genres et d'espèces portent son nom, ce qui vient de ce qu'il écrivait en anglais, et de ce que, l'année d'après son premier Supplément, parut l'édition du *Systema Naturæ* de Linné, par Gmelin; lequel, insérant dans le travail du naturaliste suédois les espèces et genres de l'*Ornithologiste* de Dartford, traduisit les dénominations d'anglais en latin, et joignit alors au mot latin les noms de Linn., ou Gm., et non celui de Lath. Cependant il y a encore bon nombre de dénominations auxquelles il est resté joint (exemples : *Ardea cocoi*, Lath.; *Tantalus æthiopicus*, Lath.; *Solopax leucophæa*, Lath.). Il est vrai que celles-ci dérivent le plus souvent de l'ouvrage qui suit, et non de celui dont nous rendons compte maintenant. L'ordre de la *General Synopsis* n'est point absolument mauvais; s'il a été modifié de cent façons par les ornithologistes qui ont suivi, quel ornithologiste jusqu'ici a eu la fortune de donner une classification dont les autres se contentassent? Mais, ce qui est plus grave, c'est que Latham lui-même ne tarda point à modifier excessivement son ordre: c'est à son 2^e supplément, celui de 1801, qu'il se dément ainsi lui-même. Ici encore l'impartialité veut que nous reconnaissons que beaucoup d'autres en font autant; et enfin les dé-

tails de la classification des oiseaux semblent destinés à flotter encore longtemps. Quant aux descriptions en général, elles sont fidèles, soignées; on pourrait parfois cependant leur adresser le reproche de trop peser sur des accessoires, de ne pas mettre assez en relief le trait principal, et aussi d'offrir un peu d'ambiguïté. Telles qu'elles sont pourtant, ces descriptions valent encore mieux que les planches, qui sont vraiment très faibles, bien insuffisantes, surtout pour les lecteurs de nos jours, dont les yeux sont si habitués à voir des planches merveilleuses de dessin et de gravure dans les livres d'histoire naturelle. Au moins disons que c'est Latham qui les dessinait pour la plupart, et que même il en gravait quelques-unes. La médiocrité de l'exécution ne doit point nous rendre aveugles sur le mérite que décèlent tant de talents divers; et d'autre part, il n'eût point été facile, en 1781, 82, etc., à un praticien éloigné de Londres, d'avoir des gravures beaucoup plus satisfaisantes. Les planches valent mieux, mais sont bien faibles encore, et, en réalité, bien plus au-dessous des ouvrages alors contemporains, dans la réimpression (la 2^e éd.), quoiqu'elle fût annoncée au prix de 21 guinées. Cette réimpression a pour titre, non plus *Tableau synoptique*, etc., mais *Histoire générale des Oiseaux*, et parut, de 1821 à 1824, en 10 vol. (plus une table) in-8°, à Londres. Elle a sur la 1^{re} édition le double avantage de contenir infiniment plus, et de présenter les espèces admises dans l'ordre définitif qu'adopte l'auteur, sans interversions, telles que les commande le second Supplément, et sans qu'on soit forcé de passer sans cesse des trois volumes primitifs à l'un et l'autre des Suppléments pour inter-

poler. Toutefois, et bien que l'auteur ait eu l'intention de tout donner, on ne saurait comparer son ouvrage aux superbes recueils ornithologiques actuels, et le caractère de Latham reste toujours un peu suranné.

II. *Index ornithologicus, sive systema ornithologiae complectens avium divisionem in.....*, Londres, 2 vol. in-4^o, 1790; 2^e éd., 1801 (les deux volumes ou deux parties se suivent; et ne font qu'un). L'ouvrage est écrit en latin; le style en est nécessairement plus voisin de celui d'un sommaire concis et sec, avec verbes sous-entendus. La disposition diffère peu de celle de la *Gen. Synopsis*, c'est-à-dire que l'ordre dans la classification est le même, mais qu'au commencement se voient de plus les éléments ou définitions des termes techniques, relatifs aux oiseaux. La synonymie est très longuement et exactement donnée. Il n'y a point de figures. Il a été publié de l'*Index ornith. s. Syst. ornith.*, sous le titre inverse qui suit, *Johannis Lathamii Systema ornithologiae, seu Index ornithologicus complectens avium..... cum descriptionibus, synonymiis Gmelini..... locis. magnitudine brevisque notis..... neglecta..... plurium synonymorum farragine*, etc., Paris, 1809, in-12, par Eloi Johanneau. C'est probablement cet ouvrage que plusieurs biographes, évidemment sans l'avoir ouvert, appellent l'*Abrégé de l'Hist. des Oiseaux*. Mais 1^o l'*Hist. des Oiseaux* ne parut qu'en 1821, et le *Joh. Lathamii Syst. ornith.* est de 1809; 2^o ce n'est pas même la *Gen. Synopsis* qui, augmentée et remaniée, devint l'*Hist. gén. des Oiseaux*, c'est sur l'*Index ornithologicus* que fut fait le travail français; 3^o le titre français semble annoncer un ouvrage en français; il n'en est rien; M. Eloi Johanneau a gardé la

langue de l'auteur; 4^o il a même gardé presque tout son travail, à ceci près qu'il ne s'est astreint ni à l'ordre primitif de Latham, ni à l'ordre de 1801, qu'il a retranché, ainsi que l'indique le titre, partie de la synonymie; qu'il a gagné du terrain, en introduisant dans les descriptions des abréviations typographiques fort nombreuses, de sorte qu'au lieu de donner un abrégé de l'*Index* de Latham, l'éditeur nous présente en réalité une édition compacte, in-12, de cet *Index*. Il eût fallu en avertir, et bien dire, à ceux qui souhaitent avoir l'*Index* de Latham, qu'il en existe une édition française à bon marché, inélégante, mais qui représente fidèlement, sous tous les rapports essentiels, et complètement, à la synonymie près, l'édition anglaise. Quant à l'importance du travail de l'éditeur, on peut la juger en voyant qu'elle se borne à quelques notes et à des index utiles. Le premier, en quatre colonnes, donne la concordance des deux ordres suivis par Latham, de celui de Vieillot, de celui de l'édition française; puis en viennent deux autres, l'un français-latin, l'autre latin-français ou grec-latin-français, des espèces de Buffon et de Latham. Suit une table des noms donnés par Latham aux 1008 oiseaux de Buffon. A la fin, un petit dictionnaire latin-français des mots usuels de la langue ornithologique latine semble inviter ceux qui n'ont aucune connaissance du latin à entamer sans crainte l'étude des oiseaux. III. Des *Mémoires* dans les *Transactions de la Soc. Linn.*, savoir: 1^o (t. II, 1794, p. 273-282) un *Essai sur diverses espèces du genre Pristis* (on voit qu'ici c'est d'ichthyologie qu'il s'agit. Latham sépare, ou montre au moins qu'il incline à séparer ce qu'il appelle pristis d'avec les squales, et

aussi d'avec les raies; il distingue cinq espèces dans le genre, *P. antiquorum*, *P. pectinatus*, *P. cuspidatus*, *P. microdon*, *P. cirratus*; 2° (t. IV, 1798, p. 85-89) *Observations sur le limaçon fleure*; 3° (même volume, p. 90-128) *Essai sur les trachées de diverses espèces d'oiseaux*. C'est un beau travail d'anatomie comparée. IV. Divers *Mémoires* ou *Articles* dans d'autres recueils; par exemple, dans les *Transact. philos.*, t. IX, ou de 1770 (publié en 1771), se trouve un *extrait d'une lettre* de lui à Warner sur un cas rare de la séparation de la peau d'avec les muscles dans la fièvre, et sur la venue d'un très petit fœtus avec un enfant bien conformé (XXXVIII, p. 451); dans l'*Archæologia* de 1803 et de 1809 (t. XIV et XV) se lisent de lui deux articles, l'un sur quelques anciennes sculptures de l'église de l'abbaye de Ramsey, avec une planche et quelques remarques d'Englefield, l'autre sur un plat de cuivre ciselé, trouvé à l'abbaye de Netley. Dans l'ancienne série du *Gentleman's Magazine* sont enregistrées de lui diverses communications archéologiques (sur le *Sceau de Ramsey*, sur des *Pièces d'autel peintes de l'église de Ramsey*, etc.). On trouve aussi quelque chose de lui dans les *Transact. médicales*. V. Enfin divers opuscules, tels que : 1° *Plan d'une institution de charité qu'on pourrait établir sur le bord de la mer, en faveur de ceux qui ont besoin de bains de mer*, Londres, 1791, in-8°; 2° *Lettres au baronnet sir Georges Baker, sur le rhumatisme et la goutte*, Londres, 1796, in-8°; 3° *Faits et Opinions sur les dialectes*, Londres, 1809 (ou 1811), in-8° (ce ne sont pas deux éditions distinctes, malgré la différence du millésime); 4° *Oratio annvers. in theatro collegii reg. med.*

Lond. ex Harveii instituto habita, octobre, 18, 1794, in-8°. On lui doit de plus une édition perfectionnée de la *Pharmacop.* d'Healde, Londres, 1796, in-8°. — Il ne faut pas confondre avec Latham, l'ornithologiste, son fils (*Jean LATHAM*), qui étudia au collège de Brasenose d'Oxford, et qui, après avoir reçu les degrés préliminaires en 1784 et 86, devint, en 1788, docteur-médecin, tandis que son père ne le fut que neuf ans plus tard, à Erlangen. P—OT.

LATIL (JEAN-BAPTISTE-MARIE-ANNE-ANTOINE DE), cardinal, archevêque de Reims, né aux îles Sainte-Marguerite, le 6 mars 1761, était fils d'un chevalier de Saint-Louis, commandant de l'île. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire Saint-Sulpice, à Paris, où il fut employé comme un des catéchistes de la paroisse. Ayant été ordonné prêtre, il fut admis dans la communauté des prêtres de la même paroisse. On sait que cette communauté nombreuse et très-régulière était une école où le jeune clergé brigait l'avantage de se former à l'exercice du ministère sacerdotal. Cette communauté desservait une vaste paroisse, qui comprenait tout le faubourg St-Germain, et chacun y avait une fonction particulière. On dit que l'abbé de Latil était chargé spécialement de la distribution des aumônes. Choisi par l'évêque de Vence, Pisanî de la Gaude, pour le représenter à l'assemblée bailliagère de son diocèse, lors de la nomination des députés aux états généraux, il y montra son attachement aux règles de l'Église et aux principes de la monarchie (1).

(1) Nous suivons ici la *Biographie des Vivants* qui ajoute que l'évêque fit Pabbe de Latil son grand-vicaire; mais celui-ci n'a point encore cette qualité dans la *France ecclésiastique* de 1780, et le fait de la commission que lui donna le pape, de

Lorsque le serment à la constitution civile du clergé fut demandé en 1791, l'abbé de Latil et tous ses confrères de la communauté de Saint-Sulpice le refusèrent. Il sortit alors de France, y retourna en 1792, fut arrêté à Montfort-l'Amaury, et détenu quelque temps dans les prisons de cette ville. Mis en liberté, il se retira en Allemagne et habita Dusseldorf, où l'on assure qu'il se livra à la prédication. Depuis il passa en Angleterre et y exerça le ministère pour les Français de l'émigration. Il y fit la connaissance de l'évêque d'Arras, de Conzié, qui avait toute la confiance du comte d'Artois, alors retiré en Angleterre. Tous deux assistèrent à la mort de la comtesse de Polastron, autrefois dame du palais de la reine Marie-Antoinette, atteinte d'une maladie de poitrine qui la conduisit lentement au tombeau. Ce prince, touché des soins que l'abbé avait rendus à Mme de Polastron, le prit pour son aumônier et ensuite pour son confesseur, à la mort de l'évêque d'Arras, en 1805. Il ne quitta plus le prince, soit à Londres, soit à Edimbourg; il retourna en France avec lui en 1814, et fut nommé son premier aumônier. Deux commissions ayant été successivement instituées pour s'occuper des affaires ecclésiastiques, l'abbé de Latil fut de l'une et de l'autre. Il logeait aux Tuileries et prit part à tout ce qui se faisait alors en faveur du clergé. Le pape lui conféra, le 8 mars 1816, le titre d'évêque d'Amyclée, *in partibus*, et le prélat fut sacré le 7 août, dans la chapelle du séminaire, à Issy. Le 11 juin de l'année suivante, un concordat fut conclu entre le Saint-Siège et la France; le 8 août le roi nomma aux

sièges vacants ou rétablis par ce concordat, et l'évêque d'Amyclée fut appelé à l'évêché de Chartres, qui était dans cette dernière catégorie. Il fut chargé en même temps avec d'autres évêques, en vertu d'une délégation du pape, de procéder aux informations d'usage pour tous ceux qui étaient nommés à des sièges. Le 1^{er} octobre 1817, les nouveaux évêques furent préconisés en consistoire, et l'évêque de Chartres avec les autres. On croyait toucher au moment de la mise en activité du concordat, quand une vive opposition se manifesta. On prétendit, dans les journaux et dans nombre de brochures, que le concordat blessait les libertés gallicanes, qu'il alarmait les protestants, qu'il nous faisait reculer au XVI^e siècle, enfin qu'il replaçait le trône sous le joug sacerdotal. Le ministère eut le tort de s'effrayer de ces clameurs, qui s'accrurent par sa faiblesse et son irrésolution même. L'exécution du concordat se trouva suspendue. On proposa de réduire le nombre des sièges, et des négociations furent ouvertes dans ce but avec Rome. On consulta les évêques qui, dans une réunion du 13 mars 1818, tout en gémissant sur la réduction proposée, arrêtèrent de s'en rapporter à la sagesse du pape. L'évêque de Chartres était de cette réunion. Il fut un des signataires de deux lettres adressées par environ quarante évêques pour réclamer contre la non-exécution du concordat; l'une, au pape, était du 30 mai 1818; et l'autre, au roi, était du 15 juin suivant. Ces lettres ne produisirent rien. Un an après, les choses étant au même point, les évêques écrivirent au pape et au roi (2). Ce ne fut qu'en 1821 que les

le remplacer à l'assemblée bailliagère, devient au moins douteux.

(2) Le 15 février 1820, le duc de Berri ayant été assassiné, M. de Latil s'empressa de venir auprès

obstacles pour le rétablissement de l'évêché de Chartres s'aplanirent, et qu'on remit des bulles au nouvel évêque. Il prit possession de son siège le 8 novembre de cette année, établit son chapitre et visita son diocèse. A cette époque, sa présence étant nécessaire au milieu de son troupeau, il cessa de diriger la conscience du comte d'Artois, qui cependant lui montra toujours la même bienveillance et voulut lui conserver un appartement aux Tuileries. Le 31 octobre 1822, l'évêque de Chartres fut nommé pair de France avec sept autres prélats. Il se fit peu remarquer dans la chambre, si ce n'est une seule fois, où il interrompit avec une extrême véhémence un discours de Lally-Tollendal, qui lui paraissait peu favorable au clergé. Le 19 janv. 1823, le prélat réunit la cure de sa cathédrale à son chapitre, ainsi que cela se pratique dans la plupart des diocèses. Le curé, l'abbé Chasles, refusa de se soumettre à ce règlement, et l'évêque l'interdit de ses fonctions curiales. L'abbé Chasles en appela comme d'abus; mais la cour royale de Caen se déclara incompétente, et le conseil d'État n'admit point l'appel du curé. Cette affaire donna lieu à une controverse dans laquelle un ecclésiastique de beaucoup d'esprit, l'abbé Clausel de Coussergues, prit avec chaleur le parti du curé (voyez un précis de cette controverse dans *l'Ami de la Religion*, t. XL, p. 289). Cette discussion n'était pas terminée quand l'évêque de Chartres fut, à la fin d'avril 1824, nommé à l'archevêché de Reims en remplacement de M. de Concy, mort le 10 mars précédent. Préconisé à Rome le 12 juillet, le

prélat prit possession de son siège le 24 août suivant. Le 16 septembre Louis XVIII mourut, et le comte d'Artois lui succéda sous le nom de Charles X. L'archevêque de Reims vit sans doute avec joie sur le trône le prince dont il possédait la confiance depuis si longtemps. C'était un privilège de son siège de sacrer les rois. Il présida donc à la cérémonie du sacre de Charles X, qui se fit dans la cathédrale de Reims, le 23 mai 1825, avec une grande magnificence. Le prélat officia, assisté de plusieurs évêques, mit la couronne sur la tête du roi, et célébra la messe où le prince communia. Il reçut en don à cette occasion une riche chapelle et fut fait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi le présenta pour un chapeau, et l'archevêque fut en effet déclaré cardinal par Léon XII, dans le consistoire du 13 mars 1826. Charles X lui donna la barette le 22 avril, avec le cérémonial ordinaire, et le cardinal de Latil lui adressa un discours de remerciement qui fut accueilli par les journaux du temps. Quelques jours auparavant, le cardinal avait fait partie d'une réunion d'évêques où fut rédigée une déclaration sur l'indépendance des rois dans l'ordre temporel. Cette déclaration était contre les exagérations de l'abbé de Lamennais; elle fut signée de quinze évêques et présentée le 10 avril au roi par le cardinal de Latil et deux autres prélats; cinquante-six évêques y adhérèrent depuis. Après la mort de Léon XII, le cardinal de Latil se rendit à Rome pour assister au conclave. Il arriva dans cette capitale le 9 mars 1829; l'élection de Pie VIII eut lieu le 31. Ce pape donna le chapeau au cardinal avec les formalités accoutumées et lui assigna pour titre presbytéral l'église de Saint-Sixte. L'opposition qui sapaît alors le trône en

de ce prince, dont il était alors aumônier, et lui donna les secours et les consolations de la religion (voy. BERRI, LVIII, 25).

France mit souvent en avant le nom du cardinal de Latil. On lui supposait, dans les derniers temps de la Restauration, une influence politique qu'il n'avait réellement pas. On le faisait chef d'une *camarilla* à laquelle on attribuait une direction secrète sur les affaires. La vérité est qu'il n'était plus depuis longtemps confesseur de Charles X, comme nous l'avons déjà dit; il s'était fait remplacer par l'abbé Jocard, à l'époque où il devint évêque de Chartres. Son crédit parut surtout diminuer quand Charles X arriva au trône, non que ce prince eût moins d'estime et d'attachement pour lui, mais il croyait devoir céder à des considérations politiques et aux exigences de ses ministres. Le cardinal cessa d'habiter les Tuileries et passa plus de temps dans son diocèse. Il y était à l'époque des ordonnances du 25 juillet 1830, et il arriva le 27 à Paris, dans le moment où la capitale était en proie à l'émeute. Il eut même de la peine à gagner l'hôtel qu'il habitait au faubourg Saint-Germain. Il fut donc totalement étranger aux ordonnances, et cela est assez connu de toutes les personnes qui savaient ce qui se passait alors à la cour. Toutefois le cardinal ne put se décider à rester en France, après l'exil du prince auquel il était tendrement attaché. Il partit pour le rejoindre en Angleterre et le suivit constamment à Lullworth, à Holyrood, à Prague et à Goritz. On assure pourtant qu'il était toujours sans influence, et, dans les derniers temps surtout, c'était le duc de Blacas qui avait toute la confiance de Charles X. La mort de ce monarque, en 1836, rendit l'exil du cardinal plus pénible encore; de plus sa santé s'affaiblissait. Il fit deux voyages à Rome et trouva que le climat ne lui était pas favorable. Il souffrait avec peine

de ne pouvoir administrer par lui-même son diocèse, où il avait laissé néanmoins des grands-vicaires investis de sa confiance. Dès 1828 il avait fait choix d'un d'entre eux, l'abbé Blanquet de Rouville, pour lequel il avait demandé un titre d'évêché *in partibus* et un canonicat de Saint-Denis, et qu'il avait établi son suffragant. Ce prélat, sous le titre d'évêque de Numidie, faisait les ordinations et donnait la confirmation dans le diocèse; mais il mourut en novembre 1838. Le cardinal fut tenté alors de donner sa démission; on lui conseilla de prendre plutôt un coadjuteur, et on lui indiqua l'abbé Galard, évêque de Meaux, qu'il connaissait depuis longtemps et qu'il accepta avec bienveillance. L'évêque de Meaux fut préconisé coadjuteur de Reims dans le consistoire du 21 février 1839, sous le titre d'archevêque d'Anazarbe *in partibus*. Il se rendit au printemps à Reims; mais, dès sa première tournée il fut attaqué d'une maladie qui l'enleva, après de longues souffrances, le 28 septembre de la même année. Le prélat n'avait fait que paraître dans le diocèse où déjà il avait conquis l'estime par son esprit de sagesse et de conciliation. Le cardinal de Latil lui survécut peu. Il avait quitté Goritz dans l'été et pris les eaux de Saint-Gervais, en Savoie. Il rentra ensuite en France avec le dessein, à ce qu'il paraît, de se fixer en Provence, où il était né. Il tomba malade à Gemenos, près Marseille, et y mourut le 1^{er} déc. 1839, dans de vifs sentiments de piété. Son corps fut déposé dans la cathédrale de Marseille, et transporté ensuite à Reims, où il fut inhumé dans les caveaux des archevêques. On célébra à cette occasion un service funèbre où assistèrent les évêques de Châlons et de Soissons, suffragants de Reims.

M. l'abbé Herblot, grand-vicaire, prononça un discours où il eut la sagesse d'écarter toute idée de politique, et où il ne considéra que le prêtre et l'évêque. Ce discours a été depuis imprimé. On y louait le cardinal de son zèle pour la reconstruction de l'église métropolitaine, pour le renouvellement d'une partie de la liturgie, pour le rétablissement des conférences ecclésiastiques. On y remarquait, comme nous l'avons fait nous-même, qu'il fut aussi surpris que personne à l'apparition des ordonnances que de fâcheuses préventions l'accusaient d'avoir conseillées, et dont il ne fut, dans le fait, que la victime. — Un autre LATIL (*Jean-Paul-Marie-Anne*), qui n'était point parent du cardinal, était né à Marseille en 1747 ; il entra à l'Oratoire en 1763, devint supérieur du collège de cette congrégation à Nantes, fut nommé député aux états généraux par le clergé de cette ville, prêta le serment en 1791, et fut élu la même année curé constitutionnel de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris. Arrêté en 1793, il écrivit de Bicêtre, où il était enfermé, qu'il renonçait à ses fonctions (voy. les *procès-verbaux de la Convention*) ; mais il n'en fut pas moins condamné à mort le 5 thermidor an II par le tribunal révolutionnaire, à Paris, comme coupable d'une conspiration dans la prison des Carmes, où il avait été transféré. Il est appelé par erreur *Catyl* dans l'*Histoire des crimes de la Révolution* par Prudhomme, tom. 1^{er}, p. 190 ; mais l'auteur paraît s'être aperçu de sa méprise ; car, dans le t. II, il nomme Latyl et renvoie à Catyl. P—c—r.

LATIMER (HUGH), évêque de Worcester, l'un des premiers réformateurs de l'Église d'Angleterre, naquit vers 1470, à Thurecaston, dans le comté de Leicester, où son père

était fermier. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études à l'université de Cambridge, s'y montra d'abord partisan de l'autorité du pape, et tellement opposé aux nouvelles opinions qu'il écrivit contre Melancthon un pamphlet dans lequel il le traitait fort sévèrement pour ses innovations en matière de religion, qu'il qualifiait d'*impies*. Mais bientôt ses entretiens avec un ecclésiastique de ses amis, nommé Thomas Bilney, admirateur des nouvelles doctrines, et la lecture des ouvrages de Luther élevèrent des doutes dans son esprit, et il devint protestant aussi violent qu'il avait été catholique passionné. S'étant adonné à la prédication, il se fit remarquer par son zèle pour le prosélytisme et par son éloquence entraînant et pleine de saillies, chargée quelquefois de personnalités peu convenables. Les premiers sermons qu'il prononça à l'université de Cambridge avaient pour but de montrer, disait-il, l'impiété des indulgences, combien la tradition en était incertaine, etc. Il s'élevait aussi contre la multitude des cérémonies, dont il prétendait que la religion était encombrée, contre l'orgueil et l'usurpation de la hiérarchie romaine, et le grand abus qu'il y avait à ne lire les Écritures que dans une langue inconnue de la plupart des fidèles, tandis qu'il pensait qu'elles devaient être sans réserve dans toutes les mains. Ces opinions lui attirèrent des attaques violentes de la part des catholiques. Il les repoussa avec adresse ; mais la chaire lui fut interdite dans le ressort de l'Université. Bientôt après il obtint la permission de prêcher dans un convent d'Augustins, où il attira un concours nombreux. On porta tant de plaintes à la cour sur l'accroissement de l'hérésie, que le cardinal Wolsey, quoiqu'il fût loin d'être persé-

enteur pour tout ce qui tenait aux opinions, eut néanmoins nécessaire de mettre un terme au scandale. Henri VIII, qui ménageait alors la cour de Rome pour obtenir son divorce, le pressa d'agir, et, sur les instances de l'archevêque Warham, une cour ecclésiastique, composée d'évêques et de docteurs, fut chargée de mettre à exécution les lois contre l'hérésie. Latimer et Bilney furent traduits devant cette cour, présidée par Trunhall, évêque de Londres, pour y rendre compte de leurs doctrines. Bilney fut obligé de se rétracter, et mis à mort quelque temps après, pour avoir parlé publiquement contre le pape. Quant à Latimer, interrogé par Wolsey lui-même, il se défendit avec tant d'habileté que la cour ecclésiastique trouva qu'il ne méritait aucune punition. L'exécution de Bilney ne fit qu'augmenter l'audace des protestants, dont Latimer devint le principal appui. Il montra dans plusieurs circonstances un grand courage, surtout en écrivant au roi contre une proclamation qu'il venait de publier pour empêcher l'usage de la Bible et d'autres ouvrages pieux en langue anglaise. Malgré sa bizarre cruauté, Henri VIII, devant lequel Latimer avait déjà prêché plusieurs fois avec succès, n'en parut pas offensé. Il fut ensuite un de ceux qui soutinrent avec le plus de force le projet formé par ce souverain, de s'arroger la suprématie sur les affaires ecclésiastiques, en se déclarant le chef spirituel de l'église anglicane, ce qui lui attira les bonnes grâces de Henri. Loin de les cultiver, il s'éloigna au contraire de la cour, et accepta en 1529 un bénéfice dans le Wiltshire, qui lui fut proposé par lord Cromwell, depuis comte d'Essex, son protecteur. Il ne borna pas ses soins à

la cure qui lui avait été confiée, mais, avec la permission de l'université de Cambridge, il prêcha dans tous les lieux environnants, et toujours devant un auditoire fort nombreux. Sa grande réputation alarma le clergé catholique, qui l'accusait de parler avec irrévérence du culte des saints, de prétendre qu'il n'y avait pas de feu matériel en enfer, et d'avoir dit qu'il aimait mieux être en purgatoire que dans la tour de Lolhard. Il fut, en conséquence, cité à Londres devant une nouvelle cour ecclésiastique, dont il déclina d'abord la compétence; mais l'archevêque Warham, devant qui fut renvoyée l'affaire, ayant nommé l'évêque de Londres et d'autres évêques pour l'entendre, Latimer consentit à comparaître devant eux. A peine fut-il arrivé à Londres, qu'on lui remit un écrit qu'il devait signer, et qui contenait la déclaration de sa croyance à la doctrine du purgatoire, à l'efficacité de la messe et des aumônes pour le repos des âmes du purgatoire, à la médiation des saints, au pouvoir du pape pour remettre les péchés, aux sept sacrements, au culte des images, etc. Latimer refusa, et le résultat de la décision de la cour aurait pu être fâcheux pour lui; mais le roi, qui avait été prévenu par lord Cromwell de tout ce qui se passait, donna ordre qu'on le mit en liberté. Suivant Lingard, après avoir renoncé publiquement à ses doctrines en 1527, Latimer ayant affirmé et prêché, en 1529, ce qu'il avait abjuré, fut excommunié pour son obstination, et n'échappa à l'échafaud, en 1531, que par une rétractation tardive qu'il fit à regret. Il revint encore à ses anciennes opinions, mais alors il en appela des évêques au roi. Henri rejeta son appel, et Latimer à genoux reconnut son erreur en 1532, sollicita son

pardon et promit de s'amender. Il avait cependant de puissants amis à la cour, Butts, médecin du roi, Cromwell, le vicaire-général, et la reine Anne Boleyn, qui le prit pour son chapelain. Henri l'entendit prêcher, et, prenant plaisir à la grossièreté de ses invectives contre le pape, le nomma, en 1535, évêque de Worcester. Latimer abhorrait les cérémonies de l'Église catholique ; cependant, dans ces temps difficiles, il n'osait pas les abolir entièrement et ne voulait pas non plus les conserver toutes. Pour marcher avec sûreté dans une route si remplie d'écueils, il crut qu'on devait remonter à l'origine de ces cérémonies et se guider surtout par les motifs qui les avaient fait créer. C'est ainsi qu'il conserva la communion sous les deux espèces, en insinuant au peuple que le pain et le vin qu'on lui présentait n'étaient qu'un accessoire aux deux sacrements du repas du Christ et du baptême ; que le premier se rapportait à la mort de Jésus-Christ, et que le second n'était qu'une représentation de la purification de tout péché. En 1536, pendant qu'il bornait ses réformes à son diocèse, il fut appelé au Parlement, où la Réformation éprouva une crise qui fait époque dans l'histoire d'Angleterre. Les partisans et les adversaires des nouvelles doctrines déployèrent tous leurs moyens pour l'emporter ; le résultat de ces débats fut que l'on déclara insignifiants quatre des sept sacrements. Plusieurs autres changements furent faits l'année suivante, et la lecture de la Bible, traduite en anglais, fut recommandée à tous les habitants de l'Angleterre. L'évêque de Worcester était un fort mauvais courtisan (1), peu versé dans les af-

fares politiques, et même très-peu propre à briller dans des discussions sur des matières religieuses ; aussi jugea-t-il prudent d'abandonner Londres et la cour, et de se confiner dans son diocèse. En 1539 il se rendit dans la capitale pour assister au Parlement, assemblé à l'effet de confirmer la confiscation, au profit de l'État, de tous les biens des monastères. Là, il prêcha devant Henri VIII avec tant de sévérité, qu'il fut accusé d'avoir émis des opinions séditieuses ; mais le roi le renvoya de cette plainte. Ce fut aussi dans ce Parlement que passèrent les six fameux articles dont la publication répandit l'alarme parmi les protestants (2). Latimer, croyant que sa conscience lui défendait de les adopter, résigna son évêché (3) et se retira dans son pays, où il vécut dans l'obscurité. La chute d'un arbre lui ayant fait une contusion dangereuse, il fut obligé de se rendre à Londres pour se faire traiter par d'habiles gens de l'art. On profita de quelques propos tenus par lui contre les six articles de foi, et il fut mis en prison, où il resta pendant les dix-sept dernières années de la vie de Henri VIII. À l'avènement d'Édouard VI, en 1547, il recouvra sa liberté et rentra en fa-

L'appui le fait suivant : « Il était d'usage que les évêques, au commencement de la nouvelle année, offrirent au roi un présent plus ou moins riche. Latimer offrit seulement à Henri VIII un exemplaire du Nouveau-Testament, avec un feuillet plié à ce passage : « Dieu jugera les débauchés et les adultères. »

(2) Ces articles étaient : 1. Dans le sacrement de l'autel, après la consécration, il ne reste aucune substance du pain, ni du vin, mais le corps et le sang naturel de Jésus-Christ. 2. Les vœux de charité doivent être observés. 3. L'usage des messes particulières doit être continué. 4. La communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire. 5. Les prêtres ne doivent pas se marier. 6. La confession auriculaire doit être conservée dans l'Église.

(3) Lingard prétend qu'il ne résigna pas, mais qu'on lui ôta son évêché, et que, nonobstant sa soumission au jugement supérieur du roi, on l'enferma à la Tour, ou on le laissa languir jusqu'à la mort de ce souverain.

(1) Gilpin, qui a écrit une vie de Latimer, cite à

veur à la cour ; non-seulement il ne voulut pas en profiter, et ne fit aucune démarche qui pût le replacer sur son siège épiscopal, mais même, lorsque le Parlement eut présenté une adresse pour qu'il revint à Worcester, il s'en excusa sur son grand âge et ses infirmités, et se retira, d'après l'invitation de Cranmer, à Lambeth, où il attira, sans le chercher, une si grande foule auprès de lui, que ses levers ressemblaient à ceux d'un ministre d'Etat. Il prêcha aussi devant le jeune roi pendant les trois dernières années de son règne, et toujours avec un immense auditoire. Son éloquence était vigoureuse et véhémence, mais il n'employait qu'un langage caustique et grossier, qu'il assaisonnait de traits affectés, de gestes abjettes, et de bouffonneries. Au reste, il satisfaisait le goût de ses auditeurs, et les enfants même, dans les rues, quand il se rendait au prêche, s'attachaient à ses pas en criant : « Frappez ferme, père Latimer, point de ménagement ! » Abandonnant quelquefois les discussions théologiques pour la politique, il traita en chaire, sous le règne d'Édouard, la question délicate de la succession, et avança qu'il vaudrait mieux que Dieu enlevât d'ici-bas les princesses Marie et Élisabeth que de mettre en danger l'existence de l'Église réformée, par leurs mariages avec des princes étrangers. Il commit à ce qu'il paraît la même imprudence au commencement du règne de Marie. Cette souveraine, ayant résolu de rétablir la religion catholique dans ses États, les ecclésiastiques protestants reçurent ordre de ne plus prêcher en public, et les prédicateurs les plus populaires et les plus habiles furent persécutés. A ces titres Latimer ne pouvait être oublié ; aussi fut-il mandé à Londres par l'évêque de Winchester, alors premier minis-

tre, pour rendre compte de ses principes religieux. Arrivé dans la capitale, il fut interrogé, et envoyé à la Tour en 1553. Pendant son emprisonnement, il fut traité avec une telle sévérité qu'on refusait même de lui donner du feu, quoi qu'on fût au milieu de l'hiver. Il s'en plaignit avec douceur au gouverneur. « Je sais, lui dit-il, que je « dois être brûlé ; mais si vous ne me « donnez pas un peu de feu pendant « une saison si rigoureuse, je puis « vous assurer que ce sera de froid « que je périrai. » La Tour était tellement encombrée de prisonniers, que l'archevêque Cranmer et l'évêque Ridley furent enfermés avec lui dans une même chambre. On leur fit subir plusieurs interrogatoires sans leur permettre d'avoir ni livres, ni plumes, ni encre. Ils persistèrent dans leurs opinions, et Latimer, loin de vouloir répondre, fit connaître seulement sa profession de foi. Les lois sanguinaires contre les hérétiques ayant été renouvelées en 1555, Latimer et Ridley furent amenés à Oxford devant une commission ecclésiastique qui les condamna à être brûlés vifs, ce qui fut exécuté le 16 octobre 1555, malgré l'appel de Latimer au prochain concile général. Au moment du supplice, se tournant vers Ridley, il lui dit : « Soyez tranquille, mon cher Ridley ; nous allons mourir aujourd'hui, par notre supplice, un tel incendie, qu'il ne s'éteindra jamais en Angleterre. » Latimer n'était pas un homme très-savant, s'étant particulièrement attaché aux choses d'une utilité habituelle. Il ne s'engagea jamais dans les affaires publiques, pensant qu'un ecclésiastique ne devait s'occuper que de sa profession. Ses sermons paraissent avoir été publiés d'abord séparément ; ils n'ont été réunis en corps,

pour la première fois, qu'en 1549, in-8°; ils ont paru depuis plusieurs fois in-4°. Un de ses panégyristes prétend qu'ils sont écrits dans un style élégant et familier (f), et qu'ils contiennent beaucoup plus de matériaux pour une histoire des coutumes et des mœurs de ce temps qu'aucun autre ouvrage de cette époque; la grande quantité d'anecdotes qu'ils renferment, et qu'il y insérait pour éclaircir le sujet, a surtout contribué à les rendre très-populaires. C'est dans un de ses sermons qu'on trouve cette phrase remarquable, qui fait connaître son opinion sur les commencements de la réformation en Angleterre: « C'était un mélange confus, une espèce de hochepot de je ne sais quoi, partie papisme, partie vraie religion confondus ensemble. » Gilpin a publié une vie particulière de Latimer. D—Z—S.

LATOUCHE. *Voy.* CREUZÉ, X, 251.

LATOUR (DOMINIQUE), médecin à Orléans, membre de plusieurs académies et sociétés médicales, naquit en 1749, à Ancizan (Hautes-Pyrénées), d'une famille qui a produit des hommes distingués par leurs talents et leurs connaissances, entre autres Latour, professeur célèbre de la Faculté de médecine de Toulouse, et le Père Latour, jésuite, qui se fit une grande réputation par ses poésies lyriques et sacrées (*voy.* TOUR (de la), XLVI, 345). Dominique Latour était reçu médecin quand il se rendit à Paris, où il cultiva la connaissance des célèbres Bordeu, Dupuy et Rousset, ses compatriotes. Pendant cinq ans, disciple de l'illustre professeur Antoine Petit, il mérita sa bienveillance particulière, et ce fut

par ses conseils qu'il alla se fixer à Orléans, où la recommandation de ce savant médecin lui fut très-avantageuse. Bientôt il jouit dans cette ville d'une confiance générale, et il pouvait à peine répondre à celle des nombreux malades qui l'appelaient de toutes parts. Ses succès dans la clinique justifiaient la bonne opinion qu'on avait de son mérite. Ils furent néanmoins interrompus par les persécutions qu'il éprouva dans les temps orageux de la révolution. Le duc de Cossé-Brissac, deux ministres et les officiers du régiment de Cambresis, détenus dans la prison de la haute-cour nationale, le choisirent pour leur médecin, et lui accordèrent toute leur confiance. Latour s'empressa d'y répondre par le plus grand zèle. Il fut mis alors en réquisition et nommé médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, à la place de Hardouineau, son doyen, incarcéré comme suspect, parce qu'il était père de deux gardes-du-corps émigrés. Latour n'accepta ces fonctions que pour obtenir la mise en liberté de son confrère, qu'il contraignit, dans des temps plus calmes, à rentrer dans tous ses droits à l'Hôtel-Dieu, et à recevoir les émoluments qui s'étaient accumulés durant sa détention. Ces égards pour les prisonniers, de la part de Latour, et une conduite si généreuse envers son confrère persécuté donnèrent l'éveil au parti révolutionnaire, qui fit décerner un mandat d'arrêt contre lui. A cette époque eût été un arrêt de mort si la fuite ne l'y eût soustrait. Il se réfugia à Paris, où il trouva un asile chez des amis, et il ne revint au sein de sa famille qu'après la chute de Robespierre. Alors le médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, âgé de 80 ans, se trouvant atteint d'une maladie chronique, ne pouvait plus se rendre à cet hôpital. L'administra-

(4) Lingard, cité plus haut, en porte un jugement bien différent.

tion des hospices nomma, pour le remplacer, Latour, qui eut encore la délicatesse de refuser la moitié des honoraires afin que Hardouineau continuât à les recevoir jusqu'à sa mort. La réputation dont jouissait Latour, et les avantages d'une méthode imaginée par lui pour le traitement de la paralysie des extrémités inférieures, déterminèrent Louis Bonaparte à lui envoyer un mémoire à consulter. D'après son heureuse expérience, il proposa, comme le meilleur moyen à employer, les fontanelles sur les lombes, fut admis à discuter les motifs de ces exutoires dans une assemblée de neuf des plus célèbres médecins de Paris, et fit adopter son avis. Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande, désira vivement le fixer auprès de sa personne en qualité de premier médecin. Il lui eût été bien difficile, malgré son attachement pour une ville où il exerçait sa profession avec tant de succès, de résister aux instances d'un homme puissant, qui croyait avoir trouvé en lui un libérateur dans son état de souffrance et de maladie. Après une absence de huit années, Latour revint à Orléans, où il continua d'être environné de l'estime et de la confiance les plus étendues et le plus justement acquises, jusqu'à sa mort, qui eut lieu vers 1820. Il a publié : I. *Observation sur un tétanos*, suivie d'une dissertation sur cette maladie (*Journal de Médecine*, juillet 1777, XLVIII, 213). II. *Mémoire sur la catalepsie* (*Id.*, juillet 1779, LII, 349). III. *Consultation sur la céphalalgie* (*Journal d'Orléans*, sept. 1780). IV. *Mémoire sur le danger de guérir les cancers bien caractérisés* (*Id.*). V. *Mémoire sur la paralysie des extrémités inférieures*, qu'on supposait dépendante de la courbure de l'épine du dos, avec des

observations qui prouvent que cette maladie, avec ou sans vice vertébral, dérive de la lésion de la moelle épinière, et qu'elle se guérit par les fontanelles (*Mémoires de la Société d'Émulation*). VI. *Recherches sur les influences de l'imagination et des passions dans le développement, la durée et la guérison de diverses maladies rebelles aux remèdes* (*Bulletin de la Société des Sciences d'Orléans*, n° 28). VII. *Recherches sur les influences du corps dans les différentes opérations de l'âme* (*Id.*, n° 38). VIII. *Mémoire sur la dysenterie*, où l'on prouve, par une expérience de vingt ans, que l'opium, donné le premier, le second ou le troisième jour de l'invasion de cette maladie, en arrête les progrès et la guérit sans inconvénient. IX. *Histoire philosophique et médicale des causes essentielles, immédiates ou prochaines, des hémorrhagies*, sur laquelle reposent principalement la division méthodique, la bonne théorie et le traitement convenable de cette classe de maladies, Orléans, 1815, 2 vol. in-8°. F.

LATOUR (JEAN-FRANÇOIS-LOUIS-DOMINIQUE), fils du précédent, né à Neuville-aux-Loges, dans l'Orléanais, le 23 déc. 1783, reçut, par les soins de son père, une brillante éducation, et fut envoyé fort jeune à Paris pour s'y perfectionner dans la science médicale. Là, après d'excellentes études sous les meilleurs maîtres, il fut reçu médecin à l'âge de dix-neuf ans. De retour dans sa patrie, ses talents ne tardèrent pas à lui mériter la confiance générale; et, lorsqu'il commençait à recueillir les fruits de l'estime publique, il fut enlevé par une mort prématurée. Chargé de secourir les prisonniers et les soldats blessés que les événements de 1814 avaient fait refluer jus-

qu'au centre de la France, il puisa dans ces soins, auxquels il se livrait sans ménagement, le germe d'un typhus du plus mauvais caractère, et, victime de son dévouement, il succomba au poste de l'honneur, le 24 février 1814. On a de lui : I. *Essai sur le rhumatisme*, 1803, in-8°. II. *Manuel sur le croup*, 1808, in-12. III. *Nosographie synoptique*, 1810, grand in-fol. (cet ouvrage important resté incomplet par la mort de l'auteur). IV. *Plusieurs mémoires* dans le Recueil de la Société médicale d'Émulation, et dans les Bulletins de la Société des Sciences d'Orléans. F.

LATOUR. *Voy.* TOUR (DE LA), XLVI, 340 et suiv.

LATOUR-FOISSAC (PHILIPPE-FRANÇOIS de), général français, né le 11 juillet 1750, d'une famille noble, reçut une éducation très-soignée, et fut dès l'enfance destiné à la carrière des armes. Après avoir fait de fortes études il entra dans le corps royal du génie; il y était capitaine lorsque la guerre d'Amérique commença, et il servit en cette qualité dans l'armée de Rochambeau. Revenu en France après la paix de 1783, il y exécuta quelques travaux importants. S'étant montré favorable à la Révolution, il fut employé sur la frontière du Nord, en 1792, comme adjudant général, et chargé de porter la déclaration de guerre au duc de Saxe-Teschén, commandant de l'armée autrichienne. Il fut ensuite chef d'état-major de la division d'Harville, et se trouva à la plupart des affaires qui eurent lieu de ce côté, notamment à la bataille de Jemmapes. Devenu général de brigade, en 1793, il ne tarda pas à être arrêté comme suspect et ci-devant noble, par ordre des représentants du peuple en mission à l'armée du Nord. Il resta détenu jusqu'à la chute de Ro-

bespierre. Ayant alors été nommé ambassadeur de la république en Suède, il refusa cette mission pour être de nouveau employé à l'armée, et fut nommé général de division et commandant de Paris. C'est alors qu'un parti de Jacobins ayant attaqué le camp de Grenelle pendant la nuit, il les fit tailler en pièces par sa cavalerie. Envoyé bientôt après à l'armée d'Italie, dont Bonaparte venait de prendre le commandement, il s'y distingua dans plusieurs occasions. Il s'y trouvait encore en 1799, lors de la désastreuse retraite de Schérer, et fut chargé de la défense de Mantoue, où, après avoir résisté pendant quatre mois aux efforts de l'armée autrichienne, commandée par le général Kray, il capitula le 25 juillet, et permit ainsi à ce général de conduire ses troupes à la bataille de Novi, ce qui eut sur les événements de cette campagne une grande influence. Par cette capitulation les officiers furent retenus comme otages et garantie de l'échange des soldats, qui rentrèrent en France immédiatement. Le général Latour-Foissac lui-même n'ayant pas tardé à y revenir, Bernadotte, qui était alors ministre de la guerre, nomma un conseil de guerre pour prononcer sur cette affaire; mais les événements du mois de brumaire, qui survinrent bientôt, empêchèrent qu'on donnât suite à cette décision. Après le triomphe de Bonaparte, ce général, excessivement mécontent d'apprendre qu'une place qui lui avait coûté tant de sang et de travaux eût été rendue si promptement, ordonna par un arrêté consulaire que Latour-Foissac fût destitué de son grade et qu'il lui fût interdit de porter aucun uniforme de l'armée. Ce fut en vain que celui-ci adressa de vives réclamations et qu'il fit pa-

raître un mémoire justificatif. Le consul, qui avait pour maxime de ne jamais revenir sur ses pas, persista dans sa décision, bien que persuadé qu'elle était irrégulière, et qu'une telle affaire aurait dû être jugée par un conseil de guerre. On lit, dans le *Mémorial* de M. de Las Cases, qu'il en parlait ainsi dans ses causeries de Sainte-Hélène : « Ce fut un acte illégal, tyrannique, sans doute, mais c'était un mal nécessaire. Il était cent fois, mille fois coupable, et pourtant il était douteux que nous l'eussions fait condamner. Nous le frappâmes donc avec l'arme de l'honneur et de l'opinion ; mais c'était un acte tyrannique, un de ces coups de boutoir nécessaire parfois au milieu d'une grande nation et dans de grandes circonstances. » Ce fut donc vainement que Latour-Foissac demanda à être jugé. Il passa le reste de sa vie dans la retraite, et y mourut en février 1804. Le mémoire qu'il publia pour sa justification, en 1801, est intitulé : *Précis ou Journal historique et raisonné des opérations militaires et administratives qui ont eu lieu dans la place de Mantoue, depuis le 9 germinal jusqu'au 10 therm. de l'an VII (1799)*. Un anonyme fit paraître dans la même année : *Foissac-Latour dévoilé, ou Notice sur la conduite de cet ex-général dans le conseil de défense et de l'administration militaire de la place de Mantoue*, in-8°, de 36 pages. Latour-Foissac avait publié, à Strasbourg, en 1790 : *Traité théorico-pratique et élémentaire de la guerre de retranchement*, 2 vol. in-8°.

M—D j.

LATREILLE (BERNARD de), religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs, né à Nîmes, vers l'an 1240, professa la théologie aux collèges de Montpellier et d'Avignon, puis

à Paris, et se fit une grande réputation par son savoir et par ses écrits. Il avait composé sur diverses parties de l'Écriture sainte des commentaires, entre autres sur l'Apocalypse, qui étaient conservés avant la Révolution dans un couvent de Dominicains d'Avignon. La bibliothèque de Saint-Victor, de Paris, possédait aussi les manuscrits de quelques traités théologiques du même auteur et de sermons qui lui sont attribués. Latreille encourut la disgrâce du pape Nicolas IV, pour avoir défendu le général des Dominicains contre les préventions de ce pontife ; mais sa mémoire n'en a pas moins été respectée dans son ordre. Il mourut à Avignon le 4 août 1292. V. S. L.

LATREILLE (PIERRE-ANDRÉ), surnommé à juste titre *le prince de l'entomologie*, naquit le 29 novembre 1762, à Brives, dans le département de la Corrèze. En venant au monde, il parut, quoique issu de parents illustres, être voué à l'infortune et à l'obscurité ; mais une providence tutélaire lui ménagea des amis et des protecteurs. La famille de M. Laroche, officier de santé, prit soin de son enfance et de son éducation, qui fut dirigée vers la théologie, parce qu'on le destinait à l'état ecclésiastique. Un négociant de sa ville natale, M. Malepeyre, dont il aimait à rappeler le nom, lui inspira de bonne heure le goût le plus vif pour l'histoire naturelle, en lui prêtant des livres qui traitaient de cette science. Il avait seize ans, quand le baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides, le fit venir à Paris, et le plaça au collège du cardinal Lemoine, où il eut le bonheur de s'attirer la bienveillance du célèbre Haüy. Privé, peu de temps après, par la mort de M. d'Espagnac, de ce Mécène qui, en lui portant une affection de père, ne faisait qu'obéir à

la voix de la nature, il redevint pour ainsi dire orphelin, mais trouva cependant un nouvel appui dans une sœur du défunt, la baronne de Puy-maretz, dans ses neveux, M. Charles d'Espagnac surtout, ainsi que dans la famille qui l'avait adopté dès le berceau. En 1786 il se retira dans sa province, et y consacra tous ses loisirs à des recherches sur les insectes. Dans un voyage qu'il fit à Paris deux ans après, il se lia avec Olivier, Bosc, et le célèbre Fabricius. Quelques plantes curieuses dont il fit hommage à Lamarek lui procurèrent aussi la connaissance de ce grand naturaliste, dont plus tard il devait être l'ami, le suppléant, le collègue et le successeur. Un mémoire sur des insectes de l'ordre des hyménoptères, qui portent le nom de mutilles, lui valut, en 1791, le titre de correspondant de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et peu de temps après celui de correspondant de la Société Linnéenne de Londres. A la même époque il rédigea quelques articles de la partie entomologique de l'*Encyclopédie méthodique*. Tels furent ses débuts dans la carrière des sciences naturelles. Jusque-là ces sciences ne l'avaient occupé que d'une manière très-secondaire. Attaché aux fonctions ecclésiastiques, il ne pouvait se livrer à l'ardeur de ses goûts favoris sans compromettre ses devoirs. La Révolution, en détruisant les faibles ressources qu'il levait à son état, vint le forcer à faire, de ce qui n'avait encore été pour lui qu'un délassement, une ressource contre les besoins de la vie, et, en lui imposant la nécessité de se créer une nouvelle carrière, le mit en quelque sorte à la place que la nature lui avait assignée par le penchant qui l'entraînait vers elle. Condamné à la déportation comme ecclésiastique, il y

échappa, grâce aux soins de MM. Dargelas, Bory-Saint-Vincent et Martignac, envers lesquels il s'est plu depuis à proclamer sa reconnaissance dans un de ses ouvrages. La circonstance dont ils profitèrent pour obtenir sa délivrance est curieuse. Pendant sa détention, il fit présenter un insecte rare (*necrobia ruficollis*) à l'un des proconsuls en mission à Bordeaux; et cet homme, grand amateur d'entomologie, s'intéressa au prisonnier, qui recouvra bientôt la liberté. Proscrit de nouveau comme émigré, en 1797, il eut encore le bonheur d'être soustrait à la mort par l'estime de ses concitoyens et les sollicitations de quelques personnes, entre autres du général Marbot, qui avaient alors de l'influence. De retour à Paris l'année suivante, Latreille trouva des secours dans l'amitié de M. Antoine Coquebert, et dans celle de sa famille. Bientôt après il fut nommé correspondant de l'Institut, et obtint d'être employé au Muséum d'Histoire naturelle, où on le chargea de l'arrangement méthodique des insectes. Pendant près de trente années que dura cette position inférieure, dont un mérite moins modeste que le sien aurait dû souffrir, il publia une longue série d'ouvrages, qui n'ont pas tous, à beaucoup près, la même valeur, mais dont quelques-uns lui ont, de l'aveu général, assigné un rang parmi les plus grands naturalistes modernes. Fabricius l'avait placé au nombre des législateurs de l'entomologie et immédiatement après Linné, témoignage d'autant plus honorable que le savant Suédois aurait pu, sans choquer l'opinion, se mettre lui-même en première ligne. Personne, en effet, n'a plus approfondi que Latreille le système de Linné. Il l'a éclairci, en outre, par des recherches sur diverses parties de

l'organisation extérieure des insectes, et surtout par l'étude de leurs mœurs; aussi ceux qui, depuis, se sont plus occupés de leur anatomie intérieure ont-ils remarqué que, sous ce rapport, les familles établies par lui étaient en général parfaitement naturelles. Nommé membre de l'Institut en 1814, il n'obtint la décoration de la Légion-d'Honneur qu'en 1821; et en 1829, à la mort de Lamarck, on lui confia l'une des deux chaires créées par le dédoublement de celle que possédait cet illustre vieillard. Il fallut tout l'empire de Cuvier pour l'établir dans un poste qu'il ne pouvait plus remplir avec le même éclat qu'il l'aurait fait vingt ans auparavant; mais une trop longue injustice avait été commise envers l'un des hommes dont la France devait s'honorer, pour que la réparation se fit attendre davantage. Aussi bien était-il tard. « On me donne du pain quand je n'ai plus de dents, » disait Latreille à l'auteur de cet article, dans les épanchements de l'amitié. En effet, il ne jouit pas longtemps de cette récompense d'une vie laborieusement et glorieusement écoulée dans la gêne. La mort l'enleva le 6 février 1833. Sa constitution délicate lui avait imposé de dures privations, ce qui lui rendit moins pénible la situation précaire dans laquelle la fortune et l'oubli des hommes puissants l'avaient laissé languir. La douceur de son caractère, son inépuisable bienveillance et son manque presque total d'énergie morale ne lui permettaient pas de rien tenter pour améliorer son sort, et, sans l'appui de Cuvier, qui n'avait pas toujours besoin d'aimer un homme de mérite pour chercher à le mettre à sa place, Latreille serait demeuré trois ou quatre ans de plus, c'est-à-dire toute sa vie, dans les rangs subalternes d'un

établissement dont il était un des plus beaux ornements. Correspondant de presque toutes les académies d'Europe, il était, en outre, président honoraire de la Société Entomologique de France, qui lui a fait ériger, au cimetière du Père-Lachaise, un tombeau dont l'inscription rappelle le trait que nous avons rapporté plus haut. On y a gravé une nécrobie avec ces mots: *Necrobia ruficollis Latreilli salus*. Les ouvrages qu'il a publiés sont: I. *Précis des caractères génériques des insectes, disposé dans un ordre naturel*, Brives, 1796, in-8°. II. *Essai sur l'histoire des fourmis de la France*, Brives, 1798, in-12. III. *Histoire naturelle des salamandres de France, précédée d'un tableau méthodique des autres reptiles indigènes*, Paris, 1800, in-8°, avec six planches. IV. *Histoire naturelle des singes*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fait partie du Buffon de Sonnini. V. *Histoire naturelle des fourmis, suivie de mémoires et d'observations sur les abeilles, les araignées, les faucheurs et autres insectes*, Paris, 1802, in-8°, avec douze planches. A la suite de cet ouvrage intéressant on trouve une description du kermès mâle de l'orme; un mémoire sur une nouvelle espèce de psylle; des observations sur l'abeille tapissière de Réaumur; un mémoire sur le phéronthe apivore, insecte qui nourrit ses petits d'abeilles domestiques; la description d'un nouveau genre d'insectes appelés *elmis*; des observations sur les ricins, entre autres sur l'espèce qui vit en parasite sur le paon, et des remarques sur l'ordre naturel des abeilles. VI. *Histoire naturelle des reptiles*, Paris, 1802, 4 vol. in-18; *ibid*, 1826. Cet ouvrage fait partie du Buffon de Castet. VII. *Histoire naturelle des crustacés et des insectes*, Paris, 1802-

1805, 14 vol. in-8°, avec 374 planches. Cet ouvrage fait partie du Buffon de Sonnini VIII. *Genera crustaceorum et insectorum secundum ordinem naturalem in familias disposita*, Paris, 1806-1809, 4 vol. in-8°. C'est l'ouvrage capital de Latreille, le plus important et le plus estimé de tous ceux qu'il a publiés. IX. *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des crustacés, des arachnides et des insectes*, Paris, 1810, in-8°. C'est un extrait modifié de l'ouvrage précédent. X. *Observations sur le système métrique des peuples anciens les plus connus, appliqué aux distances itinéraires*, Paris, 1817, in-8°. XI. *Mémoires sur divers sujets de l'histoire naturelle des insectes, de géographie et de chronologie*, Paris, 1819, in-8°. Cette intéressante collection d'opuscules, qui avaient déjà paru dans divers recueils, renferme : 1° un mémoire sur le premier âge du monde, et l'accord des théogonies phénicienne, chaldéenne, égyptienne, avec la Genèse; 2° une dissertation sur l'expédition du consul Suétone Paulin en Afrique, et sur diverses parties de la géographie ancienne de cette contrée; 3° les observations précédemment citées sur l'origine du système métrique des anciens; 4° une notice sur les peuples anciennement appelés Sères; 5° des éclaircissements sur la chronologie égyptienne; 6° une notice sur les insectes peints ou sculptés sur les monuments antiques de l'Égypte; 7° une introduction à la géographie générale des arachnides et des insectes; 8° une dissertation sur l'Atlantide de Platon; 9° des considérations générales sur les insectes qui vivent en société. XII. *Passage des animaux invertébrés aux vertébrés*, Paris, 1820, in-8°. XIII. *De la formation des ailes des*

insectes et de l'organisation extérieure de ces animaux, comparée en divers points avec celle des crustacés et des arachnides, Paris, 1820, in-8°. XIV. *Recherches sur les zodiaques égyptiens*, Paris, 1821, in-8°. XV. *Esquisse d'une distribution générale du genre animal*, Paris, 1824, in-8°. XVI. *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale, d'après les écrits d'Edrisi et de Léon l'Africain*, Paris, 1824, in-8°. XVII. *Familles du genre animal*, Paris, 1825, in-8°, ouvrage médiocre, et que Latreille eût dû peut-être laisser inédit, mais auquel, suivant un travers commun chez les auteurs, il attachait de l'importance. XVIII. *Cours d'entomologie*, Paris, 1831, in-8°, avec 24 planches. Cette liste, déjà longue, ne contient pas, à beaucoup près, toutes les productions de Latreille. Ce laborieux savant a inséré une multitude d'articles dans les Actes de la Société d'Histoire naturelle de Paris, le Journal d'Histoire naturelle, le Magasin encyclopédique, le Journal de la Société de Médecine et d'Agriculture de Bordeaux, le Bulletin de la Société philomatique, les Annales, Mémoires et Nouvelles Annales du Muséum, les Annales des Sciences naturelles, les Annales des Sciences physiques de Bruxelles, et les Annales de la Société entomologique de France. Il a rédigé, en outre, le troisième volume du Règne animal de Cuvier, la partie entomologique des observations de zoologie et d'anatomie de M. de Humboldt. A dater de 1811, il a fourni beaucoup d'articles à l'*Encyclopédie méthodique*, avec les planches qui en dépendent. Il a coopéré avec M. le comte Dejean à l'Histoire naturelle et iconographique des coléoptères, ouvrage qui malheureusement n'a point dépassé la troisième livraison. Enfin, il a donné une

foule d'articles à la première édition du *Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville*, dans la seconde édition duquel tous ceux d'entomologie sont de lui. Il a inséré aussi divers articles généraux relatifs à sa spécialité dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*. J—D—N.

LATROBE (BENJAMIN-HENRI), architecte, était fils du supérieur des frères Moraves en Angleterre. Son père l'envoya en Allemagne pour le faire élever dans une communauté de sa secte. De retour dans sa patrie, il obtint, en 1785, une place de commis au bureau du timbre. S'ennuyant bientôt de cette occupation, et se sentant entraîné vers l'architecture, il renonça à sa place, et prit des leçons d'un bon architecte à Londres; puis, favorisé par des amis, il bâtit plusieurs maisons de campagne qui lui furent commandées, et dont on admira l'élégance. Il serait probablement devenu un architecte en vogue dans la capitale, si le chagrin qu'il ressentit de la mort de sa femme ne l'avait rendu insensible à la gloire et à la fortune. En 1795, âgé de trente-deux ans, il résolut de partir pour l'Amérique, et d'aller trouver un oncle demeurant auprès de Philadelphie. Le bâtiment sur lequel il s'était embarqué fut forcé par le mauvais temps de relâcher dans le port de Norfolk en Virginie. Là, ne connaissant personne, il entra dans la rue en conversation avec un passant; celui-ci, trouvant sa conversation agréable, s'intéressa au jeune étranger, promit de lui procurer des protecteurs et des travaux, le mit en relation avec un parent de Washington. Enfin il fut chargé successivement des travaux publics les plus importants. Le premier fut la navigabilité de la rivière de James, dont il fut récompensé par la place d'ingé-

nieur de l'État de Virginie. Appelé à Philadelphie, il y construisit la Banque, édifice magnifique, tout en marbre blanc, orné de beaux portiques aux deux extrémités, et imitant en petit le modèle du temple de Minerve à Athènes. On regarde cette Banque comme un des plus beaux édifices de la confédération. Latrobe augmenta ensuite les fortifications, éleva des phares le long de la côte, et exécuta de grands travaux hydrauliques. Le château d'eau qu'il construisit sur une des principales places de la ville, et qu'il orna de colonnes dont le fût est d'une seule pièce, distribue dans les diverses parties de Philadelphie les eaux de la rivière de Schuilkill. Après avoir achevé ces travaux, il fut nommé ingénieur de la ville, et ne quitta cette place que pour prendre celle d'inspecteur des travaux publics de la confédération. Dès lors il exécuta d'autres grandes constructions qui ajoutèrent à sa réputation : telles furent la cathédrale de Baltimore, bâtie en granit, et dont la voûte est surmontée d'une coupole de cent pieds de haut; la Bourse de la même ville, ayant deux cent cinquante-six pieds de long, et étant également surmontée d'une coupole haute de cent quinze pieds; enfin la Salle des Représentants, formant l'aile méridionale du Capitole, à Washington. Elle est circulaire et voûtée; la corniche s'appuie sur vingt-quatre belles colonnes corinthiennes. Latrobe travailla aussi à diverses parties de ce Capitole, qui avait été commencé par d'autres architectes, et dont il changea le plan. En 1811 il se chargea de pourvoir d'eau la Nouvelle-Orléans; les travaux furent aussitôt commencés; et il en confia la direction à son fils aîné, qui succomba, en 1817, aux effets meurtriers du climat. Latrobe, renonçant alors à ses places, vint avec

sa famille s'établir à la Nouvelle-Orléans pour achever une entreprise dans laquelle ses capitaux étaient engagés; mais deux ans après il fut lui-même victime de la fièvre jaune, et mourut le 3 sept. 1820. Il avait eu le projet de publier en Angleterre les plans de tous les travaux qu'il avait exécutés aux États-Unis. Les *Transactions philosophiques* de Philadelphie, tome IV et VI, contiennent un mémoire de Latrobe *sur les Collines sableuses du cap Henri, et sur les Carrières de grès voisines des rivières de Potomac et Rappahanoc.*

D—G.

LAUBANIE (YRIEIX de MAGONTHIER de), l'un des plus braves généraux du siècle de Louis XIV, de ce siècle où tant de guerriers s'illustrèrent, naquit à Saint-Yrieix, en Limousin, le 6 février 1641, d'une famille noble, reçut une éducation très-soignée, toute militaire, et se voua dès sa jeunesse au métier des armes. En l'année 1671, n'étant encore qu'aide-major du régiment de La Ferté, il fut fait major de Bommel, en Hollande, par le vicomte de Turenne, qui le préféra à plusieurs officiers plus anciens que lui. En 1684 il était major-général de l'armée commandée par le maréchal de Créqui; en 1686, brigadier des armées du roi; l'année suivante, inspecteur d'infanterie. Il commanda peu après à Hui, puis à Calais, et enfin récompensé de ses services, en 1689, par le grade de maréchal de camp. Il fut nommé, en 1693, au gouvernement de Mons, vacant par la mort de Nicolas de Labrousse, comte de Verteillac (*voy.* ce nom, LXIX, 244), et fait en même temps commandeur de l'ordre de St-Louis. On le dédommagea, en 1699, de la perte de ce gouvernement, en lui donnant celui de Neu-Brisach, auquel on joignit le gouvernement de

l'Alsace, en l'absence du maréchal d'Uxelles. C'est alors qu'ayant fait une sortie de la place de Neu-Brisach, où il se trouvait assiégé, il s'empara de la ville et du château de Neubourg, fit quatre cents prisonniers, et prépara par ce succès la victoire de Freisingen. La guerre qui recommença lui fournit de nouveaux moyens d'obtenir de l'avancement. Dès le commencement de 1702 il fut fait lieutenant-général, et on lui donna, en 1703, une nouvelle marque de distinction, en lui confiant le gouvernement de la forteresse de Landau, dont le maréchal de Tallard s'était emparé le 16 nov. de cette année, le lendemain de la bataille de Spire. Après la malheureuse affaire d'Hochstädt (13 août 1704), les Français, qui étaient sur le Danube, ayant été forcés de repasser le Rhin, le prince Louis de Bade et le roi des Romains, depuis empereur sous le nom de Joseph I^{er}, traversèrent aussi ce fleuve et vinrent mettre le siège devant Landau, protégés qu'ils étaient par l'armée d'observation de Marlborough. Ce fut pendant ce siège, soutenu contre cent vingt mille ennemis, que Laubanie fut fait grand-eroix de Saint-Louis. Il déploya beaucoup de courage et d'habileté dans sa défense. Bien qu'une bombe, qui éclata à ses pieds, le 11 octobre 1704, pendant qu'il inspectait les fortifications de la place, lui eût fait perdre la vue, son zèle ne se ralentit point pendant soixante-neuf jours que dura le siège. Il y avait déjà un mois que la tranchée était ouverte lorsque les ennemis envoyèrent un trompette pour le sommer. Un mois après, un parlementaire, étant venu lui faire la même sommation, lui demanda s'il voulait donc s'ensevelir sous les murs de la place; il répondit: « C'est un trop beau mausolée pour ne pas l'am-

« bitionner; mais je tâcherai de reculer l'honneur de cette sépulture. » Et il ajouta : « Il est si glorieux de résister à des princes qui ont tant de valeur et de capacité que je désire avoir encore quelque temps cette gloire. Je veux mériter d'eux la même estime qu'en a obtenue M. de Mélac, dans le temps du premier siège. » Cette réponse courageuse, sans forfanterie, plut aux généraux ennemis, dont l'un répliqua : « Il y a vraiment de la gloire à vaincre de pareils ennemis. » La capitulation la plus honorable mit fin à ce siège, qui avait commencé le 9 septembre et qui ne finit qu'au 23 novembre. Ce fut un des événements les plus glorieux de cette époque. On crut généralement qu'il vaudrait à Laubanie le bâton de maréchal. Le duc de Bourgogne, qui avait pour lui beaucoup d'estime, le présenta un jour au roi en disant : « Sire, voilà un pauvre aveugle qui aurait besoin d'un bâton. » Louis XIV ne répondit rien à ce mot si joli, si bien placé; et son cruel silence affligea tellement Laubanie qu'il tomba malade et mourut peu de temps après, à Paris, le 25 juillet 1706. Il a laissé un journal manuscrit du siège de Landau. Ce manuscrit, qui existe à la bibliothèque de la ville de Rennes, sous le numéro 129, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de dix-huit à vingt et une par page, et contient 117 feuillets in-folio avec trois belles cartes tracées à la main, et d'une exécution parfaite. Dans la première sont marquées les attaques, depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'au logement du chemin couvert; dans la deuxième, les attaques depuis le logement du chemin couvert jusqu'à la reddition de la place; enfin, dans la troisième, les mines et retranchements que la gar-

nison aurait souhaité pouvoir faire. A la suite du journal du siège se trouve la capitulation, comprenant trente-six articles. Bien qu'aux yeux de Laubanie sa relation fût assez instructive, il ne pensait pas, ainsi qu'il le dit dans son épître dédicatoire, qu'elle dût être publiée, de crainte qu'elle ne passât aux ennemis et ne fût mise en pratique contre le roi. Par la même épître on apprend qu'il a existé deux copies de ce manuscrit, indépendamment de celle qui vient d'être mentionnée : l'une adressée à Louis XIV, l'autre au duc de Bourgogne. Celle qui provient de Versailles se trouve à la Bibliothèque royale sous le numéro 9,350. Le ministre de l'instruction publique, informé de l'existence de ce journal, a reconnu qu'il pourrait offrir des détails utiles aux historiens militaires, et qu'il entrerait de tout point dans l'histoire de la guerre de la succession d'Espagne, histoire dont trois volumes ont paru, de 1835 à 1838, avec 2 atlas in-folio, sous ce titre : *Mémoires militaires relatifs à la guerre de la succession d'Espagne, sous Louis XIV*, publiés par M. le général Pelet, directeur du dépôt de la guerre. M—D. j. et P. L—T.

LAUBARDEMONT (JEAN MARTIN ou de MARTIN (1), baron de). Nous ne pouvons indiquer la date exacte de sa naissance, mais nous pensons qu'elle doit être rapportée à 1590, au plus tard. Ce personnage,

(1) Dans la procédure originale relative aux possédés de Loudon, dont le registre existe au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque royale, nous avons constamment trouvé *Martin de Laubarde-mont* en signature, sans la particule *de*, avant le nom *Martin*, particule qu'ont ajoutée quelques biographes, et dont une note autographe de Charles-René d'Hoziér, existant au même dépôt, relève le ridicule. Il est certain que son prénom était *Jean*, et non *Jacques*, comme l'a dit le Dictionnaire de Chaudon, et après lui Prudhomme et Gougeon, puis le *Dictionnaire de la conversation*.

fameux à tant d'égards, est cependant si peu connu qu'il nous semble convenable de faire précéder cette notice de quelques détails sur son origine et sur sa famille. Il était le troisième fils de *Jean Martin*, nommé, en 1590, trésorier-général de France en Guienne, qualifié conseiller d'État, en 1617, et nommé, en 1620, premier jurat noble de la ville de Bordeaux. Son grand-père, *Mathieu Martin*, écuyer, seigneur de la Roque, était, en 1551, commandant du château de Nérac, et descendait de Berthomieu, écuyer, sieur de la Roque, vivant en 1343. Mathieu avait en quatre fils : 1^o *Jean*, ci-dessus qualifié; 2^o *Imbert*, tué au combat d'Arques, en 1589; 3^o *François*, tué l'année suivante à la bataille d'Ivry, tons les deux dans les armées de Henri IV; 4^o *Pierre*, dont nous parlerons ci-après. Jean, fils aîné de Mathieu, avait eu lui-même trois fils : 1^o *Jean*, deuxième du nom, souche de la branche aînée (qui existe encore aujourd'hui dans la personne du fils d'*André-Joseph Martin de Tyrac*, institué, en 1751, légataire du comte de Marcellus, par François-Charles-Hyacinthe, dernier rejeton de Pierre Martin, ci-dessus nommé); 2^o *Jacques*, qui fut évêque de Vannes; 3^o *Jean Martin de Laubardemont*, qui est le sujet de cette notice.—Laubardemont fut d'abord président des enquêtes au parlement de Bordeaux, puis premier président de la cour des aides de Guienne, et nommé, en 1632, intendant de la généralité de Touraine, Anjou et Maine. Louis XIII, ayant résolu de faire raser les châteaux et forteresses qui existaient dans le cœur du royaume, Laubardemont fut chargé de la démolition de celui de Loudun. On a dit que dans le voyage qu'il y fit il recueillit beaucoup de plaintes sur

les actes de vengeance exercés par le curé Urbain Grandier (*voy.* ce nom, XVIII, 295), et sur ses relations de débauche avec les religieuses Ursulines. D'un autre côté, nous citerons une note manuscrite de Charles-René d'Hozier, généalogiste contemporain, qui se trouve à la bibliothèque royale, et qui est ainsi conçue : « Ce « Jean Martin de Laubardemont est le « juge inique que le feu cardinal de « Richelieu commit pour faire le pro- « cès du malheureux Urbain Gran- « dier, et le condamner au feu, sous « le prétexte horrible qu'il était sor- « cier et qu'il abusait des religieuses « de Loudun, mais pour se venger de « ce qu'il le croyait auteur d'un li- « belle sur la naissance de ce card- « nal. Voir l'histoire de la possession « desdites religieuses de Loudun et « du supplice dudit Urbain Grandier, « et les folios 81 à 343 et suivants « de la vie de Pierre Béranger, Guil- « laume Ménage, etc., où l'extrait de « cette histoire peut se lire. » Quoi qu'il en soit, Laubardemont se rendit à Paris, instruisit de ces plaintes le roi, le cardinal, et, le 30 novembre 1633, fut nommé président d'une commission chargée d'en connaître souverainement et sans appel. Dès le 17 décembre suivant il procéda à l'audition des témoins, et poursuivit avec une grande activité l'instruction et les exorcismes. La Ménardaye, prêtre de l'Oratoire, dans son *Examen et discussion critique de l'histoire des diables de Loudun*. Liège (Paris) 1749, in-12, en réfutation de l'ouvrage d'Aubin (*voy.* ce nom, LVI, 519), *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu*; La Ménardaye, disons-nous, tout en s'efforçant d'écarter de Laubardemont l'accusation d'avoir employé des procédures irrégulières et répréhensibles, ne va cependant pas jusqu'à nier qu'il

ait déchiré les exploits que lui faisaient signifier les parties, comme attentats (*sic*) contre son pouvoir de juge souverain. On a vu, à l'article *Grandier*, qu'une première instruction contre lui avait eu lieu dès 1630, et qu'il avait été absous par le tribunal de Poitiers, que le parlement de Paris avait saisi de l'affaire. Il paraît que de nouvelles tentatives avaient été faites, dans les premiers mois de 1634, pour ramener cette nouvelle instruction devant les tribunaux ordinaires, et probablement c'était là le but des exploits dont nous venons de parler; mais ce n'était pas le compte de Laubardemont et de son vindicatif patron, qui trancha court en faisant confirmer tous ses pouvoirs par un arrêt du conseil, du 31 mai 1634, avec défense au parlement et à tous autres juges d'en connaître, et aux parties de s'y pourvoir, à peine de 500 livres d'amende. La Mesnardaye convient encore, p. 485, que Laubardemont expédiait presque tous les jours un courrier au cardinal ministre, pour l'informer de la marche du procès. On en connaît l'épouvantable issue (18 août 1634). Mais, afin que l'opinion soit à même de se fixer sur l'homme auquel la direction en avait été confiée, nous mettons sous les yeux du lecteur le texte littéral d'une lettre qu'il écrivait à son tout-puissant protecteur, le surlendemain de l'exécution d'Urbain Grandier, sans en altérer aucunement le style ni l'orthographe (2).

(2) L'original de cette lettre fait partie, ainsi que celui de la seconde lettre ci-après, de la précieuse collection d'autographes de M. Feuillet de Conches, qui a bien voulu nous en donner communication.

Monseigneur, Votre Eminence a tesmoigné des sentiments si pieux et si charitables au mal des religieuses ursulines de cette ville et autres personnes sectières affligées des malings esprits, que j'ai creü qu'elle auroit a plazir d'estre particulièrement informée de ce qui s'est passe au jugement du pro-

Le supplice d'Urbain Grandier fut le seul qui résulta de ce déplorable procès. Mais les exorcismes conti-

nés que j'ai fait et instruit contre l'auteur de ce malefice, ayant prié le sieur Richart, conseiller à Poitiers, et l'un de ceulx qui ont assisté à ce jugement, d'en aller rendre compte à Votre Eminence, et, soubz sa faueur, s'il luy plaist, au Roy, et comme c'est la vertu propre de Votre Eminence de tirer tousiours le bien du mal, je m'assure, Monseigneur, qu'oultre le soulagement de ces pauures créatures, auxquelles vous nous avez commandé de nous employer, avec les ministres de l'Eglise, qui y travaillent sans cesse, vous mesnageriez avec l'industrie et sage prouidance que Dieu vous a donnée les miracles que nous avons reseü et que nous atandons encor de sa main pour le bien universel de la religion catholique, ceste occasion, Monseigneur, a desia produit la conuerssion de dix personnes de differantes qualites et sexe, nous n'en demurerons pas la, s'il plaict à Dieu, puisque par la force de vostre courage et tres généreuz conduite il a entierement estainct la faction des Huguenotz, il vous donnera la resolution de les conuertir à luy, par l'autorité de ses miracles et de la puissance qu'il a donnée à son Eglise, j'ozeray vous dire que vous cognoissant, autant qu'en ma hasse je puis cognoistre la grandeur de Votre Eminence, je me suis promis pour la fin de ceste oeuere la conuerssion de tous les heretiques du Royaume, lesquels, apres des miracles si manifestes, n'auront plus bezoin que du commandement du souverain pour retourner au giron de leur mere, qui a tousiours les bras ouverts pour les recevoir. Mais quoy? Monseigneur, je m'estang peut-estre trop auant et au della des termes de ma commision: pardonnez, s'il vous plaict, à mon zelle et à l'ardent desir que j'ay pour vostre gloire, vous nous donnez tous les jours de nouveaux subjects d'admirer vostre vertu, je ne puis que je ne fasse aussy journellement des voëux pour la prosperité de vostre administration, si vous auez agreable, Monseigneur, que je vous parle de nostre affaire, je diray à Votre Eminence que nous ayons icy vescu dans un grand ordre et police, et avec une telle union qu'il a samblé que vous estions tous animés d'un mesme esprit. Nous n'avous eü qu'un adviz en toutes choses et mesme au jugement du procès, l'arrest a passe tout d'une commune voix, quoique chacun de ces messieurs, au nombre de quatorze, en ait dict les raisons avec tant de sutfizance, que j'oze assurer qu'il n'a este rien dict par aucun en ceste occasion qui ne fust tres digne de vostre audience, et mesme le sieur lieutenant general de Chinou nous a fait cognoistre, par ceste action, qu'il a des qualites qui surpassent infiniment les forces ordinaires de son jeune aage. Je vous assure, Monseigneur, que c'est un tres digne subject et qui merite d'estre approuché du Roy et de Votre Eminence par quelque grand employ. Je crains, Monseigneur, de vous estre importun, c'est pourquoy je remest au sieur Richard de vous dire le surplus, s'il plaict à Votre Eminence de Pentandre, comme je l'en supplie tres humblement, et de me permettre que soubz l'honneur de vostre aduiz, je puisse me dire celluy que je seray toute ma vie avec une parfaite affection, Monseigneur, etc.

DE LAUBARDEMONT.

nèrent sur les religieuses, toujours sous la présidence et l'influence de Laubardemont. Sa femme l'avait suivi à Loudun et assistait aux interrogatoires subis par la sœur Claire de Sazilly, *possédée du diable Astaroth*, dont les compagnons exerçaient aussi leur maligne influence sur les autres sœurs, notamment sur la supérieure, Mme de Beliel, fille du marquis de Cose et parente de Laubardemont. Le père Tranquille même, l'un des exorcistes, n'en fut pas exempt. On trouve sur tout cela de curieux détails dans une autre lettre de notre séide au cardinal ministre; nous la transcrivons encore textuellement (3). Laubardemont avait été nommé, par brevet du 4 novembre 1631, conseiller-d'État, semestre ordinaire, et au con-

seil privé. Il paraît qu'après le procès des possédés de Loudun il fut retiré de l'intendance de Tours, et fixé à Paris pour être mieux sous la main de Richelieu, au premier besoin. L'occasion ne tarda pas à se présenter. La querelle du jansénisme s'envenimait, et Port-Royal en était le foyer. L'intime ami de Jansénius, le célèbre abbé de Saint-Cyran (*voy. ce nom, XXXIX, 537*), qui en avait la haute direction, avait été autrefois fort lié avec l'évêque de Luçon, sur la vie duquel il savait, a-t-on dit, quelques particularités secrètes, et qui n'étaient pas des plus belles. Arrivé au suprême pouvoir, Richelieu avait employé tous les moyens possibles pour se l'attacher. La place de premier aumônier de Henriette de France, lors de son mariage (1625) avec le prince de Galles, et successivement cinq évêchés, d'autres ont dit huit, tout fut refusé; mais, comme tous les grands despotes, Richelieu ne voulait qu'aucune personne de valeur restât hors de sa sphère de puissance. Qui n'était pas pour lui et à lui, était vite réputé contre lui. Saint-Cyran l'éprouva, et le jansénisme en fut le prétexte. Le 14 mai 1638 il fut arrêté et incarcéré au château de Vincennes (d'où il ne sortit qu'après la mort du cardinal), et les solitaires de Port-Royal ne restèrent pas à l'abri de l'orage. Ils avaient quitté la maison de Paris quinze jours après cette arrestation, et s'étaient retirés à Port-Royal-des-Champs. Laubardemont fut chargé de les interroger tous, depuis Antoine Lemaistre (*v. ce nom, XXIV, 37*)

(3) Monseigneur, les pères exorcistes que vostre éminence a miz ley dans ce saint employ font touzjours grande instance pour avoir l'ordre et permission de conduire la supérieure des Ursulines au lieu de la sépulture du bienheureux Monsieur de Sales. Ils croyent que le demon qui reste seul dans son corps est ordonné de Dieu pour estre chassé en ce lieu-là et dizem qu'ils suffisantes (*sic.*), je les ay priez de présenter sur ce subiect leur requeste à Vostre Eminence aynsy qu'ils font par les lettres que je luy envoie cy-jointes. Je fairoy en sorte en attendant l'honneur de vos commandemens qu'ilz continuent leurs exorcismes avec leur ferveur accoustumée pour essayer de faire sortir cet esprit maligne et touz ses compaignons à Loudun comme si jamais il n'avait esté parlé de ce noyage. Ces bonz peres sont dans une sainte union et parfaite charité. Le Pere Tranquille, capucin, l'un d'eux à qui Dieu a donne une très-grande force d'esprit et de corps souffre maintenant les mesmes vexationz que ces pauvres filles, son corps est agité sanz aucune douleur d'une fasson du tout prodigieuse. Je n'ay monseigneur rien veu en toute cette affaire qui m'ait donné tant d'estonnement que l'accident arrivé à ce bon religieux, lequel en tire de grandz profitez et avantages pour le bien de son âme. J'espère Monseigneur que Dieu versera si libéralement sa benediction sur ce travail que Vostre Eminence en veut prendre sera recompense de toutes sortes de graces; c'est ce que ces bonnes filles et ceux qui les assistent luy demandent touz les jours avec beaucoup de deuotion. L'excite aussy selon mon deuoir et seconde en cela leur zelle et très-juste reconnaissance. Je ne scaurois monseigneur par aucune parole temoigner à Vostre Eminence celle que j'ai des biens et faueurs qu'elle me despard à toutes occasionz, n'y l'en dignement remercier, je puis seulement dire en herité que je suis et serai

toute ma vie avec une inviolable et très-fidelle affection, monseigneur, etc.

DE LAUBARDEMONTE.

A Loudun, ce XVIII fevrier 1638.

La suscription sur le pli porte :

A Monseigneur

Monseigneur l'Eminentissime

Cardinal de Richelieu.

jusqu'aux enfants de huit à dix ans qu'on y élevait, et il s'efforça d'y ramasser quelques charges contre Saint-Cyran et les doctrines qu'il y avait inculquées. Il partit à cet effet de Paris, le 4 juillet, ne descendit pas directement à Port-Royal, mais alla coucher à un quart de lieue de là, et le lendemain, de grand matin, selon lui du moins, il arriva, croyant trouver nos solitaires encore au lit; ils étaient déjà en prière. Lemaistre, entendant heurter à sa porte, vint ouvrir. Il était, dit le procès-verbal, vêtu de deuil et d'une longue robe noire, boutonnée par devant tout au long. On l'interrogatoire que Laubardemont fit subir à Lemaistre, qui, en homme du métier, le lui rendit bien, le raillant et le déjouant à chaque parole. Entre autres questions, le commissaire lui demanda si lui, M. Lemaistre, n'avait point eu de visions : « Oui, répondit froidement celui-ci, j'ai effectivement des visions : quand j'ouvre cette fenêtre, je vois le village de Vaumurier, et, quand j'ouvre l'autre, je vois celui de Saint-Lambert; ce sont là toutes mes visions. » Cette réponse, écrite mot pour mot au procès-verbal, fut connue à Paris, et fit rire aux dépens de qui de droit. Après cet interrogatoire, qui dura huit heures, à deux reprises, *ledit sieur commissaire* visita les livres *du répondant*, qui consistaient en une Bible, quelques volumes de saint Augustin, un saint Paulin, un Nouveau-Testament grec et latin, et une traduction, par Joulet, des six livres du *Sacerdoce* de saint Jean-Chrysostôme. Puis il fit écrire (sérieusement) qu'il n'avait point trouvé de livre qui fût suspect de mauvaise doctrine; qu'il avait néanmoins pris et déposé ès mains du greffier cette traduction de Joulet, parce qu'il y avait en marge quel-

ques notes écrites *de la main dudit répondant*. Il saisit encore un sermon de saint Augustin, traduit par Lemaistre de Saci, à cause de quelques corrections de style ou de sens que son frère avait faites à la première page; comme si *le répondant* n'écrivait plus rien qu'on ne pût soupçonner d'hérésie, depuis que, à l'appel de Dieu, il s'était jeté hors du monde pour faire pénitence! Tout cet interrogatoire de Lemaistre par Laubardemont excite à la fois risée et nausée : c'est de la bêtise, mais de la bêtise méchante et cruelle. Il lui fallait découvrir à Port-Royal des visionnaires hérétiques, comme il avait trouvé des possédés du diable à Loudun. Laubardemont avait encore un office à rendre au haineux cardinal pour servir sa vengeance. Tout le monde sait la conspiration de Cinq-Mars et de Thou (*voy. ces noms*, VIII, 572, et XLV, 511). La commission qui les jugea était présidée par le chancelier Séguier; Laubardemont en fut à la fois membre et rapporteur. Dans ses interrogatoires, il disait à Cinq-Mars que de Thou avait tout avoué, et l'avait chargé dans ses aveux; il tenait le même langage à de Thou, et cette double perfidie, indigne d'un homme d'honneur et d'un magistrat, obtint tout le succès désiré; l'un et l'autre furent condamnés par le sanguinaire tribunal qui servit Richelieu au delà même de son attente; car il lui échappa un mouvement de surprise en lisant dans le jugement la peine de mort prononcée contre de Thou, auquel il n'avait réellement à reprocher que la non-révélation. Le cardinal survécut peu à cette dernière exécution; et tout nous porte à croire que dès lors Laubardemont tomba dans l'obscurité pour n'en plus sortir jusqu'à sa mort, dont nous ignorons la date

précise. Nous savons seulement qu'il vivait encore en 1655, et qu'il n'existait plus en 1657. Ce qui nous semble hors de doute, c'est l'exécration générale dont ses contemporains l'ont flétri (4). Le lieutenant civil, Dreux d'Aubray, chargé en 1664 (5), par le gouvernement, d'une nouvelle information à Port-Royal, disait aux religieuses effrayées : *N'ayez pas peur, je ne suis pas un Laubardeumont!* On a dit qu'il avait eu un fils tué en 1651 parmi une bande de voleurs dans laquelle il s'était enrôlé. Il en a eu certainement un autre qui a continué la lignée jusqu'au commencement du XVIII^e siècle qu'elle s'est éteinte. Nous trouvons dans la préface de l'ouvrage de La Mesnardaye, page 14 : « Le journal « de M. de Lanbardemont, qu'il « avait écrit lui-même, serait le premier et le plus important des manuscrits, si l'on savait où le trouver. Il était venu, par succession, « à une dame, sa parente, qui vivait « encore il y a quelques années. Depuis sa mort, on ne sait ce qu'est « devenue cette pièce. Ce serait rendre service au public que d'en donner connaissance. L—s—D.

LAUBRY (MAURICE), chanoine de l'église de Reims, naquit dans cette ville en avril 1745. Après avoir fait ses études dans sa patrie il s'adonna à la théologie et fut reçu docteur de la faculté de Reims en 1770. Fatigué du vicariat de Saint-Martin qu'il exerçait, il se rendit à Paris, où l'ab-

bé Batteux, dont il était connu, le plaça chez le célèbre jurisconsulte Piales, qui lui fit faire son droit et le mit en état d'obtenir le titre d'avocat au parlement. Les progrès de Laubry dans la jurisprudence canonique furent tels, qu'il gagna la confiance de son patron, et le remplaça souvent dans ses fonctions de professeur en droit canon. L'archevêque de Reims, Talleyrand-Périgord, voulut rappeler dans son diocèse un sujet si précieux. Il lui donna en 1782 un canonicat de son église, et bientôt Laubry fut vice-gérant de l'officialité diocésaine (1783), et promoteur métropolitain et diocésain en 1786. Cet estimable ecclésiastique, sévère pour lui-même et toujours indulgent pour les autres, mourut à Reims le 22 mars 1803. On a de lui deux ouvrages de jurisprudence canonique. 1^o *Traité des unions de bénéfices*, Paris, 1778, in-12; 2^o *Traité des érections de bénéfices*, Paris, 1782, in-12. L'abbé Laubry était très-versé dans la langue hébraïque; il a laissé en manuscrit une version latine des Psaumes de David, avec des sommaires et de courtes notes. On connaît encore de lui, en manuscrit, un traité volumineux intitulé : *Accord de la religion avec la politique*. Cet ouvrage, dont le titre est intéressant et promet beaucoup, aurait eu besoin d'être réduit pour obtenir les honneurs de l'impression. C. T—y.

LAUCEZ (N... BATAILLE, chevalier de), de l'ancienne famille de Bataille, en Bourgogne, naquit vers la fin du règne de Louis XIV, et entra dans la marine. Il commandait en second le vaisseau le *Diamant* dans les campagnes de 1740 à 1748. Se trouvant sur les côtes d'Espagne, il fut attaqué par deux vaisseaux de guerre anglais. Ayant perdu son chef et une partie de ses agrès, il prit le comman-

(4) Nous citerons comme une chose remarquable qu'à Loudun on est encore maintenant persuadé que Grandier, allant au supplice, vouait à la vengeance divine ses juges et leur postérité; que Labarre, l'un d'eux, est le seul dont la descendance ait atteint la septième génération, laquelle s'éteint aujourd'hui dans un homme qui meurt misérable, après avoir subi cinq années de travaux forcés, et dont le frère s'est pendu.

(5) Empoisonné deux ans après par la marquise de Brinvilliers, sa fille.

dement, s'adressa au chef de la batterie, et lui demanda si ses canons étaient bons; sur sa réponse affirmative, Laucez lui ordonna de les charger à double charge. Les Anglais le pressaient de se rendre : pour toute réponse il fit pointer les pièces des deux bords dans les eaux, et commanda le feu. Les équipages des deux bâtiments ennemis furent forcés de courir aux pompes; Laucez profita de leur embarras pour échapper et gagner le Ferrol, où il reçut tous les secours qui lui étaient nécessaires en mâture et en vivres, et put ensuite regagner Toulon. Quelques années après, Louis XV, étant à Versailles, y donna audience à l'ambassadeur d'Angleterre, et par une faveur toute particulière offrit de lui faire voir ses magnifiques jardins; puis il l'invita à dîner. Soit que cet étranger, qui était cependant un grand seigneur (c'était le duc d'Albemarle), ne fût pas formé aux usages de la cour, soit qu'il comprît peu ou parlât mal le français, il répondit au roi : *Je n'ai pas faim*. Louis XV, qui, plus que personne, connaissait la dignité de son rang, répliqua ainsi : « Je ne vous demande pas, monsieur, si vous avez faim; je vous demande si vous voulez avoir l'honneur de dîner avec un roi de France. » L'ambassadeur s'aperçut de son inconvenance, et chercha à la réparer du mieux qu'il put. La conversation s'étant établie sur les diamants des deux couronnes de France et d'Angleterre, le duc d'Albemarle vanta beaucoup ceux de son souverain, et mit à en soutenir la supériorité une obstination peu polie. Le roi piqué lui dit : « J'en connais un qui jette plus de feux : c'est celui que montait le chevalier de Laucez. » Le 1^{er} mai 1741 ce brave marin avait obtenu des provisions d'une pension de

1,000 liv., laissée libre par la mort du comte Duquesne : il comptait alors quarante-neuf ans de service. Le brevet porte qu'il avait été blessé et s'était distingué sur le *Diamant*, où il servait en second. Dans la campagne de 1747, au Levant, le chevalier de Laucez commanda le vaisseau le *Duc d'Orléans*, armé par ordre du 6 novembre 1746. Il se retira au Château de Mandelot, près de Beaune, et y mourut dans un âge avancé, vers 1770. G—R—D.

LAUDERDALE (JACQUES MAITLAND, comte de), homme d'État anglais, descendait de Jean Maitland, secrétaire du royaume d'Écosse en 1584 (*voy. MAITLAND, XXVI, 299*), et dont le fils aîné fut créé comte de Lauderdale en 1624(1). Le personnage sujet de cet article, né en Écosse en 1752, était le second fils de Jacques, septième comte de Lauderdale, si bon vivant, dit gravement son biographe anglais, qu'il buvait trois bouteilles de vin de Bordeaux par jour (2). Sa mère était fille du baronnet Thomas Lomb. Connu d'abord sous le nom de lord Maitland, il termina son éducation à l'université de Glasgow, et voyagea ensuite en Angleterre et sur le continent. Son père ayant beaucoup d'enfants, et ne possédant qu'une fortune médiocre, lord Maitland eût suivi comme ses ancêtres la carrière des

(1) Le fils aîné de ce premier comte de Lauderdale joint de la confiance de Charles II et fit partie du ministère corrompu auquel la voix publique donna le nom de *ministère de la Cabale* (*Cabal ministry*). Créé duc de Lauderdale et marquis de March en Écosse, comte de Guilford et baron de Petersham en Angleterre, il mourut sans postérité en 1682. Ses titres furent éteints par sa mort, et Charles, son frère puîné, lui succéda seulement comme comte de Lauderdale et pair d'Écosse; c'est de ce dernier que descend l'hémime d'état dont nous nous occupons.

(2) Qu'aurait dit cet écrivain du général français Bisson, lequel, suivant l'auteur de la *Physiologie du Goût, Méditation IV, de l'Appétit*, „ buvait chaque jour huit bouteilles de vin à son déjeuner, sans avoir l'air d'y toucher. „

armes, si la mort de son frère aîné, en le rendant héritier présomptif de la pairie et de la fortune de la famille, n'eût changé les projets de ses parents. On lui fit obtenir un siège dans la Chambre des communes, où il représenta le bourg de Newport, et il y porta plusieurs fois la parole contre le ministère. Il soutint avec énergie, en 1783, le bill de Fox pour le gouvernement de l'Inde; mesure hardie, laquelle, si elle n'avait pas été repoussée, eût, suivant un écrivain anglais, prévenu les nombreuses guerres que l'Angleterre eut à soutenir en Asie, et la noire série de crimes qui furent commis plus tard dans les domaines de la Compagnie. En 1787, on le nomma, sous le ministère de Pitt, l'un des commissaires pour diriger l'acte d'accusation contre Hastings, et, à la mort de son père, en 1789, il lui succéda dans ses honneurs et sa fortune. Élu bientôt après (novembre 1790), malgré les efforts du cabinet, l'un des seize pairs écossais, qui représentent la pairie d'Écosse à la Chambre haute, il s'éleva avec force, en 1791, contre la politique des ministres qui voulaient faire déclarer la guerre à la Russie, à laquelle ils reprochaient, avec raison, le dessein d'envahir la Turquie et de chercher à attaquer l'indépendance de la Prusse. Le peu de succès du discours du comte de Lauderdale ne l'empêcha pas de blâmer avec aigreur la mesure prise dans l'Inde contre Tipoo-Saïb. Il se fit aussi remarquer lors de la discussion du bill sur les fonctions des jurés dans les cas de libelles (mars 1792); mais il ne réussit pas davantage à faire prévaloir son opinion, et la mesure qu'il blâmait fut adoptée; elle constitue maintenant une partie de la loi du pays. Peu de temps après cette discussion, le délabrement de sa

santé ayant rendu nécessaire son séjour dans un climat plus chaud, il partit au commencement du mois d'août pour le continent, accompagné du docteur Moore, son médecin et son ami. Il avait le projet de traverser seulement la France et de passer l'hiver en Italie; mais, arrivé à Paris la veille du 10 août, il y resta jusqu'au 4 sept., et y vit commettre des atrocités sans exemples dans l'histoire des nations. Quoiqu'il paraisse avoir été témoin oculaire des massacres du 2 septembre, ces crimes, ne dessillèrent pas les yeux du noble lord, qui se déclara, à son retour en Angleterre, l'admirateur des révolutionnaires, proclama, dans ses conversations comme dans ses écrits, le bonheur dont la France allait jouir, déclamant avec virulence contre l'ancien régime. La lecture des cahiers des trois ordres, que lord Lauderdale avait faite avec quelque attention, dit un de ses panégyristes, lui fournit sans doute quelques informations à ce sujet; mais il n'avait certainement pas eu le temps, pendant un si court séjour en France, d'étudier convenablement la matière. Il s'exagéra la portée des abus qui existaient réellement, et il en attaqua d'autres qui avaient déjà disparu, du moins dans la majeure partie du royaume. Ses liaisons avec Brissot et les autres chefs du parti révolutionnaire contribuèrent souvent à lui donner de fausses impressions sur les hommes et sur les choses. On voit, dans *le Patriote français*, qu'il entretenait une correspondance suivie avec le rédacteur de ce journal; aussi celui-ci le représentait-il dans sa feuille révolutionnaire, de même qu'à la tribune, comme un ami de la liberté. Les opinions manifestées par lord Lauderdale, à son retour en Angleterre, furent vivement atta-

qués dans différents pamphlets, et dans les journaux ministériels. On lui reprocha la partialité qu'il montrait pour les démagogues français, et, faisant allusion à une opinion de Danton, qui voulait qu'on emprisonnât, comme des espions et des traîtres, tous les Anglais résidant à Paris, le rédacteur d'un écrit périodique s'écria : « Que dites-vous, Priestley, Frost, Stone, Paine, sir Robert Smith, et vous, Lauderdale, de cette opinion de Danton? Vous avez perdu toute considération en France et en Angleterre; méprisés dans votre patrie, non moins honnis en France, où chercherez-vous un refuge? » Ce fut vainement que Lauderdale fit des démarches auprès du procureur-général pour obtenir satisfaction du pamphlétaire; ce magistrat le renvoya poliment à la trésorerie. Après une longue correspondance sans résultat, Lauderdale s'adressa directement à Pitt, et, par le conseil de ce ministre, il présenta sa plainte sous la forme de mémoire, mais elle fut repoussée. Il se décida alors à justifier sa conduite et ses opinions dans une série de lettres adressées aux pairs d'Écosse, lesquelles parurent en 1794. Dans la première; entièrement consacrée à la révolution française, il soutint que les malheurs de Charles I^{er}, comme la destruction de la royauté en France, provenaient de la mauvaise administration des finances et de la prodigalité de la cour. John Gifford, son compatriote, réfuta cette assertion, en reprochant à l'auteur avec amertume sa partialité et son ignorance des faits. Toujours l'adversaire du ministère, Lauderdale s'opposa vivement à l'incorporation et à l'armement de la milice, proposée dans le discours de la couronne; et il attaqua successivement le bill qui suspendait la loi

d'*habeas corpus* et toutes les mesures tendant à la guerre contre la France. Au mois de février 1793, il protesta contre cette guerre, et présenta à la fin de cette même année une pétition venant d'Écosse, suivie, dit-il, de cinquante mille signatures, pour demander la paix. En novembre 1795 il combattit le bill présenté par lord Grenville pour garantir la sûreté de la personne du roi, et dans lequel non-seulement on considérait comme un acte de haute trahison de tuer, blesser ou attaquer le souverain, mais on déclarait conduite criminelle et même crime atroce (*high misdemeanour*) tout ce qui tendait à exciter la désaffection des sujets anglais, et légal pour les magistrats de dissoudre toute réunion publique où l'on chercherait à répandre le mécontentement dans l'esprit des citoyens. Lauderdale ne voyait dans ce bill qu'une tentative pour priver les Anglais du seul droit important qui leur restât encore, de s'assembler et de déclarer leurs sentiments sur des questions politiques. « Si le peuple est plein de loyauté, comme vous le proclamez tous les jours, disait-il aux ministres, la mesure que vous proposez n'est aucunement nécessaire. » Il leur reprocha enfin de chercher des précédents dans les règnes les plus tyranniques, en introduisant un bill semblable à celui qui amena la déposition de Richard II, et qui causa sa mort. Lauderdale fit encore plus tard une violente sortie contre l'évêque de Rochester, qui prêchait l'obéissance passive, et il s'éleva dans une autre occasion en faveur de la libération des esclaves et de l'abolition de la traite des noirs. A la dissolution du parlement, en 1796, le ministère, dont il avait toujours contrecarré les mesures, fit rayer son nom de la liste des seize pairs d'Écosse élus, et

ce fut vainement que Lauderdale présenta plusieurs protestations contre les intrigues illégales qu'on avait employées à son égard. Au mois de juin 1797 il se fit marchand d'aiguilles dans la cité de Londres, afin de pouvoir être élu schériff, mais il ne réunit qu'un petit nombre de voix. A la mort de Pitt, en 1806, Fox, alors secrétaire d'État, fit élever Lauderdale à la dignité de pair de la Grande-Bretagne. Il fut aussi nommé membre du Conseil privé et garde du grand sceau d'Écosse, place d'un revenu considérable. Pendant le court ministère de Fox, son ami, il fut envoyé à Paris pour diriger les négociations entamées par lord Yarmouth. Lauderdale et lord Yarmouth suivirent d'abord ces négociations avec le général Clarke, auquel Napoléon avait adjoint Champagny. Les plénipotentiaires anglais demandaient qu'on prit pour base l'*uti possidetis*, qu'ils prétendaient avoir été reconnu dans les premières conférences entre Talleyrand et lord Yarmouth, en exceptant toutefois le pays de Hanovre. Mais le général Clarke ayant traité de *romans politiques* les conversations que lord Yarmouth pouvait avoir eues avec Talleyrand, et rejetant absolument l'*uti possidetis*, les lords Lauderdale et Yarmouth demandèrent leurs passeports pour quitter la France. Le gouvernement français, qui attendait avec impatience la nouvelle de la ratification du traité conclu le 20 juillet avec la Russie, ne voulait ni rompre les négociations en accordant les passeports, ni reconnaître la base de l'*uti possidetis*, sans laquelle lord Lauderdale (car lord Yarmouth avait été rappelé) refusait de continuer à traiter. Mais la nouvelle du refus fait par l'empereur de Russie, de ratifier le traité conclu par M. d'Oubril, ayant été reçue à Paris

le 4 septembre, la France devint plus facile, tandis que le ministère britannique éleva ses prétentions et exigea, outre les conditions qu'il avait précédemment demandées, que l'*uti possidetis* renfermât de toute nécessité le royaume de Sicile, dont il n'avait pas d'abord absolument rejeté la cession moyennant une indemnité. Ces bases furent admises, et lord Lauderdale leva la difficulté provenant de l'absence d'un plénipotentiaire russe chargé de suivre la négociation, en déclarant que, comme son gouvernement avait une connaissance parfaite des intentions de l'empereur Alexandre, il était chargé de communiquer à la France les conditions auxquelles ce souverain consentirait à faire la paix, et que le roi d'Angleterre s'engagerait à employer sa médiation pour obtenir l'accession du monarque russe. La partie de la négociation qui ne concernait que la forme fut traitée directement et sans intermédiaire par Talleyrand; quant à ce qui concernait le fond du traité elle recommença entre Lauderdale et Champagny. L'ultimatum que ce dernier remit le 25 septembre n'ayant pas convenu au plénipotentiaire anglais, mécontent surtout de la base de l'*uti possidetis*, Lauderdale demanda ses passeports, et Talleyrand, qui avait accompagné Napoléon à l'armée, lui manda que M. de Champagny était autorisé à les lui remettre. Lauderdale quitta Paris quelques jours après. La mort de Fox, arrivée le 13 septembre, avait changé la situation des affaires en Angleterre, où la rupture des négociations était déjà résolue, et Napoléon ne pouvait l'ignorer lorsqu'il s'était décidé à les rompre lui-même. Par suite du changement de ministère, Lauderdale fut forcé de donner sa

démission, et depuis ce temps il est presque toujours resté dans l'opposition. En juillet 1811 il s'opposa à ce qu'on accordât un secours de 500,000 liv. sterl. aux habitants de l'Allemagne qui avaient souffert de la guerre, et demanda que ce secours fût donné aux malheureux habitants des campagnes d'Angleterre, accablés de taxes depuis vingt-cinq ans. Plus tard il s'opposa encore à la nouvelle suspension de l'*phæbeas corpus*. Cet homme d'État est mort au mois de sept. 1839, âgé de plus de quatre-vingts ans. Vers la fin de sa carrière il votait avec les pairs conservateurs. Il avait épousé, en 1782, une riche héritière, fille d'Anthony Todd, secrétaire du bureau de la poste, et il laissa de ce mariage neuf enfants. Jacques, vicomte Maitland, son fils aîné, lui succéda dans sa pairie. Lord Lauderdale a publié : 1^o *Lettres aux Pairs d'Écosse*, in-8^o, 1794 ; 2^o *Discours sur les Finances*, in-8^o, 1796 ; 3^o *Pensées sur les Finances*, in-8^o, 1796 ; 4^o *Lettres sur les mesures de finances actuellement proposées, dans lesquelles on examine particulièrement le bill soumis au parlement*, in-8^o, 1798 ; 5^o *Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique*, in-8^o, 1804 ; 6^o *Avis aux manufacturiers de la Grande-Bretagne sur les conséquences de l'union de l'Irlande*, in-8^o, 1805 ; 7^o *Pensées sur l'état alarmant de la circulation et sur les moyens d'adoucir les souffrances pécuniaires de l'Irlande*, in-8^o, 1805 ; 8^o *Recherches sur le mérite pratique du système de gouvernement de l'Inde sous la surintendance de la commission du contrôle*, in-8^o, 1809 ; 9^o *Considérations sur la dépréciation du papier en circulation*, in-8^o, 1812 ; 10^o *Nouvelles considérations sur l'état de la circulation*,

in-8^o, 1812 ; 11^o *Lettres sur les lois concernant les grains*, in-8^o, 1814.

D—Z—S.

LAUDIVIO (ZACHIAS ou ZACHARIAS (1)), littérateur, était né, dans le xv^e siècle, à Vezzuno, petite ville de la Lunigiane, sur la côte de Gênes. Il prend le titre de chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem ; et l'on doit en conclure que, dans sa jeunesse, il fit au moins quelques campagnes contre les Turcs. Il vint ensuite à la cour de Ferrare, persuadé que son talent pour la poésie ne pouvait manquer de lui attirer la faveur du duc Borso, protecteur déclaré des lettres. Mais les calculs de son orgueil furent trompés. Une élogie de Baptiste Guarino (*Carmin.*, page 80) nous apprend que Laudivio, brouillé par ses prétentions avec tous ses rivaux, fut obligé de quitter Ferrare, ne pouvant y vivre d'une manière convenable à son rang. Il se rendit à Naples, où il fut admis dans l'Académie (2) fondée par le Panormita (*voy. ce nom*, XXXII, 493). Les sages conseils de Guarino ne l'avaient pas rendu plus modeste ; et, comme à Ferrare, son orgueil lui fit à Naples beaucoup d'ennemis. Il s'était retiré, vers 1473, à Ciciano, dans la Campanie, pour s'y livrer plus tranquillement à l'étude et à la composition de ses ouvrages. On connaît de lui : 1. *Epistolæ magni Turci, editæ cum præfatione*, etc., Naples, 1473 ; Rome, même année, in-4^o, deux éditions très rares. Ces lettres, attribuées à Mahomet II, eurent un succès extraordinaire ; elles ont été réimprimées un grand nombre de fois dans

(1) Oldoini le nomme *Zacchias* dans l'*Athenæum Ligusticum* ; et Gussago *Zacharie Laudino*, dans la *Tipograf. Bresciana*, 136.

(2) Cependant Sarno ne l'a pas compris dans la liste des académiciens qu'il a donnée, p. 20 de la *Vie de Pontano*.

le xv^e et le xvii^e siècle, séparément ou dans diverses collections, entre autres dans les *Epistolæ laconicæ* de Gilbert Cousin. Laudivio prétend qu'il a traduit ces lettres de la langue turque, du syriaque et du grec, mais il en est bien certainement l'auteur. II. *De vita B. Hieronymi*, in-4^o de 10 f., 1^{re} éd., que l'on croit sortie des presses de J. Gensberg, à Rome, vers 1472. Panzer en cite dans les *Annales typographicæ* des éditions de Naples, 1473, in-folio; et de Rome, 1475, 1495, in-4^o. III. *De Laudibus sapientiæ et virtutis*, sans date, in-4^o, seule édition de cet opuscule; on l'attribue à J. Gensberg: elle est excessivement rare. Dans la préface des *Epistolæ magni Turci*, adressée à Franc. Beltrandi, Laudivio dit qu'il avait commencé des mémoires (*commentarii*) avec l'intention de les envoyer au souverain pontife; mais que l'étendue de ce travail l'avait forcé de le remettre à un autre temps. « Je sais, ajoute-t-il, que par là j'encourrai le blâme de plusieurs personnes; mais je m'en rapporte au jugement de la postérité. » Une de ses lettres, insérée dans le recueil de celles de Jacques Ammatii, Milan, 1506 (*voy. PICCOLOMINI*, XXIV, 268), nous apprend que Laudivio avait composé la *Géographie des Iles*. Cet ouvrage est vraisemblablement perdu; mais on conserve, dans les manuscrits de la bibliothèque d'Este, sa tragédie latine en vers iambiques: *De Captivitate ducis Jacobi*. Le héros de cette pièce est le célèbre général Jacques Piccinino (*voy. ce nom*, XXXIV, 264) que le roi de Naples, Ferdinand I^{er}, après l'avoir reçu comme le libérateur de l'Italie, fit étrangler dans sa prison en 1464. On trouve une courte analyse de cette pièce dans l'*Histoire littéraire d'Italie* de Ginguené, VI, 15. Elle est

fort médiocre, mais c'est un précieux monument de la renaissance de l'art.

W—s.

LAUGIER DE TASSY, historien, avait exercé un emploi dans le consulat de France à Alger, puis fut commissaire de la marine, pour le roi, en Hollande. Il mérite d'être cité pour un ouvrage intitulé : *Histoire du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice, politique et commerce*, Amsterdam, 1725, in-12, avec carte; Paris, 1727, in-12, sans carte. Cet ouvrage contient des renseignements exacts sur Alger. L'auteur avait bien mis à profit son séjour dans cette Régence et les documents que lui fournissaient les maisons chrétiennes qui y étaient établies. Il montre du discernement et de l'impartialité dans ses récits, et peint avec habileté, sans charger ses couleurs, les choses sur lesquelles il porte l'attention du lecteur. C'est principalement sur l'économie politique et l'état militaire, objets traités avec trop de concision par Th. Shaw (*voy. ce nom*, XLII, 246). Quoiqu'il se soit écoulé plus d'un siècle depuis que Laugier a écrit, son volume peut encore être consulté. Il a été traduit en espagnol, Barcelone, 1733, in-12, avec carte; ensuite reproduit sous différentes formes. Le *Traité de l'esclavage des chrétiens au royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, du pays et de la manière dont les esclaves chrétiens sont traités et rachetés*, par M. . . ., Amsterdam, 1732, in-12, n'est que le livre de Laugier avec un titre différent. Plus tard un sieur Le Roy publia : *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger et de son gouvernement, etc.*, La Haye, 1750, in-12. L'ouvrage de

Laugier fait le fond de celui-ci, auquel l'auteur a ajouté des pièces authentiques relatives à des affaires des Provinces-Unies avec la Régence, et des notes puisées dans Moreri et d'autres livres. Tout cela fut traduit en allemand, Hanovre, 1752, in-8°. Un Anglais fit passer l'*Histoire du royaume d'Alger* dans sa langue; y joignit une analyse des *Mémoires sur Tunis*, par Saint-Gervais, et un morceau sur Maroc; intitula cette composition *A compleat History of the piratical states of Barbary*, Londres, 1750, in-8°, et ne cita pas les auteurs dont il employait le travail. La production de cet Anglais fut traduite en allemand, Rostock, 1753, in-8°; en italien, Venise, 1754, in-8°, et, ce qui est plus singulier, en français: *Histoire des États Barbaresques qui exercent la piraterie. contenant l'origine, les révolutions et l'état présent des royaumes d'Alger, de Tunis et de Maroc, avec leurs forces, leurs revenus, leur politique et leur commerce*, par un auteur qui y a résidé plusieurs années avec un caractère public, Paris, 1757, 2 v. in-12. Suivant Barbier cette version est de Boyer de Prebandier, que Boucher de la Richarderie (voy. BOUCHER, LIX, 63) nomme mal Royer de Prebradé. Toutefois on doit convenir que cette traduction d'une traduction est mieux écrite que l'ouvrage original. Enfin, au moment où les préparatifs de la France contre Alger attiraient l'attention sur ce pays, un libraire fit paraître *Histoire d'Alger*, Paris, 1830, in-8°, avec carte. C'est tout simplement la réimpression de Laugier. L'éditeur, qui aurait dû l'annoncer sur le titre, a grossi le volume d'une relation du bombardement d'Alger par lord Exmouth. E—s.

LAUGIER (ANDRÉ), habile chimiste français, naquit à Lisieux le

1^{er} août 1770. Ses études finies au collège de sa ville natale, il entra en qualité d'élève chez un pharmacien, et, au bout du temps voulu, il fut reçu maître en pharmacie, ce qui lui facilita un mariage avec la fille d'un pharmacien. Il n'avait alors que vingt-trois ans. Il ne s'agissait plus que d'acquérir un établissement. Mais les fonds manquèrent; et, après avoir quelque temps encore espéré la réalisation de son premier plan, Laugier finit par y renoncer résolument, et par chercher des ressources dans la carrière de l'enseignement. Heureusement un nom, célèbre et puissant à cette époque, aplanissait pour lui les obstacles qui arrêtaient souvent à l'entrée de la carrière: Fourcroy était son cousin-germain; et, d'autre part, les opérations pharmaceutiques avaient très suffisamment familiarisé Laugier avec la chimie. Il ne tarda donc point à être envoyé comme répétiteur des cours de chimie et de pharmacie à l'École Militaire d'instruction de Toulon. Dans ces fonctions, qui le soumettaient immédiatement à l'inspection du service de santé, il se fit remarquer sur-le-champ par la méthode et la lucidité de ses expositions. On loua surtout beaucoup son cours élémentaire de botanique; et la renommée en alla au chef-lieu du département. Aussi bientôt réussit-il à faire tomber sur lui le choix du jury d'instruction du Var pour une chaire de chimie à l'école centrale du département. Son séjour y fut encore moins long; et, de l'extrémité sud-est de la France, il passa subitement en pleine Flandre, à Lille même, où les élèves de l'hôpital militaire d'instruction l'entendirent plusieurs années les entretenir de phyto-graphie, de chimie, de matière médicale, de procédés pharmaceutiques.

Il y jouissait, bien que dans une ville plus occupée de négoce et de plaisir que de science, de cette considération que donnent un talent remarquable et un beau caractère, lorsque son cousin Fourcroy, chargé de l'inspection des départements du Pas-de-Calais, de la Lys et du Nord, le ravit pour jamais à la province. Quelque temps après, Laugier faisait, comme suppléant de l'illustre professeur, le cours de chimie au Muséum d'Histoire Naturelle. La vanité comme la paresse du grand chimiste pouvaient y trouver leur profit: Laugier ne parlait pas mal; mais ce n'étaient plus là cette exubérance de verve, cet élan de la parole, ce luxe heureux de formes à la fois didactiques et oratoires, que l'auditoire ne cessait d'admirer chez Fourcroy. On ne tarda point cependant à rendre justice à la science calme et vraie, à l'enseignement fécond et sage du suppléant. En même temps il s'occupa de prendre rang dans la science par quelques travaux originaux, et de répondre par des découvertes à ceux qui eussent pu être tentés de le trouver bien heureux d'avoir Fourcroy pour parent. Les nombreux travaux qu'il a fournis aux *Annales du Muséum* et *Mémoires du Muséum* pendant vingt et quelques années démontrent de l'activité qu'il déploya dans cette sphère nouvelle. Ses peines ne furent point perdues. Dès 1802 Fourcroy le fit nommer, en attendant sa survivance au Muséum, chef du secrétariat de la direction générale de l'instruction publique; et plus tard (lors de l'organisation de l'université), cette direction générale ayant été réunie au ministère de l'intérieur, c'est lui qui eut le titre de directeur. Bien auparavant il avait été pourvu de la chaire d'histoire naturelle à l'École de Pharmacie, dès sa

réorganisation; et, à la mort de Trusson, il fut nommé directeur en chef de cette École. Enfin il devint au Muséum, comme tous s'y attendaient, et comme c'était en quelque sorte arrangé d'avance, le successeur de Fourcroy, dont il remplissait depuis si longtemps les fonctions comme professeur; et, quelque sévère qu'on doive être pour ces arrangements faits le plus souvent en vue surtout du lucre, et qui, inféodant les positions scientifiques à quelques familles et à quelques coteries, ferment le passage à de plus méritants, ce n'est pas à propos de la nomination de Laugier qu'il faudrait accentuer énergiquement le blâme. Sa science était réelle, ses travaux nombreux, sa spécialité parfaitement d'accord avec la place: on l'estimait généralement, et il méritait la plus haute estime: c'était un savant de la vieille roche, très peu marqué au type du XIX^e siècle, point intrigant, point égoïste, aimant la science pour la science, aimant ses élèves, qui l'adoraient, et très serviable. Tous les hommes de quelque valeur regretteraient de le voir, en 1821, par suite de dispositions économiques, privé de sa place de directeur de l'instruction publique. Un autre peut-être ou l'eût gardée ou eût su se faire donner une indemnité, un équivalent; lui, non. Il ne s'en montra que plus actif à son laboratoire; et, justement à cette époque de sa carrière (1823-1825) correspondent de nombreux et beaux travaux. Jusqu'à son dernier moment il fut, pour l'assiduité comme pour la bonté de l'enseignement, le modèle des professeurs de hautes études. Il n'avait que soixante-un ans quand le choléra le frappa soudainement en avril 1832, et l'enleva en quelques heures. Sa mort fit une profonde impression sur l'illustre Cuvier qui, trois

semaines après, devait le suivre dans la tombe. C'est comme chimiste que Laugier s'est fait un renom; et cependant c'est la minéralogie surtout qui doit citer son nom avec reconnaissance. Rarement ses opérations chimiques ont eu pour but de découvrir la manière dont une substance agit sur une substance en vertu de l'affinité; rarement il a tenté de trouver des réactifs, d'imaginer des procédés d'extraction: il n'aspire le plus souvent qu'à déterminer les principes constituants d'un corps, ce qui conduit à indiquer rigoureusement sa place dans une classification des minéraux, ayant pour base (comme elle l'a aujourd'hui) la constitution chimique. Le grand moyen pour déterminer les principes constituants, c'est ce que l'on appelle l'analyse chimique, cette analyse dans laquelle Vauquelin longtemps est resté sans rival. Laugier, sans être tout à fait l'égal de cet inimitable opérateur, se montra du moins son digne émule, en esprit de ressources et d'expédients, en dextérité, en précision; et généralement ses analyses ont conquis dans la science une autorité à bien peu de chose près égale à celle de Vauquelin. Berzélius, entre autres, s'est plu à citer souvent Laugier, et plus d'une fois il a montré la conformité des proportions indiquées par celui-ci avec son système des proportions définies, bien que faites pour la plupart longtemps avant la publication de ce système. Quoique principalement voué à la chimie inorganique, Laugier cependant a fait quelques excursions dans le domaine des deux chimies organiques; et, quoique visant surtout à fournir au minéralogiste des moyens de classification, il a trouvé quelques procédés dont l'industrie a pu faire son profit. Tels sont ceux

pour séparer le cobalt du nickel, le cérium du fer, le fer du titane; tel est celui pour convertir le sucre de gomme en sucre de lait. Toutes ces découvertes, toutes ces analyses sont consignées dans trente-six Mémoires, dont vingt-deux dans les *Annales du Muséum*, quatorze dans les *Mémoires du Muséum*, suite des Annales. Ces Mémoires, en général, n'excèdent pas seize pages. Ce ne sont en quelque sorte que des procès-verbaux très-simples des opérations diverses auxquelles s'est livré l'auteur pour effectuer son analyse, précédés de quelques mots qui établissent bien l'espèce, la synonymie, l'histoire, le gisement et les caractères physiques de l'objet examiné, et suivis de quelques lignes de conclusion. Quelque peu brillants que soient par la forme de semblables ouvrages, comme l'on ne saurait en méconnaître l'importance, et comme c'est indubitablement sur eux que repose aujourd'hui la renommée de Laugier, en voici la liste complète et raisonnée, non dans l'ordre méthodique, qui est indifférent ici, mais dans l'ordre chronologique. I. *Analyse d'une pierre tombée de l'atmosphère* (Annal., IV, 1804). II. *Analyse du disthène de Saint-Gothard* (Annal., V, 1804, p. 12). Ce minéral, jadis nommé schorl bleu, sappare ou cyanite, avait déjà été analysé par Saussure; Laugier y constata les mêmes éléments et les mêmes proportions à peu près que son prédécesseur, sauf pour la silice, qui, donnant en moyenne 29,82 à Saussure, se trouva chez lui de 38,50. Ainsi ce schorl prenait place parmi les silicates (ou dit aujourd'hui sous-silicates, parce que l'alumine y contient deux fois autant d'oxygène que l'acide silicique). Au reste, Laugier souhaitait de plus découvrir la cause de cette couleur

bleue si légère et si belle qui est un des caractères physiques les plus saillants de ce schorl, et qui lui a valu le nom de cyanite. Il n'en vint point à bout ; mais remarquant son inaltérabilité à l'air libre, et au contraire la facilité avec laquelle la flamme du chalumeau la détruit, double qualité que présente le lapis-lazuli, il émit le soupçon que probablement le beau bleu des deux pierres était dû à la présence d'une même cause. III. *Analyse de l'amphibole du cap de Gattes, dans le royaume de Grenade* (Ann., V, 1804, p. 73, etc.). L'amphibole ou hornblend des Allemands, qui s'appelle aussi schorl noir, comme le disthène schorl bleu, est un silicate calcico-magnésique, dans lequel l'oxygène de l'acide silicique égale deux fois celui de la magnésie et trois fois celui de la chaux. Laugier voulait surtout, en se livrant à cette analyse, comparer la composition de l'amphibole à celle d'un autre silicate, l'actinote, qui offre la même cristallisation que l'amphibole, et vérifier si ces deux espèces n'en faisaient qu'une : il termine son mémoire en prononçant leur identité, bien que l'actinote contienne en sus un peu de chrome, et une très faible quantité de potasse. Le fait est qu'aujourd'hui, en distinguant l'actinote de l'amphibole proprement dite, on réunit ces deux variétés ou sous-espèces, plus la grammatite, en une espèce unique, dite amphibole. Nous n'en verrons pas moins bientôt Laugier soumettre à l'analyse la grammatite et l'actinote (VII, IX), afin de couler à fond ce groupe de minéraux. IV. *Analyse de l'épidote grise du Valais en Suisse* (Ann., V, 1804, p. 149). L'épidote grise de Haüy, ou thalélite, avait déjà été analysée par Descotilz et par Vauquelin ; mais Laugier traita, au lieu des épidotes

grises du Dauphiné et d'Arendal, celle du Valais. Il y trouva moins de chaux et d'alumine, mais plus de fer et d'oxyde de manganèse ; et il acheva de mettre hors de doute la présence de cette dernière substance dans l'épidote, présence qui avait été niée jadis. Une de ses notes contient une bonne observation sur l'inexactitude à laquelle on peut être conduit par l'emploi des creusets de platine quand on traite par la potasse les objets d'analyse. V. *Analyse d'une pierre silicéo-ferrugineuse de couleur verdâtre* (Ann. V, 1804, p. 229). Cette pierre était un silicate de fer contenant 84 de silice sur 8 d'oxyde de fer ; et Laugier présumait que sa couleur, d'un jaune verdâtre, était entièrement due au fer. VI. *Analyse de la mine de plomb de Johannegeorgenstadt, en Saxe, que quelques minéralogistes ont nommée arséniate de plomb* (Ann. VI, 1805, p. 163), à laquelle on peut joindre sa *Note sur l'analyse de la mine de plomb de Johannegeorgenstadt*, etc. (Ann. VII, 1806, p. 398). L'analyse de Laugier, en cette occasion, est un modèle : non-seulement il décomposa le minéral, et y trouva ainsi de l'acide phosphorique, que les minéralogistes en question n'y soupçonnaient pas, et qui même y était en quantité double de l'acide arsénique ; mais, procédant par synthèse, il recomposa (en mettant en présence l'un de l'autre de l'oxyde de plomb et du phosphate de soude) un phosphate de plomb qui fut analysé à son tour, et, y ayant trouvé le plomb et le phosphore dans le rapport de 84 à 15, tandis que dans l'analyse du minéral primitif le rapport était de 84 à 9, il en conclut excès de base dans le phosphate que faisaient reconnaître ces recherches. En résultat, le prétendu arséniate de plomb devenait un phosphate et ar-

séniate de plomb, où l'arséniate était en bien moins grande quantité. Le minerai de Johannegeorgenstadt devenait ainsi le même à peu près que la mine de Pontgibaud, en Auvergne (dont Foureroy avait déjà donné l'analyse dans les *Annales de Chimie*, mars 1789). Du reste, Roze, de Berlin, tentait en même temps l'analyse du minerai de la Saxe et se refusait à y reconnaître du phosphate de plomb. Laugier alors répéta ses expériences, et constamment retrouva ce phosphate; il en fit juges les Vauquelin, les Haüy, les Fourcroy, etc., et c'est en quelque sorte sous leurs auspices et avec leur garantie qu'il rédigea la Note plus haut mentionnée. VII. *Examen chimique des* grammatites blanche et grise du Saint-Gothard (Ann. VI, 1805, p. 163). Laugier soumit au chalumeau, à l'action des acides et à divers réactifs nombre de grammatites de l'une comme de l'autre sorte; et jamais les analyses ne lui donnèrent les mêmes résultats pour les proportions, bien que de la grammatite blanche à la grise il y eût toujours plus de différences que de la blanche à la blanche. Ces différences, qu'on peut être tenté, mais que l'on aurait tort de mettre sur le compte de l'imperfection des analyses, il les explique par la présence constante de la dolomie dans la grammatite. Non-seulement la dolomie sert de gangue à cette pierre et par conséquent l'enveloppe; elle la pénètre, elle se distribue inégalement dans son épaisseur, de sorte que, soumises à l'analyse, cent grammatites, et peut-être cent morceaux d'une même grammatite, donneraient des résultats différents. VIII. *Examen du chromate de fer des montagnes Ouraliennes, en Sibérie* (Ann. VI, 1805, p. 325). Ce minéral, trouvé d'abord par Pontier sur les bords du Var, et que Tassaert

proclama composé d'acide chromique et d'oxyde de fer, avait été analysé par Vauquelin quand Meder le trouva dans la chaîne de l'Oural, en Sibérie, près de la rivière de Viasga, et rapporta des échantillons remarquables par un brillant métallique plus vif, par une plus grande pesanteur spécifique (4,0579 au lieu de 4,0336), et par des taches vertes qui indiquaient la présence de l'oxyde de chrome. A ces signes on pensa que le fer, dans ces échantillons, était en plus forte proportion que dans ceux du Var, ce que l'analyse de Laugier démontra. De plus Saint-Mesmin avait émis, contradictoirement à Tassaert, l'idée que le chrome, dans cette pierre, se trouvait à l'état, non pas d'acide chromique, mais d'oxyde de chrome; Vauquelin penchait vers cette opinion: Laugier aussi y accéda. Ils avaient raison; et il est reconnu à présent que le chromate de fer n'est pas possible dans la nature, l'oxyde de fer ayant plus d'affinité pour l'oxygène que l'acide chromique, et conséquemment réduisant immédiatement cet acide à l'état d'oxyde de chrome. IX. *Analyse de l'actinote de Zillerthal* (en Tyrol) (Annales, VII, 1806, page 249-259). Seul Bergman avait analysé ce minéral avant Laugier. Ce dernier y signala des proportions différentes de celles de Bergmann et un élément inaperçu de ce grand minéralogiste. La silice, que Bergmann portait à 64, ne fut jamais trouvée par Laugier que de 50, ou de nombres encore plus inférieurs; et le chrome, qu'il n'y avait point signalé, s'y trouva en quantité assez notable. Laugier y découvrit même (mais postérieurement à la lecture de son Mémoire à l'Académie), environ un 200^e de potasse. X. *Extrait d'un Mémoire sur l'existence du chrome*

dans les pierres météoriques (Ann., VII, 1806, p. 392-397). Ce travail, tout court qu'il est, parce qu'il ne contient que des résultats, ajoute quelque chose à l'ouvrage, capital pourtant, d'Howart sur les pierres météoriques. Dans cinq de ces pierres (celles de Vérone, d'Ensisheim, de l'Aigle, d'Apt, de Barbotan), Laugier reconnut par l'analyse la présence d'un pour cent de chrome. XI. *Note sur l'analyse*, etc. (voyez plus haut l'annexe au Mémoire n° VI). XII. *Examen de la pierre dite zéolithe rouge du Tyrol* (Ann., IX, 1807). XIII. *Examen chimique d'une substance animale de la grotte de l'Arc, dans l'île de Caprée* (Ann. IX, 1807). Après diverses opérations, Laugier y reconnut l'odeur de l'acide benzoïque, et conséquemment, un produit animal qu'il soupçonna être excrémental, quoiqu'il semble que nul animal n'ait pu se porter aux hauteurs où a été trouvée la substance en question. La même odeur le fit penser aussi au castoreum; et, prenant du castoreum de Sibérie, il en fit également l'analyse, et finit par y trouver de l'acide benzoïque. Mais, circonspect et lent à conclure, il ne proclama point que cet acide entraît dans la composition du castoreum, ne sachant si sa présence n'était point due à la sophistication, et n'ayant point de castoreum du Brésil à examiner comparativement. XIV. *Analyse du Paranthin* (Ann., X, 1807). XV. *Analyse du Diudside* (Ann., XI, 1808). XVI. *Analyse de l'Aplome* (Ann. XI, 1808). XVII. *Analyse comparative de deux sables ferrugineux trouvés, l'un à Saint-Domingue, l'autre sur les bords de la Loire, aux environs de Nantes* (Ann., XII, 1808). XVIII. *Examen comparatif de l'acide muqueux formé par l'action de l'acide*

nitrique sur les gommés et sur le sucre de lait (Ann., XIV, 1809). De ces recherches inspirées par le travail de Vauquelin sur les gommés arabique et adragant, inséré dans les *Annales de Chimie*, tome IV, et ayant pour but de résoudre plusieurs questions indiquées par cet habile opérateur, il résulte : 1° qu'il y a une différence très-notable entre les acides muqueux donnés par les deux procédés; 2° que la cause de cette différence, c'est la présence de l'oxalate de chaux, ou quelquefois du mucite de chaux dans l'acide obtenu par les gommés; 3° que l'on peut, au moyen de l'acide nitrique très-affaibli, le dépouiller de cette substance étrangère, et le rendre semblable à celui que fournit le sucre de lait. XIX. *Examen chimique de la Prehnite compacte de Reichenbach, près d'Oberstein* (Ann., XV, 1810, p. 205-212). XX. *Examen chimique de la Xanthorrhœa hastilis, et du mastic résineux dont se servent les sauvages de la Nouvelle-Hollande pour fixer la pierre de leurs haches* (Ann., XV, 1810, p. 323-335). XXI. *Examen chimique des matières salines que l'on obtient lorsque l'on fait fondre des méduses en les abandonnant à une décomposition spontanée* (Ann., XVI, 1810). XXII. *Examen chimique des crayons lithographiques* (Ann., XVII, 1811). XXIII. *Note sur la présence de la strontiane dans l'Aragonite* (Mém., I, 1805). XXIV. *Note relative aux Aragonites de Bastenès, de Bandissero et du pays de Gex* (Mém., III, 1807). XXV. *Expériences propres à confirmer l'opinion émise par des naturalistes sur l'identité d'origine entre le Fer de Sibérie et les pierres météoriques ou aérolithes* (Mém., III, 1817). XXVI. *Observations sur le suc de carotte, Daucus Carotæ* (Mém., IV,

1818). XXVII. *Écrits pour servir à l'histoire chimique des pierres météoriques* (Mém., VI, 1820). XXVIII. *Analyse de deux variétés du cobalt arséniaté provenant d'Allemagne et du duché de Wurtemberg* (Mém., IX, 1822). XXIX. *Analyse chimique de plusieurs terres envoyées du Sénégal* (Mém., X, 1823). XXX. *Examen chimique d'un fragment de masse saline considérable rejeté par le Vésuve dans l'éruption qui a eu lieu en 1822* (Mém., X, 1823). XXXI. *Mémoire sur l'analyse de pierres et fers météoriques trouvés en Pologne* (Mém., XI, 1825). XXXII. *Examen chimique des terres de Lamana, dans la Guyane française, et Reflexions sur leur nature et sur l'emploi qu'on en pourrait faire* (Mém., XI, 1824). XXXIII. *Examen chimique de trois minéraux provenant de l'île de Ceylan et de la côte de Coromandel* (Mém., XII, 1825). XXXIV. *Examen chimique de l'Argile de Combal* (Mém., XIII, 1825). XXXV. *Analyse de la variété en masse de l'Essonite de Ceylan* (Mém., XIV, 1825). XXXVI. *Analyse des Indianites blanche et rose de Coromandel* (Mém., XIV, 1825). Huit ou neuf de ces mémoires avaient été lus devant la première classe de l'Institut, notamment ceux sur l'actinote et sur les pierres météoriques. Un court extrait du *Mémoire sur la substance trouvée dans la grotte de l'Arc* est inséré dans la *Revue des Savants étrangers* (II, 1811), lequel contient de plus son *Annnonce d'un nouveau principe dans les pierres météoriques*. Membre assidu de la Société Philomatique, Laugier a donné beaucoup aussi au Bulletin de cette Société, mais ce n'étaient que de courtes notices les unes précédant les autres, suivant l'insertion de ses travaux aux *Annales ou Mémoires*, et nous n'y trouverions

rien de nouveau. Il en est ainsi, à plus forte raison, des nombreux articles qu'il a donnés au *Dictionnaire technologique*. Ainsi, dans tout cela, son vrai titre scientifique c'est l'ensemble des Mémoires que nous venons de parcourir, et Laugier n'a publié aucun ouvrage proprement dit, à moins qu'on ne compte pour tel le *Cours de chimie générale et pratique*, 3 vol. in-8°, atlas et 8 planches, Paris, 1828, copié, dit-on, par un sténographe qui ne manquait pas une de ses leçons, et révisé par le professeur. On sait ce que c'était que ces révisions, et en réalité ces trois volumes n'ajoutent rien et n'ôtent rien à la gloire de Laugier. Ce n'est pas de lui, c'est d'Édouard Laugier, son fils, que sont un tableau d'une feuille in-plano, contenant la *Nomenclature chimique*, Paris, 1828; et un *Tableau synoptique ou abrégé des caractères chimiques des bases salifiables*, Paris, 1828, in-8° (20 pages et 8 tableaux). — Il ne faut pas confondre Laugier le chimiste, professeur à l'école de Pharmacie, avec deux Laugier qui furent médecins. L'un, *Isaïe-Michel LAUGIER*, qui, après avoir été reçu docteur à l'université de Montpellier, alla professer au collège de Marseille, et plus tard fut administrateur des bains hydrauliques à vapeur médicaux de Paris, était un homme assez ridicule, et dont la tête aurait eu quelquefois besoin d'un bon régime hygiénique, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant les titres bizarres de ses brochures. La première (après la thèse doctorale, bien entendu) fut *l'Art de faire cesser dans tel temps et dans tel lieu que ce soit les pestes ou épidémies les plus terribles*, etc., etc., Paris, 1784, in-8°; puis vint la *Nouvelle découverte pour l'humanité, ou Essai sur la maladie*

de *Cythère*, Paris, 1784, in-8°, 120 pages; suivi des *Présents des courtisanes, ou Galanteries de Cythère*, Paris, 1785, in-8°. Après quoi, vastes et emphatiques prospectus à la plus grande gloire des bains qu'il administrait, l'*Hydrographie nouvelle, ou Description des bains hydrauliques médicaux*, etc., Paris, 1785, et le *Parallèle entre le magnétisme animal, l'électricité et les bains médicaux*, Paris, 1785 : et l'on devine bien qu'aux bains médicaux reste toujours l'avantage! Bientôt éclata la Révolution; et comme c'était la mode de crier au tyran, il lança, au milieu des pamphlets politiques qui commençaient à pleuvoir, sa *Tyrannie que les hommes ont exercée dans presque tous les temps et les pays contre les femmes*, Paris, 1789, et n'en resta pas moins, comme la femme incomprise, méconnu et pauvre; d'où, finalement, un cri de détresse, et anathème à l'ingrate patrie qui a des yeux pour Mirabeau, Maury et Sieyès, et ne songe point à lui; ce fut le chant du cygne : après le *Vrai patriotisme, ou les Services rendus à la patrie avec les pièces authentiques qui les prouvent*, nous n'avons plus rien qui porte son nom. — Son homonyme, François LAUGIER, était de Metz, mais passa de bonne heure dans les États autrichiens, professa la chimie et la botanique à Vienne, où il eut le titre de conseiller de S. M. impériale, remplit ensuite la même chaire à l'université de Modène, et mourut à Reggio, le 17 décembre 1793, membre de la Société des Géographes de Florence, associé de l'Académie de Nancy, etc., etc. On lui doit de fort bonnes *Institutiones pharmaceuticæ*, Modène, 1788-1791, 3 vol. in-8°. P—OT.

LAUMOND (JEAN-CHARLES-JOSEPH), diplomate et administrateur,

naquit à Arras, en 1753, et commença par être employé à l'intendance de Flandre. Il consacra ensuite, dans la capitale, quelques années à l'étude afin de s'ouvrir une carrière. Le duc d'Aiguillon, exilé dans une de ses terres, voulant mettre en ordre les papiers de son administration de Bretagne et rédiger ses mémoires particuliers, fit venir auprès de lui Laumond, qui, pendant quatre ans, fut occupé de ce travail, et ne le quitta qu'en 1784, pour aller remplir à Nancy les fonctions de premier secrétaire de l'intendance. Cette intendance ayant été supprimée à la fin de 1789, Laumond qui, bien que fort modéré, avait adopté les principes de la Révolution, fut placé, comme chef de division, à la caisse de l'extraordinaire, et, par suite, en 1793, nommé l'un des quatre directeurs auxquels la caisse fut confiée. On sait que, créée par Necker, cette caisse fut l'origine de ce qu'on appela ensuite l'administration des domaines, et, plus tard, la commission des revenus nationaux. Laumond devint membre de cette dernière; mais, en 1794 épouvanté de la marche que prenait la Révolution, il donna sa démission. Quelque temps après il partit, comme consul-général de France, à Smyrne. Cette ville, où l'on a également à craindre la peste, les incendies, de fréquentes révoltes et les tremblements de terre, lui parut d'abord un paradis en comparaison de sa triste et malheureuse patrie, qu'il venait de laisser en proie à tous les fléaux de la Révolution; mais son imagination s'exaltait en pensant au voisinage de la Grèce, lorsqu'un incendie, dans lequel quatre mille maisons, la sienne comprise, furent brûlées, et quinze cents Grecs égorés, vint le désenchanter des terres classiques. Après un voyage à Con-

stantinople et un examen assez rapide des îles de l'Archipel, il regagna la France. Bonaparte venait de faire sa descente en Égypte. A cette époque, Laumond refusa le consulat de Hambourg. Le Directoire, pensant que le zèle et la probité d'un tel administrateur seraient utiles pour empêcher quelques dilapidations dans l'armée d'Italie, l'envoya, avec la qualité de commissaire du gouvernement, près cette armée; mais l'autorité de sa place fut méconnue par tout le monde, excepté par Moreau, qui était alors dans une espèce de disgrâce. Laumond s'en alla donc, comme il était venu, du beau pays où l'on voyait alors s'établir tant de miniatures de républiques, et tant d'employés de l'armée s'enrichir d'une manière aussi rapide que scandaleuse. Il fut pendant trois mois administrateur des monnaies à Paris, et, peu de temps après la révolution du 18 brumaire, qui mit toute la puissance aux mains de Bonaparte, il fut nommé préfet de Strasbourg. Profitant aussitôt du grand pouvoir qui lui était confié, il s'efforça de réparer beaucoup de maux de la Révolution, surtout en rendant à leurs familles ces cultivateurs connus sous le nom d'*émigrés du Bas-Rhin*, et en donnant aux émigrés en général toutes les facilités de rentrer; en protégeant la religion jusqu'alors persécutée; enfin en abolissant les fêtes païennes ou théophilanthropiques qui avaient encore lieu tous les dix jours, dans la cathédrale, et où assistaient les fonctionnaires civils et militaires. Les églises et les temples furent rouverts. Cependant la police, que dirigeait Fouché, trouva que le préfet était allé trop vite; mais il tint ferme, et l'on n'osa pas l'obliger à revenir sur ses pas. En reconnaissance de ce service, six mois après son rappel de

cette préfecture, la ville de Strasbourg lui fit présent d'un bas-relief en argent qui représentait la cathédrale. Il fut appelé au conseil d'État en 1802, et, l'année suivante, nommé commissaire du gouvernement en Piémont, et commandeur de la Légion-d'Honneur avec le titre de comte. Nommé, en 1804, préfet à Aix-la-Chapelle, il eut, avant de partir, une longue conversation avec Bonaparte, qui finit par convenir qu'il fallait un siècle pour se faire aimer d'un peuple conquis; qu'en conséquence, l'obéissance et le paiement exact des impôts étaient tout ce qu'on pouvait exiger; que l'espionnage, tendant à lire au fond des cœurs, ou bien la sévérité prodiguée, pour quelques mots échappés à l'humeur des vaincus, serait ce qu'il y aurait de plus nuisible. Laumond, après avoir scrupuleusement observé ces règles de conduite, quitta le département de la Roër sans avoir signalé au gouvernement un seul individu, ni donné lieu au moindre reproche d'abus d'autorité. En 1806, il passa à la préfecture de Seine-et-Oise, et fut appelé, en 1810, à la direction-générale des mines, qui fut supprimée et réunie, dans le mois de juillet 1815, à celle des ponts et chaussées. Louis XVIII, à son premier retour, avait nommé Laumond conseiller d'État. Bonaparte, pendant les Cent-Jours, l'exclut du conseil. Le roi l'y fit rentrer, d'abord en service extraordinaire, puis en service ordinaire, mais pour peu de temps. Après avoir rempli tant de missions et d'emplois considérables, Laumond se trouva réduit à une fortune des plus modiques, et, dans les dernières années de sa vie, il n'avait plus qu'une faible pension due aux bontés du roi. Il mourut à Paris, le 8 mars 1825. On a de lui une *Statisti-*

que du département du Bas-Rhin, publiée en 1802, et qui est fort estimée.

L—P—E.

LAUNAY (FRANÇOIS DE), avocat et professeur en droit à l'université de Paris, naquit à Angers, le 12 août 1612. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il vint à Paris, et y fut reçu avocat le 20 janvier 1638. Il acquit une grande connaissance du droit français, soit par la lecture des livres anciens, soit par celle des chartes et autres pièces manuscrites, qui lui furent fournies par des savants avec lesquels il entretenait une correspondance active. Beaucoup de personnes se faisaient un plaisir de le visiter souvent, et trouvaient dans sa conversation un fonds inépuisable de maximes les plus certaines de la jurisprudence. Il suivait assidûment le barreau, plaidait, donnait des consultations et écrivait en même temps. Un arrêt du conseil d'État du 26 nov. 1680, ayant érigé en l'université de Paris une chaire de droit français, Launay l'occupa le premier : il fit l'ouverture de ses leçons le 28 déc. de la même année, et soutint dans son discours que *le droit romain n'était pas le droit commun de la France*, en présence et avec l'applaudissement d'une nombreuse assemblée. Il donna de son discours plusieurs éditions consécutives, tant pour satisfaire la curiosité publique que pour faire voir que la proposition qu'il avait avancée était soutenable, comme il s'attacha à le démontrer depuis, dans la préface qu'il mit à la tête de son *Commentaire des institutes* de Loisel. Launay possédait une très-belle bibliothèque, composée de livres rares et curieux, et il se faisait un plaisir de les communiquer. Il mourut le 9 juillet 1693, à l'âge de 81 ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Séverin. Nous avons

de lui : I. *Discours prononcé à l'ouverture de ses leçons*, Paris, 1681, in-12. II. *Traité du droit de chasse*, Paris, 1681, in-12. III. *Nouveau Traité du droit de chasse, avec un Recueil des ordonnances, édits, déclarations, arrêts et réglemens, depuis Philippe-le-Long jusqu'à Louis XIV, concernant la chasse, et des notes tirées des meilleurs auteurs qui ont traité de cette matière; ensemble un discours de l'origine de la chasse, composé par Gamare et Launay*, Paris, 1681, in-12. IV. *Remarques sur l'institution du droit romain et du droit français, pour l'intelligence de l'ouvrage, en quatre livres, anonyme*, Paris, 1686, in-4°. V. *Commentaire sur les Institutes coutumières d'Antoine Loisel*, Paris, 1688, in-8°. D—C.

LAUNAY (JEAN-BAPTISTE), fondateur de la colonne de la place Vendôme, naquit le 8 mars 1769 à Avranches. Destiné à l'état ecclésiastique, dans lequel il devait entrer sous les auspices de son oncle, évêque de cette ville, il reçut une bonne éducation et réussit principalement dans l'étude des mathématiques. La Révolution de 1789 changea sa destination et ses projets. Son père le rappela chez lui, et il y exerça pendant quelque temps les arts mécaniques, pour lesquels il avait toujours eu un goût particulier. S'étant enrôlé dans un bataillon de volontaires dès le commencement de la guerre de la Révolution, il y fut bientôt nommé capitaine, et il se trouvait en cette qualité à Pontorson en 1794, lorsque les royalistes vendéens vinrent attaquer cette ville. Il concourut très-efficacement à la résistance; ce qui lui donna une sorte de réputation et le fit passer dans l'arme du génie. Attaché ensuite au matériel de l'armée, il fut chargé de

diriger la fonte des canons et des projectiles. Un accident affreux, dont il faillit être victime, vint interrompre ses travaux. Une pièce de canon devait être fondue; le sable du moule avait conservé une légère humidité; cette circonstance fit rejaillir la matière enflammée, qui couvrit les assistants d'une pluie de feu. Plusieurs périrent sur la place ou furent gravement blessés. Launay, qu'au premier moment on crut mort, ne put être guéri qu'après une année de souffrances et fut aussitôt admis à la retraite, ne pouvant plus servir activement. Il habitait depuis plusieurs années la capitale, lorsque, en 1802, il fut chargé de diriger la fonte du pont des Arts, et ensuite celle de tous les ponts à bascule. En 1804 il dirigea la fonderie du pont d'Austerlitz, sous l'inspection de Béquoy de Beaupré, ingénieur du département. Ce pont fut terminé le 1^{er} juin 1806. Sur la fin de la même année, on lui confia la direction de la colonne qui s'élève sur la place Vendôme. On voulait d'abord fondre en deux parties la statue de Napoléon, qui devait surmonter ce beau monument. Launay conçut l'idée de la fondre d'un seul jet, et il réussit au delà des espérances des savants et des artistes, et plus particulièrement de Chaudet, l'auteur de la statue, qui lui en témoigna sa satisfaction et sa reconnaissance. La colonne fut mise à découvert le 15 août 1809, et elle excita une admiration universelle; mais, comme il arrive trop souvent, ce succès fit des envieux à Launay, et on lui suscita beaucoup de tracasseries. Se voyant méconnu et déçu dans son espoir, il se tint à l'écart et ne parut plus s'occuper que d'un modèle de la coupole de la Halle au Blé, qu'il fit exécuter dans son atelier, et qui plus tard fut confié

à un autre artiste. Abreuvé ainsi d'injustices et de dégoûts, Launay cessa de concourir aux travaux du gouvernement, et il s'occupa d'un projet de fonderies ambulantes, qui fut soumis à l'empereur. En 1813, il en fit des essais sous les yeux de plusieurs officiers d'artillerie, parmi lesquels étaient le général Neigre, le colonel Collet-Marion, et plusieurs savants, qui tous lui prodiguèrent de justes éloges. Cette utile conception ne fut cependant pas réalisée. Lors de l'entrée des alliés à Paris en 1814, quelques insensés, au nombre desquels était le fameux Maubreuil, voulant faire disparaître la statue qui surmontait la colonne de la place Vendôme, et ne pouvant parvenir à la descendre, envoyèrent chercher Launay: ils le conduisirent devant le monument, avec un ordre signé du général russe Sacken, qui commandait dans Paris, et lui signifèrent que dans trois jours, si la statue n'était pas enlevée, il serait passé par les armes. On comprend aisément que tout cela ne pouvait être que comminatoire, et que ce ne fut pas par crainte que Launay conçut aussitôt, et exécuta en moins de trois jours le plan qui amena la descente complète et sans accident de la colossale statue. Ce fait a donné lieu à de graves récriminations contre lui. On a prétendu que de lui-même, et sans y être appelé, sans en avoir reçu l'ordre, il s'était empressé d'aller renverser le monument élevé par ses soins, et qu'ensuite il avait fait traîner chez lui la statue, qu'il se proposait de vendre sans y être autorisé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en effet cette statue fut portée dans son atelier, et qu'il la garda en nantissement de ce qui lui restait dû sur la construction. Il proposa ensuite de la vendre à Napoléon revenu de l'île d'Elbe;

mais les événements se pressèrent avec tant de rapidité que l'on n'eut pas même le temps de s'occuper de cette affaire. Après le second retour des Bourbons, Launay offrit au gouvernement dix mille francs de sa statue, et il y eut pour cela une négociation qui se termina par l'ordre donné à l'artiste de restituer ce chef-d'œuvre, qui fut aussitôt anéanti par la fusion. Launay lui-même fut témoin de cette opération, qui lui causa, dit-on, un tel chagrin qu'il tomba malade et ne releva plus. Il mourut à Savigny-sur-Orge, le 23 août 1827. On a de lui : I. *Relation des faits qui se sont passés lors de la descente de la statue de Napoléon érigée sur la colonne de la place Vendôme, et de la destruction de ce chef-d'œuvre; en réponse à la calomnie de M. Ambroise Tardieu, éditeur et graveur de l'ouvrage intitulé la Colonne de la Grande-Armée*, Paris, 1825, in-8°. II. *Description du tonneau hydraulique de la pompe aspirante et foulante*, imprimée à la suite du *Manuel du sapeur-pompier*, par M. Joly, 1830, in-12. III. *Manuel du fondeur sur tous métaux, ou Traité de toutes les opérations de la fonderie, contenant tout ce qui a rapport à la fonte et au moulage du cuivre, à la fabrication des pompes à incendie et des machines hydrauliques; la manière de construire toutes sortes d'établissements pour fondre le cuivre et le fer; la fabrication des bouches à feu et des projectiles pour l'artillerie de terre et de mer; la fonte des cloches, des statues, des ponts, etc., etc., avec des exemples de grands travaux, propres à aplanir les difficultés du moulage et de la fonte*; Paris, 1827, 2 v. in-8°, ornés de pl., chez Roret, libraire. M—D j.

LAUNAY (M^{lle} DE). Voy. STAAL, XLII, 375.

LAUNAY DE VALERI. Voy. CORDIER, LXI, 384.

LAUNEY (JEAN-BAPTISTE de) avocat, né à Isigny en 1752, et inort à Bayeux le 6 décembre 1831, fut nommé en 1789 député du tiers état aux états généraux, où il contribua beaucoup aux travaux relatifs à la nouvelle division de la France. C'est lui qui fit adopter le nom de *Calvados* pour le département dont la ville de Caen est le chef-lieu. Ce nom est celui d'une chaîne de rochers qui s'étend le long des côtes depuis Avranches jusqu'à Langrune-sur-Mer. D'autres membres voulaient lui donner le nom d'*Orne-Inférieure*. Launey, revenu à Bayeux, s'occupa de littérature et de beaux-arts jusqu'à ses derniers moments. Il fut membre du conseil général de son département, président des assemblées de son canton, et l'un des conservateurs des objets de sciences et d'arts que le vandalisme de cette époque s'efforçait de détruire. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Bayeux et ses environs*, poème, Bayeux, 1804, in-8° de soixante-seize pages. Les notes, qui forment plus de la moitié de l'ouvrage, sont intéressantes. II. Divers morceaux de poésie, insérés dans le *Journal de Bayeux*, et dont le plus important est intitulé : *Bayeux rebâti, ou les Amours de Rollon*. III. Mémoire sur un tableau conservé à Bayeux, qu'on dit représenter la bataille de Formigny. Il fait partie du premier volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. — De LAUNEY (*Honoré-François*), probablement de la même famille que le précédent, naquit à Bayeux en 1764. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se trouvait curé de Vaucelles, proche cette ville, au commencement de la Révolution, dont il embrassa les prin-

cipes avec une telle ardeur, qu'on le surnomma *Gorsas*. Ils'offrit, en 1792, pour servir la patrie comme aumônier et comme soldat, et finit par se marier. Persécuté pour ses opinions politiques et religieuses, après la chute de Robespierre, insulté dans des pamphlets, malheureux dans son ménage, il supporta avec impassibilité tous ces dégoûts, et se livra avec ardeur à l'étude des antiquités du pays. Il avait rassemblé une foule de matériaux précieux; mais la bizarrerie de son caractère et l'absence de toute méthode l'ont empêché de publier rien d'important. On ne connaît de lui qu'un mémoire sur la tapisserie de Bayeux, imprimé en 1824. Cet ouvrage est rempli d'érudition; il a exigé de longues recherches : la cause qu'il défend contre un adversaire redoutable (l'abbé de Larue, voy. ce nom ci-dessus) est juste et honorable; mais un style obscur et diffus, des arguments mal présentés en rendent la lecture pénible. Depuis longtemps la santé de Launey s'altérait; aux maux physiques qu'il éprouvait vint se joindre une affection mentale qui fit des progrès rapides et l'enleva à ses études. C'est dans cet état d'aberration qu'une rétractation fort détaillée du serment qu'il avait prêté comme ecclésiastique en 1791 lui fut présentée. Il signa, et mourut quelques jours après, le 11 septembre 1829.

L—R.

LAURAGUAIS (LOUIS-LÉON-FÉLICITÉ, duc de BRANCAS, plus connu sous le nom de comte de), né à Versailles (1) le 3 juillet 1733, était fils du duc de Villars-Brancas, pair de France, chevalier de la Toison-d'Or et lieutenant-général (voy. BRANCAS,

(1) Les biographes le font naître à Paris; mais, dans une brochure publiée en 1802, il indique lui-même Versailles comme le lieu de sa naissance.

V, 485), et d'Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O. Doué d'un caractère très-indépendant, naturellement disposé à faire peu de cas, dans toutes ses actions, de l'empire de l'usage et de l'autorité de l'exemple, le seul sacrifice peut-être qu'il ait fait aux exigences de son rang et à des traditions de famille fut de débiter dans le monde par la carrière des armes; mais il ne la suivit pas longtemps. Une seule campagne lui parut satisfaire suffisamment à ce que demandait sa naissance, et dès 1758 il quitta le service (2). Du reste, il s'y était comporté avec bravoure, et un plus long séjour sous les drapeaux lui eût sans doute mérité de l'avancement et des distinctions qu'il n'eut jamais. Peut-être dédaigna-t-il de les obtenir, précisément parce qu'il voyait tous les autres les ambitionner; car l'imitation était ce qui répugnait le plus à son esprit original. Toutefois il s'était laissé marier; il avait épousé en 1755 Mlle de Middelbourg, de l'une des premières familles de la Belgique. Mais le mariage était une autre chaîne encore trop pesante pour lui, et il sut bientôt s'en affranchir. Ce n'était pas pourtant par amour du désœuvrement et de l'inaction que le comte de Lauraguais se déroba ainsi, à la fois, aux gênes de la profession militaire, aux contraintes d'une position à la cour et aux devoirs de la vie de famille. Il avait bien certaines passions peu compatibles avec tous ces

(2) On raconte qu'après avoir assisté à la bataille de Crevell, à la tête de son régiment, et s'y être fort bien conduit, il réunit les officiers et leur dit : « Vous êtes de très-braves gens : j'en ai été le témoin, et vous avez vu que je ne suis pas indigne de vous commander; mais je vois à regret que nous faisons là un mauvais métier. Coucher sur la dure, se fatiguer beaucoup et après cela recevoir des coups de fusil... Cela ne convient point à mon caractère, et je ne puis continuer; ainsi, je vous prie donc de recevoir mes adieux. » Et le lendemain il partit pour ne plus revenir.

soins; mais la première qui se développa en lui, celle de l'étude et de la composition, ne paraissait pas devoir exclure toutes préoccupations sérieuses. A cette époque, vers le milieu du XVIII^e siècle, un commerce plus étroit que jamais s'était établi entre les grands et les gens de lettres et savants. Ce n'étaient plus seulement des encouragements, une protection, que ceux-ci recevaient des premiers, comme dans le siècle précédent; une sorte de vie commune rapprochait l'homme du monde favorisé des dons de la fortune et celui qui recherchait à la fois, dans les travaux de l'intelligence, des ressources et de la célébrité. Le comte de Lauraguais fit plus que de suivre cette impulsion; il la dépassa. Non content de protéger les lettres et les sciences, il voulut les cultiver lui-même, et son émulation embrassa les genres les plus divers. L'art dramatique et la chimie, le droit public et la médecine furent tour à tour l'objet de son application. Des tragédies, des expériences, des brochures sur les querelles du parlement avec la cour, et sur l'inoculation, attestèrent successivement la variété de ses travaux. Le premier fruit de sa muse fut la tragédie de *Clytemnestre*. Imprimée en 1761, cette pièce n'avait pas subi l'épreuve de la représentation. Quoique défectueuse sous le rapport de l'intrigue et faible de style, quelques vers bien frappés, et les efforts de l'auteur pour naturaliser sur notre scène la noble simplicité de la tragédie antique, l'avaient fait accueillir avec indulgence. En 1781 parut *Jocaste*, qui n'eut pas plus que *Clytemnestre* les honneurs du théâtre. L'auteur avait obtenu l'ordre de la faire jouer; mais on dit que sa famille s'y opposa. Dans cette seconde pièce le comte de Lauraguais avait entrepris

de refaire les *OEdipe* de tous ses prédécesseurs, c'est-à-dire ceux de Sophocle, Corneille, Lamothe et Voltaire. Il avait même, dans une dissertation préliminaire, attaqué assez vivement le dernier de ces poètes. Aussi, cette fois, la critique se montra-t-elle inexorable. « Ce qu'il y avait de plus clair, disait-on, dans la tragédie de *Jocaste*, c'était l'énigme du sphinx. » Cette épigramme indiquait assez le principal défaut de la pièce; mais, dans la rigueur avec laquelle on la traita, perçait peut-être un peu de ressentiment contre l'entreprise d'un écrivain assez osé pour traiter un sujet de tragédie après Voltaire, mort depuis trois ans seulement, et dont la mémoire était encore l'objet d'une sorte de culte. Ce que ses admirateurs avaient peine à pardonner au comte de Lauraguais, c'était d'avoir vengé Sophocle des critiques de Voltaire, qui, pour ridiculiser le poète grec, l'avait travesti à plaisir dans ses *Lettres sur OEdipe*. Quoi qu'il en soit, si l'honneur d'enrichir la scène française d'un bon ouvrage manque au comte de Lauraguais, il avait acquis déjà d'autres titres à la reconnaissance de tous les amis du théâtre. Un abus contemporain de son établissement parmi nous s'y était perpétué, celui de l'envahissement de la scène elle-même par des spectateurs. Ceux-ci étaient ordinairement les élégants de la cour et de la ville, qui affectaient de parler plus haut que les acteurs et de braver le reste de l'assemblée. On sent combien l'action théâtrale et l'ensemble scénique devaient souffrir de cet absurde usage. Le comte de Lauraguais eut la gloire de le faire disparaître en payant une indemnité considérable aux sociétaires de la Comédie-Française. Ils crurent devoir, par reconnaissance, lui accorder ses entrées, dont il jouit

toute sa vie. Mais sa munificence recueillit un prix plus flatteur dans les éloges dont le combla alors l'homme le mieux placé pour comprendre le mérite de cette réforme et y applaudir. Voltaire, qui s'était plaint si vivement, dans la préface de *Sémiramis*, d'un abus qu'il appelle une indécence, et qui avait failli compromettre le succès de cette belle tragédie, dédia sa comédie de *l'Écos-saise* au comte de Lauraguais, et le remercia en termes magnifiques de l'éminent service rendu par lui à l'art dramatique (3). A cette occasion, il révéla un autre trait non moins honorable de la générosité de ce seigneur (voy. DUMARSAIS, XII, 210), et le félicita de ses efforts persévérants pour hâter les progrès des sciences physiques. Le comte de Lauraguais consacra, en effet, à atteindre ce but beaucoup d'argent et de veilles. La découverte des moyens pour faire résister au feu la porcelaine, et celle de la combustion du diamant, l'occupèrent particulièrement. Des travaux assidus et d'heureuses expériences associèrent justement son nom à ceux des illustres chimistes de ce temps, Rouelle, Roux, Darcet et Lavoisier. Aussi, dès 1758, le comte de Lauraguais avait-il été nommé membre adjoint de l'Académie des Sciences, et il était, à sa mort, le doyen des académiciens libres. En 1763, il écrivit sur l'inoculation, et se montra le chaud partisan de cette découverte, dont l'utilité était alors fort contestée. La vive polémique à laquelle il se livra, à ce sujet, fut même pour lui l'origine de ces me-

sures répressives de la part du pouvoir, qui ne se renouvelèrent que trop souvent par la suite. Un mémoire qu'il avait lu à l'Académie sur l'inoculation le fit envoyer à la citadelle de Metz. Il fallait assurément toute l'originalité de son caractère pour trouver dans un pareil travail matière à des épigrammes plus que malignes contre les mœurs des médecins, et même contre celles des magistrats. Cinq ans après cependant il ne s'en portait pas moins le champion des parlements dans leur lutte contre la cour, et publiait, sous les titres de *Droits des Français*, de *Tableau de la constitution française*, ou *autorité des rois de France dans les différents âges de la monarchie*, des écrits dirigés contre les édits de 1766 et 1770. Ces ouvrages n'ont point survécu à la circonstance qui les vit naître, et ils ne firent alors quelque sensation que grâce au nom de leur auteur. Il n'avait, en effet, ni la gravité nécessaire à de pareilles matières, ni l'instruction spéciale qu'elles exigent. Ses idées ne pouvaient donc avoir d'autre mérite que celui de la hardiesse, et il l'avait recherché en les publiant en Angleterre. On peut juger d'ailleurs si, en se plaçant ainsi sans cesse en opposition avec le gouvernement, il ne s'exposait pas encore à de nouvelles disgrâces; aussi ne lui manquèrent-elles pas. Si l'on en croit ce qu'il dit plus tard dans une lettre adressée au directeur Barras, son constant amour de la liberté publique l'aurait fait exiler cinq fois. Il aurait pu ajouter qu'il fut emprisonné quatre fois, ayant été mis successivement à la Bastille et aux châteaux de Dijon, de Strasbourg et de Metz. Mais les mémoires contemporains attestent que celui qui subit ces punitions multipliées avait plus d'une fois con-

(3) Voltaire mettait ainsi dans ses louanges plus de gravité que le comte de Lauraguais lui-même dans le souvenir de l'événement qui les lui avait méritées; car, en rappelant, dans sa préface de *Jocaste*, ce qu'il avait fait pour le Théâtre Français, Il disait plaisamment : « Je suis le marguillier de cette paroisse. »

fondu la liberté avec la licence. Des écarts de conduite, des querelles particulières, eurent, en effet, au moins autant de part que la politique à ces disgrâces. Personne, au surplus, ne porta jamais plus légèrement, on pourrait dire plus gaîment, le poids des rigueurs de l'autorité que le comte de Lauragnais. De son côté, l'autorité ne semblait pas non plus y mettre beaucoup d'importance : exils et emprisonnements duraient peu. Au bout de quelques mois il reparaisait dans le monde, toujours le même et jamais corrigé. Ce fut au retour d'un de ses voyages forcés que Louis XV lui adressa ce mot si connu : « Qu'avez-vous fait en Angleterre, M. de Lauragnais ? demandait-il au comte. — Sire, répondit celui-ci, j'ai appris à *penser*. — Les chevaux ? » reprit vivement le roi... Courtisan, le comte de Lauragnais ne se fût jamais consolé d'une répartition si piquante ; philosophe, il ne parut pas s'en apercevoir. Toutefois le coup avait porté ; car il niait dans la suite cette réponse avec une humeur qui en aurait prouvé la vérité, si d'ailleurs les souvenirs du temps ne la mettaient pas hors de doute. Les divers séjours que le comte de Lauragnais fit en Angleterre, ce pays ou *l'excentricité* est presque en honneur, étaient peu propres à le guérir de la sienne ; il en a donné une preuve à peine digne de remarque dans sa vie, en se faisant agréger, lui héritier de la pairie française, au collège des avocats de *Lincoln's Inn*, à Londres. Mais c'est dans cette même ville qu'en 1773 il fit paraître un de ses plus singuliers écrits, sous ce titre bizarre : *Mémoire pour moi, par moi, Louis de Brancas, comte de Lauragnais*. Ce factum se rattachait à un procès que lui avait intenté son secrétaire. Cet homme l'accusait de lui avoir enlevé

sa femme. Le comte ne niait pas son commerce avec celle-ci, et dans cette étrange apologie, dédiée par lui à son père, le duc de Brancas, il appelait sa maîtresse *la comtesse du Tonneau*. « On n'extravagait jamais avec plus d'esprit » dit un critique de l'époque, à propos de cette production ; et il faut bien souscrire à la justesse de la remarque. Du reste, le comte de Lauragnais, par cette révélation si peu discrète de sa vie privée, n'apprenait rien au public, qui, depuis longtemps, savait à quoi s'en tenir à cet égard. On en était venu, il est vrai, dans ce siècle de corruption, à ne plus prendre la précaution du mystère pour de semblables désordres ; mais celui dont nous écrivons la vie n'était que trop porté à outrer encore sur ce point la mesure ordinaire. Ses liaisons avec plusieurs femmes de théâtre avaient fait beaucoup de bruit. La célèbre Sophie Arnoult fut celle qui le captura le plus longtemps, et les divers incidents d'une intimité qui se prolongea pendant plusieurs années devinrent l'aliment de la chronique scandaleuse ; on les a rappelés dans une foule de brochures, de pamphlets, et surtout dans une comédie-vaudeville donnée au théâtre du Palais-Royal en 1833, sous le titre de *Sophie Arnoult*. Ainsi il appartenait au comte de Lauragnais de mettre dans un attachement de ce genre la constance dont il s'était montré incapable dans des nœuds légitimes. Cette dernière union pouvait difficilement subsister en présence de tant de causes de rupture. M^{me} de Lauragnais demanda et obtint sa séparation. — Aux approches de la Révolution, le comte de Lauragnais se prononça dans le sens des idées nouvelles. Fidèle à sa coutume

de traiter chaque question grave ou frivole qui occupait fortement les esprits, il publia sur celle-là plusieurs brochures; mais, non moins fidèle à ses habitudes de lutte avec l'autorité, quelque part qu'elle fût, dès 1790 il se déclara contre plusieurs décrets de l'Assemblée constituante, cette véritable souveraine de la France d'alors. (Voir son discours aux habitants de Manicamp, le 7 février 1790.) Malgré tous ses écrits, et peut-être même à cause d'eux, il ne fut, heureusement pour lui, appelé à jouer aucun rôle sur la scène politique. Cependant il ne put échapper aux persécutions. Indépendamment des derniers débris d'une grande fortune déjà fort entamée par ses prodigalités, il perdit pendant quelques mois sa liberté. Plus malheureuse encore, sa femme périt sur l'échafaud révolutionnaire. Le Directoire, le Consulat et l'Empire trouvèrent, comme l'ancienne monarchie, le comte de Lauraguais dans l'opposition, son élément naturel. Mais ni une existence désormais bien modeste, ni la vieillesse ne purent rendre plus chagrin cet esprit qui voyait constamment les choses humaines du côté plaisant. C'était toujours en épigrammes et en saillies que se traduisaient les jugements qu'il en portait (4). Il ne pouvait en-

(4) *La Biographie Universelle* n'étant point un recueil d'anas, nous n'avons pas dû rappeler dans l'article du comte de Lauraguais cette foule de bons mots qui lui ont donné bien plus de célébrité que ses écrits, et que l'on retrouve d'ailleurs partout. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns. — Il disait, en revenant un jour du Palais-Royal, qu'il y avait rencontré Parchi - chancelier Cambacères qui *s'archi-promenait*. — Assistant au spectacle dans les derniers jours de l'Empire, au moment où l'on annonçait d'inutiles et meurtrières batailles, il dit, en entendant jouer l'air : *La victoire est à nous!* « C'était là autrefois un bulletin de triomphe. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un billet d'enterrement. » On a beaucoup ri, en 1815, de la réponse qu'il fit à un appel de la Chambre des pairs, lorsque l'huissier, après avoir prononcé son nom, ajouta : « Il n'est pas encore arrivé. »

core cependant se condamner à un silence absolu envers le public. Son ardeur de polémique se réveillait de temps en temps, et il saisissait l'occasion de dire son mot sur les événements politiques et littéraires, notamment dans une comédie des *Mariionnettes*, restée manuscrite, et dans un pamphlet contre Geoffroy. A la Restauration, le comte de Lauraguais fut compris dans la première promotion des pairs de France, sous le titre de duc de Brancas. Sa naissance, les droits qu'elle lui donnait à cette dignité dès avant la Révolution, entrèrent sans doute pour beaucoup dans cette nomination. Elle était d'ailleurs conforme aux idées de Louis XVIII, qui voulait, disait-il dans son préambule de la Charte, renouer la chaîne des temps. Le comte de Lauraguais l'entendit ou affecta de l'entendre ainsi. C'était pour lui une bonne fortune qu'un sujet de discussion avec le pouvoir. Il s'empara plus tard de ce prétexte afin de réclamer contre la mesure qui avait pour objet de faire prendre des lettres d'investiture à la pairie par tous les pairs, tant anciens que nouveaux. Cette disposition, selon lui, était incompatible avec la préexistence de ses droits; il publia la correspondance qu'il avait eue à cet effet avec Sémonville et le maréchal MacDonald; on y remarquait la phrase suivante : « Nous offrir de nouvelles lettres de pairie, c'est proposer le baptême aux gens qui ont reçu l'extrême-onction. Cette proposition pouvait être faite par un enfant de chœur, et peut-être par le

Le comte, qui entra à l'instant, s'écria : « Il est arrivé, mais il n'est pas parvenu. » Rivarol disait de Lauraguais : « Ses idées sont claires une à une, et obscures toutes ensemble. » De son côté, Lauraguais comparait la conversation de Rivarol à un feu d'artifice tiré sur l'eau.

« sacristain de la paroisse, mais assurément point par son curé. » Son grand âge l'empêcha de prendre part souvent aux travaux parlementaires ; mais, dans les rares apparitions qu'il fit à la Chambre, il parla et vota contre le ministère, c'est-à-dire contre le gouvernement. Cela a suffi à quelques biographes pour l'enrôler sous les drapeaux du libéralisme ; ceux qui l'ont connu en penseront autrement. Frondeur par tempérament et sous tous les régimes, le comte de Lauraguais devait être sur la fin de sa carrière ce qu'il avait été jusque-là. Mais cette humeur constante contre l'autorité n'allait pas jusqu'à lui faire abdiquer les sentiments, ou, si l'on veut, les préjugés de sa naissance et de son rang. L'égalité, par exemple, n'entraînait guère dans ses principes, et sous l'écorce du libéral perçait bien vite le grand seigneur. Du reste, il se montra toujours vraiment tel sous un rapport recommandable devant toutes les opinions : nous voulons parler de ses habitudes de générosité, de bienfaisance, qui avaient autrefois honoré son opulence, et qu'il conserva dans la médiocrité. Nul ne savait obliger avec plus de grâce et de délicatesse. Ses dernières années s'écoulèrent avec calme, au milieu de quelques amis dont sa conversation, toujours riche de souvenirs, brillante de traits, faisait le charme. C'était, au surplus, une composition assez piquante que celle de cette société où l'homme de l'ancienne cour, l'émigré, se rencontrait avec le patriote italien et le libéral français de l'opinion la plus avancée, où les lettres, les arts, les sciences avaient des représentants distingués : expression bien fidèle du caractère de celui qui les réunissait, tenant au passé par ses habitudes sociales, au présent par sa vive curiosité

des hommes et des choses, à l'avenir même par une imagination qui cherchait à en deviner les progrès. Comme sa fortune ne lui permettait plus de tenir un grand état de maison, c'était quelquefois en plein air, sous les arbres du Palais-Royal en été, et au rez-de-chaussée de la Bibliothèque du Roi en hiver, qu'il recevait ses amis, et qu'il avait avec eux de longs et piquants entretiens. Sa correspondance, dans l'âge le plus avancé, atteste l'intérêt empessé avec lequel il ne cessait de suivre la marche des événements. Le comte de Lauraguais mourut le 8 octobre 1824, dans sa quatre-vingt-douzième année. Sa maladie lui donna le temps de se reconnaître et de manifester les sentiments sincères d'un chrétien. N'ayant pas laissé d'autres enfants légitimes qu'une fille mariée au duc d'Arenberg (*roy. ce nom*, LVI, 406), il eut pour successeur à la pairie son neveu, le marquis Bufile de Brancas. On a de lui : I. Deux mémoires dans la collection de l'Académie des Sciences, année 1758 ; le premier intitulé : *Expériences sur les mélanges qui donnent l'éther, sur l'éther lui-même, et sur sa miscibilité dans l'eau* ; le second : *Mémoire sur la dissolution du soufre dans l'esprit-de-vin*. II. *Clytemnestre*, tragédie en 5 actes et en vers, 1761, in-8°. III. *Mémoire sur l'inoculation*, 1763, in-12. IV. *Observation sur le mémoire de M. Guettard, concernant la porcelaine*, 1766, in-12. V. *Mémoire sur la Compagnie des Indes*, précédé d'un *Discours sur le commerce en général*, Paris, 1769. VI. *Du droit des Français*, 1771, in-4°. VII. *Mémoire pour moi, par moi, Louis de Brancas, comte de Lauraguais*, Londres, 1773, in-8°. VIII. *Jocaste*, tragédie en cinq actes et en vers, Paris, Debure l'aîné, 1781, in-8°. IX. *Let-*

*tre sur les états généraux convoqués par Louis XVI et composés par M. Target, 1788, in-8°. X. Recueil des pièces historiques sur la convocation des états généraux et sur l'élection de leurs députés, 1788, in-8°. XI. Dissertation sur les assemblées nationales, sous les trois races des rois en France, 1788, in-8°. Aperçu historique sur la cause et la tenue des états généraux, avec des réflexions sur certains objets qui y ont été agités, et d'où dépend le bien public, 1789, in-8°. XIII. Discours de M. le comte de Lauraguais aux habitants de Manicamp, le 7 février 1790, in-8°. XIV. Lettres du citoyen Brancas-Lauraguais, à l'occasion du contrat de vente que le département de l'Aisne lui a passé du presbytère et de l'église, à Manicamp, et du sursis que le ministre des finances a mis à l'exécution de ce contrat, Paris, 1797, in-8°. XV. Première lettre d'un incrédule à un converti, par le citoyen Lauraguais, 1797, in-8°. XVI. Dissertation sur l'ostracisme, par le citoyen Lauraguais, 24 vendémiaire an VI, in-8°. XVII. Lettres aux citoyens Lebreton et Cuvier, à l'occasion de l'éloge du citoyen Darcet, 1802, in-8°. XVIII. Lettres de L. B. Lauraguais à Mme *** , dans lesquels on trouve des jugements sur quelques ouvrages; la vie de l'abbé de Voisenon; une conversation de Chamfort sur l'abbé Sieyès; et un fragment historique des Mémoires de Mme de Brancas sur Louis XV et Mme de Châteauroux, Paris, 1802, in-8°. XIX. Lettre à M. l'abbé Geoffroy, rédacteur du feuilleton du Journal des Débats, 1802, in-8°. XX. Lettres à Suard, 1802, in-8°. XXI. Lettres de M. de Lauraguais à M. le duc d'Artemberg, Paris, 1803, in-8°. XXII. Lettre de M. le duc de Brancas à M. le vicomte*

de Chateaubriand, Paris, 1815, in-8°. XXIII. Discours du duc de Brancas, pair de France, prononcé le 10 août, dans le bureau dont il était membre, 1814, in-8°. XXIV. Discours du duc de Brancas, préparé pour la séance des Pairs du 30 août 1814, Paris, 1814, in-8°. XXV. Lettre de M. le duc de Brancas, pair de France, à l'occasion de la circulaire adressée le 7 octobre 1817, aux Pairs, par M. le comte de Sémonville, leur grand référendaire, 1817, in-8°. XXVI. Lettre à M. Michaud, membre de l'Académie française, 1818, in-8°. XXVII. Lettre des consonnes B R à la voyelle E, 1819, in-8°. — Les recueils de nouvelles politiques et littéraires du siècle dernier contiennent plusieurs lettres du comte de Lauraguais relatives à ses démêlés avec l'autorité, et à d'autres objets (5). Il avait en portefeuille divers opuscules sur quelques événements de l'intérieur de l'ancienne cour. Ces morceaux, qu'il ne destinait pas lui-même à l'impression, sont peu regrettables, au jugement de ceux qui en ont eu communication. C. D—s.

LAUREA (MARCUS-TULLIUS), en grec *Λαυρέας*, était un esclave de Cicéron, qui mérita, comme Tiron (voy. XLVI, 128), l'affection et la reconnaissance de son maître : pour prix de ses services, il en reçut la liberté. Cet affranchissement fut antérieur au départ de Cicéron pour son gouvernement de Cilicie (62 ans av. J.-C.); car Lauréa, qui l'y suivit en qualité de scribe, c'est-à-dire avec le titre officiel de secrétaire du gouverneur pour les affaires publiques,

(5) Il fut très-maltraité dans un petit écrit plein de récriminations, qui parut en 1789, et qui avait pour titre : *Lettres de M. C*** (Cerutti) à Madame de *** , au sujet de deux billets ridicules que M. L*** (Lauraguais) a fait courir et imprimer.*

portait déjà, suivant l'usage des affranchis, les noms de son patron, de son bienfaiteur, et s'appelait Marcus-Tullius. Quant au surnom de Lauréa, qui signifie feuille de laurier, il le dut sans doute à son talent pour la poésie. Pline observe que le laurier est le seul arbre dont le nom soit donné aux hommes (*Hist. Nat.*, XV, 40), et l'affranchi de Cicéron était digne de le porter ; car il excellait également comme poète grec et comme poète latin. Les deux Anthologies latine et grecque ont recueilli des vers de Tullius Lauréa, d'une facture si facile et si naturelle qu'il serait impossible de lui assigner pour patrie l'Italie ou la Grèce, s'il n'était bien connu que les esclaves lettrés étaient presque tous des Grecs. Les vers latins dont nous avons parlé ont été cités par Pline (*Hist. Natur.*, XXXI, 2). C'est une charmante épigramme sur les thermes cicéroniens, qui montre, dit Pline, ce que la bouche même des esclaves avait puisé d'éloquence aux intarissables sources du génie de Cicéron. Cette épigramme, qui de l'*Histoire Naturelle* a passé dans l'Anthologie latine (Burmman, I, 340), prouve que Lauréa survécut à son maître et qu'il honora toujours sa mémoire. L'Anthologie grecque nous en a conservé trois autres, l'une du genre érotique, l'autre qui est classée parmi les funéraires ou sépulcrales, et la troisième sur Sapho. Celle-ci est fort belle (Brunck : *Analecta*, II, 102), et justifie bien la place distinguée que Philippe de Thessalonique (*voy.* ce nom, XXXIV, 184) lui a donnée dans sa Couronne poétique, où figure l'élite des poètes grecs du siècle de César et d'Auguste sous des symboles de fleurs. C'est au mélilot que Philippe compare notre poète : *Λάμψει Τύλλιος ὡς μελιλωτου*, indiquant sous cet emblème la dou-

ceur et le charme d'une poésie qui rappelle le goût exquis du miel et les magiques prestiges du lotus.

D—II—E.

LAUREAU (P.—B.) naquit à Dijon, en 1750. Après avoir fait de bonnes études, il se consacra entièrement à l'instruction de la jeunesse, et, pendant cinquante-six ans, il remplit honorablement les fonctions d'instituteur, dans l'exercice desquelles il savait encore trouver du temps pour composer quelques ouvrages élémentaires d'éducation. Il mourut à Saulieu, le 6 août 1823. M. Noellat, membre de l'Université, et alors rédacteur des *Petites-Affiches de l'arrondissement de Dijon*, inséra dans cette feuille (24 août) une notice sur Laureau. Cet instituteur a publié : 1^o des *Notions préliminaires pour servir d'introduction à l'étude de la géographie* ; 2^o une *Grammaire latine raisonnée, à l'usage des écoles publiques et particulières*, Dijon, 1808, 2 vol. in-12. Il avait aussi composé une *Grammaire française* très-détaillée, mais qui n'a pas été imprimée. Z.

LAURELIUS (OLAUS), évêque de Vesteras en Suède, était né, en 1585, dans la province de Vestro-Gothie, où son père était paysan. Aidé par le gouvernement, il fit de bonnes études dans son pays, et visita ensuite les universités d'Allemagne. On lui confia, en 1621, la chaire de philosophie à Upsal, et, en 1625, il obtint celle de théologie. Ses connaissances et ses mœurs inspirèrent une telle confiance que la plupart des seigneurs le chargèrent de diriger la conduite et les études de leurs enfants pendant le séjour qu'ils faisaient à l'Université. Parvenu, en 1647, à l'évêché de Vesteras, Laurelius se distingua autant par son éloquence que par son zèle pour la discipline. Il

avait rédigé avec beaucoup de soin un nouveau code ecclésiastique que les états du royaume approuvèrent, mais que l'attachement aux anciens usages empêcha de prévaloir sur celui qui datait du règne de Gustave I^{er}. L'archevêché d'Upsal étant devenu vacant, le clergé appela d'une voix unanime l'évêque de Vesteras à cette dignité; mais, eu égard à son grand âge et à ses infirmités, la cour le dispensa d'accepter, et il mourut peu après, en 1670, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a de Laurelius un grand nombre d'ouvrages en latin et en suédois, dont les plus remarquables sont : I. *Compendium theologicum*, Stockholm, 1640. II. *Systema theologicum in thesi et antithesi adornatum*, Upsal, 1641. Cet ouvrage a été longtemps classique, dans le Nord, pour l'étude de la théologie. III. *Articulorum fidei Synopsis Biblica in usum scholasticæ juventutis*, Lindköping, 1666, en latin et en suédois; ouvrage longtemps en vogue. IV. *Le Miroir de la vraie religion; des Traités en faveur du luthéranisme; des sermons et des oraisons funèbres*, en suédois. C--AU.

LAURENBERG (PIERRE), médecin et naturaliste, naquit en 1585 à Rostock, l'aîné des fils de Guillaume Laurenberg, qui cultiva lui-même la médecine, l'histoire naturelle, et dont on a plusieurs ouvrages (1). Après avoir reçu ses grades à l'Académie de sa ville natale, il voyagea pour perfectionner ses connaissances. Il professait, en 1611, la philosophie à l'Académie de Montauban; mais il

(1) Le plus connu de tous est la *Botanotheca, sive modus conficiendi herbarium vivum*. Cet ouvrage vraiment utile a été réimprimé plusieurs fois et inséré dans divers recueils de traités d'histoire naturelle. Guillaume Laurenberg mourut en 1612, à Rostock, recteur de l'Académie de cette ville, à soixante-cinq ans.

ne tarda pas à se démettre de sa chaire. On sait qu'il s'arrêta quelque temps à Leyde, où il fit imprimer un opuscule d'astronomie. En 1614 il était à Hambourg, où il professa la physique jusqu'en 1620. Il fut rappelé cette année à Rostock pour occuper la chaire de poésie. Malgré les devoirs de cette place, il continua de cultiver la botanique et la médecine, et publia divers traités d'anatomie. Ayant, dans un de ses ouvrages (*Procestria anatomica*), parlé de Dulaurens d'une manière peu convenable, Riolan prit la défense de l'anatomiste français, et lui reprocha vivement de s'être écarté du respect qu'il devait à Dulaurens, lui qui n'avait jamais dissequé que des bœufs. Laurenberg était instruit, mais plein de vanité. Dans ses préfaces il se donne des éloges qui auraient eu meilleure grâce sous la plume d'un autre. Il mourut à Rostock, le 13 mai 1639, laissant un fils nommé Jacques-Sébastien, qui s'est fait une réputation parmi les savants (2). Klefeker les a mentionnés tous les deux dans la *Bibliotheca eruditor. præcocium*. Pierre Laurenberg a été accusé de plagiat, parce qu'il ne cite jamais les sources où il a puisé. Outre une version latine de l'*Isagoges anatomica* (voy. HYPATUS, LXVII, 523), il a publié un grand nombre d'opuscules sur l'astronomie, la botanique et l'anatomie. On se contentera de citer ceux qui peuvent encore mériter l'attention des curieux ou que leur rareté fait rechercher : I. *Amphylicus, sive de natura crepusculorum tractatio*, Hambourg, 1625, in-4°. II. *Apparatus plantarum primus*, Francfort, 1632, fig.

(2) Jacques-Sébastien Laurenberg, né en 1619, à Hambourg, où son père enseignait la physique, mourut professeur en droit à Rostock, en 1663.

III. *Pasicompse nova, id est, arcuata et curiosa delineatio pulchritudinis*. Leipzig, 1634, in-8°, petit ouvrage très-rare. IV. *Collegium anatomicum duodecim dissertationibus comprehensum*, Rostock, 1636, in-4°, ou sous ce titre : *Anatomia corporis humani*, Francfort, 1665, in-12. Haller, dans la *Bibliotheca anatomica*, I, 335, donne les titres des douze dissertations qui composent ce Recueil. Dans l'une, Laurenberg décrit la circulation du sang avec assez d'exactitude, mais sans daigner faire mention de Harvey. W—s.

LAURENBERG (JEAN) (1), frère du précédent, né en 1590 à Rostock, étudia la médecine, comme son frère et son père, et se fit recevoir docteur à Reims en 1616; mais il ne pratiqua son art que rarement, et dans des occasions où ses soins étaient indispensables. Passionné pour les lettres, il consacrait presque tout son temps à l'étude des anciens modèles, et mérita de bonne heure l'estime des savants pour l'étendue et la variété de ses connaissances. Il fut d'abord nommé suppléant de son frère à la chaire de poésie de l'Académie de Rostock, et ensuite professeur, en 1618; mais il ne remplit cette place que peu de temps. Le roi de Danemark, Christian IV (voy. ce nom, VIII, 467), ayant converti le gymnase de Soroe en une académie pour la jeune noblesse, ne négligea rien pour procurer à cette école les plus habiles professeurs. En 1623, Laurenberg y fut appelé pour enseigner les mathématiques, et il s'acquitta de cet emploi avec autant de zèle que de succès. Heureux au sein de sa famille, il

trouvait le loisir de composer, presque chaque année, quelques ouvrages destinés à faciliter les progrès de ses élèves dans les sciences. Mais la guerre que Christian eut à soutenir l'ayant forcé de suspendre le payement des professeurs, Laurenberg fut obligé, pour vivre, de recourir à des emprunts onéreux. Il avait des créanciers impitoyables qui le harcelaient sans cesse, quoiqu'il s'imposât de dures privations pour satisfaire à ses engagements. Il fit enfin connaître sa triste situation au roi Frédéric III, dans un petit poème : *Querimonia Daphnorii* (2); mais il était trop tard, le chagrin avait épuisé ses forces, et il succomba le 28 février 1658. Sébastien Laurenberg, son fils, lui succéda dans la chaire de mathématiques (3). Jean Laurenberg a été, suivant les critiques danois, un des plus grands poètes de son siècle. Bartholin dit que Daniel Heinsius trouvait ses vers grecs dignes des temps héroïques, et Borrichius, pour ses satires, le nomme l'Horace et le Juvénal allemand. On trouvera la liste de ses productions dans le *de Scriptis Danorum* de Bartholin, 74-75; et dans les *Hypomnemata* de Muller, 282-83. Les principaux sont : I. Une traduction latine de la *Sphère* de Proclus, Rostock, 1611, in-8° (voy. PROCLUS, XXXVI, 129). II. *Antiquarius in quo, præter antiqua et obsoleta verba, ac voces minus usitatas, exponuntur plu-*

(2) C'est la traduction du nom de Laurenberg en grec.

(3) LAURENBERG (Sébastien), né à Soroe, le 23 avril 1628, commença ses études dans cette ville, et les termina à l'Université de Rostock en 1644. Après avoir accompagné dans leurs voyages de jeunes nobles danois, il devint professeur de mathématiques à l'Académie de Soroe, et passa en 1692 en la même qualité à l'Académie de Copenhague, où il mourut la même année. On a de lui : *Diss. de America præcis cognita*, Copenhague, 1661, in-4.

(1) Par respect pour la mémoire de son père il joignait quelquefois à son nom celui de Guillaume, *Joannes-Guilielm. F.* Il n'en a pas fallu davantage pour tromper les bibliographes qui ont fait deux auteurs de Jean et de Jean-Guillaume Laurenberg.

rimi ritus populi romani ac Græcis peculiare, Lyon, 1622, in-4°. On trouve à la tête une lettre très-flatteuse du P. Lacerda, savant Jésuite, qui avait eu communication du manuscrit. Il y a de l'érudition dans ce Lexique, mais il n'est plus d'aucun usage depuis qu'il a été surpassé par les travaux postérieurs des philologues. III. *Quatre satires* (en allemand), Copenhague, 1648, in-8°; Hambourg, 1682, in-8°, et réimprimées plusieurs fois dans différentes villes. Elles ont pour objet la critique générale des mœurs et des vices du temps, le luxe des vêtements; la mode d'employer des mets étrangers en parlant sa langue maternelle; la manie des titres; et enfin les défauts des mauvais poètes. IV. *Græcia antiqua cum tabulis geographicis*, Amsterdam, 1660, in-4°. Cet ouvrage, dont l'auteur parlait, en 1629, comme d'un travail terminé, n'a paru qu'après sa mort, par les soins de Puffendorf. Si l'on en croit Corneille de Beughem, il en existe une traduction française, 1677, in-fol., qui fait sans doute partie de quelques recueils géographiques. L'original a été reproduit dans diverses compilations, notamment dans le *Thesaurus antiquitat. græc.* de Gronovius, IV, 20. Dans la préface Gronovius reproche à Lauberg d'avoir pillé l'ouvrage de Nicol. Gerbil: *In Græciæ Michaël. Sophiani descriptionem explicatio*. W—s.

LAURENCEOT (JACQUES-HENRI), conventionnel, naquit en 1763, à Arbois, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat, mais sans avoir l'intention de fréquenter le barreau. Retiré dans sa ville natale, il y vivait paisible, entouré de quelques amis, et partageant son temps entre la lecture, les soins agricoles et le plai-

sir de la chasse. En 1792, s'étant fait inscrire comme volontaire, il fut élu par ses camarades commandant du 12^e bataillon du Jura. Nommé, quelques semaines après, député de son arrondissement à la Convention, il dut quitter l'armée pour se rendre au nouveau poste que le suffrage de ses concitoyens venait de lui assigner. Dans le procès de l'infortuné Louis XVI il s'exprima dans ces termes : « Ma conscience me fait un devoir de déclarer que je n'ai jamais cru réunir le caractère de juge à celui de législateur. En conséquence, malgré les menaces dont on a parlé, je vote pour la réclusion actuelle et le bannissement de Louis et de toute sa famille à la paix. » L'un des soixante-treize députés qui protestèrent contre le 31 mai, Laurenceot fut décrété d'arrestation et détenu pendant treize mois à la Force. Rappelé dans le sein de la Convention après le 9 thermidor, il y parla dans l'intérêt des émigrés du Haut et du Bas-Rhin, et quelques mois plus tard il fut élu secrétaire. Envoyé depuis en mission dans les départements du centre, il se signala par une conduite à la fois ferme et modérée, et répara le plus qu'il put les maux causés par la Terreur. A son retour, il dénonça plusieurs des députés qui l'avaient précédé dans les départements, et provoqua l'arrestation de Lequinio (*voy.* ce nom, au Suppl.), que l'on accusait d'avoir admis à sa table l'exécuteur des jugements criminels, et celle de Fouché, auquel il reprochait de n'avoir pas rendu compte des taxes dont il avait frappé divers départements, taxes qui, pour la seule ville de Nevers, se montaient à plus de 2 millions. Après la session conventionnelle, Laurenceot entra au conseil des Cinq-Cents, dont

il cessa de faire partie en 1797. Épris plus que jamais de cette vie de famille qui avait fait le bonheur de ses premières années, il refusa tous les emplois qui lui furent offerts successivement; mais, à la réorganisation de l'administration des forêts, il accepta la modeste place de sous-inspecteur de l'arrondissement de Dole. Il l'exerça jusqu'en 1827, où quelques infirmités précoces le déterminèrent à prendre sa retraite. Lors de la Révolution de 1830, les habitants d'Arbois le nommèrent par acclamation président de l'administration municipale provisoire, qui s'était spontanément organisée. Il ne crut pas pouvoir refuser une marque de confiance qui lui donnerait les moyens de travailler efficacement à rétablir l'ordre; mais, dès que le calme fut revenu, il s'empressa de résigner ses fonctions. Laurenceot mourut presque subitement, le 19 août 1833. Parmi les amis dont il se glorifiait, on doit citer Boissy-d'Anglas et Lanjuinais, dont il avait partagé les courageux efforts contre les partisans de la Terreur, et qui, jusqu'à leur mort, ne cessèrent d'entretenir avec lui des rapports d'estime et de bienveillance. W—s.

LAURENCIN (JEAN-ESPÉRANCE BLANDINE, comte de), naquit à Chabeuil, près de Valence, le 17 janvier 1741, d'une des plus anciennes familles du Lyonnais. Destiné dès sa jeunesse à la carrière des armes, il fit, à l'âge de dix-sept ans, la campagne de 1757 en qualité de capitaine, et s'y montra digne de succéder à la réputation de bravoure que son père, brigadier des armées du roi, avait acquise dans plusieurs campagnes, et surtout dans une belle défense de la place d'Asti. Blessé à la bataille de Minden, et foulé aux pieds de la cavalerie, le jeune comte de Lauren-

cin fut laissé pour mort sur le champ de bataille, et n'en revint que trois heures après, portant ses entrailles dans ses mains. Cette blessure fit longtemps désespérer de sa vie, et les soins d'une guérison longue et difficile l'ayant conduit dans la capitale, ses liaisons avec les gens de lettres réveillèrent en lui le goût de l'étude et de la littérature. En 1764, le projet des travaux de Perrache, pour l'agrandissement de Lyon, fixa l'attention des habitants. La salubrité et l'agrandissement de cette industrielle cité en étaient le but, et ils séduisirent Laurencin, qui eut une grande part à la création d'une Société pour l'exécution de *travaux dont l'importance aurait exigé les richesses et les ressources d'un souverain*. L'entreprise ayant dévoré de grandes fortunes et trompé l'attente des actionnaires, la direction en fut confiée à Laurencin, dont la justesse et la profondeur des vues en administration donnèrent des espérances que les événements de la Révolution vinrent bientôt renverser. En 1783, partageant l'enthousiasme et les illusions que fit naître la découverte des aérostats, le comte de Laurencin fut un des sept aéronautes qui accompagnèrent Montgolfier dans sa première ascension, et qui faillirent être victimes de leur courage, à une époque où cette invention n'était pas encore portée au point de perfection qu'elle a atteint depuis. Le roi de Suède, Gustave III, qui avait fait un long séjour à Lyon, lorsqu'il n'était que prince héréditaire, l'honora de son estime, et lui en donna un témoignage quand il parvint au trône, en lui offrant la place de gouverneur de son fils, avec des avantages que son attachement à la France lui fit refuser. Lié avec les hommes les plus distingués de

cette époque, Laurencin entretenait des correspondances littéraires avec Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert, Ducis et Thomas. Les académies de Villefranche, de Lyon et de Rouen le comptaient parmi leurs membres. Il est auteur d'un grand nombre de petits ouvrages de poésie, dans lesquels on remarque de la facilité, de l'harmonie, et souvent les traits d'une imagination vive et brillante. Ils ne furent imprimés que dans les journaux et recueils littéraires. On distingue : 1^o son *Épître sur l'Inoculation*, sujet proposé par l'Académie de Rouen. L'auteur y peint, d'une manière énergique et touchante, la douleur et le désespoir d'une mère qui perd son fils unique par l'effet d'une pratique tentée pour le sauver d'un danger incertain. Delille était l'un des concurrents, et ce ne fut qu'après avoir longtemps hésité que l'Académie prononça en sa faveur. 2^o *La Mort du Juste*, idylle qui remporta, en 1771, le prix à l'Académie de l'Immaculée Conception, à Rouen, ainsi que les deux pièces suivantes : 3^o *Palémon, ou le Triomphe de la vertu sur l'amour*, idylle, 1775 ; insérée dans le Recueil de l'Académie, publié par Berton ; 4^o stances sur la *Vie champêtre* ; 5^o *Echec et Mat*, épître ingénieuse et bien versifiée. L'épigramme était le genre qui convenait le plus à la nature de son talent. Les tendres et vives émotions de la sensibilité et de la mélancolie se montrent surtout dans deux pièces de vers qu'il composa à l'occasion de la mort de sa fille, dont les soins et le dévouement avaient sauvé ses jours, après la proscription qui suivit le siège de Lyon. Frappé de terreur comme toute la France, Laurencin publia à cette époque un Mémoire devenu très-rare et dans lequel il faisait un éloge, fort loin de sa pensée sans doute, des

monstres qui opprimaient alors sa patrie. Il est encore auteur d'une *Lettre à M. Montgolfier sur l'expérience aérostatique* faite à Lyon, en présence du roi de Suède, 1780, in-8^o ; de plusieurs mémoires et rapports sur l'administration, dans le nombre desquels on doit citer son *Mémoire sur les moyens de porter l'agriculture, les manufactures et le commerce de France au plus haut degré de prospérité et d'utilité publique*. Ce mémoire, qui fut très répandu en 1795, est aussi remarquable par la justesse que par profondeur des vues sur le commerce et les manufactures. Appelé dans toutes les administrations gratuites, Laurencin s'y distingua par son zèle et ses lumières. Il refusa des emplois honorables, et même lucratifs, satisfait de consacrer son temps aux établissements de bienfaisance. Il mourut vers la fin du XVIII^e siècle. — La comtesse de LAURENCIN (*Julie d'Assier de la Chassagne*), épouse du précédent, était née à Saint-Hippolyte, en Lorraine, le 15 mai 1741, et mourut vers le même temps que son mari. Elle a publié beaucoup de poésies qui furent imprimées dans le Recueil de Berton et dans l'*Almanach des Muses*. Son *Épître d'une femme à son amie, sur l'obligation et les avantages qui doivent déterminer les mères à allaiter leurs enfants*, fut couronnée en 1774 par l'Académie de l'Immaculée Conception, à Rouen, et imprimée en 1774, in-8^o. *Alceste et Méléos, ou Chant de l'amour maternel*, pièce également couronnée, parut en 1777, in-8^o. M-D j.

LAURENCIN (AIMÉ-FRANÇOIS, comte de), fils du précédent, né vers 1770, fut élevé avec le plus grand soin. Créé chevalier de Malte en naissant, il fut dès lors, comme ses aïeux, destiné à la carrière des armes ; mais la révolution dérangerait bientôt

ses projets. Il s'y montra fort opposé, émigra en 1792, et fit toutes les campagnes dans les armées des princes. Rentré en France après le triomphe de Bonaparte, au 18 brumaire, il se fixa à Lyon, et il était adjoint au maire de cette ville, en 1814, lorsque les Autrichiens s'en approchèrent. Il déploya en cette qualité une grande fermeté quand il fallut contenir la multitude et réprimer les émeutes qu'amena ce moment de crise. Le 30 mars il fut membre de la députation qui se rendit à Dijon pour y demander à l'empereur d'Autriche quelques adoucissements aux charges de l'occupation (*voy. JORDAN, LXVIII, 219*). C'est surtout par son influence que la députation fit à ce prince, en faveur des Bourbons, des ouvertures qui ne furent accueillies qu'avec beaucoup de réserve. Revenu à Lyon, le comte de Laurencin communiqua au conseil de la commune la déclaration, fort insignifiante, signée par les puissances alliées, le 6 février précédent. Quelque nulles et équivoques que fussent les expressions de cette pièce diplomatique, le conseil municipal persista dans sa résolution de proclamer le rétablissement des Bourbons, et, dès le lendemain, une proclamation annonça cette résolution aux habitants. Le 12 avril, les alliés ayant communiqué à la mairie le nouvel acte du sénat français, où il était dit que *le peuple appelait librement au trône Louis-Stanislas-Xavier, etc.*, le conseil regarda cet acte comme une infraction au droit d'hérédité, et il consigna sur ses registres la déclaration suivante : « Louis XVIII est roi de France par la loi fondamentale de l'État. L'exercice de l'autorité royale ne peut être suspendu par aucune révolution ; aucun événement n'a pu porter atteinte à ces antiques maximes de la monarchie... »

Cette déclaration courageuse fut mise sous les yeux de Louis XVIII par M. de Laurencin lui-même, lorsqu'il fit partie de la députation chargée d'aller le complimenter à son arrivée. Nommé maire de Sens aussitôt après, le comte de Laurencin se rendit dans cette ville. Il donna sa démission quand Bonaparte revint de l'île d'Elbe en 1815, fut réhabilité après le retour de Louis XVIII, et, dans le mois de septembre, élu par le département de l'Yonne député à la Chambre. Il s'y fit peu remarquer, mais vota constamment avec la majorité. Après l'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816, Laurencin ne fut point réélu par le département de l'Yonne, mais il le fut plus tard par celui du Rhône. Dans la session de 1825, il parla plusieurs fois en faveur de la loi d'indemnité des émigrés, et proposa de l'appliquer aux maisons démolies après le siège de Lyon, en 1793. Les discours qu'il prononça à cette occasion furent imprimés dans la même année. Il parut comme témoin, ainsi que M^{me} de Laurencin, son épouse, dans le procès de Moutou-Duvernet, et l'un et l'autre déclarèrent que ce général, ayant reçu ordre de les arrêter, les en avait fait avertir secrètement pour qu'ils eussent le temps de se mettre en sûreté. On regrette qu'une aussi généreuse déclaration n'ait pu sauver l'infortuné général ; mais on ne peut douter qu'elle n'eût été faite dans cette intention. Le comte de Laurencin est mort à la Chassagne, dans le Beaujolais, en 1833. M—D j.

LAURENT (CORNEILLE BALDRAN), dit de GRAFF, l'un des plus déterminés aventuriers connus sous le nom de filibustiers, naquit à Dordrecht, en Hollande. Selon Œxmelin, l'historien de ces corsaires (*voy. ce nom, XXXI, 523*), c'était un bel

homme, un brave à toute épreuve ; il avait le jugement prompt et le coup d'œil sûr ; les expéditions qu'il dirigea réussirent toujours , et les coups de fusil ou de canon qu'il ajusta manquèrent rarement. On a remarqué qu'il avait coutume de mener avec lui des joueurs d'instruments pour récréer son équipage dans les traversées et dans les instants de repos. Il ne se faisait pas moins considérer par sa politesse que par son courage. Après avoir servi d'abord comme matelot , puis comme canonnier, les Espagnols contre les flibustiers, il prit parti parmi ces derniers, qui l'avaient fait prisonnier. Il ne demeura pas longtemps simple flibustier ; les Français le reconnurent bientôt pour un de leurs principaux chefs, et il fit honneur à leur choix. Il remplit tellement les côtes de toutes les possessions espagnoles de la terreur de son nom, que, dans les prières publiques, on y demandait à Dieu d'être délivré de la fureur de *Laurencillo* ; c'était le nom qu'il avait porté pendant son séjour parmi les Espagnols. Ce n'est pas qu'il leur fit tout le mal que l'on mettait sur son compte ; mais souvent les flibustiers disaient qu'il était à leur tête pour effrayer leurs ennemis. Sachant que les Espagnols souhaitaient ardemment de le prendre pour lui faire un mauvais parti, il ne se battait pas qu'il ne plaçât un homme avec une mèche allumée auprès des poudres, pour faire sauter le navire en cas de nécessité. En 1683 Van-Horn, ayant d'abord rassemblé environ 300 flibustiers, médita une entreprise plus considérable que la simple course, et eut bientôt réuni 1,200 hommes d'élite qui furent embarqués sur dix bâtiments. Laurent de Graff et Van-Horn, qui furent reconnus pour chefs de l'expédition, montaient chacun

une frégate de 50 canons ; deux autres avaient aussi de gros navires ; le reste n'en avait que de petits. On se dirigea vers Vera-Cruz, sur la côte du Mexique. La place fut surprise pendant la nuit ; les principaux habitants arrêtés traitèrent de leur rancçon. On n'en put embarquer qu'une partie, parce que des secours arrivés de l'intérieur et du dehors forcèrent les flibustiers de s'éloigner. Ils emmenaient avec eux plus de 1,500 prisonniers des deux sexes. Une dispute survenue au sujet du partage du butin, évalué à un million de piastres, occasionna un duel entre Van-Horn et de Graff. Un coup d'épée que reçut le premier termina le combat. Mais la querelle des chefs devint celle des équipages, et l'on allait en venir aux mains, si de Graff ne se fût hâté de partager le butin et les prisonniers, et n'eût aussitôt mis à la voile avec la plupart des vaisseaux. Il arriva heureusement au Petit-Goave, sur la côte ouest de Saint-Domingue, d'où il était parti. Van-Horn, qui le suivait de près, mourut pendant la traversée. L'expédition de Vera-Cruz ayant été faite malgré la défense du gouvernement français, de Graff fut, ainsi que ses compagnons, quoique bien accueilli par les habitants, obligé de ne pas se montrer publiquement. Dès 1684 il se remit en course ; le 23 décembre, le gouverneur de Carthagène, ayant appris que lui et deux autres flibustiers de réputation croisaient dans ces parages, envoya contre eux deux frégates et un sloop. Les Espagnols avaient 104 bouches à feu ; les flibustiers n'en comptaient qu'un peu plus d'une soixantaine sur leurs quatre bâtiments. Toutefois, quand ils aperçurent les Espagnols, ils allèrent au devant d'eux, les abordèrent, et, après un combat d'une heure et demie, les enlevèrent. Tout ce qui

ne périt pas fut renvoyé à terre, et une lettre fut écrite par de Graff au gouverneur pour le remercier, au nom de ses compagnons, de leur avoir envoyé des bons bâtimens, qui leur étaient bien nécessaires, ceux qu'ils montaient ne valant plus rien. Bientôt de Cussy, gouverneur de Saint-Domingue, qui s'était attaché Laurent de Graff, le chargea d'escorter aux îles du Vent les commissaires du roi. De 1685 à 1688, de Graff prit part aux diverses entreprises des flibustiers contre les Espagnols dans la mer des Antilles et dans le Grand-Océan. De Cussy voulut souvent essayer, mais en vain, d'interdire ces entreprises, en représentant qu'elles étaient contraires aux ordres du roi. De Graff était avec Grammont lorsque Campêche fut pris. Ces deux chefs se séparèrent ensuite, et, peu de jours après, Laurent se trouva seul au milieu de trois vaisseaux espagnols de 60, de 54 et de 50 canons, qui le démâtèrent et pensèrent le couler à fond, mais n'osèrent jamais l'aborder. Enfin, après avoir essuyé un feu extraordinairement vif, il se sauva pendant la nuit, fort grièvement blessé et ayant perdu neuf hommes. Il eut de quoi se consoler de ce malheur par la cession que de Cussy lui fit d'un navire qui avait causé un démêlé terrible entre lui et Grammont, et par des lettres de naturalité et de grâce pour le meurtre de Van-Horn, qu'il avait fait demander au roi. Les unes et les autres sont du mois d'août 1685, et le brevet de naturalité porte que Laurent de Graff était catholique et marié à Pétronille de Gusman, native de l'île de Tenériffe. Il était en mer lorsque ces papiers arrivèrent à Saint-Domingue; il éprouvait de la gêne, s'étant perdu sur un récif à deux lieues de la côte de Carthagène, en poursuivant un navire

espagnol. Par bonheur, il acheva la poursuite en canot, et prit le bâtiment, qui était assez grand pour contenir les deux cents hommes de son équipage. De là il gagna le golfe de Darien, où les Indiens, à la sollicitation des Espagnols, lui tuèrent vingt-cinq hommes dans une embuscade. Il équipa ensuite deux cutters et un petit bâtiment de six canons : les deux cutters reprirent la route de Saint-Domingue; le reste de son monde l'obligea de continuer la course, ce qu'il fit jusqu'à ce que des envoyés de de Cussy lui eussent remis un brevet de major. « Cette « grâce du roi, observe Charlevoix, « délivra les Espagnols du plus ter- « rible ennemi qu'ils eussent encore « eu dans le corps des aventuriers, et « elle ne procura pas à la colonie un « aussi sûr appui qu'on l'avait espé- « ré. La course était l'élément de cet « homme, et il s'en faut bien qu'il ait « soutenu jusqu'au bout, dans un « service plus honorable, la gloire « qu'il avait acquise dans son premier « genre de vie. » Il fut nommé gouverneur de l'île Ayache, et reçut l'ordre de faire une rude guerre aux forbans qui désolaient la côte méridionale de Saint-Domingue. De Graff s'acquitta avec beaucoup de zèle de son emploi; sa fermeté et son équité le firent respecter et considérer des Espagnols et des Anglais. En peu de temps tout ce quartier se peupla et devint florissant. On le tira de là pour aller avec un Espagnol repêcher la riche cargaison d'un galion échoué quatre-vingts ans auparavant sur les Sérénilles, petites îles éloignées de 30 lieues dans le sud-ouest de la Jamaïque. Lorsqu'il se préparait à opérer, il survint un si grand nombre de navires anglais, qu'il ne jugea pas à propos de se mesurer avec eux, et leur abandonna le ga-

lion, dans lequel on prétend qu'ils trouvèrent de grands trésors. De Cussy ayant été tué en 1691, avec beaucoup de monde, en se battant vaillamment contre les Espagnols, des troubles éclatèrent dans la colonie. Dumas, lieutenant de roi, expédia trois cents slibustiers à Laurent pour faire la course le long de la côte. Le cap Français fut mis en état de défense, et Ducasse, ayant été nommé gouverneur, prit, en 1692, des mesures si efficaces pour défendre ses postes, que le bruit seul de ses préparatifs occasionna la retraite des Espagnols, qui s'étaient avancés jusqu'à 15 lieues du Cap. La réputation de Laurent contribua beaucoup à ce résultat, car un corps de plus de 2,000 hommes, apprenant que ce redoutable slibustier était à la tête des milices du Cap, se débanda et rebroussa chemin. L'année suivante, les Espagnols ayant de nouveau menacé la colonie, Laurent rendit encore des services importants. Lorsque Ducasse attaqua la Jamaïque, en 1694, de Graff emporta, l'épée à la main, le poste formidable d'Ouatirou, et seconda puissamment les efforts du gouverneur. Ensuite les Anglais, unis aux Espagnols, ayant fait des tentatives sur plusieurs points de Saint-Domingue, de Graff, nommé lieutenant de roi, fut chargé de la sûreté du Port-de-Paix et du pays de l'intérieur. Dans cette occasion il montra une indolence dont les ennemis profitèrent. Le Cap fut pris, le Port-de-Paix assiégé, puis évacué. L'armée française fit une belle retraite. Le fort du Port-de-Paix ayant été emporté, la femme de Laurent tomba au pouvoir des Espagnols, qui l'emmenèrent à Santo-Domingo, où elle resta plusieurs années, malgré les clauses du traité de paix, qui avait stipulé la délivrance de tous les pri-

sonniers. Ce ne fut même qu'après les instances réitérées de la cour de France qu'elle fut rendue à son mari. Celui-ci fut chargé par Ducasse de quelques commissions comme lieutenant de roi au Cap; toutefois le gouverneur insista auprès du ministre de France pour que la conduite de de Graff fût examinée. Les actes du procès prouvent que cet homme avait perdu la tête dans l'occasion importante où il s'était agi pour lui de donner une nouvelle preuve de cette bravoure qui l'avait rendu célèbre. Il fut privé de son emploi, et en même temps nommé capitaine de frégate; il fut plus d'une fois embarqué sur les escadres à cause de sa connaissance parfaite des côtes du golfe du Mexique et de la mer des Antilles. Dans les premières années de la guerre de la Succession, Coëtlogon (*voy.* ce nom, IX, 181) étant entré à la Havane avec son escadre, et ayant de Graff à son bord, toute la ville accourut pour voir ce fameux *Laurencillo*, si longtemps la terreur de leurs compatriotes. Coëtlogon crut devoir, pour sa sûreté, l'empêcher de descendre à terre. Quoique Laurent eût déjà obtenu des lettres de naturalité, il en demanda, et on lui en accorda de nouvelles en 1703; elles montrent qu'il avait épousé en secondes noces une Française. E—s et M—LE.

LAURENT (PIERRE - JOSEPH), célèbre mécanicien, né à Bouchain en 1715, était fils de l'entrepreneur des fortifications de la ville de Condé. Il annonça, dès l'âge de huit ans, ce qu'il serait un jour, par la construction d'une machine hydraulique, qui fut admirée du cardinal de Polignac. Le dessèchement des marais, que Laurent exécuta en Flandre et en Hainaut, à l'âge de 21 ans, lui valut la direction des canaux des mêmes provinces. Il inventa, pour la grille

qui ferme l'Escaut à Valenciennes, une machine avec laquelle un homme peut la lever en quelques minutes, tandis qu'anparavant il fallait 50 hommes et 24 heures. Il lit construire, en 1757, pour amener de Paris à Valenciennes la statue de Louis XV, un chariot que deux hommes conduisirent, au lieu de cent chevaux qu'il eût fallu avec un chariot ordinaire. En 1760, il fit pour un soldat un bras artificiel, à l'aide duquel cet invalide, quoiqu'il ne lui fût resté que quatre à cinq pouces du bras gauche, et rien du bras droit, put écrire en présence du roi et lui présenter un placet. Le comte d'Auvet et le duc de la Vrillière eurent aussi recours à Laurent pour se procurer des bras artificiels. Le dessèchement des mines de Bretagne, le projet de la jonction de la Somme avec l'Escaut ajoutèrent beaucoup à sa réputation. On cite encore un nombre de ses travaux la belle cascade des jardins de Brunoy et celles de Chanteloup, etc. Vainement plusieurs souverains voulurent l'attirer chez eux; il se fixa dans sa patrie, où il se fit chérir par sa bienfaisance. Décoré du cordon de l'ordre de Saint-Michel, il mourut en 1773, à 58 ans, avant l'exécution du canal de Flandre. Il laissa à son fils, Laurent de Villedeuil, qui fut ministre de la maison du roi en 1789, une fortune considérable qu'il avait acquise dans l'exploitation des mines de plomb et d'argent de Pompéan, près de Rennes. Voltaire et l'abbé Delille ont célébré ses talents. Ce dernier surtout lui a consacré un excellent morceau de poésie à l'occasion du bras artificiel qu'il avait fait pour le soldat invalide.

M—D j.

LAURENT, conventionnel, était à Strasbourg, avant la révolution, un médecin sans nom et sans

clientèle. Il s'en déclara chaud partisan, et fut, en conséquence, nommé en septembre 1792 député du Bas-Rhin à la Convention nationale, où il vint, dès les premières séances, se placer au plus haut de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Dans le procès de Louis XVI, il vota aux quatre appels nominaux pour les résultats les plus rigoureux, et motiva ainsi son opinion sur la question de l'appel au peuple : « ... Un ancien
« a dit : Qui épargne les méchants
« nuit aux bons. Et moi je dis : Qui
« épargne un tyran nuit aux nations.
« La justice, la raison et la politique
« s'accordent pour que nous jugions
« définitivement Louis Capet, et qu'il
« n'y ait point d'appel. » Laurent remplit ensuite différentes missions, d'abord en Belgique, d'où il envoya à la Convention les dépouilles des églises; puis aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Se trouvant à Anvers en 1794, ce fut lui qui imagina le conte du supplice de Drouet, et qui envoya à la Convention l'instrument dans lequel il prétendit que ce député avait été enchaîné par les Autrichiens (*voy. DROUET, LXII, 594*). Ce fut encore lui qui, dans une de ses dépêches à la Convention, raconta le supplice de l'adjutant-général Legros, que, selon lui, le prince de Cobourg avait fait fusiller, parce qu'il avait refusé de crier vive le roi. Revenu à la Convention, il en sortit après la session, en 1795, et fut employé comme commissaire du Directoire exécutif dans le département du Bas-Rhin, qui l'élut député au Conseil des Cinq-Cents en 1798. Ainsi il faisait partie de cette assemblée lorsque Bonaparte la mit en fuite à Saint-Cloud, au 18 brumaire. Il se montra l'un des plus opposés à cette révolution, et fut en conséquence inscrit sur la liste de proscription que les

consuls révoquèrent presque aussitôt. S'étant retiré dans sa patrie, il y fut nommé médecin de l'hôpital militaire, et mourut dans ces fonctions, en 1804. Laurent avait épousé en secondes noces la mère de Perrin de Bri-chambeau, mort en 1841, et dans ses missions aux armées il contribua beaucoup au premier avancement de ce général. — LAURENT, ancien chirurgien des gardes-du-corps, mourut à Versailles en 1838. C'était un homme de bien et de savoir ; il cultivait les lettres, et il a rédigé quelques articles de cette *Biographie*, conjointement avec son oncle le docteur Percy. M—D j.

LAURENTI (JOSEPH-NICOLAS), médecin de Vienne, en Autriche, mérite une place dans la Biographie, quoiqu'on ne possède aucun renseignement sur sa vie sinon qu'en 1768 il soutint, pour obtenir le grade de docteur, une thèse intitulée : *Specimen medicum exhibens synopsis reptilium emendatam circa venena et antidota reptilium Austriacorum*, Vienne, 1768, in-8°, avec 5 planches. Cet ouvrage a été attribué par Rohrer à un chimiste distingué de la même ville, le professeur Winterl, qui paraît cependant n'avoir fait qu'aider l'auteur dans ses expériences de thérapeutique sur l'action du venin de certains serpents et sur les moyens qu'on peut lui opposer. La partie la plus importante du livre est celle qui traite de la distribution méthodique des animaux compris dans la classe des reptiles. A quelques défauts près, dont le principal tient à l'omission des tortues, et dont les autres se rapportent à des détails secondaires d'arrangement, le travail de Laurenti doit être considéré comme celui auquel l'erpétologie est redevable de ses premiers progrès, et il restera

toujours comme un monument précieux dans l'histoire de la science. Depuis, on a pu se convaincre de l'exactitude des observations qu'il présente, d'une manière à la fois simple et concise, pour servir à caractériser les genres établis par lui ; et ses divisions sont assez naturelles déjà pour se rapprocher beaucoup de celles qu'on adopte aujourd'hui. On lui doit, en outre, la première figure du singulier reptile connu sous le nom de protéé anguillard, et une des meilleures que nous ayons de la vipère. J—D—N.

LAURET (CHRISTOPHE) naquit à Provins, vers l'année 1547. Ses études achevées au collège de Montaigne, il devint professeur de rhétorique à Mayence, et y publia un traité de l'art qu'il enseignait sous ce titre : *Rhetoricæ descriptionis ex optimis quibusque auctoribus libri duo*, adressé au savant docteur Jacques Labitte (1574). Il prit ensuite à la Faculté d'Angers des lettres de licencié en droit canon et civil, et, au moment où la carrière de l'enseignement semblait lui offrir un brillant avenir, il rentra modestement dans sa patrie, déchirée alors, comme le reste de la France, par les dissensions religieuses et les tristes guerres de la Ligue. Il s'y était fait recevoir avocat aux sièges royaux, et avait embrassé le parti des Guise. Lorsque Henri IV se rendit maître de Provins (1592), il fut un de ceux qui allèrent implorer près du vainqueur la grâce de leurs concitoyens, et lui présenter les clés de la ville. Quelques années après, la duchesse de Nemours, dame de Provins, le nomma conseiller au bailliage ; mais il n'obtint qu'en 1607 des provisions du roi pour cette charge. Ses goûts, du reste, le portaient vers d'autres travaux. Versé dans les lettres grecques et hé-

braïques, historien et astronome, il composait dans la retraite de remarquables ouvrages dont la réputation paraît avoir été grande; mais la plupart sont restés manuscrits. En voici la liste : 1° *La Doctrine des temps*, in-fol., Paris, 1598, Phil. Dupré, dédiée au pape Clément VIII. 2° *Harzoar, sive illustratio prophetarum, de plenitudine temporis*, Paris, 1610, Séb. Cramoisy, dédié à M. L. de Mesgrigny, abbé de Saint-Jacques. 3° *Traité théologique de Trinitate*. 4° *Histoire des Hébreux*, ms. 5° *Le Sommaire des plus notables histoires du monde rapportées à leur vrai temps, vérifié par la supputation des éclipses qui ont été remarquées par les bons et anciens auteurs, et qui sont réduites au calendrier romain, sur la chronique des Gaulois jusqu'à Pharamond, 1^{er} roy françois*; ms. à la bibliothèque de Saint-Jacques. 6° *La doctrine des nombres en 20 chap.*; ms. 7° *Demonstratio annorum mundi per verum motum solis, quæ facilis est methodus inveniendi ad quemlibet diem datum loca solis a principio mundi in perpetuum*; anno 1605, ms. 8° *Liber cyclorum veri motus planetarum, quibus ephemerides fieri possent perpetuæ ac demonstrari verus numerus annorum mundi; emendatus fuit hic liber et perfectus, Deo juvante, die 27 junii anno 1609*, ms. 9° *Demonstratio annorum mundi per verum motum Saturni et Jovis; emendatus est hic tractatus anno 1615, die festo sanctorum Simonis et Judæ, Deo auxiliante*; ms. Z.

LAURETI (THOMAS), peintre, naquit en Sicile vers l'année 1508, et fut surnommé *Thomas le Sicilien*. Il exerça d'abord son art à Bologne, où il reçut des leçons de Sébastien del Piombo. C'est sur ses dessins que fut élevée la belle fontaine qui existe sur

la place de Bologne, où l'on reconnaît le goût de Michel-Ange. Jean de Bologne exécuta les statues et les bronzes. Laureti peignit en outre dans cette ville un tableau de *Vénus caressant l'Amour*, dont on vantait la beauté. La réputation qu'il s'était acquise décida le pape Grégoire XIII à l'appeler à Rome pour y peindre le plafond et les croisées de la salle de Constantin, au Vatican, dont les parties inférieures avaient déjà été ornées d'une manière admirable par Jules Romain et Parino del Vaga. Laureti résolut d'y représenter des sujets analogues à la piété de Constantin, tels que le renversement des Idoles, l'exaltation de la Croix, les provinces ajoutées à l'Église. A son arrivée à Rome, il fut reçu par le pape avec des honneurs extraordinaires; on lui assigna un logement, des valets et des chevaux. Mais il mit tant de négligence à son travail, que Grégoire XIII mourut avant que les peintures fussent achevées. Le nouveau pontife, Sixte-Quint, lui fit des reproches sévères et le menaça de le punir s'il ne terminait promptement. L'artiste effrayé se hâta d'achever son ouvrage; mais lorsqu'on le découvrit, il parut inférieur à la réputation du peintre, et surtout aux autres tableaux qui décoraient cette salle. Les figures en sont lourdes et gigantesques, le coloris cru, les formes vulgaires. Ce que l'on y trouve de mieux, c'est un temple dont la perspective est parfaitement entendue, art dans lequel Laureti peut marcher de pair avec tous ses contemporains. Au discrédit dans lequel tomba l'artiste se joignirent d'autres désagréments. Non-seulement il ne reçut pas le salaire qu'il attendait, mais on lui compta tout ce qui lui avait été fourni jusqu'alors, même l'avoine donnée à ses che-

vaux, de sorte qu'il n'eut rien à recevoir, et que, sous le pontificat suivant, il mourut dans le besoin. Il rétablit cependant sa réputation par les tableaux de *Brutus* et d'*Horatius Coelès*, qu'il peignit dans le Capitole. Il eut même l'honneur d'être élevé à la dignité de prince de l'école romaine de Saint-Luc. Profondément instruit dans la théorie de son art, tendrement attaché à ses élèves, ilsut les rendre habiles dans la perspective et l'architecture. Lauréti mourut à Rome, en 1592, âgé de 84 ans.

P—s.

LAURI ou *des Lauriers* (BALTHASAR), peintre de paysages, né à Anvers, en 1587, fut élève de Paul Brill, dont il parvint à imiter les ouvrages, au point de laisser les connaisseurs indécis entre les tableaux de ces deux maîtres. Après avoir parcouru diverses contrées de l'Europe, Lauri s'établit à Rome, où il ne cessa jusqu'à l'âge de près de 60 ans de travailler pour satisfaire aux demandes que lui adressaient de toutes parts les princes de l'Europe. Il mourut à Rome, en 1641. — *François LAURI*, son fils, naquit dans la même ville, en 1610. Plein de feu et d'originalité, il annonçait les plus heureuses dispositions, mais une mort prématurée l'enleva en 1635, âgé seulement de 25 ans. Le tableau le plus important que l'on connaisse de lui est celui des *trois figures de Déesses*, qu'il a peintes à fresque au plafond de la salle de Crescenzi, à Rome, et qui suffisent pour justifier tous les éloges que lui donne Lanzi. — *Philippe LAURI*, son frère, né à Rome en 1623, excellait à peindre de petits sujets tirés de la fable, tels que des *métamorphoses*, des *bacchanales*, etc. Sa touche est légère, ses compositions gracieuses, son dessin assez coulant; mais sa couleur a rarement

le ton convenable; il est tantôt faible, tantôt outré. Cependant il a peint quelques *paysages* dont on peut vanter la fraîcheur et le goût. Il avait d'abord adopté la manière de son maître (Ange Caroselli); mais il l'abandonna bientôt pour en suivre une plus propre à son génie. Voulant néanmoins montrer une fois qu'il était capable de peindre autre chose que de petits sujets, il exécuta dans l'église de la Paix, à Rome, deux figures colossales d'*Adam* et d'*Ève*, qui prouvent qu'il aurait pu s'exercer avec succès dans ce genre, s'il n'eût trouvé plus profitable celui qu'il avait adopté. Le Musée du Louvre possède de ce maître un *Saint-François en extase*, qui révèle à quel point l'art avait dégénéré dans la patrie de Raphaël, puisque Lauri passait de son temps pour un des peintres les plus distingués de l'école romaine. Le genre de ce tableau est d'un choix pauvre, le dessin maigre et sans étude, la couleur sans vérité et sans vigueur. On croit voir une de ces peintures des temps de la décadence de notre École, où la facilité du pinceau tenait lieu de tout autre mérite. Lauri cultiva aussi la poésie avec quelque succès. Un caractère plein de gaité, une imagination vive et spirituelle faisaient rechercher sa société. Il mourut à Rome, en 1694. — *Pietro LAURI* ou *DE LAURIER*, peintre, né en France vers le milieu du XVII^e siècle, fut élève du Guide. Plusieurs églises de Bologne sont ornées de ses tableaux, qui ont quelque chose de la manière gracieuse de son maître. Il peignait aussi le pastel, et le Guide s'est plu quelquefois à retoucher ses ouvrages en ce genre.

P—s.

LAURIA (FRANÇOIS-LAURENT BRANCATI de), savant théologien,

ainsi nommé parce qu'il naquit à Lauria, ville du royaume de Naples, en 1611, entra dans l'ordre de Saint-François, et se livra avec ardeur et succès à l'étude des sciences ecclésiastiques. Sa réputation le fit nommer cardinal, et il mourut à Rome le 30 novembre 1693. On a de ce savant prélat : I. *Index alphabeticus rerum et locorum omnium memorabilium ad Annales cardinalis Baronii*, 1 vol. in-4°. II. Des commentaires sur les quatre livres des Sentences, de Scot, 8 vol. in-fol. III. *Epitome canonum, conciliorum generalium et provincialium, epistolarum, decretalium et constitutionum Pontificum usque ad Alexandri VII annum quartum*, Rome, 1659; Venise, 1673; Cologne, 1685. C'est une sorte de *Corpus juris* fort utile. IV. *De oratione christiana ejusque speciebus in tyronum orantium gratiam*, Rome, 1685, in-4°. C'est un recueil de huit opuscules. V. *Vita armonice composita juxta quatuor Evangelistas*. VI. *Compendium Nicolai de Lyra*. VII. *De privilegiis quibus gaudent cardinales in propriis capellis. De optione sex episcoporum S. R. E. cardinalium. De pactionibus cardinalium, quæ vocantur conclavis capitula. De sacro viatico in extremo vitæ periculo certantibus exhibendo. De potu chocolatio. De regulis Sanctorum Patrum. De benedictione diaconali. De altarium consecratione*, in-fol. C'est un volume composé de huit dissertations différentes et indépendantes, mais qui prouvent l'érudition de l'auteur. VIII. *Devota laudis ad sanctissimam Trinitatem oratio*, Rome 1595, in-12. IX. Les ouvrages suivants sont restés manuscrits : 1° *De jurisdictione Sancti-Officii*, 3 vol. 2° *Vota pertinentia ad Sanctum-*

Officium, 8 vol. 3° *Theologia scholastica*, 4 vol. 4° *Concordantia Evangeliorum*. 5° *De examine episcoporum varia*. Le plus célèbre des ouvrages de Lauria est un traité latin de la prédestination, de la réprobation et des grâces actuelles, imprimé d'abord à Rome, 1 vol. in-4°, 1687 ou 1688; puis à Rouen en 1705. L'auteur déclare dès la préface qu'il n'a point d'autres sentiments que ceux de saint Augustin, dont il dit que la doctrine a été adoptée par les papes, les conciles, les saints Pères, les anciens théologiens et les plus fameuses universités. Il dit ensuite que la *prédestination* à la gloire suppose la prévision du péché originel, mais non pas celle de nos mérites particuliers; que la *réprobation*, soit positive, soit négative, suppose aussi la prévision du péché, originel au moins; qu'il est de foi que la grâce actuelle est nécessaire à toutes les actions de piété; que dans l'état d'innocence la grâce était soumise au libre arbitre; qu'il y a des grâces intérieures auxquelles on résiste, que l'école appelle *suffisantes* et que Dieu donne à tous les hommes tant infidèles que fidèles. On voit par ce court exposé en quoi l'auteur diffère ou veut différer des Jansénistes et des Molinistes. Ces matières avaient alors une actualité qu'elles n'ont plus, et ce livre n'aurait pas aujourd'hui le même succès. B—D—E.

LAURIÈRE (EUSÈBE-JACOB de), avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville, le 31 juillet 1659. Son père abjura la religion protestante en 1652, et devint chirurgien de Monsieur, frère du roi. Eusèbe fit ses études au collège de Clermont, depuis de Louis-le-Grand. Son régent, l'abbé de Villiers, alors jésuite, frappé de la beauté et de la singularité de son esprit, le distingua bientôt

entre ses autres disciples. Il disait, un mois avant sa mort : « Laurière, « dès ses premières années, était « sérieux, grave, appliqué, silen- « cieux, et presque toujours recueilli « en lui-même; nullement touché « des amusements de la jeunesse ; « il s'était fait une loi d'employer « utilement son temps. » En effet, les difficultés, loin de le rebuter, ne servaient qu'à redoubler ses efforts : lorsqu'il en rencontrait une, il ne la quittait point qu'il ne l'eût résolue. Il avait une mémoire très-heureuse, qu'il cultivait avec beaucoup de soin. À l'âge de quatorze ans, ayant reçu par donation de son régent une rente de neuf cents livres, il l'employa à commencer sa bibliothèque, qui était très-belle lors de son décès. En sortant du collège, il se consacra à l'étude du droit, et fut reçu avocat le 6 mars 1679. Il s'était formé pour ses études un plan qui embrassait toute l'étendue de la science des lois. Après avoir étudié la législation de tous les anciens peuples, il approfondit le droit romain, y compara les lois modernes, et particulièrement celles d'Angleterre, qui ne sont guère que nos anciennes coutumes transplantées dans ce royaume. Il s'appliqua également aux lois ecclésiastiques : son but était de parvenir à connaître à fond le droit français. Remontant jusqu'aux siècles les plus reculés de la monarchie, il fouilla dans les cabinets particuliers, dans les dépôts publics, et tira de la poussière des pièces curieuses et instructives, rechercha dans tous les monuments les vestiges de notre droit, débrouilla le chaos de l'ancienne procédure, démêla l'origine obscure de nos usages, lut avec attention les historiens, qui lui furent d'un grand secours, prit le droit français dans sa source, et en

suivit le cours pas à pas, pour en examiner les variations et les progrès. Quoique Laurière se fût dévoué à l'étude du droit, il ne négligeait cependant pas la littérature ; il possédait les langues savantes, et avait une intelligence parfaite du vieux langage franc ou français. Il possédait un talent particulier pour la critique ; son goût l'avait toujours porté à déterrer des anecdotes et des faits fugitifs. Lié avec tous les hommes instruits de son temps, notamment avec Baluze, La Monnoye, et autres, qui s'assemblaient les dimanches pour s'entretenir de littérature, il était accueilli dans ces réunions comme un trésor de connaissances rares et singulières, comme la source la plus sûre où l'on pût puiser. Son savoir lui attira cependant des critiques amères : on l'accusa d'être occupé d'*antiquités inutiles et vaines*. Il y répondit en ces termes dans la préface des *Instiutes de Loisel* : « J'ai expliqué les origines et les progrès de notre droit, et j'ai fait voir sur quelques règles que ces premiers principes, *que l'on traite sans raison d'antiquités et de curiosités*, « sont souvent de la dernière nécessité pour bien décider les questions ordinaires. » Au reste, il était bien dédommagé de ces critiques par l'estime du chancelier d'Aguesseau, avec lequel il avait fait ses études. Il assistait aux conférences que cet illustre magistrat tenait chez lui, et y faisait part de ses découvertes. Laurière a donné au public un grand nombre d'ouvrages, seul ou de concert avec Berroyer. Il mourut le 9 janvier 1728, âgé de soixante-huit ans. Nous avons de lui : 1. *De l'origine du droit d'amortissement*, Paris, 1692, 1 vol. in-12. L'auteur y traite aussi du droit des francs-fiefs, qui est fondé à peu près sur les mê-

mes principes ; il entreprend d'y prouver que les rentes constituées sont sujettes au droit d'amortissement. Il a mis à la fin des actes et des titres pour servir de preuves. II. *Texte des coutumes de la prévôté et de la vicomté de Paris, 1698-1777*, 3 vol. in-12, avec beaucoup de notes nouvelles, trouvées après le décès de l'auteur ; on y a joint les anciennes constitutions du Châtelet, tirées d'un vieux manuscrit de la bibliothèque de Hautia. Ces constitutions étaient restées inconnues jusqu'à cette époque ; elles sont d'un grand secours pour l'intelligence de cette coutume. Henrion de Pensey, dans la *Compétence des juges de paix*, cite les notes de Laurière comme une grande autorité, et dit : *Nous ne pouvons rien faire de mieux que de rapporter les termes mêmes de ce profond jurisconsulte*. III. *Dissertation sur le tenement de cinq ans*, Paris, 1698, in-12, où l'on fait voir que cette prescription ne doit plus être pratiquée dans l'Anjou, le Maine, etc. On y trouve un détail très-curieux et très-instructif sur la variation des sentiments des jurisconsultes au sujet des rentes constituées. Pocquet de Livonnière, dans le *Commentaire de la coutume d'Anjou*, fait une longue dissertation contre ce traité (Paris, 1725, 2 vol in-fol., tome 1, page 1380 et suivantes). IV. *Des Notes sur le Traité de Duplessis sur la coutume de Paris*, 1699, in-fol. (et dans les *OEuvres de Duplessis*, 1754). V. *Bibliothèque des coutumes*, Paris, 1699, 1754, in-4°. C'est le plan d'un ouvrage immense qui n'a pas été exécuté. Elle contient la préface d'un nouveau coutumier général, une liste historique des coutumiers généraux, une liste alphabétique des textes et commentaires des coutumes, usances, statuts, fors, chartes,

styles, lois de police, et autres municipales du royaume, avec quelques observations historiques ; le texte des anciennes coutumes du Bourbonnais, avec le procès-verbal donné sur le manuscrit, le texte des nouvelles coutumes du Bourbonnais, corrigé sur l'original, avec les apostilles de Charles Dumoulin, et son commentaire posthume augmenté par lui-même de plus des trois quarts ; avec quatre consultations du même. Laurière, Berroyer et Loyer y ont travaillé ; Fréteau, avocat et premier secrétaire du chancelier, avait été consulté par eux. Il y a peu d'ouvrages où l'on trouve plus de choses nouvelles, principalement sur l'histoire littéraire de la jurisprudence (Secousse, *Hist. de Laurière*). VI. *Glossaire du droit français*, revu, corrigé, augmenté de mots et de notes, et remis dans un meilleur ordre, Paris, 1704, 2 vol. in-4°. Il avait été donné en 1585, 1600, et 1609, sous le titre d'*Indice des droits royaux et seigneuriaux*, par François Ragneau, lieutenant du bailliage du Berry, etc., contenant l'explication alphabétique des mots difficiles qui se trouvent dans les ordonnances de nos rois, dans les coutumes, dans les anciens arrêts et les anciens titres. L'impression en avait été commencée dès 1694. VII. *Institutes coutumières de Loysel*, Paris, 1710, 1758, 1774 et 1783, 2 vol. in-12, annotées et commentées par Laurière. On regarde ce commentaire comme le meilleur. VIII. *Traité des institutions et des substitutions contractuelles*, Paris, 1715, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est rempli d'érudition ; il s'en faut cependant que le sentiment de l'auteur ait réuni tous les suffrages ; il paraît, par sa préface, qu'il prévoyait qu'on pourrait y trouver des *opinions singulières*, et il disait : « On ne doute pas que

« ceux qui ne connaissent que les
« arrêts ne disent sans examen que
« l'on a des *opinions singulières* ;
« mais, comme on n'a rien avancé
« que sur de bons principes et sur des
« textes précis du droit romain et de
« nos coutumes, auxquels il n'est pas
« possible de répondre, on se met
« peu en peine d'un tel reproche.»

IX. *Recueil d'édits et d'ordonnances royaux sur le fait de la justice et autres matières les plus importantes*, Paris, 1720, 2 vol. in-fol., contenant les ordonnances des rois depuis Philippe VI jusqu'à Louis XV, et plusieurs arrêts rendus en conséquence; augmenté sur l'édition de Pierre Néron et d'Étienne Girard, d'un très-grand nombre d'ordonnances et de quantité de notes, conférences et commentaires. Cette compilation est très-mal faite; mais nous n'en avons pas de meilleure, jusqu'à ce que celle qu'on donne soit terminée. X. *Des notes sur Villon*, imprimées dans l'édition de ce poète publiée par Urbain Coustellier en 1723. Elles sont indiquées par des chiffres. XI. *Table chronologique des ordonnances faites par les rois de France de la troisième race, depuis Hugues Capet jusqu'en 1400*, Paris, imprimerie royale, 1706, 1 vol. in-4°. Louis XIV ayant résolu de faire publier une collection des ordonnances, Laurière, Berroyer et Loyer furent chargés de ce travail par le chancelier de Pont-Chartrain, d'après l'indication de d'Aguesseau. Cette table n'est autre chose que le plan de la grande collection des ordonnances. XII. Le 1^{er} et 2^e tome des *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, recueillies par ordre chronologique, avec des renvois des unes aux autres, des sommaires et des observations sur le texte, Paris, imprimerie royale, 1723. Laurière mourut avant d'a-

voir pu faire imprimer le second tome, qui a été publié par Denis-François Secousse. On trouve, au commencement de ce volume, l'éloge de Laurière. Depuis, plusieurs savants ont travaillé à ce recueil, qui sera le seul complet que nous ayons. Pastoret l'a continué jusqu'au vingtième tome, qui contient les ordonnances de Charles VIII; et l'Académie des inscriptions et belles-lettres a chargé M. Pardessus de la continuation. Ce recueil est connu sous la désignation d'*Ordonnances du Louvre*. Laurière a mis en tête du premier tome une savante préface, dans laquelle il démontre l'origine et les principes du droit français.

D—C.

LAURISTON (JACQUES-ALEXANDRE-BERNARD LAW, marquis de), maréchal de France, descendant d'une ancienne famille d'Écosse, et petit-neveu de Law, contrôleur-général des finances en 1720. On voit encore en Écosse, sur les bords de la Clyde, à quelques lieues d'Édimbourg, une ancienne habitation à laquelle cette famille a donné son nom (*Lauriston castle*), et elle a laissé en Écosse d'assez grands souvenirs pour qu'on ait aussi donné son nom à l'un des nouveaux quartiers de la ville de Glasgow (l'auteur de cet article a pu lui-même s'en convaincre dans le voyage qu'il a fait dans ce pays en 1822). Alexandre de Lauriston, fils de Jacques-François Law de Lauriston, comte de Tancarville, maréchal de camp, gouverneur de Pondichéry, et de Marie Carvalho, naquit dans l'Inde, le 1^{er} février 1768. Après avoir fait ses études à Paris, au collège des Grassins, le jeune Lauriston fut reçu, en 1784, élève au corps royal d'artillerie, et nommé l'année suivante lieutenant au régiment de Toul. Il débutait à peine dans la carrière des

armes, qu'un de ses frères, déjà officier de marine distingué, avait été choisi pour accompagner le célèbre Lapérouse dans cette expédition qui partit de France en 1786 pour n'y plus revenir. Capitaine aide de camp du général Beauvoir en 1791, il servit à l'armée du Nord, et fit successivement les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795 et 1796 aux armées du Nord, de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. En 1794, au siège de Maestricht, il mérita d'être mis à l'ordre du jour de l'armée, et, en 1795, il fut nommé chef de brigade du 4^e régiment d'artillerie à cheval. Après avoir quitté le service en 1796, il y fut appelé en 1800 par le premier consul, qui le choisit pour un de ses aides de camp. Il fit en cette qualité la campagne d'Italie, assista à la bataille de Marengo, et aussitôt après fut chargé d'une mission ayant pour but l'armement des côtes, îles et ports de France. Le 1^{er} régiment d'artillerie à pied, en garnison à La Fère, s'étant insurgé quelque temps après la bataille de Marengo, le chef de brigade Lauriston fut dirigé sur cette ville, où il licencia et réorganisa cette troupe, dont il reçut provisoirement le commandement. Appelé en mission extraordinaire à Copenhague, au mois d'avril 1801, il coopéra à la défense de cette ville, attaquée par les Anglais, et ce fut lui qui porta à Londres, le 11 octobre de la même année, les préliminaires de la paix conclue à Amiens le 25 mars 1802. L'enthousiasme du peuple était tel, lors de l'arrivée de l'aide de camp du premier consul en Angleterre, que, les chevaux de sa voiture ayant été dételés, il fut traîné en triomphe à l'hôtel de l'ambassade. Nommé général de brigade en 1802, et chargé d'une mission sur les côtes, il fut élevé au grade de commandant

de la Légion-d'Honneur en 1804, et reçut, en 1805, avec le grade de général de division, le commandement en chef des troupes destinées pour l'expédition de Batavia, embarquées sur l'escadre de l'amiral Villeneuve. Arrivé à la Martinique, il enleva aux Anglais le fort du Diamant (25 mai 1805), repassa bientôt après en Europe, où il prit part à l'affaire du cap Ortegal, relâcha ensuite à Cadix, où il quitta son commandement. Le général Lauriston, ayant été appelé à la grande armée, y fut nommé gouverneur général de Braumau, puis de Raguse et des bouches du Cattaro en 1806; mais, la guerre ayant éclaté de nouveau, il se vit contraint de s'emparer de vive force de la ville de Raguse; il le fit à la tête de deux cents hommes qui précédaient le reste des troupes sous ses ordres; mais bientôt il se trouva enfermé dans une ville dominée de tous côtés, ayant à peine douze cents soldats pour sa défense. Bloqué du côté de la mer par l'amiral Siniawin, commandant la flotte russe, n'ayant d'autres munitions que celles qui se trouvaient dans les gibernes de ses soldats, Lauriston parvint cependant à approvisionner la place. C'est de cette époque que date l'estime particulière que l'empereur Alexandre avait conçue pour lui. Les Turcs, alliés de la France, et en guerre avec la Russie, avaient surpris et fait prisonnier un détachement à peu de distance de Raguse, et, suivant leur usage, ils commençaient déjà à couper les têtes de leurs prisonniers, lorsque le gouverneur de Raguse en fut informé. Il envoya immédiatement un de ses aides de camp pour traiter du rachat de ces malheureux, paya leur rançon de ses propres deniers, et les renvoya sur parole. Après la campagne de 1807, nommé

gouverneur général de Venise (1), il y resta jusqu'en 1808, qu'il fut appelé à faire la campagne de la Péninsule, où il commanda l'artillerie de la garde impériale. Créé comte de l'Empire en 1808, il suivit l'empereur Napoléon, en 1809, à la Grande-Armée, assista et prit part à toutes les affaires qui eurent lieu avant la capitulation de Vienne, à Abensberg, à Eckmühl, à Ratisbonne, Landsbut, etc. Après l'occupation de Vienne, le général Lauriston, à la tête d'un corps de troupes, fut chargé d'opérer la jonction de la Grande-Armée avec l'armée d'Italie, commandée par le vice-roi d'Italie (Eugène-Napoléon), qu'il rencontra sur le Smiring-Berg, le 26 mai 1809. Il coopéra, avec le corps de troupes qu'il commandait, à la bataille de Raab (14 juin 1809), en Hongrie, mit ensuite le siège devant la ville de Raab, et fit capituler cette place importante (22 juin 1809), au bout de quelques jours d'un siège meurtrier. Le comte de Lauriston, rappelé au quartier général, reçut de nouveau le commandement de l'artillerie de la garde impériale, et toute l'armée connaît les services qu'elle rendit dans cette campagne et surtout à Wagram (6 juillet 1809), où elle concourut si puissamment au sort de la bataille. « Sur ces entrefaites, ainsi que le rapporte le « Bulletin de la Grande-Armée, on « vint prévenir que l'ennemi atta- « quait avec fureur le village qu'a- « vait enlevé le duc de Rivoli (maré-

« chal Masséna), que toute notre « gauche était débordée de trois mille « toises, qu'une vive canonnade se « faisait entendre à Gross-Aspern, et « que l'intervalle de Gross-Aspern « à Wagram était déjà couvert d'une « immense ligne d'artillerie. Le gé- « néral comte de Lauriston, à la tête « de cette batterie de cent pièces « d'artillerie, marche au trot à l'en- « nemi, s'avance sans tirer jusqu'à « demi-portée de canon, et là com- « mence un feu prodigieux qui étei- « gnit celui de l'ennemi et porta la « mort dans ses rangs. » Après la ba- « taille de Wagram, le général Lauris- « ton fut nommé grand dignitaire de l'ordre de la Couronne-de-Fer. En- « voyé près de l'empereur d'Autriche, lors de la paix de Presbourg, il eut ensuite une mission en Hollande. Le comte de Lauriston précéda à Vienne le prince de Neufchâtel (Louis-Alexandre Berthier, maréchal de l'Empire), et remplit près de l'impératrice Marie-Louise les fonctions de colonel général de la garde impériale. A l'époque de l'abdication du roi de Hollande (Louis-Napoléon), il fut chargé de ramener en France les enfants de ce prince, et fut ensuite envoyé en Istrie pour y faire la reconnaissance des mines d'Idria, destinées alors à entrer dans la dotation de l'ordre des Trois-Toisons, créé en 1809 par l'empereur Napoléon. Au retour de cette mission, le comte de Lauriston était occupé de l'inspection des côtes de la Méditerranée, lorsqu'il fut nommé ambassadeur en Russie dans l'année 1811, et chargé de toutes les négociations qui précéderent la campagne de 1812; la guerre ayant éclaté, il rejoignit la Grande-Armée à Smolensk, et il reprit dans cette campagne ses fonctions d'aide de camp près de l'empereur. Après la prise de Moscou il fut

(1) A son arrivée à Venise il assista à la translation du corps du célèbre Law, son grand-oncle, mort pauvre dans cette ville en 1729, et enterré aux frais de la république dans l'église San-Geminiano. Cette église ayant été abattue, le corps de Law fut transporté dans l'église San-Moisè, et plus tard Lauriston vint mourir dans la maison bâtie par son grand-oncle, et qu'il habitait, place Vendôme, dans le moment de sa grande prospérité.

chargé par Napoléon d'entamer des négociations. On sait quelles furent les suites funestes de cette campagne, où les éléments conjurés anéantirent une armée qui avait si longtemps fait trembler l'Europe et l'épouvantait encore dans sa retraite. Au commencement de 1813, le général Lauriston fut appelé au commandement du corps d'observation de l'Elbe, devenu ensuite 5^e corps de la Grande-Armée. Il coopéra très-activement aux opérations de cette campagne. Le 5^e corps d'armée, chargé de tourner la position de l'ennemi à la bataille de Bautzen, se distingua à Weissig (19 mai 1813). Nous empruntons encore à cette occasion les expressions du Bulletin : « Après « trois heures de combat, le village « de Weissig fut emporté, et le corps « d'York, culbuté, fut rejeté de l'au- « tre côté de la Sprée. Le combat de « Weissig serait seul un événement « important. Un rapport détaillé en « fera connaître les circonstances. » Mais les événements qui ne tardèrent pas à arriver ont empêché ce rapport. L'armistice arrêté le 4 juin ayant été dénoncé en août, les hostilités recommencèrent, et les 5^e et 11^e corps (2) de la Grande-Armée, sous les ordres du général Lauriston, se signalèrent à Goldberg. A l'affaire de la Kalzbach, le 5^e corps, engagé devant l'ennemi, se conduisit avec distinction ; aux affaires de Leipzig, où le 5^e corps occupait, le 18 oct., les positions de Lieberwolkowitz, il soutint longtemps toutes les charges des armées combinées, russe, prussienne et autrichienne. « On ne saurait, dit le Bulletin du

« 24 octobre 1813, trop faire l'éloge « du comte de Lauriston et du prince « Poniatowski. » C'est le lendemain de l'affaire de Lieberwolkowitz qu'eut lieu la catastrophe célèbre du pont de l'Elster (19 oct. 1813), situé entre Leipzig et Lindenau. « Couvrant la « retraite, le comte de Lauriston, vou- « lant passer la rivière à la nage, se « noya, » disait le Bulletin, etc. Mais le général Lauriston ne fut que prisonnier. Conduit devant l'empereur de Russie, Alexandre s'empessa d'acquitter la dette qu'il avait contractée à Raguse. Le général Lauriston fut accueilli avec tous les égards que sa position méritait. A la paix de 1814 il rentra en France. Nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et grand-cordon de la Légion-d'Honneur, il devint, en 1815, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires de la maison du roi (mousquetaires gris), à la mort du comte de Nansouty. Après le licenciement des troupes royales, à Bétulle, il se retira à la campagne, ne prit point de service pendant les Cent-Jours, et rejoignit, en 1815, Louis XVIII à Cambrai, lors de son retour en France. Élevé à la dignité de pair de France dans le mois d'août 1815, il organisa la 1^{re} division d'infanterie de la garde royale, dont il avait reçu le commandement. Commandeur de Saint-Louis en 1816, il fut créé marquis en 1817 et appelé, en 1820, au commandement supérieur des 12^e et 13^e divisions militaires. Il présida à Nantes le collège électoral de la Loire-Inférieure, et entra au ministère, comme ministre de la maison du roi, le 1^{er} novembre 1820. Grand-croix de l'ordre de Saint-Louis en 1821, promu à la dignité de maréchal de France, après la mort du prince d'Eckmühl ; en 1823, le roi Louis XVIII lui confia le

(2) Le onzième corps d'armée était provisoirement commandé par le général Lauriston, pendant l'absence momentanée du maréchal Macdonald, qui se trouvait alors au quartier général.

commandement du corps d'observation de l'Ebre en Espagne, et il s'empara de la place de Pampelune (17 septembre 1823), qui se rendit après plusieurs jours de tranchée ouverte. Nommé chevalier des ordres le 9 octobre 1823, le maréchal de Lauriston sortit du ministère le 9 août 1824, et fut nommé ministre d'État et grand-veneur. Il mourut à Paris, le 11 juin 1828, dans la soixante-unième année de son âge. — Il avait reçu, en 1823, la grand'croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, et, en 1824, l'ordre de 1^{re} classe de Saint-Wladimir de Russie. Lauriston, marié, en 1789, à Antoinette-Claudine-Julie Leduc, fille d'un maréchal-de-camp, inspecteur général de l'artillerie, en eut deux fils et une fille. L'aîné de ses enfants, maréchal de camp, siège aujourd'hui à la chambre des pairs. Par une méprise grossière, dans les dernières édit. de la *Vie de Napoléon*, par M. de Norvins, publiée par le libraire Furne, on a substitué au nom de Lafayette, signalé par Napoléon, dans son testament, comme traître à la patrie, le nom du marquis de Lauriston. Tout en rendant justice à la manière loyale dont l'auteur de l'ouvrage a offert de rectifier cette erreur, la famille du maréchal s'est trouvée dans la nécessité de faire constater par un jugement la suppression du nom de Lauriston. Ce jugement, en date du 28 février 1840, fut rendu par la Cour royale de Paris.

N—R.

LAURO (JACQUES), graveur et archéologue, né dans le XV^e siècle (1), à Rome, s'appliqua de bonne heure à l'étude de l'antiquité. C'est

lui-même qui nous apprend, dans une dédicace à Sigismond, roi de Pologne, qu'il avait employé vingt-trois ans à dessiner et graver les plus beaux monuments de Rome. Il en publia le recueil avec de courtes explications au bas des planches, sous ce titre : *Antiquæ urbis splendor, hoc est præcipua ejusdem templa*, etc., 1612-13, in-fol. obl. Ce volume, dont les amateurs recherchent encore les exemplaires du premier tirage, a été reproduit plusieurs fois avec de nouvelles estampes; il en existe une édition avec des explications en trois langues : français, italien et allemand. Lauro mourut à Rome vers 1630, âgé d'environ 60 ans. Outre le recueil dont on vient de parler, et qui, comme ouvrage d'art, est d'une exécution très-médiocre, on a quelques estampes de Lauro : *la Nativité* d'après le tableau d'Annibal Carrache, qui fait partie de la galerie des rois de France (voy. les *Notizie istoriche degli intagliatori*, de Gandellini); *sainte Colombe*, d'après le Josephin, etc. — **LAURO (JACQUES)**, peintre, naquit vers l'année 1550, à Venise. On le nomme aussi *Jacques da Trevisi*, parce qu'il vint s'établir jeune encore à Trévise. D'abord élève de Paul Véronèse, puis de son fils Carletto, il fit sous ces deux habiles maîtres des progrès rapides, à Trévise surtout, sa nouvelle patrie, où il exécuta la majeure partie de ses ouvrages parmi lesquels *le tableau de saint Roch*, dans l'église des Dominicains, tient le premier rang. Il est impossible de rendre avec plus d'expression les symptômes du cruel fléau de la peste. Ce que l'on peut dire de plus honorable en sa faveur, c'est que ce tableau, de même que plusieurs de ses peintures à l'huile et à fresque, a été attribué à Paul Véronèse.

P—s.

1 Basan, dans son *Dictionnaire des Graveurs*, place en 1680 la naissance de Lauro; mais c'est une erreur évidente; il n'aurait eu que neuf ans lorsqu'il commença de graver les Antiquités de Rome.

LAURO (JEAN-BAPTISTE), littérateur, né en 1582 à Pérouse, entra jeune au séminaire de cette ville, où il fit d'excellentes études sous la direction de Bonciario (voy. ce nom, V, 94), très-habile humaniste. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie, et alla ensuite à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection du cardinal Lanti et de plusieurs autres prélats. Matteo Barberini, devenu pape sous le nom d'Urbain VIII, le fit son camérier secret, et ne cessa de lui donner des marques d'une bienveillance toute spéciale. Lauro pouvait se promettre de parvenir aux plus hautes dignités de l'Église; mais une mort prématurée l'enleva, le 20 septembre 1629, à peine âgé de quarante-huit ans. Outre quelques opuscules, aujourd'hui sans intérêt et sans utilité, on a de ce savant prélat : I. *Poemata*, Pérouse, 1606; *ibid.*, 1623, in-12. II. *Epistolarum centuriæ duæ*, Rome, 1621; Cologne, 1624, in-8°. Ces lettres sont entremêlées de vers, et l'on trouve à la suite des épitaphes omises par Sweert dans ses *Selectæ christiani orbis deliciæ* (voy. SWEERT, XLIV, 263). III. *Theatri romani orchestra; Dialogus de viris sui ævi doctrina illustribus*, Rome, 1618; *ibid.*, 1625, in-8°, volume rare et recherché. L'éditeur Just Riquires ou Rick, savant belge, a joint à cet ouvrage un poème de Lauro : *Titanopoesia, sive de fabricatione calcis*, et un opuscule : *Joan.-Thom. Gilioli de calcis fabricatione physica allegoria*. IV. *De annulo promubo B. Virginis Perusivæ asservato*, *ibid.*, 1622; Cologne, 1626, in-8°. On pense bien que cet ouvrage ne se recommande pas par un profond esprit de critique. Parmi les manuscrits de Lauro, on distingue l'*Histoire des évêques de Pérouse*,

qui, suivant Verniglioli, n'a pas été inutile aux modernes auteurs de l'*Histoire ecclésiastique d'Italie* (voy. *Bibliografia Storico-Perugiana*, 186). J.-N. Erythreus (Rossi) parle avec éloge de Lauro dans la *Pinacotheca imagin. illustr. virorum*; Klefeker lui a donné place dans la *Bibliotheca eruditor. præcocium*; enfin le P. Nicéron lui a consacré dans ses *mémoires*, XXXVII, 268, une notice assez étendue, à laquelle on renvoie pour plus de détails. W—s.

LAUS DE BOISSY (M.-A. et non pas LOUIS), littérateur médiocre, né à Paris en 1747, était fils d'un riche artisan nommé Laus, qui soigna son éducation. Mais son goût, ou plutôt sa manie pour les vers l'ayant fait surnommer, dans les sociétés qu'il fréquentait, *le bâtard de Boissy*, bien des gens furent persuadés qu'il était fils de l'auteur des *Dehors trompeurs*, et il finit par le croire lui-même, car il s'appela depuis, *de Laus de Boissy*, comme on le voit par une lettre qu'il écrivait à Favart, en mars 1774, pour le prier d'examiner et de corriger un opéra-comique de sa façon. Il prenait alors le titre d'écuier, et il fut bientôt après nommé lieutenant particulier du siège général de la connétablie et maréchaulsée de France, à la Table de Marbre du Palais, et rapporteur du point d'honneur, au département de Choisy-le-Roi. Il fut ensuite membre des Académies de Rome, de Madrid, de celle des Ricovrati de Padoue, et correspondant de la Société royale des sciences de Montpellier. Quoiqu'il eût déjà publié plusieurs ouvrages, et surtout des pièces de théâtre jouées en société ou en province, comme beaucoup de gentilshommes de cette époque, il affectait de mépriser l'état d'homme de lettres, et il prétendait n'écrire que pour s'amuser; ce qui

lui attira l'épigramme suivante :

Dams ne sera pas des nôtres;
Il n'écrit que pour son plaisir;
Et, lorsque l'on veut réussir,

Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

Laus de Boissy appartenait à l'école de Dorat, et, quoiqu'il lui fût inférieur comme poète, et qu'il n'eût pas les agréments et la gentillesse de son esprit, il le surpassait pour les avantages physiques; aussi lui succéda-t-il, en 1780, auprès de la comtesse Fanny de Beauharnais comme amant et comme teinturier; ce qui excita la jalousie de plusieurs autres hommes de lettres qui avaient des prétentions au cœur de cette dame ou à la présidence de son bureau d'esprit. Il en résulta une guerre d'épigrammes dans laquelle figurèrent Lebrun, Ginguéné et le chevalier de Cubières (v. ces noms, XXIII, 499; LXV, 340 et LXI, 567). L'une des meilleures fut celle où Ginguéné a fort heureusement personnifié le successeur de Dorat:

Dorat mourant dit à sa belle amie :
Point ne souffrez, quand je n'y serai plus,
Après de vous quelque brillant genio,
Aimable, gai, galant, tel que je fus;
Vous l'aimeriez: car votre sexe oublie,
Et m'oublier ce serait perfidie.
Choisissez donc quelque esprit bien obtus,
Un pedant froid, jouant l'etourderie,
Un plat rimeur aux sifflets endureci,
Un sot enfin.... La belle a pris Boissy.

Ce fut dans cette occasion que Laus de Boissy reçut le sobriquet malin de *Bos de Poissy*, qui lui resta. Peu d'années après, il fut remplacé par Cubières. Ayant perdu ses emplois à l'époque de la révolution, il cessa de jouer un certain rôle, et, quoique forcé d'écrire par nécessité pendant près de quarante ans, il tomba dans une telle obscurité qu'il n'est cité ni dans les Mémoires de Palissot, ni dans la Correspondance de Grimm, ni dans le Lycée de Laharpe, ni dans le Tableau de la littérature de Chénier, ni

même dans les tables du *Moniteur*. Buhan dit seulement, dans sa *Revue des auteurs savants* (roy. BUHAN, LIX, 420), que Laus de Boissy n'était pas sans talent; qu'il tournait agréablement un conte ou une épigramme, et qu'en 1798 il publia une pièce de vers assez plaisante sur les femmes des parvenus. On sait aussi qu'il fut membre de la Société d'émulation de Paris; mais on ignore la date et le lieu de sa mort, qui le frappa ignoré dans quelque ville de province ou peut-être dans un hôpital. Voici la liste de ses ouvrages, dont plusieurs ont été publiés sans nom d'auteur. Pièces de théâtre : I. *Le Quiproquo*, ou *la Méprise*, comédie en un acte et en vers, jouée à Amiens, 1768. II. *L'Impromptu*, ou *le Bailli déguisé*, comédie-vaudeville, jouée à Boussy, 1768. III. *Oronoko*, ou *le Prince règne*, drame en cinq actes, en prose, imité de l'anglais, 1769. IV. *Le Carnaval des fées*, comédie, 1769. V. *Le Double déguisement*, ou *les Vendanges de Puteaux*, opéra-comique en deux actes, en prose, composé, répété et représenté en huit jours à Puteaux, 1771, in-8°. VI. *Le Portrait*, bouquet en trois scènes, dont les deux principaux personnages, le Sentiment déguisé en fée, et l'Esprit en domino, ne se trahissent point par leurs discours, 1775, et suivi de deux divertissements, 1777, in-8°. VII. *La Course*, ou *les Jockeis*, comédie en un acte, en prose, jouée en province, 1777, in-8°. VIII. *Les Époux réunis*, ou *On ne s'y attendait pas*, comédie-proverbe en un acte et en prose, que l'auteur, suivant ses propres paroles, fut obligé de livrer à une jolie femme, à jour fixe, comme un tailleur à qui l'on a commandé un habit de deuil, 1778, in-8°. Ces quatre dernières pièces ont été réunies sous le faux-titre *Théâtre*, etc., 1779, in-8°. IX. *Ro-*

berti, drame en cinq actes, en prose, destiné, mais non joué au Théâtre-Français, 1776. X. *Le Prisonnier de l'amour*, drame en cinq actes, 1778. XI. *Les Vierges de vingt ans, ou le Miroir magique*, ancien opéra-comique, retouché et représenté au théâtre du Vaudeville, 1793. XII. *Le Maire de village, ou le Pouvoir de la loi*, comédie en deux actes, tombée au Théâtre-Français, 1793. XIII. *Les Travers du jour, ou l'Étourderie corrigée*, comédie en un acte, en vers, jouée au théâtre de la Cité, 1793, in-8°. Elle était d'abord intitulée : *les Dangers de l'inconséquence*. XIV. Au théâtre des Amis de la Patrie ou Louvois : *La Tête sans cervelle*, opéra-comique en un acte, 1794. XV. *La Vraie républicaine, ou la Voix de la Patrie*, comédie-vaudeville, 1794. XVI. *La Perruque blonde, ou le Bourru généreux*, comédie en un acte en prose. A l'Opéra, non représentés : XVII. *Le Châtelain et le Troubadour, ou le Triomphe de la Poésie*, 1791. XVIII. *Pharamond, ou les Druides*, 1799. Œuvres diverses : I. *Quinze minutes, ou le Temps bien employé*, 1767, in-8°, roman cité dans le Dictionnaire des portraits historiques des hommes illustres. II. *L'Infortuné, ou Mémoires de M. de ****, 1768, in-12. III. *Le Secrétaire du Parnasse, ou Recueil de nouvelles pièces fugitives en vers et en prose, accompagnées de notes critiques et impartiales*, dont il ne parut que trois numéros, ou un vol., 1770, in-12. L'éditeur anonyme n'avait pas fait preuve de jugement ; il y attribuait à Voltaire une épître qui est de Piron. IV. *Lettre critique sur notre danse théâtrale*, 1771, in-8° ; réimprimée sous le titre de *Lettre critique sur les ballets de l'Opéra*, adressée à l'auteur du *Spectateur* par un homme de mauvaise humeur. V. *Addition*

aux Trois siècles de la littérature française, ou Lettre (du pseudonyme *Aléthophile*) à *Sabatier de Castres*, soi-disant auteur de ce dictionnaire, 1773, in-8° de 68 pages. VI. *L'Art d'aimer*, d'Algarotti ; la *Fille de quinze ans*, conte ; la *Chanson de Tircis à Lesbie*, morceaux traduits de l'italien, suivis de *Poésies françaises* imitées de l'allemand, du grec, du latin, 1772, in-8°. VII. *Mes Délassements*, ou recueil choisi de contes moraux et historiques traduits de diverses langues, 1771-72, 3 volum. in-12. VIII. *AVIS aux Mères au sujet de l'inoculation, ou Lettre à une dame de province qui hésitait à faire inoculer ses enfants*, 1775, in-8° de 48 p. IX. *Opuscules*, 1775. X. *Le Tribut des Muses*, 1779, in-12. XI. *Réflexions impartiales sur les éloges de Voltaire* qui ont concouru pour le prix de l'Académie française, 1779. XII. *Contes moraux et Poésies fugitives* dans divers journaux et recueils, entre autres dans le *Journal littéraire de Nancy*, de 1780 à 1787. Sa collaboration à ce journal lui valut l'épigramme suivante de Masson de Morvilliers :

Courage ! allons, monsieur Bos de Poissy !
 Emparez-vous du journal de Nancy ;
 Inhumez-y vos petits vers si minces.
 Et toi, Paris, qu'il avait attristé,
 Courage, aussi ; rappelle ta gaieté :
 Le dieu d'ennui n'en veut plus qu'aux provinces.

XIII. *Le Congrès de Cythère*, d'Algarotti, et autres morceaux traduits de l'italien en français et du français en italien, 1789, in-12. XIV. *Bonaparte au Caire, ou Mémoire sur l'expédition de ce général en Égypte*, par un des savants employés sur la flotte française, Paris, 1799, in-8°. A la fin on trouve un opéra en un acte, *Zélis et Valcour, ou Bonaparte au Caire*. XV. *Abrégé des Mémoires de Mlle de Montpensier*, corrigés et mis en ordre, 1806, 4 vol. in-12. C'est pent-

être à tort que la *Biographie portative des contemporains* attribue à Laus de Boissy les ouvrages suivants : XVI. *Histoire des amours de Louis XIV*, 1814, 5 vol. in-12. XVII. *Agnès Sorel*, roman historique, 1809, 4 v. in-12. XVIII. *Le Prévôt de Paris*, 1820, 4 vol. in-12. XIX. *La Dame masquée*, 1820, 4 vol. in-12. XX. *Altamor, ou les Cinq Frères*, 1820, 3 vol. in-12, réimprimés avec une préface sous ce titre : *Altamor, ou Histoire de Napoléon*, 1822, 3 vol. in-12. XXI. *Histoire des invasions et des expéditions militaires, en Espagne, depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours*, 1823, in-18. XXII. *Précis de l'histoire d'Espagne depuis l'origine de cette puissance jusqu'en 1794*, in-18, 1824. On croit que ces deux derniers ouvrages sont d'un autre M.-A.-L. Boissy, et que les divers romans que nous avons cités sont de Mme Guénard, baronne de Méré, qui n'ayant pas voulu signer quelques ouvrages un peu trop gais, les a publiés sous ce nom vrai ou supposé.

A—T.

LAUSUS, préfet et grand chambellan sous Arcadius, florissait vers l'an 400 de J.-C. Son amour pour les lettres et les arts lui acquit une juste célébrité. Pallade, évêque d'Hélénople, lui dédia son histoire des Anachorètes, sous le titre de Lausaque ; sainte Mélanie, qui se rendit à Constantinople vers 436, en fait aussi mention. Le noble emploi qu'il sut faire de sa puissance, de ses lumières et de ses richesses, le signalent à la postérité. Byzance était alors l'arche recueillant les débris de la destruction générale en Grèce et en Italie (1). Le palais de Lausus, très-probablement un des douze élevés par Constantin pour les sénateurs

romains qui l'avaient suivi en Thrace, fut à cette fin orné de riches colonnes et de marbres rares. Situé dans la grande rue, non loin du forum de Constantin (2), il abritait partie de ce que l'antiquité avait enfanté de plus précieux. Un moine grec du XI^e siècle, Cédrenus, s'exprime ainsi : « Au palais Lausaque, où les étrangers étaient rafraîchis par les soins de Philoxène, on admirait encore la statue de Pallas de Lindos (île de Rhode), en marbre vert, haute de quatre coudées, œuvre de Scyllis et Dipœne, dont Sésostris lit présent au roi Cléobule ; la Vénus cnidienne de Praxitèle, cachant son sexe de la main ; la colossale Junon de Samos, exécutée par Lysippe et Bupalé de Chio ; le Cupidon ptérophore, tenant un arc, statue venue de Myndos ; le Jupiter olympien (en or et ivoire, de Phidias), dédié par Périclès au temple d'Olympie ; et cette statue de l'Occasion, au front chevelu, à l'occiput chauve, chef-d'œuvre de Lysippe. On y voyait aussi des licornes, des tigres, des vautours, des caméléopards, des sauréléphants, des centaures et des pans. » Ces insignes productions des maîtres de l'art furent détruites par un incendie, sous le règne de l'usurpateur Basilius. Mais est-il permis de croire à une destruction complète lorsque, dans la suite de son ouvrage, le même auteur déclare que la Pallas de Lindos subsistait encore, de son temps, sur une des places de Constantinople ? La plupart de ces chefs-d'œuvre étaient parvenus au centre de l'empire d'Orient par les ordres de Théodose-le-Grand, que la mort surprit avant leur réunion ; il était réservé au chambellan d'Arcadius

(1) Winckelmann, *Hist. de l'Art*, t. II, p. 511.

(2) Chronique d'Alexandrie. Eandur.

d'attacher son nom au dépôt le plus riche de l'univers. Le Musée Lausiacque, divisé en petits compartiments, *οικουμάτια παραποικίλια*, *domunculæ varia*, atteste que, même au moyen âge, les connaisseurs comprenaient, qu'il faut aux Muses d'ingénieux boudoirs, et non de vastes entrepôts; les *gabinetti* de Florence, et surtout ceux du Belvédère, seront toujours, par leur admirable effet, conséquence de dimensions et de formes convenablement adaptées, de la magie d'une lumière artistement répartie, de l'analogie des accessoires et de l'harmonie de l'ensemble, la permanente critique des bizarres magasins de productions antipathiques tel qu'étaient naguère en France le Musée Napoléon. En 475, par suite du seul hasard, un épouvantable incendie allumé au quartier des chaudronniers ravagea la plus belle partie de la capitale, en dévorant tout ce qui s'élevait depuis le forum de Constantin jusqu'à la mer. La bibliothèque Basilique, rivale de celle d'Alexandrie, et le Musée Lausiacque, unique au monde, furent réduits en cendres: les peintures, les ciselures en ivoire et les incrustations colossales sorties des écoles hypéranthiques périrent à toujours. Toutefois, on présume à juste titre que quelques marbres et bon nombre de bronzes, échappèrent à ce désastre (3); la multiplicité des productions sur lesquelles s'exerça la furie des iconoclastes, au VIII^e siècle, et la prodigieuse quantité de bronze, butin des croisés au XIII^e (4) autorisent cette hypothèse: le marbre

fut réduit en esquilles par le fanatisme des premiers, et le cuivre, converti en monnaie, vint assouvir la cupidité des seconds. Ainsi un immense tombeau ouvert sur la plage même, où des soins alors inconnus avaient sauvé les débris du grand naufrage, engloutit à jamais, par une série de calamités destructives, les produits désormais inappréciables de l'art à sa naissance comme à son apogée. Z.

LAUTENSACK (HENRI), orfèvre, peintre et graveur sur cuivre, naquit à Nüremberg vers 1506, et y mourut en 1590. Son père (Paul Lautensack *le vieux*) exerçait la peinture dans cette ville (1). Henri alla s'établir à Francfort-sur-le-Mein, où en 1567 il publia en un volume in-folio un *Traité géométrique de la perspective et de la proportion de l'homme et du cheval*. Sa manière de graver se rapproche plus de l'art de l'orfèvre que de celui du graveur. — *Hans-Sébal* LAUTENSACK, son frère, né en 1508, a gravé à la pointe et au burin. Ses nombreux paysages à l'eau-forte sont estimés des connaisseurs, quoique les figures qu'il y introduit soient en général un peu courtes; mais ses portraits jouissent d'une estime sans restriction. Ils sont terminés au burin; l'effet en est extrêmement piquant et pittoresque. On estime particulièrement de ce maître les pièces suivantes: *L'Aveugle de Jéricho*, *la Cananéenne*, *Balaam*, et *David combattant Goliath*. deux jolis paysages en travers, un *grand tournoi* et de *grandes joûtes*, grand in-fol. en travers. Toutes ces pièces sont d'une grande rareté. *Deux rues de Nü-*

(3) On croit reconnaître la colossale Junon de Samos en tête du narre où Nicetas a signalé à la postérité quelques-unes des statues fondues par les Latins.

(4) La *Biographie Universelle* fait périr la statue de l'Occasion en 473, à l'article *Praxitèle*, et au commencement du XIII^e siècle, suivant l'article *Lysippe*.

(1) Paul Lautensack est moins connu comme peintre que comme enthousiaste. Voir la dissertation de G.-G. Zeltner, *Schediasma historico-theologicum de factis et placitis Pauli Lautensack*, Allorf 1716. in-8, avec son portrait.

remberg, du côté du levant et du couchant, deux grandes pièces en trois feuilles chacune. Ses meilleurs portraits sont : *Paul Lautensack le vieux*, son père, *son propre portrait*, celui d'un seigneur allemand vu à mi-corps ; ce dernier portrait est une grande pièce en hauteur, datée de 1554, etc. C. M. P. et P—s.

LAUTH (THOMAS), professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, naquit dans cette ville le 29 août 1758. Il fit ses premières études au gymnase protestant et s'appliqua surtout avec ardeur à la philosophie, aux sciences naturelles et aux mathématiques. Ce ne fut pas sans regret qu'il commença à suivre la carrière médicale, qui était loin de lui offrir cette précision, cette exactitude à laquelle il était habitué. Mais, doué d'une volonté énergique, il surmonta tous les obstacles et couronna ses travaux d'élève par une thèse remarquable, soutenue le 27 septembre 1781, et qui lui valut le grade de docteur. Voulant étendre le cercle de ses connaissances, et se créer d'utiles et agréables relations, il entreprit un voyage scientifique, et, après s'être arrêté pendant quelque temps à Paris pour assister aux brillantes leçons de Dessault, il visita successivement l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne. De retour à Strasbourg, vers la fin de 1782, il fut nommé adjoint aux professeurs d'accouchements Røederer et Oster-tag ; ensuite prosecteur et démonstrateur d'anatomie (17 janvier 1784), puis professeur extraordinaire de médecine neuf mois plus tard ; enfin, le 11 avril 1785, l'Académie lui décerna le titre et les fonctions de professeur ordinaire d'anatomie et de chirurgie. Sa réputation n'était pas circonscrite seulement dans la ville qui était devenue le théâtre de ses travaux et de ses

succès ; car l'université de Tubingue lui offrit une chaire importante qu'il refusa. Chanoine de Saint-Thomas, il faisait un cours d'anthropologie au séminaire protestant. En 1795 il fut appelé comme médecin en chef à l'hôpital civil de Strasbourg. A la création de l'Académie il avait été nommé membre non résidant de cette société savante. Il mourut le 16 septembre 1826, au retour d'un voyage en Allemagne, qu'il avait entrepris dans l'intérêt d'une santé déjà chancelante. Ce savant distingué joignait à de vastes connaissances et à une profonde érudition les qualités les plus recommandables. Professeur aussi actif qu'habile, plein de zèle pour la science et l'enseignement, entièrement dévoué au soulagement des malades qui lui étaient confiés, béni du pauvre dont il était le bienfaiteur, Lauth nous présente une vie remplie de travaux utiles et de bonnes et honorables actions. Ses ouvrages sont : I. *Dissertatio de analysi urinæ et acido phosphoreo*, Strasbourg, 1781, in-8°. II. *Dissertatio botanica de aere*, Strasbourg, 1781, in-8°. III. *Scriptorum latinorum de aneurysmatibus collectio*, Strasbourg, 1785, in-4°. IV. *Nosologia chirurgica accedit notitia auctorum recentiorum Platnero*, Strasbourg, 1788, in-8°. V. *De l'État atmosphérique, de la fièvre scarlatine et de l'angine maligne*. Strasbourg, 1800, in-8°. VI. *Vita Johannis Hermann*, Strasbourg, 1802, in-8°. VII. *Histoire de l'Anatomie*, t. I, Strasbourg, 1815, in-4°. Cet ouvrage, fruit de recherches immenses, qu'un second volume devait compléter, est malheureusement resté inachevé. C'est le meilleur guide que nous possédions sur cette matière, et il serait vivement à désirer que l'histoire de toutes les autres

branches des connaissances médicales fût conçue et écrite avec autant de soin, de talent et de science.

D—D—R.

LAUTH (ALEXANDRE), fils du précédent, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Strasbourg, naquit dans cette ville, le 14 mars 1803. Il reçut, sous les yeux de son père, une éducation littéraire très-soignée, s'adonna aux beaux-arts, à l'étude des langues anciennes et modernes, et apporta dans ces divers travaux cette constance, cette ténacité d'esprit qui plus tard ont contribué à le ranger parmi les premiers savants de l'époque. La carrière qu'il devait parcourir était toute tracée; il marcha sur les pas de son digne père; l'égalier peut-être un jour était l'objet de ses plus vifs désirs et le but de tous ses efforts. Aussi, après avoir terminé sa philosophie, s'empressait-il de suivre les cours de la Faculté de médecine. De toutes les sciences qui forment l'ensemble des connaissances médicales, ce fut l'anatomie qui eut pour lui le plus de charmes. Grâce au maître habile qui dirigea sa main novice encore, au savant Ehrman, il fit, dans l'art si difficile de la dissection, des progrès tellement rapides que bientôt chaque coup de scalpel devint pour le jeune anatomiste la source d'une découverte précieuse. Il consigna ses nombreuses recherches dans une thèse remarquable qu'il soutint *sur la structure et les usages des vaisseaux lymphatiques*. Une érudition choisie, des aperçus nouveaux, une critique sévère, mais impartiale, caractérisent ce premier ouvrage. Reçu docteur, et riche de différentes connaissances, il entreprit plusieurs voyages scientifiques et parcourut successivement l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse et la Hollande,

contrées dont il savait écrire et parler toutes les langues. Il s'arrêta surtout à Paris, à Londres, à Edimbourg, à Vienne, à Berlin, à Gœttingue, à Heidelberg, et trouva dans chacune de ces villes des admirateurs de son beau talent d'anatomiste, et des savants dont il devint bientôt l'ami. De retour à Strasbourg, il ne voulut jamais se livrer à la médecine pratique; doué d'une volonté ferme, d'un jugement sûr et profond, d'un grand esprit d'investigation, d'une habileté extrême dans les dissections, les vivisections et les recherches microscopiques, il possédait à un degré éminent toutes les qualités qui font l'anatomiste et le physiologiste. Il avait de plus à sa disposition une immense bibliothèque que lui avait léguée son père, et qui avait été amassée par lui à grands frais et pendant de longues années. Il se trouvait donc dans les conditions les plus favorables, et il sut largement les mettre à profit. La Faculté de Médecine se hâta de se l'attacher d'abord comme prosecteur, puis comme chef des travaux anatomiques, et enfin comme agrégé. La chaire de physiologie ayant été mise au concours, il se présenta dans la lutte et fut vaincu par un concurrent moins savant que lui, mais professeur plus brillant et dialecticien plus serré. Cette défaite, loin de le décourager, fut pour lui un puissant aiguillon, et quelques mois plus tard, la même chaire se trouvant encore vacante, il fut élu, pour la remplir, aux acclamations unanimes des élèves et des juges. Malheureusement il ne jouit pas longtemps de ce triomphe; à peine put-il faire quelques leçons du cours qui lui était confié; une extinction de voix complète, symptôme concomitant de la phthisie pulmonaire dont il portait le

germe, l'arracha du fauteuil académique. C'est avec une douleur profonde et des regrets amers qu'il se sépara de son auditoire, essayant de lui parler encore; mais les mots venaient expirer sur ses lèvres. Il succomba en 1837 aux progrès incessants de la terrible maladie qui le dévorait sourdement. Nous examinerons les différents ouvrages sortis de sa plume, avec tout le soin qu'ils méritent, et nous nous aiderons, dans cette appréciation, de l'éloge historique de Lauth, par M. le professeur Ehrman, anatomiste aussi distingué qu'habile praticien. I. *Essai sur les vaisseaux lymphatiques*, dissertation soutenue le 15 mars 1821. La communication des vaisseaux lymphatiques avec les veines sanguines, tour à tour admise et rejetée, reproduite dans ces derniers temps par un anatomiste d'Heidelberg; l'absorption veineuse enseignée avant la découverte du système lymphatique, et oubliée à mesure que la connaissance de ce système fit des progrès, établie de nouveau par un physiologiste français, telles sont les principales questions que l'auteur s'est proposé d'examiner en appelant à son secours des recherches anatomiques faites sur l'homme et sur les animaux, et en réduisant à leur juste valeur les conséquences physiologiques qui en déconlent. Lauth, en se fondant sur des recherches faites sur l'oie, se rangea du côté des anatomistes qui admettent dans l'intérieur des glandes une communication immédiate entre les vaisseaux lymphatiques et les veines sanguines; il admet de plus, d'après les recherches de M. Fohman, d'innombrables radicales lymphatiques qui communiquent peu après leur naissance avec les capillaires veineux, et qui sont chargées de l'absorption que, suivant lui, on attribue faussement

à ces derniers vaisseaux. Il s'associe aux idées de M. Alard pour faire envisager le système lymphatique comme l'élément générateur des tissus. II. *Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques des oiseaux*, inséré dans les *Annales des sciences naturelles*, tome III, 5 planches, Paris, 1824. Lauth, le premier, donna une description détaillée et complète de ces vaisseaux, et indiqua les particularités qui caractérisent leur système dans les oiseaux. Ce travail a été mentionné honorablement par MM. Cuvier et Duméril, commissaires de l'Institut, qui en ont proposé la publication avec les Mémoires des savants étrangers. III. *Description des matrices biloculaires et bicornes conservées au Musée de la Faculté de Strasbourg*, mémoire inséré dans le Répertoire d'anatomie et de physiologie de Breschet, tome V, page 178, 3 planches, Paris, 1828. IV. *Manuel de l'anatomiste*, 1 vol. in-8°, Strasbourg, 1829; 2^e édition, Strasbourg, 1835, avec 7 planches. Une édition allemande a paru par livraisons à Stuttgart, 1835 à 1836, 2 vol. in-8°, avec 11 planches. Ce guide mérite, sous tous les rapports, les éloges qui lui ont été accordés; partout on y trouve la tradition de la bonne méthode de disséquer, qui, entre autres causes, a valu à l'amphithéâtre d'anatomie de Strasbourg une si belle réputation. V. *Mémoire sur la mélanose*, avec planches (inédit). La substance de ce travail a été publiée dans le premier volume de l'*Anatomie pathologique* de Lobstein, où il est dit, à la page 461: « Ce cas, extrêmement curieux (la mélanose dans le système osseux), a été examiné avec le plus grand soin par M. Lauth, et décrit dans une note enrichie de figures dessinées par lui-même. » VI. *Mémoire sur divers points d'anato-*

mie, inséré dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg*, t. I, 1830, avec une planche, in-4°. Ce mémoire traite de la disposition des ongles et des poils. A ce travail sont jointes des notes : 1° sur le muscle tenseur de la membrane antérieure de l'aile des oiseaux, qui, étant formé en grande partie d'un tissu élastique, maintient le membre dans l'état de flexion qui lui est naturel ; 2° sur les artères des villosités intestinales ; 3° sur les valvules dans les veines cardiaques du cheval ; 4° sur les lymphatiques de la tunique interne du cœur du cheval ; 5° sur les variétés observées dans les muscles de l'homme ; 6° sur la cholestérine contenue dans un kyste qui avait pris naissance dans l'ovaire d'une vieille femme ; 7° enfin, sur la coloration de la face due à une stase dans les capillaires veineux. VII. *Recherches d'anatomie fine*, consignées dans la dissertation de M. Varrentrapp (*Observationes anatomicæ de parte cephalica nervi sympathici*, Francfort-sur-le-Mein, 1831). On y trouve la découverte et la description : 1° des rameaux des nerfs de Jacobson, qui se distribuent au périoste du promontoire, ou plutôt à la membrane muqueuse qui le tapisse, et qui en fait la fonction ; 2° du filet de communication entre le ganglion pétreux et le nerf facial ; de plus, l'énumération plus complète de tous les rameaux que fournit ce ganglion. Il y est aussi fait mention d'un filet extrêmement fin fourni par le ganglion de Gasser à la dure-mère, et de la distribution du nerf de Jacobson dans la cavité du tympan. VIII. *Mémoire sur le testicule humain*, travail qui a remporté en 1832, à l'institut royal de France, une médaille d'or pour le prix de physiologie expérimentale

(inséré dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg*, tome Ier, 2^e livraison, 1832, avec 3 planches). Lauth est allé, pour ce qui concerne l'anatomie du testicule, plus loin que tous ses devanciers, dont il a rectifié les idées et corrigé les erreurs. Ce mémoire est terminé par l'indication de la manière de s'y prendre pour porter l'injection du testicule à un degré de perfection qu'aucun anatomiste n'avait encore atteint. IX. *Anomalies dans la distribution des artères de l'homme* (dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg*, tome Ier, in-4°, avec 1 planche, Strasbourg, 1832). X. *Variétés dans la distribution des muscles chez l'homme*, mémoire faisant suite au précédent (*id.*, Strasbourg, 1833, in-4°). XI. *Du mécanisme par lequel les matières alimentaires parcourent leur trajet de la bouche à l'anus*, dissertation in-4° de 99 pages, Strasbourg, 1833. XII. *Remarque sur la structure du larynx et de la trachée-artère*, avec planches, Strasbourg, 1835. Le larynx est considéré comme un instrument complexe, c'est-à-dire comme un instrument à anche, et comme un instrument du genre des flûtes, ou comme un sifflet. La différence du timbre dans la voix des individus provient de la prédominance de l'anche sur le sifflet, et vice versa. Cette opinion, du reste, n'est pas nouvelle ; elle appartient à Geoffroy-Saint-Hilaire. XIII. *Exposition et appréciation des sources des connaissances physiologiques*, dissertation, Strasbourg, 1836. Lauth range ces sources sous quatre chefs, savoir : 1° anatomie humaine et observation de l'homme à l'état de santé ; 2° pathologie, anatomie pathologique ; 3° anatomie et physiologie comparées ; 4° vivisections. XIV. En-

lin, un très-grand nombre d'articles publiés dans le *Répertoire d'anatomie* de Breschet, les *Archives médicales* de Strasbourg, le *Bulletin universel* de Férussac, le *Journal de l'Institut* et les *Archives générales de médecine*. Quand la mort est venue surprendre Lauth, il travaillait sans relâche à réunir les matériaux d'un traité complet de physiologie destiné à combler en France une lacune qui se fait vivement sentir; malheureusement ce travail est resté inachevé. — LAUTH (*Gustave*), frère aîné du précédent, naquit à Strasbourg le 9 mars 1793, fut docteur en médecine et prosecteur de la Faculté de cette ville, où il mourut le 17 avril 1817. On a de lui : 1° *Précis d'un voyage botanique fait en Suisse*, Strasbourg, in-8°, 1812; 2° *Spicilegium de vena cava superiore*, ibid., 1815, in-4°. C'est la thèse qu'il soutint pour obtenir le doctorat.

D—D—R.

LAUTREC. *Voy.* TOULOUSE — LAUTREC, XLVI, 335.

LAUWERS (NICOLAS), dessinateur et graveur d'Anvers, était né à Lenze. Les estampes qu'il a gravées d'après Rubens sont l'ouvrage qui a fondé sa réputation. On y distingue particulièrement l'*Adoration des rois*, très-grand in-fol. : l'*Ecce Homo*, idem (1); le *Triomphe de la nouvelle loi*, idem, avec 2 planches, etc. Il a gravé d'après Jordaens : *Jupiter et Mercure recevant l'hospitalité de Phlémon et Baucis*, estampe belle et rare, très-grand in-fol. en travers; d'après Seghers, *Une assemblée de joueurs et de femmes dans un cabaret*, pièce capitale qui fait pendant avec le *Renoncement de*

saint Pierre, gravé par S.-A. Bolswert, d'après le même maître. — Conrad LAUWERS, son frère puîné, a aussi gravé plusieurs planches d'après les maîtres flamands. Parmi ses meilleurs ouvrages on cite : *Élie dans le désert nourri par un ange*, et le *Portement de croix*, d'après deux tableaux de Rubens. C. M. P.

LAVAL (ANTOINE de), sieur de Belair, né le 24 octobre 1550, fut, ainsi que l'avaient été ses pères, attaché au service des princes de la branche de Montpensier. Il prend à la tête de ses œuvres, imprimées pour la seconde fois en 1612, les titres de *géographe du roi*, *capitaine de son parc et château Lès-Moulins en Bourbonnais*. Antoine de Laval épousa Isabelle de Buckingham, fille de N.... de Buckingham et de Jeanne de Steltinck. Il eut de ce mariage, entre autres enfants, quatre garçons. Aucun ne lui survécut, et c'était pour leur instruction qu'il avait rassemblé les écrits sortis de sa plume. Ces écrits étaient connus de personnages éminents en dignités, avec qui il avait des rapports plus ou moins intimes. La confiance dont les rois sous lesquels il a vécu l'ont honoré lui procurait l'occasion de traiter quelques questions importantes, et c'est ainsi qu'il a publié l'*Histoire de la maison de Bourbon*, composée par Guillaume de Marillac, secrétaire de Charles de Bourbon, connétable de France. Le recueil des œuvres d'Antoine de Laval est intitulé : *Desseins de professions nobles et publiques, contenant plusieurs traités divers et rares*. La première édition fut dédiée à Henri IV, et la seconde à Louis XIII. Celle-ci parut en 1612, à Paris, chez la veuve Abel L'Angelier. L'auteur ne se dissimule pas que le titre de son livre paraîtra peu clair, et il cherche à s'excuser sur ce point. Les profes-

(1) Après le tirage d'un certain nombre d'épreuves on a substitué le nom de Bolswert à celui de Lauwers.

sions qu'il appelle *nobles* sont au nombre de cinq. Il traite d'abord du *clergé*, ensuite de la *milice*, de la *jurisprudence*; puis il parle des qualités requises pour être *secrétaire d'État* ou des princes, et des talents qu'exige l'administration des *finances*. Dans la leçon sur le clergé, il dit à son fils : « Sur toutes choses, donne-toi de garde de désirer seulement le bien d'Église, si tu n'en suis la profession..... Je te jure que j'en ai pu mettre céans abondamment et gratuitement; mais Dieu m'a toujours préservé de ce malheureux brigandage; autrement ne le nommerai-je jamais, bien que la cuisine des grands et de mille et mille autres sortes de gens ne ronle aujourd'hui d'autre chose. » Par ce qu'il rapporte du militaire, il nous fait bien connaître que la discipline établie par François Ier dans l'armée s'était perdue sous ses successeurs. Il reproche aux nobles de mépriser les magistrats, la justice et l'autorité des lois : c'est, selon lui, la cause de tous nos désordres; et, s'adressant à son fils, il s'exprime ainsi : « Je désire donc qu'avant que t'embarquer en l'art militaire tu aies acquis la connaissance des langues et des sciences nécessaires à former la parole et solidifier le jugement. » Les remarques qu'il fait sur le respect des anciens pour la foi du serment sont terminées par ces mots : « Hé Dieu ! qu'est cela d'un païen près de nous chrétiens ! Combien de gens de guerre, de cheval et de pied, ont prêté le serment entre mes mains de bien et fidèlement servir le roi, lesquels sans congé nous avons vus deux mois après, contre Sa Majesté au parti contraire. » La *jurisprudence* est, à son avis, « la profession qui régente aujourd'hui le monde et qui se voit seule parmi cet État

(la France) en dictature perpétuelle... Mais, pour y exceller, faut être plus que médiocrement docte... Faute d'entendre la disposition du droit sous lequel nous avons à vivre, il se fait de grandes brèches à l'honneur, aux fortunes, aux biens et à la tranquillité de nos familles, de nos états, de nos républiques... Je ne demande pas cette exacte connaissance des lois romaines à chacun; mais je suis d'opinion que le temps que l'on dépend ailleurs durant la jeunesse, après être sorti des premières universités, serait mieux employé là qu'en beaucoup d'autres exercices, à quelque condition de personnes que ce soit... Nous pouvons tous être, à toute heure et en même temps, et avocats et juges ou arbitres, etc. » Laval appelle *secrétaire* celui auquel le prince souverain, ou celui qui le représente, commet la charge de déclarer son intention par écrit, en toutes sortes d'affaires de son État, secrètes ou publiques; et le peu qu'il écrit sur les *finances* montre qu'il entend traiter plutôt de l'administration des revenus publics que du maniement des deniers provenant des taxes ou impôts. Il s'étonne de ce que les nobles, et non-seulement nos petits nobles, mais les grands seigneurs, n'aient aspiré plus ardemment à ce degré d'honneur d'être les interprètes des volontés du souverain. Et il remarque qu'un très-grand nombre de jeunes gens se persuadent qu'on peut être *administrateur ou financier sans rien savoir*. D'après ce qui vient d'être dit des œuvres d'Antoine de Laval, on croira facilement que Henri IV les approuvait, et qu'on en faisait lire quelques passages à Louis XIII. Laval recommanda la méthode employée pour apprendre

le latin au célèbre Montaigne. Cette méthode était en usage chez Lipse, *ce miracle des lettres* ; on ne parlait dans cette maison qu'en latin, et il en était de même dans les collèges de Paris avant les guerres civiles. L'auteur des *Desseins de professions nobles* fut toujours attaché à la religion catholique autant qu'au principe de la légitime succession à la couronne dans la famille de saint Louis, descendant et successeur de Hugues Capet. Il mourut en 1631, à l'âge de 81 ans. Les chefs de la Réforme et ceux de la Ligue avaient attaqué ce principe conservateur de la paix de l'État. Laval les accuse, les uns et les autres, d'avoir provoqué les assassins qui attentèrent à la vie de nos rois. Il combat aussi avec courage l'impunité qui depuis s'est montrée dans nos clubs et y a produit tant de maux. En écrivant à la duchesse de Retz, le 3 juillet 1584, il lui rappelle, avec une juste indignation, « qu'en présence de jeunes princes, certains courtisans n'avaient pas honte de soutenir l'athéisme et la mort des âmes comme des corps. » D—M—T.

LAVAL (ANT.-J. de), jésuite, né à Lyon dans le XVII^e siècle, a publié *Voyage de la Louisiane, en 1720-1728*, in-4^o, dans lequel on traite plusieurs matières de physique, astronomie, géographie et marine. Laval était professeur de mathématiques et d'hydrographie de la marine à Toulon. On trouve de ce jésuite, dans les Mémoires de l'Académie, de La Rochelle, une description élégante et un très-bon plan des salines de la Saintonge. Il veut y expliquer la nature et la formation du sel marin suivant les principes de la philosophie cartésienne. Laval travailla longtemps avec son compatriote de Chazelles à dresser les cartes marines des côtes de Provence. Il mourut en 1758. T—D.

LAVAL (ANNE-ADRIEN-PIERRE de MONTMORENCY, duc de), pair de France, chevalier des ordres du roi et de la Toison-d'Or, chevalier de Saint-Louis, etc., né à Paris, le 29 octobre 1768, était le second des quatre fils du duc de Laval, et l'aîné des enfants du maréchal. Cette branche de Montmorency remonte à Mathieu, dit le Grand-Connétable, qui mourut en 1230, après avoir défendu le fils mineur de Blanche de Castille (Louis IX) contre les attaques des principaux vassaux de la couronne. Mathieu II avait épousé en troisièmes noces l'héritière de Laval, dont il joignit le nom à celui de Montmorency. Il eut de cette héritière les chefs de la branche de Montmorency-Laval qui existe aujourd'hui. Jeanne, qui était de cette branche, épousa Louis de Bourbon, bis-aïeul de Henri IV, ce qui fait descendre du Grand-Connétable presque tous les souverains de l'Europe. — Adrien de Laval fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. C'était le marquis de Laval, son frère aîné, qui devait succéder au titre de duc. Aussi la famille désira qu'Adrien fût élevé à Metz, par les soins de son oncle, évêque de cette ville, grand-aumônier de France, depuis cardinal, et qui voulait le nommer son coadjuteur, avec *future succession*. Plus tard Adrien fut envoyé au séminaire de Saint-Sulpice à Paris ; mais, ne pouvant se résoudre à suivre cette carrière, il sortit du séminaire, après la mort de son frère aîné, pour entrer dans les chasseurs du vicomte de Noailles (les chasseurs d'Alsace), régiment (1) où se trouvaient Charles de Noailles,

(1) C'est de ce régiment (le premier de chasseurs à cheval) que sont sortis un grand nombre de généraux de la révolution, entre autres Sahuc, Richemont, etc.

depuis duc de Mouchy, et Voyer-d'Argenson, beau-frère du marquis de Laval. Quatre ans après, Adrien épousa Charlotte de Montmorency-Luxembourg (pour la généalogie de la maison de Luxembourg, voyez *l'Histoire de Dante Alighieri*, page 324). La Révolution ayant éclaté, d'abord avec ses exigences, ensuite avec ses fureurs, Adrien sortit de France et passa en Angleterre. Là il se lia avec le prince de Galles, qui lui témoigna toujours une singulière bienveillance. Revenu à Paris pour voir sa famille, Adrien ne tarda pas à retourner en Angleterre, et il y passa une partie de l'émigration. Ensuite capitaine dans le régiment de Montmorency, il eut ordre de partir pour l'Italie. C'est à cette époque, d'après ce qu'il disait lui-même, qu'il eut occasion de visiter Rome pour la première fois. Il racontait plus tard que sa paye ne suffisant pas à ses dépenses, quoiqu'elles fussent toutes sévèrement réglées, il se vit obligé de se défaire d'une partie de ses effets, entre autres d'une montre précieuse, enrichie de diamants, qu'il tenait de sa famille. « Pour aller rejoindre mon régiment à Civita-Vecchia, je dus sacrifier jusqu'à ma montre, dans une ville où des souvenirs d'enfance me rappelaient que j'étais destiné à recevoir la pourpre. Je partis, n'ayant vu Rome qu'à demi, et je versai des larmes de regret, priant Dieu de me ramener un jour dans cette capitale. » La vie en pays étranger ne plaisait pas à Adrien de Laval. Il aimait tendrement sa mère, qui avait de son côté pour lui la plus vive affection, ainsi que sa tante la vicomtesse de Laval, mère de Mathieu de Montmorency. Dès que les lois devinrent plus douces, il entra en France, où l'amitié que

Talleyrand témoignait au duc de Laval, père d'Adrien, facilita probablement ce retour. Dans un temps où la société des grands seigneurs était scindée en deux partis, dont l'un acceptait des places auprès du premier consul, qui allait se créer empereur, et dont l'autre se distinguait par des sentiments plus ou moins prononcés de fidélité à l'ancienne cour, Adrien, âgé d'un peu plus de trente-cinq ans, suivit une ligne de modération dans laquelle il eut le bonheur, sans abjurer aucun des stricts devoirs de son opinion royaliste, de rendre des services même à ceux des siens que des imprudences inutiles devant un gouvernement si puissant et si exigeant compromettaient sans nécessité. Toujours Adrien avait eu la passion des chevaux, et il employait plusieurs heures de la journée en promenades à cheval. Le rendez-vous général était au bois de Boulogne, comme il l'a été constamment depuis, jusqu'au moment actuel où les promeneurs de bonne compagnie en ont été chassés par les travaux des fortifications. Un jour Adrien rencontra, entre deux voitures qui laissaient autour d'elles peu d'espace, un homme grand, sec, suivi d'un modeste valet sans livrée. L'homme sec arrêta son cheval avec un mouvement marqué de politesse, de déférence, et salua Adrien en lui cédant le pas. Le lendemain le même homme reparut; la connaissance était faite d'une manière qui n'avait pas été désagréable, et l'on échangea quelques paroles. Celles de l'inconnu étaient prévenantes et réservées; les réponses d'Adrien avaient un caractère de grâce et d'aménité, qualités toutes naturelles en lui. Quel peut être ce Monsieur, se disait Adrien? Et il demandait à son jockey s'il comprenait rien à une telle ren-

contre ; le jockey de grande maison, bien élevé, paraissant garder pour lui quelque chose du rang de son maître, ne s'était enquis de rien et ne savait rien ; le valet de l'inconnu évitait de prononcer un mot, et tout, jusqu'à son silence, trahissait en lui de l'obéissance basse, une sorte de crainte de déplaire au maître, et une détermination bien arrêtée de n'entrer dans aucun genre de communication avec le jockey du faubourg Saint-Germain. « Ce valet de l'inconnu, disait, depuis, le duc de Laval, avait toujours l'air d'un homme qui a peur d'être pendu. » Pour la première fois, deux maîtres se traitaient avec politesse sans que les valets pensassent même à se saluer. Cependant un mot de conversation, à propos d'un orage qui menaçait d'inonder Paris, fit découvrir que l'inconnu prenait pour se retirer le chemin du noble faubourg. Aucune autre circonstance ne venait éclairer Adrieu, lorsqu'un matin, son cheval ayant fait un écart, l'inconnu s'écria : « Ah ! prenez garde, M. de Montmorency. — Vous me connaissez, Monsieur ? — Oui ; je sais avec qui j'ai l'honneur de me promener souvent. — Et moi j'ignore votre nom. — Monsieur, je suis, répondit l'inconnu, après avoir hésité, je suis Fouché, le ministre de la police. » Pendant plusieurs jours M. de Laval s'abstint de se promener au bois ; mais il raconta son aventure dans la société de ses amis. Il n'était question alors que de forêts redemandées, de *surveillances* trop courtes et qu'il fallait faire prolonger, de prévenances des nouvelles Tuileries, de rigueurs mêlées à des *radiations*. La réputation de Fouché, comme ministre, n'était pas odieuse ; il accueillait avec bienveillance les pétitions et les recours ; il passait

pour avoir assez bien pris ce mot que lui avait adressé Mme de Coislin, avec qui il s'entretenait un jour, devant son bureau, sans la faire asseoir. « Mon Dieu, monsieur le ministre, je suis venue ici un peu par nécessité, et sur la parole d'une de mes amies ; elle ne m'avait pas prévenue que vous me laisseriez ainsi debout. » Alors Fouché, confus de son impertinence ou de son manque d'usage, avait fait asseoir Mme de Coislin. M. de Laval, assuré de n'être pas blâmé par ses parents, reprit ses visites au bois ; les deux promeneurs n'avaient plus rien à se cacher ; celui qu'on priait de solliciter un service, et qui trouvait une occasion de satisfaire son cœur bienveillant et généreux, ne put s'empêcher de dire : « Monsieur le ministre, puisque vous avez tant de crédit, vous pourriez donner quelque attention à la demande de Mme de... et de M. de..., amis de mes parents. — M. de Montmorency (ce grand nom de Montmorency se présentait toujours à Fouché avant celui de Laval), puisque vous êtes si conciliant, vous pourriez dire qu'on n'a que des intentions d'ordre, et qu'il a été donné, par quelques personnes du faubourg, des exemples qu'on a hautement appréciés ; des exemples que d'autres pourraient imiter, et qu'on verrait avec joie. » Le résultat de ces entretiens, qui se prolongeaient quelquefois assez tard, fut de la part du gouvernement une suite de condescendances utiles, et de la part du noble interlocuteur une succession non interrompue de déclarations nettes et accompagnées, autant que possible, d'une résistance de bon goût, de distinctions entre le pouvoir présent et celui du Directoire, d'hommages qui ne pouvaient être refusés à la gloire et au génie, expressions

qui rendaient le refus moins amer. « Quelle situation diplomatique ! disait à Rome le duc de Laval à son biographe d'aujourd'hui, *toujours demander sans jamais rien donner, puis recevoir et ne pas donner d'avantage.* » Les conversations finirent par devenir très-franches. « Je dois, M. de Montmorency, je dois, moi, parler pour le grand homme que je sers.—*Oui, monsieur, mais moi j'ai des devoirs dans le sang.* » La disgrâce de Fouché et son départ rompirent ces relations si extraordinaires. En 1814, Adrien de Laval fut un des premiers qui allèrent complimenter Louis XVIII à Calais. Le souverain lui accorda le titre de prince, quoique ce ne fût pas trop dans les usages de la cour de France. Jusqu'à la mort de son père il s'appela le prince de Montmorency-Laval ; le 13 août 1814, il fut nommé ambassadeur en Espagne. Là il eut à traiter avec Cevallos, dont le caractère avait quelque chose de sévère et d'inflexible. Les deux gouvernements, à propos de l'arrestation de Mina, ordonnée par un ambassadeur de S. M. C. à Paris même, et exécutée irrégulièrement par un commissaire de police de cette ville, virent cesser la bonne intelligence qui régnait jusqu'alors. Sur la proposition et l'insistance du duc de Berry, qui ressentait vivement, dans son cœur français, l'affront fait à la France au sein de sa propre capitale, l'ambassadeur espagnol fut forcé de quitter Paris, et celui de France eut ordre de sortir de Madrid, parce que Cevallos adressa, relativement à la mesure prise contre l'ambassadeur de Ferdinand, des plaintes d'un ton qui semblait passer toute mesure. Déjà les mules étaient attelées à la voiture du prince de Laval, et il réglait la distribution de son itinéraire, lorsqu'un courrier

annonça le débarquement de Napoléon à Cannes. Cevallos, de qui nous tenons ce fait, et qui nous l'a rapporté à Vienne, accourut chez l'ambassadeur de France et lui dit : « Les gentilshommes ajournent toutes leurs querelles quand ils peuvent avoir à redouter un ennemi commun : Bonaparte étant en France, S. M. C. et S. M. T. C. n'ont plus un différend entre elles ; il ne faut penser qu'à l'homme qui peut les renverser de leur trône. » Sur cette déclaration, le prince de Laval consentit à ne pas quitter Madrid, malgré les ordres positifs de son gouvernement. On connaît les événements qui suivirent le débarquement de Napoléon. M. de Laval continua de gérer les affaires de la France avec le même zèle, et il finit par exciter une satisfaction réciproque, tellement qu'après en avoir obtenu la permission du roi de France, il reçut de S. M. C. l'ordre de la Toison-d'Or et le titre de duc de Fernando-Luis, qui attestait la vénération du prince pour les noms des souverains de la maison de Bourbon. Il fut reconnu grand de première classe, en remplacement d'un prince de sa maison, dont il était l'héritier. On remarquait aux affaires étrangères la correspondance du prince de Laval, et surtout une lettre dans laquelle l'ambassadeur rapportait l'événement funeste qui avait enlevé à Ferdinand la reine Isabelle de Portugal, morte en mettant au monde une fille qui ne vécut que peu de minutes. Le prince faisait avec une exquise sensibilité la description d'un bal où toute la cour s'était trouvée réunie, et qui fut interrompu par l'annonce du danger que courait la reine. Il avait dépeint les dames, surprises sans voiture, et se dispersant à pied au milieu des sanglots, la plus vive tristesse succé-

dant aux joies de la danse, et enfin le moment où l'ambassadeur, appelé au palais, vit sur le même lit de parade la mère et la fille étendues l'une près de l'autre sans vie. Le comte d'Hauterive, qui tenait alors l'intérim, porta cette dépêche au travail avec Louis XVIII et la lut avec tant d'émotion que le roi fondit en larmes. Tout dans cette lettre était remarquable : la chaleur des expressions, la dignité du style, l'heureux mélange de quelques rapprochements historiques, qui sont devenus des prophéties, sur le caractère de Ferdinand et sur celui d'un de ses prédécesseurs de la maison d'Autriche, enfin le dévouement raisonné à l'auguste maison de Louis XIV. Le roi voulut avoir sur-le-champ une copie de cette lettre, pour la garder avec ses papiers les plus précieux. Le prince de Laval, ayant perdu son père, était devenu duc ; il espérait se voir revivre dans son fils Henri, jeune, beau et spirituel, à qui il avait permis un voyage en Italie. Mais le nouveau duc de Laval devait éprouver le malheur le plus déchirant qui puisse accabler le chef d'une maison illustre. Henri, tourmenté du désir de visiter Naples, où il avait des affaires de famille, quitta brusquement Rome au mois de juin 1819. Là on menait une vie douce, calme, sans grands plaisirs, mais sans grands dangers. Un bain de mer pris imprudemment, près de Chiaia, dans un moment inopportun, excita un mouvement de fièvre qui emporta le jeune voyageur en peu de jours. La douleur du duc de Laval fut si vive que l'on craignit pour sa vie ; la religion seule put lui rendre le courage qui semblait près de l'abandonner. — Les cabinets de Madrid et de Paris commencèrent alors à ne se montrer plus aussi unis. Le péril n'était plus là

pour les rapprocher ! La cour d'Aranjuez maudissait, avec un sentiment inexprimable d'impatience, les essais que tentait l'Amérique méridionale pour continuer ses révoltes : la France envoyait peut-être de ces conseils froids qu'il est facile d'offrir dans un malheur qui nous est étranger. Le duc de Laval fut rappelé, et il pensait à rétablir aux eaux sa santé délabrée par les travaux et par une douleur si inconsolable, lorsque le duc de Blacas donna sa démission de la place d'ambassadeur à Rome. Le duc Mathieu de Montmorency, cousin du duc de Laval, alors ministre des affaires étrangères, proposa de l'envoyer à Rome. Le duc y arriva avant la fin du règne de Pie VII ; et il put contribuer à rendre heureux et tranquilles les derniers moments de ce pontife, éprouvé par tant de malheurs. Le duc ressentit quelque joie à l'instant de son arrivée ; comme il demandait obligeamment des nouvelles de quelques personnes qu'il avait connues plus de vingt ans auparavant dans cette ville, et qu'il racontait la détresse où il s'était trouvé, ses effets vendus, sa riche moitié de famille laissée à vil prix, on lui annonça le baron Devaux, consul de France. Ce brave et galant homme était de passage dans la même ville, au premier voyage qu'y avait fait Adrien de Laval. Ayant entendu ce récit, il s'émut, et présenta une montre au duc, lui demandant si par hasard ce n'était pas la sienne ; et en même temps il fit sonner la répétition qui avait un son si doux et si suave que le duc la reconnut. Le consul l'avait acquise autrefois, et il venait appartenir à un pauvre officier étranger, qui avait versé des larmes en la remettant à un horloger. Pie VII et le cardinal Consalvi étaient affligés du

départ de M. de Blacas, mais ils ne purent s'empêcher de prodiguer des preuves de confiance au duc de Laval. On avait écrit de Madrid, où il avait été ambassadeur pendant près de huit ans, qu'il y avait déployé dans toutes les circonstances un caractère de conciliation. A Rome, en 1822, on espérait que les relations entre le Saint-Siège et le cabinet des Tuileries seraient dirigées dans le même esprit de concorde; Pie VII disait gracieusement au duc de Laval : « N'est-il pas vrai que lorsque vous verrez le sacré collège rassemblé, vous vous souviendrez que vous étiez destiné à porter un jour ses insignes? Votre maison est un *seminaire de pourpres* (*seminario di porpore*). Nous ne sommes pas votre chef direct pour le chapeau, mais nous sommes bien votre ami, et nous n'oublions pas tous les services que votre frère Eugène, vous et le duc Mathieu, vous nous avez rendus à Paris dans nos malheurs. » La santé de Pie VII commençait à s'affaiblir; l'ambassadeur adressa sur-le-champ à sa cour un mémoire détaillé, où il prédisait une partie des circonstances qui s'offriraient au prochain conclave. En 1823, quand l'incendie ravagea Saint-Paul, hors des murs, M. de Laval écrivit une dépêche qui excita vivement l'attention aux affaires étrangères : toutes les scènes de ce désastre étaient dépeintes avec vigueur et sensibilité. Lorsqu'après une chute assez grave que Pie VII fit dans son appartement, il fut aisé de reconnaître que le pontife, accablé de tant d'années, n'avait plus que peu de semaines à vivre, toutes les affaires du conclave où l'on devait choisir le successeur de Pie VII furent confiées sans réserve au duc de Laval; il reçut le *secret de la cour*, et il porta, de concert avec l'Autriche, le

cardinal Castiglioni, auquel un parti plus fort refusait ses suffrages. L'Autriche, pour se montrer fidèle à son accord avec nous, donna l'exclusion au cardinal Sévéroli, que soutenait un parti nombreux. Alors les voix des amis de Sévéroli se portèrent sur le cardinal Annibal della Genga; l'Autriche et la France persistaient à demander le cardinal Castiglioni, mais le parti qui préférait le cardinal della Genga fut vainqueur. Voici ce qui arriva à ce sujet : une personne digne de confiance, allant voir l'abbé de Rohan, conclave de cardinal de La Fare, ne pouvait s'entretenir à la *ruota* du conclave, avec le confident d'un de nos cardinaux les plus influents, que devant des témoins chargés d'office d'écouter les moindres paroles. L'ordre de l'ambassadeur était de renouveler les instances en faveur du cardinal Castiglioni; cela pouvait se dire à peu près tout haut, parce que l'Autriche et la France annonçaient publiquement ce choix d'autant plus juste et plus honorable, qu'au conclave suivant cette éminence fut proclamée pape, sous le nom de Pie VIII. L'envoyé de M. de Laval, après avoir parlé du cardinal Castiglioni, ajouta en riant, espérant n'être pas compris par quelques uns des curieux qui ne savaient pas le latin, et croyant que l'abbé de Rohan attacherait quelque importance à des informations sur les plans et la force du parti contraire, ajouta ces mots : *at proximus urbi Annibal*. Quand M. de Rohan fut rentré, il rendit compte de tout ce qu'on lui avait dit sur le cardinal Castiglioni. Un des cardinaux présents, après avoir entendu son rapport, répéta deux fois ces mots : *est-ce tout, est-ce tout?* Non, répondit l'abbé de Rohan, on a dit encore quatre mots latins : *at proximus urbi Anni-*

« *bal* (2). Mais tout est là, reprit le
 « cardinal. *Annibal*, c'est le cardinal
 « della Genga; *urbi*, c'est Rome; *proxi-*
 « *mus*, vous le comprenez tous. Nous
 « portons ici Castiglioni, mais della
 « Genga est son rival, et ne semble-
 « t-on pas déclarer qu'il va occuper
 « Rome et que nous sommes vain-
 « eus? Quelque temps après, le parti
 des couronnes, sous divers prétextes,
 se divisa, et le cardinal della Genga
 fut nommé, sans que la minorité qui
 ordinairement pressent un échec et
 s'empresse, devant la force des choses,
 de se réunir à la majorité établie,
 eût le temps de manifester cet amour
 de la paix, qui termine ordinairement,
 pour l'honneur de la chrétienté,
 les délibérations définitives de ces
 augustes assemblées, appelées à com-
 plètement assurer le repos des États
 chrétiens. M. de Laval, à peine l'élec-
 tion finie, se présenta un des premiers
 devant le nouveau pontife qui avait
 pris le nom de Léon XII. Celui-ci, tout
 en n'ignorant point que le duc ne lui
 avait pas pu être favorable à cause
 des ordres de sa cour, le consulta sur
 le choix d'un secrétaire d'État, et re-
 çut de l'ambassadeur le conseil de
 nommer le cardinal della Somaglia,
 doyen du Sacré-Collège, choix qui
 avait été déjà à peu près résolu, et
 qui obtint d'abord un assentiment
 assez prouvé. Nous rapporterons
 quelques passages des dépêches du
 duc de Laval, lorsqu'il eut été con-
 firmé par le roi dans ses fonctions
 d'ambassadeur, à la fin de 1823. La
 guerre si heureusement conduite par
 le duc d'Angoulême venait d'être ter-
 minée; l'ambassadeur, en rendant
 compte de l'impression produite à
 Rome par nos succès en Espagne, était
 à la fois sur un terrain connu, parce
 qu'il savait tout, en parlant soit de

l'une, soit de l'autre péninsule. Il écri-
 vait le 2 déc. 1823 : « On a pu pres-
 « sentir, en examinant les premiers
 « actes de Léon XII, que son règne
 « porterait un caractère marqué de
 « modération. Les premières faveurs
 « furent pour la France (cependant la
 « France n'avait pas porté Léon XII),
 « parce que la France venait de re-
 « cueillir des lauriers, et qu'à la suite
 « de victoires à l'aide desquelles
 « nos soldats relevaient chaque jour
 « les autels abattus, la gloire de la
 « France avait miraculeusement servi
 « l'Église. Les biens du clergé resti-
 « tués, les couvents rétablis, l'autorité
 « des évêques restaurée, l'influence
 « du Saint-Siège rendue à son ancien
 « éclat, tout avait été profit pour l'É-
 « glise dans cette guerre d'Espagne;
 « et plus la congrégation des affaires
 « ecclésiastiques, interrogée précé-
 « demment pour savoir si le nonce de-
 « vait aller appuyer nos triomphes,
 « avait montré de lenteur et de dou-
 « te, plus il paraissait important de
 « faire croire qu'on avait marché
 « constamment aussi vite qu'un évé-
 « nement, ouvrage de la Providence;
 « plus il convenait au gouvernement
 « nouveau, qui n'était lié par aucune
 « complicité forcée ou volontaire
 « avec les Cortès, de se remettre pré-
 « cipitamment dans la voie naturelle
 « de l'ordre, de la religion et de la
 « légitimité. Toutes ces nuances fu-
 « rent bien saisies : l'ambassade fut
 « attentive à en laisser développer
 « les résultats qui purent aller jus-
 « qu'à l'imprudence, relativement
 « aux autres cours. Néanmoins
 « Léon XII, manifestant ainsi son as-
 « sentiment aux mesures convena-
 « bles et vigoureuses qui avaient con-
 « tribué au rétablissement de l'au-
 « torité du roi d'Espagne, cherche
 « les moyens d'éviter d'être dominé
 « par la faction qui l'a élu; cette

« élection a été une conséquence
 « du dépit de l'exclusion donnée au
 « cardinal Sévéroli, plus qu'un hom-
 « mage rendu aux vertus du cardinal
 « della Genga. » L'ambassadeur excel-
 lait surtout dans l'art des por-
 traits; voici celui qu'il trace à pro-
 pos du cardinal della Somaglia :
 « Quel est-il donc ce secrétaire d'É-
 « tat? rien de ce qu'un souverain
 « affaibli par la maladie peut re-
 « douter : c'est un vieillard estima-
 « ble par des qualités, mais mal vu
 « des principales légations qui lui
 « refusent leur appui; un vieillard
 « averti sans cesse par un grand âge
 « des dangers du travail et de l'uti-
 « lité de la temporisation; un vieil-
 « lard qui, une fois arrivé aux affai-
 « res, a gardé par lenteur de carac-
 « tère la circonspection, la timidité,
 « la mesure, la politesse généralement
 « complimenteuse par lesquelles on
 « y parvient; un esprit conditionnel
 « remettant tout au lendemain, dans
 « un âge où il y a si peu de lende-
 « main. Certes, le souverain supposé
 « mal instruit au milieu de souffran-
 « ces, relégué obstinément sur un lit
 « de douleur, n'a rien à craindre
 « de l'autorité d'un ministre à qui ce-
 « pendant il reste assez de vie pour
 « veiller au soin de son propre crédit. »

Le 14 décembre de la même année, le pape tomba malade. L'ambassadeur avait lieu de prévoir un autre conclave, et il écrivit une dépêche contenant les informations les plus exactes sur l'état des affaires... « Il faut
 « considérer, dans les deux partis qui
 « se présentent, quel est celui qu'on
 « doit choisir. Faut-il profiter d'une
 « position particulière pour agir seul
 « et sans dépendance? ou faut-il en-
 « trer avec une détermination cons-
 « tante dans le parti des couronnes?
 « Je ne balance pas à déclarer qu'il
 « est mieux d'entrer dans le parti des

« couronnes. Jamais l'Europe ne fut
 « liée par des chaînes politiques plus
 « étendues, jamais les intérêts ne fu-
 « rent plus solidaires, jamais le mal
 « à l'un ne fut plus près de devenir le
 « mal à l'autre, jamais le bien d'un
 « seul n'a été plus positivement le
 « bien de tous. Quelques années après
 « une élection, on peut calculer qu'il
 « y a lieu à nommer un pape (3). Ce
 « choix devient difficile surtout à
 « l'époque où les orgueils ont surgi
 « partout, en raison de l'élévation
 « qu'ont obtenue même des talents
 « médiocres. On a donc lieu souvent
 « dans ce siècle de penser à se mon-
 « trer réunis de vœux et d'intention,
 « pour assister à ce grand acte de reli-
 « gion et de politique; mais, si tous les
 « jours l'accord européen a été né-
 « cessaire, il est plus avantageux en-
 « core à cette nation si heureuse-
 « ment gouvernée, qui a reçu un
 « éclat si prononcé, et qui, entrée dans
 « la carrière des *victoires du génie*
 « *du bien*, est destinée à en parcourir
 « toutes les phases avec une éclé-
 « brité non moins éclatante. Il ne
 « faut pas que, sur un point où se dé-
 « veloppent toutes les passions qui
 « accompagnent indispensablement
 « un gouvernement électif, cette na-
 « tion s'expose, en voulant faire seule,
 « à faire mal, à faire pour d'autres
 « que pour elle, à faire pour un parti
 « intérieur et à se trouver détournée
 « de son esprit général d'adminis-
 « tration juste et tempérée. La France
 « victorieuse dans un conclave peut

(3) Dans le premier siècle, à dater de l'an 42 de l'ère chrétienne, on compte huit papes; dans le second, neuf; dans le troisième, quinze; dans le quatrième, onze; dans le cinquième, douze; dans le sixième, treize; dans le septième, vingt; dans le huitième, treize; dans le neuvième, dix-neuf; dans le dixième, vingt-quatre; dans le onzième, dix-neuf; dans le douzième, seize; dans le treizième, dix-sept; dans le quatorzième, dix; dans le quinzième, treize; dans le seizième, dix-sept; dans le dix-septième, onze; dans le dix-huitième, huit.

« avoir vaincu contre elle : battue
 « avec l'Europe, la France peut sou-
 « rire de sa défaite et laisser sentir
 « encore le poids de son crédit. Ce
 « point accordé, la partie doit être
 « liée entre la France et les puissan-
 « ces qui demandent hautement un
 « gouvernement modéré. Le noyau
 « du système est déjà dans le sacré
 « collège; il se compose à peu près jus-
 « qu'ici de dix cardinaux. Il n'est tou-
 « tefois pas convenable de croire que
 « les puissances qui s'accorderaient
 « avec nous, pourraient amener tou-
 « tes leurs forces. L'Autriche seule
 « ne permet pas de dissidences; elle
 « a porté sur ce point l'attention la
 « plus absolue, et ne déplore pas une
 « seule défection. Naples arrive mal
 « en ordre; mais, outre que son trésor
 « ne dote plus ses cardinaux, elle
 « est tiraillée entre l'impulsion na-
 « tionale de quelques-uns des amis
 « du roi; le système des caresses de
 « l'Autriche, qui en attire d'autres sous
 « mille prétextes, et enfin entre une
 « disposition à l'indépendance, qu'ont
 « dû contracter quelques uns des
 « cardinaux napolitains qui peuvent
 « en effet arriver à la papauté, sans
 « l'appui bien direct de leur maître. La
 « Sardaigne n'a qu'une armée de nom,
 « elle ne la paie pas, et de ses rangs
 « viennent ces aventuriers qui s'at-
 « taquaient successivement à Pise, à
 « Florence, à la France, à Saint-Marc,
 « dans les guerres du XV^e siècle.
 « L'Espagne n'a qu'un soldat blessé,
 « mais strictement obéissant; sous ce
 « rapport, le ministre de cette na-
 « tion, M. de Vargas, est le plus
 « propre à bien servir le vœu de sa
 « majesté catholique; il garde son se-
 « cret pour lui seul, il fait ses mou-
 « vements sans en rendre compte,
 « il répare ses fautes sans trouver des
 « vanités qui l'accusent. Muni d'in-
 « structions *omnipotentes*, il écoute, il

« appuie, il console, il abandonne,
 « il fonde sur l'ouvrage des autres,
 « dit hautement qu'il est sien, en-
 « terre les morts et couche sur le
 « champ de bataille. Ce concours eu-
 « ropéen, en quoi consiste-t-il? Il
 « faut commencer par nous, parce
 « qu'enfin ce sont nos vues, nos
 « droits, nos intérêts, nos conseils
 « partout pleins de sagesse, de poli-
 « tesse et de nobles sentiments de
 « christianisme, qui doivent être la
 « règle utile à tous, bonne à tous, et
 « la substance la plus susceptible de
 « se partager en canaux divers qui
 « aillent porter à chacun les avantages
 « que chaque localité peut désirer.
 « Pour que nous marchions dignement
 « à la tête du parti, les cardinaux fran-
 « çais doivent être envoyés sans pa-
 « role de qui que ce soit, sans re-
 « commandation, on ose dire sans
 « conscience, en prenant ce mot dans
 « le sens qui exprime une vanité oc-
 « cupée de sa propre chose plus que
 « de celle du roi. Des instructions
 « adressées à l'ambassadeur pourraient
 « être lues en commun par lui et leurs
 « éminences; chacune d'elles promet-
 « trait de ne pas agir sans l'autre;
 « chacune d'elles, pénétrée des senti-
 « ments de fidélité dus au roi, con-
 « sentirait à *se tromper* avec lui *s'il*
 « *se trompait*, c'est-à-dire ne préten-
 « drait pas que huit jours ont pu ap-
 « prendre ce que dix années permet-
 « tent à peine de savoir; il pourrait être
 « établi que les conclavistes seraient
 « agréés par le roi. Les instructions
 « de sa majesté ayant été communi-
 « quées, les variations qui survien-
 « draient seraient promptement por-
 « tées à la connaissance de chacune
 « des éminences; enfin elles déclai-
 « reraient qu'elles n'entendent solli-
 « citer aucune récompense pour qui
 « que ce soit, à la suite des travaux
 « du conclave, sans l'agrément du

« roi. En communication au dedans
 « du conclave avec les cardinaux des
 « puissances dont le dévouement se-
 « rait connu, elles travailleraient
 « comme eux à l'œuvre désirée par le
 « roi, et recommandée à leurs soins et
 « à leur véritable conscience de pré-
 « lats placés là par le roi, et qui n'y
 « seraient pas entrés sans le roi.
 « Quant au choix à faire, il est tout
 « tracé: c'est ce qu'on allait poursui-
 « vre qu'il faut continuer; c'est un
 « pape modéré et d'une santé suffi-
 « samment forte qu'il faut préférer;
 « il faut éviter les exagérations et les
 « tempéraments délabrés; c'est ce-
 « pendant ceux-ci qu'il faut encore
 « plus redouter que celles-là, car on
 « ne revient jamais nulle part d'une
 « santé mauvaise; et dans ce pays-ci,
 « pays d'ordre et de bon sens, on re-
 « vient bien vite des exagérations. »

Nous abrégeons, mais nous croyons
 devoir encore citer ce portrait en pied
 de la cour romaine d'alors : « Le
 « conseil de l'Europe le plus rempli
 « d'hommes prudents, affectueux, ti-
 « mides, éclairés, tempérants, ne
 « commet pas de fautes capitales, con-
 « naît sa position et s'est plus élancé
 « vers des idées d'innovation et
 « d'extension, ou plutôt le partage
 « du pouvoir, par dépit contre une
 « autorité qui leur laissait user leur
 « vie sans place et sans crédit, que
 « par une disposition au bruit, à l'a-
 « gitation et à cette manie de jouer
 « gros jeu, qui, des batailles et des fi-
 « nances de plus d'un empire, certes
 « n'est pas venue passer par la tête
 « de tant d'hommes d'esprit; tous
 « chrétiens par eux-mêmes, calmes,
 « doués d'un tact remarquable, et qui
 « savent très-bien vous dire : *Citez*
 « *une grave faute de la cour ro-*
 « *maine, dans les deux derniers siè-*
 « *cles, une faute qui atteste sa ty-*
 « *rannie et son ambition; il n'y en*

« *a pas: il y a eu une faute qui dé-*
 « *montre sa faiblesse; Clément XIV*
 « *en rend compte.* » Nous avons cru
 utile de faire connaître ces opi-
 nions du duc de Laval, qui sont
 des instructions à suivre pour les
 temps de conclave. La France y
 joue naturellement un premier rôle,
 et il est sans doute piquant de
 voir comment un ambassadeur, qui
 devait être cardinal, juge avec dis-
 cernement, comme s'il était entré dé-
 cidément dans les rangs des cardi-
 naux, ces hommes discrets, peu com-
 municatifs, profondément réservés,
 et dont cependant le caractère géné-
 ral se trouve ici tracé tel qu'aurait
 pu le définir le plus franc et le plus
 spirituel d'entre eux. — En 1825, le
 duc de Laval s'occupait avec un zèle
 particulier de nos missions du Le-
 vant, et il parvint à y établir un or-
 dre régulier et à faire sentir forte-
 ment l'appui du gouvernement fran-
 çais. Les instructions sages et reli-
 gieuses du baron de Damas, ministre
 à cette époque, furent suivies; et il
 en résulta des avantages mutuels
 pour la France et pour la cour ro-
 maine. Les missionnaires français ré-
 pandus sur les différents points de
 l'empire ottoman continuèrent de
 contribuer à propager la connais-
 sance de notre langue et de nos
 mœurs, à rendre plus intimes nos re-
 lations avec le Levant, et à maintenir
 notre influence et celle de nos agents,
 qui ne le cèdent ni en intelligence, ni
 en probité, à aucun des autres agents
 de l'Europe dans ces pays. Ce fut
 surtout pour le couvent du Mont-
 Carmel, récemment détruit par les
 Turcs, que le duc de Laval écrivit au
 ministère avec les plus vives instan-
 ces. Le pape Léon XII en ressentit la
 joie la plus vive. — La représenta-
 tion du duc de Laval était hon-
 orable : un nombreux domestique,

dont la livrée brillante excitait l'attention qui se portait naturellement sur la manche des Montmorency, allait remettre de fréquentes invitations à des banquets somptueux. La fête commandée en 1825, à l'occasion du sacre de Charles X, fut réellement magnifique, et rappela celle que le connétable Colonne donnait à l'occasion de la présentation de la haquenée. Il fut fait, sur l'escalier de la *Trinité du Mont*, anciennement construit du produit des libéralités d'un agent de la France, une distribution de comestibles à toute la population pauvre de la ville, puis les classes aisées, particulièrement réunies dans le jardin de la villa Médicis (école royale des beaux-arts), assistèrent à l'inauguration d'un obélisque revêtu d'inscriptions hiéroglyphiques par le célèbre Champollion, qui se disposait à faire son voyage en Égypte. Auparavant on exécuta dans la galerie de la villa, en face de la statue colossale de Louis XIV, une cantate où les amateurs et les premiers virtuoses de Rome avaient accepté un rôle, et qui fut applaudie avec transport par la noblesse romaine et les étrangers de distinction, rassemblés dans cette galerie : le plus beau spectacle était réservé pour le moment où dix heures sonneraient à Saint-Pierre. On fit partir alors, devant plus de dix mille spectateurs, un ballon aérostatique sur lequel on avait adapté l'inscription suivante :

— Omina latus Francorum candida regi
Nuntius in superas mittor ab urbe vias.

La fête se termina par un *supermonstre* pour, parler comme on dit aujourd'hui, donné sur la terrasse de la villa. — Tous les hivers, une quantité considérable d'Anglais s'annonçaient à Rome; ils s'empressaient

de venir rendre leurs hommages à l'ancien ami de leur nouveau roi, Georges IV, et ils rapportaient dans leur pays la renommée de la magnificence de l'ambassadeur français. Ce fut sous cette ambassade que l'on restaura avec goût les peintures de Saint-Louis-des-Français; que le gouvernement du roi accorda au chapitre de Saint-Jean-de-Latran une indemnité pour des biens donnés autrefois à cette mère des temples du catholicisme, par Henri IV, à l'occasion de sa réconciliation avec l'Église. Cette indemnité consistait en une rente de 24,000 fr. Les artistes avaient lieu de se louer de l'accueil qu'ils recevaient du duc de Laval, et il soulagea, avec une charité infatigable, les pèlerins de toutes classes qui abondèrent à Rome pendant le jubilé de 1825. Beaucoup de Français encore vivants, M. le baron et Mme la baronne de Montmorency, M. le duc et Mme la duchesse de Noailles, Mme la comtesse d'Hautefort, Mme Récamier, Mme Gay et Mme de Girardin, Mme Abel Hugo, M. le chevalier de Pinieux, M. Schnetz, M. Delécluze, et tant d'autres, peuvent rendre les mêmes témoignages sur cette célébrité en tout genre de l'ambassade du duc de Laval à Rome. M. de Salvandy, dans une publication très répandue, a tracé, en termes reconnaissants, le portrait de M. de Laval ambassadeur à Madrid. — Il y a un symptôme, assez facile à saisir, qui établit qu'un gouvernement est content des services de ses agents diplomatiques; c'est lorsqu'il les envoie à une cour où la nature des affaires est plus difficile, où l'importance des communications exige un zèle nouveau et une expérience éprouvée. Le 30 mars 1828, le duc de Laval fut nommé ambassadeur à Vienne. Il y suivit, entre autres, les

affaires relatives à la Grèce. Quant à la représentation dans cette cour, les empresses et les soins d'un Montmorency-Laval pour la pompe et la variété des fêtes ne laissèrent rien à désirer, et la haute société aristocratique de Vienne, si accoutumée aux somptuosités, se montra satisfaite. La correspondance du duc de Laval avait changé de forme : il s'agissait d'intérêts européens d'une immense gravité. Le ministère, moins d'une année après, proposa au roi de confier à son ambassadeur près la cour d'Autriche la direction du département des affaires étrangères. Nous avons ici des éloges plus marqués à donner au diplomate dévoué et réfléchi qui acceptait et remplissait, avec de rares avantages, des fonctions auxquelles il pouvait suffire. La pensée de diriger toutes les affaires de la France dans l'Europe, dans l'univers ; d'embrasser, par de nouvelles études auxquelles il n'avait pas songé, la discussion des débats de notre commerce, et de se mettre seul à la tête de la politique générale d'un pays qui, partout, entendait se faire aimer et respecter, qui parlait tour à tour en ami, en allié sûr, en arbitre ferme ; se souvenant des temps de Louis XIV, et naturellement de ceux de Napoléon, sans ostentation, sans rancune, préoccupa vivement le duc de Laval. Les sentiments nécessaires pour accomplir une telle tâche n'étaient pas étrangers à son cœur et à son esprit ; mais il fallait une santé forte, non pas pour comprendre, mais pour soutenir de tels devoirs à tout instant. Quelques infirmités, aggravées par l'âge de soixante ans, avaient affaibli les forces du sujet fidèle à qui le roi prodiguait les plus éclatantes marques de confiance. Dans une lettre officielle, où la dignité et la modestie marchaient du

même pas, le duc de Laval refusa le poste où il ne croyait pouvoir faire aucun bien. Dans des lettres particulières à quelques amis qui le pressaient d'accepter le ministère, même sans la présidence du conseil, le duc s'excusait sur le ravage que le travail et les veilles avaient fait dans sa vue et dans le conduit auditif. Le cœur seul était demeuré bien portant ; mais avec le cœur seul on ne traite pas d'une manière convenable de si grandes affaires. Le portefeuille fut refusé définitivement deux fois. Le 4 septembre de la même année, Charles X prit sa revanche en noble chevalier, et fit passer le duc de Laval de l'ambassade de Vienne à celle de Londres. Là, les amis des fêtes de Rome accueillirent avec empressement le nouveau représentant de la cour des Tuileries. Il faut encore le dire, la correspondance devenait mille fois plus importante. Une affaire décidée entre la France et le cabinet de Saint-James est souvent décidée de fait dans le même sens par le reste de l'Europe. On connaîtra sans doute un jour la correspondance qui alors rendit compte de la défense de nos droits, du ton des négociateurs britanniques, de la parfaite intelligence qui régna d'abord entre les deux cours, sans en avilir aucune. Il y avait à suivre et à régulariser, avec plus d'embarras et d'obstacles que jamais, les épineuses discussions sur la Grèce, les dissidences nées depuis longtemps en Orient ; il fallait savoir rencontrer la jalousie de la Russie, qui avait eu plus de pouvoir à Paris sous un long ministère précédent ; la marche de la Prusse, qui ne sait pas assez combien elle est forte quand elle est inerte et qu'elle ne sort pas de ses intérêts domestiques bien entendus avec ses intérêts religieux, pour se précipiter,

un peu à l'aveugle, dans des ingénérances extérieures qui concernent plus précisément des voisins plus immédiats et des avidités juxta-posées plus directes, assez formidables pour se contenir l'une l'autre et se surveiller. Les dépêches du duc de Laval, tout à coup grandies, et certainement bien à lui, quoi qu'on en ait pu dire pour le calomnier, éclairaient le gouvernement, et je ne balance pas à croire que ses correspondances privées, que ses développements nets, et toujours animés d'expressions heureuses et de tableaux exacts et purs de toute passion, malgré les applaudissements de la nation britannique, qui s'entend aussi bien en caresses qu'en injures, ont averti indirectement le roi et ses conseillers du moment opportun où l'on pourrait frapper le coup d'Alger et obtenir cette victoire qui empêchera éternellement la France de perdre sa prépondérance dans la Méditerranée. Certainement je pense de toutes mes forces, de toutes mes facultés, de toutes ces prévisions qui sont permises pourvu qu'on ne se laisse pas entraîner par l'enthousiasme, que si la France, perdant un jour Alger par je ne sais quelle combinaison diabolique, continue à rester France, elle recouvrera Alger pour ne plus le perdre désormais. Oui, le duc de Laval a pu comme donner le signal du fait d'armes; et ce n'était pas avec moins d'esprit, moins d'éclat de style, moins d'élan d'imagination, qu'il prévenait la France. Ce n'est pas sans intention qu'il faut insister sur ce genre de louanges méritées par le duc de Laval. On a dit, on dit encore, qu'il devait à des *maturités* partout invoquées à propos ces conseils, cette vivacité, ce feu, cette grâce, ce charme de ses dépêches. Pour être entièrement vrai, nous ne

répugnons pas à penser qu'au moment où il entra dans les affaires en Espagne, l'éducation du duc de Laval, comme celle de tout commençant, pouvait n'être pas complète sous le rapport de la diction, du métier et de la méthode des bureaux, ces deux grands attraits, ces deux recommandations efficaces que cherche et que ne trouve pas toujours un publiciste de sang-froid, appelé à juger, dans une chancellerie, du mérite des comptes-rendus d'un ambassadeur. Mais déjà un prodigieux usage du monde, un plus prodigieux esprit naturel, des succès à peu près diplomatiques remportés sur Fouché, cet homme si fin, si maître de lui, si fortifié par sa position, avaient préparé les voies. Le duc de Laval, n'était pas, en 1814, aussi étranger à l'art d'écrire qu'on se plaisait à le penser dans les cercles de M. de Talleyrand; et d'ailleurs le tact même, qui n'écrit rien, est déjà un grand précepteur: le monde et les affaires se ressemblent plus qu'on ne le sait. Quoi qu'il en soit, ne résistons pas aux faits: la correspondance d'Espagne était animée, vive et généreuse; celle de Rome ne cessa d'être en même temps calme, pieuse et respirant l'amour des arts; celle de Vienne signala les vieilles rivalités que l'esprit judicieux du prince de Metternich ne voulait pas trop servir comme surannées, comme effacées par des événements terribles qui avaient dû adoucir la fierté des siècles antiques, et qui en même temps ramenaient une puissance constante et courageuse au joug de l'habileté qui raisonne et à la férule de fer de la nécessité et du danger commun. La correspondance de Vienne ne rappelait qu'avec délicatesse des affinités imposées en 1810 par la force, et rompues en 1814 par cette reine inflexible, affinités que plusieurs subalternes du

pays semblaient invoquer encore, même après les avoir répudiées; enfin, la correspondance de Londres fut éminemment forte, patriotique et toujours semée de ces traits spirituels qui appartaient au duc de Laval en propriété. Il faut dire la vérité à tout le monde, aux petits qui s'abusent, et aux grands qui ne s'estiment pas assez : les premiers seigneurs de l'ancienne cour ne doivent pas imaginer que les prétentions de la classe moyenne qui les ont déplacés seront éternelles; il ne faut pas que nos premières illustrations se croient dispensées d'apprendre et d'étudier avec insistance; il ne faut pas qu'elles se considèrent comme frustrées de l'espoir d'une juste renommée : tout ne se fait pas dans un jour, et personne ne doit être privé du privilège de savoir, et de savoir par soi-même. Il convient d'imiter le bel exemple du duc de Laval, qui eut la volonté de s'instruire en attendant les jours de sa fortune. En résumé, les dépêches sur lesquelles je fonde cette assertion existent, et prouvent que j'ai parlé en connaissance de cause. L'expédition d'Alger avait réussi; mais l'Angleterre témoignait des inquiétudes, et même elle exigeait presque des désistements et des pas en arrière. Publicistes anglais, vous parlez de civilisation dans tous vos manifestes, et vous prenez un intérêt ignoble à la sécurité des Barbares! Vous avez saisi, pour votre part, une grande portion de la terre, et vous déclarez que l'on fait pencher la balance par des conquêtes; elles ne sont pas sur votre chemin; il n'est pas que vous n'osiez dire que tous les chemins vous appartiennent. Alors le duc de Laval parla, dans un moment où il fallait plutôt parler qu'écrire. Les plus petits détails de sa conduite sont connus; il agit

moins avec des instructions qu'avec son âme française et les devoirs qu'il avait dans le sang. M. de Valmy, zélé défenseur des doctrines de la loyauté, n'a laissé rien ignorer de quelques paroles du duc de Laval dans les négociations de la fin du mois de juillet 1830; notre droit fut défendu comme il avait l'habitude de se défendre. Le 25 juillet, le duc de Laval, se disposant à faire un voyage en France, alla prendre congé du ministère anglais, et lord Aberdeen lui déclara que jamais la France, ni sous la république, ni sous l'empire, n'avait donné à l'Angleterre des sujets de plaintes aussi graves que ceux qu'elle avait reçus depuis un an. Ah! l'expédition de Hoche en Irlande, la menace de Napoléon en face des côtes de la Grande-Bretagne ne sont plus que des jeux! Pitt s'écriant, avec le mouvement d'éloquence le plus passionné, le plus cicéronien que puisse offrir l'histoire : « Pour nous attaquer, les Français se sont mis sous la protection de la tempête! » Le même Pitt, versant à flots les millions dans la caisse d'alliés épuisés et découragés, pour éloigner Napoléon de Boulogne, cela n'est plus qu'un souvenir méprisable, cela n'a plus rien qui se compare avec l'expédition d'Alger! Charles X, parce qu'il aime la France, sa gloire et les avantages de son commerce, est plus audacieux qu'une invasion du Directoire, plus dangereux qu'une attaque de Napoléon! Comme c'est mal se souvenir des émotions du passé, des tremblements de toute une génération et d'un péril à brûle-pourpoint qui n'avait besoin que d'un peu plus d'impétuosité de la tempête *alliée des Français*, ou d'une obstination plus réfléchie de Napoléon, cherchant ailleurs, pour la première fois, une gloire plus facile! Continuons ce récit déplorable. Lorsque

le duc de Laval se retira, le même ministre Aberdeen, ne calculant pas bien apparemment, dans un état de sensibilité trop aisément exaltée, les vrais intérêts de sa patrie qui ne courait aucun danger, ou voulant jeter quelques craintes dans l'esprit de l'ambassadeur au moment de l'approche du départ, prêta à ses paroles un caractère plus solennel. Il prit la main du duc avec une affection mêlée de tristesse, et lui dit : « Je me sépare de vous, mon cher duc, avec plus de peine que jamais, et peut-être ne sommes-nous plus destinés à nous revoir. » Il y a des moments où un seul homme a l'insigne bonheur d'être interrogé à l'improviste, et d'avoir à répondre sans préparation, sans ordre, d'avoir à répondre pour une grande nation, et c'est ici que se révèle la plus haute mission de la diplomatie. Le duc de Laval ne fut pas au-dessous de cette situation. Il répondit : « J'ignore, mylord, ce que vous pouvez espérer de la générosité de la France; mais, ce que je sais, c'est que vous n'en obtiendrez jamais rien par des menaces. » M. le duc de Valmy, en rapportant ces faits, ajoute noblement : « Telles furent les dernières paroles de notre ambassadeur à Londres, et je suis heureux de les répéter, non pas parce qu'elles émanent de tel ou tel gouvernement, mais parce qu'elles sont le patrimoine de la diplomatie française, et qu'il nous appartient à tous, sans distinction de partis, de les opposer au langage hautain qu'on affecte depuis quelque temps dans le Parlement et dans les notes britanniques. » Voilà ce que dit lord Aberdeen, voilà ce que répondit le duc de Laval : peu de jours après il se manifesta une révolution à Paris, et l'on a soutenu constamment que le premier coup de fusil fut tiré par un

Anglais, rue de Rivoli. L'histoire promène son flambeau sur ce fait important. Éloignons, devant Dieu et devant les hommes, de si épouvantables pensées ! La barbarie d'une telle ingérence serait une tache éternelle pour un si grand peuple que le peuple anglais. — Ne sachant rien des événements de juillet, le duc désirait profiter d'un congé qu'il avait obtenu. Il arriva à Paris au moment où Charles X quittait Saint-Cloud pour aller à Rambouillet. Apprenant tant de défaites, et pouvant donner des informations irrécusables sur les dispositions du cabinet britannique, le duc voulut absolument voir son maître, et il prit un déguisement sous lequel on ne pût pas le reconnaître. Quoique âgé de soixante-deux ans, ayant la vue affaiblie et l'ouïe altérée, il s'arma d'un bâton, comme les hommes de la campagne, et il osa se risquer, seul, à pied, sur la route de Rambouillet ; au milieu de cette multitude de tout âge, qui allait, disait-elle, forcer Charles X à quitter la France. Le pénible voyage fut accompli heureusement à travers mille dangers et au milieu de tels compagnons de route, qui ne savaient pas même faire usage de leurs armes. A Rambouillet, il se fit reconnaître par un garde-du-corps, et il parvint sur-le-champ jusqu'à Charles X. L'entrevue du maître malheureux et du sujet fidèle fut déchirante : l'ambassadeur baisa la main du roi, et lui rendit un compte détaillé de l'état des affaires en Angleterre ; il ne lui cacha pas que probablement un asile de compassion ne serait pas refusé, mais qu'un changement de système et la reconnaissance immédiate du pouvoir nouveau auraient lieu sans qu'on eût à douter un instant de ces dispositions des tories qui gouver-

naient alors. On a dit que le duc de Laval proposa à Charles X d'envoyer le duc de Bordeaux à Paris. Le duc put répéter le bruit d'un projet d'appeler aux Tuileries le duc de Bordeaux seulement, mais il ne donna aucun conseil contraire aux intérêts du roi ; il n'eût pu, dans tous les cas, que rappeler cette opinion célèbre du maréchal de Biron, de celui que les Ligueurs tuèrent à Épernay, de ce vaillant ami dissuadant Henri IV de quitter la France après la levée du siège de Paris, au moment de la mort de Henri III. Les mêmes personnes qui s'obstinaient si fortement à dire que le duc de Laval n'avait pas d'esprit furent encore plus méchantes quand elles soutinrent qu'il déplut à Charles X par l'énonciation d'un conseil funeste et indigne d'une belle âme ; attendons, et nous connaissons plus tard les dispositions de Charles X, quand ce prince sans trône revit son ambassadeur lui portant des consolations dans l'exil. Les événements se pressaient : le duc de Laval était plongé dans une vive affliction, privé de relations avec l'Angleterre, où il avait laissé sa maison montée, une foule de valets, des capitaux, des meubles, sa correspondance secrète, et jusqu'à une réunion d'objets d'art ; mais il ne pensait ni à sa détresse ni à ses douleurs. Il passa quelque temps hors de France, puis il se hasarda à se présenter en Angleterre, où, il faut le dire, le même accueil lui fut accordé par ses anciens amis. Lorsqu'il arriva à Holy-Rood, le roi voulut qu'on lui donnât un bel appartement voisin de celui des princes, et il fit traiter son ancien ambassadeur (je répète les paroles d'un témoin oculaire) avec un soin particulier. Le duc passa près du roi un mois entier, et reçut les démonstrations les moins

équivoques de la complète satisfaction qu'on avait eue de tous ses services. Revenu à Paris, il prit part, avec une magnificence en vérité princière, aux souscriptions qui furent faites en faveur des pensionnaires de l'ancienne liste civile, et à ce haut témoignage de gratitude qui fut offert au dieu de la parole royaliste. Le duc, propriétaire récemment d'une terre (Montigny) qui avait appartenu à la marquise de Castel-Fiel, épouse du prince de la Paix, s'empressait d'embellir cette demeure, où il voulait transporter ce qu'il avait rassemblé de plus précieux en tableaux, en mosaïques, en statues, en colonnes, pendant son séjour en Italie. Cependant la fin de la vie du duc de Laval approchait. Il était inconsolable de la mort de son fils Henri ; la mort de Mlle de Mirepoix, qui expira en 1835, à dix huit ans, rouvrit cruellement une première blessure dans le cœur de ce tendre père. Mais sa fille, Mme la marquise de Mirepoix, quoique livrée elle-même à une douleur qui ne finira jamais, et Mme la comtesse de Couronnel, dernière fille du duc de Laval, adouçissaient les peines d'un cœur si éprouvé. Il disait quelquefois : « J'ai mérité la palme du « malheur. » Quand le moment fatal approcha, le duc de Laval, qui avait toujours pratiqué les prescriptions les plus scrupuleuses de la religion pour trouver (répétait-il souvent) *la mort douce*, rendit le dernier soupir, le 16 juin 1837, entre les bras de son épouse, bénissant ses filles et ses gendres. Il laissait particulièrement au marquis de Mirepoix son titre de duc de *Fernando-Luis* et celui de grand d'Espagne de première classe. Telle fut la fin de ce serviteur des Bourbons, de ce digne Montmorency, qui avait des *devoirs dans le sang*, qui por-

taut haut la devise de ce nom, ἀπλόως, *immuable*. J'ai parlé avec éloge de ses talents politiques, parce que j'ai eru qu'il y avait là un hommage à rendre à la vérité; quelques raisons que j'eusse peut-être de m'abstenir, je n'y ai vu que des considérations de second ordre; il m'a semblé que la réputation de ce noble diplomate allait être faussée, que peu de personnes prenaient le soin de chercher ce qui était vrai, et que, comme tant d'autres réputations, celle d'Adrien, duc de Laval, allait être absolument méconnue. Les étrangers n'auraient rien conçu à un tel désordre dans les annales de notre politique, et j'ai pris la plume pour empêcher un mal. Les hommes ne demandent pas mieux que de revenir sur un jugement dont on leur démontre la fausseté.—M. de Laval, s'appliquant à lui-même cette observation, disait dans sa terre de Montigny, mais peut-être un peu tard : « Autour des personnes en « haute autorité, il y a souvent des « droits légitimes et anciens qui se « défendent avec vivacité, et des am- « bitions jeunes et pressées qui s'agi- « tent : je n'ai pas su toujours bien « gouverner de telles circonstances. » Nous redisons ces réflexions avec plaisir. La forme sous laquelle elles sont rapportées appartient à l'ambassadeur qui avait servi son pays dans tant de résidences.. — J'ajouterai quelques détails sur les genres de mérites du duc de Laval. Dans la société, il était, ainsi qu'il faut le reconnaître, doué d'un esprit naturel très remarquable. Personne n'avait une *perception* plus vive de tout ce qu'on pouvait dire de fin devant lui. Il saluait avec un sourire joyeux tout ce qu'il entendait de neuf, de délicat, et lui-même disait fréquemment des mots heureux. On se souvient encore à Rome de son ingénieuse

plaisanterie, lorsqu'il alla faire la visite d'usage à monsignor Dandini, administrateur de l'hôpital du Saint-Esprit, récemment élu cardinal. L'ambassadeur montait, avec un grand cortège, l'escalier du palais de l'Hospice, qui était bordé à droite et à gauche d'une foule d'hommes à figure pâle. — « Qu'est-ce cela, « dit l'ambassadeur à la personne qui « était plus près de lui? — Monsieur « le duc, ce sont apparemment les « malades de l'hôpital. — Ah! oui, « répartit le duc, et le directeur, à son « avènement, leur aura donné une « médecine pour gratification. » Un jour, on dit au duc de Laval qu'il ne pensait pas assez à l'étiquette; il répliqua : « Nous autres, quand nous « oublions l'*étiquette*, les parvenus « nous la rapprennent. » Je ne puis point ne pas signaler un autre des précieux avantages du duc de Laval. Il parlait avec une singulière grâce cette langue de la cour que les étrangers saisissent et apprécient souvent plus que nous-mêmes. Ce n'est pas un langage toujours et régulièrement correct, mais les négligences sont là une parure de plus. Louis XVIII parlait cette langue, mais peut-être avec un léger vernis d'étude et d'érudition. Cet assaisonnement n'est pas nécessaire. Charles X la possédait dans tout son *laisser-aller* exquis; chez M. de Talleyrand, elle était peut-être trop empreinte de mystère et de moquerie. Hors de ses vivacités, quelquefois trop brusques, l'avant-dernière duchesse de Lynes arrivait, malgré une voix un peu forte, à ce que cette langue a de délicieux et d'inconnu dans une sphère moins élevée. La duchesse de Narbonne, fille de la duchesse de Sérent, est citée comme étant la personne chez qui un esprit brillant ne gâte rien du naturel qui constitue aussi ce

parler sans règles précises, comme sans modèle écrit. On nomme aussi madame la comtesse de Balbi, mais je n'ai pas l'honneur de la connaître. De bonne heure, le duc de Laval s'était accoutumé aux plus secrètes combinaisons de ces phrases ravissantes et dégagées, qui avaient leur sublime comme toutes les autres locutions en usage à la ville. On n'écrivait pas le *billet du matin* avec plus de courtoisie et de netteté relative que le duc de Laval. Il évitait avec sagacité cette guerre que se font, d'une part, le nom de la personne écrivant le billet, toujours mis à la troisième personne, et qui, une fois exprimé, n'a plus pour successeur que le pronom *il*, et, de l'autre part, ce même pronom *il*, pouvant se rapporter à quelque substantif qui a pris étourdiment une longue place dans le courant du billet. Sous ce rapport, les correspondances du matin du duc de Laval doivent obtenir, et ont obtenu un accueil distingué dans les collections d'autographes. Quoi que j'aie dit déjà, les billets de M. de Laval sont d'ailleurs rédigés avec la plus sévère correction grammaticale. Quant à la langue inimitable dont nous parlons plus haut, il faut avoir entendu le maître lui-même professer cette petite science, toute de mollesse, de recherche délicate, de goût assuré, de tact, qui, sans effort, apprenait à chacun son rang, à chaque mot sa valeur, à chaque politesse le temps de sa durée; cette vraie science *arcanique*, qui, lorsqu'elle rencontrait un homme d'esprit aimable et quelque peu suffisant, se plaisait à être coquette, mais de haut, se servait en jouant de ses avantages, tendait une main qu'il ne fallait pas toujours prendre, et terminait la lutte avec une *disinvolture*, qui savait d'avance que l'homme aux

grands airs, le plus habile, ne saurait jamais l'imiter; cette science, en définitive, qui peut-être en vaut bien une autre, puisqu'elle avait le plus souvent à la bouche la grâce et le bienfait. Au milieu des conversations communes, affectées ou pédantes, qui règnent à une table nombreuse composée des éléments les plus divers, le duc de Laval parlait peu, excepté à son voisin de la bonne oreille, personnage calculé et bien choisi, qu'il enivrait à part d'un miel du *mont Hymète*, qu'il emportait, pour ainsi dire, hors de la société, pour ne le rendre à la foule que lorsque le repas était fini. Tout cet arôme magique s'envolait avec celui du café. Le duc de Laval prétendait encore qu'à la cour il y a aussi dans le service, même subalterne, parce que les Français de tout rang ont beaucoup d'esprit, comme une seconde et même une troisième classe des initiés de cette science *d'or et de soie*; que quiconque laissait reconnaître en lui la nuance distincte qui appartenait, quoique de loin, à ce langage de vingt ou trente personnes de premier rang, capables de l'avoir perfectionné dans leurs manières, ne tardait pas à être distingué. Ce succès, chez les inférieurs, déterminait ces faveurs qu'on ne sait parfois à quoi attribuer, et qui s'expliquaient par un tel rapprochement. Ainsi, il y avait à la cour, disait le duc de Laval, une langue dans une langue. Le prince de Ligne cherchait partout, dans l'émigration, cette forme de langage privilégiée. A défaut de nos glorieux princes, il fut charmé de trouver *Cléry*, ce type inébranlable de la fidélité; le prince de Ligne l'embrassa, après lui avoir entendu prononcer quelques paroles, et, se tournant vers plusieurs seigneurs autrichiens: « Messieurs, voilà, voilà de la langue de Ver-

« sailles. » Le duc de Laval disait encore que rarement cette langue proférait l'injure, et que jamais elle n'offensait les femmes. Elle descendait directement du grand roi, qui ne rencontrait pas une femme du plus infime service, sans la saluer. Nous donnerons encore une preuve du bon goût du duc de Laval. Un jour, aux affaires étrangères, il y avait un dîner, où sa présence d'esprit tira le ministre d'un grand embarras. Nous allons laisser parler le duc de Laval lui-même. « C'était, je crois, « mais je n'en suis pas bien sûr, le « jour de la Saint-Louis 1822; Mathieu s'approcha de moi, et me dit « tout bas : — Adrien, je suis perdu ; « je crois avoir invité 50 personnes à « dîner, mais il en est déjà entré 62, « et il va peut-être en arriver encore. « Un *intrus* m'a dit qu'il me demandait bien pardon, qu'il n'avait pas « été invité par moi, mais que le roi « lui avait dit de venir pour sa fête. « Le roi ne m'a pas prévenu : il paraît que le roi, qui d'ailleurs est ici « chez lui, a dit cela à plus de 12 personnes : comment faire ? Je rassurai « Mathieu ; je le priai de faire préparer « une table de 18 à 20 convets, et je « lui dis que je me chargeais du reste. « Quand le maître d'hôtel annonça que « le dîner était servi, je m'avançai au « milieu du salon, en jouant, comme « un écolier, avec mon cordon bleu et « avec ma toison, et je dis tout haut : « Messieurs, des amis sont venus nous « surprendre, il faut absolument une « petite table, j'en vais faire les honneurs. Je ne veux pas d'ambassadeurs, c'est entendu ; que tout autre, qui aime les Montmorency, « me suive. » Je *raftai* d'abord les « commis du ministère, cela allait « tout seul ; mais ensuite il vint tant « de généraux obstinés qui voulaient « rester là sans céder, comme ils fai-

« saient sur le champ de bataille, que je « renvoyai les commis tout honteux ; « la petite table fut complète, et il « manqua six personnes à la grande. « Jamais petite table ne fut plus « bruyante et plus gaie ; la grande fut « plusieurs fois obligée de l'envoyer « prier de se taire. A la fin, les *enfants* « se montrèrent bien élevés. » — La duchesse de Laval, sœur du duc Charles de Luxembourg, si attaché à Charles X, dont il était capitaine des gardes, a peu survécu à son mari. C'était une femme d'un esprit très-distingué, instruite à fond dans l'histoire, de manières douces, et préférant la solitude aux embarras de la vie du monde. On raconte qu'un soir, à la chute du jour, à peu de distance d'un château appartenant à un de ses parents, un curé rencontra une personne vêtue simplement, et lui dit : « *La bonne*, j'aurais à parler à la « duchesse de Laval qui est au château ; tâchez, je vous en prie, que « j'aie une audience demain matin ; ne m'oubliez pas, *la bonne*. » La personne si vivement interrogée répondit « Monsieur le curé, venez « demain matin à neuf heures au château ; demandez la duchesse de Laval, et dites que vous avez à lui « parler ; vous la verrez sur-le-champ. » Le curé ne manqua pas de se présenter à l'heure indiquée. Deux ou trois valets l'annoncent dans divers appartements, et il parvient à un salon où il trouve *la bonne de la veille*, assise à une table toute couverte d'ouvrages de femme. Le curé, charmé de la rencontre, s'écrie : « *La bonne*, je vous remercie ; il paraît « que vous avez eu soin de faire prévenir madame la duchesse ; quand « la verrai-je ? — Mon dieu ! monsieur « le curé, répondit la personne assise, si vous êtes pressé, vous pouvez me dire ce que vous avez à dire

« à la duchesse , car la duchesse et la « *bonne* sont la même personne. » Le curé désirait des aumônes ; la duchesse lui donna toute sa bourse ; mais elle ajouta : « J'ai toujours peu « d'argent à la fois, mais il ne me man- « que jamais longtemps. » Depuis cette rencontre , le nom de *la bonne* est resté à la duchesse, d'autant plus que le nom de *Bonne* était un de ses noms de baptême, et jamais elle n'a voulu quitter, à la campagne, ce tablier modeste qui lui avait fait donner ce nom de *la Bonne*. Le marquis Eugène de Montmorency, frère puîné du duc de Laval, connu par sa piété et par les dangers qu'il courut pour rendre courageusement des services au pape Pie VII et aux cardinaux détenus à Fontainebleau, a hérité du titre de duc de Laval.

A—D.

LAVAL (GILLES DE). *Voy.* RETZ, XXXVII, 398.

LVALETTE (le père ANTOINE de), de la compagnie de Jésus, naquit le 21 octobre 1707. On ne connaît pas le lieu de sa naissance ; seulement on sait qu'il était *Valvensis*, c'est-à-dire de l'ancien diocèse de Valves, dont l'arrondissement de Sainte-Affrique formait autrefois à peu près la circonscription. Dans cet arrondissement on trouve des *Valette* et des *La Valette* ; leur famille est originaire du village appelé *La Valette-Cornusson*, et elle a produit le grand maître de Malte de ce nom. Antoine de Lavalette entra dans la compagnie de Jésus, à Toulouse, le 10 oct. 1725. Après deux ans de noviciat il fut envoyé au collège de Tournon, où il étudia pendant trois ans la logique, la métaphysique et la physique. Il commença ensuite son cours de régence. En 1731-32, il était professeur de quatrième au Puy, et, plus tard, professeur de rhétorique à Rodez. En 1737, il fut envoyé à

Paris, au collège de Louis-le-Grand, pour la théologie, et il y fit le grand cours de quatre ans. En 1740 on l'ordonna prêtre, et en 1741 il partit pour la Martinique. Le 2 février 1743, il fit sur sa demande précise et renouvelée la profession solennelle des quatre vœux. On avait remarqué que sa constitution était robuste et qu'il montrait toujours, sous un extérieur agréable, un caractère gai et ouvert. Nous avons un document du 24 février 1753, dans une information que transmettait, sur le P. Antoine, le P. François Maréchal, de Metz : « Peu de jours après son « arrivée, on lui a confié la paroisse « qui est à deux lieues d'ici. Il l'a ad- « ministrée très-bien. Après deux ans, « le R. P. S. l'a nommé *ministre* de la « maison, et en même temps il lui a « confié le soin des intérêts tempo- « rels de cette mission : maintenant il « remplit ces doubles fonctions avec « habileté... Le P. Antoine a un grand « zèle pour les âmes. Il montre une « propension ardente à rendre des « services à son prochain, ou en don- « nant des conseils opportuns, ou en « soulageant les misères des indi- « gents. » En 1754, le père Antoine fut nommé supérieur général de toutes les missions de l'Amérique Méridionale formant partie de l'Assistance de France. Il paraît que dans les premiers moments il fut accusé à Paris d'avoir voulu faire le commerce contrairement aux lois. Alors M. de Rouillé, ministre de la marine, expédia l'ordre d'envoyer en France le père Lavalette, pour qu'il répondît à cette accusation. Le Père donna des explications ; M. de Bompar, commandant, et M. Husson, intendant de la Martinique, prirent hautement sa défense. Cette fois l'affaire fut assoupie ; mais, s'il n'y avait encore rien de vrai dans l'accusation,

toujours était-il certain que la qualité seule de jésuite paraissait exciter directement la haine de ceux qui avaient dénoncé un membre de cette compagnie. La dénonciation à M. de Rouillé était venue de Paris. La ligue qui s'était formée contre les Pères, encouragée par l'exemple et par les sollicitations de Pombal, n'attendait que le moment favorable pour éclater. Déjà assurée à peu près du parlement de Paris, elle ne l'était pas encore de la cour et du ministère : mais elle ne tarda pas à y prendre pied, à l'aide de la trop fameuse marquise de Pompadour. Cette femme ambitieuse avait subjugué le voluptueux Louis XV. Pour se maintenir dans sa conquête, et voiler, s'il se pouvait, le scandale de ses assiduités auprès du faible monarque, elle essaya d'obtenir une place de dame du palais de la reine Marie Leczińska. Un des artifices qu'elle jugea propres à lui faire surmonter les obstacles qu'elle prévoyait de la part de cette vertueuse princesse, fut de jouer le rôle de la dévotion. Ainsi on la vit prendre un certain air de régularité. Les portes de communication entre son appartement et celui du roi furent fermées; chaque jour elle assistait à la messe; on trouvait des livres de piété jusque sur sa toilette (1). Enfin elle manifesta le désir d'approcher des sacrements. L'embarras était de trouver un confesseur qui, sur la simple assurance qu'elle avait rompu toutes ses relations avec le roi, voulût bien ne pas exiger que la pénitente s'éloignât de la cour. Elle espéra rencontrer cette complaisance dans le Père de Sacy, qui l'avait confessée lorsqu'elle était encore adolescente.

Mais ce religieux connaissait ses devoirs; il les remplit (2), et fit entendre à la marquise qu'elle ne pouvait réparer le scandale de sa conduite qu'en abandonnant pour toujours le théâtre de ses désordres. La marquise, ayant reçu la décision du jésuite, montra un dépit qu'elle ne put contenir, et le confesseur fut brusquement congédié. Déjà elle conservait un vif ressentiment d'un sermon prononcé par le Père de Neuville devant Louis XV, le jour de la Purification, en 1757, un mois après l'attentat de Damiens. Le Père, profitant de la circonstance pour toucher le cœur du roi, lui rappela toutes les grâces qu'il avait reçues de Dieu dans le cours de sa vie, et en particulier la tentative d'assassinat dont il avait failli devenir la victime; il lui signala toutes ces grâces, la dernière surtout, comme autant de traits de la miséricorde divine, qui voulait faire de lui un roi selon son cœur. Le félicitant ensuite de ses premières démarches pour revenir à Dieu, il l'exhorta à ne pas laisser imparfait l'ouvrage de sa conversion. La marquise, qui assistait au sermon avec toute la cour, sentit vivement le coup que lui portaient les paroles de l'intrépide prédicateur, et elle voua une haine éternelle tant à lui qu'à tous ses confrères, dont la rigueur pouvait d'un moment à l'autre rompre ses liaisons avec un prince qui, même au milieu des plus honteux désordres, avait conservé la foi, et souvent éprouvait de cuisants remords. Aussi, soit pour ne rien perdre de sa faveur, soit pour assouvir sa vengeance, la marquise se ligua dès lors avec tout ce que les jésuites avaient d'ennemis au dedans et au dehors du parlement. Les jésuites, malgré les efforts de

(1) Nous tenons ces faits de la personne la plus respectable, et dont nous n'oserions jamais révoquer en doute le précieux témoignage.

(2) Mémoires de l'abbé Georget, t. 1, p. 65.

leurs ennemis, avaient encore beaucoup d'influence sur la jeunesse par l'éducation, et sur tous les âges par leurs congrégations. Elles étaient ce qu'elles ont toujours été et ce qu'elles sont encore, des réunions pieuses, composées de personnes liées entre elles par la prière et les bonnes œuvres. Jamais on n'avait imaginé que de pareilles réunions pussent être dangereuses; jamais il ne s'y était passé rien de secret, rien qui ne tendît à nourrir la foi, la piété, la pratique des œuvres commandées ou conseillées par l'Évangile. D'ailleurs elles étaient sous la surveillance et la protection des premiers pasteurs. Aucune de ces considérations n'arrêta le parlement. Il avait à satisfaire la haine que le philosophisme et le jansénisme, alors dominant dans son sein, lui imposait contre les jésuites : de plus il avait à se venger des obstacles qu'il éprouvait souvent de leur part dans ses entreprises sur les droits de l'Église catholique; enfin, il avait l'assurance d'être puissamment appuyé, d'abord par M^{me} de Pompadour, irritée du sermon du Père de Neuville et de la sévérité du Père de Saey, ensuite par le ministre, sur lequel agissaient avec insistance et importunité les cabinets de Lisbonne et de Madrid. De tels aides, de tels motifs étaient dignes du projet que méditaient les ennemis de la Compagnie. Le parlement se fit dénoncer les congrégations comme des couventicules clandestins, des réunions suspectes, dangereuses pour le gouvernement. Le 18 avril 1760 intervient un arrêt qui les supprime toutes, et il est à remarquer qu'à cette époque-là même, où l'on proscrivait les asiles de la piété, commencèrent à se propager et à se multiplier les loges maçonniques, jusqu'alors presque inconnues en Fran-

ce. Animé par ce premier succès, le parti ennemi chercha l'occasion de tenter une attaque plus décisive contre les jésuites. Bientôt il la rencontra beaucoup plus favorable qu'il n'aurait osé l'espérer : ce fut la conduite du trop fameux Antoine de Lavalette, qui devint le prétexte d'une nouvelle persécution. Ce Père, déjà accusé, mais remis en grâce, séjournait depuis plusieurs années dans une contrée lointaine où il était difficile à ses supérieurs d'éclairer ses démarches. Revêtu, comme on l'a vu, d'un double titre qui concentrait presque toute l'autorité entre ses mains, il s'était laissé séduire par l'idée flatteuse de rétablir les affaires domestiques de la mission, depuis longtemps grevée de dettes, et réduite à un état de pénurie qui laissait à peine le strict nécessaire aux ouvriers évangéliques. Il faut bien croire ici qu'il y avait quelque chose de vrai dans la première accusation; mais comment l'intendant et le commandant de la Martinique ne reconnaissaient-ils pas que plus ils avaient été favorables au Père par leur indulgence, plus il devenait nécessaire qu'ils lui fissent sentir le poids de leur autorité, et qu'ils exerçassent une surveillance rigoureuse? Ces mystères politiques s'expliqueront; toujours est-il que le Père Lavalette commit la faute d'acheter, à l'insu du Père Laurent Ricci, supérieur général de la Compagnie de Jésus, des terres considérables dans la Dominique, petite île voisine de la Martinique. Pour les mettre en culture, il y fit travailler deux mille esclaves. Au milieu des travaux de défrichement survint une épidémie meurtrière qui les interrompit et qui emporta une partie des noirs. Cependant le terme du remboursement d'un million, emprunté à Lyon et à Marseille, allait arriver :

le Père Lavalette, pour satisfaire ses créanciers, contracta un second emprunt à des conditions onéreuses, et, déterminé à tout risquer pour couvrir le mécompte de ses premières spéculations, il en entreprit d'autres bien plus coupables encore et plus malheureuses. Au lieu de se borner à échanger, comme il le pouvait et comme il le devait, les productions coloniales de ses terres contre les productions de l'Europe, il acheta des productions coloniales pour les revendre, et il en chargea plusieurs bâtiments qu'il fit partir, non pour la France, où il n'y avait que trop d'yeux ouverts, mais pour la Hollande, où il s'était procuré des facteurs. Ceux-ci devaient vendre les cargaisons et lui renvoyer ses navires chargés de produits européens que d'autres agents secrets auraient revendus en Amérique à son profit. Mais, sur ces entrefaites (1755), la guerre éclata subitement entre la France et l'Angleterre: les corsaires anglais, suivant l'usage, étant d'avance prêts à agir, parcoururent toutes les mers, et prirent un nombre prodigieux de bâtiments français (3), parmi lesquels se trouvaient la plupart de ceux du Père Lavalette. Celui-ci, au lieu de s'arrêter sur le bord

(3) Le nombre des bâtiments français dont s'emparèrent les Anglais, avant la déclaration de guerre, en juin 1755, fut très considérable. La correspondance politique de nos ambassadeurs en Angleterre contient, sous la date du 14 oct., une liste de quarante-huit vaisseaux français pris avec neuf cent trente-sept hommes d'équipage, par des bâtiments de guerre ou des corsaires anglais, du 24 sept. au 1er oct. 1755, dans des parages où la connaissance légale de la déclaration du gouvernement britannique ne pouvait encore être arrivée. On trouve aussi dans la même correspondance, à la date du 29 juin 1761, une liste de trente-neuf navires français également capturés avant la déclaration de guerre, et qui sont estimés, 1.670.760 l. Ces deux énonciations ne portent qu'à quarante-sept le nombre des prises; mais ce nombre fut supérieur, et il s'éleva à plus de deux cent soixante bâtiments.

de l'abîme, se précipita dans de nouvelles opérations, dont chacune, selon ses calculs, devait le tirer d'affaire, et dont le dernier résultat fut de le charger d'une dette énorme, et qui, dans les circonstances d'alors, ne pouvait aboutir qu'à une banqueroute scandaleuse et irréparable. Le père Ricci, le général, averti de ces désordres par les jésuites de France, ne put d'abord ajouter foi à ce qu'on lui en écrivait. Il paraissait incroyable, en effet, que le procureur des Missions se fût oublié à ce point, et qu'on n'eût reçu à Rome aucune plainte contre lui; mais sa dignité de supérieur lui avait donné la facilité de cacher, du moins pendant un temps, son propre commerce aux yeux des missionnaires ses confrères, soit en soustrayant les preuves qui les auraient autorisés à le dénoncer, soit en supprimant ou en interceptant leurs lettres. Quoi qu'il en soit, de nouvelles informations, venues de la Martinique à Rome en 1757, levèrent tous les doutes. Le Père Ricci mit la plus grande activité à suspendre les progrès du mal et à prévenir une explosion. Il dépêcha un visiteur à la Martinique pour se faire rendre compte de toutes les opérations du Père procureur. Ce visiteur, sur la route, se cassa une jambe. Le général se hâta d'en nommer un second, qui tombe malade et meurt. Ricci en nomme aussitôt un troisième, qui est pris sur mer par les Anglais, quoique caché à bord d'un bâtiment neutre. Mais déjà le mal était consommé; il était irrémédiable, lorsque enfin le Père Jean-François de la Marche, quatrième visiteur, aborda aux Antilles, muni des pouvoirs les plus étendus de la part du général de la Compagnie, et d'un sauf-conduit du gouvernement britannique, sans lequel il n'aurait pu

pénétrer dans ces îles, car les Anglais venaient de s'en emparer. Le visiteur devait d'autant plus les ménager que le coupable qu'il s'agissait de poursuivre paraissant rusé, délié, et jusqu'alors sans repentir ostensible, avait trouvé moyen de se faire parmi eux des amis et des protecteurs en les laissant vivre à discrétion dans la maison dont il était supérieur. Quelque empressé que fût le Père de la Marche de remédier à tant de désordres, il lui fallut s'arrêter plusieurs mois dans les îles de la Guadeloupe et de la Dominique, pour y prendre des informations certaines sur la gestion du père Lavalette, sur ses malversations, sur ses opérations désastreuses, et recueillir toutes les pièces nécessaires à l'instruction du procès. Ce ne fut donc qu'au printemps de 1762 qu'il arriva à la Martinique. Auparavant il eut l'adresse d'obtenir que les Anglais, tout prévenus qu'ils étaient en faveur du Père Lavalette, gardassent une sorte de neutralité dans une affaire où ils ne pouvaient soutenir ouvertement le coupable sans compromettre leur honneur. Après ces précautions, commandées par la prudence, le visiteur, déployant son autorité, forma un tribunal composé des principaux Pères de la Mission, y fit comparaître l'accusé, et l'interrogea juridiquement sur les faits. Voici la sentence que porta le tribunal; c'est la première fois qu'on en publie une traduction complète: « Après avoir
 « procédé, et même par écrit, aux
 « informations convenables, tant au-
 « près de nos Pères qu'auprès des
 « étrangers sur l'administration du
 « Père Antoine de Lavalette, depuis
 « qu'il a obtenu la gestion des affai-
 « res de la Mission de la Compagnie
 « de Jésus à la Martinique; après
 « avoir interrogé ledit Père Lavalette

« devant les principaux Pères de la
 « Mission; après l'avoir entendu sur
 « les griefs dirigés contre lui: Atten-
 « du qu'il conste de ces informa-
 « tions: 1^o qu'il s'est livré à des af-
 « faires de commerce profane, au
 « moins quant au for extérieur, au
 « mépris des lois canoniques et des
 « lois particulières de l'institut de
 « la Société; 2^o que le même a déro-
 « bé la connaissance de ce négoce à
 « nos Pères dans l'île de la Martini-
 « que, et particulièrement aux supé-
 « rieurs majeurs de la Société; 3^o qu'il
 « a été fait des réclamations ouvertes
 « et vives contre ces affaires de né-
 « goce du susdit, tant par les Pères
 « de la Mission, quand ils connurent
 « ces affaires, que par les supérieurs
 « de la Société, aussitôt que le bruit,
 « quoique encore incertain, de ce
 « genre de négoce parvint à leurs
 « oreilles, de manière que, sans au-
 « cun retard, ils pensèrent à y pour-
 « voir et à envoyer, pour établir une
 « autre et bien diverse administra-
 « tion, un visiteur extraordinaire;
 « ce qui fut tenté par eux en vain
 « pendant six ans, et ne put avoir son
 « effet que dans les derniers temps,
 « par suite d'obstacles qu'aucune fa-
 « culté humaine ne pouvait prévoir.
 « Nous, après avoir délibéré dans un
 « examen juste, et souvent et mû-
 « rément, avec les Pères les plus ex-
 « périmentés de la mission de la Mar-
 « tinique, après avoir adressé à Dieu
 « les plus vives prières; en vertu de
 « l'autorité à nous commise, et de
 « l'avis unanime de nos Pères: 1^o
 « nous voulons que le père Antoine
 « de Lavalette soit privé absolument
 « de toute administration tant spiri-
 « tuelle que temporelle; 2^o nous or-
 « donnons que ledit Père Antoine de
 « Lavalette soit le plus tôt possible en-
 « voyé en Europe; 3^o nous interdi-
 « sons ledit Père Antoine de Lavalette:

« nous le déclarons interdit à *sacris*,
 « jusqu'à ce qu'il soit absous de cette
 « interdiction par l'autorité du très-
 « révérend Père général de la Com-
 « pagnie de Jésus, auquel nous re-
 « connaissons, comme il convient,
 « tout droit sur notre jugement.
 « Donné dans la principale résidence
 « de la Compagnie de Jésus de la
 « Martinique, le 25 du mois d'avril
 « 1762. Signé Jean-François de la
 « Marche, de la Compagnie de Jésus.»
 Cette sentence, qui fut rendue en latin, et que nous avons traduite avec soin, est claire, précise, grave et d'un ton noble et paternel. Elle fut signifiée immédiatement au Père Lavalette, qui, le même jour 25 avril, signa une déclaration en latin, dont nous donnons également la traduction : « Je soussigné atteste recon-
 « connaître sincèrement dans tous ses
 « points l'équité de la sentence por-
 « tée contre moi, bien que ce soit
 « faute de connaissance ou de ré-
 « flexion ou par une sorte de hasard,
 « qu'il m'est arrivé de faire un com-
 « merce profane, auquel même j'ai
 « renoncé à l'instant où j'ai ap-
 « pris combien de troubles ce com-
 « merce avait causés dans la Compa-
 « gnie et dans toute l'Europe. J'at-
 « teste encore avec serment que
 « parmi les premiers supérieurs de
 « la Compagnie, il n'y en a pas un
 « seul qui m'ait autorisé ou conseillé,
 « ou approuvé dans le commerce que
 « j'avais entrepris, qui y ait eu au-
 « cune sorte de participation, qui y
 « soit de connivence. C'est pourquoi,
 « plein de repentir et de confusion,
 « je supplie les premiers supérieurs
 « de la Compagnie d'ordonner que
 « la sentence portée contre moi soit
 « publiée et promulguée, ainsi que ce
 « témoignage de ma faute et de mes
 « regrets. Enfin je prends Dieu à té-
 « moin que je ne suis amené à une telle

« confession ni par la force, ni par
 « les menaces, ni par les caresses, et
 « aucun autre artifice, mais que je
 « m'y prête de moi-même avec une
 « pleine liberté, afin de rendre hom-
 « mage à la vérité et de repousser,
 « démentir, anéantir autant qu'il est
 « en moi, les calomnies dont, à mon
 « occasion, l'on a chargé toute la Com-
 « pagnie. Donné dans la résidence
 « principale de la mission de la Mar-
 « tinique les jour, mois et an que
 « dessus (25 avril 1762). Signé An-
 « toine de Lavalette de la compagnie
 « de Jésus » (4). Nous avons encore
 à faire connaître la lettre que le Père
 de la Marche écrivit au général le
 jour même de la sentence et de la
 déclaration du Père de Lavalette. Le
 Père de la Marche conjure le général
 de traiter le condamné avec bien-
 veillance, de lever le plus tôt possible
 l'interdiction prononcée contre lui,
 parce qu'il a vraiment, candidement,
 sincèrement demandé que sa déclara-
 tion fût répandue en Europe pour
 justifier les jésuites de toute partici-
 pation à des erreurs que la Compagnie
 n'a pas connues. A la fin de la
 lettre, le Père essaie de toucher en-
 core plus vivement le cœur du général.
 « Si je puis solliciter quelque
 « récompense pour tant de dangers
 « courus sur terre et sur mer, pour
 « tant de travaux soufferts, si je puis

(4) On avait oublié jusqu'à l'existence de cet acte si important à la réputation de la Compagnie; il a été retrouvé en 1851 dans les archives de la Maison dite de *Jésus*, à Rome, avec l'original des autres pièces du procès et des réclamations adressées les années précédentes au général par les missionnaires de la Martinique. C'est même à l'aide de ces pièces, jusqu'alors ensevelies dans un trop fatal oubli, que d'une part nous avons rectifié plusieurs inexactitudes échappées aux écrivains qui ont traité ce point d'histoire avant nous, et que, d'autre part, nous avons trouvé le moyen de détruire enfin complètement l'odieuse accusation de commerce, intentée en général aux jésuites, la seule sur laquelle il fût resté quelques nuages dans l'esprit des hommes équitables et modérés qui dans tout le reste leur rendaient pleine justice.

• demander à votre paternité quel-
 • que fruit de mes services, je serai
 • payé et au comble de mes vœux
 • par le bonheur de vous voir, à ma
 • considération, remettre toutes les
 • fautes qu'a commises le P. Antoine,
 • imprudent, qui les reconnaît, péni-
 • tent de bonne foi, et qui s'efforcera
 • de les réparer, par tous les moyens,
 • non-seulement en secret, mais en
 • public. » Une autre lettre du Père
 J.-A. Cathala donne quelques détails
 politiques qu'il ne faut pas négliger.
 Le P. Lavalette aurait pu diminuer l'é-
 tendue de sa faute en disant par quels
 motifs il avait été incité, par quels
 conseils il avait agi; il aurait pu parler
 des ordres qu'il avait eus du Gouver-
 nement, d'envoyer de l'argent en
 France par quelque voie que ce fût,
 « *jussis de mittendâ quâcumque viâ
 in Galliam pecuniâ;* » mais l'hon-
 neur de la Compagnie le voulait, le
 Père était seul coupable, *collum et
 cervicibus paravit.* « Il a présenté sa tête
 et son col. » S'il a péché, il a effacé sa
 faute. Il a péché par une espèce d'a-
 mour pour l'intérêt de sa Mission:
 tout le sentiment de cette lettre est
 plein de douceur, et l'expression lati-
 ne a un charme particulier qui an-
 nonce dans le P. Cathala un homme
 d'un talent fort distingué. Il paraît
 actuellement que Lavalette n'était pas
 doué d'une grande constance dans le
 caractère. Après une première accusa-
 tion mal prouvée, il était retombé dans
 la faute qu'on lui avait reprochée.
 Après sa confession, il se montre peu
 digne du pardon qu'il a sollicité. Ce ne
 fut pas sans peine qu'on lit trouver bon
 aux Anglais qui occupaient la Marti-
 nique, que le Père Lavalette quittât
 cette résidence, et qu'on put le ren-
 voyer en Europe. Il partit enfin, mais
 il n'eut pas la hardiesse de se rendre
 en France, où il n'aurait entendu
 que les plaintes de ses confrères et les

cris de ses créanciers. Il aima mieux
 se retirer en Angleterre: là le Père
 général lui fit signifier son expulsion
 de la Compagnie. La suite de sa vie
 montre qu'il avait mal géré les affai-
 res de la Mission; on le voit en effet,
 après qu'il eut déposé l'habit reli-
 gieux, déposer de même l'habit ec-
 clésiastique, et prendre le costume,
 les airs, les habitudes d'un homme
 du monde qui est dans l'aisance. Où
 trouva-t-il de quoi fournir à ces dé-
 penses? si ce n'est dans la générosité
 des amis qu'il s'était faits, ainsi qu'il
 l'avoua lui-même en quittant la
 Martinique. Et ces amis si dévoués,
 comment aurait-il su se les procurer
 si ce n'est en leur abandonnant à vil
 prix soit ses marchandises, soit les
 propriétés légitimes que la Compa-
 gnie avait aux Antilles, et dont les
 Anglais saisirent les restes, dès qu'ils
 surent que la Compagnie était dé-
 truite en France? Mais pourquoi les
 pièces originales et les documents du
 procès restèrent-ils si longtemps
 ignorés? C'est ce qu'il sera aisé de
 concevoir si l'on observe qu'au mi-
 lieu de la confusion universelle occa-
 sionnée d'abord par la dispersion des
 jésuites du Portugal en 1759, de
 ceux de France en 1762, de ceux
 d'Espagne en 1767, enfin par la sup-
 pression totale à Rome en 1773, il
 leur fut constamment aussi inutile
 d'élever la voix, qu'impossible de se
 faire entendre. Dès lors il n'est pas
 étonnant que ces pièces, nue fois ran-
 gées dans les archives, et confondues
 avec des milliers d'autres pièces, y
 soient demeurées ensevelies, ignorées
 depuis l'extinction de la Compagnie
 et même depuis son rétablissement,
 jusqu'à ce qu'un jésuite français qui
 se trouvait à Rome eût entrepris des
 recherches qui aboutirent à la dé-
 couverte inattendue des documents
 enfouis depuis soixante ans.—Tandis

que la banqueroute du Père Lavalette éclatait en Amérique, les principaux créanciers cherchèrent, de concert avec les jésuites de France, les moyens de réparer sans bruit cet échec; déjà même ceux-ci étaient parvenus à solder près de 800,000 fr. lorsque les agents du parti qui voulait la destruction de la Compagnie vinrent à la traverse. Ils intriguèrent si bien qu'ils persuadèrent à quelques-uns de porter l'affaire devant les tribunaux, et d'attaquer, non le P. Lavalette dont on pouvait demander l'extradition quand la paix aurait été conclue, non la Mission de la Martinique, mais la Compagnie elle-même comme solidairement responsable des écarts d'un de ses membres. Le procès fut attribué à la grand-chambre du parlement de Paris. Les avocats invectivèrent à leur aise contre les jésuites; on renouvela les anciennes calomnies sur leur prétendu commerce, sur leurs immenses richesses; on attaqua l'institut lui-même et on le dénonça comme le principe de tous les délits reprochés à la Compagnie. Ses ennemis la peignirent sous les couleurs les plus noires et les plus odieuses, tronquant, défigurant, falsifiant les textes avec une mauvaise foi qui, dans d'autres temps, aurait attiré la vindicte publique. Ce fut surtout l'avocat général Lepelletier de Saint-Fargeau, janséniste fongueux, qui se porta aux déclamations les plus violentes contre la constitution de la Compagnie, insistant spécialement sur l'obéissance des jésuites envers leur général, comparant celui-ci au *Vieux de la Montagne*, dont le moindre signe dirigeait à son gré le poignard de plusieurs milliers d'assassins. Ainsi s'exprimait l'orateur d'un corps presque toujours en état de dissidence contre la royauté. La doctrine régicide qu'il

imputait calomnieusement aux jésuites en 1761, son fils la pratiqua quelques années après, en votant la mort de Louis XVI; mais, la veille même de l'exécution, le juge régicide tomba mort sous un coup de poignard. Le crime appelle le crime. La diatribe de Saint-Fargeau le père avait été concertée avec l'abbé de Chauvelin, autre janséniste forcené, qui, dans un discours du 8 juillet, dénonça les *opinions pernicieuses, tant dans le dogme que dans la morale, de plusieurs théologiens jésuites anciens et modernes*, en ajoutant que tel était *l'enseignement constant et non interrompu de la Compagnie*. On ordonna des informations à ce sujet; le parlement de 1761 avait sans doute oublié l'existence d'un acte consigné dans le registre du parlement de 1580, par lequel les jésuites de cette époque renonçaient, de leur propre mouvement, à tous les legs ou aumônes qu'on pourrait leur offrir en reconnaissance des services qu'ils allaient donner aux pestiférés, et protestaient ne vouloir les servir qu'à cette condition. A l'exemple de leurs prédécesseurs, les jésuites de 1720 firent une semblable déclaration en se dévouant au service des pestiférés de Marseille, sous l'immortel Belzunce, et presque tous y périrent victimes de leur charité. On ne citera pas leurs huit cents martyrs, dont le sang arrosa les deux mondes. Voilà des preuves assez claires des *opinions pernicieuses dans la morale* dont se composait *l'enseignement constant et non interrompu de la Compagnie*. On n'a pas, à cette époque surtout, attaché assez d'importance à la déclaration de l'épiscopat français en faveur des jésuites. Cinquante-et-un archevêques et évêques se trouvaient à Paris; il furent consultés. D'abord

quarante-quatre furent favorables à la Société, et sept furent contraires. Lorsqu'il s'agit de signer la délibération, M. de Grasse, évêque d'Angers, signa l'avis des quarante-quatre, comme celui de la pluralité. Parmi les six opposants, deux appartenaient à la famille du duc de Choiseul, premier ministre. Les jésuites, ayant été condamnés à payer les dettes de la Martinique, essayèrent d'obtenir du Père Lavalette des informations propres à bien diriger la Compagnie dans le désir qu'elle avait de désintéresser intégralement les porteurs de traites légalement exigibles, et on allait payer toutes les dettes de la Martinique, en suivant l'ordre exact des droits régulièrement établis, lorsqu'il survint à l'improviste un arrêt qui ordonna la saisie de tous les biens de la Compagnie, et qui ainsi la rendit insolvable. Dès que les biens furent entre les mains de la justice, on vit la créance totale qui, d'après de récents renseignements donnés par le Père Lavalette, montait à 2 millions 400,000 livres, s'enfler rapidement et s'élever à 5 millions, sans qu'on pût en assigner d'autre cause que l'émission de fausses lettres de change non reconnues par le signataire des premières, les seules qui fussent dues par la Mission de la Martinique. Cette petite opération n'était pas plus difficile à concevoir et à exécuter que n'avait été le faux arrêt d'Ambroise Guis (5), et que ne le fut bientôt après le faux édit de Henri IV (6). D'ailleurs

elle était fort lucrative, et faisait, comme par enchantement, évanouir les biens des jésuites. Le monde catholique sait enfin que, le 6 août 1761, le procureur général fut reçu appelant comme d'abus de toutes les bulles ou brefs concernant la compagnie de Jésus. Survint alors l'arrêt qui défendit aux jésuites de tenir des collèges, et aux sujets du roi d'y étudier, ou d'entrer dans cet ordre proscrit. Le roi Louis XV ayant suspendu pendant un an l'exécution de cet arrêt, les magistrats osèrent décréter que la suspension ne serait que de six mois, et ne passerait pas le 1^{er} avril 1762. Croira-t-on aujourd'hui qu'une des principales accusations contre les jésuites était *la mobilité de l'ordre, qui échappe à toute réformation?* Paul III aurait accordé aux jésuites le droit de décréter de nouvelles constitutions qui n'auraient pas besoin, à l'avenir, de la confirmation d'un pontife son successeur. M. de l'Averdy assurait cela en plein parlement, et, dans cette réunion d'hommes éminents par leur probité, leurs lumières, leurs qualités de toutes sortes, leur judiciaire si profondément exercée, leur sagacité, leurs méditations historiques, enfin par leurs connaissances en droit canonique; parmi tant d'esprits sages qui savaient ou du moins qui devaient savoir distinguer une question de dogme d'une question de discipline, il n'y en a pas en un seul qui se soit levé pour représenter à M. de l'Averdy qu'une telle clause, eût-elle fait partie d'une bulle de Paul III, ne pouvait être admise à Rome; qu'en fait de dogme, les pontifes se suivent courageusement, en se donnant la main, pour soutenir, au péril de leur vie, toute décision dogmatique reconnue par l'Église; mais qu'en fait de discipline, tout pape a droit de

(5) En 1716, on avait accusé les Jésuites de s'être approprié 8 millions appartenant à un nommé Ambroise Guis, mort à Brest entre leurs mains; et en 1756, des hommes abominables voulaient insérer dans les registres du conseil un faux arrêt ordonnant la restitution de cette somme. La fraude fut reconnue, mais elle ne fut pas punie.

(6) Ce prétendu édit de Henri IV n'a jamais été trouvé, parce qu'il n'a jamais été rendu.

modifier, d'annuler même l'esprit d'une bulle antérieure. N'a-t-on pas vu, dans l'histoire, qu'un pape peut créer une congrégation, et qu'un autre pape prend sur lui de l'abolir? Comment! il n'y avait là devant M. de l'Averdy aucun magistrat de simple bon sens prêt à répondre qu'une telle accusation n'a pas de fondement; ensuite, un autre homme de sens ne s'est pas levé pour demander qu'au moins, dans la bulle de suppression générale, après avoir admis le fait avancé par de l'Averdy, sur le droit qu'avaient les jésuites de changer leurs statuts à plaisir, on ne citât pas longuement des bulles pontificales adressées aux jésuites, et modifiant, changeant supprimant des dispositions arrêtées par les généraux de la Compagnie. Ou ces généraux étaient soumis, à cet égard, au Saint-Siège, ou ils ne l'étaient pas. Comment le Saint-Siège censurait-il ce qu'il n'aurait pu empêcher? Oui, le Saint-Siège censurait, selon son droit, aux termes de sa puissance, et il ne fallait pas condamner les jésuites comme échappant à l'autorité universelle qui s'étend, pour le bonheur des hommes, sur tout le catholicisme. Un arrêt, parce qu'il est long, ne doit pas, à la fin, établir comme vrai ce qu'il a contesté si hautement dans ses premières pages. Il existe donc des temps où le bon sens ne prend pas la parole devant l'incohérence des idées! Qui sait si quelque jour nos enfants ne nous trouveront pas aussi inconséquents, quand leurs historiens auront à juger les contradictions du gouvernement représentatif? La faiblesse de la cour autorisait l'audace des ennemis de la Compagnie. Si, d'un côté, la reine, dont la piété était si sincère et si vive, et le dauphin, qui promettait à la France un règne si différent de celui de son père, fortifiaient les répugnan-

ces de Louis XV pour des projets inconsiderés, d'un autre côté, ce déplorable prince se laissait ébranler et entraîner par les manœuvres artificieuses de la favorite et d'un ministère qui avait été une des causes de la ruine du Père Lavalette; car c'était à des agents secrets du gouvernement lui-même que le Père avait envoyé de l'argent. Rappelons-nous la lettre du père Cathala (*Jussis de mittendâ quâcumque viâ in Galliam pecuniâ*). Cet argent devait servir à payer des corsaires et quelques-uns des frais de la guerre contre les Anglais. D'ailleurs le même ministère commettait la faute de croire qu'en cédant, avec une complaisance infatigable, aux demandes des cours de Lisbonne et de Madrid, attachées à poursuivre la destruction entière des jésuites, il acquerrait sur ces deux cabinets une prépondérance très-avantageuse. Le cardinal de Bernis a souvent représenté au cabinet de Versailles combien cette erreur avait été préjudiciable aux vrais intérêts de la France. On ne devrait jamais oublier, en politique, que toute vue mesquine dans les puissances fortes ou devant l'être, n'est jamais bien interprétée et ne produit aucun fruit. Lisbonne et Madrid n'apportaient dans leur insistance aucune raison suffisante pour faire prendre à la France une voie qui ne conduisait ni au profit ni à la gloire. Lisbonne voulait que ses décrets antérieurs contre les jésuites devinssent une loi pour l'Europe, dans l'idée de n'avoir à redouter ni récriminations ni vengeances. Madrid croyait avoir déconcerté des conjurations; mais ces conjurations étaient imaginaires; nous avons eu occasion de nous en convaincre dans le cours de nos fonctions diplomatiques. Nous tenons de M. de Médici, premier ministre à Naples, un fait qui eut lieu lorsque Charles IV,

roi abdicataire d'Espagne, et Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, se réunirent pour la première fois à Naples, après une séparation de soixante ans. Charles III, leur père, partant pour aller occuper le trône d'Espagne, le 10 août 1759, avait emmené Charles, qui devait lui succéder, et laissé à Naples Ferdinand, comme roi des Deux-Siciles. En 1819, les deux frères, après les premiers embrassements, et mille témoignages de la joie qu'ils avaient de se revoir, eurent une conversation intime sur la politique de l'Europe, en présence du chevalier de Médici. Ferdinand, vif, spirituel, interrogeait son frère sur mille événements qu'il ne trouvait pas bien éclaircis ; tout à coup il s'interrompit : « A propos, Charles, pourquoi notre père a-t-il tant demandé la destruction des jésuites ? Les lettres, les dépêches n'expliquent jamais bien de pareilles choses. — Ma foi, mon frère, répondit le roi Charles, on a toujours dit que c'était une grande affaire d'État, et qu'il s'agissait de plusieurs conspirations. — Eh bien ! moi, reprit Ferdinand, je n'y ai jamais cru. Lors de l'émeute de 1765 ; notre père s'était mis trop en fureur contre les manteaux et les chapeaux des Espagnols. Mais on a impliqué à tort des jésuites dans cette affaire. — Il y a encore, reprit Charles, la grande autorité presque royale exercée en Amérique par les jésuites ; mais, en vérité, nos vice-rois n'en usuraient pas une moins étendue, et un habile secrétaire d'État m'a dit souvent qu'il regrettait qu'on eût détruit la juxta-position des jésuites dans les Indes. Les révolutions d'Amérique, vois-tu, sont un peu venues des vice-rois, que personne là-bas, ne pouvait, ne savait con-

« tenir. — Je te le répète, quant à
 « moi, répondit Ferdinand, en 1804,
 « j'ai rappelé et soutenu les jésuites
 « en Sicile, et ils m'ont rendu de
 « grands services. Ils élèvent bien la
 « jeunesse. — Ah ! oui, l'Espagne, je
 « crois, a perdu pour la bonne direc-
 « tion de ses collèges. — Il y a plus,
 « mon frère ; notre père doit avoir
 « été trompé, quand on lui conseil-
 « lait de tant s'attacher au Portugal
 « et de ne pas le contrarier. Je vais
 « t'en dire plus que tu n'en sais peut-
 « être. On se flattait à Madrid de l'es-
 « poir d'une réunion avec le Portu-
 « gal. Mais ce n'est pas tout : le Por-
 « tugal aussi, quoique plus petit, ne
 « pensait-il pas, par des combinai-
 « sons mystérieuses et insensées, à se
 « donner un jour Madrid ? Chacun a
 « mis là-dedans ses jésuites, sous
 « prétexte qu'ils écrivaient à Rome
 « les iniquités de ces gouvernements,
 « ce qui n'était pas vrai. Crois-
 « moi, à Lisbonne et à Madrid, il y
 « avait de frauduleux renards qui
 « cherchaient réciproquement à se
 « nuire. Quant à la France, elle
 « voulait arriver à Avignon par ses
 « complaisances pour les deux cours
 « de Madrid et de Lisbonne. — Tu
 « m'affliges, mais tu m'éclaires, »
 répondit brusquement Charles IV.
 Là finit la conversation. En échange
 de la communication anecdotique si
 importante de M. de Médici, nous ne
 pûmes nous empêcher de lui raconter
 un fait d'une nature toute diffé-
 rente, et qui prouve que les ministres
 espagnols n'étaient pas aussi
 modérés à ce sujet que le roi Char-
 les IV. Nous nous trouvions à Vienne,
 avec M. de Cevallos, ambassadeur
 d'Espagne. L'infant don François, le
 même qui figure d'une manière si in-
 compréhensible dans les affaires ac-
 tuelles d'Espagne, était venu visiter la
 cour d'Autriche. Nous lui demandions

s'il avait remarqué le beau monument élevé dans l'église des Augustins de Vienne par Canova, en l'honneur de l'archiduchesse Marie-Christine. De là l'entretien avait continué sur l'Italie et sur Canova, que le prince venait de voir à Rome. On parla du tombeau de Clément XIII. Ce prince se souvint des lions qui en font un des plus beaux ornements. Et nous alors, nous nous avisâmes de dire que de l'autre côté du lion qui dort, symbole de la mansuétude et de la confiance, le lion qui veille, et qui montre ses griffes, d'après ce que nous avait dit Canova, était la commémoration du courage de ce pontife, qui n'avait pas voulu condamner les jésuites. A peine eûmes-nous proféré ces paroles, que Cevallos, qui était présent (nous nous trouvions au grand théâtre de Vienne, dans la loge de France), s'emporta, et dit que Canova était un misérable. La voix de l'Espagnol, nous dirons presque sa fureur, s'animait tellement qu'un instant le spectacle fut interrompu. Nous n'eûmes que le temps de lui dire que cette pensée de Canova pouvait être mieux expliquée dans un autre lieu. Tout le parterre s'étant retourné vers la loge, les princes, qui étaient voisins, regardaient l'enfant avec anxiété. Enfin Cevallos voulut bien remettre au lendemain ce qu'il avait à dire pour blâmer Canova. Ce qu'ensuite cet ambassadeur formula, en termes toujours passionnés, nous paraît aujourd'hui réfuté par le peu de paroles que Ferdinand adressait à son frère. Pour achever de consigner ici quelques détails qui justifient Canova et sa noble et courageuse allégorie, nous ajouterons ce fait curieux, qui nous a été communiqué à Rome par un maître des cérémonies, jaloux de l'importance de ses fonctions. Les persécutions des agents diplomatiques de Madrid, de France

et de Naples, pour obtenir la dissolution des jésuites, tourmentaient violemment Clément XIII (Rezzonico). Un jour il tomba malade, en disant à un de ses familiers les plus dévoués : « Les ministres des trois cours solli-
« citent une audience solennelle, où
« tous les trois réunis nous deman-
« deront la destruction de l'ordre des
« jésuites. On ne peut refuser cette
« audience ; mais que se passera-t-il
« dans une telle circonstance ? Com-
« bien elle sera douloureuse pour
« nous ! » Le prélat qui recevait cette
confiance en fit part au premier maître des cérémonies, son ami, qui, apprenant en même temps la douleur de Rezzonico, se mit à rire, et s'écria qu'il avait un moyen de tirer le pape d'embarras, mais que ce secret n'était connu que du maître des cérémonies seul. Le prélat le prend par le bras, et le conduit immédiatement au pape, en disant à Sa Sainteté : « Voilà, Très-Saint-Père, celui
« qui tirera Votre Sainteté de tout
« embarras. — Le moyen à employer
« est simple, dit le maître des céré-
« monies. Je connais la qualité des
« ministres qui demandent une au-
« dience. L'un est un cardinal, le
« cardinal Orsini, ministre de Na-
« ples ; le second est un ambassa-
« deur, le marquis d'Aubeterre, am-
« bassadeur de France ; le troisième
« est un chargé d'affaires d'Espagne,
« M. d'Azpuru (depuis archevêque
« de Tolède). On peut s'affranchir
« de l'étiquette dans des audiences
« séparées, les ambassadeurs, les mi-
« nistres et les chargés d'affaires s'as-
« seyant, mais non pas dans une
« audience solennelle : alors le car-
« dinal doit parler assis, l'ambassa-
« deur debout, le chargé d'affaires
« à genoux. Croyez-vous que le Fran-
« çais M. d'Aubeterre et M. d'Azpuru
« l'Espagnol consentiront à suivre

« cette étiquette? Non sans doute.
 « Qu'ils viennent séparés, chacun
 « d'eux sera assis. Ensemble ils se-
 « ront, l'un assis, le deuxième debout,
 « le troisième à genoux; c'est la vo-
 « lonté absolue des réglemens de
 « l'étiquette depuis Sixte-Quint. » Le
 pape sourit, malgré la gravité des cir-
 constances; la réponse à la demande
 fut faite officiellement dans ce sens,
 et les trois ministres ne sollicitèrent
 plus d'audience collective. La des-
 truction n'eut lieu que quelques an-
 nées après (7), et, au nombre des
 griefs présentés dans les mémoires à
 l'appui de cette exigence on n'oublia
 pas de mentionner avec de nouveaux
 détails toute la conduite du P. La-
 valette. Les arguments employés par
 M. de l'Averdy furent soigneusement
 oubliés, car Rome eût eu une noble et
 puissante réponse à faire sur ce sujet.
 Le père Laurent Ricci, ce Florentin
 si courageux et si pieux, alléguait en
 vain, pour défendre la Compagnie,
 toutes les raisons qui la justifiaient :
 la condamnation du Père Lavalette,
 la non-existence, la non-possibilité du
 reproche d'*idolâtrie*, encore adressé
 par le parlement de Paris; et l'Ordre
 fut sacrifié à des ingérences politi-
 ques. On ne sait pas la date de la mort
 du Père Lavalette, ni le lieu où il
 termina une existence désormais
 toute remplie des douleurs, des dé-
 goûtés que répandent sur la vie les
 erreurs, les mécomptes de l'orgueil,
 les parjures, le repentir mal assuré,
 et l'oubli du respect dû à un Ordre
 dans lequel on s'est volontairement
 engagé.

A—D.

LVALETTE (MARIE CHAMANS,
 comte de) avait 46 ans au 20 mars
 1815, époque de l'événement auquel
 il dut sa célébrité. Il était né par

conséquent en 1769, et de l'âge de
 l'empereur Napoléon, qui l'avait asso-
 cié à sa fortune, dont la confiance en
 lui avait été portée jusqu'à l'affection,
 et qui lui avait choisi une épouse dans
 la famille de sa femme. A son entrée
 dans la vie, Lavalette avait, de plus,
 lié connaissance, chez un procureur
 où il travailla quelque temps, avec
 celui qui fut depuis le général
 Bertrand, compagnon d'exil du
 prisonnier de l'île d'Elbe, à l'épo-
 que où Lavalette fut le téméraire
 complice du retour de Bonaparte à
 Paris. Son intimité avec le général
 Bertrand suffirait pour donner la
 clé de sa conduite dans la matinée
 du 20 mars 1815, et elle expliquerait,
 au besoin, comment une correspon-
 dance aurait pu s'établir entre l'île
 d'Elbe et Paris, durant la première
 Restauration, correspondance que La-
 valette, dans son procès, a persisté à
 nier, et qui se serait bornée, suivant
 lui, à une lettre insignifiante écrite
 à Bonaparte lui-même au mois de no-
 vembre 1814. On verra tout à l'heure
 que, si Lavalette a trahi la branche
 aînée, ce n'était pas par suite d'une
 aversion précoce pour elle, puisqu'il
 fut, au contraire, un de ses derniers
 et rares défenseurs, au 10 août 1792.
 Il serait injuste de ne point faire peser
 ces diverses circonstances dans
 la balance où l'histoire doit le juger.
 Son père était un petit marchand
 de Paris. Dans les Mémoires qu'on
 attribue à Lavalette, on voit que ses
 études furent médiocres. Il se destina
 d'abord à l'état ecclésiastique; la théo-
 logie l'ayant rebuté bientôt, il essaya
 d'étudier le droit, pour lequel il
 éprouva plus de répugnance encore.
 Ce fut chez un procureur instruit, où
 il entra, qu'il connut le jeune Ber-
 trand. Lavalette, d'après ses propres
 récits, s'était laissé échauffer par les
 premières scènes tumultueuses qui

(7) Voy. l'article du duc de LAVAL, ci-dessus,
 page 429, deuxième colonne, lignes 2 et 3.

accompagnèrent la prise de la Bastille; mais les orgies sanglantes dont il fut témoin le rejetèrent aussitôt dans les rangs de la contre-révolution. Il fut du voyage de Paris à Versailles, en qualité de garde national, aux 5 et 6 octobre; mais il flétrit les excès qui s'y commirent de tous les noms qu'ils méritent. Louis XVI est traité avec sévérité par l'auteur des Mémoires; mais il montre pour la reine une admiration profondément sentie. Lavalette, dans la nuit du 5 au 6 oct., dormit, comme son général, jusqu'à six heures du matin. Lorsqu'il apprit les attentats que cette nuit avait vus se consommer, il se joignit à quelques-uns de ses camarades pour accuser hautement le marquis de Lafayette : « Nous étions venus, dit-il, d'après son invitation, pour protéger la famille royale et assurer l'ordre public; comment nous rendait-on protecteurs de crimes affreux? comment ne nous avait-on pas employés? Pouvait-on douter de notre dévouement? Certes, sur six mille que nous étions, la moitié seulement était suffisante pour défendre le château, et ce n'était pas cette canaille mal armée, fatiguée par la route et l'ivresse, qui nous aurait imposé. » Dans un autre endroit de son récit, l'auteur des Mémoires adopte une opinion différente. Le roi, suivant cette autre version, aurait repoussé le secours que Lafayette était allé lui offrir; loin d'accepter les services de la garde nationale de Paris, qui était très-dévouée, Louis XVI n'aurait pas voulu même de l'assistance de celle de Versailles, que commandait en second Alexandre Berthier. Celui-ci aurait raconté depuis à Lafayette qu'il avait été fort maltraité par les courtisans, et que, bien qu'il fût très-dévoué au roi, on ne voulut plus entendre parler de lui

dès le moment qu'il eut accepté le commandement de la garde nationale. Lavalette blâme également le roi d'avoir méconnu, au 10 août 1792, les services qu'il pouvait tirer de la garde nationale (1). L'inclination du jeune Lavalette à défendre la famille royale fut entretenue par un des fidèles serviteurs de cette famille, M. d'Ormesson de Noiseau, président au parlement de Paris, qui avait été nommé bibliothécaire du roi au moment où les couvents furent supprimés. Il employa Lavalette à dresser les catalogues des bibliothèques des monastères. Le jeune employé y continua des études sérieuses et pénibles commencées chez le procureur Dommauget, et pour lesquelles il paraît avoir conservé de l'attachement jusqu'à la fin. Le pré-

(1) Lavalette avance à tort que le roi méconnut, au 10 août, les services qu'il pouvait tirer de la garde nationale. La portion de cette garde qui était entrée aux Tuileries dès le 9 au soir, lui était toute dévouée; il en recueillit bien la preuve aux cris de *vive le roi!* qui éclatèrent d'un bout à l'autre de la cour royale (et nous y étions en personne), lorsqu'à cinq heures du matin il se montra au balcon du pavillon du milieu, et lorsque, une demi-heure après, il descendit pour nous passer en revue. Il est vrai que cette garde n'était pas nombreuse et qu'elle était assez mal pourvue de cartouches. Certes le bataillon de St-Antoine, dans lequel se trouvait Lavalette, n'était pas un renfort bien trouquillant pour l'infortuné monarque. S'il y avait quelques hommes *dévoués*, il y en avait beaucoup plus de *tièdes*, et d'autres tout à fait *opposés* à la cause royale. On le concevra aisément en songeant que tous les jours précédents *Bazire* et *Chabot* étaient allés chaque soir *travailler* les réunions populaires au faubourg Saint-Antoine. Cela nous était attesté alors même par un juge-de-peace de ce faubourg (le sieur Renet). Le fait est que Louis XVI fut détourné de toute résistance et invité par Røederer à chercher un asile dans le sein de l'Assemblée législative, lorsque ce procureur-syndic du département monta dans ses appartements après nous avoir lu dans les cours une proclamation qui nous autorisait à *repousser la force par la force*. Il faut en outre convenir que ce prince avait en horreur l'effusion du sang. On peut citer, à l'appui de cette observation, beaucoup de témoignages, entre autres ce passage d'une lettre écrite par lui-même à M. de Malesherbes, et datée de la Tour du Temple : *Mon sang coulera pour me punir de n'en avoir jamais versé.*

sident d'Ormesson fut une des victimes que le gouffre de la Révolution engloutit. « J'ai conservé de cet homme respectable, dit l'auteur des Mémoires, un souvenir de reconnaissance et de douleur qui ne s'effacera jamais; le nom de d'Ormesson m'a toujours fait tressaillir. » Au 10 août, Lavalette faisait partie d'une compagnie de chasseurs commandée par Blève le fils, jeune architecte plein de résolution, et dans lequel toute la compagnie avait la plus grande confiance. Le bataillon de Saint-Antoine, auquel cette compagnie appartenait, n'était pas disposé à prendre part à la journée qui se préparait, quoiqu'il eût pour commandant un royaliste décidé. Blève fit prévenir ses camarades à deux heures du matin; ils prirent à quatre heures le chemin des Tuileries. « Des groupes nombreux d'hommes du peuple, armés de sabres, de piques, de pistolets, traversaient la rue Saint-Antoine pour se rendre au faubourg et nous regardaient d'un œil menaçant, dit l'auteur des Mémoires. Quelques-uns nous accablaient d'injures; d'autres appelaient leurs voisins. Les femmes étaient aux fenêtres ou embrassaient dans la rue leurs maris et leurs fils en pleurant. Le silence le plus profond régnait sur les quais, à mesure que nous avançons. Nous arrivâmes dans la cour des Tuileries un peu avant cinq heures du matin. » Lavalette explique que la cour actuelle du château, que nous voyons séparée de la place par une grille, était divisée en trois parties; que des maisons et des murs encombraient chaque division; qu'à la place de la grille actuelle étaient des masures occupées par des marchands; enfin que la grande entrée n'était fermée que par une porte à deux battants. « J'affirme

« comme vrai que nous n'étions pas « trois cents hommes dans la principale cour, ajoute Lavalette, et qu'il n'y avait personne dans celles du pavillon de Flore et du pavillon Marsan (2). Le roi vint passer la revue de ces forces dérisoires, accompagné de quelques officiers de sa maison et d'une vingtaine de personnes en habit de ville, armés d'espingoles, de pistolets ou de fusils. La tranquillité froide et apathique du roi faisait peine à voir dans un moment sidécisif. Il entendit Rœderer lui recommander, ainsi qu'à ses compagnons, de ne pas attaquer, mais seulement de repousser la force par la force. La retraite du roi et le discours de Rœderer portèrent le découragement et la confusion dans la garde nationale, et ce fut alors que les canonniers des Blancs-Manteaux jetèrent leurs bricoles et mirent le pied sur la mèche, en déclarant qu'il n'y avait plus rien à faire, puisqu'il n'y avait plus de roi à défendre. » Lavalette raconte encore qu'il était placé, en ce moment, en sentinelle à la porte de la cour en face d'un Suisse, avec lequel il n'y avait pas un mot à échanger. Il demanda, à un aide-de-camp du général qui commandait les malheureux Suisses, ce que l'on prétendait faire; et la réponse qu'il obtint fut qu'il était douteux que son général eût lui-même un plan arrêté. « Au moment où il achevait ces mots, continue l'auteur des Mémoires, des hurlements annoncèrent l'approche des insurgés. Les portes cédèrent aux

(2) Il y avait certainement dans ces deux cours des gardes nationaux, également arrivés la veille et mêlés à des compagnies de gardes Suisses. (Voyez *Détails particuliers sur la journée du 10 août 1792, par un bourgeois de Paris, témoin oculaire* (M. Durand), Paris, 1822, 1^{re} éd.) L-5-D.

coups redoublés des poutres employées à les enfoncer ; tout ce qui était dans la cour se dispersa. Je suivis gravement mon Suisse, qui s'en retournait au pas, d'après l'ordre qu'il en avait reçu ; nous entrâmes ensemble dans la salle des gardes. — Nous opposerons à l'opinion émise par l'auteur des Mémoires, touchant l'assistance que la royauté aurait pu recevoir de la garde nationale parisienne, ce qu'il raconte lui-même, et ce dont il fut témoin durant les journées de septembre. Le greffier de la section à laquelle il appartenait lui proposa, le 2 septembre, de se réunir à lui et à Blève, le capitaine des chasseurs de sa compagnie, pour arracher au massacre qui se préparait madame de Tourzel et sa fille. Dutillet, c'est le nom du greffier, venait d'obtenir de Tallien l'ordre de mise en liberté de ces deux dames, de ce même Tallien qui avait concerté le massacre avec trois complices connus, dans le jardin actuel du ministère de la Justice. Un témoin oculaire a montré à l'auteur de cet article le lieu où se tint le conciliabule sanglant. L'évasion de madame de Tourzel et de sa fille s'opéra sans obstacle ; laissons parler Lavalette lui-même : « De retour
 « chez Dutillet, nous délibérâmes
 « sur les moyens de s'opposer aux
 « massacres des prisonniers de la
 « Force. Nous ne trouvâmes d'autres
 « ressources que de courir chez ceux
 « des gardes nationaux sur lesquels
 « on pouvait le plus compter. J'en vis
 « beaucoup dans l'espace d'une
 « heure et demie, et je ne pus recueillir de mes ardeutes prières que toutes les lâchetés que produisent la
 « peur et l'égoïsme. Des hommes dans
 « la force de l'âge et de la santé, chez
 « lesquels j'avais cru reconnaître,
 « avec un vif amour de la liberté, le
 « sentiment de l'humanité, du res-

« pect pour les lois, ne purent être
 « émus par la peinture des massacres
 « dont ils allaient pour ainsi dire être
 « les témoins. *Que faire!* ce fut le
 « mot désespérant de tous ceux que
 « je vis... Les efforts de mes compa-
 « gnons n'avaient pas été plus heu-
 « reux. » Voilà jusqu'à quel point il
 « était permis de compter sur la garde
 nationale. Encore un mot instructif qu'on nous permettra d'emprunter aux mémoires. « A cinq cents
 « toises des prisons, les boutiques
 « étaient ouvertes, les plaisirs dans
 « toute leur vivacité, l'oisiveté dans
 « toute sa nonchalance, toutes les
 « futilités, toutes les séductions du
 « luxe, de la sensualité et de la débau-
 « che exerçaient paisiblement leur
 « empire. On jouait l'ignorance pour
 « les horreurs auxquelles on n'avait
 « pas le courage de s'opposer. » La
 peur des Jacobins grossissait le nombre des soldats de la République ; ce fut le besoin d'échapper aux brigands qu'il désavouait, qui inspira à Lavalette la première idée de s'enrôler dans la légion des Alpes, que le lieutenant-colonel Baraguey d'Hilliers était chargé d'organiser. Resté fidèle à la monarchie jusqu'à la fin, il avait signé toute les pétitions en faveur de la Cour, celle des vingt mille, celle des huit mille, et celle du 10 août en dernier lieu. Il servit avec distinction pendant cette première campagne. Nommé adjoint du génie, il fut choisi plus tard pour aide-de-camp de son colonel, devenu général lui-même. Celui-ci fut destitué ensuite pour s'être exprimé avec véhémence contre la journée du 13 vendémiaire, et cependant ce fut Bonaparte qui lui fit rendre du service et l'envoya comme chef d'état-major à la division de droite de l'armée de l'Ouest, où Lavalette l'accompagna. « La guerre des Chouans ne plaisait pas au général

d'Hilliers plus qu'à moi, » dit l'auteur des Mémoires. Le premier sollicita de Bonaparte la faveur de servir sous ses ordres, et il l'obtint. Il partit pour l'Italie, où le suivit encore son aide-de-camp. A la bataille d'Arcole, Lavalette fut élevé au grade de capitaine. Blessé dans la périlleuse mission du Tyrol, il fut complimenté par Bonaparte lui-même, qui lui dit en présence de son armée : « Lavalette, vous vous êtes conduit en brave ; quand j'écrirai l'histoire de cette campagne, je ne vous oublierai pas » ; et il a tenu parole. Bonaparte, en effet, qui l'avait distingué, lui confia la mission délicate d'aller à Paris étudier la situation des affaires, et surtout les Directeurs qui en tenaient les rênes. On cite une lettre de Lavalette racontant, sous la forme pittoresque que l'on va voir, le résultat de ses observations : « J'ai vu » dit-il, les cinq rois vêtus du manteau de François 1^{er}, avec son cha- » peau, ses pantalons et ses dentel- » les ; la figure de Laréveillière éta- » blie comme un gros bouchon sur » des épingles, avec les noirs et gras » cheveux de Clodion ; M. de Tal- » leyrand, en pantalon de soie, lie de » vin, assis sur un pliant, aux pieds » du directeur Barras, dans la cour » du Petit-Luxembourg, présentant » gravement à ses souverains un am- » bassadeur du grand duc de Tos- » cane, tandis que les Français man- » geaient le dîner de son maître, de- » puis la soupe jusqu'au fromage ; à » droite, cinquante musiciens et » chanteurs de l'Opéra, Lainez, Lays » et Regnault, et les actrices, aujourd'hui tous morts de vieillesse, ben- » glant une cantate patriotique sur » la musique de Méhul ; en face, sur » une estrade, deux cents femmes, » belles de jeunesse, de fraîcheur et » de nudité, décolletées, dépouillées,

« s'extasiant sur la majesté de la pen- » tarchie et sur le bonheur de la Ré- » publique. Elles portaient aussi des » pantalons de soie couleur de chair, » et avaient des bagues aux orteils. » C'est un spectacle qu'on ne verra » plus. Quinze jours après cette belle » fête, des milliers de familles pro- » scrites dans leurs chefs, quarante- » huit départements veufs de leurs » représentants, et quarante journa- » listes obligés d'aller boire les eaux » de l'Elbe, de Sinnamary et de l'Ohio ! » Il est curieux de rechercher ce qu'é- » taient, à cette époque, la Républi- » que et la liberté. » Lavalette refusa à Barras l'argent que Bonaparte avait promis sur les fonds de l'armée d'Italie (deux millions), ce qui excita contre lui la fureur du Directoire et la colère brutale d'Augereau. S'il n'empêcha pas le 18 fructidor, il contribua à former le jugement du général en chef sur ce coup d'état, et dès ce moment le Directoire fut condamné dans l'esprit de Bonaparte. Lavalette vint retrouver son général au château de Passeriano ; celui-ci le chargea encore d'aller demander une réparation au sénat de Gènes, coupable d'insultes envers les Français. A Rastadt, il lui confia des pouvoirs secrets pour conduire une négociation, rendue difficile par la défiance du représentant des cinq Directeurs et les politesses des plénipotentiaires de l'Allemagne qui caressaient en sa personne le nom et l'influence de Bonaparte. Quelques mois après, pour payer son zèle, le général en chef lui fit épouser une jeune fille de la maison de Beauharnais, nièce de sa femme et dont le père avait émigré. Après la capitulation de Malte, il reçut la mission d'accompagner le grand maître et son état-major. Parti d'Aboukir la veille du désastre, il se rendit au Caire, et ne quitta plus le gé-

néral en chef que deux fois, pour aller à Alexandrie avec le citoyen Beauchamp, et pour assister Audréossi dans sa reconnaissance de Péluze. Lavalette, alors admis dans l'intimité de Bonaparte, était son lecteur ordinaire. Le général n'aimait pas les romans; un soir pourtant il dit à son aide de camp : « Voyons, monsieur l'enthousiaste; lisez-moi cette fameuse lettre de *la Meilleraie!* » C'était au Caire, et par une chaleur étouffante; Bonaparte, déjà couché, s'agitait davantage à mesure que la lecture avançait; enfin il l'arrête : « C'est assez, Lavalette, voilà une passion par trop bavarde! » Et il le congédia en lui souhaitant le bon soir. Lavalette combattit auprès de Bonaparte aux Pyramides, au mont Thabor et à Saint-Jean-d'Acre, le suivit à son retour en France, et l'aïda dans son coup de main du 18 brumaire. Plus tard il fut envoyé à Dresde pour traiter de la paix avec l'Autriche. La carrière du soldat n'avait été qu'un accident dans la vie de Lavalette. Le coup d'œil de Bonaparte en avait jugé ainsi, puisqu'il lui avait confié plus volontiers des négociations que des corps d'armée, et qu'il se hâta d'en faire un administrateur dès qu'il songea à constituer l'Empire. L'administration des postes lui fut donnée, d'abord sous le titre de commissaire, puis sous celui de directeur général, auquel l'empereur ajouta ceux de comte, de conseiller d'État et de grand officier de la Légion-d'Honneur. Lavalette se dévoua à cette place tout entier. Aussi, lorsqu'en 1815 Napoléon lui proposa le ministère de l'intérieur, il le refusa pour rester dans l'administration qu'il avait organisée aux premiers jours de l'Empire. Les événements de 1814 l'avaient rendu à la vie privée; le retour de l'île d'Elbe amena l'époque la plus

dramatique de toute sa vie. C'est à propos de cet événement, et en parlant de Lavalette, que Montlosier a dit : « On l'a accusé d'être parjure; lui croyait avoir été fidèle. » Il reprit les fonctions de directeur général des postes, fut nommé par Napoléon membre de la nouvelle chambre des pairs, où le 22 juin il demanda que les lois relatives à l'abdication de l'empereur et à la création d'une commission de gouvernement fussent envoyées dans les départements par des courriers extraordinaires. Après la rentrée de Louis XVIII à Paris, Lavalette fut destitué et compris dans l'ordonnance du 24 juillet. Arrêté bientôt par ordre de M. de Cazes, alors préfet de police, il fut traduit, en novembre, devant la cour d'assises de la Seine : voici le résumé des débats. Le 20 mars 1815, à sept heures du matin, Lavalette s'était présenté à l'administration des postes, accompagné du général Sébastiani, que le hasard, dit-il dans son interrogatoire, lui avait fait rencontrer. Le comte Ferrand remplissait alors les fonctions de directeur général; il était dans son cabinet lorsque l'accusé, pénétra dans les bureaux, prononça, suivant l'accusation, ces paroles significatives : « Au nom de l'empereur, je prends possession de l'administration des postes. » Il s'avance ensuite vers un jeune homme qui se dit le secrétaire intime du directeur, et à qui il demande s'il peut voir celui-ci. Le comte Ferrand se présente et introduit dans son cabinet M. de Lavalette, qui, d'après le système de l'accusation, annonce, sans hésiter, son dessein de se mettre à la tête de l'administration; il ajoute qu'il va se retirer dans une pièce voisine pour laisser à M. Ferrand le temps d'arranger ses papiers. Il lui fait savoir d'ailleurs que le roi

a quitté Paris dans la nuit, et que l'empereur doit y arriver le soir même. Ferrand prend, en effet, quelques papiers et se retire. Lavalette déclare s'opposer à ce qu'il suive Louis XVIII à Lille, ainsi qu'il en montrait l'intention ; telle n'était pas, dit Lavalette, la volonté de l'autorité qu'il représentait. Il accorde toutefois à Mme Ferrand un permis de poste, mais à la condition que son mari, tandis qu'elle suivra la route de Lille, prendra celle d'Orléans. Dans l'intérieur des bureaux, Lavalette se livre à tous les actes d'un directeur-général en titre ; il fait appeler tous les chefs de division et le secrétaire-général, s'informe si tous les employés sont à leur poste : il exige que l'on mette à sa disposition des courriers. Les administrateurs généraux aussi sont convoqués ; il les réunit et les préside ; il leur adresse même des reproches sur quelques points de l'administration. Ce n'est pas tout ; il donne l'ordre d'arrêter tous les journaux, y compris *le Moniteur*, qui contenait le décret contre Napoléon ; enfin, il se hâte d'envoyer un courrier à Fontainebleau. Bonaparte dit en recevant sa dépêche : « On m'attend donc à Paris. » D'après cela, on ne peut pas douter que Lavalette, pour affermir l'empereur dans sa résolution, ne l'ait assuré que Paris était prêt à le recevoir. C'était à la fois une flatterie dangereuse et une fausseté qui pouvait entraîner occasionnellement de bien fatales conséquences. L'accusé expliquait son arrivée à l'hôtel des postes à sept heures du matin par le désir de savoir des nouvelles. Arrivé jusqu'aux bureaux, il aurait aperçu Ferrand, serait allé droit à lui, et n'aurait eu que le temps de proférer ce peu de mots : « Monsieur le comte, j'ai l'honneur... » Le comte aurait passé

outre ; il serait resté dans le cabinet du secrétaire général, sans avoir pu obtenir d'audience de personne. Il niait la déclaration d'une prise de possession officielle et l'intimation au comte Ferrand d'arranger ses papiers en toute hâte. S'il était resté, c'est parce que celui-ci était parti ; il avait donné aux divers employés de l'administration des conseils et non des ordres. Il niait s'être opposé au départ de son prédécesseur pour Lille. Des actes d'administration accomplis sous ses yeux, il n'en était aucun qu'il eût provoqué. S'il avait été d'avis que les journaux ne partissent pas, ce n'avait été dans aucune intention hostile pour le pouvoir déchu, car la prohibition s'était appliquée à tous les journaux à la fois. Lui opposait-on ses signatures, il répondait qu'il n'avait signé que le 21 la circulaire qu'on supposait à tort partie le 20 au soir. Mais cette dernière version se trouvait détruite par cela que deux exemplaires de la circulaire datée du 20 étaient arrivées, l'une à Auxerre, le 21 dans l'après-midi, l'autre à la direction des postes de Beauvais, dans la nuit du 20 au 21. La peine de mort fut prononcée le 21 novembre. Lavalette, après avoir entendu son arrêt, sans émotion, se tourna vers Tripier, son avocat, et lui dit : « Que voulez-vous, mon ami ? c'est un coup de canon qui m'a frappé. » Le pourvoi en cassation ayant été rejeté, il ne restait plus qu'à implorer la clémence du roi. Livré à lui-même, Louis XVIII eût fait grâce et eût suivi en cela l'opinion de M. de Cazes, devenu ministre de la police en remplacement de Fouché ; mais la Chambre des députés entretenait l'excitation des royalistes, et la perplexité du roi s'en accroissait. Mme de Lavalette montra une résolution et un courage

que tous les partis doivent admirer. Après de grands efforts longtemps inutiles pour arriver aux pieds du monarque, elle fut introduite par le duc de Raguse. Le roi, dit un historien contemporain, fut vivement ému à l'aspect de la suppliante, mais il ne céda point. L'exécution, retardée de plusieurs jours, devait avoir lieu le 21 décembre; la veille au soir, madame de Lavalette se fit transporter à la prison de son mari dans une chaise à porteurs, accompagnée de sa fille âgée de quatorze ans, et d'une vieille gouvernante. Les deux époux dînèrent ensemble dans un appartement séparé; ce fut alors que la courtesse de Lavalette prit le vêtement de son mari et lui donna le sien. Comme pour ajouter à la complication du drame, un domestique eut l'imprudence de dire aux porteurs qu'ils seraient plus chargés en revenant, mais qu'il n'y aurait pas loin à aller. « Il y a vingt-cinq louis à gagner, ajouta-t-il. — C'est donc M. de Lavalette que nous remmènerons? » répondit l'un des porteurs. Cet homme se retira, mais en gardant le secret qu'il avait deviné. Il fut remplacé par un charbonnier qui se trouvait là. Trois femmes reparurent bientôt pour traverser le greffe une seconde fois; l'une d'elles, semblait abîmée dans la douleur, se couvrait le visage de son mouchoir, et poussait des sanglots. Le concierge, attendri, l'aide à sortir sans oser soulever son voile, et rentre dans la chambre du prisonnier, où il ne tarde pas à reconnaître sa méprise: « Ah! madame, s'écrie-t-il, je suis perdu; vous m'avez trompé! » A la première nouvelle que Louis XVIII reçut de l'évasion, il dit: « *Madame de Lavalette est la seule qui ait fait son devoir;* » puis, en revoyant M. de Cazes, il lui adressa ces paroles: « Vous

verrez qu'on dira que c'est nous (3). » Les ministres, en effet, furent accusés par la Chambre des députés, et menacés d'être mis en accusation. Du 22 décembre, Lavalette resta caché jusqu'au 10 janvier à Paris. Son évasion donna lieu à un autre procès, celui de trois Anglais qui avaient favorisé sa sortie du territoire (4), et, chose remarquable, à la tête des complices était ce même Robert Wilson, l'irréconciliable ennemi de Bonaparte, et alors l'intrépide protecteur de ses partisans. Les trois complices furent condamnés à trois mois d'emprisonnement, *minimum* de la peine; le porte-clefs à deux années. Lavalette se retira en Bavière, auprès de son parent, Eugène de Beauharnais, jusqu'à ce que des lettres de grâce de Louis XVIII lui rouvrirent les portes de la France, en 1822. L'infortunée comtesse de Lavalette, comme si elle eût épuisé toute sa puissance morale par la présence d'esprit et la force d'âme qu'elle avait montrées en sauvant son mari, perdit la raison presque aussitôt, et ne la recouvra pas au retour de celui-ci. Revenu à Paris, le comte de Lavalette vécut dans une obscurité complète jusqu'à sa mort, qui eut lieu dans les premiers jours de mars 1830. Il a laissé deux volumes de Mémoires auxquels nous avons emprunté quelques détails. Ils furent écrits en Bavière, dans les diverses retraites où il vécut durant son exil; mais on s'aperçoit qu'ils ont été achevés à Paris. M. D—Y.

(3) Ce qui manqua d'autant moins d'arriver que l'on savait qu'il était à peu près impossible à un prisonnier bien gardé de se sauver de la prison de la Conciergerie.

(4) La publication posthume des *mémoires* de Lavalette (en 1871) a révélé que ce fut d'abord au dévouement généreux de Baudus et de Bresson qu'on dut son évasion de la Conciergerie et un asile secret dans l'hôtel même du ministère des affaires étrangères (207. BAUDUS, LVII, 315, et, BRESSON, LIX, 236).

LAVARDE (JACQUES-PHILIPPE de), chanoine de Saint-Jacques-l'Hôpital, naquit à Paris le 14 août 1693, et mourut le 24 novembre 1760. Né avec des talents suffisants pour se faire une réputation dans les lettres, sa vivacité et son inconstance ne lui permirent jamais de les cultiver avec le soin et l'application nécessaires pour y obtenir de grands succès ; il n'en fit qu'un amusement : de petites pièces de vers latins, des éloges en style lapidaire, imprimés dans les feuilles périodiques, étaient plus de son goût. On lui a cependant l'obligation d'avoir publié les *OEuvres du P. Gaichés, de l'Oratoire*, qui contiennent les maximes sur le ministère de la chaire et les discours académiques, Paris. 1739, in-12 (voy. GAICHÉS, XVI, 270) ; il y joignit une préface raisonnée. On a encore de lui une *Lettre critique et historique au P. Bougerel, sur la vie de Gassendi*, Paris. 1737, in-12, et une *Réponse sage et judicieuse à une Lettre de l'abbé Dinouart* (voy. ce nom, XI, 376) au sujet des hymnes de Santeul, adoptées dans quelques nouveaux bréviaires, 1748, in-8°.

C. T—Y.

LAVARDIN (JACQUES de), littérateur du XVI^e siècle, descendait d'une ancienne maison du Vendômois, différente de celle des Lavardin-Beaumanoir (voy. ce nom, XXIII, 455). Il nous apprend lui-même que son père, revêtu provisoirement de plusieurs charges honorables, les avait toutes remplies avec distinction. Dans sa jeunesse, Jacques porta les armes et fit partie de diverses expéditions. Au retour de son premier voyage en Italie, son père lui remit un exemplaire, annoté de sa main, de la tragédie de *Célestine* (voy. ROD. COTA, X, 63), en lui recommandant de la mettre en français pour l'in-

struction de ses frères. La guerre, qui ne tarda pas à éclater, lui fit perdre cet objet de vue ; mais, à la paix, se trouvant désœuvré, dans son château du Bourot, en Touraine, les paroles de son père lui revinrent à la mémoire, et il résolut de s'y conformer. Il prit donc la *Célestine* et la relut plusieurs fois avec un plaisir toujours nouveau. Dès qu'il en eut achevé la traduction il la publia sous ce titre : *la Célestine, fidèlement repurgée et mise en meilleure forme*, Paris, 1578, in-12. Cette édition, la première, est précédée d'une épître du traducteur à son frère et à son neveu, dont on a extrait les particularités qu'on vient de lire. Une seconde édition, sans date, parut peu de temps après, augmentée de *la Courtisane*, de Joach. de Bellay. Ce poète était l'ami de Lavardin, ainsi que Hon. Chretien, dont on voit une pièce de vers à la tête de la *Célestine*. Précédemment Lavardin avait traduit de Barlesio (voy. ce nom III, 383) *l'Histoire des faits et gestes de Georges Castriot, dit Scanderbeg, roi d'Albanie*, Paris, 1576, in-4°. Suivant le P. Duponcez, auteur d'une *Vie de Scanderbeg*, la version de Lavardin à tous les défauts de l'original latin réunit tous ceux du vieux langage français ; mais ce jugement est beaucoup trop sévère. Le style de Lavardin ne manque ni de facilité ni de naturel ; aussi la *Vie de Scanderberg* a-t-elle été réimprimée plusieurs fois. Lacroix du Maine, son contemporain, l'a comblé d'éloges, et cite de lui deux ouvrages restés inédits : une *Histoire des Turcs* et *l'Honnête Ouvrier*. — LAVARDIN (Jean de), frère aîné du précédent, était abbé de l'Étoile, et maître ou supérieur de l'Hôtel-Dieu de Vendôme. Savant dans les langues anciennes, on lui doit des tra-

ductions de plusieurs *Opuscules* de saint Grégoire de Nazianze, des *Lettres* de saint Jérôme, du *Traité du jugement dernier* de Salvien, etc. Pour de plus amples détails on peut consulter les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et Duverdier. W—s.

LAVAUGUYON (1) (PAUL-FRANÇOIS DE QUELEN DE STUER DE CAUSADE, duc de), pair de France, né le 30 juillet 1746, était fils unique du duc de Lavanguyon (*voy. ce nom*, XLVIII, 26), gouverneur des quatre fils du dauphin fils de Louis XV, et fut dans sa première jeunesse distingué par ce prince vertueux, trop tôt enlevé à la France. Il porta, du vivant de son père, le titre de marquis, puis celui de duc de Saint-Mégrin. Un touchant écrit, intitulé *Portrait de feu Monseigneur le Dauphin, père du roi*, publié en 1765 sous ces initiales, par M. L. D. D. (2), atteste le culte que le jeune duc avait conservé pour une mémoire si respectable. Cet éloge, auquel on a prétendu que Cérutti avait eu part, était une véritable protestation contre le système de calomnies que le duc de Choiseul et ses partisans avaient adopté à l'égard d'un prince instruit, politique et pieux, qui, par la fermeté dont il était doué, aurait certainement arrêté le torrent des idées révolutionnaires caché sous le manteau de la philosophie, et prévenu les calamités du règne de Louis XVI. C'est de lui que Louis XV, en menaçant le parlement, avait dit : « Quand

« je ne serai plus, vous aurez dans « mon fils un maître, non moins « maître, mais plus vif que moi. » Et ici il est enfin permis, maintenant que toutes les parties intéressées dans ce grand débat ont cessé de vivre, de déclarer qu'aux yeux du feu duc de Lavauguyon, comme aux yeux de son père, il était évident que la mort du dauphin n'était pas naturelle. Tous deux étaient convaincus que ce duc de Choiseul, qui avait osé dire au dauphin : *Je puis être un jour condamné au malheur d'être votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur*, n'était pas étranger à ce fatal événement. On peut voir d'ailleurs, dans les Mémoires attribués au duc de Choiseul, la trace de la haine profonde qui existait entre cet ancien ministre et les amis du feu dauphin. Le duc de Lavauguyon, entre autres, ancien gouverneur des fils de ce prince, y est présenté sous des couleurs tout à fait ridicules. On y parle de sa dévotion étroite, de l'importance qu'il attachait à la bonne chère, et on ne lui adresse pas le seul reproche qu'il eût peut-être mérité, celui de n'avoir pas su inspirer à ses royaux élèves cette confiance, cette conscience de soi-même qui seules font les princes fermes et habiles. L'abbé Proyart, dans ses divers écrits, n'a pas hésité à accueillir cette sombre tradition sur la mort du dauphin; enfin un historien, que nous sommes loin de citer comme une autorité, mais qui pourtant a eu connaissance dans les archives d'une infinité de Mémoires et pièces manuscrites, Soulavie (3) dit posi-

(1) C'est ainsi qu'il faut écrire ce nom, quelque l'article de son père se trouve, dans la *Biographie* (XLVIII, 26), à la lettre V.

(2) M. Querard fait deux personnes du duc de la Vauguyon et du duc de Saint-Mégrin. Il se trompe également sur la date de cet écrit, qu'il place en 1760, puisque le dauphin ne mourut qu'en 1765. L'auteur de cet article en a publié une seconde édition en nov. 1816, à la prière du duc de Lavauguyon.

(3) Après avoir raconté qu'à l'occasion de la destruction des jésuites, le dauphin dit au cardinal de Luynes : « *Mon tour arrivera bientôt; heureux si l'on pardonne à mes amis!* Soulavie ajoute : « Ce prince se voyait lui-même dépérir « insensiblement. Depuis 1760, une maladie lente

tivement que ce prince fut empoisonné, que Louis XV ne l'ignorait pas; enfin il reproche au duc de Lavauguyon et aux amis de l'auguste défunt de s'être contentés de faire entendre de sourdes rumeurs, sans avoir eu le courage de démasquer hautement celui qu'ils croyaient coupable. Au surplus, le dernier duc de Lavauguyon évitait de s'expliquer sur cette affaire, et n'en parlait jamais qu'avec la réserve d'un homme de cour. Mais revenons à sa biographie. Entré au service en 1758, il fit les dernières campagnes de la guerre de Sept-Ans. Pourvu ensuite du gouvernement de Cognac, il succéda à la pairie de son père le 4 fév. 1772. Il avait été jusqu'alors attaché à la cour comme l'un des menins du dauphin, depuis Louis

XVI. Il devint brigadier d'infanterie le 5 déc. 1781, puis maréchal de camp le 9 mars 1788. Doué d'un caractère sérieux, ennemi de la dissipation, le duc de Lavauguyon plaisait singulièrement à Louis XVI, mais surtout au comte de Provence (Louis XVIII), comme lui livré à de graves études. Déjà, en 1768, il avait publié, dans les *Éphémérides du citoyen*, les *Doutes éclaircis, ou Réponses aux objections de l'abbé de Mably sur l'ordre naturel des Sociétés politiques*. Cet écrit, en forme de lettre, a été tiré à part à un petit nombre d'exemplaires in-12, et n'est pas moins rare que la première édition du *Portrait du dauphin*. Ces antécédents engagèrent le comte de Vergennes à désigner en 1776 le duc de Lavauguyon au choix de Louis XVI, pour être son ministre près des états généraux des Provinces-Unies. Le nouvel ambassadeur prouva dès son début qu'il possédait le tact et la capacité qui pouvaient amener à bonne fin une négociation difficile. L'objet de sa mission était d'affaiblir la prépondérance de l'Angleterre sur la Hollande, gouvernée par un stathouder tout dévoué à cette puissance. Lavauguyon avait, pour la réussite de ses instructions, compté sur les débris d'un parti français qui autrefois exerçait une influence notable sur les délibérations des états; n'en ayant trouvé aucune trace dans le pays, il se vit réduit à ses propres forces, et n'en travailla pas moins avec ardeur à l'exécution du plan qu'il avait conçu. Il s'occupa d'abord de s'assurer une majorité parmi les membres de la régence d'Amsterdam, et successivement dans celle de toutes les villes qui constituaient les états généraux. Cette tactique eut un plein succès. A son arrivée en Hollande, les états généraux étaient en

" et inconnue le consumait. Son embonpoint ad-
 " mire de toute la cour, son teint frais, les cou-
 " leurs vives de son visage se changèrent en ma-
 " rasme, en pâles couleurs, et définitivement en
 " un teint cadavereux, avant-coureurs de la mort
 " prématurée qui coupa le fil de ses jours. Plus
 " sieurs mémoires, des notes et des billets que
 " Louis XVI avait remis et cachetés de son petit
 " sceau, accusent de ce forfait le duc de Choiseul.
 " Le duc de Lavauguyon, ennemi particulier de ce
 " ministre, placé par le dauphin à la tête de l'édu-
 " cation des enfants de France, ne cessa de l'at-
 " tribuer au duc de Choiseul. Les Richelieu, les
 " d'Aiguillon, la dévote Mme de Marsan, les je-
 " suites, les sulpiciens, s'accordaient avec le duc
 " de Lavauguyon sur la même accusation. Ce gou-
 " verneur des enfants de France ne cessa d'entre-
 " tenir dans la suite l'aîné des princes (Louis
 " XVI, de cette funeste opinion. Il ... parvint....
 " à persuader au jeune prince que le même valet
 " avait accéléré la mort de son père et peu de temps
 " après celle de sa mère, etc." *Mémoires hist.*
et polit. du règne de Louis XVI, t. 1er, p. 41 à
 47). Plus loin, faisant parler le duc de Richelieu, il
 dit encore : On sait que la surveillance du jour du
 sacre, aux baisements de son père, horrible épi-
 thète que lui donnait Lavauguyon (*ibid.*, p. 298).
 Il cite enfin ce Noël de la cour sur la duchesse de
 Grammont, sœur du duc de Choiseul :

Duchesse incestueuse,
 Grammont, vole aux enfers
 Porter ta coupe affreuse
 Aux pieds de Brinvilliers.

quelque sorte sous l'empire du gouvernement britannique; tout était changé à cet égard quand Lavauguyon quitta ce pays. Une députation solennelle le remercia, au nom des états, « du zèle constant et éclairé » qu'il n'avait cessé de montrer pour « les intérêts communs de la France » et de la république, le pria d'être auprès de son souverain l'organe de leur reconnaissance et d'en obtenir l'honneur d'une alliance défensive. » Le 1^{er} janvier 1784 il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et nommé à l'ambassade d'Espagne. Cette nouvelle mission ne fut pas moins heureuse ni moins utile à la France que la première. Lavauguyon sut gagner la confiance et l'affection du duc de Florida-Blanca, qui dirigeait alors le cabinet de Madrid; tous deux concertèrent les moyens de resserrer les liens qui unissaient les deux royaumes. En 1788, le roi d'Espagne, Charles IV, lui donna une marque éclatante de son estime en le nommant chevalier de la Toison-d'Or. L'année suivante il fut rappelé en France par Louis XVI, devenu roi constitutionnel, pour prendre possession du ministère des affaires étrangères. Voyant que ses conseils énergiques n'étaient pas écoutés par le faible monarque, et que d'un autre côté il se trouvait en butte aux révolutionnaires à cause de son attachement au pouvoir monarchique, il se retira dès le 16 juillet. L'effervescence populaire, exaltée par la prise de la Bastille, était alors à son comble. Lavauguyon, selon les expressions mêmes du *Moniteur*, « craignant de payer de sa tête le court et funeste honneur d'un ministère de cinq jours, » se déguisa en négociant, prit un passeport sous le nom de Chevalier, puis, accompagné de son fils

aîné, le prince de Carency, se rendit au Havre avec le projet de passer en Angleterre. Les réponses de son fils, qui n'était point compris dans le passeport, ayant paru suspectes, tous deux furent arrêtés par la municipalité du Havre. L'affaire fut déférée à l'Assemblée nationale, qui, dans la séance du 1^{er} août, sans prendre aucune décision, la renvoya au comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères; mais des difficultés s'élevèrent, et, quelques jours après (6 août), le comité des rapports en référa de nouveau à l'Assemblée. Une discussion des plus vives s'engagea. Le député Desmèniers insista pour que la détention de Lavauguyon, qui, dit-il, avait été ministre alors que *toute la cour trempait dans la conjuration la plus atroce*, fût prolongée jusqu'à la preuve authentique de son innocence; mais sur la motion de l'évêque de Langres, Lалуze, appuyée par Sieyès et par Mirabeau, la municipalité du Havre reçut ordre de le mettre en liberté. Le roi rappela à Paris le duc de Lavauguyon et l'envoya bientôt après à Madrid en qualité de ministre plénipotentiaire. Des différends venaient de s'élever entre la cour d'Espagne et le cabinet britannique; l'Angleterre armait des vaisseaux, et le rôle qu'avait à remplir la diplomatie française, dans cette conjoncture, était de la plus haute importance. Il s'agissait de resserrer de plus en plus les liens du pacte de famille. A la séance du 16 mai 1790, Charles de Lameth exprima le vœu que le président de l'Assemblée instruisît le roi de l'inquiétude qu'éprouvait le corps législatif en voyant cette délicate négociation entre les mains du duc de Lavauguyon, qui s'était montré si hostile à la Révolution. En cela Lameth servait merveilleusement l'An-

gleterre, dont les efforts ne tendaient alors, comme toujours, qu'à détacher la France de l'Espagne, et qui d'ailleurs voyait avec peine, à Madrid, un ambassadeur qui avait enlevé à l'Angleterre sa domination sur la Hollande. Malgré l'injustice des soupçons élevés contre lui, Lavauguyon n'en fut pas moins rappelé et remplacé par Bourgoing le 1^{er} juin; mais longtemps il refusa de communiquer ses lettres de rappel, et ce ne fut que le 16 août qu'il demanda et obtint son audience de congé. Dans l'interval, sa justification avait été aussi entière que publique. Le 14 juillet 1790 une note officielle, insérée au *Moniteur*, donna les plus grands éloges à la manière dont il avait rempli sa mission. Il y était dit que, le jour même où l'on dépêchait un courrier pour lui signifier son rappel, on avait reçu à Paris celui par lequel il annonçait que, malgré la défense générale d'exportation de piastres que venait de faire passer le roi d'Espagne, il avait obtenu la permission d'en extraire deux millions pour les besoins des finances de France. A cette note était jointe la lettre de remerciement datée du 22 mai 1790, par laquelle les administrateurs de la caisse d'es-compte de Paris témoignaient à l'ambassadeur leur reconnaissance pour cet important service. Enfin le duc de Lavauguyon avait fait rapporter en faveur des négociants français établis à Cadix une loi fiscale qui grevait le commerce étranger d'un nouvel impôt. Il avait même profité de la circonstance pour engager ces commerçants à répondre à cette grâce qu'ils venaient d'obtenir en votant un don patriotique, qui s'éleva à 83,000 liv. En réponse aux calomnies dont il était l'objet, lui-même publia, relativement à la mésintelligence des cours de Londres et de Madrid, un

mémoire dans lequel il exposait jour par jour les détails de sa négociation et sa correspondance avec le ministre Montmorin. Ce mémoire fut lu à l'Assemblée le 2 août 1790. La prolongation de son séjour en Espagne, où il était toujours, sinon pour le faible gouvernement de Louis XVI, du moins pour la maison de Bourbon, un représentant dévoué et influent, épargna bien des périls au duc de Lavauguyon. Vers la fin de 1795, Louis XVIII l'appela à Vérone pour être un des quatre ministres qui composaient son conseil d'État. Le duc de Lavauguyon a passé pour l'auteur du plan de contre-révolution, par les moyens conciliants et politiques, qui fut suivi avec le plus d'activité durant l'année 1797. Ce fut lui en effet qui donna toutes les instructions pour la conspiration royaliste de Lavilleuroy. Il pensait que les moyens militaires et la guerre civile rendaient la royauté odieuse et redoutable, et voulait arriver à une restauration par la voie plus lente de l'opinion et de la légalité. C'est d'après ce système que les royalistes de l'intérieur furent invités à rechercher les emplois publics qu'ils avaient dédaignés jusqu'alors. Lavauguyon était en outre, dans le conseil de Louis XVIII, à la tête du parti qui aurait voulu qu'à cette restauration l'Espagne concourût seule, à l'exclusion de l'Angleterre. C'est dans ce sens que paraît avoir été, tant à l'extérieur que dans l'intérieur de la France, sa correspondance datée de Vérone aussi bien que de Blankembourg, où la petite cour du roi se fixa ensuite après les événements de fructidor. Louis XVIII finit par se lasser de cette politique expectante; on la lui dénonça comme faisant trop de concessions aux faits et aux principes de la Révolution; enfin, dans le mois de mars 1798, à l'instigation de

MM. d'Avaray, de Jaucourt et Flachslanden, le duc de Lavauguyon reçut l'ordre de donner sa démission. Il fut remplacé par le comte de Saint-Priest. Dans cette disgrâce fut enveloppée la comtesse de Balbi, qui avait suivi le roi à Blankembourg. Lavauguyon, après avoir séjourné quelque temps à Hambourg, retourna en Espagne, où sa famille était fixée depuis plus de quinze ans, et il n'en sortit qu'en 1805. A cette époque il rentra en France et y vécut, jusqu'à la Restauration, dans une retraite absolue. Il avait été promu au grade de lieutenant-général des armées du roi pendant l'émigration. Élevé à la pairie dès la première Restauration, il professa dans la Chambre des pairs les principes modérés et conciliants qui avaient signalé ses ambassades, et sa politique comme ministre dans l'émigration ; seulement, plus fidèle que bien d'autres à la lettre de la Charte, qui ne voyait dans les Chambres que *les formes du gouvernement du roi*, il se garda toujours de tout acte, de toute parole d'opposition qui eût pu s'élever jusqu'à la couronne. C'est dans ce sens que furent dictées toutes ses opinions et quelques brochures politiques inspirées par les questions à l'ordre du jour. On peut en juger par ses discours prononcés à la Chambre et par les écrits suivants, qu'il fit imprimer sous ces initiales : par M. L. D. D. L. V. : I. *Tableau de la constitution française*, 1816, in-8° de 50 pages. II. *De la simplification des principes constitutifs et administratifs*, ou *Commentaire nouveau sur la Charte constitutionnelle*, 1820, in-8° de 122 pages. III. *Du système général des finances*, in-8° de 28 pages. Étranger à toute ambition, ce noble vieillard, qui avait mené dans sa jeunesse le train d'un

grand seigneur, vivait avec la plus grande simplicité d'une modique pension qu'il recevait de l'État. Il était membre de la Société d'Instruction élémentaire, dont il fut plusieurs fois président, et mettait beaucoup de zèle à la propagation de l'enseignement mutuel. Au mois de décembre 1824, il perdit la fidèle et vertueuse compagne de sa vie, M^{me} la duchesse de Lavauguyon (née Marie-Antoinette-Rosalie de Pons de Roquefort), qui avait été dame d'atours, puis dame d'honneur de M^{me} la comtesse de Provence. Malgré son grand âge, la verte et vigoureuse vieillesse du duc de Lavauguyon promettait de se prolonger encore, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie d'entrailles qu'une méprise d'apothicaire rendit incurable. La famille jugea convenable d'ensevelir dans l'oubli ce déplorable événement (4). Il mourut le 14 mars 1828. Selon ses dernières volontés, il fut inhumé au couvent de Picpus. Le duc de Choiseul prononça son éloge à la séance de la Chambre des pairs du 10 avril 1828. Il avait eu deux fils et deux filles, l'une mariée au prince de Bauffremont, l'autre au prince de Savoie-Carignan, lieutenant général au service de France. Une notice a été consacrée, dans un des volumes précédents, au prince de Carency, son fils aîné (tom. X, 42). La conduite de cet intrigant politique, qui fit la honte et la douleur de sa famille, n'avait pas été sans influence sur la disgrâce de son père à la petite cour

(4) Cet événement fit une telle sensation dans Paris que la *Gazette de santé* en entretenit ses lecteurs, et leur apprit que le *quiproquo* d'apothicaire consistait dans la substitution de trois gros de feuilles de *datura stramonium* à une pareille dose de feuilles de tabac. La *Gazette* ne pensait pas que, quelque coupable que fût cette substitution, elle pût donner matière à un procès, le malade ayant survécu cinq ou six jours au narcotisme produit par la décoction de ces feuilles.

de Blankembourg. — **LAVAUGUYON** (*Paul de Quelen de Stuer de Causade*, comte de), second fils du précédent, lieutenant général, né le 24 février 1777, suivit sa famille en Espagne en 1786. Dès qu'il eut terminé son éducation, il entra au service de cette puissance, et prit part à la guerre contre la république en 1794 et 1795, dans un corps d'émigrés commandé par le marquis de Saint-Simon, dont il était aide de camp. Élevé au grade de capitaine, il continua de servir dans les rangs espagnols jusqu'en 1805, époque à laquelle il donna sa démission pour rentrer en France avec sa famille. Voulant s'associer à la gloire de nos armées, il s'enrôla comme volontaire et combattit à Austerlitz. Nommé aide de camp de Murat, il lit avec lui les campagnes de 1806, 1807, 1808, et fut successivement nommé chef d'escadron et chevalier de la Légion-d'Honneur. Lorsque Murat fut élevé au trône de Naples, il le suivit dans ses États et fut du nombre des officiers français qui occupèrent les postes les plus brillants dans sa cour et dans son armée. On a même prétendu qu'une liaison intime existait entre la reine de Naples et le comte de Lavauguyon, qui était un des plus beaux officiers que l'on pût voir. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'en était pas moins l'un des favoris du roi Joachim, qui le fit général de brigade et colonel général de l'infanterie de sa garde. Ce fut en qualité de son lieutenant qu'au mois de janvier 1814 il occupa la ville de Rome, à la tête de l'armée napolitaine. Après les événements de 1815, il rentra en France, et son grade lui fut conservé dans l'armée française, en vertu de l'ordonnance du roi qui rappelait les officiers français au service de Naples. Il fut créé lieutenant

général le 24 juillet 1816, et officier de la Légion-d'Honneur le 1^{er} mai 1821. Accoutumé à la vie fastueuse d'un courtisan en faveur, le comte de Lavauguyon, réduit à la solde d'un officier général en non activité, s'enfonça dans un abîme de dettes; et ce fut un motif pour qu'à la mort de son père il éprouvât d'insurmontables difficultés afin d'être admis à siéger dans la Chambre des pairs. Aussi, depuis 1828, figurait-il, dans les almanachs royaux, sur la liste des pairs, comme duc, mais avec l'astérisque indiquant qu'il n'avait pas encore pris séance. Imbu d'opinions toutes militaires, il applaudissait d'avance aux ordonnances du ministère Polignac; mais il se flattait en même temps qu'elles seraient exécutées avec l'énergie nécessaire. La chute de ce ministère, qui entraîna la monarchie, fit perdre au duc de Lavauguyon les espérances de fortune et d'avancement qu'il avait conçues au moyen d'un grand mariage et d'un emploi d'activité. A la fin de l'année 1830, à peine âgé de 50 ans, et malgré la force de sa constitution, il succomba au chagrin. En lui s'est éteinte la famille des Lavauguyon, qui, depuis Louis XIV, s'était soutenue avec éclat.

D—R—R.

LAVAUUR (**GUILLEUME** de), né à Saint-Céré, en Quercy, le 11 juin 1653, était fils d'un avocat au parlement de Toulouse. Destiné lui-même au barreau, il étudia le droit dans cette ville, et vint ensuite à Paris, où il se fit recevoir avocat au parlement. L'étude de la jurisprudence, à laquelle il se livrait assidûment, ne l'empêchait pas de cultiver avec succès la philosophie, la littérature et la poésie. Très-bon latiniste, il possédait encore le grec et l'hébreu. De retour dans son pays, la profonde connaissance qu'il avait des lois, la

justesse de ses conseils, le rendirent l'oracle de la contrée, et sa générosité, son affabilité lui attirèrent l'estime générale. S'étant marié avec la fille d'un gentilhomme, il se fixa à Saint-Céré, sa ville natale, où il mourut le 8 avril 1730. On trouve son *Éloge* dans le *Mercure de France* du mois de novembre 1731. L'avour a publié : I. *Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion*, trad. du latin de Pétrone, avec des notes historiques, Paris, 1726, in-12. II. *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte, où l'on voit que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme ne sont que des copies altérées des histoires, des usages et des traditions des Hébreux*, avec un discours préliminaire, Paris, 1730, 2 vol. in-12. Quoique ce sujet eût déjà été traité par plusieurs écrivains, notamment par Huet, évêque d'Avranches, dans sa *Démonstration évangélique* (voy. HUET, XXI, 20), l'ouvrage de Lavour n'est pas sans mérite. S'il contient des explications hasardées, peu satisfaisantes, il renferme beaucoup de remarques curieuses, savantes, et qui attestent combien l'auteur était versé dans la philologie sacrée et profane. P—RT.

LAVAUX (CHRISTOPHE) est un de ces avocats du barreau de Paris qui, avec les Bellart, les Chauveau-Lagarde, les Desèze, les Tronchet, demeurèrent fidèles aux principes monarchiques, tandis que tant d'autres hommes de la même profession profitèrent de nos troubles pour se jeter dans les voies de la politique et de l'ambition. Né en 1747, il fut reçu avocat aux conseils du roi en 1787, la même année que Danton. Il se montra, dès les premiers jours de 1789, opposé aux doctrines nouvelles. Lorsque les démagogues, entre autres Danton, préparaient, par leurs

discours, l'insurrection qui amena la prise de la Bastille, Lavaux crut devoir faire quelques observations à ce nouveau tribun du peuple, « en « qui jusqu'alors il avait toujours « remarqué un esprit juste, un « caractère doux, modeste et silen- « cieux. » Danton, que l'ambition avait si complètement changé, lui répondit qu'il n'y entendait rien, que le *peuple souverain* s'était levé contre le despotisme. « Soyez des nôtres, « ajouta-t-il ; le trône est renversé, et « votre état est perdu ; pensez-y « bien. » A cela Lavaux répliqua qu'il ne voyait dans ce mouvement qu'une révolte qui le conduirait à la potence, lui et ses pareils. Danton n'oublia point cette prophétie. Dans tout le cours de la révolution, jusqu'à sa mort, voulant être prophète à son tour, il ne rencontrait pas une seule fois Lavaux sans lui dire, selon les époques : *Tu seras pendu*, ou bien, *tu seras guillotiné, aristocrate*, non sans ajouter une épithète dans le style ordurier du jour. La réponse de ce dernier était toujours la même : *Tu le seras avant moi*. Un tel échange de propos sinistres entre deux hommes qui précédemment avaient vécu dans les meilleures relations de confraternité sert à faire apprécier toute l'horreur de l'anarchie où la France était plongée. En racontant cette anecdote dans un écrit publié depuis, Lavaux lui-même a si bien senti cette vérité qu'il ajoute la réflexion suivante, qui caractérise si bien l'honnête homme : « Telle était dès lors et telle devint par la suite la violence des haines de parti, que, le jour où Danton fut envoyé à l'échafaud, je me plaçai sur son passage, afin que ma présence lui rappelât ma prédiction et augmentât son supplice. Il ne me remarqua point ; mais je ne me reproche pas moins, depuis plus de

vingt ans, ce trait de cruauté que je rapporte en historien fidèle, pour peindre l'esprit du temps.» Témoin de l'audace des révolutionnaires, Lavaux avait prévu les dangers de l'infortuné Louis XVI, et fut du nombre des courageux royalistes de l'intérieur qui firent de vains efforts pour le sauver. Dès 1789 il fut un des premiers membres de la réunion monarchique, formée chez Gatey, libraire, au Palais-Royal; et elle lui donna l'idée de l'établissement du *Salon français*, qui se tenait dans un appartement de la rue Royale. Le malheur de cette réunion vint de ses succès mêmes, et l'on peut ajouter de la maladresse des honnêtes gens qui la composaient. La noblesse de la cour et de la ville s'y porta en foule; ce luxe et ce fracas la firent remarquer; on amenta le peuple, qui vint assiéger la maison en plein jour. Les membres du Salon envoyèrent une députation au maire de Paris, Bailly. Il se hâta de se rendre à la réunion pour lui signifier poliment de se séparer; en même temps un bataillon de la garde nationale fut appelé pour protéger cette retraite; mais presque aussi mal disposée que la populace, cette milice citoyenne, tout en garantissant des voies de fait les royalistes du Salon, les accabla d'injures. C'est là encore un de ces traits qui prouvent la naïve présomption des royalistes de cette époque, toujours portés à se compromettre par de vaines démonstrations, sans avoir les moyens ou la détermination d'agir. Cependant la société du Salon ne se dispersa point: un appartement au second étage, dans le Palais-Royal, lui offrit un asile agréable et plus sûr. Ce fut là qu'au commencement de 1790 le duc de Villequier vint avertir les sociétaires que la famille royale allait être attaquée par San-

terre à la tête du faubourg Saint-Antoine. Lavaux se joignit alors à ceux qui se rendirent aux Tuileries avec des poignards et des pistolets cachés sous leurs vêtements. On sait quelle fut la suite de cette tentative de Santerre, laquelle amena une collision entre ses faubouriens et la milice de Lafayette (*voy. LAFAYETTE, LXIX.*) Quant aux royalistes qui étaient allés au château, le roi, au lieu de profiter de leur bonne volonté, leur ordonna de déposer les armes. Poursuivis par les révolutionnaires de l'épithète de *chevaliers du poignard*, ils furent obligés de défilier entre deux haies de gardes-françaises, qui les insultaient et les frappaient de leurs armes. Lavaux eut le bonheur d'être préservé de tout mauvais traitement par un capitaine de la garde nationale, son ancien ami, qui, oubliant la diversité de leurs opinions, le tira de la bagarre, en lui disant avec une dureté affectée: *Suivez-moi, vous êtes mon prisonnier.* Lavaux n'en continua pas moins de fréquenter le Salon français. Au 10 août, il chercha vainement à pénétrer dans le château. Pressé, foulé, renversé par la foule, il se serait tiré difficilement du péril, sans la protection de son portier, un des héros du jour. Cet homme, après avoir été blessé au pied par un Suisse, s'en était vengé en aidant à tuer le camarade de celui qui l'avait atteint. « Il ne fait pas bon pour vous ici, citoyen, dit-il à Lavaux; donnez-moi le bras, prenez ma pique, et je vous réponds du poste.» Le digne avocat ne se le fit pas répéter; et, moyennant cette sauve garde, il arriva chez lui sans encombre. Lors des massacres de septembre, il passait son temps à l'assemblée dans l'église des Cordeliers; car, comme lui-même l'observe dans l'écrit déjà cité, il fal-

lait se faire voir ; la peur était un mauvais gardien. Le second jour on proposa d'envoyer des patrouilles pour cerner la prison de l'Abbaye et arrêter l'effusion du sang. Lavaux donna l'exemple, mais neuf hommes seulement se présentèrent. La patrouille partit à dix heures du soir ; arrivée devant l'Abbaye elle se trouva isolée. « Citoyens, il n'y a rien à faire pour vous, dirent les égorgeurs ; nous sommes les plus forts, et nous travaillons par ordre. » Cependant la patrouille attendit jusqu'à deux heures du matin : aucun renfort ne paraissant, il fallut bien se retirer. Le lendemain, Lavaux se rendit chez Danton, alors ministre de la justice : « Puisque tu n'as pas jugé à propos de me faire égorger, lui dit-il d'un ton analogue à ses paroles, donne-moi une permission de sortir de Paris ; je veux m'éloigner de ce lieu d'abomination. » Le farouche démagogue, qui était susceptible de bons mouvements, et qui même au milieu de ses fureurs se montra toujours modéré à l'égard de ses anciens confrères, lui répondit : « Ceci est la justice nationale ; ce qui le prouve, c'est que tu respirez, que tu es libre, et que tu y prends toi-même confiance, puisque tu oses te présenter devant moi dans ce moment redoutable. Tu ne t'es pas trompé ; le peuple souverain fait la guerre aux traîtres, et non aux opinions. » Puis il lui remit un passeport en ajoutant, avec toute l'urbanité jacobine : « Voilà ton passeport ; va, j... f..... » Lavaux alla passer quelque temps à Meudon. Il se trouvait à Paris lors du procès de Louis XVI. Apprenant que Target avait refusé de le défendre, il écrivit au président de la Convention en ces termes : « Je vous prie d'annoncer à la Convention nationale que j'offre de partager avec le ci-

toyen Lamoignon-Malesherbes les fonctions de conseil de Louis XVI. Quelques succès obtenus en défendant des infortunés m'encouragent bien plus que le sentiment de mes forces à me présenter pour remplir cette honorable et triste tâche. » Cependant le tribunal révolutionnaire était formé ; mais les défenseurs qu'il accordait aux accusés devaient être munis de certificats de civisme. Comme une loi trop célèbre déclarait suspects tous ceux auxquels de pareils certificats seraient refusés, Lavaux, qui prévoyait bien qu'il n'en obtiendrait pas, s'était dispensé d'en demander un. Toutefois il n'en plaidait pas moins devant le tribunal révolutionnaire ; souvent même le président le nommait d'office ; mais comme, au commencement de chaque décade, le tribunal faisait afficher, à la porte et dans l'intérieur de l'auditoire, un placard pour interdire l'audience aux défenseurs qui n'avaient pas de certificat, Lavaux ne laissait pas d'être inquiet sur sa position. Voulant en finir, il prit le prétexte d'une de ces nominations d'office pour s'expliquer avec Fouquier-Tainville. « F...-toi de ça, lui répondit l'accusateur-public ; va ton train. La loi veut qu'il y ait des défenseurs ; or, pour défendre des conspirateurs, il nous faut des aristocrates : les patriotes ne s'en chargeraient pas. — Mais ces placards ? » répondit l'avocat. — C'est pour contenter le peuple, répondit Fouquier-Tainville (1). » Au surplus, ce ne fut pas la seule fois que Lavaux eut à se louer de ce farouche accusateur-

(1) La même tolérance n'avait pas lieu dans les autres tribunaux ; à défaut de certificat de civisme, on ne pouvait parler à l'audience, et, à l'égard des procédures civiles, il fallait avoir la signature d'un républicain connu.

public. Un jour que, pour communiquer avec un de ses clients, il lui demandait une permission d'entrée à l'Archevêché, dont on avait fait une infirmerie, Fouquier-Tainville la lui refusa d'abord d'un ton brusque; puis reprenant d'un ton plus doux : « Je te refuse la permission, dit-il, parce qu'il règne dans l'infirmerie une maladie contagieuse; tu es père de famille, je veux t'en préserver. » Lavaux insista cependant; la permission lui fut accordée, et quelques jours après il eut le bonheur de sauver son client. C'était le financier Boncerf, ancien ami de Turgot. Lavaux, qui consola plus de cent cinquante accusés, qui parvint même à en faire acquitter trente, avait nécessairement de fréquentes entrevues avec Fouquier-Tainville, qui aimait fort les citations latines. Le digne avocat n'en était point avare, et c'était auprès de l'accusateur-public un moyen d'influence. C'est ainsi que, plus souvent qu'un autre, il obtint des remises de cause, espérant que d'un jour à l'autre cet affreux régime cesserait. Cette marche déplaisait à la plupart des clients, qui écrivaient à l'accusateur-public pour demander une prompte décision. Tout en se plaignant de la lenteur ou de la négligence de leur avocat, Fouquier-Tainville lui montrait quelquefois ces lettres. « Tiens, lis ! lui disait-il avec une naïve férocité. Pourquoi t'obstiner à vouloir paralyser le tribunal révolutionnaire, lorsque tes clients sont pressés de se faire guillotiner ? » Lavaux répliquait : *Volenti mori non creditur* (on n'ajoute point foi aux paroles de celui qui demande la mort). Fouquier, se rendant à cette citation, mettait le dossier de côté; et le 9 thermidor, en sauvant ceux de ses clients qu'il avait fait placer dans la réserve, prouva combien les prévisions de La-

vauz avaient été justes. Cependant le Salon français s'était dissous par l'émigration de plus de six cents membres qui le composaient. Après la Terreur, les membres présents à Paris se trouvaient réduits à six. Lavaux, à qui la vivacité de ses opinions faisait un besoin de s'occuper des affaires publiques, s'affilia au Club Politique et à celui des Échecs. Tous deux se tenaient au Palais-Royal, et il y passait ses soirées. Le moment vint où la Convention, craignant l'influence des Sociétés royalistes, les fit toutes fermer. Lavaux, qui n'était pas prévenu, se présente un jour à la porte du Salon Politique; un factionnaire lui demande où il va. « C'est là que je veux entrer, » répond l'avocat. « Tu le peux, citoyen, dit le soldat; mais tu en sortiras comme tu pourras; ceux qui s'y trouvaient sont en arrestation, et on ramasse leurs papiers. » Il remercia cet honnête homme et s'éloigna sans différer. La même expédition eut lieu au club des Échecs. Au 13 vendémiaire Lavaux figura parmi les sectionnaires insurgés contre la Convention; mais, comme l'officier qui les conduisait n'eut pas le courage d'aller au delà du quai Malaquais, ils en furent quittes pour une volée de mitraille qui, passant au-dessus de leur tête, leur fit plus de peur que de mal. Là se termine ce que, dans sa brochure, Lavaux a appelé ses *campagnes*. Il avait, depuis 1792, le titre d'avoué près la cour de cassation. Le retour d'un peu de calme, sous le Directoire, lui permit de se livrer aux affaires; et lorsque, sous le gouvernement de Bonaparte, les tribunaux se réorganisèrent, il eut le titre d'avocat à la cour de cassation et au conseil des prises. Son talent comme orateur, ses connaissances comme jurisculte, sa probité, lui firent une nombreuse clientèle, et il était à la

tête du barreau lors du retour du roi en 1814. Le conseil des prises étant supprimé, il joignit à son titre d'avocat à la cour de cassation celui d'avocat aux conseils. La Restauration trompa ses espérances aussi bien que celles de plusieurs zélés royalistes, qui n'avaient pas modifié leurs opinions depuis 1789. Il déplorait amèrement les innovations adoptées par Louis XVIII; mais ses regrets n'avaient rien d'intéressé. Étranger à toute ambition, tandis que plusieurs de ses confrères se faisaient donner de hauts grades dans la magistrature, il resta fidèle aux habitudes modestes, indépendantes et laborieuses de sa profession. Il mourut en 1836. Il s'était fait connaître par divers ouvrages de jurisprudence : I. *Exposition de l'esprit des lois concernant la cassation en matière civile*, Paris, 1809, 1 vol. in-12. Cet ouvrage, qui était le premier sur cette matière, a servi de base aux ouvrages analogues publiés depuis. II. *Traité sur les faillites*, Paris, 1812, 1 vol. in-12. III. *Manuel des tribunaux et des arbitres en matière de commerce et de manufactures*, Paris, 1813, in-12. En 1815 il publia, dans un genre bien différent, sous le titre : *Les Campagnes d'un avocat, ou Anecdotes pour servir à l'histoire de la Révolution*, Paris, 1815, 58 p. in-8°, une brochure qui offrait des particularités alors tout à fait ignorées sur l'histoire de la Révolution dans la capitale. On y trouve, outre de curieuses anecdotes sur Danton et Fouquier-Tainville, un trait qui révélait Bonaparte tout entier. C'est en effet Lavaux qui, le premier, a raconté que ce jeune officier, au moment où tout était désordre dans les Tuileries, au 20 juin, s'écria devant lui que *s'il était roi cela ne se passerait pas ainsi*. L'auteur parle souvent de

lui-même dans cette brochure, mais toujours sans forfanterie, et il termine en avouant que sa facilité de caractère a contribué beaucoup à le faire sortir, sans accident, de tous les périls dont il était environné. « C'est à cette cause, dit-il, que je dois de n'avoir pas éprouvé la plus légère persécution, ni une visite domiciliaire, le moindre dérangement dans ma manière de vivre, dans mes habitudes, dans mes affections ordinaires; je n'avais pas même aperçu le danger d'habiter (il demeurait rue du Battoir-Saint-André-des-Arts) au milieu de la plupart des monstres qui convraient la France de sang et de deuil, tels que Marat, Danton, le boucher Legendre, qui était le mien, Chauvette, Manuel, Billaud-Varenne, Fouquier; une foule de leurs espions, de leurs sicaires et de leurs séides, dont les demeures les plus éloignées de la mienne n'en étaient point à une distance de deux cents pas. » Lavaux a laissé un fils qui tient un rang distingué parmi les avocats de Paris. D—R.

LAVEAUX (JEAN-CHARLES THIÉBAULT), lexicographe français, naquit le 17 novembre 1749 à Troyes, où il commença ses études, mais d'où fort jeune encore il vint à Paris faire ses humanités. Il eut de grand succès de collègue, surtout dans tout ce qui tient au technique des études scolaires. Aussi ses parents le placèrent-ils selon son goût en lui ménageant une position de professeur de français à Bâle. Tout en remplissant ses fonctions, il prit les ordres dans l'Église réformée, et quelque temps après il passa comme professeur de littérature française à Stuttgart. Il s'y acquit une réputation méritée comme possédant toutes les difficultés, toutes les délicatesses de la lan-

gue française, et s'entendant à merveille à la faire comprendre aux Allemands, dont il savait la langue à fond. Frédéric-le-Grand, auquel on parla de lui, voulut le voir, et, après l'avoir vu, s'empressa de l'attacher à son université de Berlin, alors naissante, en lui donnant une chaire de langue et de littérature françaises dans cette ville. Laveaux, en s'en acquittant à la satisfaction de tous, se trouva dès lors beaucoup de temps de reste, et, infatigable travailleur, il consacra ses veilles tantôt à faire passer de l'allemand en français de grands ouvrages qu'on avait vraiment besoin de connaître de ce côté-ci du Rhin (les *Poissons* de Bloch, par exemple, et plus encore l'*Histoire des Allemands*, de Schmidt), tantôt à composer de petits livres d'enseignement et d'éducation, ou bien des ouvrages de polémique contre deux catégories de gens auxquels il ne pardonna jamais, les Allemands qui croient écrire en français, et les Anti-philosophes. Cet esprit de vénération pour les Raynal, les d'Alembert, les Voltaire, s'il était peu convenable de la part d'un ministre d'un culte chrétien, sinon catholique, était parfaitement adapté au ton de la cour et de l'administration sous Frédéric, et ne pouvait que conserver à Laveaux la bienveillance et l'estime de ce prince. Aussi Frédéric fut-il toujours son héros de prédilection. Déjà il avait traduit le *Tableau des guerres de Frédéric*, par Müller, et il prêtait son concours à Mirabeau pour la rédaction de la *Monarchie prussienne sous Frédéric*. A la mort de l'illustre monarque, il se hâta d'écrire sa Vie, en quatre volumes, avec une précipitation telle qu'on aurait cru non-seulement que les matériaux étaient réunis, mais que la rédaction en était déjà aux trois quarts arrêtée

lorsque les obsèques eurent lieu; et bientôt aux quatre volumes s'en ajoutèrent trois de lettres ou pièces plus ou moins intéressantes. Enfin plus tard il rassembla tout ce qu'il était possible d'avoir du grand roi, en français, et, publiant ainsi ses *Oeuvres complètes*, il put se laisser donner le titre d'historien et d'éditeur de Frédéric. Son nom pourtant ne parut point. D'ailleurs il fut peu satisfait du nouveau règne; et, après avoir été personnellement distingué du feu roi, il lui sembla dur de n'être plus, sous Frédéric-Guillaume II, qu'un professeur, un compilateur comme tant d'autres. La Révolution française éclata sur l'entrefaite. Les principes nouveaux, si directement émanés de la philosophie du XVIII^e siècle, ne pouvaient que charmer Laveaux, surtout dans un moment où il n'y avait plus là de monarque pour lui faire excuser la monarchie. Il quitta de grand cœur la capitale de la Prusse et alla provisoirement se fixer à Strasbourg. Le libraire Treuttel faisait alors paraître dans cette ville de France un journal intitulé le *Courrier de Strasbourg*: Laveaux en fut le rédacteur, et, à mesure que la Révolution devint plus violente, l'exaltation du journal alla croissant. Dès le commencement de 1792 le *Courrier de Strasbourg* se montrait franchement jacobin et provoquait aux violences, à la spoliation, et à la désorganisation du pouvoir, à tel point que le maire, Dietrich, à la grande satisfaction de tous les amis de l'ordre, fit opérer l'arrestation du rédacteur factieux (mai 1792). Mais telle était la puissance des clubs, qui de jour en jour débordait davantage le pouvoir, que quelques semaines après Laveaux sortit de prison, à condition toutefois de quitter Strasbourg au plus tôt. Il vint alors à Paris, ac-

compagné, on le pense bien, de la recommandation des frères et amis, et recommandé d'ailleurs par sa propre conduite. La Révolution, qui n'en était plus aux criaileries de gazettes, mais qui s'était mise sérieusement à l'œuvre, avait besoin d'agents résolus; Laveaux en fut un. Il prit part avec transport à tous les complots au grand jour dont les résultats furent la tentative du 20 juin et le succès du 10 août, et, huit jours après ce jour fatal du renversement de la monarchie (17 août), il fut nommé membre du tribunal de la commune, par lequel périrent tant de victimes. On a prétendu qu'il y montra de la modération; peut-être fut-il un peu moins atrocement exagéré que la majorité de ses collègues; mais à qui persuader qu'en circonstances semblables, s'il eût été modéré, il eût siégé à ce tribunal? Et comment, d'ailleurs, parler de modération en présence des faits non contestés que *le Moniteur* raconte de lui? En août 1793, par exemple, il dénonça comme tiède patriote et comme coupable d'actes arbitraires à son égard ce même Dietrich qui l'avait fait arrêter à Strasbourg; et Dietrich, destitué, fut transporté immédiatement à la Conciergerie, et condamné par le tribunal révolutionnaire. Rédacteur du journal *la Montagne*, non-seulement il y poussait aux mesures les plus horribles, et y applaudissait à tous les excès du système de terreur, mais il s'y livrait à des attaques personnelles et furibondes contre des officiers, contre des fonctionnaires; et telle fut la violence de sa polémique qu'enfin le comité révolutionnaire du Luxembourg le fit aussi jeter en prison. Il n'y resta que peu de temps; et le club des Jacobins, au milieu duquel il avait plus d'une fois parlé contre l'étranger, contre les suspects,

contre la constitution anglaise, etc., envoya une députation demander sa délivrance. Rendu ainsi à la liberté, Laveaux devint plus circonspect sur les personnes, mais non plus réservé dans l'expression des principes et dans les réflexions que pouvaient lui inspirer les événements. Cependant, à côté des divisions politiques qui mettaient les révolutionnaires aux prises les uns avec les autres, se laissait apercevoir aussi la lutte des intérêts privés. Hébert en voulait à tout journal qui n'était pas le sien; le rédacteur du *Père Duchesne* déféra le rédacteur de *la Montagne* comme calomniateur de l'Helvétie. Laveaux eût pu répondre qu'il connaissait la Suisse mieux que son dénonciateur; mais il crut plus sage pour le moment de déclarer qu'il cessait de faire partie de la rédaction de *la Montagne*. La révolution de thermidor n'en faillit pas moins lui être funeste, et pour la troisième fois il se vit dans un cachot: on l'accusait de robespierrisme, de terrorisme; et il faut avouer que rien n'était plus juste que ces imputations. Il s'en tira encore pourtant, toujours grâce à l'intervention de son club, qui le qualifia de patriote opprimé. Mais il n'y avait plus de place pour lui dans l'organisation thermidorienne; et bien qu'ensuite le jacobinisme franc fût loin d'être sans une part du pouvoir, il ne put se glisser derechef parmi les heureux et les puissants du jour. Laissant alors de côté les luttes ardentes du journalisme, et ne se montrant plus que rarement au club, il voua sa plume à des travaux plus ressemblants à la littérature réelle. Se remettant à traduire, il fit connaître à la France un des beaux travaux de Meiners et quelques autres modernes échantillons de la littérature allemande; il entama, en

quelque sorte, l'histoire de France en donnant celle des Gaulois avant et pendant la domination romaine ; enfin, il trouva sa véritable vocation en intercalant de nombreuses et intéressantes additions dans l'édition que publiait Moutardier d'un *Dictionnaire de l'Académie*. Malheureusement, une autre maison de librairie française se regardait comme propriétaire ou concessionnaire momentanée du Dictionnaire, et avec d'autant plus d'apparence de raison qu'elle avait acquis des papiers censés venir de l'Académie. Il s'ensuivit un procès en contrefaçon qui fut au nombre des affaires célèbres du temps, et qui finit par la condamnation des libraires réputés contrefacteurs. On peut dire que de ce procès date la réputation de Laveaux, non-seulement en ce qu'elle fit connaître dans une sphère exclusivement littéraire et honorable un nom qui jusqu'alors n'avait eu nul retentissement en littérature, mais en ce que la condamnation du dictionnaire avec additions donna aux libraires et à l'homme de lettres l'idée d'un autre dictionnaire qui fût vraiment un dictionnaire de la langue et de la littérature françaises, qui contint véritablement et tous les mots qu'on peut écrire et tous les sens des mots rangés logiquement, qui donnât des définitions exactes, actuelles et philosophiques, qui n'entassât point à tous moments obscénités sur obscénités, qui n'offrît point, après Beauzée, Dumarsais et Roubaud, des fautes grossières en fait de synonymes, d'étymologies et d'orthographe, qui n'écrivît point hypoténuse par *th*, etc. Ce nouveau dictionnaire de la langue et de la littérature françaises, Laveaux le construisit seul, sans collaborateurs sérieux, et en un temps relativement très-court. C'était vraiment un travail herculéen ;

et, même mal exécuté, il eût exigé, outre sa prodigieuse puissance de travail, des connaissances très-précises et très-variées ; mais tant s'en faut qu'il soit mal exécuté. Il n'a point fait oublier le *Dictionnaire* de l'Académie et ne le détrônera jamais : un nom, un drapeau est tout pour la foule, et c'est pour la foule que se font les dictionnaires. *Le Siècle de Louis XIV* est à peu près la plus mauvaise histoire qu'ait jamais écrite un homme de talent (après l'*Histoire de Charles XII* et celle de *Pierre-le-Grand*) ; on la recommande cependant, et probablement on la recommandera longtemps encore, comme un chef-d'œuvre. Laveaux lui-même ne se dissimulait point cette impossibilité de détrôner le *Dictionnaire de l'Académie*, dont l'autorité a survécu au 10 août et aux trois journées de juillet ; il savait surtout, l'ayant vu tant de fois de ses propres yeux, de quel poids étaient et sont toujours ses décisions pour les étrangers. Mais il est un fait : c'est que, suivant ceux même pour qui c'est un parti pris de préférer le *Dictionnaire de l'Académie* à tout ce qui s'est fait ou se fera, vient immédiatement en première ligne après lui le grand travail de Laveaux ; et aujourd'hui encore, bien que la multiplicité des mots nouveaux de toutes sortes, dont s'est augmentée la langue, et d'autres causes encore que nous aimons mieux ne pas caractériser ici, aient fourni les éléments d'un dictionnaire nouveau, nous ne voyons pas qu'on l'ait réellement dépassé. Laveaux, quand cette publication eut lieu, avait une position agréable dans l'administration. Nommé d'abord, sous le Consulat, chef du bureau militaire du département de la Seine, il n'avait pas tardé à devenir chef de division et inspecteur général des prisons et des hospices

du département. L'amovibilité de cette place ne l'empêcha point de se montrer fort hostile aux Bourbons en 1814, et plus encore pendant les Cent-Jours. La seconde Restauration se hâta de le destituer. Il donna depuis plusieurs ouvrages importants (*Difficultés de la langue française, Synonymes, Dictionnaire portatif*), s'abrégea lui-même à l'usage des pensionnats et de tant de personnes qui n'ont pas besoin des massifs in-4°, et, pour faire concurrence à Boiste, vit et revisa une réimpression de son grand dictionnaire. Ses travaux le distrayaient sans l'accabler, et ajoutaient à son aisance. Sa fille, forte grammairienne, était devenue sa collaboratrice. Il n'était d'ailleurs pas sans fortune. Il est inutile d'ajouter que, déterminé voltairien, il était plein des théories du libéralisme, et attendait avec impatience la chute de la branche aînée. Il ne put la voir pourtant : il avait soixante-six ans à la seconde Restauration, et sa mort eut lieu en 1827. Laveaux était, sans contredit, le grammairien pratique le plus habile de son époque. On a vu, par ce qui précède, qu'il avait immensément travaillé. Traducteur, éditeur, lexicographe, polygraphe, journaliste, pamphlétaire, historien, poète même quelquefois, il a tenté la fortune dans plus d'un genre; et, s'il n'a complètement réussi que dans un seul, il a montré de la facilité, des connaissances dans tous. Il en fallait surtout pour donner, dans un grand dictionnaire tel que le sien, des définitions techniques ou scientifiques aussi satisfaisantes que celles qu'il a données. Nous n'en concluons pas qu'il possédât toutes les sciences, tous les arts et métiers, dont les termes sont expliqués chez lui : il eût fallu être une encyclopédie vivante; mais il savait de tout assez pour extraire aisé-

ment des livres spéciaux, ou pour perfectionner, s'il les prenait à ses devanciers, les définitions et les explications. Son long séjour en pays étranger, et son habitude de l'enseignement adressé aux étrangers, l'avaient aussi familiarisé avec des détails grammaticaux que généralement ignorent trop ceux qui ne sont jamais sortis de France, et qui ne peuvent savoir par expérience quelles difficultés arrêtent souvent celui qui n'est pas Français, quel sens lui semble inattendu, inconcevable, quel tour de phrase le met en peine, tandis qu'il est pour nous tout naturel, et, en revanche, quelles irrégularités, terribles pour nous, deviennent pour lui toutes simples, ou même s'expliquent par une règle supérieure qu'il embrasse dans toutes ses conséquences, et que, nous, nous ne pénétrerions pas. Tout cela certes ne fait point l'homme de génie, dans le sens que vulgairement on donne au mot génie; mais au nombre des qualités du lexicographe n'est point ce genre de génie : le savoir, le jugement, la logique, la méthode, la perspicacité, la patience, la netteté d'esprit, voilà ce qu'il faut par-dessus tout, et voilà ce qu'avait Laveaux; et comme d'ailleurs il ne se mit à l'œuvre qu'à plus de cinquante ans, comme il avait fait son apprentissage non-seulement en enseignant, mais encore en revisant ou composant d'autres dictionnaires que le sien (le *Dict. des Deux Nations* et la réimpr. de l'Académie), il était admirablement préparé, et il avait travaillé en quelque sorte toute sa vie à l'ouvrage qu'il entama à son douzième lustre. Nous regrettons de ne pouvoir accorder les mêmes éloges à ses autres ouvrages. Tant qu'il ne fait que traduire, on le lit volontiers; sa phrase est ronde et coulante, son style pur; mais quand c'est lui

qui parle, généralement son langage devient du verbiage, l'insatiation philosophique le domine, il ne prend nulle peine pour donner leur vraie couleur aux faits qu'il lui plaît d'articuler, encore moins pour les vérifier; il est vide, il est pauvre, il est faux, il ne vaut pas même toujours ceux qui l'ont précédé dans la lice et que son devoir serait de surpasser. Voici la liste des ouvrages de Laveaux: I. *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, où l'on trouve le recueil de tous les mots de la langue usuelle, les étymologies, un grand nombre d'acceptions non indiquées ni définies jusqu'à présent, l'explication détaillée des synonymes, etc., 2^e édition, Paris, 1820, 2 vol. in-4^o. Nous n'avons encore jugé qu'en gros ce gigantesque travail; ajoutons que le nombre des mots techniques et scientifiques, légitimes additions à la langue de Louis XIV, y est immense, et que, familier avec l'idiome révolutionnaire et avec toutes les innovations qui se lient plus ou moins à celles-là, Laveaux y a aussi donné place aux nouvelles terminologies politique, philosophique, théâtrale, etc. Rappelons que l'ordre dans lequel il place, comme dérivant les unes des autres ou s'échelonnant les unes après les autres, les diverses significations simples ou complexes, naturelles ou déterminées, propres ou figurées d'un même mot, est souvent le plus logique, le plus conforme à la vraie filiation des sens, le plus fécond; disons que dans ce nombre d'articles il montre l'esprit grammatical le plus droit, le plus pénétrant, et que surtout les articles de prépositions sont presque tous des chefs-d'œuvre. Toutefois, Laveaux, à notre avis, n'a pas encore toute la perfection imaginable. D'abord, nous nous étonnons qu'il n'ait point, lui si habitué à regarder les

choses de la France du point de vue de l'étranger, songé à donner la prononciation figurée. Nous sommes fâchés ensuite qu'il ne donne les étymologies que rarement, comme par caprice, et sans les détails désirables (par exemple n'est-il pas disgracieux de voir se suivre les deux articles *Napée*, *Napées* sans apprendre que l'un vient du latin *napus* et que l'autre n'est que le dérivé du grec *napos*, *Napaa* modifié par la prononciation et par l'orthographe française? Et comment se fait-il qu'après vingt ans de séjour en Allemagne un lexicographe écrive l'article *heaume* sans nous apprendre que c'est ou l'allemand *helm* ou l'italien *elmo*, lui-même dérivé de *helm*?). En troisième lieu viennent des orthographes fautes: *xyphanthe* par exemple, ou bien *stygmate*, qui évidemment doivent avoir un *i* au lieu d'*y*; ailleurs se sont glissés des mots faux, maladroitement copiés sans doute sur des manuscrits corrects, mais peu lisibles: tels sont *zanthoxyle*, *zanthorhize* (c'est *x* et non *z* initial qu'il faudrait, et notez que nous ne disons rien de l'*h* après l'*r* simple au milieu d'un mot). Parfois aussi les définitions sont ou insuffisantes ou fausses, et rappellent celles de l'Académie: ainsi *nadir* est fort bien, mais au terme corrélatif *zénith* l'explication est vague et louche; et à *proquesteur* nous lisons avec étonnement: « lieutenant du questeur (1). » II. *Dictionnaire de la langue française, extrait du*

(1) Est-il besoin de dire qu'un proquesteur était le Romain faisant fonction de questeur, le propreteur celui qui faisait fonction de prêteur, le proconsul celui qui faisait fonction de consul, et que tous étaient nommés par le sénat, tandis que questeurs, prêteurs, consuls l'étaient par le peuple en comices centuriates: que, de plus, les proconsuls et propreteurs avaient chacun deux lieutenants ou *legati*, comme les prêteurs et consuls eux-mêmes, qu'enfin le questeur et le proquesteur n'en avaient pas?

Nouveau Dictionnaire de la langue française, Paris, 1823, 2 vol. in-8°.

III. *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, extrait des meilleurs traités français en ce genre, notamment du grand dictionnaire du même auteur, Paris, 1825, in-16.

IV. *Dictionnaire synonymique de la langue française*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Laveaux, dans cette nouvelle compilation, a moins le mérite de l'invention que dans son dictionnaire : Beauzée, Roubaud avaient rendu sa tâche facile ; mais, lors même qu'il ne leur ajoute rien, il choisit et il énonce bien. En général, il ajoute ou il trouve d'heureux exemples. De tout temps il s'était particulièrement attaché aux synonymes, dont les nuances échappent si facilement aux étrangers, et même souvent aux indigènes. Au reste, comme déjà les synonymes avaient trouvé place dans le grand dictionnaire, ce lexique synonymique peut encore, ainsi que les deux ouvrages qui précèdent, être regardé comme un dépiècement du premier. V. *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris, 1818, in-8° ; 2^e édition (très-augmentée), 1822, 2 v. in-8°. Aucuns s'étonneront peut-être, en apercevant ces deux très-gros volumes à menus caractères, et compacts, que la langue française ait tant de difficultés qu'ils ne soupçonnaient pas. Laveaux pourtant, il faut lui rendre cette justice, n'a point, comme ceux qui se préoccupent consciencieusement d'une idée, démesurément étendu son sujet. Il s'en faut de beaucoup qu'il ait placé dans ce nouvel ouvrage tous les mots de la langue ; mais il n'a omis aucun de ceux qui, soit seuls, soit enchaînés dans une phrase, dans un idiotisme ou dans une locution proverbiale, of-

frent quelque chose d'extraordinaire : les flexions irrégulières, les ambiguïtés de signification, les incertitudes de genre, les constructions variables, les places ou facultativement ou nécessairement assignées à nombre de mots (notamment aux pronoms conjoints, à divers adverbes, enfin aux adjectifs, qu'en allemand on met toujours avant leur substantif, mais dont le lieu varie si bizarrement en français), etc., etc., telles sont les principales difficultés qu'il attaque et résout. Il prend à tâche d'y passer en revue, comme par occasion, toutes les règles de la langue, de faire saisir les applications diverses de chaque règle, de formuler et de faciliter ces observations particulières, non réductibles en règles, qui abondent chez nous, de rendre sensible ou de démontrer le vice de telle ou telle expression d'un écrivain, de telle ou telle façon de parler usuelle au salon ou dans la rue. Ce qui frappe surtout dans toutes ces discussions, où éclate quelque chose de l'élégance et de la rigueur mathématiques, c'est que, loin de multiplier, de compliquer les règles, celles-ci diminuent en nombre et gagnent en simplicité : les nuages, qui, comme une brume épaisse, interceptaient la solution, s'évanouissent comme par enchantement ; les applications arrivent comme d'elles-mêmes, se soudent les unes aux autres, se justifient et s'amènent mutuellement. Peut-être s'attache-t-il avec un peu trop d'âpreté à prendre en faute l'Académie, à partir de son premier article A, où, sans dogmatiser le moins du monde contre la législatrice de la langue, il la met en contradiction incontestable avec elle-même. Aux yeux des uns, il ne saurait avoir raison, puisque l'Académie ne saurait errer ; selon les autres, il foule trop longuement un anta-

goniste à terre. Une table excellente facilite beaucoup les recherches et les solutions. VI et VII. *Traits détachés de l'Histoire* (Berlin, 1783, in-12) et les *Tableaux physiques, historiques et moraux* (Berlin, 1783, in-12, première partie), dont il ne se donna pas la peine de publier la seconde. Ces deux opuscules sont des compilations auxquelles lui-même ne pouvait attacher d'importance. VIII. *Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la France*, Paris, 1787, 3 vol. in-8°. Cette histoire ne va que jusqu'aux derniers temps de la domination romaine, et conséquemment ne nous donne que l'histoire des Gaulois. Laveaux avait d'abord pensé à publier ce que nous a donné depuis M. Simonde de Sismondi, une *Histoire des Français* (sans doute à l'instar de l'*Histoire des Allemands* de Schmidt). Mais, à l'exception d'un philosophisme anti-religieux et républicain, il n'avait rien des qualités qui caractérisent le laborieux Genève; et en réalité il était incapable de la tâche, pour laquelle peut-être pendant un temps il s'était cru fait. Toutes ces assertions si lestement lancées par l'école voltairienne et par quelques orientalistes à la suite, il les adopte de confiance et sans discussion. Que les prêtres de Babylone calculassent les éclipses depuis vingt siècles avant le Christ, que les Indoux et d'autres encore connussent les satellites de Jupiter et de Saturne, dont bien entendu la connaissance ne passa point en Occident ou se perdit, autant d'articles de foi. Même légèreté quand de ces assertions équivoques il passe à celles qui sont de son sujet. Rien d'approfondi, nulle précision, aucune recherche neuve ou fondamentale; point d'énumération raisonnée et comparée des diverses peuplades de la Gaule selon

les temps; pas même un mot sur la distinction des races celtique et kimrique, au moins à propos de la religion: on dirait qu'il croit les druides des prêtres celtes; la différence des sacerdoce, la différence des mythologies sont pour lui lettres closes. Et pourtant il a tout un chapitre, tout un cinquième de son ouvrage, consacré à nous apprendre la religion, les mœurs, usages, lois, etc., des Gaulois. Il est vrai qu'en revanche il fulmine contre la théocratie, et nous présente la Gaule tout entière gémissant sous ce joug, quoique, des citations qu'il jette au bas de ses pages, résulte bien nettement que la domination sacerdotale n'était ni universelle ni sans bornes. Il n'est pas beaucoup plus riche sur l'origine des Gaulois, bien qu'il les amène de l'Orient, ainsi que tous les peuples de l'Europe méridionale, et qu'il trace leur itinéraire par la Haute-Asie, au nord de la mer Caspienne, et par la Russie; mais il ne sépare pas comme il le faudrait le Pélasgue du Slave, le Slave du Germain, le Germain du Celte ainsi que du Kimri, le Kimri et le Celte de l'Ibère. Les fluctuations, les revirements, les actions et réactions de toutes ces hordes qui, simultanément les unes, successivement les autres, se coudoient, nous ne disons pas sur toute cette immense péninsule qu'on nomme l'Europe occidentale, mais seulement sur la terre de Gaule, il n'en voit rien. Des détails de l'administration romaine, il omet plus qu'il ne raconte; des déclamations creuses sur l'esclavage, sur la fausse prospérité du pays, sur les conquêtes, envahissent la place qu'il eût fallu donner à la narration des faits politiques et sociaux, à la peinture fidèle des progrès, puis de la décadence de la belle province, à la dégradation des nuances; car comment la Gaule eût-elle

étée que n'est point encore la France de nos jours, une masse homogène, où la civilisation, la richesse et l'influence prépondérante du Romain fussent également marquées? Et que de fautes de proportion! La conquête de César absorbe un livre entier sur cinq! Dans tout ce récit, rien qui ne soit universellement connu depuis dix-neuf siècles. Le fait capital de l'établissement du christianisme est défigurés! les invasions des Barbares sont pitoyablement introduites et racontées! IX. *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, Strasbourg, 1788 et 89, 7 vol. in-8° ou in-12 (les trois derniers se composent de *Lettres sur la vie et le règne de Frédéric*. On les a souvent cités à part comme un ouvrage particulier, mais à tort). X. *Les Nuits champêtres*, Berlin, 1783, in-8°; 2^e édition, Varsovie, 1784, in-8° ou in-12. XI. *Eusèbe, ou les Beaux Profits de la vertu dans le siècle où nous vivons*, Amsterdam, 1787, in-8°. XII. *Cours théorique et pratique de langue française*, Berlin, 1784, in-8°. Cet ouvrage fut entrepris par l'ordre du roi de Prusse et eut un grand succès. *L'Art de penser* (Berlin, 1784, in-8°), qu'on donne comme un ouvrage à part le plus souvent, ne consiste qu'en extraits du *Cours théorique et pratique*. XIII. 1° *Leçons méthodiques de langues française et allemande*, Stuttgart, 1787-89; puis Tubingue, 1790, 8 vol. in-8°; 2° *les Vrais Principes de la langue française*, ou, en allemand, *Neue französische Grammatik*, Berlin, 1787, in-8°. XIV. Diverses brochures ou bluettes semi-politiques, savoir: 1° *Discours sur les vices de la constitution anglaise* (prononcé aux Jacobins, pluv. an II, in-8°); 2° *Disc. prélim.* (en tête des *Annales de la Répub. franc.* de P.-X. Leschevin); 3° *Réponse à M. le président Reuber au sujet du nouvel*

ordre judiciaire établi en Prusse, Stuttgart, 1786, in-8°. XV. Les brochures ou bluettes non politiques qui suivent: 1° *Essai philosophique sur les prêtres prédicateurs*, par J. C. D. L. P. R. A. B. (c'est-à-dire par Jean-Ch. de Laveaux, pasteur réformé à Berlin), tiré à part, mais qui se lit le plus souvent en tête de sa traduction partielle de Zollikopfer; 2° *Défense de M. l'abbé Raynal et de M. Borelle contre les attaques clandestines de quelques chenilles littéraires*, La Haye, 1783; 3° *Frédéric II*, Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert et l'Académie de Berlin, vengés du secrétaire perpétuel de cette académie, Paris, 1780, in-8°; 4° *Leçons de langue française données à quelques académiciens et autres auteurs français* de l'Académie de Berlin (par un maître de langue), Berlin, 1782, in-8°; 5° *Critique de quelques auteurs français qui écrivent en allemand*, Berlin, 1787, in-8°; 6° *le Maître de langue, ou Remarques sur quelques ouvrages français écrits en allemand*, Berlin, 1783, in-8°; 2^e éd., Leipzig, 1786, in-8°. XVI. Un petit opuscule que nous ne mentionnons que pour mémoire, intitulé *Histoire de la Bible, tirée du Nouveau-Testament à l'usage des enfants*, Nuremberg, 1808, in-12; 25 est. col. (ou avec un vocabul. fr. allem.) Nous terminerons cette énumération en rappelant que la *Monarchie prussienne sous Frédéric-le-Grand*, publiée comme de Mirabeau (1788), eut pour rédacteurs principaux, d'abord Mauvissou, ensuite Laveaux, et en avertissant qu'une des éditions du *Dictionnaire français-allemand et allemand-français* d'Adam Kœnig (autrement *Dictionnaire des Deux Nations*) a eu Laveaux pour reviseur; mais évidemment c'est à tort qu'on l'en a parfois regardé comme

l'auteur. La première édition de ce dictionnaire date de 1762, époque à laquelle Laveaux avait à peine treize ans (la deuxième fut de 1774, la troisième de 1784 et 85, la quatrième de 1789). Du reste, le nom de Laveaux ne se trouve sur aucune. Enfin on ne doit point oublier que partie du *Courrier de Strasbourg* et partie du *Journal la Montagne* peuvent être aussi revendiquées par Laveaux. Comme éditeur, il a soigné en Allemagne, à l'usage des Allemands, des réimpressions de la *Grammaire de Wailly*, Berlin, 1790, in-8°; du *Théâtre des Jeunes Personnes*, par Mme de Genlis, Berlin, 1782, 4 vol. in-8°, et enfin des *Veillées du Château*, de la même, Berlin, 1783, 4 vol. in-8°. En France, nous l'avons vu exécuter pour Moutardier et Leclerc le *Dictionnaire de l'Académie Française*, augmenté de plus de vingt mille mots. Outre ces ouvrages connus, et dont un seul présente des additions de son fond, on doit aux soins de l'infatigable Champenois les *OEuvres complètes de Frédéric II, roi de Prusse* (Berlin, 1788, 15 v. in-8°), et l'*Histoire de Pierre III, empereur de Russie, imprimée sur un manuscrit trouvé dans les papiers de M. de Montmorin, et composée par un agent secret de Louis XV à la cour de Saint-Petersbourg*, Strasbourg et Paris, an VI (1798), 3 vol. in-8°. Enfin, en tant que traducteur, Laveaux a fait passer de la langue allemande dans la nôtre, outre une version de l'*Éloge de la folie*, écrit en latin par Érasme (Berlin, 1782), et qui avait déjà été traduit, onze ouvrages qui ne forment pas moins de trente-un volumes. Ce sont d'abord les textes de l'*OEuvre du peintre Hedlinger*, Stuttgart, 1776, 2 vol. in-folio, et de l'*Ichthyologie ou Histoire naturelle gén. et particu-*

lière des poissons, par Bloch, 8 vol. (1785-1797). Ensuite viennent trois ouvrages capitaux déjà indiqués : 1° l'*Histoire des Allemands*, par Schmidt, Berlin, 1784, 9 vol. in-8°; 2° l'*Hist. de l'origine, des progrès et de la décadence des sciences dans la Grèce*, par Meiners, Paris, 1799, 5 vol. in-8° (c'est, comme on sait, le meilleur des ouvrages de Meiners, qui a jeté de la lumière sur les plans politiques et la secte des pythagoriciens, mais qui s'est malheureusement arrêté à Platon); 3° le *Tableau des guerres de Frédéric-le-Grand, contre les puissances réunies de l'Empire, de l'Autriche, de la Russie, de la France, de la Suède et de la Saxe*, par L. Müller, Berlin, 1785, in-8° (avec les plans figurés de 26 batailles ou combats importants, réunis en une même feuille). Arrive encore un autre ouvrage du même Müller, la *Tactique pure, pour l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie*, Berlin, 1787, in-8°; après laquelle nous placerons l'*Essai sur le peuple*, par Gœsler, 1786, in-8°; la *Dissert. sur la génération, les animalcules spermatiques et ceux de l'infusion*, par Gleichen, 1799; deux *Sermons de Zollikopfer sur le prix des choses les plus importantes de ce monde* (voy. dans cet article même, XV, 1°), et un livre d'*Entretiens avec les enfants sur quelques histoires de la Bible*, 1782, in-8°: mais surtout *Musarion, ou la Philosophie des Grâces*, par Wieland, 1780, in-8° (2).

P—OT.

LAVIGNE (GUILLAUME), gentilhomme breton, vivait dans le XVI^e siècle. Accompagné de cinq

(2) C'est à tort que dans l'article CHÉRON (I. VIII, p. 541), une traduction du roman de *Tom Jones* est attribuée à Laveaux: elle est du comte d'Avaux L.

autres gentilshommes de la province de Bretagne, calvinistes comme lui, il surprit, le 15 janvier 1577, la ville de Concarneau, dans le diocèse de Quimper, dont elle n'est éloignée que de quatre lieues. Cette ville, très fortifiée, était au pouvoir des ligueurs. La troupe que commandait Lavigne ne se composait guère que de trente-six cavaliers et de quarante-cinq arquebusiers. Aussi, peu confiants dans leurs forces, les calvinistes eurent-ils recours à la ruse. Ils partirent, le 14 janvier au soir, de la maison d'un nommé Portzcarie, l'un d'eux, située à dix lieues de Concarneau; arrivés à la pointe du jour sous les murs, ils détachèrent cinq ou six de leurs soldats, qui pénétrèrent dans la ville sous prétexte de remettre au commandant une lettre de M. de Bouillé, l'un des gouverneurs de la province. Ces soldats, tombant à l'improviste sur le poste, composé de trois hommes désarmés, sonnèrent du cor, pour avertir leurs compagnons, qui entrèrent sur-le-champ, levèrent le pont-levis, afin d'éviter toute surprise, et allèrent droit à l'église. Les habitants y étaient rassemblés, et devaient y rester en prières ce jour et les deux suivants, pour se préparer à la célébration d'un jubilé qui devait avoir lieu le dimanche suivant. Les calvinistes mirent en prison ceux qui leur semblaient les plus redoutables, et s'occupèrent aussitôt de fortifier le château. Mais ils ne purent s'y maintenir plus de six jours; les ligueurs reprirent la ville et tuèrent tous les calvinistes. On croit qu'il n'en échappa que deux, et que Lavigne, l'un d'eux, est l'auteur d'une curieuse relation de la prise et de la reprise de Concarneau, sous ce titre : *Ample Discours de la surprise de la ville de Conq, près de Vannes, pays de Bretagne, par ceux de la reli-*

gion, ensemble de la reprise de la dicte forteresse par ceux du pays, le mardy ensuivant, avec le nombre des morts, tant d'une part que d'autre; plus une particulière description, tant des mœurs des incoles et habitants que de l'advenue des forts du dict pays. A Paris, pour Pierre Laurent, libraire, tenant son ouvroir sur la Mégisserie, 1577, avec permission, in-8°. Cette relation a été insérée dans le tome IX, 1^{re} série, des *Archives curieuses de l'histoire de France*, publiées par MM. L. Cimber et F. Danjou. Bien que cette réimpression porte la signature de Lavigne, on a quelques raisons de croire que l'opinion qui lui attribue le récit du siège de Concarneau est susceptible de controverse. En effet, le chanoine Moreau, contemporain des événements qui se sont passés en Bretagne pendant la Ligue, événements auxquels il prit part plus d'une fois, en a composé une histoire qui a été publiée récemment. Dans la relation très-détaillée des deux sièges de Concarneau, qu'il place au mois de janvier 1576, il dit non-seulement que Lavigne fut tué lors de la reprise de la ville, mais il est des circonstances qui semblent annoncer qu'il était bien informé. « Lavigne, dit-il, s'é-
« tant caché dans un grenier, y fut
« trouvé, tué et jeté nu par la fenê-
« tre sur le pavé. » Et plus loin :
« Que le domestique de Lavigne sur-
« vécut seul, qu'il réclama et obtint
« la chaîne d'or de son maître, et
« que, comme il n'y avait que lui
« qui pût désormais faire connaître
« si les projets des calvinistes ne s'é-
« tendaient pas à d'autres places, il
« fut envoyé à Rennes, où, après que
« son procès eut été instruit par le
« parlement, il fut condamné et exé-
« cuté. » Ces détails sont d'autant

plus propres à infirmer l'opinion admise jusqu'à ce jour, que le chanoine Moreau, toujours véridique et impartial, les avait recueillis de ceux qui avaient repris Concarneau, et que, résidant lui-même à Quimper, il n'était qu'à quatre lieues du théâtre des événements. P. L—T.

LAVIGNY (PIERRE), né à Langres, à la fin du XV^e siècle, entra à Mâcon dans l'ordre des Dominicains. Il eut quelque réputation comme prédicateur et comme poète. Viennne, Avignon, Nevers et les Cévennes furent les lieux où il prêcha le plus fréquemment et avec le plus de succès. Ses principaux ouvrages sont : I. *P. Ovidii Metamorphoseos libri moralisati cum pulcherrimis fabularum præcipuarum figuris*, per P. Laviniium, Lyon, 1510. II. *Officium B. Rochi nocturnum diuturnumque*, 1510, in-16. III. *J. Marii Belgæ elucidationes Gallicanæ Trojanæque*, Paris, 1521. C'est la traduction des rêveries de Lemaire de Belges. Il avait en outre composé un petit poème latin en l'honneur de la ville de Langres, lequel se trouvait inédit dans la collection des manuscrits de Christine, reine de Suède. D—B—S.

LAVILLEHEURNOIS. Voyez VILLEURNOY, XLIX, 88.

LAVIROTTE (LOUIS-ANNE), né en 1725 à Nolay, en Bourgogne, fut envoyé à Paris pour étudier la médecine; y prit ses grades et devint docteur-régent de la Faculté. Habile dans son art, il était aussi très-versé dans la physique. Son amabilité, ses talents l'avaient mis en relation avec un grand nombre de personnes distinguées, et lui avaient acquis l'estime de ses confrères. Enfin, d'après le témoignage de ses contemporains, il se serait fait une réputation brillante si une mort prématurée ne l'eût enlevé, le 3 mars 1759. Depuis 1750

il était attaché à la rédaction du *Journal des Savants*, et il a aussi travaillé au recueil intitulé : *Collection académique*. Lavirotte n'a publié qu'un ouvrage de sa composition : *Observation sur une hydrophobie spontanée, suivie de la rage*, Paris, 1757, in-12; mais il a donné plusieurs traductions estimées : I. *Observations nouvelles sur les prédictions des crises par le pouls*, traduit de l'anglais de Nihell, Paris, 1748, in-12. II. *Dissertation sur la transpiration et autres excréations du corps humain*, Paris, in-12. III. *Exposition des découvertes philosophiques de Newton*, traduit de l'anglais de Mac-Laurin (voy. ce nom, XXVI, 68), Paris, 1749, in-4°. IV. *Nouvelle Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux*, trad. de l'anglais, Paris, 1750, in-8°. V. *Nouvelles Observations microscopiques*, traduit de l'anglais de Needham (voy. ce nom, XXXI, 31), Paris, 1750, in-8°. VI. *Dissertation sur la chaleur, avec des observations sur les thermomètres*, traduit du latin de G. Martine (voy. ce nom, XXVII, 315), Paris, 1751, in-12. Z.

LAW (GUILLAUME), auteur anglais du XVIII^e siècle, a publié plusieurs ouvrages, la plupart remplis d'absurdités, et qui lui ont attiré une foule de sarcasmes et de plaisanteries. Il avait adopté les opinions fanatiques de Jacob Behmen, savetier visionnaire, et il se déchaîna particulièrement contre les spectacles, qu'il appelait « le triomphe du diable. » On doit excepter cependant de la proscription quelques-unes de ses productions, principalement son *Appel sérieux à une vie dévote*, ouvrage plein d'une véritable piété, d'érudition, de sagacité, écrit d'un style clair et énergique, qui a été loué par Johnson et par Gibbon, qui était son parent. « Sa satire, dit Gibbon, est

mordante, mais fondée sur la connaissance de la vie humaine. Plusieurs de ses portraits ne sont pas indignes de La Bruyère. » On a publié en 1813, à Londres, un *Précis de la vie du révérend Père G. Law*, avec un appendice contenant des échantillons de ses écrits, 1 vol. in-8°. — Edmond LAW, évêque de Carlisle, mort en 1787, a publié : I. *Théorie de la religion*, in-8°. II. *Examen de la controverse sur les états immédiats*, et quelques sermons. S—D.

LAWRENCE (JEAN), agronome anglais, naquit en 1756, à Colchester (comté d'Essex), et fit preuve, tout jeune encore, des plus heureuses dispositions. A dix ans il faisait de petites compositions en prose et en vers. Mais peut-être le développa-t-on trop exclusivement et avec trop de précipitation dans cette voie ; la précocité produisit la fatigue, l'affaïssement. Cette trop hâtive imagination, dont on attendait tant, se dessécha et s'éteignit, par suite, dit-on, d'affections nerveuses ; souvent même sa mémoire était absente. Toutefois il conserva, nous n'en saurions douter, le goût de la littérature et une grande facilité. Mais il fut longtemps avant de pouvoir s'y livrer avec un peu de suite. Sa mère, qui était restée veuve de bonne heure et qui n'avait que peu de fortune, l'avait placé à Ipswich d'abord, afin d'y apprendre le commerce du blé, et ensuite à Suffolk, pour y suivre par ses yeux des essais de nouvelle culture. Tout en s'y livrant avec beaucoup de fougue aux plaisirs de son âge et aussi à des études plus ou moins futiles, il acquit des connaissances réelles et surtout des principes, des tendances qui, plus tard, devaient lui valoir de la réputation. Mais il ne tarda point à s'éloigner de ces villes de province pour venir habiter la capitale, soit afin

d'y soigner sa santé toujours débile, soit afin d'y tenter littérairement la fortune. Ses efforts ne furent heureux d'aucune façon ; il était inconnu et obscur. La critique le lit connaître, mais en le jugeant avec amertume et sans pitié. Il était maladif ; il devint malade et souffrant au point d'être obligé d'aller respirer l'air de la campagne. Il se mit alors à faire de l'économie rurale, et par suite des spéculations commerciales, principalement sur l'exportation des grains ; et une assez belle fortune fut la récompense de cette nouvelle activité. Il avait surtout de nombreuses relations avec l'Amérique anglaise, encore soumise au joug de la métropole ; et la révolution, la guerre, qui rompirent pour longtemps tout commerce entre l'Angleterre et ses colonies au delà de l'Atlantique, lui causèrent un grand préjudice. Aussi, divers articles qu'il inséra dans les feuilles publiques, à cette occasion, le montrent-elles très-hostile et très-amer au système du ministère. Cependant il continua et son exploitation agricole et ses exportations, mais en les dirigeant vers d'autres points. On sait combien la Grande-Bretagne est féconde en comités agricoles. Lawrence était en quelque sorte membre-né de celles de ces sociétés que possédait sa province, remplissait les fonctions de secrétaire, et avait pendant un mois ou deux de l'année une correspondance fort active. Il fit ainsi connaissance avec plusieurs économistes célèbres, et, comme l'exportation des grains est une des questions les plus ardues de la science qu'ils professaient, il se familiarisa insensiblement avec leurs principes, en déduisit des corollaires à lui, et résolut de les vulgariser parmi les classes inférieures. De là plusieurs écrits, populaires ou autres, qui lui firent

un renom. Ce ne sont pas les seuls qui soient sortis de sa plume ; et, indépendamment d'un grand nombre d'articles insérés dans des recueils périodiques, on lui doit même quelques excursions dans le champ de la politique. Il mourut vers 1836. Ses *OEuvres complètes* n'ont point été recueillies, et véritablement ne valent pas la peine de l'être ; mais lui-même avait réuni en 2 vol. in-8°, intitulés *Mélanges* (1804), beaucoup de bluettes échappées de sa plume. On y remarque principalement les morceaux relatifs à l'esclavage des noirs, à la prostitution et à diverses matières politiques. Il a publié en outre : I. *Les Droits et les Remèdes, ou théorie et pratique de la politique* (dédié au comte de Stanhope). Lawrence se montre imbu, dans cette publication, de tous les principes de l'école politique de Jean-Jacques et de l'école religieuse de Voltaire. Les mots de préjugé et de superstition, d'esclavage et de contrat social y sont prodigués, et l'on pressent assez en quelle occasion et à quel propos. On ne saurait nier, du reste, que l'auteur ne s'y montre bon citoyen et logicien, et qu'il n'émette, au milieu de beaucoup de déclamations, plusieurs idées utiles. II. *Traité philosophique et pratique sur les chevaux et sur les devoirs de l'homme envers les êtres animés de la création*, Londres, 1798, 2 volumes in-8°. Ce livre obtint rapidement les honneurs d'une 2^e et d'une 3^e édit. (1809) ; il eut assez de retentissement pour que les Chambres mêmes prissent en sérieuse considération les questions qu'il soulevait, et qu'une motion formelle fût formulée à l'effet de réaliser le vœu émis par Lawrence, de voir la loi intervenir entre l'homme qui abuse de sa supériorité sur l'animal pour en faire sa

victime, et tenir un juste milieu entre une sensiblerie ridicule et l'indifférence elle-même. Lawrence a été le premier à exprimer formellement l'idée de cette espèce de terme moyen, sans s'embarasser des sarcasmes qu'elle ne pouvait manquer de faire naître. Il en entendit beaucoup, surtout de la part des intrépides chasseurs, auxquels il reprochait de déployer à plaisir un luxe inutile de barbarie. III. *Histoire du cheval et de la décadence de l'espèce chevaline*, Londres, 1810, in-4°. Bien qu'un peu superficiel et exagéré, cet ouvrage, qui, évidemment, provient de la même pensée que le précédent, présente beaucoup de particularités curieuses, de réflexions justes et de détails utiles. IV. *Traité général de l'administration de la maison rurale et du régime médical à y suivre*, Londres, 1802, in-8°. V. *Le moderne Cultivateur* (the modern land's steward), Londres, 1802, in-8°. VI. *Nouvel Almanach du Fermier*, Londres, 1799, in-8° (opuscule parfait, et qui a mérité les fréquentes réimpressions qu'on en a faites ; la 5^e édition est de 1809). VII. *Petit Almanach de poche du Fermier*, Londres, 1802, in-12. C'est un abrégé du précédent. VIII. Divers articles dans le *Monthly Magazine*, dans le *Commercial and agricultural Magazine*, etc. — Il ne faut pas confondre Lawrence, l'auteur du *Traité philosophique sur les chevaux*, avec Richard LAWRENCE de Birmingham, vétérinaire, auquel on doit un *Examen de la structure et de la physiologie du cheval*, Londres, 1801, in-4° ; 2^e édition, 1804, in-8°, et de quelques autres ouvrages sur la nosologie de cet animal ; et moins encore avec un littérateur fort superficiel aussi, mais fort spirituel et quelquefois fort amusant, le chevalier de Malte Jacq.-Henri

LAWRENCE, né, à ce qu'il paraît, à la Jamaïque, mais qui commença ses études sur les bancs d'Eton, alla les achever en Allemagne, fit ensuite d'assez longues pérégrinations sur le continent, et finalement, se trouvant en France lors de la paix d'Amiens, fut un des Anglais que confisqua si brutalement Bonaparte. Il ne recouvra la liberté que peu de temps avant la paix générale, ce qui ne l'empêcha pas de revenir encore depuis en France. Parlant fort bien les langues étrangères, notamment le français et l'allemand, il aimait à écrire en ces langues, et l'on a de lui, en allemand, une pièce allégorique intitulée : *l'Amour* (Berlin, 1801, trad. en angl. par lui-même, 1802), et un *Essai sur le système des Nairs en fait de galanterie et d'héritage* (Weimar, 1793); en français, *l'Empire des Nairs, ou les droits de la femme* (Paris, 1807, vol. in-12). Ce dernier ouvrage, qui du reste avait déjà paru en allemand (Berlin, 1801), et qu'il traduisit lui-même en anglais (Londres, 1811, 4 vol. in-12), fut saisi par la police française comme attentatoire aux mœurs, et Lawrence n'obtint la mainlevée qu'à la condition d'écouler toute l'édition en pays étranger. Il fallut la Restauration pour permettre le débit de l'ouvrage, auquel on n'eut que la peine de mettre un frontispice neuf et le millésime 1814. On a de plus du chevalier Lawrence (en anglais) *l'Ami du cœur* (poème à la façon du *Rapt de la Boucle de cheveux*); *l'Échappé d'Éton* (mélanges en prose et en vers); *l'Émancipation dramatique*, Londres, 1791, in-8°; *l'Anglais à Verdun, ou le Prisonnier de paix* (drame), 1813, in-8° (pour lequel il n'avait été que trop à même de recueillir des matériaux); *De la qualité de gentilhomme (of the Gentry) en Angleterre*, 1824,

in-8°. L'auteur y compare les titres divers des grands seigneurs de l'Angleterre et de ceux du continent, surtout en France, et il s'élève contre cette idée qu'il n'existe en Angleterre de noblesse que les pairs. Il faut voir avec quel superbe dédain il toise et jauge ces nobles d'hier, dont la noblesse n'a pour base qu'un brevet assez moderne d'entrée à la Chambre haute! Au total, le livre se lit avec plaisir, comme tout ce qui émane d'une conviction énergique et pleine, d'une situation nette et qu'on aime. Lawrence était de toutes façons un digne membre de l'antique et vraie *gentry*; et les gaies anecdotes, les aristocratiques boutades dont est semé son livre en rendent la lecture fort piquante. Enfin il a traduit de l'allemand, de Kotzebue, *Rolla, ou la Vierge du Soleil*, 1799, in-8°. P—OT.

LAWRENCE (Sir THOMAS), premier peintre du roi d'Angleterre et successeur de Benjamin West à la présidence de l'Académie royale des Beaux-Arts de Londres, était fils de Thomas Lawrence et de Lucy Read, et le plus jeune de seize enfants, morts pour la plupart au sortir du berceau. Il naquit le 9 mai 1769, dans la paroisse des saints Philippe et Jacob, à Bristol, à quelques portes du lieu de naissance du célèbre poète Robert Southey. Son père s'était livré d'abord à l'étude du droit; mais, jeté par l'inquiète et folle mobilité de l'esprit le plus décousu, de profession en profession, on l'avait vu successivement avoué, poète famélique, déclamateur bel-esprit, histrion, receveur de l'accise, fermier et enfin aubergiste, sans que cette espèce de vagabondage lui valût plus de succès et de richesses. On le sait, toujours dans les premiers essais des grands talents, la curiosité s'évertue à tirer, après coup, le facile horoscope de leur des-

tinée future; c'est pour Lawrence surtout qu'elle ne serait pas en défaut. Rien en effet de plus prophétique que les premiers pas du jeune Thomas. Enfant prodige, il eut cette précocité dont l'âge mûr ne vient pas toujours réaliser les promesses; mais ballotté par la fortune agitée de son père, il ressentit, pendant ses jeunes années, la pénible influence d'une éducation superficielle, sans raison et sans suite. Le père, plus étourdi encore de la facilité de l'enfant que l'enfant lui-même, le donnait en spectacle à ses pratiques pour achalander son auberge de l'*Ours noir*, au bourg de Devizes, dans le Wiltshire. Thomas avait à peine cinq ans, que, doué d'une de ces mémoires prodigieuses que Gassendi appelait *célestes*, il avait appris par cœur des tirades de Shakspeare, de Milton, de Collins. On le mettait sur la table; il se dressait, et, la main droite levée, il débitait sa poésie avec un accent animé, à la grande admiration des voyageurs. C'était un enfant superbe, aux grands yeux brillants, à la voix d'une douceur angélique, et les louanges pleuvaient sur sa beauté. Il est merveilleux que, bercée par tant d'adulations imprudentes, cette jeune intelligence n'ait pas avorté. Heureusement que, plus tard, son bon sens naturel prit le dessus et le sauva; mais ce n'est pas la faute de son père s'il n'est pas devenu le fat le plus impertinent de son siècle. Ses succès, alors, ne se bornaient pas à la déclamation; sa mère, en secret, pourvoyait au plus utile, et lui montrait à lire, et la nature lui montrait à dessiner des portraits. L'enfant devint même si curieusement habile à saisir la ressemblance, que souvent le père disait à ses visiteurs: « Messieurs, voilà mon fils; voulez-vous qu'il vous récite des vers ou qu'il tire vo-

tre portrait? » Et les bonnes gens de crier au prodige. Toutefois, à six ans, il n'avait encore que de faibles notions des premiers éléments de grammaire, quand on le mit en pension près de Bristol. Un ministre dissident lui donna ensuite quelques leçons; mais, en résumé, son bagage littéraire fut toujours bien léger; et si, dans la suite, on eut occasion de louer en lui un certain goût classique, et ces fleurs de poésie que la richesse de sa mémoire faisait éclore dans la conversation, ce n'est pas qu'il eût une instruction réelle, c'est qu'il savait habilement ménager sa réserve, c'est qu'il prêtait, par l'harmonie presque musicale de son débit, un charme ravissant au peu qu'il avait appris. Grâce à cette habileté, il demeura toute sa vie un grand citateur de vers, surtout de ceux de Shakspeare et de Milton. Mais revenons à Devizes, où la vanité paternelle du vieux Lawrence s'exaltait à la fumée des éloges. Pour achever de lui tourner la tête, le grand acteur Garrick vint à traverser la contrée, dans une de ses tournées dramatiques, et descendit à l'*Ours noir*. L'aubergiste le presse sur-le-champ d'entendre son fils qui lui débite une longue scène de Shakspeare, que le tragédien écoute avec complaisance. Garrick, au retour, à un mois de là, rentre à l'auberge de Devizes et appelle le petit Thomas: « Sus, debout, Tommy; allons! mon homme; qu'avons-nous de nouveau en dessin et en poésie? » Et l'enfant lui récita une tirade nouvelle avec son petit ramage accoutumé. Le bon Garrick le prit dans ses bras, et, l'embrassant, lui dit: « Fort bien! mon héros; et que veux-tu être, comédien ou peintre? » Prince Hoare, artiste et littérateur, secrétaire de l'Académie royale, vint à son

tour à Devizes, l'entendit réciter le Lycidas de Milton, vit quelques-uns de ses portraits, et déclara, dès cette époque, qu'il excellait à rendre le regard. Et ce talent, en effet, devint, dans la suite, un des caractères distinctifs des œuvres de sir Thomas. Cette belle partie du peintre anglais a même arraché à un célèbre artiste, de tous le plus avare en éloges, au rude Fuseli, cet aveu remarquable : que, pour les yeux, Lawrence pouvait le disputer au Titien. Mais, à Devizes, que valaient au jeune phénomène toutes ces gloires d'enfant ? Avec les admirateurs stériles vinrent les donneurs de conseils. L'un voulut lui prêter les *Vies des Peintres étrangers* par Rogers, pour lui former le goût ; l'autre offrit de le mener aux galeries de Corsham - House, résidence de la famille des Methuens, pour y voir quelques peintures de maîtres. Mais le père, qui avait ses bons moments et par éclair quelque idée juste, s'opposa pour son fils à la lecture de Rogers : « Il n'y pourrait puiser que des idées toutes faites, disait-il ; son propre génie et la nature, voilà ses maîtres. » Le vieux Lawrence avait raison. « Comment faut-il s'y prendre pour devenir original ? » demandait un ancien à un philosophe ; « Ne rien lire et se promener beaucoup, » répondit l'autre. Mais le brave Lawrence accueillit de grand cœur la proposition de mener Tommy à Corsham-House. Quand il y fut, on le perdit, et on le retrouva en contemplation devant un Rubens, que son instinct lui avait signalé. « Ah ! s'écriait l'enfant, les larmes aux yeux, quand on l'emmena, je n'arriverai jamais à peindre ainsi ! » De retour au logis, il reproduisit ce qu'il avait vu et composa de lui-même le *Christ abordant saint Pierre après sa renonciation, Ruben demandant à*

Jacob que Benjamin accompagne ses frères, et enfin Aman et Mardochee, essais très - faibles sans doute, mais auxquels le contraste entre l'œuvre et l'âge de l'auteur valut une assez grande célébrité. Il avait alors neuf ans. Le nombre des admirateurs et des demandeurs de portraits s'accrut en proportion de la renommée. En moins de sept à huit minutes, sa main alerte avait esquissé un crayon frappant de ressemblance, d'un dessin qui n'était dépourvu ni de liberté, ni d'élégance et de grâce, suivant le personnage. Plus tard il se ressentit toujours de cette pratique de sa jeunesse ; et, à l'époque de sa grande carrière, il se plaisait à faire, à la pierre d'Italie rehaussée de blanc, de ces légères esquisses où il se livrait à toute la verve d'un premier sentiment. Cette habitude des deux crayons était même si forte qu'il l'entendit à ses tableaux à l'huile, et qu'il exécutait de la sorte sur le canevras son dessin considérablement terminé, avant de l'empâter de couleur. C'est toujours ainsi qu'il procéda jusqu'à la fin de sa vie, couvrant la toile de deux portraits, dont l'un devait se perdre sous l'autre ; mais trop souvent, il faut le dire, le fini fit regretter l'expression plus vraie et plus saisissante du premier jet. — Thomas venait d'atteindre sa dixième année, quand son père, ayant fait de mauvaises affaires dans son auberge, quitta le bourg de Devizes, songea à se faire une ressource des talents précoces de l'enfant, et alla planter sa tente à Oxford. Beaucoup de professeurs de l'Université avaient distingué le petit prodige à leur passage à Devizes, pour se rendre à Bath ; le vieux Lawrence fit appel à leurs souvenirs, et l'atelier de Tommy ne désemplit pas. Il dessina alors les hommes les plus consi-

dérables de la ville, les évêques d'Oxford et de Landaff, les comtes de Bathurst et de Warwick, et la comtesse d'Égremont. Une douzaine de francs, puis une guinée par portrait était son prix, que la vogue croissante lui permit bientôt d'élever à deux, puis à deux et demie. Oxford une fois épuisé, il passa à Bath, où sa réputation s'étendit. Là il travailla beaucoup dans l'atelier de Hoare, le peintre, père du secrétaire de l'Académie, et les conseils de cet excellent praticien furent fort utiles à son jeune talent. Ce fut alors qu'il peignit la fameuse tragédienne mistriss Siddons dans le rôle de Zara, et ce portrait eut les honneurs de la gravure. La bienveillance, chez quelques-uns, devint admiration; l'admiration, enthousiasme. Sir Henry Harpur voulut se charger des frais de ses études et l'envoyer à Rome; mais, fier pour son fils, le père refusa, alléguant que Tonny n'avait pas besoin d'un pareil secours pour faire son chemin. Hoare, trouvant quelque chose de céleste dans son regard le voulut peindre en Jésus enfant. Mais le mot de Garrick : « Que veux-tu être, ou comédien ou peintre ? » bruissait dans sa jeune tête, et le persuadait qu'il avait la double vocation du théâtre et de la peinture. Il voulut donc, au milieu de ses succès d'atelier à Bath, tenter la fortune de la scène tragique. Mais le vieux Lawrence, dont le pourpoint avait été doublé d'affiches de comédie, et qui plus d'une fois, à l'exemple de Melchior de Zapata, s'était vu réduit, pour tout repas, à tremper des croûtes de pain dans une fontaine quand il avait tâté du métier d'acteur, redoutait cette carrière pour le jeune Thomas. Il prit donc ses précautions pour faire échouer l'enfant dans ses débuts, et s'entendit, à cette intention, avec l'acteur principal qui de-

vait donner la réplique. Le jour de répétition est fixé; on s'assemble; la tragédie de *Venise sauvée* a été choisie; l'acteur Bernard joue Priuli, Lawrence est Jaffier. Il se tire d'abord assez bien de quelques scènes qu'on le laisse entamer; mais quand il vient à un passage difficile, qui réclame un élan passionné, il perd la mémoire; il recommence, il la perd encore et se trouble. « Affaire jugée, s'écrient et le père et l'acteur; affaire jugée! » s'écrient en un concert de voix et le directeur et tous les amis dont le père s'était entouré; « Tuez donc un conspirateur avec ce Jaffier à l'eau de rose! » L'enfant aurait tenu bon volontiers; mais toutes les voix étaient contre lui, et il ne trouva qu'un mot à dire : « En vérité, c'est dommage; car le théâtre m'eût donné, bien plus tôt que la peinture, des ressources pour ma famille, » mot plein de cœur, qui peignait son heureux naturel, et qui lit couvrir d'embrassements et d'éloges le pauvre débutant éconduit. Le *Priuli* de cette scène, l'acteur Bernard, l'a consignée dans ses *Souvenirs*, et Lawrence lui-même la contait quelquefois, au coin du feu, avec une gaieté parfaite. Le mot de Lawrence n'était point une vaine parole; son dévouement idolâtre pour sa famille, dès sa plus tendre enfance, était proverbial parmi tous ceux qui l'ont connu. Cependant, il grandissait en âge, et le temps venait où il allait sentir que son enfance et sa gentillesse avaient été pour presque tout dans ses succès. Celui qui a écrit ces lignes a vu plusieurs des portraits de la première jeunesse de Lawrence aux mains de Lawrence lui-même, quand il fut devenu l'une des grandes renommées du siècle. Ce n'étaient, à vrai dire, que de simples *fac-simile* des modèles; ensemble agréable, mais féminin; réalité nue et sans choix, sans

style, sans caractère. On sentait le copiste adroit, non l'artiste. Ce n'est que plus tard qu'il sut s'élever jusqu'à la réalité de choix, qui est la vérité dans l'art. Ce n'est que plus tard qu'il sut comprendre ces belles localités qui sont dans la nature, qu'il sut mettre quelque chose de lui-même dans ses fonds et dans ses accessoires, qui, primitivement, quand il en dessinait, étaient toujours les mêmes, louches et sans vérité d'aspect. On ne fait rien sans l'avoir appris. — En général pâles et décolorés, les produits de l'enfance la plus précocce (celle du divin Michel-Ange exceptée), tiennent de ces fleurs de serre qu'une chaleur factice étiole. Que sont les poésies des enfants prodiges? Que sont celles des génies sans littérature, qui doivent leur célébrité un peu à leur facilité poétique, et beaucoup au contraste de leur profession avec la nature de leur talent instinctif? Pour quelques vers d'une verve franche et d'une certaine noblesse d'expression, l'on n'a le plus souvent que des lieux communs, défaut général de toutes ces éducations nulles, incomplètes ou acquises à la volée. On se laisse facilement prendre aux œuvres des enfants et des génies sans culture. Ce sont, en effet, des singularités dans les arts, toujours intéressantes et curieuses à observer. On y saisit parfois quelques accents naïfs, quelques élans d'une inculte énergie; mais, après tout, l'art n'a guère à gagner à ces chefs-d'œuvre négatifs, et c'est ailleurs qu'il faut chercher les grandes qualités du génie poétique ou pittoresque: pensée et couleur, expression et excellence de la forme. Les premiers essais de Lawrence, s'ils rentrent dans la classe de ces œuvres plus curieuses que saillantes, ont cela du moins de remarquable qu'ils prédisaient déjà

l'homme par l'enfant. La grâce de la touche, l'adresse, la légèreté, la délicatesse de la manière, telles étaient les qualités de ses portraits; telles furent encore ses qualités alors qu'il tint le sceptre de la peinture en son pays. Le stratagème de son père, pour le détourner du théâtre, eut ce bon résultat qu'il ôta toute arrière-pensée à ses regrets; qu'il l'empêcha, d'un seul coup, de flotter, à son exemple, incertain entre des vocations diverses; en un mot, qu'il concentra l'usage de ses facultés en le fixant d'une manière irrévocable sur le choix d'un état, cet acte si grave, qui n'est pas seulement une affaire de plus dans la vie, mais l'affaire de toute la vie. L'art dramatique a-t-il beaucoup perdu dans la personne de Lawrence? Son âme était-elle trempée pour les luttes brûlantes de la scène, pour les orages des coulisses? Question oiseuse. Il est permis toutefois d'inférer de l'extrême douceur de sa figure et de ses manières, de la molle harmonie de sa diction, de la paisible tendance de tous ses goûts, qu'il n'eût été qu'un faible interprète des grands tragiques. « Pour bien porter le cothurne, il faut avoir le diable au corps, » disait Voltaire. Mais, sans contredit, la peinture a gagné à son choix; car difficilement supposerait-on qu'il eût fait marcher les deux arts en avant, d'un pas égal. Ce qu'il y a d'analogie entre l'art mimique et celui de rendre par le pinceau les passions humaines établi, il est vrai, entre les deux arts, une lointaine parenté, et certain nombre de comédiens ont cultivé la peinture avec quelque succès; mais qu'ont-ils été? à coup sûr peintres et comédiens médiocres. Où sont nos Michel-Ange et nos Raphaël, à la fois architectes, peintres et poètes? Où sont nos Ru-

bens, ambassadeurs et peintres? La nature vend cher au génie les succès que l'on croit qu'elle lui donne, et ce n'est pas trop de la vie tout entière d'un homme pour l'exercice de la peinture. Encore lui faut-il le feu sacré de la vocation, ce premier éclair du génie, cet instinct énergique et pur qui se nourrit de lui-même, qui recherche les âpres plaisirs de l'étude et des veilles, qui entraîne toute chose vers un même but, qui sait vouloir et qui peut, parce qu'il a voulu. Combien, en effet, trompés aux charmes des premiers pas dans les beaux-arts, ont pris leur inclination pour vocation! Que de gens de métier se croyant artistes! que de vies consumées dans l'impuissance! Mais nul, plus que Lawrence, n'a possédé en peinture la vocation; nul ne s'est montré, dans tout le cours de sa carrière, plus noblement artiste que lui. Entouré d'adorations en province, l'artiste enfant avait vu, dès ses douze ans, toutes les jeunes et belles personnes de Bath s'empres- ser dans son atelier, poser pour jouir de sa conversation, pour flatter ses grâces juvéniles d'une innocente co- quetterie, et se jouer, sans danger en- core, avec cette naïveté de l'adole- scent qui, par galanterie élégante plus que par passion, devait faire plus tard tant de ravages d'amour, comme on disait au siècle galant de Louis XIV. Du milieu de cette vie semée d'inté- rêts doux et de relations agréables, son vif désir de savoir et de produire, de trouver de grands modèles et de savantes leçons à l'Académie an- glaise, fondée en 1769, le poussa vers Londres, le grand théâtre où tout peintre anglais venait recevoir son baptême d'artiste. C'était au commen- cement de 1787, à sa dix-huitième année. Il n'y en avait qu'une encore qu'il s'était mis à peindre à l'huile.

Arrivé seul avec son père, il fut d'a- bord, malgré tout son aplomb, un peu ému au bruit de ce grand atelier de travail, de politique active et de plaisir intellectuel. Nul appui, nul patron influent, nulle personne avec qui il eût seulement ces liens de sou- venirs communs, si chers et si puis- sants entre les hommes, même les plus divers. La renommée du peintre enfant de Bath n'avait laissé qu'un écho bien vague dans la vaste cité qui dévore tant de réputations et n'en accepte aucune sur parole. Thomas fit de ses portraits une exposition pu- blique, à laquelle présida son père, et qui fit peu de bruit. L'auréole du prodige une fois évanouie avec son enfance, il restait sous la seule pro- tection de son mérite et de sa valeur propre. Lawrence vit donc qu'il fal- lait se retirer dans de sérieuses étu- des. Heureusement qu'à son passage par Salisbury, sur sa route vers Lon- dres, son crayon lui avait valu une ample moisson de guinées qui lui per- mettait d'attendre patiemment les modèles. Il copia avec ardeur les maîtres. D'abord il s'essaya dans le style de Rembrandt, puis dans celui de Reynolds; puis il s'imagina faire du Titien, et il peignit dans ce der- nier goût une vaste étude de huit pieds de haut, représentant un porte- ment de croix. Il faut que cette étude n'ait été qu'un bien pâle ouvrage, car il ne le montra point, et, un beau jour, il en fit bonne justice lui-même, et l'effaça. Mais il prit sa revanche en peignant son propre portrait, qui fut généralement applaudi comme un morceau fort extraordinaire pour un si jeune pinceau. La vanité à laquelle son éducation l'avait si bien préparé lui monta à la tête, et il y donne es- sor dans une lettre qu'on a conservée et qui est adressée à sa mère. « A part toute vanité, dit-il, et toute préven-

tion du moment, il est évident pour moi que, quelles qu'aient été les études de M. Prince Hoare, mes peintures sont meilleures qu'aucune de celles que j'ai vues de lui ; et, ce qu'à coup sûr je ne dirais pas à autre qu'à ma famille, j'ajouterai que, sir Joshua excepté, il n'est pas un peintre à Londres avec qui je ne misse en jeu ma réputation, en fait de peinture de portrait. • Le mot était superbe dans la bouche d'un adolescent de dix-sept à dix-huit ans, alors que les grands artistes qui ont fait la force et la gloire de l'école anglaise brillaient dans tout l'éclat du talent. Un vrai génie, sir Joshua Reynolds, avait succédé à la grande renommée d'Hogarth, ce Molière de taverne, si plein d'exquises pensées, de fou rire et de gros sel ; Hogarth qui, à force de finesse et d'esprit d'observation, avait élevé à la dignité de l'art la caricature ; génie original et natif, sans ancêtres comme sans héritiers dans les arts, le peintre le plus essentiellement national de l'Angleterre, et le premier qui ouvre la série des grands artistes qui l'ont honorée. Reynolds tenait le sceptre de la peinture. Fort de l'étude des grands maîtres vénitiens, il les continuait avec ardeur, tout en restant lui-même. Écrivain et peintre, il donnait à la fois le précepte et l'exemple, pratiquait la science de tous les grands effets lumineux, et fondait la belle et moelleuse manière qui constitua depuis le caractère de l'école anglaise. Autour de cette *stella perennis* de l'école se groupaient des peintres de premier talent que Lawrence allait avoir pour rivaux, Opie, Gainsborough, Romney, Hoppner, et quelques autres encore qui pratiquaient en même temps, pour la plupart, la peinture d'histoire et celle du portrait, qui fut toujours, grâce aux va-

nités aristocratiques, le premier des genres, et le plus lucratif en Angleterre. Bien que la paix ait rouvert les portes de la Grande-Bretagne depuis plus de vingt-cinq ans, quantité de personnes en France ne connaissent pas même ces derniers noms, si dignes cependant de toute l'estime qui les entoure dans leur patrie. On sait à peine qu'à une époque où la peinture se mourait dans toute l'Europe ; où l'art français, continuant à sa manière le long carnaval des mœurs de la régence et du règne de Louis XV, se traînait déshonoré sur les pas de Vanloo et de son école ; où Boucher portait le titre de premier peintre du roi qu'avait jadis honoré Poussin, l'art anglais marchait dans sa force. Nos élèves grand prix allaient encore à Rome chercher des recettes pour avoir du génie et le droit d'attendre des travaux du gouvernement ; mais tous les chefs-d'œuvre de la ville sainte, mais toute l'austère pureté du passé étaient pour eux sans contagion ; et tandis que notre peinture périssait étouffée dans une orgie de boudoir, à force de liberté licenciense et de naturel dévergondé, la peinture anglaise grandissait et retrouvait quelques-unes de ces inspirations simples, de ces qualités solides qui appartiennent aux beaux temps de l'art. John Opie et John Hoppner peignaient le portrait, chacun suivant son génie, avec une supériorité dont Lawrence devait plus tard apprendre à tenir compte. L'un, ouvrier échappé de l'atelier de charpenterie de son père, avec tout l'aspect d'un paysan de Cornouailles, au front ouvert et inspiré, se reproduisait dans ses œuvres : sa peinture prosaïque, mais vraie, mais solide, profonde, pourvue souvent des qualités saisissantes du coloris de Titien, manquait de variété, de délicatesse et

de grâce. Dominant son éducation première par un vif sentiment de l'art, il écrivait sur la peinture comme il peignait. Le second, au contraire, appelé par la vigueur de son imagination et la trempe d'un esprit d'élite et cultivé, à la pratique des branches les plus élevées de l'art, s'imposait le portrait par nécessité, y portait la délicatesse de sa conscience et la noble et sévère simplicité de son style. De ce zèle ardent de la vérité, de cette imagination amoureuse de tout ce qui peut compléter pour elle l'image du vrai, naissaient la chaleur de l'expression, l'intérêt du coloris ; et l'artiste consommé, qui ne se satisfaisait pas aisément lui-même, n'avait que du dédain pour les tons passés, les chairs polies et l'éclat factice de Lawrence. Il ne le regardait que comme un météore destiné à s'éclipser aussitôt. George Romney, le premier de tous les peintres anglais pour l'élévation et le caractère, au jugement du sage et consciencieux Flaxman, cet admirable juge en toute chose de poésie, pétillait de verve, et peu d'artistes, depuis le XV^e siècle, ont égalé l'universalité de ses talents. Peintre d'histoire, il modelait en statuaire, sculptait le bois avec adresse, traçait des plans et bâtissait en architecte. Mais un autre rival, qui eût pu être pour Lawrence encore plus redoutable qu'Hoppner, était ce Thomas Gainsborough, peintre charmant, si moelleux, si suave, sans nulle réminiscence d'école ; la grâce naïve, la vérité, la pure nature dans le portrait, dans le paysage, dans les sujets d'imagination, et qui peignait les enfants comme le Dominiquin, comme, au plus haut point de sa gloire, Lawrence lui-même ne sut jamais les peindre. Tels étaient les satellites du grand astre de la peinture à Londres, sir Joshua Reynolds ; tel était le

milieu où se trouvait l'enfant de Bath, où il prétendait se faire place, et même place d'honneur. D'autres hommes encore occupaient la renommée en des branches diverses de l'art. Abstraction faite du genre, Lawrence pouvait avoir à compter avec eux, aux yeux du public, au point de vue de la peinture en général, lui qui n'en avait qu'une si courte et si faible pratique. Le quaker américain Benjamin West et l'irlandais James Barry se partageaient l'immense empire de la peinture d'histoire biblique et profane : chargés tous deux d'un vaste savoir, mais dépourvus de cette puissance vibrante qui agit sur les âmes : West, habile compositeur, mais machiniste d'une raison trop froide ; Barry, enthousiaste de parti pris trop déréglé, pour atteindre ce grand caractère de la composition historique, qui impose tant de conditions de science, de sobre facilité, de riche exécution, de génie (1). L'entreprise colossale du Shakspeare de l'alderman Boydell, suggérée par Fuseli, avait fait briller d'un grand lustre une pléiade d'artistes éminents, tels que ce Fuseli, Stothard et Smirke. A la vue de tant de grands noms, cette présomption de Lawrence, dont nous avons surpris la confiance dans une lettre à sa mère, ne dura pas. A coup sûr, il conserva le sentiment de sa force, mais il apprit à mieux mesurer celle des autres artis-

(1) Barry n'était, à vrai dire, qu'un fou orgueilleux. West était bien autrement supérieur, mais incomplet. Sans la déplorable froideur d'un style trop académique et d'une exécution blafarde, il se fût placé au rang des grands maîtres. Son tableau de la bataille de La Hogue est un morceau de premier ordre, comme conception et ordonnance. C'est, il est vrai, son meilleur ouvrage ; mais on ne fait point par hasard de pareils es compositions. Il faut reconnaître toutefois qu'il a été merveilleusement gravé, et que son traducteur, W. Woollett, l'un de meilleurs artistes qui aient tenu le burin, lui a prêté sa chaleur comme autrefois Audran avait prêté le secours de son style aux batailles de Lebrun.

tes, et il rechercha l'amitié de plusieurs. Quand il se fut fait inscrire, à la fin de 1787, comme élève de l'Académie; quand, après des études sur l'antique et des conseils paternels de sir Joshua sur sa peinture, il eut agrandi son talent; quand il se fut affermi dans la pensée de se fixer désormais à Londres, d'y appeler sa mère et toute sa famille, il se produisit au grand jour; il aborda de front la renommée qui déjà lui avait été si douce, et il la conquist de nouveau. Non pas, comme on l'a prétendu, qu'il se soit emparé de prime saut de la faveur publique, dès son apparition; car quelle réputation n'a eu son commencement? quel succès n'a été contesté? Mais les premiers portraits qu'il exposa à Somerset-House entraînent les suffrages, lui ouvrirent quelques maisons puissantes, et décidèrent de son avenir. Henry Fuseli (2) fut le premier qui distingua Lawrence, et qui le soutint dans ses débuts et de la voix et de la plume. Il y avait du bon dans ce Zuricois fongueux implanté en Angleterre. On ne parlait que de ses compositions romantiques pour Shakspeare, et lui-même était toujours prêt à en parler avant les autres. Voilà cependant encore un de ces peintres à fracas, à génie bouillonnant et capricieux, qui n'ont su atteindre en résumé que la convention, le faux et la boursofflure. Une verve ardente et sarcastique brûlait au fond de ses paroles; mais, il faut le dire à sa gloire, son âme débordait de bienveillance pour les jeunes courages, et son amitié pour l'enfant de Devizes ne se démentit jamais. Thomas Stothard, depuis *l'un des chapitiaux corinthiens* de l'école anglaise, comme

l'appelait Lawrence, et l'auteur de ce pèlerinage de Cantorbery, dont quelques parties attestent un sentiment si délicat et si raphaëlesque, vivait plus avec sa pensée qu'avec le monde. Étranger à l'art de fixer la fortune, manquant d'occasions favorables pour déployer sur la toile les trésors de sa riche imagination, il finit par éparpiller sa gloire en petits dessins de librairie, pour vivre au jour le jour. Triste destinée de l'un des génies de premier ordre que l'école anglaise ait produits! Mais celui pour lequel Thomas Lawrence se prit d'une amitié plus vive fut Robert Smirke. Nulle rivalité ne pouvait s'établir entre eux. Smirke, presque exclusivement occupé à *illustrer* les ouvrages littéraires, ne songeait guère à faire des excursions dans le domaine du portrait. Sa mission était assez active d'ailleurs, et plus que tout autre, par la beauté de ses œuvres, que multipliait à l'infini la gravure, il contribuait à l'amélioration du goût. Lawrence prisait beaucoup la suavité de son coloris et le charme de ses effets; il le proclamait à juste titre le premier dans son département de peintre novelliste et dramatique. Peintre un peu efféminé lui-même, il n'aurait pas eu le courage de lui demander un peu plus de nature et d'énergie, de lui reprocher de pousser trop loin peut-être cette aménité, cette douceur de tons et de surface, cette concentration de clair-obscur qui trahissait son origine de peintre sur panneaux de voiture, et donnait, avec le copal et le mastic, à ses tableaux un caractère d'amollissement. C'était assez d'ailleurs, pour son *monumentum ære perennius*, de ses beaux ouvrages peints avec plus de chaleur, d'empatement et de vigueur pour cette noble et nationale galerie de Shakspeare qui eût pu, à elle

(2) Voy. FUESSLI, LXIV, 338. C'était en effet son nom; mais, une fois établi en Angleterre, il le modifia, et signe *Fuseli*.

seule, malgré ses défauts, servir de fondement à une école moderne d'histoire et de poésie en Angleterre, mais qui, malheureusement, et à la honte de la nation, est dispersée aujourd'hui. Fort de son talent, soutenu de telles amitiés, Lawrence s'avancé gaîment dans la carrière. A son apparition à l'Académie, il avait frappé tous les regards par la beauté de ses traits, le calme et la douce expression de son regard, l'abondance de sa chevelure tombant en boucles sur ses épaules; par un certain air de province, partout si long à effacer. On avait été plus frappé encore de la beauté de ses études d'après le Gladiateur et l'Apollon du Belvédère; et, content lui-même de ce succès, il ne songea pas à disputer les médailles et les prix à ceux de ses camarades qui se montraient jaloux de semblables distinctions. Dans le monde il porta d'abord un ton un peu précieux, un sourire satisfait et moqueur; mais bientôt ces défauts s'atténuèrent et disparurent. Il recherchait surtout avec avidité la compagnie de sir Joshua, qui commençait à ressentir le dépérissement de sa santé. D'un abord facile, le président, dont les fâcheux abusaient, montrait parfois des impatiences que sa bienveillance réprimait soudain. Mais il affectionnait Lawrence comme un premier-né de l'art. Nulle conversation n'était plus nourrie de faits que celle de Reynolds: une longue pratique, de longs voyages, donnaient à la parole du patriarche toute l'autorité d'un ancien. On sentait incessamment dans sa société cette sincérité, ce desintéressement de l'esprit, qui sont peut-être le plus grand charme de la conversation, et le jeune Thomas ne le quittait qu'avec cette espèce d'attendrissement qui est plus que le respect. Après un semblable entretien, il

se sentait plus d'enthousiasme pour le travail. Indépendamment de l'apparition de ses portraits à l'exposition, la curiosité de voir le prodige de Devizes lui attira quelques grandes dames qu'il peignit. Mais, en même temps que la haute société l'adoptait, il commençait à être travaillé dans son intérieur par des nécessités d'argent qui furent le fléau de toute sa vie. Son père, dont l'âge n'avait point guéri l'esprit aventureux, s'était fourvoyé en des spéculations excessives, et le ruinait. Les emprunts forcés pour faire face aux pressantes circonstances venaient, par l'accumulation des intérêts, augmenter la gêne, et c'étaient incessamment des désespoirs durant lesquels il formait les plus beaux projets d'économie, toujours oubliés et toujours renouvelés aussi vainement. Quels furent les premiers ouvrages que Lawrence peignit à Londres? Ce fut d'abord un petit tableau représentant Homère récitant ses poèmes aux Grecs, puis le portrait en pied de la célèbre actrice miss Farren. Le premier appartient à la classe de ces essais malheureux qu'il renouvela de loin à loin dans la peinture d'imagination, pour laquelle, il faut l'avouer, il n'avait nul talent; l'autre, véritable coup de maître, fit dire à sir Joshua Reynolds un de ces mots plus protecteurs et bienveillants que sincères, que Voltaire excellait à préparer aux débutants en poésie: «Ce jeune homme commence comme je finis.» Miss Farren, dans la fleur de la plus surprenante beauté, avait un de ces sourires célestes, un de ces regards vainqueurs qui en faisait l'idole du public et en fit la comtesse de Derby. Lawrence avait conservé à ce sourire un charme, à ce regard un éclat et une séduction presque inconnus jusque-là dans l'école; et ce bonheur d'exécution lui fit pardonner

généralement l'étrange bizarrerie de l'ajustement, qui donnait à la belle actrice tous les attributs d'un habit d'hiver, manchon et fourrures dans un paysage d'été, et lui laissait les bras nus. Il paraît que l'artiste se souciait peu de ce genre d'inconséquence ; assez souvent, en effet, il les reproduisit dans ses œuvres, et l'on se rappelle notamment le portrait du jeune Lambton, exposé à Paris en 1825 : la lune y apparaissait derrière la figure éclairée en plein soleil ; et si de pareilles licences n'impliquent rien contre les qualités constitutives de la peinture, elles sont des fautes de goût qui peuvent jusqu'à un certain point gêner dans la jouissance d'une belle œuvre. Celle-ci fut comparée par les enthousiastes à celles de Joshua, et fut égalée à celles de Hoppner qui alors avait le monopole des dames du grand monde, et que le patronage du prince de Galles, depuis Georges IV, protégeait encore contre le crédit naissant d'un rival. Le portrait de la reine et celui de la princesse Amélie vinrent prouver, à l'exposition de 1788, que Lawrence avait commencé à trouver grâce devant la cour. Il avait mis un soin si coquet et si délicat à complaire à la bonne reine, en recevant séance ; les portraits avaient un tel succès à Saint-James, que Georges III, qui se sentait une particulière répugnance pour tout artiste dont les études passaient pour mieux faites, s'il avait étudié à l'étranger, et qui, par ce motif, avait tenu si longtemps à distance le grand Reynolds, se déclara le patron du jeune peintre, d'un talent tout indigène. Il aurait bien voulu le faire entrer à l'Académie, mais le règlement, qu'il avait approuvé et paraphé lui-même, lors de la fondation, s'y opposait : il fallait vingt-quatre ans pour être admis comme associé, et Lawren-

ce n'en avait que vingt-et-un. En vain Reynolds et West prêtèrent-ils leur appui au jeune candidat : des susceptibilités chatouilleuses et jalouses de leurs privilèges crièrent à l'abus de l'influence royale. Néanmoins, un an après, le protégé du roi fut admis, au mois de novembre 1791, par un *mezzo termine*, en qualité d'associé honoraire, distinction flatteuse, encore sans exemple ; ce ne fut qu'en décembre 1795 qu'il fut nommé membre définitif. Les portraits exposés de Lawrence avaient été déjà l'objet de quelques vives attaques ; mais c'est surtout à son entrée dans le corps académique qu'il sentit les pointes aiguës de la critique publique. Un satirique sévère et incisif, Peter Pindar, fut le plus cruel alors ; mais, quelque temps encore, et un autre bien plus impitoyable, espèce de sycophante affamé, un nommé Williams, caché sous le pseudonyme d'Antony Pasquin, le déchira jusqu'au sang. Ses qualités étaient méconnues, ses défauts bafoués ; on triomphait surtout à lui refuser toute imagination, pour le parquer dans le domaine du portrait. Malheureusement ces critiques et les conseils de maladroits amis le firent rougir d'y demeurer en effet, et le poussèrent à renouveler, dans la peinture d'imagination, des tentatives toujours à peu près impuissantes. C'est ainsi qu'il alla demander au *Paradis perdu* de Milton un sujet qu'il mit un an à méditer, une année à peindre, et ne produisit au grand jour de l'exposition qu'en 1797 : Satan évoquant ses légions des abîmes de l'enfer pour les lancer sur le monde :

Awake, arise, or be for ever fallen;

sujet plein de terreur, et qui réclamait un génie plus fortement trempé que le doux Lawrence. En vain l'œil cherche-t-il au front d'airain du formida-

ble colosse cette empreinte de mélancolie suprême, de rage poignante, d'éternel blasphème, qui fait le caractère du chef des démons. Au lieu de la grandeur, le théâtral. Ce n'est, en résumé, qu'une gigantesque figure d'académie, dont le modèle d'Egville, un danseur célèbre alors, était nerveux à plaisir et fort peu archangélique. Coriolan au foyer d'Aufidius, que Lawrence exposa en 1798, tableau de chevalet qu'il appelait une peinture *demi-historique*, ne fut pas un essai plus heureux. La figure, celle de John Kemble, le grand tragédien, pouvait avoir pour le vulgaire quelque séduction d'aspect; mais le tout ensemble manquait desentiment et de caractère historique, et rappelait les toiles du froid classicisme des martyrs de l'école de David. Toutefois Lawrence avait un faible pour cette peinture de Coriolan, tant les hommes de l'esprit le plus élevé sont peu exempts d'illusions! Depuis, et surtout dans ses dernières années, il parlait souvent de son désir et de son intention de rompre avec le portrait, pour se consacrer exclusivement à l'histoire. Mais ses habitudes de grand seigneur lui rendaient l'argent trop nécessaire, et le portrait seul était lucratif. A juger d'ailleurs par les quelques excursions qu'il a faites dans la région historique, on doit peu regretter pour sa renommée qu'il ne lui ait pas été donné de mettre son dessein à exécution. La nature lui avait dénié la pensée génératrice. Non qu'il fût dépourvu de l'art de la composition, c'est-à-dire l'art de disposer de la réalité, comme l'imagination elle-même dispose de ce qu'elle invente; mais cet art voulait se restreindre au cadre d'un portrait. Plus Lawrence avança dans la carrière, mieux il sut écrire en caractères saisissants l'âge, la complexion, toute l'habitude de ses

modèles; mieux il sut pénétrer dans les secrets de l'âme, mieux il sut rendre les nuances délicates de grâce intime, de mélancolie ou de gaieté; plus il excella dans l'imitation de ces traits caractéristiques qui frappent comme en médaille un être vivant; plus aussi l'effet pittoresque vint ajouter de relief à ses têtes; plus il devint merveilleux dans ses poses, dans ses accessoires, dans l'entente générale, en un mot, dans la composition du portrait. — Cependant le plus grand poète en ce genre, dans l'école anglaise, sir Joshua, s'affaiblissait et mourut tout à coup en 1792, laissant le double héritage de la présidence de l'Académie, et la place de premier peintre du roi. West fut élu président; mais qui serait premier peintre? Tous les yeux se portèrent vers Opie, Hoppner et Romney, grands talents dans toute leur vigueur. Hoppner surtout, de dix ans plus âgé que Lawrence, Hoppner que portaient tous les vœux de sa puissante clientèle, se sentait battre le cœur. Le roi nomma son jeune compétiteur, qui n'avait encore que vingt-deux ans, et, sans l'extrême et inoffensive douceur du caractère de Lawrence, tant de grâces accumulées lui eussent valu l'exécution de ses confrères : *genus irritable vatum*. Le roi lui donna sur-le-champ à exécuter en pied son portrait et celui de la reine, qu'il envoyait à l'empereur de la Chine, avec la première ambassade du lord Macartney. Dès ce moment, Lawrence, monté sur le piédestal de la faveur, fut un personnage considérable et considéré. Sa grande carrière commence. Les modèles affluèrent, et son prix fut porté à cent guinées pour un portrait en pied, cinquante pour la demi-nature, et vingt-cinq pour la tête. En 1795, il peignit entre autres, avec succès,

l'auteur de *la Tâche*, le poète Cowper, et de nouveau en pied mistress Sidons, en 1797. Le portrait un peu flatté de la grande actrice fut l'objet de quelques critiques et de plus nombreux éloges. Lawrence s'y était montré avec ses beautés et ses défauts : dessin moelleux et fin, sans recherche du contour, regard plein d'âme, effet général éblouissant, mais trop de coquetterie à amener du piquant et de l'inattendu dans cet effet même. De nouveau, le sauvage Pasquin, comme cet insulteur de l'antiquité chargé de rappeler au triomphateur qu'il était homme, poursuivit le pauvre artiste de sarcasmes sanglants. Que d'angoisses nouvelles pour Lawrence, qui n'avait en guère que des apothéoses dans son étonnante adolescence, et ne pouvait les oublier encore ! D'une autre part, ses premières expositions à Somerset-House réveillèrent tout ce que les journaux avaient conté du prodige de Devizes et de Bath ; le public était tout admiration, et en faisait un Raphaël et un Michel-Ange. Mais aujourd'hui, comme on l'a vu, à côté des enthousiastes, voici venir les jageurs, et Pierre Pindar et l'impitoyable Pasquin, et puis encore les maîtres de l'art, ceux-là surtout que les succès du jeune artiste menaçaient dans leur part de la faveur des grands. Hoppner fut le plus ému, parce que, le plus accrédité, il avait aussi le plus à perdre. En vain avait-il pour patron le magnifique prince de Galles, qui passait pour fin connaisseur ; en vain ce patronage lui donnait-il pour prôneurs l'ardente jeunesse de la cour de Carlton-House et toute la société parlante et écrivante des whigs : Lawrence, qui n'avait pour lui que la bonne vieille cour de Saint-James et de Windsor, fort peu faite pour donner la mode aux dandys et aux mer-

veilleuses du temps, n'en gagnait pas moins du terrain à chaque exposition nouvelle. Dans son humeur, un jour, Hoppner éclata : « Qu'y a-t-il de commun entre les femmes de Lawrence et les mieunes ? s'écria-t-il. Pur charlatanisme, goût dépravé, que les siennes, dont l'air insulte à la décence, autant que l'exécution en blesse l'austérité des règles de l'art. » Le trait était vif, et avait sa justesse. Il vola bientôt de bouche en bouche, et vint jusqu'aux oreilles de Lawrence, qui en fut vivement frappé. Et de fait, il donnait à tous ses modèles un air *fashionable* qui mit plus d'une fois en danger la vérité de ses ressemblances ; et s'il eut cette qualité qu'il ne perdit jamais de vue le principe du charme naturel qui forme l'attribut distinctif du beau sexe, il faut avouer qu'il eut aussi le défaut de cette qualité, et qu'à force de molle élégance dans l'ensemble, à force d'allumer le regard ou de le baigner dans la langueur, il donna mainte fois à ses modèles un air libre et provoquant. Étrange contraste que celui du peintre de la cour galante et dissolue de Carlton-House se faisant le champion de la modestie contre le peintre de l'honnête et austère Georges III ! La pureté d'aspect et d'exécution des portraits d'Hoppner piqua Lawrence d'une pointe d'émulation. Il travailla avec une ardeur extraordinaire, cherchant le brillant sans crudité, la force sans dureté, le flou sans mollesse, le naturel des poses sans trop d'abandon. Son talent gagna beaucoup à cette lutte ardente et secrète ; ses qualités en acquirent plus d'accent et de souplesse ; mais il ne put jamais réussir à éteindre ses défauts. Toujours du goût et de l'élégance, mais une élégance qui dégénérait trop souvent en affectation et en manière. Il y eut

plus de fermeté dans la touche et plus d'unité d'exécution; mais la coquette rie demeura; l'artifice ne fut pas moins visible. Et cependant, si exagérés que soient les moyens de Lawrence, si bizarres que puissent être ses caprices, l'œil est toujours forcé de le chercher et d'adopter sa donnée pour un instant. Son tableau est comme un diamant qui brille de lui-même et fait momentanément oublier ce qui l'entoure. Tout semble sacrifié à l'effet de la tête; mais ce qu'un premier coup d'œil pourrait prendre pour de la négligence cache un système complet et personnel, et la concentration rayonnante de la lumière vous entraîne, comme en un cercle magique, vers le point principal, vers la figure, où la vie semble être partout, où la bouche parle, où l'œil rit et vous suit sans cesse et vous communique une indicible émotion, qui malheureusement en général n'a point de durée. En dépit de tous ses efforts, Lawrence ne sut jamais bien se prémunir, dans ses portraits de femmes, contre cette désinvolture trop dégagée que lui avait reprochée son rival. Vingt ans plus tard encore le célèbre poète Samuel Rogers disait : « Je choisirais Phillips pour peindre ma femme, Lawrence pour peindre ma maîtresse. » C'en est néanmoins Lawrence qui ne perdit pas un modèle. Ce qu'il y eut même de plus piquant lors de sa lutte avec Hoppner, c'est qu'une fois que ce dernier eut caractérisé ses portraits, toutes les élégantes, loin de s'alarmer, assiégèrent en foule l'atelier de Lawrence, pleines d'indulgence et de pardon pourvu qu'il les fit belles. Un autre motif devait rendre plus général encore le succès de Lawrence aux dépens d'Hoppner; c'est que celui-ci, ardent et absolu, s'était jeté à corps perdu dans la politique, affichait le whigis-

me le plus prononcé, et s'aliénait ceux des grands seigneurs qui tenaient pour le roi régnant; tandis que, tolérant par caractère, et un peu l'ami du genre humain, Thomas Lawrence n'était d'aucun parti et peignait indifféremment torys ou whigs sans souffler mot de politique. — Cependant notre peintre avait trente ans : rois et princes étaient ses patrons; il menait une vie de grand seigneur, dans la société des pairs et des pairesses; aucune renommée du temps qui ne fût jalouse de son amitié; pas une porte qui ne fût ouverte à son nom dans le monde. Ici, en se jouant, il croquait au crayon quelque joli visage, signait l'esquisse, et l'offrait au modèle avec un compliment souvent aussi bien reçu que le dessin. Ailleurs, il récitait les plus doux et les plus tendres passages de Shakspeare, et se faisait appeler, par les petites-maîtresses, « un Garriek plus gracieux. » Ou bien il jouait la comédie en société avec de grandes dames devant le prince de Galles, le duc de Devonshire, le marquis d'Abercorn et l'illustre et infortuné Sheridan; et sa vanité jouissait plus des applaudissements qu'il en recevait que des véritables talents qui faisaient sa gloire. Parfois encore il risquait des vers galants de sa composition, dont le beau monde raffolait : vers passionnés sans passion à des Iris en l'air. On ignora longtemps qu'il se livrât à ce genre de composition. Ce fut d'abord un secret connu de quelques amis; peu à peu le bruit transpira, se répandit, devint général, et, assailli de toutes parts pour réciter ou communiquer ses vers, il les copia de sa plus belle main dans un joli album qu'il livrait à l'engouement de ses admiratrices. On dit que quelques-unes des pièces faisaient allusion à une déplorable aventure dont il aurait été le héros, et l'une des deux filles

de mistriss Siddons la victime. Admis dans l'intimité de la grande tragédienne, il aurait vu de bonne heure à ses côtés les deux jeunes sœurs, créatures ravissantes de figure et de vertu. En public, il les aurait toutes deux entourées de tendres prévenances, aurait offert en secret ses hommages passionnés à l'une d'elles, et n'aurait pas été plus tôt assuré d'avoir gagné son cœur, qu'il l'aurait sur-le-champ abandonnée, sans motif, sans explication, pour tourner ses attentions vers la seconde, et lui offrir sa main. La chronique ajoute que la première en serait morte de désespoir. Tout cela ressemble assez bien à un conte, car si Lawrence eût eu une pareille indignité sur la conscience, comment, depuis la mort de la jeune fille, eût-il conservé, comme il le fit toujours, les plus étroites relations d'amitié avec mistriss Siddons? Comment John Kemble, l'oncle et le protecteur naturel de la malheureuse enfant; John Kemble, l'homme le plus chatouilleux sur le point d'honneur, n'eût-il pas rompu avec lui? Comment, au contraire, eût-il continué à lui servir de modèle pour ses peintures demi-historiques? Il est plus raisonnable de penser, avec les amis des deux familles, que miss Siddons eut ce sort si commun, de mourir de maladie et du médecin. Lawrence, il est vrai, avait un ton habituel de courtoisie galante et de tendre flatterie. Il ne pouvait parler à une femme avec l'accent de l'indifférence. Il ne pouvait lui écrire le moindre billet, ne fût-ce que pour une invitation à dîner, sans le tourner en billet doux. Mais cette habitude efféminée était devenue chez lui une seconde nature. La jeune Siddons, dans son innocence, avait bien pu se laisser prendre au miel de ces paroles, à l'insu de Lawrence lui-

même (3). Quoi qu'il en soit, John Kemble prêta sa figure à Thomas pour peindre Rolla, Caton et Hamlet, trois sujets traités dans le goût du Coriolan. Les Anglais, fiers du troisième, le proclament une des plus belles productions des écoles modernes. C'est en vérité pousser bien loin l'esprit national. Le Rolla n'est qu'un acteur de mélodrame; le Caton, qu'un grimacier à la torture pour se donner l'air du dernier des Romains. L'Hamlet, grand comme nature, vaut mieux, mais il est arrangé plutôt que composé; il manque du caractère historique: c'est du petit traité en grand. Le moment représenté est celui où le prince, dans le cimetière, parle au crâne qu'il tient dans ses mains. La lumière tombe sur le front et la poitrine d'Hamlet pour aller s'éteindre sur le crâne d'Yorick: artifice lumineux qui n'est pas dépourvu de bonheur; mais, à tout prendre, cet essai équivoque est bien au-dessous des grands portraits de Lawrence. A mesure qu'il avançait en âge, un essaim d'artistes nouveaux entraient dans la lice. A Opie, Hoppner, Beechey, étaient venus se joindre Martin, Arthur Shee, également habile dans le portrait et dans la littérature; Jackson, idolâtre de Reynolds; sir Henry Roeburn, premier peintre du roi pour l'Écosse, artiste mâle et vigoureux, trop large dans sa manière, mais plein de sève, de caractère et de noblesse; Owen enfin et Phillips, homme sans génie, mais d'une étude infatigable et opiniâtre, d'un goût sé-

(3) Toujours est-il que Lawrence avait conservé d'elle un tendre et profond souvenir. Bien longtemps après l'événement, le célèbre et gracieux dessinateur anglais, John Lewis, avait trouvé, un jour, à vil prix, un portrait aux trois crayons, de cette même jeune fille, de la main de Lawrence. Il le reporta à sir Thomas, à qui il avait été dérobé. En voyant le portrait, Lawrence fondit en larmes, et il eut de la peine à en détacher ses regards.

vere et châtié, et qui poussa ses efforts jusqu'à produire des têtes qui, pour la dignité de l'expression, la vérité de la couleur, ne seraient pas indignes de Van Dyk. La gloire de Lawrence ne fut que rehaussée par cette foule de rivaux. Il peignit à cette époque un grand nombre de dames du monde, pour la plupart célèbres par la beauté. Il peignit également la princesse de Galles, la princesse Charlotte, et une troisième fois mistress Sidons. De tous les portraits d'hommes qu'il fit alors, le plus remarquable est celui de l'éloquent Irlandais Curran, qui, sous les traits les plus communs et les plus lourds, cachait un génie d'élite et une âme de feu. Déjà, depuis plusieurs séances, le peintre labourait sa toile dans une sorte d'impuissance à tirer parti de son modèle, et il était prêt à briser sa palette de désespoir, quand, au moment de partir, Curran, jusque-là silencieux et intérieur, se prit à parler et d'art et de poésie, et de sa chère Irlande; son front s'inspirait, son œil jetait du feu, sa face s'était soudain illuminée d'une expression inconnue de grandeur : « Dites, dites toujours, s'écria Lawrence : je ne vous ai pas vu encore tel que je vous vois; restez, donnez-moi séance de Curran l'orateur; » et, inspiré lui-même, il produisit une tête pleine de génie et de flamme. Moins heureux dans son portrait de sir James Mackintosh, il prit sa revanche en reproduisant les traits de lord Erskine, de lord Thurlow, de miss Wyndham, de sir William Grant. Il serait en vérité trop long d'énumérer tout ce qu'il fit de portraits depuis cette grande époque de sa vie. Hommes politiques, poètes, artistes, savants, tout ce que l'Angleterre offrait d'illustre par la position sociale, par les talents, par la beauté, reçut une vie nouvelle de son pinceau :

lord Grey, lord Amherst, sir Joseph Banks, le comte d'Aberdeen, William Pitt, lord Castlereagh, George Canning, lord Melville, lady Elisabeth Forster, depuis duchesse de Devonshire; lady Hood, depuis mistress Stewart Mackenzie; West, Fuseli, Campbell; sir Walter Scott, beaucoup moins puissant et moins profond que celui de Roeburn; sir Francis Baring et sa famille; la comtesse de Charlemont et ses enfants; la comtesse Grey; lady Ellenborough, si célèbre par sa beauté, non moins célèbre encore par ses faiblesses et par l'éclatant procès qui la sépara de son mari; la duchesse de Gloucester; lady Auckland, entourée de ses enfants; lady Cowper, maintenant lady Ashley; la duchesse de Sutherland, la grâce et la beauté mêmes, et peintre aussi de talent peu commun; mistress Arbuthnot enfin. De tous ces portraits, les mieux réussis étaient ceux des Baring, du lord Aberdeen, de lady Cowper, de mistress Arbuthnot et de la duchesse de Sutherland. Le lord est parlant et d'une grande fermeté de touche; une admirable intelligence respire au front et dans le regard. La duchesse a plus de cette grâce sans afféterie, de cette dignité calme et simple qu'à Lawrence n'appartenait. Lady Cowper est un morceau de splendide couleur; et mistress Arbuthnot, chef-d'œuvre de goût et d'adresse, marque avec un bonheur inattendu cette seconde beauté de la femme, ce passage solennel du premier éclat aux charmes conservés de l'âge mur. Mais le portrait de famille de sir Francis eut tous les suffrages, et les peintres anglais, qui, comme tous les artistes, ne jugent guère que par comparaison, dirent que c'était là une vraie peinture à la Véronèse, comme celle de lady Cowper était un morceau à la Titien. Éloge relatif, à coup sûr, et qu'il y aurait folie à prendre à la let-

tre. En effet, exécutée en pleine pâte, avec plus de sérieux et de solidité, plus de vérité de couleur qu'il n'était ordinaire à Lawrence, cette peinture offrait de grandes beautés; mais mettre de pareilles œuvres en parallèle avec celles des Véronèse et des Titien, quel blasphème, bon Dieu! Jamais Lawrence, avec toutes ses séductions, Lawrence, toujours plus agréable que vrai, toujours un peu crayonneux, n'eut cette profondeur de ton, ces teintes grasses et pleines (le *succoso* des Italiens), cette justesse de coloris jointes à la puissance secrète de rendu, à la hauteur de style qui caractérisent les beaux ouvrages de la grande école vénitienne. Joshua Reynolds lui même, si supérieur à Lawrence en style et en profondeur d'expression, ne continue que de loin ces grands maîtres. La preuve en est éclatante dans les galeries où sont confondues les productions de toutes les écoles, et où la comparaison immédiate est facile. Toutefois les portraits de Lawrence ont leur mérite propre, et le nombre prodigieux de ses productions capitales les rend plus surprenantes encore. Il se levait de bonne heure, se couchait tard, travaillait sans relâche; on eût dit un de ces maîtres anciens dont la fécondité nous étonne, et qui ne nous apparaissent que comme des moines laborieux, retirés incessamment dans leur cellule, attachés uniquement à produire et caresser de beaux ouvrages, nullement gens d'intrigues et de salon; et en effet il produisait, au plus haut point de sa renommée, comme s'il eût eu à en jeter les premières bases; mais il faisait marcher de front les plaisirs du monde, peintre à la fois et homme de cour. C'est vers cette époque (1806) que sa vie fut marquée par une aventure d'éclat

qui menaça de devenir tragique. Pour peindre le portrait de la princesse de Galles, il avait souvent paru à Montague-House, résidence de la princesse. Le portrait terminé, il y parut encore; et lorsque l'Angleterre, oubliant cette fleur de décence et de pudeur publique qui doit cacher au vulgaire les fautes d'une femme placée à la tête de son sexe, livra aux scandales d'une enquête la conduite de sa reine future, la conduite de Lawrence fut aussi recherchée. On sut qu'au temps où il peignait son portrait, il avait demandé à passer la nuit à Montague-House, pour être plus près de son modèle et plus tôt à l'œuvre le lendemain. On sut que, par le charme de sa conversation, il tenait souvent la princesse debout en tête-à-tête jusqu'à une ou deux heures du matin. Mais la sévérité de l'enquête lui fut favorable, et toute charge contre lui fut écartée solennellement. Huit jours encore, et tout se fût oublié sans doute; mais, soit vanité, soit excès de délicatesse, Lawrence réveilla toutes les rumeurs en publiant sous serment une déclaration de l'innocence parfaite de ses relations au palais de Montague. A l'arrêt des commissaires, les lords Grenville, Spencer, Erskine et Ellenborough, que pouvait ajouter cette étrange déclaration? Nul crédit, rien qu'un scandale nouveau. La démarche fut peu goûtée du public et de la cour, et depuis lors jusqu'à la mort de Hoppner, en 1810, la renommée se reposa un peu sur Lawrence, et la foule des modèles désapprit un instant le chemin de son atelier. Son père et sa mère, auxquels il avait porté une si vive tendresse, n'étaient plus là pour le consoler: il les avait perdus tous deux quelques années auparavant. Il vit moins le monde, et reçut quelques amis dans un hôtel nouveau

qu'il était allé occuper. Au contraire de sir Joshua, il ne tenait point de table et ne donnait que de loin à loin des diners de gala. Mais sa maison était ouverte aux grands et aux gens de goût, et les jours d'exhibition son atelier avait plutôt l'aspect d'un musée que celui d'une maison particulière. Les murailles étaient tapissées de tableaux de tout genre, anciens et modernes, et d'innombrables portraits commencés, et qui attendaient de ses loisirs ou un corps ou des mains. Tout autour régnaient les bustes de ses intimes : Flaxman, Stothard et Fuseli, par Baily. Sur des piédestaux dominaient, de chaque côté, les statues de Michel-Ange et de Raphaël de la main de Flaxman, qui semblaient présider aux collections magnifiques de cartons et de dessins de ces grands hommes et de Léonard de Vinci, de Rembrandt, de Rubens, de Paul Véronèse, de Vandyk et autres maîtres italiens et flamands, recueillis à grands frais par Lawrence. Si, durant toute sa carrière, il fut travaillé par des besoins d'argent, il faut avouer aussi qu'il faisait un noble usage de son or. Sa vie était frugale et simple; mais un artiste ne s'adressait pas à lui en vain. Esquisses, dessins finis, tableaux, il achetait tout, s'il y avait du talent. Plus d'un jeune courage lui a dû ses succès, plus d'un vieil artiste lui a dû des consolations. Le rude Fuseli, qu'il n'était pas facile d'obliger, avait chez Lawrence une bourse toujours ouverte. Lawrence faisait grand cas du génie du peintre suisse, et ménageait par toutes les voies ses dispositions caustiques. Il en avait des dessins par milliers, remplis de verveur et de sève, mais de cette imagination sans raison et sans frein, qui l'a fait tomber dans un profond oubli. Pour soutenir ces dépenses princières,

Lawrence avait fait suivre à ses prix la progression de sa renommée. En 1802, il faisait payer une tête de trois quarts 30 guinées; le mi-corps 60; le portrait en pied, 120. En 1806, le trois quarts s'éleva à 50 guinées, et le portrait en pied à 200. En 1808 augmentation nouvelle : la moindre grandeur fut de 80 guinées, et la plus grande de 320. En 1810, après que la mort d'Hoppner lui eut enlevé son rival le plus redoutable, le portrait en grand fut porté à 400 guinées, la simple tête à 100. Enfin, dans les derniers temps de sa grande carrière, la tête de trois quarts fut de 200 guinées, le portrait à mi-corps de 400; à mi-jambe de 500; en pied de 600 et même de 700, si la toile et les accessoires dépassaient la mesure d'usage (4). Et, suivant la coutume de ce peuple de marchands, les prix étaient affichés à l'entrée, comme en un magasin à prix fixe, pour prévenir toute question et tout débat. — Quand la première chute de l'Empire eut rouvert les portes du continent, Lawrence fut un des premiers à passer le détroit pour venir admirer les trésors que la conquête avait accumulés dans les féeriques palais du Louvre. Mais Lawrence avait, un instant à peine, goûté toutes ces merveilles, qu'il fut rappelé par le prince régent, auprès duquel son ancien ami le marquis de Londonderry, à cette époque sir Charles Stewart, l'avait fait rentrer en grâce. Les chefs alliés s'étaient donné rendez-vous à Londres, et Lawrence avait mission de les peindre pour la galerie de Windsor, en commémoration de leur visite dans la Grande-Bretagne. Le modérateur de la victoire, l'empereur de Russie Alexandre, le roi de Prusse,

(4) C'était juste quatre fois le prix de sir Joshua Reynolds.

le vieux feld-maréchal Blücher furent reproduits par Lawrence avec le prince de Metternich, le duc de Wellington et le plat visage asiatique de l'hetman Platow. Entre ces portraits qui figurèrent à l'exposition de l'année suivante, Blücher et Platow étaient les mieux réussis. La réputation de Lawrence, jusqu'ici purement nationale et anglaise, prit un lointain essor et devint européenne. Le prince régent lui conféra le titre de chevalier, et on ne l'appela désormais que sir Thomas. Il était depuis longtemps de mode d'être peint de sa main ; la mode s'en accrut encore : on fit queue, et l'on prit son rang à la porte de son atelier. Ni l'habileté de sir William Beechey, fort goûté de l'aristocratie, ni celle de William Owen, devenu marquant par un portrait du grand ministre William Pitt, et plus encore par l'exquise noblesse d'expression et l'exécution pleine et vigoureuse d'un portrait de la duchesse de Buccleugh, ne vinrent offusquer l'éclat des succès de Lawrence. Owen, premier peintre du prince régent, avait les honneurs du titre : les profits en étaient pour Lawrence que couronnait, aux yeux de tous, la royauté du talent. Pas de distinction étrangère qui ne vint pleuvoir sur la tête de sir Thomas, un peu trop sensible, il faut l'avouer, aux frivolités de cour ; et bientôt il eut, avec une profusion de bijoux officiels, une foule de titres à satisfaire le plus difficile des hidalgos espagnols. Déjà *Knicht*, c'est-à-dire chevalier, il reçut le diplôme de membre de l'académie de Saint-Luc, et celui de l'académie des beaux-arts d'Amérique, en même temps que Wilkie, Roeburn et Canova. Et comme il lui avait plu de répondre à cette dernière politesse par l'envoi du portrait en pied du président de l'acadé-

mie de Londres, l'Américain Benjamin West, l'académie de Florence le bombardait, sans plus tarder, du diplôme de membre de première classe. Lawrence vit l'intention et n'envoya rien. Les académies de Venise, de Vienne, de Copenhague, se l'associèrent, et Charles X le décora de la Légion-d'Honneur en janvier 1825. Pour l'achever, l'université d'Oxford l'honora du brevet de docteur en droit civil, titre honorifique, s'il en fut, et que, dans son enthousiasme pour la victoire de Waterloo, elle avait eu le ridicule de donner, en 1814, au partisan audacieux, au hussard ivre, le vieux Blücher. Tant d'honneurs et les profits croissants de son pinceau, profits auxquels il joignait encore le prix excessif du droit de gravure de ses portraits, n'apportèrent aucun changement à la simplicité de sa vie intérieure : tout son luxe était dans ses collections. Mais le désordre de ses finances ne cessa pas, et il se vit souvent au point de ne savoir comment faire face à ses dépenses journalières. La moitié de tout portrait se payait d'avance à la première séance. Mais quelquefois, le portrait fini, on oubliait de compléter le paiement. D'autrefois, mécontent de la pose que lui avait donnée l'artiste, le modèle ne revenait plus. Ce néanmoins, les gains du peintre étaient immenses, et il n'en est aucun au monde qui ait prélevé sur les vanités humaines un impôt aussi énorme. Cette facilité du paiement anticipé de moitié du portrait fut fatale à plusieurs, que le besoin pressant d'en commencer de nouveaux empêcha Lawrence de pousser au-delà des premières séances. Souvent même aussi le peintre sollicitait le complément du prix avant la fin de son œuvre, et, à force de vivre ainsi aux prises avec la gêne quand l'ordre eût pu

si aisément lui assurer une fortune indépendante, il finit par se faire à ces luttes d'une précaire existence, et par en parler lui-même d'un air indifférent et dégagé, comme si l'insouciance en matière d'argent était le sceau des préoccupations du génie.— Ce fut durant les travaux les plus actifs de son atelier que s'y présenta un jour, pour s'y faire peindre, une jeune et belle personne du voisinage, qui, dès ce moment, devait prendre dans sa vie une place importante. C'était une M^{me} Wolfe, femme séparée d'un consul danois. Une voix douce et musicale comme celle de Lawrence, un tour d'esprit sentimental, un goût vif et plein de lumière pour la littérature et les arts, quelque chose de tendre et de touchant dans toute sa personne, et avec cela une vie de loisir et d'élégance, tout en faisait une dangereuse visiteuse pour notre peintre. Lui qui sans aucune sensibilité qu'une émotion superficielle, sans aucune disposition rêveuse et tendre, recherchait ardemment la société des femmes par pure coquetterie d'esprit et courtoisie galante; lui qui volontiers eût regretté les cours d'amour, et qui se plaignait sans cesse que le siècle n'eût plus de cœur et ne sût pas aimer, fut enchanté de trouver une jolie bouche dont les paroles fissent écho avec les siennes. Et elle qui, de son côté, soit sa faute, soit celle de son mari, n'avait pu remplir les devoirs d'épouse, crut qu'à elle appartenait de remplir le rôle d'amie auprès d'un célibataire jeune encore. De là mille billets à propos de rien; puis de longues correspondances et un continuel assaut d'esprit; des analyses du cœur à perte de vue, des discussions sur l'union des âmes, sur les arts, sur la poésie, sur le théâtre. Trop souvent Lawrence assaisonnait tout cela d'amplifica-

tions et de cette phraséologie frivole et musquée, de ces fadaïses rimées, de ces douces frénésies platoniques dont M. Dorat a donné recette. Néanmoins plusieurs de ces lettres méritent d'être lues et fournissent sur quelques-uns des sentiments intimes du peintre des informations précieuses. Il y en a une, entre autres, qui fait de lord Byron un portrait vraiment remarquable. Nous n'avons nul souci de pénétrer le véritable caractère de cette liaison dont on a fait trop de bruit en Angleterre; mais, sans posséder cette foi robuste qui admet le platonisme pur, exclusif de toute surprise des sens, entre une jeune femme séparée et un célibataire tout parfumé d'amour et de galanterie, on doit remarquer, pour être exact, que peu de temps après, M^{me} Wolfe, qui eût pu tout aussi bien demeurer à Londres, alla s'établir dans le pays de Galles, et que la liaison ne se continua plus que par correspondance. Cette circonstance, et d'autres encore dont la vie de Lawrence est pleine, donneraient la mesure de sa passion, qui ne faisait guère de ravages que dans la tête.—Après la seconde restauration, Lawrence reçut une belle mission, celle d'aller au congrès d'Aix-la-Chapelle peindre les principaux personnages de l'Europe pour compléter la galerie de Windsor; et afin de le mettre en position de soutenir avec splendeur la dignité de sa mission, le prince régent lui accorda une indemnité annuelle de 1,000 liv. sterling (25,000 de France) pour les frais de voyage et les dépenses éventuelles, sans préjudice du prix des portraits, qui demeura le même que par le passé. Voulant en outre que la grâce fût complète, le prince lui fit sur ce prix des avances avec une libéralité toute royale. Les premiers résultats de cette prome-

nade officielle furent les portraits de l'empereur François I^{er} d'Autriche, de l'archiduc Charles, du duc de Cambridge, du général Tschernicheff, du baron de Hardenberg, du général Ouvaroff, du comte de Nesselrode, du baron de Gentz, du comte Bathurst, du marquis Robert de Londonderry, de Georges Canning et du comte de Liverpool, l'une de ses plus belles œuvres. Chose remarquable ! à aucun de ses passages par Paris, Lawrence, qui peignit plusieurs fois le prince de Metternich, la première à Londres, et la seconde au congrès, ne fit poser le prince de Talleyrand, cette vieille ruine qui servit à tour de rôle d'appui à tous les empires. Ces traits, dont la cauteleuse finesse et l'amère ironie se seraient disputé l'expression, si le diplomate n'avait su les réduire à une complète immobilité, eussent été un digne sujet pour un si habile pinceau. Dès que Lawrence eut terminé sa besogne à Aix-la-Chapelle, il continua sa course triomphale vers Vienne pour peindre le prince de Schwartzenberg et quelques autres généraux autrichiens. Il peignit également la noble figure du comte Capodistrias. Mais son temps ne fut pas tellement absorbé à Vienne par les portraits officiels, qu'il n'y pût laisser des preuves de son passage, et l'archiduchesse Charles, la princesse de Metternich, l'enfant de l'archiduc Charles, l'enfant du comte de Fries, furent offerts à son pinceau : il les peignit à l'huile. Son crayon ne fut pas non plus oisif, et il fit de charmants dessins de la princesse Rasamowski, de la comtesse Thurskeim, de Mme Sauren, de lady Selina Meade, de la princesse Lichuowski, de M^{lle} Ricci, de la comtesse et du comte Esterhazy, du jeune prince de Schwartzenberg, et enfin du roi de Rome, et celui-ci

fut le meilleur de tous. Après ces travaux, il se rendit à Rome, le 15 mai 1819, pour peindre le pape et quelques-uns de ses cardinaux. Les lettres qu'on a conservées de lui font connaître les impressions qu'il éprouva dans cette « Niobé des nations. » Il était de six à sept heures, par la plus belle aube italienne, quand ses yeux aperçurent pour la première fois le dôme de Saint-Pierre. Il se précipita avec des battements de cœur au sein de la ville, errant à l'aventure, dévorant avec anxiété tout ce qui s'offrait à ses regards. On se rappelle ce chevalier de Somnery qui, en 1702, passa à Rome sans y coucher ; vit le pape Clément XI, le temps de lui baiser la mule ; courut à Saint-Pierre, et, de la porte, « n'est-ce que cela ? » dit-il, et s'en alla. Lawrence, à coup sûr, était trop artiste pour en user de la sorte. Mais Rome, au premier coup d'œil, lui apparut froide et sans grandeur, et il fut quelque temps à revenir de sa surprise. Ce ne fut pas non plus au premier aspect qu'il goûta toute la sublimité de Raphaël, tandis que, dès l'abord, Michel-Ange s'empara de toutes ses facultés. Il en avait été ainsi de Joshua Reynolds. Ce dernier avoue même avec candeur combien avait été longue à se faire sur ce point son éducation. Il venait, revenait sans cesse, les premiers jours ; se frappant la poitrine devant ces œuvres du génie et pleurant de ne sentir que de tièdes émotions. Mais vint l'initiation : le simple et le vrai, moins saisissants à la première vue que le grandiose, mais à la longue d'un effet aussi sûr, se dévoilèrent à lui comme une gloire dans toute leur sublimité, et bientôt il ne pouvait plus quitter ces peintures de Raphaël où son admiration découvrait incessamment de nouvelles beautés. Lawrence donna toujours le pas à

Michel-Ange; mais, après quelques visites à la chapelle Sixtine et au Vatican, le charme ineffable du style raphaélesque, la grâce vraiment divine qu'il respire, exercèrent sur lui toute leur puissance. A mesure aussi qu'il classa mieux ses impressions, il mesura mieux à leur véritable échelle les restes de l'antique Rome, et, en quittant la ville sainte, son génie écrasé tremblait aux souvenirs du peuple de géants. Tandis qu'il vivait au milieu de ces splendeurs, l'image de sa patrie lui apparaissait comme une grande figure, et il écrivait à ses amis combien avait grandi à ses yeux sir Joshua, maintenant qu'il avait vu à quelles sources fécondes s'était abreuvé son génie. En même temps qu'il donnait à Michel-Ange le sceptre du sublime, il proclamait Raphaël, Corrège, Titien, Reynolds, les dieux du pinceau. Ce n'est pas la première fois qu'il ait mis à ce rang suprême le restaurateur de la peinture en Angleterre. Et de fait, il avait fallu un grand talent et un grand courage à sir Joshua pour demeurer ferme comme un chêne dans les bonnes traditions, à une époque de décadence; il avait fallu qu'il eût une bien forte et franche nature pour demeurer lui-même, au milieu de ses adorations pour les maîtres de l'Italie; mais sa place est assez belle encore sans qu'on puisse accorder à l'esprit national des Anglais de faire trôner leur chef d'école côte à côte avec Titien, Corrège et Raphaël. Le temps, il est vrai, paraît avoir beaucoup fait perdre aux tableaux de sir Joshua. Ses tons étaient plus lins et moins éclatants que ceux des peintres qui lui ont succédé dans la même école, et notamment de Lawrence; mais on peut à peine comparer sa peinture avec celle des modernes, à raison des mauvaises matières dont il s'est servi

et qui ont perdu leur force et leur vivacité. Or si, pour rendre aux grands artistes la justice qui leur est due, on doit plutôt, comme l'a dit Reynolds lui-même, voir ce que leurs tableaux ont été que ce qu'ils sont, ajoutons, si l'on veut, au mérite des tableaux de sir Joshua; mais à plus forte raison faudra-t-il ajouter à celui des grands maîtres des écoles italienne et flamande, bien autrement anciens que lui. Qu'on les compare alors dans cette hypothèse. Il y a mieux: qu'on les compare aujourd'hui purement et simplement, tels que le temps les a faits, et qu'on juge. Où est le Reynolds qui pût égaler le Charles I^{er} de Van-Dyck? Qu'aurait dit le bon Reynolds lui-même, s'il se fût entendu comparer à Raphaël? Il eût haussé les épaules, comme le faisait Fuseli quand Lawrence étalait là-dessus ses paradoxales théories. Lawrence, à la vue de cette belle nature italienne, pensait aussi à Turner qu'il ne cessait de vanter dans sa conversation et dans sa correspondance, bien qu'il l'eût souvent pour antagoniste à l'Académie. «Turner devrait venir à Rome,» écrivait-il, «il a une élégance et une grandeur d'invention faites pour un ciel comme celui-ci.» Lawrence ne faisait que lui rendre justice. Placé à la tête des paysagistes de son pays, c'est, en effet, un homme d'un génie incontestable, d'un véritable sentiment poétique; cherchant toujours des effets heureux; souvent bizarre, excentrique, extravagant, mais quelquefois sublime. Il entendit l'appel de sir Thomas, visita l'Italie, et ce pèlerinage valut à l'Angleterre quelques-uns des meilleurs tableaux et des plus magnifiques dessins de son grand paysagiste. Quel malheur qu'il ait si vite abusé de la faveur publique, et qu'après avoir laissé si loin son prédécesseur Wilson, le

fondateur de l'école anglaise de paysage, il soit tombé si souvent dans l'absurde, comme pour prouver d'une manière éclatante qu'il n'y a qu'un pas du sublime au ridicule ! Ce sont ces détails sur les impressions présentes et rétrospectives de Lawrence qui rendent intéressantes ses lettres datées de Rome. On n'en saurait dire autant de celles qu'il avait écrites d'Aix-la-Chapelle et de la capitale de l'Autriche. Il rapporte bien qu'il visita quatre fois la galerie du Belvédère, et y admira fort le magnifique Théodose du Michel-Ange de la couleur, le grand Rubens; mais pas un mot de plus sur les arts. Le reste traite d'étiquette, de bals, des sociétés, des dits et gestes des gens de cour et autres sujets de même gravité. Mais, en faveur de ses portraits, pardonnons à sa futilité de gentilhomme de la chambre. Le tableau de l'empereur d'Autriche rend bien l'air grave, paternel et simple du monarque. François 1^{er} du moins avait donné carte blanche au peintre pour la pose, et le portrait y gagna. Mais, moins bien inspiré, l'empereur Alexandre voulut choisir lui-même et sa pose et son costume, et les choisit mal. Aussi ce dernier portrait est-il un des plus ingrats de Lawrence, tandis que celui de l'empereur d'Autriche est un des plus heureux. Le costume blanc et rouge y produit un effet charmant : c'est d'une fraîcheur délicate à l'œil ; c'est comme un bouquet. Mais c'est surtout à peindre le noble martyr Pie VII, et le Pitt de Rome, comme l'appelait Lawrence, le cardinal Consalvi, que notre peintre excella. « Consalvi, » écrivait-il, « est un des plus beaux modèles de peinture que j'aie jamais rencontrés. La noblesse et la régularité des traits, la dignité d'une intelligence supérieure, il a tout avec une grâce excessive dans

les manières. » Le succès répondit à l'inspiration, et son cardinal Consalvi est sans exception le portrait le plus éclatant qu'il ait recueilli dans son voyage artistique. La figure se détache sur un fond tout aérien, tout inondé d'une vive lumière italienne. Rien n'est beau comme l'accent inaccoutumé du modèle, comme le relief des carnations et de tous les détails du costume ; rien n'est riche et brillant comme l'ensemble. L'œil et la poitrine du spectateur sont à l'aise dans le cadre comme le modèle lui-même : on voit que l'artiste a nagé avec délices dans cette mer de couleur, et qu'enflammé lui-même du feu de l'Italie, les formes n'ont plus été pour lui que de la lumière colorée. Son Pie VII, si généralement connu par la belle gravure qu'en a donnée Cousins, n'est guère inférieur au cardinal Consalvi. Nous ne pouvons mieux faire pour le caractériser que d'emprunter les paroles de l'un de nos grands artistes, homme d'un goût exquis et d'un grand savoir, et qui manie aussi bien la plume que le pinceau, M. Eugène de la Croix (5) : « Le pape, dit-il, fut peint à une époque où la maladie avait déjà imprimé sur ses traits cette tristesse et cette langueur, sinistres présages de destruction. Pie VII est entouré de mille chefs-d'œuvre et de toutes les merveilles du Vatican ; mais sa pensée est distraite et son œil éteint ; on ne peut regarder sans attendrissement cette belle figure ; on y voit tout d'un trait la vie troublée de ce prélat, né pour la paix, et jeté par le hasard au milieu de chances orageuses. Rien n'égale la beauté des mains et des accessoires qui relèvent avec un art infini les parties sur lesquelles le peintre a voulu

(5) *Revue de Paris*, 1829, t. IV, p. 110.

fixer l'attention. » Pour répondre à toutes les bonnes grâces dont l'avait comblé la cour de Rome, Lawrence voulut peindre Canova, et offrit sa peinture en hommage au vénérable Pie VII. Quand ce sculpteur était venu à Paris, après l'invasion, nous donner le coup de pied de l'âne et reprendre dans nos musées le fruit de nos gloires déchues alors, il avait visité Londres, et avait déjà posé une première fois dans l'atelier de Lawrence. Canova, qui suivit dans ses œuvres une idée plutôt pittoresque que sculpturale, et qui peignit en marbre au temps où David sculptait sur la toile, se trouvait à l'aise avec un peintre qui, comme lui, sacrifiait à l'effet et à la grâce, et qui, lorsqu'il paraissait, s'écriait : « Voilà le Dieu ! » Cet enthousiasme de politesse de la part de Lawrence tomba singulièrement quand il eut contemplé, à côté des sculptures du *Phidias italien* (autre politesse), les œuvres gigantesques de Michel-Ange. Lawrence mit de la coquetterie à soigner le portrait de Canova. Celui qu'il avait peint à Londres n'était, à vrai dire, qu'une esquisse terminée : dans celui-ci le peintre mit tout ce qu'il put de fini et de finesse, et le morceau fut fort goûté. Après avoir peint à Parme l'indigne fille des Césars, indigne épouse de Napoléon, l'archiduchesse Marie-Louise, et avoir fait en Italie un plus long séjour qu'il n'avait projeté, Lawrence revint enlin à Londres, le 20 mars 1820, rapportant pour la galerie de Windsor vingt-quatre portraits. Dans un nouveau voyage qu'il fit à Paris, en 1825, il la compléta en peignant le roi Charles X et le Dauphin. Il peignit également la duchesse de Berry avec une répétition du duc d'Angoulême, et enfin il fit poser le premier peintre du roi, le baron Gérard, et lui fit présent du

portrait. — Pendant son absence de plus de dix-huit mois, de graves événements s'étaient accomplis dans la Grande-Bretagne : la mort de Georges III avait mis la couronne sur la tête de Georges IV, le plus magnifique protecteur des arts en Angleterre depuis Charles I^{er}. West, le président, venait de s'éteindre plein de gloire et d'honneurs, et sa succession était vacante. Lawrence se présentait avec une nouvelle moisson de lauriers, et la faveur du roi actuel le soutenait avec plus d'éclat que n'avait fait celle de son prédécesseur. Les voix furent presque unanimes pour l'élire. Il n'y eut pas jusqu'à Fuseli qui ne s'exécût, lui que l'on ne savait par où prendre, et dont on eût dit volontiers, comme Saint-Simon de M. Pussort, que c'était un *fagot d'épines* : « Eh bien ! s'écria-t-il, puisqu'il leur faut absolument pour les présider un peintre de visages, qu'ils prennent celui-là : il sait du moins peindre les yeux. » Et ce disant, il donna sa voix. West était mort le 11 mars ; Lawrence était arrivé le 20 ; dix jours après il était président. Le roi, en sanctionnant le choix des académiciens, ajouta le présent d'une chaîne et d'une médaille d'or à son effigie, avec cette inscription : « De S. M. le roi Georges IV au président de l'Académie royale. » Par tout ce qu'on a vu, nul ne convenait mieux que Lawrence à une place qui ne veut pas seulement un homme de talent, mais un homme du monde, poli, conciliant, ménager de tous les droits et de tous les amours-propres. — Immédiatement avant son grand voyage, il avait peint une seconde fois la princesse Charlotte. A son retour, une grande partie de son temps fut employée à peindre, pour la galerie particulière de sir Robert Peel, les hommes les plus illustres du temps

dans les affaires, dans les armes, les arts et la littérature. L'artiste mourut avant d'avoir pu compléter sa tâche. Parmi ceux des portraits auxquels il a donné la dernière main, se distinguent le duc de Wellington, Canning, le comte d'Aberdeen, Huskisson, lord Eldon, lord Stowell, sir Robert Peel, Southey le poète. Le plus exquis de tous est le portrait de lady Peel, peinte en chapeau à plume, dans l'intention bien évidente de faire pendant au fameux chapeau de paille de Rubens, et qui sert à prouver combien Rubens est un grand homme. Nulle époque de sa vie ne fut plus laborieuse, et c'est alors qu'il produisit quelques-unes de ses œuvres les plus capitales et les mieux réussies. Ses grands portraits de mères parées de leurs enfants sont en première ligne, et, à ce titre, la comtesse Gower, aujourd'hui marquise de Stafford; lady Georgina Agar Ellis, la marquise de Londonderry, doivent se compter parmi les chefs-d'œuvre de Lawrence. Ce n'est pas qu'il eût à peindre les enfants une supériorité réelle. La naïveté et le naturel n'étaient point son fait, et son pinceau courait le risque de leur enlever cette fleur de grâce ingénue et simple qui est leur charme et leur parure. D'ordinaire il en faisait de petits grands hommes, à l'œil rêveur et inspiré, témoin ce fils du lord Durham, le jeune Lambton, étudiant savamment sa pose sur une roche escarpée, et sondant comme un petit Galilée les secrets du ciel. Les deux enfants de George Calmady, si admirablement gravés sous le titre de *nature*, par George Doo, sont une exception à ce défaut de sir Thomas. En général, à Lawrence les femmes, à Reynolds et à Gainsborough les enfants. Mais dans les compositions où la mère s'entourait de sa jeune famille,

il semblait qu'il s'inspirât des harmonies du sujet, et qu'un reflet de l'amour maternel rendu à la jeune créature son véritable attribut. Ainsi, l'enfant aux blonds cheveux qui est assis sur les genoux de lady Gower est un être délicieux et céleste. Dans le portrait de lady Blessington, et surtout celui de miss Croker, aujourd'hui mistriss Barrow, il prouva qu'il n'avait nul rival à son époque pour exprimer cette fraîcheur, ces grâces aériennes, fugitives et presque féériques, qui font le caractère de quelques beautés d'élite de l'autre côté du détroit. Il n'est pas un génie du temps qui, n'ayant point déjà posé pour Lawrence, n'ait alors passé par son pinceau. Les portraits de sir Walter Scott, des célèbres chirurgiens sir Astley Cooper et John Abernethy, de sir Humphrey Davy, de Thomas Campbell, Thomas Moore, lord Brougham, et beaucoup d'autres célébrités encore, sont les derniers éclairs qu'ait jetés cette vie si pleine. Un sombre horizon semblait s'ouvrir à sir Thomas sous le torrent toujours croissant de ses dettes. Un sentiment secret l'avertissait en même temps d'une graduelle décadence. Flaxman et Fuseli, deux hommes de caractère si divers, mais qu'il avait beaucoup aimés, n'étaient plus. Ses frères, qu'il avait chéris du fond du cœur, comme toute sa famille, avaient été rejoindre son père et sa mère. Mistriss Wolfe, cette femme accomplie, ou de près ou de loin toujours présente, une fée consolante et douce, n'était plus à ses côtés : une fièvre l'avait enlevée pour un monde meilleur au milieu de 1829. L'infortuné peintre sentait par un douloureux pressentiment la terre trembler sous ses pas, et la sérénité de son esprit disparaître. Vers l'automne de cette même année, il déclina

sensiblement, et mourut à Londres, le 7 janv. 1830, d'ossification des gros vaisseaux du cœur. « Les hommes, a dit M. Guizot, ont leur caractère original qu'ils tiennent à garder jusqu'au bout, leur brèche où ils veulent mourir. Le maréchal de Villars envoyait au maréchal de Berwick le coup de canon qui l'avait tué. Le parlement britannique n'avait point d'orateur qui ne vît d'un œil jaloux lord Chatham tombant épuisé dans les bras de ses voisins, au milieu d'un sublime accès d'éloquence. Le président Molé eût tenu à grand honneur de finir ses jours sur son siège, en rendant justice à l'État contre les factieux. Vespasien disait : « Il faut qu'un empereur meure debout. » Lawrence mourut en artiste, en écoutant la lecture d'un article du *New Monthly Magazine*, écrit par le poète Campbell sur le génie de Flaxman; et, la surveillance de sa mort, il était encore sur la brèche, et travaillait à un portrait de son royal patron George IV, destiné en présent au magnifique club de l'Athenæum, à Londres, dont le peintre était membre. Sa mort fut un deuil pour les artistes et pour la société. Il fut enterré avec pompe auprès de ses confrères Reynolds, Barry et West, dans la cathédrale de Saint-Paul, où un immense concours de ses plus illustres modèles vint lui rendre les derniers honneurs. David Wilkie le remplaça comme premier peintre du roi d'Angleterre, et Martin Arthur Shee à la présidence de l'Académie. Sir Thomas avait la figure belle, l'œil grand, le regard limpide et doux, la physionomie grave, mais ouverte; et sa tête chauve donnait au plus beau front un développement complet, et offrait dans l'ensemble avec celle de George Canning une certaine ressemblance dont l'artiste était flatté.

Familier de la plupart des grands seigneurs, favori de l'élégant George IV, il avait dans toute sa personne quelque chose de distingué, comme si sa première enfance se fût élevée sur les genoux des duchesses. Le plus doux et le plus inoffensif des hommes, plein de cette politesse qui n'est pas la sincérité, mais qui y fait croire, personne ne fut plus recherché dans la société, où il exerçait un ascendant impérieux de délicatesse et de grâce, et ce qu'il avait reçu de ses habitudes au sein du grand monde et de l'aristocratie, il le rendait en élégance dans ses portraits. Totalement dénué de l'invention et du style qui s'appliquent aux sujets de pure imagination; n'ayant jamais été plus loin dans ce domaine que son *Satan* d'opéra et son *Hamlet*, qui n'est qu'un faible portrait, il ne sut jamais s'élever à ces régions suprêmes de l'invention et de l'idéal, où ne respirent que les fortes intelligences. Avec plus d'élégance et de douceur que d'énergie et de puissance; plus de séduction que de pensée; plus de magie factice et de convention que de grands effets, que de plénitude et de profondeur, il a été, après Reynolds, le peintre de portrait le plus habile de son temps, et l'un des plus habiles qui aient existé. Moins franc de talent, moins naturel, moins élevé de style que son illustre prédécesseur, il eut dans ses portraits de femmes surtout plus d'éclat, mais trop souvent, il est vrai, de cet éclat artificiel, qui séduit sans captiver, et qui a faussé le goût de son école. Ses portraits d'hommes, particulièrement ses portraits en pied, ont quelque chose de maniéré, et en même temps de mal articulé qui les gêne. En résumé c'est un homme de merveilleuse adresse, un coloriste éclatant, un peintre d'expression, mais que trop de défauts essentiels dé-

parent. Il est des qualités cependant qu'il a possédées à un degré supérieur. Parmi les modernes, qui est plus fin que Lawrence? qui dessine mieux les contours d'une tête? qui en modèle mieux tous les détails? et cependant, à l'époque de son talent complet, comme on sent partout l'artiste et non pas le copiste servile! Une chose qui n'est pas assez remarquée des gens du monde, c'est qu'on peut introduire de l'idéal dans le portrait, sans prendre pour cela de licence avec la vérité et l'exactitude. Il y a dans le Titien, dans Velasquez, dans Rembrandt, dans Van-Dyck, dans son maître Rubens surtout, et encore plus dans Raphaël, un je ne sais quoi qui saisit fortement, qui élève le spectateur, sans nuire à la ressemblance, sans exclure la naïveté. C'est ce qu'on appelle le *caractère*; c'est un grand style, une sorte de cachet énergique, imprimé à l'ouvrage qui émeut les organisations sensibles à la peinture, indépendamment des mérites vulgaires du portrait. Holbein, si fin qu'il en est sec, est d'une élévation qui remplit l'âme de grandeur quand on regarde ses têtes, si vraies, si vivantes, et à la fois si nobles malgré les traits les plus communs. Eh bien, Lawrence a eu sa petite part de cette qualité des peintres sublimes, et il eût été vraiment grand si, au lieu de se livrer à l'entrain d'une touche éblouissante et conventionnelle, il eût mieux compris que la vraie poésie ne découle que de l'imitation sincère de la nature; en d'autres termes, que la nature est assez riche en effets variés pour offrir au peintre les moyens de faire valoir ses figures sans s'écarter du vrai. Mais c'est un séduisant caractère, c'est un je ne sais quoi de lui-même, de la fantaisie qui lui est propre, qu'il introduit dans ses fonds, dans

l'arrangement des habits et de tous les accessoires, qui fait de ses portraits des tableaux véritables et des morceaux de galerie. Nul mieux que lui ne connut l'art de trouver de la grâce dans nos mesquins ajustements modernes, et ne prouva mieux par l'exemple que tous les ajustements à l'antique de nos portraits de l'Empire n'étaient en général que des aveux d'impuissance. A chacun sa gloire. Laissons dire la critique, et ne nous faisons pas l'écho de cette sottise opinion, qui proclame le portrait un genre secondaire; il n'y a de secondaire que ce qui est inférieur en talent. Barry, le plat peintre d'histoire, sous prétexte de ne pas déroger, fut assez fou pour se brouiller avec l'illustre Mackintosh, son protecteur et son ami, pour lui avoir refusé de faire son portrait. Or, qu'est-ce que Barry? Comment y aurait-il plus de dignité à barbouiller de grandes machines, d'après des Romulus à cinq francs la séance? et qu'y a-t-il de supérieur dans le genre de ces insipides mannequins de théâtre qui se démènent sur de grandes toiles avec effort, et n'inspirent au spectateur que dégoût et froideur? Ce n'est pas dans la dimension de l'œuvre ni dans la nature du sujet qu'est la dignité de l'art; elle est dans le style imprimé au sujet traité. Ainsi La Fontaine, qui n'a écrit que des fables et des contes, n'en est pas moins un des plus grands génies de la France. Tel portrait peut être sublime; telle grande toile, soi-disant d'histoire, une enseigne. Le peintre de portrait, dit-on, a son texte tout fait; il a son modèle qu'il copie. Fort bien; mais apparemment faut-il qu'il donne à cette copie l'âme et la vie, qu'il fasse palpiter, sentir, penser cette surface inerte. Il n'a pas, comme le peintre de sujets d'imagination, toute liberté

pour ce qu'il veut rendre. Le modèle est là ; quel qu'il soit , il faut le rendre en poète. Beaucoup des plus beaux ouvrages des grands maîtres sont des portraits. Assurément les artistes qui sont grands à la fois et dans le portrait et dans l'histoire ont eu la double couronne du talent ; mais alors même que le Titien, Velasquez et Van-Dyk n'auraient laissé que des portraits, ils n'en seraient pas moins des peintres sublimes. Que de nobles émotions ne transmet pas aux générations le pinceau fidèle qui leur a conservé les traits des grands hommes ! Toute une histoire peut être dans un portrait . comme tout un monde était dans la tête du modèle. Tout le passé comme tout l'avenir de Charles 1^{er} est dans son portrait par Van-Dyck. Du milieu de cette plèbe de figures obscures dont les originaux sont descendus tout entiers ou descendront dans la tombe, et qui malheureusement n'ont que trop absorbé le pinceau de Lawrence, se détache une pléiade d'illustres personnages que Lawrence a eu le mérite de conserver à la postérité. — Ses œuvres sont répandues dans le monde , mais peu existent en France. Présenté dans la famille de Georges Cuvier en 1825 , il y dessina et offrit à Mme Cuvier le portrait de sa fille, Mlle Duvancel , une jeune dame d'une grâce exquise, et qui jetait un charme particulier dans le salon de l'illustre savant. Ce croquis, avec les portraits à mi-corps du duc d'Angoulême et du duc de Richelieu , répétitions de ceux de Windsor ; celui de Mme la duchesse de Berry et un grand portrait de famille de Mme Baring, aujourd'hui Mme la marquise du Blaizel ; enfin le portrait en buste de notre Gérard , voilà à peu près tout ce que nous possédons du peintre anglais. Pourtant n'oublions pas encore un délicieux

croquis, aux deux crayons, de l'aînée des enfants de Mme Forster, cette fille du sculpteur anglais Banks, et que ses vertus et les grâces de l'esprit le plus élégant et le plus cultivé avaient rendue l'objet de l'admiration de Lawrence. Avant d'être arrivé au poste de président , il se montra aussi accessible que Reynolds aux jeunes artistes ; et l'une des choses qui lui sourirent davantage quand il fut nommé, c'est qu'il serait encore plus à portée d'être utile à la jeunesse studieuse. Il eut même un instant la pensée de créer, dans sa maison, des ateliers d'élèves et des galeries de modèles, et il fit venir Smirke l'architecte, fils de son ancien ami, pour faire les études de ce projet ; mais , quelque chère que lui fût cette pensée, l'immense dépense qu'elle eût entraînée y fut un premier obstacle , et les embarras d'argent toujours croissants, la nécessité de peindre sans relâche des portraits l'y firent définitivement renoncer. Sa maison n'en fut pas moins ouverte aux élèves distingués qui pouvaient tirer profit de l'étude de ses collections, que chaque jour voyait s'enrichir davantage. En sa qualité de président, il prononça deux ou trois discours aux élèves, à la distribution des médailles académiques. C'est à peu près, avec ses lettres et ses pâles poésies, le seul échantillon qu'il nous ait légué de ses talents littéraires. Ses allocutions sont le miroir fidèle du caractère personnel de Thomas : polies, correctes, coulantes, mais superficielles, mais sans qualités originales, sérieuses et solides. Ses lettres en général, sauf un petit nombre d'exceptions, touchent peu au vif des questions d'art. Ce n'est d'ordinaire qu'un flux de gracieuses paroles qui effleure des sujets de politesse. Quand M. de la Croix eut inséré dans *la Revue de Paris* l'ar-

ticle si plein d'idées et de faits que nous avons cité sur le portrait du pape Pie VII, et que cet article eut été communiqué à sir Thomas par la fille de Mme Cuvier, Lawrence fut vivement touché de tout ce qu'avait de flatteur pour son talent cet éloge d'un peintre étranger. Il prit sur-le-champ la plume pour lui en exprimer sa reconnaissance. Sa lettre est polie et de bon goût; mais c'est purement la lettre d'un homme du monde, et non pas celle d'un chef d'école parlant à un chef d'école étrangère. En six longues pages, aucun de ces traits fins et supérieurs jetés comme au hasard sur les arts en général, sur la peinture, leur culte et leur gloire à tous deux. Ce n'est pas ainsi qu'eût écrit sir Joshua Reynolds. — Il existe deux portraits de Lawrence peints par lui-même : celui qu'il exposa à Londres dans sa jeunesse, et un autre resté inachevé dans son atelier, et qui, à la vente de ses peintures et dessins anciens et modernes, fut porté, à la chaleur des enchères, à un prix considérable. Tous deux sont gravés. — On trouve quelques notes intéressantes sur la vie et le caractère du talent de Lawrence dans la *Juvenile library*, le *Gentleman's Magazine*, la *Literary Gazette*, le *Journal anglais de la Cour*. Les meilleures et les plus complètes notices sont dans l'*Obituary* pour 1831, publié à Londres, chez Longman; et dans l'*Histoire des peintres, sculpteurs et architectes* d'Allan Cunningham, dont le libraire Murray a déjà donné six volumes in-12.

F. D. C.

LAXMANN (ADAM), officier russe, était lieutenant d'infanterie, et en garnison à Irkoutsk, en Sibérie, lorsqu'en 1792 il fut chargé par le gouverneur général de ce pays d'une mission importante. Un négociant japonais avait été jeté, avec son navire

et sa cargaison de grains, sur Am-tchika, l'une des îles Aléoutiennes, entre l'Asie et l'Amérique. Échappé à la mort avec son équipage, le Japonais fut conduit au Kamtchatka, puis à Okhotsk, port de la Sibérie, sur le Grand-Océan, et enfin à Irkoutsk. Les Japonais se montrèrent si satisfaits du bon accueil qu'ils avaient reçu des Russes, que l'impératrice Catherine II voulut essayer s'il ne serait pas possible de profiter de cette circonstance pour lier des relations de commerce avec un empire qui n'en entretient qu'avec une seule nation européenne, les Néerlandais. Mais, afin de ne pas compromettre sa dignité, dans le cas où cette tentative ne réussirait pas, elle ne voulut point signer de sa main une lettre adressée à l'empereur du Japon, ni charger un personnage d'un rang élevé d'en être le porteur. Elle enjoignit donc au gouverneur général de la Sibérie d'écrire en son nom au gouvernement japonais, et de faire porter sa lettre par un officier qui ne devait pas être d'un haut grade; elle recommanda aussi d'accompagner la lettre de présents convenables. Le gouverneur jeta les yeux, pour remplir les intentions de sa souveraine, sur Laxmann, en qui il avait reconnu beaucoup d'intelligence, de circonspection et d'habileté. Cet officier partit aussitôt d'Irkoutsk avec les Japonais. Le 13 septembre il fit voile d'Okhotsk, sur la gabarre la *Catherine*, commandée par Lovsov, lieutenant de vaisseau de la marine impériale; un négociant russe servait d'interprète. Le 7 octobre, on mouilla dans la baie de Nimro, sur la côte nord d'Iéso. Laxmann fut bien reçu par une troupe nombreuse d'indigènes et de Japonais, qui sont les maîtres du pays; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que cet empressement

était mêlé de défiance. Le navire passa l'hiver dans cette baie, surveillé soigneusement par un officier japonais, qui demeurait sur le rivage dans une jolie maison. Le 12 octobre Laxmann avait expédié, par un messager japonais, une lettre au gouverneur de l'île, pour lui annoncer son arrivée, le motif de son voyage, et son dessein d'hiverner dans la baie; il le pria en même temps d'instruire le gouvernement japonais de ces particularités. Il apprit, en réponse, que sa dépêche avait été envoyée à Iédo, capitale de l'empire. Vers la fin de décembre, des officiers japonais vinrent à Nimro, rendirent visite à Laxmann sur son bâtiment, dessinèrent tout ce qui leur sembla remarquable, et prirent, avec une adresse singulière, des modèles exacts de divers objets. Ils paraissaient attacher le plus grand prix aux cartes de géographie. Le 29 avril 1793, des délégués de l'autorité suprême du Japon arrivèrent à Nimro. Laxmann et ses compatriotes, invités à se présenter devant eux, entendirent la lecture de la réponse de l'empereur. Ce monarque refusait aux Russes la permission d'entrer dans un autre port de ses États; mais il accordait à Laxmann celle d'aller par terre à Matsmaï, chef-lieu de l'île d'Iéso, pour y remettre les naufragés qu'il ramenait. Laxmann refusa d'accepter ces conditions, et par sa fermeté vainquit l'obstination des Japonais, qui finirent par consentir à ce qu'il allât par mer de Nimro au port de Khakhodadé. Il entra dans celui-ci le 4 juillet; le voyage avait duré un mois. Après un accueil très-gracieux, Laxmann s'achemina par terre, le 12 juillet, vers Matsmaï: il était, ainsi que tout son monde, conduit en grande cérémonie. Il ne voulut pas s'astreindre au cérémonial japonais; on en passa par où

il voulut. Il exposa de vive voix ses demandes aux délégués de l'empereur, et témoigna le plus vif désir d'être présenté à ce souverain, assurant que l'impératrice de Russie ne souhaitait rien tant que de lier une étroite amitié avec le prince. Alors il entendit faire la lecture d'une déclaration qui, rappelant la rigueur des lois relativement aux étrangers abordant les côtes de l'empire, ailleurs qu'à Nangasaki, excusait les Russes d'y avoir contrevenu; leur permettait de retourner chez eux à condition de ne s'approcher d'aucun autre port que de Nangasaki. Le doyen des commissaires impériaux ajouta que les lois de l'empire s'opposaient à ce qu'il pût aller à Iédo, et qu'il était instamment prié de s'éloigner au plus tôt. Reconduits à leur logement, les Russes y trouvèrent les présents dont l'empereur les gratifiait. Le lendemain les interprètes japonais montrèrent à Laxmann un blanc-seing de l'empereur, au-dessus duquel ils inscrivirent la permission accordée à un navire russe d'entrer dans le port de Nangasaki, et la lui remirent. Le 23 juillet il eut son audience de congé. Le 11 août il sortit de la rade de Khakhodadé, escorté jusqu'à une certaine distance par deux bâtiments japonais qui observaient s'il n'essaierait pas de débarquer sur la côte d'Iéso. Le 9 septembre il se retrouva parmi ses compatriotes à Okhostsk; et fut, ainsi que ses compagnons de voyage, récompensé par Catherine II, quoiqu'il n'eût pas atteint le but que l'on s'était proposé par cette expédition. Sa relation, insérée dans les *Éphémérides géographiques* de Weimar, cahier de juin 1805, a été traduite en français par l'auteur de cet article, et ajoutée à la relation du voyage de Broughton (*voy.* ce nom, LIX, 311). Ce fut sur le rescrit im-

périal du Japon, remis à Laxmann, que M. de Krusenstern, aujourd'hui amiral, fut admis en 1804, dans le port de Nangasaki. Sa relation, quoique succincte, est très-intéressante par les détails qu'elle fournit sur une nation qui persiste à éviter tout contact avec les autres peuples, et qui, jusqu'à ce jour, a conservé son indépendance bien complète. E—s.

LAYA (JEAN-LOUIS), de l'Académie Française, naquit à Paris, le 4 déc. 1761, d'une famille originaire d'Espagne. Après avoir fait sa première apparition dans la littérature, en société avec Legouvé, par un volume de poésies, sous le titre : *Essai de deux amis*, il publia, en 1789, *Voltaire aux Français sur leur constitution*, et la même année : *la Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*. Ces différents ouvrages, écrits dans l'esprit révolutionnaire, furent assez bien accueillis ; mais l'auteur, commençant à revenir de ses premières opinions, fit représenter, le 19 janvier 1790, sur le Théâtre-Français, *les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes et en vers, dont le succès ajouta beaucoup à sa réputation. Le drame de *Jean Calas* succéda aux *Dangers de l'opinion*, et obtint un succès encore plus prononcé ; puis la comédie de *l'Ami des Lois*, dont la première représentation eut lieu le 2 janvier 1793, dix-neuf jours avant le supplice de Louis XVI. Une sorte de réaction semblait alors se déclarer contre l'esprit révolutionnaire : la salle retentit d'imprécations contre les jacobins. Le public voulut que les représentations se continuassent ; la Commune demandait que tous les théâtres fussent fermés pendant le cours du procès de Louis XVI, pour envelopper *l'Ami des Lois* dans cette défense générale. La Convention n'osa

pas proscrire la pièce nominativement, mais la Commune de Paris prit sur elle d'empêcher qu'elle ne fût jouée de nouveau ; des bataillons furent mis en mouvement, et l'on pointa des canons contre la salle. On voyait dans cette pièce un tartuffe de civisme, un journaliste délateur, son acolyte, et un écrivain de bas étage qui demande la loi agraire. Le premier est un scélérat déterminé, égoïste, imposteur, et flatteur du peuple comme on en a tant vu de nos jours. Il parlait aussi de morale, de vertu et prêchait l'égalité. Les honnêtes gens de la pièce étaient l'Ami des lois, personnage éclairé et courageux ; puis un gentilhomme qui avait le travers de regretter sa noblesse, mais qui aimait son pays, ses concitoyens, bon, franc, loyal, comme dit l'auteur :

Aristocrate, soit ! mais avant honnête homme.

L'Ami des lois, qui veut lui donner sa fille en mariage, est dénoncé pour un tel crime par des journalistes corrompus ; des assassins demandent sa tête ; mais les malheureux qu'il a secourus lui viennent en aide, et réussissent à le sauver. Ce qu'il faut remarquer, c'est que le *Moniteur* du 4 janvier 1793 rendit compte de la pièce comme on le ferait aujourd'hui. « *L'Ami des Lois*, écrit l'auteur du compte-rendu, tend à éclairer le peuple sur ses vrais intérêts, à lui montrer les maux qu'entraînent la licence et l'anarchie. Il serait à désirer, ajoute le journaliste, que cette pièce fût jouée promptement dans toute la France. On sent à chaque vers que ce n'est pas l'ouvrage d'un homme de parti, mais celui d'un citoyen vertueux, d'un poète sensible, honnête, qui veut l'affermissement de la liberté par les lois, le retour de l'ordre après une agitation nécessaire. » Enfin il est constaté dans le même article que

Laya avait été demandé par le public; qu'ayant paru, il avait recueilli les plus vifset les plus justes applaudissements. Lui-même tint son succès pour si légitime et si incontestable qu'il dédia très-sérieusement son ouvrage à la Convention nationale. Voici d'ailleurs sa lettre, non moins curieuse que le fait en lui-même : « Citoyens législateurs, ce n'est pas « un hommage que je vous présente, c'est une dette que j'acquitte : « *l'Ami des Lois* ne peut paraître que « sous les auspices de ses modèles. » Laya comptait parmi ses patrons, comme on va le voir, d'étranges Mécènes. Sa lettre fut communiquée à l'assemblée dans la séance du 10 janvier. La lecture faite, Mannel demanda le renvoi au comité d'instruction publique. De nombreux murmures s'élevèrent à l'une des extrémités de la salle. Prieur obtint la parole. « Je n'ai encore entendu parler de *l'Ami des Lois* que par l'opinion publique, dit-il. J'ai vu dans un extrait ces mots (c'est du *Moniteur* qu'il parlait) : *Aristocrate, mais honnête homme*. Je demande comment on peut être honnête homme et aristocrate. » Une partie de l'assemblée réclame l'ordre du jour; d'autres membres sollicitent pour l'auteur la mention honorable. Prieur se lève de nouveau : « Je m'oppose de toutes mes forces à la mention honorable; je répète que je n'ai jamais vu ni lu *l'Ami des Lois*. (Des éclats de rire se font entendre.) Je ne sais pourquoi on m'interrompt toujours dans cette assemblée... jamais je n'y puis parler... c'est une jalousie contre mes poumons. — *Challes* : Je dis que c'est un ouvrage détestable. — *Salles* : Je demande qu'on mette à l'instant en scène les véritables personnages de la pièce. *Un orateur inconnu* : Ne la jouons

pas, du moins, sans nous en apercevoir. » La pièce n'avait pas encore été défendue. Quand l'interdiction eut lieu, Laya voulut réclamer : ce fut à l'assemblée qu'il en appella. Il demanda à comparaître à sa barre. C'était le 14 janvier, le jour où des énergumènes devaient venir, dans un langage de boue et de saug, demander à la même assemblée la tête de Louis XVI; ce fut ce même jour aussi, 14 janvier, que, dans l'accès de son délire révolutionnaire, précurseur du suprême attentat, Conthon s'écria : « Voilà trois heures que nous perdons notre temps pour un roi! Sommes-nous des républicains? Non, nous ne sommes que des lâches! » La majorité de l'assemblée se leva en faveur de la comparution de Laya. L'auteur de *l'Ami des Lois* parut : un violent murmure l'accueillit. Épouvanté sans doute à l'approche de cette tempête parlementaire qui allait fondre sur lui, l'écrivain se retira instinctivement, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Laya abandonnait ainsi sa pièce à la destinée; mais le peuple aneuté la demandait à grands cris; ses flots tumultueux assiégeaient le théâtre. Le maire, que ce peuple gardait en otage, appelait à son secours la Convention; il ne pouvait se rendre en personne à la barre. « Je suis retenu, écrivait-il, au Théâtre-Français, par le peuple, qui veut que la pièce soit jouée. » Le peuple, de son côté, avait envoyé une députation à l'assemblée, pour obtenir la représentation, et il attendait avec impatience les effets de son message. A la lecture de la lettre du maire prisonnier, un membre de la Convention, Kersaint, fit ce jeu de mots, assez heureux d'ailleurs : « L'assemblée ne doit pas avoir d'inquiétude, puisque le peuple se montre l'ami des lois. »

Le conseil général de la commune insistait de plus en plus pour fermer les spectacles. Le conseil exécutif se montra d'un avis différent : il statua que les spectacles devaient rester ouverts, mais que seulement il fallait éviter la représentation des pièces qui pouvaient occasionner quelque trouble. *L'Ami des Lois* donna lieu à un arrêté particulier, qui, comme échantillon du style administratif de l'époque, doit être conservé. « Attendu que *L'Ami des Lois* ne peut être considéré que comme *une pomme de discorde* jetée au milieu des citoyens pour allumer la fureur des partis, le ministère public entendu, le conseil général ordonne que *L'Ami des Lois* ne sera pas représenté. » Laya, dans son discours de réception à l'Académie Française, raconte que son modeste patrimoine disparut par suite de la proscription dont il fut l'objet à cette occasion, ce qui le força de renoncer de bonne heure à un genre de littérature qui faisait ses délices. Deux pièces cependant sont postérieures à cette époque, *les Deux Sœurs* et le drame de *Falkland*, représentés en l'an VI (1798). La génération actuelle a pu juger le second de ces ouvrages sous la Restauration, lorsqu'il fut repris et que Talma lui prêta l'appui de son énergique talent. Privé de son patrimoine, Laya s'assura un revenu moins problématique que celui de ses pièces. Nous le voyons, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à sa mort, partagé entre les travaux du professorat et ceux de la critique (1). La no-

menclature des articles qu'il inséra dans *le Moniteur* est un dénombrement à peu près complet de ce qu'on a appelé la littérature de l'Empire. La plupart des écrivains de renom y trouvent place. Deux pourtant s'y font remarquer par leur absence, M. de Chateaubriand et Mme de Staël. Ce n'est pas parce qu'ils portaient la bannière d'une littérature nouvelle, antipathique à l'école impériale, contre laquelle ils protestaient, mais parce que ces deux renommées étaient encore plus anti-officielles qu'anti-classiques, et que la littérature du *Moniteur universel* était trop circonspecte pour enregistrer ces deux célébrités. On trouve dans ce recueil des critiques de Laya : le *Printemps d'un Proscrit* de Michaud, et tout Millevoye, Baour-Lormian et Delille; les *Deux Gendres*, de M. Etienne, et l'*Avocat*, de M. Roger; Gaston, rival malheureux du brillant traducteur des *Géorgiques*, et Saint-Ange, dont le talent grandissait sous la férule des journaux; puis Creuzé de Lesser, Arnault, Campenon et Berchoux, Parceval de Grandmaison et Legouvé; enfin l'*Almanach des Muses* de chaque année, qui, n'ayant déjà plus guère de lecteurs, avait encore, dans l'exact *Moniteur*, son historien obligé. Les traductions en prose, non moins nombreuses que celles en vers (sans parler des ouvrages originaux importants, tels que les écrits de M. Lacroix et la *Biographie universelle*), rappellent, sous la plume du même critique, les noms éminents de Dussault, de Dureau-Delamalle, reproduisant Juvénal, Dante et Tacite avec un talent qu'on

(1) Il fut successivement professeur de rhétorique au lycée Bonaparte (collège Bourbon), et au lycée Napoléon (collège Henri IV). Il remplissait ses fonctions avec beaucoup de zèle et était fort bien vu du grand-maître Fontanes. Ce fut à ce ministre qu'il dit un jour, à propos d'une mesure désagréable, prise par l'autorité à l'égard des membres les plus utiles du corps enseignant : « Monseigneur, les professeurs de collège

« sont les *ilotes* de l'université. » Ce mot y est demeuré proverbe. En 1818, Laya fut nommé professeur de poésie française à la Faculté des Lettres de Paris. Son cours, qu'il donna constamment sans se faire suppléer, était remarquable par la sagesse des doctrines. D—A—R.

pourra atteindre, mais non surpasser. En 1817 Laya entra à l'Académie Française, où il remplaçait le comte de Choiseul-Gouffier. Deux réceptions y avaient lieu le même jour ; l'auteur de l'*Avocat*, contemporain, ami et concurrent de Laya au théâtre, était le second récipiendaire. Les deux nouveaux académiciens furent présentés ensemble à Louis XVIII, qui eut ce jour-là à se mettre en frais d'à-propos. « Votre cause, dit-il à M. Roger, a été plaidée par un très-bon avocat. » Avec Laya le monarque devait être un peu plus sérieux. « M. Laya, l'Académie, en vous nommant, a acquitté une dette que la nation avait contractée envers vous depuis longtemps. » La récompense venait un peu tard ; mais il est bon qu'il y ait une justice humaine, tardive ou non ; c'est une moralité des choses d'ici-bas, dont notre âge a grand besoin. Le duc de Lévis, chargé de répondre au récipiendaire, qualifia sa pièce d'*appel au peuple* ; l'orateur alla jusqu'à dire que, si les théâtres modernes avaient été érigés dans les vastes proportions des édifices antiques destinés au même usage, il en serait sorti une armée entière, et que le roi eût été sauvé. Laya recevait ce jour-là une belle couronne ; son éclat fut tel que, d'après quelques mots prononcés par Lally-Tollendal, présent à la séance, on pourrait croire qu'il en fut jaloux. Il regretta du moins plus que jamais que son plaidoyer pour Louis XVI ne fût pas arrivé à temps. A une époque où Laya ne pouvait plus avoir de flatteurs officiels d'aucune sorte dans le *Moniteur*, ce journal dit de lui, en annonçant sa mort, que sa vie tout entière avait été un modèle de probité publique et privée. Nous souhaitons à beaucoup d'hommes de lettres de nos jours, qui seraient bon marché

peut-être du renom de Laya, d'obtenir et surtout de justifier un pareil éloge. Laya mourut à Bellevue, près Paris, le 25 août 1833. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Essais de deux Amis*, Paris, Belin, 1786, in-8°, avec Legouvé (anonyme). II. *Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*, Paris, 1789, in-12 de 50 pages (anonyme). III. *Voltaire aux Français, sur leur constitution*, Paris, 1789, in-8° de 61 pages (anonyme). IV. *Les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens français ordinaires du roi, le mardi 19 janvier 1790, Paris, 1790, in-8°. V. *Jean Calas*, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens (*sic*) français, le 18 décembre 1790, précédée d'une préface historique sur Jean Calas, et suivie d'un nouveau Ve acte, Paris, 1791, in-8°. Il existe une réimpression de cette pièce, Paris et Bruxelles, 1791, in-8°. VI. *L'Ami des Loix*, comédie en cinq actes, en vers, représentée par les comédiens de la Nation, le 2 janvier 1793, Paris, Maradan et Lepetit, 1793, in-8° de 118 pages ; réimprimée avec corrections et augmentations, lors de la reprise qui eut lieu le 18 prairial an III, Paris, Barba, au III, in-8° de 88 pages. Une cinquième édition de ce drame, augmentée et corrigée, a paru en 1822. Il a donné lieu, lors de ses représentations, aux deux brochures suivantes : *Critique littéraire et politique de l'Ami des Loix*, pièce en cinq actes et en vers, par une société de gens de lettres, Paris, Momoro, 1793, in-8° de 60 pages. *Lettre à l'auteur de l'Ami des loix, sur un arrêté de la commune qui a*

suspendu sa pièce, Paris, in-8° de 14 pages. VII. *Discours qui devait être prononcé par le citoyen Laya, auteur de l'Ami des Lois, à la barre de la Convention*, Paris, in-8° de 4 pages. VIII. *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, par E.-B. Courtois, député du département de l'Aube, dans la séance du 16 nivose an III de la république, imprimé par ordre de la Convention nationale (rédigé par J.-L. Laya (2), Paris, de l'imprimerie nationale des lois, niv. an III de la république, in-8° de 408 pages; autre édition, Paris, Maret, an III, in-8° aussi de 408 pages; réimprimé en tête du premier volume des *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan*, etc., supprimés ou omis par Courtois, Paris, 1828, in-8°. Cette réimpression n'est pas complète. Il existe des exemplaires de la première édition sur papier vélin, format in-4°. Ils n'ont pas été mis dans le commerce. IX. *Épître à un jeune cultivateur nouvellement élu député. Les derniers moments de la présidente de Tourvel, héroïde*, Paris, an VII, in-8° de 24 pages. M. Quérard (*France littéraire*, IV, page 645), cite une édition séparée des *Derniers moments de la présidente de Tourvel*, Paris, 1799, in-8°; mais il se trompe en donnant à la première de ces deux pièces (réimprimée en 1818, Paris, in-8°

de 16 pages) le titre *Épître d'un jeune cultivateur*. X. *Essai sur la satire*, Paris, 1800, in-12. Extrait des *Veillées des Muses*. XI. *Discours prononcé le 7 août 1806 à la distribution des prix du concours général des lycées de Paris*, Paris, de l'imprimerie de la préfecture du département, 1806, in-8° de 25 pag. XII. *Eusébe, héroïde*, Paris, 1807, in-8° de 23 pages, réimprimé sous ce titre : *Lettre d'Eusébe à son ami*, troisième édition, Paris, 1815, in-8° de 15 pag. XIII. *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie Française pour la réception de M. Laya*, le 30 nov. 1817, Paris, 1817, in-4°. A la suite du *Discours* de Laya se trouve la *Réponse* du duc de Lévis. XIV. *Un mot sur M. le directeur de l'imprimerie et de la librairie* (M. Abel-François Villemain, aujourd'hui pair de France), ou *Abus de la censure théâtrale*, Paris, 1819, in-8° de 59 pages. Il est à remarquer que l'auteur de cette brochure exerça plus tard les fonctions de censeur des théâtres. XV. *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie Française pour la réception de M. le marquis de Pastoret*, le 24 août 1820, Paris, 1820, in-4°. Après le *Discours* de Pastoret, reçu à la place de Volney, se trouve une *Réponse* de Laya. XVI. *Falkland, ou la Conscience*, drame en cinq actes et en prose, représenté pour la première fois le 25 mai 1798, et remis au théâtre le 13 nov. 1821, Paris, 1821, in-8°. XVII. Trois notices dans la *Galerie française, ou Collection de portraits des hommes et des femmes qui ont illustré la France dans les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, avec des notices et des fac-simile*, Paris, F. Didot, 1821-23, trois vol. grand in-4°, savoir : *Mairet* et *Corneille*, dans le

(2) Une circonstance remarquable de ce rapport, c'est que Laya trouva parmi les papiers saisis chez Robespierre plusieurs lettres qui avaient été adressées à ce député par Louis XVIII. C'est Laya lui-même qui nous a raconté ce fait plusieurs années avant la Restauration; et il ajoutait que ces lettres n'avaient pas été imprimées dans les rapports, parce que Courtois les avait soustraites ainsi que beaucoup d'autres papiers; ce qui donne lieu de croire que ce fut la cause principale des persécutions que la police royale exerça contre ce conventionnel en 1818. M.-D.J.

tome II; *Crébillon*, dans le tome III. XVIII. *Notice sur Jules-César*, en tête du 1^{er} tome des *Mémoires de Jules-César*, traduction nouvelle par M. Arlaud, Paris, 1823, 3 v. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française* publiée par M. Pancoucke. XIX. *Notice sur Justin*, en tête du 1^{er} tome de l'*Histoire universelle de Justin*, extraite de Trogue-Pompée, traduction nouvelle par J. Pierrot et E. Boitard, Paris, 1827, 2 v. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française*. XX. Les articles LEGOUVÉ, ROTROU et SOLON, dans la *Biographie universelle*. Le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Laya* indiquait, sous le n° 202, deux volumes de *Mélanges littéraires* : l'un d'eux, de format in-12, renfermait quelques articles fournis par lui aux *Veillées des Muses*; l'autre, in-4°, contenait un assez bon nombre de numéros de l'*Observateur littéraire*, auquel il a coopéré. A la fin de ce dernier volume se trouvaient les six pièces suivantes, qui peuvent être regardées comme étant de Laya, bien qu'anonymes ou signées d'un autre nom que le sien : 1° *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne lors de la distribution des prix de l'école centrale établie à Fontainebleau*, Melun, an VI (1797), in-4° de 18 pag.; 2° *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne à la rentrée de l'école centrale du département*, Melun, brumaire an VI, in-4° de 6 pag.; 3° *Instruction pour les sous-préfets*, Melun, an VIII (1800), in-4° de 4 pages, signé : A. La Rochefoucauld; 4° *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 1^{er} vendémiaire de l'an IX*, Melun, 5^o jour complémentaire an VIII, in-4° de 4 pages; 5° *Programme pour la fête de la Concorde et celle*

du 14 Juillet, qui sera célébrée le 25 messidor an VIII, jour où seront élevées les colonnes départementales, Melun, messidor an VIII, in-4° de 6 pag., signé : A. La Rochefoucauld; contresigné : P.-L. Saint-Cricq; 6° *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 14 Juillet et de la Concorde*, Melun, messidor an VIII, in-4° de 4 pages. Dans le même *Catalogue*, sous le n° 285, était comprise l'*Histoire de la Révolution française par Thiers*, Paris, 1832, 10 vol. in-8°. L'exemplaire était couvert de notes au crayon, dont quelques-unes sont curieuses. Nous en citerons une qui concerne La Harpe. On sait qu'après avoir professé les principes du plus exagéré républicanisme, La Harpe en devint l'un des plus fougueux adversaires. Son *Cours de littérature* est rempli de diatribes contre des hommes dont les opinions avaient longtemps été les siennes. C'est à Robespierre surtout qu'il s'attache à porter les plus rudes coups. « Un Robespierre! s'écrie-t-il (puisqu'il faut descendre à ce nom infâme, que je ne puis prononcer sans faire une sorte de violence au profond mépris que j'ai toujours eu pour lui, et qu'il n'a pas ignoré), etc. » S'il faut en croire Laya, et rien ne permet de révoquer en doute son assertion, La Harpe se targue ici d'un courage qu'il n'eut pas. On trouva en effet, dans les papiers saisis chez Robespierre, une lettre pleine de flagorneries, que lui avait adressée La Harpe, à l'occasion du discours prononcé le 20 prairial an II en l'honneur de l'*Être-Suprême*. Cette lettre ne figure point au nombre de celles qui furent imprimées dans le *Rapport* de Courtois, parce que ce représentant, dit la note, eut la faiblesse de la rendre à La Harpe. Ce fait, déjà révélé par

Garat (*Mémoires historiques sur la vie de M. Suard*, XI, 339), acquiert un nouveau degré de certitude du témoignage de Laya. On a publié en 1833 les *Oeuvres complètes* de J.-L. Laya, avec une notice par ses fils, 5 vol. in-8°. M. D—Y.

LAYMANN (PAUL), Jésuite, natif de Deux-Ponts, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie en divers collèges d'Allemagne, et mourut à Constance, en 1635, à l'âge de 60 ans. L'empereur Ferdinand II ayant ordonné en 1629 que tous les biens ecclésiastiques dont les protestants s'étaient emparés fussent restitués aux églises qui en avaient été dépourvues, le P. Laymann fut chargé par sa compagnie d'écrire pour prouver que les ordres dont les monastères avaient été détruits n'étaient point dans le cas de participer à cette restitution, parce que les biens de chaque convent lui appartenaient en propre, et qu'ainsi il fallait convertir ces fonds en établissements de collèges et de séminaires pour la Société. Il ajoutait que les biens enlevés aux Jésuites n'étaient pas dans le même cas, attendu que toutes leurs maisons ne formaient ensemble que les parties intégrantes d'un seul tout, les membres d'un même corps gouverné par un seul chef, lequel, étant seul propriétaire de tous les biens, peut toujours en réclamer la possession, quelque sort qu'aient subi les maisons particulières, qui ne jouissent qu'à titre de destination, sans propriété. Ce principe fut vivement attaqué par dom Lay, Bénédictin allemand, et fortement soutenu par les Jésuites Lavarda, Mangion et Crusius, qui vinrent au secours de leur confrère. Ce principe est devenu funeste à ceux qui l'avaient avancé, par l'usage qu'en ont fait les parlements pour

juger, dans la fameuse affaire des Lioncy, que tout l'ordre était solidaire des dettes contractées par une maison ou par un particulier avoué de ses supérieurs. Outre les ouvrages composés par Laymann à cette occasion, on a de lui un vol. in-fol. de *Théologie morale et canonique*, souvent réimprimé. T—D.

LAYS, acteur de l'Opéra. *Voy. LAÏS*, LXIX, 486.

LAZERI (le P. PIERRE), savant Jésuite, naquit en 1710, à Sienne. Placé par ses supérieurs à Rome, il y passa la plus grande partie de sa vie, jouissant de la considération, qu'il devait à ses talents et à ses qualités personnelles. Il remplit plus de vingt ans, de la manière la plus brillante, la chaire d'histoire ecclésiastique et la place de bibliothécaire du collège romain. Il enrichit de notes et de préfaces la belle édition des *Oeuvres du pape Benoît XIV* (1), publiée par Emm. Azevedo. Ce pontife nomma Lazeri membre de la congrégation de l'*Index*, et le chargea de l'examen des ouvrages en langues orientales qui s'imprimaient par les soins de la Propagande. On assure que Clément XIII avait le dessein de décorer Lazeri de la pourpre, mais qu'il en fut détourné par les ennemis de la Société (2). A la suppression des Jésuites il fut conservé dans tous ses emplois, mais il s'en démit volontairement pour accepter la place de théologien et de bibliothécaire du cardinal Zelada, son protecteur. Il mourut à Rome, au mois de mars 1789, dans un âge avancé. Il avait été le correspondant et l'ami des plus savants hommes de son temps, tels que Stay, Boscovich, Assemani, Tiraboschi, etc. On lui doit l'excel-

(1) Rome, 1747-81, 12 vol. grand in-4°.

(2) *Supplém. Bibl. Soc. Jes.* du P. Caballero.

lente *Notice* publiée en tête des *Oeuvres complètes de Perpiniano*. Il est l'éditeur de la collection intitulée *Miscellanea ex mss. libris bibliothecæ collegii romani Soc. Jesu*, Rome, 1754-57, 2 vol. gr. in-8°. On le regarda dans le temps comme l'auteur des deux savantes dissertations publiées par Mario Lupi (voy. ce nom, XXV, 436): *De notis chronologicis anni mortis et natiuitatis Christi*; et quoique Lupi n'ait cessé de protester qu'il était bien réellement l'auteur de ces dissertations, Caballero n'en persiste pas moins à les attribuer à Lazari. Outre quelques opuscules, qui n'offrent que peu d'intérêt, et dont on trouvera les titres dans le *Supplement. bibliothec. Soc. Jesu*, I, 176 et suivantes, on a de lui : I. *Theses selectæ ex historia ecclesiastica: de persecutionibus in Ecclesiam excitatis ævo apostolico*, Rome, 1749, in-4°. II. *De factis sæculi V*, ibid., 1751. III. *De arte critica et generalibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*, ibid., 1754. IV. *De conciliis romanis præoribus quatuor Ecclesiæ sæculis*, ib., 1755. V. *De vera et falsa traditione historica*, ibid., 1755. VI. *De hæresi Marcionitarum*, ibid., 1775. VII. *De falsa veterum christianorum rituum a ritibus ethnicorum origine*, ibid., 1777. Le P. Lazari s'était longtemps occupé d'un grand ouvrage sur l'antiquité sacrée. On en trouve le plan dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, du P. Zaccaria, X, 512; et il a laissé sur l'histoire ecclésiastique de nombreux matériaux dont on annonçait en 1790 la publication en 18 vol. Tous ses manuscrits sont à la Bibliothèque du Vatican. W—s.

LAZERME (JACQUES), célèbre médecin, né au Pougnet, dans le Languedoc, en 1676, fut professeur de médecine à Montpellier, et l'un des

plus habiles praticiens de son temps. On a de lui : I. *Tractatus de morbis internis capitis*, Amsterdam, 1748, 2 vol. in-12, ouvrage utile aux jeunes médecins. Didier-des-Marets l'a traduit en français sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes de la tête*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. On a encore de Lazerme : 1° *Curationes morborum*, Montpellier, 1751, 2 vol. in-12, trad. en français par le même sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, Paris, 1755, 2 v. in-12; 2° *De suppuracionis eventibus*, 1724, in-8°; 3° *De febre tertiana intermittente*, 1731, in-8°. Lazerme mourut au mois de juin 1756, âgé de de quatre-vingts ans. Z.

LAZOWSKY, révolutionnaire polonais, se réfugia en France vers 1784, et vint à Paris, où, protégé par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, il fut nommé à une des quatre places d'inspecteur des manufactures qui venaient d'être créées par M. de Calonne. « On attribua à ces inspecteurs, dit M^{me} Roland dans ses Mémoires, 8,000 liv. d'appointements, la résidence de Paris durant quatre mois, des voyages dans les provinces pendant le reste de l'année, avec des indemnités, des gratifications, etc. » C'était assurément un fort bel emploi, un emploi beaucoup au-dessus de ce que méritait Lazowski. Cefut en sollicitant l'échange de l'inspection d'Amiens, dont son mari était pourvu, contre celle de Lyon, que M^{me} Roland connut Lazowski. « Je le rencontrai dans les bureaux, dit-elle. Il était alors élégant, bien coiffé, mis avec soin; arrondissant un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jaillir le bot, se donnant enfin ce petit air d'importance que les sots d'alors prenaient pour de la considération. » L'emploi d'inspecteur ayant été

supprimé dès le commencement de la Révolution, « cet étranger, ajoute Mme Roland, se trouva sans le sou. • Il prit les cheveux gras, brailla dans une section, et se fit sans-culotte, puisque aussi bien il était menacé d'en manquer. » Ardent et ambitieux, il se fit nommer capitaine de garde nationale dans son quartier, et montra dès lors les opinions les plus effrénées. Ce fut lui qui dirigea l'attaque de l'artillerie des fédérés bretons contre le château des Tuileries dans la journée du 10 août 1792, et qui fit pénétrer une pièce de canon jusque dans l'appartement de Louis XVI. Il ne se montra pas moins furieux dans les massacres de septembre, et Mme Roland, qui en avait été presque témoin, puisque son mari était alors ministre de l'intérieur, déclare positivement que Lazowski fut un de ceux qui égorgèrent les prêtres à Saint-Firmin, sur la section du Finistère, qui était la sienne. Il se rendit ensuite à Versailles avec Fournier l'Américain, et tous les deux y dirigèrent les massacres des prisonniers d'Orléans. Nommé alors membre du comité d'insurrection de la commune, il se fit remarquer par sa violence, au milieu même des plus forcenés jacobins. Après avoir demandé plusieurs fois, au nom des sections de Paris, la proscription des députés de la Gironde, il fut lui-même décrété d'arrestation, sur la proposition de Vergniaud, dans le mois de mars 1793. Le parti de la Montagne le défendit avec beaucoup de chaleur, et il ne fut point arrêté. S'étant retiré à Vaugirard, il y mourut presque subitement d'une fièvre inflammatoire, suite de ses débauches. Sa mort causa de vifs regrets au parti de la Montagne, et Robespierre ne dédaigna pas de prononcer sur sa tombe une espèce d'oraison funèbre.

On l'enterra avec beaucoup de pompe sur la place du Carrousel, au pied de l'arbre de la liberté; et un monument lui fut érigé à l'endroit même qui avait été le théâtre de ses exploits au 10 août 1792. C'est en ce même endroit qu'après l'assassinat de Marat on éleva à cet homme sanguinaire un cénotaphe voûté, sous lequel furent placés son buste et sa baignoire; de sorte que le monument de Lazowski, orné d'une espèce de parterre, se trouvait en avant; digne accouplement d'un tel maître et d'un tel disciple! La section du Finistère s'appropriâ son cœur, et la commune de Paris adopta sa fille. Le monument a été détruit après la chute de Robespierre, et la mémoire de Lazowski est restée souillée des crimes les plus odieux.

M—D j.

LAZZARA (le chevalier NICOLAS) naquit à Padoue, en 1744. Créé chevalier de Malte en naissant, il fit de très bonnes études, et se voua par goût à l'archéologie. Lanzi et Cicognara ont rendu hommage à la bienveillance du chevalier Lazzara, qui les admit souvent dans son cabinet, où ils l'aidèrent dans ses recherches les plus pénibles. Il réunit d'abord plus de deux mille gravures, les plus anciennes et les plus belles, de Montegna, d'Albert Durer et de Marc-Antoine, de Bervic, de Morghen, de Longhi, de Toschi, dont il se procura toujours les épreuves avant la lettre. Dans un voyage qu'il fit à Rome, en 1783, il se lia d'amitié avec Ennio Visconti, notre collaborateur, puis avec Canova, Milizzia, Monti, etc. Il alla ensuite à Naples pour y voir les riches et précieuses collections de bronzes, que les ruines d'Herculanum et de Pompeïa fournissent en abondance. Il rencontra à Naples le chevalier Denon et l'économiste Galiani, avec lesquels il fut en cor-

respondance. Il se rendit ensuite à Florence, où il connut le marquis Manfredini, possesseur de la plus belle collection de gravures, qu'il a léguée au séminaire de Padoue. Au retour de son voyage, en 1787, le chevalier Lazzara coordonna ses collections d'une manière scientifique, et Cicognara, à la page 242 de l'*Histoire de la Sculpture*, fit un éloge mérité de Lazzara pour ses connaissances dans les arts et sa facilité à communiquer des renseignements aux historiens. Obligé d'aller à Malte en 1789, pour faire son service en qualité de chevalier, Lazzara n'y resta qu'un an, et, dès l'année 1791, il voyagea dans la Dalmatie. A son retour à Padoue, il assista aux séances de l'Académie à laquelle il appartenait dès sa fondation. Sa maison y fut le rendez-vous des Cesarotti, des Sibiliato, Valsechi, Caldani, Marsili, Carburì, Stratico, etc. En 1793, la république de Venise le nomma inspecteur et surintendant des objets d'arts dans l'arrondissement de Padoue. L'abbé Lanzi, après avoir passé huit ans à parcourir l'Italie, publia son *Histoire de la peinture*, dont il dédia la troisième édition à Lazzara, en lui témoignant, par une épître latine, toute sa reconnaissance pour les notes et les observations qu'il avait reçues de lui. Les mêmes sentiments furent exprimés par Brandolesi, dans la préface de son ouvrage sur les arts du Padouan, et par quelques autres. Nous trouvons encore le nom de Lazzara cité honorablement par Trissino, dans la *Vie de Liberi*; par Poggioli, dans ses *Nouvelles*; par le cardinal Zurla, dans les *Découvertes africaines*; par Alvisi, Bossi, et enfin par Bartolini. Tous ces auteurs lui donnent de grands éloges. Lazzara fut le protecteur de Rigato, dont il seconda les disposi-

tions pour l'architecture, et du géologue Brocchi, qu'il plaça fort jeune à Brescia, chez Spada, où ses progrès dans les sciences naturelles et la géologie furent rapides. Il fit encore de profondes études sur les tableaux de Montegna, et il a laissé des manuscrits précieux pour l'histoire de ce peintre célèbre. C'est à la munificence du chevalier Lazzara que l'on doit : 1^o la gravure du tableau de *la Victoire de Montegna*; 2^o la publication de la *Vie de Rosalba et de l'abbé Gennari*. Il mourut des suites d'une paralysie de la vessie, le 11 février 1833, à Padoue, et fut enterré à Palù, dans son fief, où une inscription latine fut gravée sur sa tombe.

G—G—V.

LAZZARELLI (Louis), philosophe et poète latin, naquit en 1450 à San-Severino, dans la Marche d'Ancone. Ses talents lui méritèrent la couronne poétique; il la reçut des mains de l'empereur Frédéric III, prince qui se montra peut-être trop prodigue de semblables honneurs, et il mourut le 23 juin 1500. On a de lui : I. *Crater Hermetis*. Cet ouvrage, dédié par l'auteur à Ferdinand 1^{er}, roi de Naples, se trouve à la suite de la traduction latine par Ficin de *Mercucii Trismegisti Pimunder*, sans date, in-4^o (*Cat. codd. Magliabecch.*, II, 718), et dans l'édition qu'en donna Lefebvre d'Étapes, Paris, H. Estienne, 1507, in-4^o. Il a été traduit en français par Gabriel du Préau, sous ce titre : *le Bassin d'Hermès*, auquel il est traité de la manière de connaître Dieu et soi-même, Paris, 1549-1557, in-8^o. Duverdier a inséré un long fragment de cette version dans sa *Bibliothèque*, à l'article Lazarel, IV, 601, édit. de Rigoley de Juvigny. II. *Asclepii seu Æsculapii definitiones ad Ammonem regem e græc. in lat. tractatæ*. Cette ver-

sion a été imprimée deux fois par Symphor. Champier, avec le *Liber de quadruplici vita*, Lyon 1507, in-4^o, et avec le *Duellum epistolare Gallia et Italia antiquitates complectens*, ibid., 1519, in-8^o. III. *Bombyx, Carmen*, Bâle, 1518, in-4^o; dans un Recueil de poésies, Jesi, 1765, gr. in-8^o. Cette seconde édition, publiée par l'abbé J.-Fr. Lancelotti, est précédée d'une notice sur l'auteur. Quoique le poème de Lazzarelli soit inférieur à celui de Vida (voy. ce nom, XLVIII, 420), il est cependant écrit avec assez d'élégance, et tous les détails relatifs à l'éducation des vers à soie y sont rendus avec beaucoup de talent. IV. *Carmen de apparatu Patavini Hartiludii*, Padoue, 1629, in-8^o. C'est la description d'un tournoi qui fut célébré à Padoue en 1494. L'édition que l'on vient de citer n'est peut-être pas la première. La Bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire, n^o 21530. V. *Fasti sacri*. Ce poème est inédit; on en conserve des copies à la Bibliothèque Vaticane, et dans celle du collège de Brera, à Milan (voy. la *Storia letter. ital.* de Tiraboschi, VI, 988). Ambr. Novid. Fracchi (voy. ce nom, LXIV, 395) a composé depuis un poème sur le même sujet.

W—s.

LAZZARELLI ou **LAZZARELLI** (1) (JEAN-FRANÇOIS), poète italien, naquit en 1621 à Gubbio, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses cours, il reçut le laurier doctoral à la faculté de droit, et accepta les fonctions d'auditeur du cardinal Carpegna, qui le tint quelque temps à Rome. Des intérêts de famille l'ayant rappelé dans sa

patrie, il en fut nommé gonfalonier. Il remplit ensuite la charge d'auditeur général de la légation de Ferrare, puis celle d'auditeur de rote à Pérouse, à Macerata, à Bologne, etc. Charmé de ses talents, le duc de la Mirandole, voulant l'attacher à sa petite cour, le fit son conseiller et lui accorda toute sa confiance. Lazzarelli, devenu veuf, embrassa l'état ecclésiastique et fut bientôt pourvu de la prévôté du chapitre, très-riche bénéfice. Il mourut à la Mirandole en 1694, à 73 ans, regretté de tous les littérateurs de son temps. L'Académie des Arcadiens l'avait admis, sous le nom d'*Altemione Sepate*. Doué d'une imagination brillante, il y joignait une sensibilité profonde, deux qualités qu'on trouve bien rarement réunies dans un jurisconsulte. Il fut du nombre des poètes du XVII^e siècle (les *sei centi*) qui, s'élevant au-dessus du mauvais goût de l'époque, osèrent prendre pour modèles les écrivains qui seront à jamais la gloire de l'Italie, et l'on ne peut donter, dit Tiraboschi, qu'il ne se fût acquis une grande réputation s'il eût choisi des sujets plus dignes de son admirable talent (voy. la *Storia della letterat. ital.*, VIII, 468). Lazzarelli n'est guère connu que par la *Cicceide legitima*, suite de sonnets dans lesquels il tourne en ridicule D. Ciccio (Arrighieri), son collègue, dont il paraît qu'il avait eu à se plaindre. On ne peut rien imaginer de plus bouffon que le portrait qu'il trace du malheureux Arrighini, ou que les différentes aventures qu'il lui attribue dans cette espèce de poème; mais il y règne un cynisme que ne peuvent faire excuser les qualités les plus brillantes. Lazzarelli ne destinait point cet ouvrage au public; mais une édition hâtive en ayant été donnée d'après une copie inexacte et

(1) Son nom se trouve écrit des deux manières. Le frontispice de la *Cicceide*, éd. de 1772 porte LAZZARELLI.

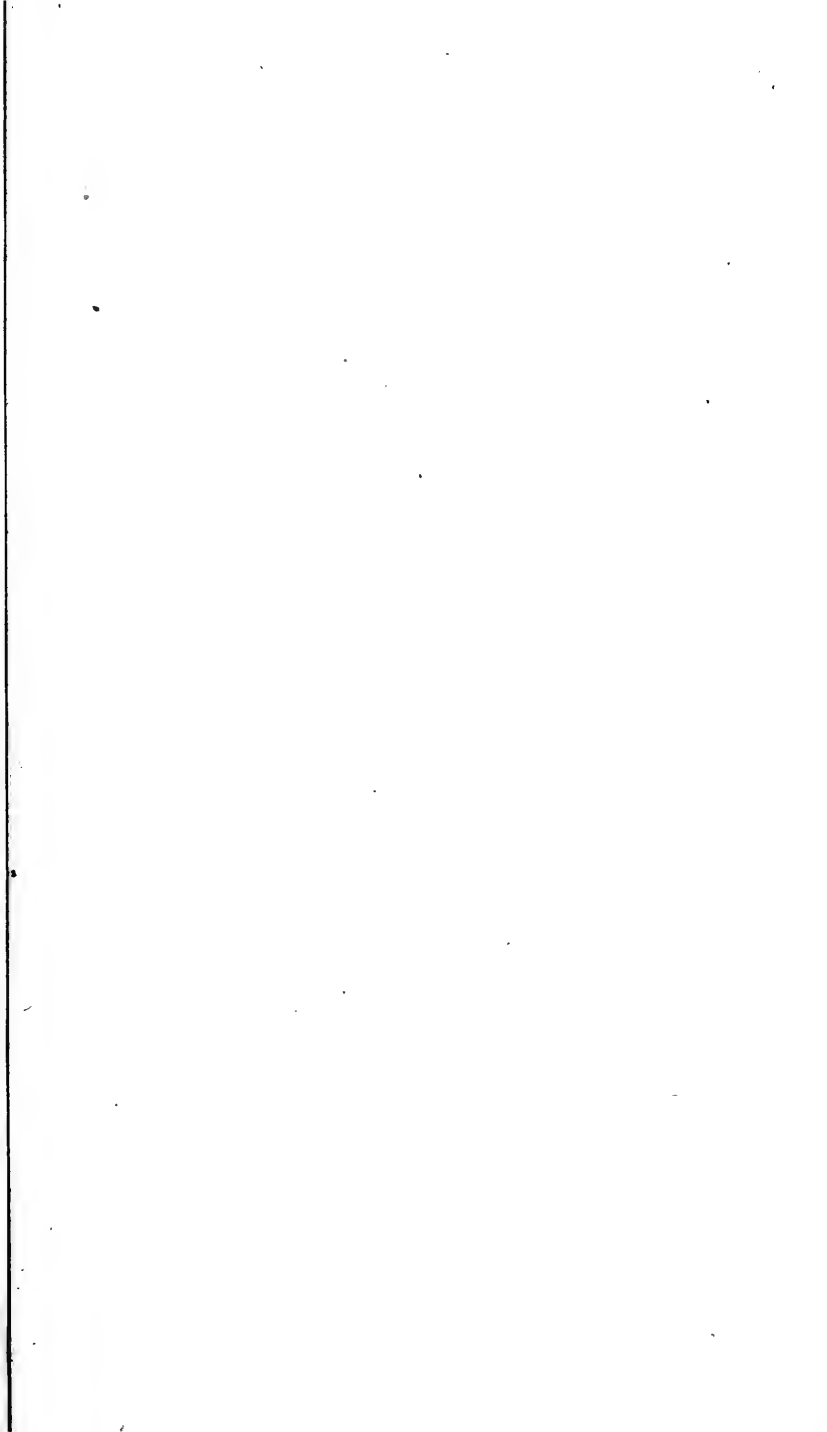
incorrecte (*Cosmopoli*, sans date, 1691, in-8°), il se crut obligé de consentir à l'impression de l'ouvrage, qui parut augmenté d'une seconde partie, Paris, 1692, in-12. Il a depuis été réimprimé plusieurs fois. L'édition de Londres (Italie), 1772, in-8°, est annoncée comme la cinquième. Les autres ouvrages de Lazarelli sont disséminés dans les mémoires des Sociétés littéraires ou dans les *Raccolte* de son temps. Une *Vie* exacte et érudite de ce poète a été publiée par l'abbate Sebastien Raughiasci. W—s.

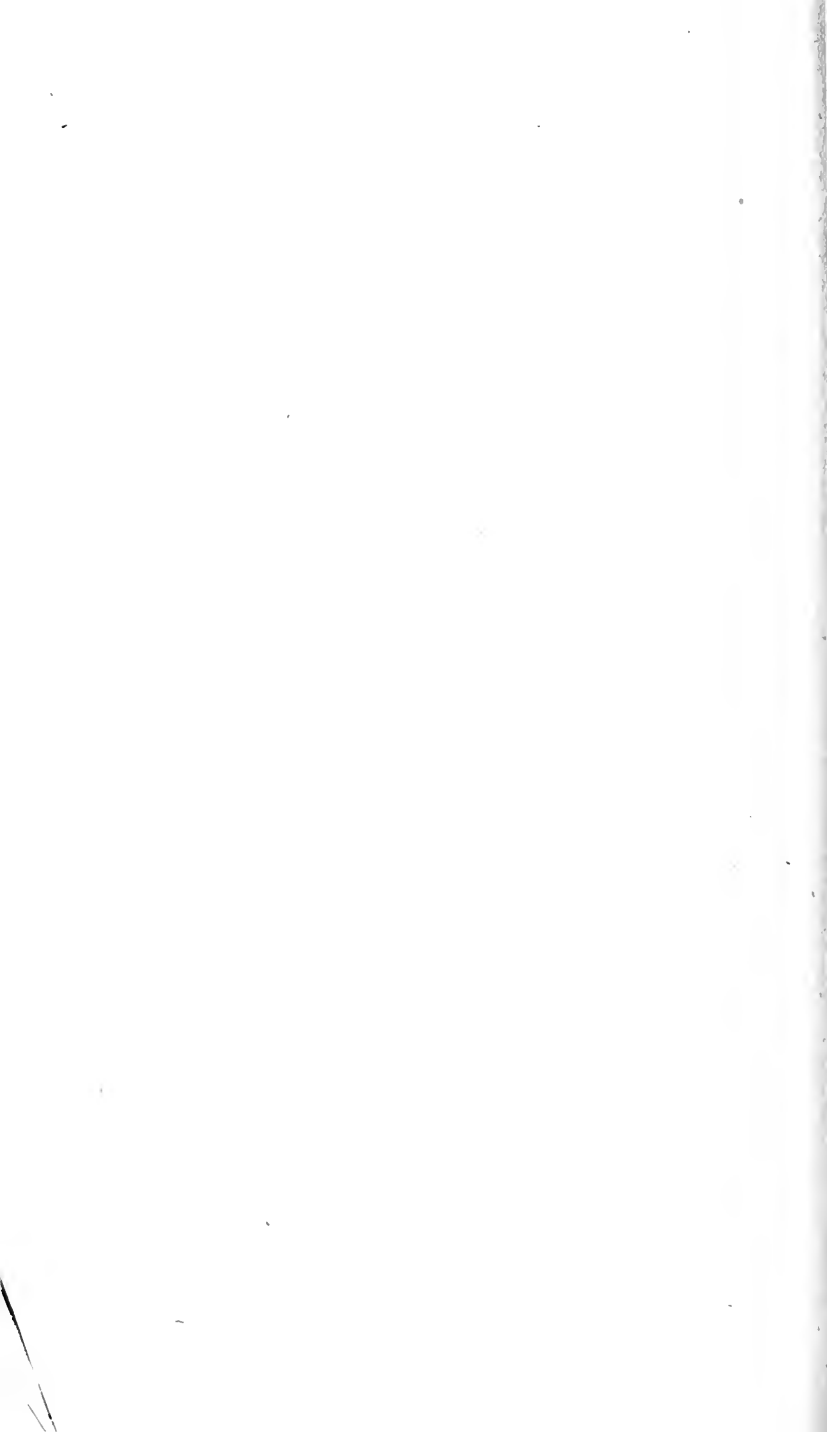
LAZZARINI (DOMINIQUE) naquit en 1668, d'une famille noble, au château de Morro, près de Macerata, dans la Marche d'Ancône. Ayant perdu son père dès son bas âge, il dut à sa mère, Louise Gasparini, une éducation si soignée, qu'à 19 ans il obtint le bonnet de docteur en théologie et en jurisprudence. La lecture approfondie des ouvrages de Poliziano, non moins que celle de Boccace, de Dante et des auteurs classiques italiens du XVI^e siècle, lui apprit le vrai style de sa langue maternelle. Il se perfectionna en même temps dans celles de Démosthène et de Cicéron, en étudiant jour et nuit les modèles de l'hellénisme et de la latinité, et parvint ainsi à écrire dans ces trois langues avec élégance et correction. Il se consacra dès lors entièrement à la littérature; mais, ayant critiqué hautement la méthode d'enseignement grammatical adoptée par les Jésuites, il alluma entre eux et lui une guerre qu'il soutint avec opiniâtreté. En 1690, Lazzarini fut nommé professeur de jurisprudence à l'Université de Macerata, et, comme il avait médité les œuvres de saint Augustin, il fut promu, l'année suivante, à la chaire de droit canonique, ce qui ne l'empêcha pas d'encourager, dans cette ville, la renaissance

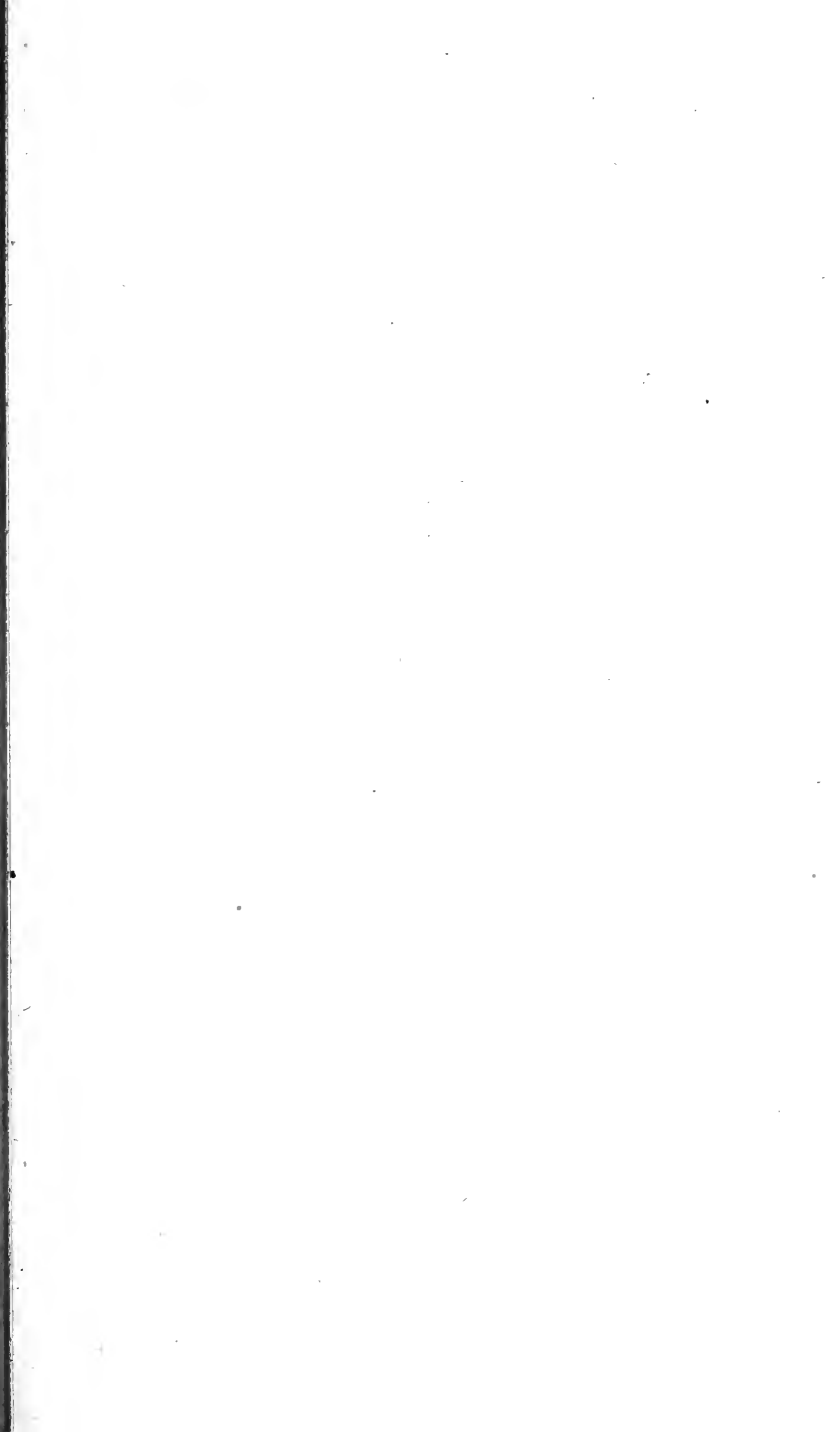
de l'Académie des *Catenati*, d'établir la *colonia Elvia*, et de s'associer au célèbre fondateur de l'Académie des Arcades de Rome (*voy.* CRESCIMBENI, X, 235), dans la grande entreprise de réformer la langue et la poésie italiennes, comme le prouve un manuscrit de Lazzarini, conservé dans les archives de cette Académie, et dont l'auteur a voulu démontrer que la langue italienne est plus favorable que la latine aux progrès de la littérature. En 1711, il fut appelé à l'université de Padoue pour y occuper la chaire de littérature grecque et latine; et, dans un discours d'ouverture prononcé devant toute l'Académie et un nombreux auditoire, il prouva l'élégance et la supériorité de ces deux langues. Les applaudissements qu'il reçut et l'enthousiasme qu'il excita soulevèrent contre lui l'envie du docteur Fragiolati, qui publia partout que le nouveau professeur était resté court au milieu de sa harangue. Une pareille accusation et d'autres tracasseries qu'essuya l'abbé Lazzarini témoignent tout à la fois que son amour-propre excessif lui avait suscité beaucoup d'ennemis, et que la jalousie a trop souvent allumé le flambeau de la discorde parmi les gens de lettres. Les Jésuites, qui gardaient rancune à Lazzarini, prirent part à cette querelle; ils lancèrent ensuite contre lui un pamphlet rempli de sarcasmes, en réponse à la critique qu'il avait publiée de la grammaire d'Alvaro, l'idole du jésuite français le P. Germon (*voy.* ce nom, XVII, 216). Quoi qu'en ait dit l'historien Corniani (*voy.* LXI, 394), les cours de Lazzarini étaient très-fréquentés, et l'on y entendait avec plaisir ses dissertations sur les classiques grecs. Mais sa manie de s'écrier toujours en Aristarque, et quelquefois en Zoïle, contre les hommes

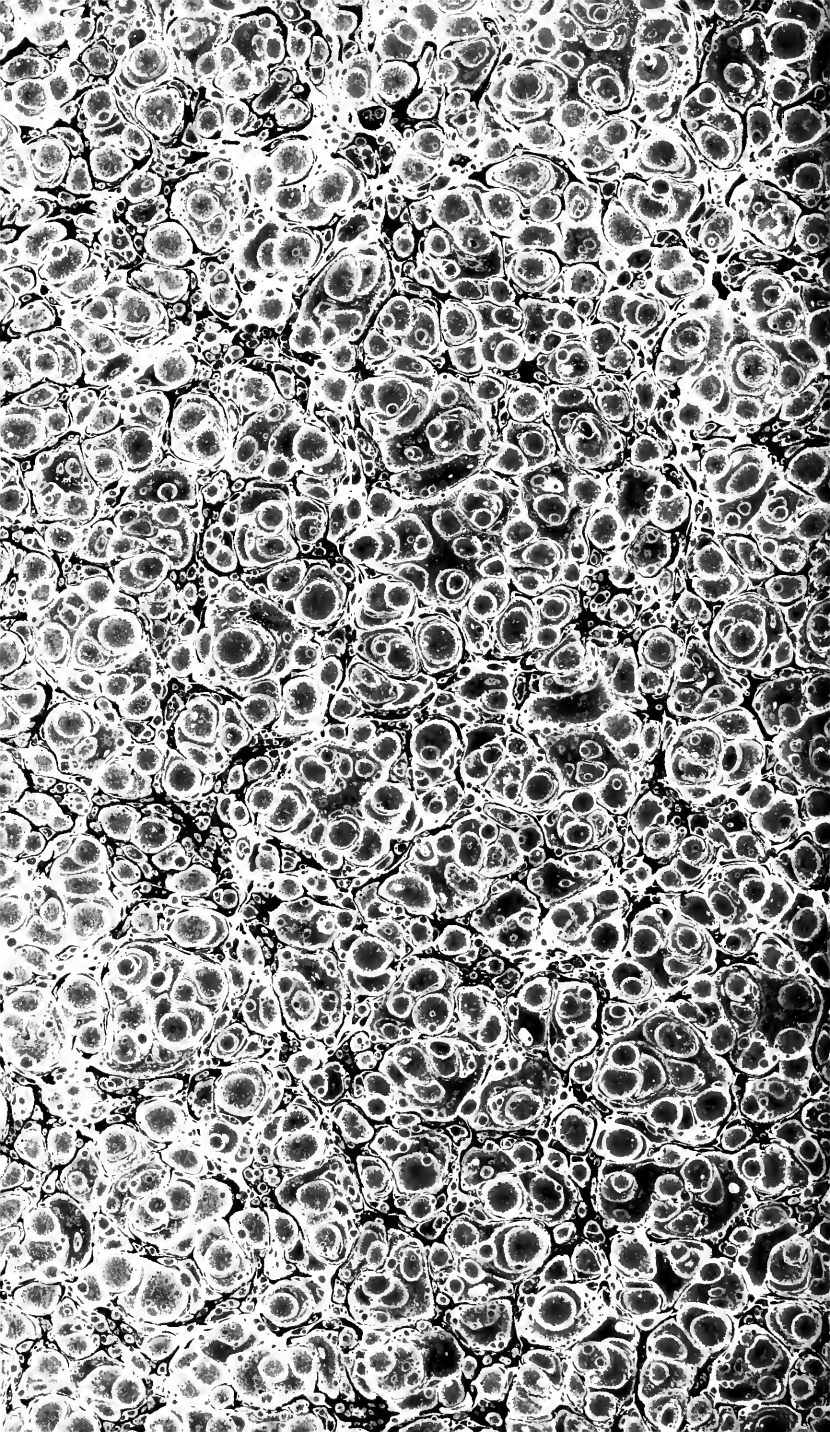
les plus marquants de son siècle lui suscita de nouveaux ennemis. Nous citerons Scipion Maffei (voy. XXVI, 103), qui, pour se venger de ce que Lazzarini avait trop sévèrement critiqué sa *Merope*, prit sa revanche en dépréciant deux ouvrages de ce professeur, la tragédie d'*Ulisse il giovane*, Padoue, 1720, in-8°, réimprimée à Milan, en 1825, dans la collection des classiques, et le mélodrame de *Tobie*. La critique injuste de Lazzarini contre la belle traduction du poème de *Lucrece*, par A. Marchetti, excita la clameur universelle. Il mourut à Padoue, le 12 juillet 1734, et on lit sur sa tombe, dans l'église Saint-André, son épitaphe en vers grecs, composée par les membres de l'Académie des Ricovrati, qui honorèrent aussi sa mémoire par une oraison funèbre. Sa vie littéraire a été écrite par Fabroni (voy. XIV, 69). Mais la haine de ses ennemis lui avait survécu. Fragiolati fit circuler des bruits

scandaleux sur l'orthodoxie de ses principes religieux; et Zaccaria Valaresso (voy. XLVII, 269), noble vénitien, publia, en 1737, une tragédie bouffonne intitulée: *Rutzvanschad il giovane*, pour tourner en ridicule les tragédies de Lazzarini, qui avait emprunté au théâtre grec la férocité des personnages, imitée depuis par Alfieri. Les autres ouvrages de Lazzarini, outre quatre excellents sonnets que l'on trouve dans la collection de Gobbi, sont : I. *La Sanese* (la Siennoise), comédie en prose et en vers, Venise, 1734. II. *Rime di Domenico Lazzarini*, 1736, in-8°. III. *l'Elettra di Sofocle*, Bologne, 1737, in-8°. IV. *Osservazioni sopra la Merope del Maffei*, Rome, 1743, in-4°. V. *Tre lettere nelle quali si prova che Verona apparteni ai Cenomani*, Brescia, 1745, in-4°. VI. *Note ed osservazioni al Lucrezio Caro di Alessandro Marchetti*, Londres (Venise), 1764, 2 vol. in-4°. A—T.











a39003

006984958b

B I O G R A P H I E U N I V E R S E L L E

